JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ NATIONALE ET CENTRALE

D'HORTICULTURE

DE FRANCE

45087
June 15, 1942

PARIS. — IMPRIMERIE G. ROUGIER ET Cie
1, RUE CASSETTE, 1.

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ NATIONALE ET CENTRALE

D'HORTICULTURE

DE FRANCE

3ᵉ série

TOME VII. — 1885

PARIS

AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ

RUE DE GRENELLE, 84

ET CHEZ Mme Ve BOUCHARD-HUZARD, TREMBLAY, GENDRE ET SUCCr

Libraire de la Société

RUE DE L'ÉPERON-SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS, 5

1885

Compte rendu des travaux de la Société nationale et centrale d'Horticulture de France, pendant l'année 1884;

Par M. P. Duchartre.

Messieurs,

Au moment où je prends la plume pour tracer le Compte rendu annuel des travaux de la Société nationale d'Horticulture, ma pensée se reporte d'abord sur celui qui depuis longtemps les dirigeait avec autant de zèle que de compétence, et qui, presque au commencement de la période que je dois considérer ici, a été frappé subitement, sur le théâtre même de ses études favorites, dans toute la force de l'âge et du talent. La mort si inattendue de notre éminent Président a cruellement marqué pour nous l'année qui vient de finir ; elle nous a causé à tous une vive douleur et laissé de durables regrets. Fidèle interprète de ces sentiments, notre Conseil d'Administration a voulu que l'expression en fût religieusement conservée dans nos annales, et, dans ce but, il a décidé qu'un cahier spécial de notre *Journal* aurait pour objet de faire connaître à tous ce qu'a été M. Alph. Lavallée, comme homme, comme amateur et collectionneur de plantes, comme savant. C'est en raison de cette décision qu'ont trouvé place dans notre publication mensuelle, non seulement les éloquents discours prononcés, aux obsèques de notre regretté Président, par M. Hardy (p. 274) au nom de la Société nationale d'Horticulture, par MM. Dailly et Barral (p. 278) au nom de la Société nationale d'Agriculture, par M. Em. Bescherelle (p. 281) au nom de la Société botanique de France, par M. Jordan (p. 282) au nom de la l'École centrale, par M. Clemandot (p. 284) au nom de l'Association des anciens élèves de ce grand établissement, mais encore une Notice biographique (p. 287) écrite par l'auteur de ces lignes, à laquelle est jointe un portrait d'une parfaite ressemblance, et une description (p. 296), appuyée sur des plans précis de

l'Arboretum de Segrez due à la plume savante de M. Hervé Mangon, membre de l'Académie des Sciences. On voit que si, successivement comme Secrétaire-général et comme Président, M. Alph. Lavallée a rendu de réels services à la Société nationale d'Horticulture, notre Association, de son côté, lui en garde une profonde reconnaissance et qu'elle s'est fait un devoir d'en offrir à sa mémoire le durable témoignage.

Les travaux dont j'ai maintenant à parler et qui ont été accomplis par notre Société pendant l'année 1884, ont été, comme d'habitude, les uns extérieurs, les autres, en plus grand nombre, intérieurs. Les premiers ont consisté en une grande Exposition générale qui a été tenue avec un remarquable succès du 20 au 26 mai, aux Champs-Élysées, dans le grand pavillon de la Ville de Paris et sur les terrains environnants. J'ai eu l'honneur de vous en présenter un Compte rendu détaillé relatif à la partie horticole, qui a paru dans le cahier du *Journal* pour le mois de juillet 1884 (p. 390-433); je n'ai donc pas à revenir aujourd'hui sur ce sujet. Je me bornerai à faire observer que bien que les Arts et Industries qui se rattachent directement à l'horticulture aient figuré en grand nombre et avec distinction à cette Exposition, puisqu'ils ont valu à leurs exposants 42 médailles et 3 rappels de récompenses antérieurement obtenues (2 médailles d'or et 1 rappel; 3 grandes médailles de vermeil; 6 médailles de vermeil et 1 rappel; 7 grandes médailles d'argent; 13 médailles d'argent et 2 rappels; 11 médailles de bronze), pour des motifs qu'il ne m'appartient pas de rechercher, et contrairement à tous les précédents, ils n'ont pas cette fois fait le sujet d'un Compte rendu spécial.

Quant aux travaux intérieurs, ils ont été accomplis dans les séances de la Société ainsi que dans les réunions de ses quatre Comités; ils ont fourni les matériaux principaux de notre publication mensuelle.

Les séances de la Société ont eu lieu, en 1884 comme toujours, les 2e et 4e jeudis de chaque mois, avec la régularité prescrite par le règlement. Le tableau fidèle et détaillé vous en a été mis sous les yeux par les procès-verbaux qui constituent l'un des éléments fondamentaux de notre *Journal*. Toutefois, cette

année, plusieurs d'entre elles ont offert un intérêt tout particulier grâce aux grands concours annoncés d'avance qui ont eu lieu pendant leur durée et qui ont fait de chacune d'elles une intéressante Exposition partielle. Certains de ces concours, notamment celui qui avait pour objet les Chrysanthèmes d'automne, ont eu un tel succès qu'il pourrait y avoir un avantage réel à ce que l'essai qui a été ainsi tenté ne restât pas à l'état de fait isolé et sans suites. — D'un autre côté, Messieurs, les travaux des Comités dans leurs réunions réglementaires ayant avant tout pour objet l'appréciation des plantes et produits horticoles ou industriels qui sont présentés à nos séances, ont été portés à votre connaissance par les décisions prises sur ces divers produits qui ont été soumises à votre sanction, et plus tard vous en avez eu sous les yeux, dans le *Journal*, un relevé précis dans les Comptes rendus qui, l'année finie, ont été rédigés par MM. les Secrétaires de ces Comités. Les auteurs de ces documents dont l'intérêt est très grand pour l'histoire de notre Société ont été, en 1884, M. Dybowski pour le Comité de Culture potagère (p. 177), M. Michelin pour le Comité d'Arboriculture (p. 239), M. Delaville (Ch.) pour le Comité de Floriculture (p. 541), M. Chauré (Lucien) pour le Comité des Arts et Industries horticoles (p. 341).

Le *Journal*, qui constitue le résultat le plus durable des travaux de notre association, a continué de suivre, en 1884, la voie qui lui a été tracée et dont une expérience déjà longue a démontré les avantages. La publication par cahiers mensuels en a été rigoureusement régulière; elle a été en outre assez rapide pour qu'il eût été impossible de l'accélérer davantage sans altérer la marche prescrite à notre Société par son règlement, sans renoncer même à l'une des lois fondamentales qui régissent toutes les compagnies analogues. Cette loi est que le procès-verbal d'une séance n'existe réellement et ne peut dès lors être livré à la publicité qu'après avoir été soumis, dans la séance suivante, à l'approbation de la Société. Les deux séances mensuelles de la Société nationale d'Horticulture ayant lieu les deuxième et quatrième jeudis de chaque mois, le procès-verbal de la seconde séance d'un mois quelconque ne peut être lu et

approuvé que dans la première séance du mois suivant, c'est-à-dire le second jeudi de ce mois. Ce second jeudi pouvant n'arriver qu'à la date du 13 ou du 14, comme cela a eu lieu quatre fois sur douze, en 1884, il en résulte que l'impression ne pourrait commencer dans ces cas qu'au milieu du mois, en supposant qu'il n'existât aucune autre cause de retard; or, pour notre *Journal*, il én existe une, qu'il serait à la rigueur possible d'amoindrir dans une certaine limite sans toutefois la faire jamais disparaître entièrement. En effet, tous les documents que doit contenir le *Journal*, après avoir été revus avec le plus grand soin et préparés au point de vue typographique, sont soumis, conformément au Règlement, à une nouvelle révision par la Commission de Rédaction qui seule peut en ordonner soit l'insertion, soit le dépôt aux Archives. De tout temps, les réunions de cette Commission ont eu lieu le mercredi qui suit la première séance du mois, c'est-à-dire six jours après cette séance. Par suite, lorsque celle-ci n'a lieu que le 13 ou le 14, le choix définitif des documents qui doivent former la matière du cahier mensuel n'a lieu que le 19 ou le 20, d'où il résulte que, la distribution de ce cahier devant avoir lieu le dernier jour du même mois, le court espace de dix ou au plus onze jours doit suffire pour la composition, la mise en pages, les corrections successives en placards, en pages, en bon à tirer, le tirage, le glaçage, le brochage, la mise sous bande et l'expédition de plus de 2000 exemplaires d'un cahier qui comprend quatre feuilles ou soixante-quatre pages, quelquefois plus, fort rarement un peu moins. Quiconque est tant soit peu au courant des détails multiples qu'entraîne toute impression et du temps que chacun d'eux exige, reconnaîtra certainement qu'il serait impossible d'obtenir pour une publication régulière une plus grande rapidité d'exécution. Sans doute lorsque la première séance du mois a lieu a une date un peu moins reculée, il serait possible d'avancer de quelques jours la confection et par suite la distribution du cahier mensuel; mais la publication du *Journal* perdrait par cela même toute régularité, et on créerait par-là un inconvénient sérieux que ne compenserait certainement pas la faible avance ainsi obtenue.

Les documents de toute nature que publie notre *Journal* se rattachent à deux divisions fort inégales d'étendue, dont l'une, sous la qualification générale de *Revue bibliographique*, a pour objet de faire connaître les plantes introduites dans les jardins, les faits nouveaux ou intéressants qui ont été signalés dans le domaine de l'horticulture, en dehors de notre Société, tandis que l'autre est exclusivement composée des écrits aussi nombreux que variés dont nous devons la communication à nos collègues. La Revue bibliographique a eu cette année, comme d'habitude, une étendue inverse de celle qu'avaient prise les communications dues à des membres de la Société; aussi les articles en ont-ils été assez nombreux dans les cahiers publiés pendant la belle saison, époque de l'année pendant laquelle la multiplicité des soins qu'exigent les jardins ne laisse guère de temps qui puisse être consacré aux travaux de cabinet; ils ont été au contraire rares ou ont même été parfois forcément supprimés pour le motif contraire dans la partie de notre publication qui correspondait aux mois d'hiver.

La grande division formée d'articles que le *Journal* doit à l'initiative des membres de notre Société et qui en constituent la partie fondamentale offre, dans le volume publié en 1884, un intérêt particulier tant par l'importance que par la diversité des sujets traités. Selon le classement établi de longue date, ces articles se rapportent aux trois catégories des *Notes* ou *Mémoires*, c'est-à-dire des écrits originaux, des *Rapports* et des *Comptes rendus d'Expositions*.

1° *Notes* ou *mémoires*. — Les écrits originaux qui, dans le cours de l'année 1884, ont été admis à l'insertion dans notre *Journal* se rapportent aux diverses branches de l'Horticulture. Deux d'entre eux rentrent dans le champ de la culture potagère et ils sont dus l'un et l'autre à M. Berthault (Vincent), jardinier bourgeois aussi expert dans la pratique qu'ingénieux dans la recherche de nouvelles méthodes culturales. L'un de ces deux articles (p. 37) a pour objet de faire connaître une notable simplification apportée par l'auteur à la culture du Chou marin (*Crambe maritima* L.) et grâce à laquelle les pieds de cette plante potagère, obtenus de racines, sont en état d'être consommés au

bout d'un an; l'autre fait connaître (p. 481) un nouveau mode de culture et de taille de la Tomate qui permet de récolter des fruits mûrs de cette espèce même au cœur de l'hiver, sans qu'il soit nécessaire de faire de grands frais pour cela. Afin de justifier les assertions contenues dans sa note, M. Berthault a déposé sur le bureau de la Société des Tomates mûres, tenant encore à la plante, jusque pendant les mois de décembre et janvièr.

Relativement à la culture fruitière quatre notes ont trouvé place dans le volume publié cette année : dans la première (p. 40), M. Th. Denis, jardinier-chef du Parc de la Tête d'Or, à Lyon, propose un système particulier de culture de la Vigne en buttes-billons, qu'il regarde comme pouvant permettre aux viticulteurs de reconstituer leurs vignobles dévastés par le Pylloxera, comme devant même empêcher ce redoutable insecte d'envahir les vignes ainsi disposées; dans la seconde, M. Maur. de Vilmorin a donné la description (p. 483) d'un espalier de Pêchers qui existe au château de la Mivoie, dans le Loiret, et qui, planté en 1879, devant un mur long d'environ 90 mètres, sous l'habile direction de M. Lepère, a donné, en 1884, une récolte de 2000 Pêches; dans la troisième, M. Ch. Joly a tracé l'histoire (p. 532) de la 19e session de la Société pomologique américaine et, à ce propos, il a décrit et figuré un pied de Vigne colossal ainsi qu'un Poirier plus que séculaire; enfin dans la quatrième (p. 602), qui a pour titre : Visite à Montreuil et Rosny, M. Michelin a donné le tableau des cultures fruitières justement célèbres qui font la fortune de ces localités voisines de Paris.

Les cultures d'agrément ont fourni à quelques-uns de nos collègues la matière d'articles intéressants. MM. Souillard et Brunelet, les dignes successeurs de feu Souchet, ont décrit les nouvelles variétés de Glaïeuls obtenues par eux, qu'ils ont pu mettre au commerce au printemps de 1884 (p. 230); M. Robert Lavallée nous a prouvé qu'il marche sur les traces de son père, en nous communiquant la description (p. 340) faite par lui du *Carpenteria californica*, arbuste à fleurs blanches, de la famille des Saxifragées, dont il paraît n'exister encore en Europe qu'un pied cultivé à Segrez, et qui a eu là, au printemps dernier, sa première floraison ; M. Delabarrière nous a appris (p. 531), en se basant sur

une expérience décisive, que nos Bruyères indigènes viennent très bien et produisent un charmant effet au milieu de massifs de *Rhododendron;* M. P. Duchartre a décrit (p. 658) l'organisation remarquable que présentent les fleurs d'une jolie variété double du *Bouvardia leiantha* que vient d'obtenir M. V[or] Lemoine, de Nancy; enfin notre Secrétaire-général, M. Bleu, a consigné dans une note d'un haut intérêt (p. 725) l'indication de faits curieux et parfois peu faciles à expliquer qu'une longue pratique lui a permis de constater dans la fécondation des Orchidées ou après qu'elle a eu lieu.

Les insectes peuvent être regardés comme des auxiliaires de l'horticulteur, puisque fréquemment ils aident à la fécondation des fleurs; mais leur rôle, sous ce rapport, rentrant dans la marche naturelle des choses, passe le plus souvent inaperçu, tandis que l'attention se porte avec raison sur les graves dégâts que beaucoup d'entre eux causent aux plantes cultivées, soit en en faisant leur nourriture, soit en y creusant leurs demeures. Deux de ces animaux nous ont été signalés, cette année, à cause des ravages qu'ils ont faits sur des Poiriers, dans deux localités différentes. L'un, observé près de Nîmes, où il paraît qu'il creuse des galeries entre le liber et l'aubier des arbres, est regardé par M. Maurice Girard (p. 87), d'après des échantillons malheureusement tout à fait incomplets, comme devant être un Buprestide du genre *Agrilus*; l'autre, qui nous a été signalé dans une lettre (p. 528), comme sévissant sur les feuilles du Poirier, par M. Meuret, propriétaire du château du Clos, près Proisy (Aisne), a été déterminé par M. Cornu (Maxime) (p. 539), comme étant une Chenille mineuse, nommée *Cemiostoma Scitella.* Celui-ci ne cause heureusement que des dégâts peu fâcheux.

Outre ces divers écrits qui se rattachent directement à l'une ou à l'autre branche de l'horticulture, la Société a reçu communication, en 1884, de plusieurs autres dont les auteurs se sont proposé un objet moins spécial. M. Vavin s'est occupé du Citron (p. 95), non sous le rapport de la culture de l'arbre qui le produit, mais quant à l'usage qu'on peut faire de son jus, surtout à bord des navires, pour combattre le scorbut quand il s'est déclaré, et mieux encore pour l'empêcher d'attaquer les équipages.

D'un autre côté, M. Ch. Joly, qui a été, cette année, comme M. Michelin, l'un des principaux collaborateurs de notre publication mensuelle, a traité successivement quatre sujets tous intéressants, mais à des points de vue différents. Ainsi il nous a donné (p. 89) la description du Jardin botanique de Liège (Belgique), particulièrement des serres et laboratoires qui viennent d'y être construits, et il a joint à son texte trois plans soit de ces constructions nouvelles, soit du Jardin tout entier. Comme il l'avait déjà fait pour des années antérieures, il nous a communiqué le relevé détaillé (p. 170) des quantités de produits horticoles comestibles que la France a importés ou exportés pendant les années 1881, 1882 et 1883. Faisant ensuite de Paris l'objet spécial de ses études statistiques, il nous a donné une note sur les Halles centrales de la grande ville (p. 232), pour en dépeindre la physionomie, le mouvement, et pour relever les chiffres des ventes qui s'y font dans l'espace d'une année. Enfin dans un quatrième article (p. 487), il a fait ressortir le parti avantageux que les horticulteurs pourraient tirer aisément, surtout pour la culture des primeurs, de la chaleur qu'emportent, et presque toujours en pure perte, les eaux formées par la condensation de la vapeur qui a mis en jeu des machines, dans des usines de toute sorte.

Dans cette indication sommaire des travaux originaux écrits par des membres de la Société nationale d'Horticulture pendant l'année 1884, je ne dois pas oublier de mentionner, avec les éloges qu'elle mérite, la série continue des observations météorologiques que fait avec autant d'attention que de persévérance M. Jamin (Ferd.), dans son grand établissement horticole de Bourg-la-Reine (Seine). Les résultats en sont régulièrement communiqués par lui et publiés mensuellement avec la même régularité sous la forme de tableaux, la seule qui permette de condenser dans un étroit espace, d'une manière à la fois précise et saisissante, sans lacunes ni superfétations, toutes les données relatives aux minima et maxima de la température, à la hauteur du baromètre observé matin et soir, à la direction des vents dominants et à l'état du ciel pendant la journée. Ces diverses indications ont un intérêt particulier pour tous ceux qui culti-

vent et on ne saurait trop désirer d'en voir la publication continuée longtemps dans notre *Journal*, avec la régularité qu'elle a eue jusqu'ici depuis le mois de janvier 1880.

On voit, en somme, que les sujets traités, cette année, par des membres de notre Société ont été aussi variés qu'intéressants.

Rapports. — La variété et l'intérêt n'ont pas été moindres pour ceux qui, pendant la même période, ont été l'objet de rapports spéciaux imprimés dans notre Journal. Ce sont en effet des livres d'horticulture, des cultures soit multiples, soit spéciales, des instruments ou appareils destinés aux usages horticoles, en un mot, à peu près tout ce qui se rapporte à l'art des jardins.

Les livres dont les auteurs, en en faisant hommage à la Société, avaient demandé qu'un jugement fût rendu à leur égard par des personnes compétentes, désignées à cet effet, ont donné lieu à la présentation de six rapports plus ou moins laudatifs et dont un a même été renvoyé à la Commission des Récompenses. Celui qui a obtenu cette marque de haute approbation est le *Traité de la culture fruitière commerciale et bourgeoise*, par M. Ch. Baltet, pour lequel les Rapporteurs (p. 46) ont été MM. Chatenay (Abel) et Lepère. Pour les autres, MM. les Rapporteurs ont conclu à des felicitations ou à des remerciements adressés aux auteurs, au nom de la Société ; ce sont les suivants : 1° Une petite brochure publiée par M. le vicomte Miles d'Avout sous le titre de *Traité de Viticulture* ou *Nouveau mode de culture de la Vigne*, qui avait été soumise à l'examen de MM. Ch. Chevallier et Charollois (p. 351) ; 2° un petit livre intitulé : *Conseils sur le choix et la forme des arbres avant la plantation* suivis d'un *Traité sur la culture et la restauration des arbres fruitiers*, par M. l'abbé Lefèvre, de Nancy, qui a eu pour Rapporteur M. Ch. Chevallier (p. 608) ; 3° un *Manuel théorique et pratique d'Horticulture* dont l'auteur, qui avait gardé modestement l'anonyme, est le frère Antoine, Directeur des cultures du pensionnat horticole d'Igny, ainsi que nous l'apprend le Rapport de M. Ch. Chevallier (p. 660) ; 4° un ouvrage dû à M. Nanot, professeur à l'Ecole d'Arboriculture de la Ville de Paris, qui a trait à la

culture des Pommiers à cidre et à la fabrication du cidre, sur lequel un rapport très favorable a été fait par MM. Michelin et Jamin (Ferd.) (p. 663); 5° enfin deux petits livres qui ont l'un et l'autre pour auteur M. Quéhen-Mallet et qui ont pour titre, l'un *La Vigne et le Phylloxera vastatrix*, l'autre, *Les Haies*. Le Rapport rédigé par M. Chevallier (p. 730) ne renferme guère que des réserves relativement au premier, tandis qu'il fait l'éloge du dernier.

Les Rapports culturaux diffèrent de ceux dont on vient de voir l'énumération en ce qu'ils émanent de Commissions plus ou moins nombreuses qui ont chargé l'un de leurs membres d'exprimer leur opinion dans le Rapport présenté en leur nom à la Société.

Ils ont eu pour objet cette année des plantes ou des cultures qui se rapportent aux trois branches de l'art horticole, la culture potagère, l'arboriculture et la culture d'agrément désignée plus brièvement d'ordinaire sous le seul nom de floriculture. — Dans le domaine de la culture potagère vous avez entendu, Messieurs, les Rapports de M. Chauré (Lucien) sur la Pomme de terre Joseph Rigault (p. 547), de M. Noblet sur le Céleri blanc doré obtenu par M. Chemin (p. 612), et de M. Birot sur les grandes cultures d'Asperges établies à Montmacq (Oise), par M. Lesluin (p. 616); dans celui de l'arboriculture, les Rapports de M. Chatenay (Abel) sur la grande Ecole de Vignes créée à Argenteuil par M. Lhérault (L.) (p. 46), de M. Carrière sur le Prunier Bonne de Bry (p. 489), de M. Lepère sur les importantes pépinières de M. Ausseur-Sertier, à Lieusaint (p. 550), puis comme se rattachant à l'une et à l'autre branche, les deux Rapports sur les jardins de M. Gallien, à Palaiseau, qui émanent de M. Alexandre Hébrard pour la partie potagère (p. 357), de M. Michelin pour la partie fruitière (p. 359). A l'arboriculture se rapportent encore deux importants documents qui forment de nouveaux chapitres de l'histoire de la culture fruitière en France ; ce sont les Comptes rendus circonstanciés dans lesquels M. Michelin a résumé les travaux de la Société pomologique de France dans sa 25° session tenue, en 1883, à Genève (p. 103, 182), et dans sa 26° session qui a eu lieu à Rouen, en 1884 (p. 681, 734). La flo-

riculture n'a fourni matière qu'à trois Rapports pendant l'année qui vient de finir : dans l'un, M. Duval (Léon) nous a fait apprécier la rare beauté des nouveaux gains en Bégonias tubéreux qu'a obtenus M. A. Malet, l'un de nos plus heureux semeurs de ces belles plantes (p. 554); dans un autre, M. David a décrit comme remarquables à tous égards les cultures d'Azalées de M. Royer, à Versailles (p. 619); enfin dans le troisième, M. A. Foucard a fait un grand éloge de l'établissement que M. Robert a créé récemment au Vésinet et particulièrement des cultures étendues de Bégonias tubéreux qu'on y admire (p. 621). — La série des Rapports qui ont été présentés cette année à notre Société se termine par ceux qui rentrent dans les attributions du Comité des Arts et Industries horticoles. L'un a été consacré par M. Grenthe à la description des serres qui ont été construites dans d'excellentes conditions par M. Hubert, pour le bel établissement de M. Duval (L.), à Versailles (p. 557); un autre, dû à M. Ladois, a fait connaître succinctement un ingénieux appareil inventé par M. Reinié qui le nomme Injecteur-pulvérisateur (p. 623); enfin un troisième, rédigé avec un soin tout particulier par M. Grenthe, peut être regardé comme un document officiel pour notre Société (p. 666); il expose en effet, au nom du Jury d'un concours pour les appareils de chauffage des serres qui avait été ouvert, à la fin du mois de juillet dernier, par notre Société, la marche et les résultats des expériences faites comparativement sur tous ces appareils, expériences qui ont déterminé le nombre et le degré des médailles accordées. De grands tableaux joints au texte du Rapport mettent sous les yeux du lecteur les données numériques qui expriment le fonctionnement de tous ces appareils tel qu'il a été observé par le Jury.

Pour clore cette énumération il ne me reste plus à mentionner qu'un Rapport qui a un caractère presque officiel, et qui ne rentre dans aucune des catégories auxquelles j'ai rapporté tous les autres documents du même ordre; c'est celui dans lequel (p. 346) M. Michelin nous a fait connaître les résultats de l'examen auquel ont été soumis les élèves les plus méritants de l'établissement municipal des Pupilles de la Seine, à Villepreux, par

une Commission de notre Société que le Conseil d'Administration avait chargée de décerner le prix généreusement fondé par notre collègue, M. O. Laisné. Le Rapporteur a profité de l'occasion qui s'offrait à lui pour faire connaître dans toutes ses parties l'enseignement que reçoivent là des jeunes gens dont on se propose de faire des jardiniers possédant les connaissances variées qu'exige l'horticulture moderne et dès lors capables de diriger des cultures importantes.

Comptes rendus d'Expositions. — A mesure que les Sociétés d'Horticulture deviennent plus nombreuses, les Expositions se multiplient dans la même proportion; on ne peut que s'en réjouir en songeant à l'influence avantageuse qu'elles exercent sur l'art horticole. Il y a un grand intérêt à observer le mouvement qui s'opère à cet égard, et c'est ce que permettent de faire les Comptes rendus de ces solennités horticoles. Il est donc tout naturel que ces Comptes rendus occupent une large place dans toutes les publications relatives à l'art des jardins, et, sous ce rapport, notre *Journal* ne fait pas exception. Les documents de cet ordre qui y ont trouvé place, en 1884, ont été un peu moins nombreux que de coutume; mais néanmoins ils nous ont tenus au courant de ce qu'il y a eu de plus marquant à cet égard, soit en France, soit parfois à l'étranger. Ainsi, en fait d'Expositions étrangères, M. Michelin nous a décrit celle de fruits qui a eu lieu à Genève (p. 120), en 1883, en même temps que la 25e session de la Société pomologique, et M. Chantrier nous a donné (p. 498) une idée de celle qui a été tenue, en mai 1884, à Saint-Pétersbourg et qui, étant internationale, réunissait d'immenses richesses horticoles. Pour la France, nous avons eu les Comptes rendus : par M. Michelin, de l'Exposition que la Société d'Horticulture pratique du Rhône a tenue à Lyon, en septembre 1883 (p. 53); par M. Carrière (E.-A.) de celle St-Etienne (p. 188, 249); par M. Hélye de celle de Périgueux (p. 262); par M. Duval (Léon) de celle de St-Germain-en-Laye (p. 257); par M. Joly (Ch.) de celles d'Epernay (p. 362), de Nancy (p. 492) et de Corbeil (p. 694); par M. Bach de celle de Lille (p. 495); par M. Chargueraud de celle du Raincy (p. 625); par M. E. Chantrier de celle de Dammartin (p. 630); par M. Forgeot de celle

d'Elbeuf (p. 748). Tous ces documents ont été déjà insérés dans le volume du *Journal* pour 1884 ; mais deux autres n'ont pu encore y trouver place et attendent leur tour prochain de publication ; ce sont le Compte rendu de l'Exposition de Coulommiers par M. Chatenay (Abel) et celui par M. B. Verlot de l'Exposition qu'a tenue à Lyon l'Association horticole Lyonnaise, au mois de septembre 1884.

Mouvement de la Société. — L'objet essentiel de ce Compte rendu est de montrer quelle a été l'activité de la Société nationale d'Horticulture pendant l'année qui vient de s'écouler ; mais le tableau que je viens d'esquisser me semble appeler un complément ; il semble difficile en effet, après avoir montré ce qu'a fait notre Société, de ne pas indiquer les changements qu'elle a subis pendant le même espace de temps, changements qui ont été les uns favorables, en lui apportant, avec de nombreuses adhésions, de précieuses ressources et par suite de plus puissants moyens d'action, les autres douloureux, causés par des décès toujours nombreux, hélas ! qui nous ont enlevé des collègues dévoués à l'œuvre commune. Les adhésions, dont nous devons nous réjouir, ont été exceptionnellement nombreuses cette année, car elles s'élèvent au chiffre de 176, qui se décompose en 169 membres titulaires et 7 Dames patronnesses. Pour trouver, dans l'histoire de notre Société, un autre exemple d'un pareil accroissement annuel, il faut remonter à l'année 1865 pendant laquelle notre liste sociale s'accrut de 183 nouveaux noms.

Les pertes que la Société a éprouvées, en 1884, sembleraient être moins nombreuses que celles qui l'ont frappée dans chacune des années précédentes, si elles se bornaient à celles dont le secrétariat a reçu avis et qui ont été annoncées aux séances ; malheureusement il n'est pas douteux que le relevé qu'on peut dresser d'après les procès-verbaux imprimés ne soit incomplet, et on est en droit de penser que, dans leur douleur, plusieurs familles ont oublié de signaler à M. le Secrétaire-général le décès de ceux de leurs membres qui étaient aussi nos collègues. Quoi qu'il en soit à cet égard, et dans l'impossibilité d'obtenir des renseignements plus complets, je consignerai ici les

noms des collègues que nous savons nous avoir été enlevés, avec l'expression des profonds regrets que leur mort nous a causés. Ce sont MM. Alexandre (Jules), habile jardinier qui s'était fait connaître avantageusement surtout par ses succès dans la culture et la création de variétés de Bégonias tubéreux; Boulanger (Etienne), jardinier, qui appartenait à la Société depuis assez longtemps pour en être devenu Membre honoraire; Bourdon (Charles-Eugène); Chavagnat, propriétaire, Membre honoraire; Mlle Marie Determes, Dame patronnesse; Gérardot; Goret (Prudent); Hélye, chef de culture au Museum d'Histoire naturelle, qui avait enrichi notre *Journal* de plusieurs Rapports et Comptes rendus d'Expositions; Herrant; Jamain (Hippolyte), horticulteur de mérite, qui avait obtenu de nombreux succès dans les Expositions, surtout comme rosiériste; Lapipe, très habile horticulteur, qui avait souvent fait partie des Jurys de nos grandes Expositions; Lavallée (Alph.), le très regretté Président de notre Société; Leprieur, amateur instruit et zélé, qui connaissait fort bien les Rosiers dont il possédait une riche collection; Loriol de Barny; Luddemann, horticulteur distingué, très connu surtout pour ses succès dans la culture des Orchidées; Millet, ancien inspecteur des forêts, qui, avant de devenir l'un des Membres les plus assidus à nos séances, s'était beaucoup occupé, en dehors de l'art forestier, d'acclimatation et de pisciculture; Morot, amateur éclairé, qui a prouvé son dévouement à l'horticulture en léguant à notre Société une somme destinée à la fondation d'un prix; Nicolas; Paulliau; Thil (L. Ch.); Tricotel, grand industriel qui, entre autres entreprises, avait établi des plantations d'arbres fruitiers le long de certaines lignes de chemins de fer; Vyeaux-Duveaux, horticulteur qui avait obtenu plusieurs médailles à nos Expositions, particulièrement pour des lots de Résédas parfaitement cultivés.

En somme, le Compte rendu qu'on vient de lire prouve, si je ne m'abuse, que l'année qui vient de finir a été bien remplie pour la Société nationale et centrale d'Horticulture de France. L'année qui commence va mettre encore plus vivement en jeu son activité et son dévouement à l'art horticole, car, outre les

travaux qui lui sont habituels, elle aura à réaliser la grande œuvre d'une Exposition internationale dans laquelle tout annonce que les horticultures étrangères seront brillamment représentées. Est-il téméraire d'espérer que notre horticulture nationale soutiendra sans désavantage cette redoutable comparaison et que même, à certains égards, elle saura mettre en pleine lumière la prééminence qui, à nos yeux du moins, lui est aujourd'hui définitivement acquise? Quoi qu'il en soit à cet égard, il est certain que cette grande exhibition permettra d'établir sur place des rapprochements et des comparaisons, de reconnaître les défaillances comme les supériorités, et que, par suite, elle stimulera les uns à mieux faire, les autres à marcher plus résolument encore qu'auparavant dans la voie qui les a déjà conduits au succès.

CONCOURS OUVERTS DEVANT LA SOCIÉTÉ, EN 1885.

Concours permanent.

Prix Laisné. Pour l'élève le plus méritant de l'École d'Horticulture des Pupilles de la Seine. (V. le *Journal*, 3e sér., IV, 1882, p. 631 et 753.)

Concours annuels.

Médaille Moynet. Pour les apports les plus remarquables, faits pendant l'année, au Comité de Culture potagère.

Médaille du Conseil d'Administration. Pour l'introduction ou l'obtention de plantes ornementales méritantes. (V. le *Journal*, 2e série, XI, 1877, p. 145.)

Médaille Pellier. Pour le plus beau lot de *Pentstemon*.

Médaille Godefroy-Lebeuf. Pour le jardinier en maison bourgeoise qui aura, dans l'année, présenté à la Société et à l'Exposition du mois de mai 1885 les Orchidées les plus remarquables.



PROCÈS-VERBAUX

SÉANCE DU 8 JANVIER 1885

PRÉSIDENCE DE **M. Léon Say**, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ.

La séance est ouverte vers deux heures et demie. D'après le registre de présence, le nombre des Membres qui y assistent est de cent quatre-vingt-quatre titulaires et dix-neuf honoraires.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président proclame l'admission de six nouveaux Membres titulaires dont la présentation a été faite dans la dernière séance et n'a rencontré aucune opposition.

Les objets suivants ont été déposés sur le bureau :

1° Par M. Berthault (Vincent), jardinier chez Mme Richard, à Rungis (Seine), un lot composé d'une botte d'*Asperges*, d'une botte de *Pissenlit* à cœur plein et de Chou marin (*Crambe maritima* L.). — M. le Président du Comité de Culture potagère fait remarquer la beauté de ces divers produits potagers, pour la présentation desquels, conformément à l'avis de ce Comité, une prime de 1re classe est accordée à M. Berthault. Il dit que les Asperges ont été reconnues peu colorées; mais la cause de ce défaut de coloration réside dans le peu de lumière qu'elles ont reçue pendant la saison constamment brumeuse que nous traversons.

2° Par M. Chemin, jardinier-maraîcher, à Issy (Seine), une botte d'*Asperges* que le Comité compétent a jugées encore plus belles que celles dont il vient d'être question, et pour la présentation de laquelle il est accordé une prime de 1re classe ; mais M. Chemin renonce à recevoir cette récompense.

3° Par M. Boullant, cultivateur à Villejuif (Seine), des tubercules de *Pommes de terre* appartenant aux quatre variétés :

N. B. La Commission de Rédaction déclare laisser aux auteurs des articles admis par elle à l'insertion dans le *Journal* la responsabilité des opinions qu'ils y expriment.

International Kidney, Pousse-debout, Blanchard et Quimper. Ces tubercules sont reconnus très beaux, aussi la présentation qui en est faite vaut-elle à M. Boullant une prime de 3e classe.

4° Par M. Favret, jardinier-chef chez M. d'Aragon, à Pierry, près Epernay (Marne), un lot composé de *Carottes*, de *Laitues*, de *Romaines*, de *Radis* et de *Céleri* doré. — M. le Président du Comité de Culture potagère dit que ce Comité adresse ses remerciements à M. Favret pour la présentation de ce lot au sujet duquel ce jardinier donne les renseignements suivants, dans une note rédigée par lui qu'il a jointe à son envoi:

Ces légumes ont tous été obtenus par la culture à froid. Les Carottes appartiennent aux deux variétés Courte à châssis et de Guérande. Elles sont venues à froid, sous châssis ou sous cloches. Les Radis sont de deux sortes: le demi-long écarlate, et le rond rose à bout blanc, très hâtif, variété nouvelle. — Quant aux salades, ce sont: la Romaine vendue par la maison Vilmorin-Andrieux, dès 1876, sous le nom de Romaine « Pomme de terre », les Laitues Petite noire et Cordon rouge. La première est une variété de fantaisie que M. Favret dit être haute de vingt centimètres au plus, bien pommée, très serrée, tendre et d'un goût délicieux. Voici la culture à laquelle il la soumet: Le semis est fait dans les premiers jours de la seconde quinzaine du mois d'août. Le plant est repiqué quand il a pris un peu de développement, et il est enfin mis en place sur un ados de terreau. Après la plantation, on couvre les plantes avec des cloches sous chacune desquelles se trouvent une Romaine et quatre Laitues Petite noire. Pendant les froids de l'hiver, ces cloches sont couvertes avec des paillassons, et si les gelées deviennent rigoureuses, on les entoure en outre de matières sèches. Les Romaines et Laitues ainsi cultivées sont bonnes à couper depuis la fin de novembre jusqu'en février. La Société en a sous les yeux des spécimens qui montrent les résultats de cette culture.

5° Par M. Got (Alphonse), jardinier-grainier, à Vimoutiers (Orne), des graines d'un *Salsifis* à fleurs roses qui, écrit-il, est préférable au Salsifis à fleurs bleues parce qu'il donne une racine deux fois plus grosse que celle du Salsifis ordinaire. — Les graines envoyées par M. Got ont été remises à des Membres du

Comité de Culture potagère qui feront connaître les résultats de leurs observations sur les plantes qui en proviendront.

6° Un bocal de ces conserves au vinaigre que les Anglais appellent des *Pickles*. Dans la confection de cette conserve il est entré de l'Angourie ou fruit du *Cucumis Anguria*, de la Capucine tubéreuse, de la Ciboule de Chine, du Mioga et comme condiments des fleurs de Sureau, de l'Estragon et des Piments. Cette présentation est faite hors concours par M. Paillieux. Le Comité de Culture potagère exprimera son opinion sur cette conserve à une prochaine séance.

7° Par M. Hédiard, négociant en comestibles exotiques, rue Notre-Dame de Lorette, des Chayottes ou fruits du *Sechium edule* récoltés en Algérie et du Gingembre frais venu à la Martinique. Ces produits sont présentés hors concours.

M. Hédiard rappelle ce qu'il a déjà eu occasion de dire précédemment à la Société, que la Chayotte est un produit comestible très utile dans les pays chauds et qu'on prépare de manières diverses après l'avoir coupé en tranches et fait blanchir. Au Brésil notamment elle entre comme élément essentiel dans la préparation d'un mets très estimé qu'on appelle Poutchero. La plante qui donne ce fruit est désignée, dans nos colonies, sous les noms vulgaires de Chouchou, de Cristofine, etc. Elle est très productive, à ce point qu'un seul pied donne assez souvent jusqu'à 200 fruits. Même un propriétaire de Cannes (Alpes-Maritimes) a dit à M. Hédiard avoir récolté 250 fruits sur un seul pied. C'est une Cucurbitacée grimpante, qui prend un développement considérable. Elle réussit fort bien en Algérie. Quant au Gingembre, son rhizome frais est alimentaire. La plante se prête bien à la culture en Algérie.

8° Par M. Rabier (Emile), jardinier à L'Hay, près Bourg-la-Reine (Seine), dix *Poires* de Doyenné d'hiver et tout autant de Doyenné d'Alençon, pour la présentation desquelles il lui est accordé une prime de 1re classe qui s'applique particulièrement à ces dernières. En effet, dit M. le Secrétaire du Comité d'Arboriculture, les spécimens de Doyenné d'hiver, quoique beaux, ne présentent rien d'extraordinaire, tandis que ceux de Doyenné d'Alençon sont fort remarquables pour leur volume, leur

finesse et, en somme, pour leur beauté vraiment exceptionnelle.

9° Par M. Fauvel, jardinier chez M. Picot, à Taverny, plusieurs Orchidées représentées les unes par des pieds fleuris, les autres par des inflorescences; ce sont les suivantes : un pied de *Cattleya bogotensis* fleuri, plante que M. Picot a reçue du Brésil en 1881, et pour la présentation de laquelle il est accordé une prime de 2e classe. Au nom du Comité de Floriculture, M. Jolibois fait observer que ce n'est qu'une variété à fleurs blanches du *Cattleya Trianæi* Lind. et Reichb. f., c'est-à-dire le *C. Trianæi nivea*. C'est une très belle variété qui fleurit en hiver. Un pied bien fleuri du *Cypripedium insigne* Wall., espèce bien connue, originaire du Népaul, qui a l'avantage de pouvoir être cultivée et fleurir en simple orangerie. Un *Zygopetalum* présenté sous le nom de *Z. Picoti*, plante introduite par M. Jules Picot, qui a été déjà mise sous les yeux de la Société, à la séance du 11 décembre dernier et dans laquelle le Comité de Floriculture ne voit pas de différences caractéristiques qui la distinguent du *Zygopetalum Mackayi* Hook. Une inflorescence d'un *Phajus* présenté comme étant le *Phajus Blumei* Lindl., espèce de Java, et que le Comité de Floriculture regarde comme étant en réalité le *Ph. grandifolius* Lour., plante de Hong-Kong; enfin une hampe portant une belle inflorescence du *Crinum amabile* pour laquelle il est donné à M. Fauvel une prime de 3e classe. M. Jolibois fait observer qu'il est regrettable que cette magnifique Amaryllidée soit délaissée par les amateurs autant qu'elle l'est depuis quelques années.

10° Par M. Dybowski, chargé des conférences d'Horticulture à l'Ecole de Grignon, un pied de *Bletia hyacinthina* R. Br. (*Bletilla hyacinthina* Reichb. f.), gracieuse Orchidée originaire du Japon, espèce qui vient bien dans de la terre de bruyère mélangée d'un peu de sphagnum.

11° Par M. R. Jolibois, jardinier-chef au Luxembourg, un pied fleuri du *Billbergia Bakeri*, jolie Broméliacée qui parait être abondamment florifère.

M. le Président remet les primes aux personnes qui les ont obtenues.

Il avertit ensuite la Compagnie que le Comité de Culture potagère a décerné à M. Chemin, jardinier-maraîcher à Issy, pour l'année 1883, la médaille que donne annuellement M. Moynet à la personne qui, dans l'année, a fait les apports les plus nombreux et les plus remarquables au Comité de Culture potagère. Appelé par M. le Président M. Chemin vient recevoir de ses mains la médaille Moynet dont il a été reconnu digne.

En l'absence de M. le Secrétaire-général qui ne peut assister à la séance pour cause de maladie, M. le Secrétaire-général-adjoint procède au dépouillement de la correspondance qui comprend seulement les lettres par lesquelles M. Hardy, premier Vice-Président, et M. Bleu, Secrétaire-général, s'excusent de ne point assister à la séance de ce jour, retenus qu'ils sont l'un et l'autre par une indisposition. Il avertit ensuite qu'il dépose sur le bureau les programmes des Expositions horticoles qui auront lieu: à Gand (Belgique), les 12 et 13 avril 1885; à Moulins (Allier), du 20 au 25 mai 1885, à l'occasion du concours régional; à Valognes (Manche), du 11 au 15 juillet 1885.

M. Gaillardon, membre de la Société, a la parole et donne lecture d'une note sur l'état de la viticulture en Algérie et sur les progrès considérables qu'elle a réalisés dans ces dernières années. Cet écrit intéressant se termine par des vœux dont l'auteur demande que la Société nationale et centrale d'Horticulture adopte l'expression pour en solliciter ensuite la réalisation par le Gouvernement; mais M. le Président lui fait observer que le règlement prescrit en pareil cas une marche de laquelle il n'est pas permis de s'écarter et que toute proposition doit être soumise au Conseil d'Administration avant d'être discutée par la Société dans l'une de ses séances. Il renvoie dès lors au Conseil d'Administration la proposition de M. Gaillardon.

L'un de MM. les Secrétaires fait connaître les résultats des élections qui, en exécution du règlement, ont été faites aujourd'hui dans le sein des Comités et des Commissions permanentes.

Le Comité de Culture potagère a élu Président M. Laizier, Vice-Président M. Hébrard (Alexandre), Secrétaire M. Dybowski, Vice-Secrétaire M. Hébrard (Laurent), Délégué au Conseil d'Ad-

ministration M. Millet, Délégué à la Commission de Rédaction M. Hébrard (Laurent), Conservateur des collections M. Beurdeley.

Le Comité d'Arboriculture a nommé Président M. Templier, Vice-Président M. Bonnel, Secrétaire M. Michelin, Vice-Président M. Vitry, Délégué au Conseil d'Administration M. Valois, Délégué à la Commission de Rédaction M. Preschez, Conservateur des collections M. Michelin, Conservateur-Adjoint M. Charollois.

Le Comité de Floriculture a choisi comme Président M. Savoye, comme Vice-Président M. R. Jolibois, comme Secrétaire M. Delaville (Ch.), comme Vice-Secrétaire M. Landry, comme Délégué au Conseil d'Administration M. Michel, comme Délégué à la Commission de Rédaction M. Verdier (Ch.).

Dans le Comité des Arts et Industries horticoles, M. Glatigny ayant été élu Président n'a pas accepté ces fonctions. Dans un second tour de scrutin M. Chauré (Lucien) a été nommé Président. Ont été nommés ensuite Vice-Président M. Quénat, Secrétaire M. Lebœuf, Vice-Secrétaire M. Ozanne, Délégué au Conseil d'Administration M. Dormois, Délégué à la Commission de Rédaction M. Chauré (Lucien).

Dans la Commission de Rédaction ont été nommés M. Arnould-Baltard Président, M. Burelle Vice-Président, M. Chauré (Lucien) Secrétaire, M. Hébrard (Alexandre) Vice-Secrétaire.

Dans la Commission de comptabilité, M. Truffaut, père, a été nommé Président, M. Joly (Ch.) Secrétaire.

Dans la Commission du contentieux le Président élu est M. Meignen, le Secrétaire M. Oudinet.

Pour la Commission du Logement le Président est M. Hardy, le Secrétaire M. Bleu.

Enfin dans la Commission des Récompenses, le Président est M. Jamin (Ferd.), tandis que le Secrétaire désigné réglementairement est le Secrétaire-Rédacteur de la Société.

Il est fait dépôt sur le bureau des documents suivants :

1° Instruction sur la culture des Artichauts; par M. BOULLANT.

2° Appareil pour la conservation des Raisins; par M. HUET.

3° Note sur la viticulture en Californie; par M. JOLY (Ch.).

4° Compte rendu de l'Exposition de Meaux; par M. LAPIERRE.

5° Compte rendu de l'Exposition de Rouen; par MM. LAPIERRE et JAMIN (Ferd.).

L'un de MM. les Secrétaires annonce de nouvelles présentations;

Et la séance est levée à quatre heures et un quart.

SÉANCE DU 22 JANVIER 1885.

PRÉSIDENCE DE M. **Léon Say**, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ

La séance est ouverte à deux heures trois quarts. D'après les signatures qu'a reçues le registre de présence le nombre des Membres qui y assistent est de cent quarante-neuf titulaires et quatorze honoraires.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président proclame, après un vote de la Compagnie, l'admission de dix-neuf nouveaux Membres titulaires dont la présentation a été faite dans la dernière séance et n'a rencontré aucune opposition. — Il annonce ensuite que le Conseil d'Administration, dans sa séance de ce jour, a prononcé l'admission d'une Dame patronnesse et a accordé l'honorariat à MM. Binder, Boyer (F.), Chevalier, Deligne, Fouillot, Glady (Eugène), Lerasle (C.), Lohse, Pétot et Thirion, qui, conformément au Règlement, en ont fait la demande par écrit, se basant sur ce motif parfaitement légitime qu'ils appartiennent à la Société depuis vingt-cinq années révolues.

M. le Président informe enfin la Compagnie de plusieurs pertes éminemment regrettables que la Société vient d'éprouver par le décès de MM. Chiffard, Gérard (Virgile), Raimbaud, jardinier-chef à l'École d'Agriculture de Grignon, et Pissot (Claude-Auguste), conservateur honoraire du Bois de Boulogne, inspecteur des forêts en retraite. M. Pissot était l'un des Membres les plus anciens de la Société, puisqu'il lui appartenait dès l'époque de la fusion, et il lui a donné à différentes époques des preuves non équivoques d'un entier dévouement. On lui a dû

de nombreuses communications, principalement verbales, d'un intérêt réel, parmi lesquelles l'une des plus remarquables était basée sur des observations faites par lui avec soin, au Bois de Boulogne, relativement aux effets nuisibles ou même destructeurs que le rigoureux hiver de 1879-1880 avait produits sur plusieurs espèces de végétaux ligneux. Ces observations ont fourni des données précieuses pour la rédaction du Rapport général qui a été présenté à la Société, au sujet de cette saison tristement mémorable. Malheureusement, dans ces derniers temps, l'altération de sa santé l'avait tenu éloigné de nous.

Les objets suivants ont été déposés sur le bureau :

1° Par M. Berthault (Vincent), jardinier chez Mme Richard, à Rungis (Seine), un pied de *Tomate* naine cultivé en pot et portant des fruits mûrs, ainsi qu'une corbeille de fruits de la même espèce cueillis et parfaitement mûrs. — M. Berthault (Vincent) fait cette présentation afin de prouver que la culture qu'il applique à la Tomate lui permet d'en obtenir le produit même au cœur de l'hiver. — Le Comité de Culture potagère adresse ses félicitations à cet habile jardinier, qui a l'honneur d'un rappel de la prime de 1re classe dont il a été reconnu digne, à la dernière séance, pour une présentation semblable.

2° Par M. Berthault (Jean), jardinier à Wissous (Seine-et-Oise), des *Fraisiers* Vicomtesse Héricart de Thury portant des fruits mûrs ainsi que des Fraises cueillies, de la même variété. — En raison de la beauté de ces fruits, il lui est accordé une prime de 1re classe, sur la proposition du Comité de Culture potagère.

3° Par M. Fichot (Charles), jardinier chez M. le comte de Breteuil, au château de Breteuil (Seine-et-Oise), une caisse de *Raisins* blancs, pafaitement conservés au moyen de bouteilles. — Les Raisins sont jugés tellement beaux qu'il est accordé à M. Fichot une prime de 1re classe.

4° Par M. Fauvel, jardinier chez M. Picot, à Taverny, quatre pieds d'Orchidées fleuris, savoir : un *Zygopetalum crinitum* Lodd., un *Saccolabium giganteum*, un *Cattleya Trianæi* var. et une petite plante reçue du Brésil, en 1881, qui est présentée sans nom, mais dans laquelle ses petites fleurs en grappe et de couleur orangée portent plusieurs membres du Comité de

Floriculture à voir le *Bifrenaria aurantiaca* Lindl. (in *Botan. Regis.*, tab. 1875), espèce qui croît naturellement au Brésil et dans la Guyane anglaise. — Une prime de 2e classe est accordée à M. Fauvel pour cette intéressante présentation.

5° Par M. Loison, horticulteur, rue du Midi, à Vincennes (Seine), une Orchidée fleurie qu'il nomme *Calanthe bicolor* et pour la présentation de laquelle il obtient une prime de 3e classe. La feuille du Comité de Floriculture porte écrit, à côté du nom donné par M. Loison à sa plante, le synonyme *Calanthe Regnieri* var. *bicolor* (1).

M. le Président remet les primes aux personnes qui les ont obtenues.

L'un de MM. les Secrétaires annonce deux Expositions horticoles dont le secrétariat a reçu les programmes ; ce sont : à l'étranger, l'Exposition de Darmstadt qui sera tenue du 18 au 23 juin prochain, par la Société d'Horticulture de cette ville, à l'occasion du cinquantième anniversaire de sa fondation ; en France, l'exposition de Coutances (Manche) qui aura lieu dans la seconde quinzaine du mois de juillet 1885, à l'occasion de la réunion du Congrès de l'Association normande.

Il informe la Compagnie des élections qui ont été faites aujourd'hui par la Commission des Cultures expérimentales pour la formation de son bureau. Ont été nommés par elle M. Jolibois Président, M. Verdier (Eug.) Secrétaire, M. Lesueur (Vor) Délégué au Conseil d'Administration.

M. le Trésorier donne lecture du Rapport de la Commission de Comptabilité sur les comptes de l'année 1884. — Après cette lecture, il fait remarquer que les finances de la Société nationale d'Horticulture sont dans un état satisfaisant, mais qui néan-

---

(1) Il n'est pas hors de propos de rappeler que Lindley avait donné le nom *Calanthe bicolor* à une Orchidée japonaise à laquelle M. Reichenbach, fils, assigne comme synonyme adopté par lui le nom de *C. striata* Rob. Br., et que, d'un autre côté, Lindley avait nommé *Calanthe discolor* une autre Orchidée japonaise à laquelle M. Reichenbach, fils, conserve cette dénomination.

Note du Secrétaire-Rédacteur.

moins exige de la prudence, soit en raison de dettes qui ne sont pas encore toutes acquittées et qui ont été la conséquence de la construction de l'hôtel où réside la Société, soit à cause des dépenses certainement considérables qu'exigera la tenue de l'Exposition internationale que la Société va tenir du 20 au 31 mai prochain.

Il est fait dépôt sur le bureau d'un Rapport sur un livre de M. Renard (Paul) qui a pour titre : *L'Agriculture dans les écoles*; Rapporteurs MM. VITRY (D.) et JAMIN (Ferd.).

L'un de MM. les Secrétaires annonce de nouvelles présentations ;

Et la séance est levée à trois heures et demie.



NOMINATIONS

SÉANCE DU 8 JANVIER 1885.

MM.

1. BARBET (Ferdinand), entrepreneur de menuiserie, rue du Chemin-de-Fer, 2, à Bourg-la-Reine (Seine), présenté par MM. Thibaut et Jamin.
2. BARROIS (Félix), membre directeur de la Ligue des Patriotes, rue de Reuilly, 12, et rue Neuve-Saint-Augustin, 22, siège de la Ligue (Paris), présenté par MM. Bleu et Verlot.
3. GANET, rue du Cherche-Midi, 98 (Paris), présenté par MM. Hédiard et Bergman fils.
4. MONTAGNAC, propriétaire, faubourg Villeneuve-Saint-Georges, 41, à Montpellier (Hérault), présenté par MM. Francin et Rothberg.
5. MAURÉ (Louis), fleurs naturelles, rue Lafayette, 85, à Paris, présenté par MM. Lange et Savoye.
6. RUÉ (Apollinaire-Séraphin), agent des contributions indirectes, passage Olivier-de-Serres, 3, à Paris, présenté par MM. Bleu et Verlot.

SÉANCE DU 22 JANVIER 1885.

MM.

1. BERTHAUD, spécialité de photographies de plantes, etc., rue

Cadet, 9, à Paris, présenté par MM. Bergman, père, Bergmann, fils et Chouveroux.

2. Creiche (Marie-Louis), jardinier-entrepreneur, boulevard Montparnasse, 126, à Paris, présenté par MM. Jamin et Verlot.

3. Daniel (Albert), jardinier-chef, villa Rodocanachi, à Andilly par Montmorency (Seine-et-Oise), présenté par MM. Bergman, père, Bergman, fils et Chouveroux.

4. Dubusc (Charles), propriétaire à Valenton (Seine-et-Oise), rue Saint-Martin, 227, à Paris, présenté par MM. Bergman, père, Bergman, fils et Chouveroux.

5. Duthiaux (Nicolas), horticulteur, rue de Paris, à Saint-Leu (Seine-et-Oise), présenté par MM. Fauvel et Carrière.

6. Emonin (H.), pompes et tuyaux d'arrosage, rue de Bondy, 72, à Paris, présenté par MM. Bergman, père, Bergman, fils et Chouveroux.

7. Mme Ephrussi (Maurice), née de Rothschild, rue de Berry, 15, à Paris, présentée par MM. Bergman, père, Bergman, fils et Chouveroux.

8. Germain (Arsène), jardinier au château du Grand-Puy, par Pauillac (Gironde), présenté par MM. Lesouds et Serond.

9. Houlet (Emile), jardinier à Rentilly par Lagny (Seine-et-Marne), présenté par MM. Bergman, père, Bergman, fils et Chouveroux.

10. Jaucourt (le marquis de), au château de Presles par Tournon (Seine-et-Marne), et rue de Varenne, 62, à Paris, présenté par MM. Bergman, père, Bergman, fils et Chouveroux.

11. Lemière (Madame veuve), fabricant de fleurs artificielles, passage Choiseul, 89, à Paris, présentée par MM. Bergman, père, Bergman, fils et Chouveroux.

12. Massicard (Jean-Baptiste-Pascal), secrétaire particulier de M. Lockroy, rue Buffault, 23, à Paris, présenté par MM. Lockroy, Jamin (Ferd.) et Chatenay.

13. Millot (E.), rochers et travaux divers en ciment, rue Pierre-Charron, 45, à Paris, présenté par MM. Bergman, père, Bergman, fils et Chouveroux.

14. Mun (le marquis de), au château de Lumigny par Rozoy-en-Brie, (Seine-et-Marne), et avenue de l'Alma, 53, à Paris, présenté par MM. Bergman, père, Bergman, fils et Chouveroux.

15. Panas (le docteur), au château de Boissy par Ozouer-la-Ferrière (Seine-et-Marne), et rue du Général-Foy, 17, à Paris, présenté par MM. Bergman, père, Bergman, fils et Chouveroux.

16. PETIT BERGONZ, ancien avoué, à Paris, rue Saint-Honoré, 346, à Paris, présenté par MM. Chouveroux et Oudiné.
17. PLANT (Paul), jardinier chez M. de Saint-Senoch, rue de Nemours, 19, à Paris, présenté par MM. Jolibois et Saison-Lierval.
18. SICRE, propriétaire à Gretz par Tournon (Seine-et-Marne), et rue Bertin-Poirée, 13, à Paris, présenté par MM. Bergman, père, Bergman, fils et Chouveroux.
19. WALTER (Henri), Secrétaire du Conseil d'Administration de la Société anonyme du *Petit Journal*, rue du Marché-Saint-Honoré, 29, à Paris, présenté par MM. Chouveroux et Oudiné.

DAME PATRONNESSE.

Mlle BAZIN, à la Flourie par Saint-Servan (Ille-et-Vilaine), présentée par MM. Delahaye, Delaville (Léon), et Verdier (Eugène).



NOTES ET MÉMOIRES

INSTRUCTIONS SUR LA CULTURE DES ARTICHAUTS (1).

Par M. BOULLANT, cultivateur à Villejuif (Seine).

Les Artichauts se plantent à la fin de mars, de préférence dans un sol frais, bien préparé et bien fumé.

Ils se plantent en rangs espacés d'un mètre et les pieds sont espacés également d'un mètre dans le rang.

Pour augmenter sensiblement le rendement, il faut planter un second rang à quinze centimètres et en biais du premier, pour que, dans le cas où ils prendraient tous les deux, les pieds ne se gênent pas.

Pour planter un hectare de terrain en Artichauts, il faut donc *dix mille pieds* pour rangs simples et *vingt mille* environ pour doubles rangs.

(1) Note déposée le 8 janvier 1885.

En général les plants ne produisent pas la première année de leur plantation.

Pour couvrir les frais de première année, il faut planter, entre deux rangs d'Artichauts, un rang de Pommes de terre hâtives (soit la Pomme de terre à feuilles d'Ortie, soit la Pomme de terre Quarantaine) qui, tout en permettant au jeune plant de s'élever, lui donnera un abri contre la sécheresse et les grandes chaleurs. Cette production sera d'un grand rapport (600 à 700 francs l'hectare), en raison de la préparation du sol qui déterminera la beauté des tubercules et leur primeur.

La deuxième année, les Artichauts seront en plein rapport ; chaque pied peut rapporter, en moyenne, de soixante à soixante-quinze centimes, ce qui fait un produit de *six mille* à *sept mille cinq cents francs* à l'hectare pour les plantations à rangs simples presque double pour celles à deux rangs.

La cueillette terminée, c'est-à-dire en août, il faut casser la tige entre deux terres, enlever les feuilles sèches et tenir propre le terrain par des binages.

Vers la fin d'octobre, il faut butter les plantes avec soin et, dès qu'il gèle, les bien couvrir avec de grand fumier ou mieux avec des feuilles sèches.

Dès qu'il ne gèle plus, on doit les découvrir un peu, afin de leur donner un peu d'air.

A la fin de mars de l'année suivante, il faut les déchausser et, au commencement d'avril, bien œilletonner et remplacer les pieds qui auraient eu à souffrir de l'hiver ou qui auraient été rongés ou attaqués par les mulots ou les insectes.

Cette culture est d'un très grand rapport, simple et peu coûteuse.

NOTE SUR LA VITICULTURE EN CALIFORNIE (1);

Par CH. JOLY.

Bien que l'Horticulture proprement dite ne s'occupe de la culture de la Vigne qu'au point de vue de la production du Raisin de table, il n'en est pas moins intéressant pour elle de suivre les progrès que fait actuellement la Viticulture dans les pays où elle est appelée au plus grand avenir, c'est-à-dire l'Australie, l'Algérie et la Californie. Depuis quelques années, les Etats-Unis surtout ont fait des progrès considérables dans la production et la fabrication du vin. La Commission de Viticulture de Californie vient de publier, par les soins de son Vice-Président, M. Ch. A. Wetmore, un deuxième Rapport annuel (2). J'ai cru qu'il ne serait pas hors de propos d'en donner une rapide analyse, maintenant que l'on comprend enfin l'importance des Vignes américaines résistantes pour reconstituer nos vignobles.

Dès le 15 avril 1880, l'État de Californie passait une loi ayant pour objet « le progrès des industries viticoles » et désignait, dans chaque district, des Commissaires spéciaux chargés de faire des conférences sur les méthodes de culture, la taille, les engrais et les maladies de la Vigne, sur les meilleurs modes de fabrication du vin, sur l'étude des terrains propres aux plantations nouvelles, etc., etc.

Un premier Rapport annuel de la Commission, publié en 1881, à San Francisco, contenait les travaux des Commissaires, et, à la suite, les conférences faites sur le Phylloxera, sur le mode de dessiccation des Raisins en Espagne, sur l'usage du sulfure de carbone, etc. Le tout était accompagné d'une excellente carte de l'État (du 22° au 42° de latitude) montrant la situation des vignobles et les lieux attaqués alors par le Phylloxera. Déjà, à cette époque, le coût du sol pour un vignoble était d'environ 50 à 100 francs par acre (0h,404), suivant qu'on pouvait ou non

(1) Déposée le 8 janvier 1885.

(2) Second annual Report of the chief executive viticultural Officer for the years 1882, 1883 and 1884. — Sacramento, State Office. 1 vol. in-8°, 1884.

faire des irrigations; les frais de culture et de plantation jusqu'à la première année de production étaient de 375 francs, et le produit annuel variait de 250 à 500 francs.

La récolte de 1880 était estimée environ comme suit : 9,500,000 gallons de vin ordinaire.

(1 gallon = 4 lit. 54) à 25 cents.	$ 2,375,000
700,000 gallons de vins de liqueurs à 60 cents. =	420,000
450,000 gallons d'eau de vie à $1.15 —	517,500
Soit, francs 16,562,000 ou	$ 3,312,500

Dans ce premier Rapport de la Commission se trouve la curieuse liste des différents moyens proposés à la Commission du Phylloxera nommée par l'Académie des Sciences de Paris, depuis ceux qui avaient été indiqués en 1872, jusqu'aux travaux de M. Millardet, en 1879.

J'arrive au second Rapport publié en septembre 1884, par M. Ch. A. Wetmore.

Dans la première partie, M. Wetmore rend compte des recherches faites pour constater les ravages du Phylloxera et il arrive aux conclusions suivantes : le Phylloxera n'a, en Californie, qu'une action très limitée : lorsqu'on en découvre les traces, il ne faut pas hésiter à planter dans les vignobles infestés des variétés de Vignes résistantes, puis à greffer des variétés nouvelles : le coût de l opération est bientôt compensé par la régénération et la fertilité du vignoble.

Il est difficile de se procurer des chiffres exacts pour évaluer la surface plantée en Vignes; M. Wetmore l'évalue à 50,000 acres en 1880. Si les plantations continuent avec la même activité, dans deux ans la production du vin sera doublée. Dès aujourd'hui, une assez forte proportion de la récolte est séchée, dans les districts du Sud, pour en faire des raisins secs, comme en Grèce et en Espagne : une faible portion est vendue comme raisins de table ; le reste est converti en vin et en eau-de-vie.

Parmi les savants qui ont cherché le plus utilement à répandre la lumière sur la question viticole, il faut placer en première ligne le professeur E. W. Hilgard, de l'Université de Berkeley.

Le vin n'étant qu'un produit secondaire, obtenu par la fer-

mentation et la combinaison de divers éléments contenus dans le raisin, si ces éléments sont en quantité suffisante, si leur transformation est complète, le vin sera de bonne qualité; sinon la dégustation et l'analyse indiqueront les principes qui leur font défaut. Se basant sur ces faits, M. Hilgard continue à publier les recherches intéressantes qu'il a entreprises pour analyser les sols propres à la culture de la Vigne, puis les produits de ces sols, pour guider les planteurs dans le choix des cépages et dans la fabrication de leurs vins.

M. Wetmore, après une étude sérieuse, compare les pays producteurs de vins avec ceux qui consomment le plus de boissons alcooliques, gin, whiskey, etc., et les documents que lui a fournis le Dr Lunier, de Paris, lui montrent jusqu'à l'évidence que les mauvaises passions, l'ivrognerie, la folie, les suicides, sont plus nombreux dans les pays privés de vin : aussi en tire-t-il les plus heureux présages pour l'avenir de la Californie qu'il voit appelée à égaler la France sous le rapport de la production viticole. Jamais il n'y aura trop de bon vin et de bon cidre, et c'est là que pendant longtemps on trouvera la richesse, la moralité et la santé.

Le Comité de Californie est en relation avec tous les centres viticoles de l'Europe; il a eu soin de se procurer tout ce qui a été publié sur les Vignes dans l'ancien monde ; il sait que toutes les nations civilisées ont encouragé la culture de la Vigne partout où elle est praticable et il ne veut pas, dit-il, emprunter à l'Europe sans lui rendre bientôt service pour service. De plus, il trouve que l'esprit des femmes serait bien adapté aux études viticoles et qu'elles feraient mieux de se mettre à la tête d'exploitations de Vignes que de chercher leur avenir dans le piano, ou les études politiques. Il cite à l'appui de son opinion l'exemple de la duchesse de Fitz-James qui, chez nous, dirige de très importants vignobles.

Ce sont les pères Franciscains qui, les premiers, introduisirent la civilisation sur la côte du Pacifique. Leur premier établissement de missionnaires fut fondé à San Diégo, en 1769 : ils plantèrent alors la Vigne, l'Olivier, le Palmier et les Orangers. La variété de Vigne qu'ils propagèrent, probablement par semis

venus du Mexique, fut une variété du *Vitis vinifera* connue aujourd'hui sous le nom de Vigne de la mission. Dans le numéro de septembre dernier de ce *Journal*, j'ai donné une vue du fameux pied existant à Montecito près de Santa Barbara et montrant la vigoureuse végétation du Raisin de la Mission.

Après la cession de la Californie aux Etats-Unis, beaucoup de chercheurs d'or, voyant la fertilité de la Vigne, eurent l'idée de quitter le travail des mines pour la viticulture. Parmi eux se trouvaient M. Ch. Kohler, qui devint l'un des plus grands propriétaires de vignobles, et le colonel hongrois Haraszthy, qui, très habile viticulteur dans son pays, fonda plusieurs établissements à San Diégo et à San Mateo, puis répandit partout le « Zinfaudel » qu'il avait cultivé en Hongrie. En 1859, il parcourut l'Europe et s'y procura des collections complètes de toutes les variétés de Vignes qu'il essaya de reproduire dans ses pépinières de Californie. De leur côté, les émigrants allemands, français et espagnols importèrent les variétés préférées dans leur pays et en essayèrent la culture telle qu'on la pratiquait en Europe. Est-il nécessaire de dire qu'il y eut là de nombreuses déceptions? La Vigne, comme le Tabac, comme le Pommier, donne des produits qui varient à l'infini, suivant le sol, l'exposition, le mode de taille, etc. De là, une confusion que nous retrouvons chez nous quand nous voulons y planter des variétés américaines : celles qui réussissent à Montpellier ne réussissent pas dans le Bordelais et réciproquement. Il y a là, comme en Algérie, comme partout, une longue et sérieuse étude à faire, non seulement dans le choix des cépages, mais encore dans la fabrication du vin lui-même.

Nos habiles viticulteurs savent que le vin, bien qu'un produit naturel, n'est aussi, en somme, que le produit d'une habile industrie connaissant à fond les cépages qu'il faut choisir, les effets de la fermentation, du soutirage et de plusieurs opérations délicates qui sont le résultat d'une longue expérience et qui ont donné à nos vins français leur réputation universelle.

Dans la troisième et quatrième partie de son Rapport, M. Wetmore examine d'abord les conditions physiques où sont placés nos vignobles et les sols des principaux crus de la France qu'il

propose comme types à imiter : il étudie à fond nos modes de culture et il donne de très précieuses indications pour les appliquer ou les modifier suivant les cépages et suivant les sols.

Quant aux maladies de la Vigne, les mêmes causes produisent en Californie les effets que nous observons chez nous, et ce sont nos moyens d'action, c'est-à-dire les inondations, le sulfure de carbone et le sulfo-carbonate de potassium qu'on y emploie pour lutter contre l'ennemi commun.

Au Rapport de M. Wetmore se trouvent jointes trois importantes traductions d'ouvrages publiés en France : 1° le Traité de la culture de la Vigne en chaintres, par M. A. Vias de Chissay ; 2° le Manuel pratique de culture de la Vigne dans la Gironde, par M. A Cazenave; 3° enfin le Traité de la greffe de la Vigne, par M. A. Champin. Ces trois traductions sont accompagnées de plusieurs centaines de figures sur bois parfaitement exécutées et copiées sur les nôtres.

On voit que l'État de Californie est appelé par son climat, par son sol, par l'esprit d'entreprise de ses habitants, dont la plupart sont habitués à nos vins d'Europe, à développer rapidement sa richesse par la Viticulture.

Nous n'avons pas à redouter sa concurrence, car les débouchés que lui offrent les états de l'Ouest et les pays riverains du Pacifique sont immenses.

En outre de la Californie, le Texas, le Nouveau-Mexique et l'Arizona au sud, puis le Missouri et l'Ohio, à l'ouest, étendent tous les jours leurs plantations de Vignes. Je le répète, pendant longtemps encore les vins fins de l'Europe n'auront pas là de concurrence à craindre ; mais il est intéressant pour nos horticulteurs, comme pour tout le monde, d'étudier les progrès merveilleux de deux races, l'une en Californie, l'autre en Australie, libres de toute entrave, marchant à la conquête du sol, rivalisant d'activité et développant leurs richesses par le travail, tandis que les vieilles nations de l'Europe, armées jusqu'aux dents, dépensent le plus pur de leur sang et le plus clair de leurs revenus pour la guerre, sans finalement résoudre aucun des grands problèmes sociaux.

RAPPORTS

Rapport sur un Livre d'Agriculture de M. Renard (1);

MM. D. Vitry et Jamin (Ferd.)

Rapporteurs.

Messieurs,

M. Paul Renard est l'auteur d'un ouvrage in-12, intitulé « *L'Agriculture dans les Écoles* ». Sur les 180 pages que renferme ce livre, 143 sont consacrées à la Vigne et, notamment, aux Raisins de cuve dont l'auteur indique les divers modes de culture, les divers cépages appropriés à telle ou telle région. Il traite aussi de la fabrication du vin, et il consacre également un long chapitre aux maladies et aux insectes qui attaquent nos treilles et nos vignobles.

Dans une seconde partie de l'ouvrage, M. Renard s'étend assez longuement sur la culture de l'Asperge, culture que l'auteur considère, non sans raison, comme avantageuse dans les sols naturellement favorables à cette plante. Enfin, le livre se termine par un exposé de ce qu'on doit savoir sur la culture du Figuier dans la région parisienne et les autres s'en rapprochant, où cet arbre utile réclame des soins particuliers.

En résumé, Messieurs, nous estimons que M. P. Renard a droit à nos remerciements pour l'hommage qu'il a bien voulu faire à notre Société de l'ouvrage ci-dessus mentionné et nous vous demandons d'autoriser l'impression de ce Rapport dans notre *Journal*.

---

(1) Déposé le 22 janvier 1885.

COMPTE RENDU DE LA DEUXIÈME SESSION TENUE PAR L'ASSOCIATION POMOLOGIQUE DE L'OUEST, A ROUEN, LE 5 OCTOBRE 1884 (1);

Par M. MICHELIN, délégué.

MESSIEURS,

La question de l'étude des fruits de pressoir n'est pas nouvelle pour notre Société ; je puis à cet égard invoquer les souvenirs de ses anciens membres.

En effet, il y a vingt-deux ans, en 1862, la Société centrale de la Seine-Inférieure, mise sur la voie par de premiers essais de MM. Dubreuil et Girardin, qui n'avaient pas été complètement suivis d'effet, sous l'inspiration de son Président, le savant docteur de Boutteville et de M. Constant Lesueur, pépiniériste bien connu et fort apprécié dans le monde horticole, à la suite d'une Exposition colossale de fruits à cidre qui avait lieu dans les salles de l'Hôtel de Ville de cette grande cité, organisait une Commission d'études dont j'avais l'honneur de diriger les travaux. Le but était de choisir les fruits les meilleurs, à savoir ceux que la dégustation faisait ressortir comme possédant dans les plus larges proportions le *sucre*, le *tannin* indiqué par l'amertume et l'*arome*, d'aplanir les difficultés résultant d'une synonymie qui rendait inextricable toute nomenclature propre à guider les planteurs. Le résultat à obtenir devait avoir une influence considérable sur la production des boissons qu'on savait laisser beaucoup à désirer. L'étude avait excité un vif intérêt chez les pomologues qui s'y étaient livrés en 1862 et en 1863 ; ils voulurent la reprendre. Notre Société me fit l'honneur de me déléguer encore à Rouen pour continuer l'œuvre, et enfin en 1864, la ville de Caen, cet autre grand centre normand, nous convia pour donner suite à nos travaux et là, les Sociétés d'Agriculture et d'Horticulture étant réunies à l'Hôtel de Ville sous la présidence du Maire, furent rédigés les statuts d'une association qui, jusqu'à l'année 1872, tint en Normandie, en Bretagne et en Picardie, chaque année, un Congrès pour

(1) Déposé le 13 novembre 1884.

l'étude des fruits à cidre. Vous avez jugé, Messieurs, que notre Société devait prêter son concours à une œuvre dont la haute utilité devait s'étendre sur dix-sept départements de la France. Pendant ces dix années de pratique, vous m'avez fait l'honneur de m'investir de votre mandat et l'historique de ce Congrès se trouve consigné dans les Rapports que j'ai eu l'honneur de vous adresser chaque année et qui se trouvent insérés dans notre *Journal.*

Mais, Messieurs, un fait capital vint exercer son influence, au cours de nos explorations. M. Hauchecorne, chimiste distingué et ardent pour la science, alors pharmacien à Yvetot, proposa d'avoir recours aux analyses chimiques pour déterminer les éléments constitutifs des jus produits par les fruits qui au goût semblaient avoir de la valeur ; il analysa des fruits par centaines, en dosa la densité et détermina la proportion du *sucre* et du *tannin* qu'ils contenaient et qui devait favoriser non seulement le goût des boissons, mais encore la force alcoolique, élément qui permettrait de les conserver dans un bon état et de les rendre plus transportables. L'idée de ce procédé fit sensation et fut acceptée par tous les hommes compétents. En 1872, le Congrès avait fait son temps; le moment était venu de chercher une conclusion dans les documents qu'il avait fournis. M. le docteur de Boutteville et M. Hauchecorne entreprirent cette tache, et composèrent un admirable traité embrassant toutes les questions qui se rattachent au cidre, depuis la plantation des arbres fruitiers et le choix des variétés jusqu'à la fabrication des boissons.

Le livre de ces Messieurs est un ouvrage devenu classique : il a déjà exercé une influence d'autant plus efficace. Des circonstances favorables encouragent puissamment le développement des plantations d'arbres à cidre. La vente des pommes apporte un produit avantageux et d'une moyenne assurée aux pays producteurs ; la destruction des vignes par le Phylloxera en fait une nécessité, et dans les villages on prend goût au cidre lorsqu'on lui donne assez de qualité pour qu'il devienne une agréable boisson de fantaisie.

Avant d'entrer dans l'examen des faits nouveaux qui moti-

vent ce Rapport, je ne puis terminer cet aperçu rétrospectif qu'en vous rappelant un savant et judicieux Rapport inséré à la page 226 de notre Journal de l'année 1875, dans lequel notre collègue M. Charles Joly avait embrassé tout ce qui se rattache à cette question de haute utilité, la *production du cidre*, faisant ressortir à vos yeux la nécessité de perfectionner cette boisson alimentaire, précieuse et salutaire et en résumé nécessaire à une partie de la France. Les auteurs du nouveau traité, *Le cidre*, MM. de Boutteville et Hauchecorne, avaient reçu des récompenses de premier ordre de nombreuses Sociétés au sein desquelles leur ouvrage avait été apprécié à sa valeur, et, sur le Rapport de notre collègue, dans la séance du 20 juillet 1875, notre Société avait aussi donné aux deux auteurs son temoignage d'approbation en leur décernant une grande médaille de vermeil.

Ces préliminaires, Messieurs, vous expliquent la préoccupation des propriétaires bretons et normands qui s'unissent en ce moment pour reprendre une nouvelle série d'études ayant le même objet; ils m'amènent à vous entretenir de la fondation de l'Association pomologique de l'Ouest, qui a tenu ses premières assises en 1883, à Rennes, et qui vient de tenir sa seconde session à Rouen, avec le concours des Sociétés d'Agriculture et d'Horticulture de cette ville.

Vous m'avez fait l'honneur de m'y déléguer, et je m'acquitte d'un devoir en venant vous en rendre compte.

Je dois vous dire tout d'abord que l'analyse chimique des fruits, telle que M. Hauchecorne l'a conçue, est la base adoptée pour les travaux de la nouvelle association ; elle a trouvé à son service, avec une louable obligeance, le laboratoire des stations agronomiques et notamment de celles de Rouen, Rennes et Nantes. Une Exposition de fruits nombreuse et brillante était installée à Rouen, dans l'hôtel des Sociétés savantes ; elle contenait des fruits normands et bretons, notamment des fruits de semis en grand nombre, ayant subi l'analyse et entre autres ceux qui étaient présentés par MM. Dieppois, Lacaille-Legrand, et de plus des cidres en bouteilles et des eaux-de-vie de cidre et de poiré ; enfin des instruments à bras et à manège, tels que concasseurs, pressoirs, appareils de distillation, etc.

En outre, des prix étaient réservés pour les traités sur la plantation des arbres et la fabrication du cidre.

Des Jurys spéciaux ont distribué des récompenses aux exposants dans ces différentes branches.

Le bureau de l'association est ainsi composé :

M. Desplanques, propriétaire à Sainte-Croix-de-Saint-Lô, Vice-Président de la Société d'Agriculture de cette ville, Président; Vice-Présidents, MM. Fortier, Président de la Société centrale d'Agriculture de la Seine-Inférieure, à Rouen, Lechartier, professeur de chimie à la Faculté des Sciences de Rennes, directeur de la station agronomique; Secrétaire-général, M. Lesueur, Secrétaire de la Société d'Agriculture de Bayeux. L'année dernière comme cette année ont eu lieu des conférences scientifiques sur des sujets se rattachant à la culture des arbres comme à la fabrication des boissons : elles ont été reproduites dans un Compte rendu formant une brochure de 125 pages, dont la lecture offre de l'intérêt.

Les conférences de cette année auxquelles j'ai assisté ont eu pour principaux objets les procédés pour la fabrication des eaux-de-vie de cidre, les analyses des jus, le sucrage des cidres, le greffage, l'influence du porte-greffe sur la variété greffée, l'extraction des jus par la diffusion et par la pression. On a même, je dirais à tout hasard, mis à l'étude la multiplication des Pommiers par le bouturage qui, on le sait, offre très peu de chances de réussite.

De nombreuses récompenses mises à la disposition des Jurys, pouvaient offrir de l'attrait pour les exposants, M. Caubert, entre autres membres de notre Société, avait voulu contribuer à encourager l'œuvre du Congrès en lui faisant, pour cet objet, un don généreux de *mille francs*. Voici les principales récompenses décernées.

1re *Section*. Les fruits de semis ont eu, comme de juste, une large part dans les récompenses décernées par le Jury. Une médaille d'or a été attribuée à M. Lacaille, pépiniériste à Frichemesnil par Clères, et une autre semblable à M. Legrand, pépiniériste à Yvetot. Grande médaille d'argent à M. Labey, à

Beaumont-en-Auge (Calvados), et à M. Dieppois, d'Yvetot (Seine-Inférieure), médaille d'argent.

Pour des fruits rassemblés dans leur localité, MM. Pelletier et June, instituteurs, ont reçu des médailles de vermeil; leurs confrères, MM. Derloche et Aubril, ont reçu des médailles d'argent.

Pour des fruits exposés par des Sociétés ou des amateurs, il a été attribué une médaille d'or à MM. Vallet et Carlo, de Lamballe (Côtes-du-Nord), une médaille de vermeil à M. Blot, à Saint-Pierre de Franqueville (Seine-Inférieure), et une médaille d'argent à M. Gaillard, à la Neuville-Champ-d'Oisel (Seine-Inférieure). Voici quel a été le classement pour le surplus et quelles ont été les récompenses de premier ordre.

Fruits de Bretagne : médaille d'or, M. Tanquerey, à Lamballes, pour le 1er prix.

Fruits de Normandie : 1er prix, vase de Sèvres offert par le Ministre de l'Instruction publique, au nom du Président de la République, M. Poueer, à Saint-Ouen-Thouberville (Eure).

2e *Section.* Cidres de Normandie en fûts : 1er prix, médaille d'or offerte par M. Caubert, M. Guérin, à Quibou (Manche).

Cidres de Bretagne : médaille de vermeil à M. Baslé, à la Perrine (Ille-et-Vilaine).

Cidres de tous pays : 1er prix, médaille de vermeil, M. Venot, à Saint-Céneré (Mayenne).

Poirés de tous pays, 1er prix, médaille de vermeil, M. Chapelier, à Ernée (Mayenne).

3e *Section.* Cidres en bouteilles de tous pays : 1er prix, M. Edeline, à Notre-Dame-de-Franqueville.

Cidres en bouteilles d'une seule variété de Pommes : 1er prix, médaille d'or, M. Vardon, à Lyons-la-Forêt.

4e *Section.* Eaux-de-vie de cidre, eau-de-vie vieille : médailles d'or à MM. Delafond, père et fils, à Lisieux (Calvados), et Floquet, à Pont-Lévêque (Calvados).

Eaux-de-vie jeunes : 1er prix, médaille de vermeil, M. Léger, à Mesnil-Mauger; médaille d'argent à M. Floquet, de Pont-Lévêque.

Eaux-de-vie de lies de cidre : médaille d'argent à M. Chapelier, à Ernée.

Eaux-de-vie de poiré : récompense à M. Elie Cassé, à Saint-Aubin-des-Scellons.

Ouvrages. — Diplôme d'honneur au club Wolhope, Hereford (Angleterre), pour l'ouvrage publié sous le nom de *Pomona*, partie des fruits à cidre ; médaille d'or à MM. Vallet et Carlo ; médailles d'argent à M. Lacaille, à Frichemesnil.

De très nombreuses récompenses ont été en outre décernées pour les instruments utilisés dans la fabrication du cidre ; la liste excéderait la limite de ce Rapport. Si je quitte la vaste Exposition des fruits et des cidres, si je rentre dans les salles des Commissions, je trouve un Jury à l'étude pour examiner des traités sur la fabrication du cidre : les concurrents sont au nombre de treize. Les conditions à remplir sont la composition d'un traité élémentaire pratique, soit manuscrit soit imprimé, sur la fabrication du cidre, à l'usage des cultivateurs et des écoles primaires. Aux acclamations enthousiastes de l'assemblée présidée par M. le maire de Rouen, les plis cachetés ayant été ouverts, le nom de M. Hauchecorne est sorti le premier. L'infatigable auteur, abandonnant un moment les sphères élevées de ses études, avait voulu se placer sur la simple voie de l'enseignement élémentaire et se mettre à la portée des modestes ouvriers de la culture et des jeunes écoliers.

Ce succès était couronné par une médaille d'or et une somme de trois cents francs. Au second rang arrivait M. Aristide Dumont, propriétaire à Urville (Manche), qui obtenait une médaille d'or et une somme de deux cents francs. Deux auteurs étaient lauréats pour le prix Caubert.

Observations générales

Puisqu'il m'a été donné, Messieurs, d'être, depuis vingt-deux ans, le témoin le plus souvent actif des travaux qui ont été entrepris en vue de l'amélioration du cidre, vous trouverez bon que j'entre ici dans quelques considérations sur l'opportunité de ces travaux et sur les caractères qu'ils doivent avoir. En principe, peut-être, ils ne devraient intéresser que les Sociétés d'Agriculture; en fait, l'Horticulture en a assumé la charge et a toujours pris l'initiative pour les études qui en ont été entreprises. En

effet, les études minutieuses de la Pomologie ont été plus spécialement dans les goûts et les habitudes des horticulteurs, et le privilège des fruits à cidre est de réunir les uns et les autres sur le même terrain. D'ailleurs partout où nous avons été, pendant cette longue période d'études, nous y avons été conviés par les Sociétés d'Horticulture et reçus par elles. Notre Société est entrée dans cette voie et s'y est maintenue avec persévérance pendant dix ans: vous voudrez ne pas vous départir de ces précédents en prêtant votre concours à la nouvelle Association qui veut se fonder dans un excellent but.

Le cidre ne reçoit pas les soins qu'il comporte et qu'il exige pour atteindre la qualité qu'il est susceptible d'atteindre; il reste généralement trop imparfait. L'alcool provenant du sucre et le tannin le rendront plus propre aux expéditions lointaines. Il faut le perfectionnement en premier lieu par les plantations, en second lieu par une fabrication mieux raisonnée. La lumière aujourd'hui jaillit du traité savant et pratique à la fois de MM. de Boutteville et Hauchecorne ; il s'agit, pour les Sociétés savantes, de la répandre par l'enseignement. Sous ce rapport, nos associations ont une belle tache à remplir. La vérité se fait jour; on s'accorde sur le principe des analyses et des résultats sont déjà acquis sous beaucoup de rapports. On s'entend pour proscrire les Pommes sures et acides, les Pommes pourries ou en décomposition et les eaux contaminées des mares infectes; avec un peu plus d'alcool on aura fait un grand pas.

La mise en bouteilles offrait peu de chances d'un succès uniforme, même pour les propriétaires l'opérant pour eux-mêmes. On ne le transportait pas au loin. Or, cet été même, dans un Concours régional, un brasseur de cidres racontait au Président du Jury qui avait à juger son apport, qu'il avait vendu *cent quarante mille bouteilles* de cidre au prix rémunérateur de 50 ou 60 centimes. J'ai oublié le chiffre précis.

Son interlocuteur lui demanda quel moyen il avait employé pour réussir d'une manière si satisfaisante. La réponse fut qu'il avait opéré en suivant à la lettre les procédés indiqués dans le livre d'un monsieur du nom de *Hauchecorne*. Eh bien, continuez, puisque vous avez réussi, lui dit le Président.

C'était à l'auteur lui-même que, sans le savoir, l'exposant avait ainsi affirmé le bien fondé de sa théorie sur la mise en bouteilles des cidres ; le juste point était donc saisi.

Cet éloge inconscient était assurément sincère; pour moi, il dénote un pas vers le progrès. L'Association pomologique de l'Ouest est appelée à en franchir d'autres, et elle aura déjà obtenu un résultat efficace, lorsqu'elle aura convaincu tous les cultivateurs d'arbres à cidre qu'il faut de bons fruits pour faire de bonnes boissons.

MM. Jamin et Lapierre avaient été délégués comme moi pour assister aux deux Congrès des fruits de table et à celui des fruits à cidre. Après avoir accompli leur mission pour la première des opérations, ils ont dû quitter Rouen pour rentrer à Paris, ce qu'expliquait parfaitement l'urgence des travaux de pépinière qui les rappelaient. Je suis donc resté seul délégué pour cette seconde opération; mais j'ai eu l'heureuse chance de m'y retrouver avec mes autres collègues MM. Charles Joly, Nanot et Maxime Cornu que les travaux intéressants qui devaient se faire sur les cidres avaient attirés à Rouen.

Rapport sur les Etiquettes de MM. Couvreux, Forney et Reinié (1);

M. L. Cellière Rapporteur.

Messieurs,

MM. Couvreux, Forney et Reinié vous ont présenté différentes étiquettes qui ont été renvoyées à la Commission expérimentale e l'Etiquetage composée de MM. Appert, Chauré, Dormois, Borrel, Debray, Pescheux et Cellière Rapporteur.

Avant de faire un Rapport sur les résultats de nos expériences, j'ai cru sage de faire une enquête auprès des consommateurs afin de connaître leurs *desiderata* sur ce sujet; c'est sur les éléments recueillis que la Commission présentement et dans

---

(1) Déposé le 27 novembre 1884.

l'avenir pourra rendre un verdict d'une manière régulière et équitable.

A notre enquête un grand nombre — utopistes — demandent des étiquettes légères, solides, inaltérables et à bon marché, comme si je demandais des Orchidées jolies, pas chères et ne mourant pas; d'autres trouvent que la simple étiquette de bois et un crayon suffisent à leurs besoins; et enfin quelques-uns nient l'utilité de l'étiquetage.

Ils mettent à chaque plante un numéro (ce qui pour nous équivaut à une étiquette) qui leur permet de se reporter à un catalogue. Est-ce pratique?

Nous qui, vers 1858, à la création des jardins publics dans Paris, en applaudissant nos conseillers municipaux, les invitions à compléter leur œuvre par l'étiquetage des plantes d'une manière solide et instructive, afin que l'esprit se développât en même temps que le corps se fortifierait, et ce, sans se préoccuper de la dépense de l'étiquette, minime à côté de celle de la plante. Hélas! vingt-six ans n'ont pas suffi au triomphe de cette cause.

Malgré cela, nous partageons les idées des botanistes qui regardent l'étiquetage comme utile, nécessaire même, soit comme mémento, soit comme élément instructif. Ce sont ces données qui nous engagent à établir deux classes sur lesquelles se baseront nos travaux.

1re Classe.

Etiquettes instructives, bien lisibles et inaltérables;

2e Classe.

Etiquettes économiques et durables autant que possible.

C'est dans cette 2e classe qu'entrent les types que nous avons expérimentés.

M. Reinié, d'Argenteuil, l'infatigable chercheur, nous a présenté des étiquettes de zinc, dont les inscriptions sont produites par la gravure en creux, ou en champlevé. Ces inscriptions sont noyées au minium délayé à l'huile, puis, les parties saillantes étant essuyées font revivre le brillant du métal qui facilite la lecture. La Commission, tout en appréciant la valeur et le

mérite de ces étiquettes dont les prix sont très minimes (de 3 à 7 fr. le 100), ne peut que féliciter le présentateur, en ce sens que des similaires existent depuis des années.

M. Forney nous a remis des étiquettes de biscuit de faïence sur lesquelles, après avoir inscrit les noms avec un crayon dur, il applique une couche de silicate de potasse (c'est un secret que je divulgue). M. Forney les dit perpétuelles; nous les trouvons durables et solides par leur épaisseur ; aussi cette épaisseur qui les rend lourdes, admise par un professeur émérite comme M. Forney, étant une des contradictions que nous avons rencontrées dans notre enquête, nous devons en tenir compte, et la noter. Un point sur lequel la Commission n'est pas d'accord avec M. Forney c'est de donner au jardinier à écrire ses étiquettes ; nous croyons que le rôle du jardinier consiste à semer et soigner les plantes et à propager leurs noms, quand on les lui donne sur des étiquettes correctement écrites ; l'étiquetage trop souvent vicieux des Expositions justifie notre opinion. Nous ne pouvons rien dire sur le prix des étiquettes de M. Forney, le fabricant ne le lui ayant pas encore établi ; néanmoins la Commission adresse à M. Forney, pour sa communication désintéressée, ses plus vifs remerciements.

M. Couvreux, de Nogent-le-Roy, nous présente des étiquettes faites de celluloïde, matière inflammable mais insoluble dans l'eau. Ces étiquettes sont écrites avec une encre spéciale recouverte d'un vernis, et dans d'autres l'inscription imprimée sur papier est renfermée entre deux feuilles transparentes de celluloïde dont la cohésion est parfaite. Les expériences faites pendant huit mois sur ces étiquettes comme sur les précédentes ont permis à la Commission d'en apprécier la solidité.

En plus, ces étiquettes sont très légères et si leur prix élevé (10 à 20 centimes) ne leur permet pas de rivaliser avec les autres, il est probable qu'elles joueront un grand rôle parmi les étiquettes de 1re classe. En attendant ces résultats, la Commission remercie chaudement le présentateur.

M. Reinié nous présente, à la suite des précédentes, des étiquettes également en celluloïde avec inscription entre deux

feuilles. Il fait espérer qu'il pourra donner celles-ci au même prix que celles de zinc. Nous croyons donc que MM. les horticulteurs et amateurs vont profiter des services que leur procurent les industriels dont les efforts et les sacrifices sont trop souvent méconnus.

Comme conclusion la Commission sollicite l'insertion du présent Rapport au *Journal* de la Société.

COMPTES RENDUS D'EXPOSITIONS

COMPTE RENDU DE L'EXPOSITION D'HORTICULTURE ET DE VITICULTURE TENUE A LYON PAR L'ASSOCIATION HORTICOLE LYONNAISE, DU 11 AU 15 SEPTEMBRE 1884 (1),

Par M. B. VERLOT.

MESSIEURS,

L'Association horticole lyonnaise a tenu, du 11 au 15 septembre dernier, sur le cours du Midi, à Perrache, une Exposition d'Horticulture et de Viticulture. Plus encore que les Expositions précédentes de la même Association, celle-ci était extrêmement intéressante et votre délégué a été vivement satisfait en trouvant réuni, sur un parallélogramme d'environ 11 400 mètres carrés, un assemblage de produits horticoles et des arts qui s'y rattachent aussi important et aussi remarquable, tel enfin que les organisateurs de cette grande fête auraient à peine osé l'espérer. Il ne faut pas oublier en effet qu'une pluie torrentielle n'a cessé de tomber pendant les deux jours qui ont précédé son ouverture.

Dans cette vaste enceinte transformée en un jardin pittoresque des mieux réussis et où ont été accumulées les plantes les plus variées, empruntées aux climats les plus divers et aux

(1) Déposé le 11 décembre 1884.

régions les plus lointaines, on trouvait, en dehors, disséminés sur le frais gazon d'un jardin irrégulier, avec la grotte et la pièce d'eau — ornements obligés — une foule de plantes appartenant en général aux espèces de serre tempérée et de plein air. Une tente de 1200 mètres était à peine suffisante pour recevoir des plantes d'un tempérament plus délicat. L'abondance de celles-ci témoignait de l'importance de la culture dont elles sont l'objet dans la seconde ville de France. Plusieurs centaines de mètres de jardins établis à gauche de l'entrée étaient destinés à recevoir les présentations de Roses en fleurs, tandis que, à droite, d'autres jardins abritaient des produits fruitiers et autres.

A droite et à gauche de ce jardin la Commission organisatrice, dont j'ai bien sincèrement partagé les ennuis que lui occasionnait une pluie diluvienne, avait groupé dans de nombreux massifs les arbres et arbustes de plein air à feuillage persistant ou de perpétuelle verdure. Enfin les objets d'art et d'industrie occupaient, à l'extrémité de ce vaste espace, une surface à peu près aussi grande que celle où nous tenons nos assises.

Messieurs, au milieu des richesses végétales qui ont été groupées dans cette enceinte, il serait certainement téméraire d'examiner en détail les produits exposés. Rappelons surtout que les collections générales de légumes frais ou à conserver, que celles de légumes variés remarquables par leur belle culture et que des collections formées de plantes potagères appartenant à la même espèce, telles que Pommes de terre, Cucurbitacées, etc., auraient figuré dignement à nos Expositions similaires; que les collections générales de fruits divers, ainsi que les apports limités de ces mêmes produits, ont été nombreux. Voilà pour l'arboriculture fruitière et la culture maraîchère. Ici encore nous n'avons pu qu'applaudir à la richesse de ces exhibitions, ce qui ne peut étonner du reste quand on sait que Lyon a toujours été l'un des centres qui ont le plus contribué à la diffusion des bonnes variétés fruitières, et que c'est à Lyon qu'a été fondé le Congrès pomologique de France, cette institution utile qui s'est donné pour mission de constater la valeur de chaque variété, de fixer son nom d'une manière précise, de déterminer les conditions et les régions dans lesquelles elle mérite d'être cul-

tivée et propagée. La tâche était difficile, mais les éminents pomologues qui l'avaient assumée ont montré qu'ils pouvaient la remplir, et leur œuvre est de celles que le temps n'atteindra pas.

La sylviculture appliquée au jardinage d'ornement, c'est-à-dire la culture des arbustes d'agrément, offrait de nombreux spécimens appartenant à diverses sections, telles que : arbustes à feuilles persistantes, Ilex variés, Yuccas en collection, Aucubas, Magnolias, *Evonymus japonicus* et ses variétés ; puis des arbustes à feuillage panaché et pareillement persistant. Tout ce qui a été présenté sous ce chef était vraiment intéressant, toujours bien cultivé et le plus souvent bien étiqueté. Les Conifères étaient nombreuses et représentées par des espèces et variétés souvent nouvelles ou nouvellement introduites et, dans la plupart des cas, par des individus de culture irréprochable. Cela me faisait éprouver une fois de plus le regret de ne pouvoir jamais, même avec de lourds sacrifices, voir d'aussi vigoureuses Conifères à l'école botanique du Muséum; mais on en connaît suffisamment les causes. Ajoutons enfin que, si les arbres de pépinières étaient peu nombreux, par contre la variété et la bonne détermination des formes présentées attestaient une fois de plus que cette branche du jardinage d'agrément et d'utilité est fort en honneur à Lyon, et qu'à Lyon les amateurs — même les plus difficiles — peuvent trouver agglomérés les produits les plus variés et les mieux présentés. Une partie de l'arboriculture d'utilité, la viticulture, dont l'importance est si grande dans cette région éminemment viticole, était représentée aussi brillamment que possible. Le Jury de cette section a eu le plaisir d'attribuer une médaille d'or justement méritée à MM. Gaillard (Ferdinand) et Verchère.

Le Jury de cette grande manifestation pacifique a dû forcément se subdiviser en plusieurs sections. J'eus l'honneur d'appartenir à celle qui avait pour mission de juger les plantes de serre chaude et tempérée. Les produits présentés sous la rubrique d'introduction et nouveautés et sous celle de semis de plantes de serre étaient nombreux, variés et représentés par des individus toujours bien cultivés.

Les plantes de serre réunies en collection formaient d'importants groupes; qu'il s'agit de Cryptogames vasculaires, telles que Fougères et Sélaginellacées, de Monocotylédones remarquables par l'élégance de leur feuillage décoratif comme celui des Pandanées, Musacées, Aroïdées, *Dracæna*, Marantées, de Dicotylédones cultivées dans le même but, comme par exemple les Araliacées, Crotons, *Ficus*, etc., on trouvait réunies toutes ces plantes en collections choisies et formées de sujets d'une culture irréprochable.

Outre ces collections générales, dans lesquelles les exposants avaient groupé, comme on le voit, un choix d'espèces empruntées à de nombreuses familles, des concours spéciaux étaient ouverts pour certaines plantes frileuses qui deviennent chaque année de plus en plus répandues. Tels sont entre autres les Palmiers, les Fougères, les Broméliacées, les Aroïdées, les Dracénées, les *Caladium,* Crotons, *Coleus*, toutes plantes très recherchées maintenant et dont il était présenté des collections très remarquables.

Les plantes de serre chaude fleuries exposées par M. Comte ont valu à ce sagace horticulteur une récompense de premier ordre. Ajoutons que M. Comte a obtenu, pour le nombre et l'importance de ses lots aussi bien que pour le bon état de culture des sujets qui les composaient, le grand prix d'honneur de l'Exposition qui consistait en un vase de Sèvres offert par le Président de la République, et je me suis demandé à cette occasion pourquoi nous n'obtiendrions pas le même encouragement du chef de l'Etat.

Dire que les plantes de serre tempérée, notamment les *Pelargonium inquinans* et *zonale*, les Fuchsias, les Pétunias à fleurs simples ou doubles, formaient d'importantes réunions, cela ne vous surprendra pas, Messieurs, car vous savez en quel honneur sont ces plantes dans cette partie de notre pays et de combien de variétés nouvelles Lyon même est la patrie. Nous en dirons autant des Balisiers pour lesquels une grande partie des plus jolies variétés ont été aussi obtenues à Lyon.

L'abondance des plantes présentées en massifs d'une seule espèce ou d'un même genre et de ses variétés, et cultivées en

grand pour la vente journalière des marchés prouvait bien tout l'intérêt qui se rattache, dans la seconde ville de France, à ce genre d'exhibition quotidienne et dont les produits pouvaient défier toute concurrence, même à Paris, je me plais à le constater. En effet les Fougères, les Palmiers (*Chamærops*), les *Ficus*, les Araliacées, *Dracæna*, *Aucuba* et autres cultivés spécialement pour leur feuillage, ainsi que les plantes se faisant plutôt remarquer pour leurs fleurs que par leurs feuilles, tels que *Bouvardia*, *Erythrina* divers, *Erica*, *Heliotropium*, Rosiers, Bégonias tubéreux, Réséda et beaucoup d'autres n'étaient pas représentés seulement à l'Exposition, mais encore, ainsi que nous avons pu le constater, sur les marchés où les plantes offertes au public, toujours d'une culture parfaite, auraient pu figurer honorablement à l'Exposition elle-même.

Les plantes vivaces et annuelles de plein air ne brillaient pas par le nombre. Toutefois nous nous plaisons à reconnaître que les Œillets présentés par M. Carle étaient dans un parfait état de floraison et que ceux de M. Alégatière, bien connus des amateurs sous le titre d'Œillets hybrides, étaient, comme toujours, fort intéressants. N'oublions pas de mentionner la collection de plantes alpines ou pouvant être considérées comme telles à cause de leur taille exiguë qu'avait apportée M. Lyaud. Parmi les plantes annuelles nous n'avons rien trouvé qui méritât d'être cité. Cependant les Célosies de M. Girard, les Zinnias et Reines-Marguerites de MM. Rivoire, père et fils, et les produits similaires de divers exposants n'étaient pas sans mérite.

En pénétrant dans la partie droite de la tente qui servait surtout à abriter les fleurs coupées et les plantes cultivées en pot, nous avons remarqué les collections générales de plantes herbacées de MM. Molin, Lille et Beucy. Les Dahlias en collection, à grands ou à petits capitules, comme aussi les Dahlias à fleurs simples, c'est-à-dire à capitules munis d'une seule rangée de ligules, étaient fort remarquables, les premiers par la forme régulière et la plénitude parfaite de l'inflorescence, les seconds par la grandeur et surtout par les coloris variés qu'ils revêtaient. La passion des Dahlias à fleurs simples tend de plus en plus à se répandre en France. On sait que ces formes à coloris souvent

intermédiaires, c'est-à-dire peu francs, sont depuis plusieurs années très en vogue en Angleterre où on les cultive surtout pour la confection des bouquets de toute nature à laquelle prête tout particulièrement la longueur de leur pédoncule.

Bien que la saison fût fort avancée, les Glaïeuls que M. Duplat avait réunis en collection représentaient aussi bien que possible la plus grande partie de nos meilleures variétés.

Le concours général affecté aux bouquets, surtouts de table, corbeilles, jardinières, couronnes, coiffures, etc., était représenté par des spécimens de grande valeur, et leur confection ne laissait rien à désirer. Le concours de bouquets en particulier a valu à Mme Pétavoine des compliments unanimes.

Il ne faut pas oublier que Lyon est le lieu de naissance d'une grande partie de nos plus belles variétés de Rosiers qu'on exporte jusqu'aux Etats-Unis et que ici encore ces produits, l'une des gloires de l'horticulture française, ne le cèdent en rien à ceux qui ont été obtenus par nos rosiéristes parisiens les plus renommés. Inutile de dire que les collections de Roses présentées en fleurs coupées étaient composées des meilleures variétés, et celles-ci étaient tellement nombreuses, surtout dans un si parfait état de floraison que le Jury, composé de personnes des plus compétentes et dont les noms sont depuis longtemps attachés à l'histoire et à la culture des Rosiers en France, MM. Eug. Verdier, Granger fils, par exemple, a eu beaucoup de peine à établir un ordre équitable de classement. C'est ainsi que, dans cet examen, il a eu à proclamer les noms de MM. J. Schwartz. Bernaix et Duché, Guillot et fils, Pernet fils, etc. Ajoutons que l'excellent M. Lacharme, dont le nom est bien connu parmi tant d'autres rosiéristes parisiens ou lyonnais, avait aussi présenté de belles et très remarquables Roses. Signalons les Roses de semis de MM. J.-B. Guillot et fils, Bonnaire, etc. Rappelons les Rosiers cultivés en pot de M. F. Dubreuil et de M. Schwartz, dont l'éducation était la perfection même.

Ce qui sans contestation peut ressortir de cette manifestation horticole à laquelle nous avons eu le plaisir d'assister c'est que:

1° L'horticulture lyonnaise ne fait que croître et prospérer, surtout depuis une dizaine d'années; car, en même temps que le

nombre d'espèces à cultiver augmente sans cesse, l'application des perfectionnements de culture aux plantes plus anciennement introduites suit toujours une marche progressive.

2° Que cette marche n'est que la conséquence de l'amour ou de la passion qu'ont les Lyonnais pour les fleurs.

3° Que les produits de l'horticulture lyonnaise, aussi bien au point de vue pratique qu'au point de vue scientifique, égalent, surpassent même, parfois, je me plais à le reconnaître, ceux des cultures parisiennes similaires.

Inutile de vous dire, Messieurs, que l'accueil le plus chaleureux a été fait à votre délégué par les Membres de la Commission des Expositions de l'Association horticole lyonnaise, par son aimé Président le député Dutailly et par son instruit et sagace Secrétaire-général, M. Viviand-Morel.

A l'occasion du banquet présidé par M. Dutailly entouré de tous les dignitaires de l'Association, en présence aussi de M. Guignard, professeur de Botanique à la Faculté des Sciences, etc., M. J. Nicolas a porté un toast à la prospérité toujours croissante de l'horticulture lyonnaise et au succès de l'Exposition internationale que notre Société doit tenir en 188[illegible]. Répondant à ce toast, notre collègue M. Eugène Verdier, tout en adressant des félicitations bien méritées à l'Association horticole lyonnaise sur la richesse de son Exposition, a dit que la Société nationale d'Horticulture de France compte beaucoup sur le puissant concours des horticulteurs lyonnais pour rehausser l'éclat de notre prochaine Exposition. J'eusse applaudi à ces paroles et j'aurais affirmé que la Société nationale pouvait en effet compter sur le concours de toute une phalange d'horticulteurs lyonnais dont la réputation n'est plus à faire pour donner à notre Exposition le plus d'éclat possible. J'aurais affirmé aussi que les productions horticoles lyonnaises pouvaient, dans la grande généralité des cas, soutenir haut la main la concurrence des produits similaires, et que, dans quelques genres de culture, par exemple celle des plantes pour marchés, Lyon pouvait assurément, au point de vue de la culture et du bon état des plantes, non seulement concourir avec nos produits de même nature mais encore l'emporter parfois sur les nôtres.

Messieurs, si les horticulteurs lyonnais veulent bien prendre part à notre Exposition internationale, nous sommes assurés que leurs produits rehausseront considérablement l'éclat de cette grande fête à laquelle nous les convions. Je ne crois pas me tromper en ajoutant qu'ils seront souvent victorieux dans la lutte qui va s'ouvrir.

Compte rendu de l'Exposition de Coulommiers (1),

Par M. Chatenay (Abel).

Messieurs,

Appelé par notre Conseil d'Administration à représenter, en qualité de membre du Jury, la Société nationale d'Horticulture près l'Exposition de Coulommiers, je viens vous rendre compte de ma mission.

L'Exposition organisée par la Société d'Horticulture de Coulommiers s'ouvrait le 14 septembre dernier. Nous avions donc rendez-vous le samedi 13, afin de procéder aux opérations du Jury, et, à deux heures de l'après-midi, je me rencontrais au local de l'Exposition avec tous mes collègues, pour la plupart délégués par les Sociétés d'Horticulture voisines. Ces messieurs avaient bien voulu faire à notre Société l'honneur de me choisir pour Président et la visite des lots exposés commençait aussitôt sous la conduite de M. Josseau, Président de la Société de Coulommiers, et de MM. Camille Bernardin et Delamarre, tous deux Secrétaires.

Je n'ai pas l'intention de venir vous faire ici le détail de tous les lots exposés ; je citerai néanmoins les principaux, et je dois commencer par féliciter les organisateurs d'avoir réussi, avec très peu de ressources, à produire un ensemble si satisfaisant, car les environs de Coulommiers ne m'ont pas paru renfermer beaucoup de ces propriétés où des amateurs d'horticulture consacrent chaque année de gros budgets à l'entretien de leurs jardins et de leurs serres.

---

(1) Déposé le 11 décembre 1881.

L'agencement général de l'Exposition était très pratique, et il n'était pas difficile d'y reconnaître la main de notre infatigable collègue M. Delamarre, qui remplit là-bas les mêmes fonctions qu'à notre Société de Paris. Aussi était-il aisé de parcourir rapidement les différentes sections qui contribuaient à rendre intéressante cette petite fête horticole.

Une grande tente renfermait les plantes de serre fleuries et à feuillage, ainsi que de nombreux lots de légumes et de fleurs coupées.

Les principaux lauréats de ces derniers concours ont été:

M. Poupardin, jardinier chez M. Josseau, le sympathique Président de la Société de Coulomniers, pour ses apports de plantes de serre, un magnifique lot de légumes, ainsi qu'une très nombreuse collection de Pommes de terre ;

M. Vaurin, rosiériste à Coubert, pour une importante collection de Roses en fleurs coupées;

M. Dagneau, jardinier chez M. Schmidt, à Nogent-sur-Marne, pour de beaux apports de légumes de saison et de Pommes de terre en collection.

Deux petites tentes placées à la suite de la principale renfermaient: l'une, de beaux lots de fruits exposés par MM. Boucher (Georges), de Paris, Chevalier fils, de Montreuil, Lesseur, jardinier à Nogent et Vallet-Pinçon, pépiniériste à Guérard.

La tente parallèle était presque entièrement consacrée à l'apiculture, qui sans contredit attirait le plus, et à juste titre, l'attention des visiteurs.

Il y avait là, en effet, plusieurs collections merveilleusement agencées, et tout particulièrement celle de M. l'abbé Bédée, curé d'un village voisin. Les systèmes de ruches perfectionnées, les appareils divers servant à l'exploitation de ces ruches, les produits directs et dérivés de l'apiculture figuraient là dans un ordre parfait.

Plusieurs autres exposants concouraient très dignement à justifier l'attraction de cette partie de l'Exposition.

Dans cette même tente, nous avons admiré un herbier bien présenté et correctement étiqueté, appartenant à M. Bournisien, herboriste à Meaux.

La partie industrielle était comme toujours fort honorablement représentée par nos principaux fabricants de Paris.

En résumé, les efforts de la Société de Coulommiers ont été couronnés du meilleur succès, et les félicitations n'ont pas manqué aux organisateurs.

Un banquet réunissait, le soir, à l'Hôtel de Ville, les membres du Jury, les principaux exposants ainsi que les notabilités de la ville. Il est inutile de constater que les toasts les plus chaleureux ont été échangés, et que nous avons remporté le meilleur souvenir de l'accueil cordial qui nous avait été réservé.



REVUE BIBLIOGRAPHIQUE ÉTRANGÈRE

PLANTES NOUVELLES OU RARES DÉCRITES DANS DES PUBLICATIONS ÉTRANGÈRES.

BOTANICAL MAGAZINE

Pirus (*Cydonia*) **Maulei** MASTERS. — *Bot. Mag.*, 1884, pl. 6780. — Poirier de Maule. — Japon. — (Rosacées-Pomacées).

Ce joli arbuste a été introduit, à la date d'une douzaine d'années, par M. Maule, de Bristol, à qui il a été dédié par M. Masters qui l'a considéré comme une espèce distincte du Coignassier du Japon, tandis que M. D. Hooker émet des doutes sur la légitimité de cette distinction et y voit plutôt une variété de cette espèce. Les fleurs sont semblables des deux côtés, mais le fruit du *Pirus Maulei*, coloré en beau jaune d'or, faiblement parfumé, très acide, est arrondi, fortement ombiliqué au sommet et à la base, généralement uni et sans côtes, revêtu d'une peau visqueuse. Toutefois une figure japonaise le représente oblong, tronqué, fortement côtelé et ponctué de rouge.

Streptocarpus Kirkii D. HOOK, *Bot. Mag.*, 1884, pl. 6782. — Streptocarpe de Kirk. — Est de l'Afrique tropicale. — (Gesnéracées-Cyrtandrées).

Élégante espèce nouvelle, voisine du *Streptocarpus caulescens* VATKE, dont elle peut bien n'être qu'une variété; on en doit

l'introduction à sir John Kirk dont elle a, pour ce motif, reçu le nom. C'est une petite plante duvetée, qui a une tige relativement grosse, haute seulement de 0m 10-0m 15, pourvue de plusieurs paires de feuilles opposées, largement ovales et obtuses, légèrement crénelées, longues de 0m 04-0m 06, pétiolées. Ses fleurs violet clair, longues de 0m 02, sont disposées par cymes bifides en comprenant une quinzaine, et qui terminent chacune un long pédoncule axillaire, grêle et rouge. Elle exige la serre chaude.

Crinum leucophyllum Baker., *Bot. Mag.*, 1884, pl. 6783. — Crinole à feuilles blanches. — Afrique centrale. — (Amaryllidées).

Très belle plante bulbeuse qui avait été apportée du pays de Damara par un capitaine de navire danois, en 1880, et dont un oignon, acheté alors pour le Jardin botanique de Kew, a fleuri au mois d'août 1881. Elle a un très gros oignon ovoïde, recouvert de nombreuses tuniques brunes, qui émet douze ou quatorze feuilles distiques, longues de 0m 45-0m 60, larges de 0m 12-0m 15, ployées en large gouttière et ondulées aux bords, qui s'engainent et se superposent en une sorte de colonne haute de 0m 30. Du col de ce même oignon et sous la plus basse de ces feuilles sort latéralement une grosse hampe comprimée, qui se dirige d'abord horizontalement, puis se recourbe plus loin vers le haut et qui se termine par une forte ombelle ne comprenant pas moins de trente à quarante grandes fleurs rosées en dehors, à peu près blanches en dedans, agréablement odorantes, dont le tube cylindrique, long d'environ 0m 08, est surmonté d'un limbe à six segments étalés et plus ou moins recourbés en dehors, dont la longueur est un peu moindre que celle du tube. Ces fleurs sont accompagnées de bractées qui constituent chacune une sorte de long filet sinueux. En raison de son origine, cette belle plante doit être cultivée en serre chaude.

Tulipa primulina Baker — *Bot. Mag.*, 1884, pl. 6786. — Tulipe jaune-Primevère. — Algérie. — (Liliacées).

Espèce nouvelle qui a été découverte par M. Elwes, au mois de mai 1882, sur les monts Aurès, à trois heures de marche de Batna, à la lisière et dans les clairières d'une forêt de Cèdres, à l'altitude de près de 2000 mètres. Elle a des rapports d'affinité avec le *Tulipa australis*, du midi de l'Europe et avec le rare

Tul. fragans, d'Algérie Son oignon ovoïde, épais de près de 0m 03, est couvert de tuniques brun-noisette, duvetées intérieurement. Sa tige haute de 0m 30 porte trois à six feuilles linéaires-lancéolées, qui sont rapprochées sur sa partie inférieure et elle se termine par une fleur très agréablement odorante, dont le périanthe a ses segments oblongs-lancéolés, pointus, longs d'environ trois à quatre centimètres, colorés en jaune-primevère pâle, les extérieurs verdâtres en dehors avec une bordure rougeâtre.

Iris hexagona WALT. — *Bot. Mag.*, 1881, pl. 6787. — Iris hexagone. — Etats-Unis du Sud. — (Iridées).

Grande et belle espèce d'Iris qui malheureusement ne peut être traitée comme complètement rustique dans nos départements septentrionaux. De son rhizome rampant, qui a la grosseur du pouce, s'élève la tige florifère haute de 0m 60 à un mètre, qui produit généralement de quatre à six fleurs. Ses feuilles ensiformes sont longues, les inférieures autant que la tige, les supérieures encore assez pour dépasser fortement les fleurs. Celles-ci sont d'une belle couleur violette, avec une large bande médiane jaune-orange dans la moitié inférieure du limbe obovale des sépales. Le nom de cette espèce a été tiré de ce que le pédoncule et l'ovaire présentent six angles longitudinaux.

Hydrangea petiolaris SIEB ET ZUCC. — *Bot. Mag.*, décem. 1884, pl. 6788. — Hydrangée grimpant. — Japon. —(Saxifragées-Hydrangées).

Cet Hydrangée, qui croît communément dans les parties sous-alpines du Japon, est un arbuste grimpant qui vient très bien en orangerie et qui s'élève même haut, quand il y est planté en pleine terre. Dans le jardin botanique de Kew, on l'a planté dans la pleine terre d'une serre tempérée et il s'y est élevé tout le long du tronc d'une Fougère en arbre (*Dicksonia antarctica*). Il y fleurit en avril et mai. Il est bon de savoir que, dans sa révision des Hydrangées de l'Asie orientale, M. Maximowicz l'a nommé *Hydrangea scandens*. La tige grêle et rameuse de cet arbuste s'enracine sur ses supports à la façon du Lierre; ses feuilles ovales, un peu échancrées en cœur à la base, dentées en scie sur les bords, aiguës ou acuminées

au sommet, longues de 0m. 05-0m.10, sont longuement pétiolées, particularité que rappelle le nom spécifique de *H. petiolaris*. Ses fleurs forment de très grandes inflorescences en cyme qui mesurent jusqu'à 0m. 20 de diamètre, et dans lesquelles les fleurs du pourtour sont peu nombreuses, stériles, pourvues de trois ou quatre grands sépales blancs, arrondis ou ovales, tandis que toutes les autres, en bien plus grand nombre et beaucoup plus petites, sont fertiles, vertes et ont un calyce en godet à cinq lobes marginaux. Dans toutes la corolle est cohérente en un petit cône, sous lequel sont cachées 15 à 20 étamines parfaites seulement dans les fleurs vertes, et qui, comme dans la Vigne, ne deviennent visibles qu'à la chute du cône corollin. Aux fleurs fertiles succède une petite capsule presque globuleuse.

Allium macranthum Baker — *Bot. Mag.*, décem. 1884, pl. 6789. — Ail à grandes fleurs. — Himalaya oriental. — (Liliacées.

Grande espèce qui est à peine bulbeuse et que ses fortes ombelles de fleurs pourpre-mauve, sa grande taille, sa vigueur et sa complète rusticité recommandent plus que toute autre comme plante d'ornement. Elle a été rapportée par M. Elwes du Sikkim où elle croissait à l'altitude d'environ 4000 mètres. Elle est plutôt rhizomateuse que bulbeuse ; ses feuilles sont nombreuses, lancéolées-linéaires, embrassantes à la base, acuminées, longues de 0m30 à 0m50, et du milieu de leur touffe s'élève la hampe qui atteint jusqu'à un mètre de hauteur et que termine une ombelle globuleuse, comprenant une cinquantaine ou plus de fleurs dont le périanthe campanulé, à moitié ouvert, long de 10-12 millimètres, est dépassé par le style et quelquefois aussi par quelques-unes d'entre les six étamines.

Salvia paniculata Linn. — *Bot. Mag.*, déc. 1884, pl. 6790. — Sauge paniculée. — Afrique australe. — (Labiées).

Belle espèce connue depuis longtemps des botanistes, mais qui n'a été introduite que récemment en Angleterre par M. Lynch, du jardin botanique de Cambridge, qui l'a reçue de Gand. Elle est d'orangerie. Elle forme un arbuste de deux mètres ou un peu plus, à grandes fleurs d'un violet pâle. Dans

sa patrie elle habite des localités sablonneuses. A Cambridge, elle fleurit, à l'air libre, au mois d'août.

Dichotrichum ternateum REINW.— *Bot. Mag.*, déc. 1884, pl. 6791. — Dichotric de Ternate. — Moluques. — (Gesnéracées-Cyrtandrées).

Le genre auquel appartient cette plante est très voisin des *Æschynanthus* desquels il ne diffère que faiblement, dit M. D. Hooker, par quelques caractères de la fleur. La belle plante de ce genre que figure et décrit le *Botanical Magazine* croît dans l'île volcanique de Ternate, l'une des Moluques ; elle en a été importée en Europe par M. Jacob Makoy, de Liège. C'est un sous-arbrisseau grimpant, dont les ramifications s'attachent par des racines en grand nombre à leur support. Elle est curieuse par l'extrême inégalité de ses feuilles opposées ; en effet, dans chaque paire, l'une est longue de 10-20 centimètres, pétiolée, obliquement ovale-arrondie, plus ou moins en cœur à la base, un peu charnue, irrégulièrement dentée en scie, tandis que l'autre est réduite à l'état d'une petite oreillette sessile, longue d'environ 0m02 au plus. Les fleurs de cette plante forment une sorte d'ombelle qui termine un très long pédoncule axillaire : elles sont d'un beau rouge écarlate et leur corolle, longue d'environ 0m03, offre un tube arqué que surmonte un limbe presque régulier, à cinq lobes oblongs, dont les deux supérieurs sont un peu plus longs et un peu plus rapprochés que les autres.

Plectranthus fœtidus BENTH. — *Bot Mag.*, déc. 1884, pl. 6792. — Plectranthe fétide. — Australie orientale. — (Labiées).

Curieuse et belle plante qui a été importée au Jardin botanique d'Edimbourg, à une date récente, et qui auparavant était tellement rare qu'on n'en connaissait, dans les herbiers d'Europe, qu'un seul échantillon recueilli par Banks pendant le premier voyage du capitaine Cook, et conservé à Londres dans l'herbier du British Museum. Elle a été qualifiée de fétide, on ne sait pourquoi, car M. D. Hooker dit qu'elle est inodore à l'état frais et que l'odeur n'en est pas désagréable quand on la froisse entre les doigts. C'est une espèce robuste, dont la tige atteint de 1 mètre à 1m 60 de hauteur, est relevée de quatre angles longitudinaux obtus, cotonneuse dans le bas, velue plus haut. Ses

feuilles longues de 0^m10 à 0^m15, sont en forme de cœur et relativement larges, bordées de grandes crénelures en demi-cercle, plus ou moins obtuses au sommet, un peu charnues, cotonneuses aux deux faces, munies d'un fort pétiole poilu. Ce qui en fait le principal mérite ornemental consiste dans ses inflorescences qui atteignent chacune 20 à 25 centimètres de long et qui résultent du rapprochement d'un grand nombre de faux verticilles de fleurs bleu de cobalt dont la corolle ressort d'une masse de poils blancs laineux. Chaque pied porte plusieurs de ces inflorescences qui rendent la plante aussi remarquable par son aspect général qu'ornementale. Cette espèce est de serre chaude.

Magnolia Campbellii Hook. f. et Thoms. — *Bot. Mag.*, janv. 1885, pl. 6793. — Magnolia de Campbell. — Himalaya oriental. — (Magnoliacées).

C'est la plus belle espèce de Magnolia qui soit connue. Elle forme un arbre qui atteint jusqu'à près de 30 mètres de hautour et qui, au printemps, produit en abondance des fleurs d'un beau rose vif en dehors, blanches en dedans, mesurant jusqu'à 0^m30 de diamètre. On voit quelquefois quatre ou cinq de ces admirables fleurs sur un rameau long à peine de 0^m50. Elle se trouve à une altitude d'environ 1000 mètres; aussi peut-elle supporter le plein air dans le midi de la France et de l'Italie où on l'a vue fleurir plusieurs fois. On a essayé plusieurs fois de l'introduire en Europe au moyen de ses graines; mais à leur arrivée celles-ci avaient toujours leur albumen charnu déjà désorganisé et l'embryon mort. Néanmoins des pieds vivants ayant été envoyés en Angleterre du Jardin botanique de Calcutta, on a pu l'introduire dans la culture et on a constaté par l'expérience qu'elle réussissait bien en Irlande. Cet arbre perd ses feuilles chaque année comme le *M. Yulan*.

RECTIFICATIONS

Dans le dernier cahier du *Journal* (décembre 1884), à la page 726, ligne 27, au lieu de « dans mes semis » il faut lire « dans mes serres ».

A la page 736, ligne 5, au lieu de *Peristeria alata*, il faut lire *Peristeria elata*.

Le Secrétaire-Rédacteur-Gérant,
P. Duchartre.

Paris. — Imprimerie horticole, G. Rougier et Cie, rue Cassette, 1.

Observations météorologiques faites par M. F. Jamin, à Bourg-la-Reine, près Paris (altitude 63m environ).

Dates.	Température Minim.	Température Maxim.	Hauteur du baromètre. Matin.	Hauteur du baromètre. Soir.	Vents dominants.	État du ciel.
1	— 5,9	— 3,0	770	769,5	ESE.	Couvert.
2	— 4,9	— 2,2	767	763,5	ESE. E.	Couvert.
3	— 5,8	— 1,8	762,5	763	SSE.	Couvert et brumeux, belle éclaircie à partir de 2 h. du soir.
4	— 7,9	1,2	765,5	767	SSO.	Nuageux, couvert et légèrement brumeux à partir de 3 h. du soir.
5	— 1.3	2,0	766	763	SO.	Couvert et légèrement brumeux.
6	— 0,5	2,0	764,5	770	O. N.	Pluvieux et brumeux, nuageux à partir de 2 h. du soir.
7	— 3,6	1,0	773,5	772	N. E.	Couvert et brumeux, petite pluie à partir de 9 heures du soir.
8	— 3,4	— 2,0	768	761,5	SO. S.	Couvert et brumeux jusqu'à 4 heur. du soir.
9	— 6,2	— 2,0	758,5	759,5	SE.	Nuageux le matin, couvert l'apr.-midi, un peu de neige.
10	— 2,5	2,0	758	744	S.	Couvert, pluie froide dans le milieu de la journée, grand vent et pluie le soir.
11	1,0	5,6	743	744	SSO.	Nuageux.
12	— 1,0	3,2	747,5	752,5	N. NNO.	Couv. de gr. mat., nuag., neige abondante et à plus. reprises l'après-midi.
13	— 4,8	1,2	751	750,5	O. NNO.	Couv. le mat., un peu de neige dans la journ., avec éclairc., neige plus abondante le soir.
14	— 4,9	0,0	751,5	752	E.	Couv. le mat., qq. éclairc., couv. et neigeux l'après-midi, neige plus abondante le soir.
15	— 4,9	— 3,7	756,5	756	NE.	Couvert, éclaircies à partir de 3 h. du soir, couvert après 9 heures.
16	— 6,2	— 1,8	755,5	756,5	NE.	Couvert, quelques éclaircies le mat., clair le soir.
17	—11,2	— 1,5	759	758,5	NNO.	Nuageux, couvert le soir.
18	— 7,2	— 2,2	762	766,5	NE.	Nuag. de gr. mat, couv., brouil. à partir de 4 heures du soir.
19	— 6,8	— 4,8	766,5	765,5	S. SE.	Couvert.
20	— 6,8	— 4,2	763	762	NE. SE. E.	Couvert.
21	— 6,8	— 2,0	760,5	760,5	SE. E.	Couvert, belle éclaircie à partir de 2 heures du soir.
22	—12,5	— 2,0	762,5	763,5	S. E. SE.	Clair.
23	—11,1	— 1,2	763	762,5	E. SE.	Clair le matin, nuageux.
24	— 9,7	0,3	764,5	765,5	NO. NE.	Légèrement nuageux.
25	— 7,3	— 1,3	765	766	E.	Clair.
26	—14,1	— 1,3	765	763,5	S. E. SE.	Clair, nuageux dans la soirée.
27	—11,7	2,0	764	765,5	SSE. S. SO. O	Nuageux le matin, couvert.
28	0,1	6,0	764,5	759	SE. S.	Couvert le matin, nuageux.
29	0,7	10,5	757	753,5	SE.	Couvert de grand matin, clair dans le milieu de la journée.
30	2,5	8,0	750,5	745,5	SO.	Couvert et légèrement pluvieux, pluie plus abondante le soir.
31	2,3	8,5	747	747	S. SO.	Couvert, belle éclaircie entre 10 h. et midi, couvert et pluvieux l'ap.-midi, nuageux le soir.

CONCOURS OUVERTS A DES SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ

Le succès qu'ont eu certains des concours ouverts à des séances des mois de juillet, août, septembre, octobre et novembre 1884 a décidé le Conseil d'Administration à en ouvrir de semblables cette année. Conformément à la décision qu'il a prise à cet égard, le 12 mars 1885, ces nouveaux concours auront lieu aux dates et pour les objets indiqués ci-dessous :

Le 9 juillet, Roses coupées, Œillets, *Amaryllis*, *Delphinium* : fruits de Cucurbitacées.

Le 27 août : Glaïeuls en fleurs coupées, Reines-Marguerites en pots ou en fleurs coupées, Phlox ; fruits en général.

Le 24 septembre : Bégonias tubéreux en pots, Dahlias en fleurs coupées ; fruits, notamment Pêches et Fraises tardives.

Le 22 octobre : Asters ; fruits ; Choux-fleurs.

Le 26 novembre : Chrysanthèmes d'automne.

CONCOURS OUVERTS DEVANT LA SOCIÉTÉ, EN 1885.

Concours permanent.

Prix Laisné. Pour l'élève le plus méritant de l'École d'Horticulture des Pupilles de la Seine. (V. le *Journal*, 3e sér., IV, 1882, p. 631 et 753.)

Concours annuels.

Médaille Moynet. Pour les apports les plus remarquables, faits pendant l'année, au Comité de Culture potagère.

Médaille du Conseil d'Administration. Pour l'introduction ou l'obtention de plantes ornementales méritantes. (V. le *Journal*, 2e série, XI, 1877, p. 145.)

Médaille Pellier. Pour le plus beau lot de *Pentstemon*.

Médaille Godefroy-Lebeuf. Pour le jardinier en maison bourgeoise qui aura, dans l'année, présenté à la Société et à l'Exposition du mois de mai 1885 les Orchidées les plus remarquables.



PROCÈS-VERBAUX

SÉANCE DU 12 FÉVRIER 1885

PRÉSIDENCE DE **M. Jamin** (FERD.)

La séance est ouverte à deux heures et demie. D'après les signatures qu'a reçues le registre de présence, on y compte cent soixante-six Membres titulaires et quatorze Membres honoraires.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président proclame, après un vote de la Compagnie, l'admission de quinze nouveaux Membres titulaires dont la présentation a été faite dans la dernière séance et n'a rencontré aucune opposition.

Il informe la Société de deux pertes cruelles qu'elle vient d'éprouver, par le décès de MM. Jarland et Eug. Vavin, le premier Membre titulaire, le second Membre honoraire. M. E. Vavin appartenait depuis fort longtemps à la Société aux séances de laquelle il était fort assidu et à laquelle il était entièrement dévoué. Il a pris en tout temps une part très active aux travaux du Comité de Culture potagère. En séance il faisait fréquemment des présentations parmi lesquelles beaucoup avaient un intérêt réel; de ce nombre ont été, entre autres, des tubercules courts d'Igname de Chine et un pied vivant d'Arracacha. On lui a dû aussi de nombreuses communications écrites qui, pour la plupart, ont trouvé place dans le *Journal*. En un mot, ce regretté collègue avait conservé, à un âge avancé, une vraie passion pour l'horticulture et une activité peu commune qu'il dirigeait surtout vers le perfectionnement de l'art horticole.

M. le Président présente à la Société les excuses de M. Léon Say qui n'a pu venir présider la séance étant encore retenu à la

N. B. La Commission de Rédaction déclare laisser aux auteurs des articles admis par elle à l'insertion dans le *Journal* la responsabilité des opinions qu'ils y expriment.

chambre, par suite d'un accident qui lui est arrivé, à la date d'une quinzaine de jours.

Les objets suivants ont été déposés sur le bureau :

1° Par M. Berthault (Jean), jardinier à Wissous, trois pieds en pots du Fraisier Marguerite (Lebreton), dont deux portent des fruits mûrs et le troisième en montre d'assez avancés pour mûrir immédiatement après les premiers. Il y a joint une boîte de Fraises cueillies appartenant à la même variété. — M. le Secrétaire du Comité de Culture potagère déclare que ces plantes et ces fruits témoignent d'une excellente culture; aussi ce Comité propose-t-il de faire à M. Jean Berthault l'honneur d'un rappel de la prime de 1re classe qui lui a été accordée, à la dernière séance, pour une présentation semblable. Cette proposition est adoptée.

2° Par M. Duvillard, jardinier-maraîcher, à Arcueil-Cachan, rue Berthollet, des *Laitues* Gotte à graines noires, d'un beau développement et des *Radis* rouges hâtifs bien formés. Il lui est accordé pour cette présentation une prime de 3e classe. Les Laitues ont été semées le 1er octobre dernier, puis repiquées le 15 du même mois, enfin plantées sur couche le 15 décembre.

3° Par M. Langlois, jardinier chez M. Baudrier, au Pecq, près Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise), des racines développées en tubercules plus ou moins volumineux du Haricot d'Espagne (*Phaseolus multiflorus* L.) (Voyez les indications déjà données à ce sujet dans le *Journal*, 1884, p. 712). M. le Secrétaire du Comité de Culture potagère dit que divers Membres de ce Comité se proposent de cultiver ces tubercules. Lui-même en a planté en pot et en serre tempérée. Il en est provenu des tiges nombreuses qui se sont développées rapidement et ont fleuri de meilleure heure que celles des pieds obtenus de semis.

4° Par M. Dive-Legris, pépiniériste à Eppeville près Ham (Somme), des spécimens d'une variété de Poire qu'il a obtenue d'un semis du Passe-Colmar.

Cette Poire mûrit, d'après l'obtenteur, à la fin du mois de mars, et l'arbre qui la produit est très vigoureux en même temps que abondamment productif. — L'avis du Comité d'Arboriculture relativement à ce fruit est nettement défavorable.

La moitié des spécimens envoyés, dit M. le Secrétaire de ce Comité, paraissaient n'être pas mûrs; la dégustation a dès lors porté sur les autres qui ont été trouvés tous blets. On a dégusté alors les autres qui, bien qu'ils n'eussent pas encore atteint leur maturité, commençaient néanmoins à blétir, qui, en outre, n'étaient pas bons. En somme, le Comité déclare que cette nouvelle sorte de Poirier ne mérite pas une place dans les cultures.

5° Par M. Poiret-Delan, jardinier chez M. Leduc, à Puteaux (Seine), une corbeille de *Poires* dont quatorze sont du Doyenné d'hiver, six de la Passe-Crassane et six de la Bergamotte Espéren. — Le jugement du Comité d'Arboriculture sur ces fruits est que les spécimens de Doyenné d'hiver sont de premier mérite, comme réunissant la finesse à la grosseur, tandis que ceux de Passe-Crassane et de Bergamotte Espéren n'offrent rien de remarquable. Aussi est-ce spécialement aux premiers que s'applique la prime de 2e classe qui, sur la demande du Comité, est accordée à M. Poiret-Delan.

6° Par M. Fauvel, jardinier chez M. Picot, à Taverny (Seine-et-Oise), une série d'Orchidées dont quatre sont des pieds fleuris et en pots, tandis que les autres sont représentées par des tiges florifères. Les premières sont l'*Angrecum sesquipedale*, le *Cattleya labiata Percivaliana*, une variété du *Cattleya Trianæi*, enfin le *Cœlogyne cristata;* les dernières sont étiquetées *Zygopetalum crinitum*, *Vanda densiflora*, *Epidendrum* spec., *Ornithocephalus grandifolius*. — Une prime de 2e classe est accordée à M. Fauvel pour cette intéressante présentation.

7° Par M. Jolibois (R.), au nom de M. Bullier, amateur, un beau pied fleuri de *Selenipedium Haynaldianum*, pour la présentation duquel il est accordé une prime de 2e classe. — M. Jolibois fait observer que cette plante est voisine du *Selenipedium Lowi*. On la cultive en pots et en paniers, en la maintenant humide tant qu'elle est en végétation active. La floraison en est de longue durée; sur le pied que la Compagnie a sous les yeux, la première fleur s'est ouverte à la date de trois semaines, et on voit que l'inflorescence tout entière est en parfait état. Le pied présenté aujourd'hui par M. Bullier est le premier qui ait été encore apporté en fleurs

8° Par M. Terrier (Adolphe), jardinier chez M. le docteur Fournier, à Neuilly (Seine), trois belles Orchidées fleuries, savoir : un *Phalænopsis Stuartiana*, un *Ph. amabilis* et un *Ph. Schilleriana*. Il lui est accordé, pour cette remarquable présentation, une prime de 1re classe.

A propos du *Phalænopsis Stuartiana*, sur lequel deux fleurs ont été fécondées sans que les autres fleurs aient perdu leur fraîcheur, M. Bleu fait observer que le passage de sa note publiée dans le *Journal* (VI, p. 725-730), dans lequel il est dit que la fécondation d'une fleur de *Phalænopsis* détermine la fermeture rapide des autres fleurs de la même inflorescence, s'applique spécialement au *Phalænopsis Schilleriana*. Il est néanmoins convaincu que le même fait se produira prochainement sur la plante placée en ce moment sous les yeux de la Compagnie. Il ajoute que, chez les Orchidées, presque toujours, quand on féconde une espèce par une autre appartenant à un genre différent et tant soit peu éloigné, il semble d'abord que l'opération ait réussi ; mais au bout d'un mois au plus, on reconnaît qu'il n'en a rien été, car l'ovaire se détache et tombe au lieu de se développer en fruit.

9° Par M. Lesueur (Victor), jardinier chez Mme la Baronne de Rothschild, à Boulogne (Seine), deux grandes corbeilles de *Cœlogyne cristata* offrant une quantité considérable de fleurs, un très beau pied de *Dendrobium nobile* abondamment fleuri, et un pied d'un *Croton* obtenu par lui de semis, aussi remarquable pour la vivacité que pour la diversité des couleurs qu'offre son feuillage, et auquel il donne le nom de *Georges Lesueur*. — Sur la proposition du Comité de Floriculture, il est décerné à M. Lesueur (V.), deux primes de 1re classe, l'une pour ses Orchidées, l'autre pour son *Croton ;* mais il déclare renoncer à l'une et à l'autre de ces récompenses.

10° Par M. Thibaut, horticulteur, rue de Houdan, à Sceaux, un magnifique *Begonia*, couvert de fleurs. Cette belle plante est un hybride qui a été obtenue dans l'établissement Thibaut et Keteleër du *Begonia socotrana* fécondé avec le pollen du *B. subpeltata*, qui est issue par conséquent de deux espèces très dissemblables, puisque la mère ou le *B. socotrana* fleurit en

hiver, de décembre jusqu'en mars, et perd ses tiges en été, tandis que le père ou le *B. subpeltata* conserve ses tiges toute l'année et fleurit en été. L'hybride tient de son père en ce qu'il conserve ses tiges, et d'un autre côté, il ressemble à sa mère par sa longue floraison hivernale. Il se distingue de l'un et l'autre parce qu'il est plus vigoureux, que ses feuilles sont plus grandes, enfin que ses inflorescences sont plus compactes, ses fleurs plus nombreuses et mieux faites, colorées en un fort joli rose glacé. Ce bel hybride a été nommé *Gloire de Sceaux*. Il présente cette particularité singulière que jusqu'ici toutes ses fleurs ont été mâles.

11° Par M. Delaville (Léon), marchand-grainier, quai de la Mégisserie, 2, à Paris, un pied fleuri de *Beschorneria multiflora*, grande Amaryllidée pour la présentation de laquelle il reçoit une prime de 3e classe. — Dans une note écrite dont il a accompagné sa plante, M. Delaville (L.) rappelle que le genre *Beschorneria* a été créé par Kunth, en 1848 (*Act. Acad. Berol.*; *Enumer.*, V, 1850, p. 844), pour une plante du Mexique qui avait été d'abord signalée sous le nom de *Fourcroya tubiflora* et qui est devenue dès lors le *Beschorneria tubiflora* Kth. Ce genre tient en quelque sorte le milieu entre les *Agave* de la section *Littæa* et les *Fourcroya*. Les plantes qui le composent et dont on connaît aujourd'hui quatre ou cinq espèces, sont peu répandues dans les jardins où du reste la plus anciennement connue, le *B. tubiflora* Kth., a fleuri pour la première fois, à Kew, en 1852, peu de temps après avoir été importée en Europe. Elles se contentent d'une serre tempérée ou même froide et doivent y être traitées comme les *Agave*. Leurs feuilles en touffe sont longues et étroites, canaliculées, à peine coriaces, recourbées dans leur portion supérieure, bordées de dentelures piquantes. Du milieu d'elles s'élève une grande hampe terminée par une grappe simple ou à peu près de fleurs disposées par fascicules qui en comprennent chacun de deux à quatre ou cinq, à l'aisselle de bractées plus ou moins colorées. Les fleurs elles-mêmes sont penchées ou pendantes, peu brillantes, le plus souvent vertes, et leur périanthe longuement tubulé cache dans son tube les six étamines. Ces deux derniers caractères distinguent ces plantes

des *Agave* et des *Fourcroya* dont en outre elles diffèrent par leur inflorescence, leur port, etc.

12° Par M. André (Ed.), rue Chaptal, 30, à Paris, un pied fleuri de *Crinum Moorei* D. HOOK., très belle Amaryllidée qui lui vaut une prime de 3e classe. — Cette plante a été d'abord importée de l'Afrique sud-orientale au jardin botanique de Glasnevin près Dublin, et, en la décrivant et figurant dans le *Botanical Magazine*, en 1874 (pl. 6113), sir J.-D. Hooker l'a dédiée à M. Moore, directeur de ce grand établissement scientifique. Ce *Crinum* est l'un des plus beaux que l'on connaisse, et il est encore fort rare dans les collections. Il supporte parfaitement le climat de l'Irlande, et il fleurit chaque année, dans le jardin de Glasnevin, soit au printemps, soit à l'automne, dans la pleine terre d'une plate-bande, devant une serre. Il est donc probable qu'il supportera également le plein air dans nos départements de l'ouest.

13° Par M. Lavallée (Robert), une branche fleurie d'*Hamamelis japonica* SIEB. et ZUCC. cultivé dans l'Arboretum de Segrez, espèce assez distincte de l'*H. virginica* DC. qui existe depuis longtemps dans les jardins.

14° Par M. Chantrier, jardinier au château Caradoc, à Bayonne (Basses-Pyrénées), des rameaux fleuris d'*Acacia cultriformis* A. CUNN., auxquels il en a joint d'autres également fleuris des *Acacia longifolia* WILLD. et *dealbata* LINK, à titre de termes de comparaison. — Dans la lettre qu'il a jointe à cet envoi M. Chantrier dit qu'en présentant ces spécimens à la Société il ne prétend à aucune récompense, mais qu'il se propose seulement de faire apprécier le mérite de l'*Acacia cultriformis* qui lui semble plus beau et plus avantageux pour la culture en serre que les deux autres. Il fait seulement observer que cet arbuste, dans sa jeunesse, paraît être délicat et reste chétif; mais il répare ensuite le temps perdu à ce point que, dans une serre du château Caradoc, un pied de cinq ans couvre en ce moment une surface de mur de 15 mètres carrés. Cette espèce se prête parfaitement au palissage et l'emporte encore à cet égard sur les deux autres. Pour en mettre les pieds à l'abri des insectes, il suffit de la bassiner tous les deux mois, et alors pendant

plusieurs jours de suite, avec du jus de tabac vulgairement nommé nicotine.

M. le Président remet les primes aux personnes qui les ont obtenues.

M. le Secrétaire-général procède au dépouillement de la correspondance qui comprend les pièces suivantes :

1° Trois lettres annonçant : l'une, que la Société d'Horticulture et de Viticulture d'Eure-et-Loir tiendra une Exposition horticole, à Chartres, du 10 au 15 juin 1885, pendant la durée du Concours régional agricole qui aura lieu dans cette ville; la seconde, que la Société horticole-rosiériste de Brie-Comte-Robert et Grisy-Suisnes aura la sienne à Brie-Comte-Robert, les dimanche 12 et lundi 13 juillet 1885; la troisième, que la Société d'Horticulture de Saint-Maur-les-Fossés (Seine), ouvrira la sienne le 9 août 1885 et la prolongera jusqu'au 16 suivant.

2° Une lettre dans laquelle Mme Vve Emilie Guilbert, Membre de la Société, offre, par l'intermédiaire de M. le Président, de vifs remerciements à deux personnes, M. Eon et M. Louis Leroy, d'Angers, qui ont bien voulu faire des dons à l'orphelinat horticole qu'elle a fondé sur ses propriétés sises à Mézières par Epone (Seine-et-Oise), et qu'elle dirige avec autant de dévouement que de sollicitude.

A ce propos, Mme Guilbert obtient la parole et donne à la Compagnie des renseignements sur l'utile établissement qu'elle a généreusement fondé et auquel elle abandonne aussi le produit de la vente de l'engrais qu'elle fabrique et qu'elle a nommé le régénérateur Guilbert. Elle adresse à ses collègues un pressant appel pour qu'ils veuillent bien aider à l'organisation de l'Orphelinat horticole de Mézières par des dons de plantes, de graines, d'outils et appareils pour l'horticulture.

Parmi les pièces de la correspondance imprimée M. le Secrétaire-général signale les suivantes : 1° *Traité d'Agriculture théorique et pratique* à l'usage des fermes-écoles, des Écoles normales et des cultivateurs, par M. A. Bicheyre (1 gr. in-18 de 324 pages. Paris, chez Delagrave; 1884). — 2° *La Roseraie* de Ketten, frères, à Luxembourg (in-8° de 100 pages). — 3° Un ouvrage de M. Barron sur les Pommes de la Grande-Bretagne

(en anglais) dont MM. Jamin (Ferd.) et Bergman, fils, ont été chargés par le Conseil d'Administration de présenter un Compte rendu à la Société.

M. le Président annonce qu'il a été envoyé à la Société plusieurs exemplaires d'un prospectus-spécimen qui a pour objet d'apprendre aux amateurs de plantes rares et aux botanistes que le bel ouvrage avec planches dont la publication avait été commencée par M. Alph. Lavallée sous le titre de *Arboretum Segrezianum* (Arboretum de Segrez) et dont il a paru cinq livraisons avant la mort de son auteur, va prochainement être continué. Il exprime toute la satisfaction qu'il éprouve en voyant que cette œuvre importante ne restera pas inachevée.

Il est fait dépôt sur le bureau des documents suivants :

1° Note sur le Peuplier du Jardin botanique de Dijon; par M. Ch. Joly.

2° Rapport sur une brochure de M. J. Courtois; M. Vitry, fils, Rapporteur.

3° Compte rendu de l'Exposition horticole de Rouen; par M. Drouart.

L'un de MM. les Secrétaires annonce de nouvelles présentations;

Et la séance est levée à trois heures et demie.

SÉANCE DU 26 FÉVRIER 1885.

PRÉSIDENCE DE M. Hardy.

La séance est ouverte vers deux heures et demie. D'après le registre de présence, les membres qui y assistent sont au nombre de cent quatre-vingts titulaires et douze honoraires.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président proclame, après un vote de la Compagnie, l'admission de douze nouveaux Membres titulaires dont la présentation a été faite dans la dernière séance et n'a rencontré aucune opposition.

Il annonce ensuite que la Société vient d'éprouver une perte douloureuse par le décès de M. Chevalier (Jean-Etienne), Membre titulaire.

Les objets suivants ont été déposés sur le bureau :

1° Par M. Hédiard, négociant en comestibles exotiques, rue Notre-Dame de Lorette, à Paris, un lot de *Piment* demi-fort et un lot de *Piment* très fort. Ces deux sortes de Piments lui viennent du Mexique et il exprime l'espoir que l'un et l'autre pourront être cultivés en pleine terre, à Paris, après avoir été semés sur couche. Ces fruits sont de couleur très foncée et ceux de la variété très piquante ont la peau rugueuse. M. Hédiard pense que ces deux variétés sont inconnues en Europe et qu'il serait bon de les y introduire. Dans ce but, il en offre des graines à ses collègues.

M. le Président du Comité de Culture potagère dit que ce Comité remercie vivement M. Hédiard et a chargé deux de ses membres, MM. Beurdeley et Chemin d'essayer l'emploi et la culture de ces Piments.

2° Par le même M. Hédiard, un lot d'*Oranges* de Blidah (Algérie), que le Comité d'Arboriculture a reconnues bien juteuses, sucrées, parfumées, remarquables pour leur goût fin et relevé qui les fait juger meilleures même que des Mandarines.

M. Hédiard exprime l'intention de faire encore ultérieurement des présentations de fruits de la même nature et de la même provenance.

3° Par M. Lepère, arboriculteur à Montreuil-sous-Bois (Seine), quatre *Poires* Passe-Crassane récoltées à Rueil, dans un jardin appartenant à M. Marie et dans lequel il a la direction des arbres fruitiers. Ces fruits sont d'une beauté hors ligne ; aussi, sur la proposition du Comité d'Arboriculture, une prime de 1re classe est-elle accordée à M. Lepère qui renonce à la recevoir.

4° Par M. Deschamps (Eugène), propriétaire à Boulogne (Seine), des *Pommes* qu'il a reçues de Turin. D'après les renseignements qu'il possède l'arbre qui les produit est vigoureux, productif et fleurit tard dans l'année, ce qui en met la fructifi-

cation à l'abri de l'action nuisible des gelées tardives. — Le Comité d'Arboriculture déclare que la variété à laquelle appartiennent ces Pommes ne lui est pas connue, à moins que ce ne soit l'Ostogate ou Doux d'argent. Ces fruits ont une jolie apparence, sont de bonne conservation, mais la qualité n'en est que moyenne.

5° Par M. Duval (Léon), horticulteur à Versailles, un lot considérable composé des plantes suivantes : une nombreuse série d'Orchidées, savoir : *Odontoglossum Alexandræ* de diverses provenances, *Od. Pescatorei*, *Od. Rossi majus*, *Od. Cervantesii* var. *membranaceum* (*Od. membranaceum* LINDL.), *Od. gloriosum*, *Od. Roezli album* ; *Oncidium Cavendishianum* ; *Miltonia cuneata* ; *Masdevallia Harryana*, *M. ignea*, *M. Schuttleworthii* ; deux *Zypopetalum* ; *Cœlogyne cristata* ; trois *Lycaste Skinneri* ; *Cypripedium ciliolare* et *C. hirsutissimum* ; un *Tillandsia Lindeni vera* ; trois forts pieds d'*Himantophyllum* dont deux portent chacun plusieurs amples inflorescences ; enfin un lot de *Cyclamen persicum* à fleurs rouges. — Sur la demande du Comité de Floriculture, il est accordé à M. Duval (Léon), une prime de 1re classe pour ses *Odontoglossum Alexandræ* variés, une prime de 2e classe pour ses autres *Odontoglossum*, une autre prime de 2e classe pour ses *Masdevallia*, enfin une prime de 3e classe pour ses *Cyclamen*.

M. Duval (Léon) donne de vive voix divers renseignements sur ses plantes que la Compagnie a maintenant sous les yeux. Les Orchidées sont pour lui, dit-il, l'objet d'une culture encore peu ancienne, puisqu'elle date seulement de l'année dernière, mais à laquelle il attache une attention particulière. Les *Odontoglossum* en particulier lui ont donné déjà de belles floraisons, cultivés, ainsi que les *Zygopetalum*, *Lycaste* et *Cœlogyne*, absolument *à froid*, dans une serre où la température est souvent descendue, pendant l'hiver, jusqu'à + 5 ou 6°, et qui, même pendant les plus grandes gelées, a été largement aérée durant trois ou quatre heures chaque jour. En outre, s'écartant des indications fournies par les plus habiles cultivateurs spécialistes, ces plantes ayant bien fleuri l'année dernière, à leur arrivée d'Angleterre ou de Belgique, il n'en a pas supprimé les inflorescences, et

néanmoins on voit qu'elles ont de nouveau très bien fleuri encore cette année. La plupart des *Odontoglossum* sont, ajoute-t-il, des plantes très sujettes à varier, et dans lesquelles on observe de nombreuses variations même quand elles arrivent directement de leur pays natal. En les cultivant à froid, on doit leur donner beaucoup d'eau. — Ses *Himantophyllum* sont des pieds issus de semis faits par lui à la date de sept ans, à la suite d'un croisement entre les *H. miniatum* et *maximum*. Ces semis lui ont donné plusieurs milliers de plantes fort belles, comme on peut le voir par les spécimens déposés sur le bureau, et qui lui permettent d'en livrer en quantité aux amateurs sans recourir pour cela aux horticulteurs belges ou anglais. Quant aux *Cyclamen* qu'il montre à la Compagnie, ce sont des spécimens d'un type amélioré qu'il a obtenu et qui se distingue surtout par l'abondance de ses fleurs, mais dans lequel il a moins visé à la grandeur des corolles qu'à la vivacité de leur coloris et à la tenue des plantes. Ce type est fixé depuis trois années et il appartient en propre à M. Duval (L.). Les pieds que la Compagnie en a sous les yeux viennent d'un semis qui a été fait en 1883. Les pieds en ont été retardés à dessein, car ils sont, de leur nature, en pleine floraison au bout d'une année.

6° Par M. Fauvel, jardinier chez M. Picot, à Taverny (Seine-et-Oise), des pieds fleuris des Orchidées suivantes : *Ada aurantiaca, Pilumna fragrans, Cattleya Trianæi marginata, Odontoglossum Roezli album, Od. Rossi majus, Cypripedium venustum*, auxquels sont jointes des fleurs coupées de trois variétés du *Cattleya Trianæi*. Avec ces Orchidées sont présentées une Aroïdée fleurie, l'*Anthurium Dechardi*, dont la spathe verdâtre en dehors est d'un blanc pur en dedans, et une Broméliacée qui paraît être un *Pourretia*, reçue du Brésil en 1882. — Pour cette importante présentation M. Fauvel reçoit une prime de 2e classe.

7° Par M. Terrier, jardinier chez M. Fournier, rue Saint-James, à Neuilly (Seine), deux beaux pieds remarquablement fleuris des *Oncidium Sarcodes* LINDL., Orchidée qui croît naturellement dans les forêts, sur les montagnes du Brésil et du Pérou et *O. Cavendishianum* BATEM., espèce spontanée au Guatemala et

au Mexique. Le pied de cette dernière espèce est en fleurs depuis le 5 janvier dernier. Ces deux plantes sont jugées tellement belles par le Comité de Floriculture que, sur sa proposition, une prime de 1re classe est accordée à M. Terrier.

8° Par M. Lesueur (Victor), jardinier cher Mme de Rothschild, à Boulogne (Seine), deux belles Orchidées parfaitement fleuries, savoir : *Dendrobium nobile* Lindl. *majus*, et *Phajus grandifolius* Lour. (*Bletia Tankervilliæ* R. Br.), pour la présentation desquelles il lui est décerné une prime de 2e classe, à laquelle il déclare renoncer. Il a joint à ces deux plantes des fleurs d'*Ageratum* Boule de neige et Perle blanche.

9° Par M. André (Ed.), rue Chaptal, 30, à Paris, un pied fleuri d'*Eupatorium grandiflorum* qui a été relevé en pleine fleur, dans son jardin de Cannes, pour être envoyé à Paris. — Une note de M. Ed. André porte que la culture de cette Composée, encore fort peu répandue, doit être recommandée surtout pour le midi de la France. A Paris, les horticulteurs auraient avantage à la cultiver parce que, forcée avec très peu de chaleur, elle est amenée facilement à fleurir, pendant l'hiver, au moment que l'on désire. C'est une espèce vivace qui, dans nos départements méridionaux, supporte très bien la pleine terre et fleurit naturellement en hiver.

10° Par M. Robert, horticulteur au Vésinet (Seine-et-Oise), un lot nombreux de *Cyclamen persicum* remarquables par l'ampleur et la diversité de coloris de leurs fleurs, qui lui vaut une prime de 1re classe. Ces belles plantes ont été cultivées à une température de 8-10° C.

11° Par M. Dugourd, jardinier chez M. le comte de Circourt, à Fontainebleau (Seine-et-Marne), une nombreuse série de pieds et de fleurs coupées d'*Hellébores* qu'il a obtenus de semis, et pour la présentation desquels il lui est accordé une prime de 2e classe. — M. Dugourd apprend à la Compagnie qu'il a commencé à faire des semis d'Hellébores dès l'année 1873. Les plantes qu'il a obtenues depuis cette époque sont assez variées pour que, dit-il, il en compte aujourd'hui plus de cent. Elles sont tellement rustiques qu'elles ont parfaitement résisté à l'hiver exceptionnel de 1879-1880. Elles sont en outre assez

florifères pour que chaque pied produise une cinquantaine de fleurs ou même davantage. Jusqu'à ce jour il n'a pas donné de noms aux variétés qu'il a ainsi obtenues.

12° Par Mme Emile Léon, Dame patronnesse de la Société, propriétaire à Bayonne (Basses-Pyrénées), des branches fleuries d'*Acacia dealbata*, dont elle possède de vrais bosquets en pleine terre, dans sa propriété, ainsi que des branches fleuries de Bruyères de pleine terre et de Laurier-Tin (*Viburnun Tinus* L.). Elle reçoit de vifs remerciements du Comité de Floriculture au sujet de cet envoi. — M. le Président de ce Comité apprend à la Compagnie que Mme Léon est une amateur distinguée et passionnée d'horticulture qui, quoique âgée de 83 ans, s'occupe encore activement de ses vastes jardins et qui, depuis plus de 40 ans, a beaucoup aidé aux progrès de l'art horticole dans le sud-ouest de la France.

13° Par M. Deschamps (Eugène), un joli et gros bouquet entièrement composé de fleurs d'espèces cultivées en pleine terre et à l'air libre. Ces espèces sont les suivantes : *Jasminum nudiflorum*, Calycanthe, Chèvre-feuille, Rose de Noël (*Helleborus niger* L.), Anémone, Hépatique (*Hepatica triloba* DC.), *Crocus*, *Garrya elliptica*, Laurier-Tin (*Viburnum Tinus* L.). En présentant ce bouquet, pour lequel il lui est accordé une prime de 3e classe, M. Deschamps a voulu prouver que, sans serre et en hiver, on peut trouver dans les jardins les éléments d'une gracieuse ornementation florale des appartements.

14° Par M. Forgeot, horticulteur-grainier, quai de la Mégisserie, à Paris, divers *Narcisses* fleuris qu'il présente hors concours.

A ce propos, M. Birot, chef de culture chez M. Forgeot, donne quelques indications relatives au classement, non botanique mais horticole, qu'une Commission spéciale anglaise a établie récemment entre les nombreuses espèces et variétés de Narcisses cultivés. Ce classement est fondé sur les rapports de longueur qui existent entre le périanthe des fleurs (c'est-à-dire le calyce et la corolle réunis) et l'espèce de coupe d'une seule pièce qui existe autour de l'ouverture du tube de ce périanthe, c'est-à-dire la couronne. Trois sections ont été formées selon que le périanthe

est plus court que la couronne, qu'il l'égale à peu près en longueur, ou enfin qu'il est plus long qu'elle. Il montre des exemples qui se rapportent à ces trois sections.

15° Par M Duneuffour, rue de Colombes, 24, à Asnières (Seine), des *cuvettes* rendant facile l'arrosage des arbres à leur pied. Sur la proposition du Comité des Arts et Industries horticoles, il lui est accordé une prime de 3e classe. — Ces cuvettes consistent en une bande de zinc qui porte, vers l'une de ses extrémités, deux sortes de molettes à tête oblongue, et tournant facilement sur leur axe, à l'autre extrémité deux boutonnières qui correspondent à ces molettes. Il résulte de cette disposition que la lame de zinc forme un cylindre quand les deux molettes passent chacune dans la boutonnière correspondante, peut s'ouvrir au contraire et s'étaler à volonté quand on dégage les deux molettes. Pour arroser un arbre, on passe la lame de zinc ouverte autour de son pied; on la ferme ensuite et le bas du tronc se trouve dès lors entouré d'un véritable vase cylindrique ouvert en haut, fermé en bas par le sol et dans lequel on verse l'eau d'arrosage.

16° Par M. Giot, rue Sedaine, à Paris, plusieurs boites d'un mastic à greffer qu'il nomme mastic des horticulteurs. Ces boites sont remises à plusieurs membres du Comité des Arts et Industries horticoles et du Comité d'Arboriculture qui voudront bien faire l'essai du mastic de M. Giot.

17° Par M. Lefébure, à Maisons-Laffite, un appareil pour faire fondre le givre et la neige. — Une Commission composée de membres des deux Comités d'Arboriculture et des Arts et Industries sera chargée d'expériences à faire sur le fonctionnement de cet appareil.

M. le Président remet les primes aux personnes qui les ont obtenues.

L'un de MM. les Secrétaires procède au dépouillement de la correspondance écrite qui comprend seulement une lettre dans laquelle M. Léo d'Ounous, de Saverdun (Ariège), communique quelques observations sur deux variétés rares de végétaux ligneux qui existent à Saverdun et qu'il regarde comme très recommandables. L'une est le *Planera crenata foliis aureo*

variegatis, ou à feuilles panachées de jaune d'or, arbre de 3e grandeur, à écorce lisse et blanchâtre, à feuilles bordées de jaune d'or, se conservant jusqu'après les gelées de l'hiver ; l'autre est l'If pyramidal (*Taxus baccata pyramidalis*), charmante miniature, écrit M. Léo d'Ounous, qui atteint à peine deux mètres de hauteur.

Parmi les pièces de la correspondance imprimée, M. le Secrétaire signale les programmes de plusieurs Expositions qui sont annoncées comme devant être tenues à Liège (Belgique), les 12 et 13 avril 1885; à Angers, du 9 au 17 mai 1885 ; à Marseille, par l'Association horticole marseillaise, du 13 au 17 mai 1885; à Marseille, par la Société d'Horticulture et de Botanique, du 22 au 25 mai 1885 ; à Montpellier, du 7 au 10 mai 1885.

M. P. Duchartre a la parole et expose les résultats des observations qu'il a eu récemment occasion de faire sur une espèce de *Begonia* qui a été découverte, à la date de cinq ans, par le botaniste anglais M. Balfour, dans l'île africaine de Socotora ou Socotra, et qui a reçu de là le nom de *B. socotrana* D. Hook. Il insiste particulièrement sur les nombreuses productions qui viennent, dans cette espèce, sur la partie inférieure de la tige et qui ont l'apparence ainsi que le rôle de bulbilles, avec une organisation toute spéciale. Il dépose sur le bureau une note détaillée et accompagnée de figures que M. le Président renvoie à la Commission de Rédaction.

Il est fait dépôt sur le bureau des documents suivants :

1° Note sur une opération concernant l'arboriculture, par M. Chargueraud.

2° Liste des plus beaux Chrysanthèmes exposés au concours ouvert par la Société nationale d'Horticulture, le 13 novembre 1884 ; par M. Arnould-Baltard.

L'un de MM. les Secrétaires annon de nouvelles présentations;

Et la séance est levée à quatre heures.



NOMINATIONS

SÉANCE DU 12 FÉVRIER 1885.

MM.

1. BOHNHOF (Ernest), rue des Orties, à Bois-Colombes (Seine), présenté par MM. Joly (Ch.) et Chouveroux.
2. CARNET (Léon-Désiré), horticulteur-pépiniériste au Mesnil-Amelot, canton de Dammartin (Seine-et-Marne), présenté par MM. Barbou (Pierre) et Bleu.
3. DUVAL (C.), sente des Guérets, à Boulogne (Seine), présenté par MM. Lesueur (V.) et Jamin (F.).
4. GIGNEZ (Henri), propriétaire, place de l'Eglise, à Rueil (Seine-et-Oise), présenté par MM. Jolibois et Bleu.
5. GUERREAU (Alfred), rentier, rue de la Pièce-d'Eau, à Chatou (Seine-et-Oise), présenté par MM. Chouveroux et Joly (Ch.).
6. LECOMTE, fils, pépiniériste à Nouzon (Ardennes), présenté par MM. Laurent et Bleu.
7. LOUESSE, chef de culture au Muséum d'Histoire naturelle, rue Cuvier, 57, présenté par MM. Hardy et Deseine.
8. MONTEBELLO (Adrien de), membre du Conseil genéral du Gers, avenue de l'Alma, 1, à Paris, présenté par MM. Say (Léon) et Chouveroux.
9. MOUSSEAU (Eugène), jardinier chez M. Koller, boulevard d'Enghien, à Enghien-les-Bains (Seine-et-Oise), présenté par MM. Renault et Bach.
10. PÉNICAUD (Georges), rue Taitbout, 27, à Paris, présenté par MM. Malinvaud et Chouveroux.
11. RAMOUSSE (Edmond), jardinier chez M. Chardin, au château de Fontenay-les-Briis (Seine-et-Oise), présenté par MM. Chardin (Eugène) et Hardy.
12. ROLLAND (Pierre), entrepreneur de couverture, plomberie et gaz, rue Debelleyme, 5, à Paris, présenté par MM. Chouveroux et Bleu.
13. SOULÉ (Lucien), entrepreneur de couverture, plomberie et gaz rue Debelleyme, 5, à Paris, présenté par MM. Chouveroux et Bleu.
14. TREYVE (Marie), horticulteur à Moulins (Allier), présenté par MM. Bertin père et Thibaut.

15. VAILLANT (Albert), jardinier-chef à Bois-de-Saint-Martin, par Villiers-sur-Marne (Seine-et-Oise), présenté par MM. Jamin (F.) et Chouveroux.

SÉANCE DU 26 FÉVRIER 1885.

MM.

1. BARDOU (Victor), rue Montmartre, 52, à Paris, présenté par MM. Tivollier et Albert.
2. CAILLETET (Louis), membre de l'Institut, boulevard Saint-Michel, 75, à Paris, présenté par MM. Jolibois et Bleu.
3. COURCY (Louis), jardinier chez M. Hulot, à Bellevue (Seine-et-Oise), présenté par MM. Jolibois et Testard (A.)
4. Le docteur DOMINGOS DE LIMA FERREIRA DE BRITO, à Pétropolis (Brésil), présenté par MM. Joly (Ch.) et Bleu.
5. DUCHESNE-THOUREAU, propriétaire aux Riceys (Aube), présenté par MM. Joly et Bleu.
6. GAMOT fils, horticulteur à Corbeil (Seine-et-Oise), présenté par MM. Delaville (Léon), et Delamarre (E.).
7. GORCIEN (Toussaint), propriétaire à Epinay (Seine), présenté par MM. Gorgeret et Cauchin.
8. HARMAND (L.) l'abbé, *instituteur*, directeur de l'orphelinat agricole à Haroué (Meurthe-et-Moselle), présenté par MM. Joly et Bleu.
9. MICHOT, horticulteur, boulevard Eugène, 68, à Neuilly-sur-Seine (Seine), présenté par MM. Robert et Morin.
10. Robert, horticulteur à Sarcelles (Seine-et-Oise), présenté par MM. Robert (Alexandre) et Bleu.
11. SAVOYE (François) fils, chemin d'Asnières, 44, à Bois-Colombes (Seine), présenté par MM. Boizard et Verlot.
12. VIDAL (Charles), avocat, rue de Richelieu, 103, à Paris, présenté par MM. Jolibois et Hardy.

NOTES ET MÉMOIRES

Note sur une opération concernant l'Arboriculture (1);

Par M. Chargueraud.

Doit-on tailler un arbre parce qu'on le replante?

A cette demande faite en ces termes, c'est-à-dire sans autres données explicatives, il est impossible à qui veut renseigner judicieusement de répondre par oui ou par non d'une manière absolue.

Cependant si on consulte les livres spéciaux ou les savants sur cette opération, on constate bientôt que si « Galien dit: non, Hippocrate dit: oui », à moins cependant qu'ils ne disent rien, n'attachant peut-être aucune importance à cette opération.

Aussi, je n'ai pas la prétention de résoudre pour tous les cas et définitivement cette question; mais ayant eu l'occasion de faire de nombreuses expériences sur ce sujet, je vais simplement en faire connaître les résultats et essayer de formuler des principes généraux qui, d'après les résultats que j'ai constatés, m'ont paru avoir une importance réelle au point de vue pratique, et qui peut-être aussi pourront aider à expliquer cette question au point de vue théorique.

Comme cette demande, faite d'une manière générale, pourrait être envisagée d'une façon très complexe (si on voulait traiter toutes les conditions possibles de transplantation, il faudrait bien établir ce qu'on entend par taille dans cette occasion), et que je n'ai pas l'intention de la traiter ici dans les nombreux détails qu'elle pourrait alors comporter, je veux bien préciser, et dire que par taille d'un arbre j'entends toute suppression faite à cet arbre *à cause de sa transplantation et en vue d'en favoriser la reprise*.

Je dois dire aussi que je ne veux parler que des transplantations à racines nues des arbres, arbustes ou arbrisseaux, etc., à feuilles caduques, pris dans l'état où ils sont généralement

(1) Présentée le 26 février 1885.

livrés par les pépiniéristes, et le travail étant fait à l'époque de l'année où se font habituellement ces travaux, c'est-à-dire pendant la période de repos de la végétation.

D'abord je dois dire que je considère qu'il peut être utile de tailler plus ou moins un arbre qu'on replante, pour des causes très différentes bien que concourant au même but : favoriser ou faciliter la végétation.

L'une de ces causes rentre dans un ordre de considérations qui se rattachent à la physiologie végétale, c'est-à-dire aux fonctions des organes et aux relations des parties constitutives de la plante dont il faut assurer la formation et le développement. D'autres causes peuvent devenir déterminantes par l'effet de forces physiques extérieures dont l'action peut être nuisible à la reprise d'un arbre nouvellement planté (je citerai particulièrement le vent). On conçoit que la taille faite dans ce cas, ayant pour but de soustraire dans une certaine mesure l'arbre à l'action du vent, doit être considérée comme un moyen pratique pouvant être recommandé dans quelques cas : mais alors il faut être assuré que de deux maux on choisit le moindre.

Ceci dit, pour répondre avec connaissance de cause à cette question : doit-on tailler un arbre qu'on replante? il faut savoir de quelle espèce d'arbre on parle, constater l'état général dans lequel il se trouve, connaître les soins qui lui seront donnés, ainsi que le milieu dans lequel il sera placé. Chacune de ces considérations pouvant déterminer, selon le cas, s'il est utile de tailler l'arbre qu'on replante, et dans quelle proportion.

J'ai dit qu'il fallait d'abord savoir de quelle espèce d'arbre on parlait, parce qu'en effet il y a des arbres qui, en tout état de cause, n'aiment pas la taille; et l'expérience m'a démontré qu'en général ces arbres sont ceux dont le bourgeon ou œil terminal est prédominant, mieux conformé, plus apparent à la fin de la végétation, à l'automne, comme on le remarque sur les Marronniers d'Inde, les *Pavia*, les *Juglans*, etc. etc.

Chez ces arbres, en effet, on remarque habituellement, déjà à l'automne, que le bourgeon terminal de chacune des branches est plus apparent, mieux constitué que les bourgeons latéraux ;

et que cette prééminence du bourgeon terminal est apparente en raison de la vigueur de la branche qui le porte.

Si, en le replantant, on taille les plus longues branches d'un de ces arbres, je prends le Marronnier pour exemple, on lui enlève forcément, par ce fait, ses yeux ou bourgeons les mieux constitués, ceux qui étaient appelés à fournir les plus belles pousses ; et si on taille un peu court toutes les branches, il pourrait même arriver qu'on ne lui laissât pas d'yeux constitués.

On comprend aisément que, ainsi traité, cet arbre ne se trouve pas dans de bonnes conditions pour reprendre (comme on dit), ni surtout pour donner une végétation vigoureuse qui habituellement s'opère par le développement de bourgeons préalablement bien constitués.

L'opération de la taille des rameaux d'un arbre qu'on replante sera donc d'autant plus préjudiciable à sa reprise (toutes choses d'ailleurs égales) que cet arbre aura moins d'yeux latéraux formés et d'yeux stipulaires moins susceptibles de se développer facilement.

Si au contraire on replante un de ces arbres chez lesquels on remarque que ce sont les yeux latéraux, ceux qui sont situés vers le milieu de la longueur de la pousse de l'année, ou à toute hauteur, qui sont les plus apparents, comme on le constate souvent sur les jeunes Platanes, les Mûriers, les Poiriers, les Pommiers, etc., etc., et particulièrement lorsque ces arbres sont vigoureux, qu'ils végètent tard, et qu'ils ont produit de longues pousses dans l'année, il sera avantageux pour faciliter leur reprise de tailler ces arbres, c'est-à-dire de faire la suppression des rameaux jusqu'à l'endroit où se trouvent les yeux le mieux constitués.

La taille deviendra surtout utile, même parfois indispensable, pour les végétaux qui, comme on le remarque particulièrement chez les Genêts, les *Amorpha*, les *Indigofera*, certaines Spirées, etc., donnent des rameaux dont la végétation est pour ainsi dire annuelle dans une partie de leur longueur. On remarque en effet chez ces arbrisseaux que normalement, c'est-à-dire sans avoir subi de transplantation, à peu près toutes les extrémités des rameaux se dessèchent et meurent pendant

l'hiver ou au printemps qui suit leur développement et que les nouvelles pousses partent de la base ou au moins de la partie inférieure de ces mêmes rameaux produits par la végétation annuelle.

J'ai dit qu'il fallait aussi pouvoir constater l'état général de l'arbre qu'on replante pour décider s'il y a lieu de le tailler et dans quelle proportion. Par état général j'entends l'ensemble de sa végétation : si elle a été vigoureuse ou languissante; si les rameaux sont longs ou courts; s'ils sont garnis d'yeux bien constitués ou non. J'entends aussi reconnaître si l'arrachage a été bien ou mal fait : je veux dire si les racines ont été beaucoup raccourcies, mutilées, ou si au contraire elles sont restées presque entières et en bon état, et si l'arbre n'a pas, pour des causes diverses, souffert par le fait de l'arrachage.

Toutes ces conditions sont utiles à reconnaître parce que l'expérience m'a démontré que, plus un arbre, particulièrement parmi ceux à végétation vigoureuse, à longs rameaux, a souffert de l'arrachage ou par le fait de l'arrachage, plus il deviendra favorable à sa reprise de le tailler énergiquement, de supprimer des rameaux, des branches et même une partie de la tige, tout en faisant autant que possible la taille au-dessus d'yeux apparents.

Enfin, il faut aussi tenir compte des soins qui seront donnés à l'arbre qu'on replante, parce que j'ai remarqué que, en règle générale, plus le travail de la replantation est bien fait, plus aussi les soins particuliers qui doivent être donnés à une nouvelle plantation sont bien exécutés et entretenus (arrosage, tuteurage, etc., selon le cas et le besoin), plus le sol est favorable à la végétation, moins il sera utile de tailler l'arbre qu'on replante; au contraire, bien entendu, plus les conditions particulières de végétation seront défavorables, comme si le sol est pauvre, si on ne peut donner aucun soin après la plantation, si les arbres sont exposés à de grands vents, etc., plus il faudra diminuer la longueur et même le nombre des rameaux des arbres qu'on plante dans ces conditions.

Pour me résumer, je puis formuler ainsi ce que l'expérience m'a démontré : ne pas tailler, ou tailler le moins possibleles

arbres chez lesquels on remarque que le bourgeon ou œil qui termine le ou les rameaux est seul apparent ou le mieux constitué; — tailler au contraire plus ou moins les arbres qui ont les yeux latéraux plus apparents ou plus développés que les yeux terminaux; — toujours tailler les arbustes dont les rameaux se dessèchent habituellement dans une plus ou moins grande partie de leur longueur; — et tailler d'autant plus court, enlever d'autant plus de branches que les arbres auront plus souffert de l'arrachage et se trouveront placés dans des conditions naturelles moins favorables de végétation, et sont moins soignés après leur replantation.

NOTE SUR LE PEUPLIER DU JARDIN BOTANIQUE DE DIJON (1);

Par M. CH. JOLY.

Lorsqu'on étudie les merveilles du monde végétal, on voit que, sous le rapport de la hauteur, il faut mettre en première ligne les arbres à forme pyramidale, comme les *Sequoia gigantea* de la Californie.

Pour la durée, ces *Sequoia* peuvent se comparer aux Baobabs et aux *Taxodium* ; mais parmi les arbres à rameaux divergents et à bois tendre, il en est peu qui égalent le fameux « *Populus nigra* » que possède le Jardin botanique de Dijon.

L'idée d'un arbre colossal comporte d'ordinaire avec elle celle d'un arbre à bois dur, comme les Chênes, les Hêtres, les Châtaigniers, etc....

Aussi, parmi les géants du règne végétal dans nos pays, le Peuplier de Dijon est-il certainement l'un des plus beaux types que l'on puisse citer.

Malgré les tempêtes et les orages qui, de temps en temps, détruisent par lambeaux les colosses de nos forêts, comme nous le voyons pour les patriarches de la forêt de Fontainebleau, le Peuplier de Dijon a conservé presque toute sa beauté primitive : à chaque nouvelle saison, ses branches se couvrent de milliers de fleurs, et ses feuilles, du plus beau vert, ont un

---

(1) Déposée le 12 février 1865.

développement presque égal à celui des arbres les plus jeunes et les plus vigoureux.

Comme l'a observé M. le D. J. Lavalle, ancien Directeur du Jardin botanique de Dijon, le *Populus nigra* LINN., indigène de la Côte-d'Or, aime les sols riches en terre végétale et



Vue du Peuplier du Jardin botanique de Dijon.

humides. Son bois est cassant, d'une couleur claire, d'une texture peu serrée, résistant rarement, quand la branche est horizontale, au poids de ses feuilles et des petites branches qu'elle supporte, ainsi qu'à l'action des vents.

C'est à cette cause qu'il faut attribuer quelques-uns des nombreux désastres qui, plus d'une fois, ont modifié la forme générale du Peuplier de Dijon.

Je donne ci-jointe, d'après une récente photographie, une figure représentant son état actuel, qui n'est plus conforme aux dessins qui en ont été donnés dans diverses publications : l'arbre a perdu la branche inférieure de gauche qui a été cassée il y a six ans, et qui avait 1^{m} 30 de diamètre.

La fracture a été recouverte d'une feuille de plomb pesant 55 kilog. Autour de la plaie, du jeune bois s'est développé formant des branches de plusieurs mètres de longueur, comme cela a lieu également sur deux maîtresses branches de droite, mal taillées depuis longtemps.

Il y a dix-sept ans, l'excellent jardinier-chef du Jardin, M. J. B. Weber, a très sagement fait couper, à 10 mètres de distance, les arbres qui pouvaient gêner la libre circulation de l'air et de la lumière; il a fait nettoyer, chauler et maçonner les ouvertures de l'arbre, puis il a remplacé le sol environnant le tronc par de bonne terre végétale; maintenant l'arbre pousse vigoureusement, comme on devait s'y attendre, et les jeunes branches développées sur le tronc se feuillent au moins huit à dix jours avant la partie supérieure vers laquelle la sève circule plus lentement; c'est là naturellement aussi que les bourgeons se développent les premiers.

Donnons maintenant les dimensions de l'arbre qui nous occupe et dont le tronc a une écorce de 15 centimètres d'épaisseur.

Sa hauteur est actuellement de 40 mètres, soit deux fois celle d'une maison de Paris.

Sa circonférence auprès du sol est de 14 mètres et à 5 mètres du sol, 6^{m} 50; son volume est de 45 mètres cubes : il était de 55 mètres, il y a six ans, avant la chute d'une des grosses branches.

Quel âge peut-on assigner à cet arbre?

D'après des recherches historiques faites avec le plus grand soin par M. le Docteur Lavalle, en se basant également sur la comparaison avec les arbres voisins, de la même espèce et dont l'âge est connu, on est à peu près certain que le Peuplier de Dijon a cinq siècles au moins. Sa cime est élargie et forme un dôme de plus de 70 mètres de circonférence qui couvre au loin les arbres qui l'entourent. Malheureusement, il est aujourd'hui complètement creux jusqu'à la naissance des grosses branches et les parois intérieures sont en voie de décomposition depuis quelque temps. M. Weber a fait enlever toutes les parties mortes et couler du béton pour remplir et consolider l'intérieur. Espérons que cette sage précaution nous conservera longtemps encore ce vénérable phénomène végétal.

Liste des plus beaux Chrysanthèmes présentés au Concours ouvert par la Société nationale d'Horticulture de France, le 13 novembre 1884 (1);

Par M. Arnould-Baltard

On n'a pas oublié le brillant concours de Chrysanthèmes tenu en l'hôtel de la Société, le 13 novembre 1884. Nous avons pensé être agréable aux amateurs de cette belle Composée en leur indiquant les plus belles variétés de chacun des lots couronnés. Pour cela, nous nous sommes adressé aux exposants, les priant de nous signaler les fleurs de leur lot qu'ils considéraient comme les plus belles. Notre travail a donc simplement consisté à réunir ces renseignements et à les classer. Les horticulteurs qui ont bien voulu nous répondre nous ont envoyé des listes dont les unes contenaient jusqu'à 130 variétés et plus; nous avons dû en choisir 25 à 30 pour ne pas trop allonger ces listes. Si quelques belles plantes ont été omises, les variétés dénommées sont toujours prises parmi les plus belles.

Un mot sur la classification ou le groupement des races. Quoique relativement d'introduction assez récente, puisque

---

(1) Déposée le 26 février 1885.

les premiers Chrysanthèmes ne furent introduits en France qu'en 1789, que les premiers semis ne datent que de 1826, et que la race japonaise n'a été importée en France qu'il y a environ trente ans, par M. Fortune, le nombre des variétés est très considérable. Plusieurs classifications ont été proposées; chaque catalogue a un peu la sienne : le catalogue de Cannell et Sons distribue les 800 variétés qu'il annonce en plus de 12 groupes. Généralement en France, on fait 3, 4 ou 5 groupes, prenant pour bases ou caractères de ces groupes : 1° *la grandeur des fleurs; 2° la forme des pétales* (ligules) qui sont plats, ligulés, fimbriés, c'est-à-dire découpés, plus ou moins tuyautés, alvéoliformes dans tout ou partie de leur longueur. Il est à remarquer qu'assez souvent ces pétales tuyautés quand ils sont jeunes deviennent plans en vieillissant; 3° *la direction de ces pétales* qui sont tantôt régulièrement imbriqués les uns sur les autres, donnant à la fleur l'apparence d'une Marguerite, tantôt incurvés, c'est-à-dire, infléchis régulièrement vers le centre, donnant à la fleur l'aspect d'une Pivoine ou d'une Renoncule. D'autres fois au contraire, les ligules sont fort longues, d'une direction irrégulière et comme échevelées; 4° l'*époque de la floraison* qui les fait distinguer en Chrysanthèmes d'été et Chrysanthèmes d'automne; 5° *le nombre* plus ou moins grand *des fleurons* qui ont développé leur corolle en ligules; chez quelques Chrysanthèmes, une, deux ou trois rangées seules de la circonférence ont des fleurons ligulés, tandis que ceux du centre ne se sont pas développés; ils forment par là le groupe des Chrysanthèmes Anémones. Les croisements successifs, faits entre les plus belles races, croisements qui se multiplient tous les ans, rendent de plus en plus difficile une classification absolue. Chaque variété, suivant son caractère dominant, se rangera dans un des groupements suivants qui sont généralement adoptés en France.

Chrysanthèmes à petites ou moyennes fleurs, appelés souvent Chrysanthèmes de l'Inde ou Chrysanthèmes Pompons.

La plante est le plus ordinairement de petites dimensions et les fleurs sont petites ou moyennes, mais toujours régulières. Quelques-uns fleurissent en été à partir de juillet, mais le plus grand nombre fleurit en automne.

Chrysanthèmes à grandes fleurs appelés souvent Chrysanthèmes de Chine ou Chrysanthèmes Reines-Marguerites.

La plante est grande ainsi que les fleurs; les ligules sont plates et régulièrement imbriquées.

A ce groupe on rattache les Chrysanthèmes à *fleurs de Pivoine* ou de *Renoncule;* les fleurs sont grandes ou moyennes, les ligules incurvées, c'est-à-dire, régulièrement infléchies vers le centre.

Chrysanthèmes japonais

La plante est d'une végétation très vigoureuse, la fleur très grande, comme échevelée, à ligules irrégulières, planes, plus ou moins tuyautées.

Chrysanthèmes Anémones et alvéoliformes.

Ces Chrysanthèmes forment un groupe distinct dont le caractère est de n'avoir qu'une, deux ou trois rangées des fleurons de la circonférence ligulés, tandis que ceux du centre ne se sont pas développés et le plus souvent les fleurons ligulés sont alvéoliformes.

Lot de M. Yvon, route de Châtillon, 14, à Malakoff (Seine). Médaille d'or.

Chrysanthèmes chinois ou à grandes fleurs.

Beverley, blanc pur, extra.
Eve, blanc soufré.
Express of India, blanc pur.
Golden Beverley, jaune d'or.
Golden Queen of England, or pâle, très grande.
Jardin des plantes, jaune d'or, splendide.
Prince of Wales, pourpre violet (forme Pivoine, très grandes fleurs).

Chrysanthèmes Japonais

Alphonse XII, rouge brique foncé (Delaux).
Blanche fleur, blanc pur frisé, extra (Delaux).

Bras rouge, cramoisi noir velouté, centre or (Delaux).
Docteur Audiguier, amarante noir jaspé blanc (Delaux).
Fée rageuse, blanc pur (Lebois).
Fulgoré, amarante rose, fond blanc (Lemoine).
Ile japonaise, rose violet, revers or (Delaux).
Jean Delaux, rouge brique brillant (Delaux).
L'Infante d'Espagne, jaune paille, énorme (Dr Audiguier).
Mme C. Audiguier, rose glacé, extra (Marrouch).
M. Castel, carmin, centre jaune (Delaux).
Mlle Blanche Pigny, blanc pur, énorme (Dr Audiguier).
M. Delaux, rouge, reflets orange, fleur énorme (Delaux).
Père Delaux, rouge brun velouté, tr. grandes fleurs (Delaux).
Royal Soleil, rouge cramoisi (Delaux).
Source japonaise, violet (Delaux).
Souvenir du Mal Niel, amarante, revers blanc (Dr Audiguier).
Tokio, rouge vif (Delaux).
Triomphe de la rue des Châlets, rouge saumon, énorme (Pertuzès).

Japonais à disque jaune.

Blanche de Castille, blanc nankiné (Delaux).
Deuil de M. Thiers, pourpre, revers jaune (Pertuzès).

Chrysanthèmes Anémones alvéoliformes.

Fleur de Marie, blanc pur.
Sœur Dorothée, blanc rosé (Marrouch).

Lot de MM. Thibaut et Kételeër, rue Houdan, 107, à Sceaux (Seine). Grande médaille de vermeil.

Grandes fleurs.

Augustine Gontaut, rose, bouts blancs (Delaux).
Belle Valentinau, jaune foncé, revers rosé (Reydellet).
Blanche neige, blanc pur (Delaux).
Docteur Scharpe, amarante.
Jeanne d'Arc, blanc, revers rosé (Lacroix).
Mistress Georges Rendle, blanc à centre jaune,
Victor Lemoine, amarante vif.
White Eagle, blanc pur.

Japonais et Hybrides.

Alexandre Dufour, lilas pourpre; hâtif (Delaux).
Brunette, jaune et marron clair (Delaux).
Frédéric Marrouch, jaune foncé, très grandes fleurs (Marrouch).
Gloire de France, rouge, centre or (Delaux).
Helvétie, pourpre, revers carné (Delaux).
Lady Selbourne, blanc; hâtif.
La Flamboyante, rouge marron, revers jaune.
Lord Beaconsfield, rouge violacé.
Mme de Sévin, amarante clair (Delaux).
Mlle Lacroix, blanc pur, superbe (Lacroix).
Margot, rose violacé, centre chamois (Delaux).
M. Henri Jacotot, marron foncé, superbe (Delaux).
M. de Mussillac, minium foncé (Delaux).
M. Tarin, chair lilas (Delaux).
Perle des Blanches, blanc pur, superbe (Lacroix).
Simon Delaux, marron clair (Delaux).
Thunberg, jaune d'or foncé.

Lot de M. Margottin père, à Bourg-la-Reine (Seine). Médaille d'argent.

Chrysanthèmes à grandes fleurs.

Duc de Broglie, fond blanc lilas.
Guernesey Nugget, jaune.
Julie Lagravière, rouge brun.
Oracle, rose.
Princess of Wales, blanc rose.
Rotomago, rouge.
Triomphe de Salomon, jaune.
Virgin Queen, blanc.
Eve (Victor Lemoine), déjà nommé dans les lots précédents.

Chrysanthèmes japonais.

Gold Dragon, jaune.
Ile des Plaisirs.
La Nymphe, rose.

La Nuit, brique foncé.
The Cosak, rouge brique.
Fulgoré, madame Audiguier, Maréchal Niel, Margot, Perle des blanches, Tokio, etc., déjà nommés dans les lots précédents.

Lot de M. Victor Lemoine, à Nancy (Meurthe-et-Moselle). Médaille de vermeil dans les lots de fleurs coupées.

Pompons.

Anaïs, rose lilas, fimbrié (Delaux, 1883).
Arbre de Noel, orange, fleur imbriquée (Lemoine, 1882).
Bouquet fleuri, rouge ponceau, petite fleur très pleine (Boucharlat, 1884).
Crépuscule, lie de vin, imbriqué; plante naine (Lemoine, 1882).
Laciniata superba, rose, lacinié et fimbrié (Delaux, 1883).
Mademoiselle Maney, rose, revers argenté; hâtif (Delaux, 1882).
Snowdrop, blanc pur.

Grandes fleurs.

Bendigo, canari brillant; incurvé (Paul et Son, 1884).
Frémy, orange; hâtif (Bernard, 1881).
L'Africaine, cramoisi (Delaux, 1881).
M. Roux, cramoisi, pivoine (Boucharlat, 1884).
Président Lavallée, pourpre foncé (Pertuzès, 1883).
Jeanne d'Arc, Lady Melbourne, etc., déjà nommés dans le lot de MM. Thibaut et Kételeër.

Japonais.

Admiration, rose, centre blanc (Lacroix, 1882).
Aurore boréale, saumoné, boule or au centre (Delaux, 1884).
Faustine, rose saumoné (Lemoine, 1882).
Flamme de punch, rouille et or (Delaux, 1884).
Frison, jaune canari, frisé; hâtif (Delaux, 1884).
Madame Boucharlat, amarante (Delaux, 1881).
M. Deville, brun, centre en spirale jaune; hâtif (Delaux, 1883).
Ile Japonaise, Jean Delaux, Mlle Lacroix, Margot, etc., déjà nommés dans les lots de MM. Yvon, Thibaut et Kételeër.

Lot de M. Chantrier, jardinier au château Caradoc à Bayonne (Basses-Pyrénées). Grande médaille d'argent dans les lots de fleurs coupées.

Chrysanthèmes de l'Inde ou Pompons.

Augustine Rosier, rose argenté, extra (Pertuzès).
Guillaume Tell, rouge.
Inconnu, orangé, fimbrié (Delaux).
L'Ami Ferrière, rose frais.

Chrysanthèmes de Chine ou à grandes fleurs.

Boule de neige, blanc (Bonamy).
Gloria Mundi, jaune (Bernet).
Perle des beautés, cramoisi noir.
Sixte-Quint, brun pâle, fleur bombée.
Violet unique, violet brillant (Delaux).
Eve, Golden Beverley, etc., déjà nommés dans d'autres lots.

Chrysanthèmes japonais.

Bras rouge, cramoisi, centre or (Delaux).
Duchesse de Gérolstein, rose lilas (Delaux).
Flambeau, cramoisi, centre or, fleur très grande (Delaux).
F. de Liouvre, blanc.
Général Lartigue, cramoisi, centre or (Delaux).
La Fournaise, rouge feu (Lacroix).
Père Delaux, brun (Delaux).
Rubrum striatum, rouge panaché (Delaux).
Docteur Audiguier, Triomphe de la rue des Châlets, etc., déjà nommés dans d'autres lots.

Les Chrysanthèmes jouissent en ce moment de la faveur du monde horticole; c'est avec raison, et notre amour-propre national ne peut qu'en être flatté. C'est une plante bien française; les premiers semis ont été faits en France; c'est encore notre pays, si favorable dans le midi à la maturation des graines, qui tous les ans fait les plus nombreux semis et produit les plus belles nouveautés.

Des concours nombreux ont été ouverts pour faire connaître et admirer ces plantes. L'Angleterre, qui pousse très loin la

perfection de sa culture, ouvre tous les ans des concours qui ont le plus grand succès. Notre Société vient d'avoir successivement deux concours. Nous sommes heureux de rappeler que le premier est dû à l'initiative d'une de nos Dames patronnesses. La Société d'Horticulture de Lyon en annonce un pour les premiers jours de novembre 1885.

Enfin la Société nationale de France vient de décider qu'un nouveau concours se tiendra cette année à la seconde séance de novembre 1885.

La Société de Châlon-sur-Saône, à la suite d'un concours très bien réussi, tenu le 13 novembre 1884, a provoqué un plébiscite international, afin de faire un choix des cinquante plus belles variétés. Nous croyons devoir compléter notre travail en y reproduisant la nomenclature des 25 variétés qui ont obtenu le plus de voix :

Triomphe de la rue des Châlets, japonais (Pertuzès), 25 voix.
Erecta superba, japonais (Salter), 25.
Gloire rayonnante, japonais (Bernard), 22.
Source d'Or, japonais (Delaux), 21.
Laciniatum, japonais type, 20.
Fair Maid of Guernesey, japonais (Salter), 20.
M. Plancheneau, japonais (Delaux), 19.
Bras rouge, japonais (Delaux), 18.
M. Frémy, Chine (Bernard), 18.
Madame Clémence Audiguier, japonais (Marrouch), 17.
Yellow Dragon, japonais type, 16.
La Charmeuse, japonais (Delaux), 15.
La Frisure, japonais (Delaux), 15.
Souvenir de la Reine Mercédès, Chine (Lacroix), 15.
La Vierge, Chine (Boucharlat aîné), 14.
Pink Perfection, Chine (Rundle), 14.
L'Automne, Chine (Marrouch), 14.
Sœur Mélanie, Chine (Lacroix), 14.
Marguerite Marrouch, japonais (Marrouch), 14.
Perle des beautés, Chine (Delaux), 14.
Fée Rageuse, japonais (Lebois), 14.
Père Delaux, japonais (Delaux), 14.

Ile des Plaisirs, japonais (Delaux), 14.
Timbale d'argent, alvéoliforme (Pertuzès), 13.
Belle Paule, japonais (Marrouch), 13.

NOTE SUR LE BEGONIA SOCOTRANA D. HOOK. (1);

Par M. P. DUCHARTRE.

Le 12 février 1885, il a été présenté à la Société nationale d'Horticulture de France un pied admirablement fleuri d'un bel hybride qui a été obtenu par MM. Thibaut et Keteleër, dans leur important établissement horticole de Sceaux (Seine), à la suite de la fécondation du *Begonia socotrana* D. HOOK. avec le pollen du *B. subpeltata* WIGHT. M. Thibaut, à qui était due cette présentation, avait apporté, en même temps que cet hybride, qui a reçu le nom de *Gloire de Sceaux*, un jeune pied venu d'une bulbille et portant quelques fleurs du *Begonia socotrana*, afin qu'on pût comparer cette plante avec celle qui en était issue (2). Ce pied était arraché, mais encore en bon état. Il m'a été obligeamment remis, et j'ai pu dès lors l'examiner en détail. Cet examen m'a fait reconnaître dans la plante qui en a été l'objet diverses particularités d'organisation que je crois n'avoir pas été signalées jusqu'à ce jour, et qui cependant me semblent être assez remarquables pour mériter d'être connues. Ce sera là l'objet de cette note à laquelle seront jointes des

---

(1) Déposée le 26 février 1885.

(2) Le Bégonia hybride Gloire de Sceaux offre cette particularité curieuse que les fleurs dont il se couvre sont toutes mâles. Sur tous les pieds qu'ils en possèdent, MM. Thibaut et Keteleër n'en ont pas encore découvert une seule qui fût femelle. Par contre, M. Chauré (Lucien) a bien voulu me montrer, il y a quelques jours, une très ample inflorescence d'un autre Bégonia très probablement hybride, dont les parents ne sont pas indiqués, mais qui paraît issu au moins partiellement du *B. ricinifolia*, et dans laquelle, sur une trentaine de fleurs, il n'en existait pas une mâle. Cette nouvelle plante a été obtenue dans le département de la Charente-Inférieure, par un jardinier nommé M. Charles Bachellerie, qui la nomme Bégonia Baron de Verthamon.

figures que j'ai dessinées d'après la plante qui m'a été donnée par M. Thibaut. En outre, pour qu'il soit plus facile de prendre une bonne idée de l'espèce intéressante dont il va être question



Begonia socotrana D. Hook.

ici, la Commission de Rédaction a pensé qu'il serait bon d'accompagner le texte de cette note d'un dessin de la plante elle-

même tout entière et, grâce à sa décision, on trouve ici la reproduction (fig. 1) d'une figure du *Begonia socotrana* qui a paru dans le *Gardeners'Chronicle* en même temps que sa première description tracée par sir J.-D. Hooker (*Gard. Chron.*, 1er janvier 1881, p. 8, fig. noire).

Le *Begonia socotrana* D. Hook, a été découvert, il y a quatre ou cinq ans, par M. J.-B. Balfour, dans l'île de Socotora appelée par les Anglais Socotra. Cette île est située dans la mer des Indes, à l'entrée du détroit de Bab-el-Mandeb, par conséquent de la mer Rouge, à 200 kilomètres environ du cap africain Gardafui, par 12-13 degrés de latitude boréale et 52 degrés de longitude occidentale ; elle est extrêmement chaude et sèche, aussi sir J.-D. Hooker dit-il avec raison que c'est le dernier endroit du monde où l'on eût pu s'attendre à trouver un Bégonia. Introduit par M. J.-B. Balfour au Jardin botanique de Kew près de Londres, il a fleuri dans les serres de ce grand établissement, pour la première fois, au mois de décembre 1880. On a pu dès cet instant juger de l'intérêt qu'il offrirait comme plante fleurissant à l'époque de l'année où les fleurs sont rares et ayant une longue durée de floraison. Il a été nommé, décrit (1) et figuré par sir J.-D. Hooker, d'abord dans le *Gardeners'Chronicle* du 1er janvier 1881 (p. 8, fig. 1), ensuite dans le *Botanical Magazine* (cahier d'avril 1881, pl. 6555). Devenu bientôt la propriété de la maison Veitch, il n'a pas

---

(1) Voici comment cette plante a été caractérisée par ce botaniste dans le *Gardeners' Chronicle* (loc. cit.) : *Begonia socotrana* Hook. f. : portant des poils épars, dressée ; feuilles orbiculaires, peltées, crénelées, ayant le disque enfoncé en entonnoir et les bords recourbés en dessous ; fleurs monoïques, rose-rouge, les mâles nombreuses, à 4 lobes du périanthe obovales, à étamines nombreuses, en groupe globuleux, avec les filaments libres et courts, les anthères en massue, recourbées, arrondies au sommet, à déhiscence dorsale ; fleur femelle, solitaire : périanthe à 6 segments elliptiques-obovales ; styles courts, à bras étalés et incurvés, non contournés en spirale ; stigmates en cœur, reliés par une bande papilleuse ; ovaire à 3 angles, à 3 loges, la loge dorsale modérément ailée ; placentas entiers.

tardé à se répandre ; toutefois il n'est pas encore cultivé aussi fréquemment que son mérite ornemental et sa facile multiplication n'autorisent à penser qu'il le sera avant longtemps.

Le *Begonia socotrana* est une plante à végétation et floraison hivernales. Il commence en automne à montrer sa pousse au-dessus du niveau du sol, et son développement est assez rapide pour que, dès le mcis de décembre, on voie apparaître ses premières fleurs; puis il continue à en donner sans interruption pendant environ trois mois. Ses fleurs sont d'un joli rose et larges de trois centimètres et demi à quatre centimètres et demi. Sa floraison et sa fructification terminées, il perd sa tige qui, d'après M. Thibaut, ne s'est jamais ramifiée, et, pendant tout l'été, il ne donne aucun signe de vie. Il se comporte donc à cet égard comme la généralité des Bégonias tubéreux ; seulement ceux-ci ont en général leur période de repos en hiver, tandis que lui a la sienne en été.

Dans le grand genre *Begonia*, l'espèce de Socotora est difficile à classer dans l'une ou l'autre des 61 sections admises par M. Alph. de Candolle (*Prodromus,* XV, 1re partie, p. 278-394), sections qui, pour la plupart, avaient été créées par Klotzsch, à titre de genres distincts et séparés (1). Voici ce que dit à cet égard sir J.-D. Hooker : « Quoiqu'elle ne rentre exactement « dans aucune des 60 sections de ce genre qui ont été établies par « Klotzsch et A. de Candolle, elle doit, à mon avis, être placée « dans la section africaine *Augustia ;* toutefois elle présente, « relativement aux caractères de cette section, des différences « dont les principales sont que ses fleurs mâles ont un périanthe « à quatre segments (au lieu de deux), les filaments des éta- « mines plus courts, les anthères arrondies au sommet, et que « ses fleurs femelles ont le périanthe à six lobes au lieu de cinq, « et les bras du style non enroulés, caractères qui, sauf le der- « nier, se retrouvent dans le *Begonia geranioides* HOOK. f. (in

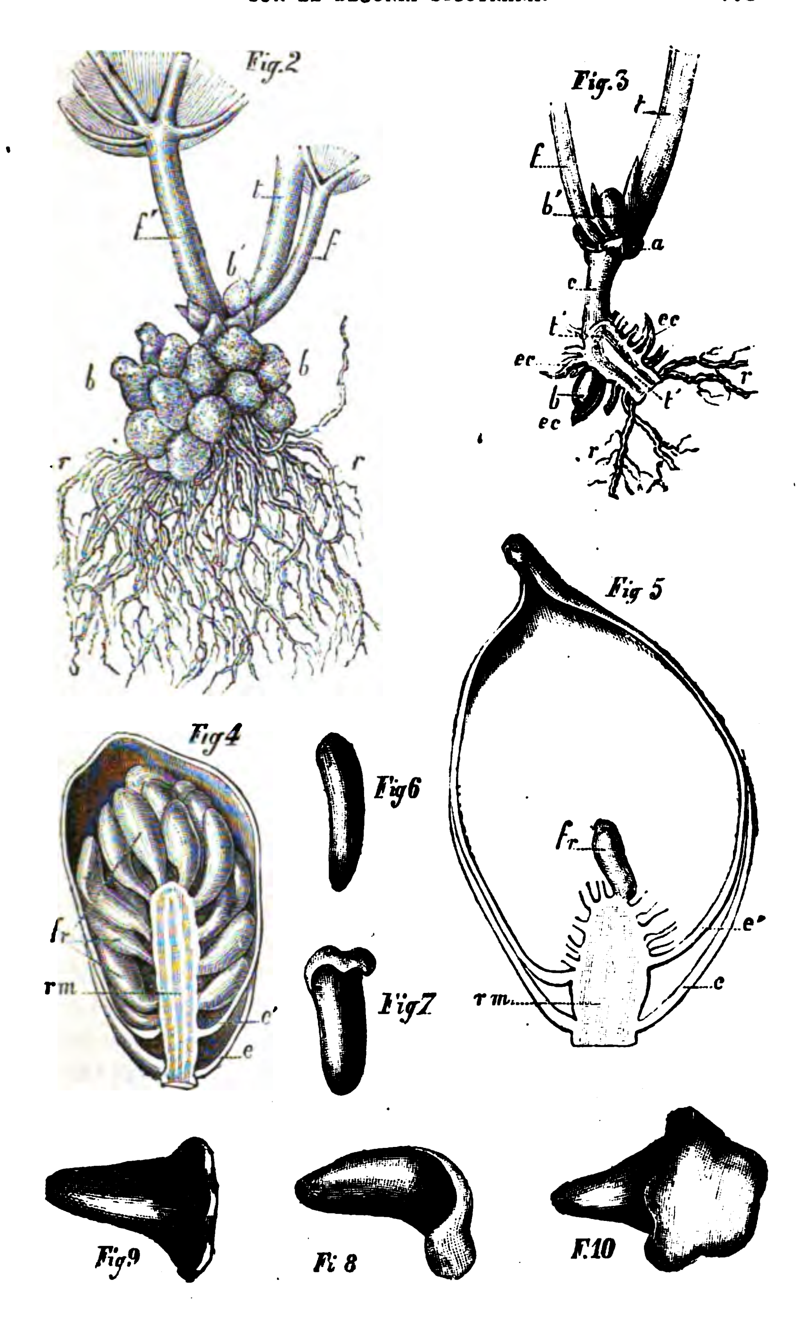
(1) KLOTZSCH (J. F.) : Begoniaceen Gattungen und Arten (Genres et espèces des Bégoniacées), dans *Abhand. der K. Akad. d. Wiss. zu Berlin,* 1854, in-4° de 135 pag. et 12 pl. Berlin ; 1855.

« *Botan. Magaz.*, pl. 5583) de Natal, plante avec laquelle le « *B. socotrana* a sans contredit des relations étroites. » A ces caractères le savant botaniste anglais ajoute celui qui résulte de ce que l'un des trois angles qui correspondent aux trois loges de l'ovaire est relevé en aile ; or ce caractère paraît n'être pas constant ; en effet, sur une demi-douzaine de fleurs femelles du *B. socotrana* que j'ai eues sous les yeux, trois n'offraient à chacun des trois angles de leur ovaire qu'une sorte de bordure relativement épaisse et peu saillante. Les autres avaient à l'un des angles de leur ovaire une véritable aile, mais saillante seulement de trois ou quatre millimètres et qui ne s'étendait même pas sur toute la longueur de cet angle. J'ajoute que, dans ces fleurs, les branches du style étaient plus ou moins enroulées sur elles-mêmes de manière à former à peu près un tour de spire.

Le Bégonia de Socotora est habituellement regardé comme tubéreux. « Les Jardins royaux de Kew, dit sir J.-D. Hooker, « ont reçu du docteur Balfour des tubercules de cette plante », et un peu plus loin : « elle est facile à multiplier par ses tuber- « cules » ; aussi n'ai-je pas été médiocrement surpris en reconnaissant que rien dans cette espèce ne constitue un tubercule et que par conséquent, il n'y a aucun motif pour la qualifier de tubéreuse. Voici en effet comment elle est organisée, à en juger au moins par l'individu adulte et en bon état que j'ai examiné.

Sa tige dressée et toujours simple reste souterraine à sa base, dans une faible longueur (t' t', fig. 3) qui dépasse à peine un centimètre. Elle est tronquée à son extrémité inférieure. Dans les individus bien venus et vigoureux, elle n'atteint pas plus de 0m 30 de hauteur. Sa courte portion souterraine est oblique-ascendante et épaissie mais si faiblement que, dans le sujet examiné, son plus grand diamètre n'était que de 0m 005. On peut regarder cette portion de la tige comme un rhizome. Elle se fait remarquer par le nombre considérable et la diversité des productions auxquelles elle donne naissance. Ces productions sont les suivantes :

1° Des racines plus ou moins nombreuses (*r*,*r*), nées de la


Fig.2
t
f'
b'
f
b
b
r
r
Fig.3
t
f
b'
a
c
t'
ec
ec
r
b
t'
ec
r
Fig 5
fr
e
c
rm
Fig4
fr
rm
c'
e
Fig6
Fig7
Fig.9
Fi 8
F.10

surface latérale du rhizome, tout autour et immédiatement au-dessus de sa troncature, comme on le voit sur la figure 3. Ces racines sont nécessairement toutes adventives, dans le cas présent, en raison du mode de multiplication par lequel la plante a été obtenue. Il est certain que, lorsqu'elle vient de graine, il en est d'abord autrement, et que les pieds naissants doivent avoir une radicule, comme tous ceux appartenant à d'autres espèces de Bégonias. N'ayant pas eu occasion d'observer la germination du *Begonia socotrana*, j'ignore comment les choses se passent pour lui ; mais je présume que sa radicule ne doit pas prendre beaucoup de développement, ne doit même avoir qu'une courte existence; que de bonne heure la plus grande force de végétation de la plante doit se porter sur la partie inférieure de sa jeune tige qui sera ce que j'appelle, un peu abusivement peut-être, son rhizome, et que là doivent dès lors se produire des racines adventives qui bientôt sont seules chargées de puiser dans le sol le liquide nutritif.

2° La même surface latérale du rhizome, dans sa faible étendue, est chargée d'un grand nombre d'écailles longues de quelques millimètres, dont trois seulement sont représentées en place, en *ec*, sur la figure 3, tandis que d'autres n'y sont indiquées que par leur base. Ces écailles sont des feuilles qui sont restées imparfaites et de faibles dimensions. Leur multiplicité prouve que le rhizome comprend en réalité de nombreux entre-nœuds très courts. Ces écailles se présentent sous deux états différents : les unes, comme *ec, ec*, figure 3, sont brunes, desséchées et mortes, tandis que autres étaient restées, sur le sujet que j'ai étudié, vivantes, de couleur claire et assez épaisses. Rien ne s'était produit à l'aisselle des premières ; au contraire, à celle des dernières s'étaient développées les formations particulières ou bulbilles (*b*, fig. 3), qui rendent fort remarquable le *Begonia socotrana* et qui lui fournissent son moyen essentiel de multiplication.

3° Les bulbilles, *b*,*b*, fig. 2, auxquelles je conserve ce nom pour plus de commodité, bien que leur organisation ne ressemble nullement, comme on va le voir, à celle des formations ainsi appelées d'habitude, sont très nombreuses sur la portion rhizomateuse

de l'espèce dont je m'occupe ici. Sur le pied jeune et médiocrement vigoureux que j'ai examiné j'en ai compté 20 serrées les unes contre les autres en un groupe compact qui avait environ 0^m 025 de largeur sur un peu moins de hauteur. Il y en avait même une de plus, encore jeune, née à l'aisselle d'une feuille normale, au bas du second entre-nœud de la tige aérienne, à un peu plus d'un centimètre au-dessus de la surface du sol (*b'*, fig. 2 et 3). Plus récemment un autre pied, dans les serres de MM. Thibaut et Kételeêr, m'en a montré deux placées côte à côte à ce même niveau d'où partent habituellement deux grandes feuilles normales entre lesquelles il existe un entre-nœud tellement court qu'au premier coup d'œil on les dirait opposées (1). Les bulbilles les plus volumineuses que j'aie eues sous les yeux formaient un corps ovoïde, obtus, assez souvent irrégulier, souvent renflé dans ses deux tiers inférieurs de manière à devenir à peu près piriforme, long d'environ un centimètre et épais de sept ou huit millimètres dans sa portion renflée. Ce ne sont pas là pourtant les dimensions les plus fortes qu'elles puissent atteindre, car, pendant l'hiver de 1883-1884, MM. Thibaut et Keteleêr les ont vues devenir au moins deux fois plus volumineuses sur des pieds vigoureux. On a vu plus haut que chacune de ces bulbilles du rhizome est située à l'aisselle d'une feuille-écaille qui reste fraîche, tandis que ses voisines stériles se dessèchent, brunissent et meurent. Leur situation est donc semblable à celle de la généralité des formations analogues ; mais leur organisation est absolument spéciale et je n'en connais aucune autre qui leur ressemble sous ce rapport.

On sait en effet qu'une bulbille est une formation susceptible

---

(1) Ce deuxième pied de *Begonia socotrana* m'a présenté une particularité que je crois devoir signaler. Le côté supérieur de son rhizome oblique ne portait pas de bulbilles dans ses deux tiers inférieurs, mais de là étaient nés deux rameaux dressés, dont chacun avait une feuille verte et de configuration normale immédiatement au-dessous de son sommet et plus bas une ou deux petites feuilles également vertes, à l'aisselle desquelles il s'était produit une et, dans un cas, deux bulbilles.

de se détacher de la plante qui l'a produite, et qui, grâce à la masse de matières nutritives qui s'y trouve en réserve, peut, au contact du sol, émettre des racines, développer un bourgeon qui s'y trouvait plus ou moins bien formé et donner ainsi un nouveau pied. Les organes qui se modifient et épaississent leur substance pour constituer cet agent de multiplication dont sont douées certaines plantes, peuvent appartenir aux trois catégories d'organes végétatifs, et de là on a été conduit à distinguer trois sortes de bulbilles (1) : 1° celles dont la masse est composée presque en totalité d'un petit nombre de feuilles réduites en grandeur mais fortement épaissies et abritant le germe d'une pousse; telles sont celles qui viennent à l'aisselle des feuilles des Lis tigré et bulbifère, dans les inflorescences des *Allium vineale*, *oleraceum*, etc., chez certains *Gagea*, chez le *Dentaria bulbifera*, etc.; 2° celles que constitue essentiellement une pousse axillaire épaissie et tubérisée, par exemple celles que produisent les *Dioscorea Batatas*, *bulbifera*, les *Polygonum viviparum*, *bulbiferum*, etc.; 3° enfin celles beaucoup moins fréquentes que forme une racine adventive fortement renflée, qui est surmontée d'un petit bourgeon. M. Eichler en cite comme exemples celles, de forme ovoïde ou globuleuse, qui se produisent dans le bas des inflorescences des *Globba* et qui ont été regardées à tort, dans le *Botanical Magazine* (pl. 6298) comme étant des ovaires imparfaits.

Les bulbilles du *Begonia socotrana* ont une organisation différente et plus compliquée. En effet, tandis que dans les vraies bulbilles, qu'elle qu'en soit la nature, il y a toujours une abondante réserve de nourriture destinée à leur fournir le premier aliment pour leur croissance en une plante nouvelle, ici la réserve

---

(1) Voir Irmisch (Thilo) : Zur Morphologie der monokotylischen Knollen- und Zwiebelgewächse; Berlin, 1880, in-8° (différents passages). — Peter (Hermann) : Untersuchungen über den Bau und die Entwickelungsgeschichte der Brutknospen. Hameln, 1863; in-8°. — Braun (Alexand.) : Polyembryonie und Keimung der *Cœlebogyne*. Berlin, 1860, in-4° (p. 178 et suiv.) — Eichler (A. W.) : Ueber einige Inflorescenzbulbillen, dans *Jahrbuch des K. botan. Gartens u. des botan. Museums zu Berlin*, I, 1881, p. 171-177, pl. IV.

est aussi faible que possible; tandis que, dans les premières, le bourgeon caché entre les petites feuilles charnues ou qui surmonte l'axe renflé et tubérisé, est fort peu développé et plus ou moins rudimentaire, dans l'espèce qui fait le sujet de cette note le bourgeon, à l'intérieur de l'enveloppe close qui l'abrite et le cache, s'est déjà développé en un véritable petit rameau chargé d'une quantité considérable de corps particuliers, épais et charnus, qui atteignent, en moyenne, quatre ou cinq millimètres de longueur et qui sont évidemment tout autant de feuilles gemmaires, réduites à une conformation et un état tout particuliers. L'ensemble constitue la curieuse et complexe formation que représente, sur une coupe longitudinale, la figure 4. Le rameau (*rm*, fig. 4), autour et sur le haut duquel sont attachées ces singulières feuilles réduites (*f. r*, fig. 4), est relativement épais, obtus à son extrémité libre. Comparativement au diamètre longitudinal de la bulbille, sa longueur relative et même absolue semble diminuer ou tout au moins n'augmente plus à partir d'un âge assez peu avancé, ce qui prouve qu'il atteint rapidement sa plus grande longueur; au contraire, à partir de ce même âge, il continue de gagner sensiblement en épaisseur. Ainsi celui (*rm*) de la bulbille encore assez jeune dont la figure 4 représente une coupe longitudinale, était long de 0^{m} 004 et épais de moins de 0^{m} 001, tandis que celui (*rm*) d'une autre bulbille beaucoup plus avancée et par suite notablement plus volumineuse, dont on voit la coupe longitudinale sur la figure 5, avait 0^{m} 0015 d'épaisseur sur 0^{m} 003 seulement de longueur totale. C'est uniquement dans ce petit rameau que peut exister une réserve bien peu considérable de nourriture, car l'enveloppe de la bulbille consiste en deux larges feuilles-écailles (*e*, *e'*, fig. 4 et 5) extrêmement minces, superposées exactement l'une à l'autre, sauf dans le bas, et très largement embrassantes, qui constituent pour cette formation entière une enceinte close. Ces deux feuilles-écailles s'attachent autour du petit rameau, l'une (*e*, fig. 4 et 5) presque à sa base, l'autre (*e'*, fig. 4 et 5) à 0^{m} 001 environ plus haut. Elles laissent donc un petit espace vide entre elles, dans le bas de la bulbille.

Les feuilles gemmaires qui sont portées en ordre spiral sur

le petit rameau intérieur ou axe d'une bulbille varient notablement de dimensions et de forme selon qu'elles ont pris plus ou moins de développement et que leur croissance a été libre ou, au contraire, plus ou moins gênée par le contact de leurs voisines. Les plus petites forment un corps oblong (fig. 6), rectiligne ou faiblement arqué, sensiblement rétréci vers sa base par laquelle il s'attache, obtus et un peu plus épais vers le sommet, c'est-à-dire cylindroïde ou un peu conique. A mesure qu'elles croissent, non seulement elles s'allongent, mais encore elles gagnent en épaisseur vers leur extrémité où elles forment un épâtement large et mince, déjeté ordinairement en crochet sur la portion allongée qu'il termine, ou étalé à l'extrémité de celle-ci à la manière d'un chapeau de Champignon (fig. 10). Les trois figures, 7, 8 et 9 montrent la série des formes par lesquelles elles passent dans les cas, et ce sont les plus nombreux, où leur développement s'est fait librement. Au contraire, lorsqu'elles sont gênées par la pression qu'elles exercent l'une sur l'autre, elles prennent des conformations plus ou moins irrégulières, tantôt s'aplatissent, tantôt donnent à leur portion épaissie une forme irrégulièrement polyédrique, etc. Leur nombre, dans chaque bulbille, varie encore plus que leur forme : les deux extrêmes que j'ai observés sont une trentaine pour le minimum et plus de soixante pour le maximum ; il peut donc différer du simple au double, mais en restant toujours élevé.

Organisée comme on vient de le voir, une bulbille de *Begonia socotrana* ne ressemble certainement guère aux formations qu'on désigne habituellement sous ce nom. Elle se rapproche bien plutôt de certains bourgeons, tels notamment que ceux de l'*Aristolochia Sipho* L'Hérit., dans lesquels l'enveloppe générale ou la pérule est réduite à une ou deux grandes écailles membraneuses, circonscrivant et fermant une cavité où est contenue l'ébauche de la pousse future (1). Seulement je ne connais pas de bourgeon proprement dit dans lequel l'axe de la pousse ait pris un développement comparable à celui dont ce Bégonia

(1) Voyez Henry (A) : Knospenbilder, 1e Abth., Dicotyl., pl. xx, fig. 11.

nous offre l'exemple et soit devenu comme ici un rameau chargé d'un nombre si considérable de feuilles, ni dans lequel les ébauches de feuilles aient pris une forme et un développement comparables à ceux qui viennent d'être indiqués.

L'organisation des bulbilles du *Begonia socotrana* D. Hook. une fois connue, il devient possible de s'expliquer les particularités qu'on observe sur les pieds venus du développement de ces bulbilles. D'après les renseignements qu'ont bien voulu me fournir MM. Thibaut et Keteleêr, celles-ci, une fois détachées du pied-mère, restent endormies dans la terre pendant tout l'été, et c'est seulement au mois de septembre qu'elles se réveillent de leur torpeur. A cette époque, elles émettent quelques petites racines, grâce sans doute à la faible quantité de matière nutritive qui était en réserve dans leur rameau intérieur. Bientôt ce rameau lui-même, nourri à son tour par les racines qui sont nées, entre en végétation et prend quelque allongement. C'est lui qui devient alors la portion en presque totalité souterraine de la tige, c'est-à-dire le rhizome. En même temps les singuliers organes foliaires qu'il portait, dans la bulbille, prennent de leur côté un certain développement, s'élargissent et deviennent ainsi les nombreuses écailles qu'on observe, dans la plante formée (*ec*, *ec*, fig. 3), sur cette même portion rhizomateuse de la tige, écailles dont il ne serait guère possible de s'expliquer la multiplicité dans un si petit espace, si l'on n'en connaissait l'origine. En outre le même rameau intérieur de la bulbille produit un bourgeon terminal qui, en se développant, donne la tige proprement dite de la plante.

Deux particularités sont à remarquer dans la végétation, d'un côté du rhizome, de l'autre de la tige aérienne : pour le rhizome, c'est la promptitude avec laquelle il commence à donner naissance à de nouvelles bulbillés à l'aisselle de celles d'entre ses nombreuses écailles qui restent vivantes ; pour la tige aérienne, c'est l'ordre dans lequel se succèdent ses premiers entre-nœuds. A peine la pousse nouvelle qui provient de la bulbille commence-t-elle à s'élever hors de terre qu'on voit, m'a dit M. Thibaut, l'extrémité des bulbilles nouvelles les plus élevées sur le rhizome percer à travers la couche

superficielle du sol. Il faut donc que le développement de ces corps soit déjà assez considérable et par conséquent qu'il ait commencé de s'effectuer presque aussitôt que l'axe intérieur de la bulbille mère est rentré en végétation, à l'automne. Quant à la tige aérienne, elle débute par un entre-nœud long d'environ un centimètre qui, sur la figure 2, est caché par la forte saillie que font les bulbilles supérieures, mais qui est bien visible en *c*, sur la figure 3 par laquelle est représenté le bas d'une plante dont on a enlevé les bulbilles. Au-dessus de cet entre-nœud il en existe un second tellement raccourci que. les deux se terminant chacun par une feuille normale, bien développée, il semble y avoir à ce niveau deux feuilles opposées (*f*, *f'*, fig. 2), qui sont généralement de dimensions inégales. Sur la figure 3, la plus grande de ces deux feuilles a été enlevée, mais on voit en *a* la place d'où elle partait. Le rapprochement de ces deux feuilles a ordinairement pour effet de rejeter plus ou moins de côté le troisième entre-nœud (*t*, fig. 2 et 3) qui est toujours beaucoup plus long que les deux précédents réunis. Je dois ne pas oublier de dire que j'ai constaté cet ordre de succession des entre-nœuds non seulement sur le pied qui m'avait été remis par M. Thibaut, mais encore sur plusieurs autres que j'ai vus plus récemment dans les serres de cet horticulteur. Ce n'est donc pas là une particularité purement individuelle.

Les bulbilles qui ont pris naissance de si bonne heure sur le rhizome, se détachant de la plante à la fin de sa période végétative, s'enracineront à l'automne suivant, puis pousseront et deviendront ainsi chacune un nouveau pied qui passera, il n'est pas besoin de le dire, par les mêmes phases de développement que le pied qui les a produites. La tige de ces pieds est toujours tronquée à son extrémité inférieure par la raison bien simple que cette troncature est celle qui est restée au bout inférieur de l'axe de la bulbille quand celle-ci s'est détachée. Je suis convaincu, sans toutefois en avoir la preuve, que la tige des pieds venus de graine doit être également tronquée de bonne heure à son bout inférieur parce que, de bonne heure aussi, la force de la végétation se concentre sur le jeune rhizome sur lequel apparaissent bientôt des bulbilles. Cette con-

centration de la végétation doit amener rapidement la mort de la vraie racine formée par la radicule, et la destruction de cette racine primaire doit avoir pour conséquence la formation d'une troncature au bas du rhizome de la jeune plante.

En somme, le *Begonia socotrana* D. Hook., outre la reproduction naturelle par graines, possède un mode rapide de multiplication, grâce à l'abondance avec laquelle il produit, sur la portion basilaire et souterraine de sa tige, des bourgeons-bulbilles d'une organisation spéciale, qui se développent rapidement chacun, après une période de repos, en un nouveau pied florifère et bulbillifère. Il est même remarquable que, contrairement à ce qui a lieu dans beaucoup d'autres végétaux, cette facilité de multiplication par des sortes de boutures naturelles ne nuise en rien à l'accomplissement de la faculté reproductrice; mais il faut dire que d'autres Bégonias sont encore plus favorisés que lui sous ces deux rapports. Tel est surtout le charmant *Begonia gracilis* Kunth var. *Martiana* A. DC. (*B. Martiana* Link et Otto), qui non seulement produit une grande quantité de graines, mais encore donne, à l'aiselle de chacune de ses feuilles, un groupe nombreux de vraies bulbilles d'un faible volume, mais néanmoins toutes également susceptibles de s'enraciner et de devenir ensuite un nouveau pied.

EXPLICATION DES FIGURES

1. *Begonia socotrana* D. Hook. : A, un pied entier feuillé et fleuri, réduit à peu près au quart de sa grandeur naturelle; B, rameau portant quatre fleurs mâles, *a*, *a*, et une fleur femelle, *b*, représentées de grandeur naturelle; B', une feuille adulte représentée de grandeur naturelle. Cette figure est la reproduction (un peu réduite) de celle qui a paru dans le *Gardeners'Chronicle* du 1er janvier 1881, p. 8.

N. B. Les pieds vivants que j'ai vus chez MM. Thibaut et Keteleër n'avaient pas les bords retombants comme les figure et les décrit sir D. Hooker dans le *Gardeners'Chronicle* (loc. cit.).

2. Portion d'un pied fleuri montrant son groupe de bulbilles, *b*, *b*, en place. b', une bulbille venue au sommet du premier entre-nœud de la tige aérienne. *r*, *r*, racines; *f*, *f'*, les deux premières feuilles normales qui semblent opposées; *t*, troisième entre-nœud de la tige aérienne. Grandeur naturelle.

3. Bas de la tige du même pied dont on a enlevé les bulbilles et dont le rhizome, *t'*, *t'*, a été coupé longitudinalement vers le milieu de son épaisseur, *ec*, *ec*, bases des écailles qui ont été supprimées en majeure partie; à l'aisselle d'une écaille vivante a été laissée une bulbille, *b*, qui était peu volumineuse; *c*, premier entre-nœud de la tige aérienne; les autres lettres comme pour la figure 2. Grandeur naturelle.

4. Une bulbille de volume encore assez faible coupée longitudinalement pour montrer son organisation : *rm*, le petit rameau qui porte les feuilles réduites, *fr*. *e*, *e'*, les deux feuilles-écailles qui forment l'enveloppe de la bulbille.

5. Coupe longitudinale d'une bulbille plus volumineuse. Les lettres ont la même signification que sur la figure 4.

N. B. Il est rare que l'enveloppe de la bulbille se prolonge au sommet autant que sur la bulbille qui, pour ce motif surtout, a été figurée ici.

6, 7, 8, 9. Etats successifs que prennent les feuilles réduites, à l'intérieur des bulbilles, dans la plupart des cas, quand leur développement n'est pas gêné.

10. Autre forme plus rare des mêmes corps.

N. B. Les figures 4 à 10 ont été dessinées à la chambre claire, sous un grossissement de sept diamètres environ.



RAPPORTS

Rapport sur une brochure de M. J. Courtois, Vice-Président de la Société d'horticulture d'Eure-et-Loir (1);

M. Vitry, fils, Rapporteur.

Messieurs,

A la séance du 11 décembre dernier, vous nous avez chargés, MM. Charollois, Georges Boucher et moi, de vous faire un Rapport sur une brochure de M. J. Courtois; c'est de ce Rapport que je viens vous donner lecture.

(1) Déposé le 12 février 1885.

M. J. Courtois, juge honoraire, Vice-Président de la Société d'Horticulture d'Eure-et-Loir, professeur d'Arboriculture, a publié une brochure traitant d'une taille des branches à fruits du Poirier et du Pommier, qu'il nomme *taille trigemme*, et qu'il soumet à votre appréciation.

Voici en peu de mots, comment l'auteur explique ce procédé des plus simples, qu'il a emprunté à celui par lequel on taille sur la Vigne invariablement à deux yeux toutes les coursonnes.

« La taille *trigemme* d'hiver du Poirier et du Pommier « consiste à réduire, s'il y a lieu, chaque coursonne uniformé- « ment à trois boutons, ne prenant d'yeux qu'à défaut de « boutons.

« En été, au moment de la végétation, à ne laisser à chaque « coursonne qu'une pousse à bois appel-sève, pincée ou taillée « à une même longueur (0^m 10 à 0^m 30 et au delà) pour tout « l'arbre, proportionnellement à sa vigueur, et à ramener par « un pincement ou une taille extrêmement courte (presque à « l'épaisseur de l'écu, 3 folioles), dans la voie de la fructification, « les autres organes qui en sont sortis.

« Ce travail est d'une telle simplicité, ajoute M. Courtois, « que j'ai pu, en une matinée, me contentant de répéter à « plusieurs fois, les deux phrases ci-dessus, apprendre à un « ouvrier qui n'avait jamais manié ni la serpette, ni le sécateur, « à préparer pour la taille d'hiver, les Poiriers et Pommiers, « assez nombreux, de diverses formes : espaliers, contre-espa- « liers, pyramides, petits cordons Paradis, des jardins d'une « propriété où j'étais en villégiature au mois de septembre. »

M. Courtois nous dit aussi qu'il pratique cette taille depuis près de vingt ans ; qu'il l'a beaucoup perfectionnée et dans l'enseignement et dans la pratique; qu'il en est de plus en plus satisfait ; qu'il la proclame supérieure, et qu'enfin il la recommande à l'exclusion de toute autre.

L'auteur termine en disant que la taille trigemme est expliquée dans le Traité de la taille des arbres fruitiers, de M. Hardy, directeur de l'Ecole nationale d'Horticulture de Versailles, et qu'il en recommande l'essai ; elle est en outre enseignée par divers professeurs d'Arboriculture.

Messieurs, votre Commission est unanime à reconnaître que ce procédé est aussi simple que facile de même qu'applicable, mais dans une certaine mesure, et non pas invariablement, ainsi que le dit M. Courtois, à toutes nos variétés de Poiriers et de Pommiers, qui toutes, vous le savez comme nous, sont plus ou moins vigoureuses, plus ou moins florifères, et qui conséquemment ne peuvent être soumises à un même mode de traitement fixe de leurs branches fruitières.

Nous croyons que, pour la formation et la conservation des arbres fruitiers, la longueur de la taille, aussi bien pour les branches à fruits que pour les branches charpentières, doit être proportionnée à la vigueur du sujet auquel on ne devra laisser que le nombre nécessaire de boutons à fruits, pour obtenir de beaux et bons fruits, et ne pas entraver la végétation.

Néanmoins, Messieurs, en présence du zèle et du dévouement qu'a apportés, depuis de si longues années, l'honorable M. J. Courtois, tant dans l'enseignement que dans ses recherches pour l'amélioration de l'Arboriculture, nous vous demandons de vouloir bien lui adresser vos remerciements et décider l'impression du présent Rapport dans le *Journal* de la Société.



COMPTES RENDUS D'EXPOSITIONS

Compte rendu de l'Exposition de Rouen (1),

Par MM. Lapierre et Jamin (Ferd.)

Messieurs,

En septembre dernier, vous avez bien voulu désigner MM. Lapierre et Jamin (Ferd.), pour vous représenter à l'Exposition des fruits de table qui allait avoir lieu à Rouen. Nous venons vous rendre compte de notre mission.

Cette Exposition s'est tenue du 1er au 5 octobre, par les soins de la Société d'Horticulture de la Seine-Inférieure, dans le rez-

(1) Déposé le 8 janvier 1885.

de-chaussée de l'hôtel des Sociétés savantes. Les lots étaient nombreux, les fruits généralement beaux et bien dénommés. Les prix consistaient en médailles d'or, de vermeil, d'argent et de bronze; de ces trois dernières catégories, il y en avait de grand et de petit module.

Ladite Société exposait elle-même, hors concours, cela se comprend, une nombreuse collection de Poires et de Pommes. Tous ces fruits étaient parfaitement étiquetés. Au milieu des travaux de toutes sortes dont il était accablé, le savant et modeste Jardinier en chef de la ville de Rouen, M. Varenne, avait encore trouvé le temps de participer dans une large mesure à la bonne installation de ce lot formidable.

M. le docteur Bull, Président du Woolhope Club (Herefordshire en Angleterre), avait apporté une collection fort belle de Pommes parmi lesquelles on remarquait les variétés : Lord Suffield, Hawthornden, Cat's Head (Tête de chat), Pott's Seedling, Golden Spur, Small's Admirable, Peasgood's Non such, cette dernière des plus grosses et des plus jolies, toutes employées par nos voisins pour l'usage culinaire ; et, parmi les Pommes à couteau, les variétés : Worcester Pearmain, fruit encore nouveau, conique et d'un joli carmin, Cox's orange Pippin, charmante et excellente Pomme que le Congrès pomologique vient d'adopter, Ribston Pippin, Pearmain Herefordshire, Gapsy King, synonyme de notre excellent Fenouillet rouge et nombre d'autres. Ce lot comprenait aussi diverses sortes de Poires, telles que Marie Louise Delcourt, Thompson, excellente et trop peu répandue, Beurré Bachelier, Durondeau ou de Tongres, Général Totleben, etc.; mais le volume en était généralement un peu faible.

La Société d'Horticulture de Rennes avait une superbe collection de Poires, toutes d'un volume remarquable; on y voyait de monstrueux échantillons de Doyenné du Comice, de Beurré superfin, celui-ci, comme bien on le pense, à sa limite de maturité, de Nec plus Meuris, etc. Nous avons vu aussi avec plaisir figurer dans ce lot le Doyenné Flon, bon fruit tardif, qui mériterait d'être plus cultivé, le Beurré Alexandre Lucas, belle et bonne Poire d'automne, encore nouvelle et qui fera son chemin.

Par délégation ce beau lot était confié au Frère Henri, dont les connaissances en arboriculture et le zèle éclairé sont bien connus.

Un autre lot très important et des mieux soignés, était celui de M. D. Vedié, horticulteur à Bois-Guillaume, près Rouen; il consistait en fruits à pépins, Poires et Pommes. Chaque étiquette correctement appliquée portait une description succincte et jusqu'à un court historique de la variété. Si pour le volume ces fruits n'avaient été généralement inférieurs à ceux de Rennes, le Jury aurait eu beaucoup de peine à se prononcer entre ce lot et le précédent.

M. Sannier, de Rouen, avait exposé de nombreux échantillons de ses Poires de semis et parmi elles, nous avons eu le plaisir d'en trouver une portant le nom de Doyenné Buchetet. Nos vifs remerciments à M. Sannier pour avoir songé à honorer ainsi la mémoire de cet homme de bien. N'oublions pas de mentionner aussi parmi les gains de M. Sannier les deux variétés qui portent son nom, l'une comme Bergamotte, et l'autre comme Louise Bonne; ce sont de bons fruits d'arrière-saison que le Congrès pomologique adoptera certainement un jour.

M. Boisbunel, autre semeur infatigable de la cité rouennaise, avait aussi des représentants de ses créations pomologiques, aujourd'hui en si grand nombre qu'on ne les compte plus. Pour ne citer que des fruits connus, nommons, en Poires : la Passe-Crassane, l'Olivier de Serres, le Louis Cappe, le Président Mas, et en Pommes : la Calville Boisbunel, la Reinette Bihorel, toutes variétés qu'aujourd'hui on rencontre partout dans nos ardins et dans nos vergers. De pareils faits constituent la plus belle récompense pour un semeur.

M. Audibert, à la Crau (Var), avait envoyé une assez nombreuse collection de Kakis, fruits japonais, comme on sait, et qui commencent à se répandre dans notre Midi où le climat leur convient à merveille. Ces Kakis présentaient déjà une jolie teinte vermeille sans pourtant être arrivés à maturité complète; c'est-à-dire à l'état blet.

M. Marc François, horticulteur à Notre-Dame-du-Vaudreuil (Eure), avait une magnifique collection de Raisins ne compre-

nant pas moins d'une centaine de variétés et presque toutes, paraît-il, étaient venues en espalier à l'air libre. Sans doute l'été de 1884 a été chaud et par conséquent favorable à la Vigne; mais une pareille exhibition dénotait certainement une excellente culture.

Un autre horticulteur normand, M. Macaire de Saint-Pierre-les-Elbeuf, exposait aussi des Raisins en fort bel état. La collection était plus modeste puisqu'elle ne comprenait que cinquante-quatre variétés; mais, à part cela, les produits ne le cédaient en rien à ceux de son confrère susnommé un peu plus favorisé que lui par le climat. Au nombre des variétés exposées, se trouvait celle qui porte le nom de notre regretté Président, M. Alphonse Lavallée; c'est un magnifique Raisin noir, dont la la qualité marche de pair avec le volume.

M. Frété, horticulteur à Fresnay-sur-Sarthe, avait envoyé un lot relativement considérable, puisqu'il consistait en quatre-vingts variétés de Poires et trente de pommes.

M. Grénier, jardinier chez M. Jouanne, à Rouen, exposait une collection de même nature et presque de même importance.

Nos félicitations à M. Bernède, de Bardeaux, pour avoir eu l'excellente idée d'apporter plusieurs échantillons de la Figue de Dalmatie, variété non seulement de volume colossal mais encore d'excellente qualité.

M. Piper, de Hereford (Angleterre), exhibait une énorme grappe de Raisin Black Alicante, magnifique Raisin noir tardif; mais dont la qualité laisse à désirer.

Divers amateurs avaient aussi pris part à cette solennité horticole. L'un d'eux, M. de Colombel, avocat à Rouen, présentait un lot de Poires, de Pommes et de Raisins, le tout disposé avec beaucoup de goût; ces fruits étaient non seulement de bel aspect, d'un beau volume, mais encore très correctement étiquetés.

Citons encore les fruits de plein vent de M. Léon Baville; ceux de M. Lair; ceux de M. Cabut; les magnifiques Poires Duchesse d'Angoulême de M. Lelièvre.

Dans un lot de M. A. Lange, de Fauville, nous avons trouvé deux variétés de Pommes intéressantes : la Belle Fille de

Boutervillers, très longue et côtelée, et la Reinette Saville, jolie Pomme à œil (calyce) très ouvert, mais qui n'est autre que la Bleinheim orange. Enfin M. Delabroize, instituteur à Saint-James (Manche), a droit à des remerciments pour ses fruits moulés.

En résumé, l'Exposition était des mieux réussies, et elle tétémoignait des progrès accomplis dans cette belle et riche région dont Rouen est le centre.

Voici quels ont été les principaux lauréats :

MM. le docteur Bull, médaille d'or des chemins de fer de l'Ouest.

Boisbunel, médaille d'or offerte par M. Waterer, horticulteur anglais.

Sannier, médaille d'or.

Société d'Horticulture de Rennes, médaille d'or.

Marc François, médaille d'or.

D. Vedié, grande médaille de vermeil.

Macaire Id.

Audibert Id.

Freté, médaille de vermeil.

Colombel (de) Id.

Grénier, grande médaille d'argent.

Bernède, médaille d'argent.

Piper Id.

Paville (Léon) Id.

M. le docteur Bull avait apporté un exemplaire de sa splendide publication « *The Herefordshire Pomona* » ouvrage qui, nous sommes heureux de le rappeler, grâce à la libéralité de l'auteur, fait partie de notre bibliothèque. Le Jury a voté par acclamation un diplôme d'honneur à M. le Dr. Bull.

Avant de terminer, nous ne voulons pas manquer d'adresser nos vifs remerciments à M. le Président Héron et à Messieurs les Membres du Bureau de la Société d'Horticulture de la Seine-Inférieure pour le bienveillant accueil et les attentions dont vos délégués ont été l'objet, honneur, Messieurs, qui rejaillit en entier sur vous. Ajoutons que, dans un déjeuner offert aux Membres du Jury, à ceux du Congrès pomologique qui, pour la

seconde fois, tenait sa session dans la capitale de la Normandie, aux Délégués des autres Sociétés d'Horticulture, réunion où la plus franche cordialité n'a cessé de régner, divers toasts ont été portés; l'un entre autres par M. le Dr. Bull, et prononcé en français, très humoristique et des plus élogieux pour les sommités scientifiques de notre pays, a été particulièrement applaudi.



REVUE BIBLIOGRAPHIQUE ÉTRANGÈRE

NOTES DIVERSES.

1. — *Safrans printaniers.* — Le *Gardeners' Chronicle* du 7 mars 1885 (p. 314) renferme un relevé intéressant des principales espèces et variétés de *Crocus* ou Safrans dont les charmantes fleurs annoncent l'approche ou l'arrivée du printemps dans les jardins, même dans les jardinières d'appartement. — Linné, rappelle l'auteur de l'article, rangeait tous les Safrans sans exception comme rentrant dans la seule espèce du *Crocus sativus*, dont il distinguait seulement deux variétés, l'*officinalis*, c'est-à-dire le vrai Safran fleurissant en automne, et le *vernus* fleurissant au printemps. Ajoutons que ce classement sommaire se retrouve encore dans la quinzième édition du *Systema* publiée par Murray, en 1798. Depuis cette époque, une étude plus attentive a modifié considérablement cette manière de voir et a fait successivement admettre parmi ces plantes plusieurs espèces avec de nombreuses variétés. — Parmi celles de ces espèces qui fleurissent au premier printemps la plus répandue dans les jardins est le *Crocus vernus*, le Safran des fleuristes, qui a plusieurs variétés. Une autre espèce dont la floraison est encore plus précoce que celle du *C. vernus,* est le *C. aureus* qui a fourni plusieurs charmantes variétés dont la fleur, à partir de la couleur jaune d'or que présente celle du type de l'espèce, devient plus pâle dans les unes, se marque dans les autres de raies longitudinales ou de lignes rameuses de teinte bronzée, sur la face

externe de son périanthe. L'auteur de l'article regarde comme de simples variétés de cette espèce, nées dans les jardins, non seulement le *C. luteus* de Lamarck, mais encore les *Crocus mæsiacus*, *lagenæflorus* avec sa sous-variété blanche jaunâtre, *striatus*, *sulphureus*, etc. Le *C. stellaris*, dont l'origine est inconnue, ressemble beaucoup aux variétés à fleur rayée du *C. aureus* tant que sa fleur n'est pas épanouie; mais quand il reçoit les rayons directs du soleil, son périanthe s'ouvre en étoile, tandis que celui du *C. aureus* reste toujours à demi ouvert en forme de coupe. Le *C. susianus* ou Safran de Suse, le Cloth of gold des Anglais, est une espèce très rustique, fleurissant de fort bonne heure, qui a été regardée jadis comme une variété du *C. vernus*. Il est très voisin du *C. stellaris*, mais les marques qui se détachent sur le fond de sa fleur sont plus foncées et les trois segments extérieurs du périanthe, c'est-à-dire les trois sépales de son calyce se réfléchissent en dehors sans jamais se redresser ensuite, caractère unique dans le genre. Le *C. Olivieri*, Safran d'Olivier, est une espèce rustique, bien florifère, dont les fleurs odorantes sont de couleur orangée. Il a été regardé comme une variété du *C. lagenæflorus*; mais il a la fleur plus petite et les stigmates profondément divisés. — Un autre groupe d'espèces qui produisent un joli effet dans les jardins, se distingue par les fleurs marquées de lignes diverses; il comprend le précoce *Crocus Imperati*, puis les *C. versicolor*, *C. biflorus* et leurs variétés. Le *C. Imperati* est une plante vigoureuse, reconnaissable à la couleur chamois qui forme le fond de sa fleur. Le *C. versicolor* est typiquement plus foncé, marqué de lignes pennées presque uniformément sur tous les segments de son périanthe; d'ailleurs il est facile à distinguer, à cause de son odeur délicieuse, de quelques grandes formes cultivées du *C. biflorus* dont l'odeur est plus ou moins désagréable. En outre, l'intérieur de sa fleur est blanc et ses stigmates sont écarlate. Botaniquement les *C. versicolor* et *biflorus* sont parfaitement distincts. — Outre le *C. vernus*, il y a plusieurs autres espèces fort ornementales à fleurs bleues, lilas ou pourpres. Tel est le *C. Sieberi*, Safran de Sieber, espèce hâtive à fleur bleue ou lilas foncé tirant sur le pourpre, avec la gorge orange. Il a pour

synonyme *C. nivalis*, nom tiré de ce qu'il fleurit aussitôt que fond la neige qui couvrait le sol. Deux autres charmantes plantes, sont le *C. banaticus*, à fleur pourpre-bleuâtre foncé, et le *C. æreus* dont la fleur est d'un beau bleu passant au pourpre sur la base des segments du périanthe. — Il ne faut pas planter les Safrans dans une planche dont on ait souvent à remanier la terre, car, dans une pareille situation, il arrive facilement que les oignons en viennent à être enterrés trop profondément. Pour l'effet ornemental on peut disposer ces plantes de manières très diverses, mais jamais l'effet qu'elles produisent ne rappelle aussi bien la nature que lorsqu'on en fait des groupes irréguliers, épars dans l'étendue d'une pelouse.

2. — *Un effet produit par la taille de la Vigne.* — Deux savants italiens. MM. Carocia et Savastano ont voulu reconnaître si la taille de la Vigne exerce une influence sur la quantité de sucre qui se forme dans le Raisin, et par conséquent sur le titre alcoolique du vin fabriqué avec ce Raisin. Dans ce but, expérimentant sur une vigne dont l'étendue était d'un hectare et dans laquelle étaient réunies neuf variétés de cépages, ils en ont taillé la moitié et laissé l'autre moitié non taillée. A la récolte, ils ont analysé comparativement le jus des Raisins venus sur les pieds taillés et non taillés, et ils ont constaté que celui des pieds qui n'avaient pas subi de taille renfermait plus de sucre et moins d'acide, de manière à donner un vin plus alcoolique.

3. — *Origine de la Prune Coe's Golden Drop.* — Le journal anglais *The Garden* donne, dans son numéro du 24 janvier 1885 (p. 76) des renseignements précis sur le lieu où a pris naissance cette bonne variété et sur l'origine de son nom. Elle a pris naissance, assure-t-il, dans la ville Bury-St-Edmunds, dans la dernière moitié du XVIIIe siècle. On pense qu'elle est issue d'un croisement qui s'est opéré de lui-même entre les deux variétés de Prunes nommées en Angleterre Green Gage et Magnum bonum. Il y avait à cette époque, dans cette ville, un jardinier nommé Gervais Coe, dans le jardin duquel se trouvaient très rapprochés les uns des autres des arbres de ces deux variétés. Il vit pousser là, provenant d'un semis spontané, un arbre qu'il prit pour un pied de Magnum bonum et dont, quand il se mit à fructifier, il

vendait les fruits sous ce nom. Une vieille dame qui connaissait la qualité de ces fruits pour lui en avoir acheté plusieurs fois, ayant su de quel arbre ils provenaient, lui exprima un vif désir d'en avoir encore de cet arbre. Cette demande formelle attira l'attention du jardinier sur son arbre venu accidentellement ainsi que sur le fruit qu'il produisait et dont, à son tour, il reconnut alors le mérite. Il n'est pas douteux qu'il ne l'ait multiplié, et de lui, ainsi que de l'apparence qu'a la Prune est venue la dénomination de Coe's Golden Drop ou Goutte d'or de Coe. La Prune Magnum bonum, dit l'auteur de l'article, quoique belle, n'est pas remarquable pour la saveur et ne peut servir que comme fruit à conserver et à cuire, tandis que la Coe's Golden Drop, quoique lui ressemblant beaucoup extérieurement, a un très bon goût qu'elle doit sans doute à l'influence de la Green Gage, puisqu'on pense que c'est le croisement accidentel de ces deux variétés qui lui a donné naissance.

PLANTES NOUVELLES OU RARES DÉCRITES DANS DES PUBLICATIONS ÉTRANGÈRES.

THE GARDEN.

Romneya Coulteri. — *The Gard.*, 8 novembre 1884, p. 400, pl. 465. — Romneye de Coulter — Californie. — (Papavéracées).

Parmi les introductions qui ont eu lieu dans ces derniers temps celle du *Romneya* est certainement l'une des plus remarquables. Dans les localités qui lui conviennent cette magnifique plante s'élève en un an jusqu'à deux mètres, et on la voit porter à la fois jusqu'à douze ou quinze de ses grandes fleurs d'un blanc pur, que relève encore la belle couleur jaune-orangé des étamines qui en occupent le centre en une grosse masse compacte. Ses fleurs, dont les pétales sont formés d'un tissu assez délicat pour être à peine opaque, sont de telles dimensions que le journal anglais, en figurant une qui n'a pas moins de $0^{m}17$ de diamètre, dit qu'elle n'est que de grandeur moyenne; elles ont, en outre, une odeur agréable qui ressemble à celle du Magnolia; enfin chacune reste en bon état pendant plusieurs

jours. Elles viennent sur les pousses de l'année, principalement dans le haut de la plante. Le *Romneya* est vivace non herbacé; ses feuilles pennatiséquées sont d'un vert glauque et persistent en hiver. Ses boutons de fleurs sont à peu près globuleux et surmontés d'une pointe que forme l'extrémité des sépales. Dans une terre chaude, sableuse, on l'a vu, en Angleterre, végéter avec vigueur et fleurir abondamment depuis le mois de juin jusqu'à la fin de septembre, tandis qu'il n'a eu qu'une végétation chétive sur un sol argiteux. Il est à présumer qu'il passera en pleine terre à une bonne exposition. Malheureusement il paraît être difficile à multiplier de boutures ou de marcottes et il a mal mûri ses graines en Angleterre. Comme il est assez facile d'en faire venir des graines de Californie, ce ne seront pas là des difficultés qu'on ne puisse surmonter.

Bignonia Cherere. — *The Gard.*, 20 décem. 1884, p. 521, pl. 471. — (Bignoniacées).

C'est une espèce grimpante, vigoureuse, à longs jets donnant vers leur extrémité de grandes et belles fleurs rouge-ponceau, à large tube orangé, qui mesurent environ 0m08 de longueur et tout autant de diamètre au limbe. Ces fleurs ressemblent à celles des belles variétés du *Tecoma radicans*. Elles se développent généralement en été, et sur les pieds bien cultivés il s'en produit quatre-vingts à une centaine sur une seule branche. Les folioles dans cette espèce varient notablement de configuration : le plus souvent elles sont arrondies ou en cœur, mais elles deviennent parfois oblongues et pointues; les feuilles qu'elles composent se terminent par une vrille trifurquée. Le *Bignonia Cherere* est originaire des régions élevées du Mexique. On le nomme quelquefois *B. heterophylla* ou *buccinatoria*. Il vaut mieux le cultiver en serre tempérée qu'en serre chaude où on le voit rarement fleurir. Si on lui laisse une courte période de repos au printemps en lui supprimant les arrosements, on le voit ensuite presque immanquablement donner une bonne floraison.

Gentiana Andrewsi. — *The Gard.*, 31 janv. 1885, p. 87, pl. 477. — Gentiane d'Andrews. — Amérique du Nord. — (Gentianées).

Belle espèce de plante vivace et rustique, à floraison tardive mais abondante, dont la tige dressée s'élève de 0m30 à 0m60, et

dont les feuilles oblongues-lancéolées, rudes au bord, opposées, ont à leur aisselle, sur la moitié supérieure de la tige, de forts groupes de fleurs colorées en beau bleu un peu violacé, dont le calyce est recourbé en dehors ou réfléchi, et dont la corolle est de forme ovoïde, peu ouverte, terminée par cinq lobes assez courts, triangulaires et comme frangés aux bords. Quoique ne fleurissant généralement qu'au mois de septembre, cette belle espèce mûrit ses graines et peut dès lors être multipliée par des semis faits immédiatement après la maturité, en terrines qu'on enferme dans un coffre froid. Comme la plupart de ses congénères, cette Gentiane a besoin de situations différentes selon la nature du sol dans lequel elle est plantée. S'il est léger et sablonneux, il lui faut l'ombre, tandis qu'elle a besoin du soleil sur les terres fortes qui retiennent l'eau.

Amasonia punicea Vahl — *The Gard.*, 14 fév. 1885, p. 130, pl. 479. — Amasonie rouge. — Amérique équatoriale. — (Verbénacées).

Il est assez étrange, dit avec raison le *Garden*, qu'une si belle plante, étant connue des botanistes depuis près d'un siècle, n'ait été introduite en Europe que tout récemment. En 1796, le botaniste danois Martin Vahl la nomma et la décrivit, d'après des pieds trouvés dans l'île de la Trinité. Au commencement de ce siècle, Humboldt et Bonpland l'ont rencontrée dans les forêts qui bordent l'Orénoque, près de Javita; enfin plus récemment Martius l'a découverte au Brésil, dans la Para, le Piauhy, et dans la région du Rio Negro. Depuis cette époque il n'en avait plus été question lorsque, il y a quatre ans, M. David Burke, collecteur pour MM. Veitch, en a importé chez ces horticulteurs des pieds vivants trouvés par lui dans la Guyane anglaise où il paraît qu'elle avait échappé aux recherches de Schomburgk. On voit donc qu'elle est largement répandue dans l'Amérique équatoriale où elle habite des localités à la fois chaudes et humides Il résulte de là qu'elle exige la serre chaude et l'humidité. — L'*Amasonia punicea* est un arbuste peu élevé, à grandes feuilles minces, elliptiques-lancéolées, aiguës au sommet et longuement rétrécies en pétiole à la base, offrant sur leurs bords des dents de scie écartées, duvetées surtout

en dessous, qui atteignent jusqu'à 0^{m} 30 de longueur et 0^{m} 08 de largeur. La beauté de cette espèce résulte surtout de ce que l'axe de ses inflorescences en longues grappes terminales, les grandes et nombreuses bractées qu'il porte et qui restent fraîches en place pendant plus de trois mois, enfin les calyces sont également colorés en très beau rouge-carmin. Quant à la corolle, elle est d'un jaune pâle, en long tube évasé dans le haut que termine un limbe peu étendu, étalé et à cinq lobes dont l'inférieur est plus grand que les autres. Les *Amasonia* sont très voisins des *Clerodendron*.

GARTENFLORA.

Fritillaria bucharica REGEL, *Gartenf.*, novem. 1884, p. 321, pl. 1171. — Fritillaire de Boukharie. — Asie centrale. — (Liliacées).

Cette nouvelle espèce de Fritillaire qui, dans son genre, appartient à la section *Rhinopetalum*, a été découverte par M. Regel fils, dans la Boukharie orientale, sur la rive droite du Pändsch, à l'altitude de 1200 à 1500 mètres, même quelques centaines de mètres plus haut dans une autre localité. Son oignon presque arrondi est couvert de tuniques membraneuses. Sa tige dressée, haute de 0^{m} 015-0^{m} 50, est flexueuse, duvetée dans le haut. Ses feuilles ovales-lancéolées dans le bas de la plante deviennent de plus en plus étroites vers le haut. Ses fleurs n'ont guère plus de 0^{m} 02 de largeur et sont blanchâtres avec le centre vert ou violacées; elles naissent isolément à l'aisselle de feuilles florales plus ou moins nombreuses que porte la partie supérieure de la tige, de sorte qu'elles forment une grappe feuillée terminale. Dans le jardin botanique de Saint-Pétersbourg, les oignons de cette nouvelle Fritillaire ayant été plantés en pleine terre, en automne, ont donné des pieds qui ont fleuri au mois de mai 1884.

Epiphyllum Russelianum HOOK., var. **Gærtneri**, Gartenf., novemb. 1884, p. 323, pl. 1173 — Brésil. — (Cactées).

Cette très belle variété a été trouvée à Blumenau près de Rio de Janeiro, au Brésil, par M. Gærtner qui l'a envoyée à MM. Haage et Schmidt, horticulteurs à Erfurt. Dans le type de l'espèce à laquelle elle appartient les fleurs sont rose-lilas ; dans

la variété elles sont du plus beau rouge-écarlate. Ces fleurs sont en outre fort grandes, car l'une de celles qu'on voit sur la planche du journal allemand n'a pas moins de 11 centimètres de largeur; les pétales qu'elles présentent au nombre de douze à quinze, sont linéaires-lancéolés, aigus au sommet. La plante est très florifère. Cette variété est encore la seule, dit M. Regel, que l'on connaisse pour l'*Epiphyllum Russelianum* qui, d'un autre côté, n'a pas encore d'hybrides. — Les *Epiphyllum* se greffent tous sur le *Peireskia aculeata* et les pieds qu'on en obtient ainsi poussent plus vigoureusement que ceux qu'on a eus de boutures. Ces plantes prospèrent au plein soleil, dans une chambre sèche mieux que dans une serre. Elles fleurissent d'octobre à décembre.

Cereus (*Echinocereus*) **Engelmanni** Parry. — Gartenf., décembre 1884, p. 353, pl. 1175, *a*. — Cierge d'Engelmann. — Californie. — (Cactées).

Belle plante grasse qui a été découverte par Parry, sur le versant oriental de la Cordillère de Californie. C'est seulement à une date récente qu'elle a été introduite en Europe. Sa tige est ovoïde-cylindrique, relevée de 11-13 côtes interrompues et chargée d'une grande quantité de forts piquants droits ou peu arqués, blanchâtres, qui rayonnent autour de chaque aréole au nombre de 13, parmi lesquels les 6 latéraux sont les plus longs, les 3 inférieurs à peine plus courts, tandis que les 4 supérieurs sont petits; il y a de plus 4 piquants centraux. Les fleurs sont grandes, bien ouvertes, larges d'environ 0m 10, colorées en beau rouge-pourpre; elles sont attachées latéralement au-dessous du sommet de la tige; leurs pétales sont ovales-lancéolés, nombreux; leur pistil se termine par 12 stigmates dressés et verts. La culture de cette espèce est celle des Cactées en général.

Solanum Lycopersicum L. var. **Re Umberto** — Gartenf., décemb. 1884, p. 354, pl. 1175, *b*. — Tomate var. Roi Humbert.

Cette nouvelle variété dont le *Gartenflora* fait le plus grand éloge, a été trouvée en 1880, à Portici, près Naples, par M. Dammann, dans un champ de Tomates ordinaires. Bien cultivés, les pieds qu'elle forme atteignent 1m 50 de hauteur; mais le

plus souvent ils restent moins élevés. Elle fleurit ordinairement six semaines après le semis, noue très facilement et produit des grappes de fruits qui en comprennent chacune de six à douze. Une seule plante donne six ou sept de ces grappes, ce qui fait un total d'environ 50 fruits et un poids de 3 kilog. et demi. Ces fruits sont presque rouge-écarlate, en forme d'œuf, un peu sillonnés, longs d'environ 0^m 08 et épais de 0^m 05. C'est, dit l'article, la plus hâtive de toutes les Tomates. La qualité en est excellente et le goût fin. Elle renferme un très petit nombre de graines.

Tulipa Borsczowi Regel. — *Gartenf.* décem. 1885, p. 355, pl. 1175, *g k*. — Tulipe de Borsczovvi. — Asie centrale — (Lilacées).

Belle espèce du groupe de notre *Tulipa Oculus solis* qui est très répandue en Asie ; elle croît en effet naturellement depuis le midi de la Perse jusqu'aux steppes de l'Arabie et s'étend dans le Turkestan occidental ainsi que dans la Boukharie. En 1883, M. Regel fils en a envoyé au Jardin botanique de Saint-Pétersbourg les premiers oignons en fort petit nombre. Les pieds qui en sont venus ont fleuri au mois de mai 1884. Elle est surtout caractérisée par ses bulbes dont les écailles ont leur face interne toute couverte de longs poils brunâtres ou même très bruns. Sa tige court en générai longuement en terre au-dessous de la surface du sol avant de se montrer à l'extérieur. Elle porte trois ou quatre feuilles d'un vert bleuâtre, fortement ondulées aux bords qui offrent souvent de petites dentelures ; sa fleur est grande, d'un beau rouge, avec une grande tache noire, ovale sur la face interne des sépales et des pétales, qui sont ovales, terminés par un petit prolongement pointu.

Le Secrétaire-Rédacteur-Gérant,
P. Duchartre.

Paris. — Imprimerie horticole, G. Rougier et Cie, rue Cassette, 1.

Observations météorologiques faites par M. F. Jamin, à Bourg-la-Reine, près Paris (altitude 63m environ).

Dates.	Température Minim.	Température Maxim.	Hauteur du baromètre Matin.	Hauteur du baromètre Soir.	Vents dominants.	État du ciel.
1	6,5	10,7	745,5	752,5	SO.	Pluie dans la nuit et dans la matinée couvert, nuageux l'après-midi; pluie le soir.
2	5,6	12,6	752	747	SSO.	Nuageux, pluie le soir.
3	4,8	10,8	747,5	749	S.	Couvert le matin, nuageux l'ap.-m., pet pluie vers 5 heures du soir.
4	4,0	6,9	751	748	SE.	Couvert le matin, nuageux.
5	2,8	8,2	748	753,5	S. SSO.	Pluie abondante dans la nuit, nuageux. clair le soir.
6	— 0,6	6,3	762	759	SSO.	Clair le matin, nuageux l'ap.-midi.
7	3,6	11,0	758,5	763	S.	Pluie abondante dans la nuit, couv. le matin, nuageux l'après-midi, averse à 2 h., clair le soir.
8	— 0,5	9,0	764,5	755	SSE. SSO.	Couvert le matin, nuageux, petite pluie le soir.
9	3,2	7,5	755,5	760	O.	Pluie abondante dans la nuit, nuag.
10	— 1,8	5,6	762	765,5	SSO.	Couvert, éclaircies dans l'après-midi.
11	2,0	12,0	765	766,5	S.	Petite pluie dans la nuit, couvert, légère averse à 6 h. du soir.
12	4,5	11,0	767	766,5	O. SO.	Petite pluie dans la nuit, couvert et légèrement brumeux le matin, couvert, belle éclaircie vers midi, légèrement pluvieux le reste de la journée.
13	7,5	12,5	766	762	SE.	Brumeux de grand matin, nuageux, presque clair l'ap.-midi et le soir.
14	2,0	9,0	760,5	758,5	SE. O.	Brumeux de grand matin, nuageux.
15	4,8	12,0	756,5	753	O.	Petite pluie dans la nuit, couvert, pluie entre 4 et 5 h. de l'ap.-midi.
16	8,3	15,0	750	746	S.	Petite pluie dans la nuit et dans l'ap.-midi, nuageux, beaucoup de vent.
17	9,2	14,8	749,5	746,5	SSO.	Nuageux, pluie de 7 à 10 h. du soir, nombreuses éclaircies.
18	3,3	6,0	750	757	NO.	Pluie abondante dans la nuit, nuageux.
19	3,4	6,0	756,5	751,5	NNO. NNE. E.	Brouillard assez intense le matin, clair dans le milieu de la journée, nuageux, pluie à 10 h. du soir.
20	1,3	2,8	747	752,5	NNE. E.	Pluie toute la nuit et une partie de la matinée, couvert et brumeux dans le milieu de la journée, pluie continue et mêlée de neige à partir de 5 h. du soir.
21	0,0	2,0	762,5	766,5	E. NE.	Nuageux.
22	2,0	4,3	765	761,5	SSE.	Nuageux, pluie le soir.
23	1,6	10,1	767	764,5	O.	Pluie dans la nuit, nuageux.
24	— 0,8	15,5	762	769	S. SSO.	Clair le matin et le soir, nuageux.
25	0,4	14,6	761	765	S. SSO.	Nuageux le matin, couvert l'après-midi, clair le soir.
26	0,8	15,0	768,5	764,5	S.	Brouillard le matin, nuageux.
27	0,8	13,0	761	762	S.	Nuageux le matin, couvert l'après-midi, petite pluie vers 5 h. du s.
28	5,9	13,0	762	762	SSO.	Nuageux, pluie très légère dans l'après-midi.

CONCOURS OUVERTS A DES SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ

Le succès qu'ont eu certains des concours ouverts à des séances des mois de juillet, août, septembre, octobre et novembre 1884 a décidé le Conseil d'Administration à en ouvrir de semblables cette année. Conformément à la décision qu'il a prise à cet égard, le 12 mars 1885, ces nouveaux concours auront lieu aux dates et pour les objets indiqués ci-dessous :

Le 9 juillet, Roses coupées, Œillets, *Amaryllis*, *Delphinium*; fruits de Cucurbitacées.

Le 27 août : Glaïeuls en fleurs coupées, Reines-Marguerites en pots ou en fleurs coupées, Phlox ; fruits en général.

Le 24 septembre : Bégonias tubéreux en pots, Dahlias en fleurs coupées; fruits, notamment Pêches et Fraises tardives.

Le 22 octobre : Asters; fruits; Choux-fleurs.

Le 26 novembre : Chrysanthèmes d'automne.

CONCOURS OUVERTS DEVANT LA SOCIÉTÉ, EN 1885.

Concours permanent.

Prix Laisné. Pour l'élève le plus méritant de l'École d'Horticulture des Pupilles de la Seine. (V. le *Journal*, 3e sér., IV, 1882, p. 631 et 753.

Concours annuels.

Médaille Moynet. Pour les apports les plus remarquables, faits pendant l'année, au Comité de Culture potagère.

Médaille du Conseil d'Administration. Pour l'introduction ou l'obtention de plantes ornementales méritantes. (V. le *Journal*, 2e série, XI, 1877, p. 445.)

Médaille Pellier. Pour le plus beau lot de *Pentstemon*.

Médaille Godefroy-Lebeuf. Pour le jardinier en maison bourgeoise qui aura, dans l'année, présenté à la Société et à l'Exposition du mois de mai 1885 les Orchidées les plus remarquables.

PROCÈS-VERBAUX

SÉANCE DU 12 MARS 1885

PRÉSIDENCE DE **M. Jamin** (FERD.)

La séance est ouverte vers deux heures et demie. On y compte cent quarante-huit Membres titulaires et dix Membres honoraires.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président proclame, après un vote de la Compagnie, l'admission de onze nouveaux Membres titulaires qui ont été présentés dans la dernière séance et contre lesquels il n'a pas été formulé d'opposition. — Il annonce ensuite que le Conseil d'Administration, dans sa séance de ce jour, a admis à l'honorariat M. Beurdeley qui, appartenant à la Société depuis vingt-cinq années révolues, a demandé par écrit à jouir du privilège que le Règlement confère à ceux qui présentent cette condition.

Les objets suivants ont été déposés sur le bureau :

1° Par M. Chemin, horticulteur-maraîcher, boulevard de la Gare de Grenelle, à Issy (Seine), une botte de *Carottes* Grelot, un lot d'*Epinards* venus sur couche et quatre pieds de Céleri-Rave. Tous ces produits sont jugés tellement remarquables que, sur la demande du Comité de Culture potagère, une prime de 1re classe est accordée, pour la présentation qui en est faite, à M. Chemin qui renonce à la recevoir.

Les Carottes que la Compagnie a sous les yeux sont, dit M. le Président du Comité, les premières qui aient été encore présentées cette année. Elles sont venues sur une couche chaude, dans laquelle la chaleur a dû être bien également répartie, comme le prouvent leur parfaite égalité et leur forme régulièrement arrondie. Les Épinards apportés par M. Chemin sont

N. B. La Commission de Rédaction déclare laisser aux auteurs des articles admis par elle à l'insertion dans le *Journal* la responsabilité des opinions qu'ils y expriment.

aussi venus sur une couche chaude. Ils sont le produit d'une sorte de culture dérobée, car ils proviennent de graines semées à la main, dans les intervalles entre des Laitues. Dans chacun de ces intervalles on a mis quatre ou cinq graines. Quant aux Céleris-Raves, ils sont d'une variété très franche et ils ont été fort bien conservés par le procédé ordinaire, c'est-à-dire enterrés et recouverts d'une couche de terre sur laquelle on a posé des paillassons, pendant les grands froids.

2° Par M. Laurent (Narcisse), horticulteur-maraîcher, rue Loumet, à Paris, deux *Romaines* de la variété dite Plate, qui sont d'une telle beauté pour la saison que le Comité compétent propose d'accorder une prime de 1re classe pour la présentation qui en est faite. Cette proposition est adoptée, mais M. Laurent (Narcisse) renonce à recevoir cette récompense.

3° Par Mlles Chrétien, propriétaires à Bagneux (Seine), de l'*Ail-Oignon* et des tubercules de *Pomme de terre* conservés en pleine terre.

M. le Président du Comité de Culture potagère dit que si les bulbes d'Ail présentées par Mlles Chrétien sont celles de pieds venus de graines, il y a là un fait nouveau et intéressant, attendu que jamais encore il n'a pu ni rencontrer ni obtenir lui-même de la graine de cette plante. Quant aux Pommes de terre, on peut bien les conserver dans la terre à la condition de les enterrer profondément. Lorsqu'on les déterre ensuite, après les froids, elles ont une apparence remarquable de fraîcheur; mais elles ne tardent pas à se flétrir quelque peu. En somme, il pense qu'il y a un avantage marqué à les conserver en cave.

L'une de Mlles Chrétien répond à la question adressée par M. le Président du Comité de Culture potagère que les spécimens d'Ail-Oignon présentés par elles sont venus non de graines mais de caïeux, par conséquent comme de coutume.

4° Par Mlles Chrétien, un lot de *Poires* comprenant six spécimens de Doyenné d'Alençon, quatre de Poire de Curé et un de Belle Angevine. — M. le Secrétaire du Comité d'Arboriculture fait observer à ce propos que, parmi les trois variétés comprises dans ce lot, une seule, le Doyenné d'Alençon, est réellement recommandable. La Poire de Curé n'est jamais de première

qualité et varie du reste de valeur réelle selon le sol et plus généralement selon les conditions de culture. Quant à la Belle Angevine, c'est un mauvais fruit uniquement ornemental. Parmi les Poires qui se conservent bien jusqu'à cette époque de l'année on compte encore un assez bon nombre de variétés tant anciennes que nouvelles.

5° Par M. Duval (Léon), horticulteur, rue l'Ermitage à Versailles, une belle série d'Orchidées fleuries, savoir : un *Lycaste Skinneri*, d'une très belle variété, deux *Phajus grandifolius*, un *Masdevallia aurantiaca*, un *Cypripedium Lawrenceanum*, un *Odontoglossum gloriosum* d'une variété dont la fleur est d'une jolie couleur jaune, et un *O. Alexandræ* remarquable par la forme élégante, la grandeur et la pureté du coloris de ses fleurs, ainsi que quelques pieds d'autres variétés de la même espèce. — Une prime de 1re classe est donnée à M. Duval (Léon), et la plante à laquelle le Comité la rattache plus particulièrement est la magnifique variété d'*Odontoglossum Alexandræ* qui fait partie du lot présenté par cet horticulteur.

M. L. Duval présente de vive voix quelques observations relativement aux belles Orchidées qu'il a déposées sur le bureau. Les *Odontoglossum Alexandræ* sont tous, dit-il, fort beaux; néanmoins il existe des degrés de beauté que les amateurs apprécient fort bien, entre leurs nombreuses variétés. Les unes se recommandent par leur maculature; les autres, au contraire, par la pureté de leur teinte peu ou pas maculée. Parmi celles-ci celle qu'il a mise sous les yeux de ses collègues est des plus remarquables; elle se distingue surtout par la grandeur et la forme de ses fleurs qui ont même une texture sensiblement plus ferme et plus épaisse qu'elle ne l'est habituellement dans les diverses formes de cette espèce. — Le *Lycaste Skinneri* qu'il montre à la Compagnie est aussi une variété recommandable dans laquelle les pétales sont largement bordés d'un beau rouge carmin qui va s'affaiblissant et se fondant à partir du bord vers le bas. Les variétés de cette espèce dans lesquelles la fleur est d'un blanc pur, sont aussi fort belles et fort recherchées. Quant aux *Masdevallia*, M. L. Duval dit qu'il ne peut s'expliquer le peu de faveur qu'ils ont trouvé jusqu'à ce jour auprès des ama-

teurs d'Orchidées. Ce sont en effet des plantes florifères, dont les fleurs, souvent bizarres mais sans jamais manquer d'élégance, ont une durée extraordinaire. Il cite comme exemple une fleur du *M. Veitchi* qui a duré soixante-dix-huit jours. En outre, ces Orchidées sont d'une rusticité à toute épreuve; elles résistent à tout et fleurissent quoi qu'il arrive. Ainsi un de ses amis garde dans sa chambre un pied de *M. ignea* qui s'y porte fort bien et qui fleurit annuellement dans ces conditions éminemment défavorables. Les trois genres d'Orchidées dont il s'agit sont de serre froide et demandent même beaucoup d'air. La culture des espèces qu'ils comprennent est donc à la portée de tous ceux qui n'ont pas à leur disposition les installations perfectionnées qu'exigent beaucoup d'autres plantes de la même famille. M. L. Duval termine sa communication verbale en faisant observer que le *Cypripedium Lawrenceanum* joint à sa beauté le mérite de la rareté, en qualité d'introduction récente.

6° Par M. Truffaut (Albert), horticulteur, rue des Chantiers, à Versailles, neuf pieds fleuris appartenant à tout autant de variétés de l'*Odontoglossum Alexandræ*, pour la présentation desquels, sur la proposition du Comité de Floriculture, il obtient une prime de 1re classe.

Ces plantes ont été prises, dit M. Truffaut (Albert) dans une note jointe à sa présentation, parmi un millier d'individus de cette même espèce qu'il a reçus récemment et dont les fleurs se succèdent sans interruption depuis le mois de novembre. Or, ces fleurs présentent une grande diversité de coloris et de forme : leur couleur varie du blanc pur au blanc ivoire, au blanc rosé, au jaune clair, avec ou sans macules brunes ou pourpres, et la configuration de leurs sépales et pétales est tantôt arrondie, ce qui les fait rechercher, tantôt allongée et étroite de telle sorte que la fleur entière en devient comme étoilée. Ainsi la plante n° 1 du lot de M. Truffaut (A.) a les sépales et pétales larges, d'un blanc rosé et constitue le type fort apprécié en Angleterre où on le nomme type de Sander; le n° 2 a les pièces de la fleur plus étroites, d'un blanc d'ivoire avec des macules brunes; le n° 3 a la fleur d'un blanc rosé avec des macules pourpres; le n° 4 est une plante fort curieuse, qui paraît issue d'une fécondation

croisée, mais opérée dans la nature, entre les *Odontoglossum Alexandræ* et *gloriosum;* la fleur en est jaune clair et pourpre, rehaussée par des macules brunes; le n° 5 a la fleur en étoile par l'effet de la forme allongée et un peu étroite des sépales et pétales; dans le n° 6 la fleur est d'une bonne forme, blanche avec des macules disposées symétriquement; le n° 7 a les siennes grandes et maculées; enfin les deux autres pieds, donnés comme termes de comparaison, offrent le type qu'on rencontre le plus habituellement.

7° Par M. Terrier, jardinier chez M. le docteur Fournier, à Neuilly (Seine), quatre pieds fleuris de tout autant d'espèces de *Dendrobium* d'introduction récente, qui lui valent une prime de 1re classe. Ce sont : le *D. crassinode*, espèce originaire du royaume de Siam; le *D. Wardianum* importé de la Birmanie; enfin les *D. densiflorum* et *Guiberti* qui l'un et l'autre croissent naturellement dans le Népaul. Cette dernière espèce a fixé tout particulièrement l'attention du Comité qui la recommande comme la plus méritante des quatre.

8° Par M. Fauvel, jardinier chez M. Picot, à Taverny (Seine-et-Oise), d'abord un pied remarquablement fleuri de *Cypripedium Lowi* qui, sur l'une de ses deux hampes, offre trois fleurs et des boutons encore non ouverts; en second lieu, un fort pied très bien cultivé d'une grande et belle Fougère brésilienne indéterminée et étiquetée seulement *Asplenium* species. Il est accordé une prime de 2e classe pour cette présentation.

9° Par M. Bach, jardinier chez M. de Rothschild, une grande corbeille contenant douze pieds en pots et remarquablement fleuris du *Deutzia gracilis.* Il obtient pour cette présentation une prime de 2e classe.

M. le Président ayant fait observer qu'on ne réussit pas souvent à amener cet arbuste à une pareille floraison, M. Bach dit que néanmoins on y parvient sans difficulté si l'on a le soin, quand on force le *Deutzia*, de pincer le bout de ses branches et de supprimer les trois quarts de ses boutons de fleurs. Il est bon également de donner aux plantes, une fois par semaine, du purin d'étable. Le *Deutzia gracilis* est, ajoute-t-il, également recommandable pour l'élégance de ses pieds fleuris et pour le

bon emploi ornemental qu'on peut faire de ses fleurs coupées.

10° Par Mlles Chrétien, un bouquet de fleurs d'une *Violette* présentée sous le nom de Violette russe et qui paraît n'être pas autre chose que la variété nommée Le Czar. Elles la recommandent comme la plus avantageuse en raison de la grandeur et du parfum de ses fleurs ainsi que de la longueur de ses pédoncules.

M. le Président remet les primes aux personnes qui les ont obtenues.

M. le Secrétaire-général procède au dépouillement de la correspondance qui comprend les pièces suivantes :

1° Une lettre par laquelle M. le premier Vice-Président Hardy s'excuse de ne pouvoir assister à la séance de ce jour.

2° Une lettre par laquelle M. Jouanet, Membre de la Société, conducteur du service municipal, fait hommage d'exemplaires d'une brochure qu'il vient de publier sous le titre de *L'Assainissement de Paris*.

Parmi les pièces de la correspondance imprimée M. le Secrétaire-général signale : 1° un ouvrage important intitulé : *Œsterreichisch-Ungarische Pomologie* (1), c'est-à-dire Pomologie austro-hongroise, figures et descriptions des fruits de l'Autriche-Hongrie qui sont le plus répandus ou qui méritent le plus de se répandre, rédigée et éditée par le docteur Stoll (Rudolf), professeur de Pomologie à l'Institut I. R. d'Œnologie et de Pomologie de Klosterneuburg. Il apprend à la Compagnie que la Société vient de recevoir, comme don du savant auteur, quatre livraisons de ce grand et très bel ouvrage dans lequel on trouve, avec la description et la synonymie, une figure coloriée avec soin et le plus souvent un dessin représentant la coupe longitudinale d'un grand nombre de fruits qui sont principalement des Pommes, en nombre moins considérable des Poires, puis des Cerises, des Prunes, des Fraises et des Framboises. — M. le Président décide que de vifs remerciements seront adressés, au nom de la Société nationale d'Horticulture, à l'auteur de ce grand ouvrage;

---

(1) In-4°, avec planches coloriées et figures dans le texte. Klosterneuburg près Vienne; 1884.

2° une brochure renfermant la liste par M. ORCUTT des plantes trouvées dans la Californie inférieure et méridionale (1).

M. le Secrétaire-général annonce ensuite les Expositions d'Horticulture qui auront lieu : à Lyon (place Perrache), du 3 au 7 juin prochain ; à Vincennes, du 2 au 9 août ; à Villemomble (Seine), du 23 au 25 août. Il appelle enfin l'attention de la Compagnie sur l'Exposition horticole qui doit être tenue à Anvers (Belgique), en même temps qu'une Exposition universelle des Arts et Industries. Cette grande Exposition horticole comprendra cinq sections : 1° des concours permanents de plantes ornementales, d'arbres, d'arbustes et de fleurs, lesquels auront la même durée que l'Exposition artistique et industrielle, c'est-à-dire du 2 mai au 31 octobre 1885 ; 2° des concours d'Azalées, d'Orchidées, de *Rhododendron*, etc., qui auront lieu du 10 au 12 mai 1885 ; 3° des concours de Roses cueillies, à la date des 28 et 29 juin ; 4° un Concours général d'Horticulture qui durera du 2 au 6 août ; 5° enfin un Concours de Pomologie et de Culture maraîchère qui sera tenu du 27 au 29 septembre.

M. Max. Cornu a la parole et entretient la Compagnie d'un précieux envoi que vient de recevoir le Muséum d'Histoire naturelle. Cet envoi consiste en quatre pieds vivants du *Welwitschia mirabilis*, le végétal certainement le plus étrange par sa forme générale et son mode de développement qui soit connu aujourd'hui. On doit ce précieux envoi à M. Des Portes, commandant de l'aviso de station le *Dumont d'Urville*, qui en a pris les éléments à Mossamèdes, au sud du Gabon, dans l'Afrique occidentale. Sur ces quatre pieds de *Welwitschia*, deux sont mâles et deux sont femelles ; ils ont été pris au milieu du mois de décembre dernier, avec la terre dans laquelle ils végétaient et qui constitue un sable à peu près pur ; ils sont arrivés à Brest dans les premiers jours du mois courant. On sait, dit M. Max. Cornu, que le *Welwitschia* est une Conifère-Gnétacée, dont le tronc ne dépasse pas 0m 70 de hauteur et peut avoir jusqu'à un

(1) *Flora of southern and lower California*, a Check-List of the flowering Plants and Ferns ; par M. Charles Russell Orcutt. In-8 de 13 pages. San Diego, 1885.

mètre de diamètre. Ce tronc est tronqué dans le haut, avec un grand sillon transversal au milieu de sa troncature et se prolonge inférieurement en un pivot qui s'enfonce dans le sol. Tout autour de la troncature de ce tronc s'attachent deux énormes feuilles, chacune en grande lanière qui peut avoir jusqu'à deux mètres de longueur et qu'on avait cru, jusqu'à ces dernières années, n'être que les deux cotylédons de l'embryon développés en feuilles séminales, tandis que ce sont en réalité deux feuilles primordiales, c'est-à-dire nées après la germination, et qui sont dirigées dans un plan perpendiculaire à celui selon lequel sont situées les deux feuilles séminales (1). Ces quatre plantes ont malheureusement été arrachées presque sans racines, ce qui en rendra la reprise difficile. En outre, comme pour les transporter en Europe on les avait enfermées dans des caisses vitrées, la moisissure les a envahies. On a dû alors

---

(1) Les premiers renseignements qu'on ait eus sur la naissance et le développement du jeune *Welwitschia* sont, à ma connaissance, contenus dans une note du *Gardeners' Chronicle*, n° du 27 novembre 1880, dans laquelle sont exposés les résulats des observations faites par M. de Nautet de Monteiro, d'Almada (Portugal), qui avait obtenu des germinations de ce curieux végétal. On en a eu aussi des germinations presque à la même époque, dans le Jardin botanique de Kew, comme le constate une note du même recueil, en date du 26 mars 1881 (p. 402), intitulée : Germination du *Welwitschia*. Enfin, sous un titre semblable, le *Gardeners' Chronicle* du 7 janvier 1882 (p. 14) a publié une nouvelle note de M. de Nautet de Monteiro à laquelle est jointe la figure d'une germination où l'on voit non seulement la jeune tige avec la longue et grêle radicule qui en part inférieurement, mais encore, à l'extrémité supérieure, les deux feuilles séminales oblongues, obtuses, rétrécies vers le bas, ainsi que les deux feuilles primordiales destinées à durer autant que la plante elle-même et qui sont déjà environ cinq fois plus longues que les feuilles séminales, en croix avec celles-ci, linéaires-lancéolées et rétrécies à peu près de la base au sommet. Une seconde figure représente une coupe longitudinale de la petite tige de manière à montrer le point de départ des deux feuilles primordiales qui sortent d'une profonde rainure, au-dessous d'un gros épatement terminal.

(Note du Secrétaire-Rédacteur).

ouvrir les caisses et on a coupé les feuilles qui étaient, paraît-il, déjà fort endommagées. En somme, il est difficile de prévoir comment elles se comporteront. Il serait vivement à regretter que cette importation, certainement la première qui ait été faite en France, ne fût pas couronnée de succès.

M. le Secrétaire-général annonce que le Conseil d'Administration, dans sa séance de ce jour, a décidé que des concours semblables à ceux qui ont eu lieu l'an dernier, seront ouverts devant la Société, à partir du mois de juillet et aux mêmes séances. Par suite de cette décision, le premier de ces concours fixé à la première séance de juillet, le 9, aura pour objet les Roses coupées, les Œillets, les *Amaryllis*, les *Delphinium* et les fruits des Cucurbitacées. Le second, à la seconde séance du mois d'août, le 27, sera relatif aux Glaïeuls en fleurs coupées, aux Reines-Marguerites en pots ou en fleurs coupées, aux Phlox et aux fruits en général. Le troisième, ouvert à la seconde séance de septembre, le 24, portera sur les Bégonias tubéreux en pots, sur les Dahlias en fleurs coupées, et sur les fruits, notamment sur les Pêches et Fraises tardives. A la seconde séance d'octobre, le 22, aura lieu le quatrième, pour les Asters, les fruits et les Choux-fleurs. Enfin celui pour les Chrysanthèmes terminera la série, à la seconde séance de novembre, le 26.

Il est fait dépôt sur le bureau des documents suivants :

1° Lutte continuée contre le Puceron lanigère; par M. Jules Courtois.

2° Note sur la nouvelle serre à Palmiers de Glasnevin; par M. Ch. Joly.

3° Note sur l'admission des conserves de fruits et de légumes dans les Expositions horticoles; par M. Joly (Ch.).

L'un de MM. les Secrétaires annonce de nouvelles présentations;

Et la séance est levée à quatre heures.

SÉANCE DU 26 MARS 1885.

PRÉSIDENCE DE M. **Hardy**.

La séance est ouverte à deux heures devant cent soixante-cinq Membres titulaires et seize Membres honoraires.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président proclame, après un vote de la Compagnie, l'admission de cinq nouveaux Membres titulaires dont la présentation a été faite dans la dernière séance et n'a pas rencontré d'opposition.

Il annonce ensuite que la Société vient de perdre un Membre très distingué et des plus connus, par le décès de M. Chantrier, père, horticulteur à Mortefontaine (Oise), qui lui appartenait depuis l'année 1852. Il est alors donné lecture d'une lettre dans laquelle M. Lecocq-Dumesnil rappelle les importants services que M. Chantrier, père, a rendus à l'horticulture et les nombreux succès qu'il a obtenus dans nos Expositions. Cette lettre est renvoyée par M. le Président à la Commission de Rédaction

Les objets suivants ont été déposés sur le bureau :

1° Par M. Ozouf, jardinier-maraîcher, rue Lecourbe, à Paris, une botte de *Navets* de primeur dans lesquels le Comité de Culture potagère voit le produit d'une culture si bien dirigée qu'il propose d'accorder, pour la présentation qui en est faite, une prime de 1e classe. Mise aux voix, cette proposition est adoptée. — Ces Navets ont été semés le 10 janvier dernier et on voit qu'ils ont pris un remarquable développement dans le court espace de temps qui s'est écoulé depuis ce semis.

2° Par MM. Baltet, frères, horticulteurs-pépiniéristes à Troyes (Aube), quatre spécimens de *Poires* appartenant aux deux variétés Charles Cognée et Bergamotte Sannier. Ce sont là, dit M. le Secrétaire du Comité d'Arboriculture, deux fruits de bonne qualité. La Poire Charles Cognée est fondante, bonne, de longue garde, néanmoins avec une légère tendance à blétir. De son côté, la Bergamotte Sannier est bonne, également de longue garde, mais seulement de volume moyen. Le Comité remercie MM. Baltet de leur envoi qui lui a permis de reconnaître le mérite de ces deux variétés.

3° Par M. Duval (Léon), horticulteur, rue de l'Ermitage, à Versailles, une belle série d'Orchidées fleuries pour lesquelles, sur la proposition du Comité de Floriculture, il lui est accordé une prime de 1e classe. Ces plantes sont les suivantes : *Cypripedium Lawrenceanum*, originaire de l'île de Bornéo, dont presque tous les pieds diffèrent entre eux; *C. villosum*, du Moulmein dans l'Inde, qui est bien connu et qui se recommande par son peu de délicatesse en culture; *C. superciliare*, hybride des *C. barbatum* et *superbum ; C. Crossi*, jolie petite plante que M. L. Duval regarde comme étant une fort jolie variété du *C. barbatum; Lycaste Skinneri*, d'une jolie variété; *Colax jugosus*, espèce brésilienne dont la fleur dure très longtemps; *Dendrobium thyrsiflorum*, l'une des plus belles espèces de son genre, dont la culture offre peu de difficultés, à la condition de la laisser presque entièrement à sec et de lui donner peu de chaleur pendant sa période de repos qui s'étend du mois d'août à celui de décembre; il lui faut ensuite de la chaleur et beaucoup d'eau à partir du moment où elle commence à montrer ses boutons de fleurs. Le développement de cette plante est tellement rapide, quand elle se remet en végétation, que le pied qui est sous les yeux de la Compagnie et qui est maintenant parfaitement fleuri, ne montrait que des boutons naissants à la date de cinq semaines; les *Odontoglossum Pescatorei* et *triumphans*, qui croissent naturellement, le premier dans la Colombie, le dernier à Ocaña. M. L. Duval regarde l'*O. Pescatorei* comme très voisin de l'*O. Alexandræ*, mais comme plus gracieux que celui-ci et d'ailleurs très remarquable par l'abondance de ses fleurs qui, sur les pieds vigoureux, s'élèvent souvent au nombre de trente ou quarante par inflorescence ; enfin *Cattleya amethystina*, jolie espèce brésilienne, d'une culture facile, qui fleurit en général au premier printemps et qui est fort recommandable pour fleurs coupées. — A ces indications qu'il a données sur les plantes présentées par lui, M. L. Duval ajoute cette observation que, parmi les pieds de *Cypripedium* qu'on obtient aujourd'hui en grand nombre par des semis de graines venues à la suite de fécondations croisées, il existe le plus souvent de grandes inégalités au point de vue de la beauté : un certain

nombre se distinguent sous ce rapport, tandis que beaucoup d'autres n'offrent rien de remarquable. On doit donc ne pas être surpris d'éprouver parfois des mécomptes quand on achète de ces plantes sans les avoir vues en fleurs. Il cite notamment comme exemple le *Cypripedium superciliare* dont certains pieds sont fort beaux tandis que d'autres n'ont qu'une beauté médiocre.

4° Par M. Fauvel, jardinier chez M. Picot, à Taverny, quatre pieds fleuris d'Orchidées, savoir : un *Cattleya amethystiglossa* importé du Brésil en 1882, un *Dendrobium Wardianum giganteum*, un *Vanda cinnamomea* et un *Odontoglossum cristatum*. Il y a joint des fleurs coupées du *Dendrobium Wardianum*, d'un *Epidendrum* indéterminé, importé du Brésil en 1882 et de deux variétés du *Cattleya Trianæi*. Il obtient, pour cette importante présentation, une prime de 1ʳᵉ classe.

5° Par M. Terrier, jardinier chez M. le docteur Fournier, rue Saint-James, à Neuilly-sur-Seine, trois Orchidées fleuries qui lui valent une prime de 2ᵉ classe. Ce sont : l'*Anguloa Clowesii*, de Colombie, d'où il a été importé en 1842, l'*Angrecum citratum* et le *Dendrobium thyrsiflorum*, du Moulmein, d'où il a été importé en 1868.

6° Par M. Delaville (Léon), marchand-grainier, quai de la Mégisserie, 2, à Paris, un pied fleuri et en pot du Chionanthe de Virginie (*Chionanthus virginica* L.), arbuste bon à cultiver pour le marché, qui fleurit en serre froide, dès le mois de mars, et qui est trop laissé de côté par nos horticulteurs. Greffé sur Frêne, il donne, dès la troisième année, de jolis pieds dont on peut laisser les pots à l'air libre mais enterrés, pendant l'hiver. Pour les faire fleurir il faut les rentrer en janvier ou février. A cette plante sont joints des bouquets de fleurs coupées d'une *Jacinthe* qu'il nomme Blanche hâtive de Fontainebleau qui, dit-il, fleurit en pleine terre quinze jours plus tôt que la variété connue sous les noms de Parisienne et Vierge.

M. le Président remet les primes aux personnes qui les ont obtenues.

En l'absence de M. le Secrétaire-général indisposé, M. le Secrétaire-général-adjoint procède au dépouillement de la correspondance qui comprend les pièces suivantes :

1° Une lettre par laquelle M. Savoye, Président du Comité de Floriculture, rectifie une erreur qui a été commise dans le procès-verbal de la séance du 26 février dernier (voyez le *Journal*, cahier de février 1885, p. 75) en reproduisant des indications incomplètes consignées sur la feuille officielle des délibérations du Comité de Floriculture, relativement aux présentations qui avaient été faites, à cette séance, par M. Duval (Léon). Cette erreur consiste en ce que le Comité avait demandé pour M. L. Duval, non pas quatre primes, comme le portait la feuille officielle, mais cinq, savoir deux de 1° classe, deux de 2° classe et une de 3° classe, c'est-à-dire onze jetons d'argent au lieu de huit que cet horticulteur a reçus en réalité.

2° Une lettre de M. Poiret-Delan, jardinier chez M. Leduc, à Puteaux (Seine), qui émet la proposition que, « à l'occasion de » l'Exposition internationale, le Comité de Floriculture réunisse, » soit par souscription ouverte dans son sein, soit par dons » volontaires de ses Membres, les fonds nécessaires pour une » médaille d'or qui serait décernée en son nom ». Cette lettre est renvoyée par M. le Président au Conseil d'Administration.

Parmi les pièces de la correspondance imprimée M. le Secrétaire-général-adjoint signale les programmes des Expositions qui auront lieu à Avranches (Manche), du 24 au 27 juillet 1885, à Saint-Germain-en-Laye du 26 au 29 juillet 1885, à Toulouse du 9 au 17 mai 1885.

M. P. Duchartre signale à la Compagnie le nouveau genre d'étiquettes que fabriquent aujourd'hui en Allemagne MM. Radig et Kœhler, à Schweidnitz (Silésie) et qui sont faites en cuir, matière à laquelle il ne paraît pas qu'on ait encore songé en France à recourir pour cet usage. D'après les journaux allemands d'Horticulture, ces étiquettes réunissent le bon marché à la durée, et, depuis deux ans, M. Stein déclare ne pas en employer d'autres dans le jardin botanique de Breslau. Le cuir est d'abord préparé par une ébullition dans un vernis; on écrit ensuite sur l'étiquette soit avec une encre spéciale, soit au moyen de noir broyé à l'huile. Il serait bon de faire des essais de fabrication d'étiquettes analogues au moyen d'une

préparation de la matière fondamentale qui pourrait se faire de manières diverses.

Il est fait dépôt sur le bureau des documents suivants :

1° Compte rendu des travaux du Comité d'Arboriculture pendant l'année 1884 ; par M. MICHELIN, Secrétaire de ce Comité.

2° Complément du Rapport sur le concours de chauffage; M. GRENTHE Rapporteur.

3° Les Orangers et les Orangeries; par M. DELABARRIÈRE.

L'un de MM. les Secrétaires annonce de nouvelles présentations;

Et la séance est levée à trois heures et demie.



NOMINATIONS

SÉANCE DU 12 MARS 1885.

MM.

1. BORIES, fleuriste, boulevard Saint-Germain, 177, à Paris, présenté par MM. Chauré (Lucien) et Birot.
2. CASANAVE (Edouard), ancien inspecteur général des établissements de bienfaisance, rue de Bourgogne, 52, à Paris, présenté par MM. Verdier (Charles) et Jolibois.
3. CASSIGNEUL (Désiré), administrateur de la Société anonyme du *Petit Journal*, rue Lafayette, 61, à Paris, présenté par MM. Huard, Oudiné et Chouveroux.
4. GIRAULT (Edouard), entrepreneur de travaux publics, boulevard Flandrin, 15, à Paris, présenté par MM. Joly (Ch.) et E. Combaz.
5. GUINOISEAU, fils, horticulteur, rue Lareveillère, 10, à Angers (Maine-et-Loire), présenté par MM. Lévêque et Verdier (Eugène).
6. LUQUET (Jacques), chef de bureau de l'inspecteur du 1er arrondissement des promenades de la ville de Paris, rue de la Tour, 131, à Paris, présenté par MM. Bauer et Vauvel.
7. MONTAGNAC, aîné, à Neffiès (Hérault), présenté par MM. Godefroy-Lebeuf et Lesage.

8. Mourmant, rentier, boulevard Saint-Germain, 167, à Paris, présenté par MM. Cellière (Louis) et Glatigny.
9. Picot (François), boulevard Malesherbes, 88, à Paris, présenté par MM. Carrière, Fauvel et Chouveroux.
10. Pradines (Louis), fabricant d'instruments horticoles, rue de Courcelles, 27, à Levallois-Perret (Seine), présenté par MM. Chauré (Lucien) et Poiret-Delan.
11. Usquin, rue d'Issy, 11, à Vanves (Seine), présenté par MM. Michelin et Charollois.

Séance du 26 mars 1885.

MM.

1. Barbier (Auguste), horticulteur, rue Lourmel, 198, à Paris, présenté par MM. Duvillard et Laurent.
2. Lathoud (Auguste), rue du Bac, 99, à Paris, présenté par MM. Pescheux et Debray.
3. Lemaitre, fleuriste, boulevard Haussmann, 128, à Paris, présenté par MM. A. Dallé et L. Dallé.
4. Raoul-Duval (Fd), au château de Marcelles-Genillé (Indre-et-Loire), et rue François Ier, 56, à Paris, présenté par MM. L. Say et A. Bleu.
5. Verrier (Louis), à Domont (Seine-et-Oise), présenté par MM. Carrière et Fauvel.



BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

MOIS DE JANVIER, FÉVRIER ET MARS 1885.

Algérie agricole (1), *Bulletin de la colonisation, Agriculture, Viticulture, Horticulture, Economie rurale* (17e ann., 1885), nos 93 au 97 inclusivement). Alger; in-8°.

Annales de la Société d'Agriculture du département de la Gironde (3e et 4e trimestres, 39e année, 1884). Bordeaux; in-8°.

Annales de la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Commerce du département de la Charente (novembre et décembre 1884, janvier et février 1885). Angoulême; in-8.

Annales de la Société d'Emulation, Agriculture, Lettres et Arts de l'Ain (17e année, octobre, novembre et décembre 1884). Bourg; in-8.

Annuaire de la Société d'Emulation de la Vendée, Agriculture, Sciences, Histoire, Lettres et Arts (31e ann., 1884). La Roche-sur-Yon ; in-8.

Annales de la Société d'Horticulture de la Haute-Garonne (31e ann., juillet et août 1884). Toulouse; in-8.

Annales de la Société d'Horticulture de la Haute-Marne (nos 19 et 20, octobre, novembre et décembre 1884, janvier, février 1885). Chaumont; in-8.

Annales de la Société d'Horticulture de l'Allier (tome 7e, no 10). Moulins ; in-8.

Annales de la Société d'Horticulture et d'Histoire naturelle de l'Hérault (2e série, nos 5 et 6, septembre à décembre 1884). Montpellier ; in-8.

Annales de la Société horticole, vigneronne et forestière de l'Aube (nos 134, 135 et 136). Troyes; in-8°.

Annales du Commerce extérieur (1er et 2e fascicules de 1885). Paris ; in-4°.

Apiculteur (L'), Journal des cultivateurs d'abeilles, marchands de miel et de cire (29e ann., 1885, nos 2 et 3). Paris; in-8°.

Belgique horticole, Annales de Botanique et d'Horticulture, par M. Edouard Morren (juillet, août et septembre 1884). Gand; in-8

Bon Cultivateur (Le). (Recueil agronomique, organe de la Société d'Agriculture de Meurthe-et-Moselle et du Comice de Nancy (nos 2 à 7 inclusivement, 65e année, 1885). Nancy ; feuille in-4.

Bulletin agricole du Puy-de-Dôme, Revue périodique de la Société centrale d'Agriculture du département du Puy-de-Dôme (nos 10, 11, 12, année 1884, et no 1, année 1885). Riom ; in-8.

Bulletin central d'Horticulture du département de la Seine-Inférieure (3e cahier de 1884). Rouen ; in-8.

Bulletin de la Société Autunoise d'Horticulture (2e semestre de 1884). Autun ; in-8.

Bulletin de la Société botanique de France (2e série, tome VIe, 1884, comptes rendus des séances, no 7 et no 1, année 1885 ; 2e série, tome Ve, session extraordinaire à Antibes, année 1883 et Revue Bibliographique D, ann. 1884). Paris; in-8.

Bulletin de la Société centrale d'Agriculture et des Comices agricoles du département de l'Hérault (71e année, 1884). Montpellier ; in-8.

Bulletin de la Société centrale d'Horticulture de Nancy (no 6, novembre et décembre 1884). Nancy; in-8.

Bulletin de la Société d'Agriculture de l'arrondissement de Mayenne (21e, 22e, 23e et 24e années). Paris ; in-8.

Bulletin de la Société d'Agriculture et d'Horticulture de l'arrondissement de Pontoise (34e année, 1er et 2e trimestres de 1885). Pontoise ; in-8.

Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de Poligny (Jura) (25e année, 1884, nos 10, 11, 12). Poligny ; in-8.

Bulletin de la Société d'Encouragement pour l'Industrie nationale (nos 130, 131, 132, 133, octobre, novembre, décembre 1884 et janvier 1885). Paris; in-4°.

Bulletin de la Société des Agriculteurs de France (nos 1 à 6, janvier, février et mars 1885). Paris; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture, d'Arboriculture et de Viticulture du Doubs (3e trimestre de 1884). Besançon; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture, de Botanique et d'Apiculture de Beauvais (janvier, février 1885). Beauvais; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Caen et du Calvados (année 1882). Caen; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Compiègne (nos 1, 2 de 1885). Compiègne; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture d'Épernay (année 1885, nos 1, 2, 3). Épernay; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Fontenay-le-Comte (Vendée) (3e trimestre de 1884). Fontenay-le-Comte; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Genève (31e année, 1885, 1re et 2e livraisons). Genève; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture de la Côte-d'Or (n° 5, septembre à décembre 1884). Dijon; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture de l'arrondissement de Clermont (Oise) (nos 13 et 14, 1884). Clermont; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture de l'arrondissement de Meaux, nos 5 et 6). Meaux; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture de la Sarthe (4e trimestre de 1884). Le Mans; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture de l'arrondissement de Senlis (11e volume, nos 1, 2, 3, année 1885). Senlis; in 8.

Bulletin de la Société d'Horticulture de l'Orne (2e semestre de 1884). Alençon; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Picardie (novembre 1884). Amiens; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Saint-Germain-en-Laye (tome VI, 6e livraison, juillet à décembre 1884). Saint-Germain-en-Laye; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture d'Orléans et du Loiret (n° 7, 3e trimestre de 1884). Orléans; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture et de Petite Culture de Soissons (octobre, novembre, décembre 1884). Soissons; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture et de Viticulture d'Eure-et-Loir (nos 23 et 24, année 1884, nos 1 et 2, année 1885). Chartres; in-8.

Bulletin de la Société de Viticulture et d'Horticulture d'Arbois (Jura) (8e année, 1884). Arbois; in-8.

Bulletin de la Société de Viticulture, d'Horticulture et Sylviculture de l'arrondissement de Reims (nos 2 et 3, février et mars 1885). Reims; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture pratique du Rhône (nos 22, 23 et 24, année 1884, nos 1 et 2 de 1885). Lyon; in-8.

Bulletin de la Société de Viticulture et d'Horticulture de Tarare (9e année, 1884). Lyon; in-8.

Bulletin de la Société horticole du Loiret (tome II, no 9). Orléans; in-8.

Bulletin des séances de la Société nationale d'Agriculture de France (Compte rendu mensuel, nos 8, 9, 10, ann. 1884). Paris; in-8.

Bulletin d'Insectologie agricole (Journal mensuel de la Société centrale d'Apiculture et d'Insectologie, Entomologie appliquée (10e année, no 1, janvier 1885). Paris; in-8.

Bulletin du Cercle horticole du Nord (nos 11 et 12, année 1884, et no 1, année 1885). Lille; in-8.

Bulletin du Cercle pratique d'Arboriculture et de Viticulture de Seine-et-Oise (no 5). Montmorency; in-8.

Bulletin du Comice agricole de l'arrondissement d'Amiens (12e année, nos 312 à 317; janvier à mars 1885). Amiens; feuille in-fol.

Bulletin, Documents officiels, Statistique, Rapports, Comptes rendus de missions en France et à l'étranger (3e et 4e années, direction de l'Agriculture). Paris; in-4.

Bulletin mensuel de la Société agricole et horticole de l'arrondissement de Mantes (nos 66 et 67). Mantes; in-8.

Bulletin mensuel de la Société d'Horticulture de Châlon-sur-Saône, l'Horticulteur châlonnais (année 1885). Châlon-sur-Saône; in-8.

Bulletin mensuel de la Société d'Horticulture de la Charente (no 4, 2e semettre de 1884). Angoulême; in-8.

Bulletin mensuel de la Société nationale d'Acclimatation de France (nos 11 et 12, ann. 1884 et no 1, année 1885), Paris; in-8.

Bulletin officiel du Conseil départemental d'Agriculture et de toutes les Associations agricoles de l'Isère (6e année, 1885, nos 65 et 66). Grenoble; in-8.

Bulletin trimestriel de la Société d'Horticulture de Limoges (7e année, 1884, nos 3 et 4). Limoges; in-8.

Bullettino della R. Società Toscana di Orticultura (Bulletin de la Société R. Toscane d'Horticulture, cahiers de janvier et février 1885). Florence; in-8.

Catalogue et prix-courant pour le printemps et l'automne 1885 de M. Jacquemet-Bonnefond, à Annonay.

Cercle pratique d'Horticulture et de Botanique de l'arrondissement du Havre (5e et 6e bulletins). Havre; in-8.

Chronique de la Société nationale d'Acclimatation de France, Journal d'Annonces et de faits divers (nos 2, 3, 4 et 6 de 1885). Paris; in-8.

Chronique horticole, Journal de la Société d'Horticulture de l'Ain (15e année, nos 49, 50, 51). Bourg; feuille in-4.

Compagnie continentale d'Horticulture (prix-courant), Gand; in-8.

Compte rendu des travaux de la Société centrale d'Horticulture du département d'Ille-et-Vilaine (ann. 1884). Rennes, in-8.

Comptes rendus des séances de l'Académie des Sciences (tome C, nos 1 à 12 inclusivement, janvier à mars 1885). Paris; in-4.

Conseils pour l'importation des Orchidées, par M. A. GODEFROY-LEBEUF, horticulteur à Argenteuil (Seine-et-Oise). Paris; in-8.

Correspondance Bresson, nouvelles agricoles, scientifiques, industrielles et commerciales (nos 112, 113, 114, 115, 116, 117 et 120). Bois-Colombes; feuille in-fol.

Cultivateur Agenais (Le), Revue populaire d'Agriculture (nos 7, 8 et 9, année 1885). Agen; in-8.

Défense agricole (La) Journal agricole, viticole et commercial (2e année, 1885, nos 45 à 53 inclusivement, par M. NUYTS). Paris. in-4o.

Economia rurale (L') le Arti ed il Commercio (L'Economie rurale, les Arts et le commerce, nos des 10 et 25 janvier, 10 et 25 février, 10 et 25 mars 1885). Turin; in-8.

France agricole (La), Courrier des éleveurs (nos 2 à 13, 3e ann., 1885); Paris; in-4o.

Gartenflora, Monatsschrift für Garten-und Blumenkunde (Flore des jardins, Bulletin mensuel de jardinage et de Floriculture édité par M. B. STEIN avec la collaboration de M. le Dr ED. REGEL, et du professeur ENGLER, cahiers de février et mars 1885). Stuttgart; in-8.

Garten-Zeitung, Wochenschrift für Gærtner und Gartenfreunde (Gazette horticole, Bulletin hebdomadaire pour les jardiniers et les amateurs de jardins, édité par MM. WITTMACK et W. PERRIN; cahiers des 8, 15, 22, 29 janvier, 5, 12, 19, 26 février, 5, 12, 19, 26 mars 1885). Berlin; in-8.

Het nederlandsche Tuinbouwblatt (Feuille horticole des Pays-Bas, nos du 28 février, des 7, 14 et 21 mars 1884). Groningue; feuille in-folio.

Horticulteur Châlonnais (L') Journal de la Société d'Horticulture de Châlon-sur-Saône (2e ann., no 21). Châlon-sur-Saône; feuille in-4.

Illustration horticole (Revue mensuelle des serres et des jardins par M. J. LINDEN, 1e, 2e et 3e livraisons, ann. 1885). Gand; in-8.

Journal d'Agriculture et d'Horticulture de l'Ouest, par M. Ernest CROUAN (février 1885). Nantes; in-8.

Journal d'Agriculture pratique et d'Économie rurale pour le midi de la France (publié par la Société d'Agriculture de la Haute-Garonne, de l'Ariège et du Tarn, 4e série, novembre, décembre 1884, janvier et février 1885). Toulouse; in-8.

Journal de l'Agriculture, de la Ferme et des Maisons de campagne, de Zootechnie, etc. fondé par M. Barral (20e ann., 1885, janvier à mars, du n° 822 au 833). Paris; in-8.

Journal de la Société d'Horticulture du département de Seine-et-Oise nos 10, 11, 12, ann. 1884). Versailles; in-8.

Journal de la Société de Statistique de Paris (26e année, 1885, nos 1, 2 et 3). Paris, in-8.

Journal de la Société régionale d'Horticulture du nord de la France (Lille, Palais-Rameau, nos 1, 2, 3, année 1885). Lille; in-8.

Journal des Campagnes et Journal de l'Agriculture progressive réunis (30e ann. 1885, nos 2 à 13), Paris; feuille in-4°.

Journal des Roses (publication mensuelle spéciale, par M. Cochet, horticulteur-rosiériste à Grisy-Suisnes, nos 2 et 3. Paris; in-8.

Journal de vulgarisation de l'Horticulture (recueil de jardinage pratique fondé par une société de jardiniers, nos 1 et 2, janvier et février 1885). Paris; in-8.

Louis Van Houtte (Prix-courant des plantes de serres, n° 212, avril 1885). Gand; in-8.

Lyon horticole (Revue bi-mensuelle d'Horticulture, 7e année, 1885, nos 1, 2, 3, 4, 5, par M. Viviand-Morel et supplément au *Lyon horticole*; statuts et liste des membres de l'Association horticole Lyonnaise, ann. 1884). Lyon; in-8.

Maandblad van de Vereeniging ter bevordering van Tuin- en Landbouw (Feuille mensuelle de la Société pour le perfectionnement de l'Horticulture et de l'Agriculture dans le Duché de Limbourg, nos de janvier, février et mars 1885). Maestricht; in-8.

Maison de Campagne (La), journal horticole et agricole illustré des châteaux, des villas, par M. L. de la Roque (26e année, nos 2 à 6), Paris, in-4°.

Maître Jacques, Journal d'Agriculture publié par la Société centrale d'Agriculture du département des Deux-Sèvres, à Niort (janvier et février 1885). Niort; in-8.

Monatsschrift des Gartenbauvereins zu Darmstadt (Bulletin mensuel de la Société d'Horticulture de Darmstadt, cahiers de janvier et mars 1884). Darmstadt; in-8.

Moniteur d'Horticulture (Le) (organe des amateurs de jardins, 9e année, janvier, février, mars 1885, par M. Chauré (Lucien). Paris; in-8.

Moniteur industriel, Science, Commerce, Finance (12e ann.). Paris; in-4°.

Musée (Le) (Bulletin de la Société d'Agriculture de l'arrondissement de Clermont (Oise), 46e année, n° 24, décembre 1884). Clermont (Oise); in-8.

Nouvelles (Les) de Paris (n° 2 au 13 inclusivement). Paris; feuille in-4.

One hundred years ago (Il y a cent ans, article lu à la Société de Philadelphie pour le progrès de l'Agriculture à son centenaire,

par M. George Blight). Philadelphie; in-8 de 24 pages, 1884.

Orchidophile (L') (Journal des amateurs d'Orchidées publié avec la collaboration de M. le comte du Buisson, par M. Godefroy-Lebeuf, n°s 44, 45 et 46). Argenteuil; in-8.

Revista horticola andaluza (Revue horticole andalouse, cahiers de janvier, février et mars 1885). Cadix; in-8.

Revue horticole, Journal d'Horticulture pratique, par MM. Carrière (E.-A.) et Ed. André (n°s 2, 4, 5, 6 de 1885). Paris; in-8.

Revue des Eaux et Forêts, Annales forestières, Economie forestière, Reboisement, etc. (année 1885, n°s 2, 3, 4, 5, janvier, février et mars). Paris; in-8.

Revue horticole des Bouches-du-Rhône, Journal des travaux de la Société d'Horticulture et de Botanique de Marseille (n°s 366, décembre 1884. n°s 367-368, année 1885). Marseille; in-4.

Rivista agricola romana (Revue agricole romaine, organe de la Société d'Horticulture de Rome, dirigée par M. Aug. Poggi, cahiers de janvier et février 1885). Rome; in-8.

Science pour tous (La), Revue hebdomadaire illustrée, par MM. Benjamin Lunel et Paul Laurencin (n°s 2 à 13, année 1885). Paris; in-4.

Sempervirens. Geillustreerd Weekblad voor den Tuinbouw in Nederland, (*Sempervirens*, feuille hebdomadaire illustrée pour l'Horticulture dans les Pays-Bas, n°s des 9, 16, 23, 30 janvier, 6, 13, 20, 27 février, 6, 13, 20, 27 mars 1885). Amsterdam; feuille gr. in-4,

Société d'Agriculture de l'Allier, Bulletin-Journal de la Société (n°s 1 et 2. année 1885). Moulins; in-8.

Société centrale d'Agriculture de la Seine-Inférieure (1er trimestre de 1885). Rouen; in-8.

Société centrale d'Agriculture, d'Horticulture et d'Acclimatation de Nice et des Alpes-Maritimes (3e période décennale, année 1884). Nice; in-8.

Société d'Agriculture, d'Horticulture et d'Acclimation du Var, La Provence agricole et horticole, bulletin mensuel (n° 12, 1884, n°s 13, 14, janvier et février 1885). Toulon; in-8.

Société d'Encouragement pour l'Industrie nationale (Séances de janvier, février et mars 1885). Paris; in-8.

Société d'Horticulture, d'Agriculture et de Botanique de Montmorency, Bulletin des travaux de la Société (5e volume, année 1883, 4e trimestre). Montmorency; in-8.

Société d'Horticulture de la Gironde (Nouvelles Annales, n° 28, octobre, novembre, décembre 1884, tome VII). Bordeaux; in-8.

Société d'Horticulture de l'Arrondissement de Corbeil (Seine-et-Oise), Bulletin des travaux de la Société (10e livraison, années 1883 et 1884). Corbeil; in-8.

Société d'Horticulture de l'arrondissement d'Etampes (Seine-et-Oise), (Bulletin des travaux de la Société, année 1884). Etampes; in-8.

Société horticole et botanique de l'arrondissement de Melun (1er Bulletin, 2e semestre de 1884). Melun ; in-8.

Sud-Est (Le), Journal agricole et horticole, 7e région agricole (janvier, février, mars 1885). Grenoble; in-8.

The Garden, Woods and Forests, a weekly illustrated Journal of Horticulture and Arboriculture (Le jardin, les bois et forêts, journal hebdomadaire illustré d'Horticulture et d'Arboriculture, cahiers des 3, 10, 17, 24, 31 janvier, 7, 14, 21, 28 février, 7, 14, 21, 28 mars 1885) Londres ; in-4.

The Gardeners' Chronicle (La Chronique des Jardiniers, fondée en 1841, cahiers des 10, 17, 24, 31 janvier, 7, 14, 21, 28 février, 7, 14, 21, 28 mars 1885). Londres; in-4.

The gardening illustrated World (Le monde jardinique illustré, no du 18 janvier 1885). Londres; gr. in-4.

Torcy-Vannier, à Melun, Prix-courant (printemps 1885). Melun; in-8.

Vestnick Sudovodstva, Plodovodstva i Ogorodnitchestva (Le messager de l'Agriculture, de l'Arboriculture et de l'Horticulture, nos des 4, 11, 18, 25 janvier, 1, 8, 15, 22 février, 1 et 8 mars 1885). Saint-Pétersbourg; in-8.

Vie Champêtre (La) illustrée, Journal d'élevage pratique, chevaux, chiens, volailles, etc., par M. Georges O. Nay (nos 44, 46, 49 de la 2e année, nos 1, 3, 4, 5 de la 3e année). Paris ; in-4.

Vigneron Champenois (Le), Viticulture, Agriculture, Horticulture, Commerce et Industrie, par M. H. Bonnedame (nos 16 à 26 inclusivement). Epernay ; feuille, in-4o.

Wiener illustrirte Garten-Zeitung (Gazette horticole illustrée de Vienne, organe de la Société d'Horticulture de Vienne, rédigée par MM. Rosenthal et Jos. Bermann, cahiers de janvier, février et mars 1885). Vienne ; in-8.

Wochenblatt des landwirthschaftlichen Vereins im Grossherzogthum Baden (Feuille hebdomadaire de la Société d'Agriculture du Grand-Duché de Bade (nos 51 et 52 de 1884, 1, 4 à 10 de 1885). Karlsruhe; in-4.

Zeitschrift des landwirthschaftlichen Vereins in Bayern (Bulletin de la Société d'Agriculture de Bavière, cahier de décembre 1884, janvier et février 1885). Munich ; in-8.

NOTES ET MÉMOIRES

Allocution sur M. Chantrier père (1);

Par M. Lecocq-Dumesnil.

Depuis quelques mois la mort frappe à coups redoublés parmi nous! Elle vient de nous enlever encore un collègue, M. Chantrier, père, qui, dès l'année 1852, faisait partie de notre Société.

M. Chantrier, né à Grisy-Suisnes, en 1814, est décédé à Mortefontaine, le 8 mars courant. Il avait fait de la science horticole une étude toute particulière. Devenu chef des cultures chez M. le Duc de Lévis, au domaine de Noisiel, il conserva cette honorable situation pendant vingt-deux années, et ne la quitta que pour se rendre acquéreur, au village de Mortefontaine, de l'établissement de M. Lefèvre, pépiniériste, établissement qu'il destinait à ses deux fils, alors en Angleterre, élèves du célèbre Veitch.

M. Chantrier prenait part à tous nos travaux, comme à toutes nos Expositions. En dix années, de 1854 à 1864, il remportait 22 médailles pour ses légumes, ses Melons, ses fruits et ses Raisins forcés, pour ses Ananas, et ses plantes de serres. Pendant le même espace de temps, notre Journal publiait ses intéressantes notes sur le terreau de feuilles et son emploi; sur la transplantation des gros arbres fruitiers; sur la multiplication de la Vigne par œil; sur la création et l'organisation des cultures soignées; enfin sur l'Ananas Charlotte de Rothschild et sa culture. Quelques-uns de nous se rappellent encore qu'en Angleterre, pendant le cours de l'année 1862, il exposait, avec un succès non contesté, des fruits forcés et des Ananas qui faisaient honneur à l'Horticulture française.

---

(1) Lue le 26 mars 1885.

Nous perdons en M. Chantrier un collègue intelligent et travailleur, et l'arrondissement de Senlis perd en lui un homme estimé de tous.

Les Orangers et les Orangeries (1);

Par M. Delabarrière.

Il est assez rare de trouver des Orangers ailleurs que dans les domaines et anciennes propriétés bourgeoises, malgré la multiplicité des parcs et jardins qui ont été créés pendant les trente dernières années. Les amateurs d'Horticulture préfèren aux Orangers ces belles collections de végétaux exotiques qui sont l'ornement des serres pendant l'hiver et dont ensuite beaucoup servent à la décoration des parcs pendant l'été.

Nous avons toujours remarqué, sous le climat de Paris et surtout sous celui de la Belgique que, pendant l'été, la place la plus abritée des mauvais vents et la plus au soleil, était réservée aux Orangers.

Aussi voit-on à l'époque de leur rentrée, à l'automne, ces végétaux ayant une luxuriante santé, au lieu qu'à l'époque de la sortie de l'Orangerie, au printemps, ils ont presque toujours un aspect souffrant. Nous en attribuons la cause au vice de construction des Orangeries, dans lesquelles on s'est attaché seulement à en faire un préservatif de la gelée, sans tenir compte de l'aérage, ni surtout de la lumière qui manque toujours à ces constructions de l'ancien temps.

Le plus souvent ces Orangeries ont une forme rectangulaire, avec trois des côtés à mur plein et le quatrième, le mieux exposé au soleil, vitré verticalement jusqu'à la toiture, ce qui ne laisse le plus souvent la lumière pénétrer que jusqu'au premier rang de végétaux, tandis que ceux de derrière restent dans l'obscurité la plus complète, par l'effet de la toiture non vitrée.

Nous sommes persuadé que si, aujourd'hui, l'amélioration

(1) Note déposée le 26 mars 1885.

de ces constructions était demandée à nos constructeurs spécialistes modernes, de concert avec les jardiniers chargés de ces cultures, les Orangers trouveraient là leur bien-être en hiver aussi bien qu'ils le trouvent au dehors en été.

Il est évident que si, au printemps, avant la sortie, les rayons solaires étaient trop ardents, il faudrait employer le mode usité en pareil cas, comme pour les autres serres.

Les Orangers sont le plus souvent cultivés dans des caisses carrées, où le soleil applique plus directement que sur des caisses rondes ses rayons sur les panneaux lui faisant face. En même temps ces formes de caisses n'ont rien de bien ornemental. Aussitôt le placement fait au dehors, on pourrait planter en pleine terre, autour des caisses, des Capucines variées et d'autres plantes grimpantes, de manière à en former une masse en cône tronqué qui dissimulerait ces angles disgracieux, et qui d'un autre côté garantirait les racines de la trop grande chaleur.

Note sur l'admission des Conserves de fruits et de légumes dans les Expositions horticoles (1) ;

Par M. Ch. Joly.

J'ai toujours regretté que dans nos Expositions d'Horticulture, en France, on n'adoptât pas, dans de certaines limites, les mesures prises lors du Concours agricole de Paris. Là, on admet non seulement les fruits conservés par les moyens ordinaires, dans nos fruitiers, mais aussi les fruits conservés par la dessiccation ou par les autres procédés connus. Il est vrai qu'il y avait, à l'Exposition universelle de 1878, 1600 exposants de conserves alimentaires (2) et que, dans nos fêtes horticoles, il faudrait savoir se limiter. Ce n'est pas une Exposition commer-

(1) Déposée le 12 mars 1885.

(2) Là on pouvait étudier toutes les méthodes de conservation des diverses substances alimentaires employées pour les faire consommer hors de leur pays ou de leur saison de production. Le Japon et la Chine même y avaient fait figurer quelques-uns de leurs produits.

ciale que je proposerais, mais une série d'échantillons seulement, afin de montrer les divers procédés usités pour la conservation des produits horticoles essentiellement périssables. Qu'on me permette à cet égard quelques réflexions.

Lorsque, dans les années de récoltes abondantes, quand certains fruits arrivent à maturité presque tous en même temps, au point que la vente aux Halles de Paris paie à peine les frais de cueillette et de transport, si, à ce moment, intervient un industriel qui achète les fruits et les légumes par masses, puis, par des procédés divers, nous les conserve pour nous les revendre à des prix raisonnables au moment où fruits et légumes frais n'existent plus, c'est-à-dire de janvier à mai, est-ce que cet industriel n'est pas un élément, un facteur important de la richesse publique, puisqu'il empêche la dépréciation de nos produits? N'est-il pas aussi un producteur qui contribue à améliorer l'hygiène de notre alimentation d'hiver et surtout celle du voyageur et du marin? Pourquoi ne ferait-il pas partie de la grande famille horticole et n'aurait-il pas droit à des récompenses comme celui qui obtient le fruit et le légume à l'état frais? — Ce n'est plus de l'Horticulture, me dira-t-on, mais de l'industrie. — Soit, mais il faut avouer que cette industrie nous serre de bien près et qu'elle est pour l'horticulteur d'une importance capitale. Pourquoi récompense-t-on les fabricants de serres, de pompes et de tout l'outillage horticole? N'est-ce pas aussi de l'industrie? Dans la culture de la Vigne, l'Horticulture ne voit que le Raisin de table: l'Agriculture ne connaît que le Raisin de cuve. Dans la conserve, nous ne récompensons que le fruit confié au fruitier; dès qu'intervient la dessiccation, le procédé Appert ou tout autre, nous retirons nos faveurs et nos récompenses. Est-ce rationnel?

Ces réflexions viennent surtout à l'esprit quand on voit les progrès merveilleux qu'a faits la Californie dans l'art de dessécher les fruits pour l'exportation, non seulement sur les côtes et dans les îles du Pacifique, mais encore dans l'intérieur du grand continent américain. En ôtant 80 pour 100 du poids des fruits et en les soumettant à une chaleur sèche, après les avoir préalablement pelés et convenablement divisés mécaniquement, il

se forme sur le fruit une enveloppe artificielle qui emprisonne le principe sucré et facilite la conservation. J'ai indiqué, page 648, du n° d'Octobre 1882 de ce *Journal*, les appareils qui sont le plus en usage pour la dessiccation aux Etats-Unis.

De même qu'à Marseille une maison spéciale publie chaque année les statistiques relatives à la production et au commerce des blés, de même à San-Francisco, il y a une maison, celle de MM. Geo. W. Meade et C°, qui publie, depuis dix ans, la statistique des fruits conservés par divers procédés pour l'exportation.

D'après leur circulaire du 1er février dernier, MM. Meade évaluent, pour la Californie seule, la production des fruits de conserve comme suit :

Prunes françaises et allemandes.	1,875,000	livres
Pommes, Pêches, Poires, Abricots, Figues et Raisins séchés au soleil.	3,075,000	»
Raisins secs en boîtes.	175,000	»
Pommes, Abricots, Pêches et Prunes desséchés à l'étuve.	625,000	»
Noix, Amandes et Noisettes.	1,750,000	»
Ensemble, livres. . . .	7,200,000	»

Cela ne comprend pas les fruits conservés par les procédés Appert qui donnent lieu à un commerce immense (1).

Il y a là, comme on le voit, une industrie naissante qui prend des proportions telles que les fabricants de San-José et de Sacra-

(1) Si l'on veut comparer les chiffres qui précèdent avec l'exportation totale de la France en 1883, voici ce qu'on trouve dans les documents statistiques publiés par l'administration des douanes :

Fruits conservés par la méthode Appert ou toute autre analogue..................	kilog.	504,755	valeur —	667,972 fr.
Fruits confits sans sucre ni miel......................	»	344,808	»	152,488 »
Fruits confits au sucre.....	»	1,613,867	»	2,684,625 »
Ensemble.............	kilog.	2,463,430	»	3,505,085 »

On voit que la Californie, à elle seule, exporte plus de fruits de conserve que la France entière.

mento envoient leurs produits dans nos grands magasins de Paris où ils font très bonne figure comme prix et comme qualité à côté des nôtres, bien qu'ils aient franchi plusieurs milliers de lieues. Cette question des transports renverse bien des idées reçues : elle n'ajoute pas autant qu'on le croyait aux frais de production, et, pour la France particulièrement, l'avenir de l'Horticulture dépend en partie des tarifs de grande vitesse appliqués par les chemins de fer aux denrées alimentaires. Ainsi le poids transporté par les chemins de fer pour le marché de Paris est de 60 millions de kilogrammes, et les fruits et les primeurs supportent pour les frais de transport 30 à 40 0/0 des prix de vente. Si les Compagnies cessaient de se prévaloir des délais impartis par leurs Cahiers de charges, elles assureraient la sécurité aux transactions sur les produits horticoles essentiellement périssables, car l'exactitude dans les délais de transport et l'heure d'arrivée sont des conditions indispensables. Certains pays étrangers sont entrés dans cette voie : des maisons, comme celle de M. Cirio et Cie, à Turin, ont obtenu des réductions de prix considérables en concluant des conventions de tarifs internationaux qui leur permettent d'expédier d'Italie dans tout le nord de l'Europe, par wagons complets, des denrées fraîches, à un tarif de 30 à 40 0/0 inférieur aux prix que paient nos producteurs, bien que la distance puisse être évaluée au double et au triple. Quand les chemins de fer donneront aux produits horticoles les facilités voulues comme prix et comme délai de livraison, il y aura pour nous un accroissement presque indéfini de richesse pour l'alimentation des pays du nord. Le fait existe pour l'Italie ; un jour ou l'autre, nous devrons entrer dans cette voie. Alors, si cette malheureuse question des canaux latéraux du Rhône est enfin décidée, si ce fleuve, au lieu d'aller sottement se jeter à la mer, vient servir à irriguer 6 ou 7 départements limitrophes, ces départements verront renaître leur ancienne prospérité et trouveront dans le nord des débouchés presque illimités.

Qu'attendons-nous pour cela ?

Lutte continuée contre le Puceron lanigère (1);

Par M. Jules Courtois.

Tout à l'heure, avec le mois d'avril, les Pommiers vont devenir feuillus. Pense-t-on à combattre leur plus grand ennemi, le Puceron lanigère ? Il est encore dans ses quartiers d'hiver qui sont les exostoses produites par ses succions des années précédentes sur le jeune bois ; car j'ai en vue, ce qui est le cas le plus fréquent, des arbres qui en ont déjà souffert et qu'il faut prémunir contre le retour de l'insecte.

Après avoir occupé de ses méfaits pendant un certain temps, l'an dernier encore, tous les organes de la presse agricole et horticole, il semble que le silence s'est fait à son égard, et cependant la bête, c'est trop certain, se prépare à recommencer ses ravages.

Sur ce sujet, le Puceron lanigère, j'écrivis, au cœur de l'été, fin de juin 1883, un article que la Société voulut bien insérer dans son *Journal* (juillet 1883, p. 447). Cet article avait deux torts : d'être long et de paraître en temps inopportun, à l'époque de la plus grande invasion du terrible insecte à travers les rameaux des arbres en pleine végétation.

Je demande la permission aujourd'hui d'en parler de nouveau plus brièvement, en temps opportun, quand les arbres taillés d'hiver sont réduits à leur plus simple expression, n'ayant encore montré ni feuilles, ni jeune bois. Seuls les trois organes : boutons à fleurs, boutons à feuilles et yeux, mais encore enveloppés de leurs écailles, s'apprêtent à s'ouvrir. C'est le moment d'agir, de surprendre l'ennemi dans son fort, à l'état d'œuf; c'est en cet état qu'il passe l'hiver dans son repaire déjà indiqué, les exostoses.

L'ayant détruit dans mon jardin et dans plusieurs autres, je voudrais le voir chassé de partout. On ne devrait pas être plus victime du Puceron lanigère qu'on ne l'est de l'Oïdium.

---

(1) Déposé le 12 mars 1885.

Des nombreux écrits que le Puceron lanigère a suscités il est ressorti plusieurs faits qu'on peut considérer comme acquis:

1° On ne dira plus que le Puceron lanigère s'hiverne en terre. au pied de l'arbre, pour en sortir au printemps (V. dans le *Journal*, nov. 1882, p. 719, un article erroné à cet égard). L'erreur fut reconnue en quelques mots (*Ibid.*, sept. 1883, p. 605); mais l'article plus en évidence l'avait répandue et les quelques mots avaient passé inaperçus. Le souvenir me revient de sa reproduction presque immédiate dans les publications des deux Sociétés de l'Ain et d'Épernay, où ne se fit pas le redressement de l'erreur. J'eus à la combattre autour de moi. On voyait déjà, dans le Puceron lanigère, l'émule du Phylloxera; on l'appelait le *Phylloxera des Pommiers*. De cette erreur il était résulté l'indication d'un remède inefficace qui consistait à mettre uniquement de la cendre au pied de l'arbre.

2° Le Puceron lanigère est un parasite de la tige et non de la racine; il attaque celle-ci seulement dans ses parties superficielles, qui sont pour lui encore des rameaux et d'une tendreté particulières. Il a besoin pour vivre de l'air ambiant.

Je le dis pour n'y plus revenir, rien n'est facile et simple comme sa destruction sur les racines. Un emplâtre de terre glaise mis au pied de l'arbre, au-dessus des racines attaquées, l'étouffe et il n'en est plus question.

3° Dans la tige, il ne fait sa pâture que d'une chose: le jeune bois; il a le plus parfait dédain des autres parties de l'arbre : feuilles, fleurs, boutons, bourgeons et fruits.

Il aime, quand frais éclos il sort de sa retraite, à s'installer à l'aiselle de la feuille, ne touchant même pas à l'œil qui accompagne toujours cette dernière, se contentant de l'envelopper de son blanc duvet. De là, il monte sur le mérithalle supérieur, qu'il suce en dessous généralement, produisant les exostoses dont il a été parlé plus haut. Les bords vifs des plaies faites par la taille sont aussi des lieux qu'il affectionne.

Un Pommier quelquefois offre le triste spectacle que voici: Le jeune bois est attaqué par le Puceron lanigère, quand, en même temps, ses feuilles le sont sur leur face inférieure par les

Pucerons ordinaires. L'arbre a ainsi contre lui deux ennemis à la fois, parasites, l'un du bois, l'autre de la feuille.

L'un des nombreux savants qui ont étudié le Puceron lanigère, M. Blot, a voulu consacrer le fait de l'appétit exclusif de cet insecte pour le bois, par le nom à donner au genre dont il est le type. Il appela *Misoxylus* ce genre que deux autres savants, Illiger et Leach appelaient: l'un *Lachnus*, l'autre *Eriosoma* (1). (Voyez Dictionnaire d'Orbigny 1847, au mot Puceron.)

4° C'est en hiver, j'insiste sur ce point, quand les arbres sont dépouillés de leurs feuilles, et après la taille, qu'il faut commencer le travail, par la même raison qu'a eue le législateur de la loi du 26 ventôse an IV (16 mars 1796) d'ordonner que l'échenillage aurait lieu chaque année avant le 1er ventôse (20 février). Celui qui ne pense à détruire le Puceron lanigère que lorsque les arbres sont couverts de feuilles, époque qui coïncide avec l'apparition de l'insecte, est assuré d'un non-succès. Les insecticides qu'il emploiera alors seront ou trop forts, nuisibles à l'arbre, ou trop faibles, inefficaces contre l'insecte. C'est la même situation que celle des personnes qui, pour attaquer l'Oïdium, attendent que le Cryptogame soit en plein de sa phase grise, près d'entrer dans sa phase noire.

Ces quatre faits étant fixés, il est encore trop tôt de s'occuper d'insecticide. Auparavant il faut (c'est un second point sur lequel j'insiste) faire un travail préalable, préparer le malade à recevoir le remède.

Ce travail consiste en ce qui suit :

1° Ne conserver sur la branche charpentière que le nombre de branches à fruit ou coursonnes nécessaires. S'il s'agit de petits cordons horizontaux, une paire tous les 0m16 (6 pouces) suffit. Ici, la taille trigemme expliquée dans ma brochure signalée à la séance du 18 décembre 1884, p. 714, est tout à fait ce qui convient. On la croirait inventée dans ce but.

---

(1) *Misoxylus* de deux mots grecs, μῖσος ennemi et ξύλον bois; *Lachnus* de λάχνη duvet; *Eriosoma*, de ἔριον laine et σῶμα corps. C'est la propriété de l'insecte de s'entourer d'un duvet laineux qu'a consacrée l'épithète *lanigère*.

2° Enlever à la serpette, au sécateur et à l'égohine au besoin, les exostoses, sorte de loupes granuleuses causées par l'insecte et qui sont les nids où les mères puceronnes sont venues déposer leurs œufs à l'automne. On peut comparer ces loupes aux bourses où les chenilles mères ont, elles aussi, déposé leurs œufs et qui, une fois enlevées, ne laissent plus rien après elles.

3° Enlever aussi, par occasion, les chancres secs, les ulcères humides qui se rencontrent trop souvent aussi sur les Pommiers et qui ont une tout autre cause que la succion de l'insecte. L'enlèvement se fait en les aplanissant et avivant leur pourtour à la serpette.

S'occuper de l'insecticide alors.

Le nombre des substances prônées comme telles est considérable (j'en ai relevé jusqu'à 100 et plus).

Une nouvelle, le purin produit par la mixtion des deux natures d'excréments humains a été encore tout récemment recommandée. Je me propose de l'essayer, avec succès, j'en suis convaincu. Il en est de même de l'eau sédative dont je viens de lire l'emploi dans le journal de la Société de l'Ain (1er janvier 1885).

De ces nombreux insecticides, la plupart sont efficaces, surtout après le travail préalable expliqué plus haut. Leur efficacité s'accroît de leur application pendant l'hiver, à cette époque où l'arbre est au repos, où aucune de ses parties n'est herbacée ; toutes se sont endurcies, et il peut supporter un insecticide plus fortement dosé.

J'ai du succès en lavant l'arbre tout entier au moyen de l'éponge ou d'un pinceau, avec de l'eau de savon noir très forte et très chaude. J'obtiens le même résultat avec du jus de tabac de la régie.

J'ajoute que toute espèce d'huile réussit particulièrement ; mais, soucieux de conserver une belleé corce qu'altère cette substance, j'en use avec discrétion et non pas sur l'arbre entier (je m'en garde bien), mais sur les parties d'exostoses qui n'auraient pas été complètement enlevées.

Je n'impose pas ces trois substances à exclusion de toutes les autres, je le répète ; il en est beaucoup qui peuvent valoir autant et même plus. J'engage même ceux qui ont déjà

expérimenté d'autres insecticides à s'y tenir; ils résoudront plus facilement la question si importante du dosage.

De très larges plaies presque toujours ont été faites à l'arbre ; je les badigeonne avec l'onguent de Saint-Fiacre épais, mais assez liquide encore pour être employé au pinceau. Je le délaie avec l'une des deux eaux susdites, ayant auparavant réduit en poussière sèche la terre glaise qui, réunie à la bouse de vache, le compose. Il devient ainsi lui-même insecticide.

Ce vieil onguent est, parmi tout ce qui sert à panser les plaies des arbres, ce qu'il y a de meilleur. Il facilite la formation du bourrelet circulaire indicatif d'un commencement de clôture de la plaie en y adhérant peu. Cette dernière qualité est aussi un défaut de l'onguent; mais le souci dont j'ai parlé plus haut me le fait préférer, sauf à recommencer au besoin.

L'été venu, les Pucerons peuvent encore se montrer; on les voit sortir des exostoses oubliées ou mal enlevées. Ils se hâtent d'aller s'installer à l'aisselle des feuilles, comme je l'ai déjà dit plus haut. Il faut les prévenir, ce qu'on fait à l'aide des mêmes éponges et pinceau imbibés ainsi qu'il a été dit.

Une surveillance de huitaine en huitaine, dans le temps de la pullulation, est plus ou moins nécessaire. La bête blanche, du reste, se montre pendant quelque temps, sans se déplacer, au lieu exostotique où a été pondu son œuf.

On arrive ainsi, en continuant la lutte, à se débarrasser entièrement du Puceron lanigère, n'ayant plus à craindre que la semence qui peut venir d'un mauvais voisinage et dont on se défend par la même surveillance.

Dans ce procédé assez souvent laborieux, la taille et tout ce que j'ai appelé le travail préalable jouent un rôle important. Sans doute la substance insecticide quelconque le termine ; mais c'est sur ce travail nulle part recommandé par les chercheurs d'insecticides, égarés dans cette unique recherche, que j'appelle tout particulièrement l'attention des arboriculteurs; car si on l'a négligé ou mal fait, on a, qu'on me passe le mot, perdu son temps, quand on n'a pas en outre abîmé son arbre.

RAPPORTS

Compte rendu des travaux du Comité d'Arboriculture pendant l'année 1884 (1);

Par M. Michelin, Secrétaire de ce Comité.

Messieurs,

Je viens remplir une obligation réglementaire en vous présentant un aperçu des travaux exécutés pendant le courant de l'année 1884 par le Comité d'Arboriculture dont j'ai l'honneur d'être Secrétaire. Comme j'ai l'habitude de le faire et pour plus de clarté, je diviserai mon Compte rendu par chapitres de matières. Celui qui traite de l'Arboriculture n'aura pas un grand développement; il s'est présenté peu de questions importantes sur la culture des arbres; ce sujet a été, je ne dirai pas épuisé, car rien ne l'est en horticulture, mais au moins bien étudié et beaucoup traité; l'étude des fruits fournit au contraire des matériaux très abondants; on y rencontre beaucoup d'éléments nouveaux; les semis et les introductions nouvelles de fruits sont une source inépuisable : or, sur ce point, il me paraît utile de donner de la publicité aux appréciations de notre Comité.

Arboriculture.

M. Berthault (Vincent), jardinier à Rungis (Seine), a fait connaître une greffe qui se pratique à l'égard des Cerisiers dans quelques villages situés à proximité de Meaux (Seine-et-Marne) dont les habitants s'adonnent tout spécialement à la culture des fruits : il s'agit de la greffe à œil *poussant* des Cerisiers qui se pratique en *écusson* au moment où les arbres sont en fleur. Il est à observer qu'on laisse sous l'œil la lamelle de bois placée sous l'écusson et qui vient avec lui quand on l'enlève. On laisse au-dessus dudit écusson un tronçon de branche de 15 à 20 centimètres de longueur et qu'on n'enlève que l'année suivante, lorsque la réussite de la greffe est bien assurée.

(1) Déposé le 26 mars 1885.

Le même cultivateur a pour système, en vue d'obtenir des fruits à pépins une belle coloration, de découvrir les fruits, à partir du moment où ils sont formés. — On doit dire que le plus grand nombre des arboriculteurs n'est pas de cet avis et, les tenant couverts ou au moins protégés par les feuilles, est dans l'usage de ne les découvrir que peu de temps, par exemple une quinzaine de jours avant d'en opérer la récolte. On pourrait citer à cet égard M. Berlaut, de Rosny, dont on voit tous les ans les Pommes de Calville si agréablement et exceptionnellement colorées, qui ont été tenues à l'abri des brûlures des coups de soleil, pendant l'été, et qui ne sont entièrement découvertes que lorsque l'automne va en achever la maturation. Il y a ici une expérience à faire; le sujet en est indiqué par cette communication.

La culture des arbres fruitiers en pots est bien connue; néanmoins on a vu avec intérêt M. Lockroy présentant huit variétés de Poires récoltées sur des arbres en pots placés sur une terrasse, au 5[me] étage, dans Paris.

Abriter les treilles d'espaliers à partir du 1[er] septembre et aussi tard que possible dans la saison, au moyen de planches ou de paillassons, c'est de rigueur quand on veut cueillir les Raisins très tard : on les tient ainsi à sec et raffermis à l'air; mais on n'est pas généralement d'avis de les couvrir, même en partie, par des toiles qui, sous leur abri, les attendrissent et les rendent plus impressionnables aux brouillards, à l'humidité et moins propres à une longue conservation. Plusieurs membres du Comité n'ont pas tiré un bon parti de ce procédé ; on pourra être fixé par l'expérimentation.

Voici un mode de taille des Poiriers et des Pommiers qui mérite d'être un sujet d'étude pour les arboriculteurs.

M. Courtois, Vice-Président de la Société d'Horticulture de Chartres, amateur très compétent sur la conduite des arbres fruitiers, préconise un mode de taille qui lui semble simplifier beaucoup l'opération et pouvoir se faire uniformément et sans difficultés d'appréciation. Le travail à faire est expliqué dans une notice imprimée, intitulée *Taille trigemme* (*sur trois yeux*) *d'hiver et d'été des branches à fruits du Poirier et du Pommier.*

Cette uniformité même paraît être redoutée par la plupart des membres du Comité qui pensent qu'il est à propos de ne pas s'attacher d'une manière absolue à un certain mode de taille et qu'il est à propos d'adapter à chaque cas le traitement indiqué par la nature de l'arbre, sa variété et l'état même de la branche. Une Commission nommée à l'effet d'étudier la méthode indiquée a conclu dans ce sens ; on trouvera son Rapport imprimé dans le *Journal* de notre Société (cahier de février 1885, p. 112-114); il importe encore ici de se rendre compte par l'application.

M. l'Ingénieur de la marine Dupont a rapporté du Japon des arbres du *Diospyros Kakil ;* M. Honorati, de Toulon, s'est adonné à leur culture et à leur propagation en France où on a lieu d'espérer qu'ils mûriront leurs fruits sans trop souffrir des gelées du printemps.

Ces fruits rappelant par leur couleur, leur forme et leur enveloppe ceux de la Tomate, offrent à maturité à l'intérieur une sorte de compote assez agréable qui doit être mangée bien séparée de la pelure qui contient beaucoup de tannin et est très amère. Ces arbres ont, dit-on, une végétation très active et se greffent en fente sur le *Diospyros virginiana* et sur le *Diospyros Lotus*. On trouvera des explications très complètes sur ce sujet à la page 34 du *Journal* pour l'année 1884. Ces arbres deviennent très forts au Japon; certaines variétés fournissent des bois noirs ou mieux veinés; ils sont beaux, à grandes feuilles tombantes et rappellent les Pommiers à cidre de Normandie.

Pomologie.

Voici le résumé des dégustations qui ont eu lieu dans le courant de l'année. Je ne me bornerai pas à signaler seuls les fruits de premier mérite; j'en indiquerai qui ont une qualité moyenne, mais qui parfois peuvent monter à un rang élevé, et qui en somme sont de nature à rendre des services. La date de la dégustation me paraît indispensable pour éclairer les personnes qui veulent rechercher les variétés recommandées.

Poires. — Le Doyenné Perrau est un bon fruit d'hiver; il a été goûté le 10 janvier 1884. Vers la fin dudit mois, parmi les

meilleures Poires dégustées on remarquait la *Belle* des *Abris*, arbre de plein vent et de rapport, à fruit oblong, assez gros; toujours l'excellente *Royale Vendée*, les Poires *Goodale*, *Doyenné Bizet*, *Président Drouard*, avec observation toutefois que cette dernière, qui fournit de très bons spécimens, est variable dans la maturité de ces fruits, comme dans leur qualité.

Le 3 janvier, la Poire *Calebasse Boisbunel* était qualifiée de bon goût et bonne; enfin le 17 de ce mois, paraissait une Poire nouvelle, d'une grosseur phénoménale, mesurant 38 centimètres de tour, et à laquelle on avait donné le nom de *Duchesse de Galiera*. On peut douter qu'elle vive et perpétue ce nom, car sa chair cassante et sans goût n'aura pas d'attrait pour les consommateurs.

Le 31 janvier, une très bonne note a été donnée à une Poire d'un bon volume, qualifiée de très bonne, mise dans la culture par MM. Baltet, de Troyes, sous le nom de Charles Cognée, et dont l'arbre est bien poussant et d'une belle tenue pyramidale. C'est une variété tardive qui certainement reviendra sur le tapis.

D'autres échantillons du même fruit paraissaient encore le 28 février et étaient également jugés beaux et très bons; mais deux exemplaires conservés jusqu'au 2 mai avaient perdu à cette conservation d'une longueur exceptionnelle.

Le 7 février, paraissaient sur le bureau du Comité des Poires *Fortunée Boisselot* : elles étaient grosses, sucrées, juteuses, agréablement acidulées, conservant la bonne note qu'elles ont déjà acquise et prouvant de nouveau qu'elles sont de longue garde.

Des Poires *Royale Vendée*, le 6 mars, venaient clore la saison d'hiver avec leur finesse et leur bon goût accoutumés.

La saison des Poires revenait au mois de septembre avec es présentations suivantes généralement très appréciées.

Le 11 septembre, la Poire *Assomption* était l'objet d'une dégustation des plus favorables.

Le 18 septembre, la Poire *Henri Desportes* fut trouvée très fine, juteuse, sucrée, d'un bon goût délicat.

Le 16 octobre, *Valflore de Fontenelle*, paraissant pour la pre-

mière fois, s'annonça comme très bonne, quoique goûtée un peu trop mûre. *Président Delacour* (Sannier), à chair fine, très juteuse, bien sucrée, un peu musquée, excellente.

Le 25 septembre, une Poire *Président Boncenne* était jugée bonne, et une Poire *Comte de Chambord* était qualifiée le même jour d'excellente : ces deux fruits des semis de M. des Nouhes.

Le 9 octobre, étaient qualifiées bons fruits la *William Duchesse* et la *Goodale*.

Le 23 octobre, un exemplaire de la Poire *Van Mons* (Léon Leclerc) était apportée au Comité et y produisait de l'étonnement; il dépassait en grosseur tout ce qui se voit d'habitude dans cette belle variété, et pesait 880 grammes. Il paraissait à propos de faire savoir quel développement cette Poire peut atteindre.

Le 23 octobre, on trouvait la *Duchesse bronzée* avec une chair plus fine, plus délicate que celle de la *Duchesse* ordinaire son type. On sait que cette sous-variété est le produit d'un accident de branche qui a été fixé : il s'agit d'observer si ce degré dans la qualité doit être constant.

Le 30 octobre était mise sous les yeux du Comité la très belle et très grosse Poire des semis de MM. Baltet, appelée *Charles Ernest*. — La chair demi-fine, fondante, sucrée, d'une eau abondante, a été retrouvée bonne cette année.

La Poire *Lye Baltet* nouvelle, des mêmes semeurs, avec une chair très fine, très fondante, une eau très abondante, manquant un peu de relevé, a été qualifiée de bonne. — Une note semblable a été donnée, le 6 novembre, à un fruit de semis envoyé par M. Boisselot, sous le nom de *Doyenné Boisselot*, qualifiée de bonne. La même a été appréciée, le 13 novembre, comme très bonne. — Le même jour, la Poire *Maréchal Dillen*, fruit belge, a été classée comme bonne.

Le 20 novembre, Poires *Président Delbée* (Sannier), *Bonne Serre de Saint-Denis*, *Baltet père*, bonnes. — La Bonne Serre de Saint-Denis peut atteindre le mois de mars.

Les 4 et 11 décembre, semis n° 2 de M. Boisselot, bonne, et *Beurré de Luçon*, très bonne, fine, fondante, sucrée, agréablement parfumée.

Le 18 décembre, MM. Chantrier frères, de Mortefontaine (Oise), ont envoyé des fruits bien mûrs du *Diospyros* ou Kakis du Japon récoltés dans leur établissement : il y a là une promesse pour l'avenir de ce fruit sous le climat de Paris.

POMMES. — Comme pour les Poires, je vais présenter les Pommes en suivant approximativement leur ordre de maturité, mais en même temps en commençant au mois de janvier pour finir à la fin du mois de décembre.

La Pomme *Belle de Pontoise*, produit d'un semis de la variété Grand Alexandre, dont il ne rappelle qu'approximativement la forme, obtenue par M. Rémy, père, de Pontoise, a été présentée de nouveau le 10 janvier et a été considérée comme d'une belle apparence, d'une qualité moyenne, d'une longue conservation, et à tous égards très propre à fournir au commerce et à avoir de la faveur sur les marchés.

A la fin de février, la Pomme de *l'Estre*, fruit du Midi particulièrement, d'une bonne grosseur, d'une bonne qualité et propre à une longue garde.

Une Pomme de semis du nom de *Madame Lesans* est belle, atteint le commencement de janvier, mais ne peut-être qualifiée que d'assez bonne. On pourra la cultiver avec profit; mai elle ne rivalisera pas avec nos variétés d'élite.

Une Pomme cultivée aux environs de Rouen sous le nom de *Reinette Savalle* a été présentée et dégustée le 31 janvier et le 7 février. Elle est bonne, sucrée, parfumée, agréablement acidulée; mais il a été reconnu qu'elle n'était autre que la Blenheim orange des Anglais, fruit très recommandable.

Le 7 février se dégustait la *Reinette de Madère* qui parut bonne.

Dans la catégorie des assez bonnes on peut ranger les Pommes *Locard* et *Swan* dégustées le 22 février

Le 6 mars, on dégustait la Pomme *Pippin de Greave*, grosse, à chair tendre, douce, assez sucrée, légèrement acidulée, bonne.

Comme on le voit, peu de Pommes ont été signalées; il faut dire qu'il y en a peu qui le méritent parmi les nouvelles. Il semble que les bonnes Reinettes et la Calville ont atteint un niveau auquel d'autres ne peuvent accéder.

Abricots. — Un seul Abricot appela l'attention du Comité : il est propre au Midi où il a déjà acquis de la réputation. Il avait une fort belle apparence et il est indiqué comme hâtif. Il n'a pu être jugé quant au goût, ayant été cueilli avant maturité pour qu'il pût supporter le voyage et être jugé à Paris sous son plus bel aspect. Il demande à être éprouvé par la culture. Son nom est *Abricot de Boulbon*. Il a été reçu le 28 juin et apportait les témoignages d'une appréciation très favorable.

Prunes. — Le Comité a eu l'occasion de revoir l'ancienne *Reine-Claude diaphane* aussi belle que bonne ; puis, le 24 juillet, il a reçu de Bry-sur-Marne (Seine) des Prunes qui porteront le nom de *Bonne de Bry*, rondes, de moyenne grosseur, bleuâtres, bien fleuries, à chair jaune verdâtre, juteuse, sucrée, assez fondante, signalées comme précoces, et comme ayant de grands avantages pour la fourniture du marché et assez bonnes au point de vue de la qualité. C'est un fruit local dont on tire un bon parti et qui peut être recommandé pour la grande culture. La Prune de *Pontbriant* s'est montrée à la fin d'août, très grosse, d'un beau bleu foncé et, avec une belle apparence, d'une seconde qualité.

Enfin le 18 septembre ont été apportés des échantillons d'une Prune tardive obtenue à Fourqueux près Saint-Germain, par M. Latinois et qui portera le nom de *Tardive de Fourqueux*. — Cette Prune a le caractère d'une Reine-Claude et en égale presque la qualité.

Pêches. — Les Pêches hâtives prennent une place de plus en plus marquée dans la culture où elles sont rémunératrices.

On a vu au Comité avec les *Early Rivers*, *Beatrix*, *Amsden*, *Alexander*, *Précoce de Hale*, une Pêche appelée *Précoce d'Arpez*, qui est petite, bien colorée, mais a l'inconvénient que la chair s'attache au noyau ; elle est à étudier.

Les Alexander ont acquis un fort volume ; M. Lepère en a présenté qui avaient 22 centimètres de circonférence. Cette Pêche se distingue de l'Amsden en ce qu'elle a le sillon moins prononcé qu'elle. — Il y a avantage à greffer ces Pêches sur des variétés hâtives et vigoureuses.

M. Chevalier fils a obtenu une Pêche de semis parmi les

précoces ; il en a aussi une *très tardive*, très grosse et d'une très bonne qualité, mais mûrissant du 1er au 15 octobre :

Les Pêches *Blondeau*, *Coulombier*, *Alexis Lepère* se répandent et sont en effet recommandables; elles mûrissent du 1er au 15 septembre. Parmi les Nectarines ou Pêches lisses (Brugnons) on peut citer avec recommandation les *Victoria*, *Féligny*, *Pitmaston orange*, ce dernier à chair jaune, et peut-être trop négligé dans la culture; les trois ont un fort volume.

Une Pêche de toute première qualité et à chair jaunâtre, a été envoyée, sous le nom de *Madeleine Hariot*, par MM. Baltet, de Troyes.

En appréciant la valeur de ce gain, la Comité a demandé qu'on supprimât le nom de Madeleine qui pourrait induire en erreur, cette variété n'ayant aucunement le caractère des Pêches de la catégorie des Madeleines.

Raisins. — Rien de particulier à dire sur la culture des Raisins; celles de Thomery et de Conflans-Sainte-Honorine, faites sur une grande échelle, tiennent toujours la palme. Le 13 novembre, MM. Cirjean, de Conflans, et Jourdain, de Maurecourt, apportaient des lots superbes, pour la clôture de la saison; car on sait que, dans cette contrée des environs de Paris, tout se vend avant l'hiver.

Quant aux Raisins conservés de Thomery, au moyen de la méthode actuellement en usage des grappes maintenues sur les sarments et plongées dans des flacons remplis d'eau, on obtient des résultats splendides qu'il ne semblerait pas possible de dépasser; mais ce qu'on pourrait remarquer, c'est que l'application se généralise beaucoup et que des Raisins de toute beauté arrivent en quantités considérables.

Fruits divers *algériens et coloniaux*. — M. Hédiard, membre zélé, s'applique toujours à communiquer à la Société ce qui peut l'intéresser sur les fruits algériens et exotiques.

Le 27 mars 1884, ce membre apportait au Comité un lot important d'Oranges mandarines de deux grosseurs, toutes excellentes, mais les petites étant préférables au goût. Ces fruits étaient le produit des cultures de M. François, du Tapis Vert,

à Blidah, membre de notre Société, qui, par le même intermédiaire, fait parfois des envois intéressants.

Personne ne contestera la qualité des Mandarines ni leur délicatesse, bien qu'on soit autorisé à les trouver un peu trop douces. Mais elles ont une disposition avantageuse qu'on voudrait retrouver semblable dans beaucoup d'autres variétés. La peau se détache et les quartiers se séparent facilement à la main, sans que la peau crève et sans que le jus s'échappe.

Il y aurait intérêt à obtenir par des semis des variétés de bonne qualité qui auraient dans la structure de leurs fruits les avantages qui distinguent les Mandarines et auraient plus de volume et, avec un goût un peu plus relevé, autant de qualité. — Ce point peut être signalé à M. François et à toute autre personne compétente de l'Algérie.

COMMISSIONS. — Le 10 janvier, une Commission de deux membres était nommée pour faire un Rapport sur un livre de M. Charles Baltet intitulé *Culture commerciale et bourgeoise.*

Le 10 avril, un traité sur un nouveau mode de culture de la Vigne, redigé par M. le vicomte Miles d'Avout, de Pont-à-Mousson, était confié à l'examen d'une Commission de deux membres.

Le 24 avril, une Commission de six membres se rendait à Lonjumeau pour visiter les cultures fruitières dans le jardin de M. Gallien, propriétaire, dont le sieur Mans, jardinier, a été proposé pour une récompense.

Le 8 mai, une Commission de trois membres a dû faire un rapport sur un traité élémentaire d'Horticulture redigé par le Frère Antoine, directeur de la section de l'enseignement horticole, dans le pensionnat de Saint-Nicolas d'Igny (Seine-et-Oise).

Le 8 juillet, une Commission composée de quatre membres, se rendait chez M. Sellier, à Bry-sur-Marne, pour examiner des arbres produisant la Prune locale dénommée *Bonne de Bry.*

M. Charles Chevallier a été chargé de rendre compte des trois petits traités suivants : 1° Traité complet de l'art d'élever les haies d'agrément et de défense ; 2° La Vigne et le *Phylloxera vastatrix* par M. Quehen-Mallet, jardinier ; 3° une brochure de M. l'abbé Lefèvre, de Nancy, sur la conduite des arbres fruitiers.

Deux membres ont eu pour mission de faire un Rapport sur un ouvrage de M. Nanot concernant les Fruits à cidre et la fabrication de cette boisson.

Deux membres ont eu à rendre compte d'un petit livre de M. Renard portant pour titre *L'Agriculture dans les écoles.*

Enfin trois membres ont été chargés de rendre compte d'une petite brochure de M. Courtois, Vice-Président de la Société d'Horticulture de Chartres, ayant pour objet l'enseignement d'un mode de taille applicable au Poirier et au Pommier et désigné sous le titre de *Taille trigemme d'hiver et d'été des branches à fruits du Pairier et du Pommier.* — Tous les Rapports relatifs à ces missions ont été remis en temps utile à M. le Président de la Société.

Apports aux séances.

Le nombre des objets apportés aux séances a été à peu près dans la moyenne des années précédentes. Il y a eu de beaux fruits, dénotant une bonne culture, sans cependant qu'ils aient dépassé le niveau habituel. Il a été décerné pour récompenses de ces apports 16 primes de 1re classe, 12 primes de 2e classe et 7 de 3e classe, au total, 35 primes.

Quant aux objets, il serait à souhaiter de voir éloigner des lots sans la moindre valeur et désirable de voir des apports d'un ordre plus élevé et pouvant servir de sujets d'enseignements.

Collection de fruits moulés. Après le chapitre des fruits en nature vient celui de cette belle collection qui les reproduit et en facilite l'étude. Démontée pendant plusieurs années, cette œuvre remarquable de notre regretté collègue Buchetet va reparaître classée, étiquetée, en bon ordre et rangée dans des meubles dignes de la conserver au milieu de notre bibliothèque. Ces meubles conçus sur un excellent plan, exécutés avec une grande précision, auront, je n'en doute pas, l'avantage d'en rendre l'usage très pratique; il restera néanmoins une tâche délicate à remplir, celle de combler les lacunes survenues pendant une interruption de trop nombreuses années, comme aussi d'obtenir des reproductions faites avec autant d'exactitude et d'art que les premières.

Rapport sur le concours de chauffages.

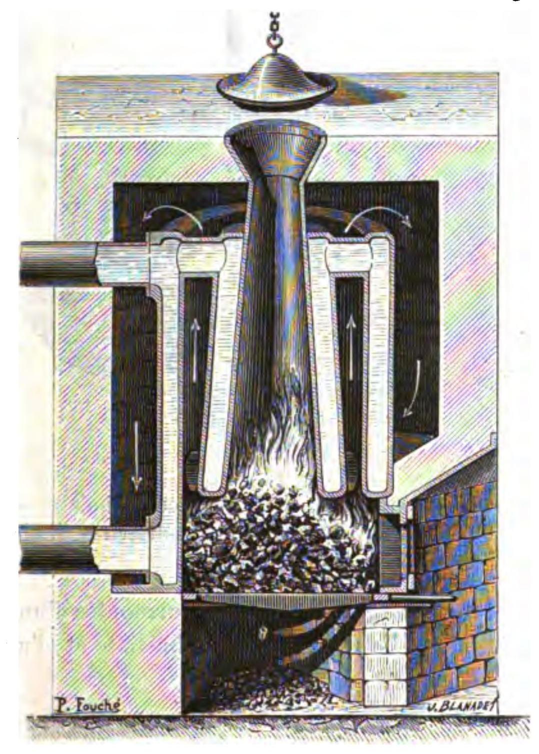
Renseignements complémentaires destinés a faciliter l'étude des Appareils exposés.

La Société nationale et centrale d'Horticulture de France, pour rendre plus complète la description des chaudières exposées au dernier concours, a cru devoir demander aux exposants une vue de leurs appareils.

Beaucoup n'ont pas répondu à l'appel de la Société, mais les dessins qui nous ont été remis seront suffisants pour faire voir quels sont en général les principes suivis par les principaux constructeurs pour la combinaison de ces intéressants appareils.

PETITS APPAREILS

M. Lusseau, constructeur, Grande-Rue, 57, à Bourg-la-Reine.



Appareil entièrement en fonte.

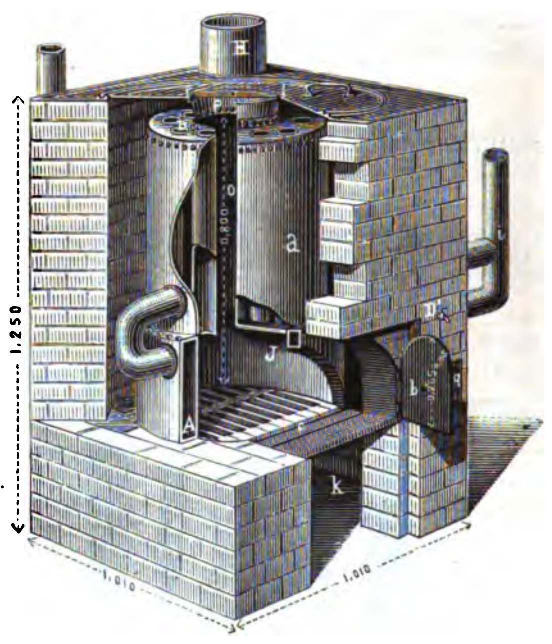
Chaudière verticale à foyer intérieur, bouilleur annulaire concentrique formant réservoir de combustible.

Capacité : 50 litres.

Surface de chauffe.	3^{m^2} 80
Surface de grille.	0^{m^2} 06

Bien qu'il n'y ait pas de légende, la figure indique bien comment fonctionne cet appareil.

M. PAUL LEBŒUF, constructeur, rue Vesale, 7, à Paris.



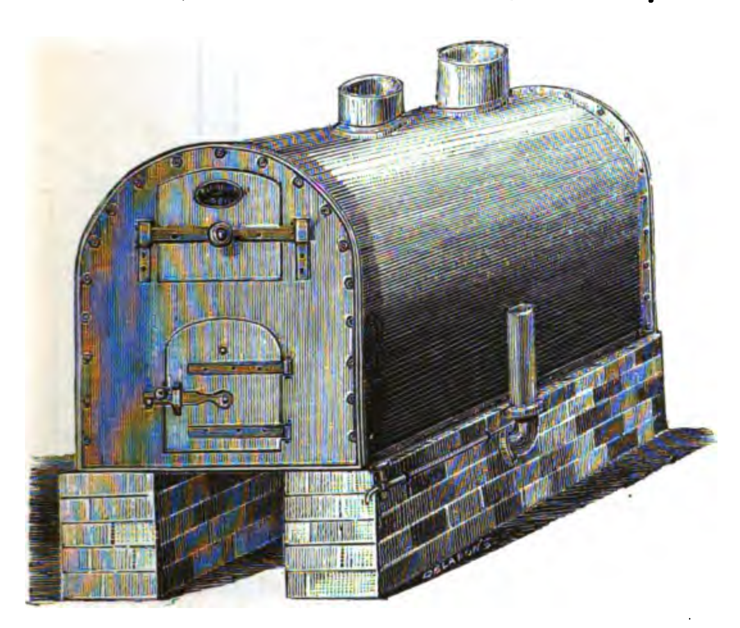
A. Petite chaudière annulaire. — a. Bouilleur tubulaire. — o. Réservoir de combustible. — J. Foyer. — K. Cendrier. — H. Cheminée. — D. Robinet de vidange.

Chaudière verticale à foyer intérieur surmontée d'un bouilleur vertical tubulaire à réservoir de combustible et d'un plateau horizontal (non figuré au dessin).

Surface de chauffe.	3^{m^2} 72
Surface de grille.	0^{m^2} 16

On trouve encore dans cette disposition la plus grande surface de chauffe exposée au rayonnement du calorique dégagé par la combustion.

M. Blanquier, constructeur, rue de l'Evangile, 20, à Paris.



Chaudière fer à cheval à retour de flammes.

Capacité : 66 litres.

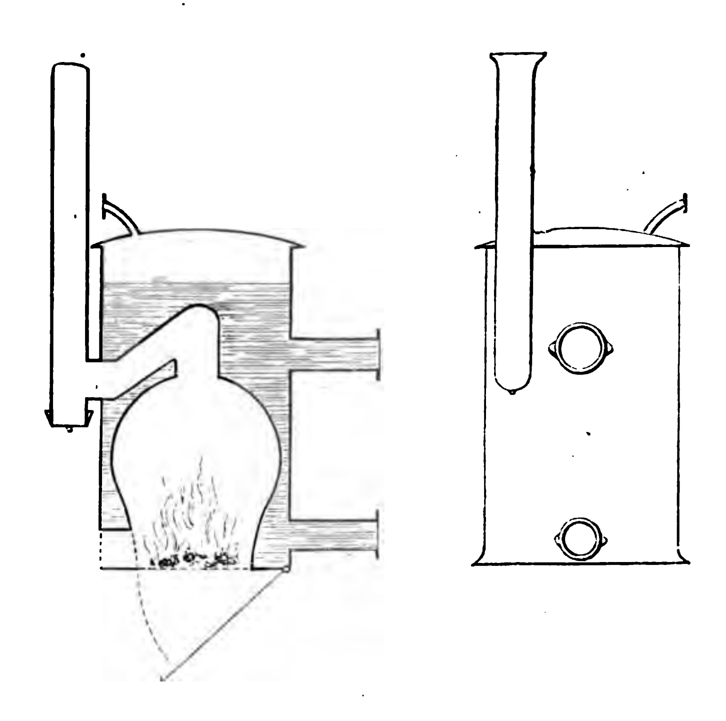
Surface de chauffe..	1^{m^2} 98
Surface de grille.	0^{m^2} 14

Bien que nous n'ayons que le cliché de la petite chaudière exposée, on pourra se faire une idée du principe adopté par ce constructeur pour la combinaison de ses appareils.

Grand appareil. Capacité : 175 litres.

Surface de chauffe.	5^{m^2} 80
Surface de grille..	0^{m^2} 28

M. Fauriat, constructeur, rue de Seine, 37, à Ivry (Seine).



Chaudière à foyer intérieur sphérique.

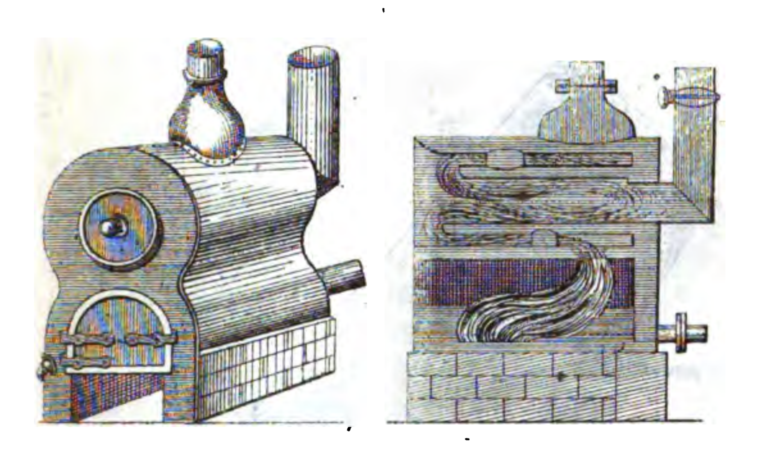
Contenance : 100 litres.

Surface de chauffe.	2^{m^2}
Surface de grille.	0^{m^2} 07

GRANDS APPAREILS

M. MIRANDE, constructeur, rue Trompette, 9,

à Saint-Germain-en-Laye.



Chaudière forme fer à cheval surmontée de deux bouilleurs annulaires concentriques à retour de flammes; à l'intérieur du bouilleur central des tubes sont disposés en brise-flammes suivant le diamètre du tube.

Capacité : 240 litres.

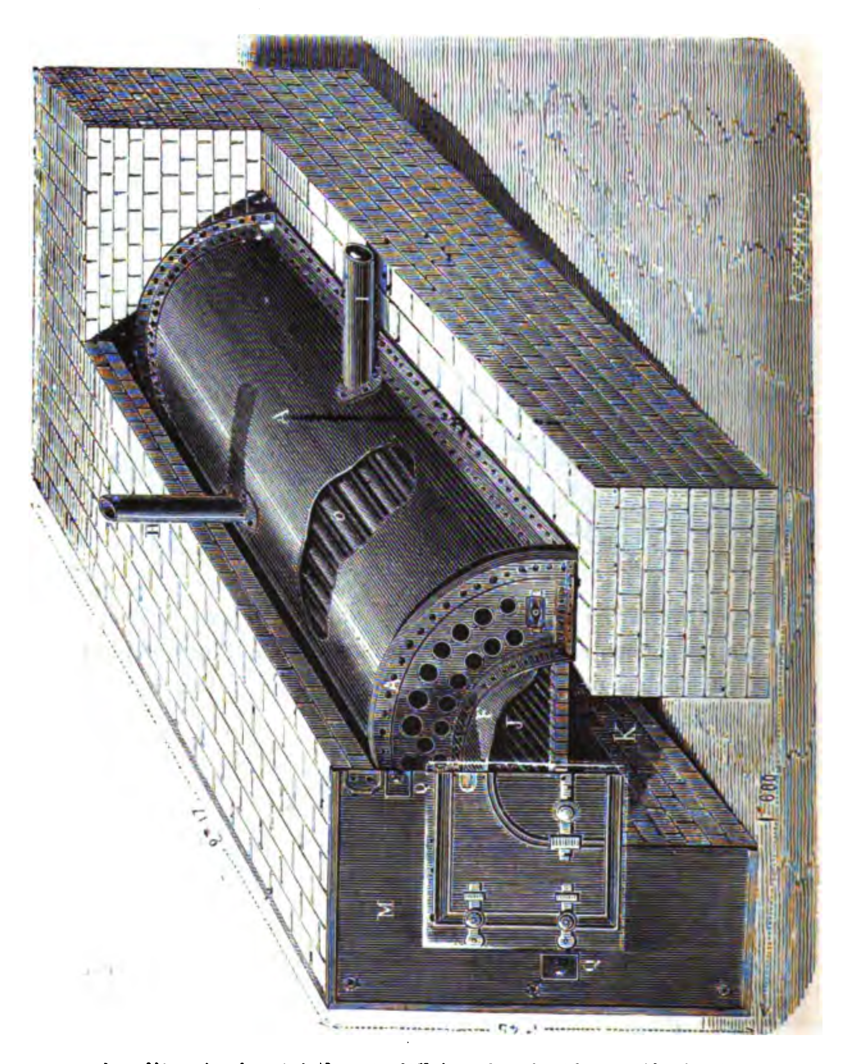
Surface de chauffe.	9^{m^2} 70
Surface de grille.	0^{m^2} 60

Petit appareil. — La chaudière pour les petits appareils est construite sur le même principe.

Capacité : 105 litres.

Surface de chauffe.	2^{m^2} 22
Surface de grille.	0^{m^2} 20

M. Paul Lebœuf, constructeur, rue Vesale, 7, à Paris.



A. Chaudière horizontale en fer à cheval exécutée en tôle d'acier. — O. Tubes pour la circulation de la fumée. — I. Tuyau de rentrée d'eau. — H. Tuyau de départ. — J. Foyer. — K. Cendrier. — M. Plaque fermant la devanture du fourneau. F. Boite à fumée. — Q. Tampons de carneaux pour le ramonage.

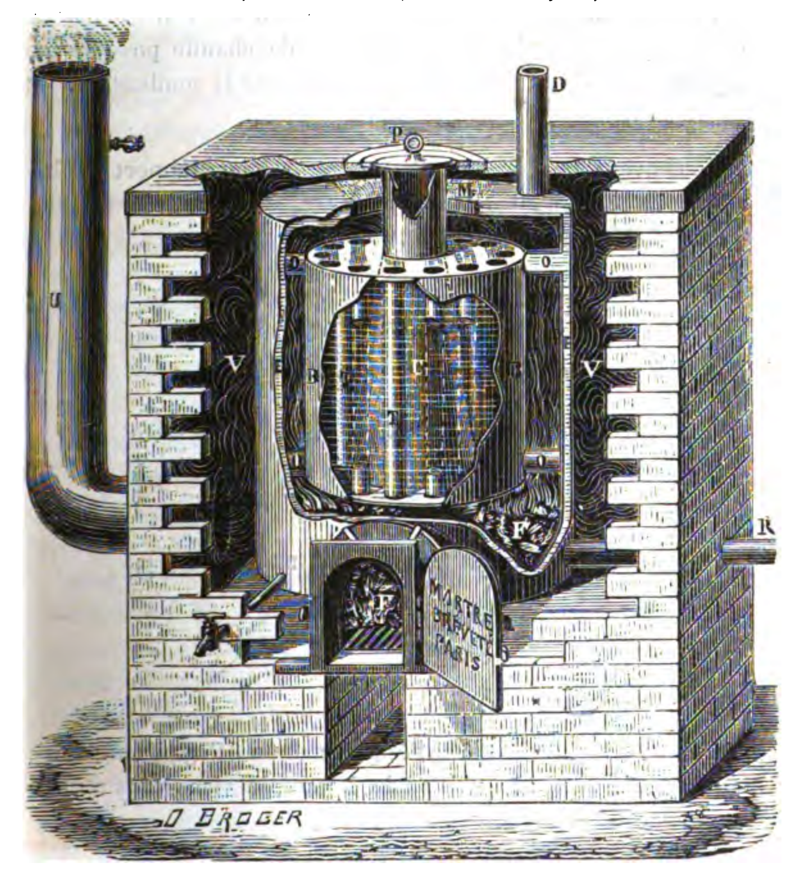
Chaudière horizontale forme fer à cheval, tubulaire, à retour de flamme.

Capacité : 328 litres.

Surface de chauffe.	13^{m^2} 30
Surface de grille.	0^{m^2} 30

La grande surface de cette chaudière est surtout obtenue par les tubes, dans la proportion des 2/3 de la surface.

M. Martre, constructeur, rue du Jura, 15, à Paris.



. Bouilleur intérieur. — C. Réservoir conique pour le combustible. — D. Départ de l'eau. — E. Eau. — F. Foyer. — M. Passage de

fumée. — O. Tubulure de communication. — P. Tampon mobile pour le chargement. — R. Rentrée de l'eau. — T. Tubes. — U. Tuyau de fumée. — V. Passage de fumée.

Appareil vertical. Chaudière à foyer intérieur. Bouilleur tubulaire vertical à réservoir de combustible.

Surface de chauffe.	13^{m^2} 48
Surface de grille.	0^{m^2} 50

Par cette disposition, on voit que le but du constructeur a été d'exposer la plus grande surface de chauffe possible au rayonnement direct du calorique dégagé par la combustion.

Nous avons omis de dire dans notre premier Rapport que les réservoirs contenant l'eau à chauffer n'avaient été remplis qu'aux 9/10es de leur capacité.



COMPTES RENDUS D'EXPOSITIONS

Compte rendu de l'Exposition de Meaux (1);

Par M. Lapierre.

Messieurs,

Ayant eu l'honneur d'être désigné comme délégué pour faire partie du Jury de l'Exposition de Meaux, je viens vous rendre compte de ma mission.

(1) Déposé le 8 janvier 1885.

La quarante-quatrième Exposition de cette ville a eu lieu le 6 septembre dernier, sur la place Lafayette.

Les Jurés chargés d'attribuer les récompenses méritées par MM. les exposants étaient tous étrangers à la localité.

Le Jury, sous la conduite de M. le baron d'Avène, notre collègue, et ancien Vice-Président de la Société centrale d'Horticulture de France, Président depuis trente ans de la Société d'Horticulture de Meaux, et de MM. Charles Petit, Edouard Lefort et P. Yung, de la même Société, était composé comme suit: MM. Carrière, rédacteur en chef de la *Revue horticole*; Camille Bernardin, Secrétaire-général de la Société d'Horticulture de Coulommiers ; Eugène Delamarre, Secrétaire de la Société nationale d'Horticulture de France; Roué, jardinier chez Mme Brun, au Pecq, délégué de la Société d'Horticulture de Saint-Germain-en-Laye; Vauvel, chef de culture au Muséum; Frerebeau, délégué de la Société d'Horticulture de Villemomble; Blézy, horticulteur à Melun ; Langlotté, délégué de la Société d'Horticulture de l'Isle-Adam ; Leron, pépiniériste à Dammartin-en-Goële ; Leboul, horticulteur, délégué de la Société d'Horticulture d'Epernay et votre délégué.

Cette Exposition était riche et bien organisée. Toutes les branches de l'horticulture y étaient très bien représentées : la culture maraîchère, qui assez souvent fait défaut, avait de nombreux exposants et avait fourni des produits vraiment remarquables. Du reste les maraîchers de Meaux sont renommés pour leurs beaux produits.

Aussi est-ce avec justice que le Jury a accordé deux médailles d'or pour ce genre de culture: l'une à M. Cottin, jardinier chez M. Cotiau, à Mary; l'autre à M. Lemaire fils, jardinier chez Mme Clément Petit, à Meaux.

Les collections de fruits ont été les plus nombreuses : beaux fruits bien choisis, et assez bien dénommés. Une médaille d'or a été accordée à M. Laurent, à Monceau près Meaux, et une médaille de vermeil à M. Lefort, Secrétaire-général de la Société; puis, au même une médaille d'argent pour des Fraises quatre-saisons d'une variété de semis dénommée Meldoise.

Les plantes de serre chaude à feuillage, les fleurs de la

saison, les Conifères, les arbres et arbustes d'ornement, étaient tous de bonne culture et très bien groupés; ils ont contribué, comme toujours, pour la plus large part à la beauté de l'Exposition.

Le premier lauréat a été M. Lefrançois fils, horticulteur à Meaux. Il avait remporté cinq prix pour ses belles plantes de serre chaude, *Coleus* et autres. (Premier prix d'honneur.)

Le second, M. Henriot (deuxième prix d'honneur), pépiniériste à Meaux. Il avait également obtenu cinq prix pour sa collection de Conifères, d'arbustes à feuilles persistantes, pour ses beaux arbres fruitiers formés, sa collection de fruits et ses roses.

Deux médailles d'or ont encore été accordées : l'une à M. Congy, jardinier au château de Brou, pour son superbe lot de *Croton* ; l'autre à M. Léon Paré, jardinier chez M. Bouchard-Barre, à Meaux, pour ses admirables plantes de serre chaude.

Un lot qui ne brillait pas d'apparence, mais qui avait un très grand mérite, était la collection de 500 plantes médicinales de M. Bournisien, à Meaux. Aussi le Jury lui a-t-il accordé une médaille d'or.

Pour l'industrie horticole les lots étaient nombreux. Je vous parlerai des appareils de chauffage (chaudière en fer intérieur galvanisé) de MM. Duvoir frères, à Meaux ; des pompes simplifiées de M. Pierre Euffes, à Paris ; de la vannerie de jardin de M. Dubois, à Gagny, qui a été bien appréciée par le Jury. Une médaille de vermeil a été accordée à chacun de ces exposants. Les treillages et berceaux en bois de M. Poupart, à Meaux, et les serres en fer de M. Laisné, serrurier à Juilly, ont obtenu aussi une médaille de vermeil.

Il nous faudrait presque un cahier du *Journal* pour citer tous les noms des exposants ; il ne faut pas oublier cependant les superbes bouquets montés et couronnes de Mme Lefrançois, de Meaux, à qui le Jury a accordé une grande médaille de vermeil.

Le soir une banquet splendide a été offert à M. le Sous-Préfet, aux autorités de la ville et aux Membres du Jury.

Plusieurs toasts ont été portés : 1° par M. le Président baron

d'Avène qui a remercié vivement les membres du Jury et a félicité M. Carrière pour sa nomination de chevalier de la Légion d'honneur.

M. Carrière a répondu qu'il se trouvait heureux d'être parmi des collègues et compatriotes et a annoncé à M. le Président que les Sociétaires, reconnaissant les immenses services qu'il a rendus à l'horticulture, lui offrent une médaille d'or.

M. Dethomas, député de Seine-et-Marne, a prononcé des paroles élogieuses et pleines d'encouragement pour tous les jardiniers.

Je croirais, Messieurs, manquer à mon devoir en terminant ce Compte rendu si je ne remerciais le bureau de la Société d'Horticulture de Meaux, de l'aimable accueil qu'il a fait aux Jurés et si je ne le félicitais du succès de son Exposition.

COMPTE RENDU DE L'EXPOSITION HORTICOLE DE ROUEN (1);

Par M. DROUART.

MESSIEURS,

Vous m'avez fait l'insigne honneur de me déléguer pour représenter la Société nationale d'Horticulture de France à l'Exposition horticole de Rouen, le 8 juin dernier; je viens aujourd'hui vous rendre compte de la mission délicate dont je m'étais, je le reconnais, imprudemment chargé.

La tâche, en effet, était difficile; aussi ai-je hésité à l'accepter, sachant que j'allais me trouver au milieu de collègues éminents et, disons-le, avec des célébrités horticoles.

Mais, d'une autre part, je savais que le mérite est indulgent et, dans cette circonstance, j'ai compté sur l'indulgence de mes collègues qui, je suis heureux de le reconnaître, ne m'a pas fait défaut, au contraire.

Là, en effet, j'ai trouvé, outre un accueil des plus empressés

(1) Déposé le 12 février 1885.

et des plus bienveillants, une affectueuse et sympathique urbanité à laquelle j'ai été très sensible et qui a singulièrement facilité ma tâche qui, sans cette circonstance, je le répète, eût été difficile, d'autant plus même, que, par un excès de bienveillante courtoisie, j'ai été choisi, je n'ose dire acclamé, pour présider le Jury ce qui, toutefois, je m'empresse de le constater, est dû surtout à l'honneur que j'avais de représenter la Société nationale d'Horticulture de France, dont la réputation est aujourd'hui établie dans le monde entier.

Après ces quelques considérations générales je vais, le plus brièvement possible, essayer, sinon de décrire, au moins d'esquisser à grands traits la physionomie générale de cette fête que, une fois de plus, la vieille capitale de l'ancienne province de Normandie donnait à l'Horticulture.

Malheureusement le temps ne prêtait guère à la réalisation du programme, car non seulement pendant l'Exposition, mais encore plusieurs jours avant celle-ci, une pluie diluvienne n'avait pas cessé de tomber ; aussi, malgré tous les efforts qu'on avait faits, les travaux d'organisation et de placement se ressentaient-ils de ce contre-temps, et il a vraiment fallu un courage comme savent en montrer ceux qui sont mus par le sentiment du devoir et un dévouement au-dessus de tout éloge, pour triompher de tant d'obstacles et arriver à un aussi beau résultat que celui qu'ils ont obtenu.

J'ai dit plus haut que cette fête avait été affreusement maltraitée par le temps ; c'est vrai, trop vrai même et c'est ce que, en termes élevés et sympathiques, M. A. Héron, Président de la Société d'Horticulture de la Seine-Inférieure, a très bien fait ressortir. Je vous demande la permission de citer un passage de son discours :

« . . . . Ne vous a-t-il pas fallu un courage au-dessus
« de tout éloge, le jour de notre Exposition, pour venir, sous
« une pluie torrentielle, dans un jardin presque transformé en
« lac, désigner, après un minutieux examen, les heureux lau-
« réats auxquels, tout à l'heure, nous allons remettre les ré-
« compenses que vous leur avez décernées ? »

J'arrive maintenant à la partie essentielle de mon Rapport, à

celle qui fait surtout l'objet de ma mission, c'est-à-dire à l'Exposition proprement dite.

A ce propos je ne crois pas nécessaire d'entrer dans de minutieux détails sur les objets exposés ni d'indiquer toutes les particularités que présentait cette Exposition, ce qui aurait l'inconvénient d'allonger mon Rapport sans en augmenter l'intérêt. Je me bornerai donc à signaler les principaux apports, ceux qui, en attirant tout particulièrement l'attention, ont aussi marqué le progrès horticole accompli, pendant ces dernières années, dans cette partie de la Normandie où, de tout temps, a dominé le goût des fleurs.

L'Exposition était installée dans le square Saint-Ouen, qui, par sa situation au centre de la vieille cité rouennaise, par son étendue et surtout par son aménagement pittoresque, semblait tout particulièrement propre à servir de cadre à cette charmante fête florale. De tous côtés se dressaient des tentes, des kiosques, des serres, des abris de toutes sortes renfermant les plantes les plus délicates, tandis que les plus rustiques étaient groupées çà et là sur les pelouses. Néanmoins cette disposition, qui certainement présente des avantages, offre bien aussi des inconvénients, entre autres celui de nuire à la vue d'ensemble des produits exposés, et, de plus, de rendre la tâche du Jury plus difficile en empêchant la comparaison qui doit toujours pouvoir se faire entre les concours, surtout lorsqu'il s'agit de plantes appartenant à un même genre. Toutefois je m'empresse de le déclarer, ceci n'est ni une critique de ma part ni un conseil que je donne à la Société d'Horticulture de la Seine-Inférieure ; c'est tout simplement une opinion que j'émets.

Le Jury était ainsi composé ; MM. Sallier, délégué de la Société de Saint-Germain-en-Laye ; Croizet, délégué de la Société de l'Orne ; Laruelle, délégué de la Société de Picardie ; Truffaut, fils, délégué de la Société d'Horticulture de Versailles ; Lefranc, délégué de la Société du Havre ; Pieton, délégué de la Société d'Evreux ; Robichon Loyer ; Raciné, horticulteur à Dieppe et enfin votre délégué, l'auteur du présent Rapport.

Après l'appel nominal des Jurés, le Jury s'est constitué et, à l'unanimité, m'a fait l'honneur de me nommer son Président.

Deux médailles d'honneur, attribuées l'une aux produits présentés par un horticulteur, l'autre à ceux d'un amateur, avaient été mises à la disposition du Jury qui, en raison de l'importance des collections apportées par M. Rondeau, jardinier en chef du domaine de Gouville, a décerné à l'unanimité le premier grand prix d'honneur à cet habile horticulteur.

Ici, messieurs, je crois devoir ouvrir une parenthèse, et faire deux parts, une pour le jardinier en question qui, comme on le verra plus loin, a droit à tous les éloges, l'autre au propriétaire, M. Alfred de Germiny dont, pour être d'une autre nature, le mérite n'est guère moindre; car si M. Rondeau sait bien cultiver les plantes, M. Alfred de Germiny, à l'amour qu'il leur porte, joint le bon goût qui fait discerner et rechercher le beau et dont il fait profiter le public en permettant d'exposer ses richesses horticoles qui, en excitant l'admiration générale, élèvent les sentiments et épurent le goût. A l'amour du bien et du beau il joint la générosité ; c'est complet. Aussi convient-il de lui adresser de chaleureux remerciements. Voilà pour le maître.

Quant au jardinier, son mérite n'est pas moins grand ; car si le propriétaire, le « patron » comme l'on dit vulgairement, met à sa disposition tout ce que la fortune peut procurer, M. Rondeau a le talent qui lui permet d'en tirer un excellent parti, ce qu'il a surabondamment prouvé. En effet, il présentait des plantes dans seize ou dix-huit concours différents, comprenant les genres les plus variés, ce que va démontrer l'énumération succincte que je vais faire et que voici : Collections d'Orchidées nouvelles ; Orchidées en forts spécimens ; Gloxinias ; Amaryllis ; *Anthurium* ; plantes de récente introduction ; plantes remarquables par leur belle floraison ; un *Anthurium Scherzerianum* de 1 m 20 de diamètre, en parfait état de végétation, et portant plus de cent inflorescences bien épanouies ; une collection de Rosiers comprenant les meilleures variétés, entre autres Thérèse Levet et Edouard Morren, en plantes qui ne mesuraient pas moins de 1 mètre à 1 m. 50 cent. de hauteur sur une largeur à peu près égale ; une collection de *Caladium bulbosum* qui aurait pu lutter, même avantageusement, avec ce que l'on voit de beau en ce genre aux Expositions de Paris. Nous avons

particulièrement remarqué les variétés Perle du Brésil, Paul Veronèse, en potées de 1 m. 50 cent. de diamètre, et toutes les autres, au nombre d'environ 150, avaient des dimensions analogues ; un lot de grandes plantes à feuillage, toutes remarquablement belles; une collection de Crotons, de *Dracæna*, etc., etc. Voilà pour les plantes de serre.

Les apports en d'autres genres n'étaient ni moins importants ni moins remarquables; ainsi on voyait là une collection de Rhododendrons rustiques, en très forts exemplaires et en pleine floraison ; puis, dans la section des arbres fruitiers, des Pêchers, des Figuiers, des Vignes, des Brugnonniers chargés de nombreux et très beaux fruits.

Tels étaient en général, les apports faits par M. Rondeau. Je ne m'étendrai pas davantage sur ces diverses collections qui toutes étaient magnifiques; car, s'il me fallait les décrire en détail, ce travail exigerait un développement que ne comporte pas un Compte rendu d'Exposition. Toutefois, je crois en avoir dit assez pour faire apprécier l'importance des produits présentés par M. Rondeau, et justifier la haute récompense que, à l'unanimité, le Jury lui a accordée et à laquelle il a joint ses vives félicitations.

Le lot qui venait après et auquel le Jury a décerné le prix d'honneur entre les horticulteurs, était celui de M. Lemaître, horticulteur à Rouen. Bien que méritant, il faut reconnaître qu'il n'était en rien comparable à ceux qu'avait exposés M. Rondeau. Ici ce n'était ni la santé ni la variété des plantes que le Jury a voulu récompenser, mais seulement la culture qui, du reste, était irréprochable. On y voyait des *Pelargonium* à grandes fleurs, des Pétunias à fleurs doubles et des Bégonias tubéreux, toutes plantes qui, très fortes et d'une bonne tenue, pouvaient être considérées comme le *summum* de ce qu'on nomme des « plantes marchandes ».

Je dois encore signaler, parmi les exposants de plantes de serre : M. Lion, horticulteur à Rouen, pour ses cultures de Palmiers et de *Dracæna*; les Bégonias à feuillage de M. Marie, horticulteur à Rouen; les *Coleus* de M. Hamel; les *Pelargonium* de M. Thubeuf, etc., etc.

Parmi les plantes de pleine terre, j'ai également remarqué de très beaux produits : d'abord de très jolis lots de Rosiers tiges et demi-tiges, exposés par M. Renard, horticulteur à Rouen, qui a obtenu le premier prix dans chacun des concours relatifs à ce genre de plantes, avec des collections d'au moins cent variétés, en parfait état de fraîcheur et de floraison; ensuite l'un des membres de notre Société d'Horticulture de Paris, M. Paillet, horticulteur à Sceaux, présentait une nombreuse et très jolie collection de fleurs de Pivoines ligneuses, dites « en arbre » pour laquelle le Jury lui a accordé une médaille de vermeil.

Une grande médaille d'or du département de la Seine-Inférieure a été décernée à M. Etienne Salomon, le célèbre viticulteur de Thomery, pour une remarquable collection d'arbres fruitiers en pots. Dans cette circonstance encore, le Jury a été très heureux d'adresser des félicitations toutes particulières et bien méritées à cet habile cultivateur, qui a su mener à bien une culture qui, jusqu'ici, passe pour être très difficile, et dont on ne voit que trop peu d'exemples dans notre pays.

De même que le fait a lieu chaque année, aux Expositions de Rouen, les collections de légumes étaient nombreuses et toutes intéressantes. Celle de M. Dujardin, horticulteur-maraîcher, à Rouen, comprenait plus de 100 variétés. La médaille d'or du Ministre de l'Agriculture lui a été accordée à l'unanimité. Les autres collections des différents concours légumiers étaient également intéressantes et je n'exagère pas en disant que leur ensemble égalait au moins les produits exposés chaque année, à Paris.

Quant à la partie industrielle de l'Exposition, elle était aussi très importante, tant par le nombre que par la diversité des objets. Toutefois, je n'en tenterai même pas l'énumération ; je crois cependant devoir faire cette observation : que les récompenses, peut-être trop nombreuses, ne sont parfois pas en rapport avec la valeur des objets auxquels on les accorde et qu'alors elles ne consacrent pas assez d'innovations utiles ou de perfectionnements vraiment sérieux, ce qui pourtant ne veut pas dire que, dans la circonstance, les récompenses que l'on a accordées n'étaient pas méritées. Un Jury tout à fait spécial à l'industrie

a accordé des récompenses à MM. Lusseau et Michaux, pour leurs serres; Délepine et Guillot Pelletier, pour leurs chauffages; à MM. Méry, pour ses bacs en chêne; Paul Naudin, pour ses étiquettes ineffaçables ; Charpentier, pour ses châssis, cloches, etc., etc.

Enfin, et comme résumé sur l'Exposition d'Horticulture de Rouen, je n'hésite pas à dire qu'elle a été un succès pour l'Horticulture du département de la Seine Inférieure.

Pour terminer et comme conclusion sur cette fête horticole, j'ajoute que, après une journée de labeur et le travail du Jury achevé, un banquet splendide a été gracieusement offert à MM. les Jurés. Là, encore, au milieu des autorités de la ville et du département, j'ai été l'objet des plus bienveillantes attentions et d'égards tout particuliers. Malheureusement pour moi, une subite extinction de voix, due probablement à l'inclémence du temps, m'a empêché, ainsi que j'aurais été heureux de le faire, de remercier au nom de la Société nationale d'Horticulture de France, d'une réception aussi cordiale que celle que m'a faite la Société d'Horticulture de la Seine-Inférieure, et que je n'hésite pas à rapporter à la Société d'Horticulture de Paris que j'avais l'honneur de représenter comme délégué.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE ÉTRANGÈRE

PLANTES NOUVELLES OU RARES DÉCRITES DANS DES PUBLICATIONS ÉTRANGÈRES

THE GARDEN

Lilium tigrinum splendens. — *The Gard.*, 21 février 1885, p. 152, pl. 480 — Lis tigré éclatant. — (Liliacées).

C'est la plus belle variété du Lis tigré; seulement M. George Wilson, dans l'article qu'il lui consacre dans le *Garden*, dit qu'on a vendu quelque temps sous ce nom une forme du *Lilium tigrinum Fortunei* sur laquelle la variété *splendens* l'emporte par ses proportions plus fortes et par sa fleur plus grande, dont les macules sont plus belles. Venue dans une bonne terre c'est une plante splendide. Les Lis tigrés de toutes les variétés aiment un mélange de terre végétale noire (terre de bruyère)

et de terre franche et ne craignent ni le plein soleil ni l'ombre.

Omphalodes Luciliæ. — *The Gard.*, 7 mars 1885, p. 194, pl. 482. — Omphalode de Lucile. — Europe orientale. — (Borraginées).

Charmante petite plante qui n'est pas encore aussi répandue qu'elle mérite de l'être. Elle croît naturellement dans les parties les plus méridionales de l'Europe orientale et dans l'Asie Mineure. Ses feuilles sont lisses et glauques, lancéolées, très aiguës, les inférieures pétiolées, les supérieures sessiles. Ses fleurs sont larges d'environ un centimètre et demi, d'un lilas bleuâtre ou mauve, beaucoup plus claires au centre, marquées d'une ligne blanche au milieu de chaque lobe et d'une autre se rendant à chaque sinus de la corolle. Chaque tige florifère, haute seulement de 8-10 centimètres, porte quatre ou cinq de ces fleurs. La plante vient très bien dans une terre franche sableuse additionnée de terreau de feuilles, à une exposition chaude et un peu ombragée. C'est une plante de rocaille, mais qui vient très bien aussi en plate-bande, pourvu que la terre en soit drainée de manière à être sèche pendant l'hiver.

Platycodon grandiflorum Mariesi. — *The Gard.*, 14 mars 1885, p. 216, pl. 483. — Campanule de Maries. — (Campanulacées).

Sous ce nom MM. Veitch ont introduit une très belle variété venue du Japon qui l'emporte en beauté sur le type de l'espèce à laquelle elle appartient. C'est une plante touffue, qui fleurit bien, en pleine terre, même jeune. Ses fleurs d'un très beau bleu légèrement violacé, plus largement ouvertes, comme dans toutes les espèces du genre, que celles des vraies Campanules, mesurent jusqu'à huit centimètres de largeur ; avant de s'épanouir elles forment un gros bouton renflé comme un ballon. Elles commencent à se montrer en juin et se succèdent jusqu'en août. La plante se plaît dans un sol léger et un peu sec. Dans les terres humides, ses racines épaisses et charnues sont exposées à pourrir. On la multiplie aisément de graines et de boutures, au printemps.

Garten-Zeitung

Begonia hybr. **Wettsteini** Weick, — *Garten-Zeit.* du 8 janvier

1883, p. 4, fig. noire. — Bégonia hybr. de Wettstein. — (Bégoniacées).

Cet hybride a été obtenu par M. Wettstein d'une fécondation opérée entre les *Begonia ascotiensis* et *corallina*. Il a pris du *B. ascotiensis* l'abondante floraison et le port dressé, du *B. corallina* la couleur ainsi que la forme des fleurs et les feuilles. Ses fleurs diffèrent toutefois de celles du *B. corallina* parce que les mâles, qui paraissent les premières, sont plus petites et tombent le plus souvent sans s'épanouir. Ce sont donc les fleurs femelles qui font la beauté de la plante et qui sont rouges, réunies en inflorescenses pendantes par huit, dix et jusqu'à dix-huit. Une particularité remarquable est la facilité avec laquelle cette plante se forme en arbre sur une tige unique, dont la hauteur peut atteindre et même dépasser un mètre, et que surmonte une tête compacte et arrondie; c'est sous cette forme que la figure le journal allemand. En serre, elle a besoin d'une atmosphère plutôt sèche qu'humide, sans quoi elle est sujette à prendre le Blanc. Elle y continue pendant l'hiver sa floraison qui a généralement commencé en été. Ses inflorescences coupées se conservent longtemps fraîches dans l'eau.

Pelargonium peltatum Fürstin Josephine de Hohenzollern (Princesse Joséphine de Hohenzolleru. — (Géraniacées).

Ce nouveau *Pelargonium* Lierre a été obtenu dans l'établissement de MM. Neubronner, à New-Ulm, en Bavière. Le journal allemand le donne comme très vigoureux, tassé et comme produisant en extrême abondance ses ombelles de fleurs très doubles, colorées en beau rouge-écarlate.

RECTIFICATION

Le beau lot de *Cyclamen persicum* qui a été présenté dans la séance du 26 février dernier (voy. le *Journ.*, 1885. p. 77), a été attribué par errenr à M. Robert, horticulteur au Vésinet. Il appartenait à M. Robert, horticulteur à Sarcelles.

Le Secrétaire-Rédacteur-Gérant,
P. DUCHARTRE.

Paris. — Imprimerie G. Rougier et Cie, 1, rue Cassette.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES FAITES PAR M. F. JAMIN, A BOURG-LA-REINE, PRÈS PARIS (ALTITUDE 63m ENVIRON).

DATES.	TEMPÉRATURE Minim.	TEMPÉRATURE Maxim.	HAUTEUR du baromètre. Matin.	HAUTEUR du baromètre. Soir.	VENTS dominants.	ÉTAT DU CIEL.
1	3,2	5,0	762,5	764	NNE. NE.	Couvert.
2	— 1,8	7,2	763,5	761,5	NE. E.	Clair le matin, nuageux.
3	— 2,6	4,5	758	749,5	SE. S.	Nuageux avec grand vent, pluie continue à partir de 4 heures du soir.
4	4,0	15,2	750,5	753,5	S. SO.	Pluvieux le matin, couvert, éclaircies dans la soirée.
5	9,4	15,1	753	743,5	S.	Couvert, éclaircies l'après-midi, pluie le soir.
6	7,9	14,5	737,5	751	S. O. NO.	Pluie presque toute la nuit, pluvieux le matin, nuageux.
7	2,9	9,6	759	761,5	NO.	Couvert, clair le soir.
8	— 0,4	9,5	758	756	NO.	Couvert de grand matin, pluvieux à partir de 9 heures du matin, éclaircies l'après-midi.
9	3,7	5,6	765	761	NE.	Pluie presque continue, beaucoup de vent.
10	— 0,4	7,4	765	768,5	NE.	Clair de grand matin et le soir, nuageux, couvert l'après-midi.
11	— 1,0	7,4	769,5	769,5	NE. ENE.	Clair.
12	— 0,4	9,5	769,5	769	NE.	Clair, légèrement nuageux dans le milieu de la journée.
13	0,9	10,8	768	770	NE.	Clair.
14	0,8	10,6	771,5	772,5	N. NE. N.	Clair le matin et le soir, nuageux l'après-midi.
15	— 0,2	11,3	772	772	NE.	Brumeux et nuageux le matin, nuageux.
16	— 1,2	13,6	773	771,5	N.	Brumeux le matin, clair.
17	— 2,9	16,2	769,5	762	N. O. SO.	Nuageux.
18	0,7	12,4	757	753	S. N.	Couvert, un peu de pluie, quelques éclaircies dans le milieu de la journée.
19	0,75	10,3	759	763,5	N. NE.	Couvert de grand matin, nuageux, clair le soir.
20	— 4,0	12,8	762	759	O.	Légèrement nuageux le matin, couvert.
21	5,8	10,7	758	760,5	NO.	Couvert le matin, nuageux l'après-midi, clair le soir.
22	0,5	7,2	757	760	SE. E.	Légèrement pluvieux le matin, pluie presque continue l'après-midi, clair le soir.
23	— 0,6	7,8	765	766,5	NNE. NE.	Clair de grand matin, nuageux, clair le soir.
24	— 2,4	7,1	767	766,5	NE.	Clair le matin, nuageux.
25	— 2,6	7,3	766,5	766,5	NE.	Clair le matin, nuageux.
26	— 0,4	9,7	766	762,5	NE. NO.	Couvert le matin, nuageux, presque clair le soir.
27	— 1,1	12,4	759,5	763,5	S. NNO.	Clair le matin, nuageux.
28	1,5	12,2	767,5	768,5	N.	Couvert, pluie et grêle vers 1 h. 1/2, clair le soir.
29	— 2,4	14,4	760	762,5	N. SO.	Clair le matin et le soir, nuageux l'après-midi.
30	— 2,1	14,3	763	766	NO. N.	uageux.
31	4,5	14,0	766	764,5	N. NNE.	Couvert et légèrement pluvieux le matin, nuageux l'après-midi, clair le soir.

CONCOURS OUVERTS A DES SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ

Le succès qu'ont eu certains des concours ouverts à des séances des mois de juillet, août, septembre, octobre et novembre 1884 a décidé le Conseil d'Administration à en ouvrir de semblables cette année. Conformément à la décision qu'il a prise à cet égard, le 12 mars 1885, ces nouveaux concours auront lieu aux dates et pour les objets indiqués ci-dessous :

Le 9 juillet, Roses coupées, Œillets, *Amaryllis*, *Delphinium*; fruits de Cucurbitacées.

Le 27 août : Glaïeuls en fleurs coupées, Reines-Marguerites en pots ou en fleurs coupées, Phlox ; fruits en général.

Le 24 septembre : Bégonias tubéreux en pots, Dahlias en fleurs coupées; fruits, notamment Pêches et Fraises tardives.

Le 22 octobre : Asters; fruits; Choux-fleurs.

Le 26 novembre : Chrysanthèmes d'automne.

CONCOURS OUVERTS DEVANT LA SOCIÉTÉ, EN 1885.

Concours permanent.

Prix Laisné. Pour l'élève le plus méritant de l'École d'Horticulture des Pupilles de la Seine. (V. le *Journal*, 3e sér., IV, 1882, p. 631 et 753.

Concours annuels.

Médaille Moynet. Pour les apports les plus remarquables, faits pendant l'année, au Comité de Culture potagère.

Médaille du Conseil d'Administration. Pour l'introduction ou l'obtention de plantes ornementales méritantes. (V. le *Journal*, 2e série, XI, 1877, p. 445.)

Médaille Pellier. Pour le plus beau lot de *Pentstemon*.

Médaille Godefroy-Lebeuf. Pour le jardinier en maison bourgeoise qui aura, dans l'année, présenté à la Société et à l'Exposition du mois de mai 1885 les Orchidées les plus remarquables.

PROCÈS-VERBAUX

SÉANCE DU 9 AVRIL 1885.

PRÉSIDENCE DE M. **Léon Say**, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ.

La séance est ouverte à deux heures et demie devant cent cinquante-six Membres titulaires et dix Membres honoraires.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président proclame, après un vote de la Compagnie, l'admission de huit nouveaux Membres titulaires dont la présentation a été faite dans la dernière séance et n'a pas rencontré d'opposition. Il annonce que le Conseil d'Administration, dans sa séance de ce jour, a prononcé l'admission d'une Dame patronnesse. — Enfin il informe la Compagnie d'une perte douloureuse que la Société a éprouvée par le décès de M. Huyau, Membre titulaire.

M. le Secrétaire-général apprend à ses collègues que la Société royale d'Horticulture de Londres a organisé une série de conférences sur les Orchidées qui auront lieu dans ses serres de South Kensington, à Londres, les 12, 13 et 14 mai prochain. En même temps des Orchidées seront exposées par Sir Trevor Lawrence, Président de la Société, et par diverses autres personnes. Si quelque amateur ou horticulteur français voulait prendre part à cette Exposition spéciale, il n'aurait qu'à exprimer son intention, sans retard, à M. Barron, Royal horticultural Society, South Kensington, Londres.

Les objets suivants ont été déposés sur le bureau :

1° Par M. Ozouf, jardinier-maraîcher, une botte de *Navets* hâtifs qu'il présente hors concours. Ces Navets sont tout aussi beaux que ceux qu'il avait déposés sur le bureau à la dernière

N. B. La Commission de Rédaction déclare laisser aux auteurs des articles admis par elle à l'insertion dans le *Journal* la responsabilité des opinions qu'ils y expriment.

séance et qui lui ont valu une prime de 1re classe. — En même temps que cet objet M. Ozouf a déposé aujourd'hui sur le bureau une note dans laquelle il indique la marche qu'il suit dans la culture des Navets hâtifs. — C'est dans les premiers jours du mois de janvier qu'il en fait le semis sur une couche moyennement chaude ou mieux encore sur une couche retournée qu'il a recouverte de terreau. Il a recours à des couches modérément chaudes afin que les plantes ne prennent pas un accroissement trop rapide qui aurait fréquemment pour effet la torsion des racines. Il fait ce semis au doigt et de manière à avoir cent pieds par châssis. Dès que la germination a eu lieu et que les feuilles séminales sont bien étalées, on éclaircit en ne laissant que le nombre de pieds voulu. On donne de l'air toutes les fois que le permet la douceur de la température extérieure, afin que les plantes développent le moins de feuilles possible, et on arrose chaque fois que la surface du terreau paraît sèche. En procédant ainsi, on obtient, dans l'espace de deux mois et demi, des Navets semblables à ceux que la Société a eus à la dernière séance et a encore aujourd'hui sous les yeux. Seulement M. Ozouf fait observer que ceux qu'il montre aujourd'hui sont un peu plus développés et, par suite, un peu moins tendres que ceux d'il y a quinze jours, parce que leur croissance s'est continuée pendant ce temps et que les récoltes qui avaient été faites successivement avaient mis plus au large les pieds restés en place.

2° Par M. Hédiard, négociant en comestibles exotiques, rue Notre-Dame de Lorette, à Paris, un lot de *Patates* rouges, venant de la Martinique, un lot d'*Ignames* de la même provenance, enfin un lot de petites *Courges* de primeur récoltées en Algérie. Il lui est accordé pour cette présentation une prime de 2e classe.

M. Hédiard fait observer que les Ignames présentées par lui sont courtes et par conséquent plongent peu en terre ; que ses Patates appartiennent à une variété préférable, selon lui, pour la qualité aux variétés grise et blanche, mais un peu moins productive, et qui, pense-t-il, rendra certainement de grands services en Algérie. Quant à ses Courges, ce sont de jeunes fruits de la variété bien connue sous le nom de Courge à la moelle. Il engage à cultiver cette plante sous châssis pour en

obtenir de bonne heure les fruits qu'on récolte, dans ce cas, imparfaitement développés, à titre de primeur. Dans cet état, dit-il, ils constituent un mets recherché surtout par des étrangers habitant Paris.

3° Par M. Leguay (Paul), cultivateur, rue des Ouches, 36, à Argenteuil (Seine-et-Oise), une botte d'*Asperges* de la variété Violette hâtive, qui sont venues en pleine terre et qui ont été cueillies ce matin. — Ces Asperges sont jugées très belles et très hâtives; aussi, sur la proposition du Comité de Culture potagère, une prime de 2e classe est-elle accordée pour la présentation qui en est faite.

4° Par Mlles Chrétien, propriétaires à Bagneux (Seine), un lot de Choux marins ou *Crambe maritima* venus de racines qui leur avaient été données par M. Bonnel. Le Comité de Culture potagère adresse des remerciements pour la présentation de ce produit qu'il a jugé venu dans des conditions satisfaisantes.

5° Par M. Chemin, jardinier-maraîcher à Issy (Seine), quatre *Romaines* de la variété dite Plate, dont le développement est tel que le lot pèse quatre kilogrammes. Ces Romaines ont été plantées sur couche, le 15 février dernier. En raison de leur beauté exceptionnelle, elles valent une prime de 1re classe à M. Chemin qui déclare renoncer à recevoir cette récompense.

6° Par M. Cottereau, jardinier-amateur, à Vaugirard (Seine), deux *Laitues* Georges venues sous châssis à froid, pour lesquelles le Comité de Culture maraîchère lui adresse ses remerciements. — M. le Président de ce Comité dit que la variété à laquelle appartiennent ces Laitues a été obtenue par M. Cottereau qui l'a tirée de la Laitue Gotte. Quand elle est cultivée à chaud, elle donne des produits plus développés que ceux qu'on en obtient à froid.

7° Par Mlles Chrétien, des *Pommes* Belle Dubois et Pigeon rouge qu'elles présentent pour montrer qu'elles se sont bien conservées dans une pièce où la température s'est maintenue à quatre ou cinq degrés, en moyenne, au-dessus de 0°. — M. le Secrétaire du Comité d'Arboriculture fait observer que cette température est celle qui convient pour les fruitiers. Il exprime le regret que les fruits qui font l'objet de cette présentation aien

été attaqués par des insectes qui sont encore attachés à certains de ceux du lot.

8° Par MM. Baltet, frères, horticulteurs-pépiniéristes à Troyes (Aube), des fruits destinés à être dégustés par le Comité d'Arboriculture. Ce sont : en premier lieu, la *Pomme* Cox's orange Pippin, très bonne variété que le Congrès pomologique a récemment admise dans la liste des fruits recommandables ; en second lieu, les *Poires* Charles Cognée et Bergamotte Sannier, qui sont l'une et l'autre dignes d'être recommandées tant pour leur excellente qualité que pour leur longue conservation qui est mise en évidence par la présentation de ce jour.

M. Jamin (Ferd.) insiste sur le mérite de ces deux nouvelles sortes de Poires et dit que la Bergamotte Sannier, à laquelle on reproche surtout son faible volume, ne mérite pas toujours ce reproche. Cette variété, ajoute-t-il, devrait dès cet instant être admise dans toutes les collections.

9° Par M. Fauvel, jardinier chez M. Picot, à Taverny (Seine-et-Oise), un pied fleuri du *Cymbidium pendulum* LINDL., Orchidée originaire des Philippines, qui fleurit rarement dans les collections et dont la présentation lui vaut une prime de 2e classe.

10° Par M. Loison Galimard, horticulteur, rue du Midi, 2, à Vincennes (Seine), un pied fleuri d'une Orchidée introduite de la Cochinchine, qu'il présente sous le seul nom d'*Aerides* spec., et dans laquelle le Comité de Floriculture reconnaît l'*Aerides affine* LINDL., var. *roseum*, plante qui était indiquée jusqu'ici comme originaire du Sylhet. Il lui est accordé, pour cette présentation, une prime de 2e classe.

11° Par M. Godefroy-Lebeuf, horticulteur, route de Sannois, à Argenteuil (Seine-et-Oise), une nombreuse série d'Orchidées et autres plantes pour la présentation de laquelle il lui est décerné une prime de 1re classe qu'il renonce à recevoir, selon son habitude. — Les Orchidées comprises dans ce lot important sont les suivantes : *Phalænopsis Schilleriana* présenté particulièrement pour le brillant coloris et l'ampleur de ses fleurs qui, sur le pied que la Société a sous les yeux, atteignent sept centimètres de diamètre ; *Ph. Stuartiana* d'une très belle variété. *Vanda Parishi Mariottiana*, variété très rare, qui a été importée de Cochinchine

et qui se trouve aussi dans les îles Andaman, archipel situé dans le golfe du Bengale, et duquel ont été récemment introduits en Europe, dit M. Godefroy-Lebeuf, l'*Aerides Emerici*, le *Dendrobium Berkeleyi* et le *Thryxpermum Berkeleyi*. *Cypripedium villosum aureum* qui doit son nom distinctif à ce que sa fleur offre la teinte dorée plus étendue qu'elle ne l'est dans celle du type de l'espèce. *Cypripedium Boxalli superbum*, la plus belle variété que l'on connaisse dans cette espèce. A côté de cette plante se trouve un pied du *Cyp. Boxalli* ordinaire qui permet de reconnaître la différence existant entre le type et sa variété. *Cypr. vexillarium*, qui est un hybride issu du croisement des *Cypr. barbatum* LINDL. et *Fayrieanum* LINDL. *Cypr. Dauthieri* et *Harrisianum*, apportés en même temps afin de montrer les différences qui existent entre eux. *Aerides Houlleti*, l'une des plus belles espèces connues, régulièrement florifère, qui a été d'abord importée de Cochinchine en France, en 1873, par M. Godefroy-Lebeuf, mais dont M. Régnier, horticulteur à Fontenay-sous-Bois (Seine), a reçu plus récemment du même pays des envois considérables. *Lælia cinnabarina*, très jolie espèce brésilienne dont la culture exige des soins particuliers : il faut la tenir en serre froide pendant l'été, mais lui donner plus de chaleur pendant l'hiver.

Les plantes étrangères à la famille des Orchidées qui sont comprises dans l'apport de M. Godefroy-Lebeuf sont : l'*Alocasia Sanderiana*, Aroïdée nouvelle, qui a été importée d'une localité non indiquée des îles de la Sonde et mise ensuite au commerce par la maison W. Bull, de Chelsea. Cette plante est susceptible d'un grand développement; le *Boronia megastigma*, charmant petit arbuste de la famille des Diosmées, indigène de la Nouvelle-Hollande, qui exhale un parfum pénétrant et qui est fort recherché ainsi que très répandu en Angleterre. M. Godefroy-Lebeuf le regarde comme de nature à constituer une très bonne plante de marché ; *Fritillaria ruthenica*, Liliacée originaire du Turkestan, fort curieuse par la couleur brun foncé de ses fleurs; enfin *Aubrietia* × *Leitchlinii*, charmante Crucifère hybride.

A propos de certaines des plantes comprises dans sa présentation, M. Godefroy-Lebeuf a la parole. Il fait observer que, dans

l'une des dernières séances, le *Cypripedium Haynaldianum* a été présenté à la Société comme étant un *Selenipedium* et, par suite, inscrit sous cette dénomination générique dans le procès-verbal de cette séance (Voyez le *Journal*, cahier de février 1885, p. 68). Or, les genres *Cypripedium* et *Selenipedium* sont bien distincts parce que, dans le premier, l'ovaire est uniloculaire ou à une seule loge, tandis que, dans le second, il est triloculaire ou divisé intérieurement en trois loges. L'ovaire de la plante dont il s'agit étant uniloculaire caractérise un *Cypripedium*. M. Godefroy-Lebeuf ajoute que les *Selenipedium* sont tous indigènes de l'Amérique centrale et méridionale. Les bractées et quelques autres particularités distinguent encore l'un de l'autre ces deux groupes génériques. — Relativement au *Phalænopsis Stuartiana* il signale une particularité d'un grand intérêt physiologique et cultural que cette plante a présentée en même temps dans des collections anglaises et, en France, dans les serres d'un amateur très distingué, M. Petot, de Beaune ; cette particularité consiste en ce que, sur des racines de ce *Phalænopsis*, se sont produits des bourgeons qui se sont développés en pieds vigoureux. On avait vu souvent des Orchidées de ce beau genre émettre des rejets sur leurs vieilles tiges à fleurs, mais jusqu'à ce jour, on n'avait pas observé de pareilles productions émanant de leurs racines. Si, dit M. Godefroy-Lebeuf, ce remarquable bourgeonnement a eu lieu, en Angleterre, sur des racines séparées de la plante, il s'est effectué dans la collection de M. Petot, sur une racine qui tient au pied et qui est en parfait état. Ce fait curieux ouvre évidemment une voie nouvelle pour la multiplication des *Phalænopsis* et peut-être aussi pour celle d'autres Orchidées.

12° Par M. Terrier, jardinier chez M. le docteur Fournier, à Neuilly (Seine), trois Orchidées fleuries, savoir : *Cypripedium villosum* et *Lawrenceanum*, ainsi qu'un *Dendrobium Devonianum* Batem., pour lesquelles il obtient une prime de 1re classe.

13° Par M. Rigault, jardinier chez M. Bertrand, à La Queue-en-Brie, quatre pieds d'Orchidées fleuries, savoir : *Cypripedium selligerum*, *Odontoglossum Alexandræ*, *Od. Pescatorei* et *Od. Roezli*, ainsi qu'une inflorescence d'*Anthurium Andreanum*,

remarquable par son développement, qui est tel que sa spathe ne mesure pas moins de 0m 25 de longueur sur 0m 20 de largeur. — Il lui est accordé une prime de 1re classe.

14° Par M. Savoye, fils, horticulteur, chemin d'Asnières, 44, à Bois-Colombes, un pied fleuri de *Pitcairnia corallina* et une inflorescence d'*Œchmea distichantha* présentée sans nom spécifique. — Ces deux belles Broméliacées lui valent une prime de 2e classe.

15° Par M. Landry, horticulteur, rue de la Glacière, 92, une forte touffe d'*Aspidistra*, portant des fruits bien développés, qu'il a apportée pour faire connaître ces fruits à ses collègues.

16° Par M. A. Crépeaux, horticulteur, rue Lacordaire, à Grenelle, des fleurs de *Camellias* prises sur des pieds qui sont plantés dans son jardin, en plates-bandes et en espalier au nord, sans abri. Aucune feuille de ces arbustes n'est tachée, dit-il, et aucun bouton ne tombe, malgré la rigueur de la température qui, chez lui, est descendue jusqu'à —10° 5 C., pendant l'hiver qui dure encore. Ces Camellias sont en pleine terre depuis longtemps. Pendant l'hiver exceptionnel de 1879-1880, plusieurs avaient gelé jusqu'au sol, mais tous ont ensuite repoussé du pied et plusieurs, après s'être fortement ramifiés, ont aujourd'hui plus d'un mètre de hauteur. — Une prime de 3e classe est donnée pour cette présentation.

17° Par M. Deschamps (Eug.), amateur à Boulogne (Seine), un bel et gros bouquet entièrement composé de fleurs cueillies sur des plantes qui sont cultivées en pleine terre, dans son jardin. Ces fleurs sont celles du Camellia, du Laurier Tin (*Viburnum Tinus* L.), du Rhodora du Canada (*Rhodora canadensis* L.), d'une Andromède, du Doronic caucasique, du Magnolia Yulan, d'Anémone, du *Ribes sanguineum,* de Violette, etc. Il lui est accordé une prime de 3e classe. — M. Deschamps dit que les Camellias sont cultivés, dans son jardin, sans abri, dans une plate-bande de terre de bruyère. On voit, par les fleurs qu'ils ont fournies, qu'ils s'accommodent bien de cette situation.

18° Par MM. Vilmorin-Andrieux, horticulteurs-grainiers, quai de la Mégisserie, à Paris, une nombreuse collection de *Cinéraires* hybrides à grandes fleurs, cultivées en pots et aussi remar-

quables pour l'ampleur des fleurs (capitules) que pour la vivacité des teintes de celles-ci. — Une prime de 1re classe étant accordée pour cette brillante présentation, MM. Vilmorin-Andrieux, selon leur habitude, renoncent à la recevoir.

M. le Président remet les primes aux personnes qui les ont obtenues.

Parmi les pièces de la correspondance imprimée, M. le Secrétaire-général signale en premier lieu, un ouvrage intitulé : *Petite école de Botanique* organisée avec le concours de l'École Monge, dans le jardin de M. Villard, à Paris (in-8 de LIX et 117 pages; Paris, 1881); en second lieu, les programmes des Expositions qui seront tenues pour l'étranger : à Maestricht, dans le duché de Limbourg, du 12 au 14 mai prochain; pour la France, à Alençon (avec un concours spécial pour les Roses), du 17 au 21 juin; à Caen, du 6 au 8 juin; à Nogent-sur-Seine (Aube), du 29 au 31 mai; à Toulouse, du 9 au 17 mai.

En déposant sur le bureau une Note de M. GLADY (Eug.) intitulée : *Dessiccation de la Prune Coe's Golden Drop*, M. P. Duchartre résume les indications intéressantes qui y sont contenues.

A ce propos, M. Jamin (Ferd.) dit que l'idée de préparer en pruneaux la Prune Coe's Golden Drop est venue depuis longtemps à diverses personnes, que son père même avait conseillé d'employer ce bon fruit pour cet usage. Si les conseils qui ont été donnés à cet égard n'ont pas été suivis, la cause en est surtout dans l'extrême difficulté avec laquelle les cultivateurs adoptent les idées nouvelles. La répugnance qu'ils éprouvent, sous ce rapport, n'est que trop manifestée par la lenteur avec laquelle se répandent dans les cultures toutes les variétés nouvelles, quel que puisse en être le mérite. M. Jamin cite différents faits à l'appui de cette assertion. Ainsi les excellentes Poires Beurré Dumont, Beurré du Comice et bien d'autres commencent seulement à se répandre, malgré les efforts qui ont été faits pour en propager la culture. — Quant à la Prune Coe, dont il s'agit dans la note de M. Glady, l'inconvénient que cet honorable collègue a reconnu, dans la finesse de la peau dont elle est couverte, quand il a voulu la préparer en pruneaux, serait

certainement moindre dans nos départements du nord que dans ceux du midi, cette peau y prenant plus d'épaisseur que dans ces derniers.

M. Ch. Baltet, de Troyes, après avoir confirmé ce que vient de dire M. Jamin, ajoute que la culture du Prunier pour la préparation de pruneaux n'est certainement pas assez répandue en France. L'Agenais est la partie de notre pays où elle a pris le plus grand développement et là elle amène un roulement annuel de fonds qui s'élève à vingt millions de francs. Le Prunier, étant planté dans les Vignes, fournit un produit supplémentaire qui compense dans une certaine mesure les pertes causées par le Phylloxera. La Prune d'Ente, qui sert à la fabrication des pruneaux dits un peu à tort d'Agen, cette ville n'en étant guère que le marché, est certainement la meilleure de toutes celles qui sont plantées pour le même genre d'exploitation. Vers les Alpes, ce sont les variétés Perdrigon rouge et Perdrigon blanc dont les fruits sont simplement séchés au soleil, c'est-à-dire préparés par un procédé beaucoup plus imparfait que celui qui est usité dans l'Agenais. Dans la Touraine, c'est avec la Prune Sainte-Catherine qu'on obtient les pruneaux dits de Tours, qui sont toujours petits, à moins que, pour en augmenter le volume, on n'use d'un subterfuge consistant à introduire deux Prunes l'une dans l'autre, après avoir retiré le noyau de celle qui doit servir d'enveloppe à l'autre. Sur les bords du Rhin et dans le nord, c'est la Quetsche qu'on emploie en quantité pour cet usage. Dans plusieurs pays étrangers on a tellement senti l'avenir de cette préparation des pruneaux, qu'on a envoyé en France des personnes ayant mission d'apprendre sur place tous les détails de cette préparation. C'est ce qu'on a fait notamment en Californie, même en Arménie. M. Ch. Baltet croit devoir conseiller instamment aux propriétaires de donner plus d'extension à la culture du Prunier, qui doit leur fournir d'importants bénéfices.

L'un de MM. les Secrétaires annonce de nouvelles présentations ;

Et la séance est levée à quatre heures.

SÉANCE DU 23 AVRIL 1885

PRÉSIDENCE DE **M. Jamin** (FERD.)

La séance est ouverte à deux heures et demie.

Le registre de présence a reçu les signatures de cent quatre-vingt-dix-neuf Membres titulaires et de quinze Membres honoraires.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président proclame, après un vote de la Compagnie, l'admission de neuf nouveaux Membres titulaires dont la présentation a été faite dans la dernière séance et n'a soulevé aucune opposition. — Il annonce que le Conseil d'Administration, dans sa séance extraordinaire de ce jour, a prononcé l'admission de deux Dames patronnesses.

Il informe la Compagnie du décès de M. Dutrou (Jules-Laurent), architecte des bâtiments civils, qui a été longtemps architecte de la Société, et qui, lorsqu'il a cessé de diriger les travaux et réparations de l'hôtel construit par elle, rue de Grenelle, 84, était resté l'un de ses Membres titulaires. M. Dutrou est décédé à l'âge de soixante-six ans.

Les objets suivants ont été déposés sur le bureau :

1° Par M. Chemin, jardinier-maraîcher à Issy (Seine), deux *Concombres* verts venus sur des pieds qui ont été plantés sur couche, le 18 mars dernier; une botte de *Carottes* Grelot produit d'une plantation qui a été faite sur couche à la fin du mois de décembre 1884; enfin une botte d'*Oignons* blancs hâtifs. — M. le Président du Comité de Culture potagère déclare que ces différents produits maraîchers indiquent une excellente culture. Les Concombres sont très remarquables comme primeurs; les Oignons sont d'une beauté rare à cette époque de l'année; enfin les Carottes sont fort belles aussi, mais elles perdent quelque peu de leur mérite par ce fait que le même cultivateur en a déjà présenté de très belles à la date de six semaines. En raison du mérite supérieur de ce lot, le Comité de Culture potagère demande qu'il soit donné à M. Chemin une prime de 1re classe.

La Compagnie accorde cette récompense par un vote spécial.

2° Par M. Girardin (Eugène), cultivateur, rue Gaillon, à Argenteuil (Seine-et-Oise), une botte d'*Asperges* qui ne pèse pas moins de cinq kilogrammes. — M. le Président du Comité de Culture potagère demande pour M. Girardin (Eug.), au nom de ce Comité, une prime de 2° classe, en faisant observer que, vu leur beauté peu commune, ces Asperges auraient motivé la demande d'une récompense encore plus élevée si elles avaient été présentées plus tôt; mais, depuis quelques jours, la température est tellement haute, pour la date à laquelle nous sommes arrivés, que le développement des plantes de pleine terre en a été accéléré dans des proportions considérables. — La prime demandée pour M. Girardin (Eugène) est accordée par la Compagnie.

3° Par M. Ozouf, jardinier-maraîcher, rue Lecourbe, à Paris, quatre *Chicorées* de la variété dite Parisienne, pour la présentation desquelles, sur la proposition du Comité compétent, il obtient une prime de 2° classe. — M. le Président de ce Comité déclare qu'il est tout à fait extraordinaire de voir, à cette époque de l'année, des Chicorées aussi belles et en aussi bon état que celles que la Compagnie a sous les yeux. Un si remarquable résultat n'a pu être atteint que grâce à une méthode de culture toute spéciale dont il indique la marche de la manière suivante : La graine de Chicorée est semée dans les premiers jours du mois de janvier, sur une couche tellement chaude que la température s'y élève quelquefois jusqu'à 70 degrés. Cette graine est simplement répandue sans être recouverte. Cette chaleur exceptionnelle a pour effet, pensent les cultivateurs, d'empêcher de monter les plantes qui en proviendront. Quand la germination a eu lieu, on arrose le jeune plant et on le recouvre. Dans la culture dont la Société voit en ce moment le produit, ce plant a été repiqué sur couche chaude, le 10 février, par conséquent un mois et cinq jours après le semis des graines; enfin la plantation définitive a été faite sur couche, le 15 mars. Cette marche est la seule, dit M. le Président du Comité de Culture potagère, qui permette de récolter de la Chicorée non montée à cette époque de l'année.

4° Par M. Lengelé (Louis), grainier à Saint-Sulpice, près Ham

(Somme), deux pieds de *Laitue Gotte* à graines blanches qui, arrivés déjà depuis huit jours, sont fortement détériorés, et des fanes panachées d'une variété d'*Oignon* sortie de l'Oignon des Vertus. — Le Comité de Culture potagère remercie M. Lengelé pour cette présentation, mais elle l'engage en même temps à lui présenter, en fait de plantes potagères, des variétés à l'état normal et non atteintes d'altérations telles que la panachure qui en fait des plantes plutôt curieuses qu'utiles.

Dans une note jointe à son envoi, M. Lengelé dit que la Laitue Gotte à graines blanches est une excellente variété dont les pieds atteignent un diamètre de 0m,30-0m,35, avec une pomme très serrée, plate, jaune d'or, formée de feuilles larges, très lisses, d'excellente qualité. Elle est plus tardive de huit jours que la Laitue Gotte à graines noires. Elle monte si difficilement que, pour en avoir de la graine, on est obligé d'en fendre le cœur, et que, même après cette opération, elle n'en donne qu'en petite quantité. Elle est assez rustique pour que les pieds qui ont passé l'hiver en pleine terre et à l'air libre soient très bien venus. Cette plante s'accommode de la terre franche mélangée de terreau plus que du terreau pur. Quant à son Oignon panaché, M. Lengelé écrit qu'il est aujourd'hui fixé et que sa bulbe, qui est de couleur foncée, est très plate, avec un diamètre d'environ 0m,06.

5° Par Mlles Chrétien, propriétaires à Bagneux (Seine), un lot de Choux marins (*Crambe maritima* L.), dont la présentation leur vaut de vifs remerciements de la part du Comité de Culture potagère. C'est le second apport de ce produit potager qui ait été fait par elles cette année.

6° Par M. Jeanninel, horticulteur à Langres (Haute-Marne), un lot de six *Pommes* envoyées sans nom, dont trois proviennent de la récolte de 1883, et les trois autres de celle de 1884. — Le Comité d'Arboriculture déclare que ces fruits appartiennent à une variété locale qui lui est inconnue; que ceux qui remontent à 1883 sont entièrement passés et sans aucune valeur, tandis que ceux qui ont été récoltés en 1884, sont tout au plus passables sous le rapport de la qualité. — A ce propos, M. le Secrétaire du Comité déclare qu'il n'y a aucun avantage à conserver

très longtemps des fruits, attendu que, dans le cas où ils sont d'abord de bonne qualité, ils perdent immanquablement tout leur mérite par l'effet d'une longue conservation.

7° Par M. Fauvel, jardinier chez M. Picot, à Taverny (Seine-et-Oise), un lot d'Orchidées fleuries comprenant un *Colax jugosus*, un *Oncidium concolor* et quatre *Cypripedium*, savoir : *C. sylhetense*, *C. lævigatum*, *C. villosum nanum* et *C. insigne*. — Il lui est accordé, pour cette présentation, une prime de 2e classe.

8° Par M. Terrier, jardinier chez M. Fournier, rue Saint-James, à Neuilly (Seine), un lot d'Orchidées fleuries comprenant les espèces ou variétés suivantes : *Dendrobium thyrsiflorum* (*roseum*), en un très beau sujet, *Phajus grandifolius*, *Pescatorea Lehmanni*, *Phalænopsis Luddemanniana*; à ces plantes est joint un pied d'un *Franciscea* non nommé qui paraît être le *Fr. eximia*. — M. Terrier obtient, pour la présentation de ce lot, une prime de 2e classe.

9° Par M. Alf. Bleu, Secrétaire-général de la Société, une nombreuse série d'Orchidées fleuries auxquelles il a joint un pied chargé de fruits de Caféier (*Coffea arabica* L.). Une prime de 1re classe lui étant décernée pour la présentation de ce lot important, il renonce à la recevoir. Les Orchidées déposées sur le bureau par l'honorable Secrétaire-général sont les suivantes : *Cattleya Schilleriana Amaliana*; *Odontoglossum Alexandræ* type. *Od.* hybride de l'*Od. Alexandræ*, *Od. gloriosum*; *Phalænopsis Schilleriana*; *Epidendrum nocturnum*; *Dendrobium crassinode*; enfin *Burlingtonia fragrans*.

M. A. Bleu donne de vive voix, relativement à ses plantes, les renseignements suivants : Le *Phalænopsis Schilleriana* est, selon lui, la perle des Orchidées. Feuillage et fleurs, tout en cette espèce est d'une rare élégance; de plus la floraison en est très longue, car il en a en fleurs depuis le commencement du mois de février. La plante est en outre si peu délicate que, à plusieurs reprises, il en a laissé des pieds fleuris plusieurs jours de suite, dans son appartement, sans que ni les pieds, ni les fleurs en aient souffert. Les *Burlingtonia* sont de petites plantes moins brillantes que diverses autres Orchidées, mais qui offrent néanmoins un

grand intérêt parce qu'elles sont très florifères et que leurs fleurs sont agréablement odorantes. On sait que diverses Orchidées n'exhalent leur parfum qu'à certaines heures de la journée, par exemple les *Cattleya* et *Phalænopsis* le matin, d'autres la nuit. Le *Burlingtonia fragrans* a le mérite de faire sentir son odeur suave sans interruption. Le *Dendrobium crassinode* se recommande à la fois par sa longue floraison et par son peu d'exigence en fait de chaleur. Le pied de cette espèce que la Compagnie a sous les yeux est fleuri depuis six semaines, et il a été tenu, en compagnie d'*Odontoglossum*, dans une serre dont la température n'était souvent que de sept ou huit degrés, sans avoir moins bien fleuri pour cela. L'*Epidendrum* étiqueté *nocturnum* est venu à M. Bleu, en 1883, du Venezuela. Il ne l'a vu encore dans aucune collection. La plante n'est peut-être pas des plus brillantes, mais ses fleurs ont une odeur délicieuse. Quant à l'*Odontoglossum* dont la fleur est mouchetée, M. Bleu le regarde comme un hybride qui s'est produit dans la nature entre les *Odontoglossum Alexandræ* et *gloriosum*. C'est une fort belle plante dont la fleur est moins grande que celle de l'*Od. Alexandræ* mais plus large que celle de l'*Od. gloriosum*. Relativement à son beau *Cattleya Schilleriana*, dont le labelle est notablement plus large qu'on ne le voit d'ordinaire, M. Bleu pense que c'est une espèce plus voisine du *Cattleya superba* Schomb. que du *C. Aclandiæ* Lindl. près duquel on le place généralement. — Enfin relativement au Caféier, M. Bleu fait remarquer que cet arbuste fleurit et fructifie assez facilement en serre, mais en général pas sur toutes les branches, comme l'a fait celui que la Compagnie a sous les yeux.

10° Par M. Isembert (Alexandre), un beau pied fleuri de *Dendrobium Dalhousianum* Paxt. pour la présentation duquel il lui est accordé une prime de 2e classe. M. R. Jolibois apprend à la Compagnie que cette magnifique Orchidée a été rapportée de Birmanie par M. Isembert. Elle a supporté sans inconvénient ce long voyage durant lequel elle est restée cinq mois renfermée dans une caisse. Ses fleurs exalent un parfum délicieux.

11° Par M. R. Jolibois, jardinier-chef au jardin du Luxembourg, un *Cypripedium* nouveau qu'il a obtenu à la suite d'une hybrida-

tion opérée entre les *Cypripedium villosum* et *album*. L'hybride issu de cette fécondation croisée tient plus du père que de la mère. C'est une plante très vigoureuse, de serre tempérée et d'une culture très facile, qui vient parfaitement dans du sphagnum mélangé d'un peu de terre. La floraison en est de longue durée.

12° Par M. Chantrier, jardinier au château Caradoc, à Bayonne (Basses-Pyrénées), trois pieds de *Coleus* formant tout autant de variétés qu'il a obtenues de semis, pour lesquels il lui est décerné une prime de 2e classe. — L'une de ces plantes, qu'il nomme *Berthe Chantrier*, est issue d'une variété obtenue déjà par lui, et à laquelle il a donné le nom de Marie Bocher. La nouvelle variété l'emporte, écrit-il, sur celle-ci parce qu'elle est plus vigoureuse, que son feuillage est plus ample, et d'un jaune plus intense qu'il conserve quand il est planté à l'ombre. — La seconde variété reçoit de lui le nom de *Perles fines*; elle est sortie du *Coleus* le Progrès qu'elle surpasse en vigueur et pour la vivacité du coloris de ses feuilles. La troisième variété, qu'il nomme *Peau indienne*, est donnée par lui comme végétant avec beaucoup de vigueur en pleine terre, et comme offrant un coloris assez rare. Ces trois plantes n'ont pas été encore mises au commerce.

13° Par M. Lesueur (Victor), jardinier au château Rothschild, à Boulogne (Seine), un fort pied de *Medinilla magnifica* qui ne porte pas moins de 66 inflorescences. — Une prime de 1re classe lui étant accordée pour cette remarquable plante, il déclare renoncer à la recevoir.

14° Par M. Launay (Ch.), horticulteur à Sceaux (Seine), une série de cinquante pieds variés d'Auricule Oreille d'Ours (*Primula Auricula* L.), venus de semis, parmi lesquels quelques-uns portent des fleurs semi-doubles, et dont plusieurs appartiennent à de fort jolies variétés. Cette présentation lui vaut une prime de 3e classe. — M. Ch. Launay exprime son étonnement de ce que les Auricules sont aujourd'hui peu cultivées en France. Cet abandon n'est pas justifié, pense-t-il, attendu que ce sont des plantes charmantes, dont la floraison dure près d'un mois et qui passent toute l'année en pleine terre ordinaire, sans exiger

plus de soins qu'on n'en donne à la généralité des plantes vivaces rustiques.

15° Par M. Deschamps (E.), amateur, à Boulogne (Seine), un fort et beau bouquet de *Lilas de Perse* blanc et violet.

16° Par M. Duneufour, rue de Colombes, à Asnières (Seine), des *Porte-étiquette* en verre.

17° Par M. Gaillot, de Beaune (Côte-d'Or), un *flambeau* automatique qui est renvoyé à l'examen du Jury de la prochaine Exposition.

M. le Président remet les primes aux personnes qui les ont obtenues.

M. le Secrétaire-général procède au dépouillement de la correspondance qui comprend les pièces suivantes :

1° Une lettre de M. Jules Courtois, Vice-Président de la Société d'Horticulture et de Viticulture d'Eure-et-Loir, renfermant des observations explicatives au sujet de son écrit sur la Taille trigemme qui a été l'objet d'un Rapport présenté à la Société par MM. Vitry, Boucher et Charollois, le 12 février 1885 (Voyez le *Journal*, cahier de février 1885, p. 112).

Elle est renvoyée à la Commission de Rédaction.

2° Une lettre adressée de Laeken (Belgique) par M Delabarrière, annonçant et accompagnant une note dont il est l'auteur, qui a pour titre : *Les jeunes pousses de Pois pour les potages de verdure et les étuvées.* — La note qui accompagne cette lettre est renvoyée par M. le Président à la Commission de Rédaction.

A la suite de la correspondance, M. l'Ingénieur Alfred Durand-Claye présente à la Société un ouvrage qu'il vient de publier sur l'assainissement de la Seine, et donne de vive voix des indications utiles au sujet de l'importante question qui est traitée à fond dans ce travail. — Il rappelle que c'est à la date de dix-sept ans que MM. les Ingénieurs de la Ville de Paris ont fait commencer les travaux qui avaient pour objet l'assainissement de la Seine opéré par l'emploi en culture du liquide qu'apporte le grand égout collecteur, emploi qui devait permettre de ne plus déverser dans le fleuve qu'une partie de ces eaux souillées par toutes sortes de matières étrangères. C'est dans la presqu'île de Gennevilliers qu'ont été commencés alors et

qu'ont été poursuivis jusqu'à ce jour, sur une échelle de plus en plus étendue, ces travaux d'utilisation et par suite d'absorption du fleuve infect que les égouts enlèvent à Paris. On sait que la presqu'île de Gennevilliers est formée d'un sable à peu près stérile. L'irrigation de ce sol presque infertile avec l'eau des égouts a été commencée sur une étendue de six hectares seulement qui appartenaient à la Ville de Paris et qui furent donnés par elle, attendu qu'aucun cultivateur n'aurait consenti à les acheter en raison de leur mauvaise qualité. Les effets produits par cette irrigation furent tellement avantageux que les propriétaires des terres voisines et des jardiniers devenus locataires ne tardèrent pas à adopter la culture fertilisante dont ils venaient de voir l'heureux essai. Plusieurs membres de la Société d'Horticulture, notamment MM. Vivet et Forest, furent des premiers à suivre la voie que venaient d'ouvrir MM. les Ingénieurs de la Ville, et leur exemple entraîna un nombre de plus en plus grand de cultivateurs surtout maraîchers. Les progrès ont été si grands que, au moment présent, 625 hectares, dans la presqu'île de Gennevilliers, sont cultivés à l'eau d'égout, donnant des produits largement rémunérateurs, et que la terre qui était presque sans valeur dans cette localité, à cette date peu éloignée, se vend ou se loue aujourd'hui à des prix élevés. Dans l'état actuel des choses, outre la masse considérable de produits qu'on récolte à Gennevilliers et qui sont vendus directement, on en retire de quoi nourrir 800 vaches et un millier de moutons. Pour porter sur les terres le liquide déversé par les égouts on a construit des machines élévatoires qui développent cinq cents chevaux de force. Ainsi élevé, ce liquide, qui constitue un excellent engrais liquide, se rend aux terres cultivées sur lesquelles il coule dans de profondes rigoles formées par les billons qui portent les plantes, et, grâce à cette disposition, il ne touche pas à celles-ci, tout en engraissant à un haut degré le sol dans lequel s'étendent les racines. C'est là une grande et fructueuse expérience, dont il importe d'agrandir sans cesse le champ jusqu'à ce que la masse entière du liquide apporté par les égouts de Paris ait été détournée de la Seine et utilisée de la même manière. M. Durand-Claye engage les membres de la

Société nationale d'Horticulture à aller examiner la marche et les effets de cette expérience. Il est facile de se rendre dans la presqu'île grâce aux tramways qui y conduisent, et il croit pouvoir assurer que ceux qui s'y rendront pour la visiter seront satisfaits de ce qu'ils y verront. Il termine son intéressante communication en exprimant l'espoir que les directeurs de cette œuvre importante continueront à obtenir de la Société nationale d'Horticulture l'aide qu'elle leur a prêtée jusqu'à ce jour pour tout ce qui pouvait dépendre d'elle.

M. le Président confirme par son témoignage la rigoureuse exactitude de ce que vient de dire M. Durand-Claye relativement au changement qui a été opéré par les eaux d'égout dans les sables stériles de Gennevilliers convertis par elles en terres d'une remarquable fertilité.

M. Ch. Joly entretient quelques instants la Compagnie de la grande Exposition de la Nouvelle-Orléans. Il exprime une vive satisfaction des succès qu'y ont obtenus des exposants français. Il cite notamment M. Croux qui a obtenu 19 prix et 2000 francs, ainsi que la Société d'Horticulture d'Orléans à laquelle ont été décernés 1500 francs de prix.

Il est donné partiellement lecture ou fait dépôt sur le bureau des documents suivants :

1° Rapport de la Commission chargée de visiter les collections d'Hellébores de M. Dugourd; M. Hariot Rapporteur. — Les conclusions de ce Rapport tendant au renvoi à la Commission des récompenses sont mises aux voix et adoptées.

2° Compte rendu de l'Exposition d'Horticulture qui a eu lieu à Strasbourg, le 10 avril 1885; par M. Charguéraud.

L'un de MM. les Secrétaires annonce de nouvelles présentations;

Et la séance est levée à trois heures et demie.



NOMINATIONS

SÉANCE DU 9 AVRIL 1885.

MM.

1. de CLERCQ, ancien député, conseiller général, Villa de Clercq, à Cannes, et rue Masseran, 5, à Paris, présenté par MM. d'Epremesnil et V. Bleu.
2. Mademoiselle Berthe DALLÉ, fleuriste, rue des Champs-Elysées, 32, à Paris, présentée par MM. Dallé et Jolibois.
3. DOMANGE (Albert), boulevard Voltaire, 74, à Paris, présenté par MM. Jamin (F.) et Lesueur (V.).
4. GRAVEREAU, horticulteur, à Neauphle-le-Château (Seine-et-Oise), présenté par MM. Hardy et Carrière.
5. HERBELOT (Edmond), jardinier chez M. Béchet à Garches, par Gonesse (Seine-et-Oise), présenté par MM. Boizard et Arbeaumont (Louis).
6. JOSLÉ de LAMAZIÈRE (Philibert), avocat, rédacteur au Journal l'*Evénement*, rue Labruyère, 28, à Paris, présenté par MM. Jolibois, Verwaest et Huchez.
7. MANARA (A.), entrepreneur de vitrerie, place Saint-Sulpice, 12, à Paris, présenté par MM. Lusseau et Bleu.
8. ROSAY (Robert), pépiniériste, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 49, à Sens (Yonne), présenté par MM. Forgeot et Birot.

SÉANCE DU 23 AVRIL 1885.

MM.

1. CHAMPIGNY (Gabriel), cultivateur de graines potagères, à Bonneuil, par Créteil (Seine), présenté par MM. Touret et L. Landry.
2. CONSTANT de BENOIST (le baron), à Ferrières (Somme), présenté par MM. Ch. Joly et Michelin.
3. DANIEL (Gustave), jardinier-chef chez Mme la Baronne de Rothschild, à l'Abbaye-de-Vaux par Cernay-la-Ville (Seine-et-Oise), présenté par MM. Moser et Hardy.
4. GROSEIL (René-François), père, treillage artistique et constructions rustiques, avenue d'Orléans, 97, à Paris, présenté par MM. Ch. Joly et E. Glatigny.

5. Groseil (Victor), fils, treillage artistique et constructions rustiques, avenue d'Orléans, 97, à Paris, présenté par MM. Ch. Joly et E. Glatigny.
6. Moulé (Casimir), place des Vosges, 19, à Paris, présenté par MM. L. Rousseau, Debon et Caucurte.
7. Peck (Jules), rue du Faubourg-Poissonnière, 96, à Paris, présenté par MM. Jolibois et A. Bouzigues.
8. Petit (Edouard), fabricant de meules, à la Ferté-sous-Jouarre (Seine-et-Marne), présenté par MM. Petit (Auguste), et Chouveroux.
9. Roquette-Buisson (le comte), trésorier payeur général, à Blois (Loir-et-Cher), présenté par MM. Léon Say et A. Bleu.

Dames Patronnesses

1. Mme Pulleu (Amélie), rue Beauregard, 8, à Paris, et à Maffliers (S.O.), présentée par MM. Lemoine (Nicolas) et Chouveroux.
2. Mme la Comtesse de Roquette-Buisson, à Blois (Loir-et-Cher), présentée par MM. Say (Léon) et Bleu (A.).

CORRESPONDANCE

Lettre de M. Jules Courtois.

Chartres, le 7 avril 1885.

A Monsieur le Président
de la Société nationale d'Horticulture de France.

Monsieur le président,

L'usage, qui est une loi, impose à tout auteur d'accepter sans réplique les appréciations de son œuvre dans un Rapport qu'il a demandé. Il doit s'incliner, surtout quand les termes en sont bienveillants, comme devant un jugement en dernier ressort ou un arrêt de cour souveraine. Ayant ce qu'il voulait : être jugé, il s'est enlevé le droit de réplique.

L'intérêt de notre petite science arboricole, qui seul a dicté ces lignes, sera mon excuse.

Je cite :

« La Commission est unanime à reconnaître que le procédé

« est aussi simple que facile, de même qu'applicable, mais dans « une certaine mesure et non pas invariablement, ainsi que le dit « M. Courtois, à toutes nos variétés de Poiriers et Pommiers qui, « toutes, sont plus ou moins vigoureuses, plus ou moins flori- « fères. La longueur de la taille, aussi bien pour les branches à « fruit que pour les branches charpentières, doit être propor- « tionnée à la vigueur du sujet ».

Ce principe d'une longueur de taille en rapport avec la vigueur du sujet pour les branches à fruits aussi bien que pour les branches à bois ou charpentières, est incontestable. Il est une des bases du procédé.

J'écarte les branches charpentières dont je n'ai pas parlé dans ma brochure ; c'était en dehors de mon cadre ; il en sera question plus bas.

Quant aux branches à fruits, je les affranchis entièrement du principe, à la taille d'hiver, temps du repos de la sève, pour en reporter l'application sur les appels-sève, pendant la période végétative ; et alors ils sont taillés ou pincés d'après le principe. C'est dans la fixation de leur longueur, la même une fois déterminée pour le même arbre, que le praticien manifeste l'excellence de son coup d'œil.

Débarrassée de tout raisonnement plus ou moins compliqué, la taille d'hiver des branches à fruits se fait avec cette simplicité et cette facilité d'application que la Commission a signalées. L'opération est devenue, qu'on me passe le mot, quelque chose de mécanique : il suffit de savoir compter jusqu'à 3, de pouvoir distinguer un œil d'un bouton, et, parmi les boutons, ceux qui ne sont qu'à feuilles de ceux qui sont à fruits.

Cette longueur des appels-sève, proportionnée à la vigueur du sujet, permet de donner satisfaction complète au besoin d'expansion de la plante ; et le nombre des appels-sève étant d'autant plus grand que les sujets sont plus vigoureux, on obtient des longueurs multiples de bois très considérables, bien que jamais il ne soit laissé à une branche à fruits plus d'un appel-sève. A ces longueurs viennent encore s'ajouter celles des rameaux de prolongement des branches charpentières, rameaux taillés d'après le même principe.

Je n'ai pas dit que la taille trigemme était invariablement applicable à toutes les variétés de Poiriers et de Pommiers. Je me suis contenté d'exposer le procédé sans faire d'exception, il est vrai. S'il s'en trouve, c'est la loi commune à toute règle, elles seront rares. Il en est une pourtant que j'aurais dû consigner; elle est relative à la Brindille sur les jeunes arbres, pour hâter le commencement de leur mise à fruits. J'utilise cette branche particulière ; mais, après qu'elle a produit son ou ses fruits, très beaux d'ordinaire, je la fais rentrer dans le rang : elle est soumise à la taille trigemme.

Surtout, je n'ai pas dit que je recommandais cette taille « à l'exclusion de toute autre ». Si ces cinq derniers mots s'étaient présentés sous ma plume, je les eusse repoussés ; car je n'ai point oublié de les avoir critiqués quand notre vieux maître, le Professeur Du Breuil, il y a quelque vingt ans, s'en servit en faveur du pincement court duPêcher (pincement Grin,de Chartres).

J'ai dit que la taille trigemme m'avait donné des « résultats supérieurs », expression qui n'a rien d'exclusif. Elle renferme cette pensée que le procédé est appelé, je le crois, à faire faire un réel progrès à l'arboriculture fruitière des jardins, sur une question importante, question de fond et non de forme.

J'ai soumis à la taille trigemme avec succès les variétés vigoureuses suivantes : Amanlis, Beurré Diel, Crassane, Bon Chrétien, à la condition de ne pas leur ménager l'espace. Les grandes formes seraient volontiers réhabilitées par ce procédé, bien qu'il soit applicable aux petites également.

A ceux que ne satisfait pas le nombre de 3 boutons ou yeux, ces derniers visibles (j'insiste sur ce point), et ne prenant d'yeux qu'à défaut de boutons, je dis : « Faites la taille quadrigemme ; « vous aurez 8 figures de branches à fruits types au lieu de 6 ; « mais le n° 1 ou 1 bouton (le Dard) aura à lutter contre 3, et « vous vous serez écarté d'autant d'un autre principe : l'égalité « des branches fruitières entre elles ».

J'aime à dire, en terminant, que le procédé n'est pas mien seulement ; qu'il est le produit d'études collectives faites avec un groupe de praticiens, enseignant depuis 1866 en Eure-et-Loir.

Veuillez agréer, etc. J. Courtois.

NOTES ET MÉMOIRES

Note sur la nouvelle serre a Palmiers de Glasnevin (1); par M. Ch. Joly.

L'étude des principaux centres botaniques où l'on a réuni, comme à Kew, toutes les merveilles du monde végétal, offre à l'horticulteur sérieux un vif intérêt et une source féconde d'observations. Au moment où notre Jardin des Plantes de Paris reconstruisait ses serres d'une manière plus ou moins rationnelle et dans tous les cas, fort coûteuse, fort lente et peu conforme aux besoins de la culture, j'ai pensé qu'il serait intéressant d'étudier les constructions similaires qui ont été élevées dans les grands établissements scientifiques de l'Europe.

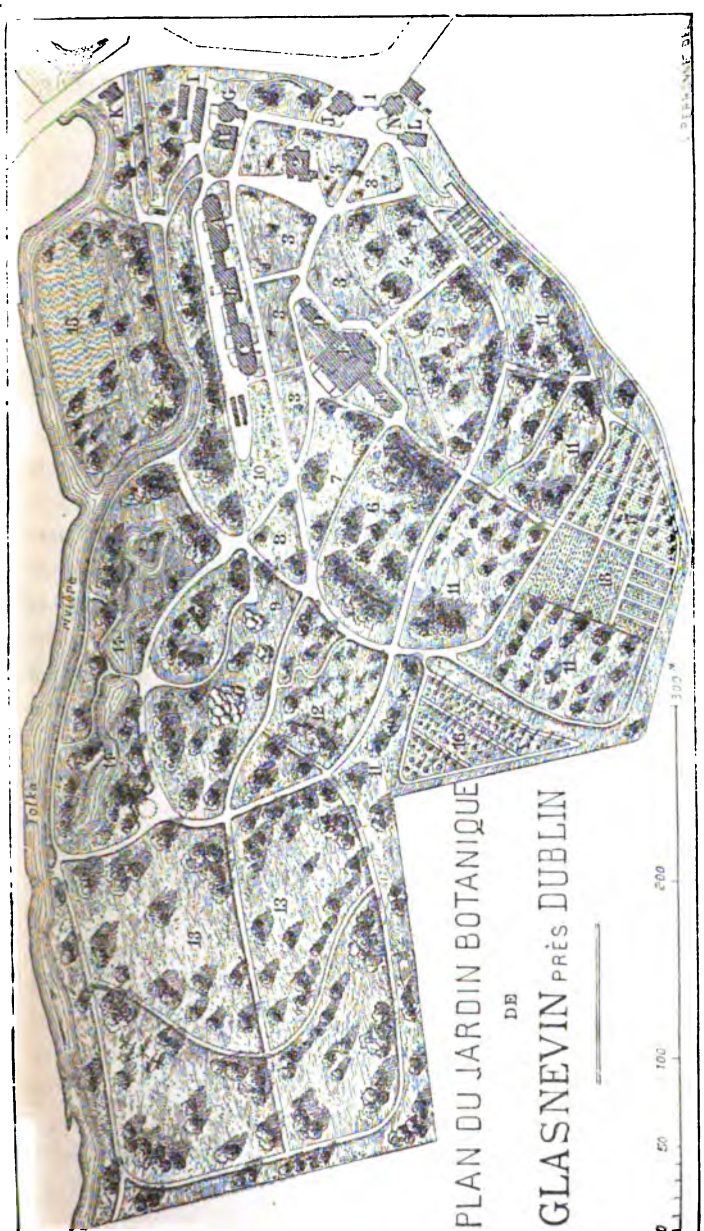
C'est dans le but de comparer les prix, les matériaux et la disposition des serres du Muséum avec celles qui ont été construites récemment ailleurs, que j'ai décrit les serres du comte de Kerchove, à Gand, celles de Copenhague, de Glascow, de Frogmore, de Gouville, enfin celles de Liège. Je viens aujourd'hui donner une idée de la nouvelle serre à Palmiers élevée en 1884, dans le Jardin botanique de Glasnevin, en Irlande, par MM. James Boyd et fils, les habiles constructeurs des serres de Glascow.

Mais disons auparavant quelques mots du jardin botanique de Glasnevin, petit village situé à deux milles de Dublin.

Ce jardin, qui couvre une étendue de 16 hectares environ, a été fondé en 1790, par la Sociéte royale de Dublin. Il est, depuis quelques années, dans les attributions du bureau d'éducation du *Science and art Department* et par conséquent un établissement officiel, comme celui de Kew, à la charge de l'État. Depuis son origine il a subi de nombreux changements et il a été considérablement agrandi. Ses derniers directeurs, le Dr Davis Moore, entré en fonctions en 1838, puis son fils, M. F.-W. Moore, qui lui a succédé en 1879, ont fait des jardins de Glasnevin le plus

(1) Déposée le 12 mars 1885.

important établissement anglais de ce genre après Kew. On en voit ci-joint un plan d'ensemble qui donnera une idée de son

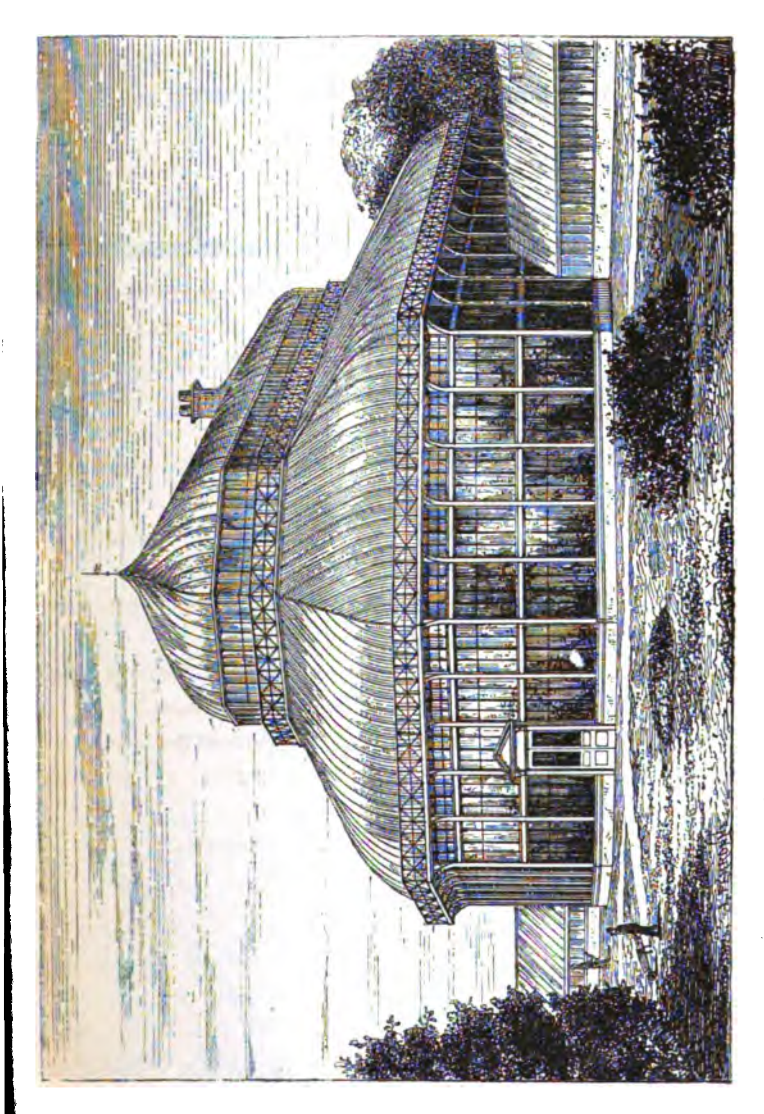


LÉGENDE

1. Entrée principale.
2. Habitation du Directeur.
3. Pelouses.
4. Dicotylédones thalamiflores
5. — périgynes.
6. — épigynes.
7 et 8. Plantes médicinales et plantes anglaises indigènes.
9. Rochers pour plantes alpines.
10. Graminées.
11. Arboretum.
12. Conifères.
13. Nouvel Arboretum.
14. Etangpourplantesaquatiques.
15. Champ d'expériences pour les graines et les engrais.
16. Pépinières pour arbres et arbrisseaux.
17. Cultures maraîchères.
18. Plantes et Graminées pour grande culture.

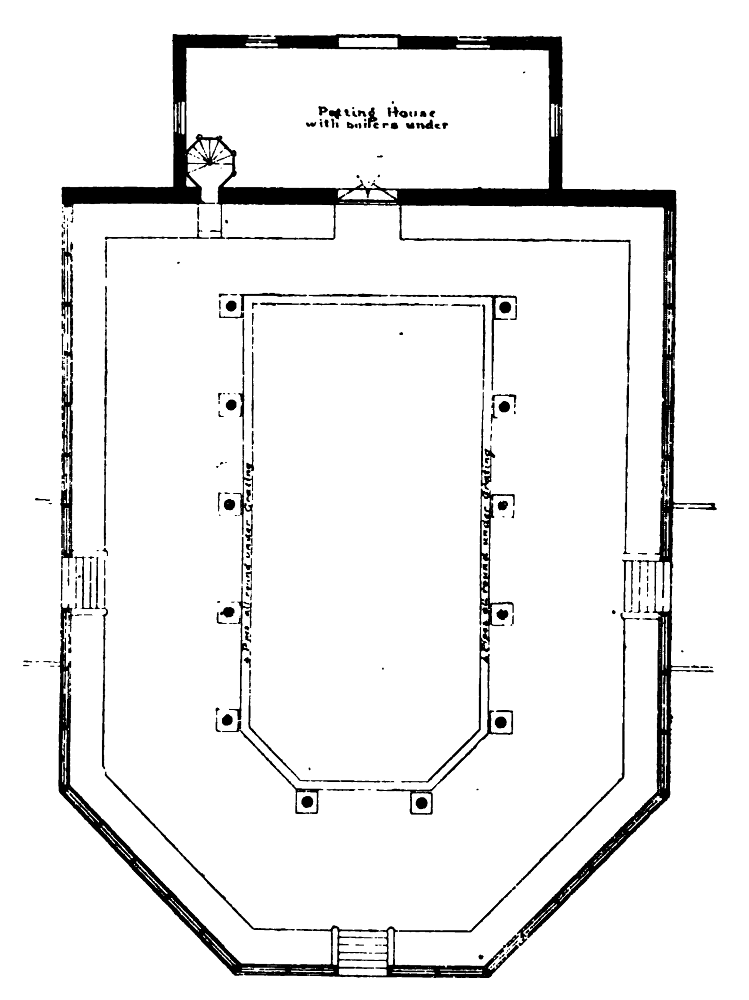
A. PlantesdelaNouvelle-Hollande.
B. Plantes de serre froide.
C. Plantes de serre tempérée.
D. Serre à Orchidées.
E. Nouvelle serre à Palmiers.
F. Serre à Camellias.
G. Serre pour Fougères arborescentes.
H. Serre pour la *Victoria regia*.
I. Couches et châssis.
J. Bibliothèque et Herbier.
K. Jardinier chef.
L. Museum.
M. Serres diverses.
N. Gardien.

importance. Grâce à un climat exceptionnel, qui ressemble à celui de Brest, les Conifères y prennent un développement



et une croissance extraordinaires. Le voisinage de la rivière Tolka, qui longe les jardins dans toute leur étendue, ajoute

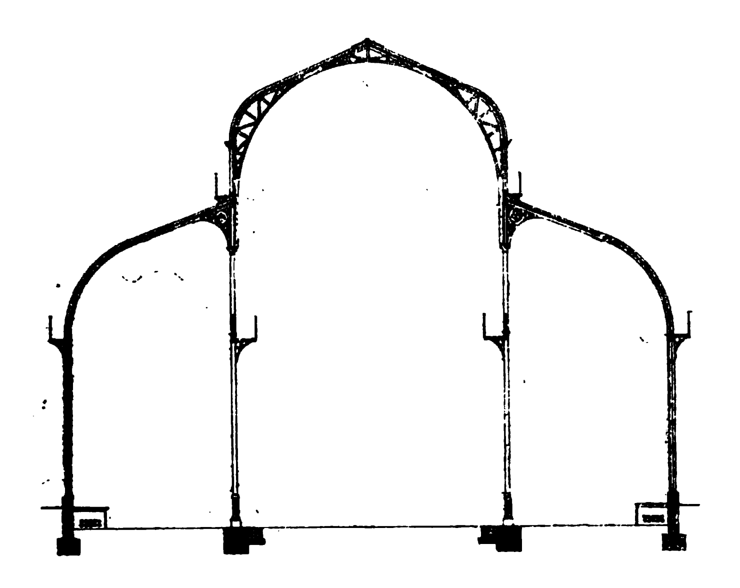
beaucoup à la beauté du paysage environnant et facilite certaines cultures. Là, comme dans beaucoup de Jardins botaniques, l'ancienne serre à Palmiers était devenue insuffisante



Plan de la Serre à Palmiers de Glasnevin.

comme hauteur et comme étendue, pour contenir toutes les richesses végétales accumulées depuis longtemps par MM. Moore.

On dut la remplacer par une construction nouvelle dont je donne ici la vue et les plans. Elle a été dessinée et construite par MM. J. Boyd, de Glascow, et son installation a offert des difficultés exceptionnelles, en ce sens qu'elle a été établie sur les fondations de l'ancienne serre, sans qu'on ait eu à déplacer les plantes et qu'on ait constaté le moindre accident.



Coupe de la Serre à Palmiers de Glasnevin.

On a élevé la construction nouvelle, installé les chauffages, puis, seulement après, on a enlevé pièce à pièce l'ancienne serre. Commencée en mars, elle a été complètement terminée en septembre de la même année. Ses dimensions sont : en longueur 33 mètres, en largeur 27 mètres et en hauteur 22 mètres. Les parties verticales sont en bois de teck et les galeries ainsi que les toits sont en fer forgé. Les charpentes principales reposent sur des socles en béton de chaque côté et ne forment avec les colonnes qu'une ligne continue jusqu'au sommet; les colonnes ont 15 mètres de long et, à l'intérieur, supportent une galerie d'un mètre de large, à une hauteur

de 8 mètres au-dessus du sol. Cette galerie sert à relier et à consolider tout l'ensemble de la construction; on y accède par un escalier placé dans la pièce de derrière qui sert aux rempotages et au chauffage. Cet escalier donne aussi accès aux galeries extérieures mises en communication par quatre échelles mobiles destinées au service. Ces galeries ont près de 225 mètres de long. Le sol de la serre est à 1 mètre en contrebas du terrain environnant : à l'intérieur et contre les côtés, se trouvent des tablettes en ardoise sous lesquelles circulent 10 rangées de tuyaux de chauffage de 10 centimètres; il y en a quatre sous les grilles placées le long des colonnes centrales. Cet ensemble de tuyaux, ainsi que ceux qui servent à la serre aux Orchidées à droite et à la serre aux Camellias à gauche, est chauffé par deux chaudières indépendantes en cas d'accident; une petite chaudière séparée, afin d'éviter la pression sur les appareils inférieurs, sert à chauffer un tuyau de 8 centimètres qui circule au sommet des colonnes pour empêcher la buée et les courants descendants; le mur du fond est entièrement garni de plantes grimpantes. Il n'y a qu'une allée sablée le long des tablettes latérales. Le centre est occupé exclusivement par les grandes plantes qui sont, non pas plantées à demeure, mais placées dans des caisses rondes en bois de teck, pour qu'on puisse en tourner les faces alternativement vers la lumière, puis pour pouvoir les rouler et les déplacer quand la croissance des végétaux l'exige.

Je terminerai cette note en signalant, non seulement la rapidité et les difficultés de l'exécution, comme je l'ai dit en commençant, mais en appelant l'attention sur la dépense qui n'a pas dépassé 4,500 livres sterling, soit environ 113,000 fr., y compris les appareils de chauffage. C'est donc là une construction modèle, qui fait le plus grand honneur à MM. J. Boyd et fils qui en ont eu l'entreprise, et je laisse au lecteur le soin d'en comparer les prix et l'aspect avec ceux de la nouvelle serre monumentale du Muséum, à Paris.

Dessiccation de la Prune Coe's Golden Drop (1);

par M. Eug. Glady.

La lecture de l'intéressant article sur l'origine de la Prune Coe's Colden Drop qui a été publié dans le numéro pour février dernier du *Journal* de notre Société, m'a suggéré la pensée de dire quelques mots sur la dessiccation de ce bon fruit.

Notre domaine de famille, de Pinou-Glady, situé sur les coteaux de l'Agenais, où je viens, sur mes vieux jours, de prendre ma retraite, est planté, en grande partie, de Pruniers d'Ente, dont les fruits desséchés ont une si grande renommée sous le nom de Pruneaux d'Agen. Nos métayers excellent dans l'art de faire sécher et de préparer ces fruits.

J'ai fait essayer la dessiccation de nombreuses variétés de Prunes dont plusieurs ont été trouvées rebelles à cette opération, notamment la Prune Reine Claude, à la pellicule trop fine et trop délicate, la Prune Pond's seedling qui, d'énorme qu'elle était à l'état frais, se réduit à rien, et d'autres encore. Pas une de ces variétés n'a pu égaler la beauté ni la bonté de notre délicieuse Prune d'Ente.

La Prune Coe's Golden Drop, plus belle et meilleure à sa maturité que la Prune d'Ente, a été expérimentée à son tour. Je savais par ouï-dire qu'elle se prêtait assez bien à la dessiccation.

Voici comment on procède dans l'Agenais, pour dessécher les Prunes d'Ente. On les cueille à leur complète maturité; elles sont alors étendues sur un paillis, bien exposées au soleil brûlant qui les sèche d'abord et les ride un peu; au bout de quelques jours, on les place sur des claies qui passent au four ou à l'étuve pour arriver à leur dessiccation convenable.

C'est après avoir été retournées deux ou trois fois une à une sur ces claies qui, par trois fois, vont passer douze heures au four pour se reposer douze heures à l'air libre, pendant qu'on fait réchauffer ces fours destinés à recevoir de nouvelles claies.

---

(1) Déposé le 9 avril 1885.

c'est, dis-je, après ces opérations successives que nos Prunes d'Ente sont suffisamment desséchées et ont pris cette robe noire et ce lustre brillant qui flatte si fort l'œil des gourmets.

La Prune Coe's Golden Drop a la peau moins résistante que la Prune d'Ente; avec cela, elle a plus de chair; elle est généralement plus grosse que cette dernière; elle exige de grands ménagements pour arriver à une dessiccation suffisante afin d'en faire un pruneau de conserve. Elle doit être séchée bien lentement à l'étuve chauffée à une chaleur modérée, ou passer six et même huit fois au four pour arriver à un bon point de dessiccation. Ces différentes opérations exigent, comme on le voit, beaucoup de précautions et beaucoup de temps.

Cette magnifique Prune prend bien une teinte de brun foncé à la dessiccation, comme la Reine Claude tardive de Bavay, dont je vais avoir occasion de parler, mais son coloris terne, sans lustre, offre peù d'attraits. Elle est cependant fort grosse, charnue, réellement bonne, mais sans avoir l'arome exquis de la Prune d'Ente avec laquelle elle ne peut rivaliser.

Les Prunes d'Ente de surchoix font 60 fruits au demi-kilogramme. Les surchoix extra donnent 50 fruits, les impériales 40 à 45 fruits, bien rarement 30 à 35 fruits.

Avec la Prune Coe's Golden Drop, on peut obtenir des surchoix extra de 20 à 25 fruits au demi-kilo, ce qui est fort beau.

Ces fruits apportés sur les marchés de l'Agenais ont peu de vente cependant, par leur manque du noir brillant qui distingue la Prune d'Ente.

J'ai dit que la Prune Reine Claude ordinaire ne se prêtait pas facilement à la dessiccation. Il n'en est pas de même de la Reine Claude violette et de la Reine Claude tardive de Bavay qui se dessèchent parfaitement l'une et l'autre en conservant beaucoup de chair; mais leur couleur terne les fait peu priser, quoiqu'elles soient fort bonnes; il est vrai que leur pellicule épaisse leur enlève une partie de leur mérite.

Ainsi l'a jugé comme moi, mon vieil ami et collègue M. Henri Michelin, à qui j'ai eu occasion d'envoyer quelquefois de ces pruneaux à apprécier.

Les jeunes pousses de Pois pour les potages de verdure et les étuvées (1);

Par M. Delabarrière.

En 1883, nous avions semé, pour notre usage, des Pois nains hâtifs et nous avions fait ce semis très dru, dans le but de parer à la destruction faite par les mulots, pour la première saison, les années précédentes. Heureusement les dégâts que nous redoutions ne se sont pas produits et cette circonstance nous a mis dans l'obligation de supprimer toutes les plantes supplémentaires pour favoriser la bonne venue de la récolte.

Nous fîmes l'expérience de faire cuire les jeunes plantes que nous avions dû supprimer et nous reconnûmes que, pour les potages de verdure et pour les étuvées, leur goût avait beaucoup de rapport avec le petit Pois vert et qu'elles avaient ainsi tout autant de mérite que bien d'autres légumes qui sont employés journellement dans les mêmes conditions culinaires.

L'année dernière, nous opérâmes encore de la même manière pour l'ensemencement, avec la même réussite ; mais cette année, au lieu de semer très dru dans le but de la suppression, nous avons semé entre les rayons, pour ne pas absorber les matières nutritives au détriment de la récolte en grain.

Cette récolte en vert se fait lorsque les pousses ont de cinq à huit centimètres de hauteur, ce qui n'empêche pas de faire le binage et le rechaussage en temps voulu.

Nos deux premières saisons sont ainsi faites, ce qui nous permet d'avoir de cette verdure jusqu'à la première saison des premiers Pois verts.

Les variétés précoces devenant des plantes fortes et trapues sont préférables à celles dont les pousses restent grêles.



(1) Déposé le 23 avril 1885.

RAPPORTS

Rapport sur les Collections d'Hellébores de M. Dugourd (1); M. P. Hariot, Rapporteur.

Messieurs,

Le lundi 9 mars dernier, une Commission nommée par la Société nationale d'Horticulture et composée de MM. Parisot, Président, Delaville, Hoibian et Hariot, Rapporteur, se rendait à Fontainebleau pour visiter les cultures d'Hellébores de M. Dugourd, jardinier chez M. le Comte de Circourt.

Les Hellébores peu cultivés de nos jours, à l'exception de l'*Helleborus niger*, la vulgaire Rose de Noël, présentent cependant une réelle valeur, si l'on tient compte du petit nombre de plantes qui sont également fleuries à l'époque où paraissent leurs fleurs; de plus leur rusticité, leur facilité de culture les rendent indiscutablement précieux pour l'ornementation des parterres. C'est ce que paraît avoir compris M. Dugourd, qui, depuis quelques années, se livre à une culture spéciale et suivie de ce beau genre de la famille des Renonculacées.

Quel a été le point de départ de M. Dugourd? à quels résultats est-il arrivé et quels moyens a-t-il employés? C'est ce que nous allons examiner aussi succinctement que possible. M. Dugourd nous dit qu'il est parti de l'*Helleborus fœtidus*, plante sauvage, bien connue sous le nom de Pied de Griffon et répandue dans les lieux secs de toute la France. Un examen attentif, basé sur le port des plantes, sur leurs caractères organographiques nous force à repousser cette affirmation. La Rose de Noël n'a pris également aucune part à leur formation.

C'est donc à d'autres espèces botaniques qu'il faut se reporter et, à l'exemple de M. B. Verlot, dans son intéressant article de la *Revue Horticole* (6 décembre 1884), nous croyons qu'il faut chercher la clef de toutes ces formes dans les varia-

---

(1) Le 23 avril 1885.

tions de deux espèces, l'*Helleborus atrorubens* de Hongrie et l'*Helleborus caucasicus* de l'Asie mineure.

Au premier appartiennent les plantes à floraison uniformément pourpre ; au second les coloris blancs, pâles, ou tachés tantôt de vert, tantôt de pourpre. Dans certains cas, les sépales sont tellement maculés qu'ils paraissent appartenir à des formes de l'*Helleborus atrorubens* ; mais une observation approfondie permet d'en connaître la véritable origine.

Parmi ces très nombreuses formes, quelques-unes ont particulièrement frappé la Commission ; ce sont celles qui découlent de la variété *guttata* de l'*Helleborus caucasicus* (*Helleborus guttatus* Al. Br.). Le n° 1 dédié à M. le Comte Arthur de Circourt en est un parfait représentant : ici les macules ou guttules sont rosées-purpurines ; dans d'autres plantes elles sont moins foncées et quelquefois vertes. Nous citerons particulièrement : *M. Ménard*, *Gloire de Fontainebleau*, *Mlle Clotilde Ménard*, *Président Paris*, etc.

Parmi les formes issues de l'*Helleborus caucasicus* type, nous avons remarqué : *Deuil du Comte de Chambord*, *M. Verlot*, *Président Lavallée*, etc. : ici le coloris est extrêmement variable, tantôt d'un blanc presque pur, tantôt pouvant offrir tous les tons compris entre le rose clair et le purpurin.

D'autres spécimens semblent issus de l'*Hellebores pallidus*. Citons *Marie de la Rochette*, *Me Bleu*, *Mlle Berthe Hoibian* : les sépales sont blanchâtres, à peine colorés.

L'*Helleborus atrorubens* a été également la souche de quelques formes qui se reconnaissent de prime abord : à leur teinte pourpre-livide, cuivrée : *Mélanie Leclerc*, etc. A ces quatre divisions appartiennent de nombreuses variétés quelquefois tellement voisines les unes des autres qu'il est à peu près impossible de les distinguer l'une de l'autre ; beaucoup n'ont pas encore été suffisamment étudiées et n'ont pas encore reçu de noms.

En quoi consiste le mérite de ces Hellébores ? En les examinant de près, nous pouvons nous faire rapidement une idée assez juste de la valeur qu'on doit leur attribuer. Avant tout, pour l'amateur, la plante doit présenter ses fleurs avantageusement,

dressées, laissant bien voir leur intérieur, et se dégageant autant que possible du centre de la touffe des feuilles radicales : en un mot, la plante doit bien se tenir. Ce caractère de premier ordre permet déjà de faire un choix et de s'en tenir à un certain nombre de variétés. Un autre point important doit être cherché dans la forme de la fleur, qui peut être presque fermée ou campanulée, ou bien à divisions étalées : les sépales orbiculaires dans certaines plantes, se montrent dans d'autres ovales, mucronés ou non.

L'ensemble de ces caractères nous a paru constituer un criterium auquel on peut soumettre les nombreuses variétés d'Hellébores, en tenant compte également pour une large part du coloris. En s'appuyant sur ces données, nous avons pensé qu'on pouvait recommander comme méritant une place d'honneur dans les jardins une vingtaine de formes indiquées en partie plus haut. Beaucoup d'autres, que nous avons vues, forment certainement double emploi et doivent être réunies sous une même dénomination. Il est fâcheux que M. Dugourd n'ait pu réunir ses plantes, de façon à rapprocher les nuances, ce qui eût considérablement facilité l'examen de la Commission.

Quelles ont été les fonctions des organes reproducteurs dans l'obtention de ces nouveautés? le semis, croyons-nous, a seul agi; nous ne pensons pas que les phénomènes de fécondation artificielle soient intervenus. M. Dugourd peut donc compter parmi les semeurs heureux et nous l'engageons vivement à ne pas laisser en si bon chemin ce qu'il a si bien commencé.

Ce ne sont pas seulement les Hellébores qu'il faut admirer à Fontainebleau, mais une quantité de plantes rares ou à peu près délaissées. Signalons au hasard, le délicat *Ramondia pyrenaica*, l'*Eranthis hiemalis*, le *Saxifraga pyramidalis*, le ravissant *Scilla bifolia*, le *Galanthus nivalis flore pleno* et une Fougeraie composée d'espaces rustiques représentées par un bon nombre d'individus.

Après avoir rendu à M. Dugourd la justice qu'il méritait, nous devons un juste tribut d'éloges à M. le Comte de Circourt, dont le zèle éclairé ne se trouve jamais en défaut, quand il s'agit des intérêts de l'Horticulture.

En conséquence, la Commission a l'honneur de demander le renvoi de son Rapport à la Commission des récompenses.



COMPTES RENDUS D'EXPOSITIONS

Compte rendu de l'Exposition d'Horticulture qui a eu lieu a Strasbourg, le 10 avril 1885 (1) ;

Par M. Chargueraud.

Messieurs,

J'ai eu la faveur d'être désigné par notre Président pour aller, comme Juré, à l'Exposition organisée par la Société d'Horticulture de la Basse-Alsace, représenter la Société nationale d'Horticulture de France.

Je veux de suite vous dire, ce qui ne vous causera pas de surprise, que l'accueil le plus sympathique a été fait à votre représentant par nos anciens compatriotes de la Basse-Alsace, pour qui cette fête de l'horticulture locale est toujours une fête de famille.

L'Exposition se tenait cette année dans l'ancienne Halle aux blés, vaste bâtiment qui se trouve pour ainsi dire contigu à l'ancienne gare. Ce local, qui offre une surface couverte d'environ 1200 mètres carrés, présente à l'intérieur une grande nef centrale occupant la moitié de la surface totale, et deux côtés formant galeries.

Dans la grande nef centrale, transformée en jardin, se trouvaient groupés les lots de végétaux à fleurs et à feuillage. Dans les galeries étaient rangés les produits de la culture maraîchère, les bouquets, les fleurs coupées, enfin les outils et instruments de jardinage ou servant à des travaux qui se rattachent plus ou moins directement à l'horticulture. L'organisation générale de cette Exposition était bien entendue et témoignait des connaissances spéciales et du dévouement que mettent au service

(1) Déposé le 23 avril 1885.

de ces fêtes florales M. le Président et M. le Secrétaire-général qui en étaient les principaux organisateurs.

J'énumérerai seulement les principales présentations, en commençant par les plantes fleuries.

Les Azalées de l'Inde étaient assez bien représentées par de nombreuses variétés en sujets de différentes tailles. Un beau groupe d'*Azalea mollis*, parfaitement fleuris, et montrant une grande diversité de tons dans la nuance jaune. De jeunes *Rhododendron*, dont les fleurs aux nuances violacées s'harmonisant très bien avec les tons jaunes de l'*Azalea mollis*, étaient du plus gracieux effet. Deux belles corbeilles formées de Cinéraires demi-naines, à grandes fleurs de coloris vifs, témoignaient d'une excellente culture, car feuillage et fleurs étaient parfaitement développés.

Bien que la saison fût encore très peu avancée, les Roses, sans lesquelles il n'y a pour ainsi dire pas de véritables fêtes florales, étaient un des principaux attraits de cette Exposition.

Parmi plusieurs lots méritants, j'ai surtout remarqué une collection assez nombreuse en variétés, surtout parmi les Roses Thé, et je citerai la variété Comtesse Riza du Parc, à très grandes fleurs roses, Madame Lombart, variété dont la fleur rose saumoné a une forme des plus gracieuses, Madame Bravy, à fleurs blanches, Safrano, etc.; puis, parmi les variétés relativement nouvelles : Distinction, à grandes fleurs, rose clair et Perle d'or à fleur d'un rouge orangé.

Des Camellias de différentes tailles, tous bien fleuris, étaient l'objet de plusieurs présentations.

Les plantes bulbeuses à floraison printanière formaient une belle corbeille comprenant de nombreuses variétés de Jacinthes et de Tulipes.

Une assez grande quantité de Bégonias tubéreux à grandes fleurs, d'une très belle venue, constituaient un lot très remarquable comme beauté, et très intéressant au point de vue de la culture, à cause de l'époque de la floraison.

Plusieurs beaux groupes de plantes vertes, dites à feuillage, représentaient ce genre de culture.

On remarquait surtout deux *Latania borbonica* de force excep-

tionnelle, ainsi que plusieurs *Dracæna* vraiment remarquables par leur taille.

Je dois une mention toute particulière à un arbuste de la famille des Casuarinées, famille voisine des Conifères, le *Casuarina sumatrana.*

Cet arbuste, qui peut atteindre plusieurs mètres de hauteur cultivé dans un pot relativement petit, m'a paru véritablement précieux à cause des services qu'il peut rendre pour la décoration des appartements. Ses branches, suffisamment élancées, portent des rameaux qui sont terminés par de nombreux ramules grêles, fins, d'un vert gai, qui sont d'une légèreté, d'une grâce qu'on rencontre rarement, surtout chez des végétaux pouvant atteindre les dimensions de celui-ci.

Une plante vraiment trop peu cultivée aussi, relativement aux services qu'elle pourrait rendre, est le *Lavatera arborea*, à feuilles argentées. Plusieurs grands exemplaires donnaient une juste idée du mérite décoratif de cette plante.

Les plantes de pépinière étaient représentées par une collection de Houx, de Fusains verts et panachés, et un assez grand nombre d'arbres résineux, *Abies*, *Pinus*, *Taxus*, *Cupressus*, etc.

Enfin une dizaine de variétés de Vignes de la Chine, parmi lesquelles le *Spinovitis Davidiana*, semis de deux ans, arrachées avec toutes leurs racines, démontraient que quelques variétés sont d'une vigueur de végétation véritablement surprenante.

Les produits de la culture maraîchère n'étaient pas très nombreux, mais ils étaient très méritants comme primeurs. On y remarquait de très belles Fraises bien mûres, de la variété : Belle de midi ; des Pommes de terre, des Choux-fleurs, des Concombres très beaux, des Haricots de la variété noir de Zarnhoff et des Pois ne laissant rien à désirer.

Parmi les nombreuses présentations se rattachant à l'Industrie horticole, je ne mentionnerai que les outils les plus usuels servant au jardinage, Bèches, Serpes, Serpettes, Scies, Croissants, etc., de toutes formes et dimensions, qui m'ont paru être de qualité supérieure, mais qui certainement étaient d'une exécution et d'un fini remarquables ; ce qui n'a pas lieu de surprendre, étant donné qu'il existe aux environs de Strasbourg

plusieurs grandes fabriques spéciales pour ce genre d'outillage.

Les principaux Lauréats de cette Exposition ont été M. Auguste Weick, horticulteur à Strasbourg, qui a obtenu une grande médaille d'or pour son beau groupe de plantes à feuillage, de serre chaude, puis plusieurs autres médailles d'or, de vermeil et d'argent, pour ses *Rhododendron*, ses Azalées de l'Inde, ses *Azalea mollis*, etc...

M. Bunnert, horticulteur à Strasbourg, a obtenu une médaille d'or pour sa belle collection de Rosiers.

Une médaille d'or a été accordée à M. Fœrber, horticulteur, pour ses plantes fleuries, particulièrement ses Bégonias, Azalées et Camellias.

M. Westermeyer, horticulteur à Strasbourg, a également obtenu une médaille d'or pour son beau lot d'*Azalea indica*, puis plusieurs autres médailles pour ses Cinéraires et plantes à feuillage.

Enfin M. Jacques Hollweg a également obtenu une médaille d'or pour son magnifique lot de légumes forcés (dits Primeurs).

Le Jury chargé d'attribuer les récompenses était composé de MM. Léon Simon, Président de la Société d'Horticulture de Nancy ; Becker, horticulteur à Mulhouse ; Hirleman, jardinier-chef à Bâle ; Hasloch, horticulteur à Baden-Baden ; Ch. Beinert, horticulteur à Molsheim ; Ignace Beck, horticulteur à Kœnigshofen, et enfin votre délégué qui a dû à l'avantage de représenter la Société nationale et centrale de France l'honneur d'être élu par ses collègues Président du Jury.

Avant de terminer, je dois encore citer, bien que n'ayant pas eu part aux Concours, les grands végétaux d'orangerie qui ornaient l'entrée de l'Exposition, ainsi que plusieurs lots de plantes fleuries, Azalées, Cinéraires, etc.., qui provenaient de l'orangerie confiée aux soins de M. Lejealle, jardinier en chef de la ville.

Enfin, Messieurs, en terminant, permettez-moi d'adresser de nouveau mes plus sincères remerciements à M. Wœhrlin, Président, et à M. Wagner, Secrétaire-général de la Société d'Horticulture de la Basse-Alsace, pour l'accueil et la réception cordiale qu'ils ont faits à votre délégué.

APPENDICE

J'ai pu profiter de mon séjour à Strasbourg pour visiter le nouveau Jardin botanique. — Ce Jardin qui a été transplanté sur l'emplacement qu'il occupe actuellement, à la suite des bâtiments également nouveaux de la Faculté, occupe une surface suffisamment vaste (plus d'un hectare) pour contenir les principaux représentants des divers groupes végétaux utiles à l'étude et aux démonstrations pratiques de la Botanique.

Des serres, complément indispensable à tout jardin botanique, sont comprises dans son enceinte. Elles sont de dimensions suffisantes pour l'importance du Jardin et comprennent quelques pavillons assez élevés pour qu'on puisse y cultiver à demeure (en pleine terre) quelques grands végétaux, Palmiers ou autres.

Une serre chaude, Aquarium, dont la construction spéciale m'a paru bien comprise pour sa destination, occupe une grande surface circulaire au centre du Jardin.

Le mode de tracé de ce Jardin botanique représente ce que dans l'art du tracé des jardins on nomme genre Anglais : des allées sinueuses, parcourant un terrain légèrement vallonné, garni de pelouses dans lesquelles sont disséminées des corbeilles de toutes formes et dimensions, contenant des végétaux isolés ou groupés par Sections, Familles, Genres, etc., etc., selon le nombre des représentants cultivés. Des arbres, isolés ou quelquefois rassemblés vers un même point, une pièce d'eau et une partie rocheuse complètent l'analogie que nous avons signalée de ce Jardin botanique avec un jardin dit Anglais.

Je dois dire de suite que je ne suis pas partisan de ce genre de disposition pour un Jardin botanique. Voici quelques-unes des raisons qui militent en faveur de mon opinion sur ce sujet : — D'abord, au point de vue de l'étude, la recherche des végétaux y est moins facile que dans un jardin dont les plates-bandes sont régulières ; en effet, au milieu de groupements de végétaux formant corbeilles disséminées çà et là, rien n'indique dans quel ordre on doit poursuivre ses recherches, et cet inconvénient se trouve encore augmenté alors que, dans la même

corbeille, pour des considérations ornementales ou autres, les espèces qui devraient être les plus voisines comme classification sont souvent éloignées l'une de l'autre.

L'approche des plantes, qui est une condition essentielle pour pouvoir les étudier, y est souvent difficile, quelquefois même presque impossible, lorsque, par exemple, la plante cherchée occupe le centre de corbeilles trop larges. Les étiquettes de ces mêmes plantes, placées au centre des massifs, trop éloignées pour être facilement lues, deviennent parfois même invisibles, masquées qu'elles sont par les végétaux placés en première ligne.

Au point de vue pratique, je veux parler de l'entretien, ce genre de jardin nécessite, à nombre égal de végétaux cultivés, beaucoup plus de journées de travail qu'un jardin régulier d'abord à cause de sa surface qui doit être beaucoup plus grande, et ensuite surtout à cause de l'entretien des pelouses; nous savons tous quels soins nécessitent les pelouses, sous peine de devenir des prairies ou d'être veuves de gazon, selon les soins d'entretien, le milieu ou la nature du sol.

Enfin encore l'un des inconvénients de ces pelouses sur lesquelles on doit forcément marcher si on veut étudier de près les végétaux, c'est qu'il n'est pas toujours possible de le faire à pieds secs alors même qu'il n'est pas tombé d'eau.

Je considère donc que, en raison des conditions défavorables à différents points de vue, que je viens d'énumérer, les plates-bandes régulières, qui permettent de placer tous les végétaux en ligne, à proximité, sont évidemment plus conformes à la véritable destination d'un Jardin botanique qui doit être surtout un Jardin d'études (et ce jardin sera d'autant plus dans son rôle qu'il réunira mieux et davantage tout ce qui peut en favoriser et faciliter les moyens). — Toutefois je dois dire, bien que connaissant tout l'avantage qui résulte de trouver toujours à leur place de classification tous les végétaux cultivés, que je suis partisan de l'élimination des grands arbres qui devront être relégués dans un emplacement choisi pour servir d'abri à ce même jardin ou disséminés dans son entourage, selon le besoin ou les circonstances.

Je me suis un peu écarté du but de ma visite au Jardin botanique, qui était de prendre note des plantes intéressantes que je pourrais y rencontrer; mais sa replantation est encore trop récente et la végétation y est trop peu avancée, pour qu'on doive y chercher des spécimens remarquables pour leur force. Je ne signalerai que quelques plantes alpestres, à floraison tout à fait printanière. Je citerai d'abord le charmant petit *Gentiana verna* dont les fleurs sont du plus beau bleu que je connaisse;

Le *Gentiana acaulis* avec ses fleurs beaucoup plus grandes et d'un bleu plus foncé;

Le *Gentiana excisa*? également en fleurs ne m'a pas paru différer du *G. acaulis*. Sous le nom d'*Arabis procurrens* j'y ai vu une charmante plante basse, à fleurs blanches, très florifère et qui devrait être cultivée pour l'ornementation des jardins.

L'*Anemone Pulsatilla* était déjà très avancé en floraison ainsi que le gracieux *A. pratensis* avec ses fleurs penchées, longuement pédonculées.

Une très curieuse Liliacée, le *Trillium erectum*, qui a les trois divisions internes du perianthe larges, d'une nuance purpurine foncée, et les trois divisions externes vertes.

J'ai vu là une Hépatique sous le nom de *H. angulosa*, avec des fleurs bleues, simples, beaucoup plus grandes que celles des variétés généralement cultivées; elle a des feuilles très velues et paraît être d'une végétation vigoureuse.

Enfin, pour terminer, je citerai une petite plante suffrutescente, le *Gaultheria procumbens*, ne paraissant pas devoir s'élever à plus de 15 ou 20 centimètres de hauteur et dont l'effet ornemental, qui est véritablement surprenant, est produit par une quantité innombrable de fruits, de la grosseur d'une cerise, d'un rouge corail, dont la plante est encore absolument couverte à cette époque de l'année.

Bien qu'elles n'appartiennent pas au règne végétal, j'omettrais certainement une des curiosités du Jardin botanique de Strasbourg si je ne vous signalais pas, au milieu des plantes que je vous ai citées, les Cigognes qui paraissent là, malgré les visiteurs, d'une quiétude qui témoigne de la liberté qui leur est acquise,

plutôt sans doute à cause de l'antique vénération dont elles sont encore l'objet que pour les services qu'elles peuvent rendre en pareil lieu; du moins je ne pourrais pas témoigner en leur faveur d'après ce que j'ai vu de leurs agissements.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE ÉTRANGÈRE

REVUE DES ESPÈCES DE SOLANUM QUI ONT DES TUBERCULES ; par M. J.-G. BAKER.

Tout ce qui se rattache à l'origine et à l'histoire de la Pomme de terre offre un haut intérêt aux points de vue tant cultural que scientifique ; aussi ne peut-on qu'applaudir à l'heureuse idée qu'a eue un savant botaniste anglais, M. Baker, de passer en revue les différents *Solanum* pourvus de tubercules qui ont été regardés comme la véritable souche de cette précieuse plante alimentaire, ou qui, lui ressemblant plus ou moins à certains égards, ont semblé susceptibles de devenir, au besoin, l'objet de cultures analogues. Pour réunir les éléments de son mémoire (*Journal of the Linnean Society*, XX, 1884, p. 489-507, pl. 41-46) M. Baker a puisé à diverses sources : il a étudié les types vivants qui sont cultivés dans le Jardin botanique de Kew ainsi que les cultures exceptionnellement riches sous ce rapport de MM. Sutton et fils, horticulteurs à Reading ; il a ensuite examiné avec la plus grande attention les nombreux échantillons desséchés qui sont conservés dans les herbiers de Kew, du British Museum et dans celui qu'a laissé Lindley qui, à la date de plusieurs années, s'était beaucoup préoccupé de l'origine de la Pomme de terre et qui avait réuni de précieux matériaux en vue d'élucider cette question. L'espace manquerait ici pour donner une traduction du mémoire entier de M. Baker ; d'ailleurs la partie fondamentale de ce travail consiste dans des descriptions détaillées qui s'adressent surtout aux botanistes : mais les lecteurs

de ce *Journal* pourront en accueillir avec faveur une analyse aussi succincte que possible, suffisante néanmoins pour leur faire connaître les résultats des observations auxquelles s'est livré le savant botaniste de Kew.

Les *Solanum* tubéreux ou qui ont été indiqués comme tels sont divisés par M. Baker selon les parties de l'Amérique dans lesquelles ils croissent naturellement.

I. Chili. — A cette partie de l'Amérique du sud appartiennent les cinq espèces suivantes. 1. *Solanum tuberosum* Linn., 2. *S. etuberosum* Lindl., 3. *S. Fernandezianum* Philippi, 4. *S. Maglia* Schlecht., 5, *S. collinum* Dunal.

1. Le *Solanum tuberosum* Linn., la Morelle tubéreuse ou la vraie Pomme de terre, est représenté dans les herbiers de Londres par plusieurs échantillons de pieds sauvages recueillis notamment par Bridges, dans les Andes, près des cours d'eau, dans la province de Valdivia, par Germain, sur la Cordillère de Maule, par Gillies, dans les Andes de Chile et Mendoza, etc. ; en outre, on en cultive le véritable type dans le Jardin botanique de Kew. Dans cet état primitif que la culture n'a nullement altéré, il se distingue surtout parce qu'il produit de nombreux et gros tubercules formés chacun par la tubérisation de la portion terminale de rameaux nés à l'aisselle de feuilles, par conséquent sur la tige même, à partir des cotylédons, et non, comme le dit à tort M. Baker, naissant d'une racine ou d'une souche (Rootstock). Sa tige est grosse, droite, flexueuse, très rameuse, légèrement velue, distinctement ailée à ses angles, haute seulement de 0m 30-0m 60 ; ses feuilles offrent, sur un pétiole commun nu à sa partie inférieure, 7 ou 9 folioles oblongues, aiguës au sommet, un peu et inégalement en cœur à la base, finement velues, et dans l'intervalle de celles-ci il en est plusieurs autres beaucoup plus petites, disposition qu'on désigne en botanique par la qualification de feuilles pennées-interrompues ou interrupte-pennées. Ses fleurs sont disposées plusieurs ensemble en cyme, sur un long pédoncule et le pédicule de chacune est articulé vers le milieu de sa longueur. Ses fleurs d'un lilas foncé ont le calyce velu, à lobes courts, pointus, et leur corolle très ouverte est aussi velue en dehors. Son fruit

est parfaitement globuleux, lisse et mesure environ 0m02 de diamètre.

2. Le *Solanum etuberosum* Lindl., Morelle sans tubercules, est regardé par Dunal comme une espèce distincte et séparée, tandis que M. Baker n'y voit qu'une variété du *Solanum tuberosum* qui diffère de celui-ci surtout parce qu'il ne produit pas de tubercules, que ses feuilles et son calyce sont presque glabres, ce dernier ayant ses lobes non pointus, et parce que ses fleurs ont une corolle ample, pourpre avec le centre jaune. C'est une plante vivace, rustique, qui pourrait fort bien être cultivée comme ornementale, et qui fleurit depuis le mois de juillet jusqu'à celui d'octobre. Elle a trouvé place dans les jardins de la Société horticulturale de Londres.

3. Le *Solanum Fernandezianum* Philippi, ou Morelle de Juan Fernandez, dont le nom indique la patrie, est aussi regardé par M. Baker comme une simple variété du *S. tuberosum* différant du type par ses tiges plus grêles, par sa tige, ses feuilles et son calyce presque dépourvus de poils, par ses folioles très grandes, minces, oblongues-étroites et pointues, enfin par la petite corolle pourpre de ses fleurs. Il donne des tubercules amers.

4. Le *Solanum Maglia* Schlecht., Morelle Maglia (Voyez le *Journ.*, 1884, p. 573), a été regardé par plusieurs auteurs comme étant la souche originaire de la Pomme de terre ; cependant cultivé, depuis plus de vingt années, dans le Jardin botanique de Kew, à côté de celle-ci, il y a conservé ses caractères sans les modifier. Il donne des tubercules que M. Baker dit être nombreux et volumineux tandis qu'une note de l'herbier de J. Gay, accompagnant des échantillons venus des cultures de MM. Vilmorin les donne comme peu nombreux, très petits et de saveur âcre. Ses tiges sont grosses, droites, flexueuses, très-rameuses, légèrement velues, largement ailées à leurs angles, hautes de 0m 30-0m 60. Ses feuilles offrent, sur un pétiole commun assez longuement dénudé dans le bas, cinq ou sept folioles ovales, légèrement velues, pointues au sommet, inégalement en cœur à la base, longues de 0m 05-0m 075, dont les deux inférieures sont beaucoup plus petites que les autres, et dans l'intervalle desquelles il ne s'en trouve que fort peu ou

même point de toutespetites. Ses fleurs, réunies en fortes cymes longuement pédonculées, ont leur pédicule propre duveté et articulé vers le milieu de sa longueur, leur calyce hérissé de poils, à lobes pointus et leur corolle bien ouverte, blanche, large de 0m02-0m 025. M. Baker n'en a pas vu le fruit. Il croît en abondance sur le littoral chilien, ne s'éloignant jamais de l'Océan, à plus de quatre à huit kilomètres. C'est lui que Ch. Darwin, Sabine et autres ont pris pour la Pomme de terre sauvage. — Deux pieds cultivés dans les jardins de la Société horticulturale de Londres, à Chiswick, sur une terre fortement engraissée, et venus de deux tubercules qui avaient été envoyés du Chili, en 1822, par M. Alexandre Caldcleugh, ont donné en un an environ 600 tubercules fort inégaux, dont quelques-uns avaient le volume d'un œuf de pigeon ou un peu plus, tandis que tous les autres, de forme globuleuse, n'avaient qu'environ 0m 02 de diamètre. Cuits dans l'eau ils avaient le goût de la Pomme de terre. M. Baker regarde cette plante comme bien distincte du *Solanum tuberosum* qui, lui, ne croît jamais que dans l'intérieur des terres.

5. Le *Solanum collinum* DUNAL, Morelle des collines, qui croît parmi les buissons, dans les parties incultes des collines de Quillota, au Chili, est regardé par M. Baker, d'après la description qui en a été donnée dans le *Prodromus*, comme ne différant pas du *S. Commersoni* dont il va être question.

II. BRÉSIL, URUGUAY ET RÉPUBLIQUE ARGENTINE. — 1. Le *Solanum Commersoni* DUNAL, Morelle de Commerson, n'a pas été vu vivant par M. Baker qui le décrit sur des échantillons d'herbier recueillis notamment par Gibert à Montévidéo, dans l'Uruguay, sur les rives du Rio Negro, par M. Balansa, dans le Paraguay à l'Assomption, par Gillies à Buenos-Ayres, etc. Il produit des tubercules que M. Balansa dit être gros comme des noix et qui, d'après Gibert, ont « absolument le goût de la Pomme de terre ordinaire. » Ses tiges sont plus courtes et plus grêles que celles du *Solanum tuberosum*. Ses feuilles offrent, sur un pétiole commun assez longuement nu dans le bas, 5 à 9 folioles minces, oblongues, dont la terminale impaire est beaucoup plus grande que les autres, tandis que les deux du bas sont, au contraire,

petites ; dans l'intervalle entre ces 5-9 folioles il n'y en a jamais de toutes petites. Ses fleurs sont disposées en cymes lâches, comme dans les *Solanum tuberosum* et *Maglia* ; leur corolle est lilas pâle ou blanche, avec les lobes de la longueur du tube.

Sous le nom de *Solanum Ohrondii* CARR. ou Morelle de Ohrond, a été décrite et figurée dans la *Revue horticole* (1883, p. 496-500, fig. 99-100) une plante dont les tubercules avaient été apportés en France, de l'île de Goritti, à l'embouchure du Rio de la Plata, par M. Ohrond, chirurgien de la marine française, et qui a été cultivée par M. Blanchard, dans le jardin de la marine, à Brest. Ces tubercules sont de la grosseur d'une petite noix dans le pays natal ; mais à Brest on en a vu acquérir déjà le volume d'un petit œuf de poule. Ils sont bons à manger, d'après M. Blanchard qui leur a trouvé un goût de châtaigne, avec un arrière-goût légèrement acide. La plante a supporté une gelée de deux degrés à Brest, sans en souffrir. — M. Baker regarde comme évident que cette plante est identique avec le *Solanum Commersoni*.

III. PÉROU, BOLIVIE, ECUADOR, COLOMBIE. — Le *Solanum tuberosum* LINN. est indiqué par Ruiz et Pavon comme spontané au Pérou ainsi qu'au Chili, et plusieurs botanistes l'ont aussi trouvé au Pérou, dans différentes localités, notamment MM. Maclean, Spruce, Mandon, Matthews. M. Baker parle aussi d'échantillons d'herbier qui ont été pris par Jameson dans l'Ecuador, par Lobb dans la Colombie, et par Fendler dans le Vénézuela près de Tovar.

M. Ed. André rapporte (*Illustrat. hortic.*, 1877, XXIV, p. 114) l'avoir trouvé, pendant son fructueux voyage en Amérique, dans trois localités éloignées de toute habitation humaine et où il était certainement spontané. Ces localités sont : 1° le sommet du Quindio, en Colombie, près du volcan de Tolima, à 3500 mètres d'altitude, par 4° 34′ de latitude boréale ; 2° Cauca près de la ville de La Union, à l'altitude beaucoup plus faible d'environ 1900 mètres, par 1° 33′ de latitude boréale ; 3° sur la montagne de Amancaes non loin de Lima, où il était abondant, ainsi que dans l'île de San Lorenzo, près de Callao ; toutefois, dans ce troisième cas, il ne regarde pas]qssocomme absolument imdiə

que la plante eût été apportée par l'homme. — M. Baker ayant obtenu de l'obligeance de M. Ed. André communication des échantillons secs pris dans ces trois localités, déclare 1° que « la « plante de Quindio est évidemment identique avec le *Solanum* « *Otites* DUNAL (qui lui-même est une variété du *S. tuberosum* L.). « Si ce n'est pas une espèce distincte, on doit y voir une va- « riété bien marquée du *S. tuberosum* »; 2° que celle de La Union est une espèce distincte, intermédiaire entre le *S. tuberosum* et le *S. ternateum* RUIZ et PAV., à laquelle il donne le nom de *Solanum Andreanum*, mais à laquelle M. Ed. André n'a pas trouvé de tubercules; 3° que celle de Lima est une forme particulière du *S. tuberosum*.

Dunal a décrit, dans le *Prodromus* (XIII, p. 32), comme une espèce particulière, sous le nom de *Solanum immite*, une plante péruvienne qui n'est, aux yeux de M. Baker, qu'une légère variété du *S. tuberosum*. A ses yeux aussi, le *S. colombianum* DUNAL est encore une légère variété du *S. tuberosum*.

Un curé de Bucamara, dans la Nouvelle-Grenade, nommé Eloy Valenzuela, avait trouvé, en 1809, sur les bords du Malave, une nouvelle Pomme de terre dont les tubercules cuisaient facilement, étaient blancs et de très bon goût. Cette plante a été nommée (*Mém. du Muséum*, II, p. 340) *Solanum Valenzuelæ* PALACIO. M. Baker, qui n'a pas eu occasion de la voir, trouve que la seule description qui en ait été donnée convient bien au *S. tuberosum*, sauf pour le fruit que Palacio dit être oblong, comprimé et long de 0^m 05-0^m 07. Peut-être aussi cette plante, dont il n'est pas venu un seul échantillon en Europe et dont on n'a plus entendu parler, se rapporte-t-elle au *S. Otites*.

Enfin un échantillon de l'herbier de Kew pris à Lima est regardé par M. Baker comme appartenant au *Solanum Maglia*, d'où il résulterait que cette espèce chilienne à tubercules croît aussi au Pérou.

IV. MEXIQUE. — 1. *Solanum verrucosum* SCHLECHT., Morelle verruqueuse. — Sous ce nom a été décrite et figurée par Schlechtendal une plante qui est indiquée comme assez commune au Mexique dans le district Mineral de Monte et que M. Alph. de Candolle dit avoir été cultivée en plein champ

près de Genève, pendant plusieurs années, puis avoir été abandonnée parce que ses tubercules, à chair jaune et de très bon goût, sont petits et ne résistent pas plus à la maladie spéciale que ceux de la Pomme de terre ordinaire. Les feuilles de cette plante ont le pétiole plus long et les folioles, qui sont ovales, aiguës, à poils serrés en-dessous, moins nombreuses que celles du *Solanum tuberosum*. Les fleurs en sont grandes, de couleur foncée et les fruits en sont globuleux, relevés de points blancs en saillie. M. Baker y voit une pure variété du *S. tuberosum*.

Il en est de même pour lui du *Solanum demissum* Lindl. qui avait été envoyé à Lindley par C.-A. Uhde comme une Pomme de terre mexicaine, croissant naturellement de 2450 à 2750 mètres d'altitude, ainsi que du *S. utile* Klotzsch, spontané sur les montagnes entre Puebla et Mexico, à 3000 mètres d'altitude, et du *S. squamulosum* Mart. et Gal., qui croît également au Mexique, dans les forêts alpines de Real del Monte.

2. Le *Solanum stoloniferum* Schlecht., Morelle à stolons, qui se trouve au pied de la montagne volcanique d'Orizaba, à l'altitude de 3000 à 3300 mètres, est appelé dans le pays *Papa cimarrona*, c'est-à-dire Pomme de terre marronne ou sauvage. On le décrit comme ayant des branches souterraines qui s'étendent longuement autour du pied et qui portent des tubercules de la grosseur d'une noisette. Ses tiges sont dressées, élancées et flexueuses. Ses feuilles sont pennées-interrompues, à 9 folioles largement ovales, pointues au sommet et arrondies à la base, velues légèrement en-dessus et fortement en-dessous. Ses fleurs sont petites et blanches, ses fruits presque globuleux. Cette espèce a été cultivée dans le Jardin botanique de Leipzig.

3. Le *Solanum cardiophyllum* Lindl., ou Morelle à folioles en cœur, a le port général du *S. tuberosum*, mais ses feuilles ne sont pas pennées-interrompues et ont seulement cinq grandes folioles ovales et aiguës; la plante est entièrement glabre ou dépourvue de poils et ses fleurs en cyme brièvement pédonculée sont blanches avec les lobes de leur corolle pointus, au moins aussi longs que le tube et rejetés en dehors. Cette espèce bien distincte croît naturellement sur les montagnes du Mexique central, à l'altitude de 2450 à 2750 mètres. Ses tubercules, de la

grosseur d'une petite noix, sont globuleux, blancs et aqueux.

4. Le *Solanum oxycarpum* SCHIEDE, ou Morelle à fruit pointu, est encore une espèce bien distincte, qui croît naturellement dans le Mexique central, et dont les tubercules sont confondus avec ceux des autres Morelles tubéreuses de ce pays sous la dénomination vague de *Papa cimarrona* ou Pomme de terre sauvage. L'espèce est caractérisée par ses feuilles non pennées-interrompues, à 9-11 folioles sessiles, oblongues-lancéolées, très pointues, par ses fleurs peu nombreuses dans chaque inflorescence, surtout par son fruit ovoïde, remarquablement pointu, trois fois aussi long qu'épais.

V. ÉTATS-UNIS DU SUD-OUEST. — 1. Le *Solanum Fendleri* A. GRAY, Morelle de Fendler, spontané sur les montagnes du Nouveau-Mexique et de l'Arizona, produit, à l'état sauvage, des tubercules qui dépassent rarement le volume d'une noisette. Après avoir été décrit par M. Asa Gray comme constituant une espèce distincte, il n'a plus été donné par lui, dans sa *Flore synoptique de l'Amérique du Nord*, que comme une variété de la Pomme de terre qu'il a nommée *Solanum tuberosum* var. *boreale*, et dans laquelle les tiges courtes, finement duvetées, portent des feuilles presque pas ou pas pennées-interrompues, qui ont 3-7 folioles minces, larges, ovales, presque pointues, légèrement velues; les fleurs en sont peu nombreuses dans chaque inflorescence, petites et de couleur lilas; ses fruits sont globuleux.

2. Le *Solanum Jamesii* TORREY, Morelle de James, est une espèce bien distincte dont on a cultivé nombre de pieds, dans le Jardin botanique de Kew. Ses tubercules ont le volume de petites billes d'enfant. Ses tiges, hautes seulement de 0m 20-0m 25, sont simples ou rameuses, plus ou moins velues, et portent des feuilles non pennées-interrompues, longues seulement de 0m 05-0m 08, à 5-9 folioles oblongues-lancéolées, pointues, inégalement arrondies à la base. Ses fleurs en petit nombre dans chaque inflorescence sont, comme celle-ci elle-même, brièvement pédonculées; leur corolle, large d'environ 0m 02, est blanche et a ses lobes lancéolés, assez larges, de même longueur que le tube. Le fruit est globuleux. Il n'est pas inutile

d'ajouter que, si la figure donnée de cette espèce par M. Baker (pl. 45) était exacte, la situation et par conséquent la nature de ses tubercules seraient tout autres que dans le *Solanum tuberosum*. On voit en effet sur cette figure un tubercule qui termine inférieurement un long corps de racine ou pivot chargé lui-même de racines secondaires; or, dans la Pomme de terre, les tubercules n'ont rien de commun avec le pivot de la racine, puisque ce sont des portions renflées de branches qui ont pris naissance à l'aisselle de feuilles, sur le bas de la tige. — Le *Solanum Jamesii* croît naturellement sur les montagnes, dans le Colorado, le Nouveau-Mexique et l'Arizona.

En résumé, M. J.-G. Baker admet comme espèces botaniquement distinctes, parmi tous les *Solanum* tubéreux qui ont été nommés et décrits comme ayant la valeur spécifique, seulement les six suivantes pour chacune desquelles il donne une planche : 1. *Solanum tuberosum* L. (pl. 41), 2. *S. Maglia* SCHLECHT. (pl. 42), 3. *S. Commersoni* DUNAL (pl. 44), 4. *S. cardiophyllum* LINDL. (pl. 43), 5. *S. Jamesii* TORR. (pl. 45), 6. *S. oxycarpum* SCHIEDE (pl. 46). Des autres prétendues espèces onze sont de simples variétés du *S. tuberosum* (ce sont : *S. etuberosum*, *S. Fernandezianum*, *S. immite*, *S. columbianum*, *S. Otites*, *S. Valenzuelæ*, *S. verrucosum*, *S. debile*, *S. stoloniferum*, *S. utile*, *S. squamulosum* et *S. Fendleri*); deux autres rentrent dans le *S. Commersoni* (ce sont les *S. Ohrondii* et *collinum*). Ce botaniste résume les caractères de ces six espèces dans tout autant de diagnoses ou phrases caractéristiques latines dont voici la traduction :

1. *Solanum tuberosum* L. tubercules gros; tige forte; feuilles brièvement pétiolées, à folioles nombreuses, ovales ou oblongues, aiguës, beaucoup de petites interposées; corolle lilacée ou blanche, à segments courts, deltoïdes; fruit le plus souvent globuleux; style court ou allongé. — Andes du Chili, Pérou, Bolivie, Ecuador et Colombie; également dans les montagnes du Costa Rica, du Mexique et dans les Etats-Unis sud-occidentaux.

2. *Solanum Maglia* SCHLECHT. : tubercules gros; tige forte; feuilles distinctement pétiolées, à folioles peu nombreuses, ovales, aiguës, avec presque pas de petites interposées; corolle blanche, à segments courts, deltoïdes; style long. — Littoral

du Chili et descendant au sud jusqu'à l'archipel des Chonos; également au Pérou.

3. *Solanum Commersoni* Dunal : tubercules moyens; tige grêle, courte; feuilles distinctement pétiolées, folioles 5-9, oblongues, obtuses ou aiguës, pas de petites interposées; corolle blanche ou lilas pâle, à segments lancéolés-deltoïdes, presque plus longs que le tube; style allongé. — Uruguay, Buenos Ayres et territoire Argentin, dans des localités rocheuses et arides, à un niveau bas.

4. *Solanum cardiophyllum* Lindl. : tubercules gros; tige courte, forte; feuilles distinctement pétiolées, d'un vert foncé, glabres, à folioles en peu de paires, ovales, aiguës, sans petites interposées; corolle blanche, à segments lancéolés-deltoïdes, de même longueur que le tube. — Montagnes du Mexique central.

5. *Solanum Jamesii* Torrey : tubercules petits, globuleux; tige courte, grêle; feuilles distinctement pétiolées, à folioles 5-9, oblongues, aiguës, sans petites interposées; cymes pauciflores; corolle blanche, à segments lancéolés-deltoïdes, de même longueur que le tube; fruit globuleux. — Montagnes des Etats-Unis sud-occidentaux et du Mexique.

6. *Solanum oxycarpum* Schiede : tubercules petits; tige courte, grêle; feuilles distinctement pétiolées, à folioles 9-11, oblongues-lancéolées, acuminées, sans petites interposées; cymes lâches, pauciflores; fleurs inconnues; fruit ellipsoïde, cuspidé. — Montagnes du Mexique central.

Le mémoire important de M. Baker se termine par un chapitre intitulé : Considérations économiques. Deux questions y sont traitées, et l'une et l'autre sont d'un grand intérêt.

Relativement à la première, il me semble, dit-il, que les cultivateurs de la Pomme de terre ont l'idée que l'existence de cette plante a pour unique but de produire des tubercules, et je crois que leur idée à cet égard n'a pas de fondement réel. Sur les 900 *Solanum* décrits par les Botanistes et qui sont présumés par MM. Bentham et D. Hooker se réduire à 700, six seulement produisent des tubercules, et tous les autres se perpétuent, comme la généralité des végétaux, par leurs fleurs, leurs fruits et leurs graines. Même le *Solanum etuberosum* du Chili et le *S.*

suaveolens du Mexique, sont de simples formes du *S. tuberosum* et ils ne donnent pas de tubercules. Le *S. Maglia* lui-même, quand on l'a cultivé à Kew, n'a pas produit de tubercules pendant les deux premières années. Des espèces naturellement tubéreuses peuvent donc vivre sans former la moindre tubérosité; ce n'est donc pas une condition indispensable de leur existence.

M. Baker pense, et en cela il partage une opinion fort répandue, que la production de nombreux et abondants tubercules, sous l'influence de la culture, met le *Solanum tuberosum* dans un état d'affaiblissement, qui le rend bien plus accessible aux maladies et aux atteintes des parasites qu'il ne l'est dans la nature sauvage. « Toute plante, écrit-il, amenée à produire des tubercules (to the tuber-bearing state) est dans un état de désorganisation et de mauvaise santé qui en fait un sujet propre à subir les atteintes des Champignons et des Aphides. » Mais, avant l'année 1845, qui est celle de l'invasion en Europe du *Peronospora* ou *Phytophthora vastatrix*, cause unique de la maladie spéciale de la Pomme de terre, cette plante n'était donc pas désorganisée ni affaiblie comme elle l'est aujourd'hui, et dans les années chaudes et sèches, pendant lesquelles cette maladie fait généralement peu de ravages ou ne se déclare pas, dans une foule de localités, le *Solanum tuberosum* cesse donc momentanément d'être désorganisé et affaibli? C'est là un reflet d'une vieille idée qui a son origine dans l'ancienne médecine humaine et qui fait dépendre même les maladies contagieuses d'une prédisposition des sujets.

La seconde question dont s'occupe M. Baker est relative aux espèces de Morelles tubéreuses qui pourraient s'accommoder des climats européens et y devenir l'objet de cultures avantageuses. Il pense que les *Solanum Maglia* et *Commersoni*, produisant abondamment des tubercules bons à manger, pourraient être cultivés, soit concurremment avec le *Solanum tuberosum*, oit, au besoin, à sa place. Ainsi il croit que le *S. Maglia* conviendrait mieux au climat humide de l'Angleterre et de l'Irlande que la vraie Pomme de terre qui est originaire de pays relativement secs. On pourrait aussi croiser ces espèces avec

le *S. tuberosum* et en obtenir ainsi des hybrides dans lesquels se trouveraient réunis certains des mérites qui distinguent ces différentes plantes. Il y a là certainement à faire de très utiles expériences.

PLANTES NOUVELLES OU RARES DÉCRITES DANS DES PUBLICATIONS ETRANGÈRES

BOTANICAL MAGAZINE

Torenia Fordii D. Hook., *Botan. Mag.*, janv. 1885, pl. 6797. — Torénie de Ford. — Chine. — (Scrofularinées.)

Les Torénies sont de charmantes plantes de serre recherchées en raison du brillant coloris de leurs fleurs et de la longue durée de leur floraison; mais les espèces en sont très difficiles à déterminer botaniquement parce que la plupart d'entre elles n'ont été caractérisées et décrites que d'après de mauvais échantillons d'herbier. La nouvelle espèce de ce genre que décrit et figure sir D. Hooker, dans le *Botanical Magazine*, a été découverte par M. C. Ford, surintendant du Jardin botanique de Hong-Kong, à qui elle est dédiée, dans les montagnes de Lo-fau-shan qui se trouvent sur la côte chinoise, en face de l'île de Hong-Kong. Des graines en ont été envoyées, en 1883, au Jardin botanique de Kew où on en a obtenu la floraison en juin 1884. C'est une plante à tige dressée et rameuse, à feuilles ovales-arrondies ou en cœur, dentées en scie sur les bords, duvetées tant en-dessus qu'en dessous, dont les fleurs, plus petites que celles de la plupart de ses congénères aujourd'hui cultivées, sont jaune-paille et présentent une grande macule violet foncé sur chacun des deux lobes latéraux de leur lèvre inférieure.

Panax Murrayi Muell. — *Botan. Mag.*, févr. 1885, pl. 6798. — Panax de Murray. — Océanie et Australie. — (Araliacées.)

Il a été introduit, en 1881, dans le grand établissement de M. W. Bull, à Chelsea (Angleterre), où on lui a donné le nom provisoire d'*Aralia splendidissima*, un très beau végétal ligneux qui provenait de l'une des îles (non désignée) de la grande mer

du Sud. Ce prétendu *Aralia* ayant été donné par M. W. Bull au Jardin botanique de Kew et y ayant fleuri, sir D. Hooker a reconnu en lui tous les caractères des *Panax* et l'étude attentive qu'il en a faite l'a conduit à penser que ce n'est pas autre chose que l'état jeune du *Panax Murrayi*. Or cette espèce qui appartient à la partie septentrionale de la Nouvelle-Galles du Sud, est un arbre magnifique, dont le tronc s'élève de 15 à 18 mètres et porte une cime à branches trifurquées. Seulement les feuilles pennées de cet arbre sont très sujettes à varier de grandeur et de configuration, puisque leurs folioles sont tantôt longues de $0^{m}075$, linéaires-oblongues, avec la base rétrécie en coin et le sommet arrondi, et tantôt atteignent jusqu'à $0^{m}20$ de longueur, étant alors lancéolées, acuminées, avec la base arrondie. Au reste des variations analogues se montrent chez diverses Araiacées. La plante de M. W. Bull et de Kew est décrite comme ayant la tige dressée, simple et raide, pourvue dans sa partie supérieure de nombreuses feuilles pennées qui ne mesurent pas moins d'un mètre et même plus de longueur, qui sont étalées et même recourbées en bas, et dont les folioles au nombre de 10-12 paires, ovales-lancéolées, acuminées, généralement entières et ondulées, à base arrondie et oblique, sont portées sur un pétiole commun ou rachis duveté. Ce grand et beau feuillage d'un vert lustré forme, au haut de la tige, un magnifique parasol de près de trois mètres de largeur. Quant aux fleurs, elles sont petites, d'un vert un peu brunâtre, disposées en nombreuses petites ombelles simples qui, à leur tour, se réunissent en longues grappes. C'est là essentiellement une plante à feuillage, qui exige la serre chaude.

Caryopteris Mastacanthus SCHAUER. — *Botan. Mag.*, février 1885, pl. 6799. — Japon. — (Verbénacées.)

Bien qu'elle ait été introduite en Angleterre par M. Fortune, il y a déjà quarante ans, et qu'elle soit fort belle, cette espèce était devenue fort rare quand elle a été introduite de nouveau, à une date récente, par M. Maries, collecteur pour la maison Veitch. Elle croît naturellement en Chine et au Japon où elle est commune dans les parties méridionales. C'est un arbuste de proportions souvent faibles, qui peut toutefois atteindre $1^{m}50$ de

hauteur et dont la surface est duvetée. Ses branches arrondies sont dressées ou ascendantes; ses feuilles opposées et pétiolées sont ovales ou oblongues-lancéolées, bordées de grandes dents de scie. Sa beauté résulte de ses nombreuses inflorescences qui sortent isolément de l'aisselle de chacune des feuilles supérieures et qui forment tout autant de cymes serrées, d'un beau bleu de ciel, dans lesquelles les étamines sont fortement saillantes, et qui sont globuleuses ou un peu aplaties, larges de deux ou trois centimètres. — Ce charmant arbuste est peu délicat. Il supporte le plein air dans les parties chaudes de la Grande-Bretagne et, dans les autres, il passe très bien en simple orangerie où il suffit de le garantir des gelées. A Kew il a fleuri planté simplement devant un mur. Il fleurit en automne. Pour bien fleurir il a besoin de beaucoup d'eau en été, tandis que, pendant l'hiver et à partir du moment où ses boutons de fleurs sont formés il ne lui faut que peu d'arrosements.

Phillyrea Vilmoriniana Boiss. et Balansa. — *Botan. Mag.*, févr. 1885, pl. 6800. — Phillyrée de Vilmorin. — Asie mineure. — (Oléacées.)

Les *Phillyrea*, qui ont eu longtemps beaucoup de vogue dans les jardins, sont des arbrisseaux sujets à varier, dont les formes cultivées, au nombre d'une douzaine, rentrent toutes sans difficulté dans les trois espèces appelées *latifolia*, *media* et *angustifolia* ; celles-ci elles-mêmes, aux yeux de divers botanistes, ne seraient que des variétés d'une seule espèce propre à la région méditerranéenne depuis l'Espagne jusqu'à la Syrie, même à l'Arménie et l'Anatolie. C'est donc un fait remarquable que, dans cette dernière contrée, il en existe en outre une autre espèce complètement distincte, le *Phillyrea Vilmoriniana*. Celle-ci a été découverte en 1866, par Bourgeau. Elle est très recommandable pour sa parfaite rusticité et pour ses grandes et belles feuilles persistantes, d'un vert intense, lancéolées, très entières, longues de 0^m12-0^m15, tellement semblables à celles du Laurier du Portugal qu'il est plus connu des horticulteurs sous le nom de *Phillyrea laurifolia* ou Phillyrée à feuilles de Laurier. Quant à ses fleurs, elles sont petites, blanches et disposées, à l'aisselle des feuilles, en nombreuses grappes courtes.

Clematis tubulosa, var. **Hookeri**, D. Hook., *Botan. Mag.*, févr. 1885, pl. 6801. — Clématite tubuleuse var. de Hooker. — Nord de la Chine. — (Renonculacées.)

Cette variété d'une Clématite herbacée ou se lignifiant seulement quelque peu dans le bas de sa tige, avait été regardée comme une espèce distincte et séparée, sous le nom de *Clematis Hookeri* Decne par Decaisne, dans son mémoire sur les Clématites. Sir D. Hooker, à qui elle avait été dédiée, la regarde comme une simple variété de la Clématite à fleurs tubuleuses. C'est une plante herbacée, dont les ramifications sont couvertes de poils blancs soyeux, et dont les fleurs bleu violacé, venant par deux ou trois à l'aisselle de chaque feuille, sont tubuleuses, longues d'environ 0m 025, et ont les sépales étroits, obtus à leur extrémité, enroulés en dehors dans leur tiers supérieur. La plante envoyée à Kew par feu Alph. Lavallée y a fleuri en plein air, au mois de septembre, tandis que Decaisne en indique la floraison comme ayant lieu, à Paris, au premier printemps.

Cirrhopetalum picturatum Lodd. — *Botan. Mag.*, févr. 1885, pl. 6802. — Cirrhopétale maculé. — Indes orientales, dans le Moulmein. — (Orchidées.)

Dans la famille des Orchidées où se trouvent tant de fleurs étranges de forme, le *Cirrhopetalum picturatum* semble encore plus étrange que la plupart des autres, et cette étrangeté d'aspect qui distingue ses fleurs tient essentiellement à leur calyce dans lequel le sépale supérieur est largement ovale, fortement concave, surmonté d'un filet sinueux aussi long que lui, tandis que les deux latéraux, beaucoup plus longs et étroits, se sont soudés par leurs bords contigus en une grande lame oblongue, terminée en pointe et recourbée par ses côtés en tube. L'ensemble de ce calyce est vert légèrement brunâtre, en partie maculé de rouge. Quant aux pétales et au labelle, ils sont petits et rouges; la fleur entière est longue d'au moins 0m 05. L'inflorescence qui termine une hampe toute pointillée de rouge, est aplatie, et réunit une dizaine de fleurs qui rayonnent tout autour du centre. Cette curieuse Orchidée a des pseudo-bulbes ovoïdes, renflés, longs de 5-6 centimètres, relevés de trois ou quatre angles longitudinaux et surmontés chacun d'une seule feuille oblongue, très obtuse,

rétrécie à sa base en un court pétiole canaliculé. Elle a été cultivée par Loddiges, à la date de 45 ans, mais elle paraît être restée toujours rare.

Vitis pterophora BAKER. — *Botan. Mag.*, mars 1885, pl. 6803. — Vigne ailée. — Brésil. — (Ampélidées.)

Cette espèce de Vigne qui avait été découverte par Burchell, vers le commencement de ce siècle, croissant sur les bords du Tocantin, l'un des affluents de l'Amazone et qui est cultivée dans la serre Victoria, à Kew, offre des particularités de végétation qui, dit sir D. Hooker, n'ont pas d'analogues dans le reste du règne végétal. Elle acquiert des proportions considérables à ce point que, dans la grande serre où elle est cultivée à Kew, après s'être élevée jusque tout en haut, elle étend ensuite d'une ferme à l'autre ses fortes branches rouges, qui sont relevées de quatre larges ailes vertes et ondulées. Chacune de ces branches, quand elle a cessé de croître pour la saison, renfle un ou plusieurs entre-nœuds, tout près de son extrémité, en un tubercule cylindrique ou en massue, vert, charnu, arrondi au sommet, long quelquefois de 0^m12 et même 0^m15, que surmonte l'extrémité caduque de la branche. Finalement ces tubercules tombent, et au contact du sol ils peuvent donner naissance à de nouveaux pieds. Les feuilles de cette Vigne sont longuement pétiolées, formées de trois grandes folioles sessiles, rugueuses et ondulées, finement dentées en scie, la terminale trilobée et longuement prolongée en coin dans le bas. Les vrilles du *Vitis pterophora* forment encore un de ses caractères les plus remarquables. Elles sont très grêles, bifurquées plusieurs fois successivement. Chacune de leurs ramifications se termine par un petit disque adhésif qui, une fois au contact d'un support, s'y attache et grandit notablement. D'un autre côté, comme la généralité des vrilles, celles-ci embrassent les supports pour soutenir la plante ; enfin elles peuvent sécréter à leur surface un « tissu visqueux » qui leur fournit leur troisième moyen de se fixer. Cette plante fleurit en automne. Dans le jardin botanique de Cambridge elle donne quelques fruits en petit nombre, mais sans les amener à leur maturité.

Dioscorea crinita D. Hook., *Botan. Mag.*, mars 1885, pl. 6804. — Igname à longue pointe. — Natal. — (Dioscoréacées.)

Dressée sur un treillis en ballon, cette Igname constitue, dit sir D. Hooker, l'une des plantes les plus élégantes à cultiver en pot, à cause de son feuillage délicat, vert pâle et translucide, et de ses nombreuses grappes de fleurs pendantes, qui sont d'un blanc de neige. Toute sa surface est mollement duvetée. Ses feuilles longuement pétiolées ont cinq folioles pétiolulées, oblongues-lancéolées, terminées par une longue pointe grêle. De l'aisselle de chacune de ces feuilles naissent une ou plusieurs longues grappes pendantes, cotonneuses et d'un blanc de neige, dans lesquelles chaque fleur se trouve à l'aisselle d'une bractée. Cette charmante plante grimpante a été trouvée d'abord à Natal par W.-T. Gerrard. A Kew, on l'a vue en fleurs au mois de septembre 1884, envoyée par Mme Elisa Steane.

Neviusa alabamensis A. Gray — *Botan. Mag.*, mars 1885, pl. 6806. — Neviuse de l'Alabama. — Etats-Unis. — (Rosacées.)

Le *Neviusa* est l'une des plantes les plus rares des Etats-Unis où on ne l'a trouvée jusqu'à ce jour que sur quelques rochers ombragés près de Tuscaloosa, dans l'Alabama. Il y a été découvert par le docteur Nevius dont le nom a été donné par M. Asa Gray au genre qu'il forme. Dans le Jardin botanique de Kew il a fleuri au mois de mai 1883 ; là il est palissé contre un mur, à l'exposition du levant, et y produit un très bel effet quand il se couvre de ses fleurs blanches. C'est un arbrisseau grêle, à branches et rameaux arrondis, ceux-ci légèrement duvetés. Ses feuilles alternes, à pétiole court, sont ovales ou ovales-oblongues, acuminées au sommet, arrondies à la base, dentelées en scie, légèrement duvetées des deux côtés. Ses fleurs blanches sont disposées en grappes courtes au bout de petits ramules latéraux et ont un calyce, sans corolle, large d'environ $0^{m}02$, que débordent de tous côtés de nombreuses étamines longuement saillantes, à filet capillaire et à anthère jaune, plus large que longue, fort petite.

Dracontium fœcundum D. Hook., *Botan. Mag.*, avril 1885, pl. 6808. — Draconte fécond. — Guyane britannique. — (Aroïdées.)

Cette grande Aroïdée a été découverte en 1880, par M. W. E.-E.

Thurn, pendant une exploration de la rivière Corentyn. Des tubercules en ayant été envoyés alors au Jardin botanique de Kew, les plantes qui en sont venues ont développé leur inflorescence en mars 1882 et leur feuille au mois de janvier suivant. Celle-ci est de très fortes proportions à ce point que son pétiole atteint deux mètres de hauteur et porte un limbe en manière d'ombrelle qui n'a pas moins de 1m25 de diamètre. Ce qui a valu à cette espèce la qualification spécifique de féconde, c'est que son tubercule est tout entouré d'une masse de bulbilles oblongues ou en fuseau, qui s'élèvent au-dessus du niveau du sol et qui forment une ceinture serrée autour de la base du pédoncule et du pétiole. Sa feuille solitaire apparaît après la floraison; elle est tripartie, ses trois segments étant pennés-interrompus ou pinnatifides, à divisions polymorphes, les unes très petites et obtuses, les autres beaucoup plus grandes, lancéolées ou ovales-lancéolées, à côtés inégaux, ondulées et lobées. Le pédoncule qu'embrassent à sa base des gaines pourpres et obtuses, est cylindrique, d'un brun pourpre pâle, de la grosseur du petit doigt, granuleux à sa surface et s'élève à 0m 60 — 0m 90. La spathe qui le termine est longue de 0m 125, dressée mais recourbée dans sa partie supérieure, très pointue, ployée en nacelle, brune en dehors, pourpre vineux foncé en dedans; elle abrite un spadice trois fois plus court qu'elle-même.

Anthericum echeandioides D. Hook., *Botan. Mag.*, avril 1885, pl. 6809. — Anthéric faux-Echéandie. — Mexique? — (Liliacées.)

Liliacée d'origine inconnue et probablement mexicaine qui était cultivée dans le Jardin botanique de Berlin sous le nom de *Echeandia eleutherandra* K. Koch, c'est-à-dire Echéandie à étamines libres, sans que le nom ni la description en aient été jamais publiés. Or sir D. Hooker fait observer que le principal caractère qui distingue les *Echeandia* des *Anthericum* résulte de ce que les étamines sont distinctes les unes des autres dans ces derniers et soudées entre elles par les anthères dans les premiers. La plante dont il s'agit ayant les étamines bien séparées doit rentrer parmi les *Anthericum*. Cette plante a les fleurs jaunes avec lignes médianes vertes, larges d'environ 0m03, portées,

au nombre d'une dizaine, en grappe lâche qui termine une hampe dressée, haute en tout d'environ 0m60. Comme plante ornementale, elle ne semble pas devoir offrir un très grand intérêt.

Clematis stans Sieb. et Zucc. — *Botan Mag.*, avril 1885. pl. 6810. — Clématite dressée. — Japon. — (Renonculacées.)

Cette espèce de Clématite et ses voisines sont envisagées aujourd'hui par différents botanistes de manières si dissemblables qu'il semble utile de reproduire l'opinion exprimée à cet égard par le savant rédacteur du *Botanical Magazine*. Au lieu de réunir toutes ces plantes comme de simples variétés d'une seule espèce, le *Clematis heracleæfolia* DC., sir D. Hooker admet qu'elles forment les cinq types suivants : 1° *Clematis tubulosa* Turcz. (*Cl. Davidiana* Decne), dressé, à larges fleurs axillaires, bleu foncé, avec les sépales révolutés dans plus de la moitié de leur longueur ; de Chine. 2° *Cl. tubulosa*, var. *Hookeri* (*C. tubulosa* et *Hookeri* Decne), dressé, à longues fleurs bleues, principalement axillaires, ayant les sépales révolutés seulement dans une portion de leur moitié supérieure. 3° *C. stans* S. et Z. (*C. stans* et *C. Kousabotan* Decne), dressé, à grappes terminales de fleurs bleues plus pâles et beaucoup plus petites, en fascicules comme verticillés. 4° *C. Lavallei* Decne, dressé. en panicules terminales, lâches et étalées, presque sans feuilles. 5° *C. Savatieri* Decne, grimpant, à tiges, pédoncules et pédicelles beaucoup plus gros, à fleurs paniculées non en verticilles. — La planche du *Clematis stans* que publie le *Botanical Magazine* a été exécutée d'après un pied qui avait été donné au Jardin de Kew par M. Lavallée.

Salvia Greggii A. Gray. — *Botan. Mag.*, avril 1885, pl. 6812. — Sauge de Gregg. — Nouveau Mexique. (Labiées.)

Belle espèce qui croît dans le nord du Mexique, à 3000 mètres environ d'altitude et qui forme un arbuste d'un mètre, à tige dressée et à rameaux plus ou moins pendants qui se redressent à leur extrémité formant une grappe de 6-8 fleurs colorées en très beau rouge-carmin.

Philodendron Glaziovi D. Hook., *Botan Mag.*, mai 1885, pl. 6813. — Philodendre de Glaziou. — Brésil. — (Aroïdées.)

Grande Aroïdée nouvelle qui a été envoyée au Jardin botanique de Kew, par M. Glaziou, à qui elle est dédiée. Arrivée à Kew en 1880 elle y a fleuri en 1883. C'est une espèce grimpante, dont la tige, de la grosseur du pouce, atteint maintenant, dans la serre de Kew, environ 1m60 de hauteur, et appliquée contre un mur humide, émet des racines à chaque nœud. Cette tige est encore simple, feuillée dans toute sa longueur. Les feuilles sont alternes, distiques, longues de 0m,45, larges de 0m08-0m125, ovales lancéolées, aiguës, coriaces, longuement pétiolées avec leur pétiole non élargi à sa base. De l'aisselle des feuilles supérieures sortent des spathes solitaires, dont chacune, longue de 0m15-0m18, forme cornet dans le bas, s'étale dans sa moitié supérieure et se termine par une petite pointe, qui en surmonte l'extrémité arrondie. Cette spathe est d'un jaune verdâtre, tandis que l'intérieur de sa portion inférieure en cornet est d'un rouge écarlate uniforme. Le spadice cylindrique est aussi long que la spathe.

Macroscepis obovata H.B.K. — *Botan. Mag.*, mai 1885, pl. 6815. — Macroscépide obovale. — Amérique tropicale. — (Asclépiadées.)

Arbuste grimpant de serre chaude qui, d'après Galeotti, forme des haies dans le district d'Oaxaca, au Mexique, et qui a été rapporté vivant de la Colombie par M. Ed. André. C'est d'après un spécimen fleuri envoyé à Kew par notre collègue qu'ont été faites la planche et la description du *Botanical Magazine*. La plante entière est couverte de longs poils roux ; ses feuilles ovales, prolongées en longue pointe au sommet, arrondies ou un peu en cœur à la base, sont resserrées des deux côtés un peu au-dessus de cette base, et ses fleurs, en cimes axillaires serrées, sont larges d'environ 0m02, en étoile brune à œil jaune clair.

Le Secrétaire-Rédacteur-Gérant,

P. Duchartre.

Paris. — Imprimerie G. Rougier et Cie, 1, rue Cassette.

Observations météorologiques faites par M. F. Jamin, a Bourg-la-Reine, près Paris (altitude 63m environ).

Dates.	Température Minim.	Température Maxim.	Hauteur du baromètre. Matin.	Hauteur du baromètre. Soir.	Vents dominants.	État du ciel.
1	0	18,6	761,5	756,5	OSO.	Brouillard le matin, nuageux l'après-midi, clair le soir.
2	1,8	12,7	756,5	760	NNE. E.	Nuageux de grand matin, pluie presque continue de 10 h. à 5 h., beaucoup de vent le soir.
3	2,9	8,2	761	761	NNE.	Couvert, assez grand vent l'après-midi, clair le soir.
4	1,4	10,9	758	755,5	N.	Couvert de grand matin, nuageux.
5	1,9	13,4	754,5	751,5	S. SO. S.	Nuageux, couvert à partir de 3 h. de l'après-midi, clair le soir.
6	2,1	12,7	745,5	743,5	SE. S. SO.	Pluie dans la nuit et dans la matinée, nuag., un peu de grêle, clair le soir.
7	— 0,8	15,9	745	746,5	S. NE.	Nuageux.
8	4,6	11,4	747	750	N. NO.	Couvert le matin et le soir, pluie fine et continue l'après-midi.
9	4,4	8,7	749	752	ONO.	Couvert, un peu de pluie l'après-midi.
10	2,8	12,1	752	752,5	ONO. SO.	Nuageux, plusieurs grains.
11	0,7	13,7	752	755	S.	Nuageux, un peu de pluie dans l'après-midi.
12	2,8	16,7	754,5	755	S. O. N.	Nuageux, clair le soir.
13	2,4	16,9	756	756,5	O. N. NE.	Nuageux, clair le soir.
14	0,1	17,7	756	756	N. E.	Clair de grand matin, nuageux.
15	4,8	19,5	756	754	NE. SE.	Nuageux.
16	6,9	15,6	752,5	754	ONO.	Pluie abondante dans la nuit, nuageux de grand matin et l'après-midi, couvert, pluie à 9 h. du soir.
17	6,9	21,3	756	757,5	N.	Brumeux le matin, clair.
18	7,7	24,6	759,5	763	N.	Clair le matin, nuageux.
19	8,6	24,7	765	766	NNE.	Clair.
20	6,9	25,4	768,5	768	NE. SE.	Clair.
21	4,4	26,9	768,5	765	SE. S. N.	Clair le matin et le soir, nuageux l'après-midi.
22	5,8	26,9	763,5	758,5	SE. SO.	Clair le matin, nuageux, orage et pluie mêlée de grêle entre 4 1/2 à 5 h. soir, autre orage entre 8 et 9 h.
23	11,5	24,3	758	758	SO.	Pluie abondante dans la mat. nuageux.
24	4,3	20,1	756	748,5	SE.	Nuageux.
25	10,4	17,6	752	753	SSE.	Nuageux de grand matin, couvert, quelques éclaircies l'après-midi.
26	6,8	21,2	755	752,5	SE.	Nuageux, pluv. à partir de 3 h. du soir.
27	9,0	21,4	751,5	755,5	NE.	Clair de grand matin, nuageux, très forte averse vers 7 h. du soir.
28	8,3	20,1	756,5	754,5	SE.	Nuageux le matin et le soir, clair dans le milieu de la journée.
29	4,9	17,6	755	757,5	O. N.	Clair de grand matin, nuageux.
30	6,1	18,5	757,5	758,5	ONO. NO.	Nuageux.

CONCOURS OUVERTS A DES SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ

Le succès qu'ont eu certains des concours ouverts à des séances des mois de juillet, août, septembre, octobre et novembre 1884 a décidé le Conseil d'Administration à en ouvrir de semblables cette année. Conformément à la décision qu'il a prise à cet égard, le 12 mars 1885, ces nouveaux concours auront lieu aux dates et pour les objets indiqués ci-dessous :

Le 9 juillet, Roses coupées, Œillets, *Amaryllis*, *Delphinium*; fruits de Cucurbitacées.

Le 27 août : Glaïeuls en fleurs coupées, Reines-Marguerites en pots ou en fleurs coupées, Phlox ; fruits en général.

Le 24 septembre : Bégonias tubéreux en pots, Dahlias en fleurs coupées; fruits, notamment Pêches et Fraises tardives.

Le 22 octobre : Asters; fruits; Choux-fleurs.

Le 26 novembre : Chrysanthèmes d'automne.

CONCOURS OUVERTS DEVANT LA SOCIÉTÉ, EN 1885.

Concours permanent.

Prix Laisné. Pour l'élève le plus méritant de l'École d'Horticulture des Pupilles de la Seine. (V. le *Journal*, 3e sér., IV, 1882, p. 631 et 753).

Concours annuels.

Médaille Moynet. Pour les apports les plus remarquables, faits pendant l'année, au Comité de Culture potagère.

Médaille du Conseil d'Administration. Pour l'introduction ou l'obtention de plantes ornementales méritantes. (V. le *Journal*, 2e série, XI, 1877, p. 445.)

Médaille Pellier. Pour le plus beau lot de *Pentstemon*.

Médaille Godefroy-Lebeuf. Pour le jardinier en maison bourgeoise qui aura, dans l'année, présenté à la Société et à l'Exposition du mois de mai 1885 les Orchidées les plus remarquables.

PROCÈS-VERBAUX

SÉANCE DU 28 MAI 1885

PRÉSIDENCE DE **M. Hardy.**

La séance est ouverte à deux heures et un quart devant soixante-quatre Membres titulaires et deux Membres honoraires.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président proclame, après un vote de la Compagnie, l'admission de treize nouveaux Membres titulaires dont la présentation, faite dans la dernière séance, n'a pas soulevé d'opposition.

Les objets suivants ont été déposés sur le bureau.

1° Par M. Rabourdin, propriétaire à Villa-Coublay (Seine-et-Oise), trois *Poireaux* Court de Rouen, dont le développement est tel qu'un seul pèse 2 kilog. 770 gr. — Sur la demande du Comité de Culture potagère, une prime de 2e classe est accordée pour cette présentation.

2° Par M. Chemin, jardinier-maraîcher à Issy (Seine), six *Choux-fleurs* de la variété demi-dure améliorée tellement remarquables pour leur beauté et la finesse de leur grain que le Comité compétent demande qu'une prime de 1re classe soit décernée pour la présentation qui en a été faite. Cette récompense est accordée par un vote spécial de la Compagnie, mais M. Chemin renonce à la recevoir.

Après avoir remis la prime qu'a obtenue M. Rabourdin, M. le Président fait observer que si les objets déposés sur le bureau sont aujourd'hui fort peu nombreux, cela tient à ce que la séance de ce jour a lieu pendant la durée de l'Exposition internationale horticole qui est ouverte aux Champs-Élysées. C'est donc aux Champs-Élysées qu'ont été apportés les plantes et

N. B. La Commission de Rédaction déclare laisser aux auteurs des articles admis par elle à l'insertion dans le *Journal* la responsabilité des opinions qu'ils y expriment.

produits horticoles qui, sans cela, auraient sans doute été dirigés vers la salle des séances.

L'un de MM. les Secrétaires, en l'absence de toute correspondance manuscrite, signale les Expositions horticoles dont le Secrétariat vient de recevoir les programmes et qui auront lieu : à Tournai (Belgique), le dimanche 21 juin prochain, spécialement pour les Roses, les bouquets et les Fraises; à Angoulême, du 9 mai au 15 juin; à Nemours, du 23 au 25 juin; à Saint-Maur-les-Fossés, du 9 au 16 août prochain; à Yvetot, du 20 au 22 juin.

Il annonce ensuite, comme pièces de la correspondance imprimée, les ouvrages suivants : 1° *The fruit Manual, a Guide to the Fruits and Fruit Trees of Great Britain* (Manuel fruitier, Guide pour la connaissance des fruits et des arbres fruitiers de la Grande-Bretagne), par M. Robert Hogg (5e édition; in-8 de 759 pages. Londres; 1884). — 2° *Report of the Missoury State Horticultural Society* (Rapport de la Société d'Horticulture de l'Etat du Missoury (in-8 de 424 pages. Jefferson City; 1884). — 3° *Der Gartenbau im deutschen Reiche. Handels-Adress-Buch* (L'Horticulture dans l'Empire d'Allemagne. Livre d'adresses commerciales;) par M. Plumpe (Grand in-18 de 145 et 44 pages. Berlin, 1880). — 4° *Les Vignes américaines;* leur greffage et leur taille; par M. *Félix Sahut* (Grand in-8 de 551 pages. Montpellier et Paris; 1885).

A la suite de la correspondance imprimée, M. Laizier dépose sur le bureau deux exemplaires de l'*Annuaire, Compte rendu* pour l'année 1884 de la Société de Secours mutuels dite des jardiniers-horticulteurs du département de la Seine, dont il est le Président. Il reçoit à ce sujet les remerciements de M. le Président.

En déposant sur le bureau, tant en son propre nom qu'en celui de M. Bergman (Ern.) un Rapport sur « *Les Pommes de la Grande-Bretagne* », ouvrage dont l'auteur est M. A.-F. Barron, M. Jamin (Ferd.) donne de vive voix un résumé du contenu de ce livre et insiste particulièrement sur l'ordre de mérite dans lequel ont été classées diverses variétés de Pommes, soit à couteau, soit à cuire, dans un scrutin qui a eu lieu pour ce

classement dans un Congrès national destiné à l'étude de ces fruits pendant le mois d'octobre 1883.

Il est fait dépôt sur le bureau d'une Note manuscrite intitulée : *Les Chrysanthèmes*, dont l'auteur est M. Brassac, horticulteur à Toulouse.

Au nom de M. Jamin (Ferd.), M. P. Duchartre communique de vive voix à la Compagnie les résultats d'observations qui viennent d'être faites par cet honorable collègue. A la date de sept ou huit ans, M. P. Duchartre avait reçu, dans une lettre de M. Max Leichtlin, l'amateur bien connu de plantes rares, qui habite Baden-Baden (Allemagne), quelques graines d'une Ancolie à fleurs blanches qui étaient étiquetées *Aquilegia glandulosa* var. *californica*. Quand les pieds venus de ces graines eurent fleuri et fructifié, voyant dans cette variété une plante à la fois très rustique et très ornementale, il pensa qu'il était bon de la répandre et, dans ce but, il en offrit des graines à ses collègues de la Société d'Horticulture. M. Jamin (Ferd.), entre autres, sema de ces graines et les pieds en assez grand nombre qu'il en obtint, cultivés dans son grand établissement de Bourg-la-Reine, les uns en plein air, les autres en bâche, viennent d'y fleurir pour la première fois, à leur troisième année. Les graines qui ont fourni ces pieds avaient été produites par des fleurs toutes uniformément et parfaitement blanches; néanmoins M. Jamin (Ferd.) n'a pas été peu surpris de voir que ces plantes ont donné, les unes des fleurs blanches, d'autres des fleurs d'un violet intense, d'autres encore des fleurs rosées ou violacées de nuance intermédiaire. Des spécimens mis sous les yeux de la Compagnie offrent ces diverses colorations. Il importe de faire observer que nulle autre espèce d'*Aquilegia* n'est cultivée dans l'établissement de M. Jamin et que d'ailleurs les pieds qui ont présenté cet exemple remarquable de variation viennent d'un même semis fait avec des graines récoltées sur des plantes à fleurs parfaitement blanches. M. P. Duchartre ajoute que, dans son jardin, il a eu déjà plusieurs générations de la même Ancolie qui se ressème d'elle-même et que, cette année encore, les pieds au nombre d'une douzaine, qu'il y a vus fleurir abondamment n'ont eu sans exception que des fleurs parfaitement blanches. La variation qui s'est produite dans

les cultures de M. Jamin (Ferd.) n'a donc pas eu de cause connue. Toutefois un autre fait qui s'est produit dans le jardin de M. P. Duchartre mérite d'être mentionné. Cette année, quelques-uns des pieds de la même Ancolie qui ont tous pour origine commune les graines arrivées dans une lettre de M. Max Leichtlin et qui forment généralement aujourd'hui de belles touffes, ont présenté sur quelques-unes de leurs nombreuses tiges florifères une duplicature bien accusée; l'un d'eux n'a même donné que des fleurs ainsi transformées. Dans les fleurs qui en grande majorité sont restées simples, cinq sépales ovales-oblongs et rétrécis en un assez long onglet à leur base, alternent régulièrement avec cinq pétales en cornet dont le long éperon incurvé à son extrémité descend tout entier au-dessous du niveau où s'attachent tant les sépales que les pétales. Pour laisser passer ces gros éperons les sépales ont leurs onglets horizontaux et divergents à partir de leurs points d'attache; la fleur entière est bien ouverte. Dans la fleur qui a subi un commencement de duplicature il s'est produit des changements très notables. Le calyce n'a encore que cinq sépales, mais ceux-ci repoussés par les pétales en cornet se dirigent de haut en bas dans toute la longueur de leur onglet et s'étalent horizontalement au delà, se recouvrant nettement par leurs bords de sorte que deux d'entre eux sont extérieurs, deux intérieurs et le cinquième extérieur par un bord se montre intérieur par l'autre (ordre quinconcial). Quant à la corolle, elle a généralement doublé le nombre de ses pétales en cornet, dont cinq sont situés devant les cinq sépales et dont les cinq autres alternent avec les premiers. Enfin, parmi ces dix cornets pétalins sur un même cercle, les cinq qui alternent avec les sépales sont ordinairement doubles, formés chacun de deux emboîtés l'un dans l'autre, tandis que les cinq qui sont placés devant les mêmes sépales et qui sont évidemment supplémentaires sont restés dans leur état normal et par conséquent simples.

L'un de MM. les Secrétaires annonce de nombreuses présentations; et la séance est levée à 3 heures et un quart.



NOMINATIONS

SÉANCE DU 28 MAI 1883.

MM.

1. Béquet (Léon), Conseiller d'Etat, rue de Rennes, 89, à Paris, pré senté par MM. Tisserand (Eugène) et Hardy.
2. Mme Veuve E. Bourdien, faubourg du Temple, 74, à Paris, présentée par MM. Verdier (Ch.) et Coulombier.
3. Chouquet (Edmond), jardinier chez M. le Baron Hottinger, au château de Piple à Boissy-Saint-Léger (Seine-et-Oise), présenté par MM. Renault et Bleu.
4. Dejongh (Joseph), fabricant de poterie horticole, avenue d'Italie, 81, à Paris, présenté par MM. Bleu et Verlot.
5. Dufour, fabricant de vaporisateurs pour l'horticulture, rue du Faubourg-Saint-Denis, 48, à Paris, présenté par MM. Bleu et Verlot.
6. Flamard (Eugène), jardinier chez M. Dreux, à Louveciennes (Seine-et-Oise), présenté par MM. Jolibois (R.) et Couturier aîné.
7. Mme Germain (Elisa), rue Saint-Claude, 1, à Paris, présentée par MM. Aubert et Cellière.
8. Janssen (Edouard), Secrétaire de la rédaction du *Petit Cultivateur*, rue Gaston-de-Saint-Paul, 2, à Paris, présenté par MM. Landry (L.) et Hariot.
9. Lebrun, rue Allard, à Amiens (Somme), présenté par MM. Chatenay (Abel) et Delaville (L.).
10. du Mesnil de Mouchauveau, rue de Bretagne, 3, à Alençon (Orne), présenté par MM. Chevalier (J.) et Huart.
11. Murat, boulevard Malesherbes, 66, à Paris, présenté par MM. Paccini et Leblond.
12. Paintendre (Auguste), boulevard du Temple, 1, à Paris, présenté par MM. Aubert et Cellière (L.).
13. Michaud (Louis), propriétaire, rue de Clichy, 9, à Paris, et à Provins (Seine-et-Marne), présenté par MM. Crosse et Joly (Ch.).



NOTES ET MÉMOIRES

LES CHRYSANTHÈMES (1);

Par M. BRASSAC, horticulteur à Toulouse.

Depuis quelques années les Chrysanthèmes sont devenus à la mode non seulement chez les horticulteurs, mais encore chez un très grand nombre de personnes qui même n'avaient pas de goût pour les fleurs.

Tout le monde sait de quelle vogue ont joui les Camellias, les Dahlias, les Œillets, etc.; aujourd'hui ce sont les Chrysanthèmes qui sont à l'ordre du jour.

La Société d'Horticulture de Toulouse a le plus contribué par ses Expositions annuelles de Chrysanthèmes à donner une grande impulsion à ce beau genre de plantes, qui semble être de plus en plus en faveur.

Les premiers Chrysanthèmes ont été décrits par Rumphius dans son ouvrage sur les plantes d'Amboine; bien plus tard Loureiro en fit la description dans la Flore de la Cochinchine. Le Dictionnaire d'Histoire naturelle appliqué aux arts utiles dit du Chrysanthème : « Le Chrysanthème des Indes est vivace et vient de la Chine; il est cultivé dans ces pays avec des soins tout particuliers; c'est un des ornements des parterres et même des tables dans ces contrées, dans les jours de fête. »

Dans un recueil anglais d'horticulture, M. Seiline publia un très intéressant article et des dessins coloriés des plus belles variétés de Chrysanthèmes de l'époque.

A Toulouse, un vrai amateur de Chrysanthèmes, M. Lebois, a publié une brochure de 36 pages sur la culture et les variétés de ce beau genre de plantes.

L'introduction du premier Chrysanthème en France date de

(1) Déposé le 28 mai 1885.

près d'un siècle; il fut importé, en 1789, par Ch. Blanchard, armateur et négociant à Marseille.

En 1790, quelques pieds en furent plantés dans le département de la Drôme, à Valence et à Montélimar.

Ce ne fut qu'en 1791 que quelques pieds en furent plantés au Jardin des Plantes de Paris, et la plante resta pour ainsi dire prisonnière dans ces quatre localités.

Ce n'est qu'en 1820 que les Chrysanthèmes ont été introduits à Toulouse; plus tard un ancien capitaine en retraite, M. Bernet, s'adonna par goût à la culture de ces plantes. Ses premiers semis furent couronnés de succès et lui donnèrent un bon nombre de gains.

En 1850, époque où j'étais élève du Jardin des Plantes de Toulouse, sous la direction du savant professeur Moquin-Tandon, eut lieu le premier semis de Chrysanthèmes fait dans cet établissement.

Les graines récoltées sur le choix de variétés que possédait cet établissement furent semées en avril 1851. La réussite fut complète. Jamais depuis cette époque les Chrysanthèmes n'ont donné d'aussi bonnes graines.

Parmi les variétés issues de ce grand semis une se faisait remarquer plus que toutes les autres, par ses belles fleurs globuleuses, d'un coloris rose frais. Elle fut dédiée à la fille du sympathique Ferrière, jardinier en chef du Jardin des Plantes de Toulouse, et fut nommée Aimée Ferrière.

Parmi les horticulteurs toulousains qui ont le plus contribué à doter l'horticulture de belles et bonnes variétés de Chrysanthèmes, il faut citer en première ligne MM. Deleaux, Pertuzès, Bonamy, Bernard, Barthère, Lacroix et, parmi les amateurs, MM. Lebois, Marrouch, Audiguier, etc.

D'autres semeurs, tels que MM. Lemoine, Pelé, Boucharlat, Huber, Crousse et, à l'étranger, MM. Bull, Salter, Rundle, Smith, Clarke, Henderson, ont obtenu de très belles variétés. Il nous reste à compléter cette liste par le nom de M. Fortune qui a introduit, en 1860, les variétés japonaises, dont l'horticulture toulousaine est fière d'avoir fait surgir de splendides variétés qui font l'admiration des visiteurs aux Expositions de Chrysanthèmes.

Nous n'avions, il y a quelques années, que quelques variétés de Chrysanthèmes à floraison précoce, mais aujourd'hui l'horticulture s'est enrichie de plus d'une soixantàine de variétés précoces, qui ont beaucoup plus de mérite que nos anciennes.

Nous allons classer les Chrysanthèmes en cinq sections, en rangeant dans chaque section les noms des plus belles entre les variétés qu'elle comprend.

PREMIÈRE SECTION

Chrysanthèmes à floraison précoce.

Madame Lebois (Lebois), lilas fortement nuancé rose.
Précocité (Lacroix), lilas, centre crème imbriqué.
Mademoiselle Pecoul (Pelé), lilas foncé, violet clair.
Crémillette (Pertuzès), beau jaune nuancé rouge.
Jeanne Couzinie (Pertuzès), beau rose glacé blanc.
Madame Desgranges (Boucharlat), blanc crème.
L'Avenir (Pertuzès), rose clair nuancé amarante.
Perpétuel Toulousain (Pertuzès), rouge.
Pierre de Verfeil (Pertuzès), chamois foncé.
Etoile Brillante (Pertuzès), orange foncé, pointé rouge.
Frédéric Marrouch (Pertuzès), rouge, pointé orange.
Petite Marie (Pertuzès), blanc pur.
Jardin des Plantes, blanc nuancé rose.
Soleil d'Or (Pertuzès), jaune foncé.
Capitaine Labat (Pertuzès), rose pourpre nuancé.
Panache Toulousain (Pertuzès), jaune strié rouge.
Yellow Perfection, jaune foncé.
Eldorado (Lebois), jaune nuancé.
Pompon Toulousain, beau rouge orange.
La Vierge, blanc légèrement rose.
Curiosity (Boucharlat), gris passant au blanc.
Bolide, beau rouge cramoisi.
Prince Alfred, lie de vin.

2e SECTION.

Chrysanthèmes de la Chine.

M. Marrouch (Pertuzès), amarante, nuance clair.

Hittes Himines (Lebois), blanc, centre jaune.
Coquetterie (Pertuzès), beau jaune strié rouge.
Président Decaisne (Lebois), beau rose lilacé.
Paul Noël (Pertuzès), violet clair.
Cérès (Lebois), rouge, pointé or.
A. Bernard (Bernard), violet, nuancé amarante.
Mademoiselle Dalons (Dalons), lilas clair.
Louise Mazières (Bonamy), rouge, fond jaune.
Dona Carmen (Lebois), beau blanc pur.
Toussaint Marizot (Marrouch), rose carminé, nuancé jaune
Madame des Tours (des Tours), beau blanc crème.
Souvenir de M. Lebois (veuve Lebois), amarante.
Madame Benoist (Bonamy), rose, centre doré.
Hui Razaza (Bernard), beau rouge vif.
Mademoiselle Pagès (Marrouch), lilas clair.
Sœur des Anges (Bernard), blanc pur.
Val-d'Or (Lacroix), jaune clair.
Mon pompon (Lassali), rouge marron velouté.
Amiral Courbet (Pertuzès), chamois, coloris nuancé.
Tendresse (Deleaux), rose lilas tendre, pointé blanc.
Mademoiselle Marignac (Deleaux), lilas glacé, nuancé blanc.
Mademoiselle Anna Micou (Deleaux), lilas foncé, nuancé.
Jean Comte, jaune jonquille.
Faust (Lebois), jaune verdâtre.
Le Pactole (Lebois), jaune brillant.
Six, beau rose lilacé, fond brun.
Figaro (Bernet), orange, nuancé or.
Vicomte de Vallady (Pertuzès), beau rose vif.
Brimborion, petite fleur, coloris à déterminer.
La Saltarella, beau rouge.

3e SECTION.

Chrysanthèmes alvéoliformes.

Madame de Montbel, beau rose violacé.
Madame Berthe Pigny (Audiguier), rose violet.
La Pieuvre (Marrouch), chamois, nuancé rouge.
L'Abeille (Bernard), rose crème.

La Marguerite (Bernard), violet carminé.
La Ruche (Pertuzès), beau rose clair.
Madame Maurel (Marrouch), blanc, centre crème.
Le Deuil (Marrouch), amarante carminé.
Rigolette (Pertuzès), rose pourpre.
Briolis (Briol), beau violet clair.
Nouvelle Alvéole (Lacroix), beau rose carmin.
Tantale, beau rose lilacé.
Ratapoil (Bernard), jaune nuancé orange.
Margot (Marrouch), blanc rosé.
Marguerite Salleville (Pertuzès), rose carmin.
Timbale d'argent (Pertuzès), blanc d'argent.
Jeanne Hachette, blanc nuancé rose.
Georges Sand (Bernet), rouge nuancé jaune.
Bijou, beau violet lilacé.
De Sahuque (Bonamy), carmin vif.
Dame Blanche (Marrouch), blanc rosé.
Thérèse Clos (Marrouch), blanc crème.
Paul, beau violet foncé, pointé jaune.
Brise du matin (Audiguier), blanc lavé lilas.
Mazaniello, rouge terne.
Bacchus (Bernard), violet amarante.

4e SECTION.

Chrysanthèmes de l'Inde à grandes fleurs.

Aimée Ferrière (Ferrière), blanc rose.
Louise Jolivard (Marrouch), violet clair.
Souvenir de F. Marrouch (Marrouch), pourpre foncé.
L'ami Frédérich (Bacot), violet clair.
Justine Lebois (Lebois), beau rose lilas.
Agenor (Bonamy), rouge terne.
Grand Napoléon (Bernet), amarante violacé.
Guillaume Tell (Pertuzès), rouge vif bordé or.
Reine Margot (Bernard), jaune fimbrié.
Pink Perfection (Rundle), carmin violacé.
Pomone (Rundle), jaune terne, bord rouge.

Brissot (Bernet), mauve clair.
Bélisaire (Bonamy), amarante clair.
Madame Pertuzès (Pertuzès), rose carminé.
Emile Lebois (Bernet), beau rose.
Erasme (Bonamy), rouge brillant.
Sixte-Quint (Bonamy), rouge cinabre.
Admiranda (Deleaux), blanc rose.
Doctor Lindley (Salter), cannelle, centre jaune.
Le Bronze (Deleaux), jaune cuivre.
Lord Derby (Clarke), rose frais.
Mademoiselle Nini (Deleaux), lilas tendre.
Perfection (Deleaux), rose violacé.
Reine Bachanal (Bernet), rouge foncé.
Souvenir d'un ami (Deleaux), lilas, revers blanc.
Virgen Puen (Salter), blanc pur.
La Vierge (Boucharlat), blanc pur.
Arc-en-ciel (Deleaux), rouge acajou.
Marie Constans (Bernard), rose carmin.
Nymphe émue (Bernard), rose carmin clair.
Ville de Toulouse (Deleaux).

5e SECTION.

Chrysanthèmes japonais.

Président Grévy (Pertuzès), carmin foncé.
Mademoiselle Toulouse (Deleaux), rose et lanc.
Etoile du Midi (Deleaux), rouge cinabre.
Le Nègre (Deleaux), rouge marron.
Gloire rayonnante (Bernard), lilas violacé.
Alphonse XII (Lacroix), rouge velouté.
Progrès Toulousain (Deleaux), rouge vif velouté.
Gloire du Var (Huber), violet foncé.
Abd-el-Kader (Deleaux), pourpre noir.
Jane Salter (Salter), rose clair.
Emeraude (Deleaux), rouge terne.
M. Auberjon (Pertuzès), rouge, pointé or.
Anna Liabaud (Deleaux), rose clair.
Gloire de Saint-Martin-du-Touch (Deleaux), rose pourpre.

Favorite rose (Deleaux), rose tendre.
Poudre d'or (Marrouch), jaune strié rouge.
Iago, violet foncé, pointé blanc.
Victoria (Carey), carmin lavé blanc.
Tintamarre (Deleaux), blanc crème strié lilas.
Gloire de France (Deleaux), rouge nuancé.
Purpureum Album (Salter), violet sablé blanc.
Cité des fleurs (Deleaux), lilas, centre rose.
Perle des Blanches (Lacroix), blanc pur.
M. Martegoute (Bonamy), jaune d'or strié.
Gloire de Toulouse (Deleaux), pourpre carminé.
Madame Boucharlat (Deleaux), rose clair strié.
Pure d'or (Deleaux), jaune canari brillant.
Chromatella (Salter), jaune, revers rouge.
Rosetta, amarante vif.
La France (Marrouch), lilas coloré blanc.
Sy-Siam (Deleaux), violet amarante.
Royal Soleil (Deleaux), rouge vif bordé jaune.
The Mikado, jaune, revers rouge foncé.
Mon Bijou (Deleaux), rouge vif bordé or.
Docteur Mastea (Salter), rouge marron.
A. Rosenkranzer (Gerbeaux), blanc crème.
Elaine (Salter), blanc pur.
Kou-y-Flary (Pertuzès), violet amarante.
To-Kio (Deleaux), rouge brillant.
Gloire de Mazargue (Boulanger), rose violacé.
Le Chinois (Deleaux), violet amarante.
D. Pertuzès (Pertuzès), beau jaune d'or.
Japonais (Deleaux), jaune tubulé.
Toison d'or (Deleaux), jaune d'ocre nuancé.
Docteur Barrie (Audiguier), jaune d'or.
Fleur parfaite (Deleaux), rose tendre lilacé.
L'or de France, fond jaune d'or, flammé rouge.
Paul 1er, beau blanc pur.
Gamin de Iokohama (Bacot), beau jaune.
Germain Layus (Bernard), amarante violacé.
M. Lemoine (Deleaux), rouge ligné or.

12.	Fearn's Pippin	27
13.	Claygate Pearmain	27
14.	Worcester Pearmain	26
15.	Margil	23
16.	Wyken Pippin	23
17.	Cockle Pippin	22
18.	Court of Wick	21
19.	Red Astracan	19
20.	Adam's Pearmain	18
21.	Mr Gladstone	15
22.	Golden Pippin	13
23.	Mannington's Pearmain	11
24.	Gravenstein	10

Viennent à la suite 36 autres variétés n'ayant eu l'honneur de la priorité que de 9 à 3 fois.

2° *Pommes à cuire.*

1.	Lord Suffield	101 fois
2.	Dumelow's seedling	93
3.	Keswick Codlin	84
4.	Warner's King on D. T. Fish	70
5.	Blenheim orange (1)	63
6.	New Hawthornden	52
7.	Cellini	52
8.	Ecklinville seedling	49
9.	Stirling Castle	48
10.	Hawthornden	41

Viennent à la suite 50 autres variétés n'étant arrivées premières que de 37 à 3 fois.

Il n'est pas inutile de faire observer que cette dernière catégorie de Pommes est fort appréciée par nos voisins pour la confection des « pies » et des « puddings » mets qui, chez eux, rentrent dans l'alimentation habituelle de toutes les classes.

Quel que soit le degré avancé de la culture du Pommier dans

(1) Arrivée dans le même ordre comme Pomme à couteau.

presque toute la Grande-Bretagne, l'auteur ne craint pas de faire la critique de certains lots et il ajoute qu'une culture plus étendue de diverses variétés d'un mérite reconnu viendrait apporter quelque modification aux conclusions qui précèdent.

Dans la dernière partie de l'ouvrage se trouve un catalogue descriptif de toutes les variétés exposées (elles étaient au nombre de 1545) ; puis une liste très utile des noms synonymes, qui sont malheureusement toujours trop nombreux, le tout précédé de figures en silhouette pour donner l'explication des abréviations s'appliquant au volume et à la forme.

En somme, ce livre de 250 pages, bien imprimé, est utile à consulter pour nous autres Français, mais nous semble être sur surtout indispensable à nos voisins. Il est présenté avec ordre et méthode et nous vous demandons Messieurs, que l'auteur en soit vivement félicité ; nous vous demandons également de vouloir bien autoriser l'insertion du présent Rapport dans notre *Journal.*



COMPTES RENDUS D'EXPOSITIONS

Compte rendu de l'Exposition d'Horticulture tenue a Caen ; Par M. Ernest Bergman.

Messieurs,

La Société d'Horticulture de Caen et du Calvados, l'une des plus anciennes Sociétés d'Horticulture de France, a tenu à fêter dignement le cinquantenaire de sa fondation. Elle avait pour cela fait appel à tous les amateurs du département, pour obtenir des prix supplémentaires et rendre ainsi l'Exposition plus attrayante aux exposants en cette occasion. Comme les années précédentes, l'Exposition se tenait dans la cour et les salles de l'Hôtel de Ville, gracieusement mises à la disposition de la Société par la municipalité de la ville de Caen. Un bon nombre d'amateurs et d'horticulteurs avaient tenu à exposer, pour montrer ainsi leur attachement à la vieille Société.

Dans la cour se trouvaient les collections de Conifères, arbres fruitiers, arbustes et l'industrie horticole; dans la première grande salle, les collections de plantes de serre et les fleurs coupées; puis, dans d'autres salles plus petites, les légumes, etc. L'industrie horticole était représentée, comme d'ordinaire aux Expositions, par des exposants de bacs, poteries, chauffages, pompes, porte-fruits, coutellerie, mastic à greffer, etc.

Le cadre du *Journal* ne me permet pas de donner tout au long la liste des exposants et des récompenses qui ont été nombreuses; je ne puis que nommer les principaux lauréats. J'espère que ceux qui n'auront pas été nommés ne m'en voudront pas pour cela, mais qu'ils comprendront qu'il y a impossibilité matérielle.

Le vase de Sèvres, que nous avons le plaisir de voir maintenant à toutes les Expositions horticoles, agricoles, comices, etc., a été, ainsi qu'à Paris, attribué à une collection de Rosiers exposée par M. Oger, rosiériste à Caen. Sa collection était composée de Rosiers Thé à haute tige, en pots, plantes bien robustes et portant de belles fleurs.

M. Bricon, pépiniériste à Caen, recevait un objet d'art offert par le Président de la Société, M. A. de Formigny de la Londe, et une médaille d'or offerte par le département. Ses collections de Conifères et d'arbustes étaient belles.

Notre collègue, M. Duval, de Versailles, avait envoyé une collection d'Orchidées remarquables par leur beauté, des Bégonias tubéreux de semis et des plantes d'introduction nouvelle; es récompenses ont consisté en un objet d'art, une médaille d'or et une médaille d'argent.

M. Secourable, horticulteur à Caen, était l'un des principaux auréats. Ses collections comprenaient des plantes de serre, des Rosiers en pots, très bien cultivés, des *Pelargonium*; il a obtenu un objet d'art offert par le Président de la Société, une médaille de vermeil, plus une autre médaille de vermeil et une prime de 100 francs pour un apport de plantes de marché exposées sur la place de l'Hôtel-de-Ville, toutes plantes bien cultivées en petits pots, les rendant ainsi d'un placement facile dans les appartements.

M. Salomon, viticulteur à Thomery, a reçu une médaille d'or et une de vermeil pour son apport de végétaux fruitiers forcés en pots, Vignes, Pêches, Figuiers, etc., et des Raisins admirablement conservés, comme on les a vus du reste à Paris.

Médaille d'or de 200 fr. à M. Laffaitteur, maraîcher à Bayeux, pour une belle collection de légumes.

Mme Hervieu, bouquetière à Caen, médaille de vermeil pour ses bouquets montés.

Médaille d'or de la ville de Caen à M. Lamare, maraîcher à Venoix, pour ses légumes approvisionnant les marchés de Caen.

Médaille d'or également à M. Réné Cornu pour son apport de plantes vertes de serre.

Médaille de vermeil à M. Leroy, maraîcher à Caen, pour ses légumes, Melons, etc.

Médaille de vermeil à M. Oger (Etienne), jardinier-chef de l'Hôtel-Dieu, pour son apport de légumes.

Puis viennent une dizaine d'autres lots de légumes moins importants.

Médaille de vermeil à M. Buot, pépiniériste à Caen, pour sa collection d'arbres fruitiers ; médaille de vermeil aussi à M. Lepelletier, jardinier-chef de l'hospice du Bon Sauveur, pour ses plantes de serres.

Médaille de vermeil à M. James Boyson, horticulteur à Caen, pour une collection d'une centaine de Roses coupées. Cette collection était belle comme fleurs, mais surtout remarquable par la façon intelligente dont elle avait été présentée. Les Roses étaient placées à une certaine distance les unes des autres, sur trois rangs, dans des boîtes remplies de mousse bien verte, la tige trempant dans une petite bouteille cachée par la dite mousse ; chaque Rose se trouvait ainsi bien en vue ; on pouvait la juger facilement. L'étiquetage était aussi fait avec grand soin, les étiquettes placées à plat devant chaque Rose, de façon à être lues facilement sans cependant gêner la vue de la fleur. Nous pourrions prendre modèle sur cette manière d'exposer les Roses coupées pour nos Expositions de Paris.

Tous nos compliments à M. Lelandais, de Caen, pour sa jolie

collection d'Orchidées. Malheureusement ce praticien s'était placé hors concours, ce que le Jury a beaucoup regretté. M. Augis, jardinier-chef du jardin des plantes, avait contribué à l'ornementation des salles au moyen de belles plantes de serre.

Le temps s'étant maintenu au beau, le succès de l'Exposition a été complet sous tous les rapports. Les organisateurs ont rivalisé de zèle et n'ont pas peu contribué au bon résultat final.

Qu'il me soit permis en terminant de remercier la Société de Caen et tout particulièrement son dévoué Président, M. A. de Formigny de la Londe, et son actif Secrétaire-général, M. Colmiche, de l'accueil très bienveillant que ces messieurs ont fait à votre délégué.



CONGRÈS INTERNATIONAL D'HORTICULTURE

TENU A PARIS, RUE DE GRENELLE, 84, LES 21 ET 22 MAI 1885.

Adoptant une proposition qui émanait de l'initiative de M. Hardy, premier Vice-Président, le Conseil d'Administration de la Société nationale et centrale d'Horticulture de France avait décidé, le 8 avril 1885, qu'il serait tenu un Congrès international d'Horticulture, pendant la durée de l'Exposition internationale horticole qui devait avoir lieu du 20 au 31 mai suivant. En conséquence il avait nommé une Commission d'Organisation du Congrès qui avait été composée par lui de MM. Bergman (Ernest), Duchartre (P.), Jamin (Ferd.), Truffaut (Alb.) et Verdier (Ch.). Cette Commission a eu, le 16 avril, sa première séance dans laquelle elle a arrêté le texte d'un projet de Règlement général du Congrès et de plusieurs questions intéressant l'horticulture qui pourraient être l'objet des délibérations de cette grande réunion. Ce texte a été soumis au Conseil d'Administration, dans la séance tenue par lui le 22 avril; après avoir examiné en détail les dispositions qui formaient le projet de Règlement général et les diverses questions proposées par la Commission d'Organisation, auxquelles il en a ajouté plusieurs autres, le Conseil a arrêté la forme sous laquelle les unes et les autres ont été immédiatement imprimées et répandues sans retard, aussi

largement que possible, dans le monde horticole. Cette forme est la suivante :

RÈGLEMENT GÉNÉRAL

ARTICLE PREMIER. — Un Congrès international d'Horticulture s'ouvrira à Paris, le jeudi 21 mai 1885. Il sera clos au plus tard le samedi suivant, 23 mai.

ART. 2. — L'ouverture en aura lieu à l'Hôtel de la Société nationale d'Horticulture de France, rue de Grenelle, 84, à deux heures de l'après-midi.

ART. 3. — La Commission d'organisation ouvrira la première séance du Congrès. On procédera de suite à la constitution du Bureau.

ART. 4. — Le Bureau du Congrès sera nommé par l'Assemblée, et se composera d'un Président, de Vice-Présidents et de quatre Secrétaires.

ART. 5. — Aussitôt le Bureau constitué, les débats commenceront. La langue française sera la langue officielle du Congrès.

ART. 6. — Les Dames seront admises aux séances et pourront prendre part à la discussion.

ART. 7. — Le Bureau sera saisi de toutes les propositions, questions et documents adressés au Congrès; il s'adjoindra les auxiliaires dont le concours lui paraîtra utile. Il fixera l'ordre du jour des séances, avec l'assentiment de l'assemblée.

ART. 8. — Les orateurs ne pourront occuper la tribune plus d'un quart d'heure, à moins que l'assemblée n'en décide autrement.

ART. 9. — Il peut être présenté au Congrès des questions autres que celles du programme, après que celles-ci auront été épuisées.

ART. 10. — Les personnes qui ne peuvent assister aux séances mais qui désirent que leur travail soit communiqué au Congrès, doivent l'adresser sous le couvert du Président de la Société, rue de Grenelle, 84.

ART. 11. — Toute discussion politique ou religieuse est formellement interdite.

ART. 12. — Les travaux du Congrès pourront être publiés par les soins de la Commission d'Organisation.

ART. 13. — Une carte d'admission pour les séances du Congrès sera délivrée à tous les membres adhérents. Cette carte sera strictement personnelle.

ART. 14. — Des places seront réservées dans la salle des séances aux représentants de la Presse; des cartes seront mises à leur disposition.

ART. 15. — Tout incident non prévu par le présent règlement sera soumis à la Commission d'Organisation qui statuera.

QUESTIONS PROPOSÉES.

1° Examen des tarifs des Compagnies de chemins de fer pour le transport des végétaux.

2° Règles à poser pour la formation des noms de variétés horticoles, surtout des hybrides. Nécessité qu'il y aurait à conserver toujours les noms des parents des hybrides.

3° Quelle est l'influence de la lumière électrique sur la végétation?

4° La lumière lunaire exerce-t-elle une influence appréciable sur la végetation? Si cette influence existe, quelle en est la nature?

5° Quelle est l'influence de l'âge des graines sur les produits des plantes qui proviendront de la germination de ces graines?

6° Peut-on reconnaître, à la vue d'une graine de plante dioïque, le sexe de la plante qui en proviendra?

7° Existe-t-il des caractères qui permettent de reconnaître les graines desquelles viendront des plantes à fleurs doubles?

8° Y a-t-il un caractère quelconque qui permette de reconnaître les graines desquelles viendront des plantes à fleurs panachées?

9° Comment peut-on expliquer ce fait que l'ovaire d'une Orchidée pour laquelle la fécondation directe n'a pas réussi, acquière néanmoins, dans beaucoup de cas, un développement égal à celui qu'il atteindrait s'il avait été fécondé, bien qu'alors il ne renferme pas trace de graines?

10° Les modifications déterminées par la culture dans les fleurs d'une plante s'accompagnent-elles de modifications morphologiques dans l'ensemble de cette plante?

11° La température de l'eau employée pour l'arrosage a-t-elle une influence sur les plantes, et, si elle en a une, quelle est-elle?

12° Peut-on déterminer une cause de la panachure et peut-on tracer une marche pour en amener la production?

13° Comment a-t-on pu arriver (M. Bleu) à obtenir des plantes (*Caladium*) dont les feuilles n'offrent pas trace de chlorophylle et qui cependant végètent bien?

14° Utilité de la chaleur de fond dans la culture en serre chaude; limites qu'elle ne peut dépasser sans devenir nuisible.

15° Qu'y a-t-il de fondé dans la théorie de Van Mons selon laquelle il faut passer, dans l'obtention de variétés de fruits par le semis, par des fruits de mauvaise qualité avant d'arriver à des fruits de bonne qualité?

16° Que doit-on penser de l'idée déduite par Louis Vilmorin de ses observations qu'une plante ne donne des fleurs panachées qu'après avoir produit une variété dont les fleurs sont parfaitement blanches?

17° Quelle est la meilleure méthode pour les semis d'Orchidées?

18° Quelle est l'utilité du charbon mêlé à la terre dans la culture des Orchidées.

Les adhésions au Congrès ont été nombreuses et sont venues de points très divers de la France ainsi que de l'étranger.

Conformément aux dispositions du Règlement général, le Congrès a été tenu dans l'hôtel de la Société nationale et centrale d'Horticulture de France, et a été ouvert le jeudi, 21 mai 1885, par la Commission d'Organisation fonctionnant comme Bureau provisoire et par M. le Président de la Société. L'article 1er du Règlement portait qu'il serait clos au plus tard le samedi 23 mai. Grâce à la bonne direction que le Bureau définitif a su donner aux délibérations, l'examen des dix-huit questions proposées a pu être terminé dans le cours des deux séances

du jeudi 21 et du vendredi 22. Par un vote à peu près unanime, les Membres du Congrès qui assistaient à la séance du vendredi 22, et parmi lesquels la plupart de ceux qui étaient étrangers à Paris exprimaient l'intention de ne pas y prolonger leur séjour, ont décidé que cette séance serait continuée autant qu'il serait nécessaire de le faire pour épuiser les sujets à traiter et qu'ainsi il n'y aurait pas de motif pour tenir une troisième séance, le samedi 23. C'est en effet ce qui a eu lieu.

Voici les procès-verbaux de ces deux séances du Congrès international d'Horticulture rédigés par MM. les Secrétaires du Congrès.

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DU CONGRÈS INTERNATIONAL D'HORTICULTURE.

SÉANCE DU 21 MAI 1885.

PRÉSIDENCE d'abord de M. **Léon Say**, Président de la Société nationale et centrale d'Horticulture, ensuite de M. **Krelage**, horticulteur à Haarlem (Hollande), l'un des Vice-Présidents du Congrès.

La séance est ouverte à deux heures et demie, en présence de deux cent quarante-deux Membres adhérents. M. Léon Say, Président de la Société nationale et centrale d'Horticulture, après avoir déclaré le Congrès ouvert, souhaite la bienvenue aux étrangers qui se sont rendus à l'appel de la Société et remercie toutes les personnes présentes de vouloir bien, pour l'élucidation des questions proposées, prêter le concours de leur expérience et de leurs lumières.

Il est ensuite procédé à la constitution du Bureau du Congrès que l'assemblée compose de la manière suivante :

Président.

M. Massange de Louvrex, de Liège (Belgique).

Vice-Présidents.

MM. Krelage (J.-H.), de Haarlem (Pays-Bas)
Hansen, de Copenhague (Danemark);

MM. Kœchlin, de Mulhouse (Alsace-Lorraine);
De la Rocheterie, d'Orléans;
Desportes, d'Angers;
Bureau (Ed.), de Paris;
Duchartre (P.), de Paris.

Secrétaires.

Bergman (Ernest), de Ferrières-en-Brie;
Leroy (Anatole), d'Angers;
Truffaut (Albert), de Versailles;
Vilmorin (Henry de), de Paris.

M. le Président étant absent, M. Krelage veut bien le remplacer et occupe le fauteuil de la Présidence. Il annonce que la discussion va s'ouvrir immédiatement au sujet de la première question du programme; mais auparavant il donne la parole à M. H. de Vilmorin qui invite les Membres du Congrès à aller visiter, lundi prochain, 25 mai, les cultures de la maison Vilmorin-Andrieux, à Verrières. Après quoi le Congrès aborde l'examen de la première question qui porte sur l' « Examen des tarifs des Compagnies de chemins de fer pour le transport des végétaux. »

M. Desportes, d'Angers, donne lecture d'un mémoire dans lequel il traite à fond cette question (Voyez plus loin, p. 291).

M. Delaire, d'Orléans, lui succède et donne à son tour lecture d'un mémoire sur le même sujet (Voyez plus loin, p. 299).

Après ces deux lectures s'engage une discussion verbale qui se prolonge pendant tout le reste de la séance et à laquelle prennent part successivement MM. A. Leroy, Bruant, Levavasseur, Verdier (Eug.), Jacques Nicolas, Bergman (Ern.), Duchartre (P.), Chauré (Lucien), Transon, de la Rocheterie, Cornu (Max.), Truffaut (Alb.), Chabrillé, de Vilmorin (H.), Pynaert et Chatenay. Cette discussion développée amène le Congrès à voter, à l'unanimité, les résolutions suivantes :

1° Le Congrès est d'avis que les nouveaux tarifs des chemins de fer français seront désastreux pour l'horticulture.

2° Le Congrès charge le Bureau de la Société nationale et centrale d'Horticulture de France des démarches à faire auprès

du Gouvernement et des Compagnies pour obtenir une solution aussi favorable que possible de cette importante question.

3° Le Congrès demande qu'on prenne pour base les conclusions formulées par MM. Desportes et Delaire, appliquées à toute la France, et que le Bureau de la Société nationale d'Horticulture fasse les démarches nécessaires pour obtenir l'admission de ces conclusions.

4° Le Congrès exprime le vœu que la majoration de cinquante pour cent sur la grande vitesse soit supprimée.

5° Le Congrès demande que les deux mémoires dont il a été donné lecture soient imprimés.

La séance est levée à quatre heures et demie, et la prochaine séance est fixée au lendemain vendredi, 22 mai, à deux heures.

Séance du 22 mai 1885.

Présidence de M. J.-H. **Krelage**.

La séance est ouverte à deux heures et demie.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté sans observations.

Le Congrès entame immédiatement l'examen de la deuxième question qui est relative aux règles à poser pour la formation des noms des variétés horticoles, surtout des hybrides, ainsi qu'à l'utilité qu'il y aurait à conserver toujours les noms des parents des hybrides.

M. P. Duchartre dit qu'il serait à désirer que MM. les horticulteurs, lorsqu'ils donnent un nom à une variété obtenue par eux voulussent bien se conformer, autant que possible, aux règles de la nomenclature botanique qui nomme chaque variété en ajoutant un seul nom à ceux du genre et de l'espèce auxquels appartient la plante. Il serait bon tout au moins qu'ils s'abstinssent de donner, comme ils le font trop souvent, des noms tellement longs que l'usage s'établit forcément de les tronquer pour les abréger. Quant aux hybrides, toutes les fois qu'on sait de quelles plantes ils sont provenus, il serait avantageux à tous les

points de vue de leur appliquer, comme le font les botanistes, le principe de nomenclature posé par Schiede et par conséquent de composer leur nom par la réunion des dénominations spécifiques du père et de la mère, c'est-à-dire de l'espèce qui a fourni le pollen et de celle sur laquelle sont venues les graines. Prononcer ou écrire un nom ainsi formé c'est faire connaître immédiatement et la nature hybride de la plante et ses parents; c'est donc faire d'un mot son histoire. — Cet avis est adopté à l'unanimité.

Relativement à la troisième question ainsi formulée : « Quelle est l'influence de la lumière électrique sur la végétation »? M. Max Kolb, de Munich, rapporte les résultats d'expériences faites par lui sur des plantes qui, renfermées dans une serre hermétiquements close, ont été soumises alternativement à l'influence de la lumière électrique et à celle de l'obscurité. Le résultat le plus frappant de ces expériences a été que des Roses venues dans ces conditions n'avaient pas de parfum.

M. P. Duchartre dit qu'il serait porté à expliquer cette perte du parfum par l'insuffisance de l'intensité lumineuse sous l'influence de laquelle ces fleurs se sont développées. On sait en effet qu'une vive lumière exalte généralement les odeurs en favorisant la formation des huiles essentielles qui les produisent. Or, déjà la lumière électrique le cède notablement en intensité à la lumière solaire, et d'un autre côté, M. Max Kolb a dit que les appareils électriques dont il se servait ne fonctionnaient pas aussi bien qu'il l'aurait désiré ; ses plantes en expérience étaient donc insuffisamment éclairées.

M. Burelle ayant signalé l'éclairage à la lumière électrique comme moins nuisible à la santé des plantes que l'éclairage au gaz, plusieurs Membres font observer que, dans ce dernier cas, ce qui porte préjudice aux plantes ce n'est pas la nature de la lumière mais la présence dans l'atmosphère des produits acides de la combustion du gaz.

La quatrième question est : « La lumière lunaire excerce-t-elle une influence appréciable sur la végétation? Si cette influence existe, quelle en est la nature »?

M. Citerne en fait l'objet d'une communication verbale dans

laquelle il constate que la croyance à l'influence de la lumière lunaire est très répandue. Il cite quelques exemples qui lui semblent venir à l'appui de cette croyance, et qui sont pris tant dans la culture des plantes que dans la coupe des bois.

M. P. Duchartre fait remarquer que la constatation de l'action que pourrait produire la lumière lunaire, qui est au moins cinquante fois plus faible que celle du soleil, n'est encore nullement faite et qu'il serait nécessaire de procéder à des expériences en vue de l'obtenir.

Aucune communication n'a été faite sur la 5e question : « Quelle est l'influence de l'âge des graines sur les produits des plantes qui proviendront de la germination de ces graines »?

La 6e question était : « Peut-on reconnaître, à la vue d'une graine de plante dioïque, le sexe de la plante qui en proviendra »? — M. P. Duchartre fait observer que, dans l'état actuel de la science, on ne peut répondre avec précision à cette question, attendu que des observateurs également dignes de confiance ont été conduits à des conclusions opposées. Ainsi le travail de M. Düsing semble autoriser à penser que dans la Mercuriale annuelle et le Chanvre, le sexe de la plante à venir est déjà déterminé dans la graine (Voyez *Botan. Zeit.*, n° 14 de 1885, col. 220), tandis que M. H. Hoffmann conclut de ses expériences que, dans la Mercuriale et l'Epinard, l'embryon de la graine n'est pas encore sexué et que dès lors le sexe n'est déterminé que pendant le développement de l'embryon en plante (Voyez *Botan. Zeit.*, n° 11 de 1885, col. 166, en note).

M. H. de Vilmorin ne pense pas qu'on puisse arriver à une détermination précise du sexe de la plante à venir par l'examen de la graine, puisqu'il est bien constant que, même dans la plante adulte, le sexe des fleurs peut changer totalement ou en partie sous l'influence des conditions de milieu et de nutrition.

Il n'a été rien dit au sujet de la 7e question : « Existe-t-il des caractères qui permettent de reconaître les graines desquelles proviendront des plantes à fleurs doubles »? Il en a été de même pour la 8e question ainsi conçue : « Y a-t-il un caractère quelconque qui permette de reconnaître les graines desquelles viendront des plantes à fleurs panachées »?

La 9ᵉ question était formulée dans les termes suivants : « Comment peut-on expliquer ce fait que l'ovaire d'une Orchi- » dée pour laquelle la fécondation directe n'a pas réussi » acquière néanmoins, dans beaucoup de cas, un développe- » ment égal à celui qu'il atteindrait s'il avait été fécondé, bien » qu'alors il ne renferme pas trace de graines » ?

M. Bleu dit avoir constaté, en diverses circonstances, sur des Orchidées, le grossissement et même le développement en apparence normal de capsules, à la suite d'une fécondation manquée, qui, par conséquent, n'a pas déterminé la formation de graines ; mais l'explication de ce fait lui échappe.

M. P. Duchartre voit là un effet de l'excitation produite sur le pistil par l'imprégnation, bien que, dans ce cas, les ovules n'aient pas été fécondés. Il rappelle que les choses se passent habituellement de même dans certaines plantes cultivées dans lesquelles l'ovaire passe à l'état de fruit, bien qu'il ne se forme pas de graines dans son intérieur. Il cite comme exemples bien connus de ce fait le Raisin de Corinthe, la Banane, la Poire sans pépins, etc. Il ajoute que toutefois si, ce qui est peu fréquent, il se forme de bonnes graines dans ces fruits, ceux-ci acquièrent en général un volume supérieur à celui qu'on leur voit dans les cas ordinaires. Ainsi il se souvient d'avoir vu, dans l'une des Expositions tenues par la Société, une grappe de Raisin de Schiraz exposée par le docteur Pigeaux, dans laquelle deux grains avaient un volume de beaucoup supérieur à celui de tous les autres. Ces deux grains étaient les seuls de la grappe dans lesquels il existât des pépins.

Plusieurs membres du Congrès, entres autres MM. Jamin (Ferd.), Ravenel, Brécy, Mussat et H. de Vilmorin citent d'autres exemples à l'appui de cette manière de voir.

Relativement à la 10ᵉ question : « Les modifications détermi- » nées par la culture dans les fleurs d'une plante s'accompa- » gnent-elles de modifications morphologiques dans l'ensemble » de cette plante » ? M. P. Duchartre exprime l'idée qu'il doit exister des modifications dans l'ensemble des plantes pour lesquelles la culture a obtenu la formation de variétés florales, puisque certains jardiniers savent reconnaître les Giroflées, par

exemple, qui doivent avoir des fleurs doubles dès l'âge très peu avancé où ces plantes n'ont encore que quelques feuilles.

Il résulte de la discussion à laquelle donne lieu la citation de ce fait que le talent des jardiniers essimpleurs, comme on les nomme, est ordinairement limité à un très petit nombre de variétés parfaitement connues et doit s'exercer toujours dans les mêmes circonstances, sous peine d'être dérouté. Toutefois M. Krelage déclare avoir constaté que souvent, dans les Jacinthes, certaines formes des fleurs correspondent à certaines apparences du feuillage, et que ces deux caractères sont assez directement liés l'un à l'autre pour qu'on puisse reconnaître des variétés avant leur floraison et à la vue de leurs feuilles.

L'assemblée passe ensuite à la 11e question qui est conçue dans les termes suivants : « La température de l'eau employée » pour l'arrosage a-t-elle une influence sur les plantes et, si elle » en a une, quelle est-elle » ? — A ce sujet, M. Niepraschk, de Cologne, donne connaissance au Congrès des bons résultats qu'il a obtenus en arrosant des plantes tropicales cultivées en serre, notamment un *Musa Ensete*, ainsi que des Tulipes plantées en plein air, avec de l'eau chauffée à quarante degrés centigrades environ. Il a ainsi avancé et activé la végétation.

Cette communication verbale donne lieu à un échange d'observations entre MM. Burelle, Van Geert, Brécy, Krelage, Forney, Pynaert et H. de Vilmorin. Il en résulte que la température de l'eau des arrosages doit varier selon la nature des plantes, suivant la saison et suivant l'objet qu'on a en vue. Il faut tantôt activer et tantôt retarder la végétation, et l'emploi de l'eau chaude dans le premier cas, froide dans le second, est souvent fort utile pour cet objet. Au début de la culture forcée des arbres et arbustes, les arrosages avec de l'eau chaude sont très efficaces; mais, par contre, l'eau chaude peut être sans action ou même en exercer une fâcheuse, malgré la propriété qu'elle a de dissoudre plus activement que l'eau froide les principes nutritifs du sol, si la température de l'air est telle que les feuilles ne fonctionnent pas. Le tempérament des plantes doit être le principal guide relativement à l'emploi d'eau plus ou moins chaude.

La 12e question est la suivante : « Peut-on déterminer une » cause de la panachure et peut-on tracer une marche pour en » amener la production » ? — A ce sujet, M. P. Duchartre dit que M. Paul Sorauer, le savant professeur de l'Institut pomologique de Proskau (Allemagne), lui a fait l'honneur de lui envoyer un fragment d'épreuve de l'article destiné à la seconde édition, sous presse en ce moment, de son traité des maladies des plantes (*Handbuch der Pflanzenkrankheiten*), dans lequel est exposée sa théorie de la panachure ou albinisme. M. P. Duchartre donne lecture de la traduction de cet article qui est conçue dans les termes suivants :

« Voici l'idée que je me fais de la production de l'albinisme. Tous les facteurs de la croissance concourent au développement de la cellule. L'élaboration qui le détermine se fait tantôt par une plus faible proportion d'eau relativement à la lumière et à la chaleur, tantôt par un plus grand afflux de matières nutritives proportionnellement à la lumière et à la chaleur. Lorsque, la nourriture azotée étant abondante, les conditions météoriques du printemps sont normales, le développement de la cellule est lent mais continu, et l'appareil chlorophyllien se developpe abondamment. Lorsque, au contraire, la combinaison des facteurs de la croissance est telle que l'accroissement de la membrane cellulaire marche plus vite que la formation du contenu de la cellule, le courant de diffusion chargé de nourrir ce contenu s'altère de bonne heure et ce contenu cellulaire s'atrophie. Alors la cellule devient adulte, passe à l'état de tissu permanent avant d'être suffisamment riche en contenu. Ce défaut de proportion entre le développement de la membrane de la cellule et celui de son contenu peut résulter soit d'un arrêt de l'élaboration plasmique au-dessous de la normale, soit d'une exagération de croissance de la membrane de la cellule s'opérant bien que le protoplasma se trouve dans des conditions favorables pour son développement. — Dans le cas d'absence de verdissement, la nutrition et le développement du plasma sont arrêtés par le peu d'élévation de la température, tandis que la membrane de la cellule continue de gagner en épaisseur on la proportion normale, trouvant dans le plasma des

matériaux suffisants pour cela. Dans l'albinisme, en même temps que l'afflux des matières azotées est modéré, un excès relatif de lumière et de chaleur favorise anormalement le développement de la membrane cellulaire qui a pour effet de mettre trop tôt terme à l'arrivée des matériaux nutritifs jusqu'au corps plasmique de la cellule, d'où par conséquent il ne reste pas assez de matériaux pour la formation du corps chlorophyllien. — Guidé par cette théorie, j'ai tâché d'obtenir artificiellement des parties de plantes panachées, et cela en faisant des pincements réitérés à des végétaux en voie de croissance rapide, au moment de leur plus forte végétation, pour les amener à émettre des pousses latérales ; en même temps j'exposais le plus possible les sujets en expérience à la lumière solaire directe, pour déterminer, dans les jeunes cellules des feuilles, un épaississement de la membrane aussi rapide que possible. Sur le *Tradescantia*, j'ai obtenu une fois des exemplaires à bandes claires jusqu'au blanc, tandis que les bouts des mêmes plantes que j'avais enlevés par les pincements, ayant été bouturés dans un coffre chaud et ombragé, ont conservé leur état antérieur. La matière colorante rouge n'avait pas été altérée, mais ressortait plus vivement sur les pieds pincés et vivement éclairés. »

MM. Ravenel, Mussat, Dybowski, Dallé, Bureau, P. Duchartre prennent successivement la parole au sujet de cette communication et se montrent disposés à combattre plutôt qu'à appuyer la théorie de M. Sorauer. Parmi les objections formulées par eux se trouvent les suivantes :

1° Si, comme l'admet M. Sorauer, l'absence de la chlorophylle sur les endroits panachés des feuilles tient à ce que sur ces points, les parois des cellules prennent un développement exagéré tandis que le contenu se forme mal, c'est dire que ces cellules deviennent plus grandes que celles qui sont restées à l'état normal. On s'explique donc difficilement que les portions des feuilles qui sont formées de ces cellules anormalement grandies ne dépassent pas le contour général de la feuille, quand la panachure est en bandes longitudinales, ne soient pas renflées, gaufrées de diverses manières quand les places panachées constituent de simples macules blanches plus ou moins

étendues. — 2° Il semble peu facile de s'expliquer pourquoi, dans une feuille, organe continu qui reçoit sa nourriture par les mêmes canaux, les faisceaux fibro-vasculaires du pétiole, et qui est soumise dans toutes ses parties aux mêmes influences extérieures, certaines places seraient seules assez mal nourries au point de vue de leur contenu plasmique pour que celui-ci ne pût former de la chlorophylle. — 3° Dans une cellule toute nutrition émane du contenu plasmique qui en est la partie essentiellement vivante et productrice; comment donc ce contenu plasmique est-il, d'un côté assez actif pour fournir à une croissance exagérée des parois cellulaires, d'un autre côté, assez inactif pour ne pouvoir former de la chlorophylle?

En somme, d'après la discussion étendue à laquelle cette question a donné lieu, il semble reconnu que, en général, la panachure des feuilles se maintient plus souvent dans une terre maigre et siliceuse que dans un sol plus riche en éléments nutritifs.

« Comment a-t-on pu arriver (M. Bleu) à obtenir des plantes « (*Caladium*) dont les feuilles n'offrent pas de chlorophylle et « qui cependant végètent bien. » Telle est la 13e question relativement à laquelle MM. Bleu et P. Duchartre constatent la végétation vigoureuse de certaines variétés de *Caladium* dont les feuilles complètement blanches paraissent être dépourvues de chlorophylle. M. Bleu serait porté à admettre l'existence dans ces feuilles de chlorophylle peu ou point colorée en vert.

M. H. de Vilmorin et M. Mussat font observer que, même dans les *Caladium* les plus blancs, les pétioles sont verts et qu'on trouve encore un peu de matière verte le long des nervures.

Il est évident, et c'est la conclusion adoptée par le Congrès, que des observations rigoureuses sur cette question devront être faites pour qu'elle puisse être résolue complètement.

Le Congrès n'a pas traité la 14e question : « Utilité de la « chaleur de fond dans la culture en serre chaude; limites « qu'elle ne peut dépasser sans devenir nuisible ».

La 15e question était la suivante : « Qu'y a-t-il de fondé dans « la théorie de Van Mons selon laquelle il faut passer, dans

« l'obtention des variétés de fruits au moyen de semis, par des « fruits de mauvaise qualité avant d'arriver à des fruits de bonne « qualité? » — MM. Jamin (Ferd.) et Forney établissent par des exemples démonstratifs que la théorie de Van Mons est tout au moins sujette à des exceptions, puisqu'il existe de très bonnes variétés de fruits qu'on sait avoir été les produits directs et immédiats de semis.

Le Congrès s'occupe de la 16e question dont voici les termes : « Que doit-on penser de l'idée déduite par Louis Vilmorin de « ses observations qu'une plante ne donne des fleurs panachées « qu'après avoir produit une variété dont les fleurs sont par- « faitement blanches? » — M. Krelage exprime, d'après son expérience, l'opinion que cette idée ne peut être fondée dans tous les cas et que les Tulipes flamandes en particulier la contredisent d'une manière très nette ; en effet, dans les fleurs de ce plantes, les panachures apparaissent sur un fond qui était d'abord entièrement coloré, après quoi elles vont en gagnant d'étendue avec le temps.

Relativement à la 17e question qui avait pour objet la meilleure méthode à employer dans les semis d'Orchidées, M. Bleu dit qu'on réussit bièn ces semis en répandant les graines, qui sont extrêmement petites, sur la terre des paniers dans lesquels végètent les plantes mères. Ces semis doivent être faits dans une serre bien aérée, bien éclairée, mais il faut les mettre à l'abri de la lumière directe du soleil et les tenir dans une situation telle qu'ils ne subissent ni sécheresse ni excès d'humidité. Ce dernier point est celui qu'il est le plus difficile d'obtenir.

La 18e et dernière question inscrite au programme demandait : « Quelle est l'utilité du charbon mêlé à la terre dans la » culture des Orchidées. » — A cet égard M. Bleu, éclairé par son expérience, affirme qu'il n'a jamais reconnu au charbon habituellement employé dans la culture des Orchidées d'autres action que celle qu'exercerait tout autre corps solide produisant dans le sol un effet de drainage. Il est loin de recommander cet emploi du charbon, le regardant plutôt comme nuisible parce qu'il sert parfois de retraite à des insectes. —

Plusieurs des Membres du Congrès partagent et appuient cette manière de voir.

La série des questions proposées au Congrès étant dès lors en ce moment complètement épuisée, M. le Président Krelage déclare la session terminée et remercie la Société nationale et centrale d'Horticulture de France d'avoir pris l'initiative de cette réunion.

M. P. Duchartre, au nom de la Société nationale d'Horticulture et du Congrès, remercie à son tour M. Krelage qui a dirigé les travaux et présidé aux discussions avec un tact, une compétence et une bonne grâce qui ont grandement contribué à rendre la session intéressante et utile pour tous les assistants.

La séance est levée et le Congrès terminé à cinq heures et demie.

COMMUNICATIONS

FAITES AU CONGRÈS INTERNATIONAL D'HORTICULTURE

OBSERVATIONS SUR LES TARIFS DE CHEMINS DE FER A TAXE KILOMÉTRIQUE DÉCROISSANTE ;

Par M. DESPORTES (BAPTISTE), d'Angers.

Les grandes Compagnies de chemins de fer ont établi de nouveaux tarifs, dits à *taxe kilométrique décroissante*.

Les marchandises ont été classées en cinq séries ; les arbres et arbustes vivants sont à la première.

La Compagnie d'Orléans a établi ses prix par tonne et par kilomètre, en dix catégories, suivant la longueur du parcours.

La première, jusqu'à 100 kilomètres, à 16 c. ; la deuxième, de 101 à 300, à 15 c ; la troisième, de 301 à 500, à 14 c. ; la quatrième, de 501 à 600, à 13 c. ; et de la cinquième à la dixième, les prix diminuent d'un centime par 100 kilomètres ; de sorte que de 1,001 à 1,100, on ne paie que 8 c., et de 1,101 et au delà, plus que 7 c. par kilomètre. Il en résulte, que cette taxe abaissée n'est applicable qu'aux derniers kilomètres parcourus, ou ne l'est pas du tout. La marchandise aura à payer d'abord toutes

les taxes très élevées des premières centaines de kilomètres, pour ne presque jamais arriver aux taxes abaissées à 7 ou 8 centimes.

La taxe diminue d'un centime par 200 kilomètres seulement jusqu'à 500; puis de 501 à 1,100, elle diminue d'un centime par 100 kilomètres, au delà elle ne diminue plus, quelle que soit la distance parcourue.

L'application de ces nouveaux tarifs produira une augmentation sensible, non seulement sur les produits des pépinières et de l'horticulture en général, mais encore sur toutes les marchandises de cette série, et elles sont nombreuses.

Afin de bien faire comprendre l'augmentation que nous aurions à supporter par l'application des nouveaux tarifs, nous avons pris sur ce réseau, à partir d'Angers, quinze villes et dans différentes directions; le tableau suivant indique la distance kilométrique, les prix appliqués par les tarifs aujourd'hui en vigueur, ceux qui le seraient par les tarifs à taxe kilométrique décroissante, l'augmentation qui en résulterait, et de combien pour 100 serait cette augmentation.

Prix de la tonne (1000 kilogrammes) au départ d'Angers aux stations suivantes :

KILOMÈTRES		PRIX ANCIENS	PRIX NOUVEAUX	AUGMENTATION	
				par tonne	pour 100
338	Paris	47f 50	51f 30	3f0	8f »
108	Tours	15 10	17 20	2 10	12 28
209	Poitiers	22 »	32 35	10 35	47 04
321	Angoulême	39 »	48 95	9 95	25 51
461	Bordeaux	47 60	68 55	20 95	44 01
549	Sarlat	61 15	80 35	19 20	31 39
483	Niort	22 20	28 45	6 25	28 15
88	Nantes	7 »	14 10	7 10	101 42
153	Saint-Nazaire	13 »	23 80	10 80	83 07
427	Landerneau	35 50	68 80	33 30	93 40
466	Périgueux	53 »	59 90	6 90	13 »
367	Limoges	47 30	55 40	8 10	17 12
611	Agen	57 »	88 30	31 30	54 91
718	Toulouse	62 »	101 00	39 »	62 90
682	Montauban	72 »	96 85	24 85	34 51

La moyenne d'augmentation sur les villes ci-dessus est de Fr. 43 78 pour 100; elle doit être la même, à quelque chose près, sur les points intermédiaires taxés kilométriquement.

Il y a une diminution sur quelques points privilégiés; mais elle n'est que de quelques francs.

Si donc les nouvelles taxes étaient rigoureusement appliquées, toutes les marchandises de cette série auraient à subir une augmentation telle que notre industrie ne pourrait la supporter et serait vouée à une ruine prochaine.

Pour adoucir ce qu'aurait de désastreux une telle mesure, la Compagnie a établi des prix exceptionnels par son tarif D 32, page 103, pour certains parcours, aux marchandises des cinq premières séries de la classification générale.

Ces prix exceptionnels, applicables seulement à une vingtaine de villes, ne sont autres que le retour aux prix aujourd'hui en vigueur. Seule la ville de Mautauban y gagne 3 fr. sur Paris et 5 fr. sur Poitiers et le Mans; Paris perd Fr. 1 60 sur Bordeaux et 9 fr. sur Aurillac; Bourges perd Fr. 1 55 sur Moulins et *vice-versa*.

La ville d'Angers, l'une de celles où il se cultive le plus d'arbres, ne profite de ces prix exceptionels que sur Paris et Nantes où l'on maintient les prix actuels tout simplement.

L'amélioration apportée par ces prix exceptionnels, ne portant que sur un très petit nombre de villes, ne sera pas un grand soulagement aux charges nouvelles dont nous sommes menacés.

Un autre tarif spécial D 29, page 93, fait, par wagon complet de 4,000 kilogrammes au minimum, une diminution de quelques francs par tonne, mais les prix qui en résultent ne diffèrent pas sensiblement de ceux que nous payons aujourd'hui sans condition de tonnage.

Ce nouveau tarif D 29, remplace l'ancien D 32, mais avec ces circonstances aggravantes qu'il ne porte que sur dix villes, tandis que l'ancien portait sur quinze.

Nous jouissons aussi maintenant du tarif D 50, qui, de Paris à Angers et *vice-versa*, porte les arbres par wagon complet de 4,000 kilog. à 37 fr. la tonne. Ce tarif à prix réduit nous serait enlevé.

L'avantage de ce tarif est bien plus apparent que réel, et les seules villes qui en profitent sont presque toutes dans la direction du Bourbonnais. Ce tarif s'applique aussi des Rosiers au Mans, sans condition de tonnage à Fr. 21 50 la tonne.

Il y a bien encore le tarif D 31, pour l'exportation et applicable à certaines villes, pour lesquelles les marchandises des trois premières séries du tarif général sont taxées au prix du quatrième barême; mais Angers n'est pas cité comme devant en profiter.

Nous supposons que les points intermédiaires jouiront du bénéfice des points extrêmes. Cela étant, les marchandises n'en auraient pas moins à payer les prix élevés du tarif kilométrique jusqu'à la rencontre des points où l'on arriverait au chiffre des points extrêmes. Prenons pour exemple Toulouse, à 708 kilomètres d'Angers; on devrait payer, d'après les nouveaux tarifs, Fr. 85 70; mais il y a un prix exceptionel au départ de Poitiers; on aura donc à payer kilométriquement d'Angers à Poitiers pour 209 kilomètres, soit Fr. 32 35, plus le prix exceptionnel de Poitiers à Toulouse, Fr. 50 36, au total Fr. 82 70. C'est 3 francs de moins que le prix kilométrique, c'est vrai, mais on voudra bien observer qu'aujourd'hui on ne paie que 62 fr. Or, les nouveaux prix, soudés avec les prix exceptionnels, coûteront Fr. 20 70 de plus par 1,000 kilogrammes ou 31 77 pour 100. C'est la ruine complète de notre commerce avec le Midi.

Le tarif spécial actuel D 50, nous transporte nos arbres d'Angers à Paris et *vice-versa*, par wagon de 4,000 kilog., à Fr. 37 la tonne, au lieu de Fr. 47 50. Ce tarif n'existe plus, c'est encore là une aggravation de charge énorme et dont les conséquences seront désastreuses aussi bien pour Paris que pour Angers.

J'ai formé un tableau composé de quinze villes prises dans les différentes parties du réseau d'Orléans, tableau qui fera voir l'augmentation des prix au départ de Paris et *vice-versa* :

La moyenne de l'augmentation sur les villes du tableau est de Fr. 15 63 pour 100. Les stations intermédiaires subiront nécessairement une augmentation proportionelle. On remarquera que la moyenne Fr. 15 63 au départ de Paris est sensiblement moindre qu'au départ d'Angers, Fr. 43 78; mais que l'augmen-

KILOMÈTRES			PRIX ANCIENS	PRIX NOUVEAUX	AUGMENTATION	
					par tonne	pour 100
233	De Paris à	Tours..........	35f 40	35f 95	11f 55	1f 55
577		Bordeaux.......	72 50	84 »	11 50	15 86
409		Niort...........	56 »	61 25	5 25	9 37
425		Nantes..........	48 »	63 50	15 58	32 29
490		Saint-Nazaire....	54 »	72 60	18 60	34 44
764		Landerneau.....	76 75	106 05	29 30	38 17
406		Moulins-s.-Allier.	51 70	60 85	9 15	17 69
392		Gannat.........	54 »	58 90	4 90	9 07
289		Saincaize.......	42 05	44 35	2 30	5 46
650		Agen...........	86 50	93 »	6 50	7 51
750		Toulouse.......	92 »	104 50	12 50	13 58
722		Montanban......	99 10	101 20	2 10	2 11
320		Le Mans........	38 70	48 80	10 10	26 09
704		Murat..........	84 70	99 45	14 75	17 41
498		Périgueux......	71 90	73 70	1 80	2 50

tation ait lieu d'Angers ou de Paris, cela ne change guère la question; c'est toujours la marchandise qui paie et qui est augmentée d'autant.

OUEST

Voici maintenant les résultats de l'application des nouveaux tarifs sur le réseau de l'Ouest.

Ici encore, les marchandises sont classées en cinq séries, et les prix appliqués sont exactement les mêmes pour chaque série; mais la décroissance de prix, au lieu d'aller jusqu'à 1,100 kilomètres pour arriver à 7 c. par tonne et par kilomètre, s'arrête à 800 kilomètres, au chiffre de 11 c., toujours pour la première série, et ce chiffre de 11 c. est appliqué ensuite, quelle que soit la longueur du parcours.

La différence entre les anciens et les nouveaux prix est mise en lumière par le tableau ci-dessous sur quinze villes prises dans les différentes parties du réseau.

La moyenne d'augmentation sur les quinze villes est de Fr. 22,22 pour 100.

Toutes les stations du réseau de l'Ouest ne subissent pas d'augmentation; quelques-unes même subissent une diminution, dont

KILOMÈTRES		PRIX ANCIENS	PRIX OUN VEAUX	AUGMENTATION	
				par tonne	pou 100
418	Le Havre................	51f 20	65f »	13f 80	26f 95
326	Rouen..................	48 »	49 65	1 65	3 43
374	Cherbourg..............	52 15	58 35	6 20	11 88
299	Honfleur................	39 50	45 85	7 35	16 07
367	Yvetot..................	54 20	55 40	4 20	8 05
256	Lisieux..................	35 20	39 40	4 20	11 93
255	Caen....................	35 50	39 25	3 75	10 56
218	Falaise..................	30 40	35 70	5 30	17 43
221	Chartres................	33 80	34 15	1 35	4 11
97	Le Mans................	9 60	15 50	5 90	61 45
392	Brest....................	40 80	58 90	18 10	44 36
332	Morlaix..................	37 60	50 50	12 90	34 30
390	Dieppe..................	51 20	58 »	6 80	13 28
373	Landerneau.............	40 80	55 20	14 40	35 29
359	Landivisiau.............	37 60	54 25	16 65	44 28

la moyenne pour 100 est de Fr. 3 95 sur Paris-Vaugirard, Bernay, Saint-Mâlo, Dreux, prises ensemble.

Au départ de Paris, l'augmentation est beaucoup moins forte, quoique quelques villes aient encore à payer en plus Fr. 13 65 — 11 30 — 9 60 — 3 70; d'autres villes subissent une diminution qui varie de Fr. 0 30 à Fr. 1 30; Cherbourg diminue de Fr. 3 40.

La Compagnie de l'Ouest, par son tarif spécial PV 26, supprime la majoration de 1/2 en sus sur tout son parcours. C'est un avantage et beaucoup d'ennuis de moins; mais elle décline toute responsabilité pour les avaries de route et notamment la gelée Or si les arbres viennent à geler par suite d'un retard, la Compagnie doit-être responsable.

Par son tarif spécial PV 28, elle fait un avantage pour l'exportation de Paris-Batignolles et Rouen, aux ports d'embarquement du Havre, Dieppe, Cherbourg et Honfleur, par 100 kilog. et également un avantage d'Angers aux mêmes ports, mais seulement par 1,000 kilog. Pourquoi cette inégalité?

Ces tarifs d'exportation sont la reproduction des tarifs déjà en vigueur PV 24, et 24 *bis* pour Brest; ce dernier n'est pas reproduit.

Une chose grave, dans ces nouveaux tarifs, c'est la suppression, à la classification générale des marchandises, de la clause qui faisait passer les arbres et arbustes vivants de la première à la troisième série par wagon de 4,000 kilogrammes sur tout le réseau. Nous devrons insister fortement pour en demander le rétablissement.

J'aurais voulu faire connaître les nouveaux tarifs de la Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée, du Nord et autres; mais je n'ai pu me les procurer. Ce que je sais, c'est qu'ils sont établis sur les mêmes bases. On peut donc se rendre compte à peu près du prix kilométrique en prenant pour base ceux de l'Orléans, dont la longueur du parcours approche le plus de celle de Paris-Lyon-Méditerranée. De Paris à Marseille il y aurait une augmentation de Fr. 15 20 par tonne.

D'Angers à Marseille, on ne paie maintenant que Fr. 113 20; il y aurait une augmentation de Fr. 18 55. Cette augmentation existe proportionnellement sur les stations intermédiaires.

Je ne dis rien des nouveaux tarifs spéciaux, je ne les connais pas; mais il existe aujourd'hui sur ce réseau un tarif spécial, n° 10, qui, sans majoration, fait passer les arbres et arbustes vivants de la première à la troisième série sur tout son parcours, par wagon de 4, 000 kilog. J'aime à croire que ce tarif sera conservé.

De même, la Compagnie du Nord, par son tarif spécial PV 10, accorde, sur tout son réseau, le bénéfice du wagon complet de 4,000 kilog. à la troisième série.

N'ayant pas les nouveaux tarifs de cette Compagnie à ma disposition, je ne puis les comparer; mais la base étant la même, les conséquences doivent-être les mêmes aussi.

La Compagnie du Midi ne donne pas de tarifs spéciaux pour les arbres et arbustes et n'a pas supprimé la clause relative à la majoration; nous devons les demander.

La Compagnie de l'Est non plus ne donne pas de tarifs spéciaux pour les arbres et cependant, dans les tarifs des années précédentes (1883) elle en donnait; elle a donc supprimé celui qui favorisait le plus notre industrie, celui du wagon de 4,000 kilog.

A l'État, les arbres et arbustes vivants sont à la première série du tarif général, c'est-à-dire au barème n° 1; mais sur demande, ils passent au tarif spécial PV n° 2 ou barème n° 2, sans condition de tonnage. Dans ce cas, la Compagnie a le droit d'augmenter de cinq jours les délais réglementaires.

Par wagon de 4,000 kilog. les arbres et arbustes vivants passent au quatrième barème.

Or, ce barème n° 4 transporte les arbres et arbustes vivants à 8 centimes par tonne et par kilomètre, soit pour 308 kilomètres, distance d'Angers à Paris-Vaugirard, Fr. 24 65 au lieu de Fr. 49 10, et Fr. 47 50 pour 338 kilomètres, par l'Orléans. C'est à peu près le double du prix de l'État.

On pourrait comprendre le système de le taxe kilométrique décroissante dans un pays où tous les chemins de fer appartiendraient à l'État ou à une grande et unique Compagnie et où alors la taxe décroîtrait d'une extrémité à l'autre. Il n'en est pas ainsi dans notre France.

Chez nous, avec ce nouveau système en projet, les taxes les plus élevées d'un réseau seront d'abord rigoureusement appliquées pour n'arriver que très rarement aux taxes inférieures. Les marchandises emprunteront alors un réseau et recommenceront à payer les taxes maximum; ainsi la taxe kilométrique décroissante est un vain mot.

On voudra bien remarquer aussi que les grandes Compagnies elles-mêmes ont reconnu implicitement, dès le principe, que les prix des tarifs généraux étaient trop élevés pour certaines marchandises et qu'il fallait les diminuer pour en faciliter la vente et la circulation; de là l'idée des tarifs spéciaux, avantageux tout à la fois au commerce et aux Compagnies elles-mêmes. Pourquoi en restreindre le nombre ?

Voici donc ce que je proposerai :

1° Exposer à M. le Ministre les observations qu'aura fait naître dans notre pensée l'étude des nouveaux tarifs et les dangers qu'aurait pour notre industrie l'application de ces mêmes tarifs; le prier ensuite de vouloir bien ne pas les homologuer ;

2° Prier les Compagnies, les nouveaux tarifs n'étant pas homologués, de vouloir bien, sans majoration, et sur toute

l'étendue du réseau français, classer nos produits à la première série, jusqu'à 1.000 kilogrammes; à la deuxième série, de 1,000 à 4,000 kilogrammes, comme sur l'État, deuxième barême, et à la troisième série par wagon complet de 4,000 kilogrammes ou payant pour ce poids, comme sur le Nord, tarif spécial PV 40; sur l'Ouest par une clause spéciale de la classification générale, et enfin sur l'État, pour ce poids, ils sont au quatrième barême.

Demander aussi que les délais ne soient pas allongés, nos produits ayant trop à souffrir d'un séjour prolongé dans les gares.

Je ne parle pas des tarifs communs entre les diverses Compagnies, croyant savoir que rien n'est changé à ce sujet, bien qu'il n'en soit pas dit mot dans ces nouveaux tarifs.

DES TARIFS CONCERNANT LES TRANSPORTS DES VÉGÉTAUX PAR LES GRANDES COMPAGNIES DE CHEMINS DE FER;

Par M. DELAIRE, d'Orléans.

La Société d'Horticulture d'Orléans et du Loiret, qui s'occupe de cette grande question depuis 1879 (voir les procès-verbaux de février 1880 de la Société des Agriculteurs de France et le Journal de la Société nationale et centrale d'Horticulture de France) a déjà obtenu la suppression de la majoration de 50 p. °/₀ par les Compagnies d'Orléans, de Paris-Lyon-Méditerranée et de l'Ouest. Cette dernière a accepté sur les instances de M. L. Anatole Leroy. L'État transporte à la 4ᵉ série; son tarif n'est avantageux que pour les longs parcours.

Le Nord et l'Est n'ont pas répondu favorablement et semblent peu disposés à abaisser leurs tarifs. Il y a donc lieu d'insister près de ces deux Compagnies et, en cas de refus nouveau, d'inviter M Tisserand, directeur général de l'Agriculture, à prier ces deux Compagnies de donner des explications sur les motifs de ce refus.

Certains végétaux, tels que les Peupliers, Acacia, Tilleuls, Vernis du Japon, etc., ne donnant qu'un bénéfice très restreint, les horticulteurs des grands centres ne peuvent les expédier au loin à cause du prix trop élevé des transports; de plus la

longueur des délais accordés aux Compagnies vient s'ajouter à la difficulté des expéditions lointaines soit en Europe, soit en Amérique.

L'horticulture est une branche de l'industrie française qui emploie beaucoup d'ouvriers des campagnes, lesquels sont très peu rétribués, en raison des petits bénéfices réalisés par les horticulteurs. Le gouvernement a donc intérêt à favoriser cette industrie en lui venant en aide et en l'appuyant dans ses réclamations près des grandes Compagnies.

L'accélération des transports est une question vitale pour l'horticulture; malgré cela, plusieurs grandes Compagnies ont encore augmenté ou maintenu les anciens délais dans leurs nouveaux tarifs sousmis à l'homologation ministérielle. Seule la compagnie d'Orléans ne demande que vingt-quatre heures par 200 kilomètres; il est bon de reconnaître ici que cette Compagnie a eu l'initiative de la suppression de la majoration et il est juste de l'en remercier.

Elle a aussi, ainsi que la Compagnie de Lyon, donné des ordres dans toutes les gares de transit pour empêcher le stationnement des marchandises.

Nous voudrions que cette mesure qui est facultative devînt obligatoire; nous ne doutons pas que ces deux Compagnies n'adhèrent à ces trop justes réclamations.

Quant aux délais de transport dont nous parlons plus haut, il serait facile de les diminuer au lieu de les allonger.

La marche réglementaire des trains de marchandises étant de 30 kilomètres à l'heure, ils pourraient effectuer en 24 heures 720 *kilomètres*, c'est-à-dire parcourir la distance entre Paris et Tarascon. Donc en accordant aux Compagnies 250 kilomètres par vingt-quatre heures, il leur resterait encore une très grande latitude pour les temps d'arrêts causés par le garage des trains devant laisser passer les trains rapides. Avec un peu de bonne volonté les Compagnies pourront rendre ce service au commerce.

Nous ne voulons pas préjuger, mais nous sommes certain qu'avant dix années les grandes Compagnies se verront obligées d'établir les quatre voies devenues nécessaires, même indispensables pour augmenter la vitesse des trains.

Il y a souvent des retards dans les transports lesquels causent le plus souvent un préjudice considérable au commerçant qui attend une marchandise pour compléter une livraison, ou encore pour livrer une commande à jour fixe.

Dans ces cas, les Compagnies remboursent, suivant le retard, un quart, un tiers ou moitié du prix de transport, c'est-à-dire que, sur un transport s'élevant à 10 francs pour des marchandises représentant environ 400 kilog., le destinataire aura droit à la moitié du transport ou 5 francs, mais il aura perdu un client ou n'aura pu compléter son expédition.

Les Compagnies ne devraient pas être juges et parties, et l'indemnité devrait être fixée en raison du préjudice causé à l'expéditeur ou au destinataire.

Il y a aussi un abus signalé depuis longtemps, celui de la surtaxe; les Compagnies rendent responsables les employés chargés de taxer les marchandises et, comme il est impossible à ces employés, surtout dans les grandes gares, de pouvoir consulter le chaix et faire des chiffres, ils préfèrent, pour se couvrir, mettre la taxe la plus élevée.

Les destinataires (et ils sont nombreux) qui ne reçoivent que quelques colis par an, n'étant pas initiés aux tarifs, ne réclament pas le plus souvent; mais s'ils font des réclamations, il y a la caisse des détaxes qui paie immédiatement; nous savons que dans certaines Compagnies, cette caisse possède en fin d'exercice une somme assez ronde. Les Compagnies devraient donc être responsables *de la taxe appliquée par elles*.

Pour éviter cet inconvénient, elles n'auraient qu'à doubler le personnel des bureaux, lequel ne lui coûte pas beaucoup puisqu'il est en partie payé par les expéditeurs : exemple : un employé de grande vitesse peut faire par jour, sans se presser, 150 expéditions sur lesquelles la Compagnie perçoit 0 fr. 10, c'est donc 15 francs que rapporte cet employé, c'est-à-dire qu'il gagne à la Compagnie le traitement de deux autres employés.

Donc, comme on le voit, les Compagnies peuvent très bien doubler le personnel enregistrant.

Il en est de même pour la petite vitesse où l'on perçoit 1 fr. 50 par 1000 kilog. pour frais de chargement (plus 30 et 40 centimes

pour frais de gare). Un homme peut charger dans une journée dix wagons de grains en sacs à 5000 kilog., soit 50 000 kilog., à 1.50, total 75 francs que cet employé a rapporté à la Compagnie.

Réduisons, si on veut, à 10 000 kilog., le chargement opéré par un homme d'équipe; il restera environ 15 francs à la Compagnie. Comme on le voit, c'est le commerce et le voyageur qui paient le personnel des gares. Il serait très facile d'avoir à ce sujet des chiffres exacts que nous pourrons donner plus tard.

En résumé, nous disons qu'on peut obtenir beaucoup de la bonne volonté des grandes Compagnies; mais il faut aussi leur tenir compte des difficultés sans nombre qu'elles rencontrent dans le service. Il ne faut pas non plus peser sur elles pour les tarifs différentiels ou pour les tarifs spéciaux; le consommateur y perdrait et les grands centres de production ne pourraient plus écouler leur produits.

Pour notre compte personnel, nous verrions avec plaisir que l'entente se fît directement entre les grandes Compagnies et les représentants du commerce désignés à cet effet. Chacun exposerait ses griefs et l'on jugerait des difficultés à vaincre de chaque côté; il y a donc utilité incontestable de faire étudier ces questions par des commissions qui les discuteraient ensuite avec les représentants des grandes Compagnies.

Vœux émis par la Société d'Horticulture d'Orléans et du Loiret, concernant l'application des Tarifs de transport des végétaux par les grandes Compagnies de chemins de fer.

PETITE VITESSE.

1° Supression des Tarifs spéciaux remplacés par celui du Tarif général 2ᵉ série à 13 centimes par tonne et par kilomètre;

2° Diminution dans les délais de transport; que les marchandises fassent 250 kilomètres par vingt-quatre heures;

3° Que des ordres soient donnés officiellement dans les gares de transit pour la réexpédition immédiate de tous végétaux;

4° Que, pendant la saison hivernale, tous les végétaux soient

mis dans des wagons couverts K. X. pour les garantir de la gelée;

5° Que les marchandises voyagent avec garantie;

6° Que les Compagnies accordent plus de délai pour l'enlèvement des marchandises par wagon complet;

7° Suppression des Tarifs différentiels servant à faire la concurrence entre les Compagnies au préjudice des horticulteurs de certaines localités avoisinant deux grandes Compagnies;

8° Suppression de la taxe *ad valorem* pour certaines marchandises, bois et bourrées;

9° Que la terre de bruyère soit taxée au tarif des engrais.

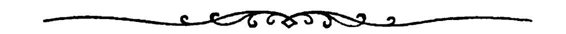
GRANDE VITESSE.

10° Abaissement du Tarif de la grande vitesse pour certains végétaux s'expédiant par petits colis:

1. Les Rosiers en ballots.
2. Les plantes de serre en ballots ou en paniers.
3. Pour les arbustes à feuilles persistantes ne pouvant supporter l'emballage plus de huit jours; tels que Fusains, Troënes, Houx, Lauriers, Alaternes, etc., etc., en ballots ou en paniers
4. Pour les arbustes d'ornement à feuilles caduques et les arbres fruitiers ou scions d'un an, en ballots, ne dépassant pas 1m 50 de hauteur y compris l'emballage.

11° Que les quatre catégories ci-dessus soient taxées au Tarif spécial des denrées, 28 centimes de la tonne et du kilomètre;

12° Que le Gouvernement veuille bien enlever le dixième provisoire (mis depuis 1871 sur les voyageurs et marchandises), afin de faciliter aux Compagnies l'abaissement du Tarif de la grande vitesse.



REVUE BIBLIOGRAPHIQUE ÉTRANGÈRE.

Notes diverses.

1. *Nouvelle race de Cyclamens.* — M. Clarke, de Twickenham, a eu la bonne fortune d'obtenir récemment des Cyclamens qui, s'il parvient à en fixer la particularité caractéristique, comme cela est probable, constitueront une race bien tranchée. Cette particularité d'organisation consiste en ce que, sur chacune des cinq grandes divisions de la corolle et le long d'une bande médiane, de nombreuses saillies ou émergences corollines forment une sorte de frange. C'est, pour la corolle de ces Cyclamens, un fait analogue à celui qui distingue les Choux frisés et qui donne à leur feuillage assez d'élégance pour en faire des plantes essentiellement ornementales.

2. *Multiplication et culture des* Dracæna. — Le *Gardeners' Chronicle* publie à ce sujet une série d'articles signés des initiales T. O., dont les deux qui ont déjà paru paraissent devoir être suivis de plusieurs autres, l'auteur ayant commencé d'exposer successivement la culture qui convient à chacune des nombreuses espèces et même des variétés principales qui représentent aujourd'hui dans les collections ce beau genre de Monocotylédones. Mais avant d'entrer dans ces nombreux détails, dans lesquels nous ne pourrions le suivre, il a donné un aperçu général de la marche à adopter pour la multiplication de ces végétaux. C'est cet aperçu dont nous allons donner une traduction abrégée.

La propagation des *Dracæna* peut d'abord se faire par voie de semis. Si l'on désire obtenir ainsi de nouvelles variétés, on choisit deux plantes aussi distinctes que possible l'une de l'autre et on les féconde l'une avec l'autre, chaque jour, tant que dure la floraison, en transportant le pollen sur le stigmate de la fleur à féconder au moyen d'un petit pinceau fin. Les deux pieds sur lesquels on opère ainsi doivent être placés à part dans un endroit de la serre où ils ne soient pas exposés à recevoir l'eau

des seringuages. Toutefois on doit bien se garder de les laisser manquer d'eau aux racines comme aussi de les noyer d'arrosements. Les deux excès leur seraient également nuisibles. Dès que les graines sont mûres, il faut les semer dans un pot bien drainé ou une terrine remplis jusqu'à quelques millimètres du bord avec un compost bien tassé et dont on unit avec soin la surface sur laquelle on répand les graines peu serré, après quoi on achève de remplir de terre qu'on aplanit. Ce compost, qui sert aussi pour les boutures, est composé de moitié terre de bruyère, un quart de terre franche et un quart de sable; on y mélange quelque peu de menus tessons. Le semis fait, on donne une bonne mouillure avec un arrosoir à trous fins, et on place les pots ou terrines dans un coffre à boutures avec bonne chaleur de fond. Après cela on bassine quand la terre sèche et on garantit du soleil. On donne de l'air pendant une heure matin et soir. Quand le jeune plant a quatre centimètres environ de hauteur, on le repique par pieds isolés, dans de tout petits godets qu'on soumet à la chaleur de fond, en les tenant à l'ombre et qu'on bassine soir et matin. Lorsque les jeunes pieds ont pris force et sont bien enracinés, on les rempote plus au large et on les munit d'un tuteur auquel on les attache seulement par le bas. On continue à leur donner de la chaleur de fond; on les arrose abondamment, et on en seringue légèrement le feuillage deux fois par jour. On les abrite du soleil et on leur donne de l'air avec modération chaque fois que le temps est doux. Enfin on les transplante dans des pots de plus en plus grands à mesure que cela devient nécessaire. — L'auteur fait remarquer : 1° que les graines ne levant que successivement, il faut repiquer les jeunes pieds qui ont atteint la grandeur convenable et replacer le pot du semis dans le coffre où il était auparavant jusqu'à ce que de nouveau plant se soit montré et ait pu être repiqué à son tour; 2° que des graines récoltées sur le même pied donnent souvent des variétés dissemblables.

Quant aux boutures de *Dracæna*, on les fait soit avec le bou de la tige qu'on détache tout feuillé, auquel on laisse cinq centimètres de longueur et qu'on plante en godet en mettant un peu de sable sous sa section inférieure et en tassant bien la

terre, soit avec le reste de la tige coupée par fragments longs de cinq centimètres, qu'on partage ensuite par leur centre en deux morceaux portant chacun une feuille. Chaque bouture est plantée dans un godet et maintenue ainsi que sa ou ses feuilles au moyen d'un petit tuteur. On place les godets dans un coffre à boutures avec bonne chaleur de fond. On donne assez d'eau, mais non sur la tête des boutures; on abrite du soleil. Pour aérer on enlève les châssis pendant une heure le soir et autant le matin; puis, au bout d'une semaine, on se borne à les soulever quelque peu sans les enlever matin et soir. Quand les boutures sont bien enracinées, on les traite par la chaleur de fond à découvert, et, quand elles sont devenues des plantes faites on les rempote selon le besoin.

Si l'on a des pieds dont la tige soit longue et ne porte des feuilles qu'au sommet, on coupe la portion de cette tige qui n'a pas de feuilles, on la fend par son centre en deux moitiés qu'on divise ensuite en morceaux longs d'environ 0m 025. Puis dans un pot moyen bien drainé, rempli du compost à boutures bien pressé et recouvert d'un peu de sable, on plante une douzaine ou une douzaine et demie de ces morceaux en les enterrant presque entièrement. Après arrosement, on enferme dans un coffre à boutures où on bassine quand la terre sèche.

On peut multiplier les *Dracæna* en en coupant la tige sans feuilles par morceaux longs de 0m 15-0m 20 ou plus, qu'on soumet à la chaleur de fond, couchés et à peine recouverts de fibres de coco. Il en part de nombreuses pousses qu'on bouture.

On peut enfin bouturer les racines des *Dracæna* divisées par morceaux longs de trois centimètres qu'on enterre dans le compost déjà indiqué, à l'intérieur du coffre à boutures. Il ne tarde pas à en provenir des pousses qu'on bouture et auxquelles on applique le traitement qui vient d'être indiqué.

3° *Multiplication de l'Azolla.* — L'*Azolla caroliniana* est une toute petite Cryptogame vasculaire qui vient naturellement dans les eaux douces du sud des États-Unis, flottant librement comme nos Lentilles d'eau ou *Lemna*. Importée en Europe dans plusieurs jardins botaniques, non seulement elle y vient en général très bien, mais elle s'est même répandue de là dans

quelques localités des environs. Elle présente un exemple de multiplication tellement rapide qu'on n'en trouverait probablement guère qui pussent l'égaler ou même en approcher. Ainsi on lit dans la *Deutsche Gærtner-Zeitung* que, dans l'espace de trois années, elle s'est multipliée dans tous les fossés autour de Boskoop, au point d'en couvrir l'eau d'une couche épaisse de douze centimètres et tellement serrée qu'elle empêche tout accès de l'air et par suite fait mourir les poissons. — Dans le *Gartenflora* du mois de mars dernier, M. Stein rapporte que, au mois de mars 1881, il a été jeté une quinzaine de pieds d'*Azolla* dans la pièce d'eau du jardin botanique de Breslau, qui a un hectare et demi d'étendue. A l'automne de 1882, par conséquent au bout d'une année et demie, on a été obligé d'éclaircir la couche superficielle qu'y avait formée la petite plante et on en a retiré une charge de voiture. Néanmoins, là on ne s'est pas aperçu que, malgré son étonnante multiplication, l'*Azolla* ait exercé une influence fâcheuse sur l'eau ni sur les poissons qui y vivent. — A l'automne, dit M. Stein, cette plante se colore en beau rouge, de telle sorte que l'étang tout entier prend cette couleur et forme ainsi un brillant contraste avec la verdure environnante. Comme, à Breslau, on est charmé de voir cet effet se produire, on laisse la plante se multiplier librement. — M. Stein fait observer qu'on n'a pas à craindre de voir l'*Azolla* détruit par les froids de l'hiver, à moins que l'eau dans laquelle il végète ne vienne à geler entièrement, car il produit des bulbilles qui, tombant au fond, s'y trouvent à l'abri de la gelée, et qui ensuite, au printemps, se développent en nouvelles plantes.

4° *Procédé pour faire grossir les Poires et les Pommes.* — Un journal italien (*Gazz. del contadino*) indique comme déterminant une augmentation de volume dans les Poires et les Pommes le procédé suivant qui, s'il est efficace, serait très facile à mettre en usage avec profit. On fait, dit-il, une solution de sulfate de fer vulgairement appelé couperose verte ou vitriol vert, dans la proportion de trois grammes de ce sel pour un litre d'eau. Pendant que le fruit se développe sur l'arbre, on le mouille avec cette solution au moyen d'une éponge qui en est

imbibée. Il faut répéter cette opération quatre fois pendant le développement du fruit. Le sulfate de fer employé à faibles doses agit comme excitant de la végétation; aussi les Poires et les Pommes qui, pendant leur formation, ont été soumises ainsi à son action ont-elles, assure le même journal, à leur maturité, un volume notablement supérieur à celui des autres fruits des mêmes arbres qu'on a laissés suivre la marche naturelle de leur croissance.

5. *Dimorphisme d'Œillets.* — Dans le *Wiener illustrirte Garten-Zeitung*, M. Nagy rapporte le fait suivant qu'il a observé l'an dernier sur des Œillets. Dans un grand semis de ces plantes il a remarqué une touffe qui présentait les variations de couleurs les plus dissemblables. Entre autres une branche avait toutes ses fleurs régulièrement et nettement partagées en deux moitiés de coloris différents, l'une blanche et l'autre rose, de telle sorte que la fleur entière semblait être formée de deux demi-fleurs bien distinctes qui auraient été collées l'une à l'autre. Une particularité plus curieuse encore se montrait sur une tige haute d'environ quarante centimètres qui, à son extrémité supérieure, portait deux fleurs éloignées l'une de l'autre d'un à deux centimètres. L'une de ces deux fleurs, l'inférieure, était uniformément colorée en brun-rouge foncé, tandis que la supérieure était d'un rose clair et parsemée de petites mouchetures rouge-carmin. M. Nagy se propose de suivre ces plantes pour voir si la diversité de fleurs qu'elles lui ont présentée l'an dernier a été un fait uniquement momentané ou si elle restera définitive pour les pieds sur lesquels il l'a observée.

6. *Arbres divers en pyramide.* — Le même recueil autrichien, partant de ce fait que, en diverses contrées de l'Europe moyenne, le Peuplier d'Italie est fréquemment atteint d'une maladie qui fait craindre de le perdre, signale quelques variétés pyramidales d'arbres encore peu répandues qui pourraient produire un effet décoratif analogue. Les principales de ces variétés sont les suivantes. Le Tilleul pyramidal est peu répandu et cependant mérite de l'être davantage, en raison de sa beauté et de l'effet qu'il produit. L'auteur de l'article dit en avoir vu un pied fleuri qui lui a paru des plus remarquables, dans l'arboretum

d'Altenburg, en Hongrie. Les branches dressées de cet arbre laissent en vue, tout autour de sa cime, les grandes bractées blanchâtres dont chacune accompagne une inflorescence et qui, par leur multiplicité comme par leur couleur claire, produisent un effet frappant. Ce Tilleul pyramidal est porté sur divers catalogues de pépiniéristes sous le nom de *Tilia platyphyllos pyramidalis*. Il se recommande par sa bonne végétation, par sa belle forme élancée, par son feuillage abondant, et par la diversité de teintes que produisent ses bractées mêlées au feuillage. — Une forme toute nouvelle de Tilleul pyramidal est celle qui a été récemment mise au commerce par M. Baudriller sous le nom de *Tilia europæa pyramidalis aurea* ou Tilleul pyramidal doré. C'est un très bel arbre bien élancé, dont le feuillage abondant conserve pendant tout l'été une belle couleur jaune d'or. — Le même article rappelle qu'il existe plusieurs variétés de Chênes caractérisées par leur forme générale en pyramide élancée; ce sont les variétés du Chêne pédonculé connues sous les noms de *Quercus pedunculata fastigiata*, *cucullata*, *cupressoides* et *viridis*. Il vient d'y en être ajoutée une nouvelle, dont il fait l'éloge, et qui a été baptisée du nom de *Quercus europæa Grangei fastigiata*. Elle diffère, dit-il, des autres formes déjà connues par son port général, surtout par ses feuilles dressées, allongées et contournées de diverses manières, qui produisent un effet particulier.

7. Lilium auratum *fascié* — Le recueil berlinois *Garten-Zeitung* a décrit et figuré récemment un pied de *Lilium auratum* dont la tige florifère s'était aplatie en manière de ruban, en d'autres termes, s'était fasciée et, malgré cet état de monstruosité, avait développé un grand nombre de fleurs qui, à en juger par la figure, étaient régulièrement conformées, mais rapprochées au point de former, dans le haut de la plante, une masse compacte, de forme un peu conique. La note à ce sujet a été fournie par M. Aug. Marx, au nom de la Société d'Horticulture de Coslin. L'oignon duquel est venu ce pied de Lis avait été acheté à Hambourg. Pendant l'hiver de 1882-1883, il a été planté en pot, puis, au printemps suivant, le pot qui le contenait a été enterré et, dans cette situation, la tige du Lis s'est développée

normalement, a donné une douzaine de fleurs en bon état, portées par une tige arrondie et nullement déformée, qui a atteint 1ᵐ 2 de hauteur. Pendant l'hiver de 1883-1884, le même oignon a été mis en pot au mois de février ; puis, au mois de mai, la motte sans pot a été placée en pleine terre. C'est alors que la plante a développé une tige fasciée, haute de 1ᵐ 50, qui s'était aplatie en un épais ruban mesurant huit centimètres de largeur et ne portant pas moins de 79 grandes et belles fleurs. Le Lis ordinaire ou *Lilium candidum* présente assez souvent des tiges fasciées, mais le rédacteur du journal allemand fait observer avec raison qu'il ne paraît pas que cette sorte de monstruosité se fût encore montrée sur le *Lilium auratum* ni, peut-on ajouter, sur d'autres espèces de Lis.

8. *Noms horticoles des Narcisses.* — A la séance du 26 février dernier, M Birot, chef de culture chez M. Forgeot, a entretenu la Société des résolutions prises en Angleterre, dans une réunion spéciale, en vue de classer au point de vue purement horticole et de nommer les nombreuses variétés et espèces de Narcisses qui existent aujourd'hui dans les jardins (Voyez le *Journal*, cahier de février 1885, p. 78). Les résolutions prises en vue de simplifier, pour les jardiniers, la nomenclature de ces plantes soulèvent une difficulté sérieuse qui, paraît-il, ne s'était pas présentée à l'esprit des Membres composant la réunion et qui a frappé le savant botaniste de Kew, M. J.-G. Baker. L'article dans lequel il la signale dans le *Gardeners' Chronicle* du 2 mars dernier, p. 567, est assez important pour mériter d'être traduit.

« Il y a un point, dit M. Baker, se rattachant à la résolution prise l'an dernier par le Congrès auquel on n'a pas alors songé et sur lequel je voudrais appeler l'attention parce que des discussions récentes montrent que différentes personnes envisagent la question de manières dissemblables. — La résolution qui a été prise à l'unanimité porte : « que, dans l'opinion de la con- » férence, l'uniformité de nomenclature est très désirable, et » que les variétés horticoles de Narcisses, que ce soient des » hybrides reconnus comme tels ou des semis naturels, doivent » être nommées à la manière adoptée par les fleuristes et non » d'après celle qui est adoptée par les botanistes ». S'appuyant

sur ce principe, on a classé les différents types de Narcisses en espèces, sous-espèces, variétés, formes et monstruosités. Or une question se présente qui n'a pas été envisagée par le Congrès : Comment la résolution prise s'appliquera-t-elle aux noms d'un certain nombre de types qui ont été convenablement décrits et caractérisés par des Botanistes, sous des noms latins, mais que nous ne regardons pas comme assez distincts pour y voir même des variétés bien tranchées? Tels sont la forme *scoticus* du *N. Pseudo-Narcissus*, les formes *spurius* et *maximus* du *N. major*, les formes *major*, *media* et *minor* du *N. Jonquilla*, et les formes *Campernelli*, *trilobus* et *rugulosus* du *N. odorus*. Pour moi, je n'ai pas pensé un seul instant que la résolution s'appliquât à ces noms comme devant être supprimés et remplacés par des noms vulgaires. Tous ceux que je viens de citer ont été employés et définis dans la Monographie de Haworth, en 1838. Ils ont été aussi adoptés et definis dans la Monographie des Amaryllidacées de Roemer, dans *l'Enumeratio* de Kunth, relevés dans les deux éditions du *Nomenclator* de Steudel, et ce sont trois ouvrages qui ont été entre les mains de tous les Botanistes. Supprimer ces noms après qu'ils ont été universellement employés peut être désirable en théorie, mais est parfaitement impossible en pratique. La seule chance de voir notre résolution appliquée c'est de la comprendre comme s'appliquant à toutes les formes insuffisamment distinctes pour être regardées comme des variétés dans le sens botanique qui n'ont pas déjà reçu un nom latin accompagné d'une caractérisque, comme cela se fait toujours en botanique. Les choses étant ainsi comprises, on peut raisonnablement espérer que la résolution du Congrès seramise ne pratique et ce sera un excellent précédent pour la nomenclature des autres plantes des jardins. »

Plantes nouvelles ou rares décrites dans des publications étrangères.

Gardeners' Chronicle.

Dendrobium × euosmum, hybr. artif. — *Gard. Chron.* du 7 février 1885, p. 174. — Dendrobe (hybr.) parfumé. — (Orchidées).

Cette Orchidée est un hybride qui a été obtenu dans l'établissement de M. Veitch entre les *Dendrobium endocharis* et *nobile*. Sa fleur est couleur de crème et marquée d'un beau pourpre. Le sommet du sépale médian et celui des pétales sont également pourpres. La labelle est d'un beau pourpre dans sa portion moyenne et à son extrémité, et sur sa ligne médiane, au-devant de sa base, il porte une sorte de coussin blanc formé de corps velus, au delà duquel se montrent de nombreuses lignes longitudinales et parallèles. La fleur de cet hybride exhale une odeur agréable très prononcée et persistante, puisqu'elle se faisait encore sentir sur l'échantillon envoyé à M. Reichenbach, après qu'il avait été transporté de Londres à Hambourg, à un moment où il gelait. Les pseudobulles ressemblent à ceux du *Dendrobium nobile*.

Maxillaria Kalbreyeri Reich. f., *Gard. Chron.* du 21 févr. 1885, p. 239. — Maxillaire de Kalbreyer. — Nouvelle-Grenade. — (Orchidées).

Cette Orchidée nouvelle a été découverte par M. Kalbreyer à qui elle a été dédiée. Elle est voisine du *Maxillaria venusta*, mais sa fleur est plus courte au point de rappeler au premier coup d'œil le *M. candida* Lindl. Le pseudobulbe de cette plante est oblong, à deux angles opposés, long d'environ 0^m 05 et large de 0^m 025. Il est surmonté d'une seule feuille oblongue-ligulée, longue d'environ 0^m 15 et large de près de 0^m 03. La fleur est colorée en blanc verdâtre clair, avec le labelle bordé extérieurement en partie de mauve-pourpre sale. Le sépale supérieur et les pétales sont ligulés, aigus, tandis que les deux sépales latéraux sont triangulaires, aigus, longs d'environ 0^m 03. Le labelle est oblong-ligulé, obtus, dentelé au bord antérieur, un peu élargi vers sa base, couvert comme d'une couche de farine que

forment des poils frisés, et relevé au milieu d'une callosité dont l'extrémité est de couleur orangée.

Cypripedium × leucorrhodum, hybr. artif. — *Gard. Chron.* du 28 février 1885, p. 270. — (Orchidées).

Bel hybride qui a été récemment obtenu dans l'établissement de MM. Veitch par la fécondation du *Cypripedium Roezlii* avec le pollen du *C. Schlimii album*. Les feuilles de cette plante sont très larges et d'un tissu ferme. Son pédoncule est fort, muni de poils courts et raides. Les bractées sont triangulaires, aiguës, convolutées, plus courtes que l'ovaire qui est coloré en pourpre sombre. La fleur est presque celle du *Cypripedium Roezlii* pour la forme générale, avec les pétales en queue de longueur moyenne; son fond est d'un blanc pur; les pétales sont élégamment bordés de pourpre, pourvus à leur base de poils de la même couleur et très raides. Le sépale supérieur est légèrement purpurin, tandis que l'inférieur est d'un blanc pur. Le labelle a sa partie en sac de couleur pourpre et sa portion basilaire maculée de brun. C'est une plante d'avenir, dit M. Reichenbach après l'avoir décrite.

Cattleya Lawrenceana Reich. f., *Gard. Chron.* du 14 mars 1885, p. 338. — Cattleya de Lawrence. — Guyane anglaise. — (Orchidées).

Orchidée d'une rare beauté qui a été découverte récemment sur le Roraima, montagne de la Guyane anglaise, dont la première ascension vient d'être faite par M. Im. Thum ; cette magnifique plante est dédiée à sir Trevor Lawrence, l'un des amateurs anglais les plus zélés et les plus compétents. Les pseudobulbes varient de forme et de dimensions et atteignent jusqu'à 0m 2 de longueur avec un diamètre de 0m 025 ; ils sont presque tétragones, marqués de quatre sillons sur chaque face ; ils tiennent à un rhizome très épais. Les feuilles les plus longues mesurent 0m 22 de longueur sur 0m 05 de largeur. La tige florifère est très forte, longue 0m 23, rouge et peut porter jusqu'à quatorze fleurs aussi amples que celles des bonnes variétés de *Cattleya Trianæi*. La couleur générale de ces fleurs est un beau pourpre-lilas, avec la partie antérieure du labelle du plus beau pourpre intense, les ailes de ce même labelle pourpres et son

centre jaune clair. Les sépales sont très larges ; les pétales le sont encore plus et sont ordinairement obtus. Quant au labelle, il a une conformation tout à fait nouvelle pour une espèce appartenant au groupe du *Cattleya labiata* : M. Reichenbach le décrit comme panduré et marginé, un peu plus large en avant que dans sa portion basilaire. En somme, bien établie en culture cette Orchidée sera l'une des plus belles que l'on possède encore.

Ranunculus Lyalli D. Hook. — *Gard. Chron.* du 21 mars 1885, p. 370, fig. 67. — Renoncule de Lyall. — Nouvelle-Zélande. — (Renonculacées).

Cette Renoncule avait été récoltée, dès 1848 ou 1849, par le docteur Lyall dont elle a plus tard reçu le nom quand elle a été décrite pour la première fois par M. Hooker fils, en 1864, dans son manuel de la Flore de la Nouvelle-Zélande. Elle avait même été obtenue de graines par M. Anderson-Henry ; mais il paraît qu'elle avait été ensuite perdue. Dans son état naturel, elle croît dans les montagnes de l'île moyenne du groupe de la Nouvelle-Zélande, à une altitude moyenne de sept ou huit cents mètres, dans les districts de Canterbury et Otago, sur les pentes au-dessous des neiges, parmi des débris de roches couvertes d'un terreau formé par la décomposition de végétaux, c'est-à-dire dans un sol humide mais bien drainé. C'est là qu'elle prospère, mais on la trouve aussi quelquefois dans du sable. Dans tous les cas, les situations dans lesquelles elle vient sont toujours garanties du soleil au milieu de la journée. Les conditions essentielles pour la cultiver avec succès sont de la placer à l'ombre, non d'arbres, mais d'un mur ou d'un abri opaque quelconque, de lui donner une terre tourbeuse, mélangée d'une bonne quantité de sable, une humidité constante dans le sol et dans l'air, surtout un drainage parfait, attendu qu'elle souffre promptement de l'humidité stagnante. La Renoncule de Lyall a un rhizome tubéreux de la grosseur du pouce, qui devient souvent rameux dans les vieux pieds. La plante en fleurs a de 0m 60 à 0m 90 de hauteur. Ses feuilles radicales sont peltées et très concaves au point de faire entonnoir et de pouvoir contenir chacune trois quarts de pinte d'eau. Sur des pieds cultivés en An-

gleterre, leur diamètre allait de 0m15 à 0m 30. Leur pétiole est fort, engainant à sa base, en général plus ou moins velu, long de 0m 30 à 0m45, et leur limbe, de texture très coriace, est largement crénelé au bord ; les feuilles caulinaires sont dentées et lobées, souvent bordées de rouge. La tige florifère rameuse porte jusqu'à une trentaine de fleurs blanches, dont la largeur varie de 0m 025 à 0m 10, celles du centre de l'inflorescence étant les plus grandes ; toutefois les bergers de la Nouvelle-Zélande disent qu'il en existe une variété à fleur rouge, et sir D. Hooker en décrit une variété plus petite et à fleurs jaune-crème sous le nom de *R. Traversii*. La plante cultivée fleurit au commencement de l'été, tandis que, dans ses localités naturelles, sa floraison n'a lieu que vers la fin de l'été ou au commencement de l'automne. Ses parties extérieures disparaissent si complètement en hiver qu'il faut avoir soin d'en bien marquer la place. Elle mûrit ses graines en Angleterre.

Iris Vartani Foster, *Gard. Chron.* du 4 avril 1885, p. 438. — Iris de Vartan. — Palestine. — (Iridées).

Cette plante a été envoyée à M. Foster par le docteur Vartan à qui elle est dédiée. Elle se rapproche beaucoup de l'*Iris Histrio*, tout en en différant à plusieurs égards au point de constituer une espèce bien tranchée. Son rhizome raccourci en tubercule est ovoïde, pointu, de couleur brunâtre. Un pied en état de fleurir n'a que deux feuilles accompagnées chacune de deux gaines, et longues de 0m 30 ou un peu plus, que termine une pointe blanche et opaque. D'entre ces feuilles part la fleur qui mesure 7 à 8 centimètres de largeur, qui est inodore et de couleur bleue ardoisée. Camparées à celles de l'*Iris Histrio* ces fleurs se distinguent par leurs sépales à onglet très étroit et à lame lancéolée, tandis que dans l'*I. Histrio* l'onglet est presque aussi large que la lame ; par la présence sur cet onglet d'une crête bien formée qui manque à peu près dans l'autre espèce ; par les crêtes du style qui sont triangulaires, pointues et très longues, tandis qu'elles sont plus courtes et plus obtuses dans l'*I. Histrio* ; enfin par la couleur de la fleur. — M. Foster exprime la crainte que cette nouveauté ne perde beaucoup de

l'intérêt qu'elle pourrait avoir comme espèce ornementale par ce fait que la teinte de sa fleur est peu brillante, surtout parce qu'elle ne fleurit qu'au mois d'octobre, c'est-à-dire à l'époque où le temps commence à devenir mauvais en Angleterre, comme du reste dans nos départements du Nord. Il semble fort probable qu'ayant une floraison si tardive la plante sera dans l'impossibilité de mûrir assez ses tubercules pour qu'ils donnent des pieds capables de fleurir.

Iris reticulata var. **Sophenensis**, *Gard. Chron.* du 11 avril 1885, p. 470. — Iris réticulé var. de Sophene. — Asie Mineure. — (Iridées).

L'auteur de l'article sur cette plante, qui ne s'est fait connaître ni par une signature ni même par une simple initiale, dit qu'au mois d'octobre 1884, il l'a reçue de Kharput, dans l'Asie Mineure, dont le territoire s'appelait jadis Sophene, vieux nom dont il a tiré celui de la variété. Les tubercules de cet Iris ne diffèrent pas d'une manière appréciable de ceux de l'*Iris reticulata*; mais quand a eu lieu la floraison, le 14 février dernier, la plante a présenté, relativement à cette dernière espèce, des différences très marquées qui cependant n'ont pas semblé suffisantes pour autoriser l'établissement d'une espèce nouvelle. L'auteur en fait donc une simple variété qu'il déclare être inférieure en beauté soit au type de l'Iris réticulé, soit aux bonnes formes de la variété *Krelagei*. La particularité la plus frappante qu'offre la nouvelle variété c'est que sa fleur paraît avant les feuilles accompagnée seulement de la spathe et d'une gaine; qu'en outre elle s'élève très peu au-dessus de terre. La couleur de cette fleur est très distincte tant du type bleu-pourpre que de la variété *Krelagei* qui est rouge-pourpre. La lame ou limbe des sépales est d'une teinte rougeâtre-pourpre claire, marquée sur la ligne médiane d'une côte peu saillante jaune-orangé. Sur la portion rétrécie de ces mêmes pétales, la côte se continue en une crête basse, ondulée, jaune, marquée de points foncés, et de chaque côté de la crête se trouve une bande jaune avec des points pourpre sombre, de laquelle partent des veines pourpre bleuâtre, devenant plus rouges vers le bord ou elles se réunissent en un fond rougeâtre pourpre. Les styles ont un coloris

très remarquable : leur face supérieure, dans sa moitié médiane, est bleue à reflet métallique particulier qui, de chaque côté, se change en rougeâtre-pourpre clair; leur face inférieure est également bleue au milieu, rougeâtre aux bords. Les feuilles de cet Iris sont tétragones, tout à fait semblables à celles de l'*Iris reticulata*.

Aerides Ortgiesianum Reich. f., *Gard. Chron.* du 18 avril 1885. p. 500. — Aérde d'Ortgies. — Patrie? — (Orchidées).

Cette Orchidée, dont le *Gardeners' Chronicle* n'indique pas la patrie, ressemble à un *Aerides quinquevulnerum* Lindl., mais il est de plus faibles proportions, et a des feuilles plus étroites. Ses fleurs forment des grappes plus courtes ; elles ont les sépales et les pétales marqués vers leur extrémité de la macule pourpre habituelle; de plus sur leur surface sont répandues quelques autres macules plus petites et quelques verrues pourpres peu saillantes. Les lobes latéraux du labelle sont jaune-soufre, tandis que son lobe moyen est blanc et que l'éperon est vert, le tout parsemé de petits points et linéoles rouges. L'éperon porte un processus en forme de corne, et le labelle présente une callosité triangulaire. — Cette Orchidée a été introduite par M. F. Sander.

Zygopetalum × pentachromum, hybr. artif. — *Gard. Chron.* du 25 avril 1885, p. 532. — Zygopétale à cinq couleurs. — (Orchidées).

Cette nouvelle plante est un hybride qui a été obtenu en Angleterre, du *Zygopetalum Mackayi* fécondé avec le pollen du *Z. maxillare* ; ainsi ses parents sont les mêmes que ceux du *Z. Sedeni*, mais agissant l'un sur l'autre en sens inverse. La végétation de son pseudobulbe est la même que celle du *Z. Mackayi*; pour le port, la plante rappelle plutôt le *Z. maxillare*; sa feuille la plus développée mesure 0m 40 de longueur. Dans sa fleur les sépales et les pétales sont à peine ondulés, verts, avec une marbrure brun foncé ; ils rappellent le *Z. maxillare*. Le labelle est en coin obovale, presque tronqué, blanc avec de nombreuses macules et lignes mauve. Sa callosité ressemble à celle du *Z. Mackayi*, avec les divisions latérales en faucille et pointues comme dans le *Z. obtusatum* Reich. f., plante fort rare. La partie supérieure et antérieure de la colonne au-dessous de la fossette

est du pourpre le plus foncé, sa base étant blanchâtre. Les graines de cet hybride ont été semées chez MM. Veitch, en 1876, et c'est cette année que des plantes venues de ce semis ont fleuri pour la première fois.

Ipomœa macrorhiza R. et S. — *Gard. Chron.* du 2 mai 1885, p. 566. — Ipomée à longue racine. — Jamaïque. — (Convolvulacées).

Cette sorte de Liseron est commune à la Jamaïque. C'est une plante glabre dans toutes ses parties, dont les feuilles très coriaces sont formées de trois à sept folioles largement ovales, aiguës ou brusquement acuminées, presque sessiles, et dont l'inflorescence est une grande cyme très rameuse et lâche, comprenant de nombreuses fleurs larges d'environ sept centimètres, de couleur rouge-pourpre ou blanche, et dont la corolle est conformée en entonnoir largement ouvert et presque en cloche, avec le limbe étalé. Ses graines sont poilues.

Le *Gardeners' Chronicle*, après avoir décrit cette espèce en signale deux variétés dont l'une, indiquée par Jacquin comme une espèce distincte sous le nom d'*Ipomœa ternata*, puis abaissée par Grisebach au rang de simple variété de l'espèce précédente, a les feuilles formées seulement de trois folioles et les fleurs plus petites, blanches, portées isolément sur des pédoncules axillaires, tandis que l'autre nommée par M. Maxwell T. Masters *Ipomœa macrorhiza* var. *Thomsoniana*, a les feuilles à trois folioles épaisses, presque orbiculaires, pointues, mais non acuminées, pourvues nettement d'un pétiolule, et les fleurs amples, en inflorescence très ramifiée.

Cœlogyne lactea Reichb. f., *Gard. Chron.* du 30 mai 1885, p. 692. — Cœlogyne blanc. — Patrie ? — (Orchidées).

Nouvelle Orchidée dont les fleurs ressemblent beaucoup à celles du vieux *Cœlogyne flaccida* Lindl., et sont d'un blanc de lait avec des veines brunes sur le labelle, qui a quelques macules sur le disque. Son pseudobulbe est fusiforme, raccourci et épais; ses feuilles pétiolées sont oblongues, pointues, comme parcheminées. Sa grappe est dressée et ne réunit qu'un petit nombre de fleurs à sépales oblongs, à pétales linéaires et à labelle fondu en trois lobes dont le médian est allongé.

Cattleya resplendens, hybr. nat. ? *Gard. Chron.*, loc. cit. — Cattleya resplendissant. — (Orchidées).

On présume que cette nouveauté est un hybride qui s'est produit dans la nature entre les *Cattleya granulosa* et *Schilleriana*. En effet, dit M. Reichenbach dans la description qu'il en donne, prenez un *Cattleya granulosa* et donnez-lui les fl eursdu *C. Schilleriana*, les longs sépales étant placés comme dans le premier et les longs pétales très étroits étant fortement ondulés, vous aurez la plante. Les sépales et pétales de celle-ci sont d'un brun-olivâtre obscur, parsemés de points pourpres, et rappellent ceux du *Cattleya guttata Leopoldi*. Le labelle est d'un beau blanc avec les carènes et de petites verrues d'un améthyste vif.

Saccolabium cœleste Reich. f., *Gard. Chron.*, loc. cit. — Saccolabier bleu. — (Orchidées).

Charmante nouveauté dont le recueil anglais n'indique pas l'origine. Prenez, y est-il dit, une inflorescence de *Saccolabium guttatum* à fleurs blanches, longue seulement de huit à dix centimètres ; imaginez dans ces fleurs la partie antérieure et élargie du labelle colorée du plus beau bleu-ciel, ainsi que les extrémités des sépales et des pétales ; supposez une teinte bleue aux deux côtés du centre de l'éperon recourbé et vous aurez une bonne idée de la jolie fleur de cette nouvelle espèce. Quant au port et à l'aspect général de la plante, ils rappellent ceux du *Saccolabium curvifolium*, d'après sir Trevor Lawrence qui a fourni les échantillons d'après lesquels l'espèce a été établie et la description donnée par M. Reichenbach.

Le Secrétaire-Rédacteur-Gérant,

P. Duchartre.

Paris. — Imprimerie horticole, G. Rougier et Cie, rue Cassette, 1.

Observations météorologiques faites par M. F. Jamin, à Bourg-la-Reine, près Paris (altitude 63m environ).

DATES.	TEMPÉRATURE Minim.	TEMPÉRATURE Maxim.	HAUTEUR du baromètre. Matin.	HAUTEUR du baromètre. Soir.	VENTS dominants.	ÉTAT DU CIEL.
1	2,1	15,6	756,5	754,5	NO.SO.	Clair le matin, couvert, petite pluie l'après-midi, éclaircies le soir.
2	6,5	18,9	755	755	S. O.	Nuageux, petite pluie entre 1 heure et une h. et demie du soir.
3	2,3	22,4	754,5	752,5	S. SE.	Nuageux, quelques averses, pluie plus abondante de 9 à 10 h. du soir.
4	6,5	14,4	750,5	749	SO.	Couvert le matin, nuageux, légères averses dans le milieu de la journée.
5	6,7	16,5	749	751	O. NO.	Nuageux, fréquentes averses.
6	4,9	13,6	745,5	749	SE.	Pluie presque toute la journée.
7	3,9	15,7	753	757,5	SO. N.	Nuageux, pluie et grêle dans l'après-midi, couvert, éclaircies le soir.
8	3,6	16,9	760,5	763	NO.	Clair de grand matin, nuageux et légèrement pluvieux.
9	3,0	17,0	763,5	762,5	O. NNO. O.	Nuageux, un peu de pluie l'après-midi.
10	1,0	19,1	764	762,5	O. SO.	Nuageux.
11	2,9	15,4	762,5	767	S. NO. N.	Nuageux.
12	(1) 0,5	16,4	767,5	761	N. E. NNE.	Clair de grand matin et le soir, nuageux puis couvert dans la journée.
13	3,4	18,0	753,5	751,5	NE.	Légèrement brumeux le matin, nuageux, couvert le soir, et légèrement pluvieux.
14	5,9	11,3	749	757,5	NE.	Pluie continue toute la matinée, couvert le soir.
15	2,6	16,6	761,5	762,5	NE. S. N.	Clair le matin, un peu de pluie vers midi, nuageux.
16	2,4	18,3	761,5	759,5	O. NO.	Nuageux le matin, nombreuses averses l'après-midi.
17	2,0	15,3	758,5	758	O.	Nuageux le matin, plusieurs averses l'après-midi dont une avec grêle.
18	4,0	17,2	758,5	762	NO. N.	Nuageux.
19	3,6	17,9	763	760,5	NO.	Légèrement nuageux de grand matin, couvert et pluvieux, nuageux l'après-midi.
20	7,6	12,7	757,5	751	S.	Couvert, pluie presque continue de 10 h. du matin à 2 heures du soir.
21	7,0	17,2	749,5	752,5	SO.	Nuageux, plusieurs averses dont quelques-unes avec grêle.
22	8,1	16,2	748,5	755,5	S. O.	Pluie abondante dans la nuit, nuageux et pluvieux, grand vent.
23	8,0	17,8	755	763	O.	Pluie presque toute la nuit, nuageux et pluvieux.
24	8,5	17,4	764	766,5	SO.	Nuageux et légèrement pluvieux.
25	4,6	19,2	766,5	763	»	Clair de grand matin, nuageux, couvert et légèrement pluvieux l'après-midi.
26	10,8	23,2	753,5	764	SO.	Nuageux, petite pluie dans la nuit et dans la matin., presque clair le soir.
27	8,1	27,7	764	762,5	S. SSE.	Brumeux de grand matin, nuageux.
28	10,9	33,4	762	760	SSE.	Clair de grand matin, nuageux, éclairs le soir.
29	15,7	28,3	760	765	O.	Clair de grand matin, nuageux, un peu de pluie, couvert l'après-midi.
30	11,1	24,4	766	765	SO.	Nuageux.
31	12,5	23,5	765	767,5	SO.	Nuageux un peu de pluie le matin.

(1) Dans les terrains bas, les jeunes pousses de certains végétaux ont été atteintes; la Vigne a également souffert, mais seulement dans les endroits non abrités.

CONCOURS OUVERTS A DES SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ

Le succès qu'ont eu certains des concours ouverts à des séances des mois de juillet, août, septembre, octobre et novembre 1884 a décidé le Conseil d'Administration à en ouvrir de semblables cette année. Conformément à la décision qu'il a prise à cet égard, le 12 mars 1885, ces nouveaux concours auront lieu aux dates et pour les objets indiqués ci-dessous :

Le 27 août : Glaïeuls en fleurs coupées, Reines-Marguerites en pots ou en fleurs coupées, Phlox ; fruits en général.

Le 24 septembre : Bégonias tubéreux en pots, Dahlias en fleurs coupées ; fruits, notamment Pêches et Fraises tardives.

Le 22 octobre : Asters; fruits ; Choux-fleurs.

Le 26 novembre : Chrysanthèmes d'automne.

CONCOURS OUVERTS DEVANT LA SOCIÉTÉ, EN 1885.

Concours permanent.

Prix Laisné. Pour l'élève le plus méritant de l'École d'Horticulture des Pupilles de la Seine. (V. le *Journal*, 3e sér., IV, 1882, p. 631 et 753.)

Concours annuels.

Médaille Moynet. Pour les apports les plus remarquables, faits pendant l'année, au Comité de Culture potagère.

Médaille du Conseil d'Administration. Pour l'introduction ou l'obtention de plantes ornementales méritantes. (V. le *Journal*, 2e série, XI, 1877, p. 445.)

Médaille Pellier. Pour le plus beau lot de *Pentstemon*.

Médaille Godefroy-Lebeuf. Pour le jardinier en maison bourgeoise qui aura, dans l'année, présenté à la Société et à l'Exposition du mois de mai 1885 les Orchidées les plus remarquables.

PROCÈS-VERBAUX

SÉANCE DU 11 JUIN 1885

PRÉSIDENCE DE **M. Hardy.**

La séance est ouverte à deux heures et demie. D'après le registre de présence, on y compte cent huit Membres titulaires et neuf Membres honoraires.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président proclame, après un vote de la Compagnie, l'admission de vingt-neuf nouveaux Membres titulaires dont la présentation a été faite dans la dernière séance et n'a pas soulevé d'opposition. — Il annonce ensuite que le Conseil d'Administration, dans sa séance de ce jour, a prononcé l'admission de trois Dames patronnesses.

Il apprend à la Compagnie que M. Charmeux (Constant), de Thomery, et M. Lambert, de Saint-Cloud, ont été inscrits par le Conseil d'Administration, parmi les Membres honoraires, sur leur demande écrite, comme faisant partie de la Société depuis 25 années révolues.

Les objets suivants ont été déposés sur le bureau :

Par M. Cottereau, horticulteur-maraîcher, rue de Javel, à Paris, des *Haricots* Flageolet d'Etampes et des *Pois* de Géorgie en pieds. Cette variété est plus hâtive que le Pois Prince-Albert. Les Haricots ont été semés sur couche et plantés le 15 avril; mais ils ont été abrités par des châssis. Quant aux Pois, le semis en a été fait au mois de février. — Sur la demande du Comité de Culture potagère, une prime de 3e classe est accordée pour cette présentation. — M. le Secrétaire du Comité fait observer que le Pois de Géorgie est une variété productive, car,

N. B. La Commission de Rédaction déclare laisser aux auteurs des articles admis par elle à l'insertion dans le *Journal* la responsabilité des opinions qu'ils y expriment.

bien que, sur les pieds cultivés par M. Cottereau, les premières fleurs aient coulé à cause du mauvais temps, les gousses que portent les tiges déposées sur le bureau sont néanmoins en grand nombre.

2° Par M[lles] Chrétien, propriétaires à Bagneux (Seine), la moitié d'une *Courge* de Constantinople qui est encore en très bon état, malgré sa longue conservation. Cet objet a été apporté trop tard pour que le Comité compétent ait pu l'examiner. Ce fruit peut, paraît-il, être conservé pendant une année entière. Celui qui est déposé sur le bureau est venu de graines données par M. Dybowski.

3° Par M. Battut (François), rue Quincampoix, 18, à Paris, des *Pommes* de huit variétés différentes, provenant de cultures établies à Marsat près Riom (Puy-de-Dôme). Sur la proposition du Comité d'Arboriculture, il lui est accordé une prime de 3e classe.

4° Par M. Bertrand, rue Saint-Jacques, 179, à Paris, des *Pommes* provenant également de cultures faites en Auvergne et qui appartiennent à dix variétés différentes. Elles lui valent une prime de 3e classe.

M. le Vice-Président du Comité d'Arboriculture déclare, au nom de ce Comité, que ces fruits sont bons et bien conservés.

5°. Par M. Terrier, jardinier chez M. le docteur Fournier, rue Saint-James, à Neuilly (Seine), plusieurs pieds d'Orchidées fleuries pour lesquelles il obtient une prime de 2e classe. Ce sont : trois *Cattleya Mossiæ*, espèce bien connue pour sa rare beauté, qui croît dans le Venezuela et dont l'introduction, due à G. Green, remonte à 1836; un *Pescatorea cerina*, plante introduite de l'Amérique du Sud, par Warscewicz, en 1851; un *Trichopilia coccinea*, espèce du Costa-Rica, dont l'introduction date de 1849 et est due aussi à Warscewicz, enfin un *Dendrobium Parishi*, espèce du Moulmein, dans les Indes Orientales, qui porte le nom de son introducteur.

6° Par M. Vigneron (Jacques), horticulteur-rosiériste à Orléans (Loiret), des *Roses* coupées appartenant à trois variétés obtenues par lui. L'une, dont le nom est Mélanie Vigneron, a été mise au commerce dans l'automne de 1883 ; les deux autres

ne sont pas encore au commerce et fleurissent maintenant pour la première fois. Le Comité de Floriculture déclare que ces variétés ne peuvent être jugées sur des fleurs coupées et déjà fanées. Il demande donc qu'elles lui soient présentées de nouveau et en pieds.

7° Par M. Deschamps (Eugène), amateur à Boulogne (Seine), un beau bouquet composé de fleurs de son jardin, pour la présentation duquel il lui est donné une prime de 3e classe. Les fleurs dont est formé ce bouquet sont : la Rose-thé Reine Marie-Henriette, la variété du *Rosa microphylla* Vénus ou Ma Surprise, des fleurs de Tulipier (*Liriodendron tulipifera* L.).

M. le Président remet les primes aux personnes qui les ont obtenues.

M. le Secrétaire-général procède au dépouillement de la correspondance qui comprend une lettre de M. Beauger, de Gannat (Allier). M. Beauger a communiqué à la Société les résultats d'observations faites par lui sur une curieuse Aroïdée, l'*Arum muscivorum,* qui doit son nom spécifique à ce que, lorsqu'il est en fleurs, des mouches s'introduisent en très grand nombre dans le cornet de sa spathe et y périssent. (Voyez le *Journal*, cahiers de septembre 1882 et de juin 1883.) Ces observations lui ont donné la conviction que les insectes qui pénètrent dans la cavité de cette spathe y meurent sous l'action d'un liquide toxique sécrété par cette enveloppe de l'inflorescence; mais désirant appuyer cette conviction sur une démonstration précise, il a adressé et il adresse encore aujourd'hui à ses collègues la prière de vouloir bien observer la même plante et tâcher d'y reconnaître l'existence de la sécrétion vénéneuse qu'il croit devoir causer la mort des mouches, une fois qu'elles se sont introduites dans la cavité formée par la spathe. Nous approchons du moment propice pour ces observations.

Comme pièces de la correspondance imprimée M. le Secrétaire-général signale les ouvrages suivants que la Société vient de recevoir : 1° *Compte rendu des travaux du service du Phylloxera,* année 1884 (grand in-8° de 610 pag., 1 carte) donné par M. le Ministre de l'Agriculture à qui des remerciements seront adressés. — 2° *Horticulture, Arboriculture, Floriculture, Culture*

potagère. Résumé méthodique des cours et conférences faits par M. BAZIN (grand in-18 de 321 pages. Clermont (Oise); 1885). — 3° *Lutte pour le vin. Etude pour la reconstitution du vignoble dans le département de Tarn-et-Garonne;* par M. LÉONCE BERGIS (in-8° de 73 pag., 6 planc. Montauban; 1885). — 4° *Montreal Horticultural Society and fruits Growers Association of the Province of Quebec 2 Reports* (Société d'Horticulture de Montréal et Association des cultivateurs d'arbres fruitiers de la province de Québec; 6e Rapport pour l'année 1880; Montréal, 1881; in-8° de 121 pag.; 7e Rapport pour l'année 1881; Montréal, 1882; in-8° de 183 pag., 1 carte). — 5° *Report of the Fruit Growers Association of the Province of Ontario*, for the year 1878 (Rapport de l'Association des cultivateurs d'arbres fruitiers de la province d'Ontario, pour l'année 1878. In-8° de 57, IV et 61 pag. Toronto, 1879). — 6° *Forteenth annual Report of the Secretary of the State horticultural Society of Michigan* (14e Rapport annuel du Secrétaire de la Société d'Horticulture de l'Etat du Michigan (in-8° de XVII et 428 pag., 1 carte. Lansing (Michigan) 1885). — 7° *Second annual Report of the Bureau of Ethnology of the Secretary of the Smithsonian Institution* (Second Rapport annuel du Bureau d'Ethnologie du secrétariat de l'Institution Smithsonienne, par M. J.-W. POWELL, Directeur. In-4° de XXXVII et 477 pag., 714 fig., 2 cartes. Washington. 1883).

M. le Président apprend à la Compagnie que la Commission spéciale qui avait été chargée de juger les mémoires envoyés au concours ouvert par feu M. Lavallée, pour les noms patois et vulgaires des plantes, Commission à laquelle M. le Ministre de l'Instruction publique avait bien voulu adjoindre deux savants éminents, M. d'Arbois de Jubainville et M. Darmesteter, vient de terminer l'examen des nombreux mémoires qui avaient été présentés et de faire connaître son jugement. Elle décerne deux médailles d'or, deux médailles d'argent et deux médailles de bronze. Ces récompenses seront remises aux auteurs en même temps que seront distribuées celles qui ont été accordées pour l'Exposition internationale d'Horticulture, tenue par la Société aux Champs-Élysées, du 20 au 31 mai dernier. La séance pour ette distribution aura lieu le quatrième jeudi du mois de juillet

prochain, conformément à la décision qui vient d'être prise par le Conseil d'Administration dans sa réunion de ce jour (1).

M. le Président annonce également que la Commission de la Société qui avait mission de décerner le prix institué par notre collègue M. Laisné, en faveur de l'élève de l'Institution municipale des Pupilles de la Seine, à Villepreux, reconnu par elle comme le plus instruit en horticulture, vient de déposer son Rapport (Voy. plus loin, p. 369). Aux trois élèves qu'elle a reconnus les meilleurs en fait d'Horticulture elle a décerné un prix et deux mentions honorables. Ce prix consiste en la somme de cent francs qui est donnée chaque année par M. Laisné. Il a été décerné à l'élève Richard (Joseph), né le 26 août 1869. Grâce à la générosité de M. Laisné qui a bien voulu ajouter une somme de cent francs à celle qu'il avait déjà remise, les deux mentions honorables vaudront soixante-dix francs à l'élève Allard (Henri), né le 28 janvier 1868, qui a été classé second, et trente francs à l'élève Olinger (Théodore), né le 9 février 1870, qui a été classé troisième. M. le Président dépose sur le bureau le Rapport de la Commission dont il a été Rapporteur. Il ajoute que la Commission ayant demandé que chacun de ces trois élèves reçût en outre de la Société un ouvrage d'Horticulture, le Conseil d'Administration a favorablement accueilli sa demande.

M. le Secrétaire-général apprend à ses collègues que M. l'abbé Lefèvre, de Nancy, ayant demandé qu'une Commission nommée par la Société fût chargée d'aller examiner ses cultures, le Comité d'Arboriculture, chargé par M. le Président de former cette Commission, a désigné pour la composer M. Simon-Louis (Léon), pépiniériste à Nancy, et M. Alix, arboriculteur à Nancy.

Il est fait dépôt sur le bureau des documents suivants :

1° Culture en serre des Champignons, par M. DELABARRIÈRE.

(1) Diverses circonstances mettent la Société dans l'impossibilité absolue de faire à cette date la distribution des récompenses. En conséquence, une décision ultérieure du Conseil d'Administration a renvoyé cette distribution à la première séance du mois d'août, qui doit avoir lieu le 13 août 1885.

2° Note sur les plantes grasses, par M. Brécy.

L'un de MM. les Secrétaires annonce de nouvelles présentations;

Et la séance est levée à trois heures et un quart.

SÉANCE DU 25 JUIN 1885.

Présidence de M. Hardy.

La séance est ouverte vers deux heures. D'après le registre de présence, on y compte cent trente-deux Membres titulaires et huit Membres honoraires.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. le Président proclame, après un vote de la Compagnie, l'admission de quinze nouveaux Membres titulaires dont la présentation a été faite dans la dernière séance et n'a pas rencontré d'opposition.

Il annonce que la Société vient d'éprouver une perte douloureuse par le décès de M. Sigaud, de Gentilly, qui en était membre depuis l'année 1879.

Il apprend enfin à ses collègues que M. le Président Léon Say, retenu au Sénat par les travaux d'une commission dont il est rapporteur, vient de s'excuser par télégramme de ne point assister, pour ce motif, à la séance de ce jour.

Les objets suivants ont été déposés sur le bureau:

1° Par M. Horat, jardinier-chef au château de la Folie, près Draveil (Seine-et-Oise), des *Haricots* de trois sortes récoltés sur des plantes qu'il a obtenues à la suite d'hybridations opérées sur le Haricot à feuilles d'Ortie fécondé, pour le premier par le Haricot Beurre ivoire, pour le second par le Haricot Vavin, pour le troisième par le Haricot Chalandray. Cette présentation est faite hors concours. Les trois produits de ces hybridations sont appelés par l'obtenteur, le premier qui est très hâtif, Haricot Beurre Horat à feuilles gaufrées, le second Haricot Flageolet gris

à feuilles gaufrées, le troisième Haricot Flageolet rouge à feuilles gaufrées. M. le Secrétaire du Comité de Culture potagère fait observer que la fécondation artificielle des Haricots est difficile à opérer à cause de l'organisation de la fleur de ces plantes, dans laquelle la partie de la corolle appelée la carène qui entoure et cache les organes reproducteurs est contournée en spirale et, par cela même, peu facile à ouvrir ou enlever pour mettre à découvert les étamines et le pistil. M. Horat a donc dû déployer autant de dextérité que de patience pour surmonter cette difficulté.

2° Par M. Mayeux (Louis), cultivateur à Villejuif (Seine), des *Pois* Serpette dont, écrit-il, le semis a été fait dans les premiers jours du mois d'avril et dont la récolte a été faite hier, 24 juin. Malgré la sécheresse, les plantes sont, affirme-t-il, restées toujours vertes et bien portantes.

M. Michel fait observer que, pour le Pois Serpette, l'intervalle entre la date du semis et celle de la récolte lui semble bien court. Cet intervalle pourrait être suffisant pour une variété hâtive, mais celle dont il s'agit ne mérite pas cette qualification. Il est donc vraisemblable que M. Mayeux a employé quelque moyen artificiel pour accélérer la végétation de ses Pois.

M. Vauvel ajoute que cela devient d'autant plus vraisemblable que Villejuif est une localité froide.

M. Mayeux n'étant pas présent, il ne peut être fourni à la Compagnie aucun renseignement précis sur ce sujet.

3° Par M. Fauvel, jardinier chez M. Picot, à Taverny (Seine-et-Oise), d'abord deux bottes de *Carottes* appartenant, pour l'une, à la variété demi-longue, et pour l'autre à la variété courte; ces racines sont venues en pleine terre; en second lieu, une *Romaine* venue en pleine terre et de la variété Ballon qu'il recommande tout particulièrement. Le Comité compétent déclare, par l'organe de son Secrétaire, que, parmi les Carottes dites courtes, il en est plusieurs qui sont assez allongées, et que les Carottes demi-longues ont les fanes très développées.

4° Par M. Deschamps (Eugène), amateur à Boulogne (Seine), un panier de *Fraises* Monseigneur Fournier dans lesquelles le Comité de Culture potagère a reconnu le produit d'une très

bonne culture et pour la présentation desquelles, sur sa demande, il est accordé une prime de 2e classe.

5° Par Mlles Chrétien, propriétaires à Bagneux (Seine), des *Fèves* venues sur des pieds qui ont été pincés de bonne heure pour empêcher qu'ils ne fussent envahis par le Puceron noir. Le résultat désiré a été obtenu.

6° Par M. Deschamps (Eugène), une corbeille de *Cerises* Bigarreau Napoléon, beaux fruits qui lui valent une prime de 3e classe. Le Comité d'Arboriculture conserve quelques doutes sur l'exactitude du nom sous lequel ces fruits sont présentés.

7° Par M. Bleu (Alfred), Secrétaire général de la Société et horticulteur, avenue d'Italie, 48, une série de plantes dont six sont des Orchidées et la septième un *Caladium* obtenu par lui. Deux primes de 2e classe lui étant décernées, l'une pour les Orchidées, l'autre pour le *Caladium*, il renonce à les recevoir. Il donne de vive voix les renseignements suivants sur ces diverses plantes.

Parmi les Orchidées que M. Bleu a déposées sur le bureau, trois se recommandent par leur mérite ornemental ; les trois autres ont été apportées comme fournissant des preuves évidentes à l'appui d'énoncés déjà formulés par lui. Les premières sont : un *Odontoglossum Alexandræ maculatum*, variété d'une beauté exceptionnelle, dans laquelle les sépales et les pétales sont très larges, même d'un tissu notablement épais, et dont le labelle est strié sur toute sa périphérie; un *Stanhopea oculata Lindleyana*, bonne variété d'une très belle espèce ; une espèce indéterminée du genre brésilien *Promenæa* Lindl., envoyée du Brésil, au mois d'août dernier, par M. Binot, qui la disait fort délicate en culture, tandis que M. Bleu l'a reconnue au contraire peu difficile ; le pied déposé sur le bureau est en fleurs depuis déjà douze jours et ne paraît pas être arrivé au terme de sa floraison. Les dernières de ces Orchidées sont d'abord un *Phalænopsis violacea* et un *Cattleya aurea* qui, ayant été fécondés, portent chacun un fruit presque entièrement développé sans que, contrairement à ce qu'on dit toujours, ni l'un ni l'autre aient perdu de leur vigueur de végétation. Le *Phalænopsis* a été fécondé au mois de novembre, et les feuilles qu'il a développées

depuis cette époque sont plus grandes que celles qu'il avait formées auparavant; quant au *Cattleya aurea*, il y a huit mois qu'il a reçu le pollen d'une petite espèce, le *Lælia Pineli*. Le fruit venu à la suite de cette fécondation a maintenant à peu près son volume définitif et néanmoins la plante végète vigoureusement ; elle a même développé un pseudo-bulbe pendant l'hiver, ce qui n'a pas lieu d'ordinaire. Enfin la dernière de ces Orchidées est un *Cattleya Aclandiæ* de la fleur duquel les pollinies ont été enlevées, il y a cinq jours. M. Bleu avait dit à la Société, dans une communication antérieure, que les fleurs des Orchidées auxquelles on enlève leurs pollinies se fanent en peu de temps. Le *Cattleya Aclandiæ* qui est en ce moment sous les yeux de la Compagnie prouve une fois de plus l'exactitude de cette assertion, car, trois jours après l'enlèvement de ses pollinies, sa couleur a commencé de s'altérer, et M. Bleu regarde comme certain qu'elle ne tardera pas à se fermer. Le *Caladium* hybride obtenu et présenté aujourd'hui par M. Bleu est des plus remarquables par ses proportions et sa vigueur. Dans son état actuel il n'a, complètement développée, qu'une feuille dont le pétiole fort et rigide, dressé et rectiligne, mesure environ 0^{m} 80 de longueur; à l'extrémité de ce pétiole s'étale horizontalement un limbe très ample, en cœur, à fortes nervures rouges, dont toute la portion centrale est rouge-pourpre et se trouve largement encadrée de vert. Or cette grande et vigoureuse plante, qui commence à développer une nouvelle feuille, est venue de graines récoltées sur la variété nommée par M. Bleu, son obtenteur, *albo-luteum*, dont les feuilles sont colorées en blanc-crème et qui est tellement délicate qu'elle ne peut supporter sans en souffrir le moindre rayon de soleil, même n'arrivant sur elle qu'à travers une toile épaisse. Il serait difficile de trouver une différence plus complète entre une plante mère et celle qui en est issue.

8° Par M. Terrier, jardinier chez M. le docteur Fournier, rue Saint-James, à Neuilly (Seine), quatre Orchidées fleuries qui lui valent une prime de 2e classe ; ce sont : le *Dendrobium macrophyllum*, l'*Aerides Fieldingii*, le *Cattleya superba* et le *Trichopilia suovis alba*.

9° Par M. Régnier, horticulteur à Fontenay-sous-Bois (Seine), un *Phalænopsis Esmeràlda*, pour la présentation duquel il lui est accordé une prime de 3e classe.

10° Par M. Fauvel, quatre pieds d'Orchidées fleuries ainsi que des fleurs coupées de plantes de la même famille, bel ensemble pour la présentation duquel il obtient une prime de 1e classe. Il a joint à ces Orchidées des Roses coupées de vingt variétés. Les Orchidées en pieds fleuris comprises dans ce lot sont l'*Aerides virens* Lindl., de Java, l'*Anguloa Clowesii* Lindl., de Colombie, une variété du *Cattleya Mossiæ* que M. Picot a reçue du Brésil en 1883 et qui fleurit cette année pour la première fois, enfin le *Cypripedium ciliolare*. Quant aux fleurs coupées, ce sont celles de l'*Oncidium divaricatum* Lindl., du Brésil et de quatre variétés du *Cattleya Mossiæ* que M. Picot a reçues du Brésil, en 1882.

11° Par M. Crépeaux, horticulteur, rue Lacordaire, à Grenelle-Paris, un *Caraguata sanguinea* Ed. André, Broméliacée encore rare, dont le spécimen présenté est le plus beau, selon la déclaration du Comité de Floriculture, que la Société ait eu encore sous les yeux. Une prime de 2e classe est accordée pour cette présentation. Conformément au conseil donné par M. Bruant dans un article de la *Revue horticole*, ce *Caraguata* a été cultivé dans l'eau et à une haute température.

12° Par M. L. Delaville, horticulteur-grainier, quai de la Mégisserie, 2, quatre pieds fleuris du *Melia floribunda*, plante encore peu répandue et remarquablement florifère, ainsi que quatre pieds fleuris du *Chœnostoma hispidum*, petite Scrofularinée qui est peu fréquemment cultivée et qui parait être rustique. Il lui est accordé une prime de 3e classe.

13° Par la maison Vilmorin-Andrieux, marchands-grainiers, quai de la Mégisserie, une collection de Giroflées annuelles (*Matthiola annua* Sw.) des deux séries à grandes fleurs et Kiris, une collection de Pieds d'alouette nains (*Delphinium Ajacis minus*), une collection de Pétunias à très grandes fleurs et à large gorge (*Petunia superbissima hybrida*), une collection de Mufliers nains (*Antirrhinum majus nanum*), enfin deux forts pieds abondamment fleuris d'*Impatiens Sultani* Pour cette

grande et importante présentation il est accordé à MM. Vilmorin-Andrieux quatre primes de 3e classe, qui se rapportent, une aux Giroflées, une aux Pieds d'alouette, une aux Pétunias et la quatrième aux Mufliers; mais, comme de coutume, ils renoncent à recevoir ces récompenses.

M. Michel, chef de culture de la maison Vilmorin-Andrieux, donne de vive voix des indications relatives à certaines des plantes présentées par ces horticulteurs. Les Pétunias à très grandes fleurs et à large gorge constituent, dit-il, une nouvelle catégorie remarquable par ses fleurs d'une ampleur considérable et fimbriées. Ces belles plantes sont issues d'une succession d'hybrides à grande fleur et à gorge blanche, puis à grande fleur et à gorge foncée. Malheureusement elles ne sont pas très florifères et, en outre, elles ne conviennent pas pour la pleine terre et doivent être cultivées toujours en pot et en serre tempérée ou en serre froide. Les Mufliers nains constituent une race très élégante, variée de couleurs, dont les pieds ne s'élèvent qu'à $0^m 25$ ou $0^m 30$ et fleurissent trois mois de suite. L'*Impatiens Sultani* est une charmante espèce, très bonne pour la garniture des jardinières et pour la décoration des appartements, qui n'est pas encore cultivée autant qu'elle mérite de l'être. En faisant des semis successifs et des boutures on peut l'avoir en fleurs presque toute l'année, depuis le mois d'avril jusqu'à celui de janvier ; mais il faut la tenir, pendant l'hiver, en serre tempérée et, pendant l'été, à l'ombre ou en serre froide.

14° Par M. Hochard, horticulteur à Pierrefitte (Seine), une série de fleurs coupées d'Œillets fantaisie et flamands, appartenant à cent cinquante variétés, pour la présentation de laquelle il lui est accordé une prime de 2e classe.

15° Par MM. Morel et fils, horticulteurs à Lyon-Vaise (Rhône), des fleurs de la Clématite François Morel, qui a été obtenue par eux de semis et qui vient d'être mise au commerce cette année même. Il leur est accordé une prime de 2e classe pour la présentation de cette belle plante.

16° Par M. Huet, jardinier-chef à Boult-sur-Suippe par Bazancourt (Marne), un système imaginé par lui de raccords en zinc, à bayonnette, pour tuyaux d'arrosage, que le Comité des

Arts et Industries juge à la fois bon et pas coûteux et pour lequel, sur la proposition qu'il en fait, il est accordé à M. Huet une prime de 1re classe.

17° Par MM. Lenoir fils et Parmentier, fondeurs et constructeurs à Raon-l'Étape (Vosges), des bordures en fonte pour jardins, pelouses, etc. Le Comité des Arts et Industries se propose d'écrire aux présentateurs pour leur demander le prix de ces bordures, attendu que l'annonce imprimée qu'ils ont envoyée en même temps que leurs spécimens, en indique et figure plusieurs sortes, mais en laissant en blanc le prix du mètre courant.

18° Par MM. Faure et Kessler, à Clermond-Ferrand (Puy-de-Dôme), un flacon d'une substance qu'ils appellent Parasiticide Kessler. Le Comité des Arts et Industries a décidé qu'il serait écrit à MM. Faure et Kessler pour les prier d'envoyer plusieurs petits flacons de leur Parasiticide afin que chacun des membres de la Commission qui sera chargée de déterminer expérimentalement les effets de cette matière puisse en essayer l'emploi.

A la suite et à propos des présentations, M. le Président du Comité de Floriculture renouvelle la prière, qui a été adressée déjà aux personnes qui présentent à la Société des plantes ou produits horticoles quelconques, de joindre toujours à ces objets une note dans laquelle doivent être indiqués, outre leur propre nom et leur adresse, la désignation précise des objets présentés, les conditions culturales dans lesquelles ils sont venus, en un mot les diverses données qui sont de nature à éclaircir à cet égard, d'abord le Comité chargé d'examiner et apprécier ces objets, ensuite les membres présents aux séances, enfin les lecteurs du *Journal* qui ne manquera pas de reproduire ces utiles renseignements.

M. le Président remet les primes aux personnes qui les ont obtenues.

Il dit ensuite qu'il est heureux de pouvoir annoncer une bonne nouvelle. M. Vor Lemoine, l'horticulteur bien connu de Nancy, qui a doté les jardins d'un grand nombre de plantes ornementales, toutes plus ou moins remarquables, vient d'être nomme chevalier de la Légion d'honneur, en récompense des services de divers ordres qu'il a rendus à l'Horticulture. L'honneur

mérité qui vient d'être fait à M. V^or^ Lemoine rejaillit, dit avec raison M. le Président, sur notre Société dont il est depuis longtemps l'un des Membres les plus distingués. Nous pouvons donc tous y applaudir à double titre.

Egalement à la suite des présentations, M. P. Duchartre met sous les yeux de la Compagnie un objet intéressant et instructif qui lui a été remis, avant la séance, par M. le Vice-Président Maxime Cornu. C'est un petit rameau de Clématite à grande fleur violette qui porte, tout près de la fleur, une feuille devenue en partie pétaloïde et colorée comme les sépales de cette fleur. Il rappelle à ce propos que, conformément à la théorie de la métamorphose qui est aujourd'hui universellement admise, les différents organes qui se réunissent pour constituer une fleur sont tout autant de feuilles qui ont été modifiées plus ou moins profondément pour devenir, les plus externes les sépales du calyce, celles du second rang les pétales de la corolle, celles du troisième rang les étamines de l'androcée, enfin les plus internes les carpelles du pistil. Il rapporte quelques exemples bien connus et démonstratifs de plantes dans lesquelles on voit les feuilles passer graduellement à l'état de sépales, les sépales devenir insensiblement des pétales, etc. La Clématite qui est mise en ce moment sous les yeux de la Compagnie offre le passage partiel d'une feuille à l'état de sépale coloré, exemple qui devra être ajouté à tous ceux dont on avait déjà connaissance.

M. le Secrétaire-général procède au dépouillement de la correspondance qui comprend les pièces suivantes :

1° Une lettre par laquelle M. le Président de la Société d'Agriculture et d'Horticulture de l'arrondissement de Pontoise annonce que cette Société tiendra sa 26e Exposition, dans cette ville, du 8 au 17 septembre prochain. Cette Exposition recevra tous les produits de l'Agriculture, de l'Horticulture ainsi que des Arts et Industries qui se rattachent à l'une ou à l'autre. Les récompenses que pourront obtenir les exposants consisteront en objets d'arts et en médailles d'or, de vermeil, d'argent et de bronze. Les personnes qui désirent exposer doivent s'inscrire, avant le 1er août prochain, au Secrétariat-général de la Société, rue Delacour, 5, à Pontoise.

2° Une lettre dans laquelle M. J. Courtois, Vice-Président de la Société d'Horticulture de Chartres, formule en termes nouveaux et plus explicites un passage fondamental de son article sur la taille du Poirier et du Pommier qui est appelée par lui taille trigemme. Cette lettre est renvoyée à la Commission de Rédaction (Voy. plus loin, p. 347).

Il est donné lecture ou fait dépôt sur le bureau des documents suivants :

1° Sur le Cormier à fruit comestible; par M. GLADY (Eug.).

2° Du traitement des productions fruitières du Poirier; par M. FORNEY.

3° Compte rendu des travaux du Comité de Floriculture, en 1884; par M. DELAVILLE (Ch.), Secrétaire de ce Comité.

4° Compte rendu des travaux du Comité des Arts et Industries horticoles, en 1884; par M. LEBOEUF (Henry), Secrétaire de ce Comité.

5° Rapport sur le concours relatif aux noms patois et vulgaires des plantes; par M. DARMESTETER, professeur à la Faculté des Lettres de Paris.

6° Compte rendu de l'Exposition horticole de Nancy; par M. JOLY (Ch.).

L'un de MM. les Secrétaires annonce de nouvelles présentations ;

Et la séance est levée à trois heures et demie.

NOMINATIONS

SÉANCE DU 11 JUIN 1885.

MM.

1. AUCHOIS (Louis), propriétaire, boulevard Malesherbes, 66, à Paris, présenté par MM. Taveau, Cottin et Delamarre.
2. BALLÉE (Henri), coutellier, rue Vauvilliers, 10, à Paris, présenté par MM. Larivière et Delamarre.

3. BOUCHEZ (Gaétan), serrurier, rue du Roule, 5, à Paris, présenté par MM. A. Hébrard, Delamarre et Bouzigues.

4. BOUQUET DE LA GRYE, conservateur en retraite des forêts, rue du Bac, 104, à Paris, présenté par MM. Léon Say et Hardy.

5. CAHEN (Henry-Salomon), rue de Rivoli, 208, à Paris, présenté par Mlle Dallé, MM. Dallé (L.) et Delamarre.

6. CAPENDU (A.), rue de l'Assomption, 53, à Paris, présenté par MM. Chargueraud et Cornu.

7. CHAPUIS (F.), échenilleur-brûleur, rue de Lourmel, 17, à Paris, présenté par MM. Joly (Ch.) et Delamarre.

8. DÉLIVRÉ (Léon), fabricant de fleurs artificielles, rue de Versailles, 3, à Bougival (Seine-et-Oise), présenté par MM. Delamarre, Christen et Poirier.

9. DEMILLY (François), fabricant de poterie d'ornement, Grande-Rue, 15, à Sèvres (Seine-et-Oise), présenté par MM. Coulombièr et Hébrard (A.).

10. DERANSART (Edmond), chef de musique, rue Morée, 2, à Paris, présenté par MM. Joly (Ch.), Bouzigues, Huchez, Delahogue-Moreau, Delamarre, Bergman (Ernest).

11. GIMER (Emile), propriétaire à Triel (Seine-et-Oise), présenté par MM. Boissin, Marchal et Delamarre.

12. D'HARCOURT (le Comte Eugène) rue Franklin, 27, à Paris, présenté par MM de Choiseul (le comte Horace), Thibaut et Delamarre.

13. LEFORT (Ernest), propriétaire, avenue de la Bourdonnaye, 5, à Paris, présenté par MM. Lange et Giraud (A.).

14. LIBERATI SCRINIARI (le marquis Félix de), Ch. de Saint-Grégoire-le-Grand, camérier d'Honneur de Cape et d'Epée de S.S., rue de Rennes, 93, à Paris, présenté par MM. Bleu et Jolibois.

15. MARTIN (Léon), rue de Paris, 53, à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise), présenté par MM. Moutier, Bleu et Delamarre.

16. MÉZARD (Eugène), fils, fleuriste, rue du Four-Saint-Germain, 50, à Paris, présenté par MM. Coutant (E.) et Delamarre (E.).

17. MOUSSARD, horticulteur, rue Spontini, 28, à Paris, présenté par MM. Delamarre, Denis, Chouvet (E.) et Chantrui.

18. MUSSAT, professeur de Botanique à l'Ecole nationale d'Agriculture de Grignon, boulevard Saint-Germain, 79, à Paris, présenté par MM. Hardy et Carrière.

19. NOAILLES (le Comte de), boulevard Haussmann, 79, à Paris, présenté par MM. le Baron de Brimont, Jolibois et Delamarre.

20. PÉRILLE-LASNIER (B.), chocolatier-confiseur, rue du Bac, 18, et

rue de Verneuil, 44, à Paris, présenté par MM. Hédiard et Chouveroux.

21. Perret (Alfred), rue du Quatre-Septembre, 33, à Paris, présenté par MM. Beni (A.), Cottant et Delamarre.

22. Pital (Stanislas), treillageur, route Nationale, 89, à Montreuil-Saint-Cloud (Seine-et-Oise), présenté par MM. Cornil, Delaville (L.) et Delamarre.

23. Prévost (Ch.), jardinier aux Tourelles, à Soisy-sous-Montmorency (Seine-et-Oise), présenté par MM. Renault (L.) et Delamarre.

24. Quignon (Alfred), paysagiste, rue de Longchamps, 52, à Passy-Paris, présenté par MM. Cottant et Delamarre.

25. Serpin (Gustave), fabricant d'engrais, boulevard de la Révolte, 93, à Clichy (Seine), présenté par MM. Hébrard (A.), Lebœuf (P.) et Delamarre.

26. Simon-Mégret, négociant en grains, rue Amiral-Courbet, 6, à Nancy et avenue Victor-Hugo, 24, à Paris, présenté par MM. Simon (L.), Hardy et Delamarre.

27. Max-Singer, à Tournay (Belgique), présenté par MM. Cochet (P.), Cochet (S.) et Delamarre.

28. Topart (le Docteur A.), boulevard de la Tour-Maubourg, 13, à Paris, présenté par MM. Girard (A.), Lange et Delamarre.

29. Verdière (le Général Baron de), au Mans (Sarthe), présenté par Mme la Baronne de Verdière, MM. Boizard et Delamarre.

Dames Patronnesses.

1. Mme François, propriétaire à Sceaux (Seine), présentée par MM. Delaville, Verdier (E.) et Coulombier.

2. Mme Le Roy, boulevard place Malesherbes, 11, à Paris, présentée par MM. Huard et Chouveroux.

3. Mme Raoul-Duval, au château de Marolles-Genillé (Indre-et-Loire) et rue François Ier, 53, à Paris, présentée par MM. Léon Say et Bleu.

4. Mme de Rothschild (la baronne James Edouard de), avenue Friedland, 38, à Paris, présentée par MM. Léon Say et E. Bergman.

SÉANCE DU 25 JUIN 1885.

MM.

1. BONATRE (Prosper), jardinier chez M. le comte Kieckvuch, rue Borghèse, 1, à Neuilly (Seine), présenté par MM. Robert (Cyrille) et Delamarre.
2. BOYER (J.-B.), horticulteur, rue Lepic, 19, à Paris, présenté par MM. Ch. Joly et Chargueraud.
3. CHANTEAUD, rue de Turenne, 64, à Paris, présenté par MM. L. Delaville et P. Hariot.
4. COUSIN, jardinier chez M. le comte de Riant, boulevard Voltaire, à Sceaux (Seine), présenté par MM. L. Delaville et A. Chatenay.
5. DUPRAT, horticulteur, rue Berratte (Croix-Blanche), à Bordeaux (Gironde), présenté par MM. Duval et A. Truffaut.
6. A. de FORMIGNY DE LA LONDE, Président de la Société centrale d'Horticulture de Caen et du Calvados, rue des Carmes, 33, à Caen (Calvados), présenté par MM. E. Bergman et Michelin.
7. GIOT jeune, fabricant de couleurs et vernis, rue Sedaine, 60, à Paris, présenté par MM. Bleu et Verlot.
8 HOMMEY (Achille), Président de la Société d'Horticulture de l'Orne, à Alençon (Orne), présenté par MM. E. Bergman et F. Bergman.
9. LAMARRE, horticulteur à Bayeux (Calvadós), présenté par MM. E. Bergman et F. Bergman.
10. De LONGUEMARE, avocat, place Saint-Sauveur, à Caen, Calvados, présenté par MM. E. Bergman et F. Bergman.
11. LUSSEAU (Pascal), constructeur de serres, à Bourg-la-Reine (Seine), présenté par MM. A. Bleu, Ch. Joly et E. Delamarre.
12. POLITO, vitrerie de serres, rue Saint-Dominique, 131, à Paris, présenté par MM. E. Bergman et A. Izambert.
13. Du POUEY (Charles), avocat à la Cour d'appel de Paris, officier d'Académie, rue Fromentin, 14, à Paris, présenté par MM. Ch. Joly, J. Bouzigues, Huchez, E. Bergman, E. Lefèvre, A. Bleu et Chouveroux.
14. SOHY, rue Lebrun, 17, à Paris, présenté par MM. Ch. Joly et A. Bleu.
15. SOLIGNAC, horticulteur-fleuriste à Cannes (Alpes-Maritimes), présenté par MM. Ch. Verdier, Moser et Thiébaut aîné.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

MOIS D'AVRIL, MAI ET JUIN 1885.

Algérie agricole. Bulletin de la colonisation, Agriculture, Viticulture, Horticulture, Economie rurale, nos 98 à 101. Paris; in-4°.

Amateur Gardening for Town and Country (Jardinage d'Amateur pour la ville et la campagne, n° du 2 mai 1885). Londres; in-4.

Annales agronomiques, par M. P.-P. Dehérain, n° 6; Paris; in-8.

Annales de la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Commerce du département de la Charente, mars, avril, mai 1885. Angoulême; in-8°.

Annales de la Société d'Emulation, Agriculture, Lettres et Arts de l'Ain, janvier, février, mars 1885, Bourg; in-8.

Annales de la Société d'Horticulture de la Haute-Garonne, tome 32e. Janvier-février 1885. Toulouse; in-8.

Annales de la Société d'Horticulture de la Haute-Marne, n° 21. Chaumont; in-8.

Annales de la Société d'Horticulture de l'Allier, tome 8e. 1885, n° 1 Moulins; in-8.

Annales de la Société d'Horticulture de Maine-et-Loire, 1884, 3e et 4e trimestres. Angers; in-8°.

Annales de la Société d'Horticulture du Raincy (Seine-et-Oise). Paris; in-8.

Annales de la Société d'Horticulture et d'Histoire naturelle de l'Hérault, n° 1, 1885. Montpellier; in-8.

Annales de la Société horticole, vigneronne et forestière de l'Aube, nos 137, 138 et 139). Troyes; in-8°.

Annales du Commerce extérieur, 3e, 4e et 5e fascicules. Paris; in-8°.

Annuaire des Eaux et Forêts pour 1885, 24e année. Paris; in-32.

Apiculteur (L'), *Journal des cultivateurs d'Abeilles, marchands de miel et de cire*, nos 4, 5, 6. Paris; in-8°.

Belgique horticole (La), Annales de Botanique et d'Horticulture, par M. Ed. Morren, octobre, novembre, décembre 1884. Gand; in-8.

Bon Cultivateur (Le), Recueil agronomique, organe de la Société centrale d'Agriculture de Meurthe-et-Moselle et du Comice de Nancy, 65e année, 1885, nos 8 à 13 inclusivement; feuille in-4.

Bulletin agricole du Puy-de-Dôme, Revue périodique, nos 2, 3, 4. Riom; in-8.

Bulletin de la Société agricole et horticole de l'arrondissement de Mantes, nos 68, 69, 70. Mantes; in-8.

Bulletin de la Société botanique de France, tome 31e, 2e série, tome 6e, 1884, Revue Bibliographique E; tome 32e, 2e série, tome 7e, 1885, Comptes rendus, nos 2 et 3, Revue Bibliographique A; Paris; in-8.

Bulletin de la Société centrale d'Horticulture de Nancy, nos 1 et 2, année 1885. Nancy; in-8.

Bulletin de la Société centrale d'Horticulture des Ardennes, no 28. Charleville; in-8.

Bulletin de la Société centrale d'Horticulture du département de la Seine-Inférieure, 4e cahier de 1884. Rouen; in-8.

Bulletin de la Société d'Agriculture de Joiyny, 45e année, 1884, no 214. Joigny; in-8.

Bulletin de la Société d'Agriculture de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer, nos 1 à 6, tome 21e. Boulogne-sur-Mer; in-8.

Bulletin de la Société d'Agriculture et des Comices agricoles du département de l'Hérault, 71e année, septembre à décembre 1884. Montpellier; in-8.

Bulletin de la Société d'Agriculture et d'Horticulture de l'arrondissement de Pontoise (Seine-et-Oise), no 93, 34e année, 1884. Pontoise; in-8.

Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de Poligny (Jura), 26e année, 1885, nos 1, 2, 3. Poligny; in-8.

Bulletin de la Société d'Encouragement pour l'Industrie nationale, nos 134 à 137 inclusivement. Paris; in-4.

Bulletin de la Société des Agriculteurs de France, 17e ann., 1885, nos 7 à 12 inclusivement. Paris; in-8o.

Bulletin de la Société d'Horticulture, d'Acclimatation, des Sciences et Arts du Cantal, no 7, 1884. Aurillac; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture, d'Arboriculture et de Viticulture du Doubs, 1er trimestre, 1885. Besançon; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture, de Botanique et d'Apiculture de Beauvais, ann. 1885, mars, avril. Beauvais; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Cholet et de l'arrondissement, année 1884. Cholet; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Compiègne, tome 7e, nos 3, 4, 5. Compiègne; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture d'Épernay, année 1885, nos 4, 5, 6. tome 12e. Épernay; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Genève, 31e année, 1885, 3e livraison. Genève; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture de la Côte-d'Or, 3 série, tome 11e, 1885, nos 1 et 2. Dijon; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture de l'arrondissement de Clermont (Oise), n° 15, 1885. Clermont; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture de l'arrondissement de Coulommiers, année 1885, nos 58, 59. Coulommiers; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture de l'arrondissement de Senlis, 11e volume, nos 4, 5. Senlis; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture de la Sarthe, 1er trimestre de 1885. Le Mans; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Limoges, 8e année, 1885, n° 1. Limoges; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Picardie, tome 10, année 1885. Amiens; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture d'Orléans et du Loiret, tome 7, 4e trimestre 1884, nos 8 et 9, 1885, 1re trimestre. Orléans; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture du Puy-de-Dôme, avril 1885. Clermont-Ferrand; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture et de Petite Culture de Soissons, février, mars, avril 1885. Soissons; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture et de Viticulture d'Eure-et-Loir, tome 14e, nos 3 et 4. Chartres; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture et Viticulture du Cher. Extrait des Procès-verbaux des séances, n° 8. Bourges; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture pratique du Rhône, nos 3 à 9 inclusivement. Lyon; in-8.

Bulletin de la Société de Viticulture et d'Horticulture d'Arbois (Jura), 9e année, 1885. Arbois; in-8°.

Bulletin de la Société de Viticulture, Horticulture et Sylviculture de l'arrondissement de Reims, ann. 1885, 9e ann., nos 4, 5, 6. Reims; in-8.

Bulletin de la Société horticole du Loiret, tome 2e, nos 10 et 11, 3e et 4e trimestres, 1884, 1er trimestre 1885. Orléans; in-8.

Bulletin de la Société libre d'Émulation du Commerce et de l'Industrie de la Seine-Inférieure, années 1884-1885, première partie. Rouen; in-8°.

Bulletin de la Société nationale d'Acclimatation de France, 4e série tome 2e, nos 2, 3, 4, 1885 ; Paris; in-8.

Bulletin de la Société pratique d'Horticulture de l'arrondissement d'Yvetot, 21e année, 1883-1884. Yvetot; in-8.

Bulletin des séances de la Société nationale d'Agriculture de France Compte rendu mensuel, ann. 1885, nos 1 à 4. Paris; in-8.

Bulletin d'Insectologie agricole, Journal mensuel de la Société centrale d'Apiculture et d'Insectologie, Entomologie appliquée, 10e année, 1885, nos 2 et 3. Paris; in-8.

Bulletin, Documents officiels, Statistique, Rapports, Comptes rendus de missions en France et à l'étranger (4e année, n° 2). Paris ; in-8.

Bulletin du Cercle horticole du Nord, nos 2, 3, 4, 16e année, 1885. Lille ; in-8.

Bulletin du Comice agricole de l'arrondissement d'Amiens, 12e année 1885, nos 318 à 322 inclusivement. Amiens ; feuille in-2.

Bulletin du Comice agricole de l'arrondissement de Tarbes, n° 3, année 1885. Tarbes ; in-8.

Bulletin officiel du Conseil départemental d'Agriculture et de toutes les Associations agricoles de l'Isère, 6e année, 1885, 1re série, avril, mai, juin, nos 67, 68, 69. Grenoble ; in-8.

Bullettino della R. Società toscana di Orticultura (Bulletin de la Société R. toscane d'Horticulture, cahiers de mars, avril et juin 1885). Florence ; in-8.

Chronique de la Société nationale d'Acclimatation de France, Journal d'annonces et de faits divers, 2e série, nos 9 à 12 inclusivement. Paris ; in-4.

Chronique horticole (Journal de la Société d'Horticulture de l'Ain, 15e ann., nos 52, 53, 54. Bourg ; feuille in-4.

Comice agricole et Société de Viticulture, Horticulture et Apiculture de Brioude (Haute-Loire). Bulletin, 17e année, nos 15-16. Brioude ; in-8.

Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences, tome 100e, nos 13 à 25 inclusivement, ann. 1885. Paris ; in-4.

Correspondance Besson ; feuille autographiée, n° du 26 juin 1885.

Cultivateur agenais (Le), Revue populaire d'Agriculture, nos 11, 12. Agen ; in-8.

Défense agricole, Alimentation rationnelle des plantes, des animaux et des hommes, Traité de Chimie physiologique, par M. Jules Séverin, 2e édition. Paris ; in-8.

Défense agricole (La), Journal agricole, viticole et commercial, 2e année, 1885, nos 55 à 62 inclusivement. Paris ; in-4.

Die Georgine. Le Dahlia, aperçu sur sa culture, son hivernage, sa multiplication par semis, etc., par M. L. Pomsel. Dresde, 1885 ; in-8. de 84 p., fig.

Economia rurale (L'), le Arti ed il Commercio (L'Economie rurale, les Arts et le commerce, nos des 10 et 25 avril, 10 et 25 mai, 10 juin 1885). Turin ; in-8.

France agricole (La), 3e année, 1885, nos 14 à 25 inclusivement. Paris ; feuille in-4.

Gartenbauverein Darmstadt. Festschrift zur Feier des fünfzigjaehrigen Bestehens) Société d'Horticulture de Darmstadt. Bulletin de

fête pour son cinquantenaire), par M. Rud. NOACK, Secrétaire. Darmstadt, 1885; in-8 de 19 pag.

Gartenflora, Monatsschrift für Garten- und Blumenkunde (Flore des jardins, recueil mensuel de Jardinage et de Floriculture, édité par M. B. STEIN avec la collaboration de MM. ED. REGEL et A. ENGLER, cahiers d'avril et mai 1885). Stuttgart; in-8.

Garten-Zeitung, Wochenschrift für Gærtner und Gartenfreunde (Gazette horticole, Bulletin hebdomadaire pour les jardiniers et les amateurs de jardins, édité par MM. WITTMACK et W. PERRING; cahiers 13 à 25 de 1885). Berlin; in-8.

Het nederlandsche Tuinbouwblad (Feuille horticole des Pays-Bas, organe de la Société néerlandaise d'Horticulture et de Botanique, nos 13 à 26 de 1885). Groningue; feuille in-folio.

Horticulteur chalonnais (l'), Bulletin de la Société d'Horticulture de Chalon-sur-Saône, avril, juin 1885. Chalon-sur-Saône; in-8.

Illustration Horticole (L'), Revue mensuelle des serres et des jardins, par M. J. LINDEN, 4e et 5e livraisons de 1885. Gand; in-8.

Insectes utiles (*les*), Conférence faite à la Société d'Horticulture de Compiègne, par M. Georges BELLAIR. Compiègne; in-8.

Journal d'Agriculture pratique et d'Économie rurale pour le midi de la France, publié par la Société d'Agriculture de la Haute-Garonne, de l'Ariège et du Tarn, 4e série, mars, avril, mai 1885. Toulouse; in-8.

Journal de l'Agriculture, de la Ferme et des Maisons de campagne, de la Zootechnie, de la Viticulture de l'Horticulture, etc., fondé par J. A. BARRAL; rédacteur en chef M. SAGNIER, nos 834 à 846 inclusivement. Paris; in-8.

Journal de la Société de Statistique de France, nos 4, 5, 6, année 1885. Paris; in-8.

Journal de la Société d'Horticulture de la Basse-Alsace, no 12 de 1884. Strasbourg; in-8.

Journal de la Société d'Horticulture du département de Seine-et-Oise, nos 1, 2, 3, ann. 1884. Versailles; in-8.

Journal de la Société régionale d'Horticulture du nord de la France, Lille, Palais-Rameau, nos 4 et 5, 1885. Lille; in-8.

Journal des Campagnes et Journal de l'Agriculture progressive réunis, par M. Maurice MALÉ, 30e ann., nos 14, 15, 16, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26. Paris; feuille in-4o.

Journal des Roses, par M. COCHET (Sc.), nos 4, 5, 6, 9e ann., 1885. Paris; in-8.

Journal de Vulgarisation de l'Horticulture, Recueil de jardinage pratique, par M. VAUVEL, no 3, mars 1885, 9e ann. Paris; in-8.

Lyon horticole, Revue d'Horticulture, par M. VIVIAND-MOREL, nos 6 à 11, 7e ann., 1885. Lyon; in-8.

Maandblad van de Vereeniging ter bevordering van Tuin- en Landbouw (Feuille mensuelle de la Société pour le perfectionnement de l'Horticulture et de l'Agriculture dans le Duché de Limbourg, nos d'avril, mai, juin 1885). Maestricht; in-8.

Maison de Campagne (La), Journal horticole et agricole illustré des Châteaux et des Villas, par M. L. DE LA ROQUE, 26e année, 1885, nos 7 à 12 inclusivement. Paris; in-4.

Maître Jacques, Journal d'Agriculture publié par la Société centrale d'Agriculture du département des Deux-Sèvres, à Niort, mars et avril 1885. Niort; in-8.

Mémoires de la Société d'Agriculture et des Arts du département de Seine-et-Oise, année 1884, 3e série, tome 18e. Versailles; in-8°

Mémoires de la Société nationale, d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers, tome 26e, 1884. Angers; in-8.

Monatsschrift des Gartenbauvereins zu Darmstadt (Bulletin mensuel de la Société d'Horticulture de Darmstadt, nos d'avril, mai et juin 1885. Darmstadt; in-8.

Moniteur de la Propriété en Algérie, 6e année, n° 60, mai 1885. Alger; in-4.

Moniteur d'Horticulture (Le), Organe des amateurs de jardins, par M. Lucien CHAURÉ, 9e année, avril, mai et juin 1885. Paris; in-8.

Musée (Le), Bulletin de la Société d'Agriculture de l'arrondissement de Clermont (Oise), 47e année, 8e série, n° 25, mars 1885. Clermont (Oise); in-8.

Nouvelles de Paris (Les), nos 14 à 25 inclusivement, 4e année, 1885. Paris; feuille in-2.

Orchidophile (L'), Journal des amateurs d'Orchidées, par M. GODEFROY-LEBEUF, nos 47-49, 5e ann., 1885. Argenteuil (Seine-et-Oise); in-8.

Petit Cultivateur (le), Production douanière, Crédit, Agriculture. Augmentation de la Production nationale, nos 14 à 21 inclusivement. Paris; feuille in-2.

Programme général du reboisement, Gouvernement général de l'Algérie. Alger; in-8, année 1885.

Raffinage du sucre (Le) en fabrique et ses nouveaux procédés, par M. L. FIGUIER. Paris; in-8.

Revista horticola andaluza (Revue horticole andalouse, cahier d'avril 1885). Cadix; in-8.

Revue des Eaux et Forêts, Annales forestières, Économie forestière, etc. nos 6, 7, 9, 10, 11, année 1885. Paris; in-8.

Revue horticole des Bouches-du-Rhône, Journal des travaux de la Société d'Horticulture et de Botanique de Marseille, nos 370 et 371, avril, mai 1885. Marseille; in-8.

Revue horticole, Journal d'Horticulture pratique, par MM. Carrière et Ed. André, an. 1885, nos 8 à 12. Paris ; in-8.

Revue mycologique, recueil illustré, consacré à l'étude des Champignons et des Lichens, cahier d'avril 1885, par M. C. Roumeguère. Toulouse; in-8.

Rivista agricola romana (Revue agricole romaine, publication mensuelle du Comice agricole de Rome et organe de la Société d'Horticulture de Rome, dirigée par M. Aug. Poggi, cahiers de mars et avril 1885). Rome; in-8.

Schriften der physikalisch-œkonomischen Gesellschaft zu Kœnigsberg i. Pr. (Actes de la Société physico-économique de Kœnigberg en Prusse, année 1884, 1e et 2e parties). Kœnigsberg; 1884, in-4 de VIII, 134 et 36 pag.; 1 pl.; 1885, in-4 de p. 135-159, 32, XXXII 37-65.

Science pour tous (La), Revue hebdomadaire illustrée, 30e année, 1885, nos 14 à 26 inclusivement. Paris; in-4.

Sempervirens, geillustreerd Weekblad voor den Tuinbouw in Nederland (Sempervirens, feuille hebdomadaire illustrée pour l'Horticulture dans les Pays-Bas, nos 16 à 25 de 1884). Amsterdam; feuille in-4.

Société centrale d'Agriculture, d'Horticulture et d'Acclimatation de Nice et des Alpes-Maritimes, 3e période décennale, ann. 1885, 98e bulletin. Nice; in-8.

Société centrale d'Agriculture du département de la Seine-Inférieure, 206e et 207e cahiers, 4e trimestre de 1884. (Extrait des travaux.)

Société d'Agriculture de l'Allier, Bulletin-Journal de la Société, nos 3, 4 et 5, année 1885). Moulins; in-8.

Société d'Agriculture, d'Horticulture et d'Acclimatation du Var, La Provence agricole et horticole, nos 15, 16, 17. Toulon ; in-8.

Société d'Encouragement pour l'Industrie nationale, rue de Rennes, 44, à Paris. Bulletin, mars, avril, mai et juin 1885. Paris; in-8

Société des Sciences, Agriculture et Arts de la Basse-Alsace, fascicule de mai. Strasbourg; in-8.

Société d'Horticulture, d'Agriculture et de Botanique de Montmorency, Bulletin des travaux de la Société, 5e volume, année 1884, 1er et 2e trimestres. Montmorency ; in-8.

Société d'Horticulture de la Gironde, Nouvelles Annales, janvier, février, mars 1885. Bordeaux; in-8.

Société nantaise d'Horticulture. Annales et résumé des travaux, année 1884, 4e trimestre. Nantes; in-8.

Société régionale d'Horticulture de Vincennes (Seine). Bulletin de 1885, 1er trimestre. Vincennes; in-8.

Statistique de la Belgique, Agriculture, Recensement général de 1880;

première partie, préliminaires, introduction, cartes; 2e partie, relevés généraux. Bruxelles; in-4°.

Sud-Est (Le), Journal agricole et horticole de la 7e région agricole, avril, mai et juin 1885. Grenoble; in-8.

Table générale des publications faites dans le Journal de la Société d'Horticulture de Seine-et-Oise, 1875 à 1884, par M. Ch. Chevalier. Versailles; in-8.

The gardening illustrated World (Le monde horticole illustré, n° du 2 mai 1885). Londres; feuille in-4.

The Gardeners' Chronicle (La Chronique des Jardiniers, fondée en 1841, n°s des 4, 11, 18, 25 avril, 2, 9, 16, 23, 30 mai, 6, 13, 20 et 27 juin 1885). Londres; in-4.

The Garden, Woods and Forests (Le Jardin, les Bois et Forêts, journal hebdomadaire illustré d'Horticulture et d'Arboriculture, cahiers des 4, 11, 18, 25 avril, 2, 9, 16, 23, 30 mai, 6, 13 et 20 juin 1885). Londres; in-4.

Transactions of the Massachussets horticultural Society (Actes de la Société d'Horticulture du Massachussets, 1884, 1e partie). Boston, 1885; in-8 de 181 pag.,

Vestnick Sadovodstva, Plodovodstva i Ogorodnitchestva (Le messager de l'Horticulture, de l'Agriculture, et de l'Arboriculture, n°s 7 à 23 de 1885). Saint-Pétersbourg; in-8.

Vie champêtre (La), par M. Georges de Nay. 3e année, n°s 6 à 17. Paris; in-4.

Vigneron champenois (Le), Viticulture, Horticulture, Agriculture, Commerce et Industrie, 19e année, 1885, n°s 27 à 40 inclusivement. Reims; feuille in-4.

Wiener illustrirte Garten-Zeitung (Gazette horticole illustrée de Vienne, rédigée par MM. Wavra von Fernsee et Jos. Bermann, n°s 4, 5 et 6 de 1885). Vienne; in-8.

Wochenblatt des landwirthschaftlichen Vereins im Grossherzogthum Baden (Feuille hebdomadaire de la Société d'Horticulture du Grand-Duché de Bade (n°s 11 à 21, 23 de 1885). Karlsruhe; in-4.

Zeitschrift des landwirthschaftlichen Vereins in Bayern (Bulletin de la Société d'Agriculture de Bavière, cahiers de mars, avril, mai 1885). Munich; in-8.



CORRESPONDANCE

LETTRE DE M. J. COURTOIS A M. LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE D'HORTICULTURE DE FRANCE.

Chartres, 13 juin 1885.

Monsieur le Secrétaire-général,

Je crains de ne m'être pas suffisamment expliqué dans l'avant-dernier alinéa de ma lettre insérée au cahier pour le mois d'avril 1885 (p. 213) du *Journal* de la Société.

Il existe en arboriculture fruitière des jardins deux grands principes :

1° La proportionnalité de la taille dont la longueur doit être en rapport avec la vigueur de l'arbre, tant pour les branches à bois ou charpentières que pour les branches à fruits ou coursonnes.

2° L'égalité de ces branches entre elles.

L'un et l'autre principe visent l'équilibre parfait qui est plus qu'un principe: c'est une loi; la santé et de beaux fruits sont les conséquences de l'équilibre parfait d'un arbre dans toutes ses parties.

La Taille trigemme donne satisfaction aux deux principes sus-mentionnés :

Au premier par la longueur des appels-sève proportionnée à la vigueur du sujet.

Au second par un nombre maximum déterminé de *gemmes* (le mot s'impose) à laisser aux branches fruitières, à la taille d'hiver, et le maintien de ce nombre pendant toute la période végétative.

Ce nombre déterminé est 3 par la Taille trigemme (3-gemme;) la différence alors entre la plus faible et la plus forte branche est de 1 à 3; dans la lutte pour la vie le gemme unique aura à lutter contre 3.

Le nombre maximum déterminé sera 4 par la taille quadrigemme (4-gemme); la différence alors entre la plus faible et la plus forte sera de 1 à 4 et le gemme unique ici aura à lutter contre 4 au lieu d'avoir à lutter contre 3; c'est cela que n'expliquent pas suffisamment ces mots : « mais le N° 1 ou 1 bouton (le Dard) aura à lutter contre 3 »; quant au chiffre 3, c'est purement une erreur au lieu de 4.

L'alinéa n'est pas long, je demande la permission de le reproduire rectifié :

A ceux que ne satisfait pas le nombre de 3 boutons ou yeux, ces derniers visibles (j'insiste sur ce point), et ne prenant d'yeux qu'à défaut de boutons, je dis : « Faites la taille quadrigemme; » vous aurez 8 figures de branches à fruits types au lieu de 6; » mais la branche à fruits qui n'a qu'un gemme : figure-type » n° 1 (le Dard), aura à lutter contre les branches qui en auront » 4, au lieu d'avoir à lutter contre des branches en ayant 3 dans » la taille trigemme et vous vous serez écarté d'autant du prin- » cipe de l'égalité des branches fruitières entre elles. »

C'est un des motifs qui m'ont fait m'arrêter au nombre 3.

Veuillez agréer, etc.

J. COURTOIS.



NOTES ET MÉMOIRES

INFLUENCE DE L'EAU D'ARROSAGE SUR LES PLANTES (1);

par M. NIEPRASCHK (Jules),
Directeur horticole de la Société *Flora*, à Cologne (Allemagne).

Messieurs,

La question qui nous occupera pendant quelques minutes est la suivante :

« La température de l'eau employée pour l'arrosage a-t-elle

(1) Communication faite au Congrès horticole international de Paris, le 22 mai 1885.

« une influence sur les plantes, et, si elle en a une, quelle est-« elle? »

La question de savoir si la température de l'eau dont on se sert pour arroser les plantes exerce une influence sur les plantes n'est pas du tout nouvelle; au contraire, elle a été posée bien souvent et depuis longtemps par des horticulteurs et des amateurs, et la réponse qui y a été faite ordinairement a consisté à exprimer l'opinion qu'il est nuisible aux plantes de les arroser avec de l'eau froide. Il n'y a jusqu'à présent, à ma connaissance, ni recherches ni études précises relativement à l'arrosage des plantes avec de l'eau chaude ou avec de l'eau froide. Aussi comme pour des expériences concluantes sur ce sujet il faudrait au moins une année entière, je n'ai pu les tenter depuis la publication du Programme du Congrès; je dois donc me borner aujourd'hui à exprimer mon opinion, et à communiquer les observations que j'ai déjà faites à cet égard :

D'abord il est connu qu'il y a, pour l'assimilation qu'opèrent les plantes et pour leur croissance, une température minimum à 5 ou 6°, un optimum ou une température éminemment favorable à 34° et un maximum à 42°, pour la chaleur du sol, et qu'il en est de même pour l'eau. Cela est prouvé par les travaux du docteur Sachs, savant professeur à Wurzbourg, qui en outre a reconnu que les racines du Maïs plongées dans l'eau poussaient, dans 2 fois 24 heures, à 17° 1 de 2, 5^{mm} (*minimum*).

26° 2 = 24, 5^{mm}
34° = 55, 0^{mm} (*optimum*).
38° 2 = 25, 2^{mm}
42° 5 = 5, 9^{mm} (*maximum*).

D'après cela il n'y a aucun doute que l'eau employée pour l'arrosage ne doive avoir une influence sur les plantes et qu'il ne soit plus avantageux d'arroser les plantes avec de l'eau tiède, soit ayant une température de 20° à 30°, que de les arroser avec de l'eau froide, c'est-à-dire n'ayant que 5 à 6°, ou même moins ; car, en arrosant avec de l'eau froide et surtout dans des endroits ombragés où le sol est froid également, de telle sorte qu'il ne puisse élever la température de l'eau d'arrosage, l'épiderme des racines se rétrécira et l'endosmose ainsi qu

l'exosmose seront entravées. Mais, si l'on arrose avec de l'eau tiède dont un volume peut amener trois volumes du corps des plantes à la même température, c'est le contraire qui aura lieu, c'est-à-dire que la surface, l'épiderme des racines, avec le parenchyme situé à leurs extrémités, se gonflera, se dilatera et poussera plus vigoureusement en avant, perçant le sol, de manière que l'endosmose et l'exosmose seront facilitées. En d'autres termes, l'absorption des matières nutritives, dont la solution se fait toujours mieux à l'eau chaude qu'à l'eau froide, se fera plus facilement et la diffusion aura lieu plus promptement ; or l'assimilation dans les cellules marchera du même pas, et par conséquent la croissance des plantes sera augmentée.

Quelques exemples démontreront l'exactitude de ce que je viens de dire.

J'avais planté, il y a quelques années, au mois de mai, dans notre grand jardin d'hiver, qui a une hauteur de 22 mètres environ, deux *Musa Ensete* qui n'étaient hauts alors que d'un mètre. Ces deux plantes commencèrent à très bien pousser; mais bientôt elles se ralentirent et leurs grandes feuilles commencèrent à jaunir. Comme je croyais devoir chercher la cause de ce fait, non seulement dans la grande distance qui existait entre ces plantes et les vitres, mais encore dans la température trop basse du sol, j'ordonnai de les arroser tous les jours avec de l'eau chauffée à 40 degrés; l'eau, en arrivant aux racines, avait ainsi environ 30 à 35°. C'était donc la température de l'optimum. Eh bien, Messieurs, par ce moyen, mes 2 *Musa* recommencèrent à pousser à merveille et en peu de temps ils avaient atteint 3 mètres de hauteur. Vers l'automne, pour donner du repos aux plantes, je ne les fis plus arroser à l'eau chaude; mais bientôt je vis qu'elles se fanaient et que je devais dès lors recourir à l'eau chaude de temps en temps. J'eus alors le plaisir de voir mes 2 *Musa* passer très bien l'hiver.

Autre exemple : Dans notre parterre hollandais j'avais fait mettre à peu près 800 bulbes de Tulipes. Les plantes poussèrent en général très bien, mais quelques plates-bandes restaient en arrière. Comme je désirais voir mes Tulipes fleurir toutes ensemble, je fis arroser les plantes qui étaient en retard, presque

tous les jours, avec de l'eau chauffée à 40°. Le résultat de cet arrosage a été que j'ai eu le plaisir de voir fleurir tout le parterre ensemble.

Un troisième exemple : M. le baron de Saint-Paul, en Silésie, avait dans sa chambre, en mi-décembre de l'année dernière, quelques *Eucharis amazonica* qui portaient des tiges à fleurs, mais qui n'avançaient pas. Comme M. de Saint-Paul tenait beaucoup à les avoir en fleurs pour la fête de Noël, il arrosa ces plantes avec de l'eau chauffée à 40 degrés environ, et il obtint ainsi le résultat désiré, car les fleurs de ses *Eucharis* étaient complètement développées pour la fête de Noël.

Le résultat de tout cela est donc que la température de l'eau employée pour l'arrosage a bien une influence sur les plantes et qu'elle favorise la croissance quand elle arrive aux racines dans son optimum, qui se trouve, pour la plupart des plantes, entre 30 et 35 degrés.

Culture en serre des Champignons (1);

par M. Delabarrière

Cette culture des Champignons est faite chaque année, sous la tablette centrale d'une serre à sevrage, où sont aussi forcés des Rosiers en pot, des Jacinthes et toute espèce de plantes à fleurs, destinées à la garniture des appartements pendant l'hiver. Cette serre n'est séparée de cette multiplication que par une cloison vitrée. La tablette du milieu est convertie en une espèce de cave, au moyen de panneaux de bois mobiles qui l'entourent et la ferment complètement. Ainsi privés d'air et de lumière, les Champignons viennent mieux et plus vite ; ils sont aussi plus blancs extérieurement.

La préparation du fumier est la même que pour la culture en cave. Une fois préparé convenablement, on le place en dessous de la tablette, sur une épaisseur de trente-cinq centimètres

(1) Note déposée le 11 juin 1885.

environ; on attend ensuite deux ou trois jours, jusqu'à ce que le fumier n'ait plus qu'une température de vingt à vingt-cinq degrés centigrades. On y plante le mycélium ou le Blanc qu'on recouvre immédiatement d'une couche de sable marneux mélangé d'un tiers de terreau de fumier, d'une épaisseur de deux centimètres environ.

Généralement on doit arroser tous les dix à douze jours avec de l'eau à la température de la serre, de façon à maintenir le dessus légèrement humide.

Les choses étant ainsi dirigées, la récolte des Champignons peut avoir lieu de vingt à trente jours après l'introduction du mycélium. On peut, en faisant des couches successivement, avoir des Champignons tout l'hiver, ce qui est impossible dans la plupart des caves qui sont trop froides ou trop humides à cette saison. Une couche est encore en plein rapport actuellement.

Cette culture est faite par M. Colaine, membre de la Société, jardinier en chef chez MM. Allard, à leur château à Uccle, près Bruxelles.

SUR LE CORMIER A FRUIT COMESTIBLE (*Sorbus domestica*) (1);

Par M. Eug. GLADY.

C'est un arbre superbe qui bien à tort, selon nous, n'a pas le privilège d'intéresser beaucoup les amateurs.

Rarement les pomologues lui ont consacré quelques lignes ; les publications horticoles sont presque muettes à son sujet, à ce point que, dans notre longue carrière d'amateur et de collectionneur de fruits, nous n'avons pas souvenance d'avoir lu quelque note spéciale appelant l'attention sur le Cormier.

Et cependant combien plus que d'autres moins délaissés cet arbre mérite d'avoir une place particulière dans les massifs d'arbres d'ornement, dans les parcs, dans les avenues ! Sa croissance, il est vrai, est lente ; il est assez long à se mettre à fruit ; mais que d'avantages il offre à côté de ces inconvénients !

---

(1) Note déposée le 25 juin 1885

Cet arbre vraiment beau prend presque toujours naturellement la forme pyramidale; son feuillage ailé est gracieux; sa floraison, pour n'être pas des plus brillantes, n'en est pas moins charmante, quand ses panicules de fleurs blanches viennent, au printemps, se mêler à la verdure tendre de son feuillage élégant; et lorsque, aux mois de septembre et d'octobre, il se couvre d'innombrables bouquets de jolis fruits jaunes, relevés de pourpre et de corail, il offre à l'œil charmé un aspect tout à fait ornemental.

Quant à ses fruits, s'ils ne sont pas d'une nuance aussi éclatante que ceux du Sorbier des oiseaux que tout le monde connaît, ils ont sur ceux-ci l'avantage précieux d'être comestibles, et ils sont fort appréciés, si l'on en juge par les prix assez élevés qu'ils atteignent dans notre région, quand ils appartiennent à des variétés de choix.

A Bordeaux, à Toulouse, à Agen et dans beaucoup de villes du Midi, on vend ces petits fruits depuis le mois d'octobre jusqu'au mois de janvier, tantôt complètement blets (c'est en cet état qu'on les consomme généralement), tantôt à mi-maturité; car certaines espèces sont excellentes dès qu'elles commencent à blettir, lorsqu'elles ont encore une partie de leur coloris, une certaine transparence et une certaine fermeté dans la chair.

Le catalogue de la maison André Leroy, d'Angers, en classe six à huit variétés à gros et à petits fruits; les variétés à petits fruits doivent être négligées pour s'en tenir à celles à gros fruits désignées sous les noms de Cormier à gros fruits gris, à gros fruits roses, à gros fruits rouges.

Nous avons toujours eu une certaine prédilection pour ce bel arbre dont nous n'avons jamais manqué d'aller admirer et étudier les beaux sujets qui nous étaient signalés, ce qui nous a amené à découvrir et à propager deux nouvelles variétés remarquables.

L'une à gros fruit piriforme est représentée par un arbre séculaire qui porte fièrement une superbe tête pyramidale et qui se trouve près de Bordeaux, dans la propriété de Mme Dufresne, nom que nous avons conservé à cette variété, dont les fruits

d'un beau jaune et carmin viennent par gros bouquets et sont déjà délicieux dès qu'ils commencent à blettir.

La seconde, à très gros fruits, de forme un peu ovoïde, se colorant de jaune paille et de rose vif à la maturité, a été découverte dans l'Agenais, non loin de notre domaine, dans la propriété de M. Laffite dont elle a gardé le nom. La qualité en est excellente. Ces deux variétés sont dignes d'une grande propagation.

Le Cormier se greffe sur sujet franc, sur Sorbier des oiseaux, sur Aubépine, sur Azerolier, et on pourrait l'essayer avec quelques chances de succès sur Poirier et sur Pommier.

Au début de notre carrière d'amateur, nous avons fait quelques semis de cormes pour en planter les sujets une fois assez forts, dans nos diverses propriétés de la Gironde et de l'Agenais, ne sachant alors où pouvoir nous procurer cet arbre qui manquait chez nos pépiniéristes; quelques sujets ont produit des fruits au bout de 18 et 20 ans; d'autres ont fait attendre leur fructification jusqu'à 25 ans et même jusqu'à 30 ans. Nous ne connaissions pas alors le procédé de M. Tourasse pour la prompte mise à fruits des arbres de semis.

Les jeunes arbres greffés reçus de la maison André Leroy nous donnèrent des fruits après 10 et 12 ans d'attente. Plusieurs de nos Cormiers de semis ne nous ayant donné que des fruits médiocres, quoique issus de belles et bonnes cormes, ont reçu par la greffe en fente les meilleures variétés. Les greffons, un peu longs à se développer au départ, se sont élancés au mois d'août et ont formé en peu de temps une belle tête à nos arbres décapités ; mais il a fallu attendre 6 à 7 ans la grande mise à fruit.

Le Cormier est un arbre très rustique; il prospère en tout errain : on le trouve au milieu des bois, dans les landes, et même venu dans les fissures des roches, où les oiseaux ont transporté des graines. Il est peu de grands domaines qui ne possèdent un ou deux vieux Cormiers plantés ou venus au hasard dans un lieu quelconque de la propriété.

C'est principalement dans la Dordogne, où viennent si bien les Châtaigniers et les Noyers, qu'on trouve aussi pas mal de Cormiers, surtout dans la forêt de la Double; on y fait peu de

cas de leurs fruits sauvages, qui sont presque tout petits et d'un goût médiocre.

Il en est autrement du bois très précieux et très recherché pour la fabrication des outils de menuiserie. Ses pores se resserrent en séchant; il devient alors très dur et on l'emploie dans les usines pour fabriquer les coussinets destinés à supporter les courroies de transmission; la valeur de ce bois est donc très grande. Il se vend à des prix bien plus élevés que le chêne.

L'écorce a la propriété de faire aigrir rapidement le vin dans lequel on la plonge et de le transformer en excellent vinaigre.

On fait avec les fruits du Cormier une très bonne boisson analogue au poiré et par les mêmes procédés.

La corme possède des propriétés astringentes plus énergiques que celles du coing et combat efficacement les dévoiements, soit à l'état frais, soit en tisane, après dessiccation au four.

Le Cormier offre de nombreux avantages précieux contre un seul inconvénient, une croissance un peu lente. C'est donc bien à tort qu'on le néglige, surtout dans les plantations des parcs et avenues où il produit un si bel effet.

Aux amateurs jeunes, et aux propriétaires de grands domaines, qui liront ces lignes, nous conseillons la propagation de cet arbre remarquable à tant de titres; ils nous sauront gré plus tard de notre recommandation à l'appui de laquelle nous offrons volontiers des greffes des excellentes variétés que nous possédons, à tous ceux de nos collègues qui nous en feront la demande (1).

---

(1) Les demandes de greffes devront nous être adressées à Pinou-Glady, commune du Pont-du-Casse près Agen, et être accompagnées de 30 centimes en timbres-poste pour l'affranchissement des greffons à envoyer par la poste.

Du traitement des productions fruitières du Poirier (1);

Par M. Forney, Pr. d'Arboriculture.

Le Poirier est, dans nos jardins, l'arbre qui mérite le plus l'attention par l'abondance et la qualité de ses fruits, et parce c'est l'une des espèces sur lesquelles la taille produit les effets les plus avantageux. Peu d'arbres ont été l'objet d'études aussi suivies, et de nombreux ouvrages exposent les méthodes de taille les plus diverses, appliquées à cet arbre.

Cependant, les règles suivies pour la culture de cette espèce, règles qui devraient être depuis longtemps fixées, se trouvent si peu établies, que l'on peut dire qu'il n'est pas d'arboriculteur ni de professeur d'arboriculture qui ne suive une méthode de taille qui lui est particulière. Ce manque d'unité dans la taille provient premièrement de ce que le Poirier, comme producteur d'un fruit de table, n'a jamais été l'objet d'une culture spéciale, faite au point de vue du produit, culture établie dans un centre de population et spéciale à une localité. Pour la culture du Pêcher, à Montreuil, pour celle du Chasselas, à Thomery, on constate l'unité du mode de conduite de la production fruitière. Vivant du produit de leurs arbres, les cultivateurs de ces localités ont dû necessairement étudier la marche de la fructification de chaque espèce; leur intérêt les y portait. C'est ce qui fait qu'ils sont arrivés à obtenir de ces végétaux fruitiers, la fructification la plus parfaite. Aussi tout jardinier ou amateur ne peut-il faire mieux que d'imiter le travail de ces maîtres. S'il en était de même pour le Poirier, toute personne désireuse de s'instruire sur la culture de cette espèce n'aurait rien de plus sûr que d'aller étudier le mode de taille de cet arbre dans la commune qui se livrerait depuis des siècles à ce genre de culture. Il est certain que l'on n'y apprendrait pas à établir des arbres sous une forme géométrique, mais que l'on serait mis à même de

---

(1) Note déposée le 25 juin 1885.

connaître la marche de la fructification et de la traiter en parfaite connaissance de cause.

Au lieu de cela l'élève, s'il est désireux d'étudier la culture du Poirier, ne peut le faire que chez des arboriculteurs qui, pour la plupart, mettent au premier rang la régularité de la forme et négligent plus ou moins la production fruitière, n'attendant pas la récolte pour payer leurs contributions. S'il se trouve quelques jardiniers ou amateurs qui, taillant par goût, ont obtenu de beaux succès dans la culture de cet arbre, parce qu'ils ont fini par étudier certains faits de végétation et par connaître la marche des opérations susceptibles de la modifier avantageusement, il se trouve qu'en opérant isolement, ces praticiens ne peuvent pas s'éclairer mutuellement et qu'après eux le fruit de leurs recherches est perdu, et les quelques élèves qu'ils ont pu faire sont disséminés.

Hors ces praticiens par trop rares, et avec lesquels on peut acquérir une bonne pratique, on suit les enseignements d'un professeur, ou bien, on étudie les traités d'arboriculture les plus estimés. Or, pour la taille de la production fruitière du Poirier on peut dire que chacun préconise une methode qui lui est propre, ce qui vient de ce qu'il n'y a pas eu d'unité dans cette étude. Heureux le jeune jardinier qui à ses débuts n'a pas reçu comme règle de conduite que, pour agir sur l'arbre, il faut le torturer par un excès de soins, de pincements et d'attaches, et le soumettre à des formes géométriques compliquées ou réduites à l'excès. Celui qui a eu le malheur de recevoir un pareil enseignement marchera de déceptions en déceptions. Dès ses débuts, plein de zèle, il couvre le jardin de palissades en fer des plus coûteuses, qui forment obstacle à la libre circulation de l'air et de la lumière... Il élance ses branches verticalement, passe de longues journées à mettre des attaches inutiles et même nuisibles, puisque tout arbre peut supporter ses branches, s'il n'est pas en espalier. Ses travaux augmentant avec l'âge de l'arbre, il finit par les négliger, les autres cultures du jardin reclamant sa présence.

Il avait fait de l'arboritorture et non de l'arboriculture et il a par la suite, à côté de ses arbres improductifs, la mortification

de voir, dans le jardin de la chaumière voisine, dans celui du curé de campagne, des arbres peu réguliers, il est vrai, mais qui se couvrent d'une riche récolte, n'ayant pas été torturés par un excès de soins inutiles. Si, à ses débuts, en suivant les conseils d'un arboriculteur expérimenté, il avait pris pour règle : aider la végétation sans la contraindre; s'il s'était contenté de soumettre ses arbres aux formes les plus simples et les plus en rapport avec le mode de végétation particulier à chaque espèce, le succès aurait couronné ses efforts. Il aurait dû se rappeller que tout arbre comme tout animal doit prendre de l'accroissement avec l'âge et que s'il peut restreindre son développement, il ne doit pas l'établir à l'état d'arbre mort-né, à l'état d'un bâton garni de quelques feuilles! Quoi qu'il fasse, la nature reprendra ses droits, et de ses arbres réduits et rapprochés à l'excès il n'aura pour résultat final que des pousses à bois dans un sol fertile, que l'épuisement dans un sol médiocre.

On l'oublie trop souvent, la taille n'a pas pour but de former des dessins avec nos arbres fruitiers, mais d'obtenir des fruits ; la direction de la charpente de l'arbre est secondaire, la conduite de la production fruitière est le principal. Prenons pour exemple les praticiens de Montreuil, ceux qui fournissent nos marchés... De père en fils, ils savent traiter parfaitement la branche à fruits du Pêcher. Ce qui le prouve, c'est que, sur leurs arbres, les fleurs se trouvent toujours en bonne place. Croit-on que les critiques faites sur la forme uniquement adoptée par eux, l'Eventail, que les beaux modèles d'arbres à forme géométrique et compliquée (la forme carrée, en lyre, etc.) établis sous leurs yeux, que les nombreux avantages que devait procurer la forme oblique, aient pu les porter à changer la forme adoptée par eux de toute ancienneté? non, parce qu'ils se savaient dans le vrai; parce qu'ils étaient persuadés que la forme adoptée par eux, l'éventail, n'était que la régularisation de la forme normale propre à l'espèce Pêcher ; et que cette forme facile à établir avait pour base les deux règles qui doivent passer en première ligne: La suppression du canal direct de la sève et le départ des branches sur ou le plus près possible de la base, près de la tige. Ce dernier principe permet seul le remplacement des plus fortes branches de la base, en

donnant à ces cultivateurs la possibilité de regarnir les vides d'un arbre âgé, un arbre, Pêcher carré ou en palmette, qui perd une branche inférieure n'étant plus qu'un arbre déshonoré, car il ne peut plus être rétabli.

La conduite des productions frutières du Pêcher et celle de la Vigne prend pour base le *remplacement*. Une fois ce remplacement bien compris, le mode de taille de chaque production est assez uniforme. La nécessité, pour se faire comprendre dans un cours public par des auditeurs souvent étrangers à toute culture, nous a fait formuler nos observations en principes; ainsi, pour la taille du Pêcher, nous résumons la taille de la production fruitière en deux lignes : *Conservez à partir de la base et, le plus possible sur un seul rameau, les deux premiers yeux à bois, les deux ou trois premières fleurs les mieux constituées et faites la taille sur un œil à bois.* Les fleurs doubles comptent pour une, les fleurs isolées entre des yeux à bois et celles en bouquet ne comptent que pour deux fleurs. Ce choix fait, le surplus de la production est inutile et doit être supprimé.

La production frutière de la Vigne présente un caractère tout particulier et dont il faut tenir compte, d'autant plus que ce caractère est généralement ignoré. Pour nos arbres frutiers la fructification se développe surtout sur les faibles pousses; pour la Vigne et le Figuier c'est le contraire; ce sont les pousses fortes et bien constitués qui donnent la fructification la plus parfaite. Combien de viticulteurs ont commis des fautes graves de culture pour avoir ignoré cette loi !

De même, toute la taille de la Vigne s'appuie sur ce fait que, taillé long ou taillé court, un sarment ne fait développer que deux yeux et ne donne que deux sarments bien constitués et durables, ceux de l'extrémité.

On voit parfois se développer, soit sur une tige, soit sur une branche inclinée, un plus grand nombres de sarments ; mais ils ne se développent qu'accidentellement, et ils sont moins bien constitués que les deux terminaux.

On doit tenir également compte de cette loi que, sur la Vigne, selon sa variété, sa vigueur et l'époque de sa maturité, les yeux fertiles sont plus ou moins éloignés de la base et qu'il faut aller

chercher les bons yeux fertiles où ils se trouvent. La taille d'une production frutière de la Vigne peut se résmuer ainsi : *Tailler sur le sarment le mieux constitué et sur les deux premiers bons yeux*, ne conservant ensuite que deux sarments feuillés pour le cordon de Vigne, un ou deux de plus pour le cep de nos vignobles.

Pour la production fruitière du Poirier, la règle à suivre se résume en ce mot : *Conservez*. Toute opération faite sur une production n'a que ce but; on voit que c'est le contraire du traitement du Pêcher et de la Vigne, puisque pour ces deux espèces qui ne fleurissent que sur le bois né l'année précédente, on doit annuellement remplacer le rameau qui a fructifié par le jeune rameau qui doit fructifier à son tour.

Les soins de conservation donnés à la production fruitière du Poirier ne laissent pas que d'être assez compliqués; aussi demandent-ils une étude attentive. Certains arboriculteurs, mettant en première ligne la forme de l'arbre, ont singulièrement négligé cette étude. Dalbret répondait aux regrets qu'on lui témoignait que son Traité de taille laissât de côté ce point de culture, en insérant dans sa quatrième édition la note suivante : « Je profite « ici du reproche qui m'a été adressé par un amateur, de n'avoir « pas assez détaillé les principes d'opérations applicables à ces « productions. Pour toute réponse je m'empresse de dire qu'il ne « faut pas couper les bourses par le milieu, mais seulement di- « minuer leur nombre sur les parties affaiblies. » Nous pensons que Dalbret s'est contenté de peu, et que ses élèves n'auraient pas été fâchés d'avoir quelques renseignements plus complets sur la conduite des productions fruitières, quand même l'auteur aurait un peu négligé ses fameuses « tailles modernes et hétéroclites ».

Dans la plupart de nos Traités modernes, on reconnaît que l'étude des productions n'a pas été toujours faite d'une manière rationnelle ; on y trouve parfois de bonnes observations, mais parfois aussi les erreurs les plus fortes. Aussi comprend-on qu'un professeur de culture aussi distingué que M. Decaisne ait pu, dans un article sur le Poirier, insérer dans le *Bon jardinier* un énoncé tel que de dire que : « On allonge la taille des arbres très

« fertiles, tels que le Doyenné et le Beurré, afin de diviser la sève « sur des branches à bois; on taille court, au contraire, celles qui « se mettent difficilement à fruits. » En suivant une pareille règle, il n'est pas de jardinier qui ne sache qu'il en résulterait, à brève échéance, la ruine des arbres fertiles et l'infertilité complète des arbres peu fertiles.

Nous éprouvons un certain embarras pour parler des méthodes de traitement de la production fruitière du Poirier, qui ont été prônées de nos jours dans un Traité bien connu d'Arboriculture fruitière. Ces méthodes sont si particulières à l'auteur de ce traité, elles sont, dit-on, si parfaites, que nous ne pouvons qu'en admirer les résultats, puisque, appliquées sur des Poiriers couvrant un hectare enclos, elles mettent, dit-on, l'arboriculture à même d'obtenir un produit moyen annuel de 31,552 fr. avec une dépense annuelle de 15,740 francs, et cela à partir de la quatrième année, par la culture en lignes du Doyenné d'hiver qui, on le sait, ne donne des produits qu'en espalier.

Qu'il nous soit permis de faire quelques observations sur le mode de conduite des productions fruitières prôné par l'auteur de ce *Cours d'Arboriculture*. Nous ferons premièrement une observation sur la moyenne donnée par l'auteur, pour la taille du rameau qui doit constituer une branche de Poirier. On sait que cette moyenne est de conserver une portion de rameau équivalant du tiers à la moitié ; plus, serait inutile, parce que la longueur conservée en plus serait le plus souvent dénudée de productions. Or, conseiller de n'enlever en moyenne que le cinquième du rameau, c'est faire exactement comme si on ne le taillait pas, c'est-à-dire que, par cette longueur de taille, on n'aurait que des branches en partie dégarnies ou couvertes de courts boutons à fleurs, qui se dessécheraient après une ou deux fructifications, sans compter que les branches ne se termineraient que trop tôt en productions fruitières. Conseiller, comme le fait l'auteur de ce livre, de garnir les vides des branches ci-dessus en les couvrant de greffes de boutons à fruits est un moyen qui ne peut donner de résultats; cette greffe est fort longue à établir et présente l'inconvénient de devenir chancreuse sur la partie d'écorce entaillée. Son produit n'a du reste

quelque valeur que lorsqu'elle est appliquée sur des arbres vigoureux et en petit nombre.

Nous sommes de même étonné de voir un maître en arboriculture baser le traitement des productions fruitières sur cet ancien principe que : plus on raccourcit la production fruitière, plus le fruit est beau et assuré. S'il est vrai qu'une production trop longue tende à s'affaiblir, il est encore plus vrai qu'une production trop courte est le plus souvent infertile et ruinée. Le caractère du Poirier est d'avoir ses boutons à fleurs terminaux, c'est-à-dire à l'extrémité d'une pousse plus ou moins longue. Qui n'a pas vu de ces belles brindilles courbées sous le poids de fruits magnifiques? Et cependant le fruit, pour être beau, n'était pas rapproché de la branche. De plus, nous ferons remarquer que, sur une production fruitière, les yeux de la base ne sont nullement disposés à se développer ; ce sont des yeux latents, qui ne peuvent donner que de misérables boutons. On doit aller chercher le fruit où il se trouve. Retrancher tout ce qui est trop long, à l'idée de l'arboriculteur, est donc un principe des plus faux, principe malheureusement suivi à la lettre par beaucoup de praticiens et qui diminue certainement de plus d'un tiers la fructification de nos Poiriers.

Nous mettrons au même rang ce funeste mode de conduite des pousses feuillées qui se développent annuellement sur les branches. Certes, il est bon de transformer des rameaux inutiles en productions fruitières; mais supprimer toutes les pousses par un pincement, en n'en laissant qu'une par branche est le comble de l'absurdité. Une branche ne grossit et des racines ne se forment que si la branche a développé quelques rameaux vigoureux. Croit-on que sur un arbre qui n'a qu'un rameau par branche, l'arbre pourra prendre de l'accroissement ? Le cassement des rameaux inutiles fait, lorsqu'il a acquis son développement presque complet, vers la mi-juin, n'a pas de tels inconvénients. Ces rameaux, en se développant, ont fait grossir les branches et fait développer des racines. Leur rôle est alors en partie terminé lorsqu'ils sont cassés.

L'étude des productions fruitières du Poirier est l'une de celles qui laissent le plus à désirer en arboriculture, celle pour la-

quelle on a émis le plus de principes erronés; et cependant est-il un point plus important que celui de la mise à fruit d'un arbre?

Ces considérations nous font soumettre les principes suivants, principes que nous ne donnons pas comme absolus, mais qui, appliqués à propos, permettront à l'arboriculteur d'agir sûrement et de raisonner ses opérations.

Les productions fruitières qui se développent le long des branches n'ont qu'une durée limitée; elles se dessèchent vers la sixième année, et la branche se dénude à partir de cette époque. De plus, sur les arbres à fruits de table soumis à la taille, si ces productions étaient abandonnées à elles-mêmes, elles s'épuiseraient par excès de fleuraison et la fructification serait irrégulière et imparfaite.

Mettant en première ligne le quantité du produit obtenu, lorsqu'il s'agit d'arbres de verger pour fruits à boisson, et ne tenant nul compte du volume et de la beauté du fruit, on cherchera avant tout une forte récolte en poids. Pour obtenir ce résultat, on s'attachera à cultiver une variété vigoureuse, rustique et à fruits moyens ou petits, les arbres de verger à petits fruits étant plus et plus sûrement fertiles et étant plus sûrement restaurés par une année de non-production qui suit une année de fertilité excessive.

Pour les arbres à gros fruits fondants, dits de table, il n'en est pas de même. Ces variétés ne donnent de beaux fruits que si la production fruitière est bien constituée; que si le bouton à fleurs qu'elle supporte est d'un fort volume. Or, ce n'est qu'à l'aide d'une taille raisonnée et continue, par la réduction de la charpente de l'arbre et par un traitement sévère de la production fruitière que l'on peut espérer obtenir ce résultat.

Sur un arbre parfaitement conduit le bouton à fleurs est double de volume. C'est le signe le plus certain de l'excellence de la méthode suivie par le jardinier. Quelque régulier que puisse être un arbre, si son bouton est grêle et pointu, la taille est mauvaise.

1° *Les productions fruitières doivent être de force moyenne*

mais bien constituées. Trop faibles, elles sont promptement ruinées; trop fortes, elles s'emportent à bois.

2° *Elles doivent être parfaitement éclairées, aérées et abritées*. Toute production privée d'air et de lumière, ou exposée à des courants d'air trop vifs, ne formera que des rosettes de feuilles, fleurira sans fructifier, ou ne donnera qu'une fructification imparfaite. La Poire doit recevoir l'action directe de la lumière, et ne doit jamais être touchée par les feuilles, sans toutefois que celles-ci soient par trop éloignées. Les Poiriers en pyramide plantés dans les jardins enclos et en plaine, ceux qui sont plantés le long des chemins de fer sont rarement productifs, exposés qu'ils sont à des courants d'air trop vifs.

3° *Elles doivent être maintenues à la longueur moyenne de* 0^{m} 08 (*celle du doigt*). Sur les arbres non taillés l'ensemble des productions se maintient à cette longueur en moyenne; si elles dépassent cette longueur, elles s'emportent à bois ou dépérissent; si elles sont tenues plus courtes et ne donnant qu'une seule fructification, elles sont faibles et complètement ridées. Cette longueur moyenne variera naturellement en raison de l'âge et de la vigueur de la production.

En taillant, si la production est plus courte que 0^{m} 08, on allongera peu à peu. Si elle est plus longue, on descendra, tout en profitant des boutons supérieurs.

4° *On ne conservera pas plus de trois bifurcations aux productions fruitières*. On sait qu'une production fruitière se ramifie avec l'âge; durcie à l'excès, elle finit par s'épuiser et par ne constituer que de maigres boutons incapables de fructifier.

On ne conservera qu'une des divisions sur les productions faibles. Mettre toutes les productions sur un seul brin est le procédé le plus sûr de restaurer un arbre affaibli par l'excès de fructification. On laissera deux divisions sur les productions de force moyenne, trois au plus sur les productions plus âgées. Ce n'est que par exception et sur les fortes branches qu'on augmentera ce nombre.

5° *On ne laissera sur la production fruitière qu'un seul bouton prêt à fleurir*. On choisit le plus gros et le mieux placé; comme il profite seul de la sève, la fructification sera plus assurée.

Cependant, on peut laisser deux boutons sur les productions vigoureuses et sur les arbres peu fertiles.

Les autres boutons supprimés seront coupés en conservant leur base ridée, sur laquelle se développera une rosette de feuilles qui fructifira par la suite.

6° *Le bouton prêt à fleurir doit être terminal.* Un caractère distinctif des espèces à pépins c'est que le bouton à fleurs est terminal, placé à l'extrémité d'un support ridé, plus ou moins long. On doit rabattre sur ce bouton toute la partie supérieure de la production qui dépasse; on le fait profiter de toute la sève et on a l'avantage de diminuer le développement de certaines productions trop fortes. La production parfois un peu trop raccourcie tendra du reste à s'allonger en se divisant sur la base du bouton à fleurs.

7° *Le bouton à fleurs ne fructifie parfaitement que s'il s'est constitué en trois végétations.* On trouve, il est vrai, quelques boutons à fleurs sur le bois de l'année précédente ; mais ces boutons, surtout lorsqu'ils terminent le rameau, sont mous et fructifient difficilement. Si le bouton dépasse trois végétations sans fleurir, il peut s'allonger indéfiniment en se terminant tous les ans par une rosette de feuilles, ce qui provient de ce que la production est privée d'air et de lumière.

On ne peut compter sur de pareilles productions ; il faut les rabattre et revenir sur une lambourde plus jeune, ou la faire développer à l'aide d'une rosette de feuilles.

8° *Toute production fruitière complétement ridée tend à disparaître*, on ne la rencontre plus sur les branches âgées. La nature, et il faut l'imiter, tend à rajeunir ces productions en faisant développer sur elles une production à bois lisse, dard ou brindille. On sait qu'une production complétement ridée n'est pas lignifiée; sa consistance est charnue et elle se casse net comme une pointe d'asperge. On doit provoquer sur cette lambourde le développement d'une pousse à bois lisse et conserver pour le moins une certaine longueur de cette partie lisse à la taille, ne fût-elle que de un ou deux centimètres, cette partie ligneuse suffisant pour assurer la durée de la production. S'il s'était développé un rameau à bois, on pourrait l'enlever

complètement sur son empâtement, car on peut être sûr que la production ridée conservée est assez forte pour développer d'autres pousses par la suite.

9° *On taille sur le bois lisse si on veut obtenir du bois et sur les rides si on veut obtenir du fruit.* En établissant ce principe que tout jardinier devrait connaître, nous donnons la certitude du résultat d'une taille. Tout œil sur bois lisse devenu terminal par la taille donne une pousse à bois lisse ; toute taille faite sur les rides qui se trouvent sur les coudes à la base d'une pousse fera sortir des productions fruitières sur ces rides, qui contiennent des germes mal constitués.

Si on taille, par inadvertance, une production fruitière sur partie lisse, sur les yeux d'un rameau qui se serait développé sur elle, on la fera partir à bois. Cette taille vicieuse est la cause qui fait qu'il se rencontre une masse de gourmands sur les branches pendant le cours de la végétation.

Si on taille l'extrémité d'une branche sur une partie ridée où se trouvait une rosette de feuilles, sur un coude, la branche se terminera par une production fruitière. On peut être parfois forcé de tailler une production fruitière sur le bois lisse ; on cassera alors plutôt que de tailler pour affaiblir la production ; cependant on peut tailler sur bois lisse quand on taille sur un bouton prêt à fleurir, car on ne craint plus de le faire partir à bois.

10° *Si une production fruitière est formée par une seule longueur de bois lisse (une pousse de l'année, dard ou cassement) et si cette pousse est suffisamment longue et garnie d'une ou deux futures lambourdes, on ne devra pas conserver la seconde longueur de bois lisse qui se serait développée sur elle* (brindille ou cassement). Cette seconde longueur étant terminale absorberait toute la sève et le bout de production inférieur resterait dénudé.

On ne conserve une seconde longueur de bois lisse que lorsque la première longueur est trop courte et dégarnie, étant alors forcé d'aller chercher le fruit sur la nouvelle pousse.

11°. *Toutes les productions fruitières d'une branche doivent s'équilibrer entre elles.* Quoique les productions fruitières qui se trouvent le long de la branche, lambourdes, dards, brindilles

ou cassements, diffèrent entre elles comme force et longueur, on les équilibrera selon l'âge et la force de la branche. Ainsi on ne laissera pas de forts cassements à la partie élevée d'une branche faible et garnie de lambourdes sur sa partie inférieure.

12° *Les productions fruitières doivent être convenablement espacées entre elles le long de la branche.* Les yeux sont souvent si rapprochés entre eux que, lorsqu'ils se développent, ils forment un fouillis de pousses infertiles, par la masse des feuilles qui privent d'air et de lumière les futurs boutons (Duchesse, Bergamote). Ces faibles lambourdes accumulées finissent par se dessécher.

On espacera les productions fruitières en faisant en sorte que l'on puisse mettre les quatre doigts entre elles; on supprimera dans ce cas les productions trop fortes qui tendent à s'emporter à bois, et celles, trop faibles et ridées, qui tendent à disparaître.

13° *Il n'y aura pas excès de boutons à fleurs sur une jeune branche.* Parfois une jeune branche se couvre de boutons prêts à fleurir sur toute sa longueur; c'est pour plus tard un présage de ruine et d'infertilité. On devra retrancher une partie de ces boutons et choisir les plus beaux, en n'en laissant rigoureusement qu'un tous les 15 centimètres. On coupera les autres boutons en conservant leur base ridée, sur laquelle se développeront des pousses feuillues, espoir d'une récolte future.

14° *On ne doit pas conserver deux productions fruitières sur le même empâtement.* Elles se nuisent et leur base prend un tel développement que la circulation de la sève est arrêtée dans la branche. Cette règle négligée est la cause principale de ces affreuses têtes de saule qui couvrent les branches de certains arbres.

On choisira naturellement pour la conserver la pousse la mieux constituée pour la fructification.

15° *On doit retrancher toute production fruitière qui s'est développée sur le bourrelet d'un coude de taille d'une branche.*

Ces pousses, formant un empâtement sur le coude, gênent fortement la circulation de la sève.

16° *On ne doit pas conserver de productions fruitières sur la longueur d'une tige.* Ces productions gênent la circulation de la

sève, sont peu productives, étant le plus souvent peu aéréeset, de plus, elles sont la cause par leur empâtement ridé du remplacement de l'écorce lisse par l'écorce rugueuse et crevassée. On sait que ces rugosités commencent toujours au pourtour de l'empâtement d'une production laissée sur la tige.

17° *La base d'une branche formée devra être dégarnie de productions fruitières sur une longueur de* 15 *centimètres.* Ces productions, le plus souvent ruinées et infertiles empêchent la sève de pénétrer dans la branche.

Une pyramide dont les branches sont dénudées à leur base n'en sera que mieux constituée, l'air pénétrant librement au centre de l'arbre.

18° *Une branche ne doit jamais être terminée par une production fruitière.* Elle n'a plus d'accroissement en force et longueur et dépérit.

19° *Une branche âgée et forte est plus disposée à développer des pousses à bois qu'à se couvrir de productions fruitières.* Ce fait se reconnaît surtout sur l'ensemble des arbres âgés d'un jardin vieux planté. On n'a d'autre ressource, dans ce cas, que d'allonger, de coucher le long des branches des brindilles entières ou des boutons de rameaux faibles, sur lesquels la fructification s'établira. Une branche qui dépasse une certaine force (celle d'un manche à balai) doit donc être traitée autrement que les branches moins fortes sur lesquelles la fructification se constitue à peu de distance de la branche.

Voilà les principes qui doivent guider dans la conduite de la production fruitière du Poirier. On se rappellera premièrement que le bon donne le bon; que les bons yeux donnent les bonnes productions; que celles-ci se couvrent de gros boutons qui seuls produisent de beaux fruits. On ne conservera que ce qui est bon, en suivant rigoureusement ce premier principe de taille; qu'il n'y ait pas dans un jardin une seule branche, une seule production fruitière qui ne soit parfaitement éclairée et aérée.

En résumé, la règle de conduite sera de ne consever qu'un nombre convenable de branches pour qu'elles soient fortes et bien espacées, et qu'elles soient garnies de bonnes productions fruitières bien nourries et convenablement espacées et éclairées.

RAPPORTS

RAPPORT SUR L'EXAMEN DES CANDIDATS AU PRIX LAISNÉ (1);

M. HARDY, Rapporteur.

MESSIEURS,

Dans une de ses précédentes séances, la Société a chargé une Commission de se rendre à Villepreux, à l'Ecole d'Horticulture des Pupilles de la Seine, pour examiner les candidats au prix Laisné. Cette Commission composée de MM. Laisné, Curé, Bonnel, Hardy, Michelin et Vitry fils, ces deux derniers collègues s'étant excusés de leur absence, s'est acquittée de son mandat le 1er juin.

L'examen qu'elle a fait subir aux trois candidats qui lui ont été présentés par M. Guillaume, directeur de l'Ecole, a eu, comme classement, le résultat suivant:

1er Richard (Joseph), né le 26 août 1869;

2e Allard (Henri), né le 28 janvier 1868;

3e Olinger (Théodore), né le 9 février 1870.

L'instruction de ces jeunes élèves est satisfaisante. Elle démontre que l'enseignement horticole qu'ils reçoivent est bien compris; il les prépare à devenir de bons jardiniers, quand ils auront acquis, ce qui ne saurait tarder, une pratique plus étendue et plus variée.

La Commission a attribué à Richard le prix fondé par notre généreux collègue M. Laisné. Il consiste, comme on le sait, en un livret de 100 francs sur la Caisse d'épargne.

Toutefois, M. Laisné désirant encourager les deux autres candidats examinés par la Commission, a mis à sa disposition une somme de 100 francs ainsi répartie: 70 francs à Allard, 30 francs à Olinger.

La Commission espère que la Société se joindra à elle pour remercier M. Laisné de ce nouveau don. Notre honorable collègue saisit avec bonheur toutes les occasions qui lui sont offertes

(1) Déposé le 11 juin 1885.

d'associer la Société aux libéralités qu'il est toujours disposé à faire en faveur des ouvriers de l'Horticulture.

La Commission émet le vœu que la Société veuille bien accorder, en témoignage de sa satisfaction, à chacun des trois élèves examinés par elle, un ouvrage d'Horticulture qui leur serait remis comme prix, lors de la prochaine distribution des récompenses (1).

Compte rendu des travaux du Comité de Floriculture pendant l'année 1884 (1);

Par M. Delaville (Ch.), Secrétaire de ce Comité.

Messieurs,

Je viens remplir mon devoir, et vous rendre compte des travaux du Comité de Floriculture pendant l'année 1884.

Comme les années précédentes, je dois vous dire que les apports sont de plus en plus nombreux et variés.

Tous les travaux du Comité ont été signalés comme toujours dans les procès-verbaux des séances de la Société.

Cette année a été plus féconde, je crois, en présentations d'Orchidées, que les précédentes, ce qui a fait dire par les membres de notre Comité : Le vent est aux Orchidées.

Nous constatons avec plaisir qu'il y a progrès pour cette famille du règne végétal.

Les présentations ont été faites par 71 membres de la Société. Il a été accordé 45 primes de première classe, 37 de seconde, et 19 de troisième. Voici les noms des membres qui ont pourvu notre Comité et les présentations qu'ils ont faites :

M. Alexandre (Jules), jardinier chez M. Cuvelier, à Bourg-la-Reine, nous a présenté des fleurs doubles de Bégonias tubéreux.

M. Bach, jardinier chez M. de Rothschild, à Chantilly (Oise), un *Odontoglossum Roezli album*, de serre froide.

M. Bauer, jardinier principal de la Ville de Paris, pour le

---

(1) N. B. Ce vœu a été accueilli favorablement par le Conseil d'Administration.

fleuriste de la Ville de Paris, un *Cypripedium* hybride obtenu dans cet établissement et auquel on donne le nom de M. Lafourcade.

M. Baltet, horticulteur à Troyes, un Prunier Mirobolan à fleurs doubles roses, d'importation directe du Japon en 1878 et vingt variétés d'*Hibiscus syriacus* à fleurs doubles.

M. Bleu, avenue d'Italie, 48, à Paris, Secrétaire-général de la Société, un *Cattleya bogotensis*, un *C. Trianæi*, un *Phalænopsis Schilleriana*, un *P. amabilis*, un *Angrecum citratum*, un Camellia de semis, âgé de cinq ans, quatre *Vriesia hieroglyphica*, *Massangæi*, et *tigrina*, quatre pieds d'un *Cypripedium* hybride.

M. Biteur, horticulteur, rue des Fourneaux, 260, à Vaugirard, un Hortensia rose.

M. Bullier, amateur, avenue de l'Observatoire, deux Orchidées, savoir : un *Maxillaria picta* et un *Cypripedium Spicerianum*.

M. Burelle, horticulteur, rue de Vaugirard, à Paris, quatre plantes en pots du *Vallota purpurea* (*Amaryllis speciosa*).

M. Bruant, horticulteur à Poitiers (Vienne), un *Begonia echinosepala*, un *B. Margarita*, des fleurs de Pétunias de semis et de l'*Abutilon Thompsoni*.

M. Bourin, jardinier de M. Athias, boulevard du Château, à Neuilly, un bouquet du *Tecoma venusta*.

M. Bergman, jardinier chez M. de Rothschild, à Ferrières, un *Cypripedium Godefroyæ*, des fleurs du *Methonica Plantii*.

MM. Chantrier, frères, un Bégonia d'importation récente du Brésil, un Croton Empereur Alexandre III.

M. Chantrier, horticulteur à Morte-Fontaine, un Croton du nom de Marquise de l'Aigle, un *Anthurium Chantrierii*.

M. Chantrier, jardinier au château Caradoc, à Bayonne (B.-Pyrénées), un fort bouquet de Violettes de la variété Vanley-White.

M. Cornu, professeur au Muséum, des fleurs variées de *Calendula*.

M. Chenu, jardinier chez Mme la comtesse de Nadaillac, à Passy, un *Aerides Veitchii*.

Mlles Chrétien, à Bagneux, des fleurs de Giroflées, Pensées, et des rameaux d'un Fuchsia à feuilles panachées.

M. Decus, jardinier chez Mme Foix, à Nanterre, un *Anguloa Clowesii*, un *Dendrobium nobile*.

M. De La Devansaye, par l'intermédiaire de M. Ed. André, une inflorescence d'une variété de l'*Anthurium Scherzerianum* obtenue de semis.

M. Dallé, horticulteur, rue de Javel, 168, à Paris, un *Calanthe silvatica*, un *Phalænopsis amabilis*, un *Oncidium Papilio*, un *Lycaste Skinneri*, un *Caraguata*, cinq *Sonerila* en cinq variétés, un *Vriesia hieroglyphica*, un *Zygopetalum maxillare*.

M. Demiser, un *Cypripedium Lowi*, un *C. caudatum*, un *Odontoglossum Alexandræ*, un *O. vexillarium*.

M. Deschamps (Eugène), amateur à Boulogne (Seine), des fleurs du *Rosa microphylla* ma Surprise, des fleurs de Bégonias tubéreux réunies avec des Roses en bouquet d'un bien bel effet, des fleurs de Chrysanthèmes variées.

M. Dubourg, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 91, à Paris, une très belle collection d'Hellébores très variés et une corbeillede ces mêmes plantes, un *Schizostylis coccinea*.

M. Dugourd, jardinier à Fontainebleau, chez M. le comte de Circourt, deux corbeilles d'Hellébores hybrides, relativement auxquels le Comité de Floriculture constate que M. Dugourd, par un travail bien entendu, a obtenu des résultats inconnus jusqu'à ce jour ; une caisse de Primevères très variées ; 80 variétés d'Œillets de semis ; des branches fleuries de 45 variétés de *Fuchsia*.

M. Dupanloup, marchand-grainier, quai de la Mégisserie, 14, à Paris, des plantes en pots et des fleurs de Violettes, variété dite Gloire d'Angoulême, trois caisses de fleurs de Pensées.

M. Dufoy (Alphonse), six *Pelargonium* à grandes fleurs variés.

M. Duval, horticulteur à Versailles, des fleurs de *Cyclamen persicum* variété *rubrum*, des *Odontoglossum Alexandræ* de serre froide, un *Vriesia* et un *V. Duvaliana*.

M. Dybowski, professeur de culture à Grignon, une tige fleurie du *Mackaya bella*.

M. Edouard André, rue Chaptal, 30, à Paris, un *Bomarea* nouveau, un *Caraguata cardinalis*, un *Eupatorium grandi-*

florum, des fleurs de l'*Acacia petiolaris*, un *Pitcairnia* hybride nouveau auquel il donne le nom de Maron, un *Streptosolen Jamesoni*, deux *Caraguata Andreana*, une Bromeliacée nouvelle, un *Verbesina Mameana*.

M. Fauvel, jardinier chez M. Picot, à Taverny, trois *Cattleya* en 4 variétés, un *Zygopetalum crinitum*, un *Oncidium Krameri*, deux *Amaryllis* species du Brésil, un *Odontoglossum Hallii*, un *O. cristatum*, un *O. Alexandræ*, un *Colax jugosus*, un autre *Amaryllis* du Brésil, un *Cypripedium villosum*, un *C. Lowi*, un *Lycaste Skinneri*, un *Saccolabium giganteum*, un *Crinum amabile*, un *Imantophyllum miniatum*, un *Cattleya bogotensis* de récente introduction, un *Cypripedium Boxalli*, un *Pilumna fragrans*, un *Odontoglossum gloriosum*, un *O. luteopurpureum*, un *O. Roezli*, un *O. tripudium*, un *O. Sanderianum*, un *Anthurium Scherzerianum*, un *Vanda tricolor insignis*, deux *Trichopilia suavis* en 2 variétés, un *Amaryllis* species du Brésil, introduction de 1882, un *Oncidium concolor*, un *Cattleya Mossiæ*, variété introduite du Brésil, un *Disa grandiflora*, un *Masdevallia infracta*, une Orchidée du Brésil fleurissant pour la première fois, sans nom, introduction de 1882, des fleurs coupées d'*Odontoglossum vexillarium* en 2 variétés, un *Dendrobium Wardianum*, un *D. chrysotoxum*, deux *Oncidium pulvinatum* et *divaricatum*, un *Zygopetalum Gauthierii*, un *Cattleya Forbesii*, un *Cypripedium pendulum*, deux *Nidularium* species du Brésil, introduits en 1882, l'un fleurissant pour la première fois et l'autre pour la deuxième, un *Cattleya Gaskeliana*, un *Nidularium* à bractées roses et à fleurs bleues, introduit du Brésil en 1882, un *Miltonia* species de 1881, un *Mormodes pardinum*, un *Cypripedium Crossianum*, un *Bromelia* indéterminé, quatre Orchidées, savoir : un *Houlletia Brocklehurstiana*, un *Cymbidium Mastersi*, deux *Oncidium* indéterminés, un *Saccolabium Blumei*, un *Epidendrum* species, deux tiges de *Zygopetalum Gauthieri*, et species, et *Makaqui*.

M. Forgeot, marchand-grainier, quai de la Mégisserie, à Paris, vingt variétés d'Œillets mignardise, un *Tunica Saxifraga* à fleurs doubles, un Dahlia nouveau à fleurs simples.

M. Fressinet (Philibert), jardinier chez M. Bernard, à l'Isle-Adam, une Bromeliacée nouvelle sans nom.

M. Gabereau (Emile), des Roses teintes en bleu par un procédé chimique.

M. Girardin, à Argenteuil, des *Gladiolus* hybrides, deux Graminées, l'une le *Melica altissima*, et l'autre le *Stipa capillata* et un *Sedum Cepæa*.

M. Godefroy-Lebeuf, à Argenteuil, un *Lycaste lanipes* variété *gigantea*, deux variétés du *Cypripedium insigne*, nommés l'un *Chantrieri* et l'autre *violaceum punctatum*, un *Dendrobium Wardianum giganteum*, un *D. Ainsworthii*, un *D. Boxalli superbum*, un *Cypripedium marmorophyllum*, un *Lælia acuminata*, un *Cypripedium Sallieri*, un *Odontoglossum atropurpureum*, un *Aubrietia Leitchlini*, un *A. Andersoni*, un *Rosa* des Alpes sans épines, un *Spiræa astilboides*, une tige d'*Allium giganteum*.

M. Hediard (Ferdinand), rue Notre-Dame-de-Lorette, 13, à Paris, deux jeunes Abricotiers des Antilles ou *Mammea americana*, un énorme oignon d'*Amaryllis* qu'il a reçu sous le nom de Marie-Joséphine ou *Brunswigia Josephinæ*, des rhizomes qui paraissent être ceux de l'*Alpinia nutans*, un *Gloriosa superba*.

M. Hattret, horticulteur. avenue de la République, au Grand-Montrouge (Seine), des fleurs de vingt variétés de Chrysanthèmes d'automne.

M. Herrard, horticulteur, rue Basse, 62, à Caen (Calvados), des fleurs de *Cypripedium Lawrenceanum*, *C. Dauthierii*, *C. longifolium*, *C. Sedeni*, *C. villosum*, *C. Warneri*, *Cattleya bogotensis*, *C. elegans*, *C. Schilleriana*, *Dendrobium densiflorum*, *Odontoglossum Alexandræ*, *O. Puchellerianum*, *Phalænopsis grandiflora*, *Saccolabium Blumei*, *S. spicatum*, *Vanda suavis* et *V. tricolor*.

M. Hochard, à Pierrefitte, une très belle collection de 175 variétés d'Œillets fantaisie et flamands.

M. Huet, à Boult-sur-Suippe (Marne), des boutures de *Coleus*.

M. Yvon, horticulteur, route de Châtillon, à Malakoff (Seine), une très belle collection de *Delphinium* vivaces, et un beau choix de Potentilles, un *Humulus japonicus*, et un *H. Lupulus*.

M. Jolibois, jardinier-chef au Luxembourg, un magnifique *Cattleya* bien fleuri, un *Cypripedium Veitchii*, un *C. superbiens*, un *C. purpuratum*, un *C. Parishi*.

M. Launay (Ch.), chemin des Cheneaux, 6, à Sceaux (Seine), 45 variétés d'Œillets de Chine.

M. Landry, horticulteur, rue de la Glacière, 92, à Paris, des fleurs d'*Anthurium Scherzerianum*, un *Cypripedium villosum*, un *Stanhopea tigrina Bucephalus*.

M. Lange, fleuriste, rue de Bourgogne, 30, à Paris, 25 variétés d'Œillets de Chine.

M. Lamare, jardinier à Bagneux (Seine), un *Begonia semperflorens*.

M. Lamy (Ch.), jardinier-entrepreneur, chemin des Tenaux, à Sceaux (Seine), 44 *Primula Auricula* de semis.

M. le baron Leguay, propriétaire à la Goujonnaye par la Membrole (Maine-et-Loire), un fruit du *Zamia Lehmani*.

M. Lecomte (Delphin), horticulteur, rue des Augustins, 15, à Argenteuil, un *Phlox decussata* semis de 1872, qu'il nomme Triomphe d'Argenteuil.

M. Lemoine, à Nancy, des fleurs coupées d'une très belle collection de fleurs de Glaïeuls hybrides rustiques, deux variétés de *Bouvardia* qu'il nomme, l'une *splendens*, l'autre *hybrida flore pleno*.

M. Lequin, horticulteur à Clamart (Seine), 6 pots de Bégonias tubéreux hybrides.

M. Leuret, une Calcéolaire, variété nouvelle à laquelle il donne le nom de Leuret père.

M. Lesueur, jardinier-chef chez M. le baron de Rothschild, à Boulogne-sur-Seine, trois caisses de plantes parfaitement fleuries du beau *Cœlogyne cristata*, trois *Phajus grandifolius*, une collection de fleurs de l'*Iris Kæmpferi* du Japon.

M. Lavertu, jardinier au château de Lonray près Alençon (Orne), des fleurs d'Anémone Œil de Paon.

M. Malet, horticulteur au Plessis-Piquet (Seine), des rameaux fleuris d'*Exochorda grandiflora*, des fleurs simples et doubles de Bégonias tubéreux.

M. Margottin père, horticulteur à Bourg-la-Reine (Seine), une Rose nouvelle qu'il nomme Raoul Guillard.

M. Michel, pour la maison Vilmorin-Andrieux, un Cerisier à fleurs doubles du nom de Sakoura, un Prunier à fleurs do

du nom de Akai-mé, présentés pour faire connaître la culture des Japonais, des Giroflées en arbre et à fleurs doubles variées, des Pâquerettes à fleurs doubles à aiguilles variées, des fleurs de Pensées à grandes macules, une collection de Giroflées quarantaines à grandes fleurs et aussi de Kiris, variétés de choix, quatre potées de *Torenia Fournieri* à grandes fleurs, un *Delphinium* à grandes fleurs obtenu dans l'établissement, une Campanule à grosses fleurs, *calycanthema striata*, des *Godetia Whitnei* doubles variés, un lot de *Phlox Drummondi* se reproduisant assez bien, des Coquelicots, des plantes d'*Impatiens Sultani*, 36 pots de Cinéraires hybrides.

M. Millet, horticulteur à Bourg-la-Reine (Seine), deux pots de Violette de Parme ordinaire, deux de Violette blanche dite Marie-Louise, deux de Violette sans filets, une simple bleue très tardive, trois Violettes dites de Toulouse ou de Bordeaux, cinq pots de Violettes avec des nuances différentes, une corbeille d'une Violette à feuilles panachées à laquelle il donne le nom d'Armandine Millet.

M. Régnier, horticulteur, avenue Marigny, 44, à Fontenay-sous-Bois, un *Calanthe Regnieri*, un *Cymbidium* nouveau, un *Cattleya Mendelli*, 165 variétés d'Œillets flamands et fantaisie remontants, un Œillet en pot, très forte plante à fleurs d'un beau jaune, qu'il nomme Alexandre Régnier et une Aroïdée nouvelle.

M. Robert Lavallée, un *Carpenteria californica*, nouveauté.

M. Vallerand (Jules), des *Achimenes* à floraison prolongée.

M. Savoye, horticulteur à Bois-Colombe, un *Hexacentris mysorensis*, et ensuite le même une deuxième fois avec une deuxième floraison, des fleurs du *Bougainvillea glabra*, deuxième floraison.

M. Terrier, jardinier chez M. Fournier, à Neuilly (Seine), un *Vanda Lowi*.

M. Truffaut fils, à Versailles, un *Encholirion corallinum* à feuilles panachées.

M. Verdier (Eugène) fils aîné, rue Clisson, 37, un *Cypripedium Curtisi*, introduction de 1883.

M. Pasquier, jardinier de M. Joly, à Argenteuil, une Broméliacée qui n'est autre qu'un *Nidularium*.

M. Tabar père, à Sarcelle, des fleurs simples et doubles de Pétunias, et des *Pelargonium zonale* de semis.

MM. Thibaut et Cie, horticulteurs à Sceaux (Seine), un God-laced polianthus, des fleurs de *Primula annua* à liséré d'or.

Mme la comtesse de Turenne, des plantes désséchées, des rameaux de *Cerasus serratifolia* chargés d'une abondante floraison.

M. Falaise (Hippolyte), rue du Vieux-Pont de Seine, 127, à Billancourt, des fleurs de Pensées.

Comme vous le voyez, Messieurs, les apports ont été nombreux.

Je constate aussi avec satisfactiun que plusieurs de nos collègues ont pris la louable habitude de joindre à leurs présentations des notes qui sont d'un grand intérêt autant au point de vue de la culture, que comme fournissant des renseignements utiles à tous, la publication devant en être faite dans le *Journal* de la Société.

COMPTE RENDU DES TRAVAUX DU COMITÉ DES ARTS ET INDUSTRIES HORTICOLES, ANNÉE 1884 (1);

Par M. LEBŒUF (Henry), Secrétaire de ce Comité.

MESSIEURS,

J'ai l'honneur de vous soumettre le Compte rendu des Travaux du Comité des Arts et Industries horticoles pendant l'année 1884.

Au commencement de l'année le bureau était composé de M. Borel, comme Président du Comité; M. Quénat, Vice-Président; M. L. Chauré, Secrétaire; M. Ozanne, Vice-Secrétaire; M. Dormois, Délégué au Conseil, et M. L. Chauré, Délégué à la Commission de Rédaction. Peu de temps après MM. Borel et L. Chauré donnaient leur démission, le premier, de Président, le second, de Secrétaire. M. Lavialle, à la suite d'élections, était nommé Président et M. Henry Lebœuf, Secrétaire.

(1) Déposé le 25 juin 1885.

Aux diverses séances du Comité, il vous a été présenté différents instruments :

1° Par M. Couturier, de Versailles, un Thermomètre de couche, dans lequel le Comité n'a trouvé aucune amélioration sensible, et qui était déjà connu depuis longtemps. Vous n'avez donc pas jugé utile de nommer une Commission pour étudier l'instrument; néanmoins le Comité a voté des remerciements au Présentateur pour l'offre de son appareil, destiné à enrichir la collection que possède la Société nationale d'Horticulture.

2° Par M. Reinié, d'Argenteuil, un Injecteur-Pulvérisateur auquel il a donné son nom. La Commission chargée par vous de faire des essais comparatifs avec les instruments connus jusqu'à ce jour, vous a rendu compte de ses travaux par l'organe de M. Ladois. Ce Rapport, déposé le 9 octobre 1884, avait pour résultat le renvoi à la Commission des Récompenses et son insertion au *Journal* de la Société.

3° Par M. Bioret, d'Asnières, un outil qu'il a nommé Râteau-Binette. Cet instrument, qui n'est autre qu'un râteau ordinaire, avec une addition d'une ame en acier sur le sens opposé aux dents, n'ayant pas été trouvé nouveau, puisqu'il existe déjà dans le commerce sous une forme analogue, n'a pas donné lieu à un Rapport spécial. Toutefois vous avez remercié le Présentateur pour l'offre qu'il faisait de son râteau pour la collection d'outils et instruments de Jardinage que possède la Société.

4° Par M. Maillard, de Choisy-le-Roi, un Arrosoir sphérique, que vous avez remis à une Commission composée de MM. Eon et Cellière pour en faire l'essai. Cet arrosoir a été remis par M. Henry Lebœuf entre les mains de M. Jolibois, jardinier-chef du Luxembourg, qui, après l'avoir essayé lui-même, et fait essayer par plusieurs de ses employés, l'a trouvé très défectueux sous les rapports de la forme et de la fabrication.

Vous avez eu aussi à vous occuper de différentes sortes d'Étiquettes qui avaient été déposées sur le bureau du Comité par MM. Reinié, Guénoux, Couvreux, Forney, etc. La Commission chargée de les examiner a donné son appréciation dans le Rapport que M. Cellière a été chargé de faire et qu'il a déposé le

27 novembre 1884. Ce Rapport sollicitait l'insertion au *Journal* de la Société.

MM. Vve Lebœuf et fils, à Paris, vous ont présenté une série de Paniers à Orchidées en bois de Pitch-Pin. Vu l'élégance et le bon marché de ces objets, vous avez récompensé les présentateurs par une prime de 2e classe; ensuite vous les avez remerciés pour l'offre de ces objets à la Société d'Horticulture.

Il ne reste plus à l'étude que des Étiquettes déposées par M. Taulis, rue Nollet, à Paris, et le mastic à greffer à froid déposé par M. Noisy Périer. Nous espérons que les deux Commissions chargées de les étudier déposeront leurs Rapports aussitôt leurs expériences achevées.

Enfin, Messieurs, la Société nationale d'Horticulture avait formé le projet, depuis 1867, de faire un concours entre tous les fabricants d'appareils de chauffage. Cette année seulement a été résolu ce problème. Je n'ai pas à entrer dans de grands détails, car M. Grenthe, l'un de nos collègues, choisi parmi les Jurés, a fait un Rapport digne de tout éloge. Ce Rapport, déposé le 13 novembre 1884, se trouve dans le *Journal* de la Société, 3e Série, Tome VI, novembre 1884.

Tel est, Messieurs, le bilan de nos travaux pour l'exercice 1884.



COMPTES RENDUS D'EXPOSITIONS

COMPTE RENDU DE L'EXPOSITION DE LA SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE DE NANCY (1);

PAR M. CH. JOLY

Comme en juin dernier, la Société d'Horticulture de Nancy a fait, cette année, son Exposition principale dans la ravissante promenade de la Pépinière que la ville a mise à sa disposition. A côté et en même temps, se tenait le Concours régional qui avait attiré dans la ville tous ceux qui, de près ou de loin, s'in-

---

(1) Déposé le 25 juin 1885.

téressent au progrès de ces deux sœurs : l'Agriculture et l'Horticulture.

Placée dans un cadre exceptionnel et abritée par des arbres séculaires, une Exposition de fleurs est toujours un spectacle des plus attrayants. Nancy a, de plus, le privilège d'offrir un large espace qui permet à des architectes-paysagistes de dessiner et de planter à l'avance des modèles de Parcs paysagers, avec rochers, ponts, pièces d'eau, etc., puis des modèles réduits de jardins-fruitiers, qui font voir, sur une échelle suffisante, les meilleurs modes de distribution et de plantation d'un potager-fruitier, avec les tuteurs, abris et formes principales qu'un amateur peut étudier là et copier à l'aise. Comme les années précédentes, M. Antoine et M. Picoré avaient préparé d'excellents modèles à suivre. Ces jardins en miniature n'ont pas la vie éphémère de nos Expositions à Paris ; ils sont un mode excellent de publicité dans la promende même et un ornement permanent, jusqu'à l'Exposition suivante. Inutile d'ajouter que les Expositions de Nancy sont toujours sous la direction immédiate du modèle des Présidents, M. L. Simon, et de son Secrétaire, M. Gallé, un artiste accompli, doublé d'un botaniste et d'un novateur. Enfin, comme nous à Paris cette année, la Société de Nancy avait fait choix de plusieurs objets d'art à décerner en prix aux plus méritants des Exposants.

Le grand Premier Prix d'honneur a été décerné a M. Crousse qui occupait une place exceptionnelle parmi ses collègues.

Tout le monde connaît ses belles cultures de *Pelargonium* à grandes fleurs, de Pivoines, de Gloxinias, de Bégonias tubéreux, de Broméliacées, etc. Le tout était accompagné d'un màgnifique

---

(1) A la distribution des prix du Concours régional, M. V. Lemoine a été nommé Chevalier de la Légion d'honneur. Rappelons ici que l'admission de l'Horticulture dans les Concours régionaux et l'obtention de récompenses convenables ont été obtenues surtout par les efforts de la Société d'Horticulture d'Orléans, appuyés par la Société des Agriculteurs de France. On a enfin compris le rôle important que tient l'Horticulture dans la production de la richesse publique et par conséquent ses titres à des récompenses comme pour les autres branches de la culture du sol. — On y a mis le temps !

entourage de Plantes décoratives en grands exemplaires. C'était certainement là l'apport principal de l'Exposition.

Après lui, hâtons-nous de citer M. V. Lemoine, chercheur infatigable, esprit vif et ingénieux, qui laisse de côté l'intérêt purement commercial pour montrer, hors concours, des lots peu nombreux, mais toujours choisis et intéressants (1). Je remarque là un *Pelargonium glaucum*, des *Anthurium* croisés, le *Spiræa astilboides*, des Chrysanthèmes doubles, parmi lesquels se distinguent le Progrès, Diane, Paul Tourun, etc. puis l'*Ixora crocata rutilans*, le *Jasminum gracillimum*, le *Carpenteria californica*, le *Swainsonia atropurpurea*, enfin un *Aralia crassifolia spathulata* et divers croisements du *Pavonia Wiotti*.

Les plus beaux apports de Roses venaient de MM. Tallandier frères, L. Barroyer, Ant. Muller et Bel. M. Salomon, de Thomery, avait envoyé, pour la 1re fois, un lot de fruits forcés en pots qui faisaient l'admiration et l'envie de tous.

M. Vergeot, bien connu pour ses belles cultures, avait exposé des *Dracæna* avec ses plantes décoratives. Les pépiniéristes Alix, Arnould fils et Ant. Muller avaient, comme toujours, de très beaux apports de Conifères et d'arbres fruitiers.

Un concours des plus remarquables était celui des arbustes décoratifs à feuilles caduques. MM. Jonin et Trans, jardiniers-chefs chez MM. Simon-Louis frères, en avaient apporté un choix exceptionnel accompagné de Clématites. M. A. Muller et M. Arnould fils avaient aussi des lots remarquables. Enfin, le jardinier de M. Gallé avait montré toutes les remarquables ressources de son arboretum représenté par 36 variétés d'Érables du Japon, 14 variétés de Chênes et 30 sortes de plantes rustiques de pleine terre, parmi lesquelles un *Aquilegia chrysantha* à fleurs jaune d'or et un *Lilium pyrenaicum* attiraient surtout l'attention.

Somme toute, cette Exposition consacre une fois de plus la vitalité de la Société de Nancy et le dévouement de son bureau. Nous lui souhaitons de voir étendre tous les jours son action dans une ville appelée au plus bel avenir par sa position exceptionnelle et par le goût éclairé de ses habitants.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE ÉTRANGÈRE

Plantes nouvelles ou rares décrites dans des publications étrangères.

Gartenflora

Hemerocallis fulva L. var. **longituba** Maxim. — *Gartenf.*, avril 1885, p. 98, pl. 1187. — Hémérocalle fauve var. à long tube. — Japon. — (Liliacées.)

Variété qui croît sauvage, en même temps que la forme type de son espèce, au Japon, notamment sur la montagne de Hakone et qui, en outre, est fréquemment cultivée dans les jardins japonais. Elle est de proportions moindres que le type; ses feuilles sont généralement plus étroites et plus courtes; enfin ses fleurs sont colorées en jaune-orangé uniforme et ont la portion tubulée de leur périanthe égale en longueur à la demi-longueur des segments qui la surmontent. Cette plante, que M. de Maximowicz considère comme une simple variété de l'*Hemerocallis fulva* avait été élevée au rang d'espèce distincte, sous le nom de *Hemerocallis longituba* par Miquel, dans son Prodrome de la Flore du Japon.

Tristania conferta R. Br. — *Gartenf.*, avril 1885, p. 99, pl. 1188. — Tristanie ramassée. — Nouvelle-Hollande. — (Myrtacées.)

Cette espèce, qui est souvent cultivée sous le nom de *Tristania macrophylla* A. Cunn., se trouve surtout, en Australie, dans le Queensland, où elle forme un bel arbre; mais on la rencontre dans l'Australie septentrionale et dans la Nouvelle-Galles du Sud. C'est l'un des plus élégants végétaux de serre froide ou d'orangerie, en raison de la beauté de son feuillage et de celle de ses fleurs blanches, larges d'environ un centimètre, qui viennent par groupes de trois à dix, généralement vers l'extrémité des branches et dans lesquelles les cinq longs faisceaux que forment de nombreuses étamines produisent un effet assez particulier. Les feuilles de ce *Tristania* sont opposées, mais souvent ramassées au bout des branches, pétiolées, ovales-lancéolées, longues de 8

à 15 centimètres, larges de 3 à 5, d'un beau vert lustré en dessus, d'un vert clair en dessous. Il suffit, pour cette espèce, qu'elle soit tenue à l'abri de la gelée. Le sol qui lui convient le mieux est une terre franche grasse, mélangée de terreau, de terreau de feuilles et d'une bonne proportion de sable. En tout temps elle a besoin de plus d'eau qu'on n'en donne à la généralité des plantes dans les mêmes conditions. On la multiplie de boutures qui reprennent facilement, étant faites dans un coffre froid, avec du bois d'un an.

Gloxinia × gesneroides hybr. artif. — *Gartenf.* d'avril 1885, p 146 avec fig. noire. — (Gesnéracées.)

Bel hybride qui a été obtenu par M. Sultze, de Weissenfels, et qui a été mis récemment au commerce par M. H.-G. Trenkmann, de la même ville. Il est issu d'un croisement d'un Gloxinia à fleurs dressées avec le *Gesnera Donkelari* Lem., qui lui-même provient d'une fécondation opérée entre le *Gesnera discolor* Lindl. et le *Gloxinia speciosa*. D'après M. Trenkmann, le *Gloxinia × gesneroides* se reproduit exactement de graines. De son tubercule il provient une à trois tiges feuillées, hautes de 30 à 40 centim. Ses feuilles ovales, légèrement en cœur à la base, aiguës, dentées en scie, pétiolées, sont élégamment nuancées de vert intense et vert clair. Ses grandes fleurs rouge-feu se dégagent bien du feuillage et viennent au nombre d'une à trois sur un même pédoncule; elles sont produites en grand nombre.

Iberis semperflorens flore pleno. — *Gartenf.* d'avril 1885, p. 148, avec fig. — (Crucifères.)

Sous ce nom M. J.-C. Schmidt, d'Erfurt, répand dans le commerce une variété double du Thlaspi vivace qui a été obtenue dans un petit jardin de la Thuringe et qui constitue une très belle nouveauté grâce à ses inflorescences compactes qui, une fois bien développées, forment une masse ovoïde et sont produites en grand nombre. Cette belle variété convient surtout pour les rocailles à une bonne exposition et pour la culture en pots. On doit l'hiverner en serre froide, et on peut la planter en pleine terre dès le premier printemps.

Le Secrétaire-Rédacteur-Gérant,
P. Duchartre.

Paris — Imprimerie G. Rougier et Cie, rue Cassette, 1.

Observations météorologiques faites par M. F. Jamin, à Bourg-la-Reine, près Paris (altitude 63^{m} environ).

Dates.	Température Minim.	Température Maxim.	Hauteur du baromètre. Matin.	Hauteur du baromètre. Soir.	Vents dominants.	État du ciel.
1	12,8	23,0	767,5	769,5	NO. NE.	Couvert le matin, nuageux l'après-midi, clair le soir.
2	4,8	22,8	770	767,5	NE. E.	Clair.
3	7,1	28,9	766,	762,	E. SE.	Clair.
4	7,4	33,4	762,	761,5	SE.	Clair, légèrement nuageux dans la journée.
5	12,0	33,1	761,5	763	S. SO.	Clair.
6	13,6	30,9	763,	763,5	OSO. S.	Nuageux, clair de 3 h. à 6 h.
7	16,0	33,6	761	759	S.	Clair, le matin, nuageux dans la journée, couvert le soir avec légère averse.
8	18,1	27,7	756,	757	SO.	Eclairs toute la nuit, nnageux.
9	12.9	26,2	759,	762,5	NO.N.	Nuageux, couvert le soir.
10	12,9	23,1	766,	766,5	E. NE	Grand vent, nuageux le matin, clair.
11	12,5	22,3	769,	769,5	N. NE.	Clair, assez grand vent.
12	7,9	24,4	770,	767,5	NE.	Clair.
13	8,0	30,3	767	764	NE. SE.	Clair.
14	9,0	33,4	764	762,5	S. SE.	Clair le matin, nuageux.
15	17,8	29,6	762,5	762,5	S. SE.	Averse vers 4 h. du matin, couvert jusqu'à midi, nuageux ensuite.
16	14,5	29,0	762	757,5	N.NE.	Brumeux le matin, nuageux, orage entre 8 et 9 h. du soir.
17	16,8	24,4	757	756,5	O. N.	Couvert, nombreuses averses.
18	12.3	23,0	761	763	N.	Couvert le matin, nuageux.
19	10,9	24,6	762	760	E.	Nuageux, très légère averse dans l'après-midi.
20	5,5	25,1	758	757,5	S. O.	Nuageux, pluie entre 10 h. et 10 1/2 du matin.
21	10,6	20,2	760	767,5	NO.	Pluie de grand matin, nuageux, clair le soir.
22	6,6	25,3	768	767	E.	Clair de grand matin, nuageux.
23	11,8	29.0	767	763,5	SSE.	Légèrement nuageux le matin, clair.
24	12,5	32,6	761,5	759	SSE. SO.	Clair.
25	13,8	31,6	760	761,5	SO. ONO.	Nuageux, couvert le soir.
26	14,9	25,7	762	765	N.	Orage dans la nuit, couvert et légèrement brumeux, quelques rares éclaircies.
27	13,9	14,5	765	763,5	N. E.	Couvert et légèrement brumeux.
28	12,9	28,7	762	759	N.E N.	Nuageux, couvert le soir, orage et pluie torrentielle de 7 h. 1/2 à 9 h. 1/2
29	15,0	22,7	757,5	758	N. NE.	Couvert et légèrement brumeux éclaircies dans le milieu de la journée, coups de tonnerre et pluie vers 9 h. du soir.
30	12,6	18,6	758	760	NE.	Couvert et pluvieux.

Erratum : p. 320, température minima du 12 mai : — 0,5 et non 0, 5.

CONCOURS OUVERTS A DES SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ

Le succès qu'ont eu certains des concours ouverts à des séances des mois de juillet, août, septembre, octobre et novembre 1884 a décidé le Conseil d'Administration à en ouvrir de semblables cette année. Conformément à la décision qu'il a prise à cet égard, le 12 mars 1885, ceux de ces concours qui restent encore auront lieu aux dates et pou les objets indiqués ci-dessous :

Le 27 août : Glaïeuls en fleurs coupées, Reines-Marguerites en pots ou en fleurs coupées, Phlox ; fruits en général.

Le 24 septembre : Bégonias tubéreux en pots, Dahlias en fleurs coupées; fruits, notamment Pêches et Fraises tardiv .

Le 22 octobre : Asters; fruits; Choux-fleurs.

Le 26 novembre : Chrysanthèmes d'automne.

CONCOURS OUVERTS DEVANT LA SOCIÉTÉ, EN 1885.

Concours permanent.

Prix Laisné. Pour l'élève le plus méritant de l'École d'Horticulture des Pupilles de la Seine. (V. le *Journal*, 3e sér., IV, 1882, p. 631 et 753.)

Concours annuels.

Médaille Moynet. Pour les apports les plus remarquables, faits pendant l'année, au Comité de Culture potagère.

Médaille du Conseil d'Administration. Pour l'introduction ou l'obtention de plantes ornementales méritantes. (V. le *Journal*, 2e série, XI, 1877, p. 445.)

Médaille Pellier. Pour le plus beau lot de *Pentstemon*.

Médaille Godefroy-Lebeuf. Pour le jardinier en maison bourgeoise qui aura, dans l'année, présenté à la Société et à l'Exposition du mois de mai 1885 les Orchidées les plus remarquables.

PROCÈS-VERBAUX

SÉANCE DU 9 JUILLET 1885

PRÉSIDENCE DE M. **Hardy**

La séance est ouverte vers deux heures. Le registre de présence a reçu les signatures de cent cinquante et un Membres titulaires et de onze Membres honoraires.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président proclame, après un vote de la Compagnie, l'admission de quatre nouveaux Membres titulaires qui ont été présentés dans la dernière séance et au sujet desquels aucune opposition n'a été formulée.

Les objets suivants ont été déposés sur le bureau :

1° Par M. Chemin, jardinier-maraîcher à Issy (Seine), boulevard de la Gare de Grenelle, six pieds de son *Céleri* blanc doré qui a le mérite de blanchir sans buttage, et six pieds de *Chicorée* rouennaise. Une prime de 2e classe est accordée pour cette présentation; mais, selon son habitude, M. Chemin renonce à recevoir cette récompense. — Les Céleris déposés sur le bureau par M. Chemin ont été semés sur couche chaude, le 5 mars dernier; ils ont subi un repiquage sur couche chaude et ils ont été enfin plantés, le 5 mai, sur une couche tiède où ils ont complété leur développement.

2° Par M. Hébrard (Alexandre), Vice-Président du Comité de Culture potagère, des pieds de *Fenouil doux* d'Italie qu'il présente hors concours et qu'il accompagne d'une note rédigée par lui sur la culture de cette plante. — Cette note est renvoyée par M. le Président à la Commission de Rédaction.

N. B. La Commission de Rédaction déclare laisser aux auteurs des articles admis par elle à l'insertion dans le *Journal* **la responsabilité** des opinions qu'ils y expriment.

3° Par M. le docteur H. Rousseau, de Joinville-le-Pont (Seine), une botte de *Persil* à grosse racine provenant d'un semis qui a été fait à la fin du mois de mars dernier, et deux pieds de *Fenouil doux* d'Italie. Sur la proposition qui en est faite par le Comité de Culture potagère, il lui est accordé une prime de 3e classe. — D'après une note qu'il a jointe à ces objets, le Persil à grosse racine est un excellent aliment lorsqu'il est préparé comme les salsifis. — Le Fenouil d'Italie, de son côté, est un légume dont on fait journellement usage en Italie, où il est fort estimé, et où on le mange soit cru, en salade, soit cuit et préparé de manières diverses. La culture de cette plante peut être faite presque en toute saison ; ainsi des deux échantillons déposés sur le bureau par M. H. Rousseau, l'un a été semé sur couche vers la fin du mois de février dernier. Le plant parvenu à huit ou dix centimètres de hauteur a été repiqué dans une planche fumée et terreautée, et on a laissé 25 centimètres d'espacement entre les pieds auxquels on a donné dès cet instant de nombreux arrosements et qu'on a buttés vers le 15 avril. Quant au second spécimen de cette présentation, il vient d'un semis qui a été fait en pleine terre un mois après le premier. Enfin M. H. Rousseau a fait dernièrement en pleine terre et en pépinière un troisième semis, dont il se propose de montrer le produit à la Société. Le point le plus important, lorsqu'on veut cultiver le Fenouil d'Italie, étant d'en avoir de la graine bien franche, il a fait tous ses efforts pour s'en procurer de telle. Comme il y a réussi et que, au moment présent, il lui en reste quelque peu de celle qui lui a été envoyée d'Italie, il l'offre à celui de ses collègues qui aurait l'intention d'essayer cette culture.

4° Par M. Chevalier fils, arboriculteur à Montreuil (Seine), un lot de fruits comprenant des *Cerises* Anglaise hâtive, des *Pêches* Amsden, douze sortes de *Groseilles* épineuses et deux sortes de *Groseilles* à grappe. — Il lui est accordé une prime de 2e classe.

5° Par M. Boucher, pépiniériste, un pied de *Pêcher* de la variété Amsden qui porte huit fruits bien venus et pour la présentation duquel il lui est accordé une prime de 2e classe.

6° Par M. Deschamps (Eug.), amateur à Boulogne (Seine), une corbeille de *Cerises* Reine Hortense que le Comité d'Arboriculture a jugées très belles et pour la présentation desquelles il obtient une prime de 2e classe.

7° Par M. Milcent, cultivateur à Vincennes (Seine), un panier de *Cerises* Anglaise, qui ont été récoltées sur un espalier à l'exposition du nord. Il lui est décerné une prime de 3e classe.

8° Par M. Jollivet, de Saint-Prix (Seine-et-Oise), des *Pommes* de deux variétés qui paraissent être propres à cette localité. Ces fruits sont très bien conservés. Ils ont été tenus dans une cave, sur les étagères d'un système de fruitier mobile que fabrique M. Jollivet et qui consiste en étagères à claire-voie, laissant par conséquent une libre circulation à l'air ; en outre, ces fruitiers sont construits de manière à se plier de telle sorte que, lorsqu'on cesse de s'en servir, on les ferme et dès lors leur faible volume permet de les loger dans un étroit espace. La présentation de ce jour est faite par M. Jollivet en vue de montrer que les fruits se conservent très bien au moyen de son système de fruitiers.

9° Par M. Terrier, jardinier chez M. le docteur Fournier, rue Saint James, à Neuilly (Seine), six pieds d'Orchidées fleuries dont la présentation lui vaut une prime de 3e classe. Ce sont les espèces suivantes : *Cypripedium Lawrenceanum*, de l'île de Bornéo ; *Dendrobium Bensoniæ*, plante découverte sur les montagnes d'Arracan par le colonel Benson ; *Odontoglossum gloriosum*, d'Ocaña, où il croît à 2,500 mètres d'altitude, et *O. hastilabium* de Santa Martha où on le trouve à l'altitude de 800 à 1,000 mètres; ces deux *Odontoglossum* sont des introductions de M. Linden; *Saccolabium ampullaceum*, espèce du Sylhet dans les Indes orientales; enfin *Masdevallia Chimæra vera*, de Colombie.

10° Par M. Deschamps, un bouquet de *Roses* Noisette Desprez, un pied de *Begonia lucida* et une fleur d'un *Justicia*.

11° Par M. François Henri, jardinier à Embourg, par Souvigny (Allier), des spécimens de deux plantes dont il désire connaître les noms et qui sont reconnues, dans le sein du Comité de Floriculture, comme étant, l'une le *Drosera rotundifolia* L.,

petite plante assez fréquente dans les tourbières et remarquable au plus haut degré par les nombreux prolongements situés à la face supérieure de ses feuilles, sortes de longs et gros poils d'une structure compliquée, qui, lorsqu'un insecte se pose sur la feuille, s'infléchissent sur lui et le retiennent; l'autre, le *Silphium perfoliatum* L., grande et forte plante vivace, originaire de l'Amérique du Nord.

12° Par MM. Vilmorin-Andrieux, marchands-grainiers, quai de la Mégisserie, une forte potée d'Œillet de Chine double varié (*Dianthus sinensis flore pleno*) et deux boîtes de fleurs coupées de Pétunias, les unes simples, les autres doubles.

Relativement à cette présentation, M. Michel, chef de culture de la maison Vilmorin-Andrieux communique de vive voix à la Compagnie les observations suivantes : L'Œillet de Chine est une plante charmante, qui est fréquemment cultivée, qui est remontante, florifère et dont les fleurs sont très propres à la confection des bouquets. Naturellement sa floraison dure depuis le mois de juin jusqu'à celui d'août, mais on peut la prolonger bien davantage en faisant des semis à deux époques différentes. Un semis fait au mois de septembre donne des pieds qui, comme celui que la Compagnie a maintenant sous les yeux, sont en pleine fleur dès le mois de juin et dont la floraison s'étend jusqu'au mois d'août, tandis que des semis faits au printemps proviennent des plantes qui, commençant à fleurir vers le mois d'août, prolongent leur floraison jusqu'au mois de novembre. La culture des plantes semées en septembre n'offre pas plus de difficultés que celle des pieds issus de semis du printemps. On sème en pépinière et on repique ensuite en planches dans lesquelles les plantes passent très bien l'hiver sans abri. L'Œillet de Chine a été remarquablement amélioré dans ces dix dernières années pendant lesquelles on en a obtenu de nombreuses et fort belles variétés. M. Michel engage ses collègues à procéder pour diverses plantes, notamment pour les *Œnothera*, *Clarkia*, etc., comme il vient de montrer qu'on a tout intérêt à le faire pour l'Œillet de Chine, c'est-à-dire à faire deux semis différents, l'un avant, l'autre après l'hiver. — Relativement aux Pétunias, M. Michel dit que la présentation

de ce jour en fleurs simples et doubles a pour objet de faire apprécier l'importance majeure des progrès qui ont été accomplis pour le perfectionnement de ces plantes. Les points de départ ont été les deux types naturels dont il montre des spécimens fleuris, c'est-à-dire le *Petunia nyctaginiflora* Juss., de la Plata, à fleurs blanches, et le *P. violacea* Lindl., du Brésil, à fleur pourpre violet. La culture a d'abord croisé ces deux types, et a donné naissance à des formes très diverses, distinguées par l'ampleur, la diversité de coloris et de configuration des fleurs; elle est ensuite parvenue à faire doubler ces fleurs déjà considérablement perfectionnées. Mais une grande difficulté se présentait pour la multiplication des variétés à fleurs doubles ainsi obtenues. En effet, elles ne donnent pas de graines, leurs étamines étant généralement transformées en pièces corollines supplémentaires ; parfois cependant il reste vers le centre de la fleur double un petit nombre d'anthères bien conformées. Les pieds sur lesquels on en a reconnu l'existence sont mis dans un endroit chaud et là on ouvre la fleur pour que l'action de la chaleur détermine l'ouverture des anthères. Quand cette ouverture ou déhiscence a eu lieu, on enlève le pollen d'ordinaire à l'aide d'un pinceau fin. Il s'agit alors de féconder avec ce pollen un pistil qui puisse ainsi devenir un fruit renfermant des graines bien organisées. On a recours pour cela à une fleur simple encore non épanouie qu'on ouvre par un côté de manière à pouvoir en enlever les étamines encore trop jeunes pour avoir laissé sortir leur pollen. On attend ensuite un ou deux jours pendant lesquels les organes de la fleur privée de ses étamines achèvent de se développer. Dès qu'on reconnaît que le pistil de cette fleur est en état de subir la fécondation, on dépose sur son stigmate le pollen de la fleur double qu'on avait enlevé avec un pinceau. Si, au bout de deux ou trois jours, l'ovaire commence à se renfler, on reconnaît à ce signe que la fécondation a réussi. Au lieu d'ouvrir latéralement la fleur à féconder, quelques horticulteurs en coupent transversalement la corolle de manière à mettre à découvert l'extrémité supérieure du pistil. M. Michel dit que cette manière d'opérer expose le pistil ainsi mis à

nu à souffrir de l'action directe des rayons solaires et que, pour sa part, il donne sans hésitation la préférence au premier procédé. Il ajoute que, grâce à la fécondation artificielle, on sait d'avance quel type de fleurs donneront les graines issues de cette fécondation, attendu que c'est le père, c'est-à-dire la plante sur laquelle a été pris le pollen, qui détermine ce type. Les pieds venus de ces graines sont robustes et bien florifères. Si l'on n'employait la fécondation artificielle, il faudrait multiplier les Pétunias doubles par le bouturage auquel on aime mieux ne pas recourir dans les cultures de MM. Vilmorin-Andrieux.

M. le Président remet les primes aux personnes qui les ont obtenues.

En l'absence de M. le Secrétaire-général, l'un de MM. les Secrétaires procède au dépouillement de la correspondance qui comprend les pièces suivantes :

1° Une lettre par laquelle M. le Secrétaire-général de la Société d'Horticulture de la Haute-Marne annonce l'envoi d'exemplaires du programme de l'Exposition que cette Société tiendra à Wassy du 12 au 16 septembre prochain.

2° Une lettre de M. Rigault (Joseph), cultivateur à Groslay (Seine-et-Oise), qui demande qu'une Commission spéciale soit chargée d'aller examiner ses cultures et particulièrement son Ecole de Pommes de terre, ainsi que ses cultures de Choux-fleurs. — Cette lettre est renvoyée par M. le Président au Comité de Culture potagère.

3° Une lettre de M. Hébrard (Alexandre) qui écrit qu'il a été chargé par M. Dybowski de faire hommage en son nom d'un Traité de la Culture potagère publié par lui et de demander qu'un Rapport soit fait sur cet ouvrage. — La demande de M. Dybowski transmise par M. Hébrard (Alexandre) est renvoyée par M. le Président au Comité de Culture potagère.

4° Une lettre dans laquelle M. Léo d'Ounous, de Saverdun (Ariège), a consigné des renseignements sur quelques très gros arbres qui existent aux environs de cette localité. Ce sont : 1° des Pins pignons qui se trouvent sur la terrasse du château de Larlengue et qui, âgés de plus de 200 ans, mesurent à leur tronc 5m 20 de circonférence, à hauteur d'homme; 2° un Orme deux

fois séculaire dont le tronc a de sept à huit mètres de tour. Ce bel arbre se trouve dans le parc d'une propriété nommée Terre Aqueuse, en raison de ses nombreuses pièces d'eau et de ses sources.

Comme pièces de la correspondance imprimée, l'un de MM. les Secrétaires signale les Mémoires de l'Académie de Lyon, volumes XXI, XXII et, pour les sciences, volume XXVII, ainsi que le Programme d'une Exposition spéciale et internationale de Chrysanthèmes de l'Inde, de la Chine et du Japon, qui aura lieu à Toulouse du 12 au 16 novembre 1885 inclusivement.

Il annonce ensuite que l'Ecole nationale d'Horticulture de Versailles fera sa rentrée le 1er octobre prochain. Les examens d'admission auront lieu, le mardi 15 septembre, à la Préfecture ou à la Sous-Préfecture du département habité par les Candidats ; mais ceux des départements de la Seine et de Seine-et-Oise subiront cet examen au siège de l'Ecole, à Versailles. Les Candidats qui ont obtenu le certificat d'études primaires ou le certificat d'apprentissage d'une Ecole pratique d'Agriculture ou d'une Ferme-Ecole sont dispensés de l'examen d'admission. Au 1er octobre prochain, il y aura un certain nombre de bourses vacantes, dont six de l'Etat, données au concours. — Les jeunes gens qui désirent entrer à l'Ecole d'Horticulture doivent faire parvenir leur demande, écrite sur papier timbré, avant le 1er septembre, au Préfet de leur département. Toutefois, pour les départements de la Seine et de Seine-et-Oise, ces demandes sont adressées directement au Ministre de l'Agriculture.

L'un de MM. les Secrétaires fait connaître à la Compagnie les résultats du Concours spécial qui avait été ouvert pour la séance de ce jour et qui avait pour objet les Roses en fleurs coupées, les Œillets et les fruits de Cucurbitacées. Pour les Roses, la Commission fonctionnant comme Jury était composée de MM. Verdier (Eug.), Margottin père et Lévêque ; elle avait pour Secrétaire M. Bergman (Ernest). Elle a décerné le premier prix, médaille de vermeil petit module, à M. Verdier (Charles), horticulteur, route de Choisy, 11, à Ivry (Seine), qui avait apporté un lot composé de deux cent cinquante variétés, savoir : cent quatre-vingt hybrides, quarante thé et trente bourbon;

le second prix, médaille d'argent grand module, à M. Cochet (Scipion), horticulteur à Grisy-Suisnes (Seine-et-Marne), dont le lot comprenait trois cent douze variétés subdivisées en deux cent vingt hybrides, soixante-huit thé et vingt-quatre noisette. — Pour les Œillets, la Commission-Jury comprenait MM. Thibaut, A. Malet et Millet. Son Secrétaire était M. Chargueraud. Quatre lots avaient été présentés à ce concours. Ils ont été classés dans l'ordre suivant: au premier rang, celui de M. Hochard (G.), horticulteur spécialiste, à Pierrefitte, près Paris, comprenant cent vingt variétés d'Œillets fantaisie et flamands cultivés en pots; au second rang, *ex æquo*, celui de M. Chauvard, jardinier, rue Haxo, 95, à Paris-Belleville, comprenant des Œillets, soit en fleurs coupées, soit en pots, des races grenadins hâtifs, fantaisie, la Malmaison, et celui de M. Régnier, horticulteur, avenue Marigny, à Fontenay-sous-Bois (Seine), formé de deux cent vingt-cinq variétés en flamands, fantaisie, avranchains et remontants, et de deux fortes potées, l'une d'Œillet Alexandre Régnier, à fleur jaune, l'autre d'Œillet Léon Gambetta, à fleur rouge. Quant au quatrième lot, il avait été présenté hors concours par M. Cauchin (Vincent), cultivateur à Montmagny; il était formé de soixante-dix variétés. Les prix décernés sont une médaille de vermeil petit module à M. Hochard, deux médailles d'argent à M. Chauvard et à M. Régnier. — Le jugement des fruits de Cucurbitacées présentés au concours spécial était confié à MM. Millet, Hébrard (Alexandre) et Delpierre, auprès de qui M. E. Delamarre fonctionnait en qualité de Secrétaire. Les objets présentés à ce concours formaient un lot important apporté par M. Chemin (G.), jardinier-maraîcher, à Issy, boulevard de la gare de Grenelle, 2, qui a obtenu une médaille de vermeil petit module. Ce lot comprenait douze Melons fond gris, douze Concombres variété blanche longue, six Concombres variété verte longue (porte-graines) et trois Concombres variété verte longue.

L'un de MM. les Secrétaires annonce de nouvelles présentations ;

Et la séance est levée à trois heures et un quart.

SÉANCE DU 23 JUILLET 1885

PRÉSIDENCE DE M. Hardy.

La séance est ouverte à deux heures et demie. Le registre de présence a reçu les signatures de cent vingt-neuf membres titulaires et de sept membres honoraires.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président annonce à la Compagnie que M. Thibaut, horticulteur à Sceaux, l'un des cinq fondateurs aujourd'hui vivants de la première Société parisienne d'Horticulture, vient de recevoir la décoration de la Légion d'honneur, en récompense des nombreux et importants services qu'il a rendus et qu'il rend encore tous les jours à l'art horticole. La haute distinction qui vient d'être accordée à cet horticulteur aussi aimé qu'estimé de tous, prouve, dit M. le Président, que l'Horticulture est honorée comme elle mérite de l'être dans les conseils du Gouvernement. En outre, ajoute M. le Président, la décoration du Mérite agricole vient d'être accordée à quelques-uns de nos collègues, MM. Briot, Croux, Gautreau, Jolibois, Michel, Truffaut (Albert), Verdier (Charles).

De chaleureux et unanimes applaudissements accueillent l'annonce de ces distinctions honorifiques accordées à des mérites auxquels tout le monde rend un légitime hommage dans cette enceinte.

M. le Président proclame, après un vote de la Compagnie, l'admission de huit nouveaux membres titulaires dont la présentation a été faite dans la dernière séance et n'a déterminé aucune opposition.

Les objets suivants ont été déposés sur le bureau :

1° Par M. Cottereau, jardinier-maraîcher, rue de Javel, à Paris, des pieds d'un *Pois* ridé demi-nain, qui portent une grande quantité de gousses bien pleines. Il obtient, pour cette présentation une prime de 3e classe.

2° Par M. Lardin (Arthur), arboriculteur, rue de Villiers, à

Montreuil-sous-Bois (Seine), deux corbeilles de Pêches Amsden ; dans l'une, Alexander dans l'autre. Ces deux variétés sont représentées chacune par treize spécimens aussi remarquables pour leur volume exceptionnel que pour leur magnifique coloris. Jusqu'à ce jour, dit M. le Secrétaire du Comité d'Arboriculture, la Société n'avait pas eu sous les yeux d'aussi beaux fruits de ces variétés. Une prime de 1re classe est accordée à M. Lardin.

3° Par M. Chevalier fils, arboriculteur à Montreuil (Seine), une série de *Pêches* hâtives que le Comité d'Arboriculture regarde comme formant une collection intéressante. Cette série comprend six Pêches Précoce Béatrix, huit Précoce Chevalier, douze Précoce Rivers, sept Précoce Alexander, sept Amsden, une Waterloo. Une prime de 2e classe est accordée pour cette présentation.

4° Par M. Lepère, arboriculteur à Montreuil (Seine), un beau lot comprenant des *Pêches* des trois variétés Précoce Alexander, Précoce Béatrix, Amsden, des *Poires* Beurré-Giffard et des *Pommes* Blanche d'Astrakan. — Une prime de 2e classe étant accordée pour la présentation de ce beau lot, M. Lepère renonce à la recevoir.

5° Par M. Paullard (Adolphe), cultivateur à Fontenay-sous-Bois (Seine), trois *Pêches* Amsden que le Comité d'Arboriculture déclare être des fruits hors ligne et pour la présentation desquelles, sur sa demande, il est accordé une prime de 3e classe.

6° Par M. Sellier, propriétaire à Bry-sur-Marne (Seine-et-Marne), une corbeille de *Prunes* violettes de la variété locale Bonne de Bry, pour l'apport de laquelle le Comité d'Arboriculture lui adresse ses vifs remerciements.

M. le Secrétaire de ce Comité rappelle que des spécimens de cette variété hâtive ont été déjà envoyés par M. Sellier, l'année dernière. C'est grâce à cet envoi que la Société a eu connaissance de l'existence de cette variété locale dont la précocité et la bonne qualité ont été mises en relief dans un Rapport spécial rédigé au nom d'une Commission par M. Carrière (E.-A.) et qui a été publié dans le *Journal* (cahier d'août 1884, p. 489).

7° Par M. Mainguet, propriétaire à Fontenay-sous-Bois et

Président de la Société d'Horticulture de Vincennes (Seine), une corbeille de *Prunes-Abricot* et une corbeille de *Prunes* de Monsieur. Malheureusement ces fruits n'ont été apportés qu'après que le Comité d'Arboriculture avait déjà terminé sa séance.

8° Par M. Boucher, pépiniériste, route d'Italie, une collection de fruits hâtifs comprenant six *Pêches* Précoce Alexander et six Amsden, quatre *Poires* Beurré-Giffard et six Colorés de juillet, enfin deux *Pommes* Transparente blanche. — Il reçoit pour cette intéressante présentation une prime de 2e classe.

9° Par M. Fauvel, jardinier chez M. Picot, à Taverny (Seine-et-Oise), deux Orchidées fleuries qui ont été envoyées du Brésil à M. Picot, en 1881, dont l'une est l'*Oncidium Harrissonii*, tandis que l'autre est encore indéterminée. Celle-ci montre en ce moment ses premières fleurs qui sont très agréablement odorantes ; un *Bromelia* indéterminé, qui a été reçu du Brésil en 1882 et qui a maintenant sa première floraison; enfin des fleurs d'*Œillets* appartenant à quarante-trois variétés dont trente-et-une ont été obtenues de semis. — M. Fauvel obtient, pour cette présentation, deux primes de 3e classe, l'une pour sa Broméliacée et ses Orchidées, l'autre pour ses Œillets.

10° Par M. Terrier, jardinier chez M. le docteur Fournier, rue Saint-James, à Neuilly (Seine), trois Orchidées fleuries qui lui valent une prime de 3e classe. Ce sont : un *Oncidium* présenté sous la dénomination spécifique de *prætextum* et dans lequel le Comité de Floriculture a reconnu l'*O. crispum* ; l'*Acineta Humboldtii*, plante de la Colombie, dont l'introduction due à Wilmore remonte à 1839 ; enfin le *Stanhopea tigrina superba*, de Xalapa, au Mexique.

11° Par M. Alexandre (Louis), jardinier chez M. Cuvelier, à Bourg-la-Reine (Seine), des fleurs coupées de trois variétés de *Bégonias* tubéreux doubles, obtenues par lui, que le Comité de Floriculture juge recommandables, mais pour la présentation desquelles il demande qu'il soit donné seulement une prime de 3e classe, attendu que le mérite réel de ces plantes ne peut être sûrement apprécié que par l'examen de pieds entiers et non de fleurs détachées. La Compagnie fait droit à cette demande.

12° Par M. Delaville (Léon), marchand-grainier, quai de la Mégisserie, quatre pieds fleuris d'*Olearia Haastii*, charmante Composée ligneuse à fleurs blanches, qui, bien qu'elle ait été importée de la Nouvelle-Zélande, sa patrie, à la date de quelques années, est encore peu répandue. Elle mérite cependant d'être cultivée, particulièrement pour le marché, en raison de sa floraison qui dure environ deux mois et de sa parfaite rusticité qni lui a permis de supporter, sans en souffrir, plusieurs hivers à Paris et dans le centre de la France. — M. Delaville (Léon) obtient pour cette présentation une prime de 2e classe.

13° Par M. Duval, au nom de M. Max. Cornu, professeur de Culture au Muséum d'Histoire naturelle, une branche fleurie de *Cedrela sinensis*. Une prime de 2e classe étant accordée pour la présentation de cette rareté, MM. Duval et Cornu renoncent à la recevoir.

A propos de cette présentation, M. Max. Cornu fait de vive voix la communication suivante :

Le *Cedrela sinensis*, dont le nom indique la patrie, est un bel arbre importé de Chine en France, il y a quelques années, mais qui n'est encore que peu répandu. Il appartient à la famille des Cédrélacées, voisine de celle des Méliacées et dont plusieurs genres sont remarquables pour l'excellente qualité et presque toujours la beauté de leur bois, qui est même le plus souvent odorant. Il suffit, pour donner une idée du mérite des Cédrélacées au point de vue de leur bois, de rappeler que l'une d'elles, le *Swietenia Mahagoni*, fournit l'acajou qu'on peut regarder aujourd'hui comme la matière fondamentale de l'ébénisterie, que le *Chloroxylon Swieteniæ* donne le bois satiné ou satin-wood des Anglais, que divers *Cedrela* et *Flindersia* fournissent le bois de Cailcedra ou Calicedra, etc. Le *Cedrela sinensis* a le port de l'Ailante, vulgairemeut nommé vernis du Japon, avec lequel on l'a longtemps confondu, bien qu'il soit facile de l'en distinguer au premier coup d'œil par un caractère saillant : c'est que, tandis que les feuilles de l'Ailante sont pennées avec une foliole terminale impaire, celles du Cédréla de la Chine sont pennées brusquement, comme disent les botanistes, c'est-à-dire non terminées par une foliole impaire. En outre, à aucune époque,

cet arbre n'exhale une mauvaise odeur comme le fait l'Ailante, particulièrement pendant sa floraison. Les fleurs du Cédréla de Chine sont blanches, petites, mais, comme on peut le voir par le spécimen déposé sur le bureau, rapprochées en une ample panicule. L'arbre a déjà fleuri trois fois au Muséum d'Histoire naturelle et, à sa seconde floraison, qui a eu lieu en 1880, il a produit de bonnes graines dont on a obtenu la germination sans difficulté. Ces graines sont contenues dans une capsule ovoide-oblongue, qui mesure environ 15 millimètres de longueur, et dont les parois, quoique minces, deviennent à la maturité dures et presque ligneuses. Ce fruit s'ouvre à partir du sommet par cinq (ou assez souvent aussi quatre) valves qui s'écartent en s'étalant à moitié jusqu'au dessous du milieu de leur longueur. Elles se séparent pour cela par leurs bords de tout autant de cloisons étroites (déhiscence septifrage des botanistes), partant d'un gros corps central plein et épais, à cinq faces longitudinales, qui s'étend dans toute la longueur de ce fruit. Dans chacune des loges de cette capsule on trouve une ou plus rarement deux graines qui rappellent extérieurement celles d'un Pin parce que leur portion inférieure et pleine, où est contenu l'embryon, se prolonge supérieurement en une aile ovale et obtuse, un peu plus longue qu'elle-même. Ces graines ont environ un centimètre de longueur. Le Cédréla de la Chine, quoiqu'il soit planté dans un mauvais sol, au Muséum d'Histoire naturelle, s'y montre assez vigoureux. Il s'est comporté jusqu'à ce jour comme une espèce complétement rustique, puisque l'hiver de 1879-1880 ne lui a causé aucun dommage. On le multiplie aisément pour boutures de racines. Au total, son élégance et sa rusticité devraient déterminer à le planter dans tous les parcs.

14° Par M. Tréfoux (Émile), horticulteur-paysagiste à Auxerre (Yonne), des inflorescences de seize variétés de *Glaïeuls* rustiques obtenues par lui à la suite d'un croisement opéré entre le Glaïeul *gandavensis* et les deux variétés *Lemoinei*, Marie Lemoine. Le semis des graines venues à la suite de ce croisement a été fait en 1883 et les plantes qu'il a données sont restées en pleine terre depuis cette époque, ce qui, écrit M. Tréfoux, en démontre la rusticité. Cet horticulteur fait

observer, dans sa lettre d'envoi, que plusieurs des inflorescences envoyées par lui sont de simples ramifications de l'inflorescence générale, parce que ce qu'il a tenu à soumettre surtout à l'examen du Comité de Floriculture, c'est le coloris des fleurs plutôt que leur ampleur. — L'avis du Comité exprimé par son Président est qu'on possède aujourd'hui des Glaïeuls rustiques supérieurs en mérite à ceux qu'envoie M. Tréfoux.

15° Par M. Jacqueau (E.), horticulteur-grainier, rue Saint-Martin, 2, à Paris, un *Œillet* Malmaison dont la fleur est colorée en rose vif, et qu'il dit être remontant au point de fleurir presque sans interruption. Il ajoute que cette plante est plus florifère que l'Œillet Malmaison ordinaire, plus rustique, et que la fleur eu est très odorante. — L'avis écrit du Comité de Floriculture est que l'Œillet présenté est très ordinaire.

16° Par M. Dantin, de Lyon, des boîtes d'un *mastic* pour greffer à froid. — Le Comité des Arts et Industries horticoles, tenant à ce que l'essai en soit fait avec soin, en a remis trois boîtes au Comité d'Arboriculture et une autre à une Commission composée de MM. Cellière, Chauré et Ladois.

17° Par MM. Faure et Kessler, de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), plusieurs flacons de la substance déjà présentée par eux en quantité insuffisante et à laquelle ils donnent le nom de Parasiticide Kessler. Ces flacons sont remis, en vue d'expériences, deux au Comité d'Arboriculture, un à une Commission composée de MM. Aubry, Chargueraud, Chauré, Ladois et Landry.

M. le Président remet les primes aux personnes qui les ont obtenues.

En l'absence de M. le Secrétaire-général indisposé, l'un de MM. les Secrétaires procède au dépouillement de la correspondance qui comprend les pièces suivantes :

1° Une lettre par laquelle M. le Secrétaire de la Société d'Horticulture d'Angers et du département de Maine-et-Loire informe M. le Président que cette Société, dans sa séance mensuelle du 5 juillet courant, a adopté à l'unanimité une proposition de M. Henri Chatenay, pépiniériste à Doué-la-Fontaine (Maine-et-Loire) et tendant à ce que les horticulteurs français, en demandant une réduction dans le prix du transport des

arbres par chemins de fer, prennent pour base : « un change- « ment dans la classification générale des marchandises qui est « actuellement en vigueur sur les chemins de fer du réseau « français, de sorte que les arbres et les plantes vivantes, « qui sont en première série, soient placés en troisième série, « comme le sont leurs similaires, les produits agricoles. » Sur la demande de M. H. Chatenay, appuyée par M. le Président, la Société d'Angers a également décidé qu'un résumé de cette proposition serait adressé à la Société nationale et centrale d'Horticulture de France, avec prière de vouloir bien, en l'appuyant, la transmettre à M. le Ministre compétent.

2° Une lettre de M. le docteur H. Rousseau, de Joinville-le-Pont (Seine), qui annonce et accompagne l'envoi d'une note rédigée par lui sur la culture du Persil à grosses racines, plante alimentaire qu'il regarde comme méritant d'être plus cultivée qu'elle ne l'a été jusqu'à ce jour et dont il a présenté des racines à la Société, dans sa dernière séance. — La note jointe à cette lettre est renvoyée par M. le Président à la Commission de Rédaction.

M. Arnould-Baltard informe la Compagnie que dans le jardin de Mme Victor Baltard, à Sceaux (Seine), l'Oïdium a envahi très inégalement une collection de Vignes dont les pieds appartiennent à sept variétés différentes, et qui se trouve devant un mur, à l'exposition du midi. Le 15 juillet courant, on a constaté que, sur les sept variétés, quatre avaient été atteintes par le Champignon parasite qui avait épargné les trois autres. Les quatre variétés attaquées sont, par ordre d'intensité de la maladie : 1° la Madeleine royale, 2° le Précoce de Saumur, 3° le Verre de Madère, 4° le Muscat; les trois variétés épargnées sont : le Frankenthal, le Chasselas rose, le Chasselas de Fontainebleau.

Il est donné lecture ou fait dépôt sur le bureau des documents suivants :

1° Rapport sur les cultures de Pommes de terre et de Choux-fleurs porte-graines établies par M. Joseph Rigault, à Groslay; M. Arnould-Baltard Rapporteur.

2° Rapport sur les pépinières de MM. Croux et fils; M. Ed. André,

Rapporteur. — Les conclusions de ce Rapport, tendant au renvoi à la Commission des Récompenses, sont mises aux voix et adoptées.

L'un de MM. les Secrétaires annonce de nouvelles présentations;

Et la séance est levée à trois heures et demie.



NOMINATIONS

SÉANCE DU 9 JUILLET 1885.

MM.

1. Blacas (le Comte de), rue de Varennes, 52, à Paris, présenté par MM. Lévêque et Horace de Choiseul.
2. Blain, propriétaire, rue d'Ourches, 17, à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise), présenté par MM. Moser et Truffaut (A.).
3. Bresson (Charles-Antoine-Marie), propriétaire, rue de l'Abbé-Groult, 42, à Paris, présenté par MM. Cottereau et Ozouf.
4. Lenoir, fils, fabricant de bordures en fonte, à Raon-l'Etape (Vosges), présenté par MM. Joly (Ch.) et Chauré (L.).

SÉANCE DU 23 JUILLET 1885.

1. Barreau (Ernest), fabricant de poterie, à Limours (Seine-et-Oise), présenté par MM. Jolibois (R.) et Fichot (Ch.).
2. Bourgeois (Aimable), horticulteur, rue Haude, 19, à Chambourcy (Seine-et-Oise), présenté par MM. Rigault (J.) et Jacqueau (E.).
3. Dervatine (Albert), avenue de la Dame-Blanche, 47, à Fontenay-sous-Bois (Seine), présenté par MM. Hébrard (A.) et Delamarre (E.).
4. Godart, horticulteur, rue Lecourbe, 300, à Paris, présenté par par MM. Curé (Ch.) et Laurent.
5. Hansen (Carl), professeur à l'Académie royale d'Agriculture et d'Horticulture de Copenhague (Danemark), présenté par MM. Joly (Ch.) et Duchartre (P).

6. Steff (Elie), propriétaire, rue de Siam, 19, à Brest (Finistère), présenté par MM. Masson et Duchartre (P.).
7. Théry (Adolphe), Secrétaire du Cercle des Chemins de Fer, rue de la Michodière, 22, à Paris, présenté par MM. Cerasle (C.) et Preschez (Y).
8. Trancy (Auguste), jardinier-chef des Promenades de Narbonne, à Narbonne (Aude), présenté par MM. Carrière (E-A.) et Hortensia Robinet.

NOTES ET MÉMOIRES

Note sur les Plantes grasses (1);

Par M. Brécy.

Il n'est pas seulement dans les destinées des grandes cités, des empires, des dynasties suprêmes de disparaître de la face du monde; les plantes aussi sont sujettes à ces cruelles alternatives; elles subissent les perturbations de la mode, oui, de la mode! Les Orangers ont régné longtemps; et, après eux, les Myrtes, les Camellias, les Fougères, les Dahlias, les plantes grasses, les Pélargoniums, les Dracænas, etc., etc., se sont successivement disputé le premier rang dans les cultures.

La liste des favoris que la mode a momentanément adoptés est longue et leur faveur s'est éteinte par un arrêt sans appel. Les Orchidées, avant peu de temps, subiront probablement à leur tour cette rigoureuse loi, quelle que soit leur beauté singulière et originale; une nouvelle favorite prendra leur place et elles iront, comme les autres, se cacher dans les serres d'amateurs passionnés qui, malgré tout, leur resteront fidèles; puis, comme les plantes grasses, elles attendront (si elles ont dans leur dossier des motifs de circonstances atténuantes), elles

(1) Note déposée le 11 juin 1885.

attendront, dis-je, qu'un amant enthousiaste de leur beauté vienne plaider pour elles, comme je me propose de le faire pour celles-ci, devant un public spécial et compétent.

Que manque-t-il aux plantes succulentes (comme disent les Anglais et les Allemands) pour offrir aux savants, aux connaisseurs, aux amateurs, aux horticulteurs, au public enfin, l'attrait nécessaire à la vogue et à l'engouement?

Il ne leur manque rien ! Toute la pléiade des savants les plus renommés et les plus haut placés dans la science, chez toutes les nations, se sont occupés d'elles, — Pfeiffer, Otto, de Candolle, Haworth, Ventenat, Decaisne, Labouret, Lemaire, et tant d'autres que je passe pour abréger. Parmi les connaisseurs, les amateurs, les érudits, — Palmer, Laloye, Schlumberger, Andry, Monville et, par-dessus tout, le Prince de Salm (Joseph Van Dick), de regrettable mémoire.

La culture des plantes grasses est la plus simple de toutes celles qui sont en usage aujourd'hui, par semis, boutures, greffe; le chauffage est presque nul, peu coûteux, et les multiplications sont tellement promptes et faciles que la vulgarisation s'en est faite toute seule. Nos marchés abondent de milliers de petit pots rouges, à bas prix, qui ornent les coquettes étagères de toutes nos maisons.

Est-ce la floraison qui leur fait défaut? Mais il n'est rien au monde d'aussi riche, d'aussi splendide que ces élégantes fleurs, qui parcourent toutes les gammes de la palette de la nature, du blanc au jaune, à l'orangé, au rose, au lilas, au rouge, au vermillon, au carmin, au violet, et quel éclat! on dirait qu'une fée les a tissées avec du verre filé, de la soie, du satin, du velours. J'ajouterai que beaucoup d'entre elles ont une odeur d'une suavité délicieuse. Non, on ne peut rien mettre en parallèle avec ces admirables plantes, et elles récompensent au centuple les soins de l'amateur qui les a cultivées, et attendues avec une patience paternelle et vigilante.

Les plantes grasses ne sont pas chères, car maintenant nos voyageurs en rapportent de toutes les contrées du monde; mais, dit-on, leurs formes sont bizarres; le vert en est peu attrayant. Cela dépend de leur culture; leurs formes ainsi que leurs couleurs

se marient à merveille les unes avec les autres. Si on y mélange quelques plantes à feuillage ornemental ou à fleurs, l'effet en est charmant. Elles ont des épines ! il est vrai ; un certain nombre est revêtu d'aiguillons plus ou moins rigides ; mais cette particularité fait un de leur ornements, et ils ne sont pas dangereux n'étant pas venimeux. Avec un peu d'adresse on s'en garantit fort bien. D'ailleurs, d'autres plantes en sont aussi pourvues, les Roses principalement, et cela n'a pas été une raison pour les proscrire.

Si vous voulez augmenter vos plaisirs, à vos Cactées, à vos Euphorbes, à vos Agaves, à vos Aloès, Echevéries, Crassulacées, joignez les Crotons, les Yuccas, etc., et votre collection de plantes charnues vous procurera des jouissances sans égales, que leur robusticité saura rendre durables.

Je demande donc, d'une voix faible, il est vrai, mais autorisée par une longue expérience, que les plantes charnues, à cause de leurs mérites et de leur beauté, soient à l'avenir l'objet de *Concours spéciaux ;* ce sera le moyen de donner un élan nouveau à la culture de ces intéressants végétaux, et de venir en aide aux infatigables et convaincus cultivateurs qui en fournissent nos marchés.

Culture du Fenouil d'Italie (*Fœniculum dulce*), famille des Ombellifères (1) ;

Par M. Hébrard (Alexandre)

Plante annuelle, à tige très courte ; feuilles radicales formant un renflement au collet en forme de pomme aplatie, à peu près de la grosseur d'un œuf, qui est la partie comestible de la plante.

La culture de cette plante est des plus faciles : le point essen-

---

(1) Déposé le 9 juillet 1885.

tiel est de semer de la graine provenant d'Italie. Celle qui a été récoltée en France dégénère et produit une plante qui ressemble au Fenouil commun.

La graine est de forme oblongue, ovale, large, courte, plate d'un côté et convexe de l'autre ; sa durée germinative est de quatre ou cinq années.

Pour obtenir ce produit en primeur, on sème sur couche chaude, en janvier-février; puis on repique le jeune plant en pépinière, sur couche sourde, et dès que le plant a deux ou trois feuilles sorties au-dessus des cotylédons, on le met en place, en quinconce, à $0^m,30$, $0^m,35$ de distance en tous sens, soit en pleine terre, soit sur vieille couche, où il acquiert plus de volume.

Pour la culture ordinaire, on sème en février-mars, en pépinière, sous châssis à froid, et plus tard, jusqu'à la fin de juillet, à la volée; on laisse le plant en place, en ayant soin de l'éclaircir, de manière que les pieds restent à 25 ou 30 centimètres de distance, afin de faciliter le buttage.

Il faut au Fenouil d'Italie une terre franche, légère, sablonneuse et surtout bien amendée ; on doit biner souvent, et surtout arroser abondamment pendant l'été. Environ un mois après la plantation, lorsque le collet commence à se renfler, afin de rendre la partie comestible blanche et plus tendre, il faut le butter légèrement et à plusieurs reprises, attendu qu'il est sujet à pourrir.

Il faut surveiller la récolte, ne pas laisser les pommes devenir trop grosses, autrement on s'exposerait à voir les plantes monter.

Les derniers semis de juillet sont les plus importants; ce sont ceux qui doivent fournir du Fenouil jusqu'en janvier. Pour le conserver pendant l'hiver on emploie la même méthode que pour le Céleri. A la fin de septembre ou en octobre, on le replante en mottes sous châssis, sur plusieurs rangs serrés, où il continue à végéter faiblement et achève de blanchir.

Le Fenouil se consomme de plusieurs façons : cru, à la poivrade comme les Artichauts, en salade, en hors-d'œuvre ; cuit au jus, au gratin, à la sauce, blanchi pour garnir les ragoûts

en ayant soin, pour ces dernières façons, de le faire cuire légèrement à l'eau auparavant.

Le Fenouil a un goût qui ressemble un peu à celui du Céleri, avec une légère saveur d'anis un peu sucré et possédant un parfum plus délicat.

On ne saurait trop recommander la culture de cette plante qui jusqu'ici, en France, a été trop délaissée. En Italie, cette culture est très répandue ; la consommation du Fenouil est très grande et c'est de ce pays que nous vient celui qui est vendu chez nous. Dans une séance de notre Société, M. Hédiard, qui en fait un grand commerce, nous disait que ce produit lui revenait à 25 francs les cent pieds ; aussi conseillait-il à nos maraîchers de s'adonner à cette culture, assurant qu'ils y trouveraient, c'est certain, un bénéfice convenable. Ainsi, quand on se rend compte que, pendant la période végétative, on peut en obtenir au moins trois récoltes, on est assuré du succès. Plusieurs maraîchers, et j'étais du nombre, avaient essayé cette culture : mais n'ayant sans doute pas semé de la graine franche et de provenance italienne, ils avaient dû y renoncer. Je dois dire que, depuis, m'étant adressé à MM. Vilmorin-Andrieux, j'ai obtenu de la graine franche et j'ai réussi la culture de cette plante.

Je rappellerai qu'en 1880, je crois, l'un de nos regrettés collègues, M. Vavin, qui avait bien compris l'intérêt de cette culture, avait fondé un prix et ouvert un concours pour cette plante. Plusieurs amateurs y avaient répondu, c'est vrai; mais le Fenouil, qui ne jouit pas chez nous d'une grande faveur, a continué à ne pas entrer dans nos usages. La routine en est sans doute la cause.

SUR LE PERSIL A GROSSES RACINES (1);

Par M. le Dr H. ROUSSEAU

Le Persil à grosses racines, d'un grand produit, est connu

(1) Déposé le 23 juillet 1885.

depuis fort longtemps. C'est l'une des diverses variétés du Persil commun, dont les feuilles sont beaucoup plus grandes et l'odeur moins vive. Les racines de ce Persil, approchant de la grosseur de la carotte, sont tendres et sucrées, d'une odeur peu prononcée et d'une saveur assez agréable. On en fait peu usage en France; mais, dans plusieurs parties de l'Allemagne, particulièrement en Saxe, on en mange beaucoup.

Le Persil à grosses racines présente l'avantage de fournir des racines presque aussi volumineuses et d'aussi bonne qualité que celles des Salsifis et des Scorsonères, et ne demandant que trois ou quatre mois de culture au lieu d'une année au moins que ces dernières exigent pour se développer convenablement. La culture du Persil à grosses racines est très facile; tous les terrains lui conviennent; cependant il préfère une bonne terre, bien meuble, profondément labourée; les fumiers trop gras nuisent à sa qualité.

La graine, que l'on doit recueillir à complète maturité, sur les ombelles qui se sont développées les premières, se conserve deux ou trois ans; passé ce terme, la germination en est presque nulle. On peut semer en toutes saisons, mais plus particulièrement aux mois d'avril et mai, à la volée, ou bien en rayons; on doit enterrer la graine à douze ou quinze millimètres au plus. Elle est quarante jours avant de lever.

La jeune plante n'exige pas d'autres soins que d'être sarclée; pourtant de fréquents arrosages lui seront très profitables. Il faut enfin arracher les racines à l'approche des froids et les déposer sur du sable, dans un cellier, à l'abri des gelées. En résumé, cette plante rustique, d'une culture très facile, mérite d'être plus répandue, et il nous semble que ce bon légume est tout à fait digne de figurer sur nos tables.

RAPPORTS

Rapport sur le concours relatif aux noms patois et vulgaires des plantes (1);

M. Arsène Darmesteter, professeur à la faculté des Lettres de Paris, Rapporteur.

La Société nationale et centrale d'Horticulture de France a ouvert, en l'année 1883, un concours « pour la rédaction des meilleurs travaux sur les noms patois ou vulgaires des plantes, principalement de celles cultivées, mis en regard avec les noms réels ou scientifiques ». Trente-six mémoires ont été envoyés de diverses régions de la France, preuve de l'intérêt général qu'avait excité la question proposée.

Partant de ce principe qu'il ne fallait admettre et classer que les mémoires donnant les noms de plantes recueillis sur place, de la bouche même des paysans, et que les œuvres de compilation faites à l'aide de dictionnaires, quels qu'en pussent être du reste l'intérêt et la valeur, devaient être mis hors rang, la Commission du Concours (2) en a éliminé dès l'abord une dizaine. Des vingt-six qui restaient, une série d'éliminations successives, motivées par la nullité ou la médiocrité des travaux, n'a bientôt

(1) Déposé le 11 juin 1885.

(2). Le Jury institué par la Société était composé de MM. Prillieux, Chatin, Verlot, Robert Lavallée, Henry de Vilmorin, Planchon, de Montpellier, Herincq, Poisson, Carrière, auxquels furent adjoints, sur la demande de la Commission, par M. le Ministre de l'Instruction publique MM. d'Arbois de Jubainville, professeur au Collège de France, Membre de l'Institut, Bureau, professeur au Muséum d'Histoire Naturelle, et Arsène Darmesteter, professeur à la Faculté des Lettres de Paris. — M. d'Arbois de Jubainville a été élu Président. M. Prillieux Secrétaire.

plus laissé en présence que les six mémoires désignés par les devises suivantes :

1. *Ceci n'est qu'un essai... !!*
2. *Las plantos aous camps...*
3. *Mange-t-il bien...*
4. *On a beau verie...*
5. *Recueillir les noms populaires...*
6. *Si les patois étaient perdus...*

De ces six mémoires, le cinquième (*Recueillir les noms populaires...*) présente une incontestable supériorité sur les autres. Par l'étendue des recherches, la méthode et la science avec lesquelles elles ont été poursuivies, il tient facilement la tête dans le concours. Ce mémoire est intitulé *Flore populaire des Vosges*.

C'est un manuscrit de 341 pages compactes dont les 35 premières forment l'introduction.

L'auteur, après avoir exposé le programme du concours, explique comment il l'a entendu et a cherché à répondre aux questions qui y sont posées. Il ne s'est pas contenté d'utiliser les ouvrages déjà publiés sur la matière ; il a dirigé une vaste enquête portant sur la flore d'une soixantaine et plus de localités du département, enquête faite d'après un plan unique imposé à tous les correspondants de l'auteur. Recueillant ensuite les matériaux amassés de tous côtés, il les a comparés, contrôlés, discutés dans la mesure du possible, vérifiés sur place, dans quelques localités dû moins.

Pour le classement des plantes et la rédaction de ses notes, l'auteur a suivi le plan de la *Flore lorraine* de Godron, dont il a reproduit l'ordre systématique. Les noms spécifiques latins sont donnés avec exactitude, et ils sont suivis du nom du botaniste qui les a imposés le premier, avec références précises aux ouvrages où ces noms se trouvent. Les synonymes les plus importants sont cités avec le même soin que les noms adoptés. Au point de vue botanique, le travail ne laisse rien à désirer et l'on y reconnaît l'œuvre d'un homme compétent. L'énumération est assez complète pour comprendre jusqu'aux végétaux cellulaires (Champignons, Lichens et Algues). Après chaque nom

scientifique latin et français viennent les noms vulgaires et patois.

En tête de la nomenclature se placent les noms qui s'étendent à tout le département ; puis viennent, dans l'ordre alphabétique des localités, les noms populaires spéciaux à chacune d'elles. Chaque article comprend le genre, et, s'il y a lieu, les espèces, variétés, sous-variétés, fruits et graines. A l'occasion, l'auteur ajoute des détails linguistiques (étymologies, rapprochements, etc.) ou botaniques, agricoles et autres.

Une carte où sont soulignées toutes les localités étudiées accompagne le mémoire.

La transcription des noms patois présentait de grandes difficultés, le patois vosgien ayant un ensemble de sons spéciaux délicats à saisir et à noter. L'auteur expose longuement les principes de sa transcription dans son introduction, et l'on voit par cette analyse qu'il est loin d'être étranger aux méthodes de la linguistique. Peut-être voudrait-on plus de rigueur encore dans le système qui laisse une place trop grande aux habitudes orthographiques de la langue commune et n'est pas assez purement phonétique.

L'ouvrage a d'autres lacunes que l'auteur lui-même a bien reconnues ; il consacre même à un examen minutieux de ce qu'il appelle les *desiderata* un paragraphe entier de l'introduction. Le temps lui a manqué pour donner à son travail l'étendue qu'il lui souhaitait.

Il est certain que, repris à loisir par son auteur avec les additions, les corrections, les améliorations auxquelles il songe, ce travail ne pourra que lui faire honneur, et beaucoup d'honneur.

Tel qu'il est, et avec ses lacunes et ses insuffisances, il donne un ensemble bien coordonné de matériaux intéressants et neufs, et présente des qualités de premier ordre.

Les cinq autres manuscrits sont loin de le valoir. Ils sont d'une étendue bien plus modeste, apportent moins de faits nouveaux à la science, témoignent de connaissances linguistiques plus restreintes et de recherches moins amples et moins méthodiquement dirigées et suivies.

Ils viennent les premiers après la *Flore des Vosges*, mais à

à une très grande distance. Quelle est leur valeur relative?

Si les patois étaient perdus..., catalogue patois des plantes du département de la Corrèze; manuscrit d'environ soixante-dix pages in-folio. Le mémoire s'ouvre par une courte introduction, écrite assez incorrectement, où l'auteur indique la méthode qu'il a employée et le système de transcription qu'il a suivi. Puis viennent, en *dix* colonnes, les noms latins et français, et les noms patois des arrondissements de Brive, de Tulle, d'Ussel et de Figeac, les noms *romans* trouvés dans le Lexique de Raynouard, les noms des fruits ou parties utilisables de la plante, et enfin, s'il y a lieu, les traductions des noms patois et des observations.

La nomenclature botanique est correctement donnée d'après la classification de de Candolle; elle est assez étendue pour comprendre les végétaux cryptogames. Les noms patois paraissent recueillis sur place (sauf pour l'arrondissement de Figeac, pour lequel l'auteur, comme il le déclare, s'est servi du recueil de Puel sur les noms vulgaires; il n'a ajouté cette région à son travail que pour être complet). Sur environ 1,500 mots patois cités, les 2/3 semblent recueillis directement de la bouche des paysans.

La nomenclature patoise laisse à désirer; la transcription n'est pas des plus satisfaisantes; l'auteur confond assez souvent les noms vulgaires et les noms patois. Les citations de Raynouard sont inutiles. La colonne des observations, souvent vide, donne en désordre des remarques linguistiques, botaniques et autres. Mais, malgré ces défauts, le mémoire garde sa valeur, et est un utile recueil de matériaux commodément classés.

Las plantos aous camps. — L'auteur de ce travail a fait sa récolte dans les départements de l'Ariège, de la Haute-Garonne, du Tarn et du Tarn-et-Garonne.

Il a essayé d'employer dans la transcription des noms vulgaires une orthographe phonétique. Le mémoire se divise en trois parties qui sont en réalité le même travail présenté sous trois formes différentes.

La première comprend, sur trois colonnes, les noms spécifiques classés dans l'ordre alphabétique, puis les noms français et les noms patois correspondants. Ces derniers sont suivis çà et là d'explications étymologiques entre parenthèses. Quand les noms ne sont pas communs aux quatre départements, ils sont suivis de l'indication du ou des départements où ils sont usités.

La deuxième et la troisième partie reproduisent les mêmes faits (sauf l'indication des départements); l'une dans l'ordre alphabétique des noms français, les noms patois et latins formant la seconde et la troisième colonne, l'autre dans l'ordre alphabétique des noms patois qui occupent la première colonne, laissant les deux autres au latin et au français.

Le travail porte la marque d'un esprit soigneux et attentif: mais assez peu au courant des méthodes scientifiques. Il se tait sur la méthode qu'il a employée dans sa récolte des noms patois. Le domaine géographique qu'il a exploré est assez mal délimité, et comme les différences des noms locaux ne coïncident pas sûrement avec les limites tout artificielles de nos départements actuels, il eût mieux valu donner les noms des communes où ils ont été relevés. En somme, ce travail, malgré certaines qualités, laisse à désirer pour la précision et la rigueur.

On a beau verie. — Noms patois des plantes dans le département du Doubs.

Ce manuscrit contient une vingtaine de pages in-4° de texte, plus deux cartes à la main du département.

L'auteur a interrogé une douzaine de communes : elles portent des numéros d'ordre dans les deux cartes.

Le travail est divisé en trois parties qui donnent: la première, les dénomiations génériques (arbres, bois, buissons, branches, etc.); la seconde, les fruits et productions, la troisième les plantes classées alphabétiquement. L'auteur commence par les noms français; suivent les noms latins, et (dans les deux premières parties) les noms de l'ancien français, après quoi viennent les noms patois précédés des numéros qui indiquent les communes du département auxquelles ils appartiennent.

Il est à regretter que dans la nomenclature botanique l'auteur

ne suive pas une classification scientifique. Les noms latins des plantes ne sont pas précisés par l'addition du nom de l'auteur qui les a imposés. Le mémoire laisse également paraître une ignorance complète des questions de linguistique. Les mots d'ancien français, du reste inutiles, sont le plus souvent reproduits avec une orthographe incorrecte et sans valeur. La transcription des noms patois est faite sans système bien arrêté, et repose sur l'orthographe de la langue commune plutôt que sur des principes de phonétique sûrs.

Mais ce mémoire a le mérite réel de donner, recueillis sur place, les noms patois de douze communes du département du Doubs.

Les deux mémoires : *Ceci n'est qu'un essai... nous attendons le livre*, et *Mange-t-il bien?* ont le tort de s'écarter du programme en donnant indistinctement toutes les plantes cultivées dans la localité étudiée, les plantes étrangères et de jardin importées aussi bien que les plantes indigènes; c'est méconnaître l'esprit du concours. Cependant on n'a pas cru devoir les exclure. Le premier de ces mémoires a pour titre *Noms populaires des Plantes de l'Aube et des départements voisins*: c'est un manuscrit de quatre-vingt-quatre petites pages. L'auteur donne les plantes classées d'après la classification de de Caudolle en ajoutant les noms des genres et leurs étymologies (ce qui est à peu près inutile).

Sous chaque genre viennent les diverses espèces avec les noms vulgaires et patois correspondants. Les noms patois du reste sont en fort petit nombre, perdus au milieu des noms vulgaires; l'auteur ne paraît pas avoir su distinguer les uns des autres. Aussi toute la partie linguistique est-elle assez faible. La partie botanique n'offre pas d'erreurs ni de défauts caractéristiques.

Le dernier mémoire a pour devise *Mange-t-il bien?* C'est un gros manuscrit intitulé : *Catalogue de plantes cultivées dans le canton de arrondissement du département de la divisé en sept parties : plantes agricoles, arbres forestiers, arbres fruitiers, arbres et arbustes d'ornement, plantes potagères, fleurs de pleine terre,*

plantes indigènes, croissant dans l'arrondissement, accompagnées de leurs noms scientiques, vulgaires et patois, par

A en juger par les formes des mots patois comme par la flore étudiée, la région appartient au nord ou au nord-ouest de la France.

Ce mémoire, en apparence, est plus volumineux que le mémoire sur la *Flore des Vosges*; mais le texte, écrit d'une grosse écriture sur le recto des feuillets, à lignes espacées, se réduit en réalité à des proportions plus modestes, quoique assez considérables encore. C'est un catalogue contenant, dans l'ordre des divisions empiriques qui viennent d'être indiquées, les noms scientifiques des plantes suivis, au-dessous, des noms populaires et, dans une colonne à la marge, des noms patois.

Ce gros travail vise à la quantité plus qu'à la qualité. Nulle précision, nulle exactitude. Si les noms spécifiques sont accomgnés des noms de leurs auteurs, ils sont cités avec de singulières incorrections; il n'est guère de page où l'on ne trouve ces mots latins déformés par des fautes inouies. L'auteur ne dit pas où il a pris les noms patois ou vulgaires, si c'est sur place ou dans les livres; il ne cite point les communes dans lesquelles les noms sont usités : beaucoup de noms français sont inutiles, parce qu'ils ne sont certainement pas en usage. L'auteur, qui prétend distinguer les noms vulgaires des noms patois, par la disposition qu'il a prise, fait entre eux de perpétuelles confusions. Ceux-ci d'ailleurs, bien moins nombreux que les autres, sont perdus au milieu des noms vulgaires. Pour la transcription, nul principe arrêté; cà et là des citations parfaitement inutiles d'anciens textes français où sont cités tels noms de plantes. C'est un recueil désordonné de matériaux très abondants, mais présentés sans cette précision qui seule en fait la valeur.

Il ressort de ces appréciations que le premier rang est accordé sans discussion possible à la *Flore des Vosges*. Pour les autres travaux, le mémoire *Mange-t-il bien?* occupe la dernière place dans notre classement. Des quatre autres, le mémoire *Si les patois étaient perdus* occupe au contraire la première. La seconde doit être assignée au mémoire *Las plantos aous camps*; la troi-

sième au mémoire *On a beau verie*, la quatrième au *Ceci n'est qu'un essay*. La générosité de feu M. Lavallée avait accordé au concours quatre médailles, deux d'or et deux d'argent. La Commission ne croit pas qu'on puisse donner deux médailles d'or, *la Flore des Vosges* présentant, comparée aux autres travaux, des mérites qui la placent bien au-dessus d'eux. Elle lui accorde donc la médaille unique d'or.

Pour les autres mémoires, elle les divise en deux groupes : le premier groupe contient par ordre de mérite les mémoires :

Si les patois étaient perdus;

Las plantos aous camps;

On a beau verie;

Le Jury leur décerne, dans l'ordre où ils viennent d'être cités :

Une médaille d'argent, grand module;

Une 1re médaille d'argent petit module;

Une 2e médaille d'argent, petit module;

Et, pour le second groupe, il décerne :

Une 1re mention honorable au mémoire *Ceci n'est qu'un essai*;

Une 2e mention honorable au mémoire *Mange-t-il bien* ?

Après lecture de ces conclusions, la Commission prend connaissance des plis cachetés contenant les noms des concurrents, et après avoir confronté les devises décerne les prix comme il suit :

1er Prix. Médaille d'or : M. Haillant, avoué à Epinal.

2e Prix. Médaille d'argent, grand module : M. Gaston Godin de Lépinay, à Brives (Corrèze).

3e prix. 1re Médaille d'argent, petit module : M. Axel Duboul, à Toulouse, rue d'Astorg, 3.

4e prix. 2e Médaille d'argent, petit module : M. Cyril Clerc, directeur des Ecoles, à Pontarlier (Doubs).

1re mention honorable : M. Louis Hariot, pharmacien à Méry-sur-Seine.

2e mention honorable : M. Paul Hauguel, jardinier chez Mme Ve Denouette, à Montivilliers (Seine-Inférieure).

RAPPORT AU NOM DE LA COMMISSION NOMMÉE POUR VISITER LES PÉPINIÈRES CROUX ET FILS (1);

M. Ed. ANDRÉ Rapporteur.

Visite le 5 août 1884.

Président de la Commission : M. Bertin père; *Membres*: MM. Bergman père, Carrière, Max, Cornu, Coulombier, Fauquet, Henry, Jolibois, Keteleêr, Lambin, J. Leroy, Pavard, Ed. André, Rapporteur.

La France horticole s'enorgueillit à bon droit de ses pépinières d'arbres fruitiers, forestiers et d'ornement. Si les autres nations peuvent mettre en avant des supériorités incontestables dans certaines spécialités de la culture des jardins et des serres, la production des végétaux ligneux de plein air constitue pour notre pays une véritable richesse, une source féconde qui alimente les plantations de notre territoire et déverse son trop-plein dans le monde entier. C'est, par excellence, la branche populaire de notre horticulture nationale. Pour un amateur de plantes rares qui puisera en Angleterre ses collections d'Orchidées, en Belgique ses Palmiers et ses plantes à feuillage décoratif, en Hollande ses plantes bulbeuses, nous en trouverons mille qui se contenteront de planter leur jardin fruitier, leur jardin d'ornement ou leur parc, au moyen des larges ressources que leur fourniront les pépinières voisines.

Non pas que la multiplication et l'élevage perfectionné des végétaux ligneux soit pour nous une sorte de monopole. Il est, au contraire, telles cultures spécialisées à l'étranger d'une manière brillante, soit en raison du climat, soit par l'industrie des horticulteurs. Il faut avoir vu, par exemple, les champs de Rhododendrons de Bagshot, en Angleterre, pour comprendre à quel point les Anglais excellent dans cette spécialité. Il en est de même, sous le climat brumeux des Iles Britanniques, pour la plupart des végétaux du Japon, qui prospèrent à plaisir dans

(1) Déposé le 23 juillet 1885.

des conditions analogues à celles où ils croissent dans leur pays. Si nous voulons nous approvisionner d'Araucarias du Chili, c'est encore à l'Angleterre qu'il faut recourir. En revanche, ce qu'on appelle la « pépinière générale » n'y est pas traité aussi bien qu'en France, et les sujets d'espèces communes, livrés au commerce, y sont d'ordinaire moins beaux.

En Hollande, les vastes pépinières de Boskoop sont incomparables pour la production des Houx et autres plantes toujours vertes, et le Hêtre pourpre, si long et si difficile à élever chez nous, y croit comme nos Peupliers.

A la Belgique on peut demander toutes les nouveautés, toutes les espèces et variétés connues, et nos industrieux voisins devancent le progrès plutôt qu'ils ne le suivent. Leurs pépinières même, notamment dans la gigantesque manufacture connue sous le nom d'établissement Van Houtte, dénotent partout un travail dirigé par l'intelligence et non par la routine. Mais les Belges sont bien obligés de convenir qu'ils ne sauraient suppléer à cette belle lumière, à cette chaleur qui donne tant de vigueur et de santé à nos produits fruitiers et d'ornement.

On en pourrait dire autant de l'Allemagne et d'une partie de l'Autriche, où la rigueur des hivers exclut un grand nombre de plantes des cultures de plein air. Cependant on rencontre à Hambourg, à Vienne et ailleurs, des centres qui fournissent des végétaux bien cultivés.

Quant au midi de l'Europe, à l'Italie, à l'Espagne, même à notre Provence, la sécheresse des étés y est souvent un obstacle à cette végétation continue, pondérée, qui est l'apanage du climat tempéré de la France moyenne.

C'est dans celle-ci qu'il faut chercher ces établissements dont nos compatriotes et les horticulteurs étrangers sont également les tributaires et dont les produits réalisent le double problème de la bonne qualité et du bon marché.

Orléans, qui, au commencement de ce siècle, semblait monopoliser les grandes pépinières dans le centre de la France, a vu son antique réputation partagée par Angers. Mais les pépiniéristes de l'Orléanais sont toujours placés à un très haut rang dans la grande production, et la multiplication en grand des jeunes

plants pour établissements marchands y constitue une spécialité que rien n'efface en Europe ni aux Etats-Unis. Dans l'Anjou, Doué-la-Fontaine est un centre d'élevage d'arbres fruitiers, à haute tige principalement, qui jouit d'une haute et légitime réputation. A Angers même et dans les environs, les noms d'André et de Louis Leroy font immédiatement naître à l'esprit l'idée d'établissements modèles qui ont joué un rôle important dans l'horticulture française depuis cinquante ans. A côté d'eux, une pléiade de producteurs d'arbres fruitiers, forestiers, de brillantes spécialités, comme les Camellias, Magnolias, Rhododendrons, arbustes toujours verts en général, ont créé une abondante source d'approvisionnements dont le renom a depuis longtemps franchi nos frontières. En Normandie, le nom de la ville d'Ussy, dans le Calvados, est synonyme de la région où les jeunes plants forestiers, notamment les Conifères pour reboisement, se sèment et s'expédient chaque année par millions. Dans l'Est, on connaît MM. Simon Louis, de Metz, pour leurs immenses pépinières de Plantières, non moins que pour leurs remarquables collections et leurs travaux pomologiques.

Il faudrait citer encore les grandes pépinières d'Annonay, dans l'Ardèche, celles de Lyon, de Troyes, etc , avant d'arriver à la région parisienne, qui présente un intérêt horticole exceptionnel.

En effet, dans un rayon de quelques myriamètres autour de Paris, on rencontre, indépendamment des pépinières éparses, plusieurs centres bien caractérisés où des cultures spéciales se sont groupées, grâce à la qualité des terrains et à certaines facilités de main-d'œuvre et de communications. Lieusaint, Vitry, nourrissent de nombreuses familles de pépiniéristes, comme Brie-Comte-Robert et Suisnes, où les Rosiers sont l'objet d'une grande industrie; Thomery cultive les Vignes en treille, Montreuil le Pêcher; Versailles est renommé pour ses plantes de terre de bruyère et ses cultures de choix.

Mais la terre promise, la vallée de Chanaan de l'horticulture parisienne, c'est la contrée qui s'étend au sud, autour de Bourg-la-Reine, Fontenay-aux-Roses, Sceaux et Châtenay. Une suite de gracieuses collines et de fraîches vallées formées d'un terrain argilo-sableux, profond, riche, perméable, non pierreux, facile

à cultiver, offrent à l'horticulteur les orientations les plus variées et des situations appropriées pour tous les végétaux rustiques. Aussi une population horticole considérable s'y est-elle fixée depuis longtemps. La multiplication, l'élevage, le dressage des arbres fruitiers y ont été l'objet des soins les plus intelligents et d'heureuses innovations; la grande fabrication des arbres et arbustes toujours verts, pour la vente au marché, s'y est divisée entre des centaines de petits cultivateurs; l'industrie si parisienne des « arbres formés » et des arbres « replantés », vulgairement et à tort qualifiés de « contreplantés », qui assure la reprise des gros exemplaires et permet d'obtenir un effet ou une production immédiate, y a pris un rapide essor. La richesse de toute la région s'en est considérablement augmentée.

C'est au milieu de ce lieu d'élection pour l'horticulture, dans la charmante vallée d'Aulnay, que se trouve l'établissement Croux et fils, actuellement dirigé par M. Gustave Croux, et qu'une Commission nommée par la Société nationale et centrale d'Horticulture de France est allée visiter, le 5 août 1884.

Le fondateur de ces pépinières, M. Jean-Gabriel Croux, né, en 1817, à Vitry-sur-Seine, avait repris en 1840 la suite des affaires de son père dans cette localité. Mais, désireux de leur donner de l'extension, il fonda, en 1847, à la ferme de la Saussaye, près Villejuif, un établissement horticole important. Profitant d'un sol éminemment favorable à la culture des arbres fruitiers, il s'adonna particulièrement à cette branche de la pépinière, et la développa surtout en raison des débouchés qu'il sut se ménager dans l'Amérique du Nord, avant la création des grands établissements horticoles de ce pays. Pendant quinze années, M. Croux augmenta graduellement l'étendue de ces cultures, et arriva à complanter jusqu'à 60 hectares en arbres fruitiers.

Si le sol de la Saussaye était riche pour les arbres de pépinière en général, il était aussi d'une nature trop « franche », trop forte, pour favoriser le développement du chevelu chez certains végétaux plus délicats, comme les Conifères et les arbustes à feuillage persistant. En 1860, M. Croux établit dans la vallée d'Aulnay, une succursale destinée principalement aux « plantes vertes ». Le succès dépassa ses espérances. Il se

résolut donc à y transporter le siège de son établissement, et cette translation eut lieu à partir de 1862. L'opération n'eut pas lieu sans peine. Ce qui avait séduit M. Croux, c'était, avec la fertilité du sol, le réseau de sources qui y entretiennent une fraîcheur perpétuelle, mais aussi qui le rendaient, à cette époque, à la fois incultivable et malsain. Un système complet de drainage fut donc établi avant tout, et deux milles mètres de tuyaux conduisirent les eaux surabondantes dans le petit ruisseau qui borde la propriété et dans la pièce d'eau qui forme le centre d'un jardin d'agrément dessiné avec goût. C'est alors que s'élevèrent : la maison d'habitation, les bâtiments d'exploitation, les serres, les écoles végétales d'ornement, tout le groupement des services d'une grande industrie au service des vastes terrains qui reçurent successivement toutes les cultures entreprises par le propriétaire.

Retiré des affaires en 1878, après avoir reçu la croix de la Légion d'honneur comme légitime récompense de ses longs travaux, M. J.-G. Croux vendit son établissement, qui portait déjà la raison sociale Croux et fils, à M. Gustave Croux, qui depuis cette date l'exploite seul. Peu d'années après, le 28 février 1883, M. Croux père mourait presque subitement.

C'est la description sommaire de son œuvre, agrandie et perfectionnée par son fils, que le présent Rapport fera connaître à nos lecteurs.

1° *Bâtiments d'exploitation.* — Les bâtiments d'exploitation, hangars du matériel et dépendances, occupent une surface de plus de 2,000 mètres, indépendamment de l'habitation proprement dite. L'atelier d'emballage est remarquable par un système de cintres en bois supportant la toiture : il a 20 mètres d'ouverture sur 12 mètres de profondeur et 12 mètres de hauteur, et les cintres, de 16 centimètres de largeur sur 10 d'épaisseur, sont reliés entre eux par des planches boulonnées ; le tout est à la fois léger, hardi et solide.

Les serres se composent : 1° d'un jardin d'hiver destiné à la conservation des Camellias ; 2° d'une serre à multiplication longue de 20 mètres et large de 3m 50 ; 3° de deux grandes serres hollandaises de chacune 21 mètres de longueur sur

5^m 50 de largeur et servant à hiverner les plantes précieuses qui craignent les grands froids. Au printemps, ces mêmes serres sont destinées à avancer les plantes pour les Expositions. Elles sont plantées extérieurement d'un choix des meilleures Vignes à gros fruits pour la culture sous verre, et parmi lesquelles nous avons remarqué les variétés suivantes : Black Hamburgh (Frankenthal), Muscat Hamburgh, Lady Downe's seedling, Gradiska, Golden Hamburgh, Forster's seedling, Royal Ascot, Parc de Versailles, Muscat d'Alexandrie, etc. Dans les mêmes serres se trouvent des pieds de Vigne en pots, élevés de boutures d'yeux, et qui atteignent rapidement 2 mètres de hauteur; 4° des bâches fixes, en briques et ciment, longues de 125 mètres, destinées aux semis et repiquages de plantes délicates et à la reprise des multiplications sortant des serres.

2° *Ecole fruitière.* — Cette école, créée dans le but de réunir les collections d'arbres à fruits et les pieds-mères pour le greffage, forme un rectangle d'un hectare entouré de murs hauts, de 3^m 50 et couverts d'espaliers. Une plate-bande de 3 mètres de largeur est réservée pour tirer parti de leur surface extérieure. Nous avons compté, dans ce remarquable enclos :

880	Variétés de	Poiriers.
450	—	Pommiers.
60	—	— baccifères (à fruit d'ornement).
30	—	Abricotiers.
4	—	Amandiers.
60	—	Cerisiers.
65	—	Pêchers et Brugnonniers.
80	—	Pruniers.
80	—	Vignes mûrissant leurs fruits à l'air libre sous le climat de Paris.
30	—	— pour la culture sous verre.
100	—	Groseillers épineux.
25	—	— à grappes.
6	—	Cognassiers.
8	—	Noyers..
18	—	Framboisiers.
75	—	Fraisiers.
1971		Soit près de 2,000 variétés fruitières.

Tous les sujets sont dirigés sous les formes les meilleures et les plus pratiques. Chaque année, les variétés nouvelles y prennent place, sont étudiées et comparées avec les plus anciennes, et les plus méritantes sont seules conservées pour la multiplication en grand ; les autres restent à l'état de collection.

Dans le même terrain, la Commission a remarqué : une collection de Vignes à raisins de table cultivées en panier ; des arbres en pleine production, bien taillés et formés en palmettes, fuseaux, gobelets, cordons, pyramides simples, pyramides ailées, etc., et entre autres un Poirier Beurré d'Amanlis couvert de fruits, atteignant un développement de 58 mètres. Elle est unanime à reconnaître que c'est là un très beau jardin fruitier, tant au point de vue du choix des variétés qu'à celui de la culture et de la bonne direction des sujets.

Ces collections fruitières se complètent dans un terrain situé auprès de l'habitation et comprenant : 1° une école de Pruniers et d'Abricotiers dont les rameaux servent de greffons pour les jeunes arbres élevés en pépinière ; 2° un choix de Groseillers épineux greffés sur Groseiller doré (*Ribes aureum*) ; 3° des Groseillers à grappes greffés à haute tige sur cette même espèce ; 4° une collection d'arbres à fruits à noyau élevés en pots pour la culture forcée, suivant les méthodes anglaise et belge : Pêchers, Pruniers, Abricotiers, etc.

3° *Jardin et pépinières autour de l'habitation.* — Les cultures de choix, groupées autour des bâtiments d'habitation et d'exploitation, occupent une superficie de 8 hectares. Parmi les jeunes multiplications, de nombreux exemplaires sont plantés comme spécimens ; plusieurs ont atteint de remarquables dimensions dans ce sol extraordinairement fertile. Auprès des bureaux, on peut noter, dans un carré touffu de Conifères nouvelles ou rares : *Abies concol r violacea* de 2^{m}, *Abies Parryana* de 1 , *Retinospora japonica filicoides* de 2^{m}, *Taxus Dowastoni variegata* de 1^{m}20, *Biota japonica filifera* de 1^{m}20, *Cupressus Lawsoniana lutescens* de 1^{m}75, etc. Dix *Sciadopitys verticillata* de 1^{m}50 et 10 espèces de Bambous de 3 à 4 mètres de hauteur sont mêlés à de nombreux arbres verts d'une luxuriante végétation.

Sur la petite pelouse du jardin paysager on remarque, en magnifiques sujets : *Abies nobilis glauca* de 5m50, *A concolor* de 2m50, *Thuiopsis dolabrata* vert et panaché, de 3m50 et 4m, *Sciadopitys verticillata* de 2m, 4 très forts *Ilex laurifolia aureo-marginata* élevés à tige, 1 *Ilex Aquifolium argenteum* pleureur à haute tige.

La grande pelouse voisine est ornée d'exemplaires plus remarquables encore : *Quercus tinctoria* de 8m de haut sur 0m80 de circonférence au tronc : Cyprès chauve (*Schubertia disticha*) en cône parfait de 15m de hauteur, *Glyptostrobus sinensis* de 8m, *Abies Pinsapo* de 10 et 12 mètres, *A. Nordmanniana* de 6m, *A. cilicica* admirable de 8m, *A. cephalonica* de 7m, *A. excelsa pyramidalis* de 10m, *Pinus Salzmanni* de 6m, *Thuia gigantea* (1) de 6m de haut sur 5m d'envergure à la base, etc.

Près de là, plusieurs carrés sont consacrés à la culture de Conifères choisies, plantées à 2m de distance en tous sens pour favoriser la formation de l'arbre et le développement du chevelu; les sujets sont préparés en tontines (2) ou mis en bacs pour l'expédition; de plus ils sont replantés tous les ans ou tous les deux ans pour faciliter la reprise.

Une grande plantation de jeunes *Abies concolor* montre bien la supériorité de cette espèce sur l'ancien *A. lasiocarpa,* placé auprès; il est plus rustique et n'a nullement souffert du grand hiver de 1879-80 ; son port est plus touffu, plus régulier; c'est une espèce recommandable sous tous les rapports.

D'autres carrés voisins contiennent, par centaines, des Sapins de Nordmann, Cèdres du Liban et de l'Atlas, Sapins Pinsapo, Wellingtonias (*Sequoia gigantea*) en sujets traités par le même procédé, et que le commerce parisien recherche chaque année.

La pièce d'eau est ornée de jolies plantes aquatiques. Aux espèces indigènes, nous avons vu avec plaisir s'ajouter les : *Nelumbium* variés, *Sagittaria lancifolia* et *japonica plena, Thalia*

(1) C'est le *Thuia Lobbii* des horticulteurs. L'arbre connu dans les pépinières sous le nom de *Thuia gigantea* est le *Libocedrus decurrens*.

(2) La *Tontine* est une poupée de paille destinée à emballer chaque plante en motte.

dealbata, Aponogeton distachyum et toute la collection des Nénuphars rustiques, parmi lesquels les rares *Nymphæa alba rosea et odorata rubra.*

Une grande plate-bande, parallèle au bord de la grande pelouse, a reçu les plantes naines de terre de bruyère : *Azalea amœna,* Bruyères de plein air, Andromèdes, *Kalmia myrtifolia,* qui s'étendent sur 200 mètres de longueur. Au centre de cette plate-bande s'élèvent de beaux spécimens de *Retinospora* japonais variés, *Abies nobilis glauca, A. magnifica, Magnolia conspicua* (Yulan), *M. macrophylla, M. stellata, M. Lennei* et de Rhododendrons à haute tige, d'un effet superbe au moment de la floraison.

Devant les serres, une grande surface, d'un hectare environ, est affectée à la culture en planches des repiquages, jusqu'au transport des jeunes plantes dans les carrés spéciaux d'élevage. Des milliers d'arbustes à feuilles persistantes passent, en cet endroit, la période de transition entre le semis ou le bouturage et la mise en place. Un certain nombre d'arbres rares ou forts sont disséminés à travers cette partie du jardin : Négundos panachés de 8 mètres de hauteur, *Cedrela sinensis* de 9m, un des plus forts qui existent en Europe, Hêtres pourpres à larges feuilles de 12m, Aubépine cramoisie à fleurs doubles de 0m50 de circonférence au tronc, *Acer cissifolium* de 0m40 circ., *Juglans ailantifolia* de 0m60, *Pterocarya caucasica* de 0m50, Hêtre à feuilles de Fougère de 8m de hauteur, *Abies Tchonoskiana,* très rare espèce, de 2m50, etc.

En bordure de ces carrés, on compte 270 plantes élevées à tige, surtout Rhododendrons et Azalées de plein air, dont les mottes sont entourées d'un cercle de briques de Bourgogne qui les isole du sol voisin.

Des Erables japonais en collection, les charmants *Cerasus Sieboldiana* et *Prunus Mume* à fleurs doubles, du Japon (1), des Lilas greffés, à petites têtes, pour le forçage, des Magnolias à feuilles caduques complètent cette importante plantation.

---

(1) C'est la plante qui a été mise au commerce l'année dernière par MM. Baltet frères sous le nom de *Prunier Mirobolan à fleurs doubles.*

Si nous passons de cette pártie du jardin au département de la terre de bruyère, nous trouverons 5 grands carrés couvrant un hectare de terrain et comprenant : 1° la collection, composée de forts exemplaires de 300 variétés de Rhododendrons et Azalées rustiques, les mêmes qui ont remporté le prix d'honneur aux Expositions printanières de Paris, en 1882, 1883 et 1884. Des planches de Fougères de pleine terre, d'*Andromeda japonica*, Rhododendrons hybrides de 1 à 10 ans de greffe, *Azalea mollis* en collection, Azalées nudiflores variées, Kalmias, *Hydrangea paniculata*, se succèdent dans ce remarquable carré, dont la culture est partout irréprochable (1). Près de là, on remarque encore un grand nombre d'Aucubas (6,000 environ) abrités par des lignes de Thuias de Chine.

4° *Pépinière du Coteau Sud.* — De l'autre côté de la route d'Aulnay, en face du jardin que nous venons de quitter, est un enclos nommé le « Coteau Sud », d'une surface de plusieurs hectares. Il est traversé dans sa longueur par une avenue de *Magnolia grandiflora* en pyramide, alternant avec de forts Lauriers de Portugal, L. des Açores, L. Tins de même forme, hauts de 2m à 2m 50. Ce coteau, formé de terres d'alluvion d'une grande richesse, est affecté à la culture des arbustes à feuillage persistant, la plupart forts et replantés : Alaternes, Troënes variés, *Cotoneaster*, *Berberis*, *Mahonia*, Filarias, Laurier de Portugal et ses variétés, Lierres en arbre, Nerpruns variés, Ajoncs à fleurs doubles, Cognassiers du Japon variés, Chalefs, etc., etc.

Il y a là une riche mine de beaux exemplaires exploitée chaque année pour les amateurs pressés de jouir vite de leurs plantations. Le sommet de ce coteau est occupé par de jeunes sujets des mêmes genres, de force ordinaire, et de Conifères de choix plus faibles que dans le jardin précédent ; la plupart sont élevés en pots.

---

(1) Il convient d'ajouter que M. Croux vient d'établir à Saint-Léger, près de Rambouillet, une grande culture de Rhododendrons, Kalmias et Azalées dans le sol vierge où la terre de bruyère est naturelle, et qu'il attend les meilleurs résultats de ces plantations économiques.

5° *La Pépinière.* — Sur le même plateau, une surface de 5 hectares constitue le lieu dit « La Pépinière », consacré aux arbres forestiers de tous genres. Il renferme de vastes carrés de Peupliers, Ormes, Chênes d'Amérique, Tilleuls, Marronniers, Frênes, Robiniers, Platanes, etc. Dès que ces arbres atteignent une certaine force, ils sont replantés, suivant un système que M. Croux généralise de plus en plus et qui assure la reprise des sujets les plus forts et les plus rebelles à la transplantation. C'est encore dans cette pépinière que se trouve le carré d'Osiers destinés aux emballages. Il est uniformément planté, sur un demi-hectare, en *Salix Lambertiana,* espèce à bois vert, mince, effilé, à rameaux 3m de longueur sans ramifications et que M. Croux père avait propagé à la Saussaye. Elle est maintenant répandue dans tous les environs de Sceaux.

6° *Pont-Aubry.* — Trois hectares sont attribués à cette pépinière, située de l'autre côté du chemin de Verrières. Elle contient de grandes plantations de forts Marronniers blancs et rouges, Tilleuls, Sophoras, Micocouliers, Gingkos, transplantés à 2m de distance les uns des autres et variant entre 0m20 et 0m40 de circonférence au tronc. Le Peuplier régénéré, excellente variété, des milliers de Platanes à tête formée, à l'usage des plantations d'alignement et promenades publiques, six mille Tilleuls argentés (1), complètent cette pépinière, dont le produit est un intéressant exemple de culture intensive, par les hauts prix qu'atteignent ces forts exemplaires, généralement fort demandés à Paris.

7° *Pépinières du Verger, des Ruelles, des Houssières, du Préau, de la Garenne et de la Plaine d'Aulnay.* — En sortant de l'établissement par la porte d'entrée, à droite, s'étagent succes-

(1) Depuis quelques années, M. Croux a imaginé de multiplier le Tilleul argenté en mettant en pots des plants de Tilleul de Hollande, au printemps, pour les greffer en août, en placage, comme les Rhododendrons, avec traitement à l'étouffée sous châssis froid. La reprise est de 80 à 90 % On met ces jeunes greffes en place, la seconde année, en plein carré, et l'on obtient ainsi une grande économie sur les anciens procédés de multiplication de ce bel arbre.

sivement, à la montée, ces diverses pépinières, occupant ensemble 13 hectares, et dont nous n'indiquerons que les points principaux. Dans les deux premières se trouvent de nouveaux carrés de « replantation ou contreplantation », opération qui décidément joue un très grand rôle dans les cultures de M. Croux. Ce sont des Ifs, Epicéas, Pins variés, arbustes taillés pour jardins symétriques (Lilas, Boules de neige, Althéas de Syrie, Buis en arbre, etc), Sapinettes, Pins de lord Weymouth, Pins Laricio et noirs d'Autriche, Erables Négundos panachés, Bouleaux pourpres, Virgiliers, Hêtres pourpres et pleureurs (reprenant mal sans cette préparation), Féviers, Alisiers et Azeroliers variés, Ormes et Saules d'essences choisies, Tulipiers, Caraganas, Cédrélas de Chine, etc., etc.

« La Plaine » et « les Houssières » sont spécialement affectées à la culture des jeunes arbres et arbustes d'ornement et forestiers à feuillage caduc.

« La Garenne » est destinée aux jeunes plants forestiers pour le reboisement, qui prospèrent dans ce sol sablonneux et frais.

8° *Pépinière du Petit-Châtenay.* — D'une contenance de 7 hectares, la pépinière du Petit-Châtenay, située entre les deux villages de Châtenay et d'Antony, est divisée en deux parties. La première contient des sillons de 250 mètres de longueur, plantés de Poiriers formés en pyramides et en palmettes taillées à 2 et 3 séries, et de palmettes Verrier à 5 branches. D'autres sillons sont attribués à la culture des arbres-tiges, Poiriers, Pommiers, Cognassiers, Abricotiers, Pêchers, parfaitement élevés et tuteurés.

Plus loin, dans la seconde partie, on voit de nombreux sujets Conifères d'espèces communes, qui sont cernés chaque année, à la fin d'août, avec de longues bêches, pour provoquer la production du chevelu et assurer la reprise. Parmi les arbres d'ornement, citons le magnifique Orme du Nord, qui forme de si belles avenues dans le nord de la France et en Belgique, et que M. Croux multiplie de couchages. Des *Planera crenata*, en belles tiges, élevés de greffe sur racine appellent également notre attention, comme une rareté en pépinière. Enfin de

grands carrés de Lauriers amande, de la Colchide, de Bertin et à feuilles rondes avoisinent des champs de Boule de neige et de Lilas de Marly, contenant 35,000 sujets destinés à la vente pour la culture forcée.

9° *Pépinière du Plessis-Piquet* — Si de là on suit la route de Versailles jusqu'à Malabry, pour prendre à droite vers Robinson, l'on trouve la pépinière nouvelle dite « du Plessis-Piquet », établie par M. Croux, il y a quatre ans seulement, et consacrée aux arbres fruitiers. La Commission a admiré sans réserve la splendide végétation de cette pépinière, sa parfaite tenue et les procédés perfectionnés de culture qui l'ont amenée à ce degré de prospérité. Son importance est de 7 hectares.

A l'entrée, un carré de 50,000 Pommiers et Poiriers à cidre montre une vigueur exceptionnelle. Les variétés adoptées sont: *Noire de Vitry, Fréquin de Chartres, Généreuse de Vitry, Egrain Coutard, Saint-François, Belle fille, Douce amère, Rouge Brière, Fertile de Falaise*. Une grande partie de ces sujets seront « contregreffés » ou « surgreffés » en variétés de choix recommandées pour la fabrication du cidre, boisson qui, pour être parfaite, doit être composée de pommes sucrées, parfumées et amères (1).

Successivement passent sous les yeux de la Commission de vastes carrés représentant tous les genres de la culture fruitière: Abricotiers, Amandiers, Cerisiers, Pêchers, Pommiers, Poiriers, Pruniers, Cognassiers, en sujets de 1 à 3 ans de greffe, traités sous diverses formes, mais tous dénotant une végétation très vigoureuse.

Le sujet, pour la greffe du Pêcher, est le Damas de Toulouse, bien préférable, pour la réussite, à l'ancien Saint-Julien. Pour les Pommiers nains, c'est le Paradis jaune qui est en usage, excellent porte-greffe qui sera bientôt adopté dans toutes les pépinières.

(1) Les pommes *sucrées*, parce que le sucre se transforme en alcool; *parfumées*, pour rendre la boisson agréable au goût et à l'odorat; *amères*, parce que ce principe favorise la conservation du cidre et lui donne ses propriétés hygiéniques.

D'immenses carrés de Poiriers francs et de Cognassiers reçoivent actuellement la greffe en écusson.

Plus loin, des arbres formés, de 2 et 3 ans, en palmettes, sont plantés à 1 mètres les uns des autres, pour permettre une plus grande facilité de direction et une plus grande circulation d'air.

A cette époque de l'année, on tourne la flèche de ces palmettes pendant que le bois est encore tendre, afin de présenter à la distance et à la position voulues les yeux combinés pour la taille suivante.

Le sol de cette vaste pépinière est travaillé au moyen d'une charrue-défonceuse, qui n'est autre chose que le « brabant » perfectionné par M. Croux, qui a imaginé de mettre trois fouilleurs pour trancher toute la largeur du sillon. En divisant complétement le sol, on le rend plus perméable pour les racines, qui s'y enfoncent profondément et régulièrement, se garnissent de chevelu et résistent mieux à la sécheresse des étés.

RÉSUMÉ

L'étendue des terrains occupés actuellement par l'établissement Croux est de cinquante hectares, qui nécessitent un personnel variant entre 45 et 60 ouvriers. Ce personnel est divisé en sept sections, dirigées chacune par un chef d'atelier.

1re *Section*. Multiplication. Plantes de terre de bruyère. Rosiers.

2e — Arbres résineux et végétaux à feuilles persistantes, à transplanter en mottes ou en bacs.

3e — Arbres fruitiers de force ordinaire.

4e — Arbres fruitiers formés.

5e — Arbres et arbustes d'ornement à feuilles caduques, arbres forestiers et d'ornement, jeunes plants pour reboisement.

6e — Ecole fruitière.

7e — Réunion et contrôle des commandes, emballage et expéditions.

Le travail d'entretien des pépinières est fait en partie avec

la bineuse à cheval, en partie à la tâche par des hommes spéciaux.

Les défonçages sont exécutés avec la défonceuse perfectionnée par M. Fondeur, de Viry, sur les indications de M. Croux; ils atteignent 0m 45 de profondeur.

Tels sont les principaux traits de cette grande exploitation horticole. Si la fertilité remarquable du sol a placé l'établissement dans des conditions privilégiées, il faut avouer aussi que l'esprit d'ordre, la méthode, la conduite judicieuse des cultures, la recherche des perfectionnements et l'emploi de capitaux abondants sont des facteurs importants dans les solutions du problème d'une culture de premier ordre.

Ce problème, la Commission estime que M. Croux l'a résolu d'une manière digne de tous les éloges. En demandant le renvoi de ce Rapport à la Commission des récompenses, elle croit de son devoir de demander un encouragement pour les services rendus à l'établissement par le principal employé, M. Alphonse Georges, qui depuis longtemps est pour M. Croux un précieux collaborateur. Elle pense que la visite d'un tel établissement est faite pour donner une idée élevée de notre horticulture nationale, qui tient dignement la réputation que la France s'est depuis longtemps acquise pour l'excellence de ses cultures de pépinières.

Rapport sur les Cultures de Pommes de terre et de Choux-fleurs porte-graines de M. Joseph Rigault, a Groslay (1);

M. Arnould-Baltard, apporteur.

A la suite d'une demande de M. Joseph Rigault pour qu'une visite fût faite à son école de Pommes de terre et à ses Choux-fleurs porte-graines, une Commission composée de MM. Arnould-Baltard, Beurdeley, Bourdin, Cauchin)Vincent), Chauré (Lucien), Cottereau, Despierres et Noblet s'est rendue, le 13 juillet, à Groslay, chez M. Joseph Rigault.

(1) Déposé le 23 juillet 1885.

M. J. Rigault s'adonne principalement à la culture des Pommes de terre et à celle du plant de Choux. Cultivateur intelligent, il recherche les espèces ou variétés qui, comme disent les maraîchers, sont les plus méritantes; c'est à la suite de ces recherches qu'il a obtenu la nouvelle variété : la Joseph Rigault, que la Société vient d'honorer d'une grande médaille d'argent.

Encouragé par le succès, et désirant se fixer sur le mérite des variétés si nombreuses de Pommes de terre, M. Joseph Rigault vient de créer ce qu'il appelle une *Ecole de Pommes de terre* où il a réuni près de 200 variétés. Ces variétés sont rangées par ordre de hâtiveté et chacune compte de 2 à 10 touffes. Aidé d'un de ses fils, il prend note du caractère des feuilles, de la hauteur des tiges, de la couleur des fleurs au fur et à mesure de leur apparition, etc. A l'arrachage, il comparera les rendements. Cette comparaison manquera cependant d'un élément : le poids de la semence qui n'a pas été constaté lors de la plantation (1).

Disons en passant que cette question du *Rendement* est l'une des plus difficiles à élucider, à cause du nombre considérable des éléments dont il faut tenir compte: la quantité en nombre de semence employée, son poids, sa grosseur, la distance des touffes, la nature du terrain, les circonstances météorologiques, etc En outre, la comparaison doit se faire entre des variétés d'une hâtiveté presque égale, ou entre celles qui ont une même destination, soit à la culture maraîchère, soit à la grande culture, et, dans ce dernier cas, le rendement en fécule doit être indiqué.

A sa collection de Pommes de terre connues, M. J. Rigault a réuni un certain nombre de variétés venant de ses semis.

Cette étude de *Semis* demande une grande persévérance, car ce n'est guère qu'au bout de la quatrième année qu'on a des tubercules d'une grosseur appréciable et ce n'est qu'après la sixième année qu'on peut être fixé sur leur valeur. Il paraîtrait

---

(1) Nous rappellerons aux expérimentateurs que la Société a publié en 1879 (V Journ. de la Soc , 3e sér., T. I, p. 131) un tableau où se trouvent indiquées toutes les conditions qu'il est utile de noter dans les expériences. Ces tableaux réunis et comparés entre eux faciliteraient beaucoup le choix à faire.

aussi que les plantes provenant des nouveaux semis sont, dans les premières années, plus facilement atteintes par la maladie.

Jusqu'ici M. J. Rigault s'était contenté de semis faits avec des graines provenant de fécondations naturelles ; c'est ainsi qu'il a obtenu la Joseph Rigault du semis d'un fruit récolté sur la Feuille d'Ortie qu'il suppose avoir été fécondée par la Tétard, parce que celle-ci était voisine et parce que les caractères de la Joseph Rigault ont beaucoup d'analogie avec ceux de la Tétard; il est toutefois à remarquer que la fleur de la Joseph Rigault est rose, au dire de son obtenteur, tandis que celle de la Feuille d'Ortie et celle de la Tétard sont blanches.

Cette année, M. J. Rigault a essayé la fécondation artificielle, celle qui consiste à retrancher les anthères d'une fleur et à la féconder avec le pollen pris sur une autre variété. Cette opération demande une certaine habileté de main. Pour être assuré que la fleur ne sera pas fécondée par elle-même, il faut opérer le retranchement des anthères presque aussitôt que la fleur s'ouvre, car le pollen ou poussière fécondante se montre de très bonne heure sur les anthères. Pour être assuré aussi qu'un insecte ne transportera pas du pollen d'une variété étrangère sur la fleur sur laquelle on opère, il est utile d'entourer celle-ci d'une gaze aussi légère que possible. La présence de cette gaze est toujours plus ou moins nuisible ; elle arrête l'action du soleil. Les plantes couvertes de gaze ont généralement moins de fruits : sur dix fécondations artificielles faites par M. J. Rigault, deux seulement portent des fruits.

Le but de ces fécondations artificielles est surtout de trouver une variété capable de résister à la maladie ; c'est l'un des buts de M. J. Rigault et c'est aussi dans cet espoir que la Société Royale d'Agriculture de Londres, sous les auspices de lord Cathcart, chez MM. Sutton, à Reading, et que d'autres horticulteurs anglais font depuis deux ans des expériences par des fécondations croisées entre le *Solanum tuberosum*, qui est originaire des montagnes, et des espèces voisines, comme le *Solanum Mdglia*, qui au contraire vivent dans des localités à niveau bas, (Voir *Journ. de la Soc. d'Hort.* 3e série, tome VI, p. 537 et

. VII, p. 236). Il serait bien à désirer que des essais du même genre fussent entrepris en France.

Dans l'examen de la collection de M. J. Rigault, la Commission a pu constater que la *Belle de Vincennes*, qui est aussi une fort belle variété, présentée quelquefois comme variété hâtive, était moins avancée en maturité que la Joseph Rigault. Le même fait se vérifie dans d'autres collections.

La Commission a remarqué aussi la grande analogie de feuillage, de maturité et de forme de la *Reine de Mai* avec la Joseph Rigault. Celle-ci a la chair un peu plus jaune et la fleur serait rose, tandis que celle de la Reine de Mai est blanche.

Les premières Pommes de terre Joseph Rigault, qui sont actuellement mûres, ont été plantées dès le commencement d'août; une deuxième plantation en a été faite quinze jours plus tard ; elle est encore en pleine végétation, nouvel exemple qu'il est peut-être utile de noter pour rappeler l'importance d'une plantation hâtive, quand les circonstances de température s'y prêtent.

M. J. Rigault a montré aussi à la Commission quelques boutures de Pommes de terre dont nous ne parlons ici que pour montrer qu'il poursuit ses recherches, nous dirions presque ses études, dans toutes les directions.

Ensuite la Commission visita un champ planté exclusivement en Pommes de terre Joseph Rigault. La végétation en est belle, et le rendement devra être considérable. Ces Pommes de terre sont buttées à la charrue. Les cultivateurs de la localité regardent le buttage comme indispensable; il semble surtout avoir pour but de couvrir de terre des tubercules de la surface qui sans cela verdiraient et ne seraient pas vendables.

La plupart des touffes de ce champ n'avaient qu'une tige fort bien ramifiée, ce qui nous amène à signaler ce que l'on pourrait appeler *l'ébourgeonnement* ou *dégermination* des tubercules, pratique très recommandée par M. J. Rigault et par tous les cultivateurs de la localité, mais que les occupations nombreuses au printemps ne permettent pas toujours d'exécuter. Cet ébourgeonnement consiste à ne laisser, en plantant, à chaque tubercule qu'un ou deux germes au plus; par ce moyen chaque

touffe ne sera composée que d'une ou deux tiges. A la récolte on a un nombre moindre de tubercules, mais ils sont plus gros que si l'on avait laissé tous les germes et le poids total sera au moins égal. C'est par l'application de la même idée que les cultivateurs de Groslay ne plantent jamais qu'un tubercule par touffe, quelque petit qu'il soit, sauf à rapprocher les touffes. C'est également pour arriver au même résultat qu'ils pratiquent parfois l'ébourgeonnement de la touffe, si à la sortie de terre elle présente plusieurs jets. Il ne faut pas se contenter de couper entre deux terres les jets à supprimer, ce qui les ferait ramifier; on les tire de façon à les détacher du tubercule, ou au moins à les briser le plus profondément possible. L'avantage de ne conserver qu'un germe cesse si le but du cultivateur est de produire du plant dit semence, car dans ce cas le nombre des tubercules est plus recherché que leur grosseur. Il cesse également d'exister si on plante une variété dont les tubercules sont naturellement volumineux, comme la Vosgienne, des tubercules trop gros étant d'une vente plus difficile que les moyens.

Pour le choix de la semence, c'est-à-dire pour faire une bonne *Sélection*, M. J. Rigault estime qu'il ne faut pas choisir dans un tas les plus beaux tubercules, mais, lors de l'arrachage, choisir les touffes au meilleur rendement, prendre les plus beaux tubercules de ces touffes et les diviser en ne laissant pour chaque plant qu'un ou deux yeux.

Les variétés de Pommes de terre cultivées à Groslay et dans les environs sont, comme hâtives : la Royal Kidney ou Anglaise et la Feuille d'Ortie, et comme demi-hâtive : Prince de Galles. Ces Pommes de terre, comme toutes celles de même forme, sont vendues indistinctement sur le marché de Paris sous le nom de Hollande. On a abandonné la Marjolin ne donnant plus qu'un rendement très faible, bien que, dans quelques localités peu éloignées, Stains, par exemple, cette variété soit encore cultivée avec avantage. La Tétard, qui a joui pendant quelque temps d'une grande faveur, est également abandonnée, à cause de sa facilité à prendre la maladie dans les années humides.

Il restait à la Commission à visiter la culture de plants

de Choux, et spécialement les *Choux-fleurs porte-graines* de M. J. Rigault.

La culture et la vente des planis de Choux se fait sur une très grande échelle à Groslay : tous les environs viennent s'y approvisionner et des expéditions y sont faites pour toute la France.

Les cultures de plants de Choux de M. J. Rigault sont faites dans un vaste enclos attenant à son habitation. Désireux de s'attacher sa clientèle et de l'augmenter, M. J. Rigault cherche à fournir les meilleurs plants et par conséquent à obtenir la meilleure graine. Il cultive six sortes de Choux-fleurs, tous de la variété Demi-dure. La plus grande partie de ses porte-graines, quarante-cinq, sont de la variété Lenormand à pied court. Parmi les autres variétés, il en cultive une, dite Lemaître, dont les individus, assure-t-il, sont bons à être livrés à la consommation successivement en six semaines. Une autre variété l'est en dix jours.

Les praticiens savent que ce sont les pieds dont la pomme est petite qui donnent comparativement le plus de graines, car dans les grosses pommes la plus grande partie des fleurs sont stériles.

Dans la culture des porte-graines, M. J. Rigault, ne cherchant pas la quantité de la graine, mais une graine qui lui fournisse du plant de Choux à grosse pomme, prend comme porte-graines les plus gros Choux-fleurs. Il arrive, dit-il, à faire développer les fleurs extérieures, les seules fertiles, en arrosant le centre du Chou avec un liquide de sa composition.

Pour les Choux-fleurs, encore plus que pour les Pommes de terre, M. J. Rigault cherche, par des fécondations artificielles, à obtenir des variétés nouvelles; il en a fait de nombreuses cette année-ci. Ces expériences sont très délicates, car, chez les Crucifères, famille à laquelle appartiennent les Choux, la fécondation est très rapide et a lieu avant l'épanouissement des fleurs. Pour certaines variétés que M. Rigault veut propager pures, il recouvre les porte-graines d'une gaze, de peur que des insectes ne viennent, par l'introduction d'un pollen étranger, opérer une hybridation.

Dans cette longue visite, la Commission a été surtout frappée

horizontalement dans le sol à une assez grande distance avant de sortir et de se montrer au dehors, tandis que, dans d'autres cas, elle s'élève verticalement dès sa sortie de l'oignon. Quand elle a une portion enterrée, elle produit dans cette étendue des caïeux qui grossissent rapidement sur place. On a vu des oignons importés donner une tige ainsi couchée en terre qui atteignait jusqu'à près d'un mètre de longueur avant de se redresser, et qui même en pots prenait tout autant de développement, en se contournant pour cela à l'intérieur du pot. Dans ce dernier cas, elle restait souvent toute souterraine, se chargeant dans toute sa longueur de nombreux caïeux. Parfois aussi la tige ne se montre hors de terre que tard dans la saison, après son contournement souterrain, et alors elle s'élève fort peu, se terminant néanmoins par une fleur presque aussi longue qu'elle-même dans sa portion extérieure. Le Lis des Neilgherries exige l'orangerie. Il fleurit tard, quelquefois à Noël. Il vient bien dans un compost formé de terre franche, de terre de bruyère et d'une forte proportion de sable; mais quels que soient les soins qu'on lui donne, il fleurit mieux l'année même de l'importation que plus tard.

2. **Lis de Wallich** (*Lilium Wallichianum*). — Ce Lis de l'Himalaya, quoique ressemblant assez au précédent, s'en distingue néanmoins sans peine, même d'après la bulbe. En effet, tandis que celle du *L. neilgherrense* est globuleuse et composée de grandes écailles, celle du *L. Wallichianum* est formée d'écailles plus longues, appointées, serrées les unes contre les autres, de telle sorte qu'elle est ferme, solide et un peu pointue. Les feuilles de cette espèce sont, comme dans la précédente, répandues sur toute la longueur de la tige, mais elles sont plus longues et plus nombreuses. En outre, le tube de sa fleur est plus étroit, de diamètre à peu près égal dans toute sa longueur, et les segments formant le limbe sont plus brusquement réfléchis. Cette fleur est presque toujours unique ; il en vient cependant deux ou même trois sur les pieds très forts. Elle est très grande, blanche, parfois verdâtre à l'extérieur. — Le Lis de Wallich demande le même traitement que celui des Neilgherries. L'auteur de l'article n'a jamais réussi dans ses essais pour le cultiver

à l'air libre, bien que feu Niven ait dit l'avoir laissé pendant seize années en pleine terre, à Hull, et l'avoir vu fleurir chaque année, dans cette situation. Il est vrai que, pendant tout ce temps, il n'a produit que très peu de caïeux.

3. **Lis à longue fleur** (*Lilium longiflorum*). — Cette espèce est la plus connue et la plus répandue de tout le groupe. Elle a été introduite en Angleterre dès les premières années de ce siècle. Elle est commune dans tout le Japon. Elle est rustique dans un endroit bien drainé et, si le sol où elle est plantée est profond, léger, sableux, elle s'y multiplie rapidement, les portions enterrées de sa tige se couvrant de caïeux. — On cultive plusieurs variétés de ce Lis. L'une des plus connues est l'*eximium* ou *Wilsoni*, ces deux noms étant appliqués à deux plantes entre lesquelles l'auteur ne voit pas le moindre caractère distinctif. Cette variété a les feuilles plus longues et plus éparses que celles de la forme ordinaire, la fleur plus longue, avec le tube plus étroit et les segments du limbe plus réfléchis. En somme, sa fleur d'un beau blanc est plus belle que celle du *L. longiflorum* ordinaire. — Une plante d'origine américaine, qui a reçu le nom de *L. Harrisi* a donné lieu à de nombreuses discussions touchant la question de savoir si elle diffère ou non du *L. longiflorum eximium*. L'auteur anglais est d'avis que la seule différence qui existe réellement entre les deux, c'est qu'une écaille détachée du *L. Harrisi* importé produit des caïeux en bien plus grand nombre et en moins de temps que celle du *L. eximium* japonais. — Une autre variété du *L. longiflorum* est le *Takesima* dont le principal caractère par lequel il diffère du type de l'espèce est que sa fleur est plus ou moins purpurine à l'extérieur, à l'état jeune; toutefois cette teinte n'est à peu près plus appréciable quand cette même fleur est entièrement épanouie. — La variété *L. longiflorum albo-marginatum* a les feuilles bordées de blanc, mais sa fleur ne diffère en rien de celle du *L. longiflorum* ordinaire. — Une forme distincte de celui-ci est la variété nommée *L. longiflorum formosanum*, ou Lis de Formose, qui a été importée de l'île de Formose par M. Maries et qui a fleuri pour la première fois, en 1880, chez MM. Veitch. C'est une

plante d'un port grêle, à feuilles étroites, rappelant le Lis des Philippines, mais dont les fleurs, au lieu d'être extraordinairement longues, comme dans celui-ci, sont plus courtes et un peu plus largement évasées à la gorge que dans les autres variétés du *L. longiflorum*. Ces fleurs sont blanches intérieurement, mais teintées extérieurement de pourpre brunâtre comme celles du *L. Brownii*, quoique à un moindre degré. Cette variété s'est montrée rustique à Chelsea. Elle est encore très rare.

4. **Lis des Philippines** (*L. philippinense*). — Les caractères distinctifs de cette espèce sont fournis par les feuilles étroites et comme graminées dont est couverte sa tige jeune, et par sa très grande fleur dont le tube est exceptionnellement long. Elle a été découverte par Gust. Wallis, en 1871, et introduite chez MM. Veitch ; mais bien qu'on en ait importé à différentes reprises, les pieds ainsi obtenus n'ont pas tardé à périr. Néanmoins on en a vu de beaux pieds fleurir chez M. Bull, à Chelsea, il y a deux ou trois ans et l'an dernier à Kew. Ce Lis fleurit en juillet, comme le *L. longiflorum* ordinaire, et les oignons des deux plantes se ressemblent beaucoup, à cela près que celui du Lis des Philippines est plus pointu et plus lâche. La fleur de celui-ci est d'un blanc satiné et, sur les pieds vigoureux, elle atteint près de 0^{m} 30 de longueur. La plante est essentiellement d'orangerie ; elle aime même une température un peu supérieure à celle d'une orangerie ordinaire.

5. **Lis de Brown** (*L. Brownii*). — Ce beau Lis est généralement regardé comme japonais, mais en réalité on est mal fixé sur son origine. Sa tige s'élève à 0^{m} 60-0^{m} 90 ; elle est rouge dans sa partie inférieure qui est souvent dénudée. Ses feuilles sont assez longues et larges, lancéolées, plus ou moins recourbées vers le bas. Sa fleur terminale et solitaire est d'un blanc pur à l'intérieur, fortement teintée de brun pourpre à l'extérieur. Ce très beau Lis est connu depuis longtemps et néanmoins il est resté assez rare. Il vient bien dans un sol parfaitement drainé, surtout mélangé d'une forte proportion de terre de bruyère. Un bon drainage lui est nécessaire, parce que son oignon est assez sujet à pourrir par le bas.

6. **Lis odorant** (*L. odorum*). — Ce Lis japonais, toujours des plus rares, bien que son introduction en Europe date du commencement de ce siècle, ressemble à l'espèce précédente de laquelle il se distingue par ses feuilles plus larges, par sa fleur plus courte et plus ouverte, couleur de crème à l'intérieur, moins fortement teintée de pourpre à l'extérieur. Son nom lui vient du parfum très fort de ses fleurs. On le rencontre parfois dans les collections sous le nom de *L. japonicum Colchesteri.* Son oignon ressemble assez à celui du *L. Brownii*, mais il est plus large à la base et toujours blanchâtre comme celui du *L. longiflorum*, tandis que celui du *L. Brownii* est teinté de rouge. Il redoute encore plus que celui-ci l'humidité stagnante et il est très sujet à pourrir à sa base.

7. **Lis du Népaul** (*L. nepalense*). — L'auteur de l'article du *Garden* doute que ce magnifique Lis existe à l'état cultivé, bien qu'il ait été introduit en Angleterre en 1855. L'oignon paraît en être fort délicat. En ayant reçu du Népaul quelques-uns qui, bien que petits, paraissaient être en fort bon état, il n'a pu réussir à les mettre en végétation. La fleur du Lis de Népaul est grande, pendante, en entonnoir largement ouvert, jaune avec plus ou moins de pourpre à l'intérieur. Ses feuilles sont larges et ovales.

8. **Lis de Kramer** (*L. Krameri*). — Ce Lis a été introduit du Japon, sa patrie, à la date d'une douzaine d'années. Lorsqu'il commence à pousser au-dessus du sol, on pourrait le prendre pour un jeune pied faible de *L. auratum*. Sa tige est grêle, pourvue de feuilles oblongues-lancéolées assez espacées. Elle se termine généralement par une grande et belle fleur en entonnoir largement ouvert, dont la couleur peut varier du blanc au rouge-purpurin. L'oignon de cette espèce est petit et fort délicat. Quoiqu'on en importe chaque année de grandes quantités, il est rare que les pieds qu'on en obtient survivent à leur première floraison. Tant en pleine terre qu'en pots, un bon drainage lui est essentiel.

9. **Lis blanc** (*L. candidum L.*). Ce Lis, le plus connu et le plus répandu de tous à cause du parfum, de la beauté et de l'abondance de ses fleurs, réussit surtout dans une bonne terre franche bien drainée, mais pas trop sèche. Il a besoin, une fois planté, de ne plus être dérangé. Si toutefois on est obligé de le transplanter, il faut le faire aussitôt que possible après la floraison, parce qu'il entre en végétation de très bonne heure. Outre sa forme ordinaire, on en cultive quelques variétés : le *variegatum* a les feuilles panachées de jaune; le *striatum* a la fleur striée de pourpre; le *spicatum* ou *monstrosum* est fort curieux, parce que, en place de fleurs, il porte une longue série serrée de bractées pétaloïdes blanches. Le *L. peregrinum* a été regardé par divers botanistes comme une espèce distincte et séparée du *L. candidum;* mais M. Baker en fait une simple variété de celui-ci duquel il diffère seulement parce qu'il est beaucoup plus grêle, que sa tige est rougeâtre et que les segments de sa fleur sont plus étroits.

10. **Lis de Washington** (*L. Washingtonianum.*) Ce Lis diffère des précédents à tous les points de vue. Son oignon est tout à fait à part et consiste en écailles étroites et allongées, attachées le long des côtés d'un rhizome horizontal ou un peu oblique; ses feuilles sont disposées en verticilles, et ses fleurs blanches, plus uo moins teintées de pourpre et largement ouvertes, forment au sommet de la tige comme une ombelle dans laquelle elles sont étalées horizontalement ou à peu près. En culture, ce Lis végète souvent mal, probablement, pense l'auteur anglais, par l'effet de l'insuffisance du drainage. Le docteur Kellogg qui l'a examiné avec soin dans son pays natal, la Californie, recommande d'en planter l'oignon à la profondeur de 0^m 20 à 0^m 30, dans une terre meuble, mêlée d'un peu de gravier et bien drainée. Cette profondeur peut sembler exagérée pour un oignon ; mais l'auteur de l'article dit que, d'après ses propres observations, on perd beaucoup plus d'oignons de Lis pour les avoir plantés trop superficiellement que pour les avoir trop enfoncés en terre.

11. **Lis rougeâtre** (*L. rubescens* WATSON.).—Il y a quelques

années, un Lis californien avait été importé sous le nom de *L. Washingtonianum purpureum;* c'est cette plante dont M. Sereno Watson, dans sa *Botany of California*, a fait son *L. rubescens*. L'oignon de ce Lis est plus petit et moins allongé horizontalement que celui du *L. Washingtonianum*. La plante est plus petite que cette dernière; les feuilles en sont plus glauques et les fleurs en sont dressées ou ascendantes, généralement pourpres, tachetées de pourpre, mais néanmoins sujettes à varier de coloris.

12. **Lis de Parry** (*L. Parryi.*) Belle espèce bien distincte, qui habite la Californie méridionale où elle n'a été découverte qu'en 1876. Son oignon est rhizomateux, comme celui du *L. Washingtonianum* et assez semblable à celui du *L. pardalimun*. Quand la plante est en bonne végétation, sa tige florifère s'élève à 1ᵐ 20 ou 1ᵐ 50; ses feuilles éparses sont étroites, et ses fleurs en entonnoir sont d'un beau jaune, abondamment tachetées de chocolat et à anthères brunes. Ce Lis se plait dans un mélange de terre franche, de sable et de terre de bruyère, dans lequel celle-ci domine. Il lui faut un bon drainage et néanmoins on doit ne pas lui épargner les arrosements tant qu'il est en végétation.

Violette Mme Gray. — *The Gard.* du 25 avril 1885, p. 361, fig. noire.

Cette Violette à grande fleur blanche, marquée seulement de quelques lignes pourpre et jaune d'or, a été obtenue par M. Gray, d'Egglinton Castle. Elle a une floraison abondante et tellement prolongée que la figure qu'en donne le *Garden* a été dessinée d'après un pied bien fleuri encore en automne. Elle est tellement rustique qu'elle résiste parfaitement aux hivers de l'Ecosse occidentale. Rien n'est plus joli, dit le recueil anglais, qu'un bouquet de fleurs de cette Violette posées dans un petit vase.

Leonotis Leonurus. — *The Gard.*, du 25 avril 1885, p. 368, pl, 489. — Léonotide, queue de Lion. — Afrique australe. — (Labiées).

Ce bel arbuste, quoique bien connu, surtout des botanistes, n'est pas très répandu dans les jardins. Il est ordinairement désigné sous son premier nom botanique de *Phlomis Leonurus L.*; mais M. B. Irwin Lynch, auteur de l'article qui le concerne dans *The Garden*, regarde comme légitimement établi le genre *Leonotis* dans lequel il le range en raison de la forme particulière de la corolle qui en fournit le caractère essentiel et dans laquelle la lèvre supérieure est longue, concave et entière, tandis que la lèvre inférieure est très courte et a trois lobes presque égaux. Cette espèce est recherchée et très fréquemment cultivée dans les jardins, en Turquie, surtout à Constantinople où on la nomme Fleur minaret. Elle s'élève, dans son pays natal, de 2 m. 20 à 2 m. 80. Ses feuilles persistantes sont oblongues-lancéolées, brièvement pétiolées, dentées, appointées au sommet, longues de 6 à 8 centimètres, couvertes, ainsi que les jeunes tiges, de poils mous. Ses fleurs réunies en grand nombre a l'aisselle des feuilles supérieures sont colorées en magnifique orangé-rouge, longues de 6 à 7 centimètres ; elles se montrent à la fin de l'été jusqu'au commencement de l'hiver. Dans la région du cap de Bonne-Espérance, sa patrie, on dit qu'il en existe une variété à fleurs blanches. C'est une plante d'orangerie, nullement délicate et peu difficile quant au sol, mais qui vient surtout bien dans un mélange de terre franche et de terre de bruyère. Comme la plupart des espèces d'orangerie, il faut la mettre en plein air pendant la belle saison. Il est bon de la pincer pour la rendre plus touffue qu'elle n'est naturellement, et de faire cette opération de bonne heure, au plus tard en mars.

Le *Garden* cite aussi comme étant également cultivé dans les jardins de Constantinople, mais, paraît-il, pas encore en Angleterre, le *Leonotis intermedia*, de Natal et de la baie d'Algoa, sous-arbrisseau qui se distingue de l'espèce précédente par sa taille plus haute, sa tige à longs entre-nœuds, ses feuilles en cœur à la base, son calyce velouté et sa corolle d'un orangé plus pâle. Tenu en serre, dit M. Lynch, ce sous-arbrisseau fleurit pendant la plus grande partie de l'année. Ses inflorescences ressemblent beaucoup à celles de l'espèce précé-

dente. Il est très probable qu'elle devra être cultivée de même.

Barkeria Lindleyana var. Centeræ. — Mexique et Guatémala (Orchidées).

Le *Barkeria Lindleyana* est une plante vigoureuse, dont la tige, semblable à celle d'un *Dendrobium*, atteint 0m30 à 0m45 de hauteur et porte des feuilles longues d'environ 0m10, relevées en-dessous d'une carène médiane. Ses fleurs sont au nombre d'une demi-douzaine par grappe, purpurines avec quelques macules plusf oncées au centre. Sa variété *Centeræ* se distingue du type par ses fleurs plus grandes, d'un beau pourpre-lilas et par le beau rouge-pourpre vifqui colore l'extrémité du labelle ainsi que la colonne. Cette plante a été introduite par MM. Veitch, de Chelsea; elle s'est aussi trouvée dans un fort envoi de *Barkeria Lindleyana* qu'ont reçu récemment MM. Shuttleworth, Carder et Cie, de Glen, Levisham.

Nymphæa flava. — *The Gard.*, n° du 16 mai 1835, p. 499, avec 3 fig. noir. — Nymphéa jaune. — Floride. (Nymphéacées).

Cette espèce de Nymphéa, qui offre un grand intérêt à différents points de vue, n'a été connue, même des botanistes américains, qu'à une date récente. Elle est cultivée aujourd'hui en Angleterre dans différents établissements, notamment à Kew. Elle tire son nom de ses fleurs colorées en jaune pâle, excepté à l'extérieur des sépales qui est teint de pourpre, en forme de coupe dans leur ensemble, larges de 0m10, à sépales et pétales oblongs, terminés en pointe. Ces fleurs durent environ une semaine, s'ouvrant chaque jour vers midi pour se fermer au coucher du soleil. Quant à ses feuilles, elles sont de deux sortes : les unes, qui restent toujours sous l'eau, sont en fer de flèche, étroites et graduellement rétrécies en pointe dans toute leur longueur; les autres, qui sont flottantes sur l'eau, sont ovales dans leur contour général, profondément entaillées à la base de manière à former deux grands lobes basilaires pointus, qui se touchent tout le long de leur bord intérieur rectiligne. Elles ont seulement sept à huit centim. de long sur près de cinq centimètres de large. Leur face inférieure est toute d'un rouge terne,

ponctuée de pourpre foncé, tandis que leur face supérieure est irrégulièrement maculée de pourpre foncé sur fond vert clair.— Ce Nymphéa offre des particularités de végétation très remarquables qui le distinguent de tous ses congénères. Parmi ceux-ci, la plupart forment, annuellement et à leur partie inférieure, un ou quelquefois plusieurs tubercules pleins et arrondis, du volume d'une noix ou davantage, qui, l'année suivante, donnent chacun un nouveau pied; d'autres en nombre moindre développent un gros rhizome horizontal. Il en est tout autrement pour le *Nymphæa flava* qui développe dans l'eau une tige verticale de la grosseur du petit doigt, toute couverte d'une couche de pro. ductions qui ressemblent à des écailles courtes et très épaisses Du sommet de cette singulière tige partent d'abord des feuilles submergées, en forme de fer de flèche, plus tard les feuilles nageantes. Puis, de sa partie supérieure naissent des racines, et de ses côtés partent des sortes de coulants qui s'étalent dans l'eau presque horizontalement et dont chacun se termine par un bourgeon. L'hiver suivant les stolons périssent; le bourgeon porté par chacun d'eux reste libre et ne tarde pas à se développer en une nouvelle plante. En outre, à la surface de cette même tige il se produit çà et là des groupes de racines courtes et charnues, confluentes à leur extrémité, ayant à leur centre un bourgeon duquel peut encore provenir un nouveau pied. A Kew, cette curieuse plante aquatique n'est pas bien venue dans les bassins de plein air, et n'y a montré que des feuilles sans fleurir, tandis que dans les bassins de serre chaude elle s'est parfaitement développée. Il paraît qu'elle a au contraire très bien réussi, à l'air libre, en diverses localités de la Grande-Bretagne.

Cypripedium cardinale.— *The Gard.*, n° du 6 juin 1885, p. 520, pl. 495. — Cypripède cardinal (hybr. artificiel. —(Orchidées).

Le nombre des *Cypripedium* hybrides augmente rapidement. Celui que représente le *Garden* a été obtenu par M. Dominy, chez MM. Veitch. Il est issu du croisement du *Cypripedium Sedeni*, qui est lui-même un hybride, avec le *C. Schlimi album*. Sa qualification de cardinal lui vient de ce que son labelle est

d'un rouge vif, sauf à la base, tandis que le reste de sa fleur est blanc seulement lavé légèrement de rouge dans le bas et un peu au sommet des deux pétales.

Carpenteria californica Tor. et Gr.— *The Gard.* du 13 juin 1885, p. 535. — Carpentérie de Californie. — Sierra nevada de Californie. — (Saxifragées).

Très bel arbuste dont l'introduction en Europe est assez récente pour qu'il y soit encore peu répandu, surtout qu'on ne l'y ait vu encore en fleurs qu'un très petit nombre de fois. En France, sa première floraison a eu lieu dans l'arboretum du regretté M. Lavallée, d'où en sont venus des échantillons fleuris qui ont été mis sous les yeux de la Société le 26 juin 1884. Il se rapproche beaucoup des Seringats (*Philadelphus*) sur lesquels il l'emporte en beauté. Le *Garden* dit qu'en Angleterre on n'est pas bien certain de sa rusticité ; mais à Segrez il a bien supporté les gelées rigoureuses de 1879-1880. C'est une espèce vigoureuse, dont les feuilles lancéolées sont blanches à leur face inférieure, longues de 0m 08-0m10, dont les fleurs blanches, larges de 0m 07-0m 08, naissent par deux ou trois à l'aisselle des feuilles, dans le haut des branches. La floraison en est assez longue, et, en somme, il mérite une place distinguée dans les jardins.

Le Secrétaire-Rédacteur-Gérant,
P. Duchartre.

Paris — Imprimerie G. Rougier et Cie, rue Cassette, 1.

Observations météorologiques faites par M. F. Jamin, à Bourg-la-Reine, près Paris (altitude 63m environ).

Dates.	Température Minim.	Température Maxim.	Hauteur du baromètre. Matin.	Hauteur du baromètre. Soir.	Vents dominants.	État du ciel.
1	10,9	19,5	763,	766,	NNE.	Couvert, quelques éclaircies dans le milieu de la journée.
2	11,8	23,2	766,5	766,5	NE. NO.	Couvert, nuageux le soir.
3	11,4	27,2	765	765,	NE. E.	Légèrement brumeux le matin, nuageux et orageux.
4	16,0	27,0	764,5	769,	N. SO. N.	Pluie de 3 à 6 h. du matin, couvert et légèrement pluvieux.
5	11,1	26,9	768,5	768	N.	Clair le matin, nuageux et orageux l'après-midi.
6	13,0	26,6	769	769,5	N.	Couvert le matin, nuageux l'ap.-midi, assez forte averse vers 3 heures.
7	10,8	27,7	769,5	767,5	S.	Couvert et légèrement brumeux le matin, clair ensuite.
8	11,4	30,4	766,5	767	NO.	Clair, nuageux dans le milieu de la journée.
9	13,6	29,6	767,	767,5	N.	Clair le matin, nuageux.
10	11,9	29,6	766,5	766,	NNO. N.	Clair, légèrement brumeux l'ap.-midi.
11	14,5	32,8	765,5	764,	NO. N.	Clair, quelques nuages dans la journée.
12	15,3	30,7	764,5	764,5	N.	Clair de grand matin, orage et petite pluie vers 8 h., nuageux le reste de la journée.
13	12,8	27,1	764,5	765	N.	Nuageux.
14	11,5	24,3	765,5	768,	N. O.	Nuageux, clair le soir.
15	9,3	28,0	769,5	767,5	S.	Légèrement brumeux le matin, nuageux.
16	12,0	29,4	766,5	764	N.	Clair le matin et le soir, nuageux dans le milieu de la journée.
17	9,3	22,9	764	765	ONO. NE.	Très nuageux.
18	8,6	28,4	764,5	762	NO. N.	Nuageux le matin, clair.
19	10,1	30,4	763	763,5	ONO. O.	Nuageux.
20	15,6	29,5	764	766,5	O. SO.	Couvert.
21	16,1	26,7	768	771	E.	Couvert le matin, nuageux l'après-midi clair le soir.
22	13,1	27,7	771,5	770	NE.	Clair.
23	11,8	27,2	769	766,5	N. NNE.	Clair.
24	11,9	28,5	767	767,5	NNE. NE.	Clair.
25	12,7	28,1	769	769,5	NE.	Clair, légèrement nuageux l'après-midi.
26	12,8	30,8	770,5	768	NNE. N.	Clair.
27	16,8	32,1	768	767	NNE. E.	Clair, légèrement nuageux dans le milieu de la journée.
28	16,0	28,0	767,5	766	NE.	Clair.
29	11,7	25,7	767	766	NE.	Clair.
30	11,8	26,4	766	765	NE.	Clair.
31	12,4	24,8	765,5	763,5	NE. N. NE.	Clair, nuageux de 8 à 11 h. du matin.

CONCOURS OUVERTS A DES SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ

Le succès qu'ont eu certains des concours ouverts à des séances des mois de juillet, août, septembre, octobre et novembre 1884 a décidé le Conseil d'Administration à en ouvrir de semblables cette année. Conformément à la décision qu'il a prise à cet égard, le 12 mars 1885, ceux de ces concours qui restent encore auront lieu aux dates et pour les objets indiqués ci-dessous :

Le 22 octobre : Asters; fruits ; Choux-fleurs.

Le 26 novembre : Chrysanthèmes d'automne.

CONCOURS OUVERTS DEVANT LA SOCIÉTÉ, EN 1885.

Concours permanent.

Prix Laisné. Pour l'élève le plus méritant de l'École d'Horticulture des Pupilles de la Seine. (V. le *Journal*, 3e sér., IV, 1882, p. 631 et 753.)

Concours annuels.

Médaille Moynet. Pour les apports les plus remarquables, faits pendant l'année, au Comité de Culture potagère.

Médaille du Conseil d'Administration. Pour l'introduction ou l'obtention de plantes ornementales méritantes. (V. le *Journal*, 2e série, XI, 1877, p. 445.)

Médaille Pellier. Pour le plus beau lot de *Pentstemon*.

Médaille Godefroy-Lebeuf. Pour le jardinier en maison bourgeoise qu aura, dans l'année, présenté à la Société et à l'Exposition du mois de mai 1885 les Orchidées les plus remarquables.

N. B. La Commission de Rédaction déclare laisser aux auteurs des articles admis par elle à l'insertion dans le *Journal* la responsabilité des opinions qu'ils y expriment.

PROCÈS-VERBAUX

SÉANCE GÉNÉRALE DU 13 AOUT 1885

PRÉSIDENCE DE M. **Léon Say**, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ.

Le 13 août 1885, à deux heures de relevée, la Société nationale et centrale d'Horticulture de France se réunit en assemblée générale dans la grande salle de son hôtel, rue de Grenelle, 84, en vue, après avoir vaqué à ses travaux ordinaires, de distribuer les récompenses décernées soit par la Commission spéciale des Récompenses, soit et principalement par le Jury de l'Exposition horticole internationale qui a été tenue par elle, aux Champs-Elysées, du 20 au 29 mai dernier. Le nombre des Membres qui assistent à cette réunion est de deux cent huit titulaires et huit honoraires. En outre, beaucoup de personnes étrangères à la Société se sont rendues à l'invitation qui leur avait été adressée et complètent une assemblée aussi nombreuse que brillante. La salle dans laquelle cette assemblée est réunie a été élégamment décorée avec de beaux groupes de plantes de haut ornement obligeamment fournies par M. R. Jolibois, jardinier-chef au palais du Luxembourg, et avec de riches tentures puisées dans les magasins du mobilier de l'Etat. Enfin l'excellente musique du 119e ligne, dirigée par son chef M. Bidegain, vient ajouter à l'éclat de la solennité en exécutant, à différents moments, plusieurs morceaux de son répertoire.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président proclame, après un vote de la Compagnie, l'admission de trois nouveaux Membres titulaires dont la présentation faite dans la dernière séance n'a soulevé aucune opposition.

Il est fait dépôt sur le bureau de deux Comptes rendus d'Expositions horticoles dus: l'un, à M. CHARGUERAUD et relatif à l'Exposition qui a été tenue par la Société d'Horticulture de Saint-

Germain-en-Laye, du 25 au 29 juillet dernier; l'autre, à M. CHAURÉ (Lucien) et ayant pour objet l'Exposition qui a eu lieu à Nogent-sur-Seine (Aube), les 29, 30 et 31 mai dernier.

L'un de MM. les Secrétaires annonce de nouvelles présentations de Membres, après quoi la série des travaux habituels de la Société dans ses séances ordinaires étant épuisée, à l'exception des présentations d'objets qui ont été supprimées aujourd'hui, M. le Président avertit l'assemblée qu'il va être procédé à la distribution des récompenses.

Mais d'abord il exprime les plus vifs regrets de ce que M. le Ministre de l'Agriculture, retenu par les affaires publiques, n'a pu venir honorer cette réunion de sa présence, ainsi qu'il avait été permis jusqu'à ce jour d'espérer qu'il le ferait. Si, dit M. le Président, M. le Ministre qui, membre de l'Académie des Sciences et de la Société nationale d'Agriculture, est profondément versé dans les questions scientifiques et culturales, avait pu venir présider cette séance, il nous aurait certainement fait entendre des paroles aussi intéressantes qu'instructives. Quant à M. le Président lui-même, arrivant d'un long voyage qui l'a tenu éloigné de Paris pendant plusieurs semaines, il ne se sent pas préparé pour faire un véritable discours, mais il croit pouvoir exprimer de vive voix l'impression qui lui est restée, au point de vue horticole, de ce qu'il a vu dans les diverses parties de l'Europe qu'il vient de traverser. Parti par la Belgique, il a vu là l'horticulture en honneur et le goût des plantes très répandu; mais là aussi il a pu reconnaître combien est incessante et souvent difficile la lutte contre les conditions désavantageuses du climat. Peu favorisés par le soleil, les horticulteurs belges ont dû chercher à remplacer artificiellement la chaleur que cet astre ne leur accordait qu'avec parcimonie. Grâce aux abondants dépôts de houille que renferment les couches du sol belge, ils ont trouvé dans ce précieux combustible minéral un puissant et économique auxiliaire; seulement, ce qu'il faut ne pas oublier, c'est que le soleil donne à la fois aux plantes la chaleur et la lumière, les deux stimulants fondamentaux de la végétation. La houille peut fournir le premier, mais non le second, dont l'absence laissera toujours une lacune nuisible dans l'horticulture même

la plus perfectionnée. En traversant différentes parties de l'Allemagne, M. le Président y a retrouvé le même amour des plantes, le même soin donné à leur culture. Il a vu dans plusieurs villes de grands et beaux établissements horticoles et botaniques, pourvus, comme le climat l'exige, de vastes et belles serres, établissements parmi lesquels il cite celui de la Société *Flora*, à Cologne, et le Jardin botanique de Berlin. Il a aussi remarqué un grand nombre de jardins particuliers fort bien tenus. Il en est résulté pour lui la conviction que là l'amour de l'horticulture doit être presque général ; que, par suite, le commerce horticole doit trouver des débouchés importants dans la masse entière de la population. Or, c'est une vérité fondamentale que tout commerce et toute industrie se développent en raison des débouchés qui s'ouvrent devant eux. Si dans cette partie de l'Europe la clientèle des horticulteurs est nombreuse, leur commerce doit être florissant. Sans vouloir établir, sous ce rapport, une comparaison entre ces pays et le nôtre, M. le Président est porté à croire que nous avons encore à faire des progrès quant à la diffusion du goût pour les plantes dans toutes les classes de la Société. Il ne suffit pas en effet, dit-il, que, dans la plupart des localités, il y ait un petit nombre d'amateurs consacrant des sommes importantes à la formation de collections de plantes rares et par cela même d'un prix élevé; il faut aussi, et à cet égard les conseils ainsi que l'exemple des membres de notre Société peuvent faire beaucoup, il faut que l'amour des plantes se répande dans la masse entière de la population. On créera ainsi à nos horticulteurs une vaste clientèle, ce qui revient à dire qu'on rendra notre horticulture largement productive et par suite réellement florissante. Au point de vue de l'habileté pratique et des connaissances théoriques, nous n'avons rien à envier à qui que ce soit. L'instruction horticole est donnée en France aussi bien et aussi complètement qu'on puisse le désirer; nos horticulteurs, nos jardiniers sont consommés dans leur art; nous possédons non seulement des établissements d'horticulture d'une haute importance, mais encore des centres où diverses cultures spéciales ont été portées à un degré de perfection qui n'est égalé nulle part; mais il faut arriver à agrandir encore le cadre

dans lequel tout cela est aujourd'hui contenu. Aussi M. le Président engage-t-il tous ses collègues à user de leur influence pour amener ce résultat vivement désirable. Il y a quelques années, dit-il encore, la municipalité de Paris a donné un excellent exemple en remplaçant le désert de nos places publiques par des jardins charmants qui ont puissamment contribué non seulement à embellir, mais encore à assainir la grande ville. C'était là une voie excellente ; mais peut-être le progrès considérable qui avait été ainsi réalisé n'a-t-il pas été poursuivi autant qu'il aurait pu l'être. L'un des meilleurs moyens pour répandre le goût des plantes, dit en terminant M. le Président, c'est de les montrer et de les montrer aussi belles que peut les obtenir l'art de l'horticulteur. C'est ce qu'on fait par les Expositions horticoles. Sous ce rapport, la Société nationale d'Horticulture n'épargne rien pour donner l'exemple et on est heureux de pouvoir dire que le succès a couronné ses efforts dans presque toutes les circonstances, et cette année plus que jamais. En effet, l'Exposition internationale du mois de mai dernier a non seulement réalisé mais encore dépassé toutes les espérances. Les produits de tout ordre qu'elle a réunis ont été en nombre exceptionnel et aussi bien choisis, aussi beaux que pût les fournir l'horticulture la plus avancée. Comme conséquence naturelle, le public y est accouru en foule pendant toute sa durée et ce qui en est la meilleure preuve, c'est que les recettes ont permis de solder tous les frais qu'avait entraînés une organisation nécessairement dispendieuse. C'est, en somme, là un grand succès que notre Société peut être fière d'avoir à enregistrer.

Il est à peine besoin de dire que les récompenses accordées ont été plus nombreuses que jamais : c'était l'heureuse conséquence de la richesse de l'Exposition ; mais il importe d'ajouter que la générosité avec laquelle plusieurs membres de la Société, et même quelques amateurs distingués qui lui sont encore étrangers ont bien voulu donner un témoignage effectif du vif intérêt qu'ils portent à l'horticulture, a permis d'élever exceptionnellement la valeur des prix principaux pour lesquels les lauréats vont recevoir, les uns de magnifiques objets d'art, les autres de grandes médailles d'or.

Après cette improvisation, que l'assemblée applaudit chaleureusement, M. le Président avertit que le Conseil d'Administration, voulant donner un témoignage de gratitude à trois de nos collègues qui ont accepté et mené à bonne fin, au prix de beaucoup de temps et de fatigue, des tâches aussi longues que pénibles, offre un objet d'art à M. Glatigny, Bibliothécaire, qui seul a opéré le transfert au premier étage et le nouveau classement de la bibliothèque; un objet d'art à M. Michelin, Secrétaire du Comité d'Arboriculture, qui a retiré des caisses où elle était enfermée depuis l'Exposition internationale de 1878, puis rangé dans de nouveaux casiers et classé toute la collection de fruits moulés ; enfin une médaille d'or à M. Charollois, qui a aidé M. Michelin dans ce grand travail.

M. le Président donne ensuite la parole à M. P. Duchartre, qui donne lecture du procès-verbal des deux séances tenues par la Commission des Récompenses les 26 juin et 27 juillet 1885 ; après quoi MM. les Secrétaires Chargueraud et Delamarre lisent la liste complète des récompenses décernées par les 21 sections du Jury de l'Exposition internationale du mois de mai, ainsi que celle des prix qui ont été accordés pour les objets présentés aux concours ouverts dans les séances des 8 juillet, 28 août, 25 septembre, 23 octobre et 23 novembre 1884 (Voyez le *Journal*, 3e série, IV, 1884, p. 382, 472, 524, 591 et 650).

La séance est levée à trois heures et demie.

SÉANCE DU 23 JUILLET 1885

PRÉSIDENCE DE M. Hardy.

La séance est ouverte vers deux heures et demie. Le nombre des Membres qui ont signé le registre de présence est de cent seize titulaires et treize honoraires.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président proclame, après un vote de la Compagnie, l'admission de huit nouveaux Membres titulaires dont la présentation a été faite dans la dernière séance et n'a rencontré au-

cune opposition. — Il annonce que le secrétariat a reçu avis du décès de M. Meurein, Président de la Société d'Horticulture du nord de la France, à Lille (Nord).

Il est procédé à l'indication des objets déposés sur le bureau, tant à la séance du 13 août courant, pendant laquelle la distribution des récompenses n'a pas permis de faire connaître les décisions des Comités, qu'à la séance de ce jour, 27 août.

A la séance du 13 août, les objets suivants avaient été déposés sur le bureau :

1° Par M. Chevalier (A.), horticulteur à Bourbonne-les-Bains (Haute-Marne), par l'intermédiaire de M. Hébrard (Alexandre), des spécimens d'une sorte de *Cornichon* qu'il a obtenue en fécondant l'un par l'autre le Cornichon serpent et un Cornichon ou Concombre vert anglais. Il lui est accordé une prime de 2e classe sur la proposition du Comité de Culture potagère. — Dans sa lettre d'envoi, M. A. Chevalier dit que ce Cornichon est tellement productif que 80 pieds plantés dans une terre de qualité ordinaire lui fournissent 400 à 450 jeunes fruits, tous les deux jours, tandis que la cueillette faite, aux mêmes intervalles de temps, sur un égal nombre de pieds du Cornichon vert ordinaire, ne dépasse pas 50 ou 60 jeunes fruits beaucoup moins beaux. Il reconnaît toutefois que sa plante a le défaut de donner peu de graines, si elle n'est fécondée artificiellement.

2° Par Mlles Chrétien, propriétaires à Bagneux (Seine), un lot d'une sorte de *Haricots* violets mange-tout, que le Comité compétent déclare avoir besoin de revoir avant d'émettre un avis à son sujet.

3° Par M. Lardin (Arthur), arboriculreur, rue de Villiers, 8, à Montreuil-sous-Bois (Seine), une corbeille de 18 *Pêches* Précoce de Hale, fruits d'un beau volume et d'un magnifique coloris, que le Comité d'Arboriculture déclare être les plus beaux de cette variété qu'il ait eus encore sous les yeux. Aussi la récompense accordée, sur sa demande, à M. Lardin, pour cette remarquable présentation, est-elle une prime de 1re classe.

4° Par M. Lepère, arboriculteur à Montreuil-sous-Bois (Seine), 22 *Pêches* Grosse Mignonne hâtive, beaux fruits dont le Comité d'Arboriculture déclare que « la maturité est précoce

relativement ». Une prime de 2e classe qui avait été demandée pour la présentation de ces fruits étant aujourd'hui mise aux voix et adoptée, M. Lepère déclare renoncer, comme d'habitude, à la recevoir.

5° Par Mlles Chrétien, des *Prunes* de Reine Claude qui, porte la feuille du Comité compétent, « n'ont rien de remarquable. »

6° Par la maison Vilmorin-Andrieux, marchands-grainiers, quai de la Mégisserie, que représente son chef de culture M. Michel, une collection de fleurs coupées de *Reines-Marguerites* en 43 variétés et une collection de fleurs de *Zinnias*. Pour chacune de ces collections, le Comité de Floriculture proposait d'accorder une prime de 1re classe. Ces deux propositions sont mises aux voix par M. le Président et adoptées par la Compagnie; mais, comme pour toutes leurs présentations, MM. Vilmorin-Andrieux renoncent à recevoir les deux primes qu'ils ont obtenues. La collection de Reines-Marguerites qu'ils avaient déposée sur le bureau avait pour objet de montrer les divers types que peuvent présenter ces plantes, savoir : les types à fleurs perfection, à fleurs de Pivoine, à fleurs imbriquées, à fleurs de Chrysanthème, à fleurs pompon. Quant à celle de Zinnias, elle en comprenait non seulement de nombreuses variétés à grandes et très grandes fleurs, mais aussi des variétés pompon se reproduisant bien de semis.

7° Par M. Terrier, jardinier chez M. le docteur Fournier, rue Saint-James, à Neuilly (Seine), un pied fleuri d'*Aerides Lobbii*, belle Orchidée de l'Inde qui, sur la proposition formulée par le Comité de Floriculture, lui vaut une prime de 1re classe.

Pour la séance de ce jour, les objets déposés sur le bureau sont les suivants :

1° Par M. Chemin (Georges), jardinier-maraîcher à Issy, boulevard de la Gare de Grenelle, un lot de Tomates, variété Grosse lisse, qui sont absolument exceptionnelles de grosseur et de beauté, et pour lequel un vote de la Compagnie lui décerne une prime de 1re classe. — M. le Président du Comité de Culture potagère fait ressortir le développement extraordinaire de ces Tomates, dont dix-huit ne pèsent pas moins de 8 kil. 700 gr.,

et qui sont groupées plusieurs ensemble de manière à former d'énormes bouquets. La variété à laquelle elles appartiennent paraît ne pas différer de celle que cultivent habituellement les maraîchers parisiens; mais ce sont des soins de culture qui les ont amenées à leur rare beauté, et cela non pas sur des pieds isolés et peu nombreux, mais uniformément dans de grands carrés. L'un de ces soins a consisté à les mouiller à grande eau tous les matins pour empêcher qu'elles ne se fendissent à la première pluie, et on voit que le résultat en a été des plus satisfaisants. C'est là une nouvelle preuve de la rare habileté culturale que tous les jours on a occasion de reconnaître en M. G. Chemin.

2° Par M. Lepère, un grand et magnifique lot comprenant cinq variétés de *Pêches*, savoir : 5 Galande, 3 Belle Bausse, 8 Grosse Mignonne ordinaire, 10 Mignonne hâtive, 2 Alexis Lepère, ainsi que deux *Brugnons* des deux variétés Brugnon Victoria et Brugnon blanc. — Cette remarquable présentation vaut à M. Lepère une prime de 1re classe à laquelle, selon son usage, il déclare renoncer.

3° Par M. Bourgaut (Henri), jardinier à Puteaux (Seine), six *Pêches* de la variété Alexis Lepère, qui sont d'une telle beauté que le Comité d'Arboriculture propose de donner une prime de 1re classe pour la présentation qui en est faite. Mise aux voix, cette proposition est adoptée; mais M. Bourgaut renonce à recevoir cette récompense. — D'après ses observations, ce jardinier considère la Pêche Alexis Lepère comme l'une des variétés les plus belles et les meilleures qu'on possède. Tout volumineux que sont les spécimens qu'il en dépose aujourd'hui sur le bureau, ce ne sont pas les plus gros qu'il en ait eus cette année. Toutefois, M. le Secrétaire du Comité d'Arboriculture fait observer que le coloris de ces fruits pourrait être encore plus brillant qu'il n'est, si la sécheresse et la chaleur de cet été n'avaient empêché d'effeuiller comme on aurait pu le faire sans ces circonstances.

4° Par M. Lapierre, pépiniériste à Montrouge (Seine), un lot de *Prunes* d'une variété qui a été mise au commerce à la date d'une quinzaine d'années, par M. Morel, de Lyon, sous le nom de Prune de Montbriant. C'est un beau fruit que le Comité

compétent a reconnu assez bon. Une prime de 3e classe est accordée à M. Lapierre.

5° Par M. Boucher, pépiniériste, avenue d'Italie, 162, à Paris, des *Cerises* de la variété Nolmanne Duck, fruit tardif, beau, mais acide. L'arbre qui le donne est très productif.

6° Par M. Girardin (Eug.), horticulteur à Argenteuil (Seine-et-Oise), une corbeille de *Figues* que le Comité compétent trouve belles et pour la présentation desquelles il est décerné, sur sa demande, une prime de 2e classe.

7° Par M. Fauvel, jardinier chez M. Picot, à Taverny (Seine-et-Oise), un pied fleuri de *Selenipedium Hartwegi* qu'il a accompagné d'une fleur du *Sel. longifolium* afin qu'on puisse comparer ces deux Orchidées et en reconnaître les différences. Le *Selenipedium Hartwegi* est une espèce encore rare dans les collections, qui a été découverte dans les Andes de Quito par le botaniste-voyageur Hartweg dont elle a reçu le nom.

8° Par M. Terrier, jardinier chez M. le docteur Fournier, rue Saint-James, à Neuilly (Seine), trois Orchidées fleuries, savoir : l'*Oncidium Marshallianum*, l'*O. divaricatum* LINDL. et le *Cattleya crispa* LINDL. (*Lælia crispa* REICH. f.), plantes toutes les trois brésiliennes qui valent à M. Terrier une prime de 3e classe applicable plus particulièrement à la première.

9° Par M. Savoye fils, horticulteur, chemin d'Asnières, 44, à Bois-Colombes (Seine), un *Herrania palmata*, arbuste remarquable pour son port et son beau feuillage, qui n'exige que la serre tempérée, et qui n'est pas aussi répandu qu'il mérite de l'être; un pied fleuri de *Lapageria rosea* RUIZ et PAV., belle Liliacée chilienne, grimpante, à grandes fleurs campanulées, qui n'exige que la serre froide pendant l'hiver, et un pied de *Lapageria alba* GAY, espèce également chilienne, qui demande la même culture que la précédente, dont elle diffère surtout par ses fleurs blanches; un pied de *Casuarina sumatrana*, ou Filao de Sumatra, arbuste de serre tempérée, dont le port est gracieux et léger, et qui pourtant est peu répandu; enfin un pied très bien fleuri du *Plumbago cærulea*, espèce de serre froide qui est très florifère et qui pourtant n'existe presque plus dans les collections. En raison de la bonne culture de ces plantes, il est accordé à

M. Savoye fils une prime de 1re classe pour son *Herrania*, une prime de 3e classe pour son *Casuarina* et une prime de 1re classe pour ses autres sujets.

10° Par M. Delaville (Léon), marchand-grainier, quai de la Mégisserie, 2, des rameaux fleuris du *Liatris pycnostachya*, belle Composée rustique, dont les très nombreux capitules sont rapprochés en sortes d'épis terminaux serrés et très longs d'un fort bel effet, ainsi que des fleurs coupées du *Montbretia crocosmiæflora*, charmante Iridée très florifère, qui semble être un hybride d'un *Montbretia* et d'un *Crocosmia* et qui, malgré sa beauté, est encore rarement cultivée.

11° Par M. Leuret (L.), horticulteur, route d'Orléans, 37, à Arcueil (Seine), une variété de *Begonia Rex* obtenue par lui, pour laquelle il obtient une prime de 1re classe, et un pied très bien fleuri de sa Calcéolaire à grandes fleurs jaunes, Souvenir d'Arcueil, relativement à laquelle il a l'honneur d'un rappel de la prime qui lui a été accordée, l'an dernier, pour cette plante.

12° Par M. Lequin, horticulteur à Clamart (Seine), un bouquet de *Glaïeuls* rustiques venus de semis, mais qui, comme il le fait observer, sont à la fin de leur floraison; un bouquet de fleurs du *Begonia* nommé par lui *elegantissima compacta*, qu'il a obtenu à la suite d'une hybridation opérée sur le *B. Davisi* et qu'il dit être précieux pour garniture de jardins, attendu qu'il fait de beaux massifs et de jolies bordures; des tiges fleuries du *Begonia Rosamonda* à fleurs remarquablement doubles et amples, belle plante qu'il a eue de semis à la date de quelques années; enfin des tiges fleuries de quelques *Bégonias* tubéreux comme les précédents et à fleurs doubles, qui maintenant sont en multiplication dans son établissement. — Il est accordé pour cette présentation une prime de 1re classe et une prime de 2e classe se rapportant, la première au *Begonia elegantissima compacta*, la seconde à l'ensemble des autres Bégonias tubéreux qui complètent le lot.

13° Par M. Fichot (Ch.), jardinier-chef au château de Breteuil (Seine-et-Oise), des fleurs de *Bégonias* tubéreux du type *erecta* qui proviennent de ses semis de cette année.

14° Par M. Cas (Vincent), horticulteur, rue Eugène-Delacroix, 11, à Passy-Paris, un pied d'un *Phrynium* panaché, dont la panuchure s'est produite spontanément en 1876 et s'est parfaitement maintenue depuis cette époque, comme le prouvent plusieurs pieds qu'il en possède aujourd'hui. Il obtient, pour cette plante, une prime de 3e classe.

15° Par M. Tabar père, horticulteur à Sarcelles (Seine), des fleurs les unes simples, les autres doubles de *Pétunias* en 60 variétés, ainsi que des fleurs de six *Pelargonium zonale* striés. Pour ses fleurs de Pétunias il lui est accordé une prime de 3e classe.

16° Par M. Régnier (A.), horticulteur, avenue Marigny, 44, à Fontenay-sous-Bois (Seine), trois boîtes de fleurs coupées d'*Œillets* flamands et fantaisie, qui lui valent une prime de 3e classe.

17° Par MM. Lenoir et Parmentier, de Raon-l'Etape, des *bordures* en fonte de fer que le Comité des Arts et Industries horticoles juge avantageuses sous tous les rapports et d'un prix très modéré, puisqu'elles sont livrées à 1 fr. le mètre courant, quand elles sont du modèle ordinaire, à 2 francs le mètre courant, quand elles sont du modèle le plus orné. Une prime de 1re classe est accordée pour cette présentation.

18° Par M. Pescheux, fabricant d'objets en fer pour jardins, rue de Grenelle, 32, un grattoir à dents d'un modèle modifié par lui, pour lequel il obtient une prime de 3e classe.

19° Par M. Choux, de Villeneuve-Saint-Georges, une *poudre insecticide* dont l'essai est confié à une Commission composée de MM. Chauré (Lucien), Ladois et Ponce, à qui seront adjoints deux membres du Comité de Floriculture.

20° Par M. Guibourgé (Paul), d'Asnières (Seine), un *engrais* pour fleurs avec lequel des expériences seront faites par une Commission comprenant MM. Chauré (Lucien), Glatigny, Ladois, Ponce et deux membres du Comité de Floriculture.

21° Par M. Gignez, de Rueil, un *récipient* destiné à empêche les insectes de monter sur les arbres.

22° Par M. Huet, jardinier à Boult-sur-Suippe, un *jet d'arro-*

sage brisé qu'il a déjà présenté une première fois, à une date peu éloignée.

M. le Président remet les primes aux personnes qui les ont obtenues.

L'un de MM. les Secrétaires fait connaître les résultats du Concours qui avait été ouvert pour cette séance et qui avait pour objet : 1° les Glaïeuls en fleurs coupées ; 2° les Reines-Marguerites en pots ou en fleurs coupées ; 3° les Phlox ; 4° les Fruits en général.

Deux Commissions-Jurys avaient été chargées de juger, l'une les fleurs, l'autre les fruits. La première était composée de MM. Savoye, Thibaut (L.), Truffaut père, Verdier (Charles), et avait pour Secrétaire M. Chargueraud ; la seconde était formée de MM. Chevallier (Charles), Jamin (Ferd.), Michelin, auprès de qui fonctionnait comme Secrétaire M. Bergman (Ernest). — Les prix décernés sont : 1° pour les Glaïeuls issus du *Gandavensis*, un premier prix, médaille de vermeil, à M. Torcy-Vannier, horticulteur à Melun (Seine-et-Marne) ; un second prix, grande médaille d'argent, à M. Verdier (Eugène), horticulteur, rue de Clisson, 37, à Paris ; un troisième prix, médaille d'argent, à MM. Vilmorin-Andrieux, marchands-grainetiers, quai de la Mégisserie ; 2° pour une série nombreuse de Glaïeuls rustiques à grandes macules, une médaille de vermeil à M. Vor Lemoine, horticulteur à Nancy (Meurthe-et-Moselle) ; 3° pour les Reines-Marguerites, un premier prix, médaille d'argent, à MM. Vilmorin-Andrieux ; un second prix, médaille de bronze, à M. Torcy-Vannier. La Commission a décerné en outre une médaille d'argent à M. Vor Lemoine, pour une collection de variétés du *Montbretia crocosmiæflora*. — Pour les fruits, il a été donné une médaille d'argent à M. Chevalier fils, de Montreuil, qui avait présenté quatre variétés de Pêches et sept variétés de Brugnons ; une médaille de bronze à M. Bertrand, propriétaire à Sceaux, qui avait apporté huit variétés de Poires et deux de Pommes.

En l'absence de M. le Secrétaire-général, M. le Secrétaire-général-adjoint avertit la Compagnie que la correspondance comprend une lettre par laquelle est demandée la désignation d'un délégué devant remplir les fonctions de Juré à l'Exposition

horticole qui aura lieu à Pontoise, du 8 au 17 septembre prochain. M. Savoye père veut bien représenter la Société nationale d'Horticulture à l'Exposition de Pontoise.

Il est donné lecture ou fait dépôt sur le bureau des documents suivants :

1° Moyen d'utiliser les serres vides pendant l'été; M. DELABARRIÈRE.

2° Compte rendu de l'Exposition de Villemomble; M. BERGMAN (Ernest).

3° Compte rendu de l'Exposition de Chartres; M. MILLET.

L'un de MM. les Secrétaires annonce de nouvelles présentations, et la séance est levée à trois heures et demie.



NOMINATIONS

SÉANCE DU 13 AOUT 1885.

MM.

1. DAUTRESME (Henri), rue des Petits-Champs, 74, à Paris, présenté par MM. Delahogue-Moreau et Jolibois (R.).
2. ERRARD, fabricant de chaises pour jardins, rue de la Folie-Méricourt, 34, à Paris, présenté par M. Duneuffour, Mlle Chrétien (E.) et Mlle Chrétien (Th.).
3. LEAU (A. de), Président de la Société régionale d'Horticulture de Douai, rue du Gouvernement, à Douai (Nord), présenté par MM. Coutant (E.), Truffaut père et Delamarre.

SÉANCE DU 27 AOUT 1885.

MM.

1. BERNARD, marchand de comestibles, rue de la Réale, 6, à Paris, présenté par MM. Crémont jeune, et Delamarre (E.).
2. HEEHT (Madame), boulevard Haussmann, 140, à Paris, présentée par MM. Léon Say et Bleu (A.).
3. KOECHLIN (Léon), Vice-Président de la Société d'Horticulture de Mulhouse, à Mulhouse (Alsace), présenté par MM. Joly (Ch.) et Chouveroux (A.).
4. LE PIERRE (Ernest-Louis-Marie), industriel, route d'Enghien, 17, à

Argenteuil et Faubourg-Saint-Honoré, 160, à Paris, présenté par MM. Bleu et Chargueraud.

5. Plauszewski, au Musée des Arts décoratifs, à Paris, présenté par MM. Jolibois et Bourguignon.

6. Pourfillet, zingueur, à Conflans-Sainte-Honorine (Seine-et-Oise), présenté par MM. Crapotte et Delamarre (E.).

7. Tabernat (Louis), treillageur, rue de Paris, 139, à Saint-Mandé (Seine), présenté par MM. Figus (Ulysse) et Bellanger.

8. Pascaud (Edgar), rue Porte-Jaune, à Bourges (Cher), présenté par MM. Bleu et Verlot.

COMMISSION DES RÉCOMPENSES

SÉANCE DU 26 JUIN 1885

Présidence de M. **Hardy**, premier Vice-Président de la Société

Le 26 juin 1885, à deux heures de relevée, la Commission des Récompenses se réunit pour statuer sur les demandes de récompenses qui ont été adressées à la Société pour des motifs divers, mais principalement en faveur de jardiniers attachés depuis une longue série d'années à la même maison, ou comme conclusions de Rapports émanant de Commissions spéciales. Sont présents : M. Hardy, premier Vice-Président de la Société, qui veut bien présider la séance en l'absence du Président qui avait été désigné par le Conseil d'Administration; MM. Bleu, Secrétaire-général de la Société; Chauré (Lucien), Coulombier, Savoye, Truffaut père. M. P. Duchartre, Secrétaire-rédacteur remplit les fonctions de Secrétaire de la Commission, conformément au règlement. M. Ch. Verdier s'est excusé par écrit.

M. le Président appelle en premier lieu l'attention de la Commission sur une lettre qui lui a été adressée par M. Joly (Charles), Président de la Commission des Expositions pour 1885, dans laquelle cet honorable membre exprime l'idée qu'il serait convenable « de remercier et d'encourager » quelques membres de la Commission des Expositions qui ont été ses collaborateurs dévoués dans l'œuvre ardue de la préparation de

l'Exposition internationale du mois de mai dernier et qui, pour en assurer le succès, n'ont épargné ni leur temps ni leur peine.

— Le Secrétaire donne ensuite lecture d'une lettre, en date du 15 juin courant, adressée à M. le Président de la Commission des Récompenses par M. Hardy qui, craignant de ne pouvoir se rendre à la séance de ce jour, appuyait par écrit les propositions de M. Ch. Joly et faisait observer que si cet honorable collègue n'avait pu, par modestie, parler des services qu'il avait rendus de son côté, la Commission ne pouvait oublier qu'il avait acquis, en cette circonstance, « les droits les plus grands « à la reconnaissance de la Société. »

A la suite d'une longue conversation sur ce sujet, la Commission des Récompenses, adoptant les propositions de M. Joly (Ch.) et de M. Hardy, les modifiant néanmoins à certains égards, décide qu'elle demandera au Conseil d'Administration de vouloir bien offrir, en souvenir des services rendus par eux pour l'organisation de l'Exposition internationale du mois de mai dernier, un objet d'art d'une valeur d'environ 500 francs à M. Joly (Ch.), une grande médaille d'or à M. Chargueraud, une médaille d'or à M. Chouveroux, Trésorier, une grande médaille de vermeil à MM. Bergman (Ernest), Chatenay (Abel), Delamarre, ainsi qu'à M. Hebrard (Alexandre), qui s'est occupé spécialement de la section industrielle, enfin une grande médaille d'argent à M. Delaville (Léon), qui s'est occupé de cette même section.

M. le Président invite ensuite la Commission à délibérer : 1° sur les récompenses demandées pour des jardiniers en raison de la longue durée de leurs services dans la même maison ; 2° sur les conclusions tendant à l'attribution de récompenses qui ont été formulées dans des Rapports approuvés par la Société.

A. *Récompenses accordées à des jardiniers pour leurs bons et longs services dans la même maison.*

1. M. Lenoir (Ambroise-Dominique), né le 8 mars 1825, est entré, le 6 février 1855, par conséquent à l'âge de 30 ans, au service de M. Cottin, au château de Cossigny, près de Chevry-Cossigny (Seine-et Marne), et y est resté jusqu'à ce jour, c'est-

à-dire pendant trente années révolues. Le certificat en bonne forme qui lui a été délivré par M. Cottin fait le plus grand éloge de son assiduité au travail, de sa capacité horticole, de son honnêteté et de son dévouement à ses maîtres. M. Lenoir est Membre honoraire de la Société nationale d'Horticulture. A tous ces titres, il a droit à la médaille d'argent que le règlement accorde aux jardiniers qui comptent trente années de bons services dans la même maison.

2. M. Martin (Théophile) est entré, à l'âge de 22 ans, au commencement de l'année 1855, dans l'établissement de M. Coulombier, notre collègue, pépiniériste à Vitry-sur-Seine (Seine), et il y travaille encore aujourd'hui, c'est-à-dire depuis trente années révolues, s'occupant avec autant d'assiduité que d'habileté de la culture des arbres. C'est ce qu'atteste, non seulement par le certificat qu'il lui a délivré, mais encore de vive voix, M. Coulombier, son maître, membre de la Commission des Récompenses, présent à la séance de ce jour. Sur ces attestations, la Commission décerne à M. Martin (Théophile) la médaille d'argent à laquelle lui donne droit la durée de son service dans l'établissement horticole de Vitry.

3. La Commission a eu le regret de ne pouvoir satisfaire à deux demandes de récompense qui avaient été adressées à la Société nationale d'Horticulture, l'une par M. Félix Paillet, qui est entré dans l'établissement de M. L. Paillet, à Chatenay (Seine), le 11 novembre 1863, c'est-à-dire à la date de vingt-deux ans; l'autre par M. Adolphe de Meyer, chef de culture chez M. Alexis Dallière, horticulteur à Gand (Belgique), chez qui il est entré à la date de vingt ans environ, le règlement n'autorisant l'attribution d'une médaille que pour une durée d'au moins trente années de service dans la même maison.

B. *Récompenses accordées à la suite de Rapports.*

Dans le courant de l'année, quelques Rapports ont été faits sur des mémoires ou des ouvrages qui, à la demande des auteurs, avaient été l'objet d'un examen attentif par des commissaires désignés à cet effet; mais aucun de ces Rapports n'a conclu au renvoi à la Commission des Récompenses; cette Commission n'a

donc eu à statuer cette fois que sur les conclusions de Rapports ayant pour objet, la plupart, des cultures, un petit nombre des objets rentrant dans le domaine de l'industrie appliquée à l'horticulture.

1° M. Joseph Rigault, cultivateur à Groslay, qui se livre avec une louable persévérance à des semis de Pommes de terre en vue d'obtenir de nouvelles variétés de cette plante alimentaire, a vu ses efforts couronnés de succès grâce à l'obtention d'une variété à laquelle il a donné son propre nom. Une Commission ayant été chargée, sur sa demande, d'examiner les cultures de cette nouvelle Pomme de terre et d'en apprécier le mérite, a émis à son égard un jugement favorable, par l'organe de M. Chauré (Lucien), Rapporteur (Voyez le *Journal*,1884, p. 547). La Commission, considérant, d'un côté, les qualités qui distinguent la Pomme de terre Joseph Rigault; de l'autre, le nombre considérable de bonnes variétés de cette plante qui sont cultivées aujourd'hui, nombre dont l'augmentation offre par cela même moins d'intérêt que par le passé, accorde à M. Rigault (Joseph) une grande médaille d'argent.

2° M. Chemin est un très habile jardinier-maraîcher dont l'habileté culturale est attestée que les nombreuses primes que lui valent ses présentations en séance. Chez lui a pris naissance une excellente variété de Céleri qu'il nomme Céleri blanc doré, parce qu'ils est blanc légèrement doré même en se développant au jour et à l'air libre, sans être ni butté ni mis à l'obscurité. Cette plante d'un haut intérêt est pour lui l'objet de cultures étendues qui ont été examinées par une Commission dont M. Noblet a été Rapporteur (Voyez le *Journal*, 1884, p. 612). Le Rapport non seulement fait ressortir les avantages et les qualités que possède le Céleri blanc doré, mais encore insiste sur l'étendue et la beauté des cultures maraîchères de M. Chemin. Prenant en considération à la fois les mérites de cette nouvelle plante alimentaire et l'importance ainsi que la perfection des cultures maraîchères de ce jardinier, la Commission des Récompenses lui décerne une grande médaille de vermeil.

3° Le 12 juin 1884, la Société a entendu la lecture d'un Rapport sur les jardins de M. Gallien, propriétaire à Longjumeau

(Seine-et-Oise), qui émanait d'une Commission mixte, et qui était divisé en deux parties l'une relative à la culture potagère et rédigée par M. Hebrard (Alexandre), l'autre due à M. Michelin et traitant de la partie fruitière (Voyez le *Journal*, 1884, p. 357). Il résulte de ces deux documents que les jardins de M. Gallien sont consacrés moitié à des cultures de primeurs, moitié à la culture d'arbres fruitiers dont beaucoup ont considérablement souffert des gelées rigoureuses de l'hiver de 1879-1880, tandis que la plupart des autres sont encore jeunes, et que ces cultures de deux ordres différents sont bien dirigées, depuis six années, par le jardinier Antoine Mans à qui la Commission des Récompenses accorde une médaille d'argent.

4° Dans la séance du 20 août 1884, faisant droit à une demande qui avait été adressée à la Société d'Horticulture par M. Ausseur-Sertier, M. le Président avait chargé une Commission de neuf membres, à laquelle même il en avait été ensuite adjoint deux autres, d'aller visiter le grand établissement de ce pépiniériste, qui est situé à Lieusaint (Seine-et-Marne). M. A. Lepère a été l'organe de cette Commission qui, théoriquement nombreuse, a été pratiquement réduite dans une forte proportion, le jour de ses opérations, par l'absence de sept de ses membres. Le Rapport qui est résulté de la visite des pépinières de M. Ausseur-Sertier (Voyez le *Journal*, 1884, p. 550) constate l'étendue, le bon agencement et l'excellente tenue de cet établissement, qui est principalement consacré aux végétaux ligneux, tant forestiers que d'ornement. La Commission des Récompenses éclairée non seulement par cet important document, mais encore par le témoignage de l'un de ses membres qui avait fait partie de la Commission de visite, est d'avis qu'il y a lieu de donner à M. Ausseur-Sertier une grande médaille de vermeil.

5° M. Sellier, propriétaire à Bry-sur-Marne, a envoyé à la Société, le 8 juillet 1884, une branche chargée de fruits d'une variété de Prunier toute locale, qui paraît avoir pris naissance accidentellement dans cette localité où on l'a nommée Bonne de Bry, et qui, ayant été reconnue à la fois bonne et précoce, y est devenue l'objet d'une culture étendue et très rémunérative. Ces faits sont constatés dans un Rapport rédigé par M. Carrière

E.-A.), au nom d'une Commission de cinq membres (Voyez le *Journal*, 1884, p. 489). Voulant donner un témoignage de satisfaction et de remerciement à M. Sellier, qui a fait connaître, par sa communication, un bon fruit jusqu'alors inconnu hors de la commune où il est né, la Commission des Récompenses lui offre une médaille de bronze.

6° M. Royer fils, horticulteur à Versailles, avenue de Picardie, continue avec un plein succès la culture en grand des Azalées de l'Inde qui avait fait la réputation de son père. D'après le Rapport qui a été fait sur son établissement par M. David, au nom d'une Commission de cinq membres (Voyez le *Journal*, 1884, p. 619), il livre annuellement au commerce de 25 à 28,000 pieds de ces charmants arbustes, en plantes bien faites, surtout bien boutonnées, venues à froid, en trois années, en serre ou sous châssis, et, en outre, il en cultive une collection qui ne comprend pas moins de 300 variétés représentées par de très beaux spécimens qui lui valent de hautes récompenses à toutes les Expositions où il les fait figurer. La Commission des Récompenses accorde à M. Royer fils une grande médaille de vermeil.

7° M. Robert (Alexandre), déjà bien connu par ses succès antérieurs dans la culture des Bégonias tubéreux, a créé, il y a environ un an, au Vésinet (Seine-et-Oise), un établissement consacré en majeure partie à ces belles plantes ornementales, secondairement aux *Dracæna*, aux Cyclamens et à quelques autres spécialités. Chargée de visiter ce nouvel établissement et plus particulièrement les cultures considérables de Bégonias tubéreux qu'il renferme, une Commission spéciale, qui a eu pour organe M. A. Foucard (Voyez le *Journal*, 1884, p. 621), a exprimé la vive satisfaction qu'elle a éprouvée à la vue d'au moins 40,000 sujets de ces plantes, toutes abondamment fleuries et groupées d'après la couleur de leurs fleurs « toutes plus belles et plus riches de coloris les unes que les autres ». Le Rapport fait incidemment l'éloge des autres cultures qui sont tout aussi bien conduites par M. Robert (Alexandre) ; aussi la Commission des Récompenses croit-elle n'être que juste en accordant à cet habile horticulteur une médaille de vermeil.

8° M. Dugourd, jardinier chez M. le comte de Circourt, à Fontainebleau (Seine-et-Marne), s'est attaché depuis plusieurs années à la production de variétés d'Hellébores, plantes intéressantes par leur floraison hivernale ou du premier printemps. Il a obtenu déjà dans cette voie de bons résultats qu'a bien mis en lumière un Rapport rédigé par M. Hariot, au nom d'une Commission qui est allée examiner ces plantes sur place (Voyez le *Journal*, 1885, p. 226). En récompense de ce qu'il a déjà fait et pour l'encourager à persévérer dans ses efforts, la Commission des Récompenses accorde à M. Dugourd une grande médaille d'argent.

Dans le champ de l'industrie appliquée à l'horticulture, la Société a été saisie cette année de deux Rapports qui ont été renvoyés l'un et l'autre à la Commission des Récompenses.

9° M. Hubert, menuisier, a construit, à Versailles, dans le nouvel établissement de M. Duval (Léon), rue de l'Ermitage, des serres en bois d'une étendue considérable, puisqu'elles ne couvrent pas moins de 2,161 mètres de terrain. Examinées attentivement par M. Grenthe, qui est à cet égard un juge des plus compétents, ces serres ont fourni à notre honorable collègue la matière d'un Rapport également laudatif aux points de vue des perfectionnements introduits dans la construction, du bon aménagement adopté pour le service d'eau, de la disposition de la vitrerie qui en rend l'entretien facile et donne le moyen d'éviter l'emploi du mastic, enfin de la ventilation et de l'économie (Voyez le *Journal*, 1884, p. 557). Se basant sur ces différents motifs, la Commission des Récompenses accorde à M. Hubert une grande médaille de vermeil.

10° M. Reinié (Ernest), d'Argenteuil, a imaginé et construit un injecteur-pulvérisateur qui, essayé par la Commission nommée dans le sein du Comité des Arts et Industries, dont le Rapporteur a été M. Ladois (Voyez le *Journal*, 1884, p. 623), a été reconnu offrir des avantages appréciables, relativement aux appareils analogues que l'on fabriquait auparavant. Il est accordé à M. Reinié pour la construction de cet instrument une médaille de bronze.

Ici se termine la série des médailles accordées par la Commis-

sion des Récompenses en raison de Rapports qui lui avaient été renvoyés ; mais ce procès-verbal serait incomplet s'il n'y était fait mention d'un Rapport sur lequel la Commission a porté son attention bien qu'il ne lui eût pas été renvoyé. C'est celui qui a été communiqué à la Société le 25 septembre 1884, par M. Duval (Léon) (Voyez le *Journal*, 1884, p. 554), au nom d'une Commission de sept membres et qui est relatif aux cultures de Bégonias tubéreux réunies dans l'établissement de M. A. Malet, au Plessis-Piquet (Seine). Notre honorable collègue, tout en demandant qu'une Commission fût spécialement chargée de constater les progrès qu'il a réalisés relativement à ces plantes dont le perfectionnement lui est dû au moins autant qu'à tout autre, avait décliné d'avance toute récompense. La Commission spéciale a donc dû s'abstenir de toute demande à cet égard, mais elle a résumé l'impression extrêmement favorable qui lui est restée de sa visite dans la phrase suivante qu'il est bon de reproduire ici parce qu'elle est un hommage éclatant rendu aux mérites si souvent reconnus et couronnés de M. A. Malet : « L'ensemble des cultures de M. A. Malet en ce genre n'a rien, mais rien, à envier ni aux Anglais, ni à d'autres, et nous pouvons être fiers de posséder parmi nous des horticulteurs tels que notre vénérable collègue qui, malgré son grand âge, tient encore à ses chères plantes et nous dote tous les ans de nouveautés qui sont le fruit de ses recherches. »

Les diverses attributions de récompenses ci-dessus énoncées ont été soumises le 9 juillet 1885 au Conseil d'Administration qui, en les approuvant, les a rendues définitives.

SÉANCE DU 27 JUILLET 1885

Une nouvelle réunion de la Commission des Récompenses a eu lieu, le 27 juillet 1885, sous la présidence de M. Jamin (Ferd.), spécialement en vue de la décision à prendre au sujet d'un Rapport de tous points laudatif qui a été présenté à la Société, dans sa séance du 23 juillet 1885, sur les pépinières Croux et fils, et qui a été rédigé par M. Ed. Andréau, nom d'une Commission

de douze membres (Voy. le *Journal*, 1885, p. 416). Les conclusions de ce Rapport tendant au renvoi à la Commission des Récompenses ont été adoptées par la Société. Cette Commission, considérant l'importance majeure des pépinières de M. Croux, l'étendue et la perfection des cultures de végétaux ligneux de tout ordre qui y sont réunies, ainsi que la bonne organisation de tout ce qui aide ou sert à cette grande exploitation horticole, n'hésite pas à décerner à cet horticulteur une médaille d'or. Elle accorde, en outre, une grande médaille d'argent à M. Alphonse Georges, le principal employé de cet établissement, qui est depuis longtemps pour M. Croux un précieux collaborateur, et en faveur de qui la Commission spéciale dont M. Ed. André a été l'organe avait sollicité un encouragement.

COMPTE RENDU DE L'EXPOSITION INTERNATIONALE HORTICOLE DE MAI 1885

I. PARTIE RELATIVE A LA CULTURE POTAGÈRE

par M. J. DYBOWSKI

L'Exposition de cette année, qui, comme chacun a pu le constater, avait une étendue et un éclat inaccoutumés, est restée cependant dans ses limites habituelles quant aux produits de la culture potagère. Cela tient, à n'en pas douter, à deux faits principaux : c'est que d'abord nulle part on ne produit des légumes d'une aussi belle venue, d'une qualité aussi indiscutable qu'aux environs de Paris et que, par suite, que l'Exposition soit internationale ou non, les plus beaux lots seront toujours apportés par nos exposants habituels, tous producteurs dans les environs directs de la capitale. De plus, il faut le dire, ces maraîchers, si habiles cultivateurs, sortent rarement de leurs habitudes, et il est bien difficile de décider certains d'entre eux à nous montrer leurs très remarquables productions; de sorte

que même les attraits d'une Exposition internationale ne sont pas capables de les faire sortir de leur abstention habituelle. Aussi, comme je viens de le dire, les exposants de cette année étaient-ils ceux des années précédentes, les cultivateurs éloignés de Paris n'osant peut-être lutter avec les jardiniers de la capitale et ces derniers restant en nombre restreint.

Il n'en est pas moins vrai que les produits exposés étaient fort beaux et que la valeur des lots compensait leur nombre. Les étrangers venus de toutes parts pour visiter l'Exposition étaient véritablement frappés tant par la pureté des variétés cultivées que par l'excellence des produits.

Le lot le plus important était présenté par les maraîchers réunis en syndicat. Tous les légumes appartenant à la culture de la région parisienne y figuraient. Tout particulièrement remarquables étaient les Salades, Laitues et Romaines de variétés diverses, telles que Laitue crêpe, Georges, Romaine ballon, etc., ainsi que les primeurs, Melons et Concombres d'une fort belle venue. Ces expositions collectives offrent un intérêt tout spécial en montrant dans leur ensemble toutes les productions des maraîchers de Paris; elles font voir quels sont les grands progrès qu'ont su faire faire à la culture ces producteurs habiles.

D'autres lots de légumes en collection figuraient également; nous citerons particulièrement celui de la Maison Vilmorin-Andrieux, dans lequel étaient compris tous les principaux représentants des Salades cultivées, Laitues, Romaines, Chicorées, Scaroles, ainsi qu'une fort belle collection de tous les Radis et Raves longues employés dans la culture.

Très remarquables aussi étaient les lots de légumes forcés et de saison de M. Cousin, jardinier chez M. Beni Barte, ainsi que ceux de MM. Arbaumont et Dagneau qui montraient par comparaison ce que peut devenir la production légumière des propriétés bourgeoises, quand elle est confiée aux mains de jardiniers habiles. Ce ne sont plus là les mêmes légumes que ceux qui sont obtenus par les maraîchers travaillant uniquement en vue de la vente; ce sont, au contraire, des légumes de toute sorte pouvant fournir l'approvisionnement le plus varié aux besoins

de chaque jour. Il y a souvent des difficultés très grandes à vaincre pour présenter en même temps tant de plantes à exigences si diverses.

Citons encore le lot de la maison Forgeot comprenant un grand nombre de légumes de belle venue, parmi lesquels les Salades, les Haricots et les Pois tenaient une large place, ainsi que les Choux, représentés par une collection nombreuse.

Les cultivateurs de la plaine de Gennevilliers réunis en syndicat ont montré ce que l'on peut produire avec le secours des eaux fertilisantes des égouts. Leurs légumes montraient bien que certaines plantes et notamment celles à feuilles, telles que les Salades et les Choux, s'accommodent fort bien de ce moyen de culture dans lequel l'eau est donnée par infiltration apportant ainsi au sol, avec l'humidité dont il a besoin, des éléments puissants de fertilité.

M. Joseph Rigault avait réuni en une collection soigneusement étiquetée la plupart des variétés de Pommes de terre. En même temps il faisait voir quels sont les procédés de semis suivis par lui en vue d'obtenir des variétés nouvelles.

Ces mêmes Pommes de terre, réunies en une collection représentant les variétés propres à la culture sous châssis, étaient présentées par M. Chommet. Ce même cultivateur avait exposé de très belles Carottes appartenant à diverses variétés.

Les Asperges, cette année encore, se faisaient remarquer par leur dimension et leur belle venue. Les bottes présentées par M. L. Lhérault montraient le résultat le plus beau que l'on puisse obtenir de cette production qui a pris peu à peu une si grande importance dans nos cultures. Trois bottes de ce même légume envoyées par M. Jacquet Rifflet, à Bon (Loiret), prouvaient combien cette culture s'est vulgarisée et quel est le degré de développement que les Asperges peuvent acquérir dans les sables riches de cette région.

La maison Dupanloup avait présenté des Choux-fleurs d'une beauté et d'une blancheur tout à fait exceptionnelles. En même temps un lot de Brocolis faisait voir quelle est la différence qui sépare ces deux plantes de culture chez lesquelles l'avantage de la qualité reste pour la première des deux.

Les Fraises figuraient en collections aussi nombreuses que se composant de variétés bien choisies. Celle de M. Lapierre, comprenant cinquante variétés de choix, mérite d'être citée en première ligne. L'on ne peut également dire que du bien de celle qu'exposait M. L. Lhérault. M. Millet avait apporté, outre une collection de variétés diverses, un panier de fruits d'une forme spéciale qu'il a obtenus de semis et qui représentent le type le plus parfait de la petite Fraise à long fruit qui est extrêmement prisée aux Halles de Paris.

Enfin nous citerons encore les Ananas de M. Crémont, qui dénotent chez cet horticulteur des soins de culture en même temps qu'une grande connaissance des exigences de cette plante. Les Melons qu'il avait en même temps exposés montrent bien combien la culture forcée lui est familière. Ces produits ont été tout particulièrement remarqués, non seulement par le gros du public, mais surtout par les étrangers qui, bien que très experts en pareille matière, ont dû reconnaître la supériorité de ces produits.

Compte rendu de l'Exposition internationale de mai 1885.

II. Partie relative a l'arboriculture

Par M. Chatenay (Abel)

L'Exposition des arbres et arbustes de plein air, dont je vais essayer de rendre un compte fidèle, a surpassé évidemment de beaucoup les Expositions du même genre tenues les années précédentes, et pourtant, lorsqu'on arrive à ces magnifiques collections de Conifères et de plantes à feuillage décoratif, on est généralement peu disposé à leur accorder toute l'attention qu'elles méritent.

Il est certain que l'effet produit auprès des visiteurs, par les fleurs de toutes sortes renfermées sous les tentes et dans le pavillon, est beaucoup plus frappant.

S'il fallait cependant mettre en parallèle les efforts qu'il a fallu faire pour réunir des collections de végétaux ligneux, dont le plus jeune a toujours une douzaine d'années au moins de

culture, ainsi que les difficultés résultant des mottes de terre de plusieurs centaines de kilogr. nécessaires à la transplantation de chacune, on trouverait évidemment que cette intéressante partie de l'horticulture française n'est jamais récompensée comme elle mériterait de l'être.

En outre, le manque de place fait toujours reléguer dans les parties les plus éloignées et les moins en vue les produits de nos pépinières. Je sais bien qu'on ne peut malheureusement éviter cet inconvénient, car il faut de la place, et beaucoup, pour présenter aux visiteurs des végétaux de cinq à six mètres de hauteur et qui, ayant chacun un port différent, doivent être placés de manière à ce qu'on puisse les voir en leur entier.

Je n'insisterai donc pas davantage sur les inconvénients que je signale en ce moment et qui se représenteront tant que nous ne possèderons pas, pour nos Expositions, un emplacement plus vaste et mieux approprié.

Cette année, les Conifères étaient représentés par quatre de leurs plus habiles cultivateurs.

M. Defresne (Honoré), de Vitry-sur-Seine, en exposait un massif splendide, formé d'exemplaires irréprochables et comme forme et comme force. Je citerai parmi les plus remarquables : un *Abies Nordmanniana pendula*, de 3 mèt. de haut, superbe nouveauté ; les *Abies Engelmani* et *cephalonica*, *Larix europæa pendula*, *Abies Parryana glauca*, *A. pectinata pendula*, *Sciadopitys verticillata*, les *Abies polita* et *Picea pyramidalis*, *Taxus baccata aurea* sur tige, *Abies Remonti* et *Alcockiana*, etc.

M. Croux, de la vallée d'Aulnay, dans un groupe de toute beauté, présentait une centaine d'espèces et variétés en forts exemplaires, parmi lesquels on admirait à juste titre des *Abies lasiocarpa* et *Pinsapo* de 5 mètres de hauteur, un *Araucaria imbricata* de 4 mètres, un *Abies concolor violacea* de 2 mètres, un *A. magnifica glauca* de 2 m. 50, des *A. pectinata pendula* et *polita* de 3 m. 50, des *Juniperus virginiana glauca*, et *J. drupacea* de 4 m., un *Retinospora filiformis*, échantillon superbe élevé sur tige, un *Sciadopitys verticillata* de 2 m. 50, un *Taxus Dowastoni variegata* de 1 m. 50. Enfin beaucoup d'autres plantes rares et de première force, qu'il serait trop long de détailler ici.

Toutes ces Conifères, groupées sur une des pelouses du concert Besselièvre, faisaient un heureux effet et formaient pendant au massif de M. Defresne (Honoré).

Dans le lot de M. Moser, de Versailles, placé à l'entrée, dans l'angle droit du pavillon, on remarquait beaucoup les espèces et variétés suivantes: *Sciadopitys verticillata*, *Juniperus sinensis aurea*, *Retinospora obtusa nana gracilis*, *R. filicoides* et *lycopodioides*, *Thuia occidentalis lutea*, toutes ces plantes en jolis exemplaires de 2 à 3 mètres de hauteur; un *Thuia japonica filifera* de 1 m. 50, un *Cupressus Lawsoniana erecta* de 3 m. 50, un *Araucaria imbricata* de 4 mètres.

M. Paillet, horticulteur à Chatenay, exposait une collection de 140 Conifères en exemplaires de commerce, comprenant l'élite des sortes les plus rustiques et les plus recommandables, parmi lesquelles je citerai: *Sequoia gigantea pendula*, et *S. gigantea variegata*, *Abies polita*, *A. excelsa aurea*, *Cupressus Lawsoniana erecta viridis*, *Juniperus hibernica compressa*, *J. drupacea* et *virginiana elegans*, les différentes sortes de *Retinospora* du Japon, *Thuiopsis dolabrata viridis* et *variegata*, *Abies commutata*, *A. glauca*, *A. concolor* et *concolor violacea*, *A. Douglasii glauca* et *nigra*, *A. nobilis glauca*, *Pinus ponderosa*, etc.

De plus, M. Paillet avait formé deux groupes séparés, l'un composé d'*Abies commutata glauca*, variété superbe à feuillage bleu argenté, et l'autre de *Thuiopsis dolabrata*, une des rares sortes ayant résisté au terrible hiver de 1879-1880.

Les arbustes à feuilles persistantes n'étaient pas moins bien représentés.

M. Defresne (Honoré) en avait composé un magnifique lot dans lequel il fallait remarquer de superbes Houx variés ayant 4 à 5 mètres de hauteur, des *Phyllirea laurifolia*, *Osmanthus*, *Magnolia*, Buis variés, *Cratægus Lalandii*, Aucubas en collection, Fusains du Japon de toutes sortes, etc.

Parmi les arbustes à feuilles persistantes exposés par M. Croux nous citerons : Un Bambou *Quihoui* de 5 mètres de hauteur et un Bambou *aurea* de 3 mètres, des *Buxus pyramidalis argentea*, et *macrophylla rotundifolia* de 1 m. 50 à 2 mètres, un très joli Buis argenté du Japon de 1 mètre, un *Evonymus radicans lati-*

folia argenté extra-fort, en pyramide de 2 mètres, différentes sortes de Houx panachés de 3 mètres, des *Prunus Lauro-Cerasus* variés, en fortes pyramides.

M. Moser, entre autres spécimens, exposait des *Veronica Traversi*, *Mahonia Sieboldi*, *Quercus austriaca*, *Olea Hasti*, charmante plante à floraison estivale, *Osmanthus aquifolius*, Alaterne panaché, etc.

M. Paillet, outre un groupe de soixante variétés d'arbustes à feuilles persistantes, comprenant toutes les bonnes sortes connues, présentait une très jolie collection de Houx composée d'une trentaine de variétés, ainsi qu'un groupe d'Aucubas composé d'une vingtaine de sortes, les mieux caractérisées.

Tous les visiteurs ont pu remarquer dans l'un des lots de M. Paillet un fort spécimen d'Erable (*Acer platanoides compacta*), à haute tige, variété qui n'est pas encore connue. Cet arbre très décoratif, formant une boule régulière et compacte, sera certainement une bonne acquisition pour la décoration des pelouses. Sa place est également marquée, pour la formation de très belles avenues, dans les villas des environs de Paris, où l'espace est généralement mesuré.

M. Rothberg, horticulteur à Gennevilliers, avait aussi formé un très beau groupe d'arbustes persistants, parmi lesquels des Houx variés, des Lauriers et Fusains divers, ainsi que beaucoup d'autres sortes, parmi les plus connues et les meilleures, venaient prouver par leur végétation extra-forte combien les eaux d'égout employées à Gennevilliers sont utiles au développement de ces sortes de plantes.

Depuis quelques années, nous voyons paraître dans nos Expositions de jolies têtes de Fusains panachés élevés sur tiges. MM. Christen, de Versailles, et Boucher, horticulteur, avenue d'Italie, nous en présentaient cette année deux lots importants. Cette plante, alternant dans les plates-bandes de nos jardins français avec les Rosiers greffés à la même hauteur, produit certainement un effet ravissant que j'ai déjà eu l'occasion de constater; mais elle demandera de grandes précautions pour la garantir pendant l'hiver, car si la tige est formée par le Fusain d'Europe, variété essentiellement rustique, il n'en est pas de

même des variétés panachées à larges feuilles que l'on greffe en tête. Une exception néanmoins doit être faite en faveur de l'*Evonymus radicans variegata*, qui résiste parfaitement sous notre climat.

Je veux signaler ici une plante remarquable exposée par MM. Transon frères, d'Orléans, qui la cultivaient depuis plusieurs années et l'ont mise au commerce l'hiver dernier. C'est le ***Fagus sylvatica latifolia purpurea tricolor***, que nous appellerons simplement Hêtre à feuilles tricolores, sous-variété du Hêtre à feuilles pourpres, mais dont la feuille à fond pourpré est bordée d'un joli rose strié de blanc. Cette jolie nouveauté vient augmenter le nombre de nos arbustes de choix à isoler sur les pelouses.

M. Moreau, pépiniériste à Fontenay-aux-Roses, avait apporté dans de grands bacs cinq arbres pleureurs ayant un très grand développement : un Saule, un Hêtre, un Frêne et deux Ormes. Tous ces arbres conduits en parasol, d'un diamètre variant entre 4 et 5 mètres, étaient des exemplaires hors ligne et parfaitement formés.

M. Brassac, de Toulouse, avait envoyé un Aucuba du Japon, de semis, assez semblable à l'Aucula ordinaire du Japon, mais remarquable par l'ampleur de ses feuilles et la beauté de ses panachures. Cette plante, néanmoins, n'était pas encore assez forte, et nous aurons besoin de la revoir avant que l'on puisse préjuger de son avenir.

Que dire des Lauriers d'Apollon formés en boule et en pyramide qu'exposaient MM. Dallière, de Gand, Saison-Lierval, de Neuilly et surtout M. Vyncke-Dujardin, de Bruges, qui en avait apporté vingt-cinq paires d'une force et d'une beauté extraordinaires ?

La culture de ces plantes, presque inconnue à Paris, jouit d'une grande faveur chez nos voisins de Belgique, qui possèdent tous dans leurs jardins, pendant l'été, ces Lauriers sous toutes sortes de formes.

Ce que ces plantes offrent de remarquable à première vue, c'est la petitesse du bac relativement à la force des plantes. Il est difficile de comprendre comment de tels spécimens peuvent vivre dans de si petits vases. Il est certain que les engrais pé-

ciaux jouent un très grand rôle dans cette culture. Une orangerie toute simple, un sous-sol, un hangar même, suffisent en Belgique pour garantir ces belles plantes des rigueurs de l'hiver.

Je signalerai encore, dans ce même genre de plantes, quatre beaux Fusains du Japon formés en pyramides régulières de 2 m. 50 de hauteur, exposés par M. Roussel, horticulteur, avenue du Maine. Ces Fusains, très bien dirigés et taillés, étaient admirés de tous les visiteurs.

Un joli massif de plantes à feuillage décoratif, disposé par M. Croux sur la pelouse placée devant l'entrée du pavillon, attirait immédiatement tous les regards ; et, en effet, ce groupe d'arbres et d'arbustes présentait un coup d'œil merveilleux. Au centre, un fort Erable Négundo panaché, à haute tige, autour duquel un rang de Hêtres à larges feuilles pourpres, faisait une bordure éclatante d'un rouge noirâtre ; puis un rang d'Erables Négundos panachés moins élevés, bordés par des *Acer japonicum palmatum atropurpureum*, d'un rose intense, et pour terminer une bordure d'*Evonymus radicans* à feuilles argentées.

Ce groupe, par les teintes différentes et très bien mises en relief des plantes qui le composaient, faisait certainement autant d'effet, avec son fond sombre de Marronniers, que le plus joli massif de plantes fleuries. Seulement, l'introduction des *Acer* du Japon dans sa composition en rendrait la reproduction difficile, sinon impossible sous notre climat.

M. Croux exposait, dans une autre partie du jardin, un lot d'Erables japonais en très forts exemplaires, dont voici les plus beaux : *Acer japonicum palmatum atropurpureum*, id. *crispum*, id. *ornatum*, id. *palmatifidum*, id. *roseo-marginatum*, id. *sanguineum*.

M. Defresne (Honoré) avait également composé un massif de plantes à feuillage décoratif comprenant une collection d'Érables japonais en 26 variétés, des Cornouillers panachés variés, un Tulipier à feuilles panachées, un Chêne à feuilles très pourpres, des Hêtres pourpres panachés et laciniés, etc.

Je citerai encore, parmi les apports du même genre, la très jolie collection d'Érables japonais exposée par MM. Thibaut et

Keteleer, à Sceaux, en jeunes plantes bien portantes et témoignant d'une très bonne culture, ce qui, de la part de nos habiles collègues, ne surprendra personne.

Je crois avoir maintenant passé en revue tous les végétaux à feuillage dont j'avais à rendre compte. Nous allons donc rentrer dans le pavillon et sous les tentes afin d'examiner à leur tour les Rhododendrons, Azalées pontiques, Kalmias, dont les lots par leur importance et leur beauté formaient certainement l'un des plus grands attraits de l'Exposition.

Cette année, les Rhododendrons ont brillé, pendant toute la durée de l'Exposition, d'un éclat magnifique. La plupart des variétés n'étaient pas très avancées en floraison dès les premiers jours, de sorte que, malgré la période, assez longue pour des plantes fleuries dont la plupart sont forcées, les fleurs se sont succédé sur chaque plante et ont tenu jusqu'à la fin, d'une façon à laquelle il était certes difficile de s'attendre.

Les Rhododendrons de M. Moser étaient certainement les plus forts exemplaires qu'il nous ait été donné de voir, depuis longtemps, dans nos concours. Il est fâcheux que le manque de place ait obligé M. Moser à fractionner la collection de quatre-vingts plantes que le programme demandait. Cependant si la place occupée dans le pavillon de la Ville de Paris devient d'année en année trop étroite, il est certain d'un autre côté que ces massifs de grandes plantes fleuries font un effet splendide avec le cadre de plantes à feuillage qui les entoure. Jamais, sous une tente, dans une plate-bande quelconque, ils ne présenteront un coup d'œil semblable.

S'il me fallait nommer toutes les plantes remarquables du lot de M. Moser, je serais obligé de citer tous les noms sans exception, car chaque couleur était représentée par les plus jolies sortes. Néanmoins je citerai dans les rouges : John Waterer, Michel Waterer, *Blandyanum*, Frédéric Waterer; dans les violets et mauves, *fastuosum flore pleno,* Annica Bricogne, *magnificum;* dans les blancs, Mlle Masson, Léviathan, *album elegans*, Purity ; dans les roses, *concessum*, Marchioness of Landsdowne ; parmi les très foncés, Old Port, Joseph Withworth, Tippoo-Sahib, Barbès, Alarm, Hélène Waterer, Princess

Mary of Cambridge, toutes plantes extrafortes, atteignant depuis 1m 50 jusqu'à 4 mètres de hauteur.

M. Moser présentait également, parmi les Rhododendrons nouveaux, deux très jolies variétés : Président Bailly, rose pâle, avec une très forte impériale noire, variété de grand effet, et Monsieur Bertin, cerise vif glacé, avec forte macule noire.

Les Rhododendrons exposés par M. Croux, quoique en plantes un peu moins fortes, ne le cédaient en rien comme richesse de coloris à ceux de M. Moser.

Le massif placé dans le Pavillon, et composé de plantes de 1 mètre à 2m 50, comprenait un plus grand nombre de variétés et montrait conséquemment une plus grande diversité dans les couleurs. Je citerai, parmi les plus jolies sortes, depuis le rose clair jusqu'au rouge le plus vif : Michel Waterer, Baroness Lionel de Rothschild, Lady Clermont, *congestum roseum*, James Marshall Brooks, Lady Eleonor Cathcart, The Strategist, Sir Thomas Sebright, *Bylsianum*, Kate Waterer, The Crown Prince, William Evart Gladstone, et parmi les blancs : Standish Perfection, Jenny Lind, *Ingrami*, Mme Carvalho, Hélène Waterer, blanc bordé de cramoisi, Princess Mary of Cambridge, admirable bouquet blanc bordé de rose vineux, etc.

Parmi les Rhododendrons nouveaux, on remarquait : Président Drouart, Lord Wolseley, Hélène Cook, Baron Schröder, Lady Roll, M. A. Cameron, M. Cumpton et plusieurs variétés de semis, dans lesquelles s'étalaient des coloris superbes.

M. Defresne (Honoré) avait également un lot de Rhododendrons, de moindre importance, et formé des principales sortes que je viens de nommer plus haut. Enfin M. Boucher en avait aussi composé un massif en plantes de commerce très bien choisies et groupées avec habileté.

Les Kalmias étaient représentés par deux lots exposés par MM. Croux et Moser. Cette magnifique plante n'est pas répandue dans les jardins comme elle le mérite, car sa floraison est certainement l'une des plus gracieuses et des plus généreuses parmi les plantes de plein air.

Les Azalées *mollis* et du Caucase étaient brillamment représentées par les apports de MM. Moser, Croux et Vuylsteke.

Dans le lot de M. Moser, il fallait remarquer : les *Az. mollis* A. Lavallée, Isabelle Van-Houtte, Chevalier A. de Keali, Comte de Quincey, et parmi les sortes caucasiennes : Mme Bertin, *Van Houttei flore pleno*, Enfant de France, Duc de Massa, belle variété nouvelle, Me Thiébault, très belle sorte à fleurs doubles blanches.

M. Croux exposait 75 variétés caucasiennes, dont je nommerai, parmi les plus remarquables : *aurantiaca coccinea*, Maria Verschaffelt, Roi des Belges, *coccinea grandiflora*, Fleur de Pêcher, *Van Houttei* et *Chromatella*, toutes les deux à fleurs doubles, Pallas, Famma, Comte de Flandres ; plus, une vingtaine de sortes d'*Azalea mollis*, dont, parmi les plus belles : Ch. Kékulé, saumon orangé, Dr Léon Vigne, blanc carné, Ch. François-Luppés, rose nuancé magenta, A. Lavallée, orange vif nuancé écarlate, Comte de Gomer, beau rose vif.

Je signalerai avec plaisir les *Azalea mollis* de M. Vuylsteke, de Gand, élevées sur des tiges de 1 mètre à 1m 20. Cette forme, que nous voyons pour la première fois dans nos exhibitions, ne manque pas de charme et, lorsque ces plantes sont vues en leur place définitive, elles doivent certainement produire un effet remarquable.

M. Vuylsteke exposait aussi plusieurs nouveautés de ses semis d'*Az. mollis* et de Rhododendrons. Parmi ces derniers, deux ou trois sortes, dont je regrette de n'avoir pas pris les noms, attiraient l'attention.

Pour clôturer la liste des arbustes de plein air fleuris, je dois citer l'apport de M. Lemoine, de Nancy, qui avait envoyé 12 variétés de Lilas à fleurs doubles, en fleurs coupées. Cette intéressante présentation, d'un genre encore presque inconnu, comprenait toutes variétés de semis, dont quelques-unes sont déjà au commerce.

Il me reste à décrire maintenant la partie fruitière de l'Exposition. Cette partie n'est certes pas la moins importante, ni la moins intéressante, car si nos yeux sont flattés par les jolies couleurs des massifs fleuris de toutes sortes, nos palais sont fortement attirés vers ces beaux fruits que la rareté nous fait paraître encore meilleurs qu'ils ne sont. Je ne m'avance pas

beaucoup en affirmant que cette section est celle qui réunit le plus de suffrages parmi les visiteurs, et ils sont nombreux, qu n'ont pas encore atteint leur douzième année.

Il y a toujours encombrement autour des produits de M. Salomon, de Thomery. Est-il, en effet, quelque chose de comparable à ces superbes Raisins, les uns conservés, les autres forcés? L'habileté dont fait preuve notre collègue pour amener ses Raisins dans un état si parfait de conservation, au bout de huit à neuf mois de maturité, doit certainement amener une révolution dans la culture forcée, car l'une est la négation absolue de l'autre.

Les Raisins conservés, tels que M. Salomon nous les fait admirer, sont plus dorés, plus fermes et aussi plus sucrés que les Raisins nouveaux à grand'peine amenés à maturité à la même époque. Est-ce à dire qu'il faille renoncer à la culture forcée? A coup sûr, non. La conservation des Raisins ne se fait pas aussi facilement qu'on le pourrait croire; elle nécessite un matériel considérable et des soins très grands. D'un autre côté, il faut être placé dans un centre de production comme Thomery pour avoir sous la main un choix suffisant de Raisins capable de remplir les installations coûteuses que nécessite ce procédé.

M. Salomon exposait 20 variétés de Raisins forcés et 40 de Raisins conservés. Parmi ces derniers, on admirait les Chasselas dorés de Fontainebleau, ainsi que les Frankenthal, Boudalès, Alicante, variétés à fruits noirs, se conservant difficilement,

Le lot de M. Salomon comprenait aussi une vingtaine de variétés de Vignes en pots, les unes boutures à un œil de 1 à 2 ans, les autres de semis faits en 1884, toutes garnies de grappes magnifiques.

Les Vignes étaient accompagnées d'arbres fruitiers variés, cultivés en pots et chargés de fruits à maturité : Pêchers, Cerisiers, Abricotiers, Poiriers, Pruniers, Groseilliers épineux. Tous ces arbres demandent chacun des soins différents et certains, comme l'Abricotier, sont très difficiles à faire fructifier en culture forcée.

M. Margottin fils, horticulteur à Pierrefitte et spécialiste bien

connu en l'art de forcer les Raisins, nous faisait également admirer un très beau lot de Vignes en pots toutes garnies de grappes bien mûres. Son apport comprenait environ 25 ceps, boutures d'yeux âgées seulement de 18 mois, et choisis parmi les meilleures sortes à forcer, telles que Frankenthal, Forster's seedling, Boudalès, Buckland's Sweetwater, Black Alicante, Gros Colman, etc.

M. Millet, de Bourg-la-Reine, est aussi l'un des horticulteurs les plus renommés pour la culture des arbres fruitiers forcés. Il présentait une quarantaine de pots de Vignes, Pruniers et Cerisiers en très beaux exemplaires.

Les Vignes âgées seulement d'un an portaient toutes des fruits à maturité. Parmi les meilleures variétés, je citerai Diamant Traube, Franckenthal, Gradiska, Précoce de Malingre, Black Alicante; les Cerises anglaises hâtives étaient plutôt trop mûres que pas assez, et parmi les Pruniers, plusieurs de Reine-Claude et de Mirabelle étaient parfaitement arrivés.

Je dois encore citer ici l'apport de M. Edmond Crémont, cultivateur à Sarcelles, qui comprenait plusieurs Pêchers Grosse Mignonne, en pots, avec fruits à maturité, des Cerisiers Anglaise et des Pruniers Mirabelle ne laissant rien à désirer sous le rapport de la culture des arbres et de la beauté des fruits.

Quant à une corbeille de six Pêches Grosse Mignonne exposée également par M. Crémont, je ne crois pas avoir besoin d'en rien dire ici, car il n'y a certainement aucun des visiteurs de l'Exposition qui ne se soit arrêté avec admiration devant cette magnifique corbeille.

M. Battut, marchand de fruits et primeurs, rue Quincampoix, exhibait plusieurs corbeilles de très belles Pommes, fruits d'Auvergne, provenant des environs de Riom et de Clermont-Ferrand. Les plus remarquables étaient les Reinette du Canada, Reinette dorée, Reinette grise, Reinette de Barbarie, etc., et une variété étiquetée Reinette brodée, signalée comme se conservant parfaitement pendant deux ans.

M. Bertrand, propriétaire à Sceaux, nous montrait aussi plusieurs jolies corbeilles de Poires et de Pommes. Parmi les premières, les plus belles étaient les Doyenné d'hiver, Bon-chrétien

d'Auch, Bezy de mai, Colmar des Invalides ; et parmi les Pommes rivalisaient de beauté : les Calville blanc et rouge, Reinette du Canada, Reinette de Caux, Api rose, Monstrueuse de Bergerac.

Je ne quitterai pas l'importante section des fruits sans parler des fruits conservés de M. Michel, rue de Sèze, à Paris, ainsi que des Raisins de M. Cousin, jardinier à Sceaux, et de M. Cerneau, jardinier à Saint-Jean-Kerdaniel (Côtes-du-Nord).

Tous ces apports, quoique de moindre importance que ceu qui ont été cités plus haut, témoignent néanmoins de l'habileté avec laquelle tous ces cultivateurs ont su amener leurs produits à bien.

J'arrive ici à une partie pour laquelle je dois décliner à l'avance toute compétence, mais pour laquelle je réserve aussi mon admiration.

Ce sont les fruits exotiques exposés par MM. Hédiard, marchand de fruits, rue Notre-Dame-de-Lorette, et Place, également marchand de fruits, rue Saint-Antoine.

Ces deux habiles importateurs rivalisent chaque année en apportant sur nos tables les produits de toutes les parties du monde. Aussi leur exposition est-elle toujours fort remarquée.

Chez M. Hédiard, ce sont les Ananas, les Bananes venant d'Algérie et des îles Canaries, les Bibaces ou Nèfles du Japon, fruit que l'on récolte beaucoup en Algérie aujourd'hui ; la Mangue, excessivement rare à Paris ; l'Avocat, sorte de Poire avec un noyau, gros comme un marron et dont la chair est aussi fondante que le beurre ; les Mandarines d'Algérie, les Oranges de Blidad, les petits Citrons gallets de la Martinique, gros comme des noix et excellents de goût ; enfin bien d'autres fruits dont je ne puis donner ici l'indication.

Dans le lot de M. Place, ce sont les Pamplemousses, sorte de grosse Orange pesant jusque 2 et 3 kilos, les Cédrats d'Algérie, très recherchés par la confiserie, les Oranges d'Algérie, de Jérusalem, des îles Canaries, les Mandarines de Palerme et de Blidah, les Citrons de toutes sortes, les Anones de la Martinique, fruit en forme de poire et dont la chair est comme une crème, les Bibaces ou Nèfles du Japon, les Ananas de Chine, les Bananes

de Chine, de la Martinique et d'Algérie, un Figuier de Barbarie en pot, chargé de fruits mûrs, etc.

Voilà maintenant ma tâche terminée. Les différentes sections dont j'étais chargé de rendre compte étaient, comme on le voit, très bien représentées. Je regrette néanmoins de n'avoir pas, dans ces sections, eu occasion de comparer les produits de l'horticulture étrangère avec les nôtres, les concours de plantes fleuries et de plantes de serre ayant été à peu près les seuls auxquels nos voisins aient pris part.

Compte rendu de l'Exposition internationale horticole de mai 1885

III. Partie relative a la floriculture;

Par M. Hariot (F.)

Chargé par le Conseil de la Société nationale et centrale d'Horticulture de France de faire un Rapport sur la Floriculture à l'Exposition internationale du mois de mai dernier, je n'ai accepté cette tâche qu'avec hésitation, me défiant de mes propres forces et des difficultés d'un travail qui demandait des connaissances spéciales que je ne possède pas; aussi solliciterai-je l'indulgence de mes collègues en faveur de ma bonne volonté.

Depuis plus d'une année fonctionnait sans relâche une Commission chargée d'organiser l'Exposition internationale d'Horticulture de 1885, et le merveilleux résultat que nous avons tous pu constater doit être sans aucune restriction rapporté au dévouement et au labeur intelligent de chacun de ses membres.

Jamais, malgré les progrès considérables qu'elle a faits depuis quelques années, l'Horticulture n'avait atteint un pareil résultat ni captivé à un aussi haut degré l'attention du public et provoqué l'admiration des amateurs. Le Pavillon de la Ville de Paris et les terrains qui l'entourent renfermaient de nombreuses merveilles. Les lots se trouvaient, à peu de chose près,

placés dans le même ordre que les années précédentes : le grand pavillon, réservé aux plantes de serres et d'ornement, était rempli par les Orchidées, les Broméliacées, les Crotons, les Fougères, les Palmiers, les Aroïdées, etc.; à son extrémité s'étendait une vaste tente rectangulaire où s'étalaient à profusion les Rosiers, les plantes annuelles, les plantes grasses, etc. Le long des grands côtés du pavillon et dans la galerie profonde qui occupe une partie de ses côtés, on admirait encore les Azalées, les Rhododendrons, des Clématites, des *Pelargonium*, etc.

Nous ne pouvons entrer ici dans de plus nombreux détails que la suite de ce Compte rendu fera forcément connaître. Les lots étaient aussi nombreux que variés, leur valeur quelquefois considérable, ainsi qu'il est facile d'en juger par le nombre élevé des récompenses qui leur ont été décernées, récompenses dues pour une bonne part (80 environ sur près de 400) à la générosité de nombreux donateurs.

Dans l'exposé qui va suivre, il me paraît absolument nécessaire de suivre l'ordre adopté dans le programme. D'après des considérations tirées des différents modes de culture qu'exigent les végétaux, les organisateurs de l'Exposition de 1885 avaient divisé la partie horticole en Plantes nouvelles (serre et plein air), Belle Culture, Cultures spéciales, Plantes de serre, Plantes de pleine terre; à ces divisions s'ajoutent nécessairement les Fleurs coupées et les Bouquets et garnitures d'appartements. C'est l'ordre que j'adopterai dans le travail qui va suivre :

Plantes nouvelles de Serre.

Sous ce titre, sept concours étaient ouverts. Les deux premiers étaient destinés à « une ou plusieurs plantes fleuries introduites le plus récemment en Europe ou en France ». M. Dallé obtient dans le premier concours une médaille de vermeil pour une Amaryllidée introduite du Congo, en janvier 1885, l'*Æphene Sayanum* et dont la floraison est, paraît-il, superbe; pour le second concours, M. Ed. André, bien connu par ses voyages dans l'Amérique centrale, présente deux plantes, le curieux *Epidendrum arachnoglossum* et l'*Onoseris Drakeana*

rapportés de la République de l'Équateur par l'exposant à qui elles valent une médaille de vermeil.

« Une ou plusieurs plantes à feuillage ornemental, introduites le plus récemment en Europe, » tel est le titre du quatrième concours auquel prennent part : M. Jacob Makoy avec 24 plantes exotiques, parmi lesquelles nous citerons *Carludovica rubricaulis* de la Nouvelle-Grenade, *Dieffenbachia Reginæ*, *Anthurium Kienasteanum* de Colombie, *Alsophila pulchella* de la Nouvelle-Zélande, *Ardisia picta* de Java, *Acalypha obovata*, curieuse Euphorbiacée à feuilles disposées en rosette, de couleur pourpre foncé au centre et rouge-brique à la périphérie ; *Croton Velterianum* de Java, *Pandanus discolor* de l'Inde, *Bertolonia Leopoldi* à feuillage sombre et coriace, *Taccarum Warmingianum*, curieuse Aroïdée du Brésil, *Schismatoglottis decora Witteana* de Bornéo, *Aralia Kerchoveana* des îles de la mer du Sud, à feuillage découpé en 10 lobes largement serrés, etc. Cet apport a mérité à M. J. Makoy une médaille d'or. Dans le même concours, M. Dallière avec un *Hydrangea japonica tricolor*, un *Phœnix hybrida* d'Australie, et un *Alocasia Sanderiana*, et M. Bleu, le sympathique Secrétaire-général de la Société, avec diverses plantes du Brésil et du Vénézuéla, remportent, le premier une médaille de vermeil, le second une médaille d'argent.

Au cinquième concours : « une ou plusieurs plantes à feuillage ornemental introduites le plus récemment en France », se présentent : M. Ed. André avec un lot très important provenant en grande partie de ses voyages et pour lequel la médaille d'or du Comité de Floriculture lui est décernée. Nous avons remarqué le joli *Philodendron Mamei* de l'Équateur ; le *Polymnia gigantea* de la Nouvelle-Grenade, voisin du *P. edulis* usité comme alimentaire dans l'Amérique centrale, le *Ficus Poortmani*, grand arbre à beau feuillage, le *Pothomorphe incana*, Pipéracée de l'Équateur, le *Macroscepis obovata* de la même région, liane aux fleurs livides plus remarquables que jolies, les *Puya pastensis* et *Tillandsia Armadæ*, Broméliacées de la Nouvelle-Grenade, le *Salix Humboldtiana* des hautes Andes, arbre très ornemental, que nous avons aussi rencontré autour de Montevideo, les

superbes *Caraguata Andreana* et *Verbesina Mameana*, le *Bomarea Kalbreyeri*, le *Phyllanthus salviæfolius* qui conviendra probablement aux cultures de la région méditerranéenne, le *Ficus utilis* de l'Équateur, dont le suc laiteux abondant peut produire une substance analogue au Caoutchouc, etc.

Une médaille d'or est attribuée à M. Dallé qui expose : *Pandanus imperialis*, *Pandanophyllum Wendlandi*, Graminée à port de Palmier, *Alocasia Van Houttei* et *Dallei*, *Licuala grandis*, *Hæmanthus Kalbreyeri*; une médaille d'argent à M. Dallière pour les *Pritchardia grandis*, *Asparagus tenuissimus* au feuillage si délicat, *Philodendron imperiale* des îles Salomon, *Pellionia pulchra* de Cochinchine, voisin du *P. Davæana* qui trouve sa place dans les serres de tous les amateurs. MM. Chantrier frères obtiennent une mention honorable pour le *Tillandsia hieroglyphica*, bel exemplaire introduit en France à l'époque où ce végétal était encore une rareté de premier ordre.

M. Cavron, de Cherbourg, répondait seul au sixième concours : « une ou plusieurs plantes à feuillage ornemental introduites directement en France », avec une Cycadée asiatique, le *Cycas tonkinensis*, originaire de nos possessions d'Indo-Chine. Il est encore difficile de juger de la valeur ornementale de cette plante, qui paraît cependant devoir occuper un rang distingué parmi les Cycadées.

Le huitième concours était réservé à « une ou plusieurs plantes fleuries, ligneuses ou herbacées, obtenues de semis par l'exposant et non encore dans le commerce ». Une médaille de vermeil est attribuée à MM. Chantrier frères, les habiles horticulteurs de Mortefontaine, pour leur très beau *Anthurium Mortfontanense* issu de l'*Anth. Andreanum* fécondé par l'*Anth. Veitchi*. M. J. Makoy obtient une médaille d'argent pour ses deux Aroïdées hybrides, *Anthurium roseum* à spathe rose (*Anth. Lindeni* × *Andreanum*) et *Anthurium Veitchi flore rubro* à spathe rouge, qui d'après le présentateur, serait un hybride des *Anth. Veitchi* et *Andreanum*. — Une grande médaille d'argent est obtenue par M. Rigault qui avait exposé un *Tillandsia Zahni* de semis, panaché de rose et de blanc.

Au 9e concours étaient dévolues « une ou plusieurs plantes à

feuillage ornemental, ligneuses ou herbacées, obtenues de semis par l'exposant et pas encore dans le commerce ». Ici nous restons muets d'admiration devant des prodiges qui intéressent au plus haut point la physiologie et l'étude scientifique des semis : nous voulons parler des *Caladium* issus du *Cal. bulbosum* dont l'obtention a dès longtemps acquis à M. Bleu une renommée universelle. Le Congrès, qui siégeait en même temps que l'Exposition, avait proposé à la discussion une question fort intéressante à ce sujet; mais personne n'y a répondu et n'a expliqué comment peuvent végéter ces *phénomènes vivants* à peine pourvus de chlorophylle. Nous remarquons les *Caladium* Madame Imbert Kœchlin, Atala, Comte de Germiny, William Bull dont la description défie la plume la plus habile. — Ce sont encore des Aroïdées, mais du genre *Anthurium* qui valent à MM. Chantrier une médaille de vermeil : *Anthurium Mooreanum*, issu des *Anth. magnificum* et *subsignatum*. et *Anthurium velutinum*, produit par le croisement des *Anth. trilobum* et *magnificum*. Ce sont deux fort belles plantes au feuillage élégant, diversement nuancé. — M. Rigault obtient dans ce même concours, une grande médaille d'argent pour ses *Anthurium Scherzerianum* de semis, à fleurs plus ou moins pointillées de blanc; et M. J. Makoy, une mention honorable avec un petit lot de Bégonias, Mme Ferdinand Massange, Lucy, Mme Montefieri, etc.

A ces apports, à différents points de vue remarquables, mais rentrant dans des concours désignés d'avance, doivent être adjoints quelques lots faisant partie de concours dits imprévus. C'est ainsi qu'une médaille d'or est attribuée à M. Humblot, naturaliste voyageur, revenu tout récemment de Madagascar et des Comores, l'heureux introducteur d'Orchidées nouvelles : *Lissochilus fallax* et *stylosus*, *Angrecum furcatum* et *Leonii*, *Eulophia pulchra* et *megistophylla*. M. Binot, de Pétropolis, reçoit également une médaille d'or pour quatre touffes admirables de *Vriesea hieroglyphica*, arrivées en France la veille seulement; et M. Garden, une médaille d'argent pour Orchidées d'introduction. Nous applaudissons vivement à ces récompenses accordées à des voyageurs, dont la vie aventureuse, vouée à la science, n'est que trop souvent abreuvée d'amertumes.

Remarquons encore, hors concours, une variété absolument merveilleuse de *Cattleya Mossiæ*, apportée par M. Peeters, de Gand. On ne saurait trop flétrir l'acte de vandalisme dont cette plante a été l'objet.

Il nous paraît maintenant absolument logique de faire suivre l'exposé des nouveautés de serre de celui des plantes nouvelles de plein air, réparties également entre sept concours. Au deuxième concours : « une ou plusieurs plantes fleuries introduites le plus récemment en France », répondaient MM. Vilmorin-Andrieux et Cie, qui remportent une mention honorable avec : *Mimulus moschatus* à grandes fleurs jaune pâle, *Lobelia speciosa superba* aux fleurs d'un bleu superbe et au feuillage foncé, *Ageratum* nain blanc multiflore, *Browallia elata nana*, *Linaria aparinoides splendens* à fleurs rouges et *Iberis maialis*, plante indigène dans le midi de la France et qui, malgré cela, ne sera pas déplacée dans le parterre.— Le cinquième concours : « une ou plusieurs plantes à feuillage ornemental introduites le plus récemment en France », vaut à M. Transon, d'Orléans, une médaille de vermeil : l'apport consiste en un lot d'*Hoteia japonica* à feuilles pourpres, produit accidentellement, et qui n'a pas encore paru varier. La coloration pourpre de cette plante est surtout intense pendant la période de végétation.— M. Croux obtient, dans le sixième concours : « une ou plusieurs plantes à feuillage ornemental introduites directement en France », une médaille d'argent, par le *Daphniphyllum Teyssmanni*, Euphorbiacée frutescente, introduite de graines du Japon. Le feuillage rappelle celui des Rhododendrons.

En réponse au septième concours : « lot de plantes hybrides dont les parents sont indiqués », MM. Vilmorin-Andrieux et Cie exposent un fort joli groupe de *Calceolaria rugosa* parfaitement caractérisé. Ces plantes proviennent d'un semis de Calcéolaire Gloire de Versailles fécondée par une autre espèce de ce genre. Une médaille de bronze est accordée à ce lot.

« Une ou plusieurs plantes fleuries, ligneuses ou herbacées, obtenues de semis par l'exposant et non encore dans le commerce », tel est le titre du huitième concours auquel prennent part : M. Lemoine, de Nancy, grande médaille de vermeil;

M. Moser, médaille d'argent; mais nous ne nous arrêtons pas à leurs lots qui sont étudiés dans une autre section de ce Compte-rendu ; M. Brot-Delahaye, médaille de bronze pour Œillets nouveaux; M. Christen, mention honorable, avec une Clématite double issue de la Clématite Ville de Paris dont elle présente le coloris. M. Forgeot obtient également une mention honorable pour un *Ageratum* nain blanc Louise Bonnet.— Dans le dixième concours institué pour « une ou plusieurs plantes fleuries obtenues par l'exposant pendant les cinq dernières années et non récompensées dans les Expositions », nous n'avons à citer que M. Perrault, de Chalon-sur-Saône : cet exposant, récompensé d'une médaille d'argent, nous montre des Pensées parfaitement doubles et à port érigé. C'est la première fois, croyons-nous, que pareil résultat a été aussi nettement atteint. La *Pensée Suzanne Perrault*, à fleurs noires, constituera probablement le point de départ de recherches dans le but d'obtenir de nouvelles variétés de Pensées vivaces à fleurs doubles. A ce point de vue, cette nouveauté nous paraît des plus remarquables.

Tel est le bilan des nouveautés florales que présentait l'Exposition internationale d'Horticulture de Paris en 1885. Nous avons été peut-être un peu long dans cette première partie de notre Compte rendu; nous avons pensé qu'il valait mieux insister sur des plantes dont beaucoup faisaient leur première apparition parmi nous et signaler leur présence, quitte à passer rapidement sur beaucoup d'autres sujets connus de tous et depuis longtemps. Jamais, en effet, pareil choix n'avait été proposé à l'étude et à l'admiration du public. Une petite critique se présente cependant et nous l'avons entendu exprimer par de nombreux visiteurs : il eût été à désirer que les nouveautés fussent réunies dans un même local, serre ou tente. La disposition adoptée dispersait les lots au lieu de les grouper, et ce n'est qu'à grand peine que le Jury chargé de les juger a pu mener son travail à bonne fin.

Belle culture

Les concours de Belle Culture pour les plantes de série étaient au nombre de 5. Dans le 12e, quatre exposants sont inscrits :

« une plante fleurie que la bonne culture aura fait arriver le plus près de son maximum de développement ». M. Bergman obtient une médaille d'or pour un très bel exemplaire de *Vanda teres*, provenant des serres de Ferrières; M. Vuylsteke, une médaille de vermeil, pour un *Anthurium Andreanum;* M. Dallé une médaille d'argent, pour un pied de *Caraguata cardinalis* et M. Poiret-Delan une médaille de bronze pour deux énormes touffes d'*Eupatorium conglobatum*, mesurant chacune 1^{m} 60 de diamètre; c'est une charmante plante que l'on est trop peu habitué à rencontrer. Au 13e concours : « une plante à feuillage ornemental que la bonne culture aura fait arriver le plus près de son maximum de développement », nous voyons répondre M. Chantin avec un *Katakidozamia Mac Leani*, originaire de la Nouvelle-Guinée, — médaille d'or; M. Pynaert, un très beau pied de *Philodendron Selloum rubro-nervium*, — médaille de vermeil; M. Dallé, une touffe d'une très curieuse plante à ascidies, le *Darlingtonia californica*, — médaille d'argent. Le 14e concours : « trois plantes les plus remarquables par leur forme et leur développement », ne présente qu'un seul concurrent, M. Dallière, qui remporte une médaille d'or pour l'*Anthurium Laucheanum*, l'*Areca sapida* et le *Croton Queen Victoria*. — Dans le 15e concours « le plus beau lot de vingt plantes à feuillage ornemental remarquables par leur développement », une médaille d'or est décernée à M. Dallé; une médaille d'argent à M. Cas, pour des Palmiers et Araucarias; une autre médaille d'argent à M. Poiret-Delan pour ses *Dracæna*, *Aspidistra*, *Agave*, etc. — Le 16e Concours : « le plus beau groupe formé d'une même espèce ou variété de plante en fleurs, d'une culture irréprochable », est représenté par M. Bergman, médaille d'or, qui expose une magnifique touffe couverte de fleurs d'*Odontoglossum vexillarium*, et par M. Rigault, objet d'art, que lui valent ses cultures d'*Anthurium Scherzerianum*.

Parmi les plantes de plein air, trois concours étaient attribués à la Belle Culture. Le 13e concours : « une plante fleurie que la bonne culture aura fait arriver le plus près de son maximum de développement », n'est rempli que par un seul exposant, M. Poiret-Delan, à qui une médaille de bronze est accordée pour

un individu de forte taille du Chrysanthème Comtesse de Chambord. Dans le 14e concours : « trois plantes les plus remarquables par leur forme et leur développement », le même exposant reçoit une médaille de vermeil pour trois touffes du même Chrysanthème. Enfin dans le 16e concours : « le plus beau groupe formé d'une même espèce ou variété de plante en fleurs, d'une culture irréprochable », M. Gillard reçoit une médaille d'or.

Culture spéciale.

Dans le concours de Culture spéciale réservé à la plus belle collection de plantes marchandes, MM. Alb. Truffaut et Landry se distinguent par leurs apports et remportent: le premier, un objet d'art; le second, une médaille d'or. Nous remarquons de nombreuses Broméliacées, Aroïdées, quelques Palmiers et Cycadées, *Pandanus*, *Dracæna*, etc.

Plantes de Serre.

« La plus belle collection de quinze plantes de serre chaude » constitue le 23e concours, auquel prennent part M. Saison-Lierval et M. L. Duval, de Versailles. Le premier obtient une médaille d'or, le second une médaille de vermeil. Les *Pandanus Pancheri*, *Anthurium crystallinum*, *Coccoloba pubescens*, *Alocasia zebrina*, *Artanthe magnifica*, *Philodendron Podiroi*, *Bertolonia Van Houtteana* nous ont particulièrement frappé. Encore de belles plantes à signaler dans le lot de M. David, médaille de vermeil : *Eranthemum*, *Fittonia*, *Impatiens mariana*, *Sanchezia nobilis*, etc., ainsi que dans les *Dracæna* de M. Poiret-Delan, médaille de bronze.

Les Orchidées, qui ont eu la bonne fortune de passionner depuis quelques années les amateurs et les curieux, sont dignement représentées; elles ne comportent pas moins de six concours, tant au point de vue du nombre, que de la beauté du développement. Les *Cypripedium* semblent occuper une place d'honneur dans ce beau groupe de plantes et un concours spécial (le 35e concours) leur est attribué. MM. Nillson, Chantin, L.

Duval, Alb. Truffaut, Bleu, Massange de Louvrex et Vuylsteke, tels sont les heureux lauréats. Hors concours était exposé un fort joli lot d'*Odontoglossum* hybrides, par M. Sander, le célèbre orchidophile anglais. L'Horticulture française s'est montrée à la hauteur des nations voisines dans cette branche de culture spéciale qui n'est pas encore de date bien ancienne parmi nous.

Les Broméliacées, ces plantes aux formes étranges, au feuillage dur et piquant, avaient attiré 5 exposants : les *Pitcairnia*, *Billbergia*, *Tillandsia*, *Encholirion*, *Nidularium*, *Ananassa*, etc., s'étalaient sous de nombreuses formes parfois élégantes.

MM. Chantin, Thibaut et Keteleer, Cas, avaient apporté leurs richesses en ce genre. N'oublions pas les Broméliacées à feuillage ornemental de M. Truffaut. Près des Broméliacées, quoique scientifiquement bien éloignés, nous voyons les Bégonias, végétaux dont la mode s'est emparée, et qui se recommandent, les uns par leurs feuilles nuancées de toutes couleurs, les autres par leurs fleurs au coloris brillant, variant du jaune pur au blanc en passant par toute la gamme du rouge. Les Bégonias à feuillage sont récompensés d'une médaille de vermeil dans la personne de M. Cogneau, d'une autre médaille de vermeil dans celle des jardiniers de Paris réunis en association coopérative. Les tubéreux à fleurs simples méritent également à leurs exposants MM. Duplat, Couturier, Gricant, des médailles de vermeil et d'argent.

Les Aroïdées, qui ont eu jusqu'à ce moment une partie des honneurs de l'Exposition, reviennent de nouveau et présentées sous de bons auspices par MM. Chantin, Bleu, Thibaut et Torcy-Vannier. M. Chantin (53e concours) en effet exhibe une série de plantes fort rares pour la plupart et toutes en bel état de végétation. Citons au hasard *Schismatoglotis Robelini*, *Homalonema rubrum*, *Dieffenbachia Parlatori*, *Spathiphyllum heliconiæfolium*, *Anthurium longispadix*, *Aglaonema pictum*, etc. Il serait presque possible de faire, sans sortir de Paris, une revue des Aroïdées des différentes parties du monde. — Les *Caladium* de M. Bleu provoquaient l'admiration par leur nombre et par la beauté de leur coloris. Parmi les plus remarquables, nous pouvons signaler Ibis Rose, Agrippine, Dimitri, Verdi, Mme Bleu, de Humboldt,

luteum auratum, etc. Dans les lots de M. Thibaut et de M. Torcy-Vannier, nous avons particulièrement remarqué Aïda, Reine Marie de Portugal, Virgile, Rameau, Minerve, *Argyrites*, etc. Des récompenses bien méritées répondaient aux efforts et aux progrès apportés dans la culture de ces plantes par les horticulteurs que nous avons cités plus haut.

Les Crotons de MM. Chantrier frères étaient encore l'une des attractions de notre Exposition. Dans leur lot absolument remarquable se distinguent : Empereur Alexandre III, Eugène Chantrier, Marquise de l'Aigle, princesse Mathilde, *quadricolor*. Une médaille d'or est attribuée, et ce n'est que justice, à ce superbe apport.

Les 66e et 68e concours sont consacrés aux Fougères arborescentes et herbacées de serre. MM. Chantin et d'Haëne sont les vainqueurs de ces concours, où l'on aperçoit, parmi de nombreuses espèces assez répandues, des formes que l'on voit plus rarement et des exemplaires de fortes dimensions : *Balantium antarcticum*, *Alsophila Van Geerti*, *A. Moorei*, *Lomaria cycadæfolia*, *Leptopteris superba*, *Microlepis hirta*, *Cibotium regale*, *Nephrolepis tuberosa*, *Lomaria Patersoni*, *Niphobolus Lingua*, *Acrostichum calthæfolium*, etc. En étudiant ces végétaux aux formes si diverses, derniers représentants des anciens âges, on ne peut s'empêcher de reporter sa pensée en arrière et de se demander quel était l'état de notre globe à l'époque où vivaient ces singuliers êtres dont nous ne voyons plus que les descendants.

A côté de ces Fougères de serre, il nous semble assez naturel de placer les Fougères de pleine terre dont la culture longtemps délaissée commence à se répandre chez nous. Les lots de MM. Moser et Croux (191e concours) présentaient de belles et nombreuses espèces, qui, sans atteindre l'élégance de leurs congénères des pays chauds, n'en sont pas moins fort élégantes : *Onoclea sensibilis*, *Adiantum pedatum*, *Cyrtomium falcatum* et *Fortunei*, *Lomaria alpina*, *Dicksonia pilosiuscula*, *Lastræa dilatata*, *Osmunda regalis*, *Polystichum aculeatum*, etc.

Des Fougères aux Palmiers, la transition est toute naturelle : ce sont des végétaux que l'on rencontre habituellement réunis

dans les contrées tropicales, où ils ornent les forêts de leurs touffes de feuilles. Ce sont bien les « princes du règne vegétal », comme les appelait Linné ; rien ne saurait égaler la légèreté de leurs colonnades, la régularité de leurs formes, dans les régions où ils croissent naturellement. 4 concours leur sont consacrés et ce n'est vraiment pas trop (70e, 71e, 72e, 73e concours). La Commission d'Organisation avait eu l'heureuse idée de proposer des récompenses pour « la plus belle collection de Palmiers classée géographiquement ». Le lot de M. Chantin répond parfaitement à ce désir : c'est un véritable voyage que peut faire l'amateur en contemplant ces nombreux spécimens qui représentent l'Europe avec le *Chamærops humilis*, l'Asie avec ses *Trachycarpus*, *Dæmonorops, Licuala*, l'Afrique avec le *Cocos nucifera*, l'Amérique avec ses superbes types de *Pritchardia, Oreodoxa, Cocos*, *Chamædorea*, etc. Une pareille exhibition est à la fois agréable et instructive. Près de là, nous trouvons les apports de M. Dallé, médaille d'or : *Kentia Canterburyana*, *Astrocaryum mexicanum*, *Ceroxylon niveum*, *Thrinax Martiana*, etc. ; de M. Saison-Lierval, médaille d'or : *Sabal Blackburniana*, *Ravenea Hildebrandti*, etc. ; de M. Vincke-Dujardin, médaille vermeil : *Cocos Bonnetti*, *Corypha Gebanga*, etc. Dans les cultures du golfe Juan dirigées par M. Chevrier et récompensées d'une médaille d'or, nous remarquons de beaux exemplaires de *Cocos campestris* aux fruits drupacés comestibles, de *Brahea Roezli*, de *Phœnix tenuis*, etc.

M. Chantin l'emporte encore dans le 75e concours : « la plus belle collection de Cycadées », avec *Zamia Gellingki*, *Encephalartos horrida*, *Zamia plumosa*, *Macrozamia spiralis*, *Dioon edule*, etc. Ce bel apport est récompensé d'une médaille d'or. Les Cycadées, sauf un très petit nombre d'espèces, ne sont pas assez souvent cultivées; leur mérite ornemental ne le cède pas à celui de beaucoup d'autres plantes ; la lenteur de leur croissance est peut-être un obstacle à leur vulgarisation.

Des Palmiers et Cycadées aux *Nepenthes*, il y a un abîme, que nous franchissons facilement. Le 77e concours leur est réservé : MM. Dallière et Terrier nous soumettent une série remarquable de ces plantes au feuillage bizarre, résultant d'une

transformation, diversement expliquée par les maîtres, des différentes parties de la feuille. Le lot de M. Dallière est le plus nombreux et lui vaut un objet d'art, tandis que celui de M. Terrier, moins complet, nous paraît supérieur en beaux et robustes spécimens. Citons les *Nepenthes Mastersi*, *Mastersi nigra*, *Hookeri*, *Hibberdi*, *Dominyana*, *hybrida*, *lanata*, etc. — Ce singulier apport avait le don d'attirer les regards de la foule, qui se demandait ce que pouvait être cette urne si élégamment suspendue au sommet d'un long fil.

Les plantes qu'il nous reste à traiter pour avoir terminé l'énumération des plantes de serres n'appartiennent pas entièrement et dans le sens exact du mot à cette dernière catégorie : la distinction n'est en effet pas toujours facile à faire entre les végétaux qui exigent la serre chaude et ceux à qui suffit l'abri momentané d'une serre tempérée ou d'une orangerie. Nous entrons dans le domaine de ces derniers avec le 82e concours consacré aux *Coleus*. Un seul exposant, M. Bruyère y avait répondu ; il obtient une médaille de vermeil. Peu de genres montrent aussi nettement et surtout aussi rapidement quelle est la puissance de la culture pour modifier non seulement les colorations mais aussi la forme du limbe foliaire qui, naturellement simple et ovale-lancéolé, devient pinnatifide ou tout au moins fortement découpé, en passant par de nombreux intermédiaires. — Une médaille de vermeil est attribuée à M. Bruyère.

Les plantes grasses sont l'objet de 3 concours (83e, 84e, 85e concours) qui ont eu le même lauréat, M. Simon. Les collections de Cactées fleuries ou non qu'exposait cet horticulteur comprenaient d'intéressantes espèces des genres *Cereus*, *Echinocactus*, *Echinocereus*, *Echinopsis*, *Phyllocactus*, et des *Mesembryanthemum*. La série des *Euphorbia* dits cactiformes renfermait également de nombreux exemplaires, la plupart remarquables par le développement de leur végétation : *Euphorbia splendens*, *Candelaber*, *meloformis*, *bupleurifolia*, *antiquorum*, *canariensis*, *officinarum*, *habanensis*, et les formes originaires du Maroc, *Euphorbia Beaumierana*, *resinifera*, qui produisent la gomme-résine d'Euphorbe, et que M. Cosson nous a fait connaître le premier. — Les

4 concours suivants (86e, 87e, 88e, 89e concours) se rapportent aux Calcéolaires et aux Cinéraires. Pour les Calcéolaires herbacées variées, l'Exposition avait reçu de belles et considérables collections de MM. Vilmorin-Andrieux et Cie et Dupanloup. Les plantes chargées de fleurs à coloris et à dimensions remarquables, dans un bon état de culture, bien tassées, ne laissaient pas que d'embarrasser le Jury pour l'attribution des prix : MM. Dupanloup et Vilmorin, dans le 86e concours « le plus beau lot de quatre-vingts Calcéolaires », remportent, le premier une médaille d'honneur, le second une médaille de vermeil; dans le second concours, 87e : « le plus beau lot de cinquante Calcéolaires, » M. Vilmorin remporte une grande médaille de vermeil, MM. Forgeot et Cie une grande médaille d'argent, et M. Obé, une médaille de bronze. Notons en passant une médaille d'argent à M. Leuret pour un groupe de la Calcéolaire *Souvenir de Leuret père*, hybride de Calcéolaires herbacée et sous-frutescente, qui a été fort appréciée l'an dernier, à une séance de la Société nationale d'Horticulture ; cette plante de mérite eût certainement trouvé sa place dans les concours de nouveautés. MM. Vilmorin et Cie ont encore été vainqueurs sur toute la ligne dans les 88e et 89e concours, où ils présentaient deux charmantes séries de Cinéraires simples et doubles variées. Dans les Cinéraires doubles se rencontraient plusieurs pieds de la variété dite bleue, dont le coloris est violet presque bleu et qui semble être fixée maintenant : deux grandes médailles d'argent et de vermeil leur sont attribuées pour ces apports.

La culture des *Pelargonium*, quoique déjà vieille, n'en fait pas moins de continuels progrès et fournit chaque année de nouveaux produits dont la beauté et la floribondité vont toujours en augmentant. Dans les 95e, 96e, 97e concours, M. Poirier l'emporte avec deux lots de *Pelargonium zonale* et *inquinans* simples et doubles, comprenant environ 150 variétés, aux ombelles florales bien fournies et au riche coloris ; deux grandes médailles d'argent et de vermeil viennent récompenser ces apports. M. Foucard, avec un lot bien fourni, et M. Dagneau sont les autres lauréats de ces concours. — L'association coopérative des jardiniers de Paris exposait un *Pelargonium* innommé, à

fleurs rouge-sanguin brillant, qui a paru suffisamment méritant pour faire décerner une médaille de bronze; ce *Pelargonium* donne peu ou point d'aiguilles après la floraison terminée.

Les bordures de plates-bandes et la mosaïculture font grand usage depuis quelque temps de *Pelargonium* à feuilles panacées. Le 99e concours, ouvert spécialement dans ce but, est rempli par les produits de MM. Moussard et Bitteur-Comesse, qui se voient décerner : le premier, une grande médaille d'argent; le second, une médaille d'argent. — Hors concours, M. Evrard, de Caen, avait exposé une série peu considérable, il est vrai, de *Pelagonium* à grandes fleurs, mais présentant une variété nouvelle des plus remarquables par son coloris violet foncé, *Dupanloup*.

Nous nous retrouvons en pleine orangerie avec les concours d'Azalées de l'Inde, qui n'avaient jamais présenté chez nous pareilles richesses florales. Les 111e et 113e concours ont certainement été des plus remarqués : aucun visiteur ne tarissait d'éloges sur les Azalées de MM. Peeters, Royer-Duval, d'Haene, Dallière, dont le tronc et les feuilles disparaissaient littéralement sous la masse et l'éclatant coloris des fleurs. L'étrangeté des mouchetures, le brillant des nuances sont autant de problèmes qui intéressent au plus haut point le physiologiste et l'horticulteur. M. Peeters, obtient un objet d'art avec ses soixante plantes, où nous remarquons : Métaphore, la Déesse, Van Eeckaute à stries gaufrées sur un palais purpurin, Daphnis à fleurs très larges, Duchesse Adélaïde de Nassau très florifère, Léonie Van Houtte à fleurs blanc pur, Cocarde orange qui présente des tendances à la duplicature, Jean Vervaene, rose liseré de blanc, etc. Tous seraient à citer dans ce superbe apport, ainsi que dans ceux de 25 variétés qui valent : à M. d'Haene une médaille d'or, une grande médaille de vermeil à M. Dallière et de nouveau une médaille de vermeil à M. Peeters.

Les exposants belges sont les vainqueurs bien méritants de ces deux concours. M. Royer-Duval, de Versailles, ne veut pas rester au-dessous de nos sympathiques voisins et nous révèle des merveilles dans un lot de 320 variétés qui remportent une grande médaille d'or, en concours imprévu. Nous avons noté : Baronne de Rothschild, Apollon, Reine des Roses, Bijou de Paris,

Impératrice des Indes, *punctulata flore pleno*, *alba speciosa plena*, Marie Planchon, Madame Van Geert, Baron Nathaniel de Rothschild, etc. Une variété inédite « le Tonkin », d'un coloris tout à fait nouveau, rouge très foncé et « M. Paul de Schriver » qui, par sa coloration, sa floraison hâtive et abondante, son feuillage et sa vigueur, sera appelée à faire une bonne plante de garniture et de marché. — A côté de ses Azalées, M. Royer-Duval avait exposé, pour le 117e concours, un lot d'Orangers, et de Citronniers de Chine à fleurs rosées, plantes que l'on cultivait beaucoup autrefois et que l'on abandonne maintenant peu à peu ; une médaille d'argent en est la récompense.

Les 121e, 122e et 123e concours renferment les plantes à feuilles épaisses et piquantes appartenant aux Liliacées et aux Amaryllidées : nous voulons parler des *Aloe* et *Agave*. MM. Éberlé et Chantin se partagent les prix réservés à « la plus belle collection d'Agaves ». Dans le lot du premier nous remarquons : *Agave Hystrix*, *Regeli*, *coccinea*, *Salmiana*, le rare *Consideranti*, *Beaucarnei*, *ferox*, etc., quelques *Dasylirion* et des plantes appelées par erreur du nom de *Bonapartea*, les vrais *Bonapartea* étant des Broméliacées. L'apport de M. Chantin, moins nombreux, comprend : *Agave heteracantha*, *Kerchovei*, *xalapensis*, etc. M. Eberlé obtient une médaille de vermeil et M. Chantin une médaille d'argent. — M. Simon, avec ses deux collections d'*Aloe*, dont quelques-uns en pleine floraison, et M. Eberlé complétaient leurs séries de plantes grasses précédemment exposées : les *Aloe longearistata*, *spinosa*, *vulgaris*, *soccotrana*, *arborescens*, *flava*; *Gasteria scaberrima*, *Bovieana*; *Apicra foliosa*, *spiralis*; *Haworthia translucens*, *tessellata*, etc., nous ont particulièrement intéressé. Ces plantes sont les vrais *Aloe* dont les jardiniers transportent fréquemment le nom aux *Agave*, dont la floraison est si rare dans nos régions. Pour ces concours, M. Eberlé remporte une médaille d'argent et M. Simon une grande médaille.

Les *Yucca* et les *Phormium* occupent l'étendue des 124e et 126e concours. M. Paintèche, avec 45 variétés de *Yucca* : *Yucca aloefolia*, *filamentosa*, *carnosa*, *Guidoni*, *Whipplei*, *Dracænoides*, *Ghiesbreghtii*, *tricolor*, etc., et M. Poiret-Delan, avec 19

variétés de *Phormium* : *P. tenax latifolium*, *Veitchi*, *Cookii*, *Saundersii*, *Colensoi*, etc., se voient attribuer, le premier une grande médaille d'argent, le second une médaille de vermeil.

Près des Cycadées, dont nous avons dit quelques mots plus haut, M. Chantin exposait aussi deux autres lots comprenant : l'un, 127e concours, des *Araucaria* variés, l'autre, 176e concours, des Conifères d'orangerie. Nous plaçons dans le même voisinage ces deux lots, malgré l'éloignement numérique que leur a imposé la Commission. Le premier concours est assez bien représenté par les *Araucaria Cunninghami*, *Binoti*, *Rulei glauca*, *Niepraschki*, *Cookii*, *Bidwillii*, etc., qui valent à l'exposant une médaille d'argent; quant au second, il nous a paru absolument insuffisant; quelques *Podocarpus* et le *Dammara Moorei* en bel exemplaire le composaient seuls : une médaille de bronze lui est attribuée. Nous regrettons de ne pas avoir vu là a plupart de nos Conifères d'orangerie ou de serre tempérée : les *Frenela*, *Prumnopitys*, *Saxegothea*, *Fitz-Roya*, *Phyllocladus*, *Dacrydium*, etc.

Après avoir préparé de nombreux concours spéciaux, la Commission d'Organisation avait inscrit un 128e concours sous la rubrique suivante : « la plus belle collection de plantes de serre, fleuries ou non, à quelques genres qu'elles appartiennent, présentée par des amateurs. » M. Lesueur, de Boulogne, est le vainqueur à ce concours et remporte une grande médaille d'honneur avec le produit des serres qu'il dirige. Dans ce lot considérable on admire : *Nepenthes Sedeni*, individu remarquable par sa taille, *Anthurium Dechardi*, *trilobum* et *subsignatum*, *Medinilla magnifica*, un pied de toute beauté, des *Croton* de semis, *Areca sapida* et *lutescens*, *Philodendron crinitum*, *Melinoni*, *macrobulbum*, *Dica regalis*, etc., le tout présentant une végétation et une vigueur peu communes.

C'est encore parmi les plantes de serre qu'il faut placer les produits de la culture du jardin de la Ville de Paris à la Muette, auxquels le Jury décerne un grand prix d'honneur. Les abords du pavillon qui renfermait les produits du jardin de la Muette étaient ornés de Rhododendrons, *Bambusa*, *Hoteia*, *Pelargonium*, l'intérieur montrait en superbes exemplaires les : *Dracæna* Direc-

teur Alphand, *Astelia Banksii*, *Brexia Madagascariensis*, *Vriesea gigantea* fleuri, *Rubus australis*, *Pteridophyllum zeylanicum*, *Sphærogyne cinnamomea*, *Polypodium vacciniifolium* en suspension, *Pterospermum acerifolium* et une quantité d'autres plantes rares, qu'il serait trop long d'énumérer ici. — M. Jolibois, l'habile jardinier en chef du Luxembourg, exposait, suivant son habitude, sa riche collection de Broméliacées qui lui a valu les plus vives félicitations du Jury. On y remarquait un beau *Vriesea tessellata*, l'*Hohenbergia exsudans* à fleurs jaunes et à bractées d'un rouge vif, l'*Œchmea acanthocrater* à bractées violettes, le *Neumannia nigra*, le *Caraguata musaica*, etc.

Plantes de pleine terre.

Les concours renfermés sous ce titre sont au nombre de 40, plus 5 imprévus ; mais un petit nombre seulement d'entre eux nous occupera, les autres rentrant dans le Rapport sur la culture arbustive. Nous passerons donc sous silence les Rhododendrons, les Azalées rustiques et les *Kalmia* pour arriver aux Clématites, qui ont été cette année, comme les années précédentes, l'un des ornements principaux de l'Exposition. MM. Christen et Boucher exposaient leurs plus belles plantes en sujets généralement vigoureux et bien dressés. Les *Clematis patens* et *lanuginosa* sont en partie la souche de ces belles plantes aux larges fleurs, simples ou doubles, qui revêtent toutes les nuances, depuis le blanc jusqu'au violet. Nous pouvons citer parmi elles : Duchesse de Cambacérès à larges fleurs mauves ; Ville de Paris, bien connue des amateurs ; Lady Caroline Newiel, très florifère, mauve avec des veines plus foncées ; Etoile, Violette, Perle d'azur, François Morel, nouveautés obtenues par M. Morel fils, de Lyon ; *Standishii* bleu foncé ; Fair Rosamond, blanche, légèrement teintée de rose ; Lucie Lemoine et Duchess of Edinburgh très doubles, etc. Signalons encore *Clematis texensis* confondu généralement avec le *Cl. coccinea*, *Cl. Viticella* et ses nombreuses variétés *venosa*, *modesta*, etc., qui ont le mérite d'être très rustiques. M. Christen obtient une médaille d'or et M. Boucher (Georges) une grande médaille de vermeil. M. Croux reçoit également une médaille

d'argent, en concours imprévu, pour ses Clématites. Ces plantes de forte taille, en buisson ou en parasol, appartiennent aux *Clematis Jackmanni*, Princess of Wales, *modesta*, *rubella*, etc.

Le programme avait ouvert 9 concours (plus des concours imprévus) pour les Rosiers et tous ont été remplis de la façon la plus brillante. La culture de la Rose est française par excellence, et, cette année encore, elle a conservé son ancienne et universelle renommée. Nous y trouvons M. Charles Verdier, sept fois lauréat; aussi le jury lui a-t-il attribué l'objet d'art offert par M. le Président de la République. Nous applaudissons chaleureusement à cette brillante distinction. Dans le 140e concours : « la plus belle collection de deux cents Rosiers haute tige en fleurs », M. Charles Verdier remporte un objet d'art, M. Lévèque une médaille d'argent et M. Margottin, père, une autre médaille d'argent. Ont été surtout remarqués les Rosiers : Thé Henry Barnett, Mignonnette; Hybride de Thé Mme Alex. Bernaix; Hybrides remontants Boïeldieu, Charles Duval, Mme Eugène Verdier, Mme Prosper Laugier, ces deux derniers à très grandes fleurs pleines, l'une de couleur rose vif très frais, l'autre d'un beau rose vif satiné, fortement nuancé, etc. M. Lévêque, dans ce même concours, obtient une médaille d'argent et M. Margotin père une récompense de même valeur. Au 141e concours, M. Lévêque remporte une médaille d'or; M. Ch. Verdier, une médaille de vermeil; M. Margottin fils, une grande médaille d'argent et M. Rothberg, une médaille d'argent. Parmi les « 100 Rosiers haute tige en fleurs » que réclamait le concours, citons Thé Reine de Portugal, très plein, beau jaune d'or éclatant; Hybrides remontants Abel Carrière, Brightness of Cheshunt, fleurs moyennes, pleines, imbriquées, rouge très brillant, Captain Christy, Mme Renard, fleurs globuleuses, rose saumonné glacé, Pierre Carot, etc. — Le 142e concours était encore consacré aux Rosiers haute tige mais rassemblés seulement au nombre de 50; MM. Lévèque, médaille de vermeil, et Ch. Verdier en sont encore les lauréats.

« La plus belle collection de cinquante Rosiers Thés haute tige en fleurs, » tel est le titre du 143e concours où M. Ch. Verdier est encore vainqueur. Nous y avons remarqué les Thés : Comtesse Riza du Parc, moyenne, pleine, globuleuse, rose de Chine à fond

cuivre; Jules Finger, très grande, rose vif aurore passant au rose foncé; Mme Chedane Guinoiseau, grande, pleine, jaune, canari soufré; Niphetos; Perle des jardins, jaune-paille ; Noisette William Allen Richardson, etc.

Les 144e, 145e, 146e concours étaient réservés aux Rosiers basse tige greffés ou francs de pied en fleurs. Une médaille d'or, une médaille de vermeil et une médaille d'argent reviennent à M. Charles Verdier. Nous ont paru dignes de remarque : les Thés Jean Ducher, jaune saumoné, nuancé de rouge pêche; les Hybrides remontants André Gilles, Amiral Seymour, Alphonse Soupert, Félicien David, rouge carminé nuancé de rose et de violet, Merveille de Lyon, Prosper Laugier, Gloire lyonnaise (nouvelle), Mme Raoul Chandon, rose saumoné (nouvelle), Casimir Périer, rouge rubis foncé, Mlle Emilie Verdier, rose carmin, très frais; Roses Ile Bourbon, Perle d'Angers, rose carné glacé, Unique panachée, blanc panaché de rose, Unique de Provence, blanc pur, etc. Les autres lauréats de ces 3 concours sont : MM. Lévêque, médaille de vermeil; Margottin père, grande médaille d'argent; Margottin fils, médaille d'argent, ainsi que M. Rothberg.

Dans le 147e concours ouvert à « la plus belle collection de 75 Rosiers Thés, basse tige, en fleurs », M. Lévêque obtient une médaille d'or. Enfin M. Poirier, avec un lot de 150 Rosiers basse tige, en 10 variétés, tient une place honorable dans le 148e concours et se voit décerner une médaille de vermeil, tandis qu'une médaille d'argent est encore l'apanage de M. Lévêque. Nos deux habiles rosiéristes, MM. Ch. Verdier et Lévêque, n'en ont point encore fini avec les récompenses et reçoivent, dans des concours imprévus : le premier, une médaille d'or pour un groupe de Rosiers; l'autre, un objet d'art pour ses Roses Thés.

Quittons la Reine des fleurs et passons à une plante moins brillante mais non sans mérite, l'Œillet. Peu de concurrents, dans le 158e concours qui lui est consacré spécialement. M. Brot-Delahaye l'emporte avec un lot composé d'Œillets variés, fantaisie, flamands, mignardises : les coloris sont généralement beaux, bien nuancés. Une médaille d'argent grand module lui est accordée.

Les derniers concours qu'il nous reste à examiner sont consacrés aux plantes annuelles, à quelques plantes vivaces spéciales, plantes de rocailles, aquatiques, etc. M. Lemoine, de Nancy, le semeur émérite, avait répondu au 163e concours par une série des 15 plus belles variétés de *Primula cortusoides* en fleurs coupées. Une médaille d'argent lui est décernée pour ce groupe dans lequel on peut remarquer les formes : *clarkiæflora*, *vincæflora*, Gaieté, Dentelle Virginale, Croix de Malte, Mme Emile Gallé, etc. Les teintes varient du blanc pur au rose et au carmin et passent par le lilas au gris bleuâtre et au violacé. La forme des fleurs est également variable, tantôt régulière et plate, tantôt fimbriée, déchiquetée dans tous les sens, en présentant des transitions.

Les Résédas sont, depuis quelques années, les habitués de nos Expositions : M. Machet, de Châlons-sur-Marne, tient la tête avec son Réséda amélioré qui lui vaut une grande médaille d'argent; MM. Gillard et Thuillier le suivent de près, chacun avec une médaille d'argent. — Six concurrents se présentent au 165e concours : « Le plus beau lot de Pensées en 100 plantes variées ». MM. Falaise et Trimardeau, les cultivateurs bien connus de ce beau genre de plantes, l'emportent de beaucoup, le premier, par ses Pensées à grandes fleurs, le second, par ses Pensées à grandes macules devenues le type d'une race spéciale; des médailles de vermeil grand et petit module leur sont attribuées. Après eux viennent MM. Dupanloup, grande médaille d'argent pour ses Pensées à fleurs striées, panachées, bordées, etc; Forgeot, médaille d'argent, Pensées diverses; Bucheton, médaille d'argent, Pensées à 5 macules; Béraud, médaille de bronze.

Les plantes vivaces fleuries sont habituellement représentées par les apports de M. Yvon ; c'est lui encore cette année qui s'est chargé de cette tâche. Une grande médaille de vermeil lui est accordée pour ses : *Erigeron alpinus*, *Centaurea montana*, *Dodecatheon Meadia*, *Galeobdolon luteum*, *Saxifraga*, etc. Une autre médaille de vermeil est échue à M. Renault, pour son lot de *Pyrethrum carneum*.

C'est dans les deux concours suivants (168e, 169e concours) que les plantes annuelles et bisannuelles fleuries se trouvent à

leur apogée; c'est là qu'il faut admirer leur délicatesse fugitive, leurs nuances merveilleuses, aussi bien que la belle disposition des corbeilles qu'elles contribuent à orner. MM. Vilmorin-Andrieux et Lecaron sont passés maîtres dans la culture de ces charmants végétaux : un objet d'art et une médaille d'or sont la récompense du premier, une médaille d'or et une grande médaille de vermeil celle du second. Ces massifs et ces corbeilles sont le rendez-vous des *Clianthus Dampieri*, *Swainsonia*, *Dictamnus albus*, la légendaire Fraxinelle, des *Papaver*, des *Delphinium*, *Saponaria*, Lupins, *Phlox* nains, *Myosotis*, Graminées aux inflorescences nébuleuses, etc., etc.

Les bords de nos ruisseaux, les bassins de nos parcs ont besoin d'être embellis; une végétation spéciale dite *aquatique* se plaît dans leur voisinage; aussi les plantes aquatiques ont-elles droit à être représentées dans une Exposition florale : M. Yvon développe sous nos yeux les *Typha*, la vulgaire Massette, les Joncs, les *Iris*, le *Caltha* à fleurs doubles, l'*Acorus Calamus* et bien d'autres herbes qui lui rapportent une médaille d'argent. Les matériaux qui constituent le 193e concours sont des nouveautés pour beaucoup. A côté de M. Yvon qui obtient une grande médaille de vermeil par « la plus belle collection de plantes vivaces pour rocailles, à l'exception des Fougères », nous trouvons M. Correvon, de Genève, bien connu de la plupart de ceux qui s'occupent de la culture des plantes alpines. Le lot de M. Correvon est des plus intéressants. Le botaniste y voit avec plaisir : *Saxifraga*, *Sempervivum*, *Achillea* des hauts sommets, *Ranunculus alpestris*, *Adonis vernalis* et *pyrenaica*, *Leontopodium alpinum*, les délicieux *Gentiana* alpestres, *nivalis*, *bavarica*, ainsi que l'*Aquilegia chrysantha*, espèce trop peu connue, qui orne de ses fleurs jaune-doré les escarpements des montagnes rocheuses, etc. M. Correvon mérite grandement la médaille de vermeil que le Jury lui accorde. M. Kolb, inspecteur du Jardin botanique de Munich, avait apporté également son contingent de plantes alpines : *Dianthus alpinus*, *Cortusa Matthioli*, *Cystopteris alpina*, *Primula verticillata*, *Ranunculus parnassifolius*, *Matthiola varia*, *Viola lutea*, etc. Cet apport vaut à M. Kolb une grande médaille de vermeil.

Les deux derniers Concours de cette longue série (195e et 196e

concours) avaient trait à la mosaïculture et aux plantes dont elle se compose. A ce sujet, nous ne saurions mieux faire que de répéter ce qu'écrivait l'an dernier l'honorable Secrétaire-rédacteur de la Société nationale d'Horticulture. « On peut apprécier diversement ce genre d'ornementation qui n'est certainement pas d'origine française ; mais puisqu'il existe et qu'il semble se répandre de plus en plus dans les jardins, il a sa place marquée dans les Expositions horticoles. » MM. Chaté et Paintèche avaient tracé plusieurs motifs qui leur ont valu une grande médaille d'argent et une médaille de bronze. De plus, M. Chaté obtient une grande médaille de vermeil, pour sa collection de plantes, principalement de *Sempervivum*, employées pour la mosaïculture.

Fleurs coupées

Sur cinq concours proposés, deux seulement ont été représentés. Dans le 202e concours : « la plus belle collection d'Iris et autres fleurs, » M. Delahaye obtient une médaille d'or avec une belle série de Renoncules Pivoine, de *Scilla peruviana* et *cernua*, d'*Ornithogalum*, *Camassia*, *Ixia crocata*, *Iris susiana*, si curieux par le coloris noir de son périanthe, *Saxifraga granulata*, Tulipes dragonnes, etc. M. Forgeot, qui vient ensuite, remporte une grande médaille de vermeil, pour ses *Ornithogalum arabicum*, Anémones, Renoncules doubles, *Allium fragrans*, etc. — Le 203e concours est spécialement consacré aux Anémones et Renoncules. M. Lenormand, de Caen, présente un fort joli lot d'Anémones de Caen simples et doubles; M. Dagneau, des Anémones obtenues de semis faits au mois de septembre 1883, et M. Paillet, des fleurs de Pivoine arborescente, quelques-unes bien pleines, à nuances assez variées : triomphe de Vandermael, Souvenir de Chenonceaux, Reine Victoria, le Soleil, *salmonea*, etc.

Bouquets et garnitures d'appartements.

L'utilisation des fleurs pour la décoration est avant tout une affaire de goût; c'est un art français par excellence; aussi nous attendions-nous à voir de nombreux concurrents répondre aux

cinq concours ouverts à cette intention. Le jugement en avait été confié au bon goût d'une Commission composée de plusieurs de nos honorables Dames patronnesses. Dans le 206e concours ouvert pour « la plus belle garniture de fleurs d'un salon », Mme Lion obtient une médaille de vermeil, M. Debrie une médaille d'argent: trop de rubans, pas assez de fleurs; somme toute, une pointe de mauvais goût. Les récompenses attribuées au 207e concours : « la plus belle garniture d'un surtout de table, milieu et deux bouts », l'ont été à M. G. Debrie (maison Lachaume), grande médaille de vermeil, et à M. Combet, grande médaille d'argent.

Cinq exposants avaient répondu au 208e concours : « le plus beau lot de bouquets variés ». M. Debrie remporte une médaille de vermeil; M. Combet une grande médaille d'argent; Mme Lion, une médaille d'argent; M. G. Debrie (maison Lachaume) une médaille de bronze, et M. Boyer, une mention honorable. M. G. Debrie est encore vainqueur dans les deux autres concours: 209e « les plus belles garnitures de jardinières et de suspensions d'appartements », et 210e « la plus belle garniture ou décoration avec plantes dans la mousse », qui lui valent une grande médaille de vermeil et une médaille d'argent. Un apport de couronnes et de croix, quoique non prévu dans les concours, rapporte à M. Combet une médaille d'argent. Il est à remarquer que pas un seul premier prix n'a été décerné dans cette branche de l'art horticole.

Instruction horticole.

Les trois concours proposés, se rapportant à l'enseignement des sciences naturelles et en particulier de la botanique, avaient pour objet les herbiers et les collections d'histoire naturelle, de dessins horticoles et de livres utiles à l'enseignement horticole ou à sa propagation. Dans le 244e concours, une médaille de vermeil est accordée à M. Correvon pour son herbier contenant un grand nombre des plantes de la Suisse. La détermination est exacte et la préparation intelligente. M. Ledoux reçoit une grande médaille d'argent que le Jury est heureux d'offrir à

un débutant qui paraît animé du feu sacré, et M. Bournisien une médaille de bronze. D'autres exposants avaient tenté la fortune qui s'est montrée rebelle à leur égard : leurs herbiers consistaient, ce qui arrive habituellement dans les Concours agricoles et les Expositions provinciales, en une masse de papiers contenant des brins d'herbe sans valeur aucune et souvent indéterminables. Quant à l'exactitude, il est inutile d'en parler; des herbiers ainsi faits sont plus nuisibles qu'utiles à l'étude. — Dans le 245e concours, une médaille d'argent est accordée à M. Savard pour ses cadres d'insectes. — Le 246e concours comprend les excellents tableaux de M. Picoré, préparés en vue de l'enseignement de l'arboriculture, de la taille dans les écoles; une médaille de vermeil lui est attribuée. M. Vallerand a représenté, dans un tableau synoptique, la distribution géographique des végétaux à la surface du globe, excellent travail qui marque de bonnes intentions, mais qui n'a rien de nouveau ni d'original. M. Villard a réuni dans un petit volume le tableau représentatif de la petite école de botanique qu'il a fondée. C'est un travail consciencieux, appelé à rendre des services dans l'enseignement pratique scolaire. M. Rousseau avait exposé des dessins de plantes : des médailles d'argent grand et petit module, et de bronze sont accordées à ces trois exposants.

Il avait été décidé primitivement que la librairie ne serait pas récompensée; un ouvrage quelconque ne pouvait pas, en effet, être jugé séance tenante. Malgré cela, sur la proposition spéciale du Jury, il fut décidé de passer outre. La médaille d'honneur du maréchal Vaillant est venue récompenser la *Revue horticole*, l'excellent recueil qui compte maintenant plus de soixante années d'existence : pareille récompense ne pouvait être mieux placée. Deux grandes médailles d'argent ont été données, l'une au *Traité d'Arboriculture* de M. Delaville, de Beauvais, ouvrage parvenu rapidement à sa seconde édition, que l'on peut considérer comme classique, et à M. Godefroy-Lebeuf, pour son journal l'*Orchidophile*, qui contribue à développer chez nous le goût de la culture et de l'étude des Orchidées. Enfin, M. Peyras obtient une médaille d'argent pour ses fleurs

naturelles, desséchées et conservées avec leurs couleurs naturelles, par un procédé qu'il n'a pas indiqué.

Tel a été le rôle de la Floriculture dans la grande Exposition internationale d'Horticulture qui a eu lieu, au mois de mai 1885. Le résultat de l'Exposition de 1884 avait été de bon augure pour celle qui vient d'avoir lieu ; le succès éclatant quelle a remporté a été, comme on a pu le voir plus haut, de tous points justifié et marquera une glorieuse étape sur la route que suit avec honneur l'Horticulture française.

Compte rendu de l'Exposition internationale horticole de mai 1885.

IV. Partie relative aux arts et industries horticoles ; par M. Lucien Chauré.

Les arts et les industries horticoles qui prennent de jour en jour plus d'extension occupaient une large place à l'Exposition internationale, et malgré les nombreux mètres carrés qui lui étaient dévolus, cet emplacement était encore trop restreint; force a dû être aux organisateurs de réduire les demandes de bon nombre d'industriels.

Cent quatre-vingt-dix exposants avaient exhibé leurs produits, et nous devons constater, tout en reconnaissant la supériorité de fabrication, que, dans beaucoup de catégories, il y avait peu de progrès et d'amélioration sur les années précédentes.

Nous constatons aussi que les étrangers n'ont pas répondu à l'appel de la Société, ce qui pour eux était une des rares occasions de se mesurer avec notre industrie ; ce fait ne peut qu'affirmer implicitement la supériorité de nos productions françaises.

Cette Exposition avait été divisée en quatre sections portant les numéros 18, 19, 20 et 21 du classement général.

La première comprenait les serres, châssis, vitrerie, appareils de chauffage, claies, paillassons et paniers à Orchidées. Elle a eu pour juges MM. Isambert père, de Paris; Tresca, de Paris; Tavernier, de Paris; James Boyd, de Paisley; et Varennes, de Rouen.

La deuxième comptait comme membres du Jury, MM. Ponce,

de Clichy; Solignac, de Cannes; Kœchlin, de Mulhouse, et Gallé, de Nancy, qui avaient à juger les pompes et appareils d'arrosage, les tondeuses, les outils de jardinage, ameublements, abris et ornementation de jardins, les flambeurs pour insectes, les tuteurs, les raidisseurs et les treillages ;

Les constructions rustiques, rochers, grottes, kiosques et ponts en bois, les bacs et les caisses à fleurs, les constructions en fer, grilles, ponts, kiosques, la poterie usuelle et la poterie d'ornement ont été classés dans la troisième, et examinés par MM. de la Rocheterie, d'Orléans; Aubert, de Fontenay, et Vaudrey-Evrard, de Mirecourt.

La quatrième avait réuni la coutellerie, les vaporisateurs, les engrais et la terre de bruyère, les insecticides, les jardinières, les plans de jardins, etc., que MM. Hanoteau, de Paris ; Griffau, de Tournai; Roth, de Copenhague; Van den Heede, de Lille et Brunnel, de Gand, ont été chargés d'apprécier.

De nombreuses récompenses avaient été mises à la disposition du Jury et la Commission d'Organisation avait décidé qu'un prix d'honneur (objet d'art) serait attribué à chacune des sections.

PREMIÈRE SECTION (18e)

SERRES. — Les prix d'honneur ont été décernés : l'un, médaille d'or du Dr Andry, à M. Paul Ferry, constructeur à l'Isle-Adam; l'autre, médaille d'or offerte par M. Glatigny, Bibliothécaire de la Société, à M. Pascal Lusseau, constructeur à Bourg-la-Reine.

M. Ferry exposait une serre en fer, de forme hollandaise, mesurant 10m 80 de longueur sur 4m 50 de largeur; une autre, adossée de 12m/3m 50 et une bâche hollandaise de 8m/2m 50. Dans le haut de ces serres se trouve une ouverture recouverte ou découverte au moyen d'un levier, ce qui en permet l'aération graduée; un système de crémaillère, avec quatre arrêts, très commode, facilite l'ouverture et la fermeture des châssis du bas; les pannes en fer demi-rond aident à l'écoulement de la buée dans un chéneau percé de trous, par lesquels l'écoulement se fait au dehors; des poulies placées sur le chemin en fer servent au

roulement et au déroulement des Claies et Paillassons.

M. P. Lusseau avait un magnifique modèle de serre en bois (Pitch-Pin) qui a été très admiré ; cette serre vitrée et complètement terminée mesurait 15m/6m50 et 3m25 de hauteur; elle était soutenue par des colonnes en fonte ornementées; les châssis du bas placés verticalement sont facilement démontables; le faîtage est mobile et se manœuvre au moyen d'une ficelle.

La serre en bois, délaissée un moment, revient un peu à la mode maintenant qu'on la fabrique en Pitch-Pin (sapin non saigné) qui est d'une très grande durée. Elle est surtout recherchée pour la culture des Orchidées; néanmoins, comme élégance et comme solidité, elle remplacera difficilement la serre en fer.

Ce constructeur avait, en outre : une partie de serre en fer où on remarquait principalement le système d'ouverture et de fermeture des châssis du bas qui, soutenus dans toute leur largeur, ne sont pas sujets au ballant ; un fer intermédiaire facilite l'écoulement de la buée ;

Une serre à multiplication de 8m/2m75 avec nouveau châssis supérieur à bascule établissant une aération parfaite ;

Une bâche en Pitch-Pin avec châssis, munis de bourdonnières à pivot, retenus par une clavette à deux arrêts permettant un démontage facile; l'aération se fait par le faîtage qui est mobile, et qui est soulevé ou replacé au moyen d'une vis d'appel ;

Une petite serre d'appartement en fer, chauffée au thermosiphon alimenté par une lampe à esprit de vin; divers châssis en fer, en bois, et en fer et bois.

Les médailles de vermeil, grand et petit module, ont été attribuées à M. Bergerot, à Paris, et à M. Grenthe, de Pontoise.

Le premier de ces constructeurs présentait une serre hollandaise de 10m/5m50 avec bâches, gradins et tablettes. L'aération supérieure se fait au moyen de châssis manœuvrés par une vis sans fin ; une manivelle placée extérieurement permet de remonter les claies ou les paillassons tous à la fois.

Une serre à multiplication de 5m/3m, une serre adossée de 6m50/3m50 avec pannes en fer creux formant conduit pour la buée, échelle en fer roulant sur une tringle, facilitant l'accès des plantes placées sur les gradins du haut.

M. Grenthe exposait une serre à deux versants de forme parabolique. de 5 mètres de long. L'aération supérieure se fait à l'aide d'un arbre de couche placé sous le chemin, et dans le bas, au moyen de châssis à crémaillère placés sur les côtés ; l'emboîtement de ces châssis supprime le jeu et l'entrée de l'air ;

Deux serres dites « Serres de l'amateur », à un et deux versants démontables à volonté ; une serre hollandaise, avec assemblage s'emboitant sans goupilles ; des serres à Vignes à châssis mobiles, etc.

M. Isambert et M. Boissin, constructeurs à Paris, ont obtenu des médailles d'argent grand et petit module.

Leur exposition se composait de différentes serres hollandaises et adossées, et de châssis de couches.

Un modèle appartenant à M. Isambert est formé de trois côtés en bois et du bas en fer ; les petits bois sont aussi en fer ; ce système semble très avantageux.

Plusieurs autres représentants de ce genre d'industrie exposaient aussi des lots fort importants. M. O. André, de Neuilly-sur-Seine (Seine), avait une fort belle serre de forme hollandaise, mesurant 18 m. sur 6 m., hauteur 3 m. 40, vitrée et entièrement finie ; elle était divisée en serre chaude et en serre tempérée, avec gradins et bâches en fer galvanisé. L'aérage a lieu par le faîtage au moyen d'une glissière et sur plusieurs points à la fois ; le bord des verres est revêtu d'un enduit poreux absorbant la buée et un petit brise-vent métallique empêche le refoulement de l'eau à l'intérieur. Cette serre était munie d'un appareil de chauffage auquel était adapté un régulateur automatique électrique à clapet d'invention nouvelle ; cet appareil d'une bonne construction peut s'appliquer à tous les appareils de chauffage : selon que la température monte ou descend, il règle le tirage du chauffage sans qu'il soit besoin d'avoir à s'en occuper.

M. Leblond, à Montmorency, avait une exposition très intéressante de ses principaux produits dénotant une bonne fabrication. Une serre hollandaise de 11 m. 60 sur 6 m. et 3 m. 40 de hauteur, dont l'aération se fait en haut par trois châssis mus par un arbre de couche sur lequel est adaptée une chaîne. Les châssis du bas sont à crémaillère sur le côté avec poignée au milieu ; une

bague en fer, placée entre la panne et le petit bois donne passage à la buée qui est rejetée au dehors par de petites ouvertures. Une petite serre hollandaise avec petit bois à gouttière et châssis munis de deux poignées permettant de les ouvrir du dedans ou du dehors. Une serre adossée, de 9 m. sur 4 m., avec châssis intercalés; une autre adossée, de 5 m. sur 3 m., avec panne intérieure, ce qui laisse un libre passage aux claies et aux paillassons. Une serre à Vignes de 5 m., facilement démontable et transportable; des châssis de couche à crémaillère, démontables, etc.

M. Ozanne, à Paris, exposait plusieurs genres de châssis, ainsi qu'une serre hollandaise de 6 m. sur 3 m. 50 et 3 m. 15 de hauteur.

M. Laquas, à Presles, avait une exposition très complète, réunissant presque tous les modèles. Elle se composait : d'une serre hollandaise à multiplication de 8 m. sur 3 m., aérage fait sur toute la longueur au moyen de châssis s'ouvrant du dehors par une crémaillère à coulisse ; d'une *serre circulaire* avec gradin central tournant, de 4 m. de diamètre; de diverses autres serres, ainsi que de serres à Vignes, à châssis démontables en fer et bois, et plusieurs modèles de bâches dont les châssis à crémaillère nouveau système semblent très ingénieux et très commodes.

Parmi les produits de M. Sohier, fabricant à Paris, se trouvait une serre adossée, de 12 m. 50 sur 3 m. 85, aérée au faîtage par des châssis placés à raison d'un par travée et manœuvrés par une ficelle, système primitif, et sur la façade par des châssis placés à raison d'un par deux travées et ouverts du dehors avec crémaillère ; bâches en fer galvanisé, facilement démontables, divers modèles de châssis de couches, etc.

M. Michelin, à Paris, exposait plusieurs châssis, ainsi qu'une serre adossée dont l'aérage se fait par des châssis à crémaillère.

Différents autres modèles de serres provenaient de la fabrication de MM. Lamotte, à Paris; A. Le Tellier, à Paris; Penelle, à Saint-Sauveur-les-Arras; Moutier, de Saint-Germain-en-Laye; Stokel, à Paris; Carpentier, à Doullens; Carle et Cie, à Paris.

Plusieurs constructeurs de serres en bois avaient apporté des spécimens fort bien soignés de leur fabrication.

M. E. Cochu, de Saint-Denis, exposait une serre en Pitch-Pin, de 9 m. de long. sur 5 m. 25, hauteur au faîtage 2 m 80, dont les montants sont fixés par des boulons, ce qui la rend démontable à volonté. Plusieurs châssis étaient à double vitrage, ce qui est un grand avantage et évite toute déperdition de chaleur ; pour faciliter le nettoyage intérieur et la remise des verres cassés, le verre intérieur glisse dans une rainure et est maintenu par des agrafes en fer, ce qui permet de les retirer facilement; l'aération se fait en soulevant les châssis du haut, et des prises d'air sont ménagées dans le bas des panneaux; plusieurs genres de châssis de couches en bois ou en fer et bois avec broches extérieures permettant le démontage.

MM. Gauthier fils et Leroy, à Paris, avaient trois modèles de serres en bois et en fer et bois, à deux versants ; une serre fixe avec châssis à crémaillère en bois, système défectueux; un autre modèle démontable, assemblé par des boulons et des clavettes, ce qui permet de détacher tous les morceaux ;

Plusieurs châssis en fer et en bois avec assemblage dans le bas.

De son côté, M. Vélard, à Paris, exposait une très coquette Bâche en Pitch-Pin, de 6 mètres sur 3 mètres, ainsi que des châssis de différents modèles, en bois sur trois côtés, en fer dans le bas et fort bien établis.

Au milieu de l'Exposition industrielle s'élevait comme pièce capitale un grandiose Jardin d'hiver aux formes élégantes, accompagné de ses annexes : d'un côté serre chaude, de l'autre serre tempérée.

C'est dans cet élégant pavillon entièrement fini, où étaient exposées des plantes du plus haut prix, que le Chef de l'Etat a reçu les délégués étrangers.

Sa construction admirée à juste raison par tous les visiteurs fait le plus grand honneur aux ateliers de MM. Guillot-Pelletier et Ce, d'Orléans.

Cette maison avait encore une serre adossée, de 8 mètres de long, avec gradins, ainsi qu'un nouveau modèle dit : *serre uni-*

verselle, pouvant se démonter, se réduire ou s'allonger à volonté.

Trois fabricants ont été récompensés pour les claies à ombrer, pour les paillassons et les paniers à Orchidées. Ce sont : Mme veuve Lebœuf et fils, à Paris, qui ont obtenu une médaille de vermeil petit module ; M. Anfroy, à Andilly (Seine-et-Oise), une médaille d'argent grand module et M. Pillon, à Issy, une médaille d'argent petit module.

Depuis nombre d'années, M. Anfroy s'est livré à la fabrication des paniers à Orchidées en Pitch-Pin, et en possède des modèles de toutes formes et de toutes grandeurs.

Exposaient aussi les mêmes produits, sauf les paniers à Orchidées : M. Dorléans, à Clichy ; MM. Guillot-Pelletier et Cie, à Orléans ; M. Fournier, à Saint-Leu-Taverny ; M. Marchal, à Paris ; M. Ponchon, à Paris.

Pour les châssis, il a été accordé deux médailles d'argent petit module : l'une à M. Carpentier, de Doullens (Somme), pour ses châssis-cloches bien connus ; ces châssis très commodes peuvent se transporter et se réunir pour former une bâche de la longueur que l'on désire. Ce fabricant avait aussi une serre hollandaise, de 5 mètres sur 4 avec aération par châssis s'ouvrant du dehors, et des serres à Vignes facilement démontables ; l'autre à M. Barbey, pour différents châssis-coffres, au démontage simple et facile.

M. Boulat Millard, de Troyes, exposait un modèle de châssis double avec charnière en fil de fer permettant de les rabattre l'un sur l'autre.

M. Murat, à Paris, pour sa vitrerie, á obtenu une médaille d'argent petit module.

Appareils de chauffage. Les appareils de chauffage thermosiphon réunissaient un grand nombre d'exposants et quantité de modèles, les uns verticaux, les autres horizontaux, les uns en cuivre, les autres en fonte ou en fer, et là, comme pour les serres en bois ou celles en fer, chaque genre a ses partisans et ses détracteurs. Il est difficile, pour ne pas dire impossible, de se faire une idée exacte à première vue ; seules, des expériences comparatives peuvent fixer ; aussi le jury a-t-il pris pour base le classement fait au concours de 1884 et a-t-il décerné à M. P. Lebœuf, de Paris,

une coupe offerte par M. Lebaudy; à M. Martre, à Paris, une grande médaille de vermeil; à M. Lusseau, à Bourg-la-Reine, une première médaille d'argent; à M. Mirande, à Saint-Germain-en-Laye, une deuxième médaille d'argent et une médaille de bronze à M. Blanquier, à Paris.

M. Lebœuf exposait une série d'appareils thermosiphon, horizontaux, système tubulaire, ainsi qu'un nouveau modèle sur lequel une Commission est appelée à se prononcer.

M. Martre présentait plusieurs appareils, dont trois horizontaux avec chaudière en fer, cinq avec chaudière en cuivre; un en fer avec tubes, un autre vertical à plateau, bouilleur intérieur se chargeant par le haut et par le bas.

M. Lusseau avait plusieurs spécimens de son nouvel appareil vertical en fonte, et un avec ou sans serpentin à l'intérieur, système offrant une économie de combustible et supprimant la surveillance.

M. Mirande avait huit appareils horizontaux en cuivre, à double bouilleur développant une plus grande surface de chauffage tout en économisant le combustible.

M. Blanquier exposait onze appareils de bonne fabrication avec chaudières horizontales en cuivre et en tôle d'acier; un grand perfectionnement permet de charger le combustible par le haut et par le bas; d'autres avec chaudière en cuivre et enveloppe en tôle remplaçant la maçonnerie, ainsi qu'un modèle tubulaire forme fer à cheval.

M. Ricada avait plusieurs appareils verticaux à tubes Field en fonte.

Des appareils horizontaux avec chaudière en fer, tubulaires et sans tubes, forme fer à cheval, appartenaient à M. Dafy, à Paris.

MM. Guillot-Pelletier et C[ie], à Orléans, avaient installé et mis en marche, dans leur jardin d'hiver, le nouvel appareil thermosiphon *L'Orléanais* avec chaudière verticale en fonte, se chargeant par le haut et supprimant, par sa combustion lente et régulière, toute surveillance nocturne et procurant en même temps une grande économie.

D'autres appareils provenaient des ateliers de MM. Gandillot et Charropin, de Paris.

Un *Poêle tubulaire ventilateur* à air chaud de MM. A. Besson et Cie figurait parmi ces appareils; ce poêle peut servir pour les besoins de la maison et pour entretenir une petite serre, mais il y a à redouter pour les plantes les mauvais effets de l'air chaud.

POMPES ET APPAREILS D'ARROSAGE. — Le Jury, dans cette importante section, a décerné à M. Beaume, de Boulogne, une médaille d'or pour ses nombreux modèles de pompes, béliers hydrauliques, appareils d'arrosage avec roues et enrouleur pour tuyaux, son moulin à vent *l'Eclipse* avec pompe et nouveau graisseur automatique de quinzaine, sa nouvelle pompe à vapeur fonctionnant sans chaudière, sans piston, sans aucun organe des autres pompes, ne dépensant en moyenne que 5 kil. de charbon à l'heure et supprimant la machine à vapeur ?

C'est à M. Debray, à Paris, qu'est échue la grande médaille de vermeil. Dans son exposition très importante figuraient un manège à cheval avec suppression d'engrenage, donnant le même résultat, avec réduction de frottement et, par suite, de fatigue; pompes à chaîne avec nouvel obturateur flexible et évidé, permettant le passage du sable, du gravier et autres corps étrangers sans dégradation.

M. Sohy, à Paris (argent grand module), pompes et tonneaux d'arrosage pour les voies publiques et les jardins.

MM. Sureau et Collet exposaient bon nombre d'appareils d'arrosage : une pompe à main, avec lance à jet articulé, permettant de diviser l'eau sans démonter l'appareil; pompe de serre avec jet pulvérisateur et lance à rallonge pour l'arrosement des plantes sur les gradins ; un écrou placé au piston permet de remplacer facilement les ronds de cuir ou de laine, et un segment bien disposé aide à l'aspiration totale du liquide.

Dans l'exposition de Mme Ve Raveneau, à Paris, se trouvaient plusieurs instruments utiles, tels qu'un seau à pompe avec lance pulvérisatrice pour la projection des insecticides ou pour le chaulage des arbres fruitiers, des tonneaux d'arrosage avec pompe à pulvérisateur placée à l'arrière, etc.

M. Malcotte, à Paris, dix pompes de différents systèmes perfectionnés supprimant le frottement et les ressorts.

MM. N. Palau et Cie réunissaient plusieurs modèles de pompes portatives et à chapelet, ainsi qu'une pompe-siphon ; le seul organe de cet appareil consiste en un tube de caoutchouc recouvert d'une lame préservatrice en acier; deux galets mis en mouvement par un volant viennent en frottant alternativement faire le vide par l'aplatissement du tuyau et provoquent ainsi l'aspiration et le refoulement du liquide.

M. Broquet, à Paris, avait ses divers modèles de pompes soignés comme fabrication et du dernier perfectionnement.

M. Letestu, à Paris, exposait différents genres, ainsi que M. Ritter, à Paris; M. Artus, à Suresnes, des pompes à chariot.

MM. Mot à Paris, Charropin à Paris, Hirt à Paris, Pilter à Paris, Brassement à Paris, Mathieu à Courbevoie, Aubry à Paris, Lagneau à Paris complétaient la liste de cette importante section.

Tondeuses. — Les Tondeuses étaient représentées par les modèles les plus connus. Une médaille d'argent grand module a été attribuée à M. Beaume pour *La Pennsylvania* à laquelle il a apporté quelques améliorations, telles que suppression des ressorts, ce qui évite son remplacement après chaque opération; la lame est en acier d'un seul morceau sans contre-lame, ce qui la rend plus légère; une médaille d'argent, petit module, à M. Pilter et une médaille de bronze à M. Mot, pour sa Tondeuse américaine.

M. Sheperd, de Paris, exposait la Tondeuse archimédienne universellement connue, et M. Louet, d'Issoudun, la Berrichonne.

Outils de jardinage. — Un grand nombre d'outils de jardinage anciens et nouveaux ont été exhibés. Le premier prix, médaille de vermeil grand module, a été accordé à M. Desenne, à Courbevoie, pour différents outils de fabrication américaine; une médaille d'argent a été donnée à M. Martin, à Paris, pour ses bineuses et ses sarcleuses à cheval.

Les autres exposants étaient M. Sheperd avec différents outils anglais, un rouleau de jardin à double cylindre permettant de rouler sans arracher; un contre-poids placé dans le manche empêche son relèvement et par ce fait évite les accidents.

M. Maillard, à Paris, avec quelques arrosoirs plats, à long tube permettant d'arroser au loin dans les parties basses;

MM. Thommassin, à Paris; M. Ménager, à Paris; M. Yvert, à Mareil-Marly; M. Rousseau, à Taverny; M. Borel, à Paris, complétaient cette industrie.

Ameublements, abris, ornementation des jardins. — Une médaille de vermeil petit module a été décernée à M. Couette pour ses tentes de différentes dimensions. M. O. André a obtenu une médaille d'argent, grand module, pour ses tentes-abris, d'un ingénieux système et spécialement recommandables pour l'installation volante des marchés aux fleurs.

Ces abris facilement démontables sont composés de pièces de bois et de fer s'emboîtant les unes dans les autres très facilement; des colonnettes de fer maintenues dans le sol soutiennent cet assemblage qui est recouvert de toiles imperméables, fermant aussi le fond.

Un passage couvert de 1^m 30 pour les piétons est réservé à l'avant qui mesure 2^m 05 de hauteur; l'arrière mesure 1^m 90; la profondeur est de 2 mètres et la largeur de chaque travée est de 2^m 50; on peut en ajouter indéfiniment.

Pour ses meubles de jardin en vannerie, M. Perret, à Paris, obtient une deuxième médaille d'argent; M. Lajourdie, à Paris, pour ses vases, jardinières et articles de jardin en fonte émaillée reçoit une médaille de bronze, et M. Le Tellier, une mention honorable pour divers meubles en fer de bonne fabrication. Avaient aussi exposé des meubles de jardin en fer, MM. Charpentier et Brousse, à Puteaux; MM. Quenault et Cie, à Billancourt; M. Borel, M. Penelle, M. Erard, des meubles de jardin en rotin; MM. Thomassin, des boules panorama; M. Desselle, à Paris, un pavillon mobile pour jardins; MM. Labielle et Pelovais, à Paris, des jardinières, stores, abris, étagères et supports en fer; M. Pescheux, à Paris, M. Rabourdin, à Paris, un système d'abri pour marchés.

Flambeurs et écheniliteurs. — M. Gaillot, à Beaune, M. Chapuis, à Paris et M. Dumont, à Paris, ont exposé divers modèles de flambeurs-écheniliteurs, que le Jury n'a pu récompenser faute d'expériences.

Tuteurs, treillages, raidisseurs. — Premier prix, médaille

d'argent, à M. Pescheux, pour divers genres de tuteurs, porte-fleurs, etc.

Deuxième prix, médaille de bronze, à M. Ozanne, à Paris, pour ses raidisseurs.

D'autres tuteurs ont été exposés par MM. Quenault et Cie; Dumand, à Billancourt; Yvert, à Mareil, et des raidisseurs par MM. Aubry, à Paris, Louet, Pilter, Preisch, à Paris.

MM. Béjot et Cie, de Paris, présentaient deux instruments inventés par M. Delahaye-Tailleur: l'un nommé *Avulseur* servant à arracher les arbres, l'autre appelé *Rectificateur* sert à les redresser. Ce dernier se compose de deux tiges formant griffe, montées sur une traverse; au milieu se trouve une troisième tige à griffe à vis; on accroche ces griffes à l'endroit tordu, et par l'effet de la vis on oblige la branche à se redresser graduellement.

Troisième section (20e)

Constructions rustiques. — Rochers et grottes, kiosques et ponts en bois. Bacs et caisses a fleurs. Constructions en fer, grilles, ponts et kiosques. La poterie usuelle et celle d'ornement.

La coupe d'honneur offerte par les membres honoraires de la Société a été accordée à MM. Paris et Cie, à Paris, pour l'ensemble de leur belle exposition consistant en vases, bacs, jardinières, etc., en fonte émaillée.

Grottes et rochers. — Médaille d'or à M. Combaz. Ce rocailleur avait construit avec beaucoup de goût artistique plusieurs rochers dans l'intérieur de l'Exposition.

Deuxième prix, médaille de vermeil, M. Chassin pour rochers, troncs d'arbres, sièges en ciment, etc.

Troisième prix, *ex æquo*, médaille d'argent, petit module, M. Bourdier et MM. Groseil et fils, constructions diverses, bancs, sièges, etc.

Quatrième prix, médaille de bronze, M. Simard, kiosque en bois et ciment.

M. Anfroy, à Andilly, exposait aussi un kiosque en treillage; la Société Tricotel, des kiosques rustiques en bois et en paille; M. Deniau, à Billancourt, des aquariums, des sièges, des troncs

d'arbres, des tuyaux de drainage, des dalles, un pont rustique en ciment, etc.; M. Coignet, à Asnières, des dalles, des tuyaux et des pierres en ciment; M. Monier, à Passy, divers travaux en ciment, bacs, réservoirs, etc.

CAISSES A FLEURS ET BACS. — Rappel de médaille de vermeil à M. Mery, à Noailles, pour bacs en bois de différents modèles; médaille de vermeil a M. André pour bacs à cercle extensible; grande médaille d'argent, à Mlle Loyre, à Paris, médaille d'argent, à M. Delaluisant, à Paris; médaille de bronze, à M. Javelier Laurin, à Gevrey-Chambertin.

D'autres fabricants, tels que MM. Quenault et Cie, Ul. Figus, à Paris; M. Juliotte, à Brunoy; M. Deshayes, à Paris, M. Thomassin avaient aussi exposé des bacs de différents modèles.

GRILLES ET PONTS RUSTIQUES EN FER. — M. Michelin, à Paris, pour différentes grilles en fer forgé, dont une de 3^{m}20 sur 2^{m}75 d'ouverture, un kiosque en fer forgé couvert de chaume, de 2^{m} 50 de diamètre, etc., obtient une médaille de vermeil.

M. Bergerot, pour son kiosque en fer forgé et ses arcs-boutants en fer forgé, de bonne fabrication et mesurant 4^{m} 20 de haut sur 1^{m} 15 de développement, est placé *ex æquo* avec M. A. Le Tellier qui avait différents kiosques, grilles, pont rustique, gradins, tablettes, échelles en fer creux, etc.; ces fabricants reçoivent une grande médaille d'argent.

Une médaille d'argent deuxième classe est attribuée à M. Isambert pour plusieurs grilles bien fabriquées.

M. Beuzelin, à Paris, exposait différentes grilles, des clôtures en fer, etc., ainsi que MM. Leblond (grilles), Quénault et Cie (grilles) Pescheux (grillage) E. Cartier, à Paris (grillages et clôtures), Louet, Stockel, Sohier, Penelle et Vuillemain, à Paris.

POTERIE USUELLE. — Argent 1re, à M. de Jungh, à Paris. Argent 2e, à M. Wiriot, à Paris. Argent 2e, à M. Vuillamy, à Paris.

POTERIE D'ART ET D'ORNEMENT. — Une grande médaille d'argent est attribuée à M. Sergent, à Paris, pour vases en majolique; une médaille d'argent à M. Barbizet, à Paris, pour vases et jardinières en majolique.

Exposaient aussi M. Lavoivre, à Paris, vases et jardinières; M. Personne, à Paris, vases et jardinières; M. Pelé, à Paris,

vases et jardinières montées sur bronze ; M. Demilly, à Sèvres, vases d'ornement et fleurs en terre cuite.

MM. P. Dubos et Cie, à Paris, ont obtenu une médaille de vermeil pour leurs statues, vases, socles, vasques de fontaines, etc., en béton aggloméré.

4e Section (21e)

Coutellerie. Vaporisateurs. Engrais et terre de bruyère. Insecticides. Plans de jardins, et divers.

Coutellerie. — M. Aubry, à Paris, a obtenu une médaille de vermeil pour l'ensemble et la bonne fabrication de ses produits. On doit à ce fabricant divers nouveaux outils, tels que l'Échenilloir-ébranchoir à lame tranchante par-dessus, une serpette à manche, forme violon, remplissant bien la main, un sécateur à ressort d'acier mobile coulant le long des braisettes et pouvant se remplacer par le simple dévissage d'un écrou, un sécateur pour Églantiers monté sur pieds, etc.

M. Hardivillé, à Chambly, reçoit une médaille d'argent grand module pour sa très nombreuse collection d'outils, comprenant un sécateur auquel est adapté un ingénieux système qui permet de resserrer la lame sans dévisser l'écrou, divers cueille-fruits et fleurs avec preneuse ; ce fabricant est l'inventeur du système à petites lames mobiles s'adaptant au bout d'une canne avec lequel on peut cueillir à distance les fleurs et les fruits qui restent maintenus ; un sécateur à double levier pour fortes souches ;

M. Larivière, à Paris, obtient une grande médaille d'argent pour ses nombreux articles, ses métrogreffes, ses inciseurs annulaires, un sécateur à longue lame pour façonner les gazons et tailler les bordures, instrument très utile.

Il est accordé à M. Delaunay, à Bernay, une médaille d'argent deuxième classe pour différents modèles, parmi lesquels des sécateurs à ressort adhérent, de petits sécateurs à raisin, et une médaille d'argent deuxième à M. Dubois, à Paris, pour la Cueilleuse Dubois.

Les autres exposants étaient MM. Ballée père et fils, à Paris ;

M. Canon, à Vimoutiers (sécateur serpette) ; M. Blot, à Paris ; M. Platel, à Paris; M. Péan, à Paris.

M. E. Pelletier, à Paris, centralisateur de tous les principaux outils, instruments et objets divers concernant le jardinage, outre de nombreux produits de son invention, tels que sacs à raisins cylindriques, arrosoirs plats, pots à fond mobile, pièges à guêpes et à limaces, vaporisateurs, avait une exposition très intéressante : comme nouveautés, il exhibait un brûloir à tabac, des corbeilles à tubes que l'on remplit d'eau pour conserver les fleurs coupées, des paniers cueille-fruits, etc.

VAPORISATEURS. — Les vaporisateurs étaient exposés par M. Touéry, à Paris (argent première); M. Loriot, à Paris (argent deuxième); MM. Choux, à Villeneuve et M. Reinié, à Argenteuil; Mme Ve Dufour, à Paris ; M. Ricada, à Paris ; M. Mayer, à Paris, qui présentait son nouvel Arrosoir pulvérisateur curatif, à boule d'air en caoutchouc, pour le bassinage des plantes et l'emploi des insecticides.

M. Martre exposait le *Tanatophore*, nouvel appareil en cuivre destiné à la vaporisation des insecticides, et M. Eon, à Paris, présentait aussi le vaporisateur Landry, pour l'emploi de la nicotine ou jus de tabac.

Pour sa terre de bruyère, M. Debry, à Boulogne-sur-Seine, obtient une médaille d'argent.

ENGRAIS, INSECTICIDES, MASTIC A GREFFER. — Ces produits qui étaient exposés, n'ayant pas été expérimentés, n'ont pu être récompensés par le Jury.

Nous citerons le Régénérateur Guilbert, de Mme veuve Guilbert, à Epone (Seine-et-Oise), dont les résultats satisfaisants ont été constatés, mais qui a obtenu une médaille précédemment.

MM. Guibourgé, à Asnières (1), M. Fauvereau, à Paris, M. Clouet-Gauthier, à Villedieu ; M. Serpin, à Clichy, M. Chanteau, à Paris (Engrais Jeannel), présentaient différents engrais.

MM. Choux frères (1) (Poudre foudroyante Rozeau), M. Thouéry, (Poudre de Pyrèthre), M. Reinié, MM. Faure et Kesler

(1) Ces différents produits sont en ce moment l'objet d'expériences à la Société d'Horticulture.

(Parasiticide), M. Etienbled, à Paris (Capsules de carbone), M. Chapuis, à Paris, des insecticides divers, et MM. Giot, à Paris (1), Moisy Perier, à Rugles (1), Dantin, à Lyon (1), des Mastics à greffer.

Instruments d'optique et thermomètres. — L'exposition de M. Eon, à Paris, qui offrait une très grande importance tant au point de vue de la fabrication de précision que de l'utilité des objets horticoles exposés, a reçu une grande Médaille d'argent. Son observatoire portatif pour Parcs et Jardins était très apprécié. Les principaux instruments qui le composent sont : un Baromètre Fortin ou Rousseau père, un Pluviomètre, un Psychromètre d'Auguste à boule mouillée, un Hygromètre, un Thermométrographe, un Évaporomètre, un Thermomètre à maxima et à minima.

Comme nouveauté, il présentait un Thermomètre d'une grande sensibilité avec avertisseur électrique, pour parer à la gelée des Vignes; un mignon alambic pour la distillation des fleurs; une boîte avec disques de flanelle servant à retirer aux fleurs toute leur huile parfumée, etc.

M. Couturier, de Versailles, a obtenu une médaille d'argent pour son Thermomètre de couches et divers autres instruments d'optique.

M. Ladois exposait plusieurs instruments de mathématiques pour tracer des plans de jardins; ces instruments, de grande précision, dénotaient une fabrication bien soignée,

Le concours entre les plans de jardin a donné le résultat suivant : Médaille de vermeil grand module à M. Henri Lusseau, à Bourg-la-Reine; argent grand module à M. Van der Weeld; argent petit module *ex æquo* à M. Springer, à Amsterdam, et M. Kettmann, à Lyon.

Dans la série des concours imprévus, nous avons à enregister les lauréats suivants :

Fruits imités, M. Lebrun, à Amiens, médaille d'argent 2me classe.

---

(1) Voyez la note au bas de la page 525.

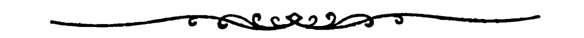
Fruitiers en bois se repliant, médaille d'argent 2me classe, à M. Jollivet, à Saint-Prix.

M. Aubrioux, pour un Kiosque, dans le double vitrage duquel se trouvent placées des feuilles et des Graminées séchées, a obtenu une médaille d'argent de 2me classe.

M. Germain, à Paris, argent 2me classe pour jardinières.

Divers autres industriels avaient encore pris place à cette Exposition ; ce sont : M. Duneuffour, d'Asnières, avec des cuvettes en zinc pour l'arrosage des arbres dans les massifs bombés ; M. Desfeux, à Paris, avec un système de paragelées par des vantaux en carton cuir ; MM. Rouillier et Arnault, à Paris, avec une petite serre à boutures, chauffée à la vapeur à l'aide d'une lampe à esprit de vin ; M. Huet, à Boult-sur-Suippes, un appareil pour boutures dans l'eau ; M. Boucley, à Paris et MM. Thorillon et Verdier, à Paris, des tuyaux d'arrosage en caoutchouc ; M. Durand, à Paris, des colliers pour tuteurs ; M. Barbou fils, à Paris, des porte-fruits ; M. J. Rigault à Thomery, un fruitier à bouteilles pour la conservation du raisin ; M. Couvreux, à Paris, encre à écrire sur le verre pour étiquettes ; M. Boucher Gaëtan un Hachoir à légumes ; M. Werner, à Paris, des cache-pots en cuivre repoussé ; M. Desselle, à Paris, des bocaux à fermeture hermétique en cristal pour conserves ; M. Reinié, à Argenteuil, des étiquettes en zinc et verre, et M. Forney à Paris, des étiquettes en terre cuite très insignifiantes.

Nous passons sous silence un certain nombre d'industriels venus non pour exposer, mais pour vendre des produits qui n'ont rien d'horticole. Nous demandons avec énergie qu'on leur refuse dorénavant l'accès de toutes nos Expositions.



LISTE DES RÉCOMPENSES

DÉCERNÉES PAR LE JURY

MM. les Présidents des sections du Jury réunis sous la présidence de M. Oswald de Kerchove, Président général, ont attribué l'objet d'art offert par M. le Président de la République, à M. Ch. Verdier, pour l'ensemble de son exposition de Rosiers; — un Grand Prix d'Honneur de M. le Ministre de l'Agriculture aux Produits de la culture du jardin de la Ville de Paris, à la Muette. Les plus vives félicitations ont été adressées par eux à M. Jolibois, jardinier en chef au Palais du Luxembourg, pour sa remarquable collection de Broméliacées.

---

§ 1er

PLANTES

A. — PLANTES NOUVELLES DE SERRE

Premier Concours. — Une ou plusieurs plantes fleuries introduites le plus récemment en Europe.

M. Dallé, hort. fleuriste, rue du Colisée, 12, à Paris. Médaille de vermeil de la Société d'Hort. de Vincennes.

2e Concours. — Une ou plusieurs plantes fleuries introduites le plus récemment en France.

M. André (Ed.), architecte-paysagiste, rue Chaptal, 30, à Paris. Médaille de vermeil de M. Van-Hulle.

4e Concours. — Une ou plusieurs plantes à feuillage ornemental introduites le plus récemment en Europe.

M. Jacob Makoy, hort. à Liège (Belgique). Médaille d'or de M. Caubert.

M. Dallière, hort., faubourg de Bruxelles, à Gand (Belgique). Médaille de vermeil.

M. Bleu, Secrétaire-général de la Société, avenue d'Italie, 48, à Paris. Médaille d'argent.

5e Concours. — Une ou plusieurs plantes à feuillage ornemental introduites le plus récemment en France.

M. André. Médaille d'honneur du Comité de Floriculture.

M. Dallé. Médaille d'or de M. le comte Duchatel.

M. Dallière. Médaille d'argent.

MM. Chantrier frères, hort. à Mortefontaine (Oise). Mention honorable.

6e Concours. — Une ou plusieurs plantes à feuillage ornemental introduites directement en France.

M. Cavron, hort., rue du Chantier, impasse Sauvé, à Cherbourg (Manche). Médaille de vermeil.

8e Concours. — Une ou plusieurs plantes fleuries, ligneuses ou herbacées, obtenues de semis par l'exposant et non encore dans le commerce.

MM. Chantrier frères. Médaille de vermeil.

M. L. Rigault, jardinier chez M. Bertrand, à Laqueue-en Brie (Seine-et-Marne). Grande médaille d'argent.

M. Jacob Makoy. Médaille d'argent.

9e Concours. — Une ou plusieurs plantes à feuillage ornemental, ligneuses ou herbacées, obtenues de semis par l'exposant et non encore dans le commerce.

M. Bleu. Médaille d'or.

MM. Chantrier frères. Médaille de vermeil.

M. L. Rigault, Grande médaille d'argent.

M. Jacob Makoy. Mention honorable.

CONCOURS IMPRÉVUS

Médaille d'or de M. Ed. André à M. L. Humblot, rue du Cherche-Midi, 57, à Paris, pour ses introductions de plantes nouvelles (Orchidées).

Médaille d'or à M. Binot, directeur des Jardins Impériaux de Rio-Janeiro (Broméliacées).

Médaille d'argent à M. Garden et Cie, hort., rue Auber, 4, à Paris, pour Orchidées d'introduction.

B. — BELLE CULTURE

12e Concours. — Une plante fleurie que la bonne culture aura fait arriver le plus près de son maximum de développement.

M. Bergman, chef de culture chez le baron Alph. de Rothschild, à Ferrières-en-Brie. Médaille d'or de M. Bullier.
M. Vuylsteke, hort., à Loochristi, Gand (Belgique). Médaille de vermeil.
M. Dallé. Médaille d'argent.
M. Poiret-Delan, jard. chez M. Leduc, quai National, 49, à Puteaux. Médaille de bronze.

13e Concours. — Une plante à feuillage ornemental que la bonne culture aura fait arriver le plus près de son maximum de développement.

M. Chantin, hort., avenue de Chatillon, 38, à Paris. Médaille d'or.
M. Pynaert Van Geert, hort., porte de Bruxelles, à Gand (Belgique). Médaille de vermeil.
M. Dallé. Médaille d'argent.

14e Concours. — Trois plantes les plus remarquables par leur forme et leur développement.

M. Dallière. Médaille d'or de M. Caubert.

15e Concours. — Le plus beau lot de vingt plantes à feuillage ornemental remarquables par leur développement.

M. Dallé. Grande médaille d'or.
M. Cas (Vincent), rue Eugène-Delacroix, 11, à Passy-Paris. Médaille d'argent.
M. Poiret-Delan. Médaille d'argent.

16e Concours. — Le plus beau groupe formé d'une même espèce ou variété de plante en fleurs, d'une culture irréprochable.

M. L. Rigault, Objet d'art de MM. Vilmorin-Andrieux et Cie.
M. Bergman. Médaille d'or de M. Ch. Joly.

C. — CULTURE SPÉCIALE

19e Concours. — La plus belle collection de plantes marchandes à feuillage.

M. Truffaut (Alb.), hort., rue des Chantiers, 40, à Versailles (Seine-et-Oise). Objet d'art de M Caubert.

M Landry, hort., rue de la Glacière, 92, à Paris. Médaille d'or de Mme Cheuvreux.

D. — PLANTES DE SERRE

23e Concours. — La plus belle collection de quinze plantes de serre chaude.

M. Saison-Lierval, hort. rue de Rouvray, 5, à Neuilly (Seine). Médaille d'or de Mme la princesse Solstykoff.

M. Duval, hort., rue de l'Ermitage, 8, à Versailles (Seine-et-Oise). Médaille de vermeil.

CONCOURS IMPRÉVUS

M. Royer-Duval, hort., avenue de Picardie, 28, à Versailles (Seine-et-Oise). Grande médaille d'or de M. G. Chandon de Briailles, pour collection d'Azalées.

M. David, hort., rue de Romilly, 9, à Versailles (Seine-et-Oise). Médaille de vermeil pour plantes de serre.

M. Poiret-Delan. Médaille de bronze pour Dracænas.

28e Concours. — La plus belle collection d'Orchidées exotiques en fleurs.

M. Nilsson, hort., rue Auber, 12, à Paris. Objet d'art du Chemin de fer du Nord.

M. Chantin. Grande médaille de vermeil de la Société d'Horticulture du Loiret.

30e Concours. — La plus belle collection de vingt Orchidées exotiques en fleurs.

M. Duval. Grande médaille d'argent de M. Hunnebelle.

31e et 33e Concours. — La plus belle collection de douze Orchidées exotiques en fleurs et de six Orchidées remarquables par leur développement.

M. Massange de Louvreix, amateur, au château de Baillonville par Marche (Belgique). Objet d'art de M. le duc de Massa.

32e Concours. — Le plus beau lot d'Orchidées exotiques en fleurs.

M. Truffaut (Alb.). Médaille d'or de M. le marquis de l'Aigle.
M. Bleu. Grande médaille de vermeil.

35e Concours. — La plus belle collection de douze *Cypripedium* en fleurs.

M. Duval. Médaille d'argent de M. Dannet.

CONCOURS IMPRÉVU

M Vuylsteke. Grande médaille de vermeil pour collection d'*Odontoglossum*.

42e Concours. — La plus belle collection de Broméliacées fleuries ou non fleuries.

M. Chantin. Grande médaille de vermeil de M. Hunnebelle.

43e Concours. — La plus belle collection de vingt Broméliacées, fleuries ou non fleuries.

MM. Thibaut et Keteleêr, hort., à Sceaux (Seine). Médaille de vermeil.
M. David. Grande médaille d'argent.

45e Concours. — Le plus beau lot de Broméliacées à feuillage ornemental.

M. Truffaut (Alb.). Médaille d'or.
M. Cas. Médaille de bronze.

46e Concours. — La plus belle collection de Bégonias tubéreux, à fleurs simples, nommés.

M. Duplat, marchand grainier, rue Tronchet, 23, à Paris. Médaille de vermeil de Mme Sueur mère.
M. Couturier, hort., rue des Calèches, 22, à Chatou. Grande médaille d'argent.
M. Gricourt, hort., rue Colas, 7, à Billancourt (Seine). Médaille d'argent.

49e Concours. — La plus belle collection de soixante Bégonias rhizomateux, à feuilles ornementales, nommés (*Rex*, etc.).

M. Cogneau, jard. chez M. Cavaroc, à Bièvre (Seine-et-Oise). Grande médaille de vermeil.

50e Concours. — La plus belle collection de trente Bégonias rhizomateux, à feuilles ornementales, nommés (*Rex*, etc.).

Association coopérative des Jardiniers de Paris, rue Rottembourg, 8, à Paris. Médaille de vermeil.

53e Concours. — La plus belle collection de cinquante Aroïdées, à l'exception des *Caladium*.

M. Chantin. Médaille d'or.

56e Concours. — La plus belle collection de *Caladium*.

M. Bleu. Objet d'art de Mme la baronne James de Rothschild.

57e Concours. — La plus belle collection de quarante *Caladium*.

MM. Thibaut et Keteleêr. Médaille de vermeil.
M. Torcy-Vannier, grainetier, place Saint-Jean, 3, à Melun (Seine-et-Marne). Grande médaille d'argent.

61e Concours. — La plus belle collection de Crotons.

MM. Chantrier frères. Grande médaille d'or de M. Binder.

66e Concours. — La plus belle collection de Fougères arborescentes.

M. Chantin. Médaille d'or.
M. d'Haene, hort., à Gand (Belgique). Grande médaille de vermeil.

68e Concours. — La plus belle collection de Fougères herbacées de serre.

M. Chantin. Médaille de vermeil.

70e Concours. — La plus belle collection de Palmiers, classée géographiquement.

M. Chantin. Objet d'art du Ministre de l'Instruction publique.

71e Concours. — La plus belle collection de trente Palmiers.

M. Dallé. Grande médaille d'or de M. Glatigny.

72e Concours. — La plus belle collection de quinze Palmiers.

M. Saison-Lierval. Médaille d'or.

73e Concours. — Six Palmiers remarquables par leur développement.

M. Vincke-Dujardin, hort., S heepsdacle-les-Bruges (Belgique). Médaille de vermeil.

CONCOURS IMPRÉVU

Cultures, du golfe Jouan. Médaille d'or de M. Caubert pour Palmiers.

75e Concours. — La plus belle collection de Cycadées.

M. Chantin. Médaille d'or.

77e Concours. — La plus belle collection de *Nepenthes*.

M. Dallière. Objet d'art du Conseil municipal de Versailles.
M. Terrier, jard., rue Saint-James, 28, à Neuilly-sur-Seine (Seine). Médaille d'or de la Société d'Hort. de Versailles.

82e Concours. — Le plus beau lot de cinquante *Coleus*.

M. Bruyère, à Saint-André-lez-Lille (Nord). Grande médaille de vermeil.

83e Concours. — La plus belle collection d'*Euphorbia* cactiformes.

M. Simon, hort., rue des Epinettes, 48, à Saint-Ouen (Seine). Médaille de vermeil.

84e Concours. — La plus belle collection de cent Cactées, fleuries ou non fleuries.

M. Simon. Médaille de vermeil.

85e Concours. — Le plus beau lot de Cactées fleuries.

M. Simon. Médaille d'argent.

86e Concours. — Le plus beau lot de quatre-vingts Calcéolaires herbacées variées.

MM. Dupanloup et Cie, marchand-grainier, quai de la Mégisserie, 14, à Paris. Médaille d'honneur du Ministre de l'Agriculture.
MM. Vilmorin-Andrieux et Cie, marchands-grainiers, quai de la Mégisserie, 4, à Paris. Médaille de vermeil.

87e Concours. — Le plus beau lot de cinquante Calcéolaires herbacées variées.

MM. Vilmorin-Andrieux et Cie. Grande médaille de vermeil.
MM. Forgeot et Cie, marchand-grainier, quai de la Mégisserie, 8, à Paris. Grande médaille d'argent.
M. Obé, à Nogent-sur-Marne. Médaille de bronze de Mme Spite.

CONCOURS IMPRÉVU

M. Leuret, hort., route d'Orléans, 37, à Arcueil (Seine). Médaille d'argent pour Calcéolaire hybride.

88e Concours. — La plus belle collection de Cinéraires simples.

MM. Vilmorin-Andrieux et Cie. Grande médaille d'argent.

89e Concours. — Le plus beau lot de Cinéraires doubles variées.

MM. Vilmorin-Andrieux et Cie. Grande médaille de vermeil de Mme Raoul Duval.

CONCOURS IMPRÉVU

M. A. Foucard, entrepreneur de jardins, avenue de Brimont, 6, à Chatou (Seine-et-Oise). Médaille d'argent pour Pélargoniums.

Association coopérative des Jardiniers de Paris. Médaille de bronze pour Pélargoniums.

95e Concours. — La plus belle collection de cent *Pelargonium zonale* et *inquinans* à fleurs simples.

M. Poirier, hort., rue de la Bonne-Aventure, 10, à Versailles (Seine-et-Oise). Grande médaille de vermeil de Mme Braconnier.

96e Concours. — La plus belle collection de cinquante *Pelargonium zonale* et *inquinans* à fleurs simples.

M. Dagneau, jardinier chez M. Schmit, rue Charles VII, 14, à Nogent-sur-Marne. Médaille de bronze de M. Hunnebelle.

97e Concours. — La plus belle collection de cinquante *Pelargonium zonale* et *inquinans* à fleurs doubles.

M. Poirier. Grande médaille d'argent.
M. Dagneau, Médaille de bronze.

99e Concours. — Le plus beau lot de cent *Pelargonium zonale* et *inquinans* à feuilles panachées.

M. Moussard, hort , rue Spontini, 28, à Paris. Grande médaille d'argent.

M. Bitteur-Commesse, hort., rue des Fourneaux, 260, à Vaugirard-Paris. Médaille d'argent.

111e Concours. — La plus belle collection de soixante Azalées de l'Inde.

M. Peeters, hort., chaussée de Forest-Saint-Gilles, à Bruxelles (Belgique). Objet d'art de M. L. Say.

113e Concours. — La plus belle collection de vingt-cinq Azalées de l'Inde.

M. d'Haene. Médaille d'or de M. Féron.
M. Dallière. Grande médaille de vermeil.
M. Peeters. Médaille de vermeil.

117e Concours. — La plus belle collection d'Orangers, Citronniers, Cédratiers et Myrtes en fleurs.

M. Royer-Duval. Médaille d'argent.

121e Concours. — La plus belle collection d'Agaves.

M. Eberlé, hort., avenue de Saint-Ouen, 146, à Paris. Médaille de vermeil.
M. Chantin. Médaille d'argent.

122e Concours. — La plus belle collection d'*Aloe*.

M. Simon. Médaille d'argent.

123e Concours. — Le plus beau lot d'*Aloe*.

M. Simon. Grande médaille d'argent.
M. Eberlé. Médaille d'argent.

124e Concours — La plus belle collection de *Yucca*.

M. Paintèche, hort., rue de l'Est, 42, à Boulogne-sur-Seine (Seine). Grande médaille d'argent.

126e Concours. — Le plus beau lot de *Phormium* variés.

M. Poiret-Delan. Médaille de vermeil.

127e Concours. — Le plus beau lot d'Araucarias variés.

M. Chantin. Grande médaille d'argent.

128e Concours. — La plus belle collection de plantes de serre, fleuries ou non, à quelque genre qu'elles appartiennent, présentée par des amateurs.

M. Lesueur, jard.-chef de Mme la baronne de Rothschild, à Boulogne (Seine). Grande médaille d'honneur du Préfet de la Seine.

PLANTES NOUVELLES DE PLEIN AIR

2e Concours. — Une ou plusieurs plantes fleuries introduites le plus récemment en France.

MM. Vilmorin-Andrieux et Cie. Mention honorable.

5e Concours. — Une ou plusieurs plantes à feuillage ornemental introduites le plus récemment en France.

MM. Transon frères, hort., route d'Olivet, 16, à Orléans (Loiret). Médaille de vermeil.

6e Concours. — Une ou plusieurs plantes à feuillage ornemental introduites directement en France.

M. Croux, hort., vallée d'Aulnay, près Sceaux (Seine). Médaille d'argent.

7e Concours. — Lot de plantes hybrides dont les parents seront indiqués.

MM. Vilmorin-Andrieux et Cie. Médaille de bronze.

8e Concours. — Une ou plusieurs plantes fleuries, ligneuses ou herbacées, obtenues de semis par l'exposant et non encore dans le commerce.

M. Lemoine (V^or), hort., à Nancy (Meurthe-et-Moselle). Grande médaille de vermeil.
M. Moser. Médaille d'argent de M. F. Jamin.
M. Brot-Delahaye, hort., rue du Moulin-des-Prés, 27, à Paris. Médaille de bronze.
M. Christen, hort., rue Saint-Jules, 6, à Versailles (Seine-et-Oise). Mention honorable.
MM. Forgeot et Cie. Mention honorable.

9e Concours. — Une ou plusieurs plantes à feuillage ornemental, ligneuses ou herbacées, obtenues de semis par l'exposant et non encore dans le commerce.

M. Transon. Mention honorable.

10e Concours. — Une ou plusieurs plantes fleuries obtenues par l'exposant pendant les cinq dernières années, qui seront

reconnues très recommandables et qui, bien que dans le commerce, n'auraient jusqu'à ce jour obtenu aucune récompense dans les Expositions.

M. Vuylsteke. Grande médaille d'argent pour Rhododendrons.

M. Perrault, hort., rue de la Mare, 20, à Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire). Grande médaille d'argent pour Pensées.

CONCOURS IMPRÉVU

M. Vuylsteke. Grande médaille d'argent pour *Azalea mollis* hautes-tiges.

BELLE CULTURE

12e Concours — Une plante fleurie que la bonne culture aura fait arriver le plus près de son maximum de développement.

M. Poiret-Delan. Médaille de bronze.

14e Concours. — Trois plantes les plus remarquables par leur forme et leur développement.

M. Poiret-Delan. Médaille de vermeil de M. Vitry.

M. Defresne, pépiniériste, rue du Mont, 1, à Vitry (Seine). Grande médaille d'argent.

M. Gillard, hort., rue Maître-Jacques, à Boulogne (Seine). Grande médaille d'argent.

16e Concours. — Le plus beau groupe formé d'une même espèce ou variété de plante en fleurs, d'une culture irréprochable.

M. Gillard. Médaille d'or de M. Henri Gallice.

E. — PLANTES DE PLEINE TERRE

131e Concours. — La plus belle collection de quatre-vingts Rhododendrons.

M. Moser. Objet d'art de Mme la baronne Nath. de Rothschild.

M. Croux. Grande médaille d'or.

M. Defresne. Grande médaille de vermeil de M. L. Chagot.

132e Concours. — La plus belle collection de cinquante Rhododendrons.

M. Boucher, hort., avenue d'Italie, 164, à Paris. Grande médaille d'argent.

133e Concours. — La plus belle collection de vingt-cinq Rhododendrons.

M. Croux. Grande médaille d'argent.

134e Concours. — La plus belle collection d'Azalées pontiques et *mollis* fleuries.

M. Croux. Médaille d'or de M. Chouveroux.

135e Concours. — La plus belle collection de vingt-cinq Azalées pontiques et *mollis* fleuries.

M. Moser. Médaille de vermeil.

136e Concours. — Le plus beau groupe de Kalmias fleuris; trente plantes en trois variétés.

M. Moser. Médaille d'or de M. Wauthier.
M. Croux. Médaille de vermeil.
M. Croux. Médaille de bronze pour *Kalmia myrtifolia.*

139e Concours. — La plus belle collection de Clématites fleuries.

M. Christen. Médaille d'or de Mme Appert.
M. Boucher. Grande médaille de vermeil de M. Barre.

CONCOURS IMPRÉVU

M. Croux. Médaille d'argent pour Clématites.

140e Concours. — La plus belle collection de deux cents Rosiers haute tige, en fleurs.

M. Ch. Verdier, hort., route de Choisy, 11, à Ivry-sur-Seine. Objet d'art des Membres honoraires de la Société.
M. Levêque, hort., rue du Liegat, 65, à Ivry-sur-Seine. Médaille d'argent.
M. Margottin père, hort., Grande Rue, 22, à Bourg-la-Reine (Seine). Médaille d'argent.

141e Concours. — La plus belle collection de cent Rosiers haute tige, en fleurs.

M. Levêque. Médaille d'or de M. le comte Roquette-Buisson.
M. Ch. Verdier. Médaille de vermeil.
M. Margottin fils, hort. à Pierrefitte (Seine). Grande médaille d'argent.

M. Rothberg, hort., rue Saint-Denis, 2, à Gennevillers (Seine). Médaille d'argent.

142e Concours. — La plus belle collection de cinquante Rosiers haute tige, en fleurs.

M. Levêque. Médaille de vermeil.
M. Ch. Verdier. Médaille d'argent.

143e Concours. — La plus belle collection de cinquante Rosiers thés, haute tige, en fleurs.

M. Ch. Verdier. Médaille de vermeil.

144e Concours. — La plus belle collection de deux cents Rosiers basse tige, greffés ou francs de pied, en fleurs.

M. Ch. Verdier. Médaille d'or de M. Bleu.
M. Levêque. Médaille de vermeil.
M. Margottin père. Grande médaille d'argent.
M. Rothberg. Médaille d'argent.

145e Concours. — La plus belle collection de cent Rosiers basse tige, greffés ou francs de pied, en fleurs.
M. Ch. Verdier. Médaille de vermeil.
M. Margottin fils. Médaille d'argent.

146e Concours. — La plus belle collection de cinquante Rosiers basse tige, greffés ou francs de pied, en fleurs.

M. Ch. Verdier. Médaille d'argent.

147e Concours. — La plus belle collection de soixante-quinze Rosiers thés, basse tige, en fleurs.

M. Levêque. Médaille d'or de M. E. Delamarre.

148e Concours. — Le plus beau lot de cent cinquante Rosiers basse tige, en dix variétés au plus, fleuris, cultivés en vue de l'approvisionnement des marchés ou de la garniture des massifs ou corbeilles.

M. Poirier. Médaille de vermeil de Mme Buignet.
M. Levêque. Médaille d'argent.

158e Concours. — La plus belle collection d'Œillets variés.

M. Brot-Delahaye. Grande médaille d'argent.

CONCOURS IMPRÉVUS

M. Levêque. Objet d'art offert par M. le Comte de Paris, pour Rosiers thés.

M. Ch. Verdier. Médaille d'or pour un groupe de Rosiers.

163e Concours. — Le plus beau lot de *Primula cortusoïdes.*

M. Lemoine (Vor). Médaille d'argent.

164e Concours. — Le plus beau lot de Résédas (cinquante pots).

M. Machet, hort., faubourg Sainte-Croix, à Châlons-sur-Marne (Marne). Grande médaille d'argent.

M. Gillard. Médaille d'argent.

M. Thuillier, hort., rue de Bagnolet, 127, à Paris. Médaille d'argent.

165e Concours. — Le plus beau lot de Pensées, en cent plantes variées.

M. Falaise, hort., rue du Vieux-Pont-de-Sèvres, 129, à Billancourt (Seine). Grande médaille de vermeil de Mme Teston.

M. Trimardeau, hort., route de Fontainebleau, 115, à Gentilly (Seine). Médaille de vermeil.

MM. Dupanloup et Cie. Grande médaille d'argent.

MM. Forgeot et Cie. Médaille d'argent.

M. Bucheton, jard., rue de Paris, 6, à Bagneux (Seine). Médaille d'argent.

M. Beraud, hort., rue d'Argenteuil, 174, à Asnières (Seine). Médaille de bronze.

166e Concours. — La plus belle collection de plantes vivaces fleuries.

M. Yvon, hort., rue de Chatillon, 44, à Malakoff (Seine). Grande médaille de vermeil de Mme Braconnier.

CONCOURS IMPRÉVU

M. Renault, marchand-grainier, rue de l'Arcade, 15, à Paris. Médaille de vermeil pour *Pyrethrum carneum.*

168e Concours. — La plus belle collection de plantes annuelles et bisannuelles fleuries.

MM. Vilmorin-Andrieux et Cie, objet d'art de M. le baron Edme de Rothschild.

M. Lecaron, marchand grainier, quai de la Mégisserie, 20, à Paris. Médaille d'or.

169e Concours. — La plus belle disposition d'un massif ou d'une corbeille de plantes fleuries, annuelles et vivaces.

MM. Vilmorin-Andrieux et Cie. Médaille d'or de la Société d'Horticulture de Corbeil.

M. Lecaron. Grande médaille de vermeil.

170e Concours. — La plus belle collection de cent Conifères.

M. Croux. Grande médaille d'or de la Société d'Epernay.

M. Paillet, hort., vallée de Chatenay, à Chatenay, près Sceaux (Seine). Médaille d'or.

171e Concours. — La plus belle collection de cinquante Conifères.

M. Moser. Médaille d'or de M. le marquis d'Aligre.

173e Concours. — La plus belle collection de Conifères remarquables par leur développement.

M. Defresne. Objet d'art de M. A. Mame.

174e Concours. — Le plus bel apport de quatre Conifères très remarquables par leur développement.

M. Paillet. Médaille d'argent de Mme Breton.

175e Concours. — La plus belle collection de Conifères à feuillage panaché.

M. Defresne. Médaille de vermeil.

176e Concours. — La plus belle collection de Conifères d'orangerie : *Podocarpus*, *Dammara*, *Dacrydium*, etc.

M. Chantin. Médaille de bronze.

180e Concours. — La plus belle collection d'arbres ou arbustes à feuillage décoratif.

M. Defresne. Médaille de vermeil.

181e Concours. — La plus belle collection d'arbres ou arbustes à feuillage persistant, vert ou panaché.

M. Defresne. Médaille d'or.

M. Rothberg. Médaille d'argent.

182e Concours. — La plus belle collection de cinquante arbres ou arbustes à feuillage persistant, vert ou panaché.

M. Croux. Médaille d'or.
M. Moser. Médaille de vermeil.
M. Paillet. Médaille d'argent.

187e Concours. — Le plus bel apport de Lauriers d'Apollon, remarquables par leur forme et leur développement.

M. Wincke-Dujardin. Médaille d'or de M. Caubert.
M. Saison-Lierval. Grande médaille d'argent.
M. Dallière. Médaille d'argent.

189e Concours. — La plus belle collection d'*Evonymus*.

M. Christen. Médaille de vermeil de Mme la baronne de Verdières.
M. Boucher. Médaille d'argent.

CONCOURS IMPRÉVUS

M. Croux. Médaille de vermeil pour Érables japonais.
M. Roussel, entrepreneur de jardins, avenue du Maine, 76, à Paris. Médaille d'argent pour Fusains du Japon.
M. Paillet. Médaille de vermeil pour Houx variés.
M. Moreau, hort., avenue de Sceaux, à Fontenay-aux-Roses (Seine). Médaille d'argent pour arbres pleureurs.

190e Concours, — La plus belle collection d'*Aucuba*.
M. Paillet. Médaille d'argent.

191e Concours. — La plus belle collection de Fougères de plein air.

M. Moser. Objet d'art du baron Gustave de Rothschild.
M. Croux Grande médaille de vermeil.

192e Concours. — La plus belle collection de plantes aquatiques.

M. Yvon. Médaille d'argent.

193e Concours. — La plus belle collection de plantes vivaces pour rocailles, à l'exception des Fougères.

M. Yvon. Grande médaille de vermeil.
M. Correvon, Directeur du Jardin d'Acclimatation de Genève. Médaille de vermeil.

195e Concours. — Les plus beaux motifs de mosaïculture.

M. Chaté, hort., rue Michel-Bizot, 143, à Paris. Grande médaille d'argent.

M. Paintèche. Médaille de bronze.

196e Concours. — La plus belle collection de plantes spécialement employées pour la mosaïculture.

M. Chaté. Grande médaille de vermeil de M. Courcier.

CONCOURS IMPRÉVU

Jardin botanique de Munich. M. Max Kolb, directeur. Grande médaille de vermeil, pour plantes des Alpes.

F. — FLEURS COUPÉES

202e Concours. — La plus belle collection d'Iris et autres fleurs.

M. Delahaye, marchand-grainier, quai de la Mégisserie, 18, à Paris. Médaille d'or de M. de Clerq.
MM. Forgeot et Cie. Grande médaille de vermeil.

203e Concours. — La plus belle collection d'Anémones et Renoncules.

M. Lenormand, hort., rue Saint-Sauveur, 41, à Caen (Calvados). Médaille de vermeil.
M. Dagneau. Médaille d'argent.
M. Paillet. Grande médaille d'argent pour fleurs de Pivoines arborescentes.

G. — BOUQUETS ET GARNITURES D'APPARTEMENTS

206e Concours. — La plus belle garniture de fleurs d'un salon.

Mme Lion, fleuriste, boulevard de la Madeleine, 19, à Paris. Médaille de vermeil de MM. les Membres honoraires de la Société.
M. Debrie, fleuriste, faubourg Saint-Honoré, 136, Paris. Médaille d'argent de Mme Jourdain.

207e Concours. — La plus belle garniture d'un surtout de table (milieu et deux bouts).

M. G. Debrie, fleuriste, rue de la Chaussée d'Antin, 52,

à Paris (maison Lachaume). Grande médaille de vermeil de M. Lefèvre.

M. Combet, hort., place Bellecour, à Lyon (Rhône). Grande médaille d'argent.

208e Concours. — Le plus beau lot de bouquets variés.

M. Debrie. Médaille de vermeil de Mme E. Deschamps.

M. Combet. Grande médaille d'argent.

Mme Lion. Médaille d'argent.

M. G. Debrie (maison Lachaume). Médaille de bronze.

M. Boyer, hort., rue Lepic, 19, à Paris. Mention honorable.

209e Concours. — Les plus belles garnitures de jardinières et de suspension d'appartement, bûches rustiques ornées de plantes à feuillage, etc.

M. G. Debrie (maison Lachaume). Grande médaille de vermeil.

210e Concours. — La plus belle garniture ou décoration avec plantes dans de la mousse.

M. G. Debrie (maison Lachaume). Médaille d'argent.

CONCOURS IMPRÉVU.

Couronnes et croix.

M. Combet. Médaille d'argent.

§ 2

ARBORICULTURE ET FRUITS

211e Concours. — Le plus beau lot d'arbres et arbustes fruitiers forcés, en pots, portant leurs fruits.

M. Salomon, viticulteur, à Thomery (Seine-et-Marne). Médaille d'or de Mme Colbert-Chabannais.

M. Cremont, hort., à Sarcelle (Seine-et-Oise). Grande médaille de vermeil de Mme Bassot.

M. Millet, hort., à Bourg-la-Reine (Seine). Médaille de vermeil.

212e Concours. — Le plus beau lot de Vignes en pots, avec raisins à maturité.

M. Margottin fils. Médaille d'or.

M. Salomon. Grande médaille de vermeil.

M. Millet. Médaille d'argent de Mme Bertin.

214e Concours. — Le plus beau lot de fruits comestibles conservés frais.

M. Salomon. Objet d'art de M. Simon.

M. Bertrand, rue Saint-Jacques, 179, à Paris. Grande médaille d'argent.

M. Battut, rue Quincampoix, 18, à Paris, Médaille d'argent.

215e Concours. — La plus belle collection de fruits exotiques.

M. Hédiard, rue Notre-Dame-de-Lorette, 13, à Paris. Médaille de vermeil.

M. Place, rue Saint-Antoine, 143, à Paris. Grande médaille d'argent.

M. Michel, rue de Sèze, 12, à Paris. Médaille d'argent.

218e Concours. — La plus belle collection d'arbres fruitiers élevés en pots, de force à fructifier.

M. Margottin fils. Médaille d'argent.

CONCOURS IMPRÉVUS

M. Salomon. Médaille d'or, pour Raisins forcés.

M. Cerneau, jard., à Saint-Jean-de-Kerdaniel (Côtes-du-Nord). Mention honorable, pour Raisins forcés.

M. Crémont. Grande médaille d'argent pour corbeille de Pêches.

§ 3

CULTURE MARAICHÈRE

220e Concours. — La plante légumière le plus récemment introduite en France.

M. Millet. Médaille d'argent.

223e Concours. — Le plus beau lot d'ensemble de légumes et salades forcés de la saison.

Association des Jardiniers de la Seine. Objet d'art de M. le baron Alphonse de Rothschild.

M. Cousin, jard. chez M. le Dr Beni Barde, à Sceaux (Seine) Médaille d'or de M. le comte de Riant.

M. Arbaumont, jard. chez Mad. la baronne Nathaniel de Rothschild, à Arnouville (Seine-et-Oise). Grande médaille de vermeil de M. Joret.

M. Dagneau. Grande médaille d'argent.

224e Concours. — Les plus beaux Melons Cantaloup, arrivés à maturité.

M. Crémont. Médaille d'or de M. Caubert.

M. Chommet, jard. au château de Moignonville, par Gironville (Seine-et-Oise). Médaille d'argent de Mme Romain-Vallet.

226e Concours. — Les quatre plus belles bottes d'Asperges.

M. L. Lhérault, hort., rue des Ouches, 29, à Argenteuil (Seine-et-Oise). Médaille d'or.

M. Jacques Riflet, cultivateur à Bou (Loiret). Grande médaille d'argent.

CONCOURS IMPRÉVU

Cultivateurs de la plaine de Gennevilliers. Médaille d'or.

227e Concours. — La plus belle collection de Pommes de terre à châssis, plantes entières, tiges et tubercules adhérents.

M. Chommet. Médaille d'or.

230e Concours. — Le plus beau lot de Carottes à châssis.

M. Chommet. Médaille d'argent.

232e Concours. — Les plus beaux Choux-fleurs (au moins quatre spécimens de chaque variété).

MM. Dupanloup et Cie. Grande médaille de vermeil.

233e Concours. — La plus belle collection de Choux pommés.

M. Duplat. Médaille d'argent.

MM. Forgeot et Cie. Médaille d'argent.

236e Concours. — La plus belle collection de Salades.

MM. Vilmorin-Andrieux et Cie. Médaille d'or.

237e Concours. — La plus belle collection de Fraisiers en pots, avec fruits à maturité.

M. L. Lhérault. Médaille d'honneur de la Ville de Paris.

M. Millet. Grande médaille de vermeil de M. A. Hebrard.

238e Concours. — La plus belle collection de cinquante variétés de Fraisiers en pots, avec fruits à maturité.

M. Lapierre, pépiniériste, route de Fontenay, 11, au Grand-Montrouge (Seine). Médaille d'or de M. Cottant.

239e Concours. — Le plus beau lot de Fraisiers avec fruits à maturité.

M. L. Lhérault. Médaille d'or de M. Villard.
M. Millet. Médaille de vermeil.

240e Concours. — Les plus belles corbeilles de Fraises, en variétés distinctes.

M. L. Lhérault. Grande médaille de vermeil.
M. Lapierre. Grande médaille d'argent.
M. Millet. Médaille d'argent.

241e Concours. — Le plus beau lot d'Ananas, à l'état de maturité (six plantes au moins).

M. Crémont Médaille d'or de M e Fould.

243e Concours. — La plus belle collection de légumes exotiques.

M. Hédiard. Grande médaille d'argent.

CONCOURS IMPRÉVU

M. Rigault, cultivateur, à Groslay (Seine-et-Oise). Médaille de vermeil, pour collection de Pommes de terre.

§ 4

INSTRUCTION HORTICOLE

244e Concours. — Herbiers.

M. Correvon. Médaille de vermeil.
M. Ledoux, à Villeneuve-la-Guyard (Yonne). Grande médaille d'argent.
M. Bournisien, archiviste de la Société d'Horticulture de l'arrondissement de Meaux (Seine-et-Marne). Médaille de bronze.

245e Concours. — Collection d'histoire naturelle pouvant servir à l'enseignement horticole.

M. Savard, rue Juge, 35 (*bis*), à Paris. Médaille d'argent.

246e Concours. — Collection de planches ou dessins pouvant servir à l'enseignement horticole.

M. Picoré, rue du Montet, 57, à Nancy (Meurthe-et-Moselle). Médaille de vermeil.

MM. Vallerand et E. Henne, rue de la Procession, 29, à Bois-Colombes. Grande médaille d'argent.

M. Th. Villard, boulevard Malesherbes, 138, à Paris. Médaille d'argent.

M Rousseau, professeur au Parangon, à Joinville-le-Pont. Mention honorable.

CONCOURS IMPRÉVUS

Ouvrages horticoles.

M. Bourguignon, libraire, rue Jacob, 26, à Paris. Médaille d'honneur du maréchal Vaillant, pour la *Revue horticole*.

M. Delaville, professeur d'Horticulture, à Beauvais. Grande médaille d'argent pour son *Traité d'Arboriculture*.

M. Godefroy-Lebeuf, hort., route de Sannois, 26, à Argenteuil (Seine-et-Oise). Grande médaille d'argent, pour l'*Orchidophile*.

M. Peyras, rue Monge, 14, à Paris. Fleurs naturelles sèches. Médaille d'argent.

N'ont pas pris part aux Concours: les *Odontoglossum* hybrides de M. Sander et Cie et l'*Echeveria metallica* (var.), ces végétaux étant parvenus à l'Exposition après le passage du Jury.

ARTS ET INDUSTRIES HORTICOLES

DIX-HUITIÈME SECTION

Serres

Prix d'honneur, grande médaille d'or du Dr Andry. M. Ferry, rue de Pontoise, 65, à Lille-Adam.

Prix d'honneur, médaille d'or de M. Glatigny. M. Lusseau, Grande-Rue, à Bourg-la-Reine.

Grande médaille de vermeil. M. Bergerot, boulevard de la Villette, 76, à Paris.

Petite médaille de vermeil. M. Grenthe, à Pontoise (Seine-et-Oise).

Première médaille d'argent. M. Izambert, boulevard Diderot, 89, à Paris.

Deuxième médaille d'argent. M. Boissin, rue de Bagnolet, 115, à Paris.

Châssis

Prix : Deuxième médaille d'argent. M. Carpentier, à Doullens (Somme).

Prix : Deuxième médaille d'argent. M. Barbet.

Chauffages

Coupe d'honneur de M. Lebaudy. M. Lebœuf (Paul), rue Vésale, 7, à Paris.

Grande médaille de vermeil. M. Martre, rue du Jura, 15, à Paris.

Première médaille d'argent. M. Lusseau, Grande-Rue, 57, à Bourg-la-Reine.

Deuxième médaille d'argent. M. Mirande, rue Trompette, 9, à Saint-Germain-en-Laye.

Médaille de bronze. M. Blanquier, rue de l'Evangile, 20, à Paris.

Vitrerie

Deuxième médaille d'argent. M. Murat, boulevard Malesherbes, 66, à Paris.

Claies et paniers à Orchidées

Premier prix : petite médaille de vermeil. M. Lebœuf (Henri), rue Vésale, 7, à Paris.

Première médaille d'argent. M. Anfroy, à Andilly (Seine-et-Oise).

Deuxième médaille d'argent. M. Pillon, rue Naud, 2, à Issy (Seine).

DIX-NEUVIÈME SECTION

Pompes et appareils d'arrosage

Premier prix. Médaille d'or. M. Beaume, avenue de la Reine, 66, à Boulogne (Seine).

Deuxième prix. Grande médaille de vermeil. M. Debray, rue des Trois-Bornes, 15, à Paris.

Troisième prix. Grande médaille d'argent. M. Sohy, rue Lebrun, 17, à Paris.
Mention honorable. MM. Sureau et Colet, rue Neuve Popincourt, 11, à Paris.

Tondeuses

Premier prix. Grande médaille d'argent. M. Beaume, — déjà nommé.
Deuxième prix. Deuxième médaille d'argent. M. Pilter, rue Alibert, 24, à Paris.
Troisième prix. Médaille de bronze. MM. Decker et Mot et Cie, Boulevard de la Vilette, 168, à Paris.

Outils de jardins

Premier prix. Grande médaille de vermeil. M. Desenne, rue de Paris, 109, à Courbevoie (Seine).
Deuxième prix. Deuxième médaille d'argent. M. Martin, rue de Jessaint, 16, à Paris.

Ameublements, abris, ornementations de jardins

Premier prix. Deuxième médaille de vermeil. M. Couette, rue de Montreuil, 119, à Paris.
Deuxième prix. Grande médaille d'argent. M. André, rue de Sablonville, à Neuilly.
Troisième prix. Deuxième médaille d'argent. M. Perret et Cie, rue du 4 septembre, 33, à Paris.
Quatrième prix. Médaille de bronze. M. Lajourdie, boulevard Richard-Lenoir, 89, à Paris.
Mention honorable. M. Letellier, rue du Débarcadère, 8, à Paris.

Tuteurs, raidisseurs, treillage

Premier prix. Deuxième médaille d'argent. M. Pescheux, rue de Grenelle, 32, à Paris.
Deuxième prix. Médaille de bronze. M. Ozanne, rue Marqfoy, 11, à Paris.

VINGTIÈME SECTION

Coupe d'honneur des Membres honoraires. MM. Paris et Cie, rue de Paradis, 47, à Paris.

Constructions rustiques

Premier prix. Médaille d'or. M. Combaz, boulevard Flandrin, 15, à Paris.
Deuxième prix. Médaille de vermeil. M. Chassin, rue de Bagnolet, 151, à Paris.
Troisième prix *ex æquo*. Médaille d'argent de deuxième classe. M. Bourdier, rue des Ecoles, 4, à Chatou (Seine et Oise).
Troisième prix *ex æquo*. Médaille d'argent de deuxième classe. M. Grosseil et fils, avenue d'Orléans, 97, à París.
Quatrième prix. Médaille de bronze. M. Simard, avenue Mélanie, 4 bis, à Bellevue (Seine-et-Oise).

Grilles, ponts rustiques, kiosques en fer

Premier prix. Médaille de vermeil. M. Michelin, rue de la Roquette, 159, à Paris.
Deuxième prix *ex æquo*. Médaille d'argent de première classe. M. Bergerot, boulevard de la Villette, 76, à Paris.
Deuxième prix *ex æquo*. Médaille d'argent de première classe. M. Letellier. — Déjà nommé.
Troisième prix. Médaille d'argent de deuxième classe. M. Izambert. — Déjà nommé.

Caisses et bacs

Rappel de médaille de vermeil. M. Méry, à Noailles (Oise).
Médaille de vermeil. M. André. — Déjà nommé.
Médaille d'argent première classe. M[lle] Loyre, rue du Ranelagh, 8, à Paris.
Médaille d'argent deuxième classe. M. de Laluisant, rue Vernier, 21, à Paris.
Médaille de bronze. M. Javelier, à Gevrey-Chambertin (Côte-d'or).

Poterie usuelle

Médaille d'argent première classe. M. de Jungh, avenue d'Italie, 81, à Paris.
Médaille d'argent deuxième classe. M. Wiriot, boulevard Saint-Jacques, 29, à Paris.
Médaille d'argent deuxième classe. M. Vuillamy, rue de Liancourt, 32, à Paris.

Poterie d'art

Médaille d'argent première classe. M. Sergent, avenue d'Orléans, 106, à Paris.
Médaille d'argent deuxième classe. M. Barbizet, place de la Nation, 15, à Paris.

CONCOURS IMPRÉVU

Médaille de vermeil. MM. Dubos et Cie, rue de Miromesmil, 92, à Paris (Travaux en béton).

Coutellerie

Première médaille de vermeil. M. Aubry, rue Vieille-du-Temple, 131, à Paris.
Première médaille d'argent. M. Hardivillé, à Chambly (Oise).
Première médaille d'argent. M. Larivière, rue des Canettes, 7, à Paris.
Deuxième médaille d'argent. M. Delaunay, à Bernay (Eure).
Deuxième médaille d'argent. M. Dubois, boulevard de Strasbourg, 7, à Paris.

Terre de bruyère et engrais

Deuxième médaille d'argent. M. Debrie, rue de la Reine, 50, à Boulogne (Seine).

Optique et thermomètres

Première médaille d'argent. M. Eon, rue des Boulangers, 13, à Paris.
Deuxième médaille d'argent. M. Couturier, rue de la Paroisse, 30, à Versailles.

Vaporisateur

Première médaille d'argent. M. Touery, boulevard Voltaire, 60, à Paris.
Deuxième médaille d'argent. M. Loriot, rue du Faubourg-Saint-Denis, 50, à Paris.

Jardinières

Deuxième médaille d'argent. M. Germain, rue Saint-Claude, 17, à Paris.

CONCOURS IMPRÉVUS

Fruits imités

Deuxième médaille d'argent. M. Lebrun, rue Allart, 7, à Amiens.

Porte-fruits

Deuxième médaille d'argent. M. Jolivet, à Saint-Prix (Seine-et-Oise).

Kiosques herbiers

Deuxième médaille d'argent. M. Abrioux, boulevard Malesherbes, à Paris.

Plans de jardins

Première médaille de vermeil. M. Lusseau (Henri), à Bourg-la-Reine.

Première médaille d'argent. M. Van der Swaelmen, à Cologne.

Deuxième médaille d'argent. M. Springer (Léonard), à Amsterdam.

Deuxième médaille d'argent. M. Kalmann, à Lyon (Rhône).

LISTE DES PERSONNES

QUI ONT PRIS PART AUX TRAVAUX DES 21 SECTIONS DU JURY

DE L'EXPOSITION INTERNATIONALE TENUE DU 20 AU 29 MAI 1885

MM. :

André (Ed.), Paris
Aubert, Vincennes.
Baltet (Ch.), Troyes.
Barron, Londres.
Bauer, Paris.
Bergman père, Ferrières.
Bertin père, Versailles.
Bolut, Chaumont.
Bourgaut, Poitiers.
Boyd (James), Paisley.
Bruant, Poitiers.
Brunnel, Gand.
Buschner, Munich.
Carrière, Montreuil.
Chandon de Briailles (Gaston), Epernay.
Chrétien, Lyon.
Citerne, Clermont-Ferrand.
Cochet (Aubin), Grisy-Suisnes.
Colleu, Rennes.
Comte, Lyon.
Correvon, Genève.
Curé, Paris.
Dallière, Gand.
Dames patronnesses.
Daurel, Bordeaux.
Delabarrière, Bruxelles.
Delaville père, Beauvais.
Desportes, Angers.
Devansaye (de la), Angers.
Duché, Lyon.
Duneau, Orléans.
Dupuy-Jamain, Loches.
Dutitre, Montfort.
Duvillard, Arcueil.
Evrard, Caen.
Fauquet, Corbeil.
Florentin, Paris.
Froebel, Zurich.
Galesloot, Pays-Bas.
Gallé, Nancy.
Geoffroy-Saint-Hilaire, Neuilly.
Griffon, Tournay.
Haene (d') Gand.
Hanoteau, París.
Hansen (Karl), Copenhague.
Hariot, Paris.
Hoïbian, Paris.
Izambert père, París.
Jadoul, Lille.
Kegeljan, Namur.
Kerchove (Oswald de), Gand.
Keteleër, Sceaux.
Koechlin, Mulhouse.
Kolb (Max), Munich.
Krelage, Pays-Bas.
Lacharme, Lyon.
Laizier, Clichy.
Lambin, Soissons.
Laruelle, Amiens.
Laurent, Paris.
Lemoinier, Lille.
Lepère, Montreuil.
Leroy (Anatole), Angers.
Leroy (Isidore), Armainvilliers.
Makoy (Jacob), Liège.
Massange de Louvrex, Liège.
Morren (Ed.), Liège.
Muller Martin père, Strasbourg.
Mussat, Paris.
Neumann, Compiègne.

Nicholson, Kew.
Nicolas, Lyon.
Niepraschk, Cologne.
Pavart, Trianon.
Peeters (A.-A.), Bruxelles.
Pilon, Versailles.
Ponce, Paris.
Pynaert (E.), Gand.
Reichenbach, Hambourg.
Robinson, Londres.
Rocheterie (de la), Orléans.
Roezl, Prague.
Rovelli, Palanza.
Sahut, Montpellier.
Simon (L.), Nancy.
Solignac, Cannes.
Souppert, Luxembourg.
Tavernier, Paris.
Thiébaut, Paris.
Tresca, Paris.
Transon, Orléans.
Van den Heede, Lille.
Van Geert (Ch.), Anvers.
Van Geert fils, Gand.
Van Geert père, Gand.
Van Houtte, Gand.
Varenne, Rouen.
Vaudrey-Evrard, Mirecourt.
Verdier (Eug.), Paris.
Weick père, Strasbourg.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE ÉTRANGÈRE

PLANTES NOUVELLES OU RARES DÉCRITES DANS DES PUBLICATIONS ÉTRANGÈRES

GARTEN ZEITUNG

Castanea pumila MILL. — *Gart.-Zeit.* du 2 avril 1885, p. 145, avec fig. noires. — Châtaignier nain. — États-Unis. — (Cupulifères.)

Cette espèce, qui était pour Linné un Hêtre (*Fagus pumila L.*), croît surtout dans les parties méridionales des États-Unis. M. Goeschke, à qui est dû l'article qui la concerne dans le journal berlinois, dit qu'elle devrait trouver une place dans tous les jardins à cause de l'abondance avec laquelle elle donne, au printemps, ses chatons de fleurs blanches, et du bel effet que produit son feuillage dont la face inférieure blanche fait contraste avec la supérieure qui est d'un beau vert intense. En Europe, elle ne constitue qu'un arbrisseau de 1 à 2^m 50 de hauteur, tandis que, dans son pays natal, sa taille est de 3 à 6 mètres ; en outre, comme elle fleurit abondamment sur les jeunes branches, l'auteur de l'article qui la concerne recommande de la recéper de temps en temps sur le vieux bois pour l'obliger à donner de nouvelles ramifications. Cet arbuste est rustique dans l'Europe moyenne. Ses feuilles sont oblongues-elliptiques, fortement dentées en scie, longues de 0^m 12-0^m 15, larges d'environ 0^m 05, pétiolées. Son écorce est noirâtre, lisse, duvetée sur les jeunes pousses. Ses chatons mâles ont environ 0^m 12 de longueur et sont plus serrés que ceux du Châtaignier ordinaire. Ses châtaignes, qui mûrissent à la fin de septembre et au commencement d'octobre, sont de la grosseur d'une noisette.

Saxifraga Stracheyi. — *Gart.-Zeit.* du 2 avril 1885, p. 152. — Saxifrage de Strachey. — Himalaya. — (Saxifragacées.)

Cette belle Saxifrage indienne, qui a été récemment

introduite en Europe par M. Leichtlin, de Baden-Baden, a déjà donné à M. Carl Mathieu, de Charlottenburg, par le croisement avec les *Saxifraga thysanoides, ciliaris, cordifolia*, etc., plusieurs hybrides qui semblent destinés à occuper une place distinguée parmi les plantes ornementales qu'il suffit d'abriter en serre froide pendant l'hiver.

Iris (*Moræa*) **Robinsoniana** Moore et Müll. *Gartn.-Zeit.* du 9 avril 1885, p, 157, fig. 38. — Iris de Robinson. — Ile de lord Howes. — (Iridées.)

La petite île de lord Howes dans laquelle ce bel Iris croît par pieds isolés, dans un sol pierreux, est située près du continent australien. Cette plante y a été découverte en 1869; elle a été ensuite introduite au Jardin botanique de Sydney, et c'est seulement en 1874 qu'il en est arrivé en Europe quelques pieds vivants. C'est, dit M. W. Perring, l'auteur de l'article qui la concerne, la plus grande et la plus belle espèce de son genre. Ses feuilles ont jusqu'à 1^{m} 50 de long et jusqu'à 0^{m} 07 de large; elles sont d'une verdure claire et vive, dressées, légèrement retombantes en arc à leur extrémité. Sa hampe atteint ou dépasse même deux mètres de hauteur et présente cinq ou six ramifications. Ses fleurs, qui mesurent 0^{m} 12 de largeur, sont blanches avec des bandes jaune d'or ; chacune d'elles dure peu, mais elles se succèdent sans interruption pendant longtemps. Il paraît que, pour fleurir, les pieds de l'*Iris Robinsoniana* doivent être très forts, car aucun de ceux, peu nombreux il est vrai, qui existent en Europe n'a jusqu'à ce jour montré ses fleurs. Le port de la plante rappelle celui d'un *Phormium* tenax ; comme elle garde toutes ses feuilles pendant l'hiver, il faut lui donner alors l'abri d'une serre froide ou d'une orangerie et, en été, une bonne exposition au soleil avec une terre forte, nutritive, bien drainée.

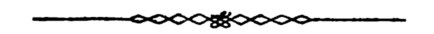
Eucharis grandiflora (*amazonica* Hort.) à fleur double. — *Gart.-Zeit.* du 30 avril 1885, p. 198, avec planc. noire. — Eucharis à grande fleur double. — Amaryllidées).

Des fleurs doubles de cette belle plante viennent d'être obtenues pour la première fois dans le grand établissement de M. J.-C. Schmidt, à Erfurt. Elles s'y sont montrées au mois

d'août 1884. Leur duplicature consiste en ce que le périanthe à trois sépales et trois pétales que possède la fleur simple s'est augmenté de deux rangs plus intérieurs de pétales, alternant régulièrement entre eux, ainsi qu'avec les pétales normaux, et composés le plus extérieur de trois, le plus intérieur de deux seulement. Il résulte de là que la fleur entière possède onze pièces pétaloïdes. Si nous en jugeons par la planche que donne le recueil berlinois, les étamines sont au nombre de douze, ainsi que les lobes de la couronne située à la gorge du périanthe, de telle sorte que l'avortement d'une pièce, qui s'est produit dans la rangée interne des pétales supplémentaires, n'a eu lieu ni pour la couronne ni pour l'androcée ou verticille staminal. Il est à présumer que la culture amènera prochainement une duplicature plus complète de cette fleur.

Daphne Blagayana Freyer. — *Gart.-Zeit.* du 30 avril 1885, p. 202. — Daphne de Blagay. — Carinthie. — (Thyméléacées).

Petit arbuste qui constitue l'une des plus jolies espèces du genre auquel il appartient. Il croît naturellement sur les montagnes de la Carinthie, mais sans y être commun. Il est parfaitement rustique et supporte sans abri les hivers de l'Allemagne. En pleine terre, il fleurit très abondamment au commencement du mois de mai; mais si on le tient en serre froide pendant l'hiver, sa floraison a lieu dès le mois de février. On pourrait même l'amener, en le tenant un peu plus chaudement, à développer au milieu de l'hiver ses fleurs blanchâtres qui sont très agréablement odorantes. La culture et la multiplication en sont très faciles. Planté en pleine terre, il aime une exposition sèche et au soleil. Les marcottes faites au printemps sont très bien enracinées à l'automne et peuvent être alors séparées du pied-mère qu'on a, pour cette opération, mis en pot à la mi-septembre et enfermé ensuite en serre froide.



Le Secrétaire-Rédacteur-Gérant,

P. Duchartre.

Paris — Imprimerie. Rougier et Cie, rue Cassette, 1.

Observations météorologiques faites par M. F. Jamin, à Bourg-la-Reine, près Paris (altitude 63m environ).

Dates.	Température Minim.	Température Maxim.	Hauteur du baromètre Matin.	Hauteur du baromètre Soir.	Vents dominants.	État du ciel.
1	10,7	27,6	762,5	761,5	NE.	Clair, nuageux seulement de 8 h. à midi.
2	11,2	28,0	761,5	762,5	NE.	Clair le matin, nuageux.
3	14,4	27,9	762,5	760,5	N. NE. NO.	Couvert de grand matin, nuageux, clair le soir.
4	12,9	26,6	760	759,5	NO. O.	Couvert, quelques rares éclairs, quelques gouttes de pluies.
5	14,8	27,0	760	761,5	SSO.	Pluie dans la nuit, couvert le matin, nuageux l'ap.-midi, quelques coups de tonnerre.
6	10,1	21,9	761	761	SE.	Brumeux le matin et pluie de 10 à 11 h., nuageux.
7	9,6	24,9	761,5	761	O. S.	Clair de grand matin, nuageux, orage et averses l'après-midi.
8	11,2	24,4	763	764,5	SO.	Légèrement brumeux le matin, nuageux.
9	10,6	26,7	764,5	761	S. SSE.	Nuageux, clair à partir de 2 h. de l'ap.-midi.
10	8,6	24,3	759	759	SSO.	Clair le matin, nuageux, quelques gouttes de pluie dans la soirée.
11	14,1	26.7	760	762	SO.	Clair de grand matin, nuageux.
12	11,9	26,7	762	768,5	SO.	Clair de grand matin, nuageux.
13	11,5	24,7	762	768,5	SO.	Nuageux, clair le soir.
14	4,1	24,7	770	769	NO. NE.	Clair.
15	8,1	26,3	769.5	768	NE.	Clair de grand matin, nuageux.
16	10,3	27,3	768	766,5	E. N.	Clair le matin, nuageux.
17	7,4	29,8	766	764	NO.	Clair le matin et le soir, légèrement nuageux et brum. dans la journée.
18	10.6	25,6	763	763,6	N.	Nuageux.
19	5,8	21,6	763,5	762	N.	Clair de grand matin et le soir, couvert, puis nuageux dans la journée.
20	5,7	19,6	760	759,5	O. N.	Couvert le matin, très petite pluie, nuageux l'ap.-midi, clair le soir.
21	4,8	22,7	758	758,5	NO.	Couvert le matin, très petite pluie à midi, nuageux.
22	9,1	24,0	758	758,5	N. NO.	Nuageux.
23	8,7	25.6	758,5	760,5	NO. N.	Clair de grand matin, nuageux.
24	8.4	25,2	762	762	NO. N. NE.	Légèrement brumeux le matin, clair.
25	5,8	28,0	762	761	N. E.	Légèrement brumeux le matin, nuageux.
26	13,9	29,4	760	760	NE. O.	Quelques averses le matin, nuageux, orage et pluie vers 4 h. du soir.
27	12,9	30,5	760	757	NNE. NE.	Couvert, quelques éclaircies, clair le soir.
28	15,8	24,4	754	753,5	E. SE.	Couvert et pluvieux, quelques éclaircies.
29	10,4	18,4	751,5	749	NNE. N.	Nuageux de grand matin, pluie presque continue à partir de 7 h. 1/2.
30	11,1	20,9	755	762	N.	Nuageux, clair le soir.
31	7,5	21,4	763	762	N. NE. NNO.	Clair de grand matin, nuageux, puis couvert, pluie continue à partir de 4 h. du soir.

CONCOURS OUVERTS A DES SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ

Le succès qu'ont eu certains des concours ouverts à des séances des mois de juillet, août, septembre, octobre et novembre 1884 a décidé le Conseil d'Administration à en ouvrir de semblables cette année. Conformément à la décision qu'il a prise à cet égard, le 12 mars 1885, le dernier de ces concours aura lieu à la date et pour les objets indiqués ci-dessous :

Le 26 novembre : Chrysanthèmes d'automne.

CONCOURS OUVERTS DEVANT LA SOCIÉTÉ, EN 1885.

Concours permanent.

Prix Laisné. Pour l'élève le plus méritant de l'École d'Horticulture des Pupilles de la Seine. (V. le *Journal*, 3e sér., IV, 1882, p. 631 et 753.)

Concours annuels.

Médaille Moynet. Pour les apports les plus remarquables, faits pendant l'année, au Comité de Culture potagère.

Médaille du Conseil d'Administration. Pour l'introduction ou l'obtention de plantes ornementales méritantes. (V. le *Journal*, 2e série, XI, 1877, p. 445.)

Médaille Pellier. Pour le plus beau lot de ***Pentstemon***.

Médaille Godefroy-Lebeuf. Pour le jardinier en maison bourgeoise qui aura, dans l'année, présenté à la Société et à l'Exposition du mois de mai 1885 les Orchidées les plus remarquables.

N. B. La Commission de Rédaction déclare laisser aux auteurs des articles admis par elle à l'insertion dans le *Journal* la responsabilité des opinions qu'ils y expriment.

PROCÈS-VERBAUX

SÉANCE DU 10 SEPTEMBRE 1885

PRÉSIDENCE DE **M. Jamin (Ferd.)**

La séance est ouverte à deux heures et demie. Le registre de présence a reçu les signatures de cent quatorze Membres titulaires et de quatorze Membres honoraires.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président proclame, après un vote de la Compagnie, l'admission de trois nouveaux Membres titulaires dont la présentation a été faite dans la dernière séance et n'a rencontré aucune opposition.

Il avertit ensuite la Compagnie que le Conseil d'Administration, dans sa séance de ce jour, a admis à l'honorariat, sur leur demande écrite, M. Ponce (Isidore) et M. Welker, qui font partie de la Société depuis ving-cinq années révolues.

Les objets suivants ont été déposés sur le bureau :

1° Par M. Gatineau, jardinier, rue du Vieux-Pont-de-Sèvres, à Billancourt, des *Tomates* de la variété Président Garfield, que le Comité de Culture potagère a reconnues comme d'un beau volume, mais peu lisses, et pour la présentation desquelles, sur sa demande, il est accordé une prime de 3e classe.

2° Par M. Rigault (Joseph), cultivateur à Groslay, des tubercules de la *Pomme de terre* Joseph Rigault, qui a été obtenue par lui de semis. Malheureusement l'apport en a été fait après que le Comité de Culture potagère avait déjà terminé sa séance.

M. Rigault (Joseph) donne de vive voix à la Compagnie des renseignements sur cette Pomme de terre qui a été déjà l'objet d'un Rapport spécial (Voyez le *Journal,* cahier de septembre 1884, p. 547). Cette variété, dit-il, est à la fois précoce et très productive ; elle donne des tubercules d'un volume tel qu'il en a eu du poids de plus de 600 grammes. Elle a aussi le mérite de se

conserver si bien que la Compagnie en a sous les yeux des spécimens de la récolte de 1884 qui sont en parfait état et qui seraient encore mangeables. Exposés à la lumière, par exemple dans des Expositions, ses tubercules verdissent plus lentement que tous les autres. Des plus recommandables pour la culture en plein air, cette variété donne encore de bons résultats quand on la cultive sous châssis, quoique, dans ce cas, ses fanes soient un peu grandes. En un mot, elle réunit des mérites divers qui lui donnent un grand intérêt.

2° Par M. Courcier, membre du Comité d'Arboriculture, un petit lot de fruits qu'il a rapportés de l'Exposition de Buda-Pest pour les mettre sous les yeux de ses collègues. M. Jamin (Ferd.) a bien voulu se charger d'examiner ces fruits. Si, dans le nombre, il s'en trouve quelqu'un qui ait une valeur notable, le le Comité avisera aux moyens d'en doter notre culture fruitière.

3° Par M. Bertaut, cultivateur à Rosny, une corbeille de *Pêches* Blondeau, avec une Pêche Alexis Lepère et une Pêche de semis. Tous ces fruits ont été reconnus très beaux ; aussi une prime de 1re classe est-elle donnée pour la présentation qui en a été faite. — La Pêche Blondeau, dit M. le Secrétaire du Comité d'Arboriculture, est une excellente variété que M. Bertaut cultive en grand et préférablement à toute autre. Elle réunit un beau coloris à une fort bonne qualité, et elle est constante dans ses caractères. Elle mûrit son fruit au mois de septembre.

4° Par M. Lepère, arboriculteur à Montreuil-sous-Bois (Seine), des *Pêches* de la variété Alexis Lepère, dont il est l'obtenteur; des *Pêches* d'un arbre obtenu par lui de semis et qui n'a pas encore reçu de nom, enfin des *Prunes* Coe violettes. — Une prime de 1re classe lui étant accordée pour cette importante présentation, M. Lepère renonce à la recevoir. — M. le Secrétaire du Comité d'Arboriculture fait ressortir le mérite de la Pêche Alexis Lepère qu'il qualifie de fruit de premier ordre. Il dit que les Pêches de la nouvelle variété due à un semis de l'habile arboriculteur de Montreuil ont été récoltées dans la propriété de Mme la baronne de Rothschild, à l'île de Puteaux. Enfin il apprend à ses collègues que la Prune Coe violette, qui est une sous-variété de la Prune Coe's golden Drop, a été

reconnue très bonne par le Comité. Ce fruit mûrit en septembre et atteint jusqu'à la fin de ce mois. Il présente même cette particularité qu'après avoir été cueilli, il gagne à passer sept ou huit jours dans le fruitier.

5° Par M. Bourgaut, jardinier-chef chez Mme la baronne de Rothschild, à l'île de Puteaux, une corbeille de *Pêches* Alexis Lepère, des *Brugnons* de Felignies et Pitmaston orange, beaux fruits pour la présentation desquels il lui est accordé une prime de 1re classe à laquelle il déclare renoncer. — M. le Secrétaire du Comité d'Arboriculture fait observer que le Brugnon Pitmaston orange est une bonne variété, fort peu répandue malgré son mérite, et à laquelle on devrait donner dans les cultures une place beaucoup plus large que celle qu'elle y occupe. Quant au Brugnon de Felignies, c'est aussi un bon fruit, dont les caractères se reproduisent par le semis.

6° Par M. Bousselet, horticulteur à Chatenay, un panier de *Prunes* Reine-Claude tardive, qui lui valent une prime de 3e classe. Ces Prunes ont été reconnues comme de bonne qualité, et il est certain qu'elles sont tardives, puisque celles qui ont été déposées sur le bureau sont à peine mûres au moment présent.

7° Par M. Deschamps (Eug.), amateur, à Boulogne (Seine), cinq spécimens de fruits du *Prunus Pissardi*, espèce récemment introduite de Perse par l'horticulteur dont elle porte le nom. Ces fruits sont petits et acides, mais l'arbre qui les donne offre de l'intérêt à titre d'espèce ornementale.

8° Par M. Mainguet, de Fontenay-sous-Bois (Seine), des *Prunes* de quatre sortes différentes, savoir : Pond's seedling, Coe's golden Drop, Couetsche d'Italie et une variété violette, présentée sans nom, qui a été trouvée bonne, mais qui n'a pas été reconnue. — Une prime de 3e classe lui étant accordée pour cette intéressante collection, M. Mainguet renonce à la recevoir.

9° Par M. Bouzigues, propriétaire et amateur, à Neuilly-Plaisance, un lot de 27 belles *Poires* Bon-Chrétien William qui lui vaut une prime de 3e classe.

10° Par M. Jamin (Ferd.), pépiniériste à Bourg-la-Reine (Seine), des spécimens d'une *Poire* issue d'un semis qui avait été

fait au Muséum d'Histoire naturelle par feu J. Decaisne, le célèbre botaniste et professeur de culture.

M. Jamin dit que cette nouvelle variété lui semble devoir être avantageuse à cultiver pour le marché. Elle a l'inconvénient de blétir, mais elle est très bonne à cuire et on en fait d'excellentes confitures. En outre, l'arbre est d'une merveilleuse fécondité. Il a l'intention de la nommer Rousselet Decaisne. Il offre des pépins de cette Poire à ses collègues et, en outre, il se propose de donner un pied de l'arbre, qu'il a pu multiplier quelque peu, au Muséum d'Histoire naturelle où la variété a pris naissance et où cependant elle n'existe pas aujourd'hui.

11° Par MM. Baltet frères, pépiniéristes à Troyes (Aube), des *Poires* de deux sortes provenant des semis de feu Tourasse, de Pau. L'une porte le n° 460 et est représentée par trois spécimens; l'autre désignée par le n° 481 a été envoyée en deux spécimens. — M. le Secrétaire du Comité d'Arboriculture dit que MM. Baltet ont hérité des jeunes arbres qui étaient nés des semis de feu Tourasse. Ils se proposent d'en faire connaître les produits à mesure qu'ils fructifieront. L'une des deux variétés qu'ils ont envoyées aujourd'hui s'étant trouvée mûre a été dégustée et reconnue bonne; l'autre n'a pas encore atteint sa maturité.

12° Par M. Dallé, horticulteur, rue de Javel, 168, à Paris, une série de plantes variées. Ce sont d'abord trois belles Aroïdées, savoir : l'*Alocasia Putzeysi*, l'*A. Van Houttei* et un *Alocasia* qui paraît être nouveau, dont les grandes feuilles sagittées, à fortes nervures et acuminées, sont munies d'un très long pétiole arrondi, marqué sur toute sa surface de nombreuses lignes ondulées, transversales, blanchâtres et bordées de brun ; en second lieu, deux espèces de la famille des Palmiers, le *Calamus Lindeni* et le *Cocos insignis* du Brésil, où il croît à l'altitude de 800 à 1,000 mètres et qui, en raison de cette origine, n'a besoin que d'une serre tempérée, presque froide. Ce Palmier est, dit M. Dallé, très vigoureux; depuis qu'il lui a été envoyé, il s'est développé avec une remarquable rapidité et, en somme, il constitue une plante d'avenir, qui même pourra très probablement supporter la pleine terre dans notre extrême Midi; en troisième lieu, une Broméliacée à beau

feuillage lisse et varié d'un réseau de lignes vert foncé sur fond clair, le *Tillandsia Pastuchoffiana*, du Brésil ; une Orchidée fleurie, le *Cattleya Aclandiæ* LINDL., du Brésil ; l'*Hæmanthus Kalbreyeri*, belle Amaryllidée de l'Afrique australe ; enfin deux pieds d'une ravissante Fougère herbacée, le *Gymnogramma schizophyllum* var. *gloriosum*, dont les grands frondes sont d'une rare légèreté. — Une prime de 1re classe est accordée pour cette importante présentation.

M. Dallé donne de vive-voix des renseignements intéressants sur son *Gymnogramma*. Cette belle Fougère est, dit-il, des plus remarquables pour la facilité avec laquelle on la multiplie et pour la rapidité avec laquelle elle se développe. Le plus fort des pieds qu'il a apportés, formant en ce moment une grande et magnifique touffe, a pris toute cette croissance dans l'espace de 18 mois. Sur les frondes ou feuilles de cette plante naissent de petits bourgeons qui, détachés et plantés, forment en huit jours de jolis petits pieds dont peu de mois suffisent pour faire ensuite de fortes et belles plantes. Un autre mérite de cette Fougère résulte de la facilité avec laquelle elle s'accommode d'un séjour assez prolongé dans des appartements. Ainsi, à titre d'essai, il en a laissé un pied pendant deux mois et demi dans un appartement, sans que la plante en ait bien notablement souffert ; dans cette situation, il faut en maintenir la terre très humide. Le *Gymnogramma schizophyllum* ou Gymnogramme à feuilles très divisées a certains rapports avec le *G. Laucheanum*, mais il l'emporte beaucoup sur celui-ci. Il lui faut une serre tempérée bien ombragée.

13° Par M. Bergman, jardinier-chef chez M. de Rothschild, au château de Ferrières-en-Brie (Seine-et-Marne), un pied fleuri du *Vanda Sanderiana*, pour la présentation duquel il obtient une prime de 1re classe. — D'après les renseignements fournis par M. Bergman, cette belle Orchidée a été introduite des Philippines en Angleterre, au printemps de 1882, par la maison Sander, de Saint-Albans, ce qui lui a valu son nom spécifique. Sa première floraison en Europe a eu lieu chez M. Lée, de Leatherhead. Dans son pays natal, elle vient sur le haut des arbres, là où elle peut recevoir un peu de soleil. Cette plante est rare et d'un haut

prix en Europe, et il est à présumer qu'elle le sera longtemps encore en raison des difficultés qu'on éprouve pour l'importer vivante, difficultés qui tiennent essentiellement à ce que, sa tige étant dure et sèche, elle supporte très mal les trois mois de voyage des Philippines en Europe. Aussi, dans les envois qui en ont été faits jusqu'à ce jour, n'en a-t-on trouvé vivants, à l'arrivée, qu'un fort petit nombre de pieds parmi ceux en grande quantité qui avaient été expédiés.

14° Par M. Terrier, jardinier chez M. Fournier, rue Saint-James, à Neuilly (Seine), trois belles Orchidées fleuries, savoir : *Vanda tricolor* Reichb. f., *Cattleya guttata* Lindl., *Stanhopea tigrina* Batem. Il lui est accordé pour cette présentation une prime de 2e classe.

15° Par M. Carnelle (A), horticulteur à Jouy-le-Comte (Seine-et-Oise), cinq pieds d'un *Pelargonium zonale* à fleurs semi-doubles qu'il a obtenu d'un semis fait en 1883, et qu'il nomme *Triomphe de Jouy-le-Comte*. — Il lui est décerné une prime de 3e classe pour cette plante qui est jugée constituer une bonne variété.

16° Par M. Gagné, amateur, à Port-Marly, des fleurs d'un *Dahlia* de semis qu'il nomme Vicomtesse de Mentque, et qui lui vaut une prime de 3e classe.

17° Par M. Mézard fils, fleuriste, rue du Four, à Paris, des fleurs d'un *Dahlia* de semis pour lequel il obtient une prime de 3e classe et auquel il donne le nom de Marquise de Palavicino.

18° Par M. Paillet, horticulteur à Chatenay (Seine), de nombreuses séries de fleurs de *Dahlias*, les uns doubles, d'autres lilliput, d'autres enfin simples, formant en tout une collection de 190 variétés. Sur la proposition du Comité de Floriculture, il lui est accordé une prime de 1re classe.

M. le Président remet les primes aux personnes qui les ont obtenues.

M. le Secrétaire-général-adjoint procède au dépouillement de la correspondance qui comprend les pièces suivantes :

1° Une lettre par laquelle M. le Secrétaire-général, en ce moment éloigné de Paris, s'excuse de ne point assister à la séance de ce jour.

2° Une lettre par laquelle M. Robert (Alexandre), horticulteur,

avenue des Pages, 52, au Vésinet (Seine-et-Oise), demande qu'une Commission spéciale soit chargée d'aller examiner le plus tôt possible les Bégonias tubéreux venus de ses semis de cette année. — Cette demande est renvoyée par M. le Président au Comité de Floriculture.

Comme pièces de la correspondance imprimée, M. le Secrétaire-général-adjoint signale : 1° Le programme de l'Exposition que la Société centrale d'Horticulture du département de la Seine-Inférieure tiendra à Rouen, du samedi 12 au dimanche 20 juin 1886, à l'occasion du cinquantième anniversaire de sa fondation; 2° un mémoire en allemand adressé par son auteur, M. Niepraschk, de Cologne, et intitulé : Manière de traiter avec succès les grands Palmiers et les autres végétaux dans les jardins d'hiver modernes (Die Behandlung und das Gedeihen grosser Palmen und anderer Gewächse in den « modernen Wintergarten ». Extrait du *Bulletin du Congrès internat. de Botan. et d'Hortic. à Saint-Pétersbourg*, en 1884; gr. in-8, p. 273-280 (Voy. plus loin, p. 599).

M. le Président avertit la Compagnie que, conformément à la décision prise par le Conseil d'Administration dans sa séance de ce jour, la Société nationale d'Horticulture tiendra, dans le cours de l'année 1886, trois Expositions : la première, à la fin du mois de mars; la seconde, à la fin du mois de mai; la troisième, au commencement du mois d'octobre. La date précise et la durée en seront fixées aussitôt qu'on pourra être assuré de l'emplacement sur lequel elles auront lieu.

L'un de MM. les Secrétaires annonce une nouvelle présentation; et la séance est levée à trois heures et demie.

SÉANCE DU 24 SEPTEMBRE 1885 (1)

PRÉSIDENCE DE M. **Hardy**.

La séance est ouverte à deux heures et demie devant

---

(1) En l'absence du Secrétaire-rédacteur, ce procès-verbal a été rédigé par M. B. Verlot, Secrétaire-général-adjoint.

cent trente et un Membres titulaires et seize Membres honoraires.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président annonce que, dans sa séance de ce jour, le Conseil a décidé que trois Expositions seraient tenues par la Société, en 1886 : la première, dans son hôtel, entre le 1er et le 15 mars; la seconde, dans le Pavillon de la Ville de Paris et sur les terrains avoisinants, entre le 20 avril et le 15 mai ; la troisième, dans le même local mais sans annexes, entre le 1er et le 15 octobre.

M. le Président proclame, après un vote de la Compagnie, l'admission de deux nouveaux Membres titulaires dont la présentation a été faite dans la dernière séance et n'a pas rencontré d'opposition.

L'un de MM. les Secrétaires annonce que, par une lettre adressée à M. Hardy, M. Léon Say, Président de la Société, s'excuse de ne pouvoir assister à la séance; il présente aussi les excuses de MM. A. Bleu et Bergman.

Il communique à la Compagnie une lettre de M. le docteur Maurice Girard, relative à une volumineuse chenille adressée à la Société par M. Ernest Bouhoff, pour en savoir le nom et surtout pour obtenir les moyens de la faire disparaître, car elle occasionne de profonds ravages aux Cerisiers de Colombes et de Bois-de-Colombes.

Cette chenille, dit M. Maurice Girard, est celle du Cossus gâte-bois (*Cossus ligniperda* FABR.) dont Boisduval a donné l'histoire dans son *Essai sur l'Entomologie horticole*. Elle vit pendant deux ou trois ans dans l'intérieur du tronc des Saules, des Ormes, des Bouleaux, des arbres fruitiers, etc., capable de faire périr les arbres par des galeries qui peuvent avoir plusieurs mètres de longueur dans l'intérieur des gros arbres; aussi ne peut-on songer à l'atteindre par les insecticides. Il faut observer les troncs en passant la revue des arbres. Une sorte de sciure de bois encore fraîche, en raison de la sève écoulée, frappe d'abord la vue, soit au pied de l'arbre, soit sur le tronc même. On introduit alors dans le trou d'où sortent ces débris un long fil de fer résistant dont on a recourbé

l'extrémité en hameçon. Quand on a gagné le fond de la galerie, on retourne plusieurs fois le fil sur lui-même et on réussit, soit à harponner la chenille et à la tirer au dehors, soit à la tuer dans son repaire. Il faut aussi, ajoute M. Maurice Girard, afin de limiter l'espèce funeste, écraser les adultes, gros papillons gris, volant à peine, qu'on trouve en juin et juillet sur le tronc des arbres des vergers, et qui sont munis d'une tarière rétractile qui leur sert à pondre leurs œufs entre les fentes des écorces.

Enfin il donne connaissance des conclusions de deux Rapports de Commissions nommées, la première pour voir des *Colocasia odora* fleuris et des *Musa Ensete* cultivés par M. Picoud, jardinier chez M. de Calame, la seconde pour examiner les nouveaux Bégonias tubéreux obtenus par M. Robert (Alexandre). Le premier est renvoyé à la Commission de rédaction et le second à celle des récompenses.

Les objets suivants ont été déposés sur le bureau :

1° Par M. Chemin, à Issy, trois pieds de *Céleri-rave* provenant d'un semis fait en mars dernier et qui ont acquis un remarquable développement. Le Comité demande qu'une prime de 3e classe soit attribuée à cette variété qui paraît posséder les qualités suivantes : grosseur et hâtiveté.

2° Par M. Lenormand, de Caen, une grappe de trois *Tomates* Rouge grosse aussi remarquables par leur volume que par leur brillante coloration. Dans une lettre accompagnant cet envoi, le présentateur dit que cette variété a été obtenue, il y a deux ans, d'un semis de la Tomate Rouge grosse ; que, cette année, elle s'est reproduite franchement ; qu'elle est très vigoureuse, peut-être un peu tardive même pour l'Ouest de la France, mais qu'elle réussirait dans le Midi. M. le Secrétaire du Comité de Culture potagère dit que ces produits sont très beaux, tout en faisant remarquer qu'ils sont inférieurs à ceux qui ont été présentés dans la dernière séance, surtout au point de vue de la forme, qui laisse ici beaucoup à désirer. Néanmoins la prime de 3e classe demandée par le Comité est votée.

3° Par M. Vincent Cauchin, à Montmagny (Seine-et-Oise), de très belles plantes potagères, à savoir : 1° deux *Choux Milan* améliorés, ayant l'avantage de ne pas se fendre comme le font les

plus beaux Choux cultivés appartenant à la même variété; — 2° des *Artichauts* Vert de Laon qui, bien que développés tardivement, n'en sont pas moins des plus remarquables au point de vue du volume: — 3° des *Carottes* dites Grelot et 4° une forme nouvelle voisine, désignée sous le nom de Carotte de Guerande et qui paraît être supérieure à la précédente. Une prime de 1re classe demandée pour cette intéressante présentation est approuvée.

4° Par M. Joseph Rigault, quatre variétés nouvelles de *Pommes de terre* provenant de ses semis. Le Comité, tout en reconnaissant des caractères extérieurs particuliers à ces produits, demande qu'une nouvelle présentation lui en soit faite afin de pouvoir les juger sûrement.

5° Par M. Lecomte (Delphin), jardinier-fleuriste, rue des Augustins, 15, à Argenteuil, deux *Melons* cueillis sur des pieds issus de graines semées le 2 juin dernier. Le Comité demande une prime de 3e classe pour cet apport. La prime est accordée.

6° Par M. Drouart, Vice-Président honoraire de la Société, des fruits d'une variété du *Fraisier* des quatre-saisons obtenue par lui dans un semis fait en Picardie, il y a trois ans, et qu'il présente sous le nom de l'*Albertoise franche picarde*. Cet apport fait l'objet de la demande d'une prime de 3e classe. Cette prime est accordée.

7° Par M. Benoît (Constant), rue Mauconseil, 14, à Fontenay-sous-Bois, deux *Pêches* de semis sans couleur tenant beaucoup des *Pavies*. Le Comité d'Arboriculture déclare ces fruits d'une valeur médiocre.

8° Par M. Girardin, rue Gaillon, 3, à Argenteuil, un panier du *Raisin* noir qu'il cultive sous le nom de Gamay amélioré, Cette variété paraît ne pas différer du Gamay noir de Bourgogne où ses fruits mûrissent un peu plus tôt qu'à Argenteuil.

9° Par M. Gorion, à Epinay (Seine), un lot de *Poires* provenant de semis et que le Comité conseille de ne pas cultiver parce que leur qualité, dit M. le secrétaire du Comité, laisse à désirer.

10° Par M. Schwartz, jardinier chez M. Limoreler, à Bagneux (Seine), un *Pelargonium inquinans* de semis à feuilles panachées et à fleurs doubles.

11° Par M. Cholet, amateur, à Dammartin (Seine-et-Marne), deux nouveaux *Begonia Rex* qu'il a obtenus de semis en 1883. Le Comité de Floriculture demande qu'une prime de 3e classe soit attribuée à ces plantes que caractérisent des feuilles élégamment maculées. Cette prime est accordée.

12° Par M. Dutitre, propriétaire à Montfort-l'Amaury, des fruits ouverts d'une *Pivoine* herbacée à fleurs simples, dont il désire avoir le nom. Cette plante, dit le Comité, n'est autre que le *Pæonia corallina* Retz, dont la présence dans les jardins est de plus en plus rarement constatée.

13° Par M. Delaville (Léon), quai de la Mégisserie, 2, quatre beaux pieds fleuris du *Lobelia syphilitica* type, plante de pleine terre, jadis plus cultivée que de nos jours. La prime de 3e classe demandée pour cette présentation est accordée.

14° Par M. Dornier, boulevard de Grenelle, 49, six boîtes de *mastic* norvégien pour greffer et cicatriser les plaies, et par M. Pierre Oger, six flacons d'un *mastic* particulier convenable surtout pour le greffage des Rosiers. Ces produits ont été remis pour les étudier entre les mains de plusieurs des membres des Comités d'Arboriculture et de Floriculture.

M. le Président remet aux personnes les primes qu'elles ont obtenues.

M. Ferd. Jamin donne de vive voix les renseignements succincts suivants sur la 27e Session du Congrès pomologique de France tenue à Bourg (Ain), du 15 au 18 septembre dernier. Ce Congrès a tenu six séances dont quatre dans les journées des 16 et 17. L'accueil fait aux trois délégués de la Société nationale d'Horticulture, MM. Michelin, Lapierre et Jamin, a été aussi bienveillant que cordial. M. Moiret, Président de la Société d'Horticulture de l'Ain, et les membres du bureau de cette Société ont souhaité la bienvenue aux membres et aux délégués du Congrès. Les séances ont eu lieu au jardin de la Société et dans la salle même de ses réunions. Avant les séances des 16 et 17, une Commission de dégustation fonctionnait et préparait les matériaux. Cette Commission s'est donc réunie quatre fois.

Parmi les fruits à l'étude, les suivants ont été admis : Cerise Bigarreau noir d'Ecully, Pêches Alexis Lepère et Early Alexan-

der, Nectarine Bowden, Poire Alexandrine Mas et Pomme sans pareille de Peasgood.

Les sortes suivantes ont été définitivement rayées : Framboise Fillbasket, Pêche Sea Eagle, Poire Beurré Henri Courcelle, P. Bon-Chrétien Frédéric Baudry, P. Edouard Collette et Sannier père ; Pomme belle d'Angers, P. Bonne de Virginie et P. Grosse Caisse, enfin le Raisin noir Glady.

Toutes les autres variétés également inscrites au tableau n'ont pas paru encore suffisamment étudiées et leur examen définitif a été renvoyé à une prochaine session.

Une Commission dite du Catalogue dont les fascicules de la deuxième édition sont déjà tirés, s'est réunie deux fois et a passé en revue ce qui restait à faire pour terminer cette très utile publication. Divers fruits qui, sur la première édition, avaient été adoptés peut-être un peu précipitamment ou dont la qualité a été dépassée depuis par de nouveaux gains, ont été supprimés ; quelques autres, au contraire, qui n'étaient pas suffisamment connus et appréciés dans de précédentes sessions, ont été réintégrés.

Chaque année, la Société pomologique de France met à la disposition du Congrès une médaille d'or qui doit être décernée à la personne qui a le plus mérité de la Pomologie. La Société d'Horticulture de l'Ain, avec une générosité qui l'honore, a offert une seconde récompense semblable. Une de ces distinctions a été votée à l'unanimité à Madame Mas, qui continue avec un zèle digne d'éloges les œuvres de son mari, Alph. Mas, trop tôt enlevé à la science pomologique. La seconde médaille a été décernée à M. de la Bastie, riche amateur des plus distingués du département de l'Ain, où il possède une collection de fruits des plus remarquables et qui consacre tout son temps à la Pomologie.

En même temps que le Congrès tenait ses assises, la Société avait organisé une Exposition de fruits dont les délégués auront aussi à rendre compte. Cette Exposition a fourni de précieux matériaux au Congrès. Enfin, avant de se séparer, le Congrès a émis le vœu que sa prochaine session soit tenue à Nantes. Quant à celle de 1887, Beauvais a déjà été choisi comme lieu de sa réunion.

M. Chargueraud fait connaître le résultat des concours du 21 septembre. 1° *Concours de Fruits.* — Jurés : MM. Deseine, Vilmorin (Henri), Lepère fils, Colombier (M. Chevallier, de Boulogne, s'est excusé). — Secrétaire, M. Dybowski.

DÉCISIONS :

MM. Laplace (78 variétés de Poires) et Bertrand (25 variétés de Poires et Pommes), *ex æquo* — médaille d'argent.

M. Bouzigues (55 Poires en 7 variétés) — médaille d'argent.

M. Charollois — médaille de bronze (116 Poires en 64 variétés).

Fraises : M. Millet, — médaille d'argent.

M. Arnould, — mention honorable.

Hors concours

Vives félicitations du Jury à M. Lepère.

2° *Concours de Fleurs.* — Jurés : MM. Keteleër, Verdier (Eug.), Rougier-Chauvière et Laloy (M. Malet s'est excusé). — Secrétaire, M. Chargueraud.

DÉCISIONS :

Dahlias : — M. Dubois, médaille de vermeil.
" — M. Falaise, grande médaille d'argent.
" — M. Torcy-Vannier, médaille d'argent.
" — M. Paillet, médaille de bronze.
Bégonias tubéreux : — M. Robert, médaille de vermeil.
" " — M. Couturier, médaille d'argent.
" " — M. Malet, médaille d'argent.

Le Jury adresse des remerciements à M. Mézard fils.

Il est fait dépôt sur le bureau des documents suivants : 1° Avis par lequel la Société régionale de la ville d'Elbeuf, annonce que, par suite d'un cas de force majeure, l'Exposition de fruits de table et de Chrysanthèmes qui devait avoir lieu à Elbeuf les 10, 11, 12 et 13 octobre, est reportée aux 24, 25, 26 et 27 du même mois.

2° Catalogue des arbres fruitiers et d'ornement cultivés dans

les pépinières d'André Leroy (ses enfants successeurs), à Angers, en 1885.

L'un de MM. les Secrétaires annonce une nouvelle présentation; et la séance est levée à trois heures trois quarts.



NOMINATIONS

SÉANCE DU 10 SEPTEMBRE 1885

MM.

1. THOUREAU (Félix), rue de Châteaudun, 2, à Paris, présenté par MM. Michelin et Ch. Joly.
2. TRIGON (Michel), entrepreneur de constructions, travaux en ciment, avenue du Val-de-Beauté, 7, à Nogent-sur-Marne (Seine), présenté par MM. A. Hébrard et Debray.
3. VILLARD (Th.), membre du Conseil municipal, boulevard Malesherbes, 148, à Paris, présenté par MM. Hardy et Verlot.

SÉANCE DU 24 SEPTEMBRE 1885

MM.

1. MEUNIER Narcisse (Madame), manufacturière, rue du Bac, 5, à Suresnes (Seine), présentée par MM. Cassier et Welker.
2. RICADA, fabricant de chauffages, rue du Vieux-Versailles, 26, à Versailles (Seine-et-Oise), présenté par MM. A. Hébrard et E. Delamarre.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

MOIS DE JUILLET, AOUT ET SEPTEMBRE 1885.

Algérie agricole (L'). Bulletin de la colonisation, Agriculture, Viticulture, Horticulture, Economie rurale, nos 103 à 109 inclusivement. Alger; in-4.

Annales de la Société d'Agriculture du département de la Gironde, 40e année, Bordeaux; in-8.

Annales de la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Commerce du département de la Charente, juin et juillet 1885. Angoulême; in-8.

Annales de la Société d'Emulation, Agriculture, Lettres et Arts de l'Ain, 18e année, 1885, avril, mai et juin. Bourg; in-8.

Annales de la Société d'Horticulture de la Haute-Garonne, mars, avril, mai et juin 1885. Toulouse; in-8.

Annales de la Société d'Horticulture de la Haute-Marne. Chaumont; in-8.

Annales de la Société d'Horticulture et d'Histoire naturelle de l'Hérault, année 1885, n° 2 et 3. Montpellier; in-8.

Annales de la Société horticole, vigneronne et forestière de l'Aube, nos 140, 141 et 142. Troyes; in-8.

Annales du Commerce extérieur, année 1885, 6e, 7e et 8e fascicules. Paris; in-8.

Annuario della R. Scuola superiore d'Agricoltura in Portici (Annuaire de l'Ecole R. supérieure d'Agriculture de Portici; vol. IV, 1884). Naples; grand in-8, 1885.

Apiculteur (L'), *Journal des cultivateurs d'Abeilles, marchands de miel et de cire*, par M. Hamet, nos 7, 8, 9 et 10, 1885. Paris; in-8.

Belgique horticole (La), Annales de Botanique et d'Horticulture, par M. E. Morren, janvier et février 1885. Gand; in-8.

Bon Cultivateur (Le), Recueil agronomique, organe de la Société centrale d'Agriculture de Meurthe-et-Moselle et du Comice de Nancy, nos 14 à 19 inclusivement. Nancy; in-4.

Bulletin agricole du Puy-de-Dôme, Revue périodique, mai, juin et juillet 1885. Riom; in-8.

Bulletin de la Société académique d'Agriculture, Belles-Lettres, Sciences et Arts de Poitiers, nos 272 à 275 inclusivement. Poitiers; in-8.

Bulletin de la Société agricole et horticole de l'arrondissement de Mantes, n° 71, juin 1885. Mantes; in-8.

Bulletin de la Société autunoise d'Horticulture, 1er semestre de 1885. Autun; in-8.

Bulletin de la Société botanique de France, année 1885. Comptes rendus des séances, nos 4 et 5, Revue Bibliographique B et C. Paris; in-8.

Bulletin de la Société centrale d'Agriculture et des Comices agricoles du département de l'Hérault, 72e année, janvier, février, mars, avril, mai et juin 1885. Montpellier; in-8.

Bulletin de la Société centrale d'Horticulture de Nancy, mai et juin 1885, n° 3. Nancy; in-8.

Bulletin de la Société centrale d'Horticulture des Ardennes, n° 29. Charleville; in-8.

Bulletin de la Société centrale d'Horticulture du département de la Seine-Inférieure, tome XXVII, 1er cahier, 1885. Rouen; in-8.

Bulletin de la Société d'Agriculture de Joiyny, 46e année, 1885, n° 125, janvier à juin. Joigny; in-8.

Bulletin de la Société d'Agriculture de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer, juillet et août 1885, nos 7 et 8. Boulogne-sur-Mer; in-8.

Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de Poligny (Jura), nos 4, 5 et 6, 26e année, 1885. Poligny; in-8.

Bulletin de la Société d'Encouragement pour l'Industrie nationale, nos 138, 139 et 140, 84e année, 1885. Paris; in-4.

Bulletin de la Société des Agriculteurs de France, nos 13 à 18 inclusivement, année 1885. Paris; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture, d'Acclimatation, des Sciences et des Arts du Cantal, année 1885, n° 8, janvier, février et mars, et n° 9, avril, mai, juin. Aurillac; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture, de Botanique et d'Apiculture de Beauvais, mai, juin et juillet 1885. Beauvais; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Cherbourg, 16e année, 1884. Cherbourg; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Compiègne, nos 6 et 7, juin et juillet 1885. Compiègne; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Dôle, 1er, 2e, 3e et 4e trimestres de 1884. Dôle; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture d'Épernay, année 1885, nos 7 et 9, Épernay; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Genève, 31e année, 1885, 4e et 5e livraisons. Genève; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture de la Côte-d'Or, 3e série, tome XI, 1885, n° 3, mai et juin. Dijon; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture de l'arrondissement de Clermont (*Oise*), n° 16, juillet-août 1885. Clermont (Oise); in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture de l'arrondissement de Coulommiers (Seine-et-Marne), année 1885. Coulommiers; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture de l'arrondissement de Meaux (Seine-et-Marne), nos 1, 2, et 3, année 1885. Meaux; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture de l'arrondissement de Senlis, nos 6, 7, 8 et 9, année 1885. Senlis; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture de la Sarthe, 2e trimestre de 1885. Le Mans; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture de l'Orne, 1er semestre, année 1885. Alençon, in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Mâcon, année 1884. Mâcon; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Neuilly-sur-Seine, 4e volume, année 1884. Neuilly; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Picardie, mars, avril, mai et juin 1885. Amiens; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Saint-Germain-en-Laye, janvier à juillet 1885. Saint-Germain-en-Laye; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture du canton de Dammartin (Seine-et-Marne), n° 3, année 1884. Dammartin; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture et de petite Culture de Soissons, mai, juin et juillet 1885. Soissons; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture et de Viticulture des Vosges, 3e trimestre de 1883, n° 43 et 2e trimestre de 1885, n° 50.

Bulletin de la Société d'Horticulture et de Viticulture d'Eure-et-Loir, tome XIV, nos 5 à 8 inclusivement. Chartres; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture pratique du Rhône, nos 10 à 15 inclusivement. Lyon; in-8.

Bulletin de la Société de Viticulture et d'Horticulture d'Arbois (Jura), 9e année, 1885. n° 2, avril, mai et juin. Arbois; in-8.

Bulletin de la Société de Viticulture, Horticulture et Sylviculture de l'arrondissement de Reims, 9e année, 1885, juillet, n° 7. Reims; in-8.

Bulletin de la Société horticôle du Loiret, 2e trimestre de 1885, n° 12. Orléans; in-8.

Bulletin de la Société libre d'Émulation, du Commerce et de l'Industrie de la Seine-Inférieure, années 1884-1885, 3e partie. Rouen; in-8.

Bulletin de la Société pomologique de France, nos 5 et 6, année 1885. Lyon; in-8.

Bulletin de la Société régionale d'Horticulture de la ville d'Elbeuf, année 1884. Elbeuf; in-8.

Bulletin des séances de la Société nationale d'Agriculture de France. Compte rendu mensuel, nos 11, année 1884, 5 et 6, année 1885. Paris; in-8.

Bulletin d'Insectologie agricole, Journal mensuel de la Société centrale d'Apiculture et d'Insectologie, Entomologie appliquée, nos 4, 5, 6 et 7, avril à juillet 1885. Paris; in-8.

Bulletin, Documents officiels, Statistique, Rapports, Comptes rendus de missions en France et à l'étranger, 4e année, n° 4 et 5.

Bulletin du Cercle horticole du Nord, nos 5, 6, 7, année 1885. Lille; in-8.

Bulletin du Comice agricole de l'arrondissement d'Amiens, nos 324, 325, 327, 328 et 329. Amiens; feuille in-4.

Bulletin du Comice agricole et Société de Viticulture, Horticulture et Apiculture de Brioude (Haute-Loire), 17e année, nos 17 et 18. Brioude; in-8.

Bulletin mensuel de la Société d'Horticulture de Chalon-sur-Saône (l'Horticulteur chalonnais), juillet, août et septembre 1885. Chalon-sur-Saône; in-8.

Bulletin mensuel de la Société nationale d'Acclimatation de France, n°s 5 à 8 inclusivement, 1885. Paris; in-8.

Bulletin officiel du Conseil départemental d'Agriculture et de toutes les Associations agricoles de l'Isère, 6e année, 1885, n°s 70, 71, 72. Grenoble; in-8.

Bullettino della R. Società toscana di Orticultura (Bulletin de la Société R. toscane d'Horticulture, cahiers de juillet, août et septembre 1885). Florence; in-8.

Chronique de la Société nationale d'Acclimatation de France, Journal d'annonces et de faits divers, n°s 13 à 19 inclusivement, juillet à octobre 1885. Paris; in-8.

Chronique horticole, (Journal de la Société d'Horticulture de l'Ain, 15e année, 1885, n°s 55, 56, 57. Bourg; feuille in-4.

Comptes rendus des séances de l'Académie des Sciences, 2e semestre, 1884, table des matières, n° 26 du tome C, n° 1 à 12 du tome CI, année 1885. Paris; in-4.

Conférence faite au Muséum national de Rio de Janeiro, le 4 novembre 1884, par M. le Dr Ladislau Netto. Rio de Janeiro; in-8.

Correspondance Brisson, 3e année, 1885, n°s 136 à 144, 146-148 et 149. Paris; feuille in-2.

Cultivateur agenais (Le), Revue populaire d'Agriculture, n° 1, juillet 1885. Agen; in-8.

Description et classification des variétés de Pêchers et de Brugnonniers, par M. E.-A. Carrière. Paris; in-8.

Economia (L') rurale, le Arti ed il Commercio (L'Economie rurale, les Arts et le Commerce, cahiers des 25 juin, 10 et 25 juillet, 10 et 25 août, 10 et 25 septembre 1885). Turin; in-8.

Etablissement d'Horticulture de MM. Baltet frères. Grande pépinière de Croncels, à Troyes (Aube), Catalogue pour 1885-1886. Troyes; in-8.

Flore complète de la Belgique, espèces indigènes et plantes cultivées sans abri, par M. André de Vos. 1885. Mons; in-12.

France agricole (La), 3e année, n°s 26, 28, 29, 30, 31, 32, 34, 35, 36, 37, 38, 39 et 40. Paris; feuille in-4.

France horticole (La), Journal spécial d'annonces et de propagande horticole et agricole, par M. F. Brassac. Toulouse; feuille in-2.

Gartenflora(Flore des jardins. Bulletin mensuel de Jardinage et de Floriculture, cahiers de juin, juillet et août 1885). Stuttgart; in-8.

Garten-Zeitung (Gazette horticole, recueil hebdomadaire pour les jardiniers et les amateurs de jardins, cahiers des 2, 9, 16, 23, 30

juillet, 6, 13, 20, 27 août, 3, 10, 17, 24 septembre et 1er octobre 1885). Berlin; in-8.

Giornale di Scienze naturali ed economiche (Journal des Sciences naturelles et économiques publié par les soins de la Société des Sciences naturelles et économiques de Palerme, vol. XVI, 1883-1884). Palerme; in-4 de 245, 115 et 103 pag., 16 planc.; 1884.

Het Nederlandsche Tuinbouwblad (Feuille horticole des Pays-Bas, nos 27 à 39 de 1885). Groningue; feuille in-folio.

Histoire physique, naturelle et politique de Madagascar, par M. Alfred Grandidier, 12e volume, *Histoire naturelle des oiseaux,* par MM. Alph. Milne Edwards et Alf. Grandidier, tome 1, 12e fascicule, volume 19; *Histoire naturelle des Lépidoptères*, tome 2, Atlas, 1re partie, par MM. Alf. Grandidier et Paul Mabille, 13e fascicule. Paris; in-4.

Illustration horticole (L'), Revue mensuelle des serres et des jardins, année 1885, 6e et 7e livraisons, par M. J. Linden. Gand; in-8.

Journal d'Agriculture pratique et d'Économie rurale pour le midi de la France, publié par les Sociétés d'Agriculture de la Haute-Garonne, de l'Ariège et du Tarn, 4e série, tome 13e, juin et juillet 1885. Toulouse; in-8.

Journal de l'Agriculture, de la Ferme et des Maisons de campagne, de la Zootechnie, de la Viticulture, de l'Horticulture, etc., par M. Henry Sagnier, nos 847 à 860 inclusivement. Paris; in-8.

Journal de la Société d'Horticulture de la Basse-Alsace, tome XI, no 1. Strasbourg; in-8.

Journal de la Société d'Horticulture du département de Seine-et-Oise, nos 4, 5, 6, 7 et 8, avril et août 1884. Versailles; in-8.

Journal de la Société de Statistique de Paris, 26e ann., 1885, nos 7, 8 et 9, Paris; in-8.

Journal de la Société régionale d'Horticulture du nord de la France, Palais-Rameau, nos 6, 7, 8 et 9. Lille; in-8.

Journal des Campagnes et Journal de l'Agriculture progressive réunis, 30e année, 1885, nos 27 à 40 inclusivement. Paris; feuille in-4o.

Journal des Roses, par MM. Cochet et Camille Bernardin, 9e année. 1885, nos 7 à 10 inclusivement. Paris; in-8.

Journal de vulgarisation de l'Horticulture, Recueil de jardinage pratique, par une Société de jardiniers, rédacteur en chef, M. Vauvel, nos 6 et 7. Paris; in-8.

Lindenia, Iconographie des Orchidées, directeur M. Linden, 1er volume, 3e livraison. Gand; in-8.

Louis Van Houtte, Prix-courant, nos 214 et 215. Gand; in-8.

Lyon horticole, Revue mensuelle d'Horticulture, publiée avec la colla-

boration de l'Association horticole lyonnaise, par M. Viviand-Morel, année 1885, nos 11 à 18. Lyon; in-8.

Maandblad van de Vereeniging ter bevordering van Tuin-enLandbouw (Feuille mensuelle pour le perfectionnement de l'Horticulture et de l'Agriculture; nos de juillet et août 1885). Maëstricht; in-8.

Maison de Campagne (La), Journal horticole et agricole illustré des Châteaux et des Villas, etc., 26e année, 1885, nos 13, 15, 16, 17, 18, 19. Paris; in-4.

Maître Jacques, Journal d'Agriculture publié par la Société centrale d'Agriculture du département des Deux-Sèvres, à Niort, mai et juillet 1885. Niort; in-8.

Mémoires de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon, classe des Lettres, volume 21e et 22e, classe des Sciences, 27e volume. Lyon; in-8.

Mémoires de la Société académique d'Agriculture, des Sciences, Arts et Belles-Lettres du département de l'Aube, tome 48e, année 1884. Troyes; in-8o.

Mémoires de la Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts du département de la Marne, années 1883 et 1884. Châlons-sur-Marne; in-8.

Mémoires de la Société nationale des Sciences naturelles et mathématiques de Cherbourg, année 1884. Cherbourg; in-8.

Moniteur de la Propriété en Algérie, 6e année, nos 62 et 64. Alger in-4.

Monatsschrift des Gartenbauvereins zu Darmstadt (Bulletin mensuel de la Société d'Horticulture de Darmstadt, nos 7, 8, 9 et 10 de 1885). Darmstadt; in-8.

Moniteur d'Horticulture (Le), Organe des amateurs de jardins, par M. Lucien Chauré, juillet, août et septembre 1885. Paris; in-8.

Musée (Le), Bulletin de la Société d'Agriculture de l'arrondissement de Clermont (Oise), 47e année, no 26, juin 1885. Clermont (Oise); in-8.

Note sur la question du reboisement dans le territoire de commandement de la division d'Alger. Alger; in-8.

Note sur les développements des courses des chevaux en France, depuis 1776 jusqu'à la fondation des courses de Caen en 1837, par A.-R.-R. de Formigny de la Londe. Caen; in-8.

Nouvelles de Paris (Les), 4e année, 1885, nos 26 à 40 inclusivement. Paris; feuille in-2.

Orchidophile (L'), Journal des amateurs d'Orchidées, par la maison Lebeuf, d'Argenteuil, 5e année, nos 50, 51, 52. Argenteuil; in-8.

Petit Cultivateur (Le), Production douanière, Crédit, Agriculture,

Augmentation de la Production nationale, nos 22 à 35 inclusivement. Paris; feuille in-2.

Rapport sur le Concours pomologique de Fruits de pressoir, tenu à Caen du 9 au 16 novembre 1864, par M. de FORMIGNY DE LA LONDE. Caen; in-8.

Rapport sur l'Exposition d'Horticulture à Rouen, du 5 au 9 octobre 1885, par M. de FORMIGNY DE LA LONDE. Caen; in-8.

Report of the Commissioner of Agriculture for the year 1884. (Rapport du Commissaire de l'Agriculture pour l'année 1884). Washington; in-8 de 581 pag., 1884.

Report of the progress and condition of the Botanic Garden and Government plantations during the year 1884 (Rapport sur les progrès du jardin botanique et des plantations du Gouvernement pendant l'année 1884, par M. R. SCHOMBURGK). Adelaide ; in-4 de 27 pages, 1885.

Revue des Eaux et Forêts, Annales forestières, Économie forestière, nos 12 à 17 inclusivement. Paris; in-8.

Revue horticole des Bouches-du-Rhône, Journal des travaux de la Société d'Horticulture et de Botanique de Marseille, nos 372, 373 et 374, juin, juillet et août 1885. Marseille; in-8.

Revue horticole, Journal d'Horticulture pratique, par MM. E.-A. CARRIÈRE et Ed. ANDRÉ, nos 13 à 19 inclusivement, 57e année, 1885. Paris ; in-8.

Rivista agricola romana (Revue agricole de Rome, publication mensuelle du Comice agricole de Rome et organe de la Société d'Horticulture de Rome, cahiers de juin, juillet, août 1885). Rome; in-8.

Science pour tous (La), Revue hebdomadaire illustrée, nos 27 à 40 inclusivement. Paris; in-4.

Sempervirens. Geillustreerd Weekblad voor den Tuinbouw in Nederland Sempervirens, feuille hebdomadaire illustrée pour l'Horticulture des Pays-Bas, nos 26 à 40 de 1885). Amsterdam ; feuille grand in-4.

Smithsonian Contributions to Knowledge. (Contributions de l'Institut Smithvonien aux progrès des connaissances, vol. XXIV et XXV). Washington; 2 vol. grand in-4, 1885.

Sociedade Broteriana. Boletini annual (Société Brotérienne (1). Bulletin annuel, 1883, 2e fascicule, 1884, fasc. 1 et 2.) Coïmbre; in-8.

Société centrale d'Agriculture, d'Horticulture et d'Acclimatation de Nice et des Alpes-Maritimes, ann. 1885, 99e bulletin. Nice; in-8.

(1) Nom tiré de celui du botaniste Brotero.

Société d'Agriculture de l'Allier, Bulletin-Journal de la Société, juillet et août 1885. Moulins; in-8.

Société d'Agriculture, d'Horticulture et d'Acclimatation du Var, La Provence horticole, bulletin mensuel, nos 18, 19, et 20. Toulon; in-8.

Société d'Agriculture, Sciences et Arts de Meaux, publications du 1er janvier au 31 décembre 1884. Meaux; in-8.

Société d'Encouragement pour l'Industrie nationale, séances des 26 juin, 10 juillet et 26 juillet 1885. Paris; in-8

Société des Sciences et Arts agricoles et horticoles du Havre, 31e bulletin, 2e trimestre de 1885. Havre; in-8.

Société d'Horticulture, d'Agriculture et de Botanique de Montmorency, Bulletin des travaux de la Société, année 1884, 3e trimestre. Montmorency; in-8.

Société d'Horticulture de la Gironde, Nouvelles Annales, avril, mai et juin 1885, tome VIII. Bordeaux; in-8.

Société d'Horticulture de Nogent-sur-Seine, bulletin n° 14. Nogent-sur-Seine; in-8.

Société d'Horticulture et de Viticulture d'Eure-et-Loir (Notice historique) de 1853 à 1885. Chartres; in-8.

Société nantaise d'Horticulture, Annales et résumé des travaux, année 1885, 1er et 2e trimestres. Nantes; in-8.

Sud-Est (Le), Journal agricole et horticole, 7e région agricole; juillet, août et septembre 1885. Grenoble; in-8.

Statistique de la France, Nouvelle série, tome 12e, année 1882. Paris; in-4.

The Garden, Woods and Forests (Le Jardin, les Bois et Forêts, journal hebdomadaire illustré d'Horticulture et d'Arboriculture, nos des 27 juin, 4, 11, 18, 25 juillet, 1, 8, 15, 22, 29 août, 5, 12, 19, 26 septembre, 3 octobre 1885). Londres; in-4.

The Gardeners' Chronicle (La Chronique des Jardiniers, fondée en 1841, nos des 4, 11, 18, 25 juillet, 1, 8, 15, 22, 29 août, 5, 12, 19, 26 septembre, 3 octobre 1885). Londres; in-4.

Transactions of the Massachusetts horticultural Society (Actes de la Société d'Horticulture du Massachusetts, pour l'année 1884, 2e partie). Boston, in-8.

Vestnick Sadovodstva, Plodovodstva i Ogorodnitchestva (Messager de l'Agriculture, de l'Arboriculture et de l'Horticulture, nos 20 à 37 de 1885). Saint-Pétersbourg; in-8.

Vigneron champenois (Le), Viticulture, Agriculture, Horticulture, Commerce et Industrie, 12e année, nos 41 à 53 inclusivement. Epernay; feuille in-folio.

Vie champêtre (La) hebdomadaire, par M. Georges de Nay, 18e annee, 1885, 28 juin, 5 et 26 juillet, 2, 9, 16, 23 et 30 août, 6, 13, 20 et 27 septembre, 4 octobre 1885. Paris; in-4.

Wiener illustrirte Garten-Zeitung (Gazette horticole illustrée de Vienne, organe de la Société d'Horticulture de Vienne, cahiers de juillet, août et septembre 1885. Vienne; in-8.

Wochenblatt des landwirthschaftlichen Vereins im Grossherzogthum Baden (Feuille hebdomadaire de la Société d'Agriculture du Grand-Duché de Bade, nos 24 à 37 de 1885). Karlsruhe; in-4.

Zeitschrift des landwirthschaftlichen Vereins in Bayern (Bulletin de la Société d'Agriculture de Bavière, cahiers de juin, juillet, août 1885). Munich; in-8.



RAPPORTS

Rapport sur les cultures et l'Établissement de M. Robert (Alexandre), avenue des Pages, 52, au Vésinet (1).

M. Delaville (Ch.), Rapporteur.

Messieurs,

Sur une demande faite par M. Robert (Alexandre) d'une Commission chargée de visiter ses cultures de Bégonias tubéreux, plusieurs membres du Comité de Floriculture ont été convoqués comme faisant partie de cette Commission, pour le lundi 14 septembre dernier, à neuf heures du matin. Ont été présents : MM. Michel, de la maison Vilmorin-Andrieux; Lequin (Alfred-Eugène), horticulteur à Clamart, qui est un spécialiste dans le genre de M. Robert; Welker, qui aussi cultive les Bégonias avec amour; Margueritte, amateur, qui a bien voulu se joindre à notre Commission, ainsi que votre serviteur. Nos collègues absents se sont excusés par lettre.

M. Michel a été désigné pour présider cette Commission et M. Delaville (Charles) a été nommé rapporteur.

(1) Déposé le 24 septembre 1885.

Le but principal de notre visite était la culture des Bégonias tubéreux. Pour bien faire ressortir les mérites des cultures que nous avons été appelés à juger, je ne chercherai pas à établir des différences d'établissements en donnant des noms d'importantes maisons fort renommées sous ce rapport, tant en province qu'ailleurs; seulement je constate que toujours, pour les plantes qui sont l'objet de cultures spéciales chez nos horticulteurs parisiens, on ne voit ailleurs rien de comparable, surtout quant à la floraison, qu'ils savent amener à une beauté qui n'a pas d'égale ailleurs.

Déjà l'année dernière, à la date du 25 septembre, une Commission avait été demandée pour le même objet. Nos collègues de l'année dernière ont été unanimes à reconnaître que la culture des Bégonias chez M. Robert est faite avec goût et avec des soins très bien entendus; que, par suite, la beauté des plantes et leur admirable floraison sont d'un effet éblouissant. Si une Commission a été de nouveau demandée, cette année, c'était pour qu'elle pût constater les progrès réalisés tant sous le rapport de l'importance des cultures portant sur des sujets nouveaux que sous celui de la fixation des bonnes variétés.

Comme l'a dit M. Foucard dans son Rapport de l'année dernière, cet établissement au Vésinet est nouveau. L'an dernier, le Rapport accusait 3,000 mètres de terrain, dont 1,800 mètres en Bégonias; le nombre total de plantes était de 40,000. Cette année, nous nous sommes trouvés en présence de 3,500 mètres de terrain, tout en Bégonias au nombre de 80,000 plantes, divisées en planches et dont la végétation, comme la floraison, étaient très uniformes, car les mélanges n'existent que pour les plantes de semis. Au sujet des semis, je dois dire en passant que M. Robert s'attache tout particulièrement à la variété nommée *Begonia erecta rubra grandiflora superba*, plante supérieurement belle, par la raison que ses fleurs se dégagent très bien du feuillage, portées par des tiges très rigides.

Nous avons vu deux de ces planches en rouge capucine, trois planches en *atro-purpurea nana* (semis), cinq autres planches de 9,000 plantes variées (semis), un carré de plantes

toutes à fleurs rose tendre avec un peu de mélange. Nous avons remarqué, dans ce carré, environ 6,000 plantes ayant des fleurs très grandes, qui mesuraient de 10 centimètres à 14 centimètres de diamètre ; puis un carré à fleurs blanches légèrement rosées, et contenant environ 5,000 plantes. Pour cette dernière variété, M. Robert recommande la serre, si l'on veut avoir des fleurs d'un blanc pur, autrement les pétales sont un peu rosés sur le revers. Enfin une très longue plate-bande de pieds à fleurs jaunes (semis) un peu variées, réunissait environ 2,500 plantes.

Nous constatons de nouveau que la variété dite Bégonia Clémence Denizard, gain de M. Robert, est une plante à fleurs bien doubles, roses, à tiges bien érigées, ce qui la rend extra-belle. Comme plantes nouvelles nous signalerons la variété à fleurs d'un blanc pur, *Souvenir de Madame Robert*, et celle à fleurs blanches avec fond vert, *Madame Clotilde de Sacy*. Ces trois variétés sont mises au commerce comme plantes extrabelles, pures de couleur et se distinguant entre toutes les variétés existantes.

Dans les derniers semis, il y a aussi des plantes semi-doubles, à fleurs très grandes, se dégageant bien du feuillage sur des tiges bien droites et bien fleuries, à coloris rouge intense, rose tendre, et jaune de différentes teintes. Nous avons aussi remarqué cinq planches, avec environ 6,000 plantes à fleurs jaune cuivré, offrant un peu de mélange, mais d'un effet admirable, car les quelques coloris différents rehaussaient davantage cette couleur cuivrée. Malgré les mélanges que je signale, M. Robert apporte un très grand soin dans le triage de ses plantes, lorsque les variétés sont bien fixées. Son travail est aussi très intéressant au point de vue de la fécondation artificielle et de la sélection, grâce à laquelle il ne garde que des variétés d'une extraordinaire beauté. Pour finir, je dirai que nous avons remarqué le *Begonia gracilis Martiana*, charmante plante trop peu répandue, car elle donne abondamment ses fleurs de coloris rose vif; en outre, elle a l'avantage d'être odorante. Son parfum rappelle celui de la Rose dite de Puteaux.

Nous avons admiré les autres genres de plantes que cultive

M. Robert comme les *Dracæna congesta violacea* et autres, dont il possède environ 6,000 pieds. Les *Cyclamen* sont aussi cultivés d'une manière toute particulière et par milliers, ainsi que d'autres plantes à feuillage qui déjà ont été indiquées dans le précédent Rapport, et qui sont toutes admirables de santé. Nous avons encore remarqué deux serres hollandaises de 25 mètres de long sur 3 mètres de large, qui sont parfaitement disposées pour l'aspect comme pour la culture, de même qu'une bâche système Coula, de même longueur, et 120 châssis pour les semis et la multiplication. Nous pouvons dire aussi que la bonne tenue, l'ordre et la propreté règnent partout, ce qui fait de ces cultures un établissement modèle.

Je pense qu'il n'est pas hors de propos de dire ici qu'en traversant le pays du Vésinet, nous y avons trouvé de charmantes propriétés qui, grâce au voisinage de notre habile cultivateur de Bégonias, offraient de ravissantes corbeilles de ces plantes, qui auraient fait pâlir les plus belles corbeilles de *Pelargonium*. Ce fait prouve que ce qui, est beau gagne de proche en proche, et finit par se répandre, à la satisfaction de tous. Nous pouvons dire aussi que notre collègue M. Robert n'est pas seulement un homme habile, qu'il est aussi très communicatif et qu'il aime à donner tous les renseignements concernant ses cultures; l'accueil qui nous a été fait est des plus sympatiques; aussi sommes-nous partis sous l'impression d'une grande satisfaction.

La Commission s'accorde à demander l'insertion de ce Rapport dans l'un des plus prochains cahiers du *Journal*, ainsi que son renvoi à la Commission des Récompenses, pour que notre collègue puisse recevoir une récompense proportionnée à l'importance et à la perfection des cultures que nous avons été appelés à visiter chez lui.

COMPTES RENDUS D'EXPOSITIONS

Compte-rendu de l'Exposition organisée par la Société d'Horticulture de Saint-Germain-en-Laye (1);

par M. Chargueraud

Messieurs,

La Société d'Horticulture de Saint-Germain-en-Laye a tenu sa trente-quatrième Exposition du 25 au 29 juillet 1885, dans la salle du Manège militaire de la ville et sur une partie de la place Royale qui forme cour à l'entrée du manège.

Cette Exposition a été, malgré l'époque peu favorable de l'année (la fin de juillet), un véritable succès pour tous : exposants et organisateurs. Etant donnés l'emplacement et le local, il m'a paru qu'on avait su en tirer le meilleur parti possible. L'intérieur du manège était transformé en un parterre de forme irrégulière, dont l'ornementation était faite avec les plantes et fleurs exposées.

Le long des murs étaient groupés les grands végétaux de serre; au centre, des corbeilles de formes diverses étaient formées de végétaux de moindre dimension; des plantes fleuries et, çà et là, quelques grands spécimens de végétaux isolés complétaient l'ornementation.

Au dehors, sur la partie de la place formant cour d'entrée, étaient rassemblés les objets, outils et instruments horticoles: serres, chauffages, appareils d'arrosage, tondeuses, la coutellerie horticole, etc.

De petites tentes abritaient des arbres fruitiers forcés, des produits de la culture maraîchère, des fleurs coupées, etc., etc; enfin des végétaux de plein air à feuillage ornemental étaient groupés de manière à concourir à l'ornementation de la partie qui précédait l'entrée de la salle où étaient réunies les plantes de serre.

---

(1) Déposé le 13 août 1885.

Les Palmiers, les Cycadées, les Araliacées, les Aroïdées, les Broméliacées, les Fougères, qui composent la majorité des plantes de serre dites à feuillage, formaient de nombreuses collections contenant des spécimens bien cultivés. Les Orchidées étaient bien représentées par plusieurs lots appartenant à MM. Sallier, Duval et Cappe. J'ai noté dans ces lots les très beaux *Vanda tricolor*, *V. suavis*, *V. Lowii*, le *Dendrobium thyrsiflorum*, l'*Anguloa Clowesii*, les formes si diverses d'*Odontoglossum Alexandræ*, puis les *Odontoglossum Roezli*, *Od. citrosmum*, les *Cattleya Gaskeliana* à fleurs d'un rose plus ou moins intense, selon les individus, le *Lycaste Skinneri*, l'*Epidendrum vitellinum majus* avec ses belles fleurs rouge saumoné, un très bel exemplaire de *Disa grandiflora*, le *Sobralia macrantha* avec ses grandes fleurs rose lilacé, le curieux *Oncidium Volvox* avec ses longues ramilles garnies de fleurs jaunâtres, enfin les *Cypripedium Sedeni*, *villosum*, *Veitchii*, etc.

Je citerai plus particulièrement, présenté par M. Sallier, un lot de plantes dites carnivores, en exemplaires bien portants et relativement forts : le *Dionæa muscipula*, le *Drosera capensis*, le *Nepenthes Mastersiana* muni de nombreuses urnes pourpre foncé, le *Cephalotus follicularis*, le *Sarracenia flava* avec fruits, montrant encore en parfait état, au-dessus de l'ovaire, son curieux stigmate en forme de parasol.

Dans un lot du même présentateur, je citerai quelques belles plantes rares ou relativement nouvelles : *Alocasia Sanderiana*, *Todea superba*, *Piper ornatum* à feuilles marbrées de blanc, *Vriesia fenestralis*, enfin un bel exemplaire d'une plante que l'on rencontre peu et rarement en bon état, le *Ficus elastica variegata*. Parmi de nombreures Broméliacées, à côté des *Vriesia Glaziouana*, *V. gigantea*, *V. tessellata*, etc. etc., un très beau pied de *Bromelia agavæfolia* avec ses feuilles et écailles centrales d'un beau rouge corail, et une très belle variété, ou du moins un sujet d'une végétation anormale comme dimensions, de *Nidularium Princeps*.

Pour terminer l'énumération des plantes les plus remarquables que j'ai notées parmi les plantes de serre, je citerai : une belle collection de *Caladium* cultivés par M. Gibourg, à Triel ; des

Anthurium Warocqueanum, *Ant. Veitchii*, de nombreux *Ant. Andreanum* et ses hybrides: *Ant. Ferrierense* et autres ; un très fort pied bien fleuri d'une jolie et curieuse Commelynée, le *Cochliostema Jacobianum ;* de très beaux *Coleus*, parmi les variétés à large feuillage bien nuancés ; une grande collection de Fougères contenant de forts spécimens de *Platycerium*, de *Neottopteris australasica*, *Alsophila australis*, etc., etc ; enfin un beau rameau de Vanille portant des fruits très bien développés et approchant de leur maturité.

Les plantes fleuries étaient également bien représentées ; j'ai surtout remarqué une très belle corbeille de Bégonias tubéreux à grandes fleurs simples, se tenant très bien et à beaux coloris, surtout dans les tons jaunes ; de beaux Gloxinias à fleurs larges, bien érigées.

Plusieurs lots de *Pelargonium* dans les sections des *inquinans* à fleurs simples et doubles. La collection présentée par M. Foucard, horticulteur à Chatou, était surtout très remarquable et contenait aussi de très belles variétés dans la section des *peltatum*. Je citerai particulièrement : Gloire de Nancy, Eurydice, Mad. Monnier, Fétiche, Alph. Faille, etc.

Les fleurs coupées étaient aussi l'objet de nombreuses présentations, et les Roses étaient dignement représentées dans plusieurs lots remarquables, soit comme collections nombreuses, soit comme choix des plus jolies variétés, en parfait état de développement.

De beaux Dahlias en collection et des Œillets des différentes races, des Zinnias, etc., etc.

Plusieurs groupes de bouquets généralement bien faits, quelques-uns même très élégants, et des garnitures et ornementations diverses faites avec beaucoup de goût.

Dans la section des plantes fleuries de plein air, il y avait une collection assez nombreuse de plantes annuelles et vivaces présentée par M. Piquenot, horticulteur à Louveciennes, ainsi qu'un très beau groupe formé d'une seule variété de Verveine de semis, à fleurs blanches, grandes, très jolies ; plusieurs lots de Pétunias simples et doubles, de Zinnias, de Reines-Marguerites et une très belle corbeille formée de *Lochne-*

ra rosea (Pervenche de Madagascar) parfaitement cultivée.

Les plantes potagères n'étaient pas très nombreuses ; cependant il y avait plusieurs collections de belles Cucurbitacées. Deux meules de Champignons parfaitement construites montraient cette Cryptogame à tous ses degrés de développement.

Un lot d'Ananas appartenant à la variété Cayenne à feuilles lisses, présenté par M. Crémont, horticulteur à Sarcelles, était des plus remarquables par le développement des fruits qui étaient juste à point comme maturité.

Une collection d'arbres fruitiers forcés, Pêchers, Pruniers, Vignes, etc., donnait une idée de ce genre de culture, bien qu'arrivant un peu tard.

Enfin, en terminant cette énumération très abrégée des produits qui ont figuré à cette Exposition, je veux citer une présentation des plus méritantes et dont on ne saurait trop encourager l'auteur. C'est un apport fait par un instituteur qui a su réunir une collection des meilleures variétés de Pommes de terre, de Betteraves, de Carottes, de Pois, etc., etc., ainsi que les principales variétés de Céréales, toutes ces plantes cultivées pour les démonstrations pratiques de culture données aux enfants. Cet enseignement nous paraît si utile, comme source de bien-être dans son application, qu'on ne saurait trop le favoriser, et, s'il se généralisait, il serait un véritable bienfait pour notre pays.

Les principaux lauréats de cette Exposition sont : M. Sallier, jardinier-chef au château Duval, qui a obtenu le grand prix d'honneur offert par M. le Ministre de l'Instruction publique ;

M. Cappe, horticulteur au Vésinet, médaille d'or du Conseil général ;

M. Foucart, horticulteur à Chatou, médaille d'or de la ville de Saint-Germain ;

M. Duval, horticulteur à Versailles, médaille d'or des Dames patronnesses de la Société ;

M. G. Kritter, jardinier-chef au Potager du château du Val, médaille d'or de M[me] Fould ;

M. Boivin, pépiniériste à Louveciennes, médaille d'or de M. de Romilly ;

M. Vallerand, jardinier à Bougival, médaille d'or de la Société d'Horticulture de Saint-Germain;

M. Crémont, horticulteur à Sarcelles, médaille de vermeil;

M. Bourdon, jardinier à Marly-le-Roi, médaille de vermeil,

M. Clozier, instituteur à l'Isle-Adam, médaille de vermeil, etc.

Le Jury, auquel avait bien voulu se joindre Mme Berr, Mme la vicomtesse de Mentque, Mme Hardy, Dames patronnesses de la Société, était composé de M. Saison-Lierval, horticulteur à Neuilly sur-Seine; M. Rossiaud, horticulteur à Taverny; M. Robert, Secrétaire-général de la Société d'Horticulture de Neuilly-sur-Seine; M. Tabar fils, horticulteur à Montmorency; M. Rohart, délégué de la Société de Beauvais; M. Basinet, délégué de la Société de l'Isle-Adam; M. H. Lusseau, architecte paysagiste, à Bourg-la-Reine; de deux Membres de la Société de Saint-Germain, et de votre délégué, qui a eu l'honneur d'être désigné comme Président du Jury par ses collègues.

Il me reste, maintenant, Messieurs, un agréable devoir à renouveler ici, car je l'ai déjà fait; c'est d'adresser mes plus sincères remerciements à M. Pector, Président de la Société d'Horticulture de Saint-Germain-en-Laye, ainsi qu'à MM. les Membres de cette Société, qui ont bien voulu faire l'accueil le plus cordial à votre représentant.

Compte rendu de l'Exposition de la Société d'Horticulture de Chartres (1).

Par M. Millet.

Messieurs,

Depuis plusieurs jours le pays chartrain était en liesse; la ville de Chartres avait organisé une série de fêtes considérable : Concours hippique, grand Concours régional agricole, etc. Conviée à participer à ces fêtes, la Société d'Horticulture et de Viticulture d'Eure-et-Loir avait organisé une Expositition d'Horticulture et de tous les produits qui s'y rattachent.

---

(1) Déposé le 27 août 1885.

Délégué par notre Président pour aller représenter la Société nationale d'Horticulture de France, je viens vous rendre compte de ma mission.

Quoique le pays chartrain ne soit pas un pays d'amateurs d'horticulture, l'Exposition qui nous était offerte faisait plaisir à voir. Malgré un hâle froid et sec, la fraîcheur des plantes et le bon goût qui avait présidé à leur placement charmaient la vue. Elle était installée sur le boulevard, dans un emplacement très long et peu large, où on avait ménagé deux parterres : l'un servant de vestibule pour entrer dans la tente et l'autre formant le fond pour en sortir. Ce dernier était spécialement réservé à l'industrie. Comme la tente était d'une construction spéciale et bien ouverte à ses deux extrémités, on jouissait, en entrant dans le jardin de l'Exposition, d'un coup d'œil général.

Plusieurs lots de Conifères, arbres et arbustes à feuilles persistantes, se groupaient à l'entrée de la tente. Le plus remarquable était celui de M. Courtois (Jules), horticulteur-pépiniériste, rue Croix-Thibault, à Chartres. Ce lot comptait au moins 140 espèces ou variétés de plantes, toutes en fort et beaux sujets ; aussi le Jury n'hésita-t-il pas à lui attribuer la médaille d'or.

M. Villard, horticulteur-pépiniériste à Chartres, exposait deux lots de plantes du même genre. Quoique un peu moins forts, ces spécimens n'en étaient pas moins très intéressants. Cet habile pépiniériste a obtenu pour ses deux lots une grande médaille de vermeil et une grande médaille d'argent de la Société des Agriculteurs de France.

Dans la tente se groupaient les plantes de serre chaude, les Rosiers, les *Caladium*, les Bégonias et de fort beaux lots de légumes. L'une des plus belles présentations comme lot d'ensemble était celle de M. Duperche fils, horticulteur à Chartres. Son exposition se composait notamment de belles plantes de serre, d'un magnifique lot de Rosiers nains en pots, de très belle culture ; de magnifiques et forts sujets de Broméliacées et de touffes d'Hortensia qui ont fait l'admiration du Jury.

M. Bouchard, de Luisant, près Chartres, avait une exposition des plus réussies. Un grand massif de Rosiers en formait l'attrait

principal. Une bonne culture et un bon étiquetage indiquaient le cultivateur expérimenté ; les variétés suivantes se faisaient remarquer par leur développement floral : Merveille de Lyon, Duke of Teck, Reine Marie-Henriette. La France, Souvenir d'un Ami, Captain Christy et beaucoup d'autres belles variétés. Un fort lot de plantes de serre, *Anthurium*, Broméliacées, Rhododendrons complétaient cette belle et intéressante exposition ; aussi, MM. Bouchard et Duperche fils ont-ils obtenu chacun une médaille d'or.

Deux récompenses du même ordre sont accordées à deux jardiniers de maison. L'une à M. Hébert, jardinier chez M. Ernest Lelong, au château de Bailleau-l'Evêque, pour son magnifique lot de légumes de saison, de magnifiques Melons, de beaux Ananas, de Fraises dont la fraîcheur faisait envie, de Haricots en grains, de Choux-fleurs énormes, enfin de toute espèce de beaux et bons légumes qu'il serait trop long d'énumérer. Un petit lot de plantes de serre complétait l'exposition de cet habile jardinier ;

L'autre à M. Mouchette, jardinier chez Mme Moreau, au château d'Anet. Cette récompense était principalement obtenue par l'exposant pour son lot de *Caladium* qui étaient d'un très beau développement et qui appartenaient aux variétés suivantes : Léon Bleu, Rameau, Flor, Elia, Véronèse, Condeisa, Alfred Bleu, *Baraquini*, etc. Un lot de plantes de serre bien rares et de magnifiques touffes de *Clerodendron Thompsonæ*, et un lot de Calcéolaires herbacées contribuaient au succès de cette présentation.

M. Loison, jardinier-fleuriste à Dreux, ornait l'Exposition d'un très beau lot de plantes fleuries et de plantes de serre, et surtout d'un lot composé de Bégonias à fleurs doubles, qui ne laissaient rien à désirer tant pour la belle culture que pour le choix des plantes ; aussi cette belle exposition valut-elle à son auteur une médaille de vermeil grand module.

Deux expositions de Rosiers, quoique relativement petites, méritaient toute l'attention du Jury : la première, de Rosiers nains, dans laquelle la bonne tournure des plantes, la fraîcheur du feuillage et le bon étiquetage se faisaient remarquer au premier coup d'œil. Cette exposition appartenait à MM. Maison-

nier et Voisin, jardiniers à Chartres, qui en ont été récompensés par une médaille de vermeil.

Une médaille de vermeil également était attribuée à l'exposition de Roses coupées de M. James Royson, horticulteur à Caen (Calvados). Cette présentation, très jolie comme fleurs, très correcte comme étiquetage, était exposée d'une façon particulière. Du reste, M. Bergman, dans son Compte rendu de l'Exposition de Caen, en a donné les détails tout en faisant l'éloge bien mérité de l'exposant. Ne voulant pas m'exposer à une redite, j'y renvoie les personnes qui voudraient connaître ces petits détails.

Un très beau lot de légumes de saison était présenté par M. Trubert, jardinier à Granville, qui obtient une médaille de vermeil pour ce lot.

Enfin, M. Ains, jardinier chez M. Albert Le Tellier, obtient aussi, pour un lot de légumes très complet, une médaille de vermeil grand module.

Ici, Messieurs, s'arrêtent mes citations horticoles. S'il fallait que je fisse l'éloge de tout ce qui était beau et bien exposé, je n'aurais qu'à prendre la liste entière des exposants ; aussi, plus de soixante médailles ont été la récompense de ces beaux apports.

L'Industrie était très bien représentée par nos principaux constructeurs. Voici quels en ont été les principaux lauréats :

M. Vidon, constructeur à Chartres, grande médaille de vermeil pour son exposition complète de serres.

M. Guillot-Pelletier, d'Orléans, médaille de vermeil grand module et diplôme, pour serres et chauffages ; et M. Beaume, constructeur à Boulogne (Seine), médaille de vermeil grand module.

Enfin M. Couette, notre constructeur de tentes bien connu, obtient aussi un diplôme d'honneur pour ses tentes.

Je ne puis terminer ce Compte rendu sans adresser de vifs remerciements à nos collègues du Jury qui m'avaient fait l'honneur de la Présidence, ainsi qu'à M. Léon de Saint-Laumer, Président de la Société d'Horticulture d'Eure-et-Loir, qui n'a cessé, pendant toutes nos opérations, de nous faire

l'accueil le plus cordial et qui, le soir, au banquet, a porté un toast à la prospérité de la Société nationale d'Horticulture de France.

Compte rendu de l'Exposition d'Horticulture de Villemonble (Seine) (1)

Par M. Bergman (Ernest)

Messieurs,

La Société d'Horticulture de Villemonble, dont la fondation ne remonte qu'à 1874, a ouvert, le 22 août, une Exposition d'Horticulture qui a été remarquable par la beauté des produits exposés. Les lots de légumes surtout étaient splendides, ainsi que les lots de Crotons, *Caladium* et *Dracæna* ; tous ces lots auraient été dignes de figurer à notre grande Exposition, au mois de mai dernier, à Paris. Les exposants de Villemonble ont dû se donner beaucoup de mal pour arriver, malgré la sécheresse persistante des mois derniers, à nous présenter des légumes si nombreux et si beaux. L'organisation générale de l'Exposition avait été bien comprise par M. Roux, horticulteur à Villemonble, à qui du reste le Jury accorda une médaille d'or pour son zèle, ainsi que pour ses lots divers exposés hors concours.

L'Exposition se tenait dans un jardin, près de la Mairie, jardin obligeamment mis à la disposition de la Société par M. Dupré, son Trésorier. Au centre était une grande tente carrée, abritant les plantes et les lots les plus délicats, et tout autour, à l'extérieur, les plantes de plein air, ainsi que l'Industrie, qni était bien représentée. Les membres du Jury, au nombre de six, étaient les suivants :

MM. Benoît, délégué de la Société de Coulommiers ; Foullot, de Villemonble ; Baudet, d'Etampes ; Harot, de Meaux ; Cauchin, de Montmorency, Secrétaire du Jury ; Ernest Bergman, de Paris, Président du Jury.

---

(1) Déposé le 27 août 1885.

Le nombre des exposants tant horticoles qu'industriels était de 35.

Après un examen des plus sérieux, le Jury a décerné les récompenses suivantes :

Médailles d'or :

A M. Laruelle, jardinier chez M. Detouches, Président d'honneur de la Société, pour ses lots de Crotons, *Caladium*, plantes de serre chaude, *Dracæna*, Gloxinias, Bégonias tubéreux, spécimens isolés de *Chamærops excelsa*, *Alsophila australis*, beaux légumes et un lot de fruits variés ;

A M. David, jardinier chez M. Gabriel Léon, Président de la Société, Maire de Villemonble, pour ses nombreux lots de Crotons, plantes de serre chaude, *Dracæna*, *Begonia rex*, *Alocasia*, Gloxinias, *Coleus*, *Pelargonium zonale*, Vignes en pots, fleurs coupées, beaux légumes et fruits;

A M. Goulet, jardinier au Château de Montreau, près Montreuil-sous-Bois, pour *Caladium*, plantes de serre chaude, légumes variés, fruits, tels que : pêches, etc. ;

A M. Frèrebeau, jardinier chez M. Martineau, à Villemonble, pour sa belle collection de légumes en 250 variétés, ses fruits variés, fleurs coupées et plantes grasses ;

A M. Paul Rain, jardinier chez Mme Ve Chiboust, à Villemonble, pour ses *Begonia rex* , arbustes variés, Dahlias en plantes et en fleurs coupées, fruits, etc.

Médailles de vermeil :

A MM. Sornin et Jullien, arboriculteurs à Montreuil, pour leur collection de fruits variés ;

A M. Bielle, jardinier, pour ses Amarantes et son lot de légumes ;

A M. Collard, jardinier, pour ses *Caladium*, ses plantes de serre chaude et Broméliacées.

Médailles d'argent :

A M. Guilmard, pour ses Roses coupées ;

A M. Charpentier, jardinier chez Mme Ve Hureau, à Villemonble, pour un groupe d'*Amorphophallus Rivieri*, *Pelargonium zonale* et fruits variés ;

A M. Sablonnière, rosiériste à Villemonble, pour ses Rosiers-tiges et nains ;

A M. Pasquier, jardinier, pour un lot de plantes de serre chaude ;

A M. Nansot, pour un lot de légumes et des Bégonias tubéreux de semis.

Médailles de bronze :

A M. Gaudin, pour ses légumes variés et ses fleurs coupées :

A M. Dupré, pour ses Lauriers-Cerises.

Industrie. — Médaille de vermeil :

A M. Laquas, constructeur à Presles, près Beaumont, pour plusieurs serres, grilles, châssis, etc.

Médailles d'argent aux suivants :

M. Deniau, à Billancourt, pour ses différents travaux en ciment tels que : bancs, bacs, troncs d'arbres, vases, dallages, etc. ;

M. Ritter, de Paris, pour ses nombreuses pompes de différents genres ;

M. Buissonnier, à Villemonble, pour ses grilles, grillages et châssis ;

M. Miard, au Raincy, pour son rocher construit dans le jardin ;

M. Lacoste, coutelier à Lagny-sur-Marne, pour sa coutellerie variée ;

M. Platel, quai d'Orsay, à Paris, pour ses petites pompes-seringues remarquables par leur simplicité et leur bon marché ;

M. Armandier, à Lagny-sur-Marne, pour son chauffage en cuivre, ses arrosoirs, pompes, etc. ;

MM. Suireau et Collet, de Paris, pour leurs pompes ;

M. Santini, pour ses jardinières en bois, bambou et liège ;

M. Quénault, à Billancourt, pour son lève-fût, ses grilles, porte-bouteilles, porte-fruits, chaises, etc. ;

M. Blanquier, pour son chauffage en cuivre ;

M. Deshaies, de Paris, pour ses bacs ;

M. Tricon, à Nogent-sur-Marne, pour ses travaux en ciment, champignons, bacs, bancs, etc ;

M. Verner, à Nogent-sur-Marne, pour sa poterie de jardinage.

Grandes médailles de bronze :

A M. Couette, de Paris, pour ses petites tentes et ses pliants cannelés ;

A M. Revêche, pour des échantillons de terre de différents genres : terre de bruyère et franche, sable de carrière, de rivière, etc. ;

M. Aïvas, Vice-Président de la Société, a droit à tous les éloges pour la façon dont le tout avait été organisé. Il a été bien secondé aussi par M. Barrucand, Secrétaire de la Société, et M. Detouches, notre collègue. Nous adressons nos meilleurs remerciements à ces messieurs, ainsi qu'à leurs collègues de la Société, pour l'accueil gracieux qu'ils ont fait aux membres du Jury. Les Jurés ont beaucoup regretté l'absence du Président de la Société, M. Lévy, car ils auraient été heureux de lui adresser de vives félicitations sur la réussite complète de l'Exposition d'Horticulture de Villemonble.



REVUE BIBLIOGRAPHIQUE ÉTRANGÈRE.

TRAITEMENT ET RÉUSSITE DE GRANDS PALMIERS ET D'AUTRES VÉGÉTAUX DANS LES JARDINS D'HIVER MODERNES (DIE BEHANDLUNG UND DAS GEDEIHEN GROSSER PALMEN UND ANDERER GEWÆCHSE IN DEN « MODERNEN WINTERGARTEN » ;

Par M.-J. NIEPRASCHK.

M.-J. Niepraschk, directeur horticole de la Société *Flora*, à Cologne (Allemagne), a publié, dans le *Bulletin du Congrès international de Botanique et d'Horticulture de Saint-Pétersbourg*, qui a été tenu en 1884, un article dans lequel il a consigné les résultats de sa longue expérience au sujet des végétaux et principalement des Palmiers qui peuvent être cultivés avec succès dans ce qu'il nomme les « Jardins d'hiver modernes ». Il commence avec raison par caractériser les constructions qu'il désigne sous la dénomination de « Jardins d'hiver modernes ».

On a d'abord, dit-il, appelé Jardins d'hiver de vastes locaux dans lesquels on réunissait, pendant l'hiver, de grands végétaux d'orangerie. Plus tard, on a nommé ainsi, et l'emploi de cette dénomination est encore usité aujourd'hui, de grandes serres monumentales, maintenues généralement à une température de 10-12 degrés cent., peuplées de plantes qui, en général, n'ont besoin que d'une serre froide, la plupart originaires de la Nouvelle-Hollande, et qu'on y répartit de manière à former un élégant jardin. Ce sont là les vrais Jardins d'hiver qui peuvent remplacer en hiver les jardins de plein air dont on ne jouit que pendant la belle saison. Enfin comme « Jardins d'hiver modernes », M. Niepraschk distingue les établissements que l'on construit souvent de nos jours pour y recevoir le public, pour y donner des concerts ou des fêtes et qu'on garnit de grands végétaux, surtout de Palmiers, qui n'y sont considérés que comme objets d'ornement, sans qu'on se préoccupe bien particulièrement des conditions culturales dans lesquelles ils s'y trouvent. Or ces conditions sont désavantageuses et principalement en raison des incessantes variations de température auxquelles ces végétaux sont forcément soumis, ainsi que de la sécheresse de l'atmosphère dans laquelle ils sont plongés. On conçoit sans peine que, pour vivre et surtout pour prospérer dans de pareilles conditions, il faut que les végétaux soient doués d'une vigueur à toute épreuve. Depuis plus de vingt années, M. Niepraschk s'est particulièrement attaché à reconnaître quels sont ceux qui possèdent cette précieuse qualité, et son article a pour objet de signaler ceux qui, observés par lui pendant ce long espace de temps, se sont montrés les plus résistants.

Il a d'abord constaté que les espèces qui se prêtent le moins à la culture forcément défectueuse des « Jardins d'hiver modernes » sont en général celles de serre froide, comme les Orangers, ainsi que les végétaux de la Nouvelle-Hollande et leurs analogues, à peu d'exceptions près. Placées dans ces locaux, elles ne tardent pas à perdre leurs feuilles. Sans doute elles repoussent ensuite ; mais elles restent toujours faibles, languissantes, au point qu'on est finalement forcé de les enlever.

Celles qui font exception à cette règle générale sont quelques Bambous et *Aralia*, comme les *Bambusa gracilis* HORT., *Metake* HORT., *nigra* LODD., les *Aralia Sieboldi* HORT., *crassifolia* et *trifoliata* MEYEN, qui, bien nourris et abondamment arrosés, se développent bien, sans toutefois atteindre jamais, dans ces conditions, de fortes proportions. Une espèce tout particulièrement recommandable à cet égard est l'*Eucalyptus Globulus* LABILL. qui réussit toujours parfaitement, dans les locaux dont il s'agit, non seulement aux places bien éclairées, mais encore appliqué contre des colonnes et des piliers.

Des végétaux plus avantageux encore que ceux dont il vient d'être question, pour ces plantations spéciales, sont ceux qui, dans la nature, sont soumis à une température assez haute et subissent par moments l'influence d'une forte chaleur et d'un air sec. Tels sont avant tout les « Palmiers froids », dont on trouve des espèces dans toutes les parties du monde et parmi lesquels M. Niepraschk a reconnu les suivants comme les plus recommandables pour l'usage spécial dont il s'occupe :

D'Europe, le *Chamærops humilis* L. et surtout ses variétés *argentea*, *gracilis* et *parvifolia*. D'Asie, les *Chamærops chinensis* HORT., *excelsa* THUNB. et *Martiana* WALL. ; le *Rhapis flabelliformis* AIT ; les *Phœnix farinifera* MART. et *silvestris* L. — D'Afrique, les *Phœnix canariensis* HORT., *reclinata* JACQ., *spinosa* THONN. et *tenuis* HORT. Quant au Dattier, *Ph. dactylifera* L., les soins les plus attentifs n'ont jamais pu le faire prospérer dans les salles pour réunions. — D'Amérique, les *Sabal Adansonii* GUERNS. et *Palmetto* LODD. ; les *Cocos australis* MART., *chilensis* MOL., *flexuosa Mart.* et *plumosa* Mart. — D'Australie, le *Corypha australis* R. BR., le *Seaforthia elegans* R. BR., les *Kentia sapida* MART. et *Baueri* BL., à un bon jour et en pieds déjà forts, auxquels on peut ajouter, parmi les espèces plus récemment introduites, les *Kentia Belmoreana* MOORE et MULL. et *Forsteriana* MOORE et MULL., pour lesquels l'auteur dit n'avoir pas des observations d'aussi longue durée.

Quelques Palmiers qui croissent naturellement dans des contrées fort chaudes ont montré la faculté bien inattendue de venir tout aussi bien que les précédents dans les conditions

défavorables des « Jardins d'hiver modernes ». Ce sont les *Caryota Cumingii* LODD. et *Rumphiana* MART., qui végètent même mieux dans cette situation que dans une bonne serre à Palmiers, tandis que leur congénère, le *Caryota urens* L. s'y trouve toujours fort mal. Une particularité curieuse, c'est que le *Corypha* ou *Livistona australis* R. BR. venant bien dans ces conditions, le *Livistona chinensis* MART. ne s'en accommode nullement. Quant à la généralité des Palmiers intertropicaux, elle ne se prête pas à ce genre de culture et on n'a jamais pu y soumettre avec tant soit peu de succès une espèce quelconque des genres *Areca*, *Astrocaryum*, *Bactris*, *Calamus*, *Elais*, *Euterpe*, *Geonoma*, *Oreodoxa*, etc., pas plus au reste que des plantes de serre chaude appartenant à diverses familles, comme les *Carica*, *Coffea*, *Croton*, *Cycas*, *Musa*, *Pandanus*, *Strelitzia*, *Theophrasta*, etc. Comme exceptions, M. Niepraschk cite d'abord les *Ficus australis* W. et *elastica* ROXB., qui toutefois perdent leurs feuilles inférieures; puis le *Ceratozamia mexicana* BRONG., les *Dracæna Draco* L., *canariensis* HORT., *cannæfolia* HORT., *congesta* STEUD., *rubra* HORT., *stricta* STEUD., ainsi qu'un certain nombre de Fougères, savoir: *Alsophila australis* BR. et *excelsa* MART., *Aspidium falcatum* W., *Cibotium Schiedei*, *Cyathea medullaris* METT., *Nephrodium exaltatum* LINK et *tuberosum* LINK, *Polypodium sporodocarpum* LINK et *Reinwardtii* KUNZE; enfin, pour la formation de tapis verdoyants, les *Selaginella brasiliensis* LINK et *denticulata* LINK.

Des plantes de plus faibles proportions sont nécessaires pour compléter l'effet décoratif des précédentes. Dans cette catégorie, M. Niepraschk a reconnu comme devant être recommandées les espèces suivantes: *Aspidistra elatior* MORR. et DCNE, avec sa variété panachée, *Begonia ricinifolia*, *Calla æthiopica* L., *Canna indica* L., *Cordyline vivipara* HORT., *Cyperus alternifolius* L., *Isolepis gracilis* NEES, *Panicum plicatum* LAMK, et *sulcatum* AUBL., *Yucca Draconis* L., *Phormium tenax* FORST., *Tradescantia procumbens* W.

Un point important pour la décoration des « Jardins d'hiver modernes » consiste à couvrir de verdure des murs, des piliers, des colonnes, etc. Parmi les nombreuses espèces dont il a essayé

l'emploi à cet usage, telles entre autres que le *Ficus stipulata* Thunb., le *Mikania scandens* W., diverses Passiflores, *Thunbergia*, etc., la seule qu'il ait vue se comporter toujours à merveille et résister à toutes les épreuves est le *Cobæa scandens* Cav., qui, dans toute son étendue, reste abondamment feuillé. Il recommande aussi, comme propre à garnir des treillages, des balustrades, etc., le vieux *Fuchsia coccinea* L., qui, si on lui donne une nourriture riche, développe, dit-il, des jets longs de 4-5 mètres et chargés d'un feuillage abondant, promptement remplacé après sa chute annuelle.

En relevant l'origine des végétaux qu'il a vus s'accommoder des conditions défavorables que leur offrent les Jardins d'hiver destinés à des réunions, l'auteur allemand a reconnu que presque tous croissent naturellement dans des régions montagneuses, où ils vivent dans une atmosphère assez sèche pendant une partie de l'année, humide pendant l'autre partie : or, dans les locaux où on les enferme, l'air est plus ou moins sec pendant l'hiver durant lequel on chauffe pour les réunions qui s'y tiennent, tandis qu'on peut le maintenir humide en été, époque de l'année pendant laquelle on ne se réunit guère dans des salles closes. Il importe même, en été, de soumettre fréquemment les plantes à une pluie artificielle au moyen d'appareils construits pour cet usage. Pour favoriser la végétation de ces plantes, il faut leur donner, pendant l'été, des arrosements avec du bouillon de fumier d'étable abondants toutes les deux semaines, plus modérés à chaque semaine intermédiaire. Pour quelques Palmiers, *Cocos*, *Caryota*, *Corypha*, le meilleur engrais consiste en poissons morts, qu'on hâche et qu'on enterre au contact des racines. M. Niepraschk conseille l'ombrage au moyen de claies faites avec des lattes longitudinales, larges de 0^m, 10 et peintes à l'huile en gris-bleu, et le chauffage à l'eau chaude à basse pression. Quant à l'éclairage par le gaz, il assure que, dans l'espace de vingt années, il n'a jamais observé que les plantes en éprouvassent une action désavantageuse.

PLANTES NOUVELLES OU RARES DÉCRITES PAR DES PUBLICATIONS ÉTRANGÈRES.

BOTANICAL MAGAZINE.

Eucomis bicolor BAKER. — *Bot. Mag.*, mai 1885, pl. 6816. — Eucomis bicolore. — Natal. — (Liliacées).

Cette nouvelle espèce est, sous le rapport botanique, voisine de l'*Eucomis undulata;* mais, au point de vue horticultural, elle l'emporte beaucoup sur celui-ci, ainsi que sur ses autres congénères déjà connus, dont les fleurs sont simplement d'un vert uniforme, parce que son périanthe d'un blanc verdâtre est élégamment bordé de rouge-pourpre. Elle a été découverte par M. Christophe Mudd, qui l'a envoyée à MM. Veitch. La plante a fleuri pour la première fois, chez ces horticulteurs, en 1878. Dans le jardin botanique de Kew, elle est restée longtemps en fleurs, pendant l'hiver de 1883-1884, placée à l'extrémité froide d'une serre tempérée qui est destinée particulièrement aux Bruyères du Cap, ainsi qu'aux espèces bulbeuses de la même contrée. L'oignon de l'*Eucomis bicolor* est globuleux, couvert de tuniques membraneuses, brunes, et mesure environ $0^m,05$ de diamètre. Il en part cinq ou six feuilles contemporaines aux fleurs, oblongues, plus ou moins ondulées, longues d'environ $0^m,30$, larges de $0^m,07$-$0^m,08$, sans taches, du milieu desquelles s'élève une hampe arrondie et sans taches, un peu plus courte qu'elles, qui porte au-dessous de son extrémité une grappe serrée et longue de $0^m,08$-$0^m,10$ de fleurs bien ouvertes en étoile, larges de $0^m,02$-$0^m,03$. Les filets des étamines sont colorés en pourpre. La hampe se termine par une touffe serrée de 30 à 40 feuilles ovales, aiguës, crispées aux bords et parfois teintées de pourpre.

Dendrobium Phalænopsis FITZGERALD. — *Bot. Mag.*, mai 1885, pl. 6817. — Dendrobe Phalénopside. — Nord de l'Australie et Nouvelle-Guinée. — (Orchidées.)

Belle Orchidée d'introduction récente, qui, dans le Queensland, fleurit en avril, tandis que sa floraison, dans le jardin bota-

nique de Kew, a lieu en septembre. Elle est voisine des *Dendrobium bigibbum*, *superbiens* et *Goldiei*, qui sont des mêmes contrées. Ses tiges en touffe sont hautes de $0^m,30$ à $0^m,45$, de la grosseur du petit doigt, sillonnées, revêtues de gaines pâles et appliquées. Ses feuilles distiques et sessiles, oblongues-lancéolées, très aiguës, sont longues de $0^m,15$-$0^m,20$, d'un vert foncé en-dessus, d'un vert pâle en dessous. Ses inflorescences sont des grappes lâches, pendantes, comprenant chacune de six à dix fleurs larges de $0^m,05$, bien ouvertes, dans lesquelles les sépales ovales-lancéolés sont simplement rougeâtres, les pétales beaucoup plus larges, presque arrondis avec la base rétrécie et le sommet pointu, sont colorés en rose-rouge, enfin le labelle à trois grands lobes dont les deux latéraux arrondis, concaves, relevés au point de se toucher en-dessus, est d'un rose-sang foncé et marqué de lignes longitudinales plus foncées. Cette espèce est la plus belle des Orchidées australiennes.

Bauhinia variegata L. —*Bot. Mag.*, juin 1885, pl. 6818. — Bauhinie variée. — Indes orientales. — (Légumineuses)

M. D. Hooker, dans son article sur cette magnifique espèce, exprime avec raison son étonnement de ce que, malgré sa rare beauté, on ne la rencontre pas dans des serres même de grands établissements. Ce n'est pas cependant qu'elle n'ait été importée en Europe à diverses reprises; en effet, en 1690, elle existait dans les serres du comte de Portland, et sa variété à fleurs blanches était cultivée, en 1777, par le docteur Patrick Russell. Elle a aussi existé et fleuri, à une date assez éloignée, dans les serres de Kew. Le motif de cette extrême rareté paraît être que la plante ne fleurit que lorsqu'elle est forte et qu'elle a besoin d'une saison sèche pour mûrir son bois; or, il est au moins difficile de faire entrer une pareille condition dans le régime des serres. Dans l'Inde, où on la voit bien plus souvent cultivée qu'à l'état spontané, elle forme un petit arbre haut de deux à six mètres qui, lorsqu'il est couvert de ses grandes fleurs, au mois de mars, ressemble à un gigantesque *Pelargonium* d'un effet admirable. En outre, cette belle espèce joint l'utile à l'agréable, car son écorce astringente est employée comme tinctoriale et

tannante ; ses feuilles et ses fleurs servent de légume ; celles-ci sont confites et entrent dans la confection de Pickles. Ses fleurs, qui mesurent près de 0m,10 de diamètre, varient beaucoup de couleur, depuis le blanc panaché de vert jaunâtre jusqu'au rose varié de rouge-cinabre, de jaune crême et de pourpre, particulièrement sur le pétale impair qui représente l'étendard. La planche du *Botanical Magazine* a été exécutée d'après un pied qui a fleuri à Kew au mois de mars 1884.

Odontoglossum Œrstedli Reichb. f. — *Bot. Mag.*, juin 1885, pl. 6820. — Odontoglosse d'Œrsted. — Costa Rica. — (Orchidées.)

Plante découverte en 1848, par Warscewicz, mais qui a été introduite beaucoup plus tard et qui paraît n'avoir eu sa première floraison en Europe qu'en 1877, dans l'établissement de MM. Veitch. Elle fleurit de février à mai et ses fleurs durent fort longtemps. Ses pseudobulbes qui forment touffe sont petits et renflés, ovoïdes ou presque globuleux, lisses et à section circulaire, colorés en vert foncé. Chacun d'eux se termine par une seule feuille longue de 0m,10-0m,12, large d'environ 0m,03, elliptique-lancéolée, aiguë au sommet et rétrécie en pétiole dans le bas, de texture coriace. La tige florifère, qui sort à côté d'un pseudobulbe, dépasse un peu les feuilles et porte une à quatre fleurs larges d'environ 0m,04, d'un blanc pur, sauf à la base du labelle, qui est colorée en jaune d'or. Les sépales et les pétales sont à peu près semblables, ovales, légèrement apiculés; le labelle forme trois lobes dont les deux latéraux sont très petits et recourbés, tandis que le médian est très grand, profondément entaillé à son extrémité d'un sinus étroit.

Costus igneus N. E. Brown. — *Bot. Mag.*, juin 1885, pl. 6821. — Costus couleur feu. — Brésil. (Zingibéracées.)

Belle plante qui a été introduite de Bahia par M. Linden, et qui a fleuri à Kew, en serre, au mois de septembre 1884. Sa tige haute de 0m,30 à 0m,45, est forte, dressée, revêtue de gaines de couleur pâle. Ses feuilles elliptiques-lancéolées, terminées en longue pointe grêle et rétrécies à leur base en court et large pétiole, sont d'un vert foncé en-dessus, d'un vert pâle et mêlé de rouge en-dessous. Ses fleurs ramassées au haut de la tige sont

larges de 0m,07-0m,08, colorées en bel orangé-rouge et se distinguent particulièrement par l'ampleur et la belle coloration de celui de leurs pétales qu'on qualifie de labelle, lequel est circulaire, étalé horizontalement, ondulé sur ses bords, qui sont en outre irrégulièrement crénelés. L'étamine unique a son anthère sessile, mais remarquable par le développement de son connectif, qui se prolonge et se dilate, au delà des deux lobes, en une grande lame ployée en gouttière et terminée par une longue pointe recourbée en crochet.

Chrysophyllum impériale BENTH. — *Bot. Mag.*, juillet 1885, pl. 6823.— Chrysophylle impérial. — Brésil. — (Sapotacées.)

Ce beau végétal existe depuis assez longtemps dans les serres sous le nom impropre de *Theophrasta imperialis.* C'est une particularité remarquable que, jusqu'à ces derniers temps, on ait ignoré non seulement le genre et la famille auxquels il appartient, mais encore le pays où il croît naturellement et d'où il a été importé en Europe. Or, d'après M. Glaziou, directeur des parcs et promenades de l'État à Rio Janeiro, il croît au Brésil, dans les montagnes nommées Serro do Estrello. Quant à la détermination du genre auquel il appartient, elle est due au botaniste anglais Bentham. C'est uniquement le magnifique feuillage de cette espèce qui la fait rechercher dans les collections, car elle fleurit très rarement et d'ailleurs ses fleurs sont absolument insignifiantes; mais ses feuilles, d'un tissu ferme, obovales-oblongues, fortement dentées en scie sur leurs bords, prennent un tel développement que, au jardin botanique de Kew, on les a vues atteindre près d'un mètre de longueur sur 0m,25 de largeur. Son fruit est de la grosseur d'une petite pomme; il est relevé de cinq angles obtus; la chair en est épaisse et ferme; il est creusé de cinq loges et renferme des graines longues de 0m,025 et presque aussi larges, comprimées à faces convexes, dont le tégument externe est épais, dur, de couleur marron.

Le Secrétaire-rédacteur-gérant,
P. DUCHARTRE.

Paris. — Imp. ROUGIER et Cie, rue Cassette, 1.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES FAITES PAR M. F. JAMIN, A BOURG-LA-REINE, PRÈS PARIS (ALTITUDE 63m ENVIRON).

DATES.	TEMPÉRATURE Minim.	TEMPÉRATURE Maxim.	HAUTEUR du baromètre. Matin.	HAUTEUR du baromètre. Soir.	VENTS dominants.	ÉTAT DU CIEL.
1	11,9	21,0	761,5	764	E. NE.	Pluie pendant la nuit, couvert, quelques rares éclaircies.
2	12,1	23,4	763,5	758,5	ONO. S.	Couvert le matin, nuageux.
3	10,5	21,4	757	756,5	S.	Nuageux de grand matin, orage vers 8 heures, plusieurs fortes averses, éclaircies à partir de 5 h. du soir.
4	11,7	18,9	754	755,5	SE. O.	Nuageux de grand matin, couvert, et plusieurs averses l'ap.-midi, orage vers 7 heures du soir.
5	10,0	21,7	755,5	755,5	S.	Nuageux, plusieurs averses l'ap.-midi.
6	12,3	23,0	755,5	757	S.	Pluie assez forte dans la nuit et de 5 à 6 h. du matin, couvert.
7	11,4	22,5	755,5	755,5	S. SSO.	Pluie dans la nuit, plusieurs averses l'ap.-midi, orage et pluie très forte entre 3 et 4 heures.
8	12,0	20,1	757,5	761,5	SSO.	Couvert et légèrement pluvieux le matin, nuageux l'ap.-midi; clair le soir.
9	9,4	20,6	756,5	762	SSO.	Pluie presque toute la nuit, nuageux, plusieurs averses, clair le soir.
10	9,0	20,4	763	757	SO.	Nuageux.
11	12,5	15,7	744,5	762	OSO.	Petite pluie dans la nuit avec grand vent en tempête qui dure toute la journée, plusieurs averses.
12	9,0	19,5	764,5	765	S.	Couvert le matin, nuageux l'ap.-midi, clair le soir.
13	7,5	23,7	764,5	766	S.	Légèrement nuageux de grand matin, couvert, quelques éclaircies.
14	9,6	27,8	766	764	S.	Clair.
15	9,3	31,4	764	764	S.	Clair.
16	11,3	31,9	766,5	762	S. E.	Légèrement brumeux le matin, quelques nuages l'ap.-midi.
17	11,2	25,9	761	760,5	S. SE.	Petite pluie le matin, pluie plus forte le soir.
18	11,0	20,8	760	763	NO. NE.	Pluie abondante dans la nuit et dans la matinée, éclaircies le soir.
19	9,0	22,8	765	765	O.	Brouillard intense le matin, clair, puis nuageux, pluie à partir de 4 h. de l'après-midi.
20	13,1	23,8	766	766	SO.	Pluie abondante dans la nuit, nuageux.
21	7,3	23,4	766	769	S.	Nuageux.
22	11,6	25,0	770,5	770	NNE.	Brumeux le matin, nuageux à partir de 9 h., clair le soir.
23	7,8	25,9	769	766,5	NNE.	Brumeux le matin, clair à partir de 9 h., nuageux le soir.
24	12,7	19,2	764,5	762,5	NO.	Couvert, pluvieux à partir de 10 h. du matin.
25	6,8	16,1	760	759	NNO.	Nuageux, plusieurs averses dont une avec grêle, clair le soir.
26	1,8	14,7	759	757,5	NNE.	Forte gelée blanche, clair de grand matin, nuageux.
27	4,1	14,7	757,7	759	NNE.	Légèrement brumeux le matin, nuageux, clair le soir.
28	2,0	15,7	760	762	NNO.	Clair le matin et le soir, nuageux dans le milieu de la journée.
29	1,1	14,3	761,5	760	S.	Pluvieux.
30	10,9	19,3	759,5	757	SO.	Nuageux, assez forte averse à 3 h. 1/2 du soir.

SOCIÉTÉ NATIONALE D'HORTICULTURE
DE FRANCE

EXPOSITION GÉNÉRALE DE 1886

ouverte du 4 au 9 mai inclusivement

DANS LE PAVILLON DE LA VILLE

AUX CHAMPS-ÉLYSÉES

RÈGLEMENT ET PROGRAMME

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

La Société nationale d'Horticulture de France invite MM. les horticulteurs, amateurs, jardiniers, instituteurs, directeurs de jardins publics et scientifiques de tous les pays à prendre part à l'Exposition générale des produits de l'horticulture qu'elle organisera à Paris, en mai 1886.

Les artistes et les industriels seront admis à exposer les produits se rapportant à l'horticulture.

Les récompenses consisteront en prix d'honneur, objets d'art, médailles d'honneur, médailles d'or, grandes médailles de vermeil, médailles de vermeil, grandes médailles d'argent, médailles d'argent, médailles de bronze et mentions honorables.

Il sera donné un diplôme avec les médailles aux Exposants qui en auront fait la demande à la Société, au plus tard quinze jours après la fermeture de l'Exposition.

Les médailles et prix que la Société pourrait obtenir exceptionnellement de la munificence du Gouvernement et de la Ville de Paris seront considérés comme médailles et prix d'honneur.

Des médailles seront mises à la disposition du Jury pour récompenser, s'il y a lieu, les apports non prévus au programme (1).

Des primes en espèces pourront être ajoutées par le Jury aux prix qu'il aura décernés. La somme destinée à constituer ces primes ne peut excéder 3,000 fr.

Enfin, à l'occasion de cette Exposition, la Société décernera les récompenses qu'elle est dans l'habitude d'attribuer, chaque année, aux personnes qui s'en sont rendues dignes et qui ont obtenu des Rapports favorables émanant d'une Commission spéciale : aux jardiniers, pour leurs longs services dans la même maison ; aux auteurs d'ouvrages spéciaux sur l'horticulture ; aux inventeurs d'instruments et d'appareils nouveaux ; aux propagateurs de nouvelles méthodes ; enfin à toutes les personnes qui ont contribué au perfectionnement de l'art des jardins.

Les récompenses dites prix ou médailles d'honneur, mises à la disposition du Jury et dont la désignation sera faite ultérieurement, seront laissées à la libre appréciation de chaque section.

Dans chaque concours et dans chacune des différentes séries d'Exposants, trois médailles de valeur différente seront également laissées à la libre appréciation du Jury.

Dans les concours de collections, il ne sera accepté qu'un spécimen de chaque variété.

La même espèce ou variété de plantes ne pourra figurer dans plusieurs concours du même Exposant.

Chaque présentation formant un concours devra être nettement séparée.

Les concours existeront entre horticulteurs, amateurs, jardiniers, instituteurs, directeurs ou jardiniers-chefs des établissements subventionnés.

Les lots collectifs seront acceptés.

Ne seront admis *hors concours* que les produits des jardins publics ou scientifiques.

(1) Ne pourront être admis comme concours imprévus que les végétaux ou produits horticoles non prévus dans le présent programme.

Les lots présentés hors concours ne pourront recevoir aucune récompense (1).

DISPOSITIONS SPÉCIALES

1er *Réception, installation et enlèvement des plantes, produits et instruments horticoles*

ART. 1er. — Les horticulteurs, amateurs, jardiniers, instituteurs, directeurs de jardins publics scientifiques et les industriels qui voudront prendre part à cette Exposition devront adresser, avant le jeudi 15 avril 1886, — *terme de rigueur*, — à M. le Président de la Société, rue de Grenelle, 84, une demande écrite d'admission accompagnée : 1° de la liste nominative et complète des genres et espèces ou variétés de plantes et des objets qu'ils désirent présenter ; 2° des concours auxquels ils désirent prendre part, et 3° de l'indication exacte, pour chaque concours, de l'espace superficiel qu'ils peuvent occuper. *Ces formalités sont obligatoires.*

ART. 2. — Les plantes, arbres, fruits et légumes qui doivent figurer à cette Exposition seront reçus à partir du vendredi 30 avril, jusqu'au dimanche 2 mai, de 6 heures du matin à 6 heures de l'après-midi, et le groupement des présentations devra être terminé ce même jour dimanche 2 mai, avant 6 heures du soir, *terme de rigueur.*

Seules les fleurs coupées seront reçues le lundi 3 mai, et leur placement devra être terminé ce même jour, à 6 heures du soir, *terme de rigueur.*

ART. 3. — Chaque plante exposée doit être munie d'une étiquette portant son nom scientifique (espèce ou variété) écrit d'une façon lisible et correcte.

Les plantes de collection dont l'étiquette ne porterait qu'un numéro et le nom de la plante seront exclues des concours par le Jury d'admission.

(1) D'après une décision du Conseil d'Administration en date du 25 janvier 1883, tout membre qui a été rayé des contrôles de la Société ne peut prendre part aux Expositions.

Tous les végétaux exposés devront être classés dans l'un des concours indiqués au présent programme.

Les plantes qui ne sembleraient pas pouvoir rentrer dans l'un des concours de ce programme devront être l'objet d'une demande particulière, sur laquelle il sera statué spécialement.

Les plantes présentées comme nouvellement introduites devront être munies d'une étiquette indiquant leur nom et, autant que possible, le lieu de leur origine et la date de leur introduction.

S'il s'agit d'une variété nouvelle obtenue de semis, l'Exposant devra renfermer dans un billet cacheté, joint à la plante, le nom qu'il propose de lui donner. Ce billet ne sera ouvert que si la plante est jugée digne de récompense.

Art. 4. — Les produits de l'industrie spécialement appliqués à l'horticulture et admis par la Commission seront reçus tous les jours à partir du 26 avril, jusqu'au dimanche 2 mai, de 6 heures du matin à 6 heures du soir.

Les frais d'installation de ces produits sur l'emplacement qui leur sera affecté, de quelque nature qu'ils soient, seront entièrement à la charge des Exposants qui devront procéder eux-mêmes à cette installation sous la direction de la Commission d'organisation.

Art. 5. — Les envois devront être adressés *franco* à M. le Président de la Commission des Expositions, au local de l'*Exposition d'Horticulture des Champs-Elysées.*

Art. 6. — Chaque exposant devra se trouver à l'Exposition pour contribuer au placement de ses produits dans les emplacements qui lui sont assignés ; il pourra se faire représenter par un mandataire. En cas d'absence de l'un ou de l'autre, la Commission fera déposer les plantes à l'endroit désigné par elle, aux frais de l'Exposant.

Art. 7. — L'enlèvement des produits exposés se fera sous la surveillance de la Commission des Expositions, les 10, 11 et 12 mai ; passé ce délai, la Société se trouvera dans la nécessité de les faire enlever aux frais des Exposants.

ART. 8. — Les médailles non réclamées une année après le jour de la distribution des récompenses ne seront plus délivrées et appartiendront de droit à la Société.

§ 2. — *Jury.*

ART. — 1er. — Les membres du Jury seront nommés par le Conseil d'Administration de la Société. Un Jury spécial composé de Dames patronnesses de la Société, assisté de deux fleuristes, jugera les bouquets et garnitures de fleurs naturelles. Les membres du Jury ne pourront prendre part aux opérations du Jury dans les sections dans lesquelles ils exposeront.

Le Jury commencera ses opérations le mardi 4 mai, à 8 heures du matin.

ART. 2. — Le Jury sera dirigé dans son ensemble par le Président de la Société (Art. 56 du *Règlement de la Société*).

Le Secrétaire-général remplira près du Jury, dans son ensemble, les fonctions de Secrétaire ; il sera assisté des Secrétaires de la Société qui le représenteront près de chaque section, et des membres de la Commission d'organisation, qui seront seuls chargés de recueillir les observations que les Exposants pourraient avoir à présenter et de donner les renseignements dont le Jury pourrait avoir besoin.

ART. 3. — Tous les lots présentés à l'Exposition devront être examinés par le Jury.

ART. 4. — Aucune personne étrangère à la Commission des Expositions ne pourra pénétrer dans l'enceinte de l'Exposition avant les heures où elle sera ouverte au public.

ART. 5. — Après le jugement rendu par le Jury, les Exposants devront placer leur nom et adresse, sur leurs lots, ainsi qu'une pancarte indiquant la nature de la récompense accordée. Cette pancarte devra rester sur le lot pendant toute la durée de l'Exposition, ainsi que le nom et l'adresse de l'Exposant (1).

(1) Les pancartes indiquant la nature des récompenses accordées seront à la disposition de MM. les Exposants qui pourront les réclamer au bureau du Secrétariat (au siège de l'Exposition).

ART. 6. — Tout exposant qui refuserait la récompense que le Jury lui aurait accordée serait privé du droit de participer à l'Exposition suivante.

§ 3. — *Commission d'organisation et de surveillance de l'Exposition.*

ART. 1er. — La Commission des Expositions, constituée en Jury d'admission, sera chargée de la réception de tous les produits présentés. Elle aura sur eux un droit absolu de contrôle, quant au placement. Elle devra, en outre, refuser l'admission de tout ce qui ne lui paraîtra pas digne de figurer à l'Exposition.

Elle fixera, en les modifiant, si cela est nécessaire, les dimensions de l'espace demandé.

Les Exposants seront tenus de se conformer à toutes les mesures d'ordre et d'installation qui leur seront indiquée par la Commission, qui aura le droit de décision dans tous les cas non prévus au présent Règlement.

Les soins d'entretien et de nettoyage à donner aux végétaux et objets exposés devront être terminés tous les jours, avant dix heures du matin.

ART. 2. — Le Secrétariat de la Société, assisté d'un nombre suffisant de Commissaires nommés par le Conseil, sera chargé de la surveillance de l'Exposition.

ART. 3. — La Société donnera tous ses soins aux objets exposés, mais elle ne répond d'aucune perte ni d'aucun dégât ne provenant pas de son fait.

Aucune autorisation de vente et livraison de plantes marchandes ne sera accordée aux Exposants.

Les Exposants seront personnellement responsables des accidents qui pourraient arriver, par leur faute, dans l'enceinte de l'Exposition.

Approuvé en séance du Conseil, le 12 novembre 1885.

Le Secrétaire-général, A. BLEU.

Le Président, Léon SAY.

La Société ouvre les concours suivants :

§ Ier. PLANTES (1)

A. — PLANTES NOUVELLES

Premier Concours. — Une ou plusieurs plantes fleuries introduites le plus récemment en Europe.

2e Concours. — Une ou plusieurs plantes fleuries introduites le plus récemment en France.

3e Concours. — Une ou plusieurs plantes fleuries introduites directement en France.

4e Concours. — Une ou plusieurs plantes à feuillage ornemental introduites le plus récemment en Europe.

5e Concours. — Une ou plusieurs plantes à feuillage ornemental introduites le plus récemment en France.

6e Concours. — Une ou plusieurs plantes à feuillage ornemental introduites directement en France.

7e Concours. — Lot de plantes hybrides dont les parents seront indiqués.

8e Concours. — Une ou plusieurs plantes. fleuries, ligneuses ou herbacées, obtenues de semis par l'exposant et non encore dans le commerce.

9e Concours. — Une ou plusieurs plantes à feuillage ornemental, ligneuses ou herbacées, obtenues de semis par l'exposant et non encore dans le commerce.

10e Concours. — Une ou plusieurs plantes fleuries obtenues par l'exposant pendant les cinq dernières années, et qui, bien que dans le commerce, n'auraient encore obtenu aucune récompense dans les Expositions.

11e Concours. — Une ou plusieurs plantes à feuillage ornemental obtenues par l'exposant pendant les cinq dernières années, qui, bien que dans le commerce, n'auraient encore obtenu aucune récompense dans les Expositions.

B. — BELLE CULTURE.

12e Concours — Une plante fleurie que la bonne culture aura

(1) Les Concours de 1 à 21, compris dans les sections A, B et C, sont applicables séparément aux plantes de serre chaude et de serre tempérée.

fait arriver le plus près de son maximum de développement.

13° Concours. — Une plante à feuillage ornemental que la bonne culture aura fait arriver le plus près de son maximum de développement.

14° Concours. — Trois plantes les plus remarquables par leur forme et leur développement.

15° Concours. — Le plus beau lot de vingt plantes à feuillage ornemental remarquables par leur développement.

16° Concours. — Le plus beau groupe formé d'une même espèce ou variété de plante en fleurs, d'une culture irréprochable.

17° Concours. — La plus belle collection de plantes fleuries remarquables par leur développement et leur floraison.

18° Concours. — Le plus beau groupe composé de vingt plantes diverses fleuries, à quelque catégorie qu'elles appartiennent.

C. — CULTURE SPÉCIALE

91° Concours. — La plus belle collection de plantes marchandes fleuries.

20° Concours. — La plus belle collection de plantes marchandes à feuillage.

21° Concours. — Le plus beau lot de cinquante plantes fleuries variées, spécialement cultivées pour l'approvisionnement des marchés.

D. — PLANTES DE SERRE

22° Concours. — La plus belle collection de soixante plantes de serre chaude.

23° Concours. — La plus belle collection de trente plantes de serre chaude.

24° Concours. — La plus belle collection de quinze plantes de serre chaude.

25° Concours. — La plus belle collection de soixante plantes de serre tempérée.

26° Concours. — La plus belle collection de trente plantes de serre tempérée.

27° Concours. — La plus belle collection de quinze plantes de serre tempérée.

28° Concours. — La plus belle collection de plantes de serre, à feuillage coloré, panaché, maculé, etc., autres que *Begonia*, *Caladium*, Crotons, *Dracæna* et *Maranta*.

29e Concours. — La plus belle collection d'Orchidées exotiques en fleurs.

30e Concours. — La plus belle collection de trente Orchidées exotiques en fleurs.

31e Concours. — La plus belle collection de vingt Orchidées exotiques en fleurs.

32e Concours. — La plus belle collection de douze Orchidées exotiques en fleurs.

33e Concours. — Le plus beau lot d'Orchidées exotiques en fleurs.

34e Concours. — Six Orchidées remarquables par leur floraison et leur développement.

35e Concours. — La plus belle collection de *Cypripedium* en fleurs.

36e Concours. — La plus belle collection de douze *Cypripedium* en fleurs.

37e Concours. — La plus belle collection de soixante Gloxinias (*Ligeria*) en variétés nommées.

38e Concours. — La plus belle collection de vingt-cinq Gloxinias (*Ligeria*) en variétés nommées.

39e Concours. — Le plus beau lot de cent Gloxinias (*Ligeria*) variés.

40e Concours. — La plus belle collection de *Tydæa*, *Nægelia*, *Achimenes* et autres Gesnéracées, à l'exception des Gloxinias (*Ligeria*).

41e Concours. — La plus belle collection d'Ixoras.

42e Concours. — La plus belle collection de Bouvardias.

43e Concours. — La plus belle collection de Broméliacées fleuries ou non fleuries.

44e Concours. — La plus belle collection de vingt Broméliacées, fleuries ou non fleuries.

45e Concours. — Le plus beau lot de Broméliacées fleuries.

46e Concours. — Le plus beau lot de Broméliacées à feuillage ornemental.

47e Concours. — La plus belle collection de Bégonias tubéreux, à fleurs simples, nommés.

48e Concours. — La plus belle collection de Bégonias tubéreux, à fleurs doubles, nommés.

49e Concours. — La plus belle collection d'espèces du genre Bégonia.

50e Concours. — La plus belle collection de soixante Bégonias rhizomateux, à feuilles ornementales, nommés (*Rex*, etc.).

51e Concours. — La plus belle collection de trente Bégonias rhizomateux, à feuilles ornementales, nommés (*Rex*, etc.).

52e Concours. — Le plus beau lot de vingt Bégonias rhizomateux remarquables par leur développement (*Rex*, etc.).

53e Concours. — La plus belle collection de plantes grimpantes de serre, en fleurs ou non.

54e Concours. — La plus belle collection de cinquante Aroïdées, à l'exception des *Caladium*.

55e Concours. — La plus belle collection de vingt-cinq Aroïdées, à l'exception des *Caladium*.

56e Concours. — Le plus beau lot de dix Aroïdées, très remarquables, à l'exception des *Caladium*.

57e Concours. — La plus belle collection de *Caladium*.

58e Concours. — La plus belle collection de quarante *Caladium*.

59e Concours. — La plus belle collection de vingt-cinq *Caladium*.

60e Concours. — La plus belle collection de Marantées.

61e Concours. — La plus belle collection de quinze Marantées.

62e Concours. — La plus belle collection de Crotons (*Codiæum*).

63e Concours. — La plus belle collection de vingt-cinq Crotons (*Codiæum*).

64e Concours. — La plus belle collection de *Dracæna*.

65e Concours. — La plus belle collection de *Dracæna* à feuillage coloré.

66e Concours. — La plus belle collection de vingt *Dracæna*.

67e Concours. — La plus belle collection de Fougères arborescentes.

68e Concours. — La plus belle collection de Fougères translucides, telles que *Todea*, *Trichomanes*, etc.

69e Concours. — La plus belle collection de Fougères herbacées de serre.

70e Concours. — La plus belle collection de Sélaginelles.

71e Concours. — La plus belle collection de Palmiers, classée géographiquement.

72e Concours. — La plus belle collection de trente Palmiers.

73e Concours. — La plus belle collection de quinze Palmiers.

74e Concours. — Six Palmiers remarquables par leur développement.

75e Concours. — Le plus beau lot de Palmiers cultivés en plein air.

76e Concours. — La plus belle collection de Cyclanthées.

77e Concours. — La plus belle collection de Cycadées.

78e Concours. — La plus belle collection de Pandanées.

79e Concours. — La plus belle collection de *Nepenthes*.

80e Concours. — La plus belle collection de plantes dites *Carnivores* : *Sarracenia, Cephalotus, Dionæa, Darlingtonia, Drosera, Drosophyllum.*

81e Concours. — La plus belle collection de dix plantes dites *Carnivores*.

82e Concours. — La plus belle collection de cent *Coleus*.

83e Concours. — La plus belle collection de vingt-cinq *Coleus*.

84e Concours. — Le plus beau lot de cinquante *Coleus*.

85e Concours. — La plus belle collection d'*Euphorbia* cactiformes.

86e Concours. — La plus belle collection de cent Cactées fleuries ou non fleuries.

87e Concours. — Le plus beau lot de Cactées fleuries.

88e Concours. — Le plus beau lot de quatre-vingts Calcéolaires herbacées variées.

89e Concours. — Le plus beau lot de cinquante Calcéolaires herbacées variées.

90e Concours. — Le plus beau lot de *Calceolaria rugosa* hybrides.

91e Concours. — La plus belle collection de Cinéraires simples.

92e Concours. — Le plus beau lot de Cinéraires doubles variées.

93e Concours. — La plus belle collection de soixante *Pelargonium* à grandes fleurs.

94e Concours. — La plus belle collection de vingt-cinq *Pelargonium* à grandes fleurs.

95e Concours. — La plus belle collection de *Pelargonium* dits de fantaisie.

96e Concours. — La plus belle collection de *Pelargonium* à grandes fleurs ou de fantaisie, à fleurs doubles.

97e Concours. — Le plus beau lot de dix *Pelargonium* à grandes fleurs, remarquables par leur bonne culture.

98e Concours. — La plus belle collection de cent *Pelargonium zonale* et *inquinans* à fleurs simples.

99e Concours. — La plus belle collection de cinquante *Pelargonium zonale* et *inquinans* à fleurs simples.

100e Concours. — La plus belle collection de cinquante *Pelargonium zonale* et *inquinans* à fleurs doubles.

101e Concours. — La plus belle collection de quinze *Pelargonium zonale* et *inquinans* à fleurs doubles.

102e Concours. — Le plus beau lot de cent *Pelargonium zonale* et *inquinans* à feuilles panachées.

103e Concours. — La plus belle collection de *Pelargonium* à feuilles de Lierre vertes ou panachées, à fleurs simples ou doubles.

104e Concours. — La plus belle collection de *Lantana* fleuris.

105e Concours. — Le plus beau lot de Verveines fleuries, en variétés nommées.

106e Concours. — La plus belle collection d'Héliotropes.

107e Concours. — La plus belle collection de Pétunias en variétés nommées, fleuris, simples ou doubles.

108e Concours. — La plus belle collection de cinquante Fuchsias.

109e Concours. — La plus belle collection d'Amaryllidées.

110e Concours. — Le plus beau lot d'Amaryllis variés.

111e Concours. — Le plus beau lot d'*Imantophyllum* ou *Clivia* variés, en fleurs.

112e Concours. — La plus belle collection de Bruyères (*Erica* ou *Epacris*).

113e Concours. — La plus belle collection de Bruyères, classée géographiquement.

114e Concours. — La plus belle collection de soixante Azalées de l'Inde.

115e Concours. — La plus belle collection de trente Azalées de l'Inde.

116e Concours. — La plus belle collection de vingt-cinq Azalées de l'Inde.

117e Concours. — La plus belle collection de Rhododendrons de Java et de l'Himalaya.

118e Concours. — La plus belle collection de Rhododendrons, classée géographiquement.

119e Concours. — La plus belle collection de plantes de la Nouvelle-Hollande.

120e Concours. — La plus belle collection d'Orangers, Citronniers, Cédratiers et Myrtes en fleurs.

121e Concours. — La plus belle collection d'Araliacées.

122e Concours. — La plus belle collection d'*Echeveria*.

123e Concours. — La plus belle collection de Crassulacées en fleurs.

124e Concours. — La plus belle collection d'Agaves.

125e Concours. — La plus belle collection d'*Aloe*.

126e Concours. — Le plus beau lot d'*Aloe*.

127e Concours. — La plus belle collection de *Yucca*.

128e Concours. — La plus belle collection de *Yucca* à feuilles panachées.

129e Conoours. — Le plus beau lot de *Phormium* variés.

130e Concours. — Le plus beau lot d'Araucarias variés.

131e Concours. — La plus belle collection de plantes industrielles de serre.

132e Concours. — La plus belle collection de plantes officinales de serre.

E. — CONCOURS ENTRE AMATEURS

133e Concours. — La plus belle collection de plantes de serre, fleuries ou non, à quelque genre qu'elles appartiennent, présentée par des amateurs.

134e Concours. — Une ou plusieurs plantes fleuries, introduites le plus récemment en Europe.

135e Concours. — Une ou plusieurs plantes fleuries, introduites le plus récemment en France.

136e Concours. — Une ou plusieurs plantes fleuries, introduites directement en France.

137e Concours. — Une ou plusieurs plantes à feuillage ornemental, introduites le plus récemment en Europe.

138e Concours. — Une ou plusieurs plantes à feuillage ornemental, introduites le plus récemment en France.

139e Concours. — Une ou plusieurs plantes à feuillage ornemental, introduites directement en France.

140e Concours. — Lot de plantes hybrides dont les parents seront indiqués.

141e Concours. — Une ou plusieurs plantes fleuries, ligneuses ou herbacées, obtenues de semis par l'exposant et non encore dans le commerce.

142e Concours. — Une ou plusieurs plantes à feuillage ornemental, ligneuses ou herbacées, obtenues de semis par l'exposant et non encore dans le commerce.

143e Concours. — Une ou plusieurs plantes fleuries obtenues par l'exposant pendant les cinq dernières années et qui, bien que dans le commerce, n'auraient encore obtenu aucune récompense dans les Expositions.

144e Concours. — Une ou plusieurs plantes à feuillage ornemental, obtenues par l'exposant pendant les cinq dernières années, qui, bien que dans le commerce, n'auraient encore obtenu aucune récompense dans les Expositions.

145e Concours. — Une plante fleurie que la bonne culture aura fait arriver le plus près de son maximum de développement.

146e Concours. — Une plante à feuillage ornemental que la bonne culture aura fait arriver le plus près de son maximum de développement.

147e Concours. — Trois plantes les plus remarquables par leur forme et leur développement.

148e Concours. — Le plus beau lot de vingt plantes à feuillage ornemental, remarquables par leur développement.

149e Concours. — Le plus beau groupe formé d'une même espèce ou variété de plante en fleurs, d'une culture irréprochable.

150e Concours. — La plus belle collection de plantes fleuries remarquables par leur développement et leur floraison.

151e Concours. — Le plus beau groupe composé de vingt

plantes diverses fleuries, à quelque catégorie qu'elles appartiennent.

152e Concours. — La plus belle collection de plantes marchandes fleuries.

153e Concours. — La plus belle collection de plantes marchandes à feuillage.

154e Concours. — Le plus beau lot de cinquante plantes fleuries variées, spécialement cultivées pour l'approvisionnement des marchés.

F. — PLANTES DE PLEINE TERRE

155e Concours. — La plus belle collection de cent Conifères.

156e Concours. — La plus belle collection de cinquante Conifères.

157e Concours. — La plus belle collection de vingt-cinq Conifères.

158e Concours. — La plus belle collection de Conifères remarquables par leur développement.

159e Concours. — Le plus bel apport de quatre Conifères très remarquables par leur développement.

160e Concours. — La plus belle collection de Conifères à feuillage panaché.

161e Concours. — La plus belle collection de Conifères d'orangerie: *Podocarpus*, *Dammara*, *Dacrydium*, etc.

162e Concours. — La plus belle collection de Conifères classée géographiquement.

163e Concours. — La plus belle collection de Bambous.

164e Concours. — Les dix Bambous les plus remarquables par leur développement.

165e Concours. — La plus belle collection d'arbres ou arbustes à feuillage décoratif.

166e Concours. — La plus belle collection d'arbres ou arbustes à feuillage persistant, vert ou panaché.

167e Concours. — La plus belle collection de cinquante arbres ou arbustes à feuillage persistant, vert ou panaché.

168e Concours. — Le plus beau lot de vingt-cinq arbres ou arbustes à feuillage décoratif.

169e Concours. — La plus belle collection d'arbres pleureurs.

170e Concours. — La plus belle collection de *Magnolia*.

171e Concours. — Le plus bel apport de douze *Magnolia*.

172e Concours. — Le plus bel apport de six *Magnolia grandiflora*.

173e Concours. — Le plus bel apport de Lauriers d'Apollon, remarquables par leur forme et leur développement.

174e Concours. — La plus belle collection d'Érables japonais.

175e Concours. — Quatre Houx remarquables par leur forme et leur développement.

176e Concours. — La plus belle collection d'*Evonymus*.

177e Concours. — La plus belle collection d'Aucubas.

178e Concours. — La plus belle collection de quatre-vingts Rhododendrons.

179e Concours. — La plus belle collection de cinquante Rhododendrons.

180e Concours. — La plus belle collection de vingt-cinq Rhododendrons.

181e Concours. — La plus belle collection d'Azalées pontiques et *mollis* fleuries.

182e Concours. — La plus belle collection de vingt-cinq Azalées pontiques et *mollis* fleuries.

183e Concours. — Le plus beau groupe de Kalmias fleuris: trente plantes en trois variétés.

184e Concours. — La plus belle collection d'arbustes de terre de bruyère autres que Rhododendrons, Azalées et Kalmias.

185e Concours. — La plus belle collection d'arbres ou arbustes d'ornement fleuris.

186e Concours. — La plus belle collection de Clématites fleuries.

187e Concours. — La plus belle collection de deux cents Rosiers haute tige, en fleurs.

188e Concours. — La plus belle collection de cent Rosiers haute tige, en fleurs.

189e Concours. — La plus belle collection de cinquante Rosiers haute tige, en fleurs.

190e Concours. — La plus belle collection de cinquante Rosiers thés haute tige, en fleurs.

191e Concours. — La plus belle collection de deux cents Rosiers basse tige, greffés ou francs de pied, en fleurs.

192e Concours. — La plus belle collection de cent Rosiers basse tige, greffés ou francs de pied, en fleurs.

193e Concours. — La plus belle collection de cinquante Rosiers basse tige, greffés ou francs de pied, en fleurs.

194e Concours. — La plus belle collection de soixante-quinze Rosiers thés, basse tige, en fleurs.

195e Concours. — Le plus beau lot de cent cinquante Rosiers basse tige, en dix variétés au plus, fleuris, cultivés en vue de l'approvisionnement des marchés ou de la garniture des massifs ou corbeilles.

196e Concours. — La plus belle collection de Rosiers basse tige, remarquables par leur développement et leur floraison.

197e Concours. — Six Rosiers basse tige variés, remarquables par leur développement et leur floraison.

198e Concours. — La plus belle collection de Pivoines ligneuses.

199e Concours. — La plus belle collection de Pivoines herbacées, officinales, ou paradoxales.

200e Concours. — La plus belle collection de Pivoines herbacées de Chine.

201e Concours. — La plus belle collection de Liliacées fleuries.

202e Concours. — La plus belle collection de *Gladiolus cardinalis, ramosus*, etc.

203e Concours. — La plus belle collection d'*Iris germanica* et variétés.

204e Concours. — La plus belle collection d'*Iris Xiphium* et autres, à bulbes.

205e Concours. — La plus belle collection d'Œillets variés.

206e Concours. — La plus belle collection de Quarantaines (*Matthiola annua, incana* et *græca*).

207e Concours. — La plus belle collection de Giroflées (*Cheiranthus Cheiri*).

208e Concours. — Le plus beau lot d'Auricules variées.

209e Concours. — Le plus beau lot de *Primula japonica.*

210e Concours. — Le plus beau lot de *Primula cortusoides.*

211e Concours. — Le plus beau lot de Résédas (cinquante pots).

212e Concours. — Le plus beau lot de Pensées, en cent plantes variées.

213e Concours. — La plus belle collection de plantes vivaces fleuries.

214e Concours. — La plus belle collection de plantes vivaces à feuillage panaché.

215e Concours. — Le plus beau groupe de plantes vivaees fleuries ou à feuillage.

216e Concours. — La plus belle collection de plantes annuelles et bisannuelles fleuries.

217e Concours. — La plus belle disposition d'un massif ou d'une corbeille de plantes fleuries, annuelles et vivaces.

218e Concours. — La plus belle collection de Fougères de plein air.

219e Concours. — La plus belle collection de plantes aquatiques.

220e Concours. — La plus belle collection de plantes vivaces pour rocailles, à l'exception des Fougères.

221e Concours. — La plus belle collection de plantes alpines.

222e Concours. — La plus belle collection de plantes ligneuses pour rocailles.

223e Concours. — Les plus beaux motifs de mosaïculture.

224e Concours. — La plus belle collection de plantes spécialement employées pour la mosaïculture.

225e Concours. — La plus belle collection de plantes industrielles : textiles, tinctoriales, oléagineuses, etc.

226e Concours. — La plus belle collection de plantes officinales.

227e Concours. — La plus belle collection de plantes fleuries ou non, à quelque genre qu'elles appartiennent, présentée par des amateurs.

G. — FLEURS COUPÉES

228e Concours. — La plus belle collection de Roses.

229e Concours. — La plus belle collection de Pivoines.

230e Concours. — La plus belle collection d'Iris.

231e Concours. — La plus belle collection d'Anémones et Renoncules.

232e Concours. — La plus belle collection de plantes bulbeuses diverses.

233e Concours. — La plus belle collection de plantes non bulbeuses diverses.

H. — **BOUQUETS ET GARNITURES D'APPARTEMENTS.** (1)

234e Concours. — La plus belle garniture de fleurs d'un salon.

235e Concours. — La plus belle garniture d'un surtout de table (milieu et deux bouts).

236e Concours. — La plus belle ornementation en fleurs de massifs ou sujets divers.

237e Concours. — Le plus beau lot de bouquets variés.

238e Concours. — Les plus belles garnitures de jardinières et de suspensions d'appartement, bûches rustiques ornées de plantes à feuillage, etc.

239e Concours. — Le plus beau groupement de fleurs dans des vases ou objets d'art.

240e Concours. — La plus belle garniture ou décoration avec plantes dans la mousse.

§ 2. ARBORICULTURE ET FRUITS

241e Concours. — Le plus beau lot d'arbres et arbustes fruitiers forcés, en pots, portant leurs fruits.

242e Concours. — Le plus beau lot de Vignes en pots, avec raisins à maturité.

243e Concours. — Lot de dix Vignes variées, en pots, avec fruits à maturité.

244e Concours. — La plus belle collection de fruits mûrs forcés.

245e Concours. — Le plus beau lot de fruits comestibles conservés frais.

246e Concours. — La plus belle présentation de fruits mûrs forcés.

247e Concours. — La plue belle collection de fruits exotiques.

248e Concours. — La plus belle collection d'arbres fruitiers formés.

249e Concours. — Le plus beau lot d'arbres fruitiers formés, de différents âges (un spécimen de chaque forme).

(1) Nota. — MM. les Exposants de fleurs coupées sont tenus de remplacer leurs apports aussi souvent que cela sera nécessaire.

250e Concours. — La plus belle collection d'arbres fruitiers élevés en pots, de force à fructifier.

§ 3. CULTURE MARAICHÈRE

251e Concours. — La plante légumière le plus récemment introduite en Europe.

252e Concours. — La plante légumière le plus récemment introduite en France.

253e Concours. — Une ou plusieurs plantes légumières obtenues de semis par l'exposant, non encore dans le commerce.

254e Concours. — Une ou plusieurs plantes légumières obtenues par l'exposant, pendant les cinq dernières années, qui seront reconnues très recommandables et qui, bien que dans le commerce, n'auraient encore obtenu aucune récompense dans les Expositions.

255e Concours. — Le plus beau lot d'ensemble de légumes et salades forcés de la saison.

256e Concours. — Les plus beaux Melons Cantaloup, arrivés à maturité.

257e Concours. — Le plus beau lot de Melons variés autres que les Cantaloups.

258e Concours. — Les quatre plus belles bottes d'Asperges.

259e Concours. — La plus belle collection de Pommes de terre à châssis, plantes entières, tiges et tubercules adhérents.

260e Concours. — Le plus beau lot de Pois à châssis.

261e Concours. — Le plus beau lot de Haricots à châssis.

262e Concours. — Le plus beau lot de Carottes à châssis.

263e Concours. — Le plus beau lot de Navets à châssis.

264e Concours. — Les plus beaux Choux-fleurs (au moins quatre spécimens de chaque variété).

265e Concours. — La plus belle collection de Choux pommés.

266e Concours. — La plus belle collection de Solanées comestibles : Tomates, Aubergines, Piments, etc.

267e Concours. — La plus belle collection de légumes.

268e Concours. — La plus belle collection de salades.

269e Concours. — La plus belle collection de Fraisiers en pots, avec fruits à maturité.

270e Concours. — La plus belle collection de cinquante variétés de Fraisiers en pots, avec fruits à maturité.

271e Concours. — Le plus beau lot de Fraisiers avec fruits à maturité.

272e Concours. — Les plus belles corbeilles de Fraises, en variétés distinctes. — (Les fruits devront être renouvelés aussi souvent qu'il y aura nécessité de le faire.)

273e Concours. — Le plus beau lot d'Ananas, à l'état de maturité (six plantes au moins).

274e Concours. — Le plus beau lot de Champignons, avec mode de culture.

275e Concours. — La plus belle collection de légumes exotiques.

§ 4. INSTRUCTION HORTICOLE

276e Concours. — Herbiers.

277e Concours. — Collection d'histoire naturelle pouvant servir à l'enseignement horticole.

278e Concours. — Collection de planches ou dessins pouvant servir à l'enseignement horticole.

279e Concours. — Collection de plantes artificielles pouvant servir à l'enseignement.

280e Concours. — Collection de fruits et légumes imités.

Les ouvrages concernant l'Horticulture, les publications horticoles pourront figurer à l'Exposition.

§ 5. ARTS ET INDUSTRIES HORTICOLES

Seront admis à l'Exposition tous les objets et produits des Arts et Industries se rapportant DIRECTEMENT à l'Horticulture.

Ces produits et objets pourront motiver une récompense toutes les fois qu'une expérimentation ne sera pas nécessaire pour en apprécier la valeur.



OBJETS DES CONCOURS

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE



AVIS IMPORTANT

Dans sa séance du 12 novembre 1885, le Conseil d'Administration de la Société nationale d'Horticulture a décidé qu'un Congrès horticole sera tenu, en 1886, pendant la durée de l'Exposition du mois de mai. Les séances de ce Congrès aurait lieu dans l'hôtel de la Société, rue de Grenelle, 84.

CONCOURS OUVERTS DEVANT LA SOCIÉTÉ, EN 1885

Concours permanent.

Prix Laisné. Pour l'élève le plus méritant de l'École d'Horticulture des Pupilles de la Seine. (V. le *Journal*, 3e sér., IV, 1882, p. 631 et 753.)

Concours annuels.

Médaille Moynet. Pour les apports les plus remarquables, faits pendant l'année, au Comité de Culture potagère.

Médaille du Conseil d'Administration. Pour l'introduction ou l'obtention de plantes ornementales méritantes. (V. le *Journal*, 2e série, XI, 1877, p. 445.)

Médaille Pellier. Pour le plus beau lot de *Pentstemon*.

Médaille Godefroy-Lebeuf. Pour le jardinier en maison bourgeoise qui aura, dans l'année, présenté à la Société et à l'Exposition du mois de mai 1885 les Orchidées les plus remarquables.

PROCÈS-VERBAUX

SÉANCE DU 8 OCTOBRE 1885

PRÉSIDENCE DE **M. Léon Say**, Président de la Société.

La séance est ouverte à deux heures. On y compte cent onze membres titulaires et onze membres honoraires.

N. B. La Commission de Rédaction déclare laisser aux auteurs des articles admis par elle à l'insertion dans le *Journal* la responsabilité des opinions qu'ils y expriment.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président proclame, après un vote de la Compagnie, l'admission d'un nouveau membre titulaire dont la présentation a été faite dans la dernière séance et n'a pas rencontré d'opposition.

Les objets suivants ont été déposés sur le bureau :

1° Par M. Arrault, propriétaire, rue du Temple, 114, des *Patates* qui ont été obtenues dans ses jardins de Coubert (Seine-et-Marne) et que le Comité de Culture potagère juge fort belles. Une prime de deuxième classe est accordée pour cette présentation.

2° Par M. Hédiard, négociant en comestibles exotiques, place de la Madeleine, 21, à Paris, deux *Ignames* récoltées à la Martinique, un lot de *Patates* venues en Algérie, et deux flacons de *Chou palmiste* et de *Piments* conservés dans le vinaigre. Cette présentation est faite hors concours.

Le chou palmiste n'est pas autre chose que le bourge on qu termine la tige dans diverses espèces de Palmiers. Dans les Antilles, celui qu'on prépare généralement, soit comme légume frais, soit en conserves, est fourni surtout par l'*Oreodoxa oleracea* MART. (*Areca oleracea* L.); dans d'autres parties de l'Amérique, notamment au Brésil, ce légume provient principalement de l'*Euterpe oleracea* MART., qu'on désigne sous le nom vulgaire de *Palmito*. Quant aux Patates, M. Hédiard dit que la variété rose cultivée à la Martinique est plus sucrée et au total de meilleure qualité dans cette île que celle qu'on obtient dans les cultures algériennes. En outre, elle se montre peu productive en Algérie; aussi l'y cultive-t-on peu fréquemment. Il assure même avoir reconnu que les tubercules qu'on en obtient en France sont plus sucrés que ceux qu'on récolte dans notre colonie africaine.

A ce propos, M. Hédiard exprime de vifs regrets de ce que, lui a-t-on affirmé, nos Compagnies de chemins de fer viennent de supprimer le tarif à prix réduit qui s'appliquait aux expéditions de produits comestibles en quantités inférieures à mille kilogrammes. Cette suppression rend fort difficiles comme trop onéreuses les petites expéditions qui sont les plus nombreuses

et qui fournissent les débouchés les plus avantageux à la culture des jardins et des petites propriétés. Il serait vivement à désirer qu'on revînt sur cette suppression qui ne peut être que nuisible d'un côté aux cultivateurs, de l'autre aux chemins de fer eux-mêmes qui verront leurs transports diminués notablement.

3° Par M. Duvillard, horticulteur, rue Berthollet, à Arcueil (Seine), des *Tomates* qu'il présente hors concours et qui lui valent de vifs remerciements de la part du Comité de Culture potagère. Elles sont venues de graines que feu M. Vavin avait reçues d'Amérique et qu'il avait communiquées à quelques-uns de ses collègues comme celles d'une variété obtenue aux États-Unis. Présentées aujourd'hui en même temps que des fruits de notre variété habituellement cultivée, ces Tomates américaines se recommandent par leur bonne forme, et leur surface unie. Elles sont en outre plus lourdes que les Tomates ordinaires, et renferment une chair plus abondante et plus dense. Le Comité compétent regarde, au total, cette variété comme avantageuse à cultiver.

4° Par M. Bignon-Pariani, rue Chauveau-Lagarde, 8, à Paris, deux flacons de conserves de *Tomates* provenant, dans l'un de la récolte de 1882, dans l'autre de celle de 1885. Le Comité de Culture potagère réserve son jugement sur ces conserves jusqu'au moment où il aura pu en reconnaître l'état de conservation et la qualité.

D'après une note donnée par le présentateur, ces conserves se préparent en Italie, selon son procédé. Les Tomates y sont employées sans mélange destiné à donner de la couleur. La préparation change légèrement de teinte pendant le cours de la première année, après quoi elle reste absolument inaltérée pendant un temps indéfini.

5° Par M. Laplace, jardinier chez M[me] Claudon, à Châtillon (Seine), des *Framboises* et des Pommes des deux variétés Calville et Reinette du Canada. Les Framboises sont jugées belles ; mais la variété n'en est pas indiquée. Quant aux Pommes, le Comité d'Arboriculture déclare qu'elles ne présentent rien de remarquable.

6° Par M. Chevalier fils, arboriculteur à Montreuil-sous-Bois

(Seine), des *Pêches*, les unes de la variété Baltet, les autres provenant de semis et désignées par les numéros 2, 3, 5. — La déclaration du Comité d'Arboriculture au sujet de ces fruits porte : 1° que la Pêche Baltet est assez bonne, eu égard à la saison tardive ; 2° que la Pêche n° 2 est bonne, dans les mêmes conditions ; que la Pêche n° 5 est assez bonne et la Pêche n° 3 médiocre. Ces dernières variétés devront être revues ultérieurement. Quant à la Pêche Baltet, qui existe déjà dans la culture, elle peut être recommandée à titre de variété tardive.

7° Par MM. Baltet, frères, horticulteurs-pépiniéristes à Troyes (Aube), un lot de Poires récoltées sur des arbres issus des semis de feu Tourasse, de Pau. Ces fruits seront examinés, à mesure qu'ils mûriront, par le Comité d'Arboriculture qui fera connaître à MM. Baltet les résultats de cet examen. Provisoirement, parmi les Poires dont il a pu prendre une idée, d'après des envois antérieurs, certaines lui ont semblé bonnes, tandis que d'autres ont été jugées par lui médiocres.

8° Par M. Jamin (Ferd.), horticulteur-pépiniériste à Bourg-la-Reine (Seine), une *Poire* général Totleben dont le volume est vraiment exceptionnel, et qui néanmoins a été encore dépassée, sous ce rapport, par quelques autres venues sur le même arbre.

9° Par M. Fauvel, jardinier chez M. Picot, à Taverny, cinq Orchidées fleuries pour la présentation desquelles, sur la demande du Comité de Floriculture, il lui est accordé une prime de deuxième classe. Les espèces qui ont fourni la matière de cette intéressante présentation sont les suivantes : *Houlletia Brocklehurstiana*, *Miltonia Clowesii*, *Oncidium longipes*, *Lælia Pineli*, toutes les quatre originaires du Brésil, enfin le *Cypripedium Harrissonii*, plante hybride.

10° Par M. Parisot (E.), rue de Babylone, 36, à Paris, une boîte de fleurs de *Gloxinias* venus d'un semis qui a été fait par lui à la fin du mois de mars dernier. Il lui est accordé une prime de 3e classe pour cette présentation.

M. le Président remet les primes aux personnes qui les ont obtenues.

Parmi les pièces de la correspondance imprimée, M. le Secrétaire-général-adjoint signale les suivantes : 1° une circulaire

de M. le Ministre de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes annonçant et contenant le Programme du Congrès des Sociétés savantes, en 1886. Il donne lecture des questions proposées pour la section des sciences naturelles et des sciences géographiques qui pourront être l'objet des délibérations du Congrès. Entre ces questions, qui sont au nombre de dix-huit, plusieurs sont relatives au règne végétal et offrent dès lors pour la Société un intérêt particulier. Ce sont les suivantes : 1° étude du mode de distribution topographique des espèces qui habitent notre littoral ; 4° étude des phénomènes périodiques de la végétation ; dates du bourgeonnement, de la floraison et de la maturité (des fruits). Coïncidences de ces époques avec celles de l'apparition des principales espèces d'insectes nuisibles à l'agriculture ; 11° comparaison de la flore de nos départements méridionaux avec la flore algérienne ; 12° influence des plantations d'*Eucalyptus* au point de vue de l'assainissement des terres marécageuses. Utilisation de ces arbres ; 13° étude des arbres à quinquina, à caoutchouc et à gutta-percha. Quelles sont les conditions propres à leur culture ? De leur introduction dans nos colonies ; 14° étudier l'influence de la chaîne des Cévennes dans les limites apportées à la propagation vers le nord des espèces végétales et animales de la région méditerranéenne.

M. le Président engage les membres de la Société qui, par leurs connaissances spéciales ou leurs travaux particuliers, pourraient contribuer à l'élucidation de l'une ou l'autre de ces questions à préparer des communications écrites ou orales pour les soumettre au Congrès.

2° Le sixième fascicule de l'*Arboretum Segrezianum* (1) par feu M. Alph. LAVALLÉE. La première livraison de ce bel et important ouvrage avait paru au mois de novembre 1880 ; quatre autres la suivirent assez rapidement pour que la cinquième fût

(1) *Arboretum Segrezianum, Icones selectæ* arborum et fruticum in hortis Segrezianis collectorum. Description et figures des espèces nouvelles, rares ou critiques de l'Arboretum de Segrez ; par M. Alph. LAVALLÉE. Paris, chez J.-B. Baillière et fils, in-4.

publiée au mois de décembre 1882. La mort subite de l'auteur, qui a eu lieu le 3 mai 1884, semblait devoir arrêter la publication de cet ouvrage qui avait été annoncé comme devant être composé de deux volumes formés chacun de dix livraisons avec soixante planches ; néanmoins un avertissement placé en tête du fascicule qui est en ce moment déposé sur le bureau nous apprend que Mme Lavallée, guidée par un pieux sentiment, s'est fait un devoir d'en faire paraître une sixième livraison dont les planches « étaient terminées depuis longtemps et dont le texte était pré- « paré. M. Hérincq, conservateur des galeries botaniques du « Muséum de Paris, et de longue date l'ami dévoué, le compa- « gnon des travaux de M. Lavallée, a bien voulu revoir ce texte, « le compléter et en surveiller l'impression. » Les six espèces qui sont décrites et figurées dans cette sixième et malheureusement sans doute dernière livraison de cet ouvrage sont les suivantes : *Ribes multiflorum* Kit. (pl. 31) ; *Pinus Bungeana* Zucc. (pl. 32) ; *Castanea vulgaris* var. *pendulifolia* A. Laval. (pl. 33) ; *Cerasus Capuli* Ser. (pl. 34) ; *Cerasus Herincquiana* A. Laval. (pl. 35) : *Cerasus pseudo-cerasus* Lindl. (pl. 36).

Il est fait dépôt sur le bureau des documents suivants :

1° Compte rendu de l'Exposition horticole tenue à Yvetot, du 4 au 6 juillet 1885; par M. R. Jolibois.

2° Compte rendu d'une Exposition d'Horticulture à Berlin, en septembre 1885 ; par M. Bergman (Ernest).

L'un de MM. les Secrétaires annonce de nouvelles présentations ;

Et la séance est levée à trois heures.

SÉANCE DU 22 OCTOBRE 1885.

Présidence de **M. Léon Say**, Président de la Société.

La séance est ouverte vers deux heures. Ont signé le registre de présence cent quarante-six Membres titulaires et dix Membres honoraires.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président proclame, après un vote de la Compagnie, l'admission de trois nouveaux Membres titulaires qui ont été présentés dans la dernière séance et au sujet desquels aucune opposition n'a été formulée.

Les objets suivants ont été déposés sur le bureau :

1° Par M. Fauvel, jardinier chez M. Picot, à Taverny (Seine-et-Oise), deux *Giraumons* Bonnet de Turc, deux bottes de *Carottes* courtes dans l'une, demi-longues dans l'autre, six *Chicorées* de Meaux et de Ruffec, enfin quatre *Scaroles* maraîchères. — Une prime de 3e classe lui est accordée pour cette présentation; toutefois, M. le Secrétaire du Comité de Culture maraîchère fait observer que ce Comité est porté à croire qu'il s'est glissé une erreur de date dans la note de présentation dans laquelle M. Fauvel donne les carottes déposées par lui sur le bureau comme provenant d'un semis qui aurait été fait à la fin de juillet dernier, en pleine terre.

2° Par M. Chemin, maraîcher à Issy (Seine), des *Piments* venus de graines qui lui avaient été données par M. Hédiard. — M. le Secrétaire du Comité de Culture potagère dit que le climat de Paris n'est pas favorable à la culture de ces Piments, qui généralement tombent avant d'avoir atteint leur maturité.

3° Par M. Fauvel, des *Poires* récoltées sur des arbres de plein vent et appartenant à dix-huit variétés, ainsi que des *Pommes* de trois variétés. Il lui est donné une prime de 2e classe; toutefois, le Comité d'Arboriculture a reconnu que ces fruits ne sont pas très bien faits.

4° Par M. Fouqueray-Gaudron; pépiniériste à Sonzay (Indre-et-Loire), trois spécimens d'une variété de Poire qu'il a obtenue d'un semis fait en 1870, et à laquelle il a donné le nom de Beurré Fouqueray. Ces spécimens viennent de figurer à une Exposition particulière qui a été tenue dernièrement dans le Palais de l'Industrie. Le jugement porté à leur sujet par le Comité d'Arboriculture est que le Beurré Fouqueray constitue un fruit volumineux, qui a la forme de la Duchesse, dont la chair est fine, juteuse, sucrée, parfumée et, au total, très bonne.

5° Par M. Bertaut, cultivateur à Rosny (Seine), dix *Pêches* dont trois sont des Salway et dont les sept autres reçoivent de

lui le nom de Pêches Coulombier qui, d'après le Comité d'Arboriculture, ne leur appartient pas. — Ces fruits sont très beaux; mais M. le Secrétaire du Comité d'Arboriculture déclare que les Pêches Salway qui, l'an dernier, ont été trouvées bonnes, ne le sont pas cette année. Il est donc démontré par cela même que les fruits de cette variété tardive ont besoin de soleil pour acquérir une bonne qualité; or, c'est là ce qui leur a manqué cette année.

6° Par M. Fauvel, une *Aroïdée* de fortes proportions qui a été reçue du Brésil, en 1882, et qui n'est pas déterminée; deux *Broméliacées* venues du même pays, à la même date, enfin deux pieds fleuris constituant deux variétés distinctes du *Lælia Perrinii* Lindl., belle Orchidée brésilienne, qui ont été reçus en 1883. — Il obtient, pour cette intéressante présentation, une prime de 2e classe.

7° Par M. Terrier, jardinier chez M. Fournier, rue Saint-James, à Neuilly-sur-Seine, un pied fleuri du *Phalænopsis Sanderiana*, fort belle Orchidée des Philippines, dont la bonne culture lui vaut une prime de 2e classe.

8° Par M. Duval (Léon), horticulteur, rue de l'Ermitage, à Versailles, quatre belles Orchidées fleuries, savoir : les *Cypripedium Lawrenceanum* et *purpuratum*, le *Cattleya Harrissoniana* et le *Lælia Perrinii*. Faisant droit à une demande du Comité de Floriculture, la Compagnie décerne à cet horticulteur, pour cette présentation, une prime de 2e classe. — M. Léon Duval donne de vive voix, relativement aux plantes qu'il a déposées sur le bureau, les renseignements suivants :

Dans ses cultures, le *Cypripedium Lawrenceanum* manifeste une tendance très prononcée à devenir biflore. L'un des pieds de cette espèce qu'il a déposés sur le bureau porte deux fleurs et plusieurs de ceux qu'il cultive dans son établissement présentent la même particularité. — *Le Cypripedium purpuratum* Lindl. est une jolie et rare espèce originaire des Indes orientales, qui est justement recherchée dans les collections et qui se montre sujette à varier. — Le *Cattleya Harrisoniana* Batem. est une gracieuse espèce brésilienne, qui a le mérite de fleurir aisément. — Quant au *Lælia Perrinii* Lindl. (*Cattleya Perrinii* Hook.),

c'est une fort belle espèce dont l'individu déposé sur le bureau appartient à une variété remarquable par l'élégance de son coloris. Dernièrement, M. L. Duval en avait chez lui un pied dont la fleur atteignait le chiffre extraordinaire de 22 centimètres de largeur. Sur tous les pieds de cette espèce, ainsi que sur ceux des *Cattleya* qui existent dans son établissement, il a fait, cette année, une expérience dont les résultats ont été très satisfaisants : le 10 juin dernier, il a transporté toutes ces plantes de la serre en plein air, sous le simple abri de claies sous lequel il cultive des Fougères. Il les a laissées dans cette situation jusqu'au 10 septembre suivant, c'est-à-dire pendant trois mois pleins. Sous l'influence du grand air, les racines ont verdi, durci et ont arrêté leur développement. Il a pensé d'abord que les plantes souffraient ; mais lorsqu'elles ont été rapportées dans la serre, elles sont reparties avec plus de vigueur que de coutume. Sur leurs racines durcies il en est né de nouvelles remarquablement vigoureuses ; la végétation a pris force et, en comme, il est devenu évident que les pieds avaient notablement gagné par leur séjour à l'air libre. M. L. Duval se propose de montrer prochainement un fort lot d'Orchidées auxquelles ce traitement a été également profitable et dans lequel seront compris non seulement tous les *Cattleya*, mais encore quelques espèces d'autres genres, notamment l'*Oncidium Papilio* Lindl.

9° Par le Fleuriste de la Ville de Paris, un *Cypripedium* hybride issu du *C. insigne Chantini*, fécondé par le *C. barbatum*. Cette nouveauté a été dédiée à M. l'ingénieur Bartet et a reçu dès lors le nom de *Cypripedium Barteti*. — Une prime de 2e classe est accordée pour la présentation de cette plante intéressante.

Dans une note écrite, M. le jardinier en chef du Fleuriste donne de cette nouvelle Orchidée hybride la description suivante: « Feuilles lancéolées, d'un vert clair, réticulées de brun. Divi-
« sions latérales de la fleur (pétales) grandes, légèrement con-
« tournées, de couleur pourpre, sans verrues ; labelle très
« développé, luisant, très pourpré, déprimé à la partie infé-
« rieure ; division supérieure marquée longitudinalement de
« bandes parallèles d'un rose pourpré sur un fond rose, large-
« ment bordée de blanc pur. »

10° Par Mlle Marie Fortier, Dame patronnesse de la Société, une série de spécimens de plantes spontanées fleuries reproduites artificiellement avec une parfaite fidélité et pouvant servir à faire connaître la flore locale aux personnes qui commencent à s'occuper de botanique. Le Comité de Floriculture appréciant l'utilité qu'aurait l'emploi de ce moyen d'instruction, grâce auquel il serait facile de familiariser les commençants, à toute époque de l'année, avec l'aspect et les caractères extérieurs de plantes qu'on ne peut rencontrer autrement qu'en certains moments et dans des localités souvent éloignées, propose d'accorder, pour cette intéressante présentation, une prime de 2e classe. Sa proposition est adoptée par la Compagnie, mais Mlle Fortier renonce à recevoir cette récompense.

M. le Président remet les primes aux personnes qui les ont obtenues.

Parmi les pièces de la correspondance imprimée, M. le Secrétaire-général-adjoint signale les suivantes: 1° *Bulletin du Ministère de l'Agriculture*, quatrième année, numéro 6; Paris, septembre 1885. — 2° Programme (en italien) de la troisième Exposition nationale que la Fédération horticole italienne tiendra à Rome, en mai 1886. — 3° *Culture pratique des Azalées de l'Inde*, par M. Léon DUVAL, broch. in-8° de vingt pages, imprimée par la Société régionale d'Horticulture du Nord de la France, à Lille; Lille, 1885.

M. P. Duchartre demande et obtient la parole pour une communication verbale. Il se propose, dit-il, d'attirer l'attention de ses collègues et surtout d'obtenir d'eux des renseignements sur un insecte trop connu des arboriculteurs à cause du tort qu'il fait souvent aux Poiriers, le Tigre du Poirier ou *Tingis Piri* SERVIL. Pour lui, n'ayant pas à ce sujet d'observations personnelles, il doit se borner à rappeler ce qu'ont dit de cet insecte deux autorités d'un grand poids: d'un côté, en 1867, notre regretté collègue, le célèbre entomologiste, docteur Boisduval; d'un autre, à une date récente, M. Carlet, professeur de zoologie à la Faculté des Sciences de Grenoble. — Boisduval, dans son *Essai sur l'Entomologie horticole* (in-8° de XVI et 648 pag.; 125 fig. Paris, 1867), dit que cette très petite Punaise,

de couleur brune ou brunâtre, fait, dans certaines localités, beaucoup de tort aux Poiriers, principalement à ceux qui sont en espalier, rarement à ceux qui sont en pyramide; qu'elle se tient en familles plus ou moins nombreuses sous la face inférieure des feuilles où elle détermine, par sa piqûre, des centaines de petites élévations brunes, et où on trouve des individus de tous les âges, depuis de petites larves venant d'éclore jusqu'à des insectes parfaits qui se promènent avec agilité. Les Tingis, ajoute-t-il, volent très bien lorsqu'on les inquiète; si l'on secoue une branche, ils s'envolent par centaines pour revenir bientôt reprendre leur place. « Heureusement, écrit Boisduval, que l'apparition de ces petites Punaises n'a lieu *qu'à la fin de l'été*, époque où les Poires sont déjà passablement développées et que, par conséquent, elles *nuisent un peu moins* que si elles se montraient au printemps. » Relativement aux moyens de détruire le Tigre du Poirier, Boisduval rappelle qu'on emploie pour les espaliers des fumigations de tabac ou de feuilles de Noyer, faites sous un drap fixé au mur, et plus généralement des irrigations avec une décoction de tabac, de l'eau de savon noir ou de la lessive étendue d'eau. Pour lui, il conseille de couper les feuilles envahies avec des ciseaux, et de les brûler sans retard. Cette opération doit être faite à la chute du jour, heure à laquelle les Tingis ne s'envolent pas. Ainsi, d'après le docteur Boisduval, le Tigre du Poirier fait son apparition vers la fin de l'été et c'est seulement par ses piqûres qu'il nuit aux arbres. — Tout autres sont les idées auxquelles M. Carlet a été conduit par des observations suivies. D'après ce savant (*Comptes rendus* de l'Académie des Sciences, XCV, p. 1012), le Tigre envahit les feuilles de Poiriers dès le printemps. Si l'on examine alors la face inférieure de ces feuilles avec une forte loupe, on y voit trois sortes de taches : 1° des taches noires, plus ou moins circulaires et bombées, qui sont les déjections de l'insecte ; 2° des taches également noires, mais qui ont la forme d'un petit volcan surmonté de son cratère ; au fond de chacun de ces petits cratères se trouve un œuf ; 3° de très petites taches brunes, à peine visibles, produites par les piqûres de l'insecte sous ses trois formes successives de larve, de nymphe et d'adulte. Ce

n'est pas à ces piqûres que le savant professeur de Grenoble attribue ni exclusivement ni même en majeure partie le mal causé par le Tigre du Poirier. Les déjections, dit-il, allant toujours en s'accumulant, finissent par recouvrir un nombre considérable des stomates de la feuille ; ce sont elles qui nuisent surtout à l'arbre. Donc, au printemps, époque où les Tingis sont peu abondants, où il n'y a que peu de feuilles atteintes et où les œufs qui ont été pondus ne sont pas encore éclos, on peut, en détruisant ces quelques feuilles envahies, qui sont faciles à reconnaître, lutter avantageusement contre un insecte qui, jusqu'à ce jour, a offert une très grande résistance aux traitements employés contre lui. — Que pensent nos collègues, dit en terminant M. P. Duchartre, des observations qui viennent d'être résumées et des traitements qui viennent d'être rappelés?

M. Michelin pense que l'assertion de Boisduval relativement à l'apparition tardive du *Tingis* sur le Poirier n'est pas conforme à la réalité des faits. Quant à l'enlèvement des feuilles atteintes par l'insecte, il ne le regarde pas comme un procédé réellement pratique. L'expérience lui a appris qu'on peut combattre beaucoup plus commodément l'insecte en projetant, au moyen d'une seringue de jardinier, contre le dessous des feuilles, soit de l'eau additionnée de jus de tabac, soit même de l'eau seule ; mais il faut recommencer très souvent l'opération en se résignant à voir survivre toujours une certaine quantité de *Tingis*.

M. Jamin (Ferd.) appuie ce que vient de dire M. Michelin, tant quant à l'apparition du Tigre du Poirier, bien moins tardive que ne l'a dit Boisduval, que quant au traitement des arbres envahis par cet insecte. Seulement, il insiste sur la nécessité, si l'on opère à l'aide de l'eau ordinaire, de projeter ce liquide sous les feuilles journellement. Il a reconuu que les arbres les plus sujets aux atteintes du *Tingis* sont les Poiriers plantés en espalier à l'exposition du sud-ouest.

M. P. Duchartre soumet encore à la Compagnie l'observation suivante : Dans le Rapport sur les cultures de M. Robert (Alexandre), horticulteur au Vésinet, qui a été inséré dans le cahier du *Journal* pour septembre 1885, il est question, entre autres plantes cultivées avec succès par notre habile collègue, du

Begonia gracilis Martiana, dont M. le Rapporteur dit, avec raison, que c'est une charmante plante trop peu répandue eu égard à son abondante floraison. Seulement, le Rapport ajoute (p. 586) que les fleurs de cette plante sont colorées en rose vif et qu'elles ont un parfum qui rappelle celui de la Rose dite de Puteaux... M. P. Duchartre dit que, cultivant depuis plusieurs années le *Begonia gracilis Martiana*, il l'a toujours vu donner en abondance de jolies fleurs d'un rose bien plutôt tendre que vif et complètement inodores, non seulement à son propre jugement, mais encore à celui de toutes les personnes à qui il les a fait voir et sentir. Or, parmi les Bégonias tubéreux comme celui dont il s'agit, il en existe un dont les fleurs sont colorées en rose vif et agréablement odorantes; c'est le *Begonia rosæflora*. Ne serait-ce point celui-ci qui serait cultivé par M. Robert sous le nom de *B. gracilis Martiana*, ou bien, comme la différence complète entre ces deux plantes ne permet guère de les confondre l'une avec l'autre, M. Robert possèderait-il réellement une sous-variété à fleurs odorantes du *B. gracilis Martiana?*

M. Ch. Delaville, rédacteur du Rapport sur les cultures de M. Robert, dit qu'il croit pouvoir affirmer que la plante cultivée par cet horticulteur est bien réellement le *B. gracilis Martiana*, seulement moins élancé et moins haut que le vrai type de cette variété. Il existerait donc chez M. Robert une sous-variété de cette plante à fleurs plus vivement colorées et odorantes.

A ce propos, M. L. Duval fait observer qu'il se présente parfois des faits fort singuliers quant à l'odeur des fleurs. Ainsi, on cultive depuis longtemps le *Cyclamen persicum*, dont on a obtenu de nombreuses variétés, mais dont les fleurs sont normalement inodores; cependant, au milieu de nombreux semis de cette espèce, on rencontre parfois des pieds dont la fleur est odorante et alors très agréablement parfumée.

M. le Secrétaire-général-adjoint avertit qu'un Congrès pomologique devant être tenu au Mans, la Société nationale d'Horticulture a été priée de désigner quelques-uns de ses Membres pour la représenter à cette réunion. M. le Président désigne comme délégués au Congrès pomologique du Mans MM. Michelin, Lebatteux et Lapierre.

L'un de MM. les Secrétaires fait connaître les résultats du concours qui avait été ouvert pour cette séance. Ce concours avait pour objet les Asters, les fruits et les Choux-fleurs. Les Asters n'ayant été représentés que par un bouquet de ces plantes présenté par Mlles Chrétien, à qui des remerciements sont adressés, et les Choux-fleurs ayant fait défaut, la Commission-Jury, composée de MM. Charollois, Coulombier, Jamin (Ferd). et Lapierre, assistée de M. Delamarre, comme Secrétaire, n'a eu à s'occuper que des fruits dont il avait été fait plusieurs importants apports. Elle a décerné :

1° Une grande médaille de vermeil à M. Crapotte, de Conflans-Sainte-Honorine, pour vingt corbeilles de Raisins Chasselas, de Poires et de Pommes;

2° Une médaille de vermeil à M. Bertrand, rue Saint-Jacques, 179, à Paris, pour une collection de 70 variétés de Poires et Pommes ;

3° Une grande médaille d'argent à M. Aubrée, propriétaire à Chatenay (Seine), pour une série de 45 variétés de Poires et de Pommes ;

4° Une grande médaille d'argent à M. Honorati, de Toulon, pour un lot de fruits du *Diospyros Kaki* récoltés par lui ;

5° Une médaille de bronze à M. Bouzigues, propriétaire à Neuilly-Plaisance (Seine-et-Oise), pour un lot comprenant 15 variétés de Poires et Pommes;

6° Des remerciements à Mlles Chrétien, pour un apport de Poires, Pommes et Coings.

Il est fait dépôt sur le bureau des documents suivants :

1° Rapport sur le *Traité de Culture potagère*, petite et grande culture, par M. J. Dybowski; M. Hébrard (Alexandre), Rapporteur.

2° Rapport sur les cultures de Vignes de M. Alf. Yvert, à Mareil, près de Saint-Germain-en-Laye; M. Templier, Rapporteur.

3° Rapport sur la nouvelle chaudière en tôle d'acier, à plateaux tubulaires et à doubles fonds, de M. Paul Lebœuf; M. Debray, Rapporteur.

Les conclusions de ces trois Rapports tendant au renvoi à la

Commission des Récompenses sont mises aux voix et adoptées.

4° Compte rendu de l'Exposition de Pontoise, par M. Savoye.

5° Compte rendu de l'Exposition de fruits tenue à Bourg, le 15 septembre 1885; Rapporteurs : MM. Jamin (Ferd.) et Michelin.

L'un de MM. les Secrétaires annonce de nouvelles présentations;

Et la séance est levée à trois heures et demie.

NOMINATIONS

SÉANCE DU 8 OCTOBRE 1885

MM.

1. Werner, fabricant de jardinières artistiques, rue de Richelieu, 62, à Paris, présenté par MM. A. Hébrard et Aubry.

SÉANCE DU 22 OCTOBRE 1885

1. Dupont (Pierre), rentier, rue Hurel, 16, à Neuilly-sur-Seine (Seine), présenté par MM. Rolland et Chouveroux.
2. Chaput, professeur d'Horticulture, à Chavagnac, par Nieul (Haute-Vienne), présenté par MM. L. Delaville et R. Jolibois.
3. Pateux (Mademoiselle Léonie), marchande d'articles de bureau, galerie Vivienne, 9, à Paris, présentée par Mme Germain et M. A. Hébrard.

RAPPORTS

Rapport sur le traité de Culture potagère, petite et grande Culture, de M. J. Dybowski (1); M. Hébrard (Alexandre), Rapporteur.

Messieurs,

Chargé par le Comité de Culture potagère d'examiner cet ouvrage, je viens rendre compte de mon appréciation sur ce sujet.

(1) Déposé le 22 octobre 1885.

Je dirai que l'auteur, qui nous est connu, nous apprend que le livre qu'il présente est sorti des leçons qu'il est chargé de faire à l'Ecole d'Agriculture de Grignon. Il croit, et pour cela il a raison, que son ouvrage vient combler une lacune; en effet, jusqu'ici la plupart des ouvrages traitant ce sujet n'étaient le plus souvent qu'une longue liste des variétés de plantes légumières et ne donnaient que des notes très restreintes sur les procédés de culture employés.

L'auteur, dont la compétence en pareille matière est incontestable, a cherché, en s'inspirant des nombreuses notes et brochures parues sur ce sujet et en y ajoutant ses observations personnelles, à faire un ouvrage théorique, mais surtout pratique. Je puis dire qu'il a atteint le but qu'il s'était proposé. Il s'est attaché à faire connaître la culture qui convient aux plantes le plus communément employées dans la consommation.

L'auteur fait remarquer avec raison que, dans la culture potagère, l'amateur est d'un grand secours pour le cultivateur de profession; c'est à lui en effet qu'il appartient de tenter l'essai de plantes nouvelles, de procédés nouveaux de culture, de tracer ainsi le chemin que le cultivateur devra suivre pour profiter de ces expériences, par ce motif que souvent il marcherait à l'aventure en tentant lui-même les essais.

Dans cet ouvrage, les producteurs sont classés en deux catégories distinctes : le cultivateur proprement dit, celui qui exploite en grande culture, à l'air libre, les plaines avoisinant les grandes villes et le maraîcher qui, sur un espace de terrain restreint, ne cultive que les plantes qui demandent plus de soins, qu'elles soient cultivées à l'air libre ou en primeurs. L'auteur s'étend longuement sur les primeurs : il montre le rôle important que joue le maraîcher dans la culture forcée; il le traite de maître, tout en lui conseillant la lecture d'ouvrages spéciaux scientifiques, traitant de méthodes expérimentales qui, par lui mises en pratique, ne manqueraient pas de lui être profitables.

Afin de rendre l'ouvrage plus facile à consulter, pour le classement des plantes l'ordre alphabétique est adopté ; leur nom est indiqué par celui qui est le plus communément employé.

Pour chaque plante, l'auteur donne d'abord l'indication la plus précise sur son lieu d'origine, sur sa description botanique, sur l'emploi qui en est fait dans la consommation, sur ses variétés les plus recommandables, enfin sur sa culture, qui est très détaillée. Il parle des semis, des soins que l'on doit y apporter, des plants, du repiquage, du choix du sol qui convient le mieux à chaque plante, des préparations qu'on doit faire subir à ce sol, du fumier et de la quantité qui doit être employée par hectare, des engrais que l'on doit employer de préférence, enfin de la plantation et du choix qu'on doit faire des porte-graines, ainsi que de la durée germinative des graines.

La culture forcée est indiquée souvent telle qu'elle se pratique chez les maraîchers de Paris; aussi y trouve-t-on divers procédés de culture qui jusqu'ici n'étaient pratiqués que par eux. — L'auteur, dans sa préface, témoigne sa reconnaissance à ceux d'entre eux qui n'ont pas hésité à sortir de la routine et à dévoiler les secrets de leurs cultures afin d'en faire profiter son ouvrage.

Il est plusieurs plantes dont la description très étendue pourrait à elle seule former un recueil et dont la lecture se recommande. L'Asperge, le Champignon, les Choux, qui sont rangés en trois groupes; le Cresson de fontaine, dont la culture est intéressante à lire; la Chicorée endive dont la culture en primeur nécessité des soins qui sont fidèlement indiqués, sauf pour la levée de la graine pour laquelle le degré de chaleur indiqué n'est pas suffisamment élevé, etc. Il est donné des détails très circonstanciés sur les frais, rapports et bénéfices que peut donner chaque culture, données certaines qui ne manquent pas d'intérêt.

Les maladies, les parasites et les insectes nuisibles qui s'attaquent à chaque plante sont indiqués, ainsi que les divers moyens employés pour les combattre.

Bref, cet ouvrage, qui forme un fort volume de près de 500 pages d'impression ornées de nombreuses figures noires intercalées dans le texte, écrit dans un style clair et précis, et par cela même facile à consulter, doit trouver sa place

parmi les ouvrages horticoles les plus recommandables. L'amateur y trouvera les connaissances nécessaires qui l'aideront à tenter de nouveaux essais; le jardinier, les renseignements qui s'appliquent aux diverses méthodes à suivre en culture maraîchère.

En terminant, je prierai le Comité compétent de demander avec moi que ce Rapport soit renvoyé à la Commission des Récompenses afin qu'une récompense digne de l'ouvrage soit accordée à l'auteur.

COMPTES RENDUS D'EXPOSITIONS

Compte rendu de l'Exposition d'Horticulture de Nogent-sur-Seine (1),

par M. Chauré (Lucien).

A l'occasion du Concours régional agricole, la Société d'Horticulture de Nogent-sur-Seine (Aube) a tenu, les 29, 30 et 31 mai 1885, sa quatrième Exposition d'Horticulture.

Cette coquette exhibition, installée sous la Halle aux grains, fort bien aménagée à cet effet, a répondu à ce qu'on était en droit d'attendre des ressources qu'offrait la localité où, malheureusement, nous regrettons d'avoir à le constater, l'horticulture est bien délaissée. Et pourtant tout devrait contribuer à son développement dans cette belle contrée champenoise. Les terrains de très bonne composition géologique sont traversés par plusieurs bras de la Seine qui, outre les remarquables points de vue qu'ils créent, provoquent une végétation luxuriante qui fait de ce pays l'un de nos plus riches centres agricoles.

Treize jurés avaient répondu à l'appel de la Société; ce sont : M. Remy père, horticulteur, délégué de la Société d'Horticulture de Pontoise; M. Lucien Chauré, directeur du *Moniteur d'Horticulture*, à Paris, délégué de la Société nationale d'Horticulture de France; M. Rémon, sous-chef de bureau au Ministère de l'Agriculture; M. François Lemoine, horticulteur à

---

(1) Déposé le 13 août 1885.

Châlons-sur-Marne, délégué par la Société d'Horticulture d'Epernay; M. Gauguin, pépiniériste à Orléans, délégué par la Société d'Horticulture d'Orléans et du Loiret; M. Toussaint, délégué par la Société d'Horticulture de Chaumont; M. Sellier, horticulteur à Troyes, délégué par la Société d'Horticulture de l'Aube; M. Vaudron, délégué par la Société d'Horticulture de Saint-Germain ; M. Rousseau, délégué par la Société d'Horticulture de Brie-Comte-Robert; M. Joseph Defresne, pépiniériste, délégué par la Société d'Horticulture de Corbeil; M. Mousseau, jardinier, délégué par la Société d'Horticulture de Montmorency; M. Dugourd, délégué par la Société d'Horticulture de Melun et de Fontainebleau ; M. Lecomte, jardinier, délégué par la Société horticole du Loiret.

Le Jury a désigné, pour présider à ses travaux, l'un des doyens de l'horticulture, M. Remy père. Les fonctions de Secrétaire ont incombé à M. Lucien Chauré. Les Jurés ont été très satisfaits de constater une amélioration que nous voudrions voir introduire dans tous les programmes d'Expositions, y compris ceux de la Société nationale de France, et qui consiste dans l'institution de trois catégories de concours :

1° Horticulteurs et marchands ;

2° Amateurs et jardiniers ;

3° Instituteurs.

Malheureusement, on avait ajouté au Règlement un article regrettable ainsi conçu : « Chaque exposant ne pourra obtenir « qu'une seule récompense dont l'importance sera propor- « tionnée au nombre de concours auxquels il aura pris part et « au rang qui lui aura été attribué dans chaque concours. »

En présence de l'importance des apports des deux principaux exposants, le Jury a cru devoir passer outre et attribuer plusieurs récompenses à chacun de ces exposants. Cette décision du reste a été grandement approuvée par la Commission de l'Exposition et ratifiée par les visiteurs.

Un Jury devrait pouvoir distribuer, selon son appréciation, les récompenses qu'il croit méritées dans chaque concours; quant à les réunir et à ne remettre au Lauréat qu'une seule médaille, c'est affaire entre les exposants et la Société.

Au centre de la Halle s'élevait une vaste fontaine dont le bassin était rempli de différentes espèces de poissons et entouré d'un parterre de fleurs; en seconde ligne se dressaient d'immenses massifs de plantes à feuillage et de plantes en fleurs. Les côtés étaient occupés par les exposants industriels et l'exposition scolaire.

A la suite du Pavillon venait un jardin où étaient exposés les Conifères, les légumes, la grosse industrie et l'Exposition apicole. C'est dans ce jardin éclairé à la lumière électrique qu'ont eu lieu les fêtes de nuit.

Les Lauréats ont été, pour la première série, MM. Valade, Moynart et fils, horticulteurs à Nogent, qui ont obtenu le prix d'honneur, avec félicitations du Jury, pour l'ensemble de leurs apports très nombreux, dans presque tous les concours.

Nous avons remarqué dans les plantes de serre de très forts *Musa Ensete*, des *Phormium* dont le *P. Colensoi* en fleurs; de très beaux Palmiers, parmi lesquels des *Latania borbonica*, des *Phœnix reclinata*, des *Chamærops excelsa* et *C. Fortuneï*, des *Pandanus javanicus foliis variegatis*, des *P. utilis* et *P. Veitchi*.

Des Fougères en grand nombre, parmi lesquelles des *Polypodium*, des *Adiantum*, etc.; dans les Broméliacées, des *Vriesia hieroglyphica, fenestralis, splendens, Glaziouana, Princeps*, etc.; des *Billbergia zebrina, Quesneliana* et *rhodocyanea*, des *Encholirion corallinum* et *E. Saundersi;* dans les Aroïdées, des *Philodendron Mamei* et *imperiale*, des *Anthurium Scherzerianum* et *magnificum*, des *Aralia Sieboldi*, ainsi que plusieurs pieds du *Coffea arabica* (Caféier d'Arabie).

Les Conifères étaient représentées par de nombreuses espèces et variétés; des *Abies Pinsapo, A. nobilis, A. Douglasii*, des *Pinus Laricio*, des *Araucaria imbricata*, des *Sequoia gigantea* (*Wellingtonia*), des *Thuya aurea, T. gigantea*, des *Juniperus* (Genévrier) *drupacea, J. fragrans*, des *Taxus* (Ifs) *argentea* et *T. aurea*.

Dans les végétaux d'ornement, des massifs de *Ligustrum* (Troëne) *japonicum*, var. *alba, aurea, tricolor*, des *Evonymus* (Fusains) *japonicus, fimbriatus, nanus*, des *Aucuba japonica*, des *Cotoneaster buxifolia* et *microphylla*, des *Cratægus* de

diverses variétés, des *Osmanthus aquifolius* et *fragrans*, puis des *Kalmia latifolia* et des *Yucca filamentosa* et *angustifolia;* des Bégonias *Rex* et tubéreux, de nombreuses collections de Géraniums, de Calcéolaires, de Cinéraires, de Coleus, des *Tradescantia*, ainsi que des Clématites à grandes fleurs, parmi lesquelles nous avons noté : *Impératrice Eugénie*, à fleur blanche simple; *Mme Van Houtte*, blanc rosé, simple; *Aurelianensis*, violet pâle simple; *Otto Frœbel*, mauve simple; *William Kennet*, violet simple; *Fairy Queen*, rose pâle, double. Venait ensuite une collection de Roses en fleurs coupées, de toutes nos principales variétés.

Outre le prix d'honneur, le Jury a cru devoir attribuer à ces exposants une médaille d'or de première classe pour avoir le plus contribué à l'ornementation de l'Exposition, ainsi qu'une médaille d'argent de première classe pour un beau lot de légumes.

Une médaille d'or de première classe a été décernée à M. Ponce fils, horticulteur à Nogent, qui exposait plusieurs massifs de *Pelargonium*, Géraniums, Bégonias et *Coleus*, Fuchsias, Héliotropes, des Fougères et des plantes à feuillage.

Des bouquets et couronnes, à la confection desquels le goût et l'art avaient présidé, ont valu à Mme P. Valade une médaille d'argent grand module.

La deuxième catégorie, Amateurs et Jardiniers, ne réunissait malheureusement pas un grand nombre d'exposants, mais les plantes rachetaient par leur mérite leur petite quantité.

En première ligne venait M. Henry Fraye, jardinier chez M. Casimir Périer, qui avait dignement maintenu le rang des serres de Pont-sur-Seine. Le Jury lui a décerné le prix d'honneur offert par la ville de Nogent, une médaille d'or petit module, pour sa belle culture, et ne lui a pas ménagé les félicitations. Ses lots renfermaient de fortes plantes en parfait état. Parmi les Palmiers, nous avons admiré d'énormes *Phœnix reclinata, dactylifera, leonensis,* des *Chamærops excelsa* dépassant deux mètres, *C. Fortunei, C. humilis,* des *Latania borbonica L. Loddigesii,* des *Sabal Adansoni, S. havanensis* et *S. Princeps ;* des *Thrinax argentea, T. elegans,* des *Areca lutescens, A. sapida;*

un *Geonoma gracilis*; des *Kentia Balmoreana*, *K. australis*, etc...; plusieurs gros *Dracæna Veitchii* mesurant 1m, 50, *D. cannæfolia*, *D. indivisa*, *D. umbraculifera*, *D. terminalis*; un *Beaucarnea recurvata* ou *Pincenectia tuberculata*, ressemblant aux *Dracæna* et dont la base, émergeant de terre, ressemble à une massue; quelques Broméliacées, parmi lesquelles divers *Billbergia* et *Vriesia*; des *Phormium Veitchii*, *Cookii*, *Colensoi*; de beaux *Maranta*; un *Anthurium Scherzerianum* couvert d'une vingtaine de fleurs.

Le lot le plus intéressant était la collection de Fougères exposée par M. Fraye qui s'adonne à cette culture avec passion. Nous avons noté de beaux sujets parmi les *Polypodium aureum*, *P. canariense*, les *Adiantum Farleyense*, *A. gracillimum*, *A. caudatum*, les *Pteris longifolia*, *P. tricolor*, *P. undulata*, des *Blechnum brasiliense*, et *B. gracile*, des *Lomaria zamiæfolia*, *L. falcata*, des *Asplenium formosum*, *A. flabellifolium*, *A. palmatum*, des *Polystichum* divers, des *Alsophila australis* et *A. excelsa*, des *Lastrea elegans*, *L. Standishii*, des *Acrostichum aculeatum*, *A. lanuginosum*, des *Woordwardia radicans* et *W. orientalis*.

Outre ces lots et divers massifs de Pélargoniums, Bégonias, *Coleus*, Pétunias simples et doubles, M. Fraye avait une magnifique exposition de légumes forcés, qui lui a valu une médaille de vermeil grand module. Des Pommes de terre, Belle de Vincennes, Royal Kidney, Erin's Queen, des Choux Précoce d'Etampes, des Choux-fleurs demi-durs var. Lenormand, des Melons Prescott, M. noir des Carmes, des Haricots Incomparable et H. Merveille de Vincennes, des Pois nains à châssis, des P. Mac Lean's, des Asperges énormes, des Poireaux de Carentan et un lot magnifique de Fraisiers var. Marguerite Lebreton, chargés de fruits en pleine maturité.

M. Muzard (Xavier), jardinier à la Chapelle-Godefroy, a obtenu une médaille de vermeil grand module, offerte par Mme Casimir Perrier, pour de beaux lots de plantes diverses, qui étaient composés principalement de *Caladium*, d'*Anthemis* Comtesse de Chambord, d'*Anthurium*, de *Coleus*, de Bégonias, de Lantanas, etc...

Mademoiselle Louise Alype a obtenu une médaille d'argent petit module, pour ses très jolis bouquets; et M. Meignier, une médaille de bronze pour un fort pied d'*Opuntia ficus Indica.*

Les lauréats de la troisième section ont été M. Humbert, instituteur à Raddon, qui avait exposé des herbiers, des tableaux d'insectes faisant connaître ceux qui sont utiles ou nuisibles à l'horticulture, ainsi que quatre-vingts cahiers des travaux de ses élèves. Le Jury a pensé qu'il devait récompenser généreusement cet utile propagateur de la science horticole et lui a décerné la médaille de vermeil du Préfet de l'Aube; il a en outre récompensé ses trois meilleurs élèves. Au jeune Laroche (Louis), il a donné une médaille de bronze et un ouvrage d'Horticulture, et à Antoine (Paul) et Saguin (Henry), à chacun un ouvrage horticole.

M. Tacquet, instituteur à Saint-Oulph, a aussi obtenu une médaille de vermeil petit module pour plusieurs herbiers et tableaux d'insectes.

M. Viard Clivet, de Saint-Oulph, qui exposait un herbier et une collection de graines, a obtenu une médaille d'argent petit module.

M. Mail, horticulteur à Bolbec, avait adressé une publication sur les noms des plantes en patois (Médaille de bronze).

On ne saurait donner trop de développement à ces Expositions scolaires, et surtout trop encourager les professeurs et les élèves, et nous sommes heureux d'avoir fait partager nos idées à nos collègues du Jury qui se sont montrés très larges dans l'attribution des récompenses à cette section de l'Exposition.

Il est un genre de récompense que nous voudrions voir adopter davantage, ce sont les publications horticoles. Il existe aujourd'hui un assez grand nombre d'ouvrages traitant de tous les sujets, quelques-uns atteignant même un prix assez élevé et qui remplaceraient avantageusement, et surtout utilement, les médailles d'argent et de bronze dont on est si prodigue.

Nombre de Jardiniers, d'Instituteurs et d'élèves, souvent très désireux de s'instruire, hésitent à faire l'achat d'un ouvrage à cause de la dépense; il est donc du devoir des Sociétés, dont le but doit être d'encourager le plus possible la science horticole,

de faciliter les efforts en répandant à profusion les traités d'horticulture.

Dans certaines Sociétés, on a déjà remplacé les médailles supérieures par des objets d'art; pourquoi ne remplacerait-on pas les autres par des ouvrages horticoles?

Les arts et industries horticoles étaient représentés par les Pompes de M. Brisdet, de Troyes, qui a obtenu une médaille d'argent; celles de M. Liadouze, à Nogent (argent); celles de M. Marion, de Nogent (argent). De beaux meubles de Jardin ont valu à M. Gauthier, de Nogent, une médaille d'argent. M. Raby, de Nogent, pour ses bacs, s'est vu accorder une médaille de bronze, ainsi que M. Pessort Massey, pour divers articles de coutellerie horticole.

Au milieu de cette Exposition avaient pris place un certain nombre d'industries n'ayant rien d'horticole, parmi lesquelles il est difficile de ne pas citer les ravissantes terres cuites artistiques de la fabrique de Villenauxe (Aube).

Le Jury a déclaré formellement décliner toute responsabilité dans l'attribution de récompenses à cette catégorie d'industriels, laissant à la Commission de l'Exposition le soin de les récompenser elle-même. Mais, en revanche, il a été heureux d'accorder, en témoignage de satisfaction, une médaille d'or, à M. Gouilly Gillon, Président de la Commission d'Exposition, à qui revient une bonne part du succès; une médaille de vermeil à M. Richard, dévoué Secrétaire-général, et une grande médaille d'argent à M. Jeanson, pour services continuels rendus à la Société.

Le Jury a été unanime aussi à reconnaître la cordiale réception qui lui a été faite par ses hôtes, réception qui n'a pas lieu de surprendre qui connaît de quelle façon se pratique l'hospitalité en Champagne.



COMPTE RENDU D'UNE EXPOSITION D'HORTICULTURE TENUE A BERLIN, EN SEPTEMBRE 1885 (1),

Par M. BERGMAN (Ernest)

MESSIEURS,

Ayant eu l'occasion d'assister, au commencement de septembre, en qualité de Juré, à une grande Exposition d'Horticulture à Berlin, j'ai pensé qu'il pourrait être intéressant d'en parler dans le *Journal* de la Société, surtout pour fournir un point de comparaison avec notre dernière grande Exposition internationale de mai dernier, à Paris.

L'Exposition de Berlin avait été organisée par une Commission spéciale nommée par les deux principales Sociétés horticoles de cette ville. Son titre était « Grande Exposition générale d'Horticulture ». L'emplacement où elle a eu lieu était des plus favorables, près de l'entrée du Thiergarten, le Bois de Boulogne de Berlin, dans un grand jardin bien tracé et bien planté, qui existe seulement depuis peu d'années et qui renferme un bâtiment se prêtant très bien à une Exposition d'Horticulture. Ce bâtiment est construit en fer, couvert en tôle galvanisée, comme les gares de chemins de fer ; il a de grandes lumières sur les côtés et est d'autant plus favorable qu'il n'est pas très haut, moins haut que le Pavillon de la Ville de Paris. Comme la superficie en était trop vaste pour l'Exposition, on n'a pris que la facade et le pourtour. La partie centrale avait été dissimulée au moyen de planches recouvertes de toiles, cachées elles-mêmes par des feuillages de Tilleuls, des branches de Sapin et quelques guirlandes qui cachaient le fer de la construction. Ce jardin a l'avantage, quoique très près de la ville, puisqu'il est en effet dans la ville même, d'être près d'une station terminus de chemin de fer, et d'une des principales stations du chemin de fer intérieur de la ville, qui, plus avancée en cela que Paris, possède déjà un bout de chemin de fer métropolitain long de 14 kilomètres, je crois. Toutes les plantes de serre chaude, les fruits, les légumes,

(1) Déposé le 8 octobre 1885.

les fleurs coupées se trouvaient dans le Pavillon, tandis que les Conifères, les arbres fruitiers, les arbustes et les plantes de plein air avaient été placés dans différentes parties du jardin.

L'industrie horticole était maigrement représentée; cette partie de l'Exposition ne pouvait être comparée avec ce que nous voyons à Paris. J'en citerai seulement quelques curieux appareils à sécher les Pommes pour en faire des conserves.

Les arbres fruitiers, les Conifères et les arbustes de plein air n'étaient pas non plus bien nombreux. Les fruits au contraire étaient bien représentés : les Pommes, les Poires, en quantité et très belles ; quelques Prunes, quelques Pêches. Il y avait un seul exposant de Raisins qui, à côté de variétés inférieures, montrait quelques belles grappes des variétés : White Tokay, Lady Downe's seedling, Trentham black, Chasselas rose royal, Duke of Buccleuch, Barbarossa, Frankenthal, Chavoust, Muscat d'Alexandrie, Gros Colmar. Là, les fruits sont tous présentés sur des assiettes en papier très fort et d'une grande résistance; cela me paraît très pratique. On voyait des collections nombreuses de légumes venant de tous les pays de l'Allemagne et renfermant les meilleures variétés connues, ainsi qu'un certain nombre de lots de légumes secs, desséchés, dont on fait une grande consommation en Allemagne.

Comme exposants étrangers, nous n'avons trouvé que M. de Smet, de Gand, qui avait quelques Orchidées et plantes de serre chaude; M. Adolphe d'Haene, également de Gand, et M. F. Sander, de Saint-Albans, près Londres. Ce dernier, exposait une grande quantité d'Orchidées des meilleures espèces, telles que : *Odontoglossum Alexandræ, Oncidium tigrinum, concolor, Forbesii, Cattleya Gigas, Sanderiana*, le nouveau et encore rare *Angrecum Leoni, Anguloa Ruckeri, Lycaste Skinneri, Cypripedium* divers, *Lælia Dayana*, et *anceps Barkeri, Masdevallia Chimæra;* et encore beaucoup d'autres dont il serait trop long de donner les noms. Ce lot était le plus admiré de toute l'Exposition, et d'autant plus que les Orchidées faisaient absolument défaut dans les autres lots.

M. Adolphe d'Haene avait le plus beau lot de plantes de serre chaude, sans compter un certain nombre de Palmiers de serre

froide, *Cycas*, Fougères et Lauriers d'Apollon. Son lot de serre chaude comprenait, entre autres, différentes variétés de *Dieffenbachia*, de *Maranta*, des Broméliacées bien fleuries, *Phœnicophorium Sechellarum*, *Pritchardia macrocarpa*, les *Anthurium Ferrierense*, *crystallinum*, *Warocqueanum*, *Alocasia gigantea*, *Aralia* divers, *Adiantum*, *Areca*, *Bertolonia Van Houttei*, Crotons variés, *Ceroxylon niveum*, *Chevaliera Veitchii*, les *Dracæna Baptisti*, *amabilis*, *gloriosa*, etc.

Les autres groupes de plantes étaient presque tous arrangés au point de vue décoratif, et non pas en collections. C'était du reste le programme, et c'est, me disait-on, un peu la manière habituelle d'exposer; de sorte que les exposants étaient obligés de tenir plus à l'effet général qu'à la belle culture des plantes. Les plantes étaient serrées les unes contre les autres, et il était impossible de se rendre compte de la beauté de chaque spécimen pris individuellement. Les groupes, assez nombreux et arrangés avec goût, étaient attrayants à l'œil du public général, mais n'auraient pas plu aux amateurs comme les beaux apports de MM. Chantin et autres.

La culture des *Dracæna, Ficus*, etc., est très bien comprise en Allemagne; les plantes fortes et bien portantes se distinguent par la petitesse de leurs pots, ce qui les rend on ne peut plus utiles pour les garnitures. Tous les lots de *Dracæna* étaient beaux, surtout celui d'un amateur, qui contenait une centaine de plantes en soixante-quinze variétés des plus connues. Ce même amateur avait aussi un lot de cent Crotons des meilleures variétés, en plantes fortes et ramifiées, que n'auraient pas désavouées les messieurs Chantrier ; mais, par contre, nous devons ajouter que les *Caladium* étaient d'une beauté bien inférieure à ceux que nous montre tous les ans M. Bleu. Les *Anthurium Scherzerianum* qui avaient fait tant d'effet à Paris n'étaient pas représentés à Berlin. Je citerai au hasard des collections de Palmiers, Cycadées, Fougères en arbres ; de petits Palmiers bien cultivés pour la vente marchande; des *Anthurium Andreanum* et *ferrierense;* de petits Camellias déjà fleuris des variétés *Alba plena*, et Dryade; des *Eucharis amazonica;* des Broméliacées en assez grande quantité ; le nouveau *Chamædorea concolor*, à feuillage vert et blanc;

de beaux *Vallota purpurea*, dont le coloris rouge vif tranchait admirablement sur le fond vert des autres massifs ; de fortes potées de Cyclamens; des Bégonias tubéreux simples et doubles; un lot de grandes et fortes plantes de l'*Alocasia macrorrhiza* à feuilles blanc et vert ; un groupe entier de *Dracæna Lindeni ;* un lot de Muguets bien fleuri, chose intéressante pour cette époque de l'année; des Œillets remontants des variétés françaises, comme Le Grenadier (rouge), La Pureté (blanc), Jean Sisley, Alphonse Karr, etc.; d'énormes Fuchsias en belles plantes bien fleuries de différentes variétés ; de beaux *Cycas* dont les feuilles s'emploient énormément pour les garnitures et les décorations, mais surtout pour les enterrements. En général, les plantes ne sont pas étiquetées et, si elles le sont, c'est d'une façon imparfaite, soit au point de vue de la variété, soit qu'il soit impossible, à moins d'une lorgnette, d'arriver d'abord à découvrir l'étiquette, puis à la lire. Étant malheureusement très myope, je parle peut-être à un point de vue trop personnel, mais j'ai cependant trouvé en Allemagne beaucoup plus de myopes qu'en France, et je n'ai pas visité d'établissements horticoles sans y trouver des jardiniers en lunettes travaillant dans les serres.

Les fleurs coupées étaient assez nombreuses, surtout en Roses et Glaïeuls ; les décorations de table, bouquets et couronnes étaient en grand nombre, en bien plus grand nombre qu'à Paris, mais en général toutes ces garnitures péchaient par un certain manque de goût et par une lourdeur toute germanique. Quelques-unes cependant se distinguaient des autres et on aurait pu, au moyen de Fougères légères adroitement placées, leur donner l'air parisien dont elles manquaient. Parmi les fleurs employées en corbeille se trouvait une certaine quantité de l'Azalée Deutsche Pearl, à fleurs doubles blanches; puis une autre variété à fleurs doubles aussi mais roses, mais dont je n'ai pu savoir le nom. Ainsi que je le disais plus haut, les feuilles de Cycas sont employées en quantité, ainsi que les feuilles de Laurier-sauce dont on fait des couronnes mortuaires. Ce qui était assez joli, c'étaient des écrans avec deux feuilles de verre ayant entre elles des fleurs desséchées dont la couleur était bien conservée, et arrangées artistement.

Nous pourrions, je crois, dans l'une de nos prochaines Expositions, établir des concours pour les garnitures de table : Table pour six personnes, pour douze, pour dix-huit, etc. Ce serait d'autant plus intéressant qu'aujourd'hui il est absolument de mode d'avoir une table garnie quand on donne un dîner.

De même qu'à Paris maintenant, on met aussi les noms des exposants sur les lots et on ne juge plus par numéros, comme cela se fait encore en Belgique et dans bien des villes de France. Parmi les garnitures, j'ai aussi remarqué des couronnes et des bouquets en Edelweiss *(Gnaphalium Leontopodium)*, cette charmante plante des Alpes.

Dans le lac du jardin, un jardinier d'amateur avait mis quelques feuilles et fleurs de *Victoria Regia;* on aurait pu se croire dans le pays de cette belle plante. Ce même exposant avait du reste autour de la *Victoria* d'énormes pieds garnis de fleurs de différentes variétés de *Nymphæa :* l'effet de ces fleurs blanches, jaunes, roses et violettes était ravissant. Pour les lecteurs qui ont voyagé en Allemagne, je n'ai peut-être pas besoin d'ajouter que trois orchestres excellents se faisaient entendre tous les jours, de neuf heures du matin à onze heures du soir, un dans l'intérieur de l'Exposition et les deux autres aux deux extrémités opposées du jardin. On y voyait aussi bon nombre de buffets et restaurants ; en Allemagne, du reste, il ne peut y avoir ni fête ni Exposition sans musique et sans Restauration, comme on a baptisé les restaurants.

L'arrangement général des groupes et des plantes était de même qu'en France, mais à la française, car la largeur du bâtiment ne permettait pas d'y faire des massifs à l'anglaise, d'autant plus qu'on avait laissé de très larges allées. Du côté de la façade, l'allée avait cinq mètres de largeur et était garnie de bancs de distance en distance. Toute l'Exposition, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur, était éclairée à la lumière électrique ; le public y était admis dès neuf heures du matin jusqu'à onze heures du soir, et la foule était aussi grande le soir que le jour. Le Pavillon appartenant à l'Etat avait été prêté à titre gratuit à la Commission de l'Exposition. L'installation de la lumière

électrique existant déjà, on n'avait eu qu'à faire marcher les machines à vapeur.

Le Jury était, de même que chez nous, divisé par sections ; chaque section avait un certain nombre de concours à juger, et à chaque concours les prix à décerner étaient bien spécifiés. Ainsi, dans certains concours, il y avait dix concurrents et seulement trois prix, tandis que dans d'autres, il y avait trois prix et seulement deux concurrents. Les Jurés avaient alors le droit de reporter le prix restant à un autre concours à leur choix. Chaque section avait en main des cartes imprimées indiquant les médailles, ce qui fait qu'une fois la décision de la section arrêtée, le Secrétaire de la dite section posait lui-même les cartes sur chaque lot primé. Puis, tout le Jury se réunissait pour attribuer les prix d'honneur.

En résumé, je dois dire que je ne m'attendais pas à trouver une Exposition aussi complète et aussi importante. Malheureusement, elle avait contre elle le désavantage d'arriver à une époque de l'année où on est privé de ces magnifiques Azalées et Rhododendrons que nous sommes habitués à voir à nos Expositions de printemps, en France et en Belgique.

Après l'Exposition, les plantes des exposants qui le désirent sont vendues sur place aux enchères publiques. L'Exposition aura été un grand succès sous tous les rapports et fera honneur à la Commission d'organisation. Il y a toujours pour un amateur d'horticulture quelque chose de nouveau à voir et un certain intérêt à assister à une Exposition dans un pays étranger, surtout dans une ville aussi éloignée de Paris que l'est Berlin.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE ÉTRANGÈRE

PLANTES NOUVELLES OU RARES DÉCRITES DANS DES PUBLICATIONS ÉTRANGÈRES

BOTANICAL MAGAZINE

Narcissus (*Hermione*) **pachybollus** DURIEU. — *Bot. Mag.*, juillet 1885, pl. 6825.— Narcisse à gros oignon. — Algérie. — (Amaryllidées.)

Ce joli Narcisse est spontané en Algérie, dans le département d'Oran. Il y fleurit aux mois de décembre et janvier, d'où il

résulte qu'il ne peut être cultivé en plein air hors de la région méditerranéenne, parce qu'il est en plein développement à l'époque des grands froids ; mais il vient bien sous châssis ou en orangerie. Il appartient à la section des *Tazetta,* mais il se distingue des autres espèces de cette section par la grosseur de son oignon globuleux, qui mesure $0^m,05$ de diamètre, par ses feuilles dressées, longues, obtuses, d'un vert un peu glauque, et par ses fleurs petites et d'un blanc pur. Ces fleurs, agréablement odorantes, sont réunies, au nombre de huit ou dix, à l'extrémité d'une hampe qui est relevée dans sa longueur de deux angles aigus, fortement saillants et lui formant comme deux ailes.

Rhododendron niveum D. Hook. var. **fulva.** — *Bot. Mag.*, juillet 1885, pl. 6827. — Rosage blanc de neige. — Sikkim-Himalaya. — (Ericacées.)

L'arbuste que figure sous le nom ci-dessus le *Botanical Magazine* a été regardé par certains comme une espèce distincte et séparée du *Rhododendron niveum ;* mais M. D. Hooker n'y voit qu'une simple variété de cette espèce. La différence la plus saillante entre le *Rh. niveum* type et sa variété, c'est que le premier a le dessous de ses feuilles et leur pétiole revêtus d'un abondant duvet cotonneux qui les rend d'un blanc de neige, tandis que dans la dernière le revêtement de ces mêmes parties est de couleur brunâtre; il faut ajouter néanmoins que les fleurs de celle-ci ont une coloration beaucoup plus foncée et forment de plus amples inflorescences. Une particularité remarquable dans le *Rh. niveum,* ainsi que dans sa variété, c'est que, parmi les nombreuses espèces du genre qui appartiennent à la flore de l'Himalaya, elle est la seule qui, par le coloris des fleurs, rappelle le *Rh. ponticum.* — La variété *fulva* de cette espèce provient de graines qui furent envoyées du Sikkim, en 1848-49, par M. D. Hooker, pendant son voyage dans cette partie de l'Inde. Plantée dans un angle d'une serre tempérée, elle y fleurit abondamment chaque année; elle l'emporte de beaucoup en beauté sur le type de l'espèce. Ses fleurs campanulées, larges d'environ $0^m\ 04$, de couleur violacée uniforme, sont serrées en grand nombre de manière à former

une belle inflorescence sphérique au bout de chaque branche. Ses feuilles fermes, ovales-oblongues, sont d'un beau vert en-dessus et brunâtres en-dessous.

Allium giganteum Regel. — *Bot. Mag.*, août 1885, pl. 6828. — Ail gigantesque. — Asie centrale. — (Liliacées.)

Cette grande espèce est la plus belle d'un groupe d'*Allium* qui sont propres à l'Asie centrale et qui se distinguent par leurs fortes proportions, par leurs grandes et larges feuilles, enfin par leurs têtes de petites fleurs lilas dans lesquelles les étamines sont fortement saillantes. En la décrivant le premier, il y a deux ans, M. Regel la donnait comme originaire de l'Himalaya; M. D. Hooker déclare que c'est là une erreur, car le voyageur explorateur O'Donovan en a recueilli un grand nombre d'oignons, pendant sa périlleuse expédition à Merv. Le botaniste anglais affirme que l'*Allium elatum* que le Dr Albert Regel a trouvé dans le Khanat de Baldschuan est absolument la même espèce. — L'*Allium giganteum* a fleuri en Angleterre, pour la première fois, dans le Jardin botanique de Kew, au mois de juin 1883, en pleine terre et à l'air libre. C'est une forte plante dont l'oignon arrondi a 0^m 05-0^m 08 de diamètre. De cet oignon partent six à neuf feuilles en courroie, flasques, un peu glauques, qui ont 0^m 30-0^m45 de longueur sur 0^m 05 de largeur, et dont la partie supérieure est déjà fanée et brunâtre à l'époque de la floraison. La hampe cylindrique et dressée atteint un mètre et même 1^m 25 de hauteur; elle se termine par une grosse ombelle en tête globuleuse, qui n'a pas moins de 0^m 10 de diamètre, et dans laquelle sont comprises en très grand nombre des fleurs lilas larges (d'après la planche) d'environ un centimètre.

RECTIFICATION

C'est par erreur que M. Binot, horticulteur à Petropolis (Brésil), a été qualifié dans le *Journal* (août 1885, p. 529) de Directeur des Jardins impériaux de Rio-Janeiro.

Le Secrétaire-rédacteur-gérant,
P. Duchartre.

Paris. — Imprimerie G. Rougier et Cie, rue Cassette, 1.

Observations météorologiques faites par M. F. Jamin, à Bourg-la-Reine, près Paris (altitude 63m environ).

Dates.	Température Minim.	Température Maxim.	Hauteur du baromètre. Matin.	Hauteur du baromètre. Soir.	Vents dominants.	État du ciel.
1	9,8	16,4	757	763,5	O.	Pluie dans la nuit, nuageux.
2	6,5	16,6	766	767	SO	Nuageux.
3	10,0	15,5	762	763	S.	Pluvieux toute la journée.
4	8,1	13,4	761,5	762	S.	Pluie dans la nuit jusqu'à 3 h. de l'ap.-midi, nuageux ensuite.
5	7,5	15,7	758,5	758	S.	Couvert.
6	10,8	13,0	759	757	SO.	Pluie toute la nuit et une partie de la matinée; éclaircies et quelques averses dans l'ap.-midi, grand vent le soir.
7	12,8	15,2	757	763	OSO.	Pluie et vent toute la nuit et une partie de la matinée, nuageux ensuite, clair le soir.
8	1,8	14,4	762,5	752	SSO.	Gelée blanche, clair de grand matin, nuag., couvert et pluv. l'ap.-midi.
9	9,1	14,2	746,5	750	O. NNO. O.	Pluie presque toute la journée et aussi de midi à 2 heures, presque clair le soir.
10	4,1	16,4	734	739	O. NO. N.	Pluie presque toute la nuit et la matinée jusqu'à 8 h., coups de tonnerre vers 4 h., un peu de grêle, éclaircies le soir.
11	7,1	11,6	743	750,5	ONO. NO.	Pluie et grand vent toute la nuit et presque toute la journée.
12	1,5	12,0	752	755	NNO.	Clair de grand matin et le soir, nuageux dans le milieu de la journée.
13	5,0	12,4	755	758	O.	Pluie dans la nuit, couv. le m., nuag.
14	5,5	11,3	759	762	SO.	Petite pl. une partie de la n. et la m. couvert, éclaircies dans la soirée.
15	— 1,8	11,1	762	752	NO. SO.	Brouillard assez intense de grand matin, nuageux, couvert et pluvieux l'ap.-midi, pluie abondante le soir.
16	4,8	17,4	762,5	765	S.	Pluie dans la nuit, clair le matin, légèrement nuageux, pluie le soir.
17	6,6	15,5	766	766	N.	Pluie abondante dans la nuit, couvert le matin, nuageux l'ap.-midi, presque clair le soir.
18	0	17,6	766,5	765	N.	Clair le matin et le soir, nuageux l'ap.-midi.
19	0,8	12,4	762,5	758	N.	Brouil. le m., clair l'ap.-m., n. le s.
20	5,7	14,5	757,5	760	N.	Couvert.
21	4,6	15,3	760	755	NO. SE.	Couvert.
22	5,5	12,5	749,5	752,5	SO.	Pluie presque toute la nuit, nuageux.
23	4,9	10,9	752	746,5	SSE.	Couvert le matin, pluie continue de 2 h. à 8 h. du soir.
24	9,7	13,4	748,5	751	SE.	Pluie dans la nuit, nuageux.
25	— 0,6	13,3	753	755	E. N.	Clair le matin et le soir, nuageux dans la journée.
26	— 0,1	12,7	750,5	746,5	SO.	Pluie presque toute la journée, quelques éclaircies le soir.
27	8,8	14,2	744,5	754	SO. E.	Pluie et vent dans la nuit, nuageux avec vent et averses dans la journée, clair le soir.
28	5,0	11,4	753	753,5	SO. O.	Beaucoup de pluie, grêle, quelques éclaircies.
29	3,1	10,6	754	761	O.	Pluie presque toute la nuit, couvert et pluvieux le matin, nuageux.
30	0,6	10,8	762,5	759	SO. SSE.	Nuageux, pluie le soir.
31	5,8	13,0	749	749,5	SSO.	Pluie dans la nuit et de grand matin nuageux.

AVIS IMPORTANT

Dans sa séance du 12 novembre 1885, le Conseil d'Administration de la Société nationale d'Horticulture a décidé qu'un Congrès horticole sera tenu, en 1886, pendant la durée de l'Exposition du mois de mai. Les séances de ce Congrès auront lieu dans l'hôtel de la Société, rue de Grenelle, 84.

CONCOURS OUVERTS DEVANT LA SOCIÉTÉ, EN 1885

Concours permanent.

Prix Laisné. Pour l'élève le plus méritant de l'École d'Horticulture des Pupilles de la Seine. (V. le *Journal*, 3e sér., IV, 1882, p. 631 et 753.)

Concours annuels.

Médaille Moynet. Pour les apports les plus remarquables, faits pendant l'année, au Comité de Culture potagère.

Médaille du Conseil d'Administration. Pour l'introduction ou l'obtention de plantes ornementales méritantes. (V. le *Journal*, 2e série, XI, 1877, p. 445.)

Médaille Pellier. Pour le plus beau lot de *Pentstemon*.

Médaille Godefroy-Lebeuf. Pour le jardinier en maison bourgeoise qui aura, dans l'année, présenté à la Société et à l'Exposition du mois de mai 1885 les Orchidées les plus remarquables.

PROCÈS-VERBAUX

SÉANCE DU 12 NOVEMBRE 1885

Présidence de **M. Léon Say**, Président de la Société.

La séance est ouverte à trois heures devant cent quarante Membres titulaires et huit Membres honoraires.

N. B. La Commission de Rédaction déclare laisser aux auteurs des articles admis par elle à l'insertion dans le *Journal* la responsabilité des opinions qu'ils y expriment.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président proclame, après un vote de la Compagnie, l'admission de deux nouveaux Membres titulaires dont la présentation, faite dans la dernière séance, n'a pas rencontré d'opposition.

Il annonce que le Conseil d'Administration, dans sa séance de ce jour, a admis à l'honorariat, sur la demande qu'ils en avaient faite par écrit, conformément au Règlement, MM. Boutard, Brot-Delahaye, Léo d'Ounous et Métivier, qui font partie de la Société depuis vingt-cinq années révolues.

Enfin M. le Président exprime le regret d'avoir à informer la Société de plusieurs pertes cruelles qu'elle vient d'éprouver par le décès de M. Bonneault, propriétaire à Châtellerault, amateur distingué d'horticulture, qui possédait de riches collections de plantes de serre, surtout d'Orchidées et de Palmiers; de M. Obé, Membre honoraire, jardinier à Nogent-sur-Marne, qui avait obtenu de nombreuses récompenses dans les Expositions horticoles, et qui, pendant plusieurs années, avait dirigé avec autant de zèle que d'habileté les importantes cultures de la maison Guidon, à Fontenay-aux-Roses (Seine) ; enfin de M. Joseph Schwartz, de Lyon, l'un de nos rosiéristes les plus connus, à qui l'horticulture française doit l'obtention de nombreuses variétés de Roses qui occupent une place distinguée dans les collections. M. Schwartz est mort à l'âge de trente-neuf ans.

D'après le résumé donné par M. le Secrétaire-général d'une notice sur cet horticulteur distingué, qui a été publiée par M. J. Nicolas, dans un journal lyonnais, les variétés de Rosiers obtenues par M. Joseph Schwartz sont très nombreuses et rentrent dans les diverses catégories de ces beaux arbustes, surtout dans celles des Hybrides remontants et des Thé. Tout récemment il venait de mettre au commerce deux variétés d'une rare beauté : *Albane d'Arneville*, hybride de Noisette, dont la fleur est du blanc le plus pur, et qui fleurit avec une extrême abondance et *Souvenir d'Eugène Karr*, hybride remontant, dont la fleur est d'un rouge écarlate passant au ponceau. En M. Joseph Schwartz l'horticulture lyonnaise a perdu l'un des hommes qui l'honoraient le plus.

Les objets suivants ont été déposés sur le bureau :

1° Par M. Delaville (Léon), horticulteur-grainier, quai de la Mégisserie, 2, un lot de tubercules de la *Pomme de terre* « Institut de Beauvais », qui sont d'une telle beauté que, sur la proposition du Comité de Culture potagère, une prime de 1re classe est accordée pour la présentation qui en est faite. — Cette nouvelle Pomme de terre a été mise au commerce l'année dernière; elle est d'excellente qualité et des plus productives, puisque, dans sa note de présentation, M. Delaville (Léon) en estime la production à 47.000 kilog. à l'hectare.

2° Par M. Bourgeois (Aimable), horticulteur à Chambourcy (Seine-et-Oise), un lot de six *Choux-fleurs* d'une rare beauté, qui lui vaut une prime de 1re classe. — M. le Président du Comité de Culture potagère exprime le regret que ces magnifiques produits n'aient pas été apportés à la dernière séance dans laquelle, parmi les concours ouverts, il y en avait un pour les Choux-fleurs. La variété à laquelle ils appartiennent n'est pas nouvelle; elle a été reconnue par le Comité de Culture potagère comme étant celle qui a été nommée Chou-fleur Lenormand à pied court. Le nom de Chou-fleur Peinget sous lequel la présente M. Bourgeois est simplement celui de la marchande-grainière, Mme Peinget, à qui ce cultivateur en a acheté la graine. Ces Choux ont été cultivés en pleine terre, mais il n'est pas hors de propos de faire observer que le sol de la commune de Chambourcy est exceptionnellement favorable à la culture des Choux-fleurs.

3° Par le même M. Bourgeois, deux corbeilles, l'une de *Poires*, l'autre de *Pommes*, très beaux fruits variés, formant une collection intéressante, et pour la présentation desquelles il lui est décerné une prime de 1re classe.

4° Par M. Bertron (Ad.), propriétaire à Sceaux (Seine), douze assiettées de *Poires* et une de *Pommes*, beaux fruits qui malheureusement ne sont pas nommés, mais dont néanmoins la présentation lui vaut une prime de 3e classe.

5° Par M. Boisselot, propriétaire, rue de Rennes, à Nantes (Loire-Inférieure), trois spécimens d'une *Poire* obtenue par lui de semis, à laquelle il donne le nom de *Doyenné Boisselot*. —

Le Comité d'Arboriculture déclare que cette nouvelle Poire est un fruit excellent, dont la chair est fine, relevée, fondante, juteuse, très agréablement parfumée, et qui paraît arriver à sa maturité normale au mois de novembre.

6° Par M. Honorati, de Toulon, et par l'intermédiaire de M. Bonnel, neuf fruits du *Diospyros Kaki* qui appartiennent à six variétés différentes. Ces fruits n'ont pas encore atteint leur parfaite maturité.

7° Par M. Hédiard, négociant en comestibles exotiques, place de la Madeleine, des fruits de la petite *Goyave* rouge (*Psidium*), provenant des cultures de M. Fontaine (Paul), à Blidah (Algérie). M. Hédiard dit que cette Goyave est meilleure que la jaune, qui est plus grosse, de forme ovoïde, et qui est habituellement cultivée à la Martinique. La Goyave rouge est surtout excellente en confitures; elle est moins recommandable comme fruit à consommer en nature.

8° Par M. Nilsson (O.), horticulteur-fleuriste, rue Auber, à Paris, des pieds fleuris des trois Orchidées suivantes : *Oncidium tigrinum*, *Cattleya Dowiana aurea* et *C. labiata*, pour la présentation desquelles il reçoit une prime de 1re classe.

9° Par M. Morin, jardinier-chef chez M. Worth, à Suresnes, une série d'Orchidées fleuries pour la présentation desquelles il lui est accordé une prime de 2e classe. Ce sont : cinq pieds d'*Oncidium tigrinum*, un *Lælia autumnalis*, un *Odontoglossum Insleayi* et un *O. crispum* dont les fleurs ont atteint des dimensions peu ordinaires.

10° Par M. Terrier, jardinier chez M. le docteur Fournier, rue Saint-James, à Neuilly (Seine), un lot de cinq pieds d'Orchidées fleuries dont la présentation lui vaut une prime de 3e classe. Ces plantes sont les suivantes : deux pieds de *Cypripedium Spicerianum* et un de *C. Haynaldianum*, un *Odontoglossum grande* et un *Dendrobium thyrsiflorum*.

11° Par M. Duval (Léon), horticulteur, rue de l'Ermitage, à Versailles, une nombreuse série d'Orchidées fleuries pour lesquelles il lui est décerné une prime de 2e classe, et plusieurs pieds de *Cyclamen* pour lesquels il obtient une prime de 3e classe. Les Orchidées présentées par M. Duval (Léon) sont les suivantes :

Lælia Pineli ainsi nommé avec doute par ce motif que M. Binot, horticulteur à Rio Janeiro, à qui est dû l'envoi de cette plante, dans un voyage qu'il a fait récemment en France, a dit que c'était plutôt le *Cattleya marginata;* c'est là, dans tous les cas, une très jolie plante; *Oncidium Forbesii*, jolie espèce du Brésil et *O. Krameri; Odontoglossum Alexandræ* d'une jolie variété; *Zygopetalum Gauthieri*, jolie espèce brésilienne qui se montre assez capricieuse dans la culture; *Masdevallia Davisi*, espèce assez rare et *M. tovarensis*, jolie plante dont la culture est facile; *Lycaste Skinneri*, dont le pied a été cultivé tout à fait à froid et a fleuri sans feuilles; *Houlletia Brocklehurstiana*, charmante espèce qui, bien que facile à cultiver, n'est pas facilement amenée à fleurir; enfin les *Cypripedium Sedeni* et *Spicerianum*, ce dernier encore assez peu répandu. — Quant aux *Cyclamen* présentés par M. Duval (Léon), ce sont des *C. persicum* améliorés et des *C. p. giganteum* race William; mais, fait observer cet horticulteur, cette dernière race a déjà subi, par le fait de la culture en France, une heureuse modification. « Nous l'avons rendue, dit-il, plus florifère, et nous en avons obtenu des coloris plus foncés que ceux qu'en possèdent les cultivateurs anglais. En somme, elle convient mieux maintenant pour la vente sur le marché. » Quant aux *Cyclamen persicum* que M. Duval (Léon) qualifie de améliorés, ils lui viennent de graines qu'il a reçues d'Angleterre, d'Allemagne, etc. Entourant de soins assidus, depuis cinq années, les plantes venues du premier semis de ces graines, il est parvenu, dit-il, par sélection, à en fixer une race qui a un très joli feuillage, dont la tenue est meilleure qu'auparavant et dont les fleurs sont très variées de couleurs. Ce sont des spécimens de cette race améliorée qu'il a déposés aujourd'hui sur le bureau.

12° Par M. Cas (Vincent), horticulteur à Passy-Paris, un pied de *Canistrum eburneum* qu'il présente comme spécimen de bonne culture, venu sans engrais, et pour lequel il lui est accordé une prime de 3e classe.

13° Par M. Robert (Alexandre), horticulteur au Vésinet, Avenue des Pages, trois cadres de fleurs coupées de *Bégonias* tubéreux, à fleurs jaunes, de variétés nouvelles que lui ont données

ses semis de cette année. Le Comité de Floriculture déclare ne pouvoir apprécier ces gains avec sûreté qu'à la vue de pieds entiers et non d'après de simples fleurs coupées.

M. le Président remet les primes aux personnes qui les ont obtenues.

M. le Secrétaire-général procède au dépouillement de la correspondance qui se compose d'une lettre écrite de Nancy par M. l'abbé Lefèvre. L'objet essentiel en est d'affirmer que, tandis que « les auteurs sont presque unanimes à dire que le bouton à fruit se forme sur le rameau *deux* ans après le cassement ou la taille de ce rameau », grâce à la manière dont il traite ce même rameau, « le bouton à fruit s'y forme l'année qui suit sa taille ou son cassement. Je me fais fort, ajoute-t-il, de montrer des milliers de boutons à fruits obtenus, en 1885, sur le rameau d'*un* an que je nomme porte-lambourde. » A cette lettre est jointe, en placard, l'épreuve de divers articles que M. l'abbé Lefèvre a publiés sur ce sujet.

M. Chargueraud a la parole et entretient successivement la Compagnie de deux sujets différents. D'abord il rapporte les résultats d'expériences qu'il a faites pour reconnaître le mode d'action d'une substance qui a été présentée, il y a quelque temps à la Société sous le nom d'insecticide Kessler. Cette substance lui a semblé devoir être une huile. Il l'a appliquée, au mois de mai, à des rameaux jeunes de Pommiers qui étaient envahis par le Puceron lanigère. Les insectes ont été tués, mais les rameaux qui les portaient ont eu le même sort. On voit donc que, pour tirer parti de cet insecticide, on ne pourra l'appliquer qu'à du vieux bois, pendant l'hiver. — En second lieu, M. Chargueraud met sous les yeux de ses collègues une branche d'un Marronnier d'Inde (*Æsculus Hippocastanum* L.) qui, de même que l'arbre auquel elle appartenait, est encore chargée de feuilles bien vertes et en bon état. Ce Marronnier, qui, chaque année, garde ses feuilles fraîches longtemps après que tous ceux dont il est entouré les ont perdues, se trouve à Alfort (Seine), au milieu d'un massif dont tous les arbres se comportent tout autrement que lui. Il constitue donc une variété essentiellement tardive qu'il y aurait probablement intérêt à répandre,

puisque le principal reproche qu'on soit en droit de faire au Marronnier d'Inde consiste en ce qu'il perd ses feuilles beaucoup trop tôt, comme on le voit, par exemple, sur les boulevards et promenades de Paris plantés de cette essence, qui prennent leur nudité hivernale dès la fin du mois d'août ou le commencement du mois de septembre.

M. Brécy met sous les yeux de la Compagnie une hampe ainsi que des feuilles d'*Eucomis punctata*, et fait de vive voix à ce sujet la communication suivante : L'oignon de cette plante avait été reçu, dit-il, à la date d'une douzaine d'années, par feu M. Duvivier. Il était alors très gros et avait à peu près le volume d'une citrouille. En habile horticulteur qu'il était, Duvivier soigna cet oignon, et, voyant que non seulement il ne prospérait pas, mais encore qu'il souffrait et diminuait constamment, il essaya de le traiter de différentes manières, sans obtenir pour cela un meilleur résultat. Enfin cet oignon, d'abord énorme, se réduisit au volume de celui d'une Jacinthe ordinaire. C'est dans cet état qu'il fut donné à M. Brécy. Notre collègue demanda alors conseil sur la marche qu'il convenait de suivre pour donner de la vigueur à sa plante mourante; mais il lui fut simplement répondu qu'elle périssait d'inanition et qu'il n'y avait rien à en espérer. Convaincu qu'il en était bien réellement ainsi, il la planta dans le plus mauvais coin de son jardin, dans une terre calcaréo-marneuse où rien ne vient, à l'exposition du nord, après quoi il ne s'en occupa plus. Contre son attente, il a vu son *Eucomis* s'accommoder fort bien de cette mauvaise situation; l'oignon s'est mis à grossir; au bout d'un an, il avait notablement augmenté de volume; il est aujourd'hui de la grosseur de la tête, et il a développé, cette année, de longues et belles feuilles ainsi que la hampe florifère très haute que la Compagnie a sous les yeux.

Il est donné lecture ou fait dépôt sur le bureau des documents suivants :

1° La question des étiquettes; par M. FORNEY.

Dans cette note M. Forney s'est proposé de montrer que les étiquettes en terre cuite rose, dont il a déjà entretenu la Société, et sur lesquelles on écrit avec une pierre noire en les couvrant

ensuite d'un vernis de sa composition, ne justifient pas la critique qui en a été faite dans un Rapport inséré dans le *Journal*, au mois de janvier dernier (Voy. le *Journ.*, 1885, p. 48).

2° Conservation et étiolage des Chicorées, culture du Pissenlit, etc.; par M. HUET, de Boult-sur-Suippe.

3° Un repas de noce dans une oasis tropicale, sous le soleil de la Belgique; par M. DELABARRIÈRE.

L'auteur de cette note décrit en détail l'ornementation élégante obtenue surtout au moyen de végétaux très divers qui, au mois de juillet dernier, dans une très belle propriété située à Uccle, près de Bruxelles (Belgique), avait transformé une grande serre contiguë à un jardin d'hiver en une magnifique salle de festin où ont pu prendre place à table cinquante six convives. Cette ornementation avait été imaginée et exécutée par M. Colaux, l'habile jardinier-chef de cette propriété.

4° Rapport sur les arbres dirigés par M. Al. Lepère, à Montreuil; M CHATENAY (Abel), Rapporteur. — Les conclusions de ce Rapport, tendant au renvoi à la Commission des récompenses, sont mises aux voix et adoptées.

5° Compte rendu de l'Exposition de Charleville; par M. CHATENAY (Abel).

6° Compte rendu de l'Exposition horticole de Versailles; par M. CHARGUERAUD.

L'un de MM. les Secrétaires annonce de nouvelles présentations, et la séance est levée à quatre heures.

SÉANCE DU 26 NOVEMBRE 1885.

PRÉSIDENCE de **M. Léon Say,** Président de la Société.

La séance est ouverte à deux heures et demie. Le nombre des Membres qui ont signé le registre de présence est de deux cent onze titulaires et quinze honoraires.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président proclame, après un vote de la Compagnie,

l'admission de deux nouveaux Membres titulaires dont la présentation a été faite dans la dernière séance et n'a pas rencontré d'opposition.

M. le premier Vice-Président Hardy annonce avec un vif regret que la Société vient de perdre l'un de ses Membres les plus distingués dans la personne de M. Drouet (Louis-Adonis-Benjamin), qui est décédé, le 14 de ce mois, à Meulan, dans sa 67ᵉ année. M. Drouet, sous-ingénieur des ponts et chaussées, a été, jusqu'à une date peu éloignée, inspecteur du service des promenades de Paris. Ces fonctions le mettaient en situation de rendre en bien des circonstances des services réels à la Société pour ses Expositions ou pour d'autres motifs ; or, avec une bienveillance pour laquelle on ne saurait lui garder trop de gratitude, dans ces occasions, il faisait tout ce qui dépendait de lui pour se rendre utile ou même agréable à la grande association horticole dont il faisait partie. La perte de cet excellent collègue est donc l'une des plus sensibles que nous ayons eu à déplorer dans le cours de cette année.

Les objets suivants ont été déposés sur le bureau :

1° Par M. Forgeot, horticulteur-grainier, quai de la Mégisserie, 8, à Paris, quatre pieds d'un *Céleri* à cœur plein, forme de Scarole, variété nouvelle, pour la présentation desquels, sur la proposition du Comité de Culture potagère, il lui est accordé une prime de 1ʳᵉ classe à laquelle il déclare renoncer. — Cette nouvelle variété existe depuis quelques années; mais, avant de la mettre au commerce, ce qu'il se propose de faire au mois de janvier prochain, M. Forgeot a voulu acquérir la certitude qu'elle était parfaitement fixée, et, d'un autre côté, il a attendu d'en posséder de la graine en quantité suffisante pour satisfaire aux demandes qui pourront lui être adressées. Aujourd'hui, écrit-il dans sa note de présentation, elle est parfaitement fixée et se reproduit fidèlement de semis. Les avantages par lesquels elle se distingue sont les suivants : 1° la plante est très vigoureuse et résiste parfaitement à la rouille ; 2° elle est basse, tassée, en forme de Scarole, et peut dès lors être cultivée sans difficulté sous châssis; 3° pour la faire blanchir il n'est pas nécessaire de la butter; il suffit en effet, en été, de la lier comme une

Scarole et, en hiver, de la couvrir de feuilles ou de paillassons (1).

2° Par M. Hédiard, négociant en comestibles exotiques, place de la Madeleine, à Paris, une corbeille de *Chayottes* ou fruits du *Sechium edule*, provenant de cultures algériennes, et six cannes à sucre qui ont la même provenance. Cette présentation est

---

(1) Le Céleri de nos jardins potagers n'est pas autre chose que l'*Apium graveolens* L., Ombellifère commune dans les endroits humides, sur nos côtes de l'Océan et de la Méditerranée; seulement la culture en a modifié profondément l'état naturel et a déterminé un grossissement monstrueux de l'un ou l'autre de ses organes végétatifs. Dans le Céleri ordinaire, ce sont les feuilles et en elles spécialement c'est le pétiole qui a été amené à prendre un développement considérable et anormal en même temps qu'il devenait charnu, de manière à constituer les côtes. La partie inférieure de la tige à laquelle s'attachent ces feuilles modifiées s'est en même temps épaissie notablement, et c'est elle qui rattache les côtes par leur base dans ce qu'on appelle vulgairement les cœurs de Céleri. Dans le Céleri-rave, c'est sur la partie inférieure de la tige et sur le haut de la racine qu'a porté le grossissement anormal duquel est résultée la grosse masse charnue et comestible qui caractérise cette race. La nouvelle race présentée à la Société par M. Forgeot offre des caractères et une manière d'être qui la distinguent nettement des deux dont il vient d'être question, surtout de tous les Céleris à côtes. Chez elle en effet, les feuilles, au lieu de prendre un développement considérable dans l'une ou l'autre de leurs deux parties, sont devenues plus petites que de coutume, et leur pétiole est restée grêle; en outre, la partie inférieure de la tige s'est médiocrement épaissie et, réunie à la partie supérieure de la racine renflée dans la même proportion, elle ne forme qu'un corps à peu près ovoïde, épais seulement de deux à trois centimètres; mais le caractère essentiel de cette nouvelle race consiste en ce que de toute la surface de la tige raccourcie et épaissie partent en grand nombre de petits rameaux feuillés. De là une masse considérable et compacte de feuilles, qui s'étend beaucoup plus en largeur qu'en hauteur, et dont l'aspect général et la forme sont ceux d'une Scarole. Cet aspect de la plante justifie le nom que M. Forgeot donne à son nouveau Céleri.

(*Note du Secrétaire-rédacteur*).

faite hors concours et vaut à M. Hédiard de vifs remerciements de la part du Comité de Culture potagère.

M. Hédiard rappelle ce qu'il a eu déjà occasion de dire en présentant antérieurement à la Société des Chayottes algériennes : que ce fruit constitue un légume excellent qui, après avoir été coupé en tranches et blanchi, peut être préparé pour la table de manières diverses, et qui a de plus le mérite de venir à une époque où les légumes frais ne surabondent pas. Il ajoute que la Cucurbitacée qui le produit vient bien et fructifie non seulement en Algérie, mais encore dans nos départements méditerranéens. — Quant aux cannes à sucre qu'il a déposées sur le bureau, il dit que, bien que provenant de l'Algérie, elles égalent en beauté les mieux venues de celles qu'on obtient dans les pays où la culture de cette grande Graminée est habituelle, par exemple à l'île de la Réunion.

3° Par M. Pottier (Em.), Président de la Société agricole et horticole de l'arrondissemeut de Mantes (Seine-et-Oise), des *Pommes de terre* prises parmi celles qu'a produites un seul tubercule donné par Mme Guilbert, directrice de l'orphelinat horticole de Mézières (Seine-et-Oise). D'après la donatrice, cette sorte de Pomme de terre a été rapportée par un voyageur de l'Araucanie ; elle fait l'une des bases de la nourriture des naturels de cette extrémité australe de l'Amérique. Pour la plantation on a divisé ce tubercule en deux, et les deux plantes qu'on a ainsi obtenues ont donné une récolte du poids de 7 kilog. 500. C'est donc une variété productive. La chair en est blanche, suffisamment farineuse et bonne. M. Pottier dit que la qualité en est égale et même supérieure à celle de l'Early rose. Il exprime le désir de savoir si c'est là une nouveauté ou si, au contraire, on ne doit y voir qu'une variété déjà connue.

M. le Président du Comité de Culture potagère déclare que les membres de ce Comité ont dit ne pas connaître cette variété, et que M. Forgeot seul a exprimé l'opinion qu'elle n'est pas nouvelle, sans toutefois lui assigner un nom.

4° Par M, Jourdain, cultivateur à Maurecourt (Seine-et-Oise), une corbeille de *Poires* Duchesse d'Angoulême que le Comité d'Arboriculture déclare être d'un volume remarquable, mais

un peu dépourvues de finesse et attestant par leurs taches qu'elles n'ont pas reçu des soins assez assidus. — Sur la proposition du Comité une prime de 3e classe est accordée à M. Jourdain.

5° Par M. Fauvel, jardinier chez M. Picot, à Taverny (Seine-et-Oise) un *Cypripedium Spicerianum* et un *C. Maulei* avec lequel il a apporté une fleur de *C. insigne* pour rendre facile la comparaison de ces deux Orchidées. Il lui est donné une prime de 3e classe pour cette présentation.

6° Par M. Terrier, jardinier chez M. le docteur Fournier, rue St-James, à Neuilly (Seine), deux pieds fleuris de *Zygopetalum Mackayi* Hook., sur l'un desquels les fleurs sont odorantes, tandis qu'elles sont inodores sur l'autre. Il existe encore d'autres différences appréciables entre ces deux plantes relativement aux fleurs et aux feuilles. — En raison de l'intérêt qu'offrent ces deux Orchidées et de la bonne culture dont on voit qu'elles ont été l'objet, le Comité de Floriculture demande qu'il soit donné à M. Terrier une prime de 2e classe. Cette demande est favorablement accueillie par la Compagnie

7° Par M. Jolibois (R.), jardinier-chef au palais du Luxembourg, un *Cypripedium Harrisianum* et un pied fleuri d'une très grande et fort belle Broméliacée, le *Karatos Legrellæ.* Il lui est décerné une prime de première classe pour sa Broméliacée et une prime de deuxième classe pour son Orchidée; mais il déclare renoncer à recevoir ces deux récompenses.

8° Par M. Levêque et fils, horticulteurs à Ivry (Seine), vingt-cinq pieds en pots d'*Œillets* remontants, parmi lesquels se trouve une *Mignardise* remontante. Cette présentation lui vaut une prime de deuxième classe.

9° Par M. Aubry, coutelier, rue Vieille-du-Temple, un *sécateur* muni d'un nouveau système de ressort. — L'essai de cet instrument a été confié à une Commission composée de MM. Jolibois, Templier, Dormois et Delaville (Ch.).

M. le Président remet les primes aux personnes qui les ont obtenues.

L'un de MM. les Secrétaires procède au dépouillement de la correspondance qui comprend les pièces suivantes :

1° Une lettre par laquelle M. le Secrétaire-général exprime

son regret de ce que l'état de sa santé le met dans l'impossibilité d'assister à la séance de ce jour.

2° Une lettre de M. J. Ricaud, Secrétaire de la Société d'Horticulture de Beaune, Président de la Société vigneronne de la même ville, relative à la maladie appelée mildiou (prononciation du mot anglais *mildew* qui signifie moisissure). M. Ricaud rappelle que cette maladie, qui a déjà fait, depuis trois années, de grands ravages dans les vignobles de diverses parties de la France, est due à l'invasion des feuilles de la Vigne par un petit Champignon parasite, voisin de celui qui cause la maladie de la Pomme de terre. Ce Champignon a reçu le nom botanique de *Peronospora viticola*. « Un grand nombre de viticulteurs de » notre région, écrit M. Ricaud, frappés de l'action exercée » sur ce parasite par les échalas sulfatés, se sont livrés à des » essais en vue de rechercher le meilleur procédé pour l'appli- » cation de ce précieux remède. On peut dire que le succès » a été général, et il a été surtout prouvé qu'il suffit d'une dose » extrêmement réduite de sulfate de cuivre, sous forme de » dissolution, pour obtenir un résultat parfait et pour enrayer » complètement la maladie. Un de mes voisins a arrêté le » développement du *Peronospora* en arrosant les feuilles d'une » vigne, une seule fois, avec une dissolution de sulfate de » cuivre à la dose de 30 grammes dans 10 litres d'eau. » On obtient encore de bons effets en employant, pour soutenir la Vigne, des échalas imprégnés d'une solution de sulfate de cuivre, et même, d'après des expériences récentes, « en » employant, pour l'accolage de la Vigne, de la paille préa- » lablement plongée, pendant quelques heures, dans un bain » de sulfate de cuivre un peu concentré (1 partie de sulfate » pour 9 parties d'eau). Comment s'expliquer, dit encore » M. Ricaud, que deux ou trois brins de paille le plus souvent » très fine, composant un lien, puissent emmagasiner une » quantité suffisante de sel toxique pour que, sous l'influence » de certaines conditions atmosphériques, il s'en détache de » quoi entraver la marche du parasite cryptogamique? Rien » n'est cependant plus vrai. » Une fois certain de l'action que le sulfate de cuivre exerce sur le *Peronospora viticola*,

M. Ricaud s'est demandé si ce sel n'agirait pas sur d'autres Champignons parasites plus ou moins analogues, particulièrement sur ceux qui infestent les arbres fruitiers. « Mon » intention, écrit-il, s'est d'abord portée sur le Poirier Doyenné » d'hiver, qui, sous l'action d'un parasite cryptogamique, ne » donne plus, depuis plusieurs années, que des fruits avariés et » immangeables; mais la saison étant beaucoup trop avancée, » l'opération que j'ai pratiquée sur l'un de ces Poiriers n'a pas » donné de résultat appréciable. Je n'en suis pas moins con» vaincu (et c'est sur ce point que je désire appeler l'attention » de nos confrères en arboriculture) que le sulfate de cuivre, » employé en dissolution *très affaiblie*, est un moyen puissant » de préserver des invasions cryptogamiques les arbres frui» tiers et même certains légumes, comme la Tomate. »

Après la lecture de la lettre de M. Ricaud, M. P. Duchartre résume de vive voix l'état actuel de la question du Mildiou, question de la plus haute importance pour la viticulture française, et qui heureusement est entrée maintenant dans une phase satisfaisante, grâce à l'application de deux traitements basés l'un et l'autre sur l'emploi du sulfate de cuivre, vulgairement nommé couperose bleue. Dans l'un de ces procédés, on se sert de ce sel pur, comme la lettre de M. Ricaud montre qu'on le fait en Bourgogne, tandis que dans l'autre, qui est usité dans le Bordelais, on ajoute du lait de chaux à la dissolution de ce sel. Il rappelle que notre collègue M. Prillieux, Inspecteur général de l'enseignement agricole, vient de publier, dans le *Journal officiel*, n° du 28 octobre 1885, un excellent Rapport sur le dernier de ces traitements.

L'un de MM. les Secrétaires fait connaître les résultats du concours qui était ouvert pour la séance de ce jour et qui avait pour objet les Chrysanthèmes d'automne. La Commission-Jury qui était chargée de juger les lots présentés était composée de MM. Burelle, Président, Coutant, Delahogue-Moreau, Delaville (Léon), Legendre-Garriau et Michel; elle avait pour Secrétaire M. Chargueraud, l'un des Secrétaires de la Société. Elle a établi, parmi les objets présentés au concours, les trois catégories des plantes en pots, des plantes de semis et des

fleurs coupées. Dans ces trois catégories elle a accordé les récompenses suivantes :

1° Plantes en pots : 1er prix, médaille d'or à M. Yvon, horticulteur à Malakof, route de Châtillon, 44, pour un lot considérable qui comprend environ 300 variétés. — 2e prix, grande médaille d'argent à M. Lévêque, horticulteur, rue du Liégat, à Ivry (Seine), pour un lot de 150 variétés.

2° Plantes obtenues de semis : 1er prix, médaille de vermeil à M. de Reydellet, amateur, à Valence (Drôme), pour 40 variétés; 2e prix, grande médaille d'argent, à M. Hamelin, horticulteur-grainier, à Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne), pour 50 variétés; 3e prix, médaille d'argent, à M. Chantrier (Alf.), jardinier au château Caradoc, à Bayonne (Basses-Pyrénées), pour 65 variétés.

3° Fleurs coupées : 1er prix, grande médaille de vermeil, à MM. Mercier, père et fils, horticulteurs, à Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire), pour 312 variétés; 2e prix, médaille de vermeil, à M. Degressy, horticulteur à Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire), avenue de la Citadelle, pour environ 300 variétés; 3e prix, grande médaille d'argent, à M. de Reydellet, pour 130 variétés; 4e prix, médaille d'argent, à M. Hoibian, marchand-grainier, quai de la Mégisserie, 16, pour 300 variétés; 5e prix, médaille de bronze, à M. Alf. Chantrier, pour 285 variétés. En outre, il est accordé une médaille d'argent à M. Deschamps, amateur, à Boulogne (Seine), qui a présenté un bel et volumineux bouquet de Chrysanthèmes.

M. Chargueraud a la parole et entretient la Compagnie de l'histoire horticole des Chrysanthèmes d'automne, à l'occasion du concours dont ils ont été aujourd'hui l'objet. Il y a, dit-il, environ un siècle que sont venues en France les premières de ces plantes. Vers 1786 ou 1787, il en fut importé quelques pieds à Marseille, puis à Toulouse, et ce fut peu de temps après, en 1790, qu'il en parvint un pied au Muséum d'Histoire naturelle. On n'en connaissait alors qu'une espèce qui recevait le nom d'*Anthemis grandiflora* RAMAT.; plus tard et grâce à une nouvelle importation, on a distingué le Chrysanthème de Chine (*Pyrethrum sinense* SABINE), à grandes fleurs (capitules), qui croît spontanément au Japon, mais qui est cultivé en Chine,

dans tous les jardins, et le Chrysanthème de l'Inde (*Pyrethrum indicum* Cass.), à petites fleurs (capitules), qui est indiqué comme croissant naturellement dans quelques localités de l'Inde, en Chine et au Japon. Ce sont là les deux espèces qui sont cultivées aujourd'hui. Les premières modifications et améliorations de ces plantes ont été obtenues à Toulouse, par un horticulteur, M. Pertuzès, et un amateur, M. Lebois, qui, en ayant fait des semis, ont obtenu des variétés plus belles que celles qu'on possédait jusqu'alors. On peut citer aussi comme s'étant occupé avec succès du perfectionnement de ces deux espèces, vers 1850, M. Salter, de Versailles. Depuis cette époque, les Chrysanthèmes sont devenus des plantes à la mode ; divers horticulteurs en ont fait des semis heureux et, au moment présent, on en indique plus de 500 variétés. Le nombre de celles-ci a été aussi considérablement augmenté à la suite de l'introduction en Europe, à la date d'une trentaine d'années, par R. Fortune, du type des Chrysanthèmes japonais. On a proposé divers groupements de ces nombreuses variétés ; M. Chargueraud est d'avis qu'il est commode et convenable de les ranger sous trois, peut-être quatre chefs, pour en constituer tout autant de grands groupes qui sont : 1° les Chrysanthèmes pompons ou indiens, à petites fleurs (capitules) ; 2° les Chrysanthèmes de Chine à fleurs (capitules) deux ou trois fois plus grandes ; 3° les Chrysanthèmes japonais à grandes fleurs divariquées. On pourrait même admettre une quatrième section pour les variétés à fleurs tubuleuses (1). — Quant à la culture des Chrysanthèmes, elle est fort simple, mais malheureusement le climat de Paris ne lui est pas très favorable. Le point fondamental pour qu'elle réussisse consiste à donner aux plantes une terre très substantielle et riche en principes organiques.

M. Forney appelle l'attention de la Compagnie sur des Poires qu'il a rapportées dernièrement de l'île de Jersey et qui appartiennent aux deux variétés Poire de Chaumontel ou Bezi de Chau-

(1) Voyez sur les Chrysanthèmes : 1° un article de M. Arnould-Baltard intitulé : *Liste des plus beaux Chrysanthèmes* (*Journal*, 1885, p. 90-98) ; 2° un article de M. Brassac (*Journ.*, 1885, p. 263-270).

montel et Poire Truite ou truitée, Forelle des Allemands. Le Chaumontel, dit-il, vient mal dans nos jardins; aussi est-il aujourd'hui fort délaissé; mais, dans certaines localités, il devient très beau et excellent, de manière à justifier parfaitement la vogue dont il a longtemps joui. A Jersey, c'est un fruit aussi beau que bon, et M. Forney en montre, pour prouver qu'il en est bien ainsi, un spécimen qu'il a rapporté de cette île et qui, tout beau qu'il est, était encore dépassé par d'autres. De même la Poire Truite ou truitée qui, sur le continent, est généralement petite et de qualité médiocre, dit-il, devient belle et bonne à Jersey. M. Forney tire de là cette conclusion qu'on est dans l'erreur quand on dit qu'il y a des variétés de fruits qui ont dégénéré et qui ne donnent plus de nos jours des produits comparables à ceux qu'on en obtenait autrefois. Il est convaincu que les variétés ne dégénèrent pas et que, lorsqu'on n'en obtient que des produits inférieurs, cette prétendue dégénérescence tient seulement à ce que le sol ne convient pas aux arbres, ou que la culture qui leur est donnée est en quelque point défectueuse.

M. Bonnel n'admet pas que, comme le dit M. Forney, le Chaumontel vienne généralement mal dans nos jardins, attendu que, dans sa propriété de Palaiseau, il devient aussi beau que bon et acquiert souvent un volume supérieur à celui du spécimen que son honorable collègue a mis sous les yeux de la Compagnie pour lui prouver combien sont favorables aux fruits en général le sol et le climat de l'île de Jersey.

L'un de MM. les Secrétaires annonce que M. Forney commencera son cours public d'Arboriculture, à la mairie du 9e arrondissement, rue Drouot, dimanche prochain, 29 novembre, à deux heures, et le continuera les jeudis et dimanches suivants. Des leçons pratiques seront données par lui dans son jardin.

Il est fait dépôt sur le bureau d'une note sur un projet de serre, par M. HUET, jardinier chez M. Hennegrave, à Boult-sur-Suippe, en même temps que d'un Rapport présenté sur ce sujet au Comité des Arts et Industries, par MM. Dormois et Ferry. Les Rapporteurs, tout en félicitant M. Huet d'avoir bien mis à profit les nombreuses améliorations qui ont été apportées,

depuis quelques années, à la construction et à la disposition des serres, déclarent qu'ils n'ont rien trouvé de nouveau dans son projet.

La séance est levée à trois heures et demie.

NOMINATIONS

SÉANCE DU 12 NOVEMBRE 1885

MM.

1. Chalet (Paul), entrepreneur de charpente, rue Dombasle, 60, à Vaugirard-Paris, présenté par MM A. Thomas et A. Bleu.
2. Parrain (Charles), horticulteur, à Saint-Amand-en-Puisaye (Nièvre), présenté par MM. Hoibian et A. Hébrard.

SÉANCE DU 26 NOVEMBRE 1885

MM.

1. Poüydebat (Léonard), propriétaire, à Suresnes (Seine), présenté par MM. A. Cochery et Cassier.
2. Madame Leroy, rue des Carrières, 5, à Suresnes (Seine), présentée par MM. A. Cochery et L. Morin.



RAPPORTS

Rapport sur les cultures de vignes de M. Alf. Yvert, a Mareil, près Saint-Germain-en-Laye (1) ;

M. Templier, Rapporteur.

Messieurs,

Sur la demande de M. Yvert, viticulteur à Mareil, près Saint-Germain, le Conseil d'Administration a nommé une Commission à l'effet de visiter ses cultures.

Le 28 septembre 1885, cette Commission, composée de MM. Cappe, Deseine, Glatigny et Templier, s'est rendue à Mareil.

(1) Déposé le 22 octobre 1885.

Dès le début de notre visite, M. Yvert nous ayant montré son matériel d'intérieur et son outillage, il nous a semblé que cette exploitation était du ressort de l'Agriculture plutôt que de l'Horticulture; quoi qu'il en soit, puisque nous étions réunis et sur place, nous n'avons pas jugé à propos de nous retirer purement et simplement, et nous avons examiné l'agencement du matériel d'intérieur servant à la fabrication du vin et composé comme suit :

Quatre cuves à vin, d'une contenance de cinq mètres cubes chacune ;

Un pressoir à levier multiple ayant figuré au dernier concours général ;

Un fouloir mécanique;

Une pompe rotative avec conduits pour le soutirage des vins.

Emploi de l'outillage, plantation et culture.

Après une culture de Trèfle, dont on a fait la première coupe, le regain est enterré par un bon labour ou défoncement, à 25 centimètres de profondeur, par un brabant double; ensuite on donne un bon hersage à la herse articulée.

La plantation est faite en lignes.

Les rangs sont tracés à 90 centimètres ou 1 mètre de distance, selon les sols ou les cépages.

Le rayon de plantation est ouvert au moyen d'un buttoir à expansion mécanique, système Yvert et Souchon Finet, à 25 centimètres de profondeur.

Les pieds sont plantés à 80 centimètres dans le rang; cet écartement a l'avantage de faciliter le travail, d'éviter la pourriture et d'augmenter la quantité ainsi que la qualité du Raisin par la plus grande somme de lumière et de chaleur qu'il reçoit.

Les travaux d'été, labours et binages, sont faits avec un scarificateur ou extirpateur à levier du même constructeur que les autres instruments .

La déchausseuse s'adapte au même corps d'instrument, ainsi que l'arracheur de Pommes de terre et la charrue à Vigne.

Le matériel complet, outillage d'extérieur et matériel d'intérieur, futailles, cuves, pompe, etc., coûte de 3,000 à 4,000 francs.

D'après le dire de M. Yvert, l'avantage de ce mode de plantation et culture se traduit par une différence en plus de 20 0/0 sur la quantité, et de 25 0/0 sur la qualité, c'est-à-dire sur la quantité de sucre contenue dans le moût, par conséquent sur la quantité d'alcool.

En résumé, Messieurs, votre Commission a constaté une différence considérable entre les vignes cultivées par M. Yvert, et les vignes voisines, tant pour la bonne tenue que pour la quantité et la beauté du produit.

Ce praticien laborieux et intelligent a été la cause d'un véritable progrès dans les cultures de sa région; car si, au début, ses procédés ont été critiqués, petit à petit, à la vue des résultats qu'il obtenait, ses voisins l'ont imité dans une mesure restreinte d'abord, mais qui paraît s'étendre en attendant qu'elle se généralise.

Aujourd'hui déjà bon nombre de pièces de vigne ont été arrachées et replantées selon les principes appliqués par M. Yvert, et le temps ne paraît pas éloigné où, dans toute la région, la culture perfectionnée aura tout à fait remplacé l'autre.

Votre Commission, Messieurs, est d'avis que les efforts persévérants de M. Yvert et les résultats qu'il a obtenus méritent une récompense; mais est-ce à notre Société qu'il convenait de la demander?

Rapport sur la nouvelle chaudière en tole d'acier, a plateaux tubulaires et a doubles fonds, construite par M. Paul Lebœuf (1) ;

M. Debray, Rapporteur.

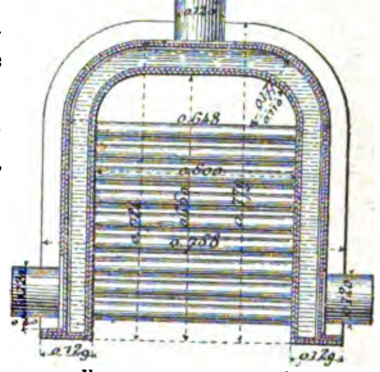
Une Commission composée de MM. Aubry, Blanquier, Chauré, Debray, Landry, Lecœur, Mirande, Pescheux, Ponce et Hébrard (Laurent), s'est réunie, le 28 avril, à deux heures, dans l'atelier de M. Lebœuf; seul M. Hébrard (Laurent) s'était fait

(1) Déposé le 22 octobre 1885.

excuser. MM. Dormois, Ozanne et Suireaux, membres du Comité de l'Industrie, s'étaient adjoints à la Commission. M. Chauré a été nommé Président, et M. Debray, Rapporteur.

La chaudière était placée à l'entrée de la cour de l'atelier, à 22 mètres du réservoir et revêtue de son enveloppe en maçonnerie.

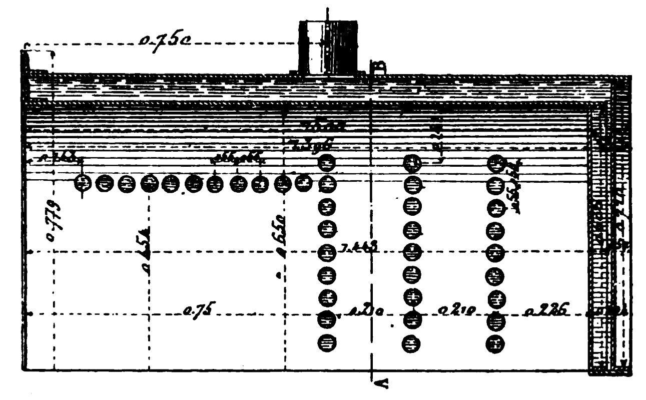
Elle est de forme fer à cheval, avec doubles fonds formant foyer, entre lesquels l'eau circule, et dans l'intérieur du foyer il existe 37 tubes de $0^m,040$, disposés en plateaux, dont 11 forment plateau horizontal. Les 26 autres forment 3 plateaux verticaux.



Vue en coupe transversale

Son poids est de 520 kilogrammes, sa contenance de 240 litres, sa surface de chauffe $8^m,568$, et la surface de la grille $0^m,30$.

La communication entre la chaudière et le réservoir est établie par $40^m,5$ de tuyaux de cuivre de $0^m,10$ (contenant, par



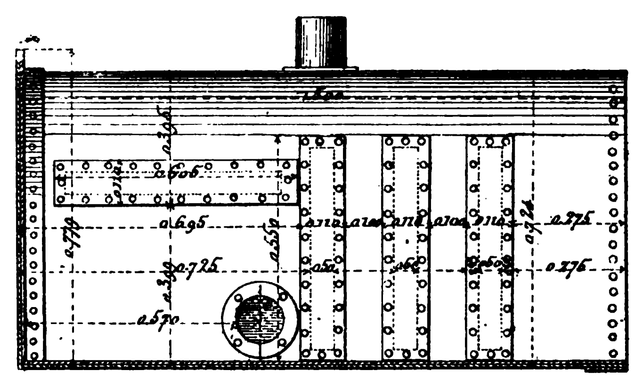
Vue en coupe longitudinale

mètre, $7^l,60$) et $11^m,775$ de tuyaux de fonte de $0^m,10$ (contenant

$6^l,35$ par mètre), de sorte que la quantité d'eau totale à chauffer se compose comme ci-après :

Chaudière	240 lit.				
Réservoir	2855	équivalant à	$449^m,63$	de tuyau de fonte de $0^m,10$	
Tuyaux de cuivre	310	—	$40^m,50$	—	
Tuyaux de fonte	85	—	$11^m,775$	—	
Contenance totale	3490^l,	correspondant à	$501^m,905$	de tuyaux de $0^m,10$	

Les dimensions du réservoir sont $2^m,615$ de long sur $1^m,30$ de large et $1^m,25$ de haut. Sa contenance totale serait donc de 4150 litres, vu les coins arrondis; mais il n'est rempli qu'à la hauteur de $0^m,86$ et ne contient par conséquent que 2855 litres.



Vue latérale.

Le feu a été allumé à 2 heures 1/4, en notre présence.

A ce moment la température de l'eau dans le réservoir étai à 24 degrés et à 19 degrés dans les tuyaux de départ et de retour.

Après une marche très régulière, constatée tous les quarts d'heure aux thermomètres placés au réservoir, au tuyau de départ et au tuyau de rentrée, à 4 h. 35 la température maximum du thermosiphon était acquise à $90°1/2$ au réservoir, 100 degrés au départ et 82 degrés à la rentrée; il avait été consumé 86 kilogrammes de charbon (charleroi).

Le but que s'était proposé M. Lebœuf par ce nouveau

système de construction de grands chauffages était une construction facile, permettant le démontage et le remplacement des tubes, et rendant la réparation bien plus économique que dans ce qui a été fait jusqu'à ce jour. Avec une surface de chauffe de $8^m,56$ et une consommation de 86 kilogrammes de charbon, il a été chauffé presque la même quantité d'eau (3490 litres ou bien près de 4000 litres) qu'avec la chaudière qu'il avait présentée au concours de chauffage : celle-ci, qui avait $13^m,30$ de surface de chauffe, a dépensé $82^{kil}50$ dans le même temps. Or, le prix de cette chaudière était de 850 francs ; il a pu le réduire, par ce nouveau système, à 750 francs, et ce résultat obtenu par une disposition plus simple augmente encore, d'après l'inventeur, la solidité de l'appareil et en facilite le nettoyage ainsi que la réparation.

Jusqu'à présent la plupart des appareils de chauffage se sont faits en cuivre. La matière essentiellement malléable du métal permettait de donner aux chaudières toutes les formes et de disposer à l'intérieur des plateaux étendant la surface de chauffe.

La mauvaise qualité du cuivre qui est actuellement dans le commerce force les constructeurs, pour établir des chaudières durables, à doubler les épaisseurs du métal, de sorte que, dans ces conditions, elles arrivent à des prix très élevés. M. Paul Lebœuf a cherché à faire avec la tôle d'acier des appareils présentant à peu près la même surface de chauffe que ceux en cuivre, pouvant aisément se réparer et d'un prix abordable.

La nouveauté et l'économie de la chaudière qui nous est présentée consistent dans l'arrangement des tubes. Les plateaux ordinaires employés précédemment ne pouvaient être fixés que de trois manières, en leur rabattant des bords, en leur mettant des cornières ou en les soudant, façon très dispendieuse et ne permettant pas de réparations. De plus, la surface de chauffe des plateaux exposés à la flamme est moindre que celle des tubes, et leur contenance beaucoup plus grande ; en effet, ces 37 tubes de $0^m,040$ représentent une surface de chauffe de $2^m,3236$ et une contenance de $17^l,78$, tandis que la même disposition en plateaux aurait une surface de $2^m,0975$ et une contenance de $53^l,59$.

Le système des plateaux tubulaires présente donc trois avantages essentiels :

1° Façon moins coûteuse, ne nécessitant qu'un travail de mandrinage et par suite économie de construction ;

2° Remplacement facile des tubes pouvant s'opérer au moyen de trous d'homme ménagés dans l'enveloppe extérieure ;

3° Surface de chauffe plus grande, volume d'eau plus petit, d'où suit une ébullition plus rapide.

Ces avantages nous ont été démontrés par les résultats de l'expérience rapportée ci-dessus.

La Commission prenant en considération ce système de construction bien compris, qui a été appliqué par M. Paul Lebœuf, vous propose l'insertion au *Journal* de la Société du présent Rapport et son renvoi à la Commission des Récompenses.



COMPTES RENDUS D'EXPOSITIONS

Compte rendu de l'Exposition horticole tenue a Yvetot, du 4 au 6 juillet 1885 (1),

Par M. R. Jolibois.

Messieurs,

La Société pratique d'Horticulture de l'arrondissement d'Yvetot ayant demandé qu'un membre de la Société nationale et centrale d'Horticulture de France fît partie du Jury de son Exposition horticole, vous avez bien voulu me désigner pour remplir cette mission. J'ai l'honneur de vous rendre compte des opérations du Jury.

Cette Exposition qui, dans le principe, devait avoir lieu les 20, 21 et 22 juin, n'a été ouverte que le 4 juillet, dans une partie du Jardin de M. Brémontier, propriétaire à Yvetot, qui

(1) Déposé le 8 octobre 1885.

l'avait mise gracieusement à la disposition de la Société. Elle avait l'aspect d'un jardin anglais. La distribution des massifs et des corbeilles a été faite avec beaucoup de goût par un horticulteur habile, M. Mail père, d'Yvetot, qui a reçu à ce sujet une médaille de vermeil grand module.

Les corbeilles étaient au nombre de quinze environ. A l'entrée, on remarquait une corbeille de Rosiers-tige en pots, qui produisait un très bel effet ; à droite, une autre de plantes vivaces et annuelles parfaitement fleuries.

En suivant, on en rencontrait d'autres composées, les unes de *Pelargonium zonale* à fleurs simples et à fleurs doubles, de *Pelargonium* à grandes fleurs, de *Campanula Medium* de coloris variés qu'il est regrettable de voir délaisser, les autres de *Delphinium* vivaces (six variétés), de Verveines, de *Lantana* qui comptaient vingt-trois variétés parmi lesquelles nous citons avec plaisir Charlotte Hérard (jaune passant au rose), Mine d'or (jaune or), M. Schmidt (jaune orangé), Canarine (jaune pâle), Diadème (blanc passant au lilas) et Colibri (jaune serin) ; de *Penstemon* ; de *Fuchsia*, composée de quatorze variétés très belles, multipliées par boutures, au mois de février dernier. Le développement remarquable de ces plantes a attiré notre attention Quelques autres contenaient des Pétunias à fleurs simples et à fleurs doubles et des Rosiers nains et à basses tiges en pots. Au centre, il y avait une corbeille mosaïque.

Enfin, au fond du jardin, se trouvaient des tentes et des serres couvertes de toiles contenant des plantes de serre chaude et tempérée, parmi lesquelles on remarquait un *Vriesea tessellata*, un *Musa sinensis*, un *M. Ensete*, des *Phœnix reclinata*, de fortes potées de *Peperomia maculosa*, des *Cyathea medullaris* et *australis*, des *Curculigo* en grosses touffes, le *Pandanus utilis*, les *Dracæna Draco* et *indivisa*, *Latania Borbonica*, *Chamærops excelsa*, *Corypha australis*, plusieurs variétés de *Kunthia*, un *Areca sapida*, *Strelitzia reginæ* en fleurs, *Philodendron pertusum*, *Ardisia crenulata* portant des fruits et des *Imantophyllum* fleuris.

La Société d'Horticulture d'Yvetot avait ouvert 41 concours, mais il ne s'est présenté d'exposants que pour 27.

Les principaux lauréats sont :

M. Baron, jardinier chez M. Dudouët, à Bernières, près Bolbec, qui a obtenu la médaille d'or offerte par la ville pour l'ensemble de ses concours (*Coleus*, Bégonias tubéreux simples et doubles, plantes à feuillage d'ornement). Le Jury a, en outre, constaté que l'étiquetage des plantes exposées par M. Baron avait été fait parfaitement;

M. Marinier, horticulteur à Yvetot, qui a obtenu la médaille d'or offerte par M. Lechevalier, député et maire d'Yvetot, pour l'ensemble de son exposition (plantes maraîchères et plantes d'agrément, *Begonia Rex*, *Fuchsia*, Rosiers en pots;

M. Malhouitre, horticulteur à Yvetot, qui a obtenu la médaille d'or offerte par M. Malfilâtre, conseiller d'arrondissement, pour l'ensemble de ses cultures et principalement pour ses Bégonias tubéreux, ses *Coleus* de semis à larges feuilles et ses *Pelargonium hederæfolium* dont les variétés étaient nombreuses;

M. Mail père, horticulteur à Yvetot, qui a obtenu la médaille d'or de la Société pour l'ensemble de ses concours et de son imprévu (Roses coupées, Rosiers en pots, *Phormium*, plantes vivaces de pleine terre, Fraisiers, plantes à feuillage, etc.);

M. Paul Mail fils, horticulteur à Caudebec, qui a obtenu la grande médaille de vermeil du ministre de l'Agriculture pour son exposition de Fougères, de *Tydæa*, d'*Achimenes*, de Bégonias tubéreux, simples et doubles, de *Phormium*, de Pétunias à fleurs simples et doubles; pour un lot de plantes à feuillage, de plantes vivaces de pleine terre et pour son concours imprévu d'*Echeveria* en collection;

M. Léon Mail fils, horticulteur à Fécamp, qui a obtenu la grande médaille de vermeil offerte par M. Paul des Hébert, Président honoraire de la Société d'Horticulture d'Yvetot, pour l'ensemble de ses apports et plus particulièrement pour la belle culture de ses *Pelargonium* à feuilles de Lierre en collection et son lot de Lantanas magnifiques. Il avait aussi un concours imprévu d'*Impatiens Sultani* en fleurs qui a attiré l'attention du Jury;

M. Valentin, horticulteur à Yvetot, qui a obtenu la grande médaille de vermeil offerte par M. Vedie, Président de la Société d'Horticulture d'Yvetot, pour l'ensemble de ses lots de

Pelargonium zonale à fleurs simples et doubles, de *Pelargonium* à grandes fleurs, pour ses Rosiers en pots et ses Conifères;

M. Victor Dubos, jardinier chez M. Darcel, à Caudebec, qui a obtenu une grande médaille de vermeil offerte par M. Anisson-Duperron, conseiller général, pour ses lots de *Caladium* à feuillage, de *Begonia Rex* et de Coleus;

M, Abel Tréfoux, horticulteur à Rouen, qui a obtenu une grande médaille de vermeil oflerte par M. Perquier, conseiller général, pour son lot de Roses coupées en 250 variétés.

M. Izambert, fabricant de serres à Paris, a obtenu une grande médaille de vermeil pour ses serres et châssis. Le Jury a regretté que les termes formels du règlement de la Société, qui exigent plusieurs concurrents dans chaque catégorie, ne lui aient pas permis d'accorder une récompense plus élevée à M. Izambert, dont l'exposition a été très remarquée.

Les médailles d'argent grand module ont été remportées, celle qui avait été offerte par M. de Saint-Aignan, député, par M. Lefèvre, jardinier chez Mlles Delahaye, à Yvetot, pour son exposition de *Begonia Rex*, ses Bégonias tubéreux et ses Roses coupées ;

Celle qui était due à M. le Préfet, par M. Boutigny, amateur rosiériste à Rouen, pour Roses coupées (150 variétés) ;

Celle qu'avait offerte M. Lefrançois, conseiller d'arrondissement, par M. Alexandre Dessaux, jardinier chez M. le baron d'Achez de Mongascon, à Vilquier, pour son lot de légumes.

Celles qui ont été décernées par la Société ont été obtenues par M. Eusery, horticulteur à Duclair, pour ses Bégonias tubéreux simples et doubles, et ses *Echeveria* ;

Mme Mail, à Yvetot, pour ses bouquets montés ;

Mme Paul Mail, à Caudebec, pour ses bouquets;

M. Beux, à Yvetot, pour ses kiosques et meubles de jardin;

M. Théophore Mail, horticulteur à Bolbec, pour ses *Delphinium* et ses Fraisiers.

Les médailles d'argent petit module ont été accordées : l'une, offerte par M. le Sous-Préfet d'Yvetot, à M. Mallet, instituteur à Maulévrier, pour ses légumes variés ;

Les autres offertes par la Société : à M. Groult, limonadier à Fauville, pour un rocher artificiel en meulière ;

M. Louis Diepois, d'Yvetot, pour un lot de légumes ;

M. Blès, journalier à Auzebosse, pour un lot de légumes ;

M. Narcisse Ducreux, jardinier chez M. Pinel, au petit Cauvilly, pour un lot de légumes ;

M. Marescot, à Saint-Arnoult près Caudebec, pour *Begonia Rex* ;

M. Depaoli, jardinier à Doudeville, pour ses *Phormium*, bouquets montés et corbeilles de table.

Une médaille de bronze grand module a été obtenue par M. Louis Diepois, déjà nommé, pour ses Bégonias tubéreux.

La Société d'Horticulture d'Yvetot a fait de grands efforts pour rendre son Exposition aussi attrayante que possible, et elle y a parfaitement réussi, car nous avons rarement vu, dans une petite ville éloignée de Paris, une Exposition de ce genre aussi bien organisée. Nous sommes heureux de pouvoir lui en adresser ici nos plus sincères félicitations. Si nous avons un regret à exprimer, c'est de ne pas avoir trouvé parmi toutes les plantes exposées quelque chose de nouveau.

Nous regrettons aussi d'avoir constaté, en dehors de la mission qui nous a été confiée, que la ville coquette d'Yvetot manquait absolument de jardin public. On y voit seulement près de la gare, sur une place, un magnifique *Araucaria imbricata* de 10 mètres environ de hauteur qu'on songe, paraît-il, à entourer d'un grillage pour le protéger. Le développement de cette Conifère est dû aux conditions climatériques de la région. La preuve, c'est que, pendant l'hiver exceptionnel de 1879-80, aucun des *Araucaria*, qui sont très nombreux dans la localité, n'a gelé.

Le Jury de l'Exposition était composé de MM. :

Le comte de Bousseye, délégué de la Société d'Horticulture d'Elbeuf ;

Teterel, délégué du Cercle pratique d'Horticulture du Havre ;

Marie (Ch.), délégué de la Société d'Horticulture de la Seine-Inférieure (Rouen) ;

Lecointe, délégué de la Société d'Horticulture de Saint-Germain-en-Laye ;

Jolibois (R.) délégué de la Société nationale d'Horticulture de France.

Le Jury, conduit par M. Védie, Président de la Société pratique d'Horticulture de l'arrondissement d'Yvetot et par M. Duboc, Secrétaire-adjoint, a commencé ses opérations le 4 juillet, à 10 heures du matin, et les a terminées à 7 heures du soir.

La Société a offert aux membres du Jury et aux autorités de la ville ainsi qu'aux membres de la Commission chargée d'organiser l'Exposition un banquet qui a été présidé avec cordialité et entrain par M. le Sous-Préfet.

Nous nous faisons un devoir en même temps qu'un plaisir de remercier M. le Président de la Société d'Yvetot et M. le Secrétaire-adjoint de l'accueil sympathique dont nous avons été l'objet.

COMPTE RENDU DE L'EXPOSITION DE PONTOISE (1),
par M. SAVOYE.

MESSIEURS,

Ayant eu l'honneur d'être désigné comme délégué de la Société nationale pour faire partie du Jury de l'Exposition de Pontoise, je viens vous rendre compte de ma mission.

La Société d'Horticulture de Pontoise a ouvert son Exposition le lundi 7 septembre 1885, dans l'Hôtel de Ville, ses dépendances et dans le Jardin de la Société contigu à l'Hôtel de Ville.

Le Jury se composait de MM. Voitelier (Henry), aviculteur à Mantes; Lefèvre, agriculteur à Étampes; Trouillet, de Melun; Maître, de Cormeilles; Bamot, de Vigny; Andrieux, propriétaire à Beauvais; Migant, de Taverny; pour l'Agriculture, de MM. Encet, professeur d'Arboriculture, à Rouen; Bazin, professeur d'Arboriculture, à Clermont (Oise); Bezy, horticulteur, à Melun; Bournisien, archiviste de la Société de Meaux; Remy père, horticulteur à Pontoise; Demoulin, jardinier-chef, à l'Isle-Adam; Ferlon, horticulteur à Epernay; Leclair-Joullay, propriétaire à Chartres, et de votre délégué.

---

(1) Déposé le 25 octobre 1885.

Cette Exposition était belle et très intéressante dans toutes les branches de la culture. Elle était aussi bien organisée que possible, quoique l'emplacement ne s'y prêtât guère : tous les fruits, fleurs coupées et bouquets, toute l'agriculture et les musées scolaires étaient placés dans des chambres et couloirs où la lumière et la place pour circuler laissaient à désirer. L'horticulture était très bien placée : les plantes étaient groupées sous une grande tente établie au milieu du Jardin de la Société.

M. Rosciaud, horticulteur à Taverny, dépassait tous ses concurrents de plusieurs coudées. Il avait d'abord un splendide lot de *Dracæna* colorés, parmi lesquels on remarquait surtout les variétés *Lindeni, Massangeana, stricta, imperialis, marginata, alba, Goldieana, Gladstoni, Neocaledonica*, etc.

Le même exposant possédait aussi un très beau lot d'ensemble composé de Palmiers, Fougères superbes, Pandanées, Aroïdées, *Maranta, Cycas, Dracæna* verts, etc. ; il avait encore un massif de Bégonias tubéreux, le plus beau de l'Exposition, ainsi qu'une plate-bande de Broméliacées très bien cultivées, au milieu desquelles trônait un superbe *Tillandsia tessellata*. L'objet d'art offert pour l'horticulture par M. Dudoüy, Président de la Société, a été la récompense de tous ces beaux apports.

M. Carnelle, horticulteur à Jouy-le-Comte, a obtenu la grande médaille d'or de la ville de Pontoise pour ses beaux lots de *Pelargonium zonale* de semis, de Rosiers en pots, de Pétunias, de Tydæas à peine fleuris mais très bien cultivés, de Reines-Marguerites, enfin, pour une nombreuse et belle collection de Roses coupées, dont l'étiquetage était incomplet.

La grande médaille d'or du Conseil général a été attribuée à M. Lemoine, jardinier à l'hospice de Pontoise, pour sa belle et nombreuse collection de légumes.

Les fruits étaient largement représentés. M. Jourdain, propriétaire à Vincourt, a obtenu une petite médaille d'or pour ses beaux fruits et raisins de commerce.

Les serres en fer, brevetées, très pratiques, se montant à broches sans vis ni boulons, d'un montage et démontage extrêmement faciles, exposées par M. Grenthe, constructeur à Pontoise, lui

ont valu la médaille d'or offerte par M. Léon Say, Président de la Société nationale de France.

La grande médaille de vermeil offerte par M. Bejot a été décernée à M. Martre pour ses chauffages et spécialement pour un vaporisateur du jus de tabac très bien imaginé et d'un prix relativement modéré pour son volume, 60 francs.

Dans la section de l'agriculture, M. Gallais, instituteur à Tigery (Seine-et-Oise), a obtenu l'objet d'art donné par le Président pour l'ensemble de son musée scolaire intitulé « l'enseignement agricole par les yeux ». La tenue des cahiers de ses élèves lui a valu en outre une médaille d'argent moyen module.

La grande médaille d'or de la Société a été donnée à M. Clozier, instituteur à l'Isle-Adam, pour 100 variétés de Blé, 28 de Betteraves, 19 de Carottes, 19 de Navets, 39 de Pois, 32 de Haricots.

Une nombreuse collection d'instruments aratoires reconnus excellents a valu à M. Dajon, constructeur au Mesnil-Aubry (Seine-et-Oise), la grande médaille d'or offerte par M. Barbe.

La Société *la Ramie* a eu la moyenne médaille de vermeil de M. Thoureau, Président de la Société d'Horticulture de l'Isle-Adam, pour son exposition des produits de la Ramie. M. Latouche fils, horticulteur à Pontoise, avait eu la patience d'exposer 80 modèles de greffes; il a obtenu une moyenne médaille d'argent.

Le soir, un banquet réunissait exposants et Jurés, que M. le Président Dudoüy a remerciés chaleureusement pour leur dévouement.

Compte rendu de l'Exposition de fruits ouverte a Bourg le 15 septembre 1885 (1),

par MM. Ferdinand Jamin et Michelin.

Messieurs,

La Société d'Horticulture pratique de l'Ain, ayant eu la gracieuseté de recevoir la Société pomologique de France pour

---

(1) Déposé le 22 octobre 1885.

la tenue de sa 27e session nomade, avait voulu lui procurer, pour faciliter ses études, une exhibition des fruits cultivés dans la région; et, à cet effet, elle avait organisé une Exposition de fruits dans son jardin-école, à côté de la salle dans laquelle devait se réunir le Congrès pomologique. Ce jardin, avant tout, mérite une mention. Il est situé sur la place du Champ-de-Mars, sur le bord de la ville; il a une étendue très convenable et contient, avec le logement du jardinier, des bâtiments utiles pour l'exploitation et, en outre, une grande salle bâtie à dessein pour les réunions publiques et particulières, dans laquelle le buste de M. Mas, ancien Président, rappelle l'impulsion que ce savant pomologiste a donnée dans le pays à l'arboriculture et les intéressants travaux qui lui survivent et dont les manuscrits sont religieusement conservés dans des vitrines qui font l'ornement de la salle.

On ne peut que féliciter les membres de la Société d'Horticulture de Bourg sur la bonne organisation du jardin au milieu duquel ils se réunissent : la possession d'un jardin semblable donne à leur Société un avantage dont bien peu d'autres peuvent jouir et qui serait envié par toutes celles en grand nombre qui en sont privées.

Le Jury, constitué dès le 15 septembre, a réuni MM. Jamin, Delaville père, Varenne, Joanon, Michelin, Périer.

L'Exposition, exclusivement composée de fruits, n'était pas, à quelques exceptions près, très importante par le nombre et l'étendue des lots; elle offrait néanmoins de l'intérêt sur plusieurs points et nous avons constaté avec plaisir sur l'ensemble un étiquetage correct.

Une remarque qui a été faite généralement et qui a été justifiée par l'examen des lots exhibés, c'est que, sous l'influence de la sécheresse qui s'est prolongée si longtemps, les fruits, cette année, n'ont pas atteint leur volume normal.

Un lot composé de quatre-vingts variétés de Poires, vingt-cinq de Pommes, seize de Pêches a valu à M. Richaux, horticulteur à Montluel, une grande médaille de vermeil. MM. Luizet père et fils, d'Ecully-lez-Lyon, ont obtenu une médaille d'or pour un lot important de beaux fruits variés, bien étiquetés; et

le prix d'honneur a été décerné à M. de la Bastie, Vice-Président de la Société pomologique de France, Vice-Président de la Société d'Horticulture de Bourg, qui, s'adonnant tout particulièrement à l'étude des fruits, par l'importance exceptionnelle de son lot de fruits divers, donnait une idée de l'étendue du jardin-école qu'il entretient dans son domaine de Belvey, à Dompierre (Ain). Des exhibitions aussi étudiées et aussi étendues ont le mérite de fournir des types qui peuvent fixer sur la valeur et la dénomination des fruits.

PREMIER CONCOURS

FRUITS DE SEMIS

Lot n° 5. — M. Treyves, horticulteur à Trévoux (Ain) :

Fruits de semis : dix-huit variétés de Poires, une de Pommes, deux de Pêches, une de Noix.

Fruits non mûrs pour la plupart.

Lot renvoyé à l'appréciation de la Société d'Horticulture de l'Ain.

Lot n° 6. — M. Besson (Antoine), horticulteur à Marseille :

Dix variétés de Raisins de ses semis;

Médaille de vermeil, en considération surtout du Raisin dénommé *le Commandeur*.

Lot n° 7. — M. Sannier (Arsène), horticulteur à Rouen :

Trente variétés de Poires inédites, dont le plus grand nombre encore éloigné de la maturité.

Renvoi à la Société de l'Ain.

Lot n° 9. — M. Albanel (Henri), propriétaire à Saint-Just (Ain) : hors concours, une Pêche de semis dans de mauvaises conditions par rapport à la maturité; à revoir.

Lot n° 10. — M. Rollet, horticulteur à Villefranche (Rhône) :

Quatre variétés de Poires de semis — non mûres, parmi lesquelles on remarquait celle qui a nom Mme Chéruet.

Renvoi à la Société de l'Ain.

DEUXIÈME CONCOURS

COLLECTION DE FRUITS DE TOUTES ESPÈCES

1re série : Jardiniers d'amateurs ou amateurs.

Lot n° 2. — M. Obry (Laurent), jardinier à la Visitation, à Bourg :

Cinquante-trois variétés de Poires, dix-neuf de Pommes, neuf de Raisins, trois de Pêches ;

Médaille de vermeil.

Lot n° 4. — M. Clerc, instituteur à Servas (Ain) :

Six variétés de Poires, deux de Pommes ;

Médaille de bronze.

Lot n° 15. — M. Lacroix, instituteur à Cuisiat (Ain) :

Sept variétés de Poires, cinq de Pommes ;

Médaille de bronze.

Lot n° 17. — M. Bordet (Jean), à Bel-Air, à Bourg (Ain) :

Douze variétés de Poires, seize de Pommes, quatre de Pêches, quatre de Raisins ;

Médaille d'argent.

Lot n° 8. — M. de la Bastie, propriétaire au château de Belvey, commune de Dompierre (Ain) :

Deux cent quatre-vingt-dix variétés de Poires, cent quinze de Pommes, vingt de Pêches, huit de Prunes, trois de Raisins ;

Prix d'honneur. — Grande médaille d'or.

2e série : Horticulteurs.

Lot n° 3. — M. Richaux, horticulteur à Montluel :

Quatre-vingts variétés de Poires, vingt-cinq de Pommes, seize de Pêches ;

Grande médaille de vermeil.

Lot n° 12. — MM. Luizet père et fils, horticulteurs à Écully (Rhône) :

Cent cinquante-six variétés de Poires, cinquante-six de Pommes, trente six de Pêches, deux de Prunes, deux de Raisins ;

Médaille d'or.

Les fruits étaient généralement beaux pour l'année.

Lot n° 14. — M. Mélin, horticulteur à Chantelle (Allier) :

Cent trois variétés de Poires, seize de Pommes;

Médaille d'argent.

TROISIEME CONCOURS

COLLECTION DE POIRES LES PLUS NOUVELLES, LES PLUS BELLES ET LES MEILLEURES.

Horticulteurs.

Lot n° 7. — M. Sannier (Arsène), horticulteur à Rouen :

Trente-cinq variétés de Poires nouvelles présentées comme d'une bonne qualité;

Grande médaille d'argent.

Lot n° 11. — M. Millet, jardinier, place Joubert, à Bourg :

Trente-cinq variétés de Poires de bonne qualité;

Médaille d'argent.

QUATRIÈME CONCOURS

Nul.

CINQUIEME CONCOURS

COLLECTION DE RAISINS DE TABLE

Lot n° 3. — M. Richaux, horticulteur à Montluel (Ain) :

Collection de vingt-huit variétés de Raisins ;

Médaille d'argent.

SIXIÈME CONCOURS

COLLECTION DE FRUITS A PÉPINS, AUTRES QUE CEUX QUI SONT PRÉCÉDEMMENT CITÉS

Lot n° 6. — M. Besson (Antoine), à Marseille (Bouches-du Rhône) :

Collection de quarante-deux variétés de Figues;

Grande médaille d'argent.

CONCOURS IMPRÉVU

M. Cavalier-Cointet, horticulteur à Bourg :

Lot d'arbres fruitiers de pépinières;

Médaille d'argent.

M. Perrin (Joseph), jardinier de la Société d'Horticulture de l'Ain, pour ses soins bien entendus au Jardin de la Société;

Médaille d'or.

INDUSTRIE

Deux exposants de la localité représentaient seuls la partie industrielle : l'un, M. Vieux-Gauthier, exhibait un alambic à distiller les fruits, instrument de circonstance dans des années d'abondance comme celle-ci, où une partie de la récolte ne peut être consommée ; l'autre, M. Fier, menuisier, exposait un coffre-glacier pour conserver les fruits et les denrées alimentaires susceptibles de se détériorer à courte échéance.

A chacun de ces exposants, le Jury a attribué une médaille d'argent.

HORS CONCOURS

Parmi les lots exposés hors concours, on distinguait celui de la Société d'Horticulture de l'Ain qui était composé de cent cinquante-deux variétés de Poires, trente-deux de Pommes, cinq de Pêches, soixante-dix de Raisins, produits par le jardin de cette Société. On remarquait ensuite celui de M. Girardot, de Bourg, en fruits variés ; enfin, une collection de vingt-huit variétés, cueillies en pleine vigne, par M. Traffey, de Villereversure (Ain).

Il est bon de dire que dans cette contrée viticole l'attention est portée sur l'emploi des plants américains comme porte-greffes.

Les délégués de notre Société parisienne ne peuvent terminer ce Compte-rendu sans rendre hommage à l'accueil cordial qui leur a été fait au sein de cette paisible capitale de la Bresse, centre de cultures intéressantes et très variées, au milieu d'une contrée des plus pittoresques et où des sites nombreux rappellent ceux de la Suisse qu'ils avoisinent.

Compte rendu de l'Exposition de Charleville tenue le 4 octobre 1885 (1);

Par M. Chatenay (Abel).

Messieurs,

Appelé comme délégué de notre Société à faire partie du Jury de l'Exposition qui vient d'avoir lieu à Charleville, je viens vous rendre compte de ma mission.

Le département des Ardennes ne brille pas précisément par la clémence de sa température; aussi je ne croyais pas me trouver en présence d'une exhibition aussi complète en plantes fleuries, ainsi qu'en fruits et légumes que celle qu'il m'a été donné d'admirer.

Les organisateurs de l'Exposition avaient transformé en un splendide jardin le square de la Gare, et chacun des lots de fleurs et d'arbustes groupés, soit en corbeilles, soit en massifs, dans les emplacements convenant le mieux à leur nature spéciale, montrait, bien mieux qu'on ne peut le faire sous une tente, le parti qu'on peut tirer, pour la décoration, de chaque espèce de plantes exposées.

Aussi la tâche du Jury en était-elle singulièrement facilitée, et n'eut été la pluie battante qui, pendant deux jours entiers, n'a cessé de tomber, nous n'aurions remporté que d'agréables souvenirs de notre voyage dans les Ardennes. En somme, ce n'était là qu'un léger inconvénient, qui, d'un autre côté, rendait service aux plantes exposées.

Celles-ci auraient été bien empêchées de faner, et toutes ces belles fleurs d'arrière-saison, Bégonias, Dahlias, Chrysanthèmes, Fuchsias, etc., montraient à l'envi leurs plus jolis coloris et semblaient déployer des qualités aquatiques qu'on ne leur connaissait pas.

Les concours pour chaque sorte de plantes n'existaient pas et il ne pouvait être, de par le règlement, attribué qu'une récompense au même exposant, pour l'ensemble de ses apports. Cette mesure, que l'on voit appliquer par économie dans

(1) Déposé le 12 novembre 1885.

certaines Expositions de province, me semble fâcheuse au plus haut point, car elle permet à tout lauréat de mettre devant chacun de ses lots, si cela lui plaît, une pancarte indiquant la récompense collective qu'il a obtenue. Aux yeux des visiteurs, cette récompense générale peut sembler une récompense particulière à chaque lot, et il n'est pas rare de voir le titulaire d'une médaille d'or obtenue principalement pour des fruits ou légumes mettre un écriteau mentionnant sa médaille d'or devant un mauvais massif de plantes fleuries, qui ne méritait même pas une médaille de bronze.

Il existe là un inconvénient que je ne suis certainement pas le premier à signaler, mais sur lequel, néanmoins, je crois devoir appeler l'attention des Commissions d'organisation de nos concours horticoles. Le remède à cet état de choses serait cependant très simple. Il suffirait d'indiquer les récompenses attribuées à chaque lot, et de ne distribuer réellement qu'une seule médaille, pour la totalité des diverses récompenses obtenues. Ces dispositions, étant prévues dans les programmes, ne soulèveraient dans l'espèce aucune difficulté.

Une seconde critique que j'adresserai aux organisateurs de l'Exposition porte sur ce qu'ils ont souffert qu'une partie des plantes ne fût pas étiquetée. C'est aux exposants évidemment que ce reproche devrait plutôt s'adresser ; mais si les programmes mentionnaient l'obligation d'étiqueter, et que l'on en fît une condition *sine qua non* de participation aux récompenses, on ne verrait jamais ces lacunes regrettables.

Ceci dit, je vais donner rapidement la liste des principaux lauréats, avec le détail de leurs concours.

Le grand prix d'honneur a été décerné à M. Cresson, horticulteur à Charleville, qui n'avait pas moins de quinze massifs ou corbeilles de plantes fleuries et à feuillage, parmi lesquelles de très jolis Bégonias tubéreux, Fuchsias, Rosiers, *Musa*, Houx panachés, etc. En outre, dans une grande tente placée au centre du jardin, et dont les abords étaient garnis de fortes plantes en caisse, Camellias, Lauriers d'Apollon, *Phormium*, etc., M. Cresson avait exposé une collection de plantes moyennes mais d'une culture irréprochable, parmi lesquelles, de beaux *Latania bor-*

bonica, *Areca sapida*, *Kentia Balmoreana*, diverses sortes de *Cycas*, *Cocos*, *Alsophila*, des *Dracæna*, *Ficus*, des Aroïdées, etc.

Un très beau lot d'arbres fruitiers formés appartenait aussi à cet horticulteur, qui complétait ses apports par une jolie collection de fruits.

Les fruits exposés par une dizaine de concurrents étaient généralement très beaux, plus beaux certainement que ceux qui ont été récoltés dans notre région, etc. La sécheresse si grande que nous avons subie pendant l'été dernier a donc été favorable, pour la fructification, au sol des Ardennes, qui effectivement paraît être assez humide et froid. Mais, d'après quelques échantillons que j'ai pu goûter, je crois que la qualité de ces fruits ne répond pas à leur beauté.

M. Hermès, horticulteur à Charleville, qui obtenait une première médaille d'or, avait également de nombreux lots de plantes fleuries ou à feuillage, en partie les mêmes sortes que M. Cresson, mais moins belles et en moins grande quantité.

D'autres médailles d'or ont été accordées à :

M. Lecomte-Crétenet, pépiniériste à Nouzon, pour ses arbres fruitiers formés, lot très important.

M. Gentil-Martin, jardinier à Charleville, et M. Dauchy, jardinier à Saint-Julien, tous deux *ex æquo*, pour deux superbes lots de légumes de saison. Ces deux apports, par leur importance et la beauté des sortes qui les composaient, auraient certes pu figurer avec succès dans nos Expositions de Paris. Il est vraiment rare de voir un ensemble d'aussi beaux produits.

Des médailles de vermeil ont été attribuées à :

M. Peignois, pour ses plantes de serre, ses Bégonias tubéreux, *Phormium*, etc., ainsi que pour une quinzaine d'assiettes de superbes Raisins;

Mme Arbonville, pour ses arbres fruitiers;

M. Thiriot, fils, pour un très beau lot de fruits;

M. Tisseron-Bossard, pour un lot de fruits, et une collection de Roses coupées, collection très belle pour la saison;

M. Moreau, pour ses plantes de serre, ses massifs fleuris et ses bouquets et garnitures;

Enfin à M. Charlot, pour une belle collection de Pommes de

terre; et à MM. Magin et Moyse, ces derniers pour leurs apports de fruits et légumes.

Des médailles d'argent ont été ensuite décernées à de nombreux lots de toutes sortes, mais qu'il n'y aurait pas intérêt à détailler ici.

Les arts et industries horticoles étaient très bien représentés par une douzaine d'exposants, qui montraient des outils de jardinage, pompes, bacs, rocher, poteries, etc.

Dans la tente et placées aux deux extrémités se faisant face étaient placées deux intéressantes collections, l'une d'oiseaux empaillés, l'autre de papillons et coléoptères, exposées par M. Ancelet, peintre à Charleville. Ce n'était peut-être pas trop la place de ces collections dans une Exposition d'Horticulture; néanmoins les couleurs vives de ces oiseaux et de ces insectes ne déparaient certainement pas les fleurs et les plantes au milieu desquelles on les avait placés. Une grande médaille d'argent a été accordée pour cette exhibition à M. Ancelet.

Un curieux petit massif rond, placé au centre d'un carrefour d'allées, montrait les différentes formes et grosseurs des cailloux et sables que l'on tire de la Meuse. Ce massif, si l'on peut l'appeler ainsi, par sa disposition très soigneusement et intelligemment comprise, aurait pu avantageusement concourir avec les massifs de *Sempervivum*, qui, Dieu merci, commencent à disparaître de nos jardins.

Je ne veux pas terminer ce Compte rendu sans remercier ici M. Kinable, l'honorable Président de la Société d'Horticulture des Ardennes, ainsi, du reste, que tous les membres de la Commission d'organisation, et particulièrement leur Secrétaire, M. Laurent, de l'accueil cordial et empressé qui nous a été fait!

J'espère aussi que, malgré le mauvais temps, l'Exposition aura eu un grand succès, succès amplement mérité par les efforts réciproques des organisateurs et des exposants.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE ÉTRANGÈRE

Sur quelques maladies des Rosiers; par M. Félix de Thuemen (*Wiener illustrirte Garten-Zeitung,* 7e cahier de 1885, p. 294).

M. de Thümen, l'un des savants de notre époque qui s'occupent avec le plus de persévérance et de succès de l'étude des maladies causées aux plantes cultivées par des Champignons parasites, a consacré dernièrement, dans la *Gazette horticole illustrée de Vienne*, un article instructif à l'examen de trois maladies que causent aux Rosiers de nos jardins des parasites de cette nature. Nous analyserons ici cet article le plus succinctement possible.

La première de ces maladies dont parle M. de Thümen est la plus fréquente et la plus connue des trois; c'est le *Blanc* qui est dû au développement rapide d'une moisissure voisine de celle qui envahit la Vigne ; ce parasite superficiel est connu des botanistes sous le nom de *Oidium leucoconium* Desm., aux premiers degrés de son développement, et sous celui de *Sphærotheca paunosa* Lév., quand il est parvenu à son état le plus parfait. On sait que ce parasite produit sur les Rosiers l'effet d'une sorte de revêtement blanc, au milieu duquel apparaissent ensuite des points et des taches de couleur brune. Cette Cryptogame s'étend et se propage très rapidement et les fâcheux effets n'en sont que trop fréquents. Sur les arbustes qu'elle a envahis les fleurs se développent mal ou avortent presque entièrement. Toutes les variétés n'y sont pas également sujettes, et certaines d'entre elles en sont atteintes à peu près annuellement. Heureusement le soufrage est un excellent moyen pour combattre le Blanc des Rosiers aussi bien que l'Oïdium de la Vigne ; seulement il doit, pour être absolument efficace, être pratiqué dans des conditons et avec des soins que le savant Allemand expose de la manière suivante, d'après les résultats de sa propre expérience. Il faut projeter la fleur de soufre sur les Rosiers malades, non pas

une fois pour toutes, mais à plusieurs reprises pendant le cours d'un été. Les soufrages doivent être faits par un jour calme et clair, quand tout montre que le jour suivant sera également calme et clair ; enfin l'opération doit être pratiquée le matin, de bonne heure, pour que le soufre qu'on projette soit soumis à l'action du soleil le plus longtemps possible. Dans ces conditions M. de Thümen dit avoir parfaitement, l'année dernière, guéri des Rosiers malades, qui ont eu ensuite une très belle floraison.

La seconde maladie des Rosiers dont s'occupe ce savant est moins connue que la précédente ; néanmoins, depuis quelques années, elle s'est montrée avec une fâcheuse intensité dans un assez grand nombre de jardins. Les jardiniers allemands la désignent sous le nom de *Brand* (brûlure), mot assez vague qu'on applique, en Allemagne, à diverses maladies des végétaux. Elle est produite par un petit Champignon parasite, l'*Asteroma radiosum* Fries. Ce parasite produit sur la face supérieure des feuilles des Rosiers des taches d'un brun grisâtre foncé, à peu près arrondies, qui souvent n'ont pas plus d'un millimètre de diamètre, mais qui parfois aussi s'étendent sur toute la feuille. Peu après l'apparition de ces taches les feuilles tombent, soit étant encore vertes, soit après avoir plus ou moins jauni. L'*Asteroma* ne vivant pas entièrement sur la surface des organes, comme le fait le Blanc, mais enfonçant des filaments dans l'intérieur de leur tissu, la lutte contre ce parasite devient très difficile. Les observations attentives dont il a été l'objet de la part d'un botaniste bien connu de Berlin, le professeur B. Frank, ont appris que ce Champignon produit une très grande quantité de corps reproducteurs extrêmement petits, c'est-à-dire de spores qu'emporte et dissémine l'eau des pluies et des rosées. Cette eau chargée de spores coule par la gouttière du pétiole des feuilles jusqu'à la base de ces feuilles, où elles les dépose sur le bourgeon ou œil qui se trouve là ; il résulte de là que la pousse provenant de ce bourgeon est nécessairement atteinte du mal dont les germes y ont été ainsi déposés de très bonne heure. Que des pieds ainsi ensemencés du parasite soient plantés dans un autre jardin, ou seulement que des bourgeons ainsi empoisonnés soient écussonnés sur des pieds sains, et la maladie sera

sûrement propagée. Aussi, convaincu de l'impuissance où l'on serait de combattre un parasite en grande partie interne par un remède appliqué extérieurement, M. Frank ne voit-il pas d'autre précaution à prendre que de mettre en interdit les jardins infestés de l'*Asteroma*, ce qui évidemment entraverait étrangement le commerce des Rosiers. Moins pessimiste que lui, M. de Thümen conseille comme remède à ce mal une solution d'acide salicylique qui tue les spores du parasite. Dans beaucoup de cas, dit-il, on a vu cet acide détruire des spores attachées à la surface d'organes végétaux, notamment celles d'Ustilaginées; il y a donc lieu de penser qu'on obtiendra de même de bons résultats, dans le cas de l'*Asteroma,* si les propriétaires de jardins dans lesquels sévit ce parasite laissent plongés pendant environ une heure dans une solution de cet acide les sujets ou les greffons qu'ils doivent expédier. Ce traitement peut probablement empêcher la propagation du mal; mais comment le faire disparaître des jardins dans lesquels il existe ? Le problème est très difficile à résoudre. M. Frank a prouvé que ce Champignon se conserve pendant tout l'hiver, sur les feuilles de Rosiers tombées, en état de se reproduire et d'infester ensuite au printemps suivant les nouvelles feuilles ; il faudrait donc ramasser ces feuilles pour les brûler sans retard ou les enterrer profondément. Il serait encore utile de laver avec la solution d'acide salicylique les Rosiers malades, soit en hiver, soit au premier printemps. — M. de Thümen dit que cette maladie a gagné beaucoup de terrain, dans ces dernières années, et cite divers pays dans lesquels elle fait des ravages, donnant à des plantations entières de Rosiers, au cœur de l'été, le triste aspect qu'elles n'ont naturellement que pendant l'hiver.

La troisième maladie des Rosiers sur laquelle porte la note du journal allemand a ordinairement fort peu de gravité ; aussi les jardiniers ne s'en préoccupent-ils guère ; néanmoins on l'a vue parfois, notamment en Suède, dans les environs de Stockholm, acquérir assez d'intensité pour faire périr la plupart des pieds qu'elle avait atteints. Elle est due à un Champignon parasite nommé *Cæoma miniatum* Bon. (*Phragmidium subcorticium* Wint.) qui détermine assez rarement sur les feuilles, mais fréquemment

sur leur pétiole, ainsi que sur les pédoncules et le calice des fleurs, la formation de saillies en forme de coussinets plus ou moins arrondis et de couleur rouge-orangé (forme æcidiale de la Rouille). C'est principalement sur les tiges d'un ou deux ans et sur les jeunes branches que se montrent ces productions cryptogamiques. On pense, mais sans en avoir la preuve péremptoire, que le corps même ou mycélium du parasite s'étend dans le bois des Rosiers. S'il en est ainsi, dans les cas où cette maladie acquiert une réelle gravité, il n'y a guère d'autre remède que d'enlever et détruire le plus promptement possible les parties atteintes sur les vieux pieds, et d'arracher puis brûler les jeunes pieds malades.

PLANTES NOUVELLES OU RARES DÉCRITES DANS DES PUBLICATIONS ÉTRANGÈRES.

BOTANICAL MAGAZINE.

Sisyrinchium filifolium Gaudic. — *Bot. Mag.*, août 1885, pl. 6829. — Sisyrinque à feuilles grêles. — Terre de Fer et îles Falkland. — (Iridées.)

Gracieuse petite plante rustique qui croît en abondance dans les îles Falkland où on lui donne en anglais le nom de Pale Maiden (Jeune fille pâle). Dans le Jardin botanique du Trinity College, à Dublin, elle a fleuri au mois d'avril dernier. Elle forme des touffes serrées. Ses racines fibreuses sont longues et grêles; sa tige grêle, dressée et simple, a de 0^{m} 15 à 0^{m} 30 de hauteur et porte à son extrémité une spathe foliacée, dressée, longue de 0^{m} 05-0^{m} 08, terminée en longue pointe et de laquelle se dégage un groupe de deux à six fleurs larges de 0^{m} 02 ou un peu plus, bien ouvertes, dont le périanthe a ses segments obovales, obtus, blancs, marqués chacun de trois lignes longitudinales rouges et teintés de jaune à la base.

Delphinium cashmirianum Royle, var. **Walkeri**, *Bot. Mag.*, août 1885, pl. 6830. — Dauphinelle du Cachemire, var. de Walker. — Cachemire. — (Renonculacées.)

Les *Delphinium* de l'Himalaya occidental forment un groupe

dans lequel il est extrêmement difficile de tracer les limites entre les espèces et les variétés. Cela tiendrait en grande partie, d'après M. D. Hooker, à ce que les plantes de l'Himalaya deviennent de plus en plus gluantes et prennent une odeur désagréable, musquée, d'autant plus forte qu'elles croissent à une altitude plus considérable; de là résultent des états dissemblables pour une même espèce. La variété de *Delphinium* que figure le *Botanical Magazine* sur sa planche 6830 est dédiée au colonel Walker qui en a envoyé les graines en Angleterre. C'est une plante basse, hérissée de poils blanchâtres, dont les grandes fleurs d'un bleu pâle, avec les petits pétales d'un jaune terne, sont rapprochées presque en ombelle à l'extrémité de sa courte tige. Le fort éperon de ces fleurs est notablement renflé. Cette variété n'a pas un grand intérêt, comme plante d'ornement, à cause de son peu de hauteur et parce que ses fleurs très longuement pédonculées lui donnent un aspect lâche et diffus.

GARTENFLORA.

Narcissus poeticus L. var. **biflorus** Curt. — *Gartenf.*, 1885 pl 1193, p. 161. — Narcisse des poètes, var. biflore. — Italie méridionale. — (Amaryllidées).

Le Narcisse des poètes, l'une des plus jolies, si ce n'est même la plus jolie espèce du genre, a donné plusieurs variétés, parmi lesquelles celle à deux fleurs terminant chaque hampe se recommande particulièrement. Celle-ci croît naturellement dans l'Italie méridionale, mais à la hauteur d'environ 700 à 800 mètres, dans les endroits boisés et herbeux. M. Sprenger, auteur de l'article qui la concerne dans le *Gartenflora*, l'a prise là et, l'ayant cultivée, l'a trouvée parfaitement constante dans la culture, à fleurs grandes, très agréablement odorantes et de longue durée, même étant coupées. L'oignon de cette variété est plus petit que celui du Narcisse des poètes qui est ordinairement cultivé, ovoïde et presque piriforme; ses feuilles sont étroites, en gouttière, généralement plus courtes que la hampe qui est creuse, presque cylindrique, avec deux angles longitudinaux, légèrement striée. Ses fleurs sont d'un blanc pur avec la

couronne jaune d'or, bordée de rouge écarlate. Depuis que M. Sprenger cultive cette belle variété à Portici, il en a obtenu une sous-variété à fleur double que le *Gartenflora* figure à côté de la plante à fleurs simples. Ces fleurs doubles ressemblent assez, dit-il, à celles d'un *Gardenia radicans* doubles.

THE GARDEN.

Thalictrum anemonoides Mich. — *The Gard.* du 11 juill. 1885, pl. 500, p. 31. — Pigamon Anémone. — Amérique du Nord. — (Renonculacées).

Le *Garden* recommande vivement la culture de cette plante, qui, quoique bien rustique, charmante et donnant une succession de fleurs depuis le mois de mars jusqu'à celui de juin, ne se rencontre aujourd'hui que rarement dans les jardins. La culture en est d'ailleurs facile, et l'auteur de l'article qui la concerne dit que, une fois bien établie, elle pousse presque comme une mauvaise herbe. Elle réussit surtout en terre de bruyère, mais elle vient aussi très bien en pots, dans un mélange par parties égales de terre de bruyère et de terre franche. La meilleure disposition, dit l'auteur, est d'enterrer une pierre, sur laquelle on pose la plante ; par là les racines sont maintenues au frais et soumises à une humidité uniforme, condition essentielle pour la réussite de la plupart des végétaux de l'Amérique du Nord. Il est essentiel également de choisir une exposition où le soleil ne donne que le matin.

Le *Thalictrum anemonoides* a le port et l'aspect d'un *Isopyrum* avec les fleurs d'une Anémone et les fruits des *Thalictrum*. C'est une petite espèce dont les tiges florifères ne s'élèvent qu'à 0^{m} 20 environ ; dont les feuilles radicales sont deux fois ternées, avec les folioles tridentées ou plus exactement trilobées. Chaque tige porte plusieurs fleurs blanches à cinq pétales elliptiques, complètement étalées, et de leur centre s'élève une houppe bien fournie de longues étamines. On en possède une variété à fleurs doubles qui l'emporte encore en élégance sur le type à fleurs simples.

Kennedya Marryattiana. — *The Gard.*, 18 juil. 1885, pl. 501, p. 60. — Kennédye de Marryat. — Nouvelle-Hollande. — (Légumineures-Papillonnées).

Les Kennédyes ont eu leur temps de faveur dans les jardins, ainsi du reste que la généralité des végétaux australiens; mais ils ont été remplacés presque partout et ont fini par devenir rares, malgré leur mérite réel. Parmi eux l'un des plus élégants est celui que figure et décrit le *Garden*, à cause de la belle couleur écarlate des grandes fleurs qu'il donne abondamment, et cela au milieu de l'hiver, par conséquent à une époque où les fleurs ne surabondent pas. On le reconnaît principalement à ses feuilles formées de trois grandes folioles revêtues d'un duvet blanchâtre et soyeux, ovales, obtuses, ondulées sur les bords. On le multiplie, de même que ses congénères, de boutures à talon faites avec ses jeunes pousses, au printemps, dans de petits pots remplis de sable, qu'on place dans un coffre fermé, ombragé, où on maintient une température modérée et une atmosphère humide. Quand ces boutures sont bien enracinées, on les retire du coffre à multiplication, et on favorise leur végétation en leur donnant plus de chaleur avec un léger ombrage et une atmosphère modérément humide. On les rempote vers le milieu de l'été, et on les maintient dans les mêmes conditions que précédemment. On soutient dès ce moment leur pousse avec un tuteur. En automne, on leur donne plus d'air, on cesse d'ombrager et on modère la température. Enfin, au printemps suivant, on les rempote dans des pots de dimensions en rapport avec le développement qu'ont pris leurs racines. Ces plantes viennent à peu près également en terre de bruyère et en terre franche.

Le Secrétaire-rédacteur-gérant,
P. DUCHARTRE.

Paris. — Imp. ROUGIER et Cie, rue Cassette, 1.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES FAITES PAR M. F. JAMIN, A BOURG-LA-REINE PRÈS PARIS (ALTITUDE 63m ENVIRON).

DATES.	TEMPÉRATURE Minim.	TEMPÉRATURE Maxim.	HAUTEUR du baromètre. Matin.	HAUTEUR du baromètre. Soir.	VENTS dominants.	ÉTAT DU CIEL.
1	5,1	9,5	751	762	SSO. NNE.	Pluie dans la nuit, couvert et pluv.
2	0,3	10,8	766	768	NNE.	Clair, q. q. nuages l'ap.-midi.
3	— 2,9	10,1	767	765,5	SE.	Clair, brumeux l'ap.-midi.
4	— 2,0	8,9	762,5	760	SE.	Nuageux, pluie le soir.
5	1,6	9,7	760	757	O. SO.	Nuageux, grand vent l'ap.-midi, plusieurs averses dont une avec grêle, clair le soir.
6	2,5	10,2	764	769	NO. NNO.	Clair, légèrement nuageux l'ap.-midi.
7	1,8	8,5	769	768,5	NE. NNE.	Couvert le matin, clair.
8	1,9	8,4	768	767,5	NE.	Couvert.
9	6,6	8,5	767	767,5	NE.	Couvert.
10	6,0	9,5	768	768	NE.	Couvert.
11	7,5	8,4	767,5	767,5	NNE.	Couvert.
12	4,7	7,5	767,5	766	E.	Couvert.
13	0,9	6,2	764,5	761	E.	Brouil. assez intense toute la journée.
14	0,8	9,2	758	758	E. SE.	Brouillard peu intense, presque nul l'ap.-midi.
15	4,0	8,9	759,5	766	NNE.	Pluie dans la nuit, nuageux, clair le soir.
16	— 0,7	5,3	767,5	768	ENE.	Clair.
17	— 2,2	4,5	766,5	762,5	E.	Clair, légèrement nuageux le soir.
18	— 1,2	9,2	759,5	756,5	NNE. E.	Nuageux, légèrement brumeux le soir.
19	— 0,5	13,4	756,5	758	NE.	Légèrement brumeux le matin, nuag.
20	2,7	10,3	758,5	757	NE.	Nuageux.
21	— 1,1	10,4	754	755	SE.	Nuageux, clair le soir.
22	— 0,4	11,6	747,5	744,5	SE.	Couvert, éclaircies dans le milieu de la journée, petite pluie dans la matinée, pluie plus abondante à partir de 7 h. du soir.
23	5,8	9,8	745,5	749	SE.	Pluie dans la nuit, couvert et brum.
24	3,8	7,9	749,5	749,5	SSE.	Couvert et un peu brumeux; légèrement pluvieux le soir.
25	7,0	10,7	748,5	745	SSE.	Couvert, légèrement brumeux à partir de 9 h. du matin, pluie abondante dans l'ap.-midi.
26	9,0	13,8	750,5	750,5	S.	Couvert, pluie forte l'ap.-midi, beaucoup de vent.
27	10,3	14,3	753,5	760	S.	Couvert, q. q. éclaircies le matin.
28	9,7	11,6	757,5	756	SSO. SO.	Pluvieux surtout à partir de midi.
29	9,8	15,8	758,5	761	SO.	Pluie dans la nuit, couvert et pluv.
30	13,8	15,8	762	763	OSO.	Grand vent dans la nuit, couvert, pluie presque continue l'ap.-midi.

AVIS IMPORTANT

Dans sa séance du 12 novembre 1885, le Conseil d'Administration de la Société nationale d'Horticulture a décidé qu'un Congrès horticole sera tenu, en 1886, dans l'hôtel de la Société, rue de Grenelle, 84, pendant la durée de l'Exposition générale qui aura lieu du 3 au 9 mai. Les personnes qui auraient l'intention de prendre part aux travaux de ce Congrès sont priées d'en informer M. le Président, au siège de la Société, rue de Grenelle, 84, et de lui faire connaître le plus tôt possible les questions qu'elles se proposeraient d'y traiter ou qu'elles croiraient mériter d'y être discutées.

CONCOURS OUVERTS DEVANT LA SOCIÉTÉ, EN 1885

Concours permanent.

Prix Laisné. Pour l'élève le plus méritant de l'École d'Horticulture des Pupilles de la Seine. (V. le *Journal*, 3e sér., IV, 1882, p. 631 et 753.)

Concours annuels.

Médaille Moynet. Pour les apports les plus remarquables, faits pendant l'année, au Comité de Culture potagère.

Médaille du Conseil d'Administration. Pour l'introduction ou l'obtention de plantes ornementales méritantes. (V. le *Journal*, 2e série, XI, 1877, p. 445.)

Médaille Pellier. Pour le plus beau lot de *Pentstemon.*

Médaille Godefroy-Lebeuf. Pour le jardinier en maison bourgeoise qui aura, dans l'année, présenté à la Société et à l'Exposition du mois de mai 1885 les Orchidées les plus remarquables.

N. B. La Commission de Rédaction déclare laisser aux auteurs des articles admis par elle à l'insertion dans le *Journal* la responsabilité des opinions qu'ils y expriment.

PROCÈS-VERBAUX

SÉANCE DU 10 DÉCEMBRE 1885

Présidence de M. Hardy, premier Vice-Président

La séance est ouverte vers deux heures. Cent trente-huit Membres titulaires et dix Membres honoraires ont signé le registre de présence.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

A propos du procès-verbal, M. Jamin (Ferd.) dit que le Poirier de Chaumontel réussit et donne de bons et beaux fruits dans un assez grand nombre de localités, particulièrement dans celles dont le terrain est siliceux ou calcaire. La meilleure situation pour cet arbre est l'espalier, à une bonne exposition. L'arbre-mère de cette variété a existé jusqu'en 1848, à Chaumontel, près Luzarches (Seine-et-Oise). — Quant à la Poire Truite ou truitée, M. Jamin (Ferd.) ne la trouve pas à beaucoup près aussi mauvaise que l'a dit M. Forney, à la dernière séance; il la déclare même bonne; seulement cette variété présente l'inconvénient que l'arbre pousse peu.

M. le Président exprime le regret d'avoir à annoncer le décès de l'un des Membres dévoués de la Société, M. Moynet (Jean-Pierre-Marie), qui était aussi Président d'honneur de la Société de secours mutuels des Jardiniers horticulteurs du département de la Seine. M. Moynet faisait partie du Conseil d'Administration de la Société nationale d'Horticulture; il était l'un des membres les plus compétents et les plus zélés du Comité de Culture potagère à la disposition duquel il mettait, depuis plusieurs années, une grande médaille d'argent destinée à être décernée annuellement à celui qui avait fait, dans l'année, les présentations les plus nombreuses et les plus remarquables de produits rentrant dans la spécialité de ce Comité. La mort de M. Moynet laisse de vifs et durables regrets à tous ceux qui l'ont connu.

M. le Président apprend ensuite à la Compagnie que le Conseil d'Administration, dans sa séance de ce jour, a inscrit sur la liste des Membres honoraires M. Lemaître qui, faisant partie de la Société depuis vingt-cinq années révolues, avait demandé par écrit, conformément au règlement, de passer à l'honorariat.

Les objets suivants ont été déposés sur le bureau :

1° Par M. Berthault (Vincent), jardinier à Rungis (Seine), des *Tomates* les unes cueillies, les autres sur pied, que le Comité de Culture potagère juge assez belles pour motiver la demande d'une prime de 1re classe en faveur de cet habile jardinier. Cette demande est favorablement accueillie par la Compagnie. — Ces Tomates sont venues sur des plantes soumises à la méthode que M. Berthault a fait connaître (Voy. le *Journal*, 1884, p. 481) et grâce à laquelle, une taille sévère ne laissant qu'une seule inflorescence, non seulement les fruits deviennent très beaux, mais encore les pieds conservent des proportions assez faibles pour pouvoir être cultivés sous châssis. Ceux qui ont produit les Tomates présentées aujourd'hui par M. Berthault viennent d'un semis fait au mois d'août; ils ont été cultivés dans une bâche chauffée au thermosiphon.

2° Par M. Cottereau, horticulteur-maraîcher, rue de Javel, à Paris, deux *Romaines* venues sous cloche à froid, qui lui valent une prime de 3e classe. Le semis avait été fait au mois d'août; le plant avait été ensuite repiqué et tenu sous cloche où on voit que les plantes sont très bien venues; seulement les dernières gelées les ont quelque peu endommagées.

3° Par M. Hédiard, négociant en comestibles exotiques, place de la Madeleine, à Paris, des racines de *Manioc* et des *Piments* doux qu'il présente hors coucours.

M. Hédiard rappelle à ce propos que le Manioc, ou Manihot, qui appartient à la famille des Euphorbiacées, fournit le vrai tapioca que nous apporte le commerce, et en Amérique, la cassave, sorte de galette qui est journellement consommée sur place en guise de pain. Pour obtenir ces substances alimentaires, on cultive deux espèces de Manioc, qui ont été distinguées par le botaniste allemand Pohl, mais qui étaient auparavant réunies sous le nom de *Manihot edulis* PLUM., que Linné avait changé en

Jatropha Manihot ; ce sont le *Manihot utilissima* POHL., dont la racine tubéreuse renferme un suc blanc vénéneux, et le Manihot doux ou *Manihot Aipi* POHL, dont la fécule peut être préparée et consommée sans opération préliminaire; au contraire, celle de la première de ces deux espèces doit être préalablement débarrassée du suc vénéneux qui l'accompagne, et pour cela être soumise d'abord à l'action de la presse et de la chaleur. Ces deux plantes alimentaires existent rarement dans nos serres parce que la culture en est très difficile et, d'un autre côté, on a rarement occasion d'en voir des tubercules importés parce qu'ils supportent difficilement le voyage ; ainsi sur tous ceux dont était remplie une caisse qui lui avait été expédiée de la Martinique, M. Hédiard n'en a trouvé qu'un petit nombre encore en bon état à l'arrivée en France. — Quant aux Piments doux, M. Hédiard dit qu'on les aime beaucoup en Espagne où tous ceux qui ont voyagé dans ce pays savent par expérience que l'on en sert sur toutes les tables. En France, on a fait jusqu'à ce jour peu de cas de cet aliment et cette circonstance est à regretter, attendu qu'il serait facile, s'il prenait une place tant soit peu étendue dans la consommation, d'en recevoir de l'Algérie pendant tout l'hiver.

4° Par le même M. Hédiard, un lot de petits *Citrons* venus de la Martinique, au sujet desquels la déclaration écrite du Comité d'Arboriculture porte qu'ils sont très juteux et que la pulpe en est très fine.

5° Par M. Deschamps, amateur à Boulogne (Seine), un fort bouquet dans lequel il a réuni quinze variétés de *Chrysanthèmes* à grandes fleurs, de teintes très diverses. L'avis exprimé à ce sujet par le Comité de Floriculture est que cette présentation est fort intéressante en raison de l'époque avancée à laquelle elle est faite ; aussi, sur sa demande, une prime de 3e classe est-elle accordée à M. Deschamps.

A l'occasion de cette présentation, M. Chargueraud revient sur la question dont il a déjà entretenu la Compagnie, à l'avant-dernière séance, c'est-à-dire sur le classement des nombreuses variétés de Chrysanthèmes qui sont cultivées aujourd'hui. Le classement qu'il a indiqué dans cette première communication

est purement horticole, conforme du reste à celui qu'avait adopté M. Arnould-Baltard dans son article intitulé : Liste des plus beaux Chrysanthèmes (Voy. le *Journal*, 1885, p. 90-98). M. Chargueraud le déclare aujourd'hui insuffisant ; il pense qu'il serait bien plus convenable de diviser les Chrysanthèmes d'automne d'après la conformation de la corolle de leurs fleurs ; or on peut distinguer quatre de ces formes et, par suite, établir, d'après elles, quatre groupes de variétés : dans certaines, la corolle est tubuleuse ; c'est ce qui a lieu dans le groupe de celles qu'on qualifie souvent d'alvéoliformes ; dans d'autres, elle est tuyautée, et alors, au bout de sa portion inférieure en tube, son limbe se divise en deux parties comme deux lèvres : dans une troisième catégorie elle est carénée, c'est-à-dire que sa languette est ployée longitudinalement en une gouttière à carène ; enfin dans les dernières elle est ligulée, c'est-à-dire qu'au bout de son tube elle se prolonge en une languette étroite et allongée, plus ou moins plane, comme dans une Chicorée ou un Salsifis. En se basant sur ces diverses configurations de la corolle, on pourrait, dit M Chargueraud, établir parmi nos Chrysanthèmes d'automne quatre groupes ou sections dont le caractère distinctif serait assez apparent pour permettre de les déterminer sans difficulté.

6° Par M. Truffaut (Alb.), horticulteur, rue des Chantiers, à Versailles, des fleurs de *Cyclamen persicum* qu'il présente hors concours.

M. Truffaut (Albert) dit qu'il a apporté ces fleurs pour faire apprécier la pureté ou la vivacité de leur coloris. Celles sur lesquelles il désire appeler surtout l'attention de ses collègues sont les variétés entièrement blanches qu'il a obtenues cette année en semant les graines de pieds qu'il avait présentés, au mois de février dernier, au concours agricole. Il assure que ces diverses variétés sont dès cet instant remarquablement fixées. Celles dont la corolle est rouge se font remarquer pour l'extrême vivacité de leur coloris, mais leur fleur et leurs feuilles sont un peu plu petites que celles de certaines races.

Un membre demandant à M. Truffaut (Alb.) combien il faut de générations, en moyenne, pour fixer une variété de Cyclamen,

cet horticulteur répond que, à cet égard, il ne peut donner aucun chiffre précis.

M. Millet dit que, en isolant des pieds de ces plantes dans ses serres à Rosiers, il lui a suffi de quatre années, pour en fixer des variétés.

7° Par M. Dallé (Louis), horticulteur, rue de Javel, 168, à Paris, un pied fleuri d'une Orchidée cochinchinoise qu'il présente sous le nom de *Saccolabium illustre Regnieri* (1), et qui lui vaut une prime de 3e classe. Il a joint à cette plante un pied de *Cycas revoluta* au sujet duquel il donne de vive voix les renseignements suivants:

La tige de ce *Cycas*, ayant été sans doute jugée en mauvais état ou sans intérêt, après avoir servi longtemps comme plante ornementale, avait été jetée et abandonnée en plein air sur un tas de débris de jardin. Elle est restée là exposée à toutes les intempéries des saisons. De nouveaux débris ayant été graduellement ajoutés au tas, elle a fini par être recouverte aux deux tiers environ. Elle est restée comme morte pendant deux années et l'étonnement a été grand quand on l'a vue, cette année, développer à son extrémité le faisceau de feuilles bien formées qu'elle porte en ce moment. M. Dallé croit pouvoir conclure de ce fait que le *Cycas revoluta* n'est pas à beaucoup près aussi délicat qu'on le pense et qu'il pourrait même supporter le plein air sous le climat de Paris.

M. Bleu exprime l'idée que les débris qui ont fini par recouvrir en grande partie la tige dont il s'agit ont constitué une sorte de couche dont la chaleur a pu réveiller en elle la végétation.

M. Dallé ne croit pas que telle puisse être l'explication du fait qu'il signale, attendu que les débris dont la tige de *Cycas* a été couverte en partie étaient déjà consommés quand on les a jetés sur le tas.

M. Dybowski fait observer que bien des observations démon-

(1) Cette variété est dédiée par M. Dallé à M. Régnier, qui l'a découverte pendant sa courageuse exploration de l'Indo-Chine, dans laquelle, dit-on, il vient de périr assassiné par les naturels.

trent le peu de rusticité des *Cycas*. On a pu récemment en faire une qui semble démonstrative. Au Jardin d'Acclimatation, en ayant reçu plusieurs gros troncs, on les a mis en végétation dans une serre chaude, après quoi on les a plantés dans le jardin d'hiver, et là ils se sont très mal comportés.

M. Dallé croit que ce fait ne prouve rien, par ce motif que les Cycas reçus au Jardin d'Acclimatation étaient des *C. siamensis*, espèce beaucoup plus délicate que le *C. revoluta*, qui est japonais. Lui-même a planté plusieurs pieds de cette dernière espèce à Nice, en ayant soin de leur donner un bon drainage pour qu'ils n'eussent en tout temps que peu d'humidité. Ils y sont devenus magnifiques; or on sait que la douceur générale du climat des Alpes-Maritimes n'empêche pas qu'il n'y gèle plus ou moins à peu près tous les hivers.

M. le Président remet les primes aux personnes qui les ont obtenues.

Comme pièce de correspondance, M. le Secrétaire-général signale une lettre par laquelle M. Gaillardon, membre de la Société, demande à faire, en séance, une communication destinée à mettre en relief les avantages immenses qu'offrirait l'établissement en Algérie d'une École d'Horticulture et de Viticulture.

Faisant droit à cette demande, M. le Président donne la parole à M. Gaillardon. Cet honorable collègue dit alors qu'il a d'abord hésité à entretenir la Société d'un sujet qu'on peut regarder comme ne la concernant qu'en partie. En effet, la culture de la Vigne en grand, pour la production du vin, sort du domaine de l'Horticulture et rentre plutôt dans celui de l'Agriculture; c'est néanmoins sur cette culture qu'il se propose d'appeler, pendant quelques instants, l'attention de la Compagnie; mais il croit qu'il serait bon que les horticulteurs fussent amenés à intervenir plus directement qu'ils ne le font d'ordinaire dans la grande culture de la Vigne, en ce sens surtout qu'il y aurait avantage à ce que le plant fût fourni par les pépiniéristes. On peut être convaincu qu'il serait alors dans de bonnes conditions et offrirait dès lors de plus nombreuses chances de succès dans la plantation. Venant ensuite à la question qu'il veut traiter spécialement,

M. Gaillardon fait ressortir l'importance majeure que la viticulture a prise dans notre colonie algérienne, surtout depuis que le phylloxera ravage la plupart des vignobles français. Cette importance est déjà telle que l'Algérie expédie au moment présent, par année, un million d'hectolitres de vin, c'est-à-dire environ le dixième de ce que l'état fâcheux d'une grande partie de nos vignes nous oblige à faire venir de l'extérieur. Seulement les propriétaires et colons algériens ne sont pas tous au courant des procédés perfectionnés, soit de la culture de la Vigne, soit de la fabrication du vin, et il importerait avant tout de répandre parmi eux la connaissance de ces procédés. On y parviendrait sûrement en créant en Algérie une École de Viticulture qui devrait être en même temps une École d'Horticulture, attendu que l'Horticulture a un immense avenir dans le nord de l'Afrique, et que les jardins qu'on pourrait y créer fourniraient non seulement à ce pays même, mais encore à Paris et à la plupart de nos départements, de précieuses ressources alimentaires. M. Gaillardon pense donc que la Société nationale d'Horticulture serait parfaitement en droit d'appuyer la demande adressée par lui au Gouvernement, relativement à la création, en Algérie, d'une Ecole d'Horticulture et de Viticulture. Il donne lecture, à ce sujet, d'une note dont M. le Président renvoie l'examen au Conseil d'Administration.

A ce propos, M. Hédiard dit que l'Algérie pourrait aussi nous fournir d'excellent raisin de table. Elle en envoie déjà ; mais la lenteur des transports et l'élévation des tarifs imposés par les compagnies de bateaux à vapeur et de chemins de fer entravent beaucoup cette branche de commerce. La concurrence de l'Espagne, sous ce rapport, est puissamment favorisée par l'existence de chemins de fer continus qui, en quarante-huit heures, apportent à Paris les objets pris sur les lieux de production ; au contraire, les envois de l'Algérie restent au moins six jours en route, et cet espace de temps est suffisant pour que les fruits arrivent souvent altérés. Il y a donc lieu de provoquer des améliorations dans l'état actuel des choses, et la première qu'il est juste de désirer, c'est que les petits envois ne soient plus entravés par l'élévation des tarifs.

M. Boizard appuie ce que vient de dire M. Hédiard et émet ensuite le vœu que la question des transports et des tarifs soit discutée au Congrès du mois de mai prochain.

M. Hardy fait observer que cette question se trouve inscrite au programme du Congrès, et que dès lors elle y sera examinée.

M. Michelin dépose sur le bureau son Rapport sur le troisième Congrès de l'Association pomologique de l'Ouest et résume de vive voix cet important document.

Le même membre communique ensuite un second Rapport intitulé : Visite des cultures de Poiriers et de Vignes à raisins Chasselas de M. Jourdain père, de Maurecourt (Seine-et-Oise). — Les conclusions de ce Rapport, tendant au renvoi à la Commission des Récompenses, sont mises aux voix et adoptées.

Il est fait dépôt sur le bureau d'une note intitulée : Synthèse végétale ; par M. CARRIÈRE (E.-A.).

L'un de MM. les Secrétaires annonce de nouvelles présentations ;

Et la séance est levée à trois heures et demie.

SÉANCE GÉNÉRALE DU 24 DÉCEMBRE 1885.

PRÉSIDENCE DE **M. Léon Say**, Président de la Société.

La séance est ouverte à une heure. On y compte deux cent vingt-quatre Membres titulaires et vingt Membres honoraires.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Dès le début de la séance, M. le Président indique la marche qui va être suivie pour les élections en vue desquelles la Société est réunie aujourd'hui en assemblée générale. Conformément aux articles 12, 13, 14 et 15 des Statuts ainsi qu'à l'article 53 du Règlement, il devra être élu dans cette séance :

1 Premier Vice-Président,
2 Vice-Présidents,
1 Secrétaire-général-adjoint,
2 Secrétaires,

1 Trésorier-adjoint,
1 Bibliothécaire-adjoint.
7 Membres du Conseil d'Administration.

En outre, il faudra remplacer ceux de MM. les Membres actuels du Conseil d'Administration qui pourraient être nommés aujourd'hui à l'une quelconque des fonctions qui donnent de droit entrée à ce Conseil. Pour ces diverses élections tous les scrutins auront lieu en même temps; pour cela sept urnes sont placées sur le bureau et recevront les bulletins de votes relatifs à chacune des sept catégories d'élections; elles sont sous la garde de tout autant de scrutateurs désignés d'avance. L'un de MM. les Secrétaires en fonctions dressera la liste de tous les Membres qui se présenteront pour voter. Enfin quand les scrutins seront clos, le dépouillement sera fait par sept bureaux composés chacun d'un scrutateur et de deux assesseurs. Pendant ce dépouillement, qui sera long à opérer, il sera procédé aux travaux habituels de la Société. Conformément à la marche ainsi tracée, le scrutin ayant été ouvert, MM. les Membres présents viennent successivement déposer leurs bulletins de vote dans les sept urnes qui ont été placées sur le bureau. A deux heures et demie, le scrutin étant déclaré clos, chacun de MM. les scrutateurs emporte l'urne dont la gard [illegible] fiée, afin de procéder au dépouillement des votes [illegible] IM. les assesseurs, en dehors de la salle des sé[illegible] oi M. le Président annonce que la séance va être [illegible] mporairement aux travaux habituels de la Société.

Les objets suivants ont été déposés sur le bureau :

1° Par M. Cauchin (Vincent), cultivateur à Montmagny (Seine-et-Oise), cinq pieds de *Chou de Bruxelles nain* pour la présentation desquels il lui est accordé une prime de 2e classe. — Cette sorte de Chou de Bruxelles, dit M. le Président du Comité de Culture potagère, n'avait pas encore été mise sous les yeux de la Société. Elle est remarquable parce que sa tige n'est pas, à beaucoup près, aussi haute que celle du Chou de Bruxelles ordinaire, mais compense cette différence de hauteur parce qu'elle produit de petites pommes dans toute son étendue, à partir du niveau du sol. Elle est, au total, fort recommandable. Les pieds

que la Compagnie en a aujourd'hui sous les yeux proviennent d'une plantation qui a été faite après qu'on a eu obtenu, sur le même terrain, une récolte de Pois.

2° Par M. Berthault (Vincent), jardinier à Rungis (Seine), un lot de légumes variés comprenant : une botte d'*Asperges* forcées sur place; trois pieds du *Haricot* hâtif d'Etampes et une assiettée des produits de cette variété ; des pieds de *Pissenlit* frisé, variété nouvelle, et des pieds de *Pissenlit* à cœur plein. — Par l'organe de son Président, le Comité de Culture potagère déclare que les Asperges comprises dans cette présentation sont très belles et qu'il est digne de remarque que cette forte botte a été récoltée dans une culture peu étendue, qui ne comprenait que huit ou dix panneaux; aussi a-t-il fallu faire des cueillettes successives. Les autres produits qui complètent la présentation de M. Berthault sont également jugés beaux et, en somme, le Comité demande qu'il soit donné à cet habile jardinier une prime de 1re classe pour les Asperges, une prime de 2e classe pour l'ensemble des autres légumes.

3° Par M. Chemin, horticulteur-maraîcher à Issy (Seine), une botte d'*Asperges* qui sont jugées tout aussi belles que celles dont il vient d'être question, mais pour lesquelles il est juste de faire observer qu'elles sont le produit de cultures étendues. Il est accordé pour cette présentation une prime de 1re classe.

4° Par M. Girardin (Emile), cultivateur à Argenteuil, des tubercules d'Igname de Chine (*Dioscorea Batatas* Dcne), dont les uns proviennent de bulbilles, tandis que les autres sont donnés par lui comme de deux ans. Or, à ce propos, M. le Président du Comité de Culture potagère fait observer qu'il ne peut exister pour cette plante des tubercules âgés de plus d'un an, attendu que, chaque année, il se produit un tubercule nouveau tandis que celui de l'année précédente meurt en s'épuisant pour contribuer à nourrir le nouveau venu.

5° Par M. Reinié, d'Argenteuil (Seine-et-Oise), des tubercules de deux variétés d'un *Oxalis* qu'il nomme *O. sinensis ;* ces tubercules paraissent fort analogues à ceux de l'*Oxalis crenata*, plante péruvienne. Il obtient pour cette présentation une prime de 3e classe.

6° Par M. Horat (Charles), jardinier-chef au château de la Folie, à Draveil (Seine-et-Oise), un lot de légumes qui lui vaut une prime de 2e classe et qui comprend des spécimens du *Haricot* à feuilles gaufrées, de la *Betterave* rouge, de la *Carotte* de Hollande, du *Céleri-Rave* et de l'*Ail* commun.

7° Par M. Ozouf, des *Pois* pour la présentation desquels il lui est accordé une prime de 3e classe.

8° Par M. Simon (Léon), de Nancy, des gousses d'un *Ail* nain dont il désire apprendre le nom et dans lequel le Comité de Culture potagère croit reconnaître l'Ail de Jersey. — Dans sa lettre d'envoi M. Simon (Léon) dit qu'il n'a vu encore cet Ail qu'à l'Exposition d'Anvers, où il était étiqueté « Perl Lauch, Perl Zwiebel », c'est-à-dire Oignon de Perl. Or, ajoute-t-il, il existe en Lorraine un petit village dont le nom est Perl (ancien bureau de douane à la frontière de Prusse, avant 1871) et on lui a dit que l'Ail dont il s'agit provient d'un couvent de la vallée de Bitche. L'auteur de la lettre écrit que cet Ail est l'un des meilleurs qu'il connaisse pour confire au vinaigre; qu'il est ferme, croquant et parfumé sans excès. Les bulbes en sont de grosseurs diverses, depuis celle d'un grain de poivre jusqu'à celle d'une belle noisette.

9° Par M. Laplace, jardinier chez Mme Claudon, à Châtillon (Seine), une corbeille de *Poires* des deux variétés Nec plus meuris et Bergamotte d'Austrasie. Ces deux dénominations sont reconnues exactes, mais les échantillons présentés par M. Laplace ne sont pas d'un fort volume. Ils lui valent une prime de 3e classe.

10° Par M. Rabier (Emile), jardinier à l'Hay (Seine), trois corbeilles contenant 12 Doyenné d'Alençon, 8 Doyenné d'hiver et 5 Olivier de serres. Ces fruits sont bien nommés et d'un assez fort volume. Il est accordé à M. Rabier une prime de 2e classe.

11° Par M. Jourdain, cultivateur à Maurecourt (Seine-et-Oise), 24 *Poires* dont 12 sont des Crassane et 12 des Poires de Curé. Il obtient pour ces fruits, dont le volume n'offre rien d'extraordinaire, une prime de 3e classe.

12° Par MM. Baltet, horticulteurs-pépiniéristes à Troyes (Aube), un fruit du *Diospyros Kaki* qui est venu et est arrivé

à sa maturité sur un arbre en espalier dans leur établissement. Troyes est certainement la localité la plus septentrionale où on ait vu jusqu'à ce jour cet arbre japonais mûrir son fruit.

13° Par M. Millet, horticulteur à Bourg-la-Reine (Seine), dix bouquets de Violettes appartenant à tout autant de variétés. Parmi celles-ci, le Comité de Floriculture distingue comme supérieures aux autres celles qui portent les noms de : Souvenir de Millet père, variété nouvelle, qui n'est pas encore au commerce, Parme Marie-Louise et Parme rose Mme Millet. Pour ces trois sortes il demande et obtient qu'il soit décerné une prime de 2e classe. Quant aux autres variétés, ce sont : la Parme sans filets, la Parme de Toulouse, la Parme blanche ou Swanley white, la Violette Czar ordinaire et la Violette Czar blanche, enfin la Quatre-saisons dite Sansprez. Pour ces dernières variétés M. Millet a l'honneur d'un rappel de la prime qu'elles lui ont valu antérieurement. M. Millet présente aussi uu *Glaïeul* fleuri.

M. Millet donne de vive voix des renseignements sur plusieurs des variétés de Violettes dont il présente aujourd'hui des fleurs. La Violette Souvenir de Millet père est, dit-il, très florifère et facile à forcer, à ce point que les fleurs qu'il en montre sont venues sur des pieds tenus à froid dans des coffres qui n'étaient même pas parfaitement clos. La Parme blanche ou Swanley white est au contraire dure à forcer; elle se plaît en pots. La Parme rose Mme Millet est très florifère ; elle a été obtenue en 1870 par un horticulteur à qui il en a acheté la propriété. La Violette Czar blanche a le défaut d'être délicate et prompte à se faner par suite de la minceur de ses pétales. — Quant au Glaïeul qu'il a déposé en fleurs sur le bureau, M. Millet dit qu'il l'a apporté pour montrer à ses collègues les effets du forçage qu'il a essayé de faire subir à cette plante. La marche qu'il a suivie et qui, comme on le voit, lui a donné de bons résultats, a consisté à faire sécher l'oignon dans un grenier, puis à le planter au mois de septembre et à le maintenir dès lors à une température de 20° en moyenne. — Enfin M. Millet signale cette particularité que deux des variétés de Violettes à fleurs simples qu'il cultive en grand ne donnent jamais de graines. Ces plantes sont cependant abondamment florifères et de plus très hâtives.

Il n'en obtient des graines que sur les pieds qui ont un peu dégénéré.

M. le Président remet les primes aux personnes qui les ont obtenues.

M. Mussat a la parole et entretient la Compagnie d'expériences qu'il a faites en vue de détruire les vers de terre ou Lombrics et d'autres Annélides. Les vers de terre, dit-il, ont été regardés par beaucoup de personnes non seulement comme ne nuisant pas aux plantes, mais encore comme étant plutôt utiles que nuisibles. C'est ainsi que Ch. Darwin en particulier leur fait jouer un rôle important dans la formation de la terre végétale. Quoi qu'il en soit à cet égard, il est certain que, surtout dans la culture des plantes en pots, les vers de terre nuisent en bouleversant la terre, en dérangeant les racines et en déterminant ainsi souvent la mort ou tout au moins le dépérissement de plantes délicates, surtout de jeunes pieds venus de semis ; on a donc intérêt à s'en débarrasser. M. Mussat a songé pour cela à se servir du sulfure de carbone, qui est très vénéneux pour les animaux inférieurs ; mais employée en nature, cette substance ne lui a donné que des résultats nuls ou désavantageux, puisque, employée à une dose tant soit peu forte, elle faisait périr les plantes. Il a dès lors recouru à l'emploi de la solution. On sait en effet que, comme l'a démontré M. Peligot, l'eau peut dissoudre le sulfure de carbone dans la proportion de 4 1/2 à 5 grammes de cette substance par litre. Pour préparer cette solution, il suffit de mettre du sulfure de carbone en excès dans un vase plein d'eau ; on obtient ainsi dès le lendemain une solution saturée qui est parfaitement limpide. M. Mussat a essayé l'emploi de cette solution versée sur la terre dans cet état de concentration; il a reconnu qu'alors elle nuisait aux plantes, qui en souffraient visiblement. Il l'a dès lors étendue en y ajoutant un volume d'eau égal au sien. Les plantes dont la terre a été arrosée avec cette solution étendue n'ont paru éprouver qu'un léger trouble dont elles ont été bientôt remises. Dès le lendemain de l'opération, la terre était redevenue inodore, les plantes étaient en bon état, mais les Lombrics étaient morts. La solution avait fait périr non seulement les Lombrics, mais encore un tout petit Anné-

lide, grêle comme un fil, à peine visible à l'œil nu, d'un blanc d'argent, qui est très commun particulièrement dans la terre de bruyère et qui trop souvent bouleverse les semis de graines d'un faible volume. Le résultat désiré était donc obtenu. Une particularité remarquable a été encore observée dans ces expériences. Lorsque la solution versée sur les pots était trop concentrée, surtout si l'expérience était faite sur des plantes molles, dès le lendemain les tiges devenaient flasques, au point de se coucher sur la terre ; elles séchaient ensuite et les pieds ainsi traités semblaient morts. M. Mussat en ayant conservé quelques-uns dans cet état a reconnu qu'il n'y avait pour eux qu'apparence et non réalité de mort. Au bout d'une quinzaine de jours, ils ont développé des pousses souterraines et leur végétation s'est ensuite continuée. Il ne faut donc pas, dit-il, se presser de mettre de côté comme réellement mortes les plantes qui se trouvent dans cet état. Une fois certain que la solution de sulfure de carbone fait périr les vers du terre, l'honorable collègue s'est demandé si l'on ne pourrait pas recourir à la même substance pour se délivrer des insectes qui attaquent les parties aériennes des végétaux. Il est certain que ces petits animaux succombent à l'action des vapeurs du sulfure de carbone ; mais comment soumettre des plantes à l'influence de cette vapeur ? Il y a là une très grande difficulté pratique. Il a songé dès lors à projeter sur les végétaux envahis la solution de la même substance pulvérisée au moyen des appareils qu'on possède aujourd'hui. Il a entrepris tout récemment, dans cette direction, des expériences dont il fera connaître les résultats dès qu'ils seront positivement acquis.

Il est fait dépôt sur le bureau des documents suivants :

1° Monographie des *Anthurium*; par M. BERGMAN (Ernest).

2° Compte rendu de l'Exposition de Neuilly ; par M. DELAMARRE.

L'un de MM. les Secrétaires annonce de nouvelles présentations ; après quoi, le dépouillement des scrutins se trouvant terminé, M. le Président fait connaître à la Compagnie les résultats qu'ils ont donnés.

Pour l'élection du premier Vice-Président le nombre des

votants a été de 225, ce qui donne 113 pour la majorité absolue. Cette majorité a été acquise et très fortement dépassée par M. A. Hardy qui a réuni 222 voix, c'est-à-dire l'unanimité moins 3 voix perdues. M. A. Hardy est proclamé élu premier Vice-Président de la Société nationale d'Horticulture pour les années 1886, 1887, 1888 et 1889.

226 membres ont pris part au scrutin pour la nomination de deux Vice-Présidents ; la majorité absolue est ainsi de 114. Elle est obtenue par M. Verdier (Eugène), avec 183 voix, et par M. Vitry fils, avec 153 voix. M. le Président proclame MM. Verdier (Eugène) et Vitry fils Vice-Présidents de la Société nationale d'Horticulture pour les années 1886 et 1887. Après eux, 82 voix sont données à M. Thibaut, 11 à M. Truffaut fils, 5 à M. Arnould-Baltard, 7 voix sont réparties entre cinq personnes et on compte deux bulletins nuls.

L'élection du Secrétaire général-adjoint est faite par 223 votants, ce qui porte la majorité absolue à 112. M. B. Verlot obtient 221 voix, c'est-à-dire l'unanimité moins deux voix qui sont données à M. Delamarre. M. le Président proclame M. B. Verlot élu Secrétaire-général-adjoint pour les années 1886, 1887 1888 et 1889.

Le scrutin pour l'élection de deux Secrétaires amène dans l'urne 233 bulletins. La majorité absolue, qui est ainsi de 117, est acquise à M. Dybowski avec 202 voix et à M. Lepère (Alexis), avec 162 voix. MM. Dybowski et Lepère (Alexis) sont proclamés élus Secrétaires pour les deux années 1886 et 1887. Après eux M. Lebœuf réunit 62 suffrages, et 18 suffrages sont répartis entre 9 autres personnes.

Sur 228 votants qui prennent part à l'élection du Trésorier-adjoint et qui élèvent la majorité absolue à 115, 225 portent M. Huard, qui est dès lors proclamé élu à la presque unanimité, pour les années 1886, 1887, 1888 et 1889.

La majorité absolue, qui était de 112 sur 223 votants, pour l'élection du Bibliothécaire-adjoint, est fortement dépassée pour M. Hariot (Paul) sur qui se portent 212 suffrages et qui est déclaré élu pour quatre années. On compte aussi 4 voix données à M. Chauré (Lucien), 3 à M. Hébrard (Alexandre), 1 à M. Tem-

plier, 1 à M. Delahogue-Moreau et on a trouvé dans l'urne deux bulletins blancs.

L'élection des sept Conseillers à nommer amène dans l'urne 225 bulletins. La majorité absolue, qui se trouve être ainsi de 113, est obtenue par M. Delamarre avec 212 voix, par M. Jamin (Ferd.), avec 204 voix, par M. Savoye avec 195 voix, par M. Curé avec 194 voix, par M. Chatenay (Abel) avec 180 voix, par M. Cornu (Max.) avec 175 voix et par M. Mussat avec 170 voix. Après ces membres, M. Jolibois (R.) obtient 56 voix, M. Laforcade 34, M. Dormois 27, M. Vauvel 16 et les autres suffrages, au nombre de 22, sont répartis entre 11 personnes différentes. En raison du nombre des voix accordées aux sept membres qui ont obtenu la majorité absolue, M. le Président proclame élus comme membres du Conseil d'Administration, pour quatre années, MM. Delamarre, Jamin (F.), Savoye et Curé ; pour 3 années, M. Chatenay (Abel): pour 2 années, M. Cornu (Max.) ; pour 1 année, M. Mussat.

222 votants ont pris part à la nomination des 5 membres de la Commission dite de Contrôle, qui vient d'être créée par les nouveaux statuts de la Société. La majorité absolue, qui est ainsi de 112, est acquise à M. Delahogue-Moreau qui obtient 222 voix, à MM. Barre et Villard qui en ont chacun 220, à M. Clément, qui en compte 214 et à M. le général Brisac qui en compte 213. Ces messieurs composeront donc la Commission de contrôle pour l'année 1886.

La nomination à la Vice-Présidence de M. Verdier (Eug.), qui était encore Conseiller pour une année, laisse une place vacante dans le sein du Conseil d'Administration. Il est procédé à un scrutin en vue de remplir cette vacance. Le nombre des membres qui y prennent part étant de 131, la majorité absolue est de 66. Elle est acquise à M. Jolibois sur qui se sont portés 123 suffrages et qui est déclaré dès lors élu pour une année. 8 voix se répartissent ensuite entre cinq personnes différentes.

Par suite des élections qui viennent d'être faites et de celles qui avaient eu lieu antérieurement, le Bureau et le Conseil d'Administration de la Société nationale d'Horticulture seront composés, en 1886, de la manière suivante:

BUREAU :

Président	MM. Léon SAY.
Premier vice-Président .	HARDY.
Vice-Présidents	JOLY (Ch.), TRUFFAUT père, VERDIER (Eug.), VITRY fils.
Secrétaire-général	BLEU (Alfred).
Secrétaire-général-adjoint.	VERLOT (B.)
Secrétaires	CHARGUERAUD, BERGMAN (Ern.), DYBOWSKI, LEPÈRE.
Trésorier	CHOUVEROUX.
Trésorier-adjoint	HUARD.
Bibliothécaire	GLATIGNY.
Bibliothécaire-adjoint . .	HARIOT (Paul).

CONSEIL D'ADMINISTRATION.

MM. JOLIBOIS (R.) . . . . HÉBRARD (Alexandre) MUSSAT . . . . COULOMBIER	Pour une année.
DELAVILLE (Léon) . . CORNU (Maxime) . . LAPIERRE . . . . . . VERDIER (Ch.). . . .	Pour deux années.
CARRIÈRE (E.-A) . . . CHATENAY (Abel) . . THIBAUT . . . . . . TRUFFAUT (Alb.) . .	Pour trois années.
CURÉ . . . . DELAMARRE . . . . . JAMIN (Ferd.) . . . SAVOYE	Pour quatre années.

La séance est levée à quatre heures.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

MOIS D'OCTOBRE, NOVEMBRE ET DÉCEMBRE 1885

Actes de la Société Linnéenne de Bordeaux, vol. XXXVIII ; 4e série, tome VIII. Bordeaux ; in-8.

Algérie agricole, Bulletin de la colonisation, Agriculture, Viticulture, Horticulture, Economie rurale, nos 110 à 115 inclusivement. Paris ; in-4.

Annales de la Société d'Agriculture du département de la Gironde, 4e année. Bordeaux ; in-8.

Annales de la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Commerce du département de la Charente, août et novembre 1885. Angoulême ; in-8.

Annales de la Société d'Emulation, Agriculture, Lettres et Arts de l'Ain, 18e année, juillet, août et septembre 1885. Bourg ; in-8.

Annales de la Société d'Horticulture de la Haute-Garonne, tome XXXII, juillet et août 1885. Toulouse ; in-8.

Annales de la Société d'Horticulture de la Haute-Marne, no 23. Chaumont ; in-8.

Annales de la Société d'Horticulture de Maine-et-Loire, 1er et 2e trimestres de 1885. Angers ; in-8.

Annales de la Société horticole, vigneronne et forestière de l'Aube, nos 143, 144 et 145. Troyes ; in-8.

Annales du Commerce extérieur, année 1885, 9e à 12e fascicules. Paris ; in-8.

Annuaire statistique de la France, 8e année, 1885. Paris ; in-8.

Apiculteur (L'), *Journal des cultivateurs d'Abeilles, marchands de miel et de cire*, par M. H. Hamet, année 1885, nos 11 et 12. Paris ; in-8.

Belgique horticole (La), Annales de Botanique et d'Horticulture, par M. Edouard Morren, mars, avril, mai et juin 1885. Gand ; in-8.

Bon Cultivateur (Le), Recueil agronomique, organe de la Société centrale d'Agriculture de Meurthe-et-Moselle et du Comice de Nancy, du no 21 au 28 inclusivement, octobre à décembre 1885. Nancy ; feuille in-4.

Bulletin de la Fédération des Sociétés d'Horticulture de Belgique, pour l'année 1882. Liège, 1884 ; volume in-8.

Bulletin de la Société botanique de France, tome XXXII, 1885. Comptes rendus des séances, no 6, et Revue bibliographique D. Paris ; in-8.

Bulletin de la Société d'Agriculture de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer, nos 9 à 12 inclusivement, tome XXI. Boulogne-sur-Mer; in-8.

Bulletin de la Société d'Agriculture et d'Horticulture de l'arrondissement de Pontoise (Seine-et-Oise), nos 94 et 95, 6e volume. Pontoise; in-8.

Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de Poligny (Jura), juillet, août et septembre 1885. Poligny; in-8.

Bulletin de la Société centrale d'Horticulture de Caen et du Calvados, 48e année, 1883. Caen; in-8.

Bulletin de la Société centrale d'Horticulture de Nancy, nos 4 et 5, juillet à octobre 1885. Nancy; in-8.

Bulletin de la Société centrale d'Horticulture du département de la Seine-Inférieure, tome XXVII, 2e cahier de 1885. Rouen; in-8.

Bulletin de la Société d'Encouragement pour l'Industrie nationale, nos 141 et 142. Paris; in-4.

Bulletin de la Société des Agriculteurs de France, du no 19 au 24 inclusivement, et liste générale des membres de la Société et des Associations affiliées Paris; in-8o.

Bulletin de la Société d'Horticulture, de Botanique et d'Apiculture de Beauvais, année 1885, septembre, octobre et novembre. Beauvais; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Compiègne, tome VII, nos 8 et 9, octobre et novembre 1885. Compiègne; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Dôle, 1er et 2e trimestres, 1885. Dôle; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture d'Épernay, année 1885, nos 10, 11 et 12. Épernay; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture de la Côte-d'Or, nos 4 et 5, juillet à octobre 1885. Dijon; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture de l'arrondissement de Clermont (Oise), tome VIII, no 17, septembre-octobre 1885. Clermont (Oise); in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Genève, 31e année, 1885, 6e livraison. Genève; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture de l'arrondissement de Coulommiers (Seine-et-Marne), année 1885. no 62. Coulommiers; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture de la Sarthe, 3e et 4e trimestres, tome XI. Le Mans; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture de l'arrondissement de Senlis, nos 10, 11, et 12, année 1885. Senlis; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture et de petite Culture de Soissons, octobre 1885, et choix des meilleures variétés de fruits. Soissons; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture et de Viticulture des Vosges, n° 45, 1er trimestre de 1884. Epinal ; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture et de Viticulture d'Eure-et-Loir, tome XIV, nos 9 et 10, septembre et octobre 1885. Chartres ; in-8.

Bulletin de la Société d'Horticulture pratique du Rhône, nos 16 à 23 inclusivement. Lyon ; in-8.

Bulletin de la Société de Viticulture et d'Horticulture d'Arbois (Jura), 9e année, 1885. n° 3. Arbois ; in-8.

Bulletin de la Société de Viticulture, Horticulture et Sylviculture de l'arrondissement de Reims, 9e année, 1885, nos 9 et 10. Reims ; in-8.

Bulletin de la Société tourangelle d'Horticulture, 3e trimestre de 1885, n° 3. Tours ; in-8.

Bulletin des séances de la Société nationale d'Agriculture de France, Compte rendu mensuel, nos 7 et 8, année 1885. Paris ; in-8°.

Bulletin d'Insectologie agricole, Journal mensuel de la Société centrale d'Apiculture et d'Insectologie, Entomologie appliquée, 10e année, nos 8 à 12 inclusivement, août à décembre 1885. Paris ; in-8.

Bulletin du Cercle horticole du Nord, nos 8, 9 et 10, 1885. Lille ; in-8.

Bulletin du Comice agricole de l'arrondissement d'Amiens, 12e année, octobre à décembre 1885, nos 330, 331, 332, 333, 334 et 335. Amiens ; feuille in-4.

Bulletin du Congrès international de Botanique et d'Horticulture réuni à Saint-Pétersbourg, le 5-15 mai 1884. Saint-Pétersbourg ; in-8.

Bulletin, Documents officiels, Statistique, Rapports, Comptes rendus de missions en France et à l'étranger, 4e année, n° 7. Paris ; in-8.

Bulletin mensuel de la Société agricole et horticole de l'arrondissement de Mantes, nos 73, 74 et 75. Mantes ; in-8.

Bulletin mensuel de la Société d'Horticulture de Chalon-sur-Saône octobre, novembre et décembre 1885. Chalon-sur-Saône ; in-8.

Bulletin mensuel de la Société nationale d'Acclimatation de France, nos 9 et 10, septembre et octobre 1885. Paris ; in-8.

Bulletin officiel du Conseil départemental d'Agriculture et de toutes les Associations agricoles de l'Isère, nos 73, 74 et 75. Grenoble ; in-8.

Bulletin trimestriel de la Société d'Horticulture de Limoges, 8e année, 1885, nos 2 et 3, avril à septembre. Limoges ; in-8.

Bulletin trimestriel du Comice agricole de l'arrondissement de Tarbes, n° 4, octobre 1885. Tarbes ; in-8.

Bullettino della R. Società di Orticultura (Bulletin de la Société R. d'Horticulture, cahier d'octobre 1885). Florence ; in-8.

Catalogue spécial de Chrysanthèmes de M. J.-B. Yvon, à Malakoff (Seine).

Cercle pratique d'Horticulture et de Botanique de l'arrondissement du Havre, 1er, 2e et 3e bulletins. Havre; in-8.

Chronique de la Société nationale d'Acclimatation de France, Journal d'annonces et de faits divers, nos 20, 22, 23 et 24. Paris; in-8.

Chronique horticole (Journal de la Société d'Horticulture de l'Ain, nos 58, 59 et 60). Bourg; feuille in-4.

Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences, nos 14 à 26 inclusivement, octobre à décembre 1885. Paris; in-4.

Congrès international de Botanique et d'Horticulture d'Anvers, par le Cercle floral d'Anvers, août 1885. Anvers; in-8.

Correspondance Bresson, nos 150 à 160 inclusivement, feuille in-4. Bois-Colombes (Seine).

Economia (L') rurale, le Arti ed il Commercio (L'Economie rurale, les Arts et le Commerce, organe officiel de la Société horticole et agricole du Piémont, etc., cahiers des 10 et 25 octobre 1885). Turin; in-8.

France agricole (La), du no 41 au 52 inclusivement, octobre à décembre 1885. Paris; feuille in-4.

France horticole (La), Journal spécial d'annonces et de propagande horticole et agricole, par M. Brassac. nos 6, 7 et 9. Toulouse; feuille in-4.

Gartenflora (Flore des jardins. Bulletin mensuel d'Horticulture et de Floriculture, édité par M. B. Stein, cahiers de septembre, octobre et novembre 1885). Stuttgart; in-8.

Garten-Zeitung (Gazette horticole, recueil hebdomadaire édité par MM. L. Wittmack et W. Perring, cahiers 40 à 51). Berlin; in-8.

Het Nederlandsche Tuinbouwblad (Feuille horticole néerlandaise, organe de la Société néerlandaise d'Horticulture et de Botanique, 1re année, nos 41 à 51). Groningue; feuille in-folio.

Histoire des Plantes, par M. H. Baillon, tome VIII. Paris; in-8.

Illustration horticole (L'), Revue mensuelle des serres et des jardins, par M. J. Linden, 8e, 9e, 10e, 11e et 12e livraisons, année 1885. Gand; in-8.

Journal d'Agriculture pratique et d'Économie rurale pour le midi de la France, publié par les Sociétés d'Agriculture de la Haute-Garonne, de l'Ariège et du Tarn, août, septembre et octobre 1885. Toulouse; in-8.

Journal de l'Agriculture, de la Ferme et des Maisons de campagne, par M. Henry Sagnier, du no 861 au 873 inclusivement. Paris; in-8.

Journal de la Société de Statistique de Paris, 26e année, nos 10, 11 et 12. Paris; in-8.

Journal de la Société d'Horticulture de la Basse-Alsace, no 2. Strasbourg; in-8.

Journal de la Société régionale d'Horticulture du nord de la France, Palais-Rameau, Lille, nos 10 et 11. Lille; in-8.

Journal des Campagnes et Journal de l'Agriculture progressive réunis, par M. Maurice Malé, nos 41 au 52 inclusivement. Paris; feuille in-4.

Journal des Roses, publication mensuelle spéciale, par M. S. Cochet, nos 11 et 12 inclusivement. Paris; in-8.

Journal de vulgarisation de l'Horticulture, Recueil de jardinage pratique, par M. Vauvel, nos 9, 10, 11 et 12, année 1885. Paris; in-8.

Louis Van Houtte. Prix courant des Plantes vivaces de pleine terre, nos 215 et 216. Gand; in-8.

Lyon horticole, Revue mensuelle d'Horticulture, publiée avec la collaboration de l'Association horticole lyonnaise, par M. Viviand-Morel, nos 19 à 23 inclusivement. Lyon; in-8.

Maison de Campagne (La), Journal horticole et agricole illustré par M. L. de La Roque, nos 20 à 24 inclusivement. Paris; in-4.

Maître Jacques, Journal d'Agriculture publié par la Société centrale d'Agriculture du département des Deux-Sèvres, à Niort, septembre, octobre et novembre 1885. Niort; in-8.

Maandblad van de Vereeniging ter bevordering van Tuin- en Landbouw (Feuille mensuelle pour le perfectionnement de l'Horticulture et de l'Agriculture dans le duché du Limbourg, nos de septembre, octobre et novembre 1885). Maëstricht; in-8.

Memoirs of the Boston Society of natural History (Mémoires de la Société d'Histoire naturelle de Boston, vol. III, no XI). Boston, in-4.

Monatsschrift des Gartenbauvereins zu Darmstadt (Bulletin mensuel de la Société d'Horticulture de Darmstadt, nos de novembre et décembre 1885). Darmstadt; in-8.

Moniteur d'Horticulture (Le), Organe des amateurs de jardins, par M. Lucien Chauré, octobre, novembre et décembre 1885. Paris; in-8.

Musée (Le), Bulletin de la Société d'Agriculture de l'arrondissement de Clermont (Oise), 47e année, no 27, septembre 1885. Clermont (Oise); in-8.

Nouvelles de Paris (Les), 4e année, 1885, nos 41, 42, 43, 44, 45, 47, 48, 49, 50, 51 et 52. Paris; feuille in-4.

Orchidophile (L'), Journal des amateurs d'Orchidées, par M. Godefroy-Lebeuf, nos 52, 53 et 54. Argenteuil; in-8.

Petit Cultivateur (*Le*), du nos 36 au 48 inclusivement. Paris; feuille in-4.

Proceedings of the American Academy of Arts and Sciences(Actes de l'Académie américaine des Arts et des Sciences, nouvelle série, XII, 1885). Boston; in-8 de v et 558 pages.

Proceedings of the Boston Society of Natural History (Actes de la Société d'Histoire naturelle de Boston, vol. XII, partie 4, octobre à décembre 1883, vol. XXIII, partie 1, janvier à mars 1884). Boston; in-8.

Provence agricole (*La*), Bulletin mensuel de la *Société d'Agriculture, d'Horticulture et d'Acclimatation du Var*, nos 21, 22 et 23. Toulon; in-8.

Revue des Eaux et Forêts, Annales forestières, Économie forestière, nos 18 à 23 inclusivement. Paris; in-8.

Revue horticole des Bouches-du-Rhône, Journal des travaux de la Société d'Horticulture et de Botanique de Marseille, nos 375, 376 et 377. Marseille; in-8.

Revue horticole, Journal d'Horticulture pratique, par MM. E.-A. Carrière et Ed. André, nos 20 à 24 inclusivement. Paris; in-8.

Rivista agricola romana (Revue agricole romaine, dirigée par M. A. Poggi, cahiers de septembre, octobre et novembre 1885). Rome; in-8.

Science pour tous (*La*), *Revue hebdomadaire illustrée*, nos 41 à 52 inclusivement. Paris; in-4.

Sempervirens. Geillustreerd Weekblad voor den Tuinbouw in Nederland (Sempervirens,feuille hebdomadaire illustrée pour l'Horticulture des Pays-Bas, nos 41 à 43, 45 à 52 de 1885, 1 de 1886). Amsterdam ; feuille in-4.

Société centrale d'Agriculture du département de la Seine-Inférieure, 208e cahier, 2e et 3e trimestres, 1885. Rouen ; in-8.

Société centrale d'Agriculture, d'Horticulture et d'Acclimatation de Nice et des Alpes-Maritimes, 3e période décennale, année 1885, juillet, août et septembre 1885. Nice; in-8.

Société d'Agriculture de l'Allier, Bulletin-Journal de la Société, nos 10 et 11, octobre et novembre 1885. Moulins; in-8.

Société d'Encouragement pour l'Industrie nationale, séances d'octobre, novembre et décembre 1885. Paris; in-8.

Société d'Horticulture, d'Agriculture et de Botanique de Montmorency, Bulletin des travaux de la Société, 5e volume, année 1884, 4e trimestre, et année 1885, 1er, 2e et 3e trimestres. Montmorency; in-8.

Société d'Horticulture de la Gironde, juillet, août et septembre 1885, no 31. Bordeaux; in-8.

Société nantaise d'Horticulture, Annales et résumé des travaux, année 1885, 3e trimestre. Nantes; in-8.

Société d'Horticulture d'Avranches, Compte rendu de l'Exposition régionale de juillet 1885. Avranches; in-8.

Société vigneronne de l'arrondissement de Beaune (Côte-d'Or); Excursion dans le Beaujolais. Beaune; in-8.

Sud-Est (Le), Journal agricole et horticole, octobre, novembre et décembre 1885. Grenoble; in-8.

The american Florist (Le Fleuriste américain, journal demi-mensuel, nos du 15 novembre et du 1er décembre 1885). Chicago et New-York; in-4.

The Garden, Woods and Forests (Le Jardin, les Bois et Forêts, journal hebdomadaire illustré d'Horticulture et d'Arboriculture, nos des 10, 17, 24, 31 octobre, 7, 11, 21, 28 novembre, 5, 12, 19, 26 décembre 1885, 2 janvier 1886). Londres; in-4.

The Gardeners' Chronicle (La Chronique des jardiniers, fondée en 1841, nos des 10, 17, 24 et 31 octobre, 7, 14, 21 et 28 novembre, 5, 12, 19, 26 décembre 1885, 2 janvier 1886). Londres; in-4.

Transactions of the Massachusetts horticultural Society. (Transactions de la Société d'Horticulture du Massachusetts, pour l'année 1885, 1re partie). Boston; in-8 de 219 pages.

Viestnick Sadovodstva, Plodovodstva i Ogorodnitchestva (Le Messager de l'Agriculture, de l'Arboriculture et de l'Horticulture (russe), nos 30 à 49 de 1885). Saint-Pétersbourg; in-8.

Vie champêtre (La) hebdomadaire, par M. G. de Nay, 3e année, 1885, nos 33 à 44 inclusivement, octobre à décembre 1885. Paris; in-4.

Vigneron champenois (Le), Viticulture, Agriculture, Horticulture, Commerce et Industrie, 13e année, nos 1 à 13 inclusivement. Epernay; feuille in-4.

Wiener illustrirte Garten-Zeitung (Gazette horticole illustrée de Vienne, cahiers de novembre et décembre 1885). Vienne; in-8.

Wochenblatt des landwirthschaftlichen Vereins im Grossherzogthum Baden (Feuille hebdomadaire de la Société d'Agriculture du Grand-Duché de Bade, nos 38 à 49 de 1885). Carlsruhe; in-4.

Zeitschrift des landwirthschaftlichen Vereins in Bayern (Bulletin de la Société d'Agriculture de Bavière, cahiers de septembre et de novembre 1885). Munich; in-8.

NOTES ET MÉMOIRES

Synthèse végétale (1).

Par M. E.-A. Carrière.

Prenant le mot *synthèse* dans une acception analogue à celle qu'il a en science, c'est-à-dire comme preuve d'une *vérité énoncée* et qu'il tend à confirmer, nous posons cette question :

Peut-on en culture, a priori, c'est-à-dire expérimentalement et comme par une sorte de contrôle, affirmer ou infirmer un fait quelconque ? Nous n'hésitons pas à répondre non. D'abord pour cette raison que, quel qu'il soit, un fait s'affirme et qu'aucune puissance ne pourrait le détruire ; tout ce qu'on peut c'est en discuter la valeur. Mais, en tant que fait, il est en dehors de toute discussion !

Ainsi, par exemple, quand dans un semis l'on a obtenu une variété quelconque, quelque étranges que soient ses caractères et quelle que soit aussi sa dissemblance ou son éloignement du type dont elle sort, on n'est pas en droit de nier ce fait. Il y a plus : on ne peut même le contrôler ni le vérifier par la synthèse, c'est-à-dire en répétant l'opération, contrairement à ce que croient encore beaucoup de gens.

En effet on ne peut contrôler ou synthétiser que ce qui repose sur des éléments bien *délimités*, *fixés*, *invariables* et bien définis, qui alors constituent la base ou l'unité de contrôle, toutes choses qui n'existent pas en culture où *rien* n'est absolument défini, et où, au contraire, tout est indéfiniment variable. Là, en effet, non seulement chaque graine ou chaque plante, mais même chacune des parties de celles-ci étant, en réalité, dissemblables, peuvent constituer des êtres à part, c'est-à-dire des individualités particulières.

(1) Déposé le 10 décembre 1885.

Seules, les mathématiques font exception et donnent des résultats d'après lesquels on établit des règles absolument fixes et que, même à l'avance, on peut non seulement prévoir mais encore indiquer. La raison, bien simple du reste, c'est qu'en mathématiques, l'unité, qui est conventionnelle, faite par nous et adoptée de tous, étant fixe et invariable, est forcément et absolument constante, ce qui n'est ni ne peut jamais être en culture.

Après ces quelques observations, que nous pouvons regarder comme des considérations générales nécessaires à notre sujet, nous allons, comme démonstration, citer quelques exemples pratiques des faits que nous avançons.

Ainsi, si quelqu'un disait : j'ai semé un noyau de Reine-Claude et j'ai obtenu une Pêche, et que le fait fût vrai, aucune dénégation ne pourrait infirmer le fait malgré tous les arguments contraires que l'on pourrait invoquer, et l'on aurait beau s'appuyer sur cet autre fait, qu'ayant répété l'expérience non seulement une, mais dix et même vingt fois et plus, cela en employant chaque fois des quantités considérables de noyaux, on n'a jamais obtenu autre chose que des Reines-Claudes ; non seulement la première assertion ne serait pas détruite, mais elle ne serait même pas affaiblie.

Le fait, du reste, bien que contradictoire, n'en serait pas moins logique et conforme à la grande loi d'évolution, et s'expliquerait, au contraire, par cette raison que, parmi tous les noyaux qu'on a semés, aucun n'était identique à celui qui a fourni le Pêcher !

Ce qu'on oublie toujours lorsqu'on fait des expériences en culture c'est que, dans la nature, il n'y a jamais rien d'identique. Deux choses identiques, quelque minimes fussent-elles, ne peuvent se produire : ce serait une contradiction, un effet sans cause ou un effet contraire à celle-ci ; en un mot, une impossibilité. Là, au contraire, jamais de double emploi ; chaque chose, quelle qu'elle soit, une unité, une individualité, quand elle est disparue, c'est fini d'elle ; jamais elle ne revient ! La nature ne se répète pas !.....

Ce que nous disons des Prunes, et qui est absolument vrai, nous pourrions avec autant de raison le dire des Poires, des

Pommes, des Cerises, des Roses ainsi que de toutes les plantes d'utilité ou d'ornement, ligneuses ou herbacées, annuelles ou vivaces.

Nous pourrions donc nous arrêter à l'exemple que nous avons cité ; cependant, afin d'appuyer et de justifier nos dires, nous croyons devoir en citer encore quelques-uns pris dans différentes catégories de végétaux.

Ainsi parmi les *Robinia*, bien que jusqu'ici il ait été semé des millions de milliards de graines, jamais pourtant l'on n'avait obtenu la variété à fleurs roses à laquelle nous avons donné le qualificatif *Decaisneana*.

Il en est absolument de même dans les autres catégories de végétaux, par exemple, dans les légumes, pour les Choux, les salades, le *Flageolet gaufré*, etc. : dans les arbres fruitiers, pour les Pommes *Calville blanc*, *Reinette du Canada*, etc. ; pour les Poires, *Passe-Crassane*, *de Tongres*, *Saint-Germain*, etc. ; dans les Rosiers, pour les variétés *Roi*, *Reine*, *Souvenir de la Malmaison*, La *France*, *général Jacqueminot*.

Tous ces faits ne pourraient être niés sans aller contre la vérité.

Mais comme, d'une autre part, une grande partie de ces obtentions ou d'autres analogues, qui se montrent constamment dans les cultures, tendent à former races et, par l'ensemble de leurs caractères généraux, à constituer des séries spéciales ou sortes de groupes dans lesquelles les individualités pourraient être comparées à celles que comprennent les familles botaniques, n'a-t-on pas là un équivalent de celles-ci? Supposons alors le cas, très fréquent du reste, où l'origine de ces obtentions n'ayant pas été enregistrée vienne à se perdre, comme le fait a presque toujours lieu dans la pratique, comment donc alors considérer ces nouveaux venus? Comme des espèces? Pourquoi non? Et en quoi cela serait-il contraire aux lois physiologiques de l'évolution?

Mais, dira-t-on peut-être, une telle marche tend à confondre la science avec la pratique ; c'est un empiètement de celle-ci sur celle-là et, par conséquent, un affaiblissement de cette dernière. Ce serait une erreur! La science et la pratique ne sont pas deux

choses différentes, ennemies; ce sont, au contraire, des compagnons qui doivent s'éclairer réciproquement et unir leurs forces pour aller ensemble à la recherche de la vérité dont elles sont les véritables agents.

RAPPORTS

RAPPORT SUR UNE VISITE AUX ARBRES DIRIGÉS PAR M. ALEXIS LEPÈRE, A MONTREUIL (1) ;

M. CHATENAY (Abel), Rapporteur.

MESSIEURS,

Dans sa séance du mois de juillet dernier, votre Conseil d'Administration désignait MM. Boucher, Chatenay (Abel), et Vitry père, pour aller visiter, à Montreuil, des Pêchers en espalier conduits par M. A. Lepère.

En outre, la Commission avait à examiner plusieurs arbres de semis, dont M. Lepère avait d'ailleurs, à différentes reprises, présenté déjà des fruits à notre Société.

Le 15 août dernier, nous nous réunissions donc à Montreuil, dans les jardins que M. Lepère voulait nous montrer. Le but de cette première réunion était principalement l'examen d'une variété de semis assez hâtive, que nous n'aurions pu juger plus tard, lors de notre principale visite.

Nous eumes effectivement la bonne fortune d'admirer, sur un arbre de semis âgé d'environ cinq à six ans, la Pêche en question, se rapprochant beaucoup de la Grosse Mignonne hâtive, comme beauté, mais un peu plus précoce, magnifique et bien colorée. L'arbre est de grande vigueur et très productif, surtout si l'on considère que le Pêcher de semis lui-même a été mis en espalier, sans avoir été regreffé, opération grâce à laquelle,

(1) Déposé le 12 novembre 1885.

comme on en voit souvent des preuves, les fruits gagnent toujours en beauté et en qualité. Du reste plusieurs greffes posées depuis sur d'autres arbres en espalier nous montraient des échantillons magnifiques de ce nouveau gain, qui certainement s'améliorera encore.

Nous n'eûmes pas néanmoins le plaisir de pouvoir déguster ce jour-là en toute connaissance de cause; les quelques fruits auxquels nous avons goûté n'étaient pas assez mûrs quoique, paraît-il, on en eût cueilli de très beaux et bien à maturité, sur le même arbre, les jours précédents.

Nous priâmes donc M. Lepère de vouloir bien nous en adresser quelques exemplaires aussitôt qu'il le pourrait, et, le 20 du même mois, nous pouvions formuler notre jugement qui se trouve conforme du reste, aux précédentes dégustations du même fruit.

Cette Pêche est, comme je l'ai déjà dit plus haut, du genre Mignonne hâtive, un peu plus précoce, bien colorée, à chair blanche, très fondante, se détachant parfaitement du noyau; elle est grosse et bien sucrée, excellente de tous points. Ce sera certainement une très bonne acquisition qui continuera la série des bons fruits dont notre habile collègue nous a déjà dotés.

Notre seconde excursion à Montreuil fut beaucoup plus longue que la première. Nous avions alors à visiter un espalier que conduit M. Lepère chez un de ses parents, rue de Vincennes. Je n'entreprendrai pas de vous décrire par le détail les différentes formes que nous avons eu occasion d'admirer.

Sur un mur d'une centaine de mètres de longueur et sans aucun vide, sur des arbres d'une régularité parfaite, se succèdent les variétés de Pêches les plus méritantes ainsi que les plus nouvelles, depuis l'Amsden et l'Alexander, nos plus hâtives nouveautés, jusqu'à la Salway, qui mûrit en octobre.

Tous ces arbres, soit en grandes, soit en petites formes, sont traités d'une manière admirable, et l'on est heureux de voir que notre collègue est bien le digne fils de son père et le continuateur ardent de son œuvre.

Aucun vide n'existe dans les charpentes; aucune couronne ne fait défaut. La greffe est naturellement partout employée :

greffe en approche, pour remplacer les coursonnes manquantes, et fortifier les branches charpentières qui ne se portent pas bien; greffe en écusson sur tous les montants, permettant de faire rapporter à chaque arbre différentes variétés, et de pouvoir de la sorte se rendre compte en très peu de temps du mérite des nouveautés.

Nous avons remarqué ainsi en branches surgreffées les principaux gains de M. Lepère : les Pêches Alexis Lepère, Coulombier, ainsi qu'une nouvelle variété tardive, ne portant pas encore de nom, mais qui, à en juger par sa beauté, à l'époque à laquelle nous l'avons vue, égalera sans peine les magnifiques variétés que je viens de citer.

Nous avons entre temps eu occasion de visiter plusieurs jardins de cultivateurs de Montreuil, dans lesquels nous avons remarqué avec plaisir combien sont déjà répandues les superbes Pêches Coulombier et Alexis Lepère, cette dernière admise récemment par le Congrès pomologique.

Il y a peu de sortes capables à notre avis de lutter avec ces deux variétés soit pour le coloris, soit pour la beauté et la qualité. Partout où nous les avons vues elles éclipsaient totalement leurs voisines : Grosse Mignonne, Belle-Beauce, Bonouvrier, etc. Nous ne saurions donc trop chaleureusement recommander ces deux variétés.

Dans les jardins que nous avons parcourus, une particularité nous a agréablement frappés : c'est la régularité dans les formes. Nous pouvons certifier, par ce que nous avons vu, que de jeunes et habiles cultivateurs s'attachent surtout à élever des arbres bien faits et réguliers, et nous sommes persuadés qu'au point de vue de la production, ils ne s'en trouvent pas plus mal. Il n'est pas difficile de croire que, lorsque la sève circule dans des branches charpentières bien équilibrées et régulièrement espacées, les fruits ne peuvent que gagner en beauté. L'usage de remplacer les vides par des branches tirées du point le plus rapproché, quel qu'il soit, ne constitue, suivant nous, qu'une théorie malsaine ne devant pas souvent produire de brillants résultats.

Il n'est pas exact non plus de prétendre que la forme en

éventail soit la seule employée, car nous avons eu, dans les jardins cités plus haut, l'occasion d'admirer de très beaux arbres formés en palmette, en forme carrée, en V double, etc.

Pour nous résumer, en ce qui concerne notre visite aux arbres conduits par M. Lepère, nous déclarons qu'il est impossible de rencontrer des arbres mieux formés et mieux équilibrés que ceux que nous avons vus.

Nous demandons, en conséquence, le renvoi de ce Rapport à la Commission des Récompenses.



REVUE BIBLIOGRAPHIQUE ÉTRANGÈRE.

PLANTES NOUVELLES OU RARES DÉCRITES DANS DES PUBLICATIONS ÉTRANGÈRES.

GARTENFLORA

Rhododendron Kochii STEIN. — *Gartenf.*, 1885, pl. 1195, p. 193. — Rosage de Koch. — Mindanao, l'une des îles Philippines. — (Ericacées-Rhododendrées.)

Ce *Rhododendron* a été découvert, au mois de février 1882, dans le Sud de Mindanao, par le docteur Schadenberg. A l'altitude de 2000 mètres, il forme de grandes broussailles, ou bien il constitue le sous-bois dans des forêts de très grandes Myrtacées, particulièrement de *Leptospermum Annæ*. M. Stein, dans l'article qui le concerne, dit qu'il n'a pas encore été introduit en Europe, mais qu'il en regarde l'introduction comme devant être très prochaine, M. Schadenberg, qui a découvert l'espèce, et M. Koch à qui elle est dédiée, étant à la veille de retourner dans les Philippines et se proposant d'en doter les collections européennes. — Le *Rhododendron Kochii* est un grand arbrisseau qui devient même un arbre de dix mètres avec une tige de la grosseur du bras. Il est très rameux, et son écorce brune ne s'exfolie pas. Ses feuilles coriaces et épaisses, ovales-ellipti-

ques, longuement acuminées au sommet, en coin à la base, brièvement pétiolées, sont d'un vert sombre et lustré en dessus, d'un vert jaunâtre clair en dessous, où elles présentent des ponctuations brunes éparses ; elles ont 0m,12 à 0m,18 de long et environ 0m05 de large, tandis que leur pétiole a 0m,02 à 0m,03 de longueur. Ses fleurs d'un blanc parfait, longues de 0m,03 à 0m,05, sont réunies par dix à vingt à l'extrémité des rameaux; leur corolle forme d'abord un long tube cylindrique qui s'évase à sa partie supérieure en un limbe large de 0m,03 à 0m,04, bien ouvert, à cinq lobes larges et obtus ou un peu échancrés.

Rhododendron Apoanum Stein. — *Gartenf.*, 1885, pl. 1196, p. 194. — Rosage d'Apo. — Mindanao, dans les Philippines. — (Ericacées-Rhododendrées.)

Cette nouvelle espèce a été découverte à la même époque que la précédente par le Dr Schadenberg, dans la même île, près du sommet du volcan Apo, à l'altitude de 3,000 mètres. C'est un charmant arbuste, qui n'a que 0m,50 de haut, et dont l'aspect général rappelle le *Rhododendron ferrugineum* des Alpes et des Pyrénées. Il est très rameux, et ses jeunes branches sont revêtues de petites écailles brunes. Ses feuilles coriaces, obovales, pointues au sommet, rétrécies graduellement à leur base, longues de 0m,06 et larges de 0m,025, sont en dessus d'un vert foncé et lustré, en dessous d'une couleur brunâtre presque de bronze qu'elles doivent à un revêtement dense de petites écailles. Ses fleurs d'un beau rouge pourpre sont portées, au nombre de six à dix, à l'extrémité des rameaux. Le tube de leur corolle long d'environ 0m,02, s'évase en un limbe qui a près de 0m,02 de diamètre. Il est à présumer que cette jolie espèce sera introduite avec la précédente.

Æchmea brasiliensis Regel, *Gartenf.*, septem. 1885, pl. 1202, p. 258. — Æchmée du Brésil. — Brésil. — (Broméliacées.)

Nouvelle et élégante Broméliacée qui a été envoyée par M. Glaziou, directeur du Jardin botanique de Rio-Janeiro, au Jardin botanique de Saint-Pétersbourg où elle a fleuri en janvier et février 1885. Elle est voisine de l'*Æchmea Glaziovi* Baker, mais elle s'en distingue nettement par plusieurs

caractères. Elle a une forte touffe de feuilles raides, liguléeslinéaires avec la base fortement élargie et embrassante, arquées en dehors, canaliculées, bordées de dents piquantes, longues de 0m,50 à 1 mètre, d'un vert gai en dessus, mais plus pâles en dessous en raison de la présence de nombreuses lignes de petites écailles blanchâtres. Du milieu de ces feuilles s'élève une hampe à peu près de même longueur qu'elles, colorée en rouge-écarlate de même que les bractées et le calyce, et qui se termine par une panicule serrée ou plutôt par un épi composé qui produit un charmant effet, grâce au contraste de la corolle colorée en beau bleu de ciel avec tout le reste de l'inflorescence qui est rouge-écarlate. Dans cette corolle, les trois pétales, au moins deux fois plus longs que le calyce, sont arrondis et échancrés à leur extrémité et portent chacun à la base de la face interne deux écailles dentelées au bout.

Primula prolifera Wall. — *Gartenf.*, octob. 1885, pl. 1204, p. 289. — Primevère prolifère. — Himalaya. — (Primulacées).

Espèce vivace, non farineuse, dont les feuilles obovales, rétrécies en pétiole vers la base, dentées, glabres, comme crépues à leur surface, forment une rosette étalée, du centre de laquelle s'élève la tige florifère dressée, très vigoureuse, haute de 0m,30-0m,50, qui porte deux à quatre verticilles bien séparés, comprenant chacun jusqu'à une dizaine de fleurs jaune d'or uniforme, larges d'environ 0m,02. Ces fleurs ont une odeur agréable. M. Stein, dans son article sur cette plante, examine si, à l'exemple de plusieurs botanistes, notamment de M. J.-D. Hooker, on doit la réunir en une seule et unique espèce au *Primula imperialis* Jungh., de Java. Il ne se prononce pas à ce sujet et dit que, pour résoudre cette question, il faudra comparer attentivement des échantillons authentiques, pris dans les deux localités. L'histoire de l'introduction en Europe du *Primula prolifera* est assez curieuse. Voici comment la raconte M. Leichtlin, l'amateur bien connu de Baden-Baden. M. Elwes, l'auteur d'une bonne et splendide monographie des *Lilium*, avait rapporté des graines de cette plante qu'il avait récoltées sur l'Himalaya. Ces graines furent réparties entre MM. Boissier

Frœbel, Anderson Henry, le Jardin botanique de Vienne et M. Leichtlin. De toutes ces graines, une seule germa et ce fut chez M. Henderson Henry où il en vint un pied duquel sont sortis tous ceux qui existent aujourd'hui en Europe.

Phacelia Parryi Torr. — *Gartenf.*, novem. 1885, pl. 1207, p. 321. — Phacélie de Parry. — Californie. — (Hydrophyllées).

Nouvelle plante annuelle qui a été introduite de graines, en décembre 1884, dans l'établissement de M. Dammann, près de Naples. Dans son pays natal, elle croît à une assez grande altitude, sur la chaîne de la Sierra-Nevada. M. Sprenger, dans le *Gartenflora*, regrette qu'un pareil bijou soit restéi nconnu jusqu'à une date si rapprochée. Semées au mois de février suivant en terre légère sablonneuse, non fumée, les graines avaient germé au bout de deux semaines et les jeunes plantes étaient de couleur bronzée. Au milieu d'avril, la planche était couverte de fleurs, et la floraison s'est continuée avec une rare abondance pendant tout l'été. La Phacélie de Parry a la tige dressée ou ascendante, haute de 0,25-0^{m},40, pourvue, comme toute la plante, de poils glandulifères raides. Ses feuilles sont ovales, pétiolées, en cœur à la base, bordées de grandes dents irrégulières ou même presque pinnatifides. Ses fleurs, larges d'environ 0^{m},02, sont colorées en violet foncé avec une macule jaune ou blanche à la base de chaque lobe de la corolle ; celle-ci est très ouverte et presque rotacée : quatre à six de ces fleurs forment une grappe lâche au sommet de chaque ramification de la tige. La culture de cette ravissante nouveauté n'offre aucune difficulté. On doit la semer en place et faire le semis clair. Les graines en étant très fines, on les mêle à de la terre pour les répandre. On ne les recouvre ensuite que d'une couche mince de terreau tamisé. Pendant la floraison, on n'arrose jamais à la pomme, mais on inonde la planche une fois par semaine. Si on veut cultiver cette espèce en pots, il faut se servir de pots petits et remplis d'une terre légère, dans lesquels on sème directement, la plante n'aimant pas à être transplantée.

Observations météorologiques faites par M. F. Jamin, à Bourg-la-Reine près Paris (altitude 63m environ).

Dates.	Température Minim.	Température Maxim.	Hauteur du baromètre. Matin.	Hauteur du baromètre. Soir.	Vents dominants.	État du ciel.
1	8,7	14,6	765,5	771	N. NO. N.	Pluie toute la nuit, clair le soir.
2	— 0,5	9,4	771	769	N.	Brouillard assez fort le matin, moindre l'après-midi.
3	0,1	3,2	769	767,5	SO.	Couvert.
4	1,2	9,4	763	762	S. SO	Couvert, pluie de 3 à 4 h. de l'apr.-midi, éclaircies, clair le soir.
5	3,0	8,7	761,5	747	SO.	Couvert, pluie continue à partir de 3 h. de l'apr.-midi.
6	6,6	13,4	747	752	O. N.	Grand vent et pl. presque toute la n. couvert, qq. éclairc. le m., pl. dès 4 h. de l'apr.-midi.
7	(1) 3,5	(2) 7,2	751,5	755,5	N. NE.	Pluie continue.
8	— 0,5	1,0	756	764,5	NNE.	Pluie, vent et neige la n., neige abond. le m. et l'apr.-m., cl. le soir.
9	— 4,0	2,4	769	769	NNE. NNO. N.	Nuageux, clair le soir.
10	— 7,5	1,4	764	772	N.	Grand vent et neige la n., nuageux le m. et le s., clair l'apr.-midi.
11	— 4,0	2,6	771,5	773	NO. NNO.	Nuageux de grand matin et le soir, nuag. dans le milieu de la journée.
12	— 6,9	1,4	773	772	SE. S. SE	Nuag. le m., cl. au mil. de la j., couv.
13	— 1,5	4,7	771,5	771,5	O.	Couvert, pluvieux l'apr.-midi.
14	0	8,3	772,5	773	O. NO. N.	Couvert, plusieurs éclaircies.
15	2,4	7,4	773,5	774,5	NE.	Brouill. assez int., écl. l'apr.-midi.
16	— 3,3	6,4	775	775,5	E.	Légèr. br. le m., cl. l'ap.-m., c. le s.
17	— 2,4	5,0	775,5	774,5	S. E.	Couv. brum., pl. fine l'apr.-m. et le s.
18	2,1	5,2	773,5	771	NNE.	Couvert et légèrement brumeux.
19	3,3	6,3	770	768	SE. E	Couv. de grand m., nuag., cl. le soir.
20	— 1,7	0,6	769	768,5	SE.	Clair.
21	— 2,1	7,7	768	767	SSO. E.	Nuageux.
22	— 1,2	4,4	767,5	770	S. NE.	Couv. de gr m., br. le reste de la j.
23	3,9	6,7	772	773	NE. N.	Couvert le matin, nuag., clair le soir.
24	— 0,5	4,7	771	772,5	NE.	Clair de gr. m., c. l'apr.-m. et le s.
25	0,6	2,2	772	771,5	NE. E.	Couvert.
26	0,6	6,7	770,5	773,5	N.	Couvert et légèrement brumeux.
27	0,1	6,2	774,5	775	N.	Couvert et légèr. brum. de gr. m., belles éclaircies, presque clair le s.
28	— 2,4	0,6	771,5	765,5	SE.	Couv, v. assez fort et très fr. le soir.
29	0,8	8,2	763	762	OSO.	Pl. assez abond. dans la nuit, n. avec averse entre 11 h. et midi; pl. le s.
30	— 1,6	,7	764,5	767	NNO.	Assez grand vent et un peu de neige dans la nuit, clair le matin et le s., lég. nuag. au milieu de la jour.
31	— 2,1	5,4	761,5	765	OSO.	Grésil et neige dans la nuit, couvert le matin, petite pluie presque continue le reste de la journée.

(1) Température observée le soir.
(2) Température observée le matin.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME VII (1885) DE LA 3e SÉRIE

DU JOURNAL

DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE ET CENTRALE D'HORTICULTURE DE FRANCE

N. B. Dans cette table, les titres d'articles, noms de plantes et d'auteurs qui appartiennent à la section du *Journal* intitulée Revue bibliographique étrangère, sont précédés d'un astérisque (*) ; les noms d'auteurs sont en PETITES CAPITALES, tandis que les noms latins de plantes et les titres d'ouvrages sont en *italiques*.

Le Secrétaire-rédacteur-gérant,

P. Duchartre.

Paris. — Imprimerie G. Rougier et Cie, rue Cassette, 1.

FLORE POPULAIRE DES VOSGES

OU

RECUEIL DES NOMS PATOIS ET VULGAIRES DES PLANTES DES VOSGES, CULTIVÉES ET SPONTANÉES (GENRES, ESPÈCES, FRUITS, ETC. ETC.), RANGÉS DANS L'ORDRE SYSTÉMATIQUE ET MIS EN REGARD DES NOMS SCIENTIFIQUES FRANÇAIS ET LATINS, ACCOMPAGNÉS DES STATIONS OU LOCALITÉS CLASSÉES ALPHABÉTIQUEMENT SOUS CHAQUE ARTICLE, AVEC DES OBSERVATIONS PHILOLOGIQUES, BOTANIQUES, AGRICOLES, HORTICOLES ET ÉCONOMIQUES (1).

par M. N. HAILLANT, d'Épinal (Vosges).

« Recueillir les noms populaires trop dédaignés, afin de fournir le moyen d'établir un jour une concordance précise entre les langues usuelles et le langage scientifique. »

DE CANDOLLE.

« Les noms locaux d'engins, *de plantes*, d'animaux sont bons « à enregistrer. »

(LITTRÉ, Préface du *Supplément* au *Dictionnaire de la langue française*, p. 3.)

« Combien de découvertes les patois, ces conservateurs de

(1) N. B. Ce mémoire a obtenu le prix du concours ouvert devant la Société nationale d'Horticulture par feu M. Alphonse Lavallée (Voyez le Rapport sur ce concours, par M. Arsène DARMESTETER, dans le *Journal*, cahier de juillet 1885, p. 408-415).

« la tradition, ménagent-ils à la science, mais aussi combien « est-il temps de les interroger? »

(Fr. Bonnardot, *Document en patois lorrain*, *Li Grief*, etc., in *Romania*, 1872, p. 339.)

AVANT-PROPOS.

La Société nationale et centrale d'Horticulture de France et tous les patoisants français se féliciteront toujours de la généreuse initiative de M. Lavallée, l'honorable Président de la Société.

Les études patoises sont en grand honneur dans notre pays depuis quelques années, et les encouragements des Corps savants de France viennent heureusement les féconder. L'utilité, la nécessité même de ces études n'est donc plus à démontrer.

Aussi nous bornerons-nous, dans ce court Avant-propos, à indiquer la façon dont nous avons compris le Programme de la Société et les moyens employés pour mettre à exécution notre projet.

Nous énumérerons ensuite les *desiderata* que nos trop rares loisirs, et surtout le défaut de préparation pour une étude si intéressante et si vaste, ne nous ont pas permis de réaliser.

Comment nous avons compris le Programme de la Société.

La nomenclature populaire des plantes, et la concordance des noms patois ou vulgaires avec la nomenclature scientifique nous ont paru être l'objet principal du concours.

Au fond, ce programme contient deux études distinctes, mais qui se corroborent l'une l'autre et se donnent un mutuel appui: d'une part, en effet, le recueil pur et simple des noms patois ou vulgaires, même accompagnés des noms français, ne serait qu'un amas de matériaux presque incohérent, et en quelque sorte inutilisable, même au point de vue purement philologique, d'autre part, l'énumération même scientifique des plantes

spontanées ou cultivées d'une région ne donnerait en définitive que la *Flore* de cette région, ou même un aperçu général de la culture des plantes dans ce pays. Mais la concordance de ce langage populaire avec le langage scientifique vient heureusement relier et féconder ces deux parties bien distinctes, et constituer un travail original, non différent à la vérité des deux précédents, mais qui en est comme la résultante et comme la synthèse.

Cette dernière étude suppose donc la connaissance exacte : 1° Du langage populaire de la région dans laquelle on veut opérer ; 2° la connaissance de la culture et de la flore de cette même région. Telles sont, à notre avis, les bases préliminaires et essentielles de l'étude proposée au concours.

Ces deux éléments trouvés, il n'y aurait plus qu'à les fondre et à les réunir dans un ensemble harmonieux.

Mais malheureusement notre région, c'est-à-dire le département des Vosges (que nous avons pris pour objet de nos recherches), manque de ces premiers documents, préparés du moins en vue du travail proposé par la Société.

A la vérité, nous avons bien, pour la première branche, des dictionnaires ou glossaires de quelques localités vosgiennes. Un premier (dans l'ordre chronologique), rédigé par le vénérable Oberlin (1), est malheureusement trop peu étendu, et on verra dans la suite de notre esquisse les trop rares emprunts que nous avons pu lui faire. Un autre a été rédigé par le respectable curé de Saint-Nabord, M. l'abbé Pétin (2), en 1842. Malheureusement, outre que ce travail ne s'étend point à toute la région des Vosges, il a été fait par son auteur dans le but de « faciliter l'étude du français par le moyen du patois » et l'auteur dit « qu'il eût été inutile d'y faire figurer les mots patois qui n'ont dans le français aucun terme correspondant, ni même aucune

---

(1) *Essai sur le patois lorrain des environs du Comté du Ban de la Roche*. Strasbourg, Stein, 1773 ; in-12, 287 p.

(2) *Dictionnaire patois-français*. Nancy, Thomas, 1842, in-16 carré XVIII-316 p.

expression équivalente ». Enfin un troisième, rédigé en 1859 (1), fait partie d'un recueil plus général, et, bien qu'il soit restreint à deux ou trois localités vosgiennes, il rentre jusqu'à un certain point dans le programme de la Société, en ce sens qu'il comprend la nomenclature populaire et la nomenclature scientifique, avec leur concordance.

Mais, comme je l'ai dit, il ne relate que l'idiome d'une vallée des Vosges et ne s'étend point à toute la région comprise dans les limites du département de ce nom.

Enfin un travail philologique de premier ordre nous offrait de précieuses ressources. *Les Patois lorrains* publiés par M. Adam (2) nous ont donné la nomenclature populaire d'un grand nombre de plantes, dont les noms figuraient avec d'autres aussi usuels dans le questionnaire envoyé aux correspondants. Mais cette énumération est évidemment très incomplète et surtout arbitraire (on n'en saurait faire un reproche à l'auteur), puisqu'elle se bornait à des mots usuels, et que d'autre part elle ne comprend aucune concordance avec la nomenclature scientifique. Cette étude est surtout philologique.

Ce n'est pas ici que nous devons apprécier les caractères généraux du patois ou parler populaire vosgien, et faire pressentir à la Commission ce qu'elle pourra trouver dans les recherches que nous avons essayées. L'élément populaire et l'élément scientifique ne se sont pas plus fondus dans le langage usuel de nos campagnards qu'ailleurs, et, à ce propos, nous nous permettons de rapporter ces quelques lignes de l'auteur du *Dictionnaire patois-français* : «... Le patois n'étant guère parlé que par des villageois ignorant les sciences et les arts, renferme les mots qui se rapportent aux travaux agricoles ou

(1) *Catalogue des plantes... vasculaires* (spontanées) *dans les vallées de Cleurie et de la Moselotte*, p. 73 à 115 et *Catalogue des plantes phanérogammes cultivées ou subspontanées...* p. 116 à 135, dans *La Vallée de Cleurie*, par X. Thiriat. Mirecourt et Paris; Humbert, in-18, vi-458 p. avec une carte.

(2) Nancy, Grosjean-Maupin, Paris, Maisonneuve, 1881, in-8°, LII 459 pages avec une carte.

manuels, aux différentes professions exercées à la campagne par l'ouvrier et l'artisan ; mais on ne doit pas s'attendre à y trouver cette nomenclature de mots techniques ou scientifiques qui forment plus de la moitié d'un dictionnaire français » (PÉTIN; Préface de l'ouvrage cité p. 3. Nancy, Thomas, 1842).

Nous nous permettons d'ajouter que si le langage populaire manque d'une certaine catégorie de termes et d'expressions, en revanche il est bien plus riche sous d'autres rapports : il a des vocables qui lui sont propres, que l'auteur du Dictionnaire a appelés « à peu près intraduisibles ». Ils n'ont pas en effet leur équivalent exact dans le français, qui ne les connaît pas; ils exigent habituellement une périphrase pour exprimer leur signification complète, leurs diverses acceptions ou leurs nuances. Ils se traduisent néanmoins parfois littéralement en français populaire local. Nous trouverons ainsi, dans la suite de ces recherches, des noms de fruits ou de graines qui n'existent pas en français ; *linouse*, graine de lin; *corrosse*, cône de Sapin, de Pin; *grenotte*, graine du Sorbier, etc...

Pour la seconde branche, nous sommes plus heureux. Dès 1845, le savant Dr Jean-Baptiste Mougeot faisait paraître un *Tableau de la végétation spontanée* de nos Vosges (1), dans lequel il a intercalé ceux des noms patois ou populaires qui lui ont paru les plus remarquables. Cette nomenclature s'étend même aux Champignons, comme on le verra dans la suite. Mais cet estimable naturaliste n'a pas donné — et à dessein — les plantes cultivées, ni même celles de la grande culture. Cette dernière lacune fut comblée par le regretté M. Godron (2), notre premier guide dans nos herborisations, mais alors sans nomenclature populaire; au surplus, les recherches du botaniste nan-

(1) *Considérations générales sur la végétation spontanée du département des Vosges*. Epinal, Gley, 1845, gr. in-8°, 356 p. Extrait de la *Statistique du département des Vosges*, par H. LEPAGE et CHARTON, 1er vol., p. 163 à 516. Dans notre travail, nous renvoyons à ces deux ouvrages : la pagination la plus faible correspond au tirage à part.

(2) *Flore de Lorraine*. Nancy, Grosjean; Paris, Baillère; 2e édit., 1861, 2 v. in-18. La 3e édit. était sous presse quand nous écrivions ces lignes.

céen se sont étendues à toute la Lorraine. Enfin M. le docteur Berher publia, en 1876, un *Catalogue des Plantes vasculaires des Vosges* (1), contenant ses nombreuses découvertes et celles de ses compatriotes.. Toutefois, ce recueil ne comprend pas les plantes cellulaires, ni celles de la grande culture ; mais, en revanche, il donne quelques noms vulgaires qu'on peut considérer comme étant du pays, car un très grand nombre ne se trouvent ni dans nos dictionnaires (même Littré) ni dans nos Flores françaises.

Nous devons enfin mentionner la *Flore d'Alsace* (2) de Kirschleger, que nous regrettons de n'avoir pu utiliser que lorsque les deux tiers de notre travail étaient déjà mis au net. La plupart des noms vulgaires recueillis par ce botaniste érudit peuvent s'appliquer à nos Vosges ; mais comme ils ne sont accompagnés d'aucune localité, nous les avons placés en tête de la liste alphabétique des stations philologiques énumérées sous chaque article.

Voici quelles dispositions nous prîmes alors pour réaliser le programme de la Société dans toute l'étendue de notre département.

Et ceci nous amène tout naturellement à la seconde partie de cet Avant-propos.

Moyens employés pour mettre à exécution le programme de la Société, tel que nous l'avons compris.

Nous avons utilisé les documents imprimés que nous venons d'esquisser et cherché à étendre, au moyen d'une enquête, nos recherches philologiques, botaniques, agricoles et horticoles à tout le département. Telles sont les deux principales sources de nos investigations.

Nous avons demandé à nos compatriotes aide et appui, et

---

(1) Dans les *Annales de la Société d'Émulation des Vosges*, tome XV, 2e cahier, Epinal, Collot; Paris, Goin, 1876, p. 83 à 342 (c'est à ce tirage que se rapporte notre pagination).

(2) 3 vol. in-18, Strasbourg, l'auteur ; Paris, Masson, 1852-1858.

pour faciliter leur tâche et la nôtre nous avons joint à notre demande les instructions générales que nous allons transcrire : car elles sont comme le résumé de notre projet en ce qui concerne la nomenclature populaire.

« Instructions générales pour les noms patois des plantes des Vosges.

« Ces instructions sont nécessaires afin de parvenir à donner l'unité et la cohésion à un travail d'ensemble.

« Le travail proposé étant un recueil de noms patois et vulgaires ne doit pas comprendre ; 1° les noms qui ne diffèrent pas complètement du français ; 2° les dénominations patoises qui ne seraient pas des noms patois dans la bonne acception du mot, ou ne seraient que la traduction faite en quelque sorte à dessein d'un nom français ou d'un nom vulgaire.

« Mais on doit recueillir non seulement les noms des plantes (espèces, tout au moins les genres), mais encore : 1° les variétés et sous-variétés ayant des noms patois, ce qui se présente surtout pour les plantes cultivées (la plupart sont dues à la provenance ou origine, la précocité, la couleur, etc.) ; 2° les noms patois des graines ou fruits ayant des noms différents de la plante qui les porte (faine, gland, pomme, poire, graine de lin, etc., etc.) ; 3° les synonymes patois ou désignations multiples de la même plante.

« Il sera bon de placer à côté du nom patois les initiales constatant les différences de genre ou de nombre des noms patois d'avec les noms français (m., f., s., pl.).

« Une liste préparatoire n'est qu'un cadre général qui peut être agrandi ou restreint selon la culture ou la flore et la capacité du patoisant. Elle n'est bonne tout au plus que pour être consultée comme aide-mémoire.

« Il est de la plus haute importance de donner ce qui peut attirer l'attention et ce qui, sans sortir du cadre d'une étude sur les noms patois des plantes des Vosges, s'y rattache cependant par un côté quelconque. C'est en ceci surtout que les connaissances spéciales du patoisant et son talent lui seront du plus grand secours et permettront d'attendre de lui une œuvre originale. »

Cette enquête, nous sommes heureux de le dire, a été très féconde et nous ne pouvons que renouveler ici nos remerciements les plus sincères à tous ceux de nos compatriotes qui ont bien voulu répondre à notre appel. On pourra juger de la valeur des documents qu'ils ont eu la gracieuseté de nous faire tenir et de leur nombre, par la liste suivante. Plusieurs de nos correspondants s'étaient déjà exercés dans les études patoises lors de l'enquête ouverte par l'Académie de Stanislas de Nancy, dont les résultats ont été coordonnés et publiés par M. Adam sous ce titre : *Les Patois lorrains* (Voy. p. 4).

Aouze. — M. Garnier, directeur des Ecoles primaires à Epinal :

Bainville-aux-Saules. — M. le Dr Liégeois, membre de la Société d'Emulation des Vosges, lauréat de l'Académie de Médecine, etc., etc.

Ban de La Roche. — M. Crovisier, professeur en retraite (d'après le Dr Oberlin et ses observations personnelles).

Bertrimoutier. — Dr Georgeon.

La Bresse. — M. l'abbé Hingre, ancien correspondant de l'Académie de Stanislas ; a étudié à fond le patois de La Bresse, son pays natal.

Brouvelieures. — Dr Mathieu, de Fraize.

Bru. — M. Oudot, instituteur.

Bruyères. — Dr Mathieu.

Bruyères. — Dr Mougeot fils, membre de la Société d'Emulation des Vosges, membre de l'Académie de Stanislas, collaborateur de la *Revue mycologique* dirigée par M. Roumeguère. M. Mougeot nous a envoyé un grand nombre de noms vulgaires de Champignons, et a bien voulu revoir notre manuscrit sur cette partie difficile.

Bulgnéville. — M. Renault, officier d'académie, membre de la Société d'Emulation des Vosges, horticulteur et pépiniériste.

Celles. — M. Etienne, propriétaire et cultivateur.

Charmes-sur-Moselle. — Dr Chevreuse, membre de la Société d'Emulation, lauréat de plusieurs Sociétés savantes.

Charmes-sur-Moselle. — M. Perrin, instituteur.

Chatel. — M. Conus, propriétaire et cultivateur.

Cornimont. — M. Clément (Jean), auteur de plusieurs ouvrages sur les Vosges ; membre de l'ancienne association Vogéso-Rhénane.

Cleurie. — Mme Babel, née Justine Houberdon, propriétaire et cultivatrice.

Crébimont (St-Etienne). — M. Drouot, instituteur.

La Croix-aux-Mines. — M. Perrin, instituteur.

Dombasle-en-Xaintois. — M. Pierron, instituteur en retraite, lauréat de l'Académie.

Dombrot-sur-Vair. — M. Conraud, propriétaire et cultivateur.

Domèvre-sous-Montfort. — M. Aubry, instituteur.

Dounoux. — M. (Louis-Jules), propriétaire et cultivateur.

Eloyes. — M. Bouchy, instituteur, lauréat de la Société de Géographie de l'Est.

Epinal. — M. Lapicque, vétérinaire, amateur fort connaisseur des Champignons dont il prépare une description avec photographies.

Fontenoy-le-Château. — M. Dechambenoît, membre de la Société d'Emulation.

La Forge. — Mme Babel, née Justine Houberdon, propriétaire et cultivatrice.

Fraize. — M. le Dr Georgeon.

Gendreville. — M. Chapellier. botaniste, membre de la Société d'Emulation et de l'Académie de Stanislas, a concouru à la publication du *Catalogue des plantes vasculaires des Vosges* par M. Berher.

Gérardmer. — M. Méline, instituteur et botaniste, membre de la Société d'Emulation ; collaborateur de *La Feuille des jeunes naturalistes.*

Gerbamont. — M. Pierrat, naturaliste, membre de la Société d'Histoire naturelle de Colmar, membre de l'ancienne association Vogéso-Rhénane.

Gerbépal. — M. Cuny, pharmacien.

Girecourt-les-Viéville. — M. Blandin, cultivateur.

Grandvillers. — M. Houot, instituteur.

Hadol. — *Plusieurs parents et alliés, cultivateurs.*

La Croix-aux-Mines. — M. Perrin, instituteur.

La Neuveville-sous-Châtenois. — M. Morlot, propriétaire.

La Neuveville-sous-Montfort. — M. Babelot, propriétaire.

Lemmecourt. — M. Chapellier (ci-dessus rappelé) : voir Gendreville.

Mazeley. — M. Galland, instituteur.

Médonville. — M. Perrin, instituteur.

Ménil-en-Xaintois. — M. Marchal, instituteur et M. Drouin, cultivateur.

Morelmaison. — M. Morlot, propriétaire et cultivateur.

Mortagne. — M. Lemoine, instituteur.

Moussey. — M. Lung (Albert), membre de la Société d'Emulation des Vosges, membre du Conseil général des Vosges.

Moyenmoutier. — M. Perrin, instituteur.

Offroicourt. — M. Durand, professeur à l'Ecole supérieure de Nancy.

Padoux. — Dr Cosserat, membre de la Société d'Emulation des Vosges.

Provenchères. — M. Mathis, instituteur.

Raon-aux-Bois. — André (Mlle Eugénie), cultivatrice.

Raon-l'Etape. — Dr Raoult, membre de la Société d'Emulation des Vosges et de la Société Philomathique vosgienne, ancien aide-préparateur d'histoire naturelle à la Faculté de Paris, collaborateur de la *Revue horticole*.

Romont. — M. Adam, botaniste et propriétaire-cultivateur.

Rouceux. — M. Edme, membre de la Société d'Emulation et de l'Académie de Stanislas.

Saales. — M. Georges, instituteur.

Saint-Dié (et environs). — M. Bardy, pharmacien, Président de la Société Philomathique vosgienne.

M. Ferry (René), docteur en droit et en médecine, membre de la Société Philomathique vosgienne, collaborateur de la *Revue mycologique* de M. Roumeguère ; a bien voulu revoir aussi mon manuscrit sur les Champignons.

Saint-Etienne. — M. Troyon, instituteur.

Sanchey. — M. Demangel, instituteur.

Saulxures-sur-Moselotte. — M. Clément (Jean, ci-dessus rappelé : Cornimont).

Saulxures-sur-Moselotte. — M. Méline, (ci-dessus rappelé : Gérardmer).

Le Syndicat et Le Tholy. — Mme Babel, née Justine Houberdon, propriétaire et cultivatrice.

Totainville. — M. Lemoine, cultivateur.

Trampot. — M. Chicanaux, instituteur.

Tranqueville. — M. Lemoine, instituteur.

Trémonzey. — M. Chapellier (ci-dessus rappelé).

Uriménil. — *Plusieurs parents et amis, cultivateurs.*

Vagney. — M. Perrin (Sulpice), membre de la Société d'Emulation des Vosges, botaniste, propriétaire et cultivateur, ancien correspondant de Billot (*centuries*), Vice-Président de l'ancienne association Vogéso-Rhénane.

Val-d'Ajol. — M. Durand (Charles), professeur (ci-dessus rappelé).

Valfroicourt. — M. Grandemange, avoué à Epinal.

Ventron. — M. Valroff, propriétaire et cultivateur.

Vexaincourt. — M. Lorrain, instituteur.

Ville-sur-Illon. — Dr Leclerc (Lucien), membre de la Société d'Emulation, associé correspondant de la Société des Antiquaires de France, auteur de l'*Histoire de la médecine arabe.*

Vrécourt. — M. Bourguignon, propriétaire et cultivateur.

Wisembach. — M. Lorrain, instituteur (1).

Assurément, l'enquête eût pu porter sur un plus grand nombre de communes; mais nous avons préféré la qualité à la quantité. On sait du reste que les patois, s'ils sont propres à chaque localité, ne diffèrent pas sensiblement d'une localité à l'autre. D'un autre côté, nous avons craint d'épuiser l'obligeance de nos correspondants ; et enfin nous ne disposions que de peu de loisirs.

La disposition matérielle de ces documents manuscrits en fera connaître le nombre ; ils ne sont en général suivis dans le corps de chaque article d'aucun nom patronymique, tandis qu'au contraire nous avons eu soin d'indiquer le nom des

(1) Au manuscrit de M. Haillant était jointe une carte sur laquelle ont été soulignées les localités où s'est faite l'enquête.

auteurs d'ouvrages imprimés que nous avons mis à contribution. Les noms patois ou vulgaires donnés par ces derniers auteurs ont été tous recueillis, à raison de l'autorité et de la confiance qu'ils inspirent, puis intercalés dans notre rédaction à leur place respective.

Ici se place tout naturellement un aperçu sur le *plan de notre travail.*

Usant de la faculté accordée par les conditions du concours, nous nous sommes borné au département des Vosges. Nous avons espéré laisser ainsi à notre étude une certaine unité topographique et philologique, craignant à juste titre qu'une exploration trop étendue ne dépassât à la fois nos forces et nos loisirs, et n'exposât nos recherches à perdre en exactitude ce qu'elles paraîtraient gagner en étendue. Nous nous sommes rappelé ce précepte d'un de nos maîtres : « Quand les personnes qui s'oc-« cupent des patois comprendront-elles qu'en cette étude la « plus extrême précision est de rigueur..... et que cette précision « est d'autant plus difficile à obtenir qu'on étend davantage le « champ de ses recherches? » (*Chronique* de la ROMANIA, 1875, p. 159). On verra du reste que, même dans ces limites, notre champ d'investigation présentait des recherches variées, intéressantes même ; qu'il rentrait, croyons nous, dans les conditions du programme et que, malgré nos efforts, nous ne pouvons nous flatter de l'avoir défriché complètement.

En effet, notre département, considéré au point de vue du sol, présente trois groupes principaux, qui sont : le groupe de la montagne ou granitique, l'intermédiaire ou arénacé et celui de la plaine ou calcaire. Ajoutons-y les influences d'altitude et de climat, et nous aurons des productions extrêmement variées.

Enfin au point de vue philologique, notre territoire a été divisé par M. Adam en deux grandes zones : les patois de la région orientale ou de la montagne, et ceux de la région occidentale ou de la plaine. Une ligne secondaire, à peu près perpendiculaire à la précédente, « isole au sud la région limitrophe de l'idiome franc-comtois et rejette vers cette contrée » un certain nombre de localités de nos Vosges qui semblent appartenir à ce dialecte.

La moisson paraît donc devoir être aussi variée que riche, et la Commission appréciera si la récolte s'est faite dans de bonnes conditions.

Les matériaux reçus de nos correspondants étaient dépouillés, contrôlés, complétés et discutés même avec leurs auteurs, au fur et à mesure qu'ils nous arrivaient, et classés sous un article réservé à chaque genre, espèce, variété, fruit, etc.

Ils ont été ensuite distribués dans l'ordre systématique, d'après la *Flore de Lorraine* de Godron (2ᵉ édition ; la 3ᵉ a paru dans le cours de notre travail) ; la nomenclature scientifique de cet ouvrage a été prise pour base. Les synonymes latins, les noms scientifiques français suivent ensuite; puis viennent quelques noms vulgaires généraux.

Nous avons placé en tête de la nomenclature populaire les noms qui s'étendent à tout le département ou dont la localité n'a pu être précisée. Les noms patois et populaires, précédés de la localité où ils sont en usage, viennent ensuite dans l'ordre alphabétique de leur station philologique.

Chaque article comprend le genre; il est ensuite subdivisé, s'il y a lieu, en types (espèces botaniques), puis en variétés et sous-variétés, fruits et graines, toutes les fois que ces derniers noms sont différents de ceux du type. Nous avons même ajouté ce que l'on pourrait appeler des hybrides philologiques, qui ne sont autre chose que des mélanges de graines ou fruits différents : *méteil, orge et blé*, etc.

Pour ce remaniement et ce classement, nous avons élagué considérablement dans les matériaux manuscrits et nous ne nous sommes pas attaché à reproduire plusieurs fois les formes multiples, mais identiques des noms de la même plante ou variété. C'est ce qui expliquera la rareté relative des dénominations très usuelles cependant d'une plante fort connue (Consulter, par exemple, le peu de noms patois inscrits sous le nom de Blé, *Triticum sativum*). A vrai dire, nous n'avions pas à faire la statistique de la nomenclature patoise ou populaire de chaque localité vosgienne, mais plutôt à recueillir les noms patois ou populaires d'une plante. Or, ce nom une fois recueilli, par exemple, à Bru, devait disparaître dans notre classement, s'il se

représentait uniquement à Bruyères-Belgueville. Celles et dans les autres stations qui suivent dans l'ordre alphabétique.

Les localités ont été classées alphabétiquement sous chaque article afin de faciliter les recherches ; et ce travail purement matériel a demandé un certain temps, notamment pour les variétés cultivées dont les noms usuels sont fort nombreux et fort divers.

Chaque article est accompagné des observations philologiques, botaniques, agricoles, horticoles et économiques qu'il comporte.

C'est ainsi, par exemple, que nous avons noté, pour la partie philologique, la prononciation figurée, quand c'était utile, la traduction littérale ou signification primitive, l'origine et l'étymologie qui ont pu être déterminées, la concordance avec le français, avec le langage populaire ou d'autres patois de la France, les différences de genre et de nombre ; en un mot, toutes les particularités grammaticales ou dialectologiques dignes d'intérêt.

Nous avons fait précéder notre étude d'une aperçu phonétique sommaire.

Enfin M. le Dr Berher pour les plantes vasculaires, et MM. les Drs Mougeot et Ferry pour les Champignons ont bien voulu revoir notre manuscrit et nous tenons à les remercier de nouveau pour l'extrême bienveillance qu'ils n'ont cessé de nous témoigner.

DESIDERATA

Cette esquisse est loin d'être aussi soignée que nous l'aurions désiré. Nous nous sommes déjà expliqué sur les motifs, qui sont le manque de temps et surtout de préparation.

Ainsi nous aurions désiré pouvoir faire l'enquête nous-même. Nous aurions eu le double avantage : 1° d'entendre de vive voix les vocables de nos patois vosgiens et d'en transcrire exactement la prononciation ;

2° De déterminer d'après l'échantillon même le nom patois

de la plante que nous aurions pu, du moins dans les cas douteux, rattacher plus sûrement au nom scientifique.

Cette dernière remarque est surtout importante pour les Champignons, et il nous est resté bien des doutes que nous espérons éclaircir plus tard.

Nous avons suppléé de nous-même autant que possible au défaut d'enquête sur place. Plusieurs correspondants ont profité de leur voyage dans notre lieu de séjour pour venir consulter notre herbier et nous donner de vive voix quelques explications ; nous avons pu toutefois nous rendre à Châtel et dans d'autres localités limitrophes, et recueillir ainsi de vive voix la nomenclature populaire que nous avons soigneusement notée séance tenante.

Enfin nous avons pu recueillir sur le marché de notre ville quelques noms de variétés de fruits (Pommes, Poires, etc.). Malheureusement, ce moyen d'investigation a été moins fécond en bons résultats que nous ne l'espérions. Cette sorte d'enquête faite sur les marchés des autres localités importantes aurait pu être fort fructueuse ; car on a l'échantillon sous les yeux, et il est en outre facile de préciser la localité où le nom vulgaire est en usage ; mais nous avons craint encore de fatiguer la complaisance de nos correspondants.

Les Sociétés horticoles et agricoles (Sociétés d'Horticulture, Comices agricoles) auraient pu être pressées davantage peut-être; mais, ainsi que cela arrive habituellement, le travail attendu d'elles n'eût point été probablement un travail collectif ; ces Sociétés auraient prié un ou plusieurs de leurs membres de faire le travail, et l'intervention d'une Société ou d'une Commission n'eût été, à notre avis, utile ou même nécessaire que pour résoudre les cas douteux ou, par exemple, pour rapprocher les noms populaires des variétés des noms français connus des horticulteurs. Pour obtenir ce dernier résultat, il eût fallu d'abord réunir une collection de fruits de chacune des localités, les munir d'une étiquette double portant à la fois le nom populaire et celui de la localité, puis les présenter à la réunion, et enfin discuter les dénominations douteuses.

Le temps surtout nous a manqué. Il nous a paru aussi qu'il

eût été de la plus haute utilité de donner plusieurs tables, principalement celle des noms scientifiques latins (en soulignant leurs synonymes) classés par genres, celle des noms français, celle des noms vulgaires et enfin celle des noms patois.

Enfin, et comme couronnement de l'œuvre, ces matériaux une fois réunis et classés auraient pu faire l'objet d'une étude générale philologique, ou botanique, ou horticole, ou même économique.

Quoi qu'il en soit, nous présentons néanmoins avec confiance cette esquisse telle que nous avons pu la rédiger, en exprimant toutefois nos plus sincères regrets de n'avoir pu la rendre plus digne de l'attention des membres de la Commission chargée de l'examiner et de l'apprécier.

APERÇU PHONÉTIQUE SOMMAIRE

Nous ne nous occuperons que des sons propres aux patois vosgiens et des particularités remarquables qui diffèrent du français ou sont inconnues dans notre langue nationale.

I. *Voyelles*

O ouvert est noté *ò*. Il est très fréquent et donne un son intermédiaire entre l'*a* et l'*o* français : *Òlhòtte*, oseille, *Soyotte* (*Carex ampullacea*); *dòmas* domas (prune); *Pied d'Olouotte*, Pied d'alouette; il est analogue à l'o français dans *vieillot*.

L'*ó* fermé ordinaire est noté *ó*; le mot *gódòt* (*Lychnis Githago*) offre l'exemple de ces deux sons.

L'*ó* fermé long est surmonté de l'accent circonflexe : *ô*. Ce dernier est parfois ouvert *Piône*, Pivoine; *hôme*, homme; *fôme*, femme; mais il est plus généralement fermé : *ôge*, *ôrhe*, Orge. Pour ne pas compliquer la graphie, nous n'avons pas adopté de signe distinctif.

U a toujours, comme en français, le son *u*. Il est bref ou long. Ce dernier est noté *û*.

Voyelles composées et diphtongues simples

Ai = è français ou é, selon qu'il est ouvert ou fermé ; notre notation ne distingue les deux que par l'accent (grave ou aigu) sur l'i : aì ouvert ; aí fermé.

Eu et ou se prononcent comme en français.

L'*i* préposé originaire ou né d'un mouillement simple ou métamorphique est une source abondante de diphtongues simples : *biè*, Blé ; *hiarbe*, Herbe ; *piarhhin*, Persil ; *tiaire*, Eclaire ; *Kio*, Tilleul ; *pokiesse*, Nerprun Bourdaine ; *tieuchotte*, Campanule à feuilles rondes ; *Fiou*, fleur (de farine) ; *fio*, fleur (ordinaire).

Dans certaines localités il forme avec l'e final un son particulier qui tient le milieu entre l'*e* muet proprement dit français qui ne se prononce pas dans *âme*, *lampe*, et l'autre *e* muet dans *le*, *me*, *te*, *se*. Il est plus fort que le premier et moins fort que le second, et se mouille toujours : *trombië*, Tremble (*Populus Tremula*) ; *motadië*, Moutarde ; *bombaitië*, Scorzonère humble ; *sombië*, Moutarde des champs ; *potiê-rosaïe*, Alchimille commune ; *sailatië*, Laitue cultivée. Nos correspondants l'ont noté *ie*, *ieu*, *ië*: Il est facile à reconnaître : il est toujours final et précédé d'une dentale ; on pourrait l'appeler *quasi-muet*. M. Gilliéron, *Patois de la commune de Vionnaz*, le note *é*.

Yi, inconnu du français, se prononce en une seule émission de voix. Il donne pour l'*i* l'analogue du français *ia*, *ie*, *io* pour l'*a*, l'*e*, l'*o* : *royïe* (pron. rò-yi), rave ; *fayîne*, faine (pron. fè-yi-n') ; *sayï*, Sureau (à Celles) ; *óyi*, entendre.

Le double *ii* trématé s'en rapproche sans doute dans les formes *parhhiin*, *parsiin*, Persil, données par M. Adam, p. 353 et 356, et *latiiron*, Laiteron (à Romont). Un son analogue pour la voyelle u se rencontre assez fréquemment ; c'est *yu* : *sèyu*, Sureau ; *ròyu*, rave.

Ou préposé à la façon de l'*i* est aussi une source fréquente de diphtongues (Nous avons pu très souvent le noter *o*. Ex. : *woâche*, Pervenche ; prononcez *ouâ-ch'*) ; *coèche*, coiche, pron Kouè-ch' ; *foéve* fouéfe, Fève ; *aiwoène*, Avoine. Il se rencontre devant toutes les voyelles et même devant certaines diphtongues, *chwau*, *chouau*, cheval.

O[illegible] sont généralement longs et fermés; on trouve aussi l'[illegible] ouvert.

Diphtongues mouillées

Le mouillement se fait au moyen de l'*y*, suivi d'un *e* muet peu sensible : *bune bouy*[illegible]. Molène bouillon-blanc, pron. [illegible] et non *bou-lion*, comme en français : *c*[illegible]. Cerisier, pron. *seri-he-y*, etc.

Il affecte presque tous les sons vocaliques, sauf cependant l'*i* pur, dont je n'ai pas encore trouvé d'exemples.

Diphtongues résonnantes ou ab[illegible]

Ces sons vocaliques sont une particularité des plus intéressantes du patois vosgien. « Elles se prononcent dans le haut du « palais, la bouche arrondie, en émettant vivement le son pour « le laisser s'éteindre insensiblement, le tout en une seule émis- « sion de voix : o... ou... eu... e. » Pour le représenter, on le soulignera en le surmontant d'un accent circonflexe : *bô*, bois ; *laûrier*, Laurier ; *chô*, Chou.

Nasales

Les nasales simples sont les mêmes qu'en français. Mais notre langue nationale n'a pas les nasales patoises simples *in*, *un*, ni la composée *yin* prononcées à la patoise. La première se rapproche le mieux de l'*ing* anglais dans *sing*, *spring*, *morning*, *blessing*. L'allemand *Lessing* s'en rapprocherait également, si on ne faisait pas entendre la gutturo-nasale finale. Cette nasale est en patois pour l'*i* pur ce que les autres nasales sont pour l'*a*, l'*o* en français. Nous la notons *in* souligné : *piarhhin*, Persil, *c'min*, Cumin, *spinque*, Aubépine ; *boton de coltin*, Knautie (litt. bouton de gilet). A vrai dire, cette notation spéciale est plutôt embarrassante et inutile, tous les *in* se prononçant comme il est dit ci-dessus et non *ein* comme en français. La nasale *ûn* est aussi inconnue du français : *brûn*, brun, ne se prononce pas *breun* ; de

même *ai jûn*, à jeun; *chô prüntanier*, Chou printanier. Enfin la nasale composée *yïn* ne se rencontre pas non plus dans notre langue. « Elle se prononce comme l'*in* ci-dessus avec le choc « d'un y (semi-voyelle) précédant. Elle donne pour le son *i* le « correspondant du français *ian*, *ion* avec les nasales *an*,*on*. Elle « se rencontre fréquemment avec les dentales, la semi-voyelle « *y* : *trayin*, train ; *jé woyins*, nous voyions » (1).

Semi-voyelle

W. Le *w* correspond au son *ou* du français suivi d'une autre voyelle, le tout prononcé d'une seule émission de voix : *wâche*, Pervenche ; *woètine*, mauvaises herbes (litt. saleté) ; *paitte dé chwau* (pron. *choué*), Renoncule bulbeuse, *Ranunculus bulbosus*, L. (Litt. patte-de-cheval).

Consonnes

Les consonnes employées dans notre notation sonnent comme en français. H aspirée : *olhotte*, Oseille ; *grihette grihotte* (litt. grisette) variété de Pomme de terre.

Mais nous avons à noter tout particulièrement la gutturale proprement dite *HH*, *hh*. C'est de l'allemand *ch*, croyons-nous, qu'elle se rapproche le plus : *ich*, *nach*. Elle sort du gosier comme le j espagnol (M. l'abbé Hingre la note *x* (2) ; Oberlin, *ch*).

Elle est initiale, médiale ou finale :

a) *Hhopécu*, Cynorrhodon ; *hhpéné*, Aubépine ; *hhiopé*, Sorbier des oiseleurs ; *hhadion*, Chardon ; *hhnauve*, Genévrier.

b) *Pehhotte de choué*, Populage des marais ; *sohhlaye*, Anémone sylvie ; *piéhhi*, Pêcher ; *bleuhhé*, Prunier sauvage (*P. insititia*) ; *manhhoye*, Viorne mancienne ; *péhhèlé*, Pissenlit officinal ; *jeuhhêre* « Jeuxère » (variété de Pomme de terre) ; *lohhottes*, Laiche (genre). Un exemple curieux : *hhohhkaue*, Anémone sylvie, présente à la fois l'*hh* initiale et l'*hh* médiale.

c) *Bouohhe dé curé*, *dé prête*, Bourse à pasteur ; *ç'rihhe*, cerise ; *dolmeuhhes* et *domeuhhes*, cerises aigres, *bihhe*, bise (Champignon).

---

(1) *Phonétique d'un patois vosgien* ; par M. Haillant.

(2) Maintenant *kh*.

C et G sont durs devant les vocaliques, sauf devant *e* et *i* et leurs composés, où ils sonnent à la française, comme dans *ceci*.

La chuintante j est toujours douce.

K est toujours dur ; *chékéion*, Chèvrefeuille noir ; ***hhaupéki***, Eglantier commun ; *hourrikine*, variété de Pomme de terre (disparue). Cette lettre nous est d'un grand secours pour exprimer le son guttural dur devant l'*e*, l'*i* et simplifier l'orthographe française obligée de recourir à plusieurs lettres : *que, qui*.

Les autres particularités que nous avons pu omettre seront notées dans le cours de ce travail.

Euphonie

L'euphonie s'oppose à ce que deux syllabes muettes se suivent immédiatement. Pour appliquer cette loi, le substantif (ou les autres mots) subissent une modification curieuse, en suite de laquelle la syllabe primitivement muette reparaît : *lai g'néte* (le Genêt); *ène généte*, un Genêt; *lai blosse*, la Prune ; *ène bélosse lai ç'rihhe, ène cérihhe; lai k'motte*, la pomme; *ène kémotte*, une pomme. Le français a quelque chose d'analogue : la revanche se prononce la r'vanche, mais on dira et prononcera une revanche et non une r'vanche.

Si le mot qui subit cette transformation commence par un *r* ou un *l*, ces liquides seront précédées d'un *e* qui donnera un corps au son vocalique, et ce mot prend alors une syllabe de plus : *dae rneoïe*, Orpin reprise et *dchotte d'ernoaï* ; de même pour *raechnoyée*, Gnavelle annuelle ; Cpr. Uriménil : *lai r'nouesse*, la cicatrice; *ène érnouesse; lai lmouche*, la mèche (de lampe); *ène elmouche*.

AUTRES OUVRAGES CITÉS

Gillet et Magne. — *Nouvelle Flore française*. Paris, Garnier, 1863, in-18, XXVIII — 620 pages.

Grimard. — *La plante*, botanique simplifiée. Paris, Hetzel, 1865, 2 vol. in-18. C'est la pagination du 2e vol. qui est indiquée dans les renvois.

Millet-Robinet (Mme). — *Maison rustique des dames*, 11e édition, Paris, librairie de la Maison rustique, 2 vol., 1879.

Doisy. — *Flore de la Meuse*, 2 vol. in-18, 1835.

Holandre. — *Nouvelle flore de la Moselle*, 2e édition ; 2 vol. in-18, 1842.

Mémoires de la Société royale des Sciences, Lettres et Arts de Nancy (actuellement l'Académie de Stanislas).

Soyer-Willemet. — *Observations sur quelques plantes de France*, suivies du Catalogue des plantes vasculaires des environs de Nancy, in-8°, 1828.

Willemet. — *Phytographie enclyclopédique* ou *Flore de l'ancienne Lorraine:* 3 vol. in-8°, 1805.

PRINCIPALES ABRÉVIATIONS.

cf. cpr.	confer, comparez.
f.	féminin.
fém.	—
h. vis.	his verbis (à ces mots).
h. v°.	hoc verbo (à ce mot).
litt.	littéralement, proprement.
l. c.	loco citato (à l'endroit indiqué).
loc. cit.	—
m.	masculin.
masc.	—
p.	pluriel.
plur.	—
pron.	prononcez.
s.	singulier.
sing.	—
sign.	signifie — signification.
Vis.	verbis (aux mots).
V°.	verbo (au mot).
Vosg.	Vosgien.
vulg.	vulgaire, populaire, parler local.
vx-fr.	vieux français.

RENONCULACÉES

1 *Clematis* L.

C. Vitalba L., *Sp.*, 766. Clématite des haies. Vulg. : Vigne blanche, herbe aux gueux, cheveux de la Vierge, traîneau, berceau de la Vierge. Vosg. vulg. : herbe aux gueux (Dr Mougeot, p. 155-315) ; Vigne blanche, herbe aux gueux (Dr Berher, p. 95); liane (Kirschleger, 1, p. 7). Aouze : *bôs fumant*, bois fumant ; Bainville : *bôs fumâ ;* Gendreville : *trait de chin* (laisse, corde, trait de chien) ; Lemmecourt : *viecére ;* Offroicourt : *bos fuma ;* Totainville : *bôs fumant ;* Tranqueville : *vieille ;* Valfroicourt : *bôs fumant ;* Virecourt (Meurthe) : *trait d'chin.*

Thalictrum L.

Th. flavum L., *Sp.*, 770. Pigamon jaune. Vosg. vulg. : Rue des prés (Dr Mougeot, p. 155-315) ; Rhubarbe des pauvres, Rue des prés (Kirschleger, 1, p. 11 ; Dr Berher, p. 96).

Anemone L.

A. Pulsatilla L., *Sp.*, 759. Anémone Pulsatille. Vosg. vulg. : Coquelourde (Dr Mougeot, p. 155-315 et Dr Berher, p. 96) ; Herbe au vent, coucou. Lemmecourt : *couchot.*

A. nemorosa L., *Sp.*, 762. Anémone sylvie ; vulg. Sylvie blanche (Dr Berher, p. 97) ; fleur aux cocus. Bainville : *jeannette :* Ban de la Roche : *bilés de cheuve ;* La Bresse : *khokhlaue* et *fourfelaue ;* Brouvelieures : *sohlâye ;* Cleurie : *sohhlaye* (Thiriat, p. 73) ; Cornimont : *hhohhlauye ;* La Forge : *sohhlaïe ;* Gérardmer : *sohhlaye ;* Gerbamont : *fourfelae ;* Le Tholy : *sohhlaïe* (Thiriat, p. 394) ; Vagney : *fourfelaye.*

A. Hepatica L., *Sp.*, 758. *Hepatica triloba* VILL., *Dauph.*, 1, p. 336. Anémone Hépatique ; vulg. : Hépatique noble (Dr Berher, p. 97).

Adonis L.

A. æstivalis L., *Sp.*, 771. Adonide d'été; vulg. : brunette, rougeotte, (Dr Mougeot, 155-315 et Dr Berher, p. 97) ; rougeole (Kirschleger, 1, p. 12). Ménil en X. : *rougeotte,* car la graine rougit le pain ; Moyenmoutier : *lai brunette.*

A. autumnalis L. (*Adonis hortensis* HUSSENOT) Adonide d'automne. Vosg. vulg. : *brunette, rougeotte* (Mougeot, 155-315). Cleurie, Saint-Amé et Syndicat : *goutte de sang* (Thiriat, p. 116 ; Kirschleger, 1, p. 12).

Myosurus DILL.

M. minimus L., *Sp.*, 407, Ratoncule naine. Vosg. vulg. : queue de souris (Dr Mougeot, p. 156-316 ; Dr Berher, p. 98).

Ranunculus L.

Genre ; Vexaincourt : *boton d'or*, bouton d'or.

R. aquatilis L., *Sp.*, 781. Renoncule aquatique. Vosg. vulg. : grenouillette (Dr Berher, p. 98).

R. sceleratus, L., *Sp.*, 776. Renoncule scélérate. Vosg. vulg. : herbe sardonique (Dr Mougeot, p. 156-316 ; Dr Berher, p. 100). Bainville aux Saules : *bassin.*

R. aconitifolius L., *Sp.*, 776. Renoncule à feuilles d'Aconit. Ban de la Roche : *di potas*, masc. plur. ; La Bresse : *grófe ;* Cleurie : *groffe* (Thiriat, p. 73) ; La Forge, Gérardmer et Vagney : *groffe.* « Fréquemment cultivé dans les jardins [en Alsace] (à fleurs doubles) sous le nom de Bouton d'argent. » (Kirschleger, 1, p. 16.)

R. platanifolius L., *Mant.*, 79 ; *R.*, *aconitifolius* HOL., *Fl. Moselle*, éd. 1, p. 15. Renoncule à feuilles de Platane. Gérardmer, Vagney : *groffe.*

R. lingva L., *Sp.*, 773. Renoncule langue ; vulg. : grande douve (Dr Berher, p. 99).

R. Flammula L., *Sp.*, 772. Renoncule flammette ; Vosg. vulg. : flammette, douve (Kirschleger, 1, p. 17) ; petite douve (Dr Berher, p. 99). Cleurie : *tire-gotte* et *herbe d'Kersé* (Thiriat, p. 73) ; Vagney : *tire-gotte.*

R. auricomus L., *Sp.*, 775. Renoncule tête d'or ; Vosg. vulg. : tête d'or (Dr Mougeot, p. 156-316).

R. acris L., *Sp.*, 779. Renoncule âcre : vulg. bouton d'or, clair bassin (Grimard, p. 104). Bainville : *colon ;* Ban de la Roche : *popié ;* Bulgnéville : *bassinots*, masc. plur. ; Cleurie : *boton d'or* (Thiriat, p. 73) ; Eloyes : *boton d'or ;* Moussey : *porpier ;* Rouceux ; *baissinot ;* Vagney : *jaune bouquat.*

R. repens L., Sp., 779. Renoncule rampante : Vosg. vulg. : *pied de poule* (Dr Berher, p. 101). Eloyes : *bouton d'or* ; Lemmecourt : *pourpe* ; Mortagne : *porpie* ; Totainville : *pourpie* ; Tran[illegible] : *porpier*.

R. bulbosus L., Sp., 778. Renoncule bulbeuse : Vosg. vulg. : *pied de coq* (Kirschleger, I, p. 18) ; bassinet, pied de corbin (Dr Berher, p. 101). Cleurie : *bouton d'or* (Thiriat, p. 73) ; Padoux : *p'houtottes de chevaux* ; Raon aux Bois : *pette dé chevau* (lèvre de cheval) ; Criménil : *paitte dé chevau* (patte de cheval) ; Vagney : *jaune bouquat*.

R. arvensis L., Sp., 780. Renoncule des champs ; vulg. : chausse-trape des blés ; Médonville : *chinot*, litt. petit chien ; Romont : *queue dé r'nâd*, queue de renard.

Ficaria Dill.

F. ranunculoides Moench, *Meth.*, 215 ; *R. Ficaria* L., *Sp.*, 774. Ficaire Renoncule ; Vulg. brenoulerie, billonnée (Grimard, p. 105) ; herbe aux hémorrhoïdes (Littré, vº Ficaire) ; Vosg. vulg. : petite éclaire (Dr Berher, p. 101). Ban de la Roche : *pids d'polain* (pluriel, litt. pieds de poulain) ; Moussey : *pied de polain* ; Romont : *rondlotte* (litt. rondelette, et nom vulgaire *rondelette*) ; Vexaincourt : *pieu de polain* ; Wisembach : *pieu d'polain*.

Caltha L.

C. palustris L., *Sp.*, 784. Populage des marais ; vulg. : Souci des marais (Dr Berher, p. 101). Ban de la Roche : *di pikhele* ; La Bresse : *chevalon*, *chevanon* et *paite dé chevau* ; Chatel : *p'hhotte dé ch'vau* (pissat de cheval) ; Cleurie : *pette dé ch'vau* (Thiriat, p. 74) ; Eloyes : *paitte dé ch'vau* ; La Forge et Le Tholy ; *pie de chevau* ; Gérardmer : *chvolonde*, fém. ; Gerbamont : *patte de chevau* ; Médonville : *baissinot* ; Ménil en X : *colomba* ; Moussey : *péhhotte dé choud* ; La Neuveville sous Ch. : *bassinot* ; Romont : *poihhotte dé chevau* ; Vagney : *patte dé chevau* ; Ville sur I. : *boton d'or*.

Trollius L.

T. europæus L., *Sp.*, 782. Trolle d'Europe ; vulg. : boule d'or (Dr Berher, p. 101). Gerbamont : *boton d'or*.

Helleborus L.

Genre : La Bresse : *liborne ;* Chatel : *hellébôre ;* Cornimont : *liborne;* Tranqueville : *harbe de quiêvre* (herbe de couleuvre).

H. fœtidus L., *Sp.*, 784. Hellébore fétide; vulg. : pied de griffon (Kirschleger, 1, p. 25 ; Dr Berher, p. 101). Lemmecourt : *pain de couïuvre*, pain de couleuvre.

H. viridis L., *Sp.*, 784. Hellébore vert. Ban de la Roche : *liborne*, *Chrisboum* (ce dernier, corruption de l'allemand *Christbaum ;* littér. arbre du Christ) ; La Forge et Le Tholy : *liborne.*

H. niger L., Hellébore noir ; Vulg. : rose d'hiver ; Vosg. vulg. : rose de Noël (Kirschleger, 1, p. 25) (cultivé). Gerbamont : *lébore ;* Vagney : *liborne.*

Nigella L.

N. arvensis L., *Sp.*, 753. Nigelle des champs. Charmes : *noëlle ;* Girecourt les V. : *naiêle ;* Médonville : *noëlle ;* Ménil en X. : *noël.*

N. Damascena L. Nigelle de Damas (cultivé) ; vulg. : barbiche, araignée, barbe de capucin, cheveux de Vénus (Littré, v° Barbiche, n° 2). Uriménil : *paitte dé filère* (litt. patte d'araignée).

N. sativa L., Nigelle cultivée (cultivé) ; vulg. : toute épice (Gillet et Magne, p. 12) ; Cumin cornu (Littré, v° Cumin) ; Nigelle, poivrette, toute épice, patte d'araignée, araignée nielle, Cumin noir, faux Cumin, Nigelle de Crète (Littré, v° Nigelle 1°) ; Vosg. vulg. : *Cumin noir* (Kirschleger, 1, p. 26). Vexaincourt : *lo jolet*, litt. petit coq, jeune coq.

Aquilegia L.

A. vulgaris L., *Sp.*, 759. Ancolie commune. Bainville aux Saules : *cûchotte ;* Ban de la Roche : *meaetchattes ;* Lemmecourt : *tionche*, litt. cloche ; Tranqueville : *poule ;* Vagney : *dôs de loup*, litt. dents de loup.

Delphinium L.

D. Consolida L., *Sp.*, 748. Dauphinelle consoude ; vulg. : pied d'alouette des champs, Consoude royale (Dr Berher, p. 102). Bainville aux S. : *pie d'olvotte*, pied d'alouette ; La Bresse : *pié d'alwate ;* Offroicourt : *pie d'olouette ;* Romont : *pied d'ailouotte ;*

Cleurie, Syndicat et Saint-Amé : *pied d'allouatte* (Thiriat, p. 116

D. Ajacis L. (d'après Grenier et Godron, *Fl. de France*, p. 46 et 47, ce serait plutôt le *D. orientale* GAY qui serait cultivé dans nos jardins sous le nom de Pied d'alouette : Dauphinelle pied d'alouette (Littré, v° Fleur, n° 19). La Bresse : *pié d'alrate* ; Cleurie, Syndicat et Saint-Amé : *pied d'allouate* (Thiriat, p. 116); Domèvre-sur-M. : *pie d'olrotte* ; Fraize : *pi d'ailouatte* ; Girecourt les V. : *pi d'alouatte* ; Médonville : *pi d'ailouette*.

Aconitum L.

A. lycoctonum L., *Sp.*, 750. Aconit tue-loup ; Vosg. vulg. : tue-loup (Dr Mougeot, p. 157).

A. Napellus L., *Sp.*, 751. Aconit Napel : vulg. : Aconit bleu, char de Vénus (Berher, p. 103). Ban de la Roche : *sabots* ; Cleurie, Saint-Amé et Syndicat : *solaï keu d'prête* (Thiriat, p. 116) (sic!) ; La Forge et le Tholy : *solé d'keïe d'prête*, litt. souliers de cuir de prêtre : Gerbamont : *sabot* ; Vagney : *sabot de prête*.

Actæa L.

A. spicata L., *Sp.*, 722. Actée en épi. : vulg. : Herbe de Saint-Christophe (Dr Berher, p. 103). Gerbamont : *kiarbe de St-Christophe* ; Vagney : *kiarbe dé St-Christophe*.

Pæonia L.

P. officinalis DC., Pivoine officinale ; vulg. Herbe de Mallet, herbe sainte-rose, Pivoine femelle, pione, péone. Bainville : *pione* ; Ban de la Roche : *coucris* ; Bertrimoulier : *piomme* ; La Bresse : *pione* ; Brouvelieures : *pione* ; Chatel : *piône* ; Cleurie, Syndicat et St-Amé : *pione* (Thiriat, p. 116) ; Cornimont : *pione* ; La Forge : *pione* ; Gerbamont : *pionne* ; Mazeley : *piôle* (curieux changement de la liquide latine n) ; Médonville : *pionne* ; Mortagne : *piône* ; Moussey : *pionne* ; Le Tholy : *pione* ; Totainville : *pione* ; Tranqueville : *pioûne* (assourdissement de la tonique) ; Criménil : *piome* (changement de la liquide n comme à Bertrimoulier).

Etym. : Littré donne Normand *pione* et *pioume* ; M. Adam, *pione* à Lay-Saint-Christophe ; on trouve le vieux français *pyone*.

BERBERIDÉES

Berberis L.

B. vulgaris L., *Sp.*, 472. Vinettier commun. Vulg. Epine-vinette, Crépinière (Littré, hoc v°). Bainville aux S.; *barbelin;* Bru : *nâre picque;* Charmes : *barbeleire;* Chatel : *berbelin;* Lemmecourt : *berbelin*; Moyenmoutier : *couonne de chieuffe*, litt. corne de chèvre (ce n'est pas le Chèvre-feuille); La Neuveville -sur M. : *berbelin;* Romont : *barbeline;* Ville sur I. : *barbelin.*

NYMPHÉACÉES.

Nymphæa NECK.

N. alba L., *Sp.*, 729. Nénuphar blanc. Vosgien vulg. : Lis d'étang (Kirschleger, 1, p. 31; Dr Berher p. 103). Vosg. vulg. : lis d'étang (Dr Mougeot, p. 157-317). Vulg. : blanc d'eau (Littré, h. v°). Charmes : *gomé;* Fontenoy le Ch. : *montre;* Padoux : *tocquons;* Raon aux Bois : *tulipe d'ètang:* Trémonzey : *rose des ètangs*; Uriménil : *rôse d'ètang*, ô résonnant; Ville sur Illon : *rôse d'ètang.*

N. lutea SIBTH. et SM., *Prodr. Fl. græc.*, 1, p, 361; *Nymphæa lutea* L., *Sp.*, 729. Nuphar jaune. Vulg. : jaunet d'eau (Littré, v° Jaunet, n° 2); plateau, baratte (Grim., p. 146). Bainville aux Saules : *solire, midi;* Bru : *morêhe;* Raon aux Bois : *tulipe d'ètang;* Romont : *trocheux de rupt*, littér. tranchoir de ruisseau, allusion à la ressemblance de sa feuille avec un petit plateau de bois tourné, dont nos campagnards se servaient autrefois en guise d'assiette pour découper la viande à table. A Hadol et dans les environs, cet objet s'appelait *tròcheuye.*

Nuphar SM.

N. pumila SM., Engl. Bot., 2292; *N. vogesiaca* HUSS., *Ch.*. 32! *N. Spenneriana* GAUD. Nuphar. nain. Vosg. vulg. : pied de poulet (Dr Mougeot, p. 157-317; Dr Berher, 104). Environs de Remiremont : *Tulipe d'étang.*

PAPAVÉRACÉES

Papaver L.

Genre : Châtel : *povô;* Fontenoy : *pavô;* Morelmaison;

chanotte; Padoux : *p'am'aau;* Raon l'Etape : *geolé, jolé* et quelquefois *kikirijac,* litt, poulet, couleur de la crête des coqs et allusion à leur chant; Saales : *chenâtte* et *savège chenatte;* Totainville et Tranqueville : *chanotte;* Vagney : *pavôt* (Pétin p. 208).

P. somniferum L., *Sp.*, 726. Pavot somnifère. Cleurie, St-Amé et Syndicat : *pavau* (Thiriat, p. 116), cultivé et souvent subspontané, dit Godron, I, p. 35.

P. setigerum DC., *Fl., fr.*, 5, p. 585; *P. hortense* Huss., *Chard.*, p. 39; Godr., *Fl. lorr.*, éd. 1, 1, p. 36. Pavot porte-soie. Cleurie, Syndicat et Saint-Amé : *pavau* (Thiriat, p. 116); Raon aux Bois et Uriménil : *pavôt.* La culture en grand de cette plante, dont on tirait de l'huile, diminue sensiblement dans notre rayon depuis quelques années.

P. Rhæas L., *Sp.*, 726. Pavot Coquelicot. Vulg. : Rose de loup, ponceau (Grim., 147); coprose (Littré, h. v°). Ban de la Roche : *chonatte*; Bru : *fiame dé feu*, litt. flamme de feu. Ces sortes de pléonasmes sont fréquentes; Charmes : *mauhon breuléye*, litt. maison brûlée, allusion, comme dans la précédente dénomination, à la couleur rouge des pétales; Cleurie, Syndicat et St-Amé : *pavau* (Thiriat, p. 116, qui indique comme cultivée ou subspontanée la variété à fleurs doubles); Girecourt les V. : *môhon breuloye*; Padoux : *pamaau di champs*; Romont : *môhon breuleïe*; Saales : *coquelija*, onomatopée qui rappelle le français coquelicot.

P. dubium L., *Sp.*, 726. Pavot douteux. Romont : *môhon breuleie.*

P. Argemone L., *Sp.*, 725. Pavot Argémone. Vulg. vosg. : Pavot à massue (Berh., p. 105). Romont : *môhon breuleie*; Vagney : *pavôt quê des piquants* (Pétin, p. 208), litt. Pavot qui a des poils. Cet auteur aurait dû écrire, croyons-nous, *pavôt qu'ai des piquants.*

Chelidonium L.

Ch. majus L., *Sp.*, 723. Grande Chélidoine. Vulg. : felouque, herbe aux verrues, yape, jagouasse (Grimard, p. 149); herbe aux boucs (Littré, v° herbe, 4°, col. 2); herbe à l'éclaire et

herbe de l'hirondelle (Littré, ibid.). Ban de la Roche : *dchotte de kiére; dchotte de jànisse;* La Bresse : *etiaire* et *lierbe dé jaunisse;* Cleurie : *tiaire* (Thiriat, p. 74); La Forge et Le Tholy : *tiaire;* Gerbamont : *tierre*; Saint-Etienne : *tiaire;* Vagney : *ètière.*

FUMARIACÉES.

Corydalis DC.

Genre : Corydale; Vagney : *fumetiàrre.*

Fumaria L.

F. officinalis L., *Sp.*, 984. Fumeterre officinale. Vulg. : fiel de terre (Littré, v° fiel, 5°). Bainville aux S. : *fineterre;* Tranqueville : *femeterre:* Vagney : *fumetiàrre.*

CRUCIFÈRES.

Raphanus L.

R. sativus L., *Sp.*, 935. Radis cultivé. Autigny : *reië* (Adam, p. 366); Badménil : *révonette* (id.); La Baffe : *réïs* (id.); Bru : *ravonnette;* Celles : *ravouette;* Châtel-s.-M. : *ravonette;* Charmois l'Org. : *roye* (Adam, p. 365); Circourt-s.-M. : *radisse* (id.); Deycimont : *reïei* (id.); Gérardmer : *rèïes;* Girecourt-les-V. : *rayi* (id.); Grandvillers : *rêïe;* Haillainville : *roï* (Adam, p. 365); Houécourt : *reye* (id.); Luvigny : *reïe* (id.); Maconcourt : *raye* (id.); Mazeley : *royi* (id.); Médonville : *sainvre;* Mortagne : *reie* (id.); Moyenmoutier : *reïïe* (Adam, p. 365); Moussey : *roïe;* La Neuveville-s.-M. : *roï;* Ortoncourt : *roois* (Adam, p. 365); Provenchères : *raoyu* (id.); Ramonchamp : *rèdis* (id.); Rehaupal : *rèi* (id.); Rouceux : *reil;* Rouges-Eaux : *rayie* (Adam, p. 365); Sainte-Barbe : *rèie* (id.); Saint-Vallier : *raï;* Totainville : *roïe;* Tranqueville : *reil;* Uriménil : *ròyïe,* pron. ro-yï; Ventron : *ràti* (Adam, p. 365).

a). Radicula D.C., *Syst.*, 2, p. 663. Radis. Vulg. : petites raves, petit radis rose. Bertrimoutier : *revonette;* Girecourt les V. : *rayï;* Mazeley ; *ravonets*, masc. pluriel; Médonville : *ravo-*

nette; Ménil en Xaintois : *roie;* Padoux : *reis;* Saint-Étienne : *râtisse*; Saint-Vallier : *raî* (Adam, p. 45); Uriménil : *royïes, p'tites royïes* et quelquefois *rovounettes*, féminin pluriel.

b). Niger D.C., l. c. Radis d'automne. Vulg.: Radis noir, gros Radis noir, Raifort des Parisiens. Littré donne « Raifort cultivé, espèce dont la racine est connue sous le nom de Radis noir ». Bainville-aux-Saules : *roï ;* Chatel : *rèïe ;* Ménil en X. : *rave*.

R. Raphanistrum L. *Sp.*, 935; *Raphanistrum arvense.* WALLR., *Sched.*,336; Radis ravenette. Vulg. : Radis sauvage. Ban de la Roche : *savedge raetis;* Cleurie : *rèveleuche* (Thiriat, p. 74); La Forge : *sauvège reïe;* Gérardmer : *sauvaige rèyïe;* La Neuveville-s.- M. : *ravenèle;* Raon-aux-Bois : *raiv'leuche ;* Romont : *rèïi ;* Saint-Etienne : *rèv'leuche;* Le Tholy : *sauvège rèïe.*

Sinapis L.

S. arvensis L., *Sp.*, 933. Moutarde des champs. Vulg. : *jotte* (Grimard, p. 160). Vosg. vulg. : *moutarde des champs* (Dr Mougeot, p. 161-321). Brouvelieures : *motarde;* Bru : *genoïe;* Châtel : *s'né;* Charmes : *sané;* Fraize : *motarde;* Lemmecourt : *sinvre ;* Mazeley : *soné;* La Neuveville-s.-Ch. : *sombie*; La Neuveville-s.-M. : *moutâdieu;* Offroicourt : *lo sombieu;* Sanchey : *sonné;* Uriménil : *s'né;* Vagney : *motâde.*

S. alba. L., *Sp.*, 934. Moutarde blanche; Vulg. : herbe au beurre. Bainville-a.-S. : *motadië;* Domèvre-s.-M. : *motadieu bianche;* Morelmaison : *moutatie;* Padoux : *motarte ;* Sanchey : *motade;* Uriménil : *motâde, motâte;* Vagney : *motâde.*

Brassica L.

B. oleracea L., *Sp.*, 932. Chou potager. Bainville-a.-S. : *chô;* Ban-de-la-Roche : *djotte* et *dchooux* (Oberlin, p. 169 et 197); *cabous*, jeune plant de chou (id., p. 97); Châtel : *chô;* Cleurie, Saint-Amé et Syndicat : *jotte* (Thiriat, p. 117); Cornimont : *djotte ;* Fraize : *tchô;* Gerbépal : *djote,* replant, *cabou ;* Médonville : *chove ;* Morelmaison : *chao;* la Neuveville-s.-M. : *chau ;* Padoux : *jottes;* Provenchères : *chô;* Saint-Amé : *cauque de jotte;* trognon de chou (Thiriat, p. 437); Saulxures : *cabou,* jeune

chou ; *jotte*, vieux chou ; *chô*, chou branchu ; Trampot : *chaux ;* Uriménil : *chô,* ô résonnant ; pris dans son ensemble, *jotte : j'os d'lai bâlle jotte*, nous avons une belle récolte de Choux ; trognon de chou : *côquę dé jotte ;* Vagney : *chô* et *jotte* (Pétin, p. 55 et 163) ; *tête dé jotte :* Chou pommé (Pétin, p. 163) ; *rogue de jotte* (Pétin, p. 164) ; *rogue* et *roque* (Thiriat, p. 437), trognon de chou (id. ib., p. 164) ; Vehtron : *djotte ;* Vrécourt : *chove.*

Nous faisons de nouveau remarquer que *jotte,* du moins à Uriménil et dans les environs, a une signification collective. Cette dénomination s'applique, par exemple, à une plantation, une récolte ou à une préparation pour la choucroute. Ainsi, une femme venant visiter le jardin de sa voisine dira : *Vos oz d'lai mout bâlle jotte,* vous avez de bien beaux Choux. On dira aussi : *moénez ène woéture de jotte ai Pinau,* conduisez une voiture de choux à Epinal. Ce nom étant partitif n'a pas de pluriel. Le chou désigné individuellement se dit *chô* ou *téte dé jotte.*

Variétés. Var. *capitata,* Chou pommé ou Chou cabus. La Bresse : *cabou ;* Châtel : *cobou ;* Fontenoy-le-Ch. : *caibus ;* Gérardmer : *jotte,* et le plant jeune, avant d'être repiqué, *côbou ;* Mazeley : *caibou ;* Saales : *caibeu ;* Uriménil : *cobou ;* Vagney : *cabous* (Pétin, p. 42).

Chou printanier. Uriménil : *prüntanier ;*

Chou d'hiver. Saales : *chô ;* Uriménil : *chô d'hiver ;*

Chou de Milan. Uriménil : *chô d'Milan ;* Vagney : *chô de Milan* (Pétin, p. 55) ;

Chou frisé. Saulxures : *tchô ;* Uriménil : *chô frihé ;* Vexaincourt : *chô frisé*, et *chô frisé nâr* (noir) ; chou blanc, Fontenoy : *chôx biancs ;* Uriménil : *chô bianc* et *jotte d'Olsace*, chou d'Alsace ; chou rouge, Fontenoy : *chô rôge, rôge pommelè* (pommelé) ;

Chou de Bruxelles : Uriménil : *chô d'Brüséles.*

Chou-fleur : Châtel : *chou-fieur* ; Padoux : *jottes fieuries.* Mais la variété de Choux de beaucoup la plus connue et la plus répandue dans nos campagnes est celle qui est connue sous le nom de *chô d'Ignèye*, Chou d'Igney. Elle doit son nom à ce village situé à 12 kil. au nord-ouest et en aval d'Epinal, où il est cultivé en grand. Les qualités de ce produit sont dues à la

composition toute particulière du sol, qui est, comme celui d'Archettes, un terrain d'alluvion siliceuse. (Voyez à l'art. *Brassica Napus*, le *naïvé d'Ochottes*.

B. asperifolia LAM., *Dict.*, 1, p. 746; *B. Rapa* KOCH, *Deutsch Fl.*, 4, p. 709; Chou rave. Fontenoy-le-Ch. : *chô raive*; Uriménil : *royïe;*

a) *Oleifera* DC., *Prodr.*, 1, 214. Navette. La Bresse : *naivate;* Brouvelieures : *nèvotte;* Bru : *gréne* (litt. graine; nous verrons plus bas qu'on dit de même grain pour froment): Charmes : *névatte;* Chatel : *naivotte;* Fraize : *nèvatte*; Grandvillers : *nèvelotte;* Mazeley : *nèvatte;* Médonville : *nevlatte;* Morelmaison : *naivotte;* La Neuveville s. Ch. et LaNeuveville s. M. : *nèvotte;* Saales : *naivelattes;* Trampot et Tranqueville : *navotte;* Uriménil : *naivotte;* Vagney : *naivatte* (Pétin, p. 193); Ventron : *naivatte;* Vrécourt : *nèvotte*.

b.) *Esculenta* GODR. GREN., *Fl. fr.*, 1, p. 77 : *Brassica Rapa* L., *Sp.*, 931. Rave (proprement dite). Bru : *râyïe;* Charmes : *ray;* Chatel : *rèyie;* Raon-aux-Bois : *raiv'leuche;* Saales : *rauï;* Saint-Vallier : *raï* (Adam); Uriménil : *röyïe*, *grôsse röyïe;* Ville : *royi*. — Exemple du changement du *d* en *y*, déjà remarqué par M. Adam.

B. Napus L., *Sp.*, 931. Chou Navet (type); Godron l'appelle ainsi : car ce que l'on appelle vulgairement Navet est la variété comestible, var. *esculenta* DC. du type botanique (l'autre étant la var. *oleifera*, appelée vulgairement Colza). L'espèce botanique étant pour ainsi dire inconnue des campagnards, il s'ensuit que nous n'avons pu en recueillir les noms patois. Toutefois M. Thiriat, dans sa *Vallée de Cleurie*, p. 116, donne *nèvé* et il semble que c'est bien au type qu'il l'applique, car, arrivé à la variété comestible, il ne donne pas de nom patois. Y a-t-il là une simple interposition de l'imprimeur? M. l'abbé Pétin, p. 55, donne aussi *chô sauvaige*, Colza; mais n'oublions pas que le but de cet estimable auteur est d'enseigner le français aux paysans au moyen de leur patois, en sorte que ce nom paraît plutôt être la traduction et l'explication patoise d'un terme français qu'un vrai nom patois créé par le génie populaire et usité journellement : quoiqu'il en soit, nous passons immédiatement

aux variétés, qui seules nous paraissent avoir des noms patois.

a) Oleifera DC., *Syst.*, 2, p. 591. Bru : *colza* et *coloza;* Gircourt les V. : *colzac;* La Neuveville s. M. : *colzâ;* Uriménil : *colza;* Vagney : *chô sauvaige* (Pétin, p. 55) (Voyez cependant ce que nous disons plus haut de cette expression); Vexaincourt : *nèv'lottes*, fém. pluriel; Wissembach : *név'lattes*. — Doubs : *con'za.*

b) Esculenta D.C., l. c. Navet. La Bresse : *naivė;* Bulgnéville : *nèvé;* Circourt-s.-M. : *nèvé* (Adam, p. 391); Fontenoy-le-Château : *rêve;* Gérardmer *nèveil;* Gerbépal : *nèvé;* Grandvillers : *nêvé;* Moussey : *névet;* La Neuveville-s.-Ch. : *nèvé;* Padoux : *nèvèt;* Trampot : *navais;* Vagney : *naivé* (Pétin, p. 193); Ville s. I. : *nèvé;* Vrécourt : *nêvé.*

Observation. A La Bresse, la graine ou semence du Navet s'appelle *naivate.*

La variété la plus répandue dans notre rayon est sans contredit celle qui est connue sous le nom de *naivé d'Ochottes*, Navet d'Archettes. Elle porte le nom de ce village situé à 12 kil. au sud-ouest et en amont d'Epinal, où elle est cultivée en grand. Les qualités de ce précieux produit tiennent à la composition toute particulière du sol qui est un terrain d'alluvion siliceuse.

Un hybride du *B. Napus* et du *B. oleracea* porte, comme on sait, le nom de Chou-navet; Châtel : *chou-naivé;* Vagney : *chô naivé* (Pétin, p. 55) « *chou-navet* ».

Variété. Rutabaga, *Brassica campestris*, *Napo Brassica* DC., dit aussi vulgairement Chou de Suède, Chou de Laponie, Navet de Suède. Charmes : *chô-nèvé* et *rudetapaca*, curieuse déformation; Domèvre-s.-M. : *cho-névêt;* Mazeley : *tabaga;* La Neuveville-s.-M. : *tabaga;* Saulxures-s.-M. : *tchô-neivé;* pour Vagney, M. l'abbé Pétin donne *cho-naivé*, rutabaga, p. 55.

B. nigra Koch, *Deutsch. Fl.*, 4, p. 713; *Sinapis nigra* L., *Sp.*, 933; Moutarde noire. Vulg. Senevé ordinaire. Vosg. vulg. : Moutarde commune (Dr Mougeot, p. 161-321); Moutarde noire; Senevé ordinaire (Kirschleger, 1, p. 57). La Bresse : *mótade;* Bru : *motâde nâre;* Châtel : *motâte;* Domèvre-s.-M. : *motâdieu;* Médonville : *moutadieu nôre;* Raon-aux-Bois : *mótâte;* Uriménil : *neire motâde.*

Diplotaxis DC.

D. tenuifolia DC., *Syst.*, 2, p. 268; *Sisymbrium tenuifolium*, L., *Sp.*, 917. Diplotaxe à feuilles menues. Vosgien vulg. : Roquette sauvage (Dr Berher, p. 107).

Cheiranthus R. Brown.

Ch. Cheiri L., *Sp.*, 924. Giroflée violier. Vosgien vulg. : bâton d'or (Dr Mougeot, 158-318 : Giroflée jaune, Ravenelle, bâton d'or (Dr Berher, p. 108), autres : Violine, Violier jaune, Giroflée jaune, Giroflée des murailles, rameau d'or (Gillet et Magne, p. 28) : jalousie carafée (Grimard, p. 152). Bru : *gironfleille*; Charmes : *gironflèye*; Châtel : *Gironflée*; Cleurie, St.-Amé et Syndicat : *jaune violet* (Thiriat, p. 117); Epinal : *jaunes-violets*: masc. plur.; Gérardmer : *jaune violi*; Gerbépal : *jaune violet*, Médonville : *giroflâye*; Mortagne : *gironflée*; Padoux : *gironfléeye*; Totainville : *gironflaie*; Uriménil : *gironflée*; Vagney : *gironflée* (Petin, p. 135).

Erysimum L.

Genre : Vagney : *sauvége Kerson*.

E. cheiranthoides, L., *Sp.*, 923. Vélar Giroflée, Vosg. vulg. : Fausse Giroflée, Giroflée des champs (Dr Berher, p. 108).

Barbarea R. Brown.

B. vulgaris R. Brown, *Kew.*, éd. 2, t. 4, p. 109 : *Erysimum Barbarea* L., *Fl. suec.*, éd. 2, p. 233. Barbarée commune. Vosg. vulg. : herbe de Sainte Barbe (Kirschleger, I, p. 48; Dr Berher, p. 108) : Bainville aux Saules : *rondlotte*.

Sisymbrium L.

Genre : Vagney : *sauvaige Kerson*.

S. officinale Scop., *Carn.*, 2, p. 26; *Erysimum officinale* L., *Sp.*, 922. Sisymbre officinal. Vosgien vulg. : la Tortelle (Kirschleger, 1, p. 53); vélar, herbe du chantre (Dr Berher, p. 109). Moyenmoutier : *hieppe di chantre*.

S. Sophia L., *Sp.*, 922. Sisymbre sagesse, Vosgien vulg. : Herbe de Sainte-Sophie. Romont : *sneide*.

S. Alliaria Scop., *Carn.*, 2, p. 26; *Erysimum Alliaria* L., *Sp.*,

922 ; *Alliaria officinalis* D.C, *Syst.*, 2, p. 488. Sisymbre Alliaire Ban de la Roche : *dchotte de cnache.*

Nasturtium R. Brown.

N. officinale R. Brown, *Hort. Kew.*, 2e édit., t. 4, p. 119; *Sisymbrium Nasturtium* L., *Sp.*, 916. Cresson officinal. Vulg. : Cresson d'eau, Cresson de ruisseau, santé du corps; Vosgien vulg. : Cresson d'eau ou de fontaine (Kirschleger, 1, p. 46); Cresson de fontaine (Dr Berher, p. 109). Bainville aux Saules : *crechon ;* Chatel : *keurson.* Le nom de Keurson d'jodie à Bru paraît bien devoir se rapporter à cette espèce; car mon correspondant donne *Keurson piquant* au *Lepidium sativum* L., Cresson alénois (ou des jardins); Domèvre-s.-M., Lemmecourt et Mazeley : *crechon;* Romont : *keurson ;* Totainville et Tranqueville : *crechon;* on dit aussi à Totainville *crechelon*, qui paraît un diminutif; M. l'abbé Pétin donne, p. 73, *cresson*, cresson, et *cuerhon*, cresson, p. 75, pour Vagney; Vexaincourt : *Keurson de fontaine;* Ville-s.-Illon : *creuchon.*

Cardamine L.

Genre : Vagney : *Kerson;* Celles : *creusson.*

C. pratensis L., *Sp.*, 195. Cardamine des Prés. Vulg. : Cresson des prés, Cresson élégant, Cressonnette, bec à l'oiseau (Gillet et Magne, p. 32; Vilmorin, *Catalogue*, 1882, p. 125: Dr Berher, p. 111). Bru : *cœurson dé prèt;* Cleurie, St-Amé et Syndicat : *sauvaige Querson* (Thiriat, p. 75); La Forge et Le Tholy : *sauvaige cœurson ;* Médonville : *crechon sauvaige;* Moyenmoutier : *cœurson doux;* Offroicourt : *lo pingué;* Romont : *pain d'ouhé;* Saulxures : *Kerson das pras ;* Uriménil : *crohhon d'près.*

C. amara L., *Sp.*, 915. Cardamine amère. Vosgien vulg : Cresson amer (Kirschleger, 1, p. 45; Dr Berher, p. 111). Bertrimoutier : *Kerson;* La Bresse : *Kerson;* Bru : *Queurson sauvaige;* Cleurie, St-Amé et Syndicat : *Quérson d' fontaine* (Thiriat, p. 75); Celles et Dounoux : *creusson;* Fontenoy le Ch. : *creisson;* La Forge et Le Tholy : *cœurson d' fontaine;* Gérardmer : *Kerson d'fontaine;* Gerbamont et Mortagne : *Keurson;* Mazeley : *crehhon;* Moussey : *Keurson sauvaige;* Raon l'Et. : *Keurson ;* Saales : *Keurson;* Uriménil : *crohhon* et *crohhon d' rupt* (de ruisseau); A Vagney,

M. l'abbé Pétin donne, p. 73, *cresson*, cresson, p. 75, *cuerhon* cresson et enfin, p. 73, « *cresson dé pras* » Cardamine. Nous croyons devoir les rapporter tous au *C. amara* L., plutôt qu'au *C. pratensis* L., bien que ce dernier soit aussi commun; mais il n'est pas comestible et nous paraît par conséquent moins connu des paysans. Nous croyons qu'il ne faut donc pas prendre à la lettre la dénomination *cresson dé pras* et la traduire littéralement par le français Cresson des prés pour la rattacher à l'espèce botanique *C. pratensis* L.; Vexaincourt : *Keurson sauvaige*. De temps à autre, mais au printemps seulement, on trouve sur le marché d'Epinal quelques paniers de *C. amara* apportés par nos campagnards de la vallée du Coney (Uriménil et Uzémain).

C. sylvatica Link, in Hoffm., *Phyt. Blatt.*, t. I, p. 50; *C. hirsuta b.*, *Sylvestris* Godr., *Fl. lorr.*, éd. 1, P. 1, p, 59. Cardamine des bois. Moyenmoutier : *Keurson*, Cresson des bois.

Alyssum L.

A. calycinum L , *Sp.*, 908. Alysson calicinal. Vosgien vulg. : corbeille dorée sauvage (Kirchleger, I, p. 62); corbeille dorée (Dr Berher, p. 112). Cette plante ne doit pas être confondue avec l'*A. saxatile*, ou Alysse jaune, connu sous le nom de corbeille d'or (on appelle corbeille d'argent l'Alysse maritime (*A. maritimum* DC).

Roripa Scop.

R. nasturtioïdes Spach, *Vég. phanerog.*, 6, p. 506; *Sisymbrium palustre* Leyss., *Fl. hal.*, 679; *Nasturtium palustre* DC., *Syst.* 2, p. 191; Godr., *Fl. lorr.*, éd. 1, t. I, p. 62, Roripe faux Cresson. Vosgien vulg. : Cresson ou Roquette des marais (Dr Berher, p. 110).

Camelina Crantz.

C. fœtida Fries, *Nov. Mant.*, 3, p. 70; *C. dentata* Godr., *Fl. lorr.*, éd. 1, t. 1, p. 68. Caméline fétide (ou dentée). Romont: *camamie*. (Nous verrons tout à l'heure qu'à Uriménil *camamie* est donné à la graine du *C. sativa*.)

C. sativa Fries, *Nov. Mant.*, 3, p. 72; *Myagrium sativum* L. Caméline cultivée. Bru : *cauméline;* Domèvre-s.-M. : *caimémine;* Tranqueville et Totainville : *camomine;* Uriménil : *camamye;* ce

nom y est donné plus particulièrement à la graine de cette plante qui autrefois était très cultivée pour en tirer de l'huile,

Teesdalia R. Brown.

T. nudicaulis R. Brown, *Hort. Kew.*, éd. 2, t. 4, p. 83; *T. Iberis* D.C., *Syst.*, 2, p. 392; *Iberis nudicaulis* L., *Sp.*, 903. Téesd alie à tige nue. Vosg. vulg. : petit Cresson printanier (Dr Berher, p. 115). Cleurie :*chion d'ouhé* (Thiriat, p. 75), litt. *fiente*, chiure d'oiseau).

Thlaspi Dillen.

Th. arvense L., *Sp.*, 901. Tabouret des champs. Vosg. vulg. : Tabouret monnoière (Berher, p. 115). Ban de la Roche : *Keurson de champ* et *dchotte de sang;*

Th. perfoliatum L., *Sp.*, 902. Tabouret perfolié. Vosg. vulg. : mousselet (Dr Berher, p. 115. — Littré ne donne pas ce nom).

Th. alpestre L., *Sp.*, 903. Tabouret alpestre. Gérardmer : *fio de St-Joseph ;* Saulxures : *bouquat d'saint Joseph.*

Th. Bursa-pastoris L., *Sp.*, 903; *Capsella Bursa-pastoris* DC. Tabouret bourse à pasteur. Cleurie : *crosse dé fusil* (Thiriat, p. 75), allusion à la forme triangulaire de ses silicules; Eloyes : *crosse dé fusil;* Rouceux : *bon pasteur*; Uriménil : *bouohhe dé curé*; Vagney : *bouohhe dé préte.*

Lepidium L.

L. sativum L., *Sp.*, 899. Passerage cultivé. Vulg. : Cresson alénois, Cresson des jardins, Nasitor, Cresson cultivé. Ban de la Roche : *Keurson dé djadine*; Bru : *Keurson piquant* et *Keurson de jodïn;* Domèvre s. M. : *crechon;* Gérardmer : *Kerson d'moè*; Mortagne : *Keurson;* Totainville : *crechon;* Uriménil : *crohhon d'moè;* Vexaincourt : *Keurson de jodïn.*

L. ruderale L., *Sp.*, 900. Passerage des décombres. Vosg. vulg. : petit Passerage (Dr Berher, p. 80); Cresson des routes (Kirschleger, 1, p. 69).

L. campestre R. Brown, *Hort. Kew.*, éd. 2, t. 4, p. 88; *Thlaspi campestre* L., *Sp.*, 902. Passerage des champs. Vosg. vulg. : bourse de Judas (Dr Berher, p. 116).

Senebiera PERS.

S. Coronopus POIR., *Dict.*, t. 7, p. 76; *Cochlearia Coronopus* L., *Sp.*, 904. Senebière corne de cerf. Vosgien vulg. : pied de corneille (Dr Berher, p. 116). Châtel : *couone de cerf;* Raon aux Bois : *paitte de crô* (litt. patte de corbeau), *paitte dé counôye* (patte de corneille); Uriménil : *paitte dé crô* (litt. patte de corbeau.)

CISTINÉES

Helianthèmum D. C..

H. vulgare GAERTN., *Fruct.*, 1, p. 371; *Cistus Helianthemum* L., *Sp.*, 744, Hélianthème commun. Vosg. vulg. : fleur du soleil (Kirschleger, 1, p. 75; Berher, p. 117); Châtel : *menotte di bon Dieu* (litt. petite main).

VIOLARIÉES

Viola TOURN.

Genre : Ban de la Roche : *violatte;* Bru : *vieulette;* Châtel : *vieulotte;* Domèvre s. M. : *violotte;* Fontenoy le Ch. : *vioulotte*; Fraize : *violatte;* Longuet : *vieulette;* Médonville : *violotte;* La Neuveville s. Ch. : *violotte*; Padoux : *vieulette;* Romont : *vieulotte* (toutes les espèces).

V. odorata L., *Sp.*, 1324. Violette odorante (Violette proprement dite, Littré, h. v°, n° 2). Blainville a. S. : *vieulette*; Brouvelieures : *violette qu'ai dî gôt* (litt. violette qui a du goût); Cleurie : *violette qu'é di go;* l'auteur aurait dû écrire : *qu'ai.* Du reste, je soupçonne fort cette forme, ainsi que celle de Brouvelieures, d'être une traduction patoise de l'idée exprimée par le nom français Violette odorante. Rouceux : *violotte.*

V. sylvatica FRIES, *Fl. hall.*, p. 64; Violette des bois. Vosgien vulg. : Violette des bois (Dr Berher, p. 118). Cleurie : *violette sauvège* (Thiriat, p. 76); La Forge et Le Tholy : *sauvaige violette*; Uriménil : *violette sauvaige.*

V. canina L., *Sp.*, 1324; Violette de chien. Violette des chiens. Lemmecourt : *violette sauvaige.*

V. lutea SM., *Brit.*, 1, p, 248; *V. calcarata* WILLM., *Phyt.*, 1069, non L.; *V. elegans* KIRSCHL., *Mém. de la Soc. de Strasb.*

Violette jaune. Vosgien vulg. : Pensée des Vosges (Kirschleg., 1, p. 86, Pensée élégante (Berher, p. 119)); La Forge et le Tholy : *sauvaige pensée.*

V. tricolor L., *Sp.*, 1326, Violette tricolore. Vosg, vulg. : Pensée sauvage (Dr Berher, p. 116); la Var. *arvensis* est appelée par Kirschleger : Pensée sauvage, herbe ou fleur de la Trinité; Jacée tricolore; la Var. *hortensis*, Pensée des jardins (I, p. 85). Les variétés cultivées s'appellent vulgairement dans nos Vosges *pensées;* Bertrimoutier : *violettes;* Médonville : *pensaie;* Totainville : *pensaîlle ;* Uriménil : *pensée.*

Résédacées

Reseda L.

Genre : La Bresse : *resseda;* Chatel : *résida;* Fontenoy : *resida*; Moyenmoutier : *residan* (curieuse nasalisation); Padoux : *resida*; Saint-Etienne : *rossédo;* Saulxures : *rësséda*; Raon-aux-Bois : *resida*; Uriménil : *résida.*

R. luteola L., *Sp.*, 643. Réséda Gaude. Vosg. vulg. : herbe à jaunir. Uriménil : *resida sauvaige.*

R. Phyteuma L., *Sp.*, 645; Reséda Raponcule. Vosgien vulg. : petit réséda (Dr Berher, p. 119).

R. odorata L., Réséda odorant. Vulg. : herbe d'amour. Cultivé. Cleurie, St-Amé et Syndicat : *rèsséda* (Thiriat, p. 118); Gerbamont : *resséda;* Uriménil : *résida*, celui-ci y étant beaucoup plus connu et répandu que le *R. luteola.* Toutefois, si l'on veut préciser, on dit *résida d'moè*, réséda de jardin.

R. suffruticosa L. : Réséda blanc. Cleurie, St-Amé et Syndicat : *resséda* (Thiriat, p. 118). Il est à noter que l'auteur n'accentue pas le premier *e* comme plus haut. Les deux prononciations sont sans doute usitées; du reste, Gerbamont donne *resséda.*

Droséracées

Drosera L.

D. rotundifolia L., *Sp.*, 402. Rossolis à feuilles rondes. Ban de la Roche : *cougi;* Gérardmer : *torleysse;* Gerbamont : *poautérosae*, litt. porte-rosée.

Parnassia L.

P. palustris L., *Sp.*, 391. Parnassie des marais. Vulg. : Hépatique blanche. Vagney : *chaipé de caipucin*, litt. chapeau de capucin.

PYROLACÉES

Pyrola TOURN.

P. rotundifolia L., *Sp.*, 567. Pyrole à feuilles rondes. Ban de la Roche : *Nierenkroute, pourry.*

POLYGALÉES

Polygala L.

P. vulgaris L., *Sp.*, 986; Polygala commun. Vosgien vulg. : herbe à lait (Dr Mougeot, 162-322; Dr Berher, p. 120). Ban de la Roche; *dchotte de chnadrelle;* Vagney : *hiarbe de lâcé* (herbe à lait).

SILÉNÉES

Dianthus L.

Genre : La Bresse : *mwargote, euya* (margote, œillet); Dompierre : *oliotte;* Gerbamont; *euïa;* Médonville : *eïet;* Mortagne : *mignotise;* Saulxures sur M. : *œuïa* : Totainville; *œillot*; Uriménil : *morgôte* (plus rare cependant qu'*œuyet, euyet*); Vagney : *œillat* et *moargotte.*

D. Armeria L., *Sp.*, 586. Œillet velu. Cleurie, Saint-Amé et Syndicat : *haut bouquet* (Thiriat, p. 120); La Forge et le Tholy : *haut boquet.*

D. superbus L., *Sp.*, 589. Œillet superbe. Vulg. : Mignardise des prés (Littré, h. v°, n° 4). La Bresse : *megnoterie;* Cleurie, Syndicat et Saint-Amé : *mignoterie* (Thiriat, p. 118); Gérardmer : *mignoterie;* Gerbamont : *mignotterie.*

D. deltoïdes L., *Sp.*, 586. Œillet deltoïde. Cleurie : *roge mignoterie* (Thiriat, p. 76).

D. Caryophyllus L., Œillet des fleuristes. Vulg. : Œillet giroflé, grenadin, Œillet proprement dit (cultivé). Cleurie, Syndicat et Saint-Amé *moargotte* (Thiriat, p. 118) et *mouargotte* (ibid., p. 441); Gerbamont : *moärgotte, euïa;* Raon-aux-Bois : *mar-*

gotte; Le Tholy : *morgotte* (Thiriat, p. 441); Uriménil : *œuyet.*

Silene L.

Genre : Ménil en Xaintois : *pétards.*

S. inflata Sm., *Fl. brit.*, 467; *Cucubalus Behen* L.., *Sp.*, 591. Vosg. vulg. : behen blanc, carnillet (Kirschleger, 1, p. 114); behen blanc (Berher, p. 121). Ban de la Roche : *doe Hôrtlatte* Kirschleger, 1, p. 114), Herdlatte (Crovisier); Cleurie, Syndicat et Saint-Amé; *Keuchotte dé berbis* (Thiriat, p. 77, litt. clochette de brebis); La Forge et le Tholy : *cûchotte dé berbis* (même signification, le groupe cl. n'a pas produit le mouillement métamorphique ci-dessus); Gérardmer : *sovonette;* Romont : *potard,* allusion à la petite détonation que les enfants tirent de son calyce vésiculeux; Saint-Étienne : *demoèselle* (litt. demoiselle); Uriménil : *tieuchotte dé berbis;* Vagney : *tieuchatte dé berbis*. *tieuchotte dé berbis*.

S. gallica L., *Sp.,* 595. Siléné de France. Vosgien vulg. : cornillet (Dr Berher, p. 121).

S. nutans L., *Sp.*, 596. Siléné penché. Ban de la Roche : *savaidje erminié.*

S. pratensis Godr. et Gren., *Fl. de France,* 1, p. 216, *Lychnis vespertina* Sibth., *Fl. oxon.*, p. 146; Siléné des prés. Vosgien vulgaire : compagnon blanc (Dr Berher, p. 122).

S. diurna Godr. et Gren., *Flore de France*, 1, p. 217; *Lychnis diurna.* Siléné de jour. Saulxures : *bec de hhline*, litt. bec de poule.

Viscaria Rohl.

V. purpurea Wimm., *Fl. von Schlesien*, p. 67; *Lychnis Viscaria* L., *Sp.*, 625. Viscarie purpurine. Vosg. vulg. : attrape-mouches (Dr Berher, p. 122).

Lychnis L.

L. Githago Lam., *Dict.*, 3, p. 643; *Agrostemma Githago* L., *Sp.,* 626. Lychnide Nielle. Vosgien vulg. : nielle des blés (Dr Berher, p. 123). Ban de la Roche : *savaidje nayelle;* Chatel : *godot,* litt. godet, allusion à la forme du calyce renflé après la floraison; Cleurie : *goda* (Thiriat, p. 77); La Forge : *godot;* Gerbamont : *godat;* Mazeley : *godots*, masc. plur.; Mortagne :

godot; La Neuveville sur M. : *noéle;* Offroicourt : *noelle;* Raon-l'Etape : *noële* et *nòële;* Romont : *noélle* et *noïelle*; Saales : *jalé*, litt. petit coq; Le Tholy : *godot;* Totainville : *noëlle;* Tranqueville : *noïelle;* Uriménil : *godots;* masc. plur.; Vagney : *b'sé dé raittes* (p. 40), litt. pois de rats, *godats*; Ville s. I. : *vaulot;* à Uriménil, *vaulot* signifie valet, domestique; comparez pour la même idée le français vulg. *compagnon*, donné à des espèces voisines. Wissembach : *djaux*, masc. plur., litt., coqs.

L. *Flos cuculi* L., *Sp.*, 625. Lychnide fleur de coucou. Vosg. vulg. : lamprette, Œillet des prés (Kirschleger, I, p. 118; Dr Berher, p. 123). Chatel : *coucou;* Raon-aux-Bois : *boquet d'coucou;* Romont : *corcorojô*, allusion au cri du coq ou à sa crête ; Uriménil : *coucou.*

L. coronaria Lam. Lychnide coronaire. Vosgien vulg. : coquelourde (Kirschleger, 1, p. 118; Thiriat, p. 118). Cleurie, Saint-Amé et Syndicat : *bé colas* (Thiriat, ibid.), litt. beau Nicolas; La Forge et Le Tholy : *bé colas* aussi.

Alsinées.

Sagina L. et *Alsina* Vahl.

Ces deux genres portent à Vagney le nom de sennevère.

Spergula Bartl.

Genre : Charmes : *spergoute;* Vagney : *petit mirguet* (Pétin, p. 185), litt. petit muguet; sennevère.

S. arvensis L., *Sp.*, 630. Spargoute des champs. Ban de la Roche : *roechnoyée;* La Bresse : *senevere;* Cleurie : *genoyéie* (Thiriat, p. 77); La Forge : *henoüre;* Gérardmer : *hhnoïe*, fém.; Gerbamont : *senevére;* Raon-l'Etape : *genoïe*; *genoyée* et *genouilli;* Le Tholy : *henoüre;* Vagney : *sennevére.*

Arenaria L.

A. serpyllifolia L., *Sp.*, 606; *A. sphærocarpa* Ten! *Syll.*, p. 219; Sabline à feuilles de serpollet. Vosgien populaire : serpoliette (Dr Berher, p. 126).

Stellaria L.

St. Holostea L., *Sp.*, 603; Stellaire holostée. Vosg. popul. : langue d'oiseau (Dr Berher, p. 126).

St. media VILL., *Dauph.*, 3, p. 615; *Larbrea media* GODR. *Mém. Acad. Nancy*, 1841, p. 106. Stellaire moyenne. Vosgien populaire : Morgeline, Mouron des oiseaux (Kirschleger, 1, p. 103; Dr Berher, p. 126). La Bresse : *mouron;* Charmes : *moron;* Cleurie : *morron* (Thiriat, p. 77); La Forge : *meuron;* Gérardmer : *meuron;* Grandvillers et Médonville : *meuron;* Raon-l'Ftape : *môron;* Le Tholy : *meuron;* Uriménil : *môron* (*ô* résonnant).

Malachium FRIES

M. aquaticum FRIES, *Fl. hall.*, p. 77; *Stellaria pentagyna* GAUD., *Helv.*, 3, p. 179; *Cerastium aquaticum* L., *Sp.*, 629. Malachie aquatique. Ban de la Roche : *moron, savaidge chô.*

Cerastium L.

Genre : *Fiô d'aloudâtes*, litt. fleur d'alouette.

C. vulgatum WAHLNB., *Suec.*, 289. Céraiste commune. Vosgien popul. : Mouron d'alouette (Berher, p. 128); Raon aux Bois et Uriménil : *môron d'olouottes* (*ô* résonnant).

C. tomentosum L. Céraiste tomenteuse (cultivée). Gérardmer : *orgentine*, litt. argentine.

LINÉES

Linum L.

L. usitatissimum L., *Sp.*, 397. Lin cultivé. La Bresse : *li;* Bru : *lie;* Chatel : *lin;* Cornimont *li*, semence *linouse;* Crébimont (Saint-Etienne) : *line;* Fontenoy : *lien;* fruit *ligniouse;* Gérardmer : *lin;* une variété plus forte *lin d'Alsace;* le fruit s'appelle *chôbosses* et la graine *linoûse;* Gerbépal : *lin;* graine : *linouze;* Grandvillers : *liin;* Ménil en X. : graine, *lenouse;* La Neuveville s. M. : *lnouse;* Padoux : *lin;* Provenchères : *lin*, graine : *lineuse;* Raon aux B. : *lin;* Saales : graine, *lineuse;* Saulxures : *linouse*, graine; Le Tholy : capsule granifère *chobosse* (M. Adam, p. 240); Uriménil : *lin*, graine, *linouze* et *linoûsse;*

Ventron : *li*, graine : *linouze;* Vexaincourt : *lin*, graine : *lnoûse*, s. f. ; Wissembach : *lĩn* et *filet*, fruit : *lineuse;* rappelons que la nasale *ĩn* est propre au patois, et n'existe pas en français.

TILIACÉES

Tilia L.

Genre : Ban sur Meurthe : *tè* (Adam, p. 375); Chatel : *tieu* et *tio;* Fraize : *Kia;* Gerbamont : *tia;* Luvigny et Vexaincourt : *Kio*, *Kiot* (Adam, ibid.); Médonville : *tlot;* Ménil en X. : *tia:* Mortagne : *tieul;* Moussey : *Kiot;* Padoux : *tio;* Provenchères : *Kiot;* Ramonchamp et Saint-Baslemont : *tio* et *tillot* (Adam, ibid.); Raon-l'Etape : *hhio*, forme curieuse par sa gutturale; Romont : *thiot;* Rouceux : *tio;* Saint-Blaise La Roche : *tiyeu* (Adam, ibid.); Totainville : *tiot;* Tranqueville : *tillot;* Ventron : *tia ;* Vexaincourt : *Kio;* Ville : *tyot;* Vissembach : *Kiâ*. Ces formes sont intéressantes au point de vue du mouillement simple dans *tio*, *tia*, etc., et du mouillement métamorphique dans *Kio*, *Kia*, etc.

T. sylvestris DESF., *Hort. Paris.*, p. 152, Tilleul à petites feuilles. Charmes : *tiou;* Lemmecourt : *tlot sauvaige;* Uriménil : *tiò* (pron. en une seule émission de voix). Se trouve dans les bois des Vosges de tous les terrains. Il est planté sur les promenades et au cours d'Epinal. De là la dénomination que nos campagnards donnent à cette promenade de notre chef-lieu : *d'zos les tiòs*, litt. sous les Tilleuls. Comparez l'*Unter den Linden* de Berlin.

T. intermedia DC., *Prod.*, 1, p. 152. Tilleul intermédiaire. Lemmecourt : *tlot*.

T. platyphylla SCOP., *Carn.*, 641. Tilleul à grandes feuilles. Cleurie : *tia* (Thiriat, p. 78); Gérardmer : *tiô;* Lemmecourt : *tiot;* Vagney : *tiâ*.

MALVACÉES

Malva L.

Genre : Romont : *freumaigeon*.

M. Alcea L., *Sp.*, 971. Mauve alcée. Vosgien pop. : Herbe de Saint-Siméon (Dr Berher, p. 131).

M. sylvestris L., *Sp.*, 960; Mauve sauvage. Cleurie : *haut fremègea* (Thiriat, p. 78); La Forge : *haut fremaigé;* Gerbépal : *fremèjo;* Saint-Etienne : *haut fromaigeot;* Le Tholy : *haut fremaigè.*

Nous croyons pouvoir rattacher au *M. sylveltris* les formes suivantes recueillies par M. Adam (p. 346) et qu'il donne comme étant la traduction du mot français « mauve ». La Baffe : *maufe*; Chatel : *mauffe;* Docelles : *guimaufe;* Haillainville : *fremègeon;* Hergugney : *fremègeat;* Mandray : *frometjé;* Sanchey : *fremégeot;* et Vagney : *froméqeat.*

M. rotundifolia L., *Sp.*, 969; *M. vulgaris* Fries, *Nov.*, 219. Mauve à feuilles arrondies. Vosgien popul. : petite mauve, fromageon (Kirschleger, 1, p. 122). Mauve commune, fromageon (Dr Berher, p. 131); comparez une autre forme populaire « fromagère » donnée par Grimard, p. 130, 1re édit.). Bainville a. S. : *fremejot;* La Bresse : *fermwògeon* et *feurmwageon;* Brouvelieures : *freumetjon;* Bru : *framageon* et *fremaigeon;* Bulgnéville : *fromageot;* Charmes : *fromégea*; Chatel s. M. : *fromègeon;* Cleurie : *fremègea* (Thiriat, p. 78); Domèvre s. M. : *freméjo;* Fontenoy le Ch. : *fromégeot;* La Forge : *fremègé;* Fraize : *fremetgé* et *fermetgé;* Gérardmer : *frémègeye;* Gerbépal : *fremèjo*; Médonville : *fremègeot;* Mortagne : *fremègeon;* Moussey : *fremaijon;* La Neuveville s. Ch. : *fromèjo;* Offroicourt : *fromageo;* Padoux : *fréméjon*; Raon-l'Etape : *freumaigeon;* Saint-Etienne : *fromègeo;* Saulxures : *fermedgé*; Le Tholy : *fremègé;* Totainville : *fremègeot*; Tranqueville : *froumageot;* Vagney : *feurmaigeat* (Pétin, 118) et *feurmègeâ;* Val d'Ajol : *fromaigeon;* Vexaincourt : *fremaigeon*; Ville s. Illon : *fremègeot.* Cpr. Remilly (Moselle) *fromjô* [pron. jon]; Comtois, *fromageot*, mauve. Ces noms sont tirés sans doute de la forme des fruits qui ressemblent à de très petits fromages. La même idée se retrouve dans le flamand *Kaasjerkuid.*

Althæa L.

A. officinalis L., *Sp.,* 966. Guimauve officinale. Vosg. vulg. : Guimauve ordinaire (Kirschleger, 1, p. 123). Bulgnéville *guimaude;* Celles-s.-P. : *guimoffe;* Chatel : *guimaufe;* Cleurie,

Saint-Amé et Syndicat : *guimau* (Thiriat, p. 119) ; Eloyes : *gumauve;* La Forge : *guimau;* Rouceux : *guimauche;* Saulxures-s.-M. : *guimau;* Uriménil : *guimaûfe;* Vagney : *gumau.*

A. rosea Cav., *Diss.*, 2, t. 29. Rose trémière (cultivé). Cleurie, Saint-Amé et Syndicat : *haute-rose* (Thiriat, p. 119) ; Mortagne : *quenauille dai Vierge*, litt. quenouille de la Vierge ; La Neuveville-s.-M : *haute-rôse;* Offroicourt : *mire rose;* Saulxures-s.-M. : *haute rôse, rose d'Espagne;* Uriménil : *rôse dó pape* (rose du pape) ; Val d'Ajol : *rose papale.*

Géraniacées

Géranium L'Hérit.

Genre : Géranium cultivé. Eloyes : *géromnium;* Girecourt : *géromnium;* Mazeley : *géromniome;* Uriménil : *géraniûm* (pron. géraniôme).

G. Robertianum L., *Sp.*, 955. Géranion herbe à Robert. Vosg. popul. : herbe à Robert (Berher, p. 133). Bainville aux Saules : *fiârante;* Ban de la Roche : *dchotte de couesse;* Cleurie : *parhhin d'pouhhé, herbe fiairante* (Thiriat, p. 78), litt. persil de pourceau, herbe puante ; Eloyes : *parhhin d'pouhhé;* La Forge : *couesse;* Gérardmer : *coisse*, fém. ; Le Tholy : *couesse;* Vagney : *hiarbe de bouchâ*, litt. herbe de bouc, allusion à la forte odeur qu'exhalent et l'animal et la plante.

Observ. *Fiârant* est le participe présent du verbe *fiârè*, puer, que nous rattachons au latin *fragrare.* Dans quelques communes, ce verbe n'a pas cette signification péjorative et il signifie purement et simplement sentir, répandre une odeur. Ce doit être le même mot que le fr. flairer, fleurer.

G. columbinum L., *Sp.*, 956. Géranion colombin. Vosg. pop. : pied de pigeon (Dr Berher, p. 132).

G. sanguineum L., *Sp.*, 958. Géranion sanguin. Ban de la Roche : *dchotte de sang.*

Erodium L'Hérit.

E. cicutarium L'Hérit. in Ait., *Hort. Kew.*, éd. 1, t. 2, p. 414 ; *Geranium cicutarium* L., *Sp.*, 951. Erodion cicutain. Vosgien pop. : bec de cigogne (Dr Berher, p. 133).

E. moschatum L. Erodion musqué. Cultivé. Cleurie, Syndicat et Saint-Amé : *geromnium sapin* (Thiriat, p. 119).

Pelargonium.

P. odoratissimum Ait. Géranion odorant. Cleurie, Syndicat et Saint-Amé : *géromnium pommier* (Thiriat, p. 119).

P. zonale Willd. Géranium. Cleurie, Saint-Amé et Syndicat : *géromnium* (Thiriat, ibid.).

Hypéricinées.

Hypericum L.

Genre, ou plutôt toutes les espèces à Romont s'appellent *mille-trous*.

H. pulchrum L., *Sp.*, 1106. Millepertuis élégant. Cleurie : *milletrous* (Thiriat, p. 79). C'est bien à l'*H. pulchrum* et non à l'*H perforatum* que cet auteur applique cette dénomination.

H. perforatum L., *Sp.*, 1104. Millepertuis perforé. Bainville a. S. : *harbe de mille pettieus ;* Ban de la Roche : *dchotte de reyesses;* La Bresse : *lierbe de mille pètus ;* Chatel : *mille potieus.* Fontenoy : *mille petius;* Gérardmer : *mille trous;* Mortagne : *elliabe;* Saales : *mille pouateus;* Trémonzey : *mille potieus;* Uriménil : *mille pèteus*. Cpr. le vx fr. *pertuis*. Les Fourgs (Jura) : *patu;* Ban de la Roche : *pouateu;* Ventron : *pètu*.

Balsaminées.

Impatiens L.

I. Noli-tangere L., *Sp.*, 1329. Impatiente n'y touchez pas. Vosg. pop. : herbe impatiente, Balsamine jaune. Ban de la Roche : *dchotte de saterelle;* Raon aux Bois : *bailsami sauvaige*.

I. balsamina L. Impatiente balsamine (cultivée). Chatel : *bailsami;* Cleurie, Saint-Amé et Syndicat : *bellesamie* (Thiriat, p. 119); Fontenoy le Ch. : *beljamine;* La Neuveville-s.-M. : *belsamine;* Médonville : *belzèmine;* Uriménil : *bailsami*.

Tropéolées.

Tropæolum L.

T. majus L. Capucine à larges feuilles. Vulg. : Cresson d'Inde

(Gillet et Magne, p. 75). Chatel : *caipucine;* Fontenoy : *caipucine;* Uriménil : *caipucine*, et *grante caipucine*.

T. minus L. Capucine à petites feuilles. Vulg. : fleur sanguine (Littré, v° fleur, n° 19).

RUTACÉES.

Ruta TOURN.

R. graveolens L. Rue odorante. Cleurie, Saint-Amé et Synpicat : *rue* (Thiriat, p. 119).

OXALIDÉES.

Oxalis L.

O. Acetosella L., *Sp.*, 620. Oxalide Alleluia. Vosg. pop. : petite Oseille, Oseille des bûcherons, alleluia, pain de coucou (Dr Berher, p. 135-136). Ban de la Roche : *pain de coucou;* Chatel : *ailhotte d'ouhé*, litt. Oseille d'oiseau; Charmes : *surgel;* comparez le franç. surelle; Cleurie : *pain de coucou* (Thiriat, p. 79); Gérardmer : *pain de coucou;* Lemmecourt : *ougelotte de livre*, litt. petite Oseille de lièvre; Ménit-en-X. : *ougelotte de loup;* Médonville : *ojelotte de illivre* (ll. mouillées, oseille de lièvre); Raon a. B. : *olhotte de boquyon* (os. de bûcheron, boquillon); Tranqueville : *ougelotte d'ougé* et *pain d'ougé;* Uriménil : *pain d'coucou;* Vagney : *oseye commune* (Pétin, p. 201); Ville-s.-Illon : *ougi d'crô;* oseille de corbeau.

Camellia L.

C. japonica L. Camellia du Japon. Bru : *camilia* (cultivé); Uriménil : *camélia*.

CITRACÉES.

Citrus L.

C. Aurantium RISSO. Citronnier Oranger. Bru : *orangeille;* Chatel : *óranger, fleur d'óranger* (fleur d'Oranger); Fontenoy : *orangeil*.

ACÉRINÉES.

Acer L.

Genre : Bru : *erâbe;* Romont : *erhauïe*.

A. platanoides L., *Sp.*, 1496. Erable plane. Vosg. pop : Plane

ou Plaine (Kirschleger, I, p. 143; Dr Berher, p. 135). Gbam:netro *piennayé*; Lemmecourt : *plaine;* Offroicourt : *plaine;* Saulxures : *piaine aihié* (mon correspondant le tire de l'allemand Ahorn); Vagney : *piaine* (Pétin, p. 215); Val d'Ajol : *piaine*, féminin; Ventron : *piaine*.

A. Pseudoplatanus L., *Sp.*, 1495. Erable sycomore (Littré dit « Faux-platane, nom vulgaire de l'Érable faux platane, dit à tort Érable sycomore »). Vosgien popul. : le Plaine (Dr Mougeot, p. 166-326); grand Érable, sycomore, faux-platane (Kirschleger, I, p. 143); Érable faux platane (Dr Berher, p. 135). Cleurie : *piaine* (Thiriat, p. 79); Gérardmer : *piaine* et *piaune;* Gerbamont : *piainne;* Moyenmoutier : *pianne;* Offroicourt : *piaine;* Uriménil et environs : *plâné*. Cet arbre n'y est pas vivant; mais il est connu des ouvriers mécaniciens et autres; Vagney : *faux-piaine* (Pétin, p. 214) et *piainée*.

A. campestre L., *Sp.*, 1497. Erable commun. Vosg. vulg. : petit Érable, l'*Auzeraule* (Kirschleger, 1, p. 143; Dr Berher, p. 135); Azeraille, H. Fliche (*Manuel de Botaniq. forestière*, p. 250. Nancy, 1873). Ban de la R. : *piaine, limée*; Bru : *erhauye;* Cornimont : *piaine* et variété : *piaine ahié;* Dombrot-s.-V. : *rejauye;* Domèvre-s.-M. : *r'jauille*; Girecourt les V. : *r'hoïe;* Lemmecourt : *erabe rejauille;* Mazeley : *olhoïe* (cette commune a un lieu dit « dessous lallezail » (sic), Cadastre, section B); Offroicourt : *rgeole;* Sanchey : *olhoïe;* Saulxures : *piaine*; Totainville : *rjauille;* Tranqueville : *rjauille;* Ventron : *piaine, èyé;* Ville : *rjoye*.

Cpr. le nom d'*Azerailles* donné à une commune de la Meurthe.

Ampélidées.

Vitis L.

V. vinifera L., *Sp.*, 293. Vigne porte-vin. Les citations empruntées à M. Adam sont tirées de la page 379. Bainville a. S. : *vaigne;* Ban-s.-M. : *vinieu* (Adam); La Bresse : *vein;* Brouvelieures : *ving;* Bru : *véne;* Celles : *vinie* et *veingne;* Chatel : *véne;* Chatel et Saint-Vallier : *vênne, vaîne, vêne* et *véne* (Adam) : Charmes : *vein* et *vègne;* Cleurie : *vègne* (Thiriat, p. 119); Dr cimont : *vain* (Adam); Domèvre-s.-M. : *vègne;* Fontenoy le

veigne; La Forge : *vin;* Fraize : *vei* et *venye;* Gerbépal : *vin ;* Gerbamont : *vengne ;* Hennezel et Vagney : *veigne, végne* et *vêgne;* Morelmaison : *vaigne;* Mortagne : *vein ;* Moyenmoutier : *vinie* (Adam) et *vinieu*, raisin, *raisi;* La Neuveville-s.-Ch. : *vin;* Padoux : *veigne ;* Provenchères : *veinieu* (Adam), *vinye* et *retoin;* Raon l'Étape : *veine;* Rouceux : *vin;* Saales, *veinie* (Adam) et *veine;* Saint-Vallier : *vène* (Adam). Voy. aussi Chatel et Saint-Vallier ci-dessus; Le Tholy : *vein* (Adam); Totainville : *vègne;* Uriménil : *veîne.* Dans cette commune et son rayon, la Vigne n'est cultivée qu'en treille. On a essayé toutefois la culture en pleine terre à Charmois l'Orgueilleux, mais sans succès. La culture en grand ne commence qu'à une vingtaine de kilomètres vers le nord de cette commune et à une trentaine vers l'ouest et le sud-ouest. Vagney : *veine* (Pétin, p. 296); *brance dé vigne*, sarment (ibid., p. 37); Valfroicourt : *veigne ;* Vexaincourt : *veinhie* (Adam) et *veinie.*

Variétés. Fontenoy : *bianc*, blanc; *norre*, noir, *norre précôt*, noir précoce; Uriménil : *raisin neir*, raisin noir; Vagney : *raisin bianc*, mélier; *gros raisin bianc*, gouet.

V. quinquefolia Lam. ; *Cissus quinquefolia* Pursh. Vigne vierge. Bainville : *vaigne virge;* Bru : *véne-vierge ;* Chatel : *véne-vierge.*

Hippocastanées

Æsculus L.

Æ. Hippocastanum L., *Sp.*, 488. Marronnier d'Inde. Naturalisé dans notre région; planté sur les promenades d'Épinal. Charmes : *maironnier;* Fontenoy : *marronneil;* La Neuveville-s.-M. : *marronèïe* et le fruit *mâron;* Tranqueville : *mârouneil ;* Uriménil : *mâronnèye.*

Empétrées.

Empetrum Tourn.

E. nigrum L., *Sp.,* 1450. Camarine à fruits noirs. Vosg. pop. : raisin de corneille (Dr Berher, p. 269).

Célastrinées.

Evonymus Tourn.

E. europæus L., *Sp.*, 286, var. *a* Fusain d'Europe. Vosg. po-

pul. : bonnet carré, bonnet de prêtre (Berher, 136). Bainville : *colotte de curé* (calotte); Brouvelieures : *bonot de préte* (bonnet de prêtre); Bru : *fresion*, et *bonnot d'évêque;* Chatel : *bounot d'prete;* Cleurie : *bouna d'préte* (Thiriat, p. 79); Domèvre-s.-M. : *fresion;* Fontenoy : *viorne* (sic !); La Forge : *bonot d'préte;* Gerbamont : *bonat de préte;* Lemmecourt : *bounot de préte;* Mazeley : *frezion;* Offroicourt : *chaipé de préte* (chapeau); Romont : *bos fusil*, bois fusil (comp. *bois de fusi* dans l'Aube); Le Tholy : *bonot d'préte;* Tranqueville : *bou de queré*, bois de curé; Vagney : *bounât de préte;* Vexaincourt : *bounot de prête;* Ville-s.-I. : *bos couarè* (bois carré); (même nom dans l'Aube.)

Rhamnées.

Rhamnus L.

R. cathartica L., *Sp.*, 279. Nerprun purgatif. Vosg. popul. : épine de cerf (Dr Berher, p. 136). Bainville a. S. : *fraision;* Romont : *bieuk èpingue, bourquépine* (cpr. Aube, broque-épine des Étangs).

R. Frangula L., *Sp.*, 280. Nerprun bourdaine. Vosg. vulg. : Bourdaine ou bourgaine (Kirschleger, I, p. 156). Bru : *ndr auné*, litt. Aune noir; Charmes : *nore bôs*, litt. bois noir; Chatel : *beurdaine;* Cleurie : *nerre sausse* (Thiriat, p. 80); Gérardmer : *nerre sausse;* Moyenmoutier : *lo potri;* La Neuveville-s.-M. : *nor bos ;* Raon l'Ét. : *pokiesse ;* Romont : *beurdaine :* Saulxures : *nerre esseule;* Le Tholy : *nare sauce*, litt. noir Saule; sauce est féminin en patois. Uriménil : *neire sauce ;* nous préférons le *c* aux deux *ss* à cause de cette lettre dans l'accusatif salicem; Ville-s.-I. : *nor bos.*

Papillonacées.

Ulex L.

U. europaeus Sm., *Fl. brit.*, p. 756. Ajonc d'Europe. Cleurie : *genète è piquants* (Thiriat, p. 80), litt. Genêt à pointes; j'aurais écrit *ai* au lieu de *è*.

Sarothamnus Wimm.

S. scoparius Wimm., *Fl. von Schles.*, 278; *Spartium scoparium* L., *Sp.*, 996. Genêt à balais, Vosg. vulg. : le Grand Genêt à

balais (Kirschleg.. I, p. 165). Brouvelieures, *genéte;* Charmes : *genettre* et *genète*, curieuse épenthèse de l'*r* dans la première forme. Nous rencontrerons aussi cette *r* épenthétique dans le nom patois à Fontenoy-le-Château, et dans le cadastre à Chatel Comparez les formes françaises *genestrale* et *genestrolle* qui présentent aussi ce phénomène. Chatel : *g'néte ;* Cleurie : *génète* (Thiriat, p. 80); Domèvre-s-M. : *genête;* Fontenoy : *genêtre;* Fraize : *genète;* Gérardmer : *hhnêtc ;* Gerbépal : *ghenéte;* l'*h* est aspirée, comme du reste nous le retrouverons à Lusse et à Provenchères, pour cette plante, et plus loin pour les formes patoises du Genévrier *hnauve, hnève;* Lusse : *henète* (Adam, p. 259); Mazeley : *genéde* (curieux adoucissement de la dentale finale); Moussey : *genête ;* La Neuveville : *genête;* Offroicourt : *genaite*, masculin; Provenchères : *henete;* Raon l'Etape : *genêtes, geneites;* Saales : *genéte;* Saulxures : *génète;* Uriménil : *génète* et *g'néte ;* Vagney : *génète;* Val d'Ajol : *génète;* Ventron : *hnéte* ; Vexaincourt : *gnéte*, Vissembach : *hhétes*, fém. plur., gutturale proprement dite. Comme parler populaire nous trouvons à Chatel le lieu dit « le bas des genettres » dans le cadastre, section E.

Genista L.

G. sagittalis L., *Sp.*, 998. Genêt à tiges ailées. Vosgien popul. : génistelle (D[r] Mougeot, p. 167-327 ; et Kirschleger qui donne aussi, I, p. 166, Genêt des Bruyères) ; D[r] Berher, p. 137). Ban de la R. : *jalaeche;* Gerbamont : *taudon;* Gerardmer : *podion ;* Saulxures : *todon;* Tendon : *todon.*

G. pilosa L., *Sp.*, 999. Genêt velu. Vosgien popul. : *genestrolle* (Kirschleger, I. p. 167) ; genestrole (D[r] Berher, p. 138) Cleurie : *todon* (Thiriat, p. 80); La Forge et le Tholy : *todon;* Gerbamont : *petite genéte.*

G. tinctoria L., *Sp.*, 998. Genêt des teinturiers. Bainville aux S. : *genaide ;* Gerbamont : *rond taudon ;* Tranqueville : *genéte.*

Spartium L.

S. junceum L. Genêt d'Espagne ou jonc d'Espagne (Kirschleg., I, p. 166), cultivé.

Cytisus L.

C. Laburnum L., *Sp.*, 1041. Cytise faux Ébénier (cultivé et spont.). Vosgien popul. : pluie d'or, aubour (Dr Berher, p. 138.)

Lupinus Tourn.

Genre (cultivé) : Gérardmer : *cafè*, masc. sing.

L. speciosus Hort. et L. *mutabilis* Sw., et *L. hirsutus*. Cleurie, Syndicat et St-Amé : *génète d'Espagne* (Thuriat, p. 120).

Ononis L.

Genre : Mazeley : *tondon ;* Romont : *airrète-bieu.*

O. Natrix L., *Sp.*, 1008. Bugrane gluante. Vosg. popul. : bugrane jaune (Dr Berher, p. 138).

O. campestris Koch. et Ziz, *Cat. pl. palat.*, 22; *C. spinosa* Wallr., Sched., p. 379; Bugrane champêtre. Vosg. vulg. ; arrête-bœuf épineux (Dr Berher, p. 138). Ban de la R. : *tèdon, tedot, tenon ;* Mortagne : *râ-bue ;* Tranqueville : *todon*.

O. procurrens Wallr., *Sched.*, 381 ; *O. arvensis* Wil᾽m., *Phyt.*, 853 ; *O. repens*. Bugrane rampante. Bertrimoutier : *tédon :* Brouvelieures : *airrête-bues ;* Fraize : *jolosie ;* Girecourt les Viev. : *tendon ;* Mazeley : *toquon ;* Médonville : *todon ;* Moyenmoutier : *tindon ;* Offroicourt : *tondon ;* Saales : *tindon ;* Ville-s-I. : *tondon.*

Medicago L.

M. Lupulina L., *Sp.*, 1097 ; *Melilotus Lupulina* Desv., *Obs. pl. d'Angers*, p. 166. Vosg. pop. : minette (Dr Berher, p. 139). Bru : *minon ;* Chatel : *minette ;* Mazeley : *patrèle ;* Romont : *oliotte* (la plante, signification primitive inconnue) ; *minette :* la graine.

M. sativa L., *Sp.*, 1096. Luzerne cultivée. Chatel : *lizerne* ; Padoux et Raon-aux-Bois : *lizerne ;* Uriménil : *lizerne* et quelquefois *luzerne.*

Melilotus Tourn.

M. officinalis Lam., *Dict.*, 4, p. 63 ; *M. diffusa* DC., *Fl. fr.*, 5., p. 664. Melilot officinal. Ménil-en-X. : *mousse d'aivouène* (mousse d'avoine) ; Offroicourt : *mousse.*

Trifolium L.

Genre : Bertrimoutier : *sainfouo*, litt. sainfoin; La Bresse ; *trabe ;* Chatel : *treffe*; Crébimont (Saint-Etienne) : *trèhe;* Padoux : *treff;* Uriménil : *trèffe;* Vexaincourt : *treffe*, masc. et *traupe* fémin.; la tête du trèfle se dit *pierrots*, pluriel masc., littér. moineaux (formation analogue à celle de « têtes d'alouettes » donnée à la Centaure jacée, recueillie par Grimard, p. 384) ; Wissembach : *trabe*, fém.

T. arvense L., *Sp.*, 1083. Vosg. : vulg. pied de lièvre (Dr Mougeot, p. 168-328); patte ou pied de lièvre (Kirschleger, I. p. 176) patte de lièvre, (Dr Berher, 141) (cpr. pied de lièvre, donné par Grimard, p. 184) : Raon l'Etape : *minon* et quelquefois les enfants *minou*.

T. incarnatum L., *Sp.*, 1083. Trèfle incarnat (cultivé en grand depuis quelques années seulement à Uriménil et dans les environs, mais depuis longtemps dans les terrains calcaires). Vosg. popul. : trèfle farouche (Dr Berher, p. 140). Charmes : *trèfe incarlate ;* Dounoux : *trèfe d'Afrique;* Uriménil : *rouge trèfe.*

T. pratense L., *Sp.*, 1082; Trèfle des prés. Ban de la Roche : *trable ;* Cleurie : *trèffe* (Thiriat, p. 80); Gérardmer : *trèfe*, et *roge tossereu ;* Saulxures : *trabe.*

T. rubens L. *Sp.* 1081. Trêfle rougeâtre. Vosg. pop. : grand trèfle (Dr Mougeot, p. 168-328; Dr Berher, p. 140).

T. repens. L., *Sp.*, 1080. Tréfle rampant. Vosg. pop. : triolet (Dr Berher, p. 142). Charmes : *traupe* et *traye ;* Cleurie : *bian trèffe* (Thiriat, p. 80) ; Gérardmer : *bianc tossereu;* La Neuveville s. Ch. : *treyotte;* Mazeley : *traupe ;* Médonville : *treïotte*; Ménil en X. : *treyotte;* Moussey : *raige ;* Raon l'Etape : *traupe*, *trôpe.*

T. elegans Savi ! *Bot. etrusc.*, 4, p. 42 ; *T. hybridum* Willm. *Phyt.*, 904, non L. Trèfle élégant. Raon l'Etape : *traupe*, *trôpe.*

T. aureum Poll., *Fl. palat.*, 2, p. 344 ; *T. agrarium* Schreb. ap. Sturm, *Fl. germ.*, 16; Godr., *Fl. lorr.*, éd. 1, t. I, p. 165 non L. Trèfle doré. Vosgien popul. : minette dorée (Dr Berher, p. 142.)

T. agrarium L., *Sp.*, 1087 ; *T. procumbens* Sm., *Fl. brit.*, 792; Godr., *Fl. lorr.*, éd. 1, t. I, p. 165 non L. Trèfle des champs.

Vosg. pop. : Trèfle des campagnes, Trèfle jaune des prés (Berher, p. 142).

Lotus L.

Genre : Ville-s-Illon : *boc d'ougelot*, litt. bec d'oiseau.

L. corniculatus L., *Sp.*, 1092. Lotier corniculé. Vosg. vulg. : Trèfle cornu (Dr Mougeot, p, 168-328; Dr Berh., p. 143); Ban de la Roche : *ménattes* litt. ménottes, petites mains, dont il est un diminutif; *trabe de dchwå*, litt. Trèfle de cheval, *tersae;* Romont : *ménotte di bon Dieu.*

Astragalus L.

A. glycyphyllos L., *Sp.*, 1067; Astragale réglisse. Vosg. vulg. : Réglisse sauvage, (Dr Berher, p. 143); Charmes : *ergô-lisse;* Chatel : *ergôlisse sauvaiche*; Médonville : *ergaulisse;* Romont : *malmaison*, ainsi appelé par les anciens; ce nom se perd aujourd'hui; Ville-sur-Illon : *fausse-brigolisse.*

Glycyrrhiza Tourn.

G. glabra L. Glycyrrhize glabre. Vulg. Réglisse (Littré, v°. Glycyrrhize); cultivé. Uriménil : *orgôlisse* (*ô* résonnant); Bulgnéville : *ergaulisse* (cultivé dans les jardins); Domèvre-s-M. : *brigaulisse;* Fraize : *ergolisse ;* Gerbamont : *brigolisse :* Tranqueville : *argôlisse;* Totainville : *brigolisse.*

Cpr. Vx-fr. *recolice ;* Berry et Genève : *arguelisse;* picard : *régoliche*, *ringoliche*, *ringolisse;* wallon : *rekouliss;* Les Fourgs : *r'cólissou;* Lay Saint Remy : *argolisse* et Landremont : *orgalisse.*

Colutea L.

C. arborescens L., *Sp.*, 1045. Baguenaudier arbrisseau. La Neuveville : *saumé.*

Robinia DC.

R. Pseudo-acacia L., *Sp.*, 1043. Robinier, faux-acacia. Domèvre s. M. : *agacia;* Raon aux B., Rouceux et Uriménil, de même.

Phaseolus L.

Genre : Bainville aux S. : *fouêve;* Chatel : *hairicot* (sans aspirer l'h); Dompierre : *féfe ;* La Neuveville s. M. : *fouéve;* Padoux :

fève; Uriménil ; *fouéfe :* l'é accentué très long et très fermé; Ville : *fouêffe.*

P. vulgaris L., *Sp.*, 1016. Haricot commun. Vosg. vulg. : Haricots à ramer (Kirschleg., I. p. 202). Cleurie : *foève dé remme* (Thiriat, p. 120) ; La Forge : *fève raimante;* Gérardmer : *fève de Rome.* Uue variété appelée *bourbaudje* à gousse grande, rude, graine grande, blanche ou marbrée ; une autre dite *coco*, à gousse moyenne, assez lisse, fruit court, arrondi, ordinairement à grandes taches de couleurs vives. Enfin la variété appelée *sabre*, à gousse allongée et courbée, aplatie, fruit ordinairement blanc. D'autres variétés ne sont pas nommées. Le fruit ainsi que celui des pois s'appelle *folton ;* Mazeley : *féves*, fém. plur. ; Raon l'Et. : *fêffe ;* Saulxures : *foive dé rème ;* Le Tholy: *fève raimante*; Uriménil : *fouéfe*, et pour préciser *foéfe de raîme;* Vagney : *foueive de remmes* (Pétin, p. 126); Ventron : *fouève de rame*, et *de rome.*

Variétés. J'ai adopté plusieurs divisions. La première comprenant les fèves à écosser, et celles à cosse tendre ne m'a pas donné de nom patois. On pourrait peut-être toutefois entendre à Uriménil la dénomination *fouéfe ai-z' ècoffier* ou *foéfe ai dècoffier* (1) pour la première branche de cette division ; la seconde exige une périphrase.

Une autre division basée sur l'époque de maturité, leur couleur ou leur vigueur, comprend à Fontenoy le Château le haricot blanc, *bianc*, le *jaune*, le *coco* et le *truand* ou paresseux. Saulxures : *tôyatte* (litt. taie) : *lombâde*, *sabre.* Les autres variétés peu nombreuses sont désignées par la couleur de la graine.

A Ventron, les espèces les plus rustiques et qui parviennent à cette altitude (550 à 600 m.) à mûrir leurs semences s'appellent *mossouses.*

P. nanus L. Haricot nain. La Forge : *fèvotte;* Cleurie : *fèvatte* (Thiriat, p. 120); La Forge et le Tholy : *fèvotte;* Gérardmer : *baisse-fève;* Gerbépal : *fève de rome* (sic !); Uriménil : *fév'rôles ;* Ventron : *couottes* et *féverolles;* Saulxures : *fèvatte.*

(1) Les deux verbes *ècoffier*, *dècoffier* tiennent au subst. *ècoloffe*, cosse. Cpr. *hcalofe*, Ventron : *ehcalofe*; Belfort : *écoffes* et les formes allemandes *Schale*, *Scheffe.*

Vicia L.

Genre : La Bresse : *Besé-de-raite*, litt. pois de rat ; Chatel : *vosceré* et *pois le loup* ; Gérardmer : *b'seye d'raite ;* Romont : *vosceré ;* Vagney : *bsé.*

V. angustifolia ROTH, *Tent. Fl. germ.*, I, p. 310 ; *V. polymorpha* GODR., *Fl. lorr.*, éd, 1, t. 1, p. 179. Vesce à folioles étroites. Cornimont : *bsé de raittes.*

V. sativa L., *Sp.*, 1037 ; Vesce cultivée. Cultivée en grand dans le rayon d'Uriménil depuis quelques années. Bainville aux S. : *vosse ;* Bertrimoutier : *vasce ;* Bru : *voscére* et *vôsceré ;* Celles : *voscée ;* Charmes : *vascé ;* Dompierre : *vosceré ;* Eloyes : *lentille* et *nentille ;* Fontenoy le Ch. : *vosce ;* Grandvillers : *vosceré ;* Médonville : *vosce ;* La Neuveville s. Ch. : *vosces ;* Tranqueville : *lossereil ;* Uriménil : *vosces*, fém. plur. ; Ville : *vosce*. Obs. Grimard, p. 193, donne « *voice* » ; Gillet et Magne, p. 114 « *bisaille, pesette* » ; Littré « *barbote* » h. v° et v° Vesce. Une variété du *V. sativa* a été appelée *integri-stipulata* par Godron, dès sa première édition ; elle est cultivée en Lorraine sous le nom de « Vesce d'hiver ». Hussenot dans ses *Chardons nancéiens*, p. 98, l'avait appelée *Vicia remrevillensis*. M. Thiriat, p. 121, lui donne le nom patois de *nentille* pour Cleurie, Saint-Amé et le Syndicat ; mais j'ai tout lieu de croire que c'est à l'espèce et non à cette variété que se rattachent les deux formes d'Eloyes, *lentille* et *nentille*, rapportées plus haut.

V. Faba L., *Sp.*, 1039. Vesce fève. La Bresse *fwêve* (pron. fouêve) ; Bru : *folton* et *févotte ;* Chatel : *féveróle ;* Charmes : *grosses féves ;* Cleurie, Saint-Amé et Syndicat : *grosse foéve* (Thiriat, p. 121) ; Dompierre : *féfe ;* La Forge : *grosse fève ;* Gérardmer : *grosse fève* et *fève dé marais ;* Gerbépal : *féve ;* Mazeley : *féves ;* Mortagne et Totainville : *fèvotte* et *fèverole ;* La Neuville s. M. : *fouéve de marais ;* Padoux : *fève de marais ;* Saulxures : *grosse foive ;* Le Tholy : *grosse fève ;* Uriménil : *fouéve dé loup*, et plus rarement *fouéve dé marais ;* Vagney : *foueive de marais* (Pétin, p. 126) ; Ventron : *grosses fouèves.*

Var. *minor*. Connue sous le nom de « Féverolle de Lorraine » (notamment VILMORIN, *Catal.*, 1882, p. 90). La Bresse : *fèvate ;*

Charmes : *févattes;* Ménil en X. : *févotte;* Vagney : *feivatte* et *petite foueive* (Pétin, p. 117 et 126).

Cracca Riv.

Genre : *bsé d'raittes* à Vagney.

C. major Frank., *Specul.*, p. 11 ; *Vicia Cracca* L., *Sp.*, 1035. Cracca à grandes fleurs. Cleurie : *pésé d'rette.* (Thiriat, p. 81. Cet auteur applique aussi cette dénomination au *C. minor*).

C. minor Riv., *Tetr. irr.*, tab. 63, f. 2 ; *Ervum hirsutum* L., *Sp.*, 1039. Cracca à petites fleurs. Vosgien popul. : Vesceron, Ers velu (Dr Berher, p. 145). Cleurie : *pésédé rette*(Thiriat, p. 81).

Ervum L.

E. tetraspermum L., *Sp.*, 1039. Ers tétrasperme, et *E. gracile* DC., *Cat. hort. Monsp.*, 109. Ers grêle. Gérardmer : *b'seil d'raitte;* Mazeley : *lin trosé;* Romont : *intréhé* ou *in tréhé.*

Lens Tourn.

L. esculenta Moench, *Meth.*, p. 131 ; *Ervum Lens* L., *Sp.*, 1039. Lentille cultivée. Bainville : *netthèye;* Bru : *miesse;* Celles : *lintée*; Charmes : *nètés;* Chatel : *nenté* et *nenti;* Cornimont : *neiteye* et *neitaie;* Dombrot s. V. : *nèteuye;* Domèvre s. M. : *netteil;* Dompierre : *nètèye;* Girecourt : *nétëi;* Grandvillers : *nètéye:* Mazeley : *ninteye;* Médonville : *notaye;* Mortagne : *nètie;* Moyenmoutier : *lintée;* La Neuville s. M. : *néteille;* Lemmecourt : *nonteil;* Padoux : *naïtaies;* Rouceux : *néteil;* Saales : *laitèïe*; Totainville : *nèteille;* Tranqueville : *nentille;* Sanchey : *nintés*, plur.; Uriménil : *nentiye;* Ville : *netté;* Vrécourt : *nanteilles.*

Pisum L.

P. sativum L., *Sp.*, 1026. Pois cultivé. Bainville a. S. : *poués*, Ban de la Roche : *pésé; bieussi dis pésés*, ôter les pois de la paille lorsqu'elle est arrachée; *peusat*, paille de pois (Oberlin, p. 175 et 245); La Bresse : *besé*; Brouvelieures : *pesé;* Bru : *péseille;* Chatel : *poé;* Cleurie, Syndicat et Saint-Amé : *pézé;* Fontenoy le Ch. : *poë;* Fraize : *pesé;* Gérardmer : *bseil golou;* Gerbépal : *pesé;* Grandvillers : *pesé;* Lemmecourt : *pouô;* Médonville : *pho, h*

aspirée; Mortagne : *pesé;* La Neuveville s. M. : *pouè;* Padoux : *pezei;* Provenchères : *pezé;* Rouceux : *poue;* Saales : *pesé;* Saulxures : *bzé;* Tranqueville : *poue;* Uriménil : *pésé*, paille de pois, *pés'let;* Vagney : *bzé* (Thiriat, p. 121); *bsé*, et champ de pois *b'sére* (Pétin, p. 40 et 41); Vrécourt : *pous.*

Variétés : Fontenoy le Ch. : *poè mienge-tout*, pois mange-tout; Vagney : *b'sé golou*, pois goulu (Pétin, p. 40) ; Saulxures : *bsé golou*, *bsé chopa* (tige rameuse et fertile au sommet. A Uriménil *chópòt* signifie toupet. Ventron : *besés golous*, *besés de sope* (pois de soupe), *couots pesés* (pois courts, pois chiches) ; Saulxures : *bsé.*

P. arvense L., *Sp.*, 1027. Pois des champs. Vosg. vulg. : Pois carrés (Kirschleger, I, p. 201). Gérardmer : *bseil d'champ;* Uriménil : *pésé sauvaige*, et quelquefois aussi *pésé d'raittes;* Vagney : *bzé* (Thiriat, p. 121) ; Saulxures : *bsé d'sope.*

Lathyrus L.

Genre : Gérardmer : *b'seil d'raitte*; Vagney : *sauvaige bsé.*

L. pratensis L., *Sp.*, 1033. Ban de la Roche : *grosses mériattes do bon Dieu.*

L. tuberosus L., *Sp.*, 1033. Gesse tubéreuse. Vosg. popul. : le macuson (Dr Mougeot, p. 169-329); glands de terre, macuson, anotte (Kirschleger, I, p. 192); macuson et glands de terre (Berher, p. 146). Bru : *mauquehons;* Lemmecourt : *mecjon;* Mazeley : *maquehhon;* Médonville : *maiqueujon;* Menil en X. : *mocjon;* Offroicourt : *mocujon;* Romont : *mauquehon*, la racine seulement; Rouceux : *meucjon ;* Ville s. S. : *mèquejon.*

Obs. M. Braconnot (*Annales de chimie et de physique*, tome VIII, p. 241) donne le nom vulgaire de *macjon*, mais sans préciser de localité. Littré donne *macusson.*

L. sativus L., *Sp.*, 1030. Gesse cultivée. Vosg. vulg. : lentille d'Espagne (Berher, p. 146).

L. vernus Wimm., *Fl. von Schles.*, 166. *Orobus vernus* L., *Sp.*, 1028. Gesse printanière. Ban de la Roche : *pesés d'ouheue.* Je doute que cette plante dénommée ainsi en patois comme traduction du nom français « Orobe printanier » se rencontre dans cette localité. Outre qu'elle est rare, elle n'a été jusqu'à ce

jour signalée dans nos Vosges que dans le bois du calcaire jurassique.

L. macrorhizus Wimm., *Fl. von Schles.*, 166; *Orobus tuberosus* L., *Sp.*, 1028. Cleurie : *pesé d'rette dâ pras* (Thiriat, p. 81), litt. pois de rats des prés; La Forge et le Tholy : *pésé d'rettes da près.*

L. odoratus L. Gesse odorante (Cult.). La Bresse : *besé de seigneur;* Charmes : *madehon;* Cleurie, Saint-Amé et Syndicat : *pezé d'seigneur;* Cornimont : *bzé golou;* Gérardmer : *Pois d'seigneur;* Gerbamont : *besé de senteur;* Uriménil : *pésé d'senteûr.*

Ornithopus Desv.

O. perpusillus L., *Sp.*, 1049. Ornithope délicat. Vosg. popul. : petit pied d'oiseau (Dr Berher, p. 147).

Hippocrepis L.

H. comosa L., *Sp.*, 1050. Hippocrépide en ombelle. Vosg. popul. : fer à cheval (Dr Berher, p. 147).

Onobrychis Tourn.

O. sativa Lam. *Fl. fr.*, 2, p. 652; *Hedysarum Onobrychis* L., *Sp.*, 1059. Esparcette cultivée ou Sainfoin. Charmes : *sainfoè;* Chatel : *sinfoin* et *sinfoé* (prononcez *in*); Trampot : *sainfoi;* Uriménil : *sainfoé.* Littré donne le nom vulg. de fenasse (hoc v°).

Amygdalées

Persica Tourn.

P. vulgaris Mill., *Dict.*, 3, p. 465; *Amygdalus Persica* L., *Sp.*, 676. Pêcher commun. Ban s. Meurthe : *pohhi* (Adam, p. 355); Celles : *pechieu;* Charmes : *pècheye;* Chatel : *pèché;* Domèvre s. M. : *pêcheil;* Fraize : *piéchi;* Girecourt les V. : *péchèye;* Médonville : *péchaye;* Mortagne : *pîchi;* La Neuveville s. M. : *péchèie;* Provenchères : *piehhi* (Adam, p. 34), *piéhhi* et *piéhi;* Moyenmoutier : *péchi;* Totainville : *pécheille;* Wissembach : *piéhhi.* Fruit : Charmes : *péche;* Chatel : *péche;* Fontenoy : *préche;* La Neuveville : *péche;* Provenchères : *piéhe;* Saales : *piéhke;* Vexaincourt : *peuche;* Wissembach : *piéhhes,* fém. plur.

Prunus L.

P. spinosa L., *Sp.*, 681. Prunier épineux. Vosgien popul. : la Ponelle (Dr Mougeot, p. 170-330); Prunellier, épine noire (Dr Berher, p. 148). Autres noms popul. ou vulg. : buisson noir (Grim., p. 220); en Normand : beloce (fruit), (Littré); caveron, Littré, h. v°) ; cénéle (fruit, Littré, v° Cenelle ; c'est aussi le nom du fruit du Houx); normand, chenelle; bourguignon : cinelle. Bainville aux S. : *nôre èpinque*; Ban de la R. : *noer hhpinde;* Brouvelieures : *pruni;* Bru : *nâre pinque* et *poneille;* Bulgnéville : *èpine nore;* Celles : *prinèle*, sic ! Charmes : *èpine nôre;* Chatel : *nore pincque*; Cleurie, Saint-Amé et Syndicat : *bhotié* (Thiriat, p. 81); Cornimont : *guerhate;* Eloyes : *bhotè;* Fraize : *chandrelle* et *pingues nâres;* Gérardmer : *bhotti;* Gerbamont : *behotié;* Gerbépal : *spine;* Médonville : *epenne nôre;* La Neuveville s. M. : *nore épine;* Offroicourt : *nore epine*; Padoux : *nare pinque*; Raon l'Etape : *nare pinque* ; saint-Etienne : *b'hottèye*; Saulxures s. M. : *xhpetché* (pron. *hh.*); et *hhpéné*; Tranqueville : *pûneleil*; Uriménil : *blôcèye* (blo-sè-y') *sauvaige*, litt. Prunier sauvage. Le Prunier sauvage proprement dit *Prunus insititia* L., *Sp.*, 680, n'est pas connu à Uriménil; Vagney : *behottier*; Vexaincourt : *pincque*; Wissembach : *pingue.*

Fruit : Attigny : *pénelle* (Adam, p. 363); Ban de la Roche : *pounelle* (Oberlin, p. 249) et *hhadrelles*; Bréchainville : *peunelle* et *penelle* (Adam, p. 363); Bru : *ponelle*; Bulgnéville : *peunele*; Charmes : *pénelle* et *penelle*; Chatel : *ponéle*; Cornimont : *behotte*; Dompierre : *pounéle*; Fontenoy : *pernelle*; La Forge : *b'hotte*; Fraize : *chaudrelles*; Gérardmer : *bhotte* ; Gerbamont : *behotte*; Gerbépal : *ponélé*; Hallainville (Voy. Rehaupal); Hennezel : *prenèlle*; Médonville : *p'nelle*; Menil en X. : *penelle*; Moussey : *pounêle*; Provenchères : *hhaodréle* (Adam, p. 34 et 364); Rehaupal et Haillainville : *pounelle, ponéle*; Romont : *ponéle;* Rouceux : *punelle*; Saales : *hhadrèle*; Saint-Blaise La Roche : *hhadrelle* (Adam, p. 364); Saulxures s. M. : *behotte*; Le Tholy : *bleuce* (Adam, p. 364) et *b'hotte;* Uriménil : *pénéle*; Raon a. B. : *pénéle*; Vagney : *b'hotte*; Ventron : *behotte*; Vexaincourt : *pounéle*; Ville : *peunêle*; Wissembach : *hhâdrelles*, fém. plur.

P. insititia L., *Sp.*, 680. Prunier sauvage. Cleurie, SAéma-int et Syndicat : *bleuhhé* (Thiriat, p. 121). Cet auteur place cette plante dans son catalogue des plantes cultivées ou subspontanées en y rattachant la mirabelle, la reine-claude, le damas, le perdrigon. Vagney : *béhottier*.

Variétés : mirabelle *A.* ARBRE : Bru : *mirabeleye* et *mirabileye*, Mazeley : *mirabèlèye*; Rouceux : *mirabilé*; Totainville : *mirableil*; Tranqueville : *mirableil*; Uriménil : *mirâblèye*.

B. FRUIT : Charmes : *miraubelle*; Chatel : *mirâbelle*; Domèvre s. M. : *mirâbelle*; Padoux : *mirebelle*; Raon l'Et. : *mirabèle*; Uriménil : *mirâbéle*.

FRUITS GLOBULEUX autres que la mirabelle. Voici les autres « races » indiquées par Kirschleger, I, p. 213 et 214, avec les noms vulgaires : *a. Avenaria* TABERN. Pruneaulier sauvage; *b. Juliana*, pruneau de St.-Julien et de Montreuil; *c. Turonensis*, Prunier de Tours, grand Damas rouge, Perdrigon rouge; *d. Claudiana*, reine-Claude; *e. Cerea*, mirabelle (rappelée ci-dessus). Cornimont : *domas*, synonyme de Reine-Claude; Fontenoy *renne-Claude*, *œil de bue* (litt. œil de bœuf); Gérardmer : *domas*, sorte de mirabelle d'un rouge mêlé de jaune, assez petite et savoureuse (rattachée au *P. domestica* par mon correspondant de Gérardmer); Gérardmer (suite) *prime de poheil*, variété assez grosse; *raisin*, variété plus petite et plus savoureuse; *raisin bianc*, variété petite, sans couleur; Lemmecourt : *domas*; Mazeley : *demas*; Saulxures : *domas*; Trampot : *patrigône*, perdrigon; Uriménil : *domas*. Cette variété y est à fruit rouge. Le fruit brun s'appelle *reine-glaude*; il y est moins commun; Ventron : *domas*, *grosses belauhhes*.

P. domestica L., *Sp.*, 680. Prunier cultivé. Voici trois « races » à noms vulgaires français donnés par M. Kirschleger, I, p. 214-215 : *Damascena* L., Prune de Damas; *Aubertiana* SERINGE, Prune Dame-Aubert; *Catharinea* SERINGE, œuf de perdrix. Ahéville : *bleusseye* (Adam, p. 364); Attigny : *blocheye* (id.); Autigny la Tour : *blosseil* (id.); La Baffe : *koicheie* (id.); Bainville aux Saules : *couetchaye*; Ban de la Roche : *quoetchéri*, et *coitchéri* (Oberlin, p. 252); Ban s.-Meurthe : *prini* (Adam, p. 364); (Bertrichamps : *coichi*); Brouvelieures : *pruneye*; Bru : *pruneille*, *pruneye*; Bul-

gnéville : *blosseil;* Celles : *kouéchieu* (Adam, p. 364); Charmes : *prunèye* et *bleussèye;* Charmois devant Bruyères : *koichi* (Adam, ibid.); Chatel : *pruné*, *coéchié;* Cleurie, Saint-Amé et Syndicat : *bleuhhé*, *coiché* (Thiriat, p. 121); Docelles : *koèchi* (Adam, ibid.), Domèvre-s.-M. : *bleusseil;* Eloyes : *blohhè*, *prunéë*, Fontenoy : *blaucheil;* La Forge : *bleci;* Fraize : *pruni* et *ponni;* Gérardmer : *prîni;* Gerbépal : *prieni* (Adam, p. 364); Girecourt les V. : *blèceye* et *bleuceye;* Haillainville : *blossé* (Adam, ibid.); Lemmecourt : *beloeheil* et *beloecheil;* Médonville : *prenaye* et *blhôchaye;* Mortagne : *pruni*, *coichi*; Moyenmoutier : *pruni*: La Neuveville s.-M. : *bleussèie;* Ménil en Xaintois : *preneye* (Adam, p. 364); Provenchères : *pouni* (ibid.); Ramonchamp : *blauché* (ibid.); Raon aux Bois : *blohhèye;* Raon l'Etape : *coiché*; Rouceux : *blosseille;* Saales : *qwêché;* Sanchey : *koichaie* (Adam); Saint-Blaise la Roche : *Koitchi* (Adam); Saint-Vallier : *koichée* (Adam); Sainte-Barbe : *prunée* (Adam); Saulxures : *pruni* et *bleuxhé* (hh), Le Tholy : *bleussi* (Adam) et *bleci;* Totainville : *coicheille;* Trampot : *bloucheil* (Adam), et *bloûcheil;* Tranqueville : *coicheille;* Uriménil : *blossèye* (prononcez blo-sè-y') et *coèchèye* (pr. couè-chè-y'); Vagney : *bélohhé* (Adam, p. 126) et *couaché* (Pétin, p. 68); Les Vallois : *peuné* (Adam); Ventron : *bleuhhé;* Vexaincourt : *kouécheux* (Adam), et *quècheu* et *blosseu;* Ville-s.-Illon : *bleussèye;* Vomécourt : *prunèe* (Adam); Vouxey : *kouetcheil* (Adam); Wissembach : *pouni.*

Observ. N'ayant pas encore trouvé l'étymologie du substantif *blosseye* et nous trouvant par conséquent privé de guide pour l'orthographe par *ss* ou *c*, nous avons adopté la graphie de nos prédécesseurs dans leurs ouvrages imprimés, et de nos correspondants dans leurs manuscrits.

Fruit : Ban de la Roche : *quoetche* et *coitche* (Oberlin, p. 252); Bulgnéville : *blosse;* Charmes s.-M. : *bleusse;* Cornimont : *blauche;* Dombrot-s.-Vair : *belosse;* Domèvre s.-M. : *bleusse;* Fontenoy : *blauche;* Gérardmer : *blohhe,* mirabelle assez grosse, rouge, noirâtre; noyau détaché de la pulpe; La Neuveville-s.-Ch. : *belosse;* La Neuveville s.-M. : *bleusse;* Padoux : *keutche* et *bleusse;* Provenchères : *pounelle;* Raon-s.-P. : *blosse;* Saales : *pounéle* et pruneau, *qwèche;* Saint-Amé : *blauhhe* (Thiriat, p. 119);

Saulxures : *blauxhe* (pron. hh.); Le Tholy : *bleusse* (Thiriat, p. 119); Trampot : *bloûche;* Uriménil : *blosse* et *bélosse;* (lai blosse, ène bélosse); Vagney : *couache* (Pétin, p. 68); Ventron : *blauhhe;* Ville-s.-I. : *beleusse;* Wissembach : *pounelles* (pluriel).

Coèche. a) *Arbre*. Nous avons déjà rencontré plusieurs fois le nom de cet arbre, employé dans plusieurs villages concurremment avec les dénominations patoises correspondant au français Prunier. Mais ailleurs la *coèche* est soigneusement distinguée, comme arbre, comme fruit et même comme eau-de-vie. Littré écrit *quetsche, quetsche-wasser* et *quetschier*. Il en fait une variété du *Prunus insititia*. Mais comme les fruits de ce dernier sont globuleux et que, selon la remarque de Koch rapportée par Godron, 2ᵉ éd., I, p. 214, les variétés de cette espèce ont aussi le fruit globuleux, nous ne pouvons le rapporter à cette espèce; car le nom de *coèche* chez nous, du moins à Uriménil et dans son rayon, est donné (à tort ou à raison) à la prune à fruit oblong. C'est ce motif qui nous l'a fait rattacher au *P. domestica*. Charmes : *quoèchèye;* Chatel : *coéchié;* La Forge : *coichi;* Le Tholy : *coichi;* Uriménil : *coèchèye*.

Fruit : Charmes : *quouetche;* Domèvre-s.-M. : *couètche;* Fontenoy : *couetche;* Gérardmer : *crehôtte,* prune petite, noirâtre, un peu allongée, ovoïde, chair adhérente au noyau, et *coiche*, prune proprement dite; Ventron : *pouatches, guerlattes;* Saulxures : *coiche:* var. *haut-fays*; Prunier non greffé, *queurhhatte*.

P. Armeniaca L., *Sp.*, 679. Abricotier. Bru : *abricoteille;* Celles : *abricotieu;* Charmes : *abricoteye;* Chatel : *aibricoté;* et le fruit *aibricot;* Domèvre : *abricoteil;* La Neuveville-s.-M. : *àbricotèie;* Médonville : *abricotaye;* Totainville : *abricoteille;* Uriménil : *aibricotèye* (prononcez è-bri-co-tè-y') ; le fruit, *aibricot*. Rarement cultivé dans ce rayon, mais connu dans cette commune et aux environs.

P. Avium L., *Sp.*, 680; *Cerasus avium* DC., *Fl. fr.*, 4, p. 482. Vosg. popul. : Mérisier noir ou rouge (Kirschleger, I, p. 210 pour la var. *sylvestris*); Mérisier sauvage (Dʳ Berher, p. 148). Bulgnéville : *ceregeil de bôs;* Bru : *ceriheille des ohés;* Cleurie, Saint-Amé et Syndicat : *céréhé, céréhi* (Thiriat, p. 81) et *ceréhé* (p. 121, ibid.); Domèvre s. M. : *ç'régeil sauvaige;* Eloyes : *céréhèe;* La

Forge : *ç'rehi;* Moussey : *fiarant bôs* (litt. bois odorant) ; Rouceux : *séurgé;* Saulxures : *cerhhé;* Le Tholy : *c'réhi;* Tranqueville : *cirgeil de bôs;* Uriménil : *ç'rihèye sauvaige, ç'rihèye des bôs;* Vagney : *sauvaige cerhé* et le fruit, *céréhe dé bôs* (Pétin, p. 48).

Variétés du Merisier cultivées à Fontenoy-le-Ch. et à Trémonzey. Fontenoy : *journées* (tirant leur nom de leur petitesse et du temps qu'il faut pour en cueillir un panier (chermotte); *croquandes* (bigarreaux blancs jaunâtres); *Toinon Poirot*, du nom de celui qui l'a cultivée le premier, très rustique; a résisté à la gelée de 1879-80 ; *cerisier de Saint Mansuy* ou *de la Toussaint* (aigres, à longue queue). Trémonzey : *a*) MERISES NOIRES ; *noires-bassets; guignes noires; noires amères; romaires; hauts-châteaux; noires grand'queues; bigarreaux noirs; noires sauvages* ou *noirelles*. *b*) MERISES ROUGES ; *guignes rouges; bigarreaux, déda; rouges amères; rouges grand'queue; journées; rouges sauvages* ou *fromentelles* (sous-variété *follettes*); *bigarreaux blancs jaunâtres*. Pour plus de détails, on consultera avec fruit l'excellente Monographie de M. Chapellier : *Recherches sur la culture du Merisier et la fabrication du kirsch* dans les *Annales de la Société d'Émulation des Vosges*, Tome VII, 2ᵉ cahier, 1850. Epinal, Gley, 1851 (p. 225 à 294).

P. Cerasus L., *Sp.*, 679. Cerisier commun (cultivé). Attigny : *cerége* (Adam, 31); Autigny : *ceurgèye* (id., 30); La Baffe : *cerihhèïe* (Adam, 33); Bainville a. S. : *cerèjaye* ; Bréchainville : *cirgeil* (Adam, p. 30); Bru : *ceriheille;* Bulgnéville : *cerégèye* (Adam, p. 30); Bult : *cirgeil* (Adam, p. 309); Celles : *ceulheu* (Adam, p. 309) et *ç'lehé* (Adam, p. 30) ; Champdray : *ç'réhi* Adam, p. 32); La Chapelle (Corcieux) : *ç'réhi* (Adam, p. 32); Chatel : *céréhé* (Adam, 34 et 309) et *ç'réhé;* Cleurie, Syndicat et Saint-Amé : *céréhé* et *céréhi* (Thiriat, p. 81) ; Deycimont : *ç'reuhi* (Adam, p. 33) ; Docelles : *cerihée ;* Dombasle dev. Darney : *cerégeil* (Adam, p. 31); Domèvres-s.-M. : *c'réjeil;* Dompaire : *ceraige* (Ad., p. 31) ; Dounoux : *c'réhèye;* Eloyes : *céréhè;* La Forge, *aigue ç'réhi,* litt. Cerisier aigre; Fraize : *cerhi;* Gelvécourt : *ç'rége* (Adam, p. 31); Gerbépal : *cereyehi* (Adam, p. 33); Gigney : *ç'rihé;* Girecourt-les-V. : *ceréhèye;* Hennezel : *ç'rége* (Adam,

p. 31); Houécourt : *ceurgéye* (Adam, p. 30); Lemmecourt : *céregeil;* Lignéville : *ceréche* (Adam, p. 31); Maconcourt : *cerayeche* (Adam, p. 30); Mandray : *ç'rehi* (Adam, p. 309); Médonville : *c'rejaye;* Ménil-en-X. : *cerège* (Adam, p. 30); Mortagne : *ç'rehi ;* Morelmaison : *ceraijeie;* Moyenmoutier : *cereuhi* (Adam, p. 309) et *ç'leuhi ;* La Neuveville-s.-M. : *ç'régèie* (Adam, p. 31); Pargny : *cirége* (Adam, p. 30); Ramonchamp : *cérjé* (Adam, p. 31); Raon a. B. : *ç'réhèye;* Rebaupal : *ç'reihh* (Adam, p. 32) et *çrèhi* (Adam, p. 309); Roville-a.-Ch. : *cerheye* (Adam, p. 31); Rouges-Eaux : *ç'lehhi* (Adam, p. 309); Saales : *ceurhé* (Adam, p. 309) ; Saint-Baslemont : *cerég?* (Adam, p. 31); Saint-Remy-aux-B. : *c'réhéye* (Adam, p. 31); Saulxures-s.-M. : *cerhi* (Adam, p. 32) et *cerhé ;* Thiaville : *ç'rehi* (Adam, p. 35); Le Tholy : *ç'rehe* et *ç'rehi ;* Totainville : *ceurgeil*; Trampot ; *ciretge* (Adam, p. 30); Uriménil : *c'rihèye*; Vagney : *cérhé* (Adam, p. 32 et 309); Ventron : *cerhé* (Adam, p. 32) ; Vexaincourt : *ceulheu ;* Ville-s.-I. : *c'rejéye;* Vittel : *cerégeye* (Adam, p, 3?); Vouxey ; *ceurgeil* (Adam, p. 309) ; *ceréje* (Adam, p. 30); Wissembach : *ceurhi*.

Fruit. Ahéville : *cerèhhe* (Adam, p. 37); Autigny : *cereiege* Adam, 309); Badménil a. B. : *cerège* (Adam, 309); Ban de la Roche : *celiches* (Oberlin, p. 181) *ch=hh;* Ban-s.-M. : *ç'réhhe* (Adam, 33); Bru : *cerîhe;* Bult : *ç'rihe* (Adam, 34); Celles : *ceulheu;* Champdray : *ç'rihe* (Adam, 308); La Chapelle : *cerèhe* (Adam, 308); Charmes : *cereiche;* Charmois-d.-B. : *ç'rihe* (Adam, 33) et *ç'reich* (Adam, 308); Chatel : *c'rehhe;* Dombrot-s.-V. : *ceraige;* Domèvre-s.-M. : *cerége*; Dompierre : *ç'rihh* (Adam, p. 33 et 308); Fontenoy : *celëge* et *guinne; celège* à La Pipée, section de cette commune; Frizon : *ceréhhe* (Adam, p. 37); Gerbépal : *cereyehe* (Adam, p. 308) et *cereyhe;* Grandvillers : *cerihhe* (Adam, 33); Haillainville : *ceréhe* (Adam, p. 34); Hennezel : *ç'rèje* (Adam, p. 309) ; Luvigny : *ç'lééh'* (Adam, p. 35); Mandray : *cerihe* (Adam, p. 33); Marainville : *ç'rehhe* (Adam, p. 37); Morelmaison : *ceraige*; Moyenmoutier : *celèhe* (Adam, p. 34 et 308); et *c'lèhe ;* La Neuveville-s.-Châten. : *cerège;* La Neuveville-s.-M. : *ç'rége;* Ortoncourt : *cerihhe* (Adam, p. 34) et *ceriche* (id., p. 308); Padoux : *cerihyes;* Provenchères : *cerihe* (Adam, 34) et *ceurihe,*; Raon-l'Et. : *ç'rihe*, l'*h* rude presque comme le *hh;* Rouges-Eaux : *cerihhe*

(Adam, 33) ; Rugney : *cer'hhe* (Adam, 37); Saales : *cerihhe* (Adam, p. 34 et 308) et *cerihe;* Saint-Baslemont : *ceréje* (Adam, p. 309); Saint-Blaise : *ç'lihhe* (Adam, p. 34); Saint-Pierremont : *ç'réhe* (Adam, p. 34); Saint-Vallier : *ceréhe* (Adam, p. 37); Sainte-Barbe : *ceréhhe* (Adam, p. 34); Le Tholy : *ç'réhe* (Adam, p. 308); Trampot : *cirége;* Uriménil : *ç'rîhhe* et *cérîhhe :* lai ç'rîhhe ; ène cérihhe; Vagney : *céréhe* (Pétin, p. 48); Les Vallois : *ceréhhe* (Adam, p. 34) et *cerèheu* (id., p. 308); Ventron : *ceréhe;* Vexaincourt : *ç'lehhe* (Adam, 308) et *ç'léhhe;* Vienville : *ç'rehhe* (Adam, p, 33); Ville-s.-I. : *ç'rége;* Vittel : *cerége* (Adam, p. 309); Vomécourt : *ç'rihe* (Adam, p. 34); Wissembach : *cerihhe* et *ç'ríhhe.*

Variétés : Bulgnéville : *noirielles,* cerises noires et *fromentelles,* cerises rouges; Chatel : *bigarriau,* bigarreau, grosse rouge et noire tardive; *guimpe blanche,* hâtive ; Cleurie, Saint-Amé et Syndicat : *guine* (Thiriat, p. 121); Gérardmer ; *nore sreihhe, roge sreihhe* et variétés : *duracina* : *srehhi oppè, sreihhe oppâye*; var. *vulgaris* : *aigue sreihhe* ; Moyenmoutier : *aigue selèhe;* Vagney ; *céréhe douce,* Saulxures : *guine* et *amerelle*; Guigne, *céréhe aigue,* aigriette, aigriotte (Pétin, p. 48), et *sauvége céréhe,* agriotte, ibid. (Littré ne donne pas agriotte) et *céréhe ferme,* griotte (Pétin, ib.); Ventron : *rouges, blanches* et *amrelles* ; Vexaincourt : *gon ouâs,* masc. plur., aigres (litt. guines aigres) ; Wissembach : *dolmeuhhes,* et *domeuhhes* cerises aigres. Nous avons rattaché au *P. avium* les *C. duracina* (Bigarreau) et *C. Juliana* (guignes) que Koch considère comme variétés à gros fruits de l'espèce de nos bois (Voir Godron, I, p. 215). M. Kirschleger, I, p. 211, donne pour la var. *duracina* les noms vulg. de Bigarreautier, et pour la var. *Juliana,* Guignier, Heaumier.

Voici les différentes « Races » (*Prunus avium*) que donne M. Kirschleger, I, p. 212-213, avec leurs noms vulgaires :

a) *Chamæcerasus* PLINIUS et TABERN., *Ic.* 988, *C. pumila C. B.*; *Map.*, p. 64, *Cerisier nain*;

b) *Austera* EHRHARDT; *C. caproniana* var. *griotta* SER. ; *Griottier noir, griotte noire,* ou *à l'eau-de-vie.*

c) *Amarella* SPENNER ; *C. acida* TABERN., *Ic.* 985; *C. acida* EHRH. ; *C. capron. gobeta* SERINGE, *Griotte rouge* ou *Gobet*; *cerise aigre* (Saulxures : *amerelle*).

d) *Aproniana* PLINIUS, SCHUBLER, etc., *C. Pliniana* TABERN., Ic. 985; *Cerise de Montmorency, Guindoux de Paris*;

e) *Semperflorens* EHRH., *Beitr.*, 7, 132; *C. racemosa* CHABR., *Sc.*, 15, *Cerisier de la Toussaint*;

f) *Polygyna*, *cerises à trochets* ou *en bouquets*;

g) *Flore pleno*; *C. multiflora* TAB., *Ic.*, 983, *Griottier à fleurs doubles.*

P. Padus L., *Sp.*, 677; *Cerasus Padus* DC., *Fl. fr.*, 4, p. 480. Vosg. pop.: quinquina des Vosges, *fiarant bo* (Dr. Mougeot, p. 170-330) (litt.bois puant); putiet (Kirschl., I, p. 209); Merisier à grappes, quinquina des Vosges (Dr Berher, p. 148). Bainville-aux-S.: *potaye*, *mirguet*; Ban de la R.: *fiarant bôs*; Chatel: *poté*; Cleurie, Saint-Amé et Syndicat: *peuté* (Thiriat, p. 81); Eloyes: *peutè*; Epinal: *pété* et *peteil*; La Forge: *petè*; Gérardmer: *péti*; Gerbamont: *peuté*; Moyenmoutier: *fiarrant bos*; Raon-l'Etape: *fiarant bos*, à cause de l'odeur de l'écorce fraîche (note du Dr Raoult); Romont: *petit* et *pétée*; Saint-Etienne: *peteye*; Saulxures: *peuté*; Le Tholy: *petè*; Vagney: *peuté*, (Pétin, p. 214, qui ajoute comme traduction française bois puant, *Anagyris*); Ville-s.-I., *poteye.*

P. Mahaleb L., *Sp.*, 678; *Cerasus Mahaleb* MILL., *Dict.*, n° 4. Cerisier de Sainte-Lucie. Vosg. pop.: bois de Sainte-Lucie (Dr Berher, p. 148); quénot (Kirschleger, I, p. 210). Lemmecourt; *cerégeil de fomme*, litt. Cerisier de femme, et *raisin de fomme.*

ROSACÉES.

Spiræa L.

Sp. Ulmaria L., *Sp.*, 702. Spirée ornière. Vosg. pop.: Ulmaire ou Ormière (Kirschl., I, p. 216); ornière, reine des prés (Dr Berher, p. 149). Ban de la Roche: *Dchotte de mouchatte*; litt. herbe des abeilles; Gérardmer: *reine des prés*; et *baurbe de chive*; Gerbamont: *couone de cheuve*, litt. corne de chèvre; Médonville: *khône de bique*, *h* aspirée; Romont: *reine des prés*; Saulxures: *couône dé cheuve*; Vagney: *couône dé cheuve.*

Sp. Aruncus L., Sp., 702. Spirée barbe de chèvre. La Bresse: *cwône dé cheuve* et *barbe dé cheuve*; Vagney: *barbe dé caipucin.*

Obs. La variété à fleurs roses qui est cultivée n'a pas de nom patois ni populaire.

Geum L.

G. rivale L., *Sp.*, 717. Benoîte des ruisseaux. Ban de la Roche : *d'chotte de sang* ou *guied-chotte* (herbe de cœur), Oberlin, in Kirschl., I, p. 227.

Potentilla L.

P. Tormentilla Sibth., *Oxon.*, p. 162; *Tormentilla erecta* L, *Sp.*, 716; Potentille tormentille. Cleurie, Saint-Amé et Syndicat : *herbe sainte-Ketline* (Thiriat, p. 82); La Forge et Le Tholy : *boquet d'sainte Caithline*, litt. bouquet de Sainte-Catherine ; Gérardmer : *herbe de sainte Kaitrîne*; Saint-Etienne : *harbe d'sainte Cathrine.*

P. reptans L., *Sp.*, 714. Potentille rampante. Vosg. vulg. : quintefeuille (Kirschleger, I, p. 231). Ban de la Roche : *dchotte de mouo do diale*, herbe de mort du diable.

P. Anserina L., *Sp.*, 710. Potentille ansérine. Vosgien pop. : patte d'oie (Dr Berher p. 151). Chatel : *paitte d'ôye*, litt. patte d'oie ; Médonville : *hârbe aux hôyes* (2e *h* aspirée).

Comarum L.

C. palustre L., *Sp.*, 718; *Potentilla Comarum* Scop., *Carn.*, I, p. 359. Comaret des marais. Vosg. vulg. : Quintefeuille rouge des marais (Kirsch., I, p. 237) ; quintefeuille des marais (Dr Berher, p. 151). Vagney : *hiârbe de foin leû.*

Fragaria L.

F. vesca L., *Sp.*, 709. Fraisier comestible. Celles : *fraisieu* ; Charmes : *frése*; Chatel : *fraisse, frésse* ; Domèvre-sous-M. : *fréseil ;* Fontenoy : *fraiseil ;* Mortagne : *frési ;* Moyenmoutier : *freseli* et le fruit *frése ;* La Neuveville-sous-M : *fraisèie ;* Padoux : *fraysse ;* Raon-aux-B. : *fraisièye;* Raon-l'Et. : *freisse* ; Saales : *frâsier* et fruit *frâse ;* Saint-Etienne : *fraiseye;* Totainville : *fréseille* ; Trampot, le fruit : *frâge;* Tranqueville : *frèsie ;* Vagney : *fraisié* (Pétin, p. 128).

F. collina Ehrh., *Beit.*, 7, P. 26. Fraisier des collines. Vosg. pop. : craquelin (Dr Berher, p. 152), Lemmecourt : *mèthielot.*

F. magna THUILL., *Fl. par.*, 234; *F. elatier* EHRH., *Beit.*, p. 23. Vosg. pop. : caperonnier (Dr Berher, p. 152). C'est à cette espèce que je crois pouvoir rattacher Vagney « *grosse fraise* capiton » et « *fraise de lai grosse espeice* capron » donné par M. l'abbé Pétin, p. 127.

Je ne connais pas de dénominations particulières pour les Fraisiers cultivés dans les jardins (*Fr. hortensis*, *semperflorens*, etc.)

Rubus L.

R. cæsius L., *Fl. suec.*, ed. 2, p. 172; DC ! *Fl. fr.*, 4, p. 471. Ronce bleuâtre. Bainville : *ronche ;* Ban de la Roche : *chpinde moule*; Bru : *ronhe ;* Celles : *ronhe ;* Charmes : *ronhe;* Chatel : *ronhhe;* Cleurie, Saint-Amé et Syndicat: *ronhhe* (Thiriat, p. 82), qui applique cette dénomination aux *R. glandulosus* BELL., *R. Schleicheri* WEIH. et NEES, *R. hirtus* WEIH. et NEES, *R. nitidus* WEIH. et NEES, mais pas au *R. fruticosus* L. Cet auteur ne cite du reste que ces cinq espèces, sauf toutefois le *R. idæus* L. auquel il applique la dénomination patoise de *framboisié*. Fontenoy : *eronche* et *moureil ;* Gérardmer : *ronhhe* ; Médonville : *mouraye ;* Mortagne : *ronxhe* (xh = hh); Moussey : *pincque* ; Moyenmoutier : *ronhe* (*h* aspirée) ; Padoux : *haute ronche* ; Raon-aux-B. : *ronhhe*; Raon-l'Et. : *ronhhe*; Romont : *ronhe*, tous les *Rubus* ; Saales : *moule;* Saint-Etienne : *moûres*, plur. masc. ; Tranqueville : *ronche;* Uriménil : *ronhhe ;* Vexaincourt : *pincques de moûles* ; Ville-s.-I. : *ronche.*

FRUIT : Charmes : *moûle*; Fontenoy : *moure*, sing. et *moures*, plur., usités aux deux genres ; Gérardmer : *moure* ; Médonville : *moure*; Raon-l'Etape : *moule*; Romont : *moul* ; Uriménil : *moûle ;* Ville-s.-Illon : *mole.* Les fruits sont recherchés non seulement par les enfants mais aussi par nos ménagères qui, dans les années d'abondance, en font des confitures, notamment dans le canton de Xertigny. On en voit fréquemment sur le marché d'Epinal.

R. idæus L., *Fl. suec.*, p. 446. Ronce Framboisier. Charmes : *framboisèye*; Chatel : *framboéhé*; Cleurie, Syndicat et Saint-Amé : *framboisié* (Thiriat, p. 82); Cornimont : *ambré ;* Domèvre s.-M. : *flambouéseil ;* Dompaire : *framboućsė ;* Fontenoy-le-Ch. : *ambre ;* La Forge : *frambouési :* Fraize : *penem ;* Gérardmer : *ambri*,

masc. sing. ; Gerbépal : *embli* (framboise des bois), Girecourt-les-V. : *flamboése ;* Médonville : *mouraye* ; Mortagne : *framboèsi ;* Moyenmoutier : *framboisi* ; La Neuveville-s.-M. : *flambouèsèïe ;* Padoux : *flamboise ;* Provenchères : *pemmy ;* Raon-a.-B. : *framboesièye ;* Raon-l'Etape : *framboése* ; Saales : *pemmelé ;* Saulxures : *ambré ;* Le Tholy : *framboués̀i ;* Totainville : *framboiseil ;* Tranqueville : *framboiseil ;* Uriménil : *framboèsèye ;* Ville-s.-I. : *framboéze ;* Wissembach : *pemmi.*

Fruits : Charmes : *framboèses ;* Cornimont : *ambre :* Fontenoy : *ambre ;* Fraize : *pemme ;* Gérardmer : *ambre,* fém. ; Gerbépal : *embli* (framboise des bois) ; Girécourt les-V. : *flamboèse* ; Moyenmoutier : *framboaise ;* La Neuveville-s.-M. : *flambouése ;* Padoux : *flamboise ;* Provenchères : *pemme* ; Raon-l'Etape : *framboése* ; Saales : *pemme ;* Saulxures : *ambre ;* Uriménil : *framboése, framboésse* ; Ville-s.-I. : *framboueze* ; Wissembach : *pemmes,* fém. pluriel.

Rosa L.

Genre : Offroicourt : *graitte-cul* (grè-t'-ku), masc ; Romont : *rosieux,* tous les *Rosa,* et le fruit *cul d'chin biot* (litt. cul de chien blet) ; Houceux : *roseil* ; Val d'Ajol : *las graitte-cul,* masc. plur.

R. canina L., *Sp.,* 704. Rosier de chien (Eglantier commun). Vosg. pop, : gratte-cul (Dr Mougeot, p 172-332 ; Dr Berher, p. 157). Bainville : *graitte-cul.* Il va sans dire que l'*l* n'est mise ici que pour conformité avec la langue française, et qu'elle ne se prononce pas davantage) ; Bru : *chaupaicu* ; Chatel : *ediantine,* curieux mouillement métamorphique du groupe *gl* (d'églantine) ; Cleurie, Saint-Amé et Syndicat : *grette-cul, gargantiau* (Thiriat, p. 82) ; Gérardmer : *hhaupèki* ; Houécourt : « *coubiot* » (Adam, p. 242), en le rapprochant de la forme de Romont *cul d'chin biot* ne trouve-t-on pas que la signification littérale doit être la même : cul blet ? S'il en est ainsi on aurait dû écrire « *cou biot* ; » Lemmecourt : *roseil* ; Mortagne : *rosue* ; Moussey : *hâ pécu* ; Moyenmoutier ; *pingue de chaupécu* ; La Neuveville-s.-M. : *rôsi* ; Saint-Etienne : *graitte-cul, gargantiau* ; Crébimont, Son de cette Cne : *das behottes* ; Le Tholy : *gargantiau* ; Totainville : *roseil sauvaige* ; Tranqueville : *eragnan* ; Uriménil : *graitte-cul,* presque toujours employé au pluriel ; Vagney : *graitte-cul* ;

Vexaincourt : *hhâpequi.* et *lo graic-ki* ; Wissembach : *hhapécu.*

Fruit : Gerbépal : *hhopécu* ; Lemmecourt : *graitte-cul* ; Moyenmoutier : *chaupécu* ; Raon-l'Et. : *graic-qui* ; Saales : *hât-paicu* : Saulxures : *graip-cul* ; Le Tholy : *graitte-cul* ; Vagney : *graitte cul* ; Ville-s.-I. : *cul d'chin* ; Wissembach : *pouerres de hhapécu* (poires).

Variétés cultivées. Par opposition au Rosier sauvage, on les désigne sous le nom de *róses dé moè,* roses de jardin, à Uriménil ; on y connait plusieurs variétés qui n'ont pas de nom particulier, la rose blanche se dit : *bianche róse* ; Le Rosier, *rósier* ; Bainville : *rost* ; Brouvelieures : *rosue* ; Chatel : *rosé* ; Fontenoy : *rouseil* ; Fraize : *rosie* et *rhósié* ; Gérardmer : *reusie*, *rosie* ; Gerbépal : roses : *reuzes* ; Médonville : *rhósié* ; La Neuveville-s.-Ch. : *rózeille* La Neuveville-s.-M, : *rósi* ; Padoux : *rosieu* ; Raon-l'Etape : *rosieu.*

R. rubiginosa L., *Mant.*, 2, p. 564. Rosier rouillé. Vosg. popul. : le gargantua (Dr Mougeot, p. 173-333) ; Eglantier odorant, gargantua (Dr Berher, p. 158). Il ne serait pas impossible que quelques-unes des dénominations patoises *gargantiau,* rapportées cidessus, appartiennent réellement à cette espèce, du moins originairement et n'aient ensuite passé au *R. canina.* Nous en exceptons toutefois les formes de Cleurie et du Tholy, vu l'autorité de M. Thiriat et de Mme Babel (née Justine Houberdon).

R. serpens (Syn. : *R. arvensis* L. Fil. ; *R. repens* Scop. et *R. sylvestris* Hermann). (cultivé). Le Tholyet La Forge : *bianc reusue* Wibel litt. blanc Rosier.

R. centifolia L. (cultivé). La Rose à cent feuilles, bien que cultivée à La Forge et au Tholy, n'y a pas d'autre dénomination que celle de *reusue*, qui est générique. M. Kirschleger, I, p. 244, donne *Reine des fleurs*, Gartenrose.

Sanguisorbées.

Agrimonia Tourn.

A. Eupatorium L., *Sp.*, 643. Aigremoine Eupatoire. Ménil-en-X. ; *gremouène*, exemple d'aphérèse.

Alchemilla Tourn.

A. vulgaris L., *Sp.*, 168. Alchimille commune. Vosg. popul. :

pied-de-lion commun. Ban de la Roche : *dchotte de rosaïe*, litt. herbe à rosée et *chaepa de rosaïe*, litt. chapeau de rosée ; La Bresse : *pwote-rosaue*, litt. porte-rosée ; Brouvelieures : *poute-rosaïe* ; Cleurie, Saint-Amé et Syndicat : *pouaute rosaie* (Thiriat, p. 83) ; La Forge : *pote-rosaïe* ; Gérardmer : *pôtieu-rosdyé* (*ieu* presque muet(: Gerbamont : *pote-rosae* ; Le Tholy : *pote-rosaïe* ; Vagney : *pouôte-rosdye*.

A. arvensis Scop., *Carn.*, 1, p. 115 ; *Aphanes arvensis* L., *Sp.*, 179. Alchimille des champs. Vosg. vulg. : perce-pierre (Dr Berher, p. 161).

POMACÉES.

Crataegus L.

C. oxyacantha L., *Sp.*, 683. Aubépine épineuse. Vosg. vulg. : Épine blanche (Dr Berher, p. 161). Ahéville : *aubrèpine* (Adam, p. 44 et 300) ; Badménil-a.-B. : *pigue* (Adam, p. 300) ; La Baffe : *auvrepine* (Adam, p. 300) ; Bainville-a.-S : *bianche épinque* et *mabre épinque* ; Ban de la Roche : *bianche chpindre (ch. = hh.)* ; Ban-s.-M. : *spinque* (Adam, p. 300) ; Bru : *aubepique* ; Bulgnéville : *aubépenne* ; Chandray : *spingue* ; Charmes : *épine bianche* et *epèche*, buisson d'Aubépine. C'est aussi un lieu dit de cette commune, figurant au cadastre, section E ; Chatel : *obrepinque* (Adam, p. 300) ; Circourt-s.-M. : *aubépenne* (Adam, 300) ; Cleurie, Saint-Amé et Synd. : *augrèpine* (Thiriat, p. 83) ; Deycimont : *bianche spinque* (Adam, 300) ; Domèvre-s.-M. ; *bianche épène* ; Fontenoy : *mabrepeine ;* La Forge : *augrèpine* ; Fraize : *pingues biantches ;* Gelvécourt : *vovre épinque* (Adam, p. 300) ; Gérardmer : *augrèpine ;* Gerbamont : *hhpéné :* Girecourt-les-V. : *aubrepine ;* Grandvillers : *spinque* (Adam, 300) ; Hadol : *augrèpine* ; Hergugney : *èbre-èpine* (Adam, p. 300) ; Houécourt : *obépenne* (Adam, 300) ; Luvigny : *abrepique,* (id., p. 300) ; Mazeley : *aubépène* (Adam, p. 300) ; Médonville : *épenne bianche* ; Mortagne : *auvrepine* ; Moyenmoutier ; *pingue de pouore de bon Dieu* ; La Neuveville-s.-Ch. : *épène* ; La Neuveville-s.-M. : *bianche épine* ; Offroicourt : *bianche èpine* ; Padoux : *bianche pincque :* Provenchères : *poueure do bon Dieu* ; Raon-a.-B. : *augrèpîne* ; Raon-l'Etape : *abre-pincque* ; Romont : *aubrepingue* et *bianche*

pingue ; Rouceux : *abrépène* ; Roville : *vouor d'eppinque* (Adam, p. 300) ; Saales : *âbrepeingue;* Sanchey : *èpinque* (Adam, p. 300) et *vauvre èpingue* ; Saint-Blaise la R. : *hhpîne* (Adam, p. 34 ; Saulxures : *hhpétché*; Le Tholy : *augrépine* (Adam, p. 300) et *augrèpine* ; Totainville : *bianche èpine* ; Tranqueville : *bianche èpine* ; Uriménil : *wôgrèpîne* (pron. ouô-grè-pî-n') ; Vagney : *aubreipine* (Pétin, p. 21) et *hhèpiné* ; Ventron : *abrepine* (Adam, p. 44 et 300); Vexaincourt: *obrepinque* (Adam, p. 300) et *abrepincque*, féminin ; Ville : *vouve èpinque* ; Vomécourt : *pingue* (Adam, p. 300);

Fruit. Bru : *poche*; Charmes : *pache*, *épache*, *epèche*; Fontenoy : *poichotte* ; Hadol : *poére do bon Dieu* ; Houéville : *punelle* (Adam, p. 300) ; Mandray : *pounelle* ; Ménil-en-X. : *pochotte* ; Mortagne : *poche*; Moyenmoutier : *pourre* et *pouore do bon Dieu*; La Neuveville-s.-Ch. : *poche* et *époche* ; La Neuveville s.-M. *pouèchotte* ; Rouceux : *pochotte* ; Totainville : *pochotte*; Tranqueville : *poche* et *apoché*; Uriménil : *cénêle*; Cpr. Yonne, *cinaillier* et fr. *cinelle*. (A Vagney : *cenelle* est le nom français vulgaire du fruit du Houx). *Ilex aquifolium* (Voy. cet article); Vexaincourt : *pouorre do bon Dieu* ; Vienville : *ponelle*.

Obs. Les formes *ponelle*, *punelle*, *pounelle*, etc., correspondent au français prunelle dont elles paraissent avoir emprunté le nom.

Charmes, S^{on} E de son Cadastre, donne « Les Epèches », buissons d'aubépine. C'est d'autant plus intéressant à signaler, que M. Cocheris, dans son Ouvrage sur les *Noms de lieu*, ne cite aucun nom tiré de cet arbuste.

C. monogyna Jacq., *Fl. austr.*, tab. 292, f. 1 ; *C. oxyacantha* B. *monostyla* Godr., *Fl. lorr.*, éd. 1. t. I, p. 226. Aubépine à un seul style. La Forge et Le Tholy : *avgrèpine* ; Offroicourt : *bianche èpine* ; Raon-l'Et. : *bianche pinque*; Romont : *bianche pingue* et le fruit *poche* ; Val d'Ajol : *bianche èpine*.

Le *C. pyracantha* Pers., bien que cultivé dans nos régions, n'a pas donné de dénomination particulière.

Mespilus L.

M. germanica L., *Sp.*, 684. Néflier d'Allemagne. Bru : *houobie*

et le fruit *houobe* ; Domèvre-s.-M, : *cul de chin*; Totainville et Tranqueville : *cul d'chin.*

Cydonia TOURN.

C. vulgaris PERS., *Syn.*,2, p. 40; *Pyrus Cydonia* L. *Sp*, 687. Cognassier commun. Godron, 2e éd., I, p. 264, dit que le Cognassier cultivé en Lorraine est une race distincte de la plante sauvage. Dans la plante cultivée le fruit est pyriforme, tandis que la plante sauvage a le fruit globuleux. Gillet et Magne indiquent, p. 129, la variété *maliformis*, à fruit rond. Est-ce la même que cette dernière? Quoi qu'il en soit, je place sous cet article la forme de Domèvre-s.-M, *queugne.*

Pyrus L.

P. communis L., *Sp.*, 686. Poirier commun. Attigny (voy. Houécourt); Bainville : *poéraye;* (Bertrichamps : *poirri;*) Brechainville : *pouéreil* (Adam, 359); Brouvelicures : *pourie;* Bru : *pouoreye* et *pouoreille;* Bulgnéville : *pouèreil;* Celles : *pouoreu;* Charmes : *poérèye;* Chatel : *poérèye;* Cleurie, Saint-Amé et Syndicat : *poeré;* Deycimont : *poueri* (Adam, 359); Dompaire : *pouorèye;* Fontenoy : *poëreil*; La Forge : *poûri;* Fraize : *poûri* et *poiri;* Gérardmer : *poûri;* Gerbamont : *poiré;* Gerbépal : *poûri;* Girecourt-les-V. : *pouérèye;* Houécourt, Marainville et Attigny : *pouéreye, pouéréïe, poéreye* et *poéreil* (Adam, 259); Lemmecourt ; *poéreil;* Longuet : *poeraïe* (Adam, 359); Luvigny : *pouoreu* (Adam, 359); Maconcourt : *poiraye* (id.); Mandray : *perrit* (id); Marainville (Voy. Houécourt); Médonville : *pouéraye;* Morelmaison : *poereïe;* Mortagne : *poûri;* Moyenmoutier : *pouorri* (Adam, 359); La Neuveville-s.-M. : *pouéreïe;* Provenchères : *poueuri* (Adam, 350) et *pcueri;* Rambervillers : *poéré;* Ramonchamp : *poiré* (Adam, p. 359); Raon-a.-B. : *poérèye;* Rouceux : *poérei;* Saales : *poueré* (Adam, 359); Sanchey : *pouéraïe* (Adam, id.); Saint-Vallier : *poirée* (id.); Sainte-Barbe : *pouorée* (id); Le Tholy : *poûri* (Adam, 359); *poûri* (Thiriat, p. 122) et *poûri;* Totainville : *poèreil;* Trampot : *pouéreil*; Tranqueville : *poèreil*; Uriménil : *poérèye* (pron. poué-rè-y'); Vagney : *poirée* (Adam, 359) et *pouéré* (Pétin, p. 224); Valfroicourt : *poérei* : Les

Vallois : *poeré:* (Adam, p. 359) ; Ventron : *pouéré:* Vexaincourt : *pouôreu:* Vomécourt : *pouorèe* (Adam, 359); Wissembach : *poiri.*

Fruit : Ban de la R. : *pourre*: *chnitses* quartiers de pomme, de poire, etc., de l'allemand *Schnitze* (Oberlin, p. 184): Charmes : *pouerre, poirre* et *poére:* petite poire des champs, *poiratte:* Chatel : *poére* et *pouore:* Cornimont : *pouére:* Eloyes : *poirèē:* Fontenoy : *poëre:* Gerbépal : *pouerre, pouere* (Adam, p. 350), et *poure:* Hennezel : *pouérre* (Adam, p. 359) Hergugney : *poère* (Adam, p. 359); Morelmaison : *poère:* Moyenmoutier : *pourre:* La Neuveville-s-.Ch. : *poére*; La Neuveville-s.-M. : *pouére:* Provenchères : *poeure:* Ramonchamp : *poère* (Adam, p, 359); Raon-l'Et. : *pouorre:* Saales : *poueure*; Le Tholy : *poure* (Adam, p. 359); Trampot : *pouére*; petite poire, *pouérotte*; Uriménil : *poére* (pron. poué-r') et petite poire des champs *poérotte* Vagney : *pouére* (Adam, p. 426 et Pétin, p. 224); Ventron *pouére*; Vexaincourt : *pouôrre*; Ville-s.-Illon : *pouére*; Wissembach : *pouerre.*

Variétés. Chatel : *boé* et *boèn chrétien, Saint-Germain: roulé, poure de rond ;* Cleurie, Saint-Amé, Syndicat : *Saint-Marin, Faneuse, rousselet, prévode, grande-queue, grefesse, fil d'or, seurelle*, etc., tous à haut vent. Il y a quelques espaliers ; ce sont des *Beurré, Saint-Germain, doyenné, Angélique* (Thiriat, p. 122-123); Cornimont : *rossroulet,, el Saint-Jacques* dit aussi *bec-d'oie :* Domèvre-s.-M. : *bouè queurtin* (bon-chrétien); Dounoux : *pisse-madame :* Fontenoy : *calloué : courte-quoue* (courte-queue); *Rosselot* (rousselet); *rond : roulet : sucrè-vert :* Gérardmer : *pchotte*, fruit un peu allongé, doublement conique, blettissant très vite, jaunâtre à la maturité, chair fine, saveur passable ; *preuveute* (sans doute la « *Prévode* » de Cleurie), fruit arrondi, pédoncule un peu plus allongé, chair graveleuse ; peau grisâtre ; *bso*, variété généralement nommée *Saint-Marin, roulet*, fruit petit, arrondi, dur, se conservant assez longtemps ; *corbeil*, fruit assez gros, allongé, conique, d'un beau jaune, un peu courbé, chair sèche ; *poure de foè*, Saint-Germain d'hiver (espalier) ; Hadol : *poére de rond, Saint-Marié, pisse-madame* ; Uriménil : *seucrè* (litt. sucré) *poére dé France : Saint-Mairié*, Saint-Marin ; quelques arbres à haute tige, de variétés nouvelles, ont été plantés, mais ne sont

pas encore dénommés; Vexaincourt : *prevotte, pouorre de fied :* Saulxures: *1° Roulet; 2° Pervôte; 3° coérienne; 4° f'naude; 5° rosslle ou rosse et nère ; 6° grand'couïe ; 7° bsa; 8° poére de fiá* (de fer) ; *9° pemme-poére.*

P. Malus DC., *Prod.* 2, p. 635. Pommier doucin. Vosg. vulg. : Pom mier sauvage (Dr Berher, p. 162). Ahéville : voy. Marainville ; La Baffe, voy. Houécourt; Bainville : *quemotaye* ; Ban de la Roche : *cmá* et *mali* (Oberlin, p. 187 et 231) ; Ban-s.-M. ; *mali* (Adam p. 362); Brechainville et Pargny : *pemeil* et *peumeil* (Adam, p. 361); Brouvelieures ; *kmoti :* Bru ; *cmoteille* et *sauvagieille* pour le sauvageon ; Bulgnéville : *peumeil,* et *peumeil* pour le sauvageon ; Celles ; *quemoteu* et *cmoteu :* Charmes : *cmatèye :* Charmois-l'Org., voy Houécourt ; Chatel : *cmoté :* Cleurie, Saint-Amé et Syndicat : *pemmé* (Thiriat, p. 123); Docelles, voy. Le Tholy: Dombasle devant D., Voy. Lignéville ; Dompierre: *kmotèye* : Eloyes : *pommèë :* La Forge : *kmoti :* Fraize : *mali ;* Gerbamont ; *pemmé :* Gerbépal : *kmoti :* Girecourt les-V. : *cmatèye* ; Grandvillers, voy. Lignéville ; Houécourt, Vaubexy, Charmois l'Orgueilleux, La Baffe : *kemoteïe, k'moteïe, kemottèye* et *k'motteil* (Adam, p. 361); Lemmecourt : *pemeil :* Lignéville, Saint-Baslemont, Dombasle devant D. et Grandvillers : *pommeil, pommeiye* et *pomèïe* (Adam, p. 361); Longuet : *pomaïe* (Adam, p. 361); Luvigny et Vexaincourt : *kemotteu, k'motteu* (Adam, id.) ; Maconcourt : *p'mottaye* (Adam, id.); Marainville, Rugney et Ahéville : *kematéye, kematteil, kematèïe, kmatèye* (Adam, id.); Médonville : *pemaye* ; Morelmaison : *quemottaïe* et *pemottaïe* : Mortagne : *cmotti* et *sauvaigi* (sauvageon) ; Moyenmoutier : *quemoti* et *sauvaige,* subst. masc. pour le sauvageon. Voyez aussi Le Tholy ; La Neuveville-s.-Ch. : *pemotaye :* La Neuveville-s.-Montfort : *kmottèie :* Pargny, voy. Brechainville ; Provenchères : *moli ;* Ramonchamp *pommé* (Adam, p. 361); Raon-a.-B. *pomèye :* Rouceux : *pemotei* ; Rugney, voy. Marainville ; Saales et Sainte-Barbe : *kemotté, k'moté :* (Adam, p. 361) et *malé :* Saint-Baslemont, voy. Lignéville ; Saint-Blaise-la-Roche : *kmati* (Adam, p. 361) ; Sainte-Barbe, voy. Saales; Sanchey : *k'mottaïe* (Adam, p. 361) ; Le Tholy : *kmoti* (Thiriat, p. 123) ; Le Tholy, Moyenmoutier, Docelles : *kemoti, k'moti* (Adam, p. 361) ; Totainville ; *cmotteil :*

Trampot : *peumeil :* Tranqueville : *pmotteil :* Uriménil ; *cmottèye*, et *sauvaigeon*, sauvageon ; Vagney ; *pemmé* (Pétin, p. 210) ; Valfroicourt : *cmottè* et *cmottei :* Vaubexy, voy. Houécourt, Ventron ; *peumé* (Adam, p. 361), et *pemé :* Vexaincourt ; *qmoteu* et *moteu :* voy. aussi Luvigny ; Vittel : *pemeye* (Adam, p. 361) ; Vomécourt : *kmotée* (Adam, 361) ; Vouxey ; *p'moteil* (Adam, p. 361) ; Wissembach ; *mali.*

Observations. On a pu voir que je rattache ici le sauvageon, parce que c'est à cette espèce que M. le Dr Berher applique la dénomination vulgaire de *Pommier sauvage.* De plus la plupart des arbres auxquels nos campagnards ont donné des noms vulnaires ou patois sont des arbres à haut vent, et Godron, I, p. 265, nous enseigne que c'est précisément cette espèce qui fournit les sujets sur lesquels on greffe les variétés de Pommier que l'on élève en plein vent ; car les quenouilles et les espaliers sont greffés sur le *P. acerba.*

Fruit : Ban de la Roche : *cmâ* et *dis chnitses*, quartiers de pommes, de poires, etc., de l'allemand *Schnitze* (Oberlin, p. 187) ; Bru : *cmotte* et la pomme sauvage *sauvaige ;* Bulgnéville : *peumotte ;* Champdray : *kemeutte* (Adam, p. 360) ; La Chapelle : *p'motte* (Adam, p. 45) ; Charmes : *keumatte, kmatte ;* Charmois devant Br. : *kemotte* (Adam, p. 360) ; Chatel : *kmotte* ; Cleurie : M. Thiriat ne donne pas de noms pour le type, mais nous en trouverons pour les variétés ; Cornimont : *pemme* ; Docelles : *kemotte ;* (Adam, p. 45) ; Fraize : *kmatte de mali ;* Lignéville : *pèmé* (Adam. p. 360) ; Mandray : *k'matte de mali ;* Morelmaison : *quemotte, pemotte ;* Moyenmoutier : *sauvaige*, la pomme sauvage ; La Neuveville-s.-Ch. : *pemotte ;* La Neuveville-s.-M. *kmotte ;* Padoux : *quemotte* ; Provenchères : *quemo ;* Raon sr-P. : *kmote, kmot ;* Rouceux : *pemotte ;* Saales : *kemo, k'mo* (Adam, p. 360) et *kmâ ;* Saint-Blaise-la-R. : *k'ma ;* Sainte-Barbe ; *kémotte* (Adam, p. 360) ; Le Tholy : *k'motte* (Adam, p. 45 et 360) ; Trampot : *peumme* et *peumotte* petite pomme ; Uriménil : *cmôte, kmote* et *kémote* (lai kmote, ène kémote, la pomme, une pomme) ; Vagney : *c'motte* (Petin, p. 58) et *pemme* (Pétin, p. 210) ; Ventron : *pemme ;* Vexaincourt : *kmot*, subst. masculin ; Vittel : *paime* (Adam, p. 360) ; Vissembach : *qmâ*, masculin.

Variétés de pommes. Chatel : *reinette, r. grihhe, r. ai côtes, molin* « moulin », *sèvréle* « sevrière » (pas dans Littré); Cleurie : *Ronda, moté, Richard, Courbelle, chaniselle, Saint-Gauthier, nancière, Moulin, pomme d'A, cheminée, allemande, toujours prête, reinette à côtes, R. pomme-poire, Rougeole*, etc.. Le *moté* est la Reinette blanche; la *cheminée*, la Calville d'hiver, le Richard est le Rambourg. Nous n'avons pu nons procurer les détermina tions de la plupart de nos variétés de fruits, dont plusieurs sont inconnues des arboriculteurs. (Thiriat, p. 123). Cornimont : *rogeatte* (litt. rougeotte) ; *quart-podue* (litt. quart pendue). Est-ce une corr. de Capendu ou tout autre nom? *pemme-poëre; tanre, fenaude, anchée;* Dommartin-a.-B. : *tenre-rougeotte* (litt. tendre-rougeotte) ; Fontenoy : *pommeil d'ognon* « Pommier d'ognon », *Saint Górge* « Saint-George » ; *mótet* « motet », *berlien* « Berlin » : *melion* « moulin », *reinette vien* « reinette vin », *reinette grige* « r. grise », *pomme poère* p. p., *rambour* « rambour » ; Fontenay : *pan;* Gérardmer : *rosotte*, fruit rouge arrondi, chair un peu farineuse un peu acide ; *nèz d'ché*, fruit moyen, allongé en tronc de cône ; *blanchâtre*, peu savoureux, un peu acide ; *rènette grise* et *blanche* ou *à côtes; cheminaille*, calville d'hiver ; *Saint-Gauthire*, fruit assez petit, arrondi, chair sucrée, savoureuse, non acide ; *haut-coignot*, coing, fruit très gros, tacheté de rouge, chair savoureuse, un peu acide ; Gugney-a.-A. : *bon moulin* (pron. *moulin* comme en fra nçais, même en patois) ; Hadol : *röyiie, téte de'chwau;* ce n'est pas la même qu'à Uriménil ; à Hadol elle est d'un gris verdâtre et affecte assez la forme d'un cône tronqué (ou d'ou pain de sucre coupé.); Saulxures: *haut di coé, rondat sem'tére* (calville d'hiver), *mottè, teute, mieulatte, rénatte, hargotrasse* (les pépins se détachent dans leur alvéole, et on les entend remuer en secouant le fruit ; à Uriménil *hòrgótè* signifie remuer, secouer et *sòrgót* secousse ; ce nom vient-il de là ?) *piquant-cul.* Uriménil : *reinette, rambour, motet, téte dé chwau;* Ventron : *reinettes, tentes, carpodus, biantches, tenres, vouades* (vertes) ; Vexaincourt : *doucerons, renettes.*

P. acerba D C., *Prodr.*, 2, p. 635. Pommier paradis, Vosgien vulg. : Paradis (Dr Mougeot, p. 173-333), paradis, aigrin (Dr Berher, p. 162). Bulgnéville : *pouèroteil;* Chatel : *pairadis :*

Cleurie : *sauvège* (Thiriat, p. 83) ; La Forge et Le Tholy : *sauvègi;* Gérardmer : *sauvègi,* masc. et fruit : *sauvaige* fém. et *smotte de voiyi*; Padoux ; *etolan*, *sauvègeon;* Saulxures-s.-M. *pétchatte*, poire sauvage ; l'arbre *pairaidis* et *sauvège* ;Vagney: *sauvage pouéré* (Pétin, p. 224).

Sorbus L.

S. Aria CRANTZ, *Austr.*, p. 46; *Pyrus Aria* EHRH., *Beitr.*, 4, p. 20. Sorbier Allouchier. Vosg. vulg. : l'Allouchier (Dr Mougeot, p. 173-333); Alisier ou Allouchier, Drouillier (Kirschleger, I, p. 255) ; Alisier blanc, Drouillier (Dr Berher, p. 162). Ban de la R. : *ailié*; Cleurie : *allié* (Thiriat, p. 83) ; Dombrot-s.-V. : *oleuche* et *oleuchcye ;* La Forge : *ailièïe* ; Gérardmer : *alieïl ;* Gerbamont : *ailier ;* Gerbépal ; *alèï* et fruit, *alér;* Girecourt-les-V.: *olexheye;* Lemmecourt : *olecheil*, fruit *oleuches*, pluriel; Mazeley : *allié ;* Médonville : *olechaye,* fruit *olecht ;* Moussey : *allier;* La Neuve-ville-s.-M. : *aulchèie;* fruit *auleuche;* Saint-Etienne :*ollicye ;* Vagney : *allier;* Ventron : *ailié;* Ville-s.-Ilon : *olechèye.*

S. torminalis CRANTZ, *Austr.*, p. 85 ; *Pyrus torminalis*, *Beitr.*, 6. p. 92. Sorbier Alisier. Vosg. vulg. : Poires d'angoisse (Kirschleger, I, p. 257), Alisier tranchant ou des bois, torminal, aigretier (Dr Berher, p. 163); Littré donne Alouchier, Alisier (v° Alouchier) et blanc-aune (h. v°). Chatel : *olhèye ;* Houécourt, fruit : *óleche* (Adam, p. 296); Lemmecourt : *èlégeil* et fruits *èleuches;* Ménil-en-X. : *auleuchèye;* Offroicourt : *olochaie;* Romont : *allié;* Rouceux : *auleuchei* et fruit *auleuche;* Vagney : *alié* (Adam, p. 296) ; Le Tholy : *olie* (Adam, p. 296); Vittel, fruit *dleche* (Adam, p. 296).

S. aucuparia L., *Sp.*, 683 ; *Pyrus aucuparia* GÆRTN., *Fruct.*, 2, p. 45. Sorbier des oiseleurs. Pétin donne Arbousier, (p. 18); Littré, avrelon (h. v°) ; on sait que le mot « arbois » désigne aussi vulgairement le Cytise des Alpes. Voy. BAILLON, *Dict. de bot.*, p. 246. Ahéville : *sorbèie* (Adam, p. 372); Autigny : *chorbêye* (id., p. 3) ; Bainville : *arbois*, *graine de grives;* Ban de la Roche : *abry, abrée;* Bru : *chauille;* Charmes : *sorbeye;* Chatel : *hhorbé*, et fruit *hhorbe* (féminin) ; Cleurie : *arbois* (Thiriat, p. 83); Corminont : *arbouas;* Dombasle devant Darney : *sorbeil* (Adam,

p. 372); Dombrot-s.-V. : *chourbe;* Domèvre-s.-M. : *chourbeil;* Fontenoy : fruit, *grenotte*, litt. petite graine; Gérardmer : *erbè;* Gerbépal : *airbé*, fruit : *graine d'airbé;* Girecourt-les V. : *hhorbèye* (Adam, p. 37 et 372), et *xhorbeye;* Haillainville : *hhiopé* (Adam, p. 34); Hennezel : *sorbeiye* (Adam, p. 372); Hergugney : *sorbie* (Adam, p. 372); Houécourt : *chourbeye* (Adam, p. 30 et 372); Médonville : *shorbaye;* Moussey : *ablé;* La Neuveville-s.-M. : *chourbéie*, et fruit : *chourbe;* Ménil-en-X. : *bos* (bois) *de grives;* Pargny : *chourbeye* (Adam, p, 30), et *cheurbeye* (Adam, p. 373) ; Raon-l'Etape : *âlier, ablié* et *ablieu;* Romont : *arbois* et *graine d'arbois;* Saint-Baslemont : *sorbi* (Adam, p. 372); Saint-Remy-aux-Bois : fruit, *honoppe :* Totainville : *chourbeil;* Tranqueville : *chourbeil;* Uriménil : *arbois*, *graine d'arbois;* Vagney : *arbouas* (Pétin, p. 18) et *arboa* (Adam, p. 373); Ventron : *arboua* (Adam, p. 373); Vittel : *chourbaye* (Adam, p. 34); Vouxey : *chourbeil.*

S. domestica L., *Sp.*, 684; *Pyrus Sorbus* GÆRTN., *Fruct.*, 2, p. 45. Sorbier domestique. Vosg. vulg. : Cormier (Dr Mougeot, p. 173-333 ; Dr Berher, p. 162). Ménil en X. : *sorbeye;* Offroicourt : *chourbaie;* Romont : *hiopé* (*h* aspiré) et fruit, *hiope.*

Aronia PERS.

A rotundifolia PERS., *Syn.*, 2, p. 39 ; *Mespilus Amelanchier* L., *Sp.*, 685. Aronie à feuilles rondes. Vagney : *poère de voichè.*

ONAGRARIÉES.

Epilobium L.

Genre : Saint-Etienne : *couone de chieve,* sans doute l'*E. obscurum* (le suivant); Vagney : *biè de vaiche.*

E. obscurum SCHREB., *Spic. Fl. lips.*, p. 147; *E. ambiguum* FRIES ! *Summ. Scand.*, p. 177. Epilobe obscur. Cleurie : *douçatte de fontaine* (Thiriat, p. 84), litt. doucette (mâche) de fontaine; La Forge, Saint-Etienne, Le Tholy et Uriménil : *douçotte dé fontaine;* Gérardmer : *douçotte de fontaine ;* Saulxures : *sauvaige douçatte.*

E. montanum L., *Sp.*, 494. Epilobe de Montagne. Ban de la Roche : *douçatte de haïes*, litt. doucette des haies.

E. angustifolium L., *Sp.*, 493; *E. spicatum* Lm. Epilobe à feuilles étroites. Vosgien vulg. : herbe ou laurier de Saint-Antoine. Ban de la R. : *dchotte de pouô;* Gérardmer : *phône :* Gerbamont : *hiarbe de Saint Antenne.*

Œnothera L.

Œ. biennis L., *Sp.*, 492. Onagre bisannuelle. Vosg. vulg. : herbe aux ânes (Berher, p. 165).

CIRCÉACÉES.

Circæa Tourn.

C. lutetiana L., *Sp.* 12, Circée parisienne. Vosg. vulg. : herbe des magiciennes ou aux sorciers (Kirsch., I, 272), herbe de Saint-Etienne, herbe à la sorcière (Dr Berher, p. 166.). Vagney : *hiarbe di dialle* (herbe du diable).

Fuchsai Plum.

(Cultivé) Bru : *fruchsia;* Mazeley : *fruchsia*; Uriménil : *fluchsia.*

TRAPÉACÉES.

Trapa L.

T. natans L., *Sp.*, 175. Macre flottante. Vosg. vulg. : Chataigne d'eau, tribule aquatique (Dr Berher, p. 167). Littré donne écharbot (h. v°) ; Belfort : truffe d'eau, noix d'eau, corniole, tribule d'eau, saligot (Dr Courbis).

MYRIOPHYLLÉACÉES.

Myriophyllum Vaill.

M. spicatum L., *Sp.*, 1410. Myriophylle à épi. Vosg. vulg. plumet d'eau (Dr Berher, p. 167 et Dr Mougeot, p. 335); volant d'eau (Dr Mougeot, ibid).

PORTULACÉES.

Portulaca Tourn.

P. oleracea L., *Sp.*, 638. Pourpier cultivé. Le parler populaire vosgien ne connait guère que la variété cultivée. Bertrimoutier : *porpier;* Charmes : *porpi;* Girecourt-les-V. : *por-*

pie; Médonville : *pourpi;* Ménil-en-X. : *porpie;* Wissembach : *peupier.*

Montia L.

M. rivularis GMEL., *Fl. bad.*, 1, p. 302. Montie des ruisseaux. Vosg. vulg. : petit Pourpier aquatique (Berher, p. 170). Ban de la Roche : *moron* (mouron); Cleurie; *moron de fontaine;* La Forge et Le Tholy : *meuron d'fontaine;* Gérardmer : *meuron d'fontaine;* Saint-Etienne : *moron d'fontaine.* « Dans quelques vallées des Vosges, par exemple au Ban de la Roche, on se sert de la *Montie* comme plante acétaire, sous le nom de *Moro* (*Mouron* des oiseaux) » (Kirschleger, I, p. 278).

PARONYCHIÉES.

Illecebrum TOURN.

I. verticillatum L., *Sp.*, 280. Illecèbre verticillé. Vosg. vulg. : panarine (Dr Mougeot, p. 336 et Dr Berher, p. 170). Littré ne donne pas ce nom.

Scleranthus L.

S. annuus L., *Sp.*, 580. Gnavelle annuelle. Ban de la Roche : *ræchnoyée;* Cleurie : *sénevére* (Thiriat, p. 85); Gerbamont : *baisse sennevére;* Raon-l'Etape : *genoïe, genoyie* et *genouilli;* Saint-Etienne : *sennevère.*

CRASSULACÉES.

Sedum L.

S. Rhodiola DC., *Pl. grass.*, tab. 143; *Rhodiola rosea* L., *Sp.*, 1465. Orpin à odeur de rose. Vosg. vulg. : rhodiole (Dr Mougeot, p. 336 et Dr Berher, p. 171).

S. Telephium L., *Sp.*, 616; *S. purpurascens* KOCH, *Syn.*, éd. 2, p. 284. Orpin reprise. Vosg. vulg. : Grasset, fève épaisse (Kirsch., I, p. 284); Joubarbe des vignes, grasset (Dr Berher, p. 171); reprise (Dr Mougeot, p. 336). Cette plante indiquée par le Dr Mougeot, en 1845, n'a pas encore été retrouvée. Il me paraît donc difficile d'admettre sans réserve les noms patois suivants, bien qu'ils m'aient été donnés par des correspondants très sérieux. Peut-être ont-ils confondu le *S. Telephium* de

Linné avec celui de Willemet. Ban de la Roche : *græsse dchotte d'ernoaï, dæ rneoïe*, herbe à la cicatrice (à Uriménil, cicatrice se dit *r'nouesse*, litt. renouer); Gerbamont : *hiarbe de chairpaité* (h. de charpentier); Lemmecourt : *harbe de coupesse;* Romont : *hiepe de coupesse.*

S. Fabaria Koch, *Syn.*, éd. 1, p. 258; *S. Telephium* Willm., *Phyt.*, 516. Orpin fève. Cleurie : *jotte de loup* (Thiriat, p. 85); Gérardmer : *jotte de conoil;* Gerbamont : *hiarbe de copesse;* Romont : *hiepe de copesse*; Vagney : *jotte dé loup.* (Voir l'observation à l'article précédent.)

S. acre L., *Sp.*, 619. Orpin âcre. Vosg. vulg. : poivre des murailles (Dr Berher, p. 172), Orpin brûlant (Kirschleger, I p. 285). Ban de la Roche : *bærbe de dchieuve;* La Bresse : *pain d'ouhé*, litt. pain d'oiseau; vulg. perce-mousse; Cleurie : *mosse dé bouquet, serfen d'bon Dieu* (Thiriat, p. 85) (litt. mousse de bouquet, Cerfeuil du Bon Dieu); Eloyes : *çorfeu di bon Dieu;* Gérardmer : *herbe de baurbe;* Lemmecourt : *pain d'ougé;* Mazeley : *pain d'ougé;* Romont : *trique-madame;* Rouceux : *pain d'ougé;* Saulxures : *jotte d'ouhé.*

S. reflexum L., *Sp.*, 61. Orpin réfléchi. Vosg. vulg. : pain d'oiseau (Dr Berher, p. 173 et Dr Mougeot, p. 337); trique madame (Dr Berher, l. cit.) Cleurie : *barbe de Jupiter* (Thiriat, p. 58).

S. album L., *Sp.*, 619; Orpin à fleurs blanches. Vosg. vulg. : trique blanche (Dr Mougeot, p. 336); Orpin des toits (Dr Berher, p. 172). Moyenmoutier : *lai barbe de chieuffe.*

Sempervivum L.

S. tectorum L., *Sp.*, 664. Joubarbe des toits; vulg. : grande Joubarbe (Littré, v° Joubarbe); Artichaut des toits (id., v° Artichaut); barbe de Jupiter (id, v° barbe, n° 8). Bainville : *artichaut.* Dans cette même localité la dénomination *d'ognon dè li* que nous retrouverons à Uriménil est appliquée au Lis blanc; Ban de la Roche; *rnoaïe domestique;* La Bresse *diâ-de-chèmenée*, litt. Glaïeul de cheminée; *lierbe de copesse*, litt. herbe aux coupures; *graxe* (x = hh) *d'araille*, graisse d'oreille; Bru : *hiébe de chemneille;* Chatel : *artichou sauvaige;* Cleurie : *diai d'chemnaie* (Thiriat, p. 85); Eloyes : *dia d'chemnaye;* La Forge : *hèbe*

de touet, litt. herbe de toit; Gérardmer : *herbe de toil*; Gerbépal : *diai de chemnaie*; Lemmecourt : *artichaut*; Mortagne : *Kiki liejau*, allusion aux fleurs rosées de cette plante, à l'instar de la crête du coq ; Romont : *artichoux*; Saulxures ; *rnéouail*; Le Tholy : *hebe de touét*; Uriménil : *ognon dè lis*; Vagney : *diai de chemnièhc*;

CACTÉES.

Cereus HAW.

Cereus serpentinus LAG. Serpentine. Cultivé en pot. Uriménil : *Serpentine*, fém

Epiphyllum PFEIFF.

E. speciosum HAW. Cactus à fleurs roses. Cleurie, Saint-Amé et Syndicat : *captus* (Thiriat, p. 124); La Forge et Le Tholy : *captus*; Uriménil : *piante grâsse*.

MESEMBRYANTHÉMÉES.

Mesembryanthemum L.

M. fulgidum HORT. Ficoïde éclatant. Vulg. : Ficoïde à fleurs aurore (Thiriat, p. 124). Cleurie, Saint-Amé et Syndicat : *doigts de demoiselle* (Thiriat, p. 124).

GROSSULARIÉES.

Ribes L.

Genre : A Romont, tous les *Ribes* sont appelés *greuslé* et le fruit *greusèle*.

R. Grossularia L., *Sp.*, 291. Groseiller épineux ou à maquereau. Littré nous enseigne que l'on considère aujourd'hui le *R. Uva crispa* comme le type dont le Groseillier à maquereau, *R. Grossularia*, n'est que la variété. (M. Mougeot, p. 337, donne le *R. Uva crispa* comme type botanique). Bainville-a.-S. : *greselaye*; Brouvelieures : *groheleye*; Celles : *grozieu* ; Charmes :*groseleye*; Chatel : *gréseleye* ; Cleurie : *groslé* (Thiriat, p. 85) ; Domèvre : *greuz'leil*; Fontenoy : *greseleil* ; La Forge : *greseli*; Fraize : *greseli*; Gerbamont : *groseli*; Gerbépal : *groselie*; Mortagne : *grezeli*; Moyenmoutier : *greuseli*; Moussey ; *gresly* ; Provenchères : *groseli*; Saales : *gresier*, *grezeli*; Totainville : *grezeleil*;

Trampot : *gueurseleil ;* Tranqueville: *grouzeleil ;* Uriménil : *grésolèye ;* Vagney : *groselé* et *grosié* (Pétin, p. 141) ; Ventron : *groselé ;* Vexaincourt : *groseleu.*

FRUIT. Charmes : *groselle ;* Chatel : *grésèle ;* Gérardmer : *gresèlle roge, bianche ;* Gerbamont : *groselle ;* Gerbépal : *grosèle ;* La Neuveville-s.-M. : *grezèle ;* Provenchères :*groselle ;* Saales : *groséle,* et *raisiné,* petite groseille (sans doute littéralement raisinet, diminutif de raisin, que nous retrouverons plus bas comme nom de groseille) ; Saulxures : une variété s'appelle *groselle mossouse,* gr. moussue ; Trampot : *gueursele ;* Uriménil : *gréséle ;* Vagney : *groseie ; groseie roge.* [groseille rouge], *gadelle, ribette* (Petin, p. 141) ; et *roge groselle ;* Ventron : *groselle ;* Vexaincourt : *greusèle, raisins biancs, raisins rouges.* Ce sont leurs vignes à eux ! Ville-s.-I. : *greuzêle.*

R. nigrum L., *Sp.*, 291. Groseiller noir, ou Cassis (Dr Mougeot, p. 337, donne le nom vulg. de « cassis »). Gérardmer : *norre grésèlle ;* Gerbépal : *nâr raisin ;* Moyenmoutier : *raisi de boc,* litt. raisins de bouc ; Romont : *boc,* bouc ; Vagney : *neire groselle ;* Vexaincourt : *raisins de boc.* A Uriménil le cassis cultivé se prononce *câssis* (kâ-çi), à Chatel *caissis ;* La Forge et Le Tholy : *nare greseli.*

R. alpinum L., *Sp.* 291. Groseiller des Alpes. Lemmecourt : *grouzeilles gingelles.*

R. rubrum L., *Sp.*, 290. Groseiller rouge cultivé, Groseiller commun, Groseiller à grappes, castillier, gadellier (Littré, v° Groseiller). Cleurie, Saint-Amé et Syndicat : *grozlé* (Thiriat, p. 124) ; La Forge : *greseli ;* Gérardmer : *p'tite roge grésell ;* Gerbépal, fruit : *raisin ;* Le Tholy : *greseli ;* Uriménil : *gréslèye ;* et pour préciser *gréslèye dé moè ;* le fruit : *gréséle ;* Vagney : *groselle ;* variété à fruits blancs : à Uriménil, *bianches gréséles* (fruit seulement).

R. petræum JACQ., *Miscell.*, 2, p. 36. Groseiller des rochers. Gérardmer : *grésli,* et fruit *gréselle dé montaine,* litt. groseille de montagne.

SAXIFRAGÉES.

Chrysosplenium TOURN.

Genre : Ban de la R. : *reine de fontaine ;* Saulxures : *œil dé bo* (litt. œil de crapaud).

Ch. alternifolium L., *Sp.*, 569. Dorine à feuilles alternes. Vulg. : Saxifrage dorée, Cresson doré ou de Salzbourg (Dr Berher, p. 175).

OMBELLIFÈRES.

Daucus L.

D. Carota L., *Sp.*, 348. Carotte commune. La Bresse : *cdrate ;* Charmes : *cairotte ;* Cleurie, Saint-Amé et Syndicat : *caratte* (Thiriat, p. 125) ; Saales : *caratte ;* Vagney : *càratte.* Cette plante (est cultivée dans toutes nos Vosges. On sait que c'est la var. *sativa* DC., *Prodr.*, t. 4, p. 211. La Carotte sauvage ou type botanique n'est pas inconnue de nos paysans ; ils l'appellent *carotte sauvaige*, du moins à Uriménil et dans les environs : mais le mot *cdrotte* s'applique à la variété cultivée. Elle est pour nos campagnards le type.

Variété. On connaît la *carotte blanche des Vosges*, (Catalogue Vilmorin, 1882, p. 19.) Je ne lui connais pas de dénomination particulière. Toutefois pour préciser on dirait *bianche cdrotte*, à Uriménil. A Fontenoy on connaît, outre la blanche, *bianche*, la *rôge*, rouge, et le *collet voède*, collet vert.

Orlaya HOFFM.

O. grandiflora HOFFM., *Umb.*, 1, p. 58 ; *Caucalis grandiflora* L., *Sp.*, 346. Orlaye à grandes fleurs. Vosgien vulg. : giroville hérissonnée (Dr Mougeot, p. 340 et Dr Berher, p. 176).

Caucalis HOFFM.

C. daucoides L., *Sp.*. 346 ; *C. leptophylla* DOIS., *Fl. Meuse*, p. 264 non L. Vosg. vulg. : fausse Carotte (Dr Mougeot, p. 340 et Dr Berher, p. 177).

Torilis HOFFM.

T. Anthriscus GÆRTN., *Fruc.*, 1, p. 83. Torilis des haies. Vosg. vulg. : Persil sauvage (Dr Mougeot, p. 340 et Dr Berher, p. 177).

Coriandrum L.

C. sativum L., *Sp.*, 367. Coriandre cultivée. Moyenmoutier : *couriante*, fém. ; Vexaincourt : *couriande*, masculin.

Angelica HOFFM.

A. sylvestris L., *Sp.*, 361. Angélique sauvage. Cleurie : *petline* (Thiriat, p. 86). Eloyes : *pedine;* Hadol : *peudîne;* Saint-Amé : *Chalmé* (Thiriat, p. 422) ; Saint-Etienne : *pedine ;* Vagney « *angélique sauvaige*, appios, pied de bouc » (Pétin, p. 17).

Cultivée. *Angelica archangelica*, Angélique, grande Angélique. C'est sans doute celle que M. Vilmorin appelle Angélique officinale (*Catalogue*, 1882., p. 71). Ban de la R. : *danie kraite;* Vagney : *angélique dé jaidin* (Pétin. 17).

Levisticum KOCH.

L. officinale KOCH. *Angelica Levisticum* DC. ; *Ligusticum Levisticum* L. Cultivé, Livèche officinale. Vulg. : Ache des montagnes (Gillet et Magne, p. 162). (cultivé), Ban de la R. : *lobstock;* La Forge et Le Tholy : *contrepoison ;* Cleurie, Saint-Amé et Syndicat : *contrepoison* (Thiriat, p. 125) ; Gérardmer : *contrépoison ;* Saint-Etienne : *contrepoèson*.

Selinum L.

S. carvifolia L., *Sp.*, 350. Sélin à feuilles de Carvi. M. Mougeot, p. 339, et M. Berher donnent *Carvifolia*. Ban de la R. : *makimi*, contraction de Mattenkümmel, litt. Cumin des prés. En Alsace Mattenkümmel est donné au *Carum Carvi* (Voy. Kirschleger, I, p. 317). Je crois rattacher à cette espèce : Vagney « *sauvaige céléri ache*, *bélinum* donné par Pétin, p. 37 (Littré ne donne pas bélinum).

Peucedanum KOCH.

P. palustre MOENCH, *Meth.*, 82; *Thysselinum palustre* HOFFM., *Umb.*, 1, p. 134. Peucédane des ruisseaux. Vosg. vulg. : Persil laiteux (Dr Mougeot, p. 339 et Dr Berher, p. 179).

P. Ostruthium KOCH, *Umbell.*, p, 95 ; *Imperatoria Ostruthium* L., *Sp.*, 371. Peucédane Ostruthium. Vulg. : Benjoin de pays (Gillet et Magne, p. 164). Vosg. vulg. : l'Impératoire (Dr Mougeot p. 339) ; magistrance (Dr Berher, p. 179). La Bresse : *angélique ;* Saulxures : *angelique ;* Vagney : *angélique ;* M. Perrin me fait très justement observer que ce nom est donné à tort à cette plante.

Pastinaca L.

P. sativa L., *Sp.*, 576. Vosg. vulg. : pastenade. Var. cultivée dénommée par Kirschleger, I, p. 327 : Panais long et blanc ordinaire ; girole (Berber p. 179). Bertrimoutier : *petnèye ;* Bulgnéville : *pâtenaire ;* Charmes : *pettnére ;* Cleurie : *petline, petnie* (Thiriat, p. 125) ; Domèvre-s.-M. : *petnêre;* Eloyes : *petnie ,* Fontenoy : *petnai ;* La Forge : *petnie ;* Gérardmer : *petnie ;* Gerbamont *pettline;* Grandvillers : *petnie ;* Lemmecourt : *patenére ;* Mazeley : *pettenères ;* Médonville : *pâtnére;* Ménil-en-X. : *pet'nére;* Morelmaison : *painé ;* Mortagne : *pettenie;* La Neuveville-s.-Ch. : *pânére;* La Neuveville-s.-M. : *petnére;* Romont : *petnie* (d'après M. Adam qui me donne « *petnie sauvaige*, panais sauvage ». A quoi rattacher ce dernier? Est-ce à l'*Anthriscus sylvestris ?* Rouceux : *patenaire;* Saales : *pèteneie* ; Le Tholy *petnie ;* Totainville : *pettnère;* Trampot : *patenère* ; Tranqueville : *pâtenère* (à Uriménil le patois *paitnaye* désigne *l'Anthriscus sylvestris*. Voir cet article.)

Heracleum L.

H. Sphondylium L., *Sp.*, 558. Berce brancursine. Vulg. : branc-ursine, pasténade (Grimard, p. 250); berce, branche-ursine bâtarde, fausse branche-ursine, acanthe d'Allemagne (Littré, v° Berce) ; Ban de la Roche : *bechteugna (ch = hh)* et *couoné ;* La Bresse : *chalme ; paipline de vèyè* (litt. des veillées, allusion à l'époque de floraison ou plutôt de fructification); *semoceau de vèyè* (litt. semenceau); Chatel : *pètné* et *pétnère;* Cleurie : *chalmé;* (Thiriat, p. 86) : La Forge : *cholmé;* Gérardmer : *cholmeil;* Gerbamont : *chalmé;* Lemmecourt : *grande patenére ;* Mortagne : *pettenie sauvaige ;* Moyenmoutier : *patné;* La Neuveville s.-Ch. : *percin;* Offroicourt : *petnéres;* Raon-l'Etape : *topon ;* Rouceux : *patenaire ;* Saint-Amé : *chalmé* (Thiriat, p. 422) ; Saint-Etienne : *pettni;* Saulxures : *smoceau ;* Le Tholy : *cholmé;* Tranqueville : *pâtenère sauvaige;* Vagney : *petteline des pras* (des prés), *chalmé;* Val d'Ajol : *petnaies* (pluriel) ; Vexaincourt : *petteuniâ* (masculin) ; Wissembach : *petteuniâ*. Dans les exemples cités, *chalmé* correspond au français *chalumeau*, dont il a la facture.

Anethum Tourn.

A. graveolens L., Aneth odorant. ; anc. franç. *anois*, xiv[e] siècle (in Littré, supplément, v° Aneth). Cleurie, Saint-Amé et Syndicat : *aina* (Thiriat, p. 125) Gérardmer : *aina*.

Meum Tourn.

M. athamanticum Jacq., *Austr.*, 4, p. 2 ; *Athamanta Meum* L., *Sp.*, 553 ; Meum athamante. Vosg. vulg. : baudremoine (D Mougeot, p. 339 et D[r] Berher, p. 180), badremone (Kirschl., I, p. 324). Ban de la R. : *badermone ;* La Bresse : *baulemwône, baulewone ;* Cleurie : *baudoine, baudremoine* (Thiriat, p. 86); La Forge et Le Tholy : *baudoène ;* Gérardmer : *gaudrémène* et *baudoène ;* Gerbamont : *baudemouonne ;* Moyenmoutier : *badremoine ;* Raon-l'Etape : *gâdremoine ;* Syndicat de Saint-Amé : *boudremoine* (Thiriat, lieux dits ms) ; le Cadastre S[on] B. a un lieu dit « badremoine » : un pré où cette plante pousse abondamment.

Silaus Besser.

S. pratensis Bess. ap. Roem. et Schult., 6, p. 36 ; *Peucedanum Silaus* L., *Sp.*, 354 ; Silaus des prés (D[r] Mougeot, p. 339 et D[r] Berher, p. 180, disent Silave des prés. M. Berher donne aussi Fenouil des chevaux) ; Grimard, p. 249 : Persil bâtard, Cumin des prés. Cornimont : *triaque ;* Offroicourt et Val d'Ajol : *cmi* (cumin).

Seseli L.

S. montanum L., *Sp.*, 372. Séséli de montagne. Ban de la R. : *glattes couonés.*

Fœniculum Hoffm.

F. vulgare Gærtn., *Fruct.*, I 105, tab. 23 ; *Anethum Fœniculum* L., *Sp.*, 337. Fenouil commun. Bainville-a.-S. : *releuge* ; Ban de la R. : *aenat* ; Chatel-s.-M. : *ainis ;* Hadol : *anò ;* Raon-a.-B. : *ainè ;* Romont : *ainot ;* Saulxures-s.-M. : *aina ;* Uriménil ; *ainè* — On s'en sert pour aromatiser les saucisses.

Æthusa L.

Æ. Cynapium L., *Sp.*, 367. Ethuse petite Ciguë. Vosg. vulg. : Ethuse à feuilles de persil (Berher, p. 181) ; petite Ciguë, Ciguë des

chiens, Ache des chiens (Kirschl., I, p. 326). Ban de la Roche : *savaedge piarchin* (*ch=hh*) ; Cleurie : *sauvège parhhin* (Thiriat, p. 86); La Forge et Le Tholy : *sauvaige parrhin;* Raon-l'Etape : *sâvaige persi;* Vagney : *sauvaige parhhin*. Tous ces noms signifient littéralement Persil sauvage.

Œnanthe L.

Œ. fistulosa L., *Sp.*, 365. Œnanthe fistuleuse. Vosg. vulg. Rue ou Chervi des eaux (Dr Berher, p. 181, et Kirschleger, I. p. 320.)

Œ. Phellandrium Lam., *Fl. fr.*, p. 432; *Phellandrium aquaticum* L., *Sp.*, 566. Œnanthe phellandrie. Vosgien : fenouil d'eau (Dr Berher, p. 181).

Bupleurum L.

B. falcatum L., *Sp.*, 341. Buplèvre en faulx. Vosg. vulg. : oreille de lièvre (Dr Berher, p. 182).

B. rotundifolium L., *Sp.*, 340. Buplèvre à feuilles rondes. Vosg. vulg. : perce-feuille (Dr Berher, p. 182, et Kirschleger, I, p. 311).

Berula Koch.

B. angustifolia Koch, *Deutsche Fl.*, p. 433 ; *Sium angustifolium* L., *Sp.*, 1672. Bérule à feuilles étroites. Vosg. vulg. : Persil des ruisseaux, Ache aquatique (Dr Berher, p. 182). Romont : *févéle dé rupt.*

Pimpinella L.

P. Saxifraga L., *Sp.*, 372. Boucage saxifrage. Vosg. vulg. : petit Boucage, Saxifrage blanche (Dr Berher, p. 183); Pimprenelle blanche (Kirsch., I p. 319). Ban de la Roche : *savaidge pimpernelle;* La Bresse : *bouque;* Bru : *parsi de boc;* Chatel : *pimprénéle* et plus fréquemment *pimpeurnelle;* Vagney : l'abbé Pétin, p. 17, donne « *angélique sauvaige*, appios, pied de bouc ».

P. Anisum L. Anis. Cette plante est connue pour ses graines. Cornimont : *anis;* Uriménil : *ainis;* Vagney : *anis* (Pétin, p. 17); Ventron : *aina.*

Bunium L.

B. Carvi Bieb., *Fl. tauric.-cauc.*, 1, p. 211 ; *Carum Carvi* L., Sp.,

378; *Bunium Carvi*. Carvi officinal. Vosg. vulg. : Cumin des prés (Dr Berher, p. 183); Anis des Vosges (Gillet et Magne, p. 171). La Bresse : *kemi;* Bru : *kmie* et *pettnie;* Celles : *kemi;* Chatel : *kmin;* Cleurie : *kmin* (Thiriat, p. 86); Cornimont : *comi;* Fraize : *kmi;* Gérardmer : *kmin;* Gerbamont : *kmi;* Médonville : *kmin;* Moussey : *cumi;* Moyenmoutier : *kemi;* La Neuveville-s.-Ch. : *kemin;* La Neuville-s.-M. : *kmin*; Romont : *kemin*; Saales : *kmi;* Uriménil : *kmin;* y est connue sans y être toutefois spontanée ni cultivée; Vagney : *c'mi des pràs* (Pétin, p. 58); Vexaincourt : *kmi;* Ville-s.-I. : *kmin*.

Obs. Les graines sont employées pour parfumer et aromatiser les fromages fabriqués dans nos montagnes et si connus sous le nom de *Gérômés*.

B. Bulbocastanum L., *Sp.*, 349; *Carum bulbocastanum* KOCH, *Umb.*, p. 121; Bunium noix de terre. Vosg. vulg. : châtaigne de terre (Dr Berher, p. 183).

Ægopodium L.

Æ. Podagraria L., *Sp.*, 379. Egopode des goutteux. Vosg. vulg. : podagraire, herbe de Saint-Gérard, pied de chèvre (Berher, p. 183).

Helosciadium KOCH.

H. nodiflorum KOCH, *Umbell.*, p. 125; *Sium nodiflorum* L., *Sp.*, 361. Helosciadie nodiflore. Vosg. vulg. : petite Berle (Dr Berher, p. 183).

Petroselinum HOFFM.

P. sativum HOFFM., *Umbell.*, 1, p. 78; *Apium Petroselinum* L., *Sp.*, 379. Persil cultivé. La Baffe : *parhhiin* (Adam, p. 355); Ban-s.-M. : *pouahhi* (Adam, 33); La Bresse : *parxi* (x=*hh*); Brouvelieures : *parhin;* Bru : *parsin* et *parsie;* Bruyères : *parhhin;* Châtel : *pàrsin*; Cleurie, Saint-Amé et Syndicat : *parhhin* (Thiriat, p. 125); Deycimont, *parhhin* (Adam, p. 33); Docelles : *parhhin* (Adam, p. 33); Dompierre : *parsuin*, sic ! (Adam, p. 353); et *parsin;* Fraize : *piarchin;* Gérardmer : *parhhin*; Gerbépal : *parhhin;* Grandvillers : *parsiin* (Adam, 353); Médonville : *persin;* Mortagne : *parsin;* Padoux : *parsin;* Provenchères : *piarhhin;* Raon-a.-B. : *parhhin;* Rouges-Eaux : *parhi*; Saales : *piarhhein;*

Saint-Blaise-la-R. : *piarhhé;* (Adam, 353); Sainte-Barbe : *piarhin* (Adam, p. 353); Saulxures : *parexhi* (*xh* = *hh*); Le Tholy : *parhhin* (Adam, p. 356); Trampot : *peursin;* Tranqueville : *persin;* Uriménil : *persi;* Vagney : *parhhi* (Adam, p. 356) et *parhin* (Pétin, 205); Ventron : *parrhhi;* Vexaincourt : *persin;* Wissembach : *piarhhin.*

Apium Hoffm.

A. graveolens L., *Sp.*, 379. Ache odorante. Vulg. : Ache des marais, éprault (G. et M., 173); type botanique indiqué comme très rare en Lorraine. M. Berher ne le cite pas dans nos Vosges. Le peuple ne connaît que la variété connue et cultivée sous le nom de Céleri. Celles-s-P. : *chéléri;* Charmes : *chéléri;* Fontenoy : *celleri;* Mortagne : *céleri;* Saales : *bouenne hiarbe* pour la feuille, et *cheleri* ; (céleri); Totainville et Tranqueville : *cheleri;* Uriménil : *céléri* et *célri;* Vagney : *céléri* (Pétin, p. 47); Wissembach : *leppe* (féminin).

Cicuta L.

C. virosa L., *Sp.*, 368. Ciguë vireuse ou aquatique (Dr Berher, p. 184). Un de nos correspondants nous donne pour Vagney : *sauvaige parhin*, quoique cette plante n'existe pas dans cette localité.

Anthriscus Hoffm.

A. sylvestris Hoffm., *Umbell.*, p. 38; *Chærophyllum sylvestre* L., *Sp.*, 369. Anthrisque sauvage. Vosg. vulg. : Cerfeuil sauvage (Kirschleger, I, p. 337). Bru : *cerfeu sauvaige;* Gérardmer : *sauvaigé parhhin;* Gerbamont : *çorfeu sauvaige;* Offroicourt : *persin;* Tranqueville : *cerfeu sauvaige;* Uriménil : *paitnaye* ; s. masc. C'est bien cette plante qui m'a été montrée par plusieurs personnes d'Uriménil qui la dénommaient ainsi. Elle y est fort commune. Ce vocable du langage populaire aura sans doute été formé d'une façon analogue aux mots français, soit panais, soit pastenade. On sait que ce dernier mot est l'ancien nom du Panais. Il peut donc fort bien être contemporain de la forme patoise. Au reste ce nom aura pu être transporté d'une Ombellifère à l'autre. Nous avons pu déjà constater quelques exemples de ces expressions qu'on pourrait qualifier d'erratiques. On observe de même pour

les animaux ce passage du nom d'une espèce à l'autre. Ainsi *lamproie*, qui vient du latin *lampetra*, murène : le nom, nous dit Littré, v° Lamproie, ayant passé d'un poisson à l'autre.

A. Cerefolium Hoffm., *Umbell.*, p. 38; *Scandix Cerefolium* L., *Sp.*, 368 ; *Chærophyllum sativum* DC. Anthrisque Cerfeuil. Vulg. : Cerfeuil commum, Cerfeuil proprement dit. Bertrimoutier : *cerfeu* ; La Bresse : *çorfeu;* Bru : *cerfieu;* Chatel : *cerfeu;* Cleurie, Saint-Amé et Syndicat : *cerfeu* (Thiriat, p. 125); Gerbépal : *cerfeu;* Hergugney : *cerf* (Adam, p. 47) ; Houécourt : *cerfouil* (Adam, p. 308) ; Longuet : *çorfeïue* (Adam, 308) ; Mortagne : *cerfeu;* La Neuveville-s-M. : *cerf';* Provenchères : *cerfeu;* Raon-l'Etape : *cerfeu;* Rouceux : *çourfeuil;* Saales : *cerfeu;* Saint-Vallier : *cerf* (Adam, 47); Saulxures : *çorfeu;* Uriménil : *çorfeuye* (pron. sor-feu-y'); Vagney : *cerfeuye* (Pétin, p. 48) et *çorfeu;* Valfroicourt : *cerf';* Ventron : *çorfeu* (Adam, p. 303).

A. vulgaris Pers., *Syn.*, 1, p. 320 ; *Scandix Anthriscus* L., *Sp.*, 368. Anthrisque commun. Vulg. : Persil d'âne, Cerfeuil hérissé (Dr Berher, p. 184).

Chærophyllum L.

Ch. hirsutum L., *Sp.*, 371. Cerfeuil velu. La Bresse : *sue;* Cleurie : *groffe* (Thiriat, p. 86); Gérardmer : *groffe* (Thiriat, lieux dits ms.) et *sauvaige parhhin* (Méline, ms.); Saint-Amé : *chalmé* (Thiriat, p. 122).

Myrrhis Scop.

M. odorata Scop., *Carn.*, p. 207. Myrrhide odorante. Vulg. : Cerfeuil anisé ou musqué (Berher, p. 185) ; Gerbamont : *gros parhin,* litt. gros Cerfeuil.

Conium L.

C. maculatum L., *Sp.*, 349. Grande ciguë. Chatel : *céguë.*

Hydrocotyle Tourn.

H. vulgaris L., *Sp.*, 338. Hydrocotyle commun. Vosg. vulg. : écuelle d'eau, nombril aquatique (Dr Berher, p. 185 et Kirschleger, I, p. 303).

Eryngium L.

E. campestre L., *Sp.*, 337. Panicaut des champs. Vulg. :

Chardon roulant, pique à l'âne, Chardon à cent têtes ; Chardon Roland (Grimard, 236). Dans le Midi, en Italie et en Espagne : épine de scorpion, épine à scorpion (Littré, v° Epine, n° 1); Panicaut ordinaire, Chardon à cent têtes (Littré, v° Chardon, n° 2).

Sanicula Tourn.

S. europæa L., *Sp.*, 339. Sanicle d'Europe. Ban de la Roche : *sanicle;* La Bresse : *sainique;* Gérardmer : *sénic;* Gerbamont : *sainique;* Rebeuville : *s'nique;* Romont : *sénique;* Ville : *snique.*

HÉDÉRACÉES.

Hedera Tourn.

H. Helix L., *Sp.*, 292. Lierre grimpant; Vosg. vulg. : le Rampe (Dr Mougeot, p. 181-341). Bainville-s-S. : *rompe;* Chatel : *liare;* Cleurie : *rample* (Thiriat, p. 87); Domèvre-s-M. : *liâre;* Eloyes : *rample;* Fontenoy-le-Ch. : *liarre;* Fraize : *rèchise;* Gérardmer : *rample;* Grandvillers : *rampe de mohon* (de maison); Lemmecourt : *liare;* Médonville : *liarre;* Moussey : *rampe;* La Neuveville s-M. : *rampard;* Padoux : *rampe dibos;* Raon-a-B. : *rample;* Raon-l'Etape : *rampe;* Rouceux : *liarre*; Urimé-nil : *rampe* (masculin). Cpr. Domgermain, *rempâ.*

Cornus Tourn.

Genre : La Neuville-s.-M. : *coûniellèie* et le fruit *counielle.*

C. sanguinea L., *Sp.*, 171. Cornouiller sanguin. Vulg. : Cornouiller femelle, bois sanguin, bois punais (Grimard, p. 260). Vosg. : bois puant (Berher, p. 187); Bois dur, Cornouiller sanguin (Kirschleger, I, p. 342). Ban de la Roche : *fissaine*; Lemmecourt : *bôs puant*; Offroicourt : *couônes de chive.*

C. Mas L., *Sp.*, 171. Cornouiller mâle. Vulg. : fuselier (Grimard, 260); Vosg. : cornier (Dr Berher, p. 186 et Kirschl., I, p. 342). Drombrot-s.-V. fruit : *cógnielle* ; Lemmecourt : *cógneleil* et fruit : *cognelles*; Rouceux : *counièllè* ; Tranqueville : *coûgneil.*

LORANTHACÉES

Viscum Tourn.

V. album L., *Sp.*, 1451. Gui blanc. Vulg. : gillon (Littré, h.

v°), Guide chêne (Littré, h. v°). Ban de la Roche ; *ouïche* ; Brouvelieures : *vohhe* ; Bru : *vôhe* ; Cleurie : *voac* (Thiriat, p. 87) ; Cornimont : *vouac* ; Eloyes : *vooc* ; La Forge et Le Tholy : *voc* ; Fraize : *brè* ; Gérardmer : *voh beu* ; Gerbamont : *voac* et *voaque* ; Lemmecourt : *glu* ; Médonville : *pain de bique* ; Mortagne : *voxhe* (litt. vert) ; Romont : *breutot* ; Saulxures : *vouac* ; Vagney : *voiac* ; Val-d'Ajol : *vac d'ogrèpine* ; Ville : *gu*.

Obs. Notre correspondant de Romont nous indique que *breutot* n'est pas sans analogie avec le français « brouter » ; dans cette localité il est quelquefois très commun sur les Sapins, et on le cueille pour le faire brouter par les chèvres. Cette interprétation peut être corroborée par la forme de Fraize : *brè*, et de Médonville : *pain de bique*.

CAPRIFOLIACÉES.

Sambucus TOURN.

Genre : Bainville : *sèhu* ; Brouvelieures : *seyeu* ; Bru : *seyeu* ; Bulgnéville : *seugnon* ; Celles : *sayi* ; Charmes : *seihu, seugnon* ; Domèvre s.-M. : *segnon* ; Dompaire : *séu* ; Fontenoy : *seuion* ; Fraize : *sayo* et *sayeu* ; Médonville : *seugnon* ; Ménil-en-X. : *seignon* ; Mortagne : *seyeu* et *seyu* ; Moyenmoutier : *soïeu* ; La Neuveville-s.-Ch. : *ségnon* ; Padoux : *saïeü* ; Rouceux ; *sugnon*, Saales : *saiüe* et *saïue* ; fleur : *fieu de saiüe* ; Saulxures : *seutche* ; Tranqueville : *seugnon* ; Uriménil : *saivu* (pron. sè-vu) ; Ventron : *seuye* ; Vexaincourt : *séï*, et *graines de séi* (fruit) ; Ville-s.-Illon : *sèvu* ; Wissembach : *saïeu*.

S. Ebulus L., *Sp.*, 385. Sureau Yèble. Vulg. : gèble, yolles (Grimard, p. 369) Ban de la Roche : *iles* (pluriel) ; Bru : *saieu vôhe*, litt. Sureau vert, allusion à la tige herbacée de cette plante ; Bulgnéville : *ys*, pluriel ; Lemmecourt : *ys* ; Mazeley : *ys* ; La Neuveville-s.-Ch. : *ys* : La Neuveville-s.-M. : *y* ; Offroicourt : *ys* ; pluriel ; Romont : *y*.

S. nigra L., *Sp.*, 385. Sureau noir. Ban de la R. : *saïu* ; Chatel : *sèü* ; Cleurie : *sèyeu* (Thiriat, p. 87) ; Eloyes : *soyou* ; Gerbamont : *seu, seuche* ; Gerbépal : *sèïeu* ; Lemmecourt : *seugnon* ; Raon l'Etape : *soyeu, sohieu* ; Romont : *séü* ; Saint-Etienne : *soïou* ; Saulxures : *ner seutche* ; Le Tholy : *sèiüe* (Thiriat, p. 449) et *sèyeu* ; Vagney : *seu* (Thiriat, p. 47).

S. racemosa L., *Sp.*, 386. Sureau à grappes. Bru: *sayeu* ; Cleurie : *bian sèyeu* (Thiriat, p. 87); Eloyes : *bianc soyeu* ; La Forge et Le Tholy : *roge sèyeu* ; Gérardmer : *roge seyé* ; Gerbamont : *seu* et *seuche roge* ; Saulxures : *roge seutche* ; Uriménil : *saivu*, plus rarement *saiü*.

Viburnum L.

Genre : Vulg.: Cheveux de la Vierge (Littré, v° Cheveux, 2°); Ville-s.-Illon : *mansógne*.

V. Lantana L., *Sp.*, 384. Viorne mancienne. Vosg. vulg. : mancienne (Dr Berher, p. 188). Ban de la Roche : *chincouyon* ; Bulgnéville : *mansinne* ; Châtel : *manhhóye* ; Lemmecourt : *mancine*; Offroicourt : *mancine* ; Rebeuville : *mancine*; Romont ; *manhoë* et *bianche core* (litt. blanc Coudrier, à raison de la blancheur de son écorce).

V. Opulus L., *Sp.*, 384. Viorne Obier, souvent cultivé. Vulg.: Sureau des marais (Grimard, 361). Vosg. vulg. : boule de neige (Dr Mougeot, p. 182 et 342 ; Sureau d'eau, Obier (Dr Berher, p. 188). Bru: *boule de nóge*, boule de neige ; Cleurie : *fraision* (Thiriat, p. 87); Cornimont : *fraizion* ; Domèvre-s.-M. : *bós fumd* ; Gérardmer : *fraisian* ; Gerbamont : *fraision* ; Lemmecourt : *fausse mancine* ; Médonville : *boule de noge* ; Rouceux : *boule de noge* ; Uriménil : *boule dé nóge*, connu sans être cultivé ; Vexaincourt : *ablée* ; Wissembach : *erbet* ; ne devrait-on pas écrire *airbès* par rapprochement avec le fr. arbois ?

Lonicera L.

Genre : Ban de la Roche : *bos de chmelles (ch=hh)*; Brouvelieures : *tosse-liève* ; Grandvillers : *rampe de bos* ; Menil-en-X. : *bos de bique*; Mortagne : *rampe* ; Saulxures-s.-M. : *tasse-liéve*. Obs. : En patois nivernais, *broute-biquette* (E. Noel, *La vie des fleurs*; Hetzel, s. d. [1881], p. 192). Grimard, p. 362, donne aussi ce nom populaire, mais sans désigner la région, et il l'applique au *L. Periclymenum*.

L. Caprifolium L., Sp., 246. Chèvrefeuille des jardins. Lemmecourt : *chivrefeuille*.

L. Periclymenum L., *Sp.*, 247. Chèvrefeuille des bois. Ban de la R. : *heindche* et *heudche* ; Gerbamont : *tasse-lièwe* ; Saulxures:

tasse-liéve; St-Etienne : *tosse-liéve;* Le Tholy : *tosse-lîve;* Vagney : *tasse liéve* (Thiriat, p. 87) et *tâsse-liève.*

L. Xylosteum L , *Sp.*, 248. Chèvrefeuille des buissons. Vosg. vulg. : Camérisier des buissons (Dr Berher, p. 188). Lemmecourt ; *bôs bianc ;* Offroicourt : *chivefeuille.*

L. nigra L., *Sp.*, 247. Chèvrefeuille noir. Vosg. vulg. : Camérisier noir (Dr Berher, p. 188). Gérardmer : ***chékéion*** et ***chikéion.***

RUBIACÉES.

Galium L.

Genre : Brouvelieures : *rossion*; La Forge et Le Tholy : *rossion ;* Moyenmoutier : *reuille* (masc., litt. rouille) ; Padoux : *pernant,* allusion aux propriétés des plantes appartenant à ce genre, qui feraient cailler le lait [prendre, en patois *penre*, participe présent *pernant*].

G. Cruciata Scop., Carn., 1., p. 100 ; *Valantia cruciata* L., *Sp.* 1491. Gaillet croisette. Vulg. Croisette velue (Grimard, 365) ; grateron (Littré, h. v°). Ban de la Roche : *savaige reïe.*

G. verum L., *Sp.*, 155. Gaillet jaune. Vosg. vulg. : Gaillet jaune, Caillelait (Kirschleg., I, p. 355). La Bresse : *rossion*, Gerbamont : *rossion ;* Vagney : *rossillon.*

G. sylvaticum L., *Sp.*, 155. Gaillet des bois. Cleurie : *rossion* (Thiriat, p. 87). Cet auteur applique aussi cette dénomination aux *G. Mollugo, G. sylvestre* et *G. saxatile* (nous nous dispensons de la reproduire).

G. Mollugo L., *Sp.*, 155. Gaillet mollugine. Gérardmer : *rossion.*

G. saxatile L., *Fl. suec.*, éd. 2, p. 463. Gaillet des rochers. La Bresse : *bianc-mouron ;* Gerbamont : *bianc-mouron.*

G. Aparine L., *Sp.*, 157. Gaillet gratteron. Vulg. : herbe à la punaise (Grimard, p. 367); Grateron rièble (Littré, V° Gaillet) ; Glouteron (Littré, h. v°). Vosgien vulg. : gratteron (Dr Berher, p. 190). La Bresse : *frèmin, bassiou, bassemain* ; Cleurie : *téchant* (Thiriat, p. 88), litt. sans doute attachant, par aphérèse ; La Forge et Le Tholy : *aittaichant* ; Gérardmer ; *rêle* ; Gerbamont : *fremmain* ; Offroicourt ; *reuillo* ; Mazeley : *aipaitans*, masc. plur. ; *aipaitè* à Uriménil et dans les environs signifie coller, attacher,

empâter. On sait que cette plante s'accroche aux doigts. Saulxures : *fram'main.*

G. tricorne WITHERING, *Brit.*, éd. 2, p. 153. Gaillet à trois cornes. Romont : *reuil* (rouille).

Asperula L.

Genre : Vagney : *hiarbe di vin, hiarbe pou fâre di vin.*

A. cynanchica L., *Sp.*, 151. Aspérule à l'esquinancie. Vulg. : Herbe à l'esquinancie (Littré, v° Herbe, n° 4, col. 2 et Kirschleger, I, p. 350).

A. odorata L., Sp., 150. Aspérule odorante. Vulg. : petit Muguet, reine des bois (Grimard, p. 364) ; grateron (Littré, h. v°). Vosgien : Hépatique étoilée (D[r] Berher, p. 191), reine des bois (Kirschleg., I, p. 349). Ban de la Roche : *reine di bôs;* Moussey ; *reine di bôs* ; Romont : *reine des bois.*

VALÉRIANÉES.

Valeriana L.

V. officinalis L., *Sp.*, 45. Valériane officinale. Vosg. vulg. : herbe aux chats (Kirschleger, I, p. 361). La Bresse : *lierbe de Saint-Bwaxtié* (*St-Bastien*) ; Charmes : *herbe aux chaittes.* Saulxures : *hiarbe de Saint-Boahtié* ;

V. *Phu* L., *Sp.*, 45. Valériane Phu. Ban de la R. : *dchotte de côpure* ; La Forge et Le Tholy : *hébe de keupesse.*

V. dioica L., *Sp.*, 44. Valériane dioïque. Bainville-a.-S. : *harbe de chaittes* ; Ban de la R. : *tonne marte;* Moyenmoutier : *l'hiepe di chaittes.*

Valerianella TOURN.

V. olitoria MOENCH., *Meth.*, 493. Valérianelle potagère. Vulg. : clairette (Littré, h. v°) ; Vosg, vulg. : salade de chanoine (Kirschleger, I, p. 364) ; mâche blanchette, boursette, doucette (Berher, p. 192). La Bresse : *douceate* ; Charmes ; *douçate* ; Cleurie ; *douçatte de moa* (Thiriat, p. 88) ; Grandvillers : *douçotte* ; Uriménil ; *douçotte* ; Vagney : *douceatte* (Pétin, p. 93).

DIPSACÉES.

Dipsacus TOURN.

Genre : Chatel : *chodion* (litt. Chardon).

D. sylvestris MILL., *Dict.*, 2. Cardère sauvage. Vulg. cabare des oiseaux (Grimard, p. 377). Vosg. vulg. : grande verge de pasteur (Kirschleger, I, p. 367). Lemmecourt ; *peignot ;* Offroicourt : *peignot ;* Romont : *péne de lovp* (peigne de loup) ; Totainville : *pègne* ; Tranqueville : *pègne.*

D. Fullonum WILLD., *Sp.*, 1, p. 513. Cardère à foulon. Vulg. : Chardon à bonnetier (Grimard, 377) ; Vosg. vulg. : Chardon à foulon ou à bonnetier, cabaret des oiseaux, cuve, lavoir ou Lèvre de Vénus (Kirschleg., I, p. 368). Ménil-en-X. : *peignes.*

D. pilosus L., *Sp.*, 141 ; *Cephalaria pilosa* GREN. et GODR., *Fl. de France*, 2, p. 69. Cardère velue. Vosg. vulg. : verge à pasteur (Berher, 193) ; petite verge à pasteur (Kirschleger, I, p. 368).

Knautia COULT.

Genre : Moyenmoutier : *boton de coltin*, litt. bouton de gilet ; Offroicourt ; *oraie de brebis* (oreille).

K. arvensis COULT., *Dips.*, p. 29 (1823) ; *K. communis* GODR., *Fl. lorr.*, 1, p. 322. Knautie des champs. Vulg. : langue de vache, oreille d'âne (Gillet et Magne, 192) ; Gerbamont : *Saint-Gérau ;* Romont : *longue dé berbis ;* Lemmecourt : *pottes*, fém. plur.

Scabiosa L.

Genre : La Bresse : *tête de chwau ;* Offroicourt : *oraie de brebis ;* Rebeuville : *potte ;* Saint-Etienne : *tête d'ouhé* (tête d'oiseau).

S. succisa L., *Sp.* 142. Scabieuse succise. Vosg. vulg. : mors du diable, herbe de saint Joseph (Berher, p. 194). Romont : *longue dé berbis*, litt. langue de brebis.

SYNANTHÉRÉES.

Eupatorium L.

E. cannabinum L., *Sp.*, 1173. Eupatoire à feuilles de Chanvre. Vosg. vulg. : Chanvre d'eau, chanvrin, herbe de sainte Cunégonde (Berher, p. 194) ; herbe de sainte Cunigonde (Kirschleger, I, p. 463).

Adenostyles CASS.

A. albifrons RCHB., *Fl. excurs*, p. 278 ; *Cacalia albifrons* L. fil., *Suppl.*, 353 ; *A. Petasites* BL. et FING. Adenostyle blanchâtre.

Vosg. vulg. : Pied de cheval des forêts (Kirschleger, I, p. 464). Cleurie : *chapeau de loup* (Thiriat, p. 89); La Forge et Le Tholy : *chaipé d'loup*; Gérardmer : *chèpeil d'loup;* Vagney : *chaipé de loup*.

Petasites TOURN.

P. officinalis MOENCH., METH., 558; *Tussilago Petasites* L., *Sp.*, 1215. Pétasite officinal. Vosg. vulg. : grand Tussilage, chapeau de bœuf, chapelière, herbe aux teigneux, chapeau de bœuf (Dr Mougeot, p. 184-344); herbe aux teigneux, chapelière, contre-peste (Kirschleger, I, p. 465). On ne m'a envoyé que le nom patois du Ban de la Roche : *chepa de bôo*. M. Thiriat, p. 89, ne donne rien. Cette plante, sans être rare, comme le dit cet auteur, est assez commune.

P. albus GÆRTN., *Fruct.*, 2, p. 406; *Tussilago alba* et *frigida* WILLM., *Phyt.*, 1003. Pétasite blanc. Gérardmer : *chèpeil d'loup;* Saulxures : *ballauhhe*, fém.

Tussilago L.

T. Farfara L., *Sp.*, 1214. Tussilage pas-d'âne : Vulg. : pas-de-poulain (Grimard, 401); Vosg. vulg. : pas d'âne (Dr Mougeot, p. 184; Kirschleger, I, page 464; Dr Berher, p. 195; Gillet et Magne, 234; Littré, v° Pas, n° 25). Bainville-a.-S. : *pais d'âne;* Ban de la R. : *fious d'saint Antane*, fleurs de saint Antoine; Charmes : *tocon;* Girecourt-les-V. : *taquon;* Lemmecourt : *pais d'âne* et *tocon;* Ménil-en-X. : *taquons;* La Neuveville-s.-Ch. : *tocons*, pluriel; Offroicourt : *tocon;* Rouceux : *pais-d'âne;* Uriménil et Ville : *tocon*. Ce nom se rapproche du français vulg. *taconnet*, dont il paraît le thème.

Solidago L.

S. Virga aurea L., *Sp.*, 1235. Solidage verge d'or; Bru : *vouoge d'or*.

Aster NEES.

A. amellus L., *Sp.*, 1226. Aster amellus, œil du Christ (Berher, p. 196).

A. chinensis L.; *Callistephus chinensis* CASSINI. Reine-marguerite (cultivée). Vulg. : marguerite-reine, marguerite d'Espagne.

Hadol et Uriménil : *marguérite, grande marguérite d'autône;* Saint-Amé et Syndicat : *marguerite d'automne* (Thiriat, p. 126). On sait que le genre *Aster* est voisin du genre *Bellis*, et nous verrons que le *B. perennis* s'appelle en patois *p'tite marguerite*.

Bellis L.

B. perennis L., *Sp.*, 1248. Pâquerelle vivace. Vulg. Petite Marguerite (Dr Mougeot, p. 184-344; Dr Berher, p. 196-187). La Bresse : *mwarguite, œilla* (œillet); Bru : *pauquerette;* Chatel : *marguerite;* Cleurie : *pétite marguerite* (Thiriat, p. 126); La Forge et Le Tholy : *bianche marguerite;* Moyenmoutier : *petiote marguerite;* Offroicourt : *marguerites*, pluriel; Rouceux : *marguerite;* Saales : *Saint-Chan* (litt. St-Jean); ce renforcement existe aussi dans le pays messin : on connaît *Chan Heurlin*, poème patois. Uriménil : *p'tite marguérite, p'tit Saint-Jean.*

Doronicum L.

D. Pardalianches Willd., *Sp.*, 3, p. 2113. Doronic mort-aux-panthères. Vosg. vulg. : Doronic à racine de scorpion, grand Doronic (Berher, p. 197).

Arnica L.

A montana L., *Sp.*, 1255. Arnica des montagnes. Vulg. tabac de montagne (G. et M., 230); tabac des montagnes (Grim., 415), bétoine de montagne (Littré, h. v°). Vosg. vulg. : Arnique, arnica; Bétoine ou Plantain ou Tabac des Vosges, panacée des chutes, Doronic d'Allemagne (Kirschleger, I, p. 472). Tabac de capucin, Tabac des Vosges, panacée des chutes (Dr Berher, p. 197). Ban de La Roche : *savaidge toubac;* La Bresse : *tabaque dé caipuchè;* Brouvelieures : *ernica, toboque de caipucin;* Bru : *toboc dé caipuchié;* Cleurie : *ernica; tabaque dé kèpucin* (Thiriat, p. 89); Fraize : *sauvaige tabaque;* Gérardmer : *fió d'hhnóhhe;* Moyenmoutier : *arnica;* Moussey : *savaidge toboc.*

Senecio L.

Genre : La Bresse : *sèmeçon;* Brouvelieures : *semçon;* Bru : *sèmeçon;* Chatel : *seumeçon;* Fontenoy : *sonneçon;* Fraize : *semço;* Lemmecourt : *seneçon;* Mortagne : *sèmeçon;* Padoux : *semmeçon;*

La Neuveville-s.-M. : *seneçon;* Totainville : *seneçon;* Tranqueville : *seumeçon.*

S. vulgaris L., *Sp.*, 1216. Séneçon commun ou des oiseaux. Ban de La R.: *someço;* Gérardmer: *sèmeson;* Gerbamont: *semçon* Raon-l'Et.; *sençon* (l'*e* de la 1ere syllabe muet); Romont : *séməçon.*

S. Jacobæa L., *Sp.*, 1219. Sénèçon Jacobée ; vulg.: herbe de saint Jacques (Littré, v° herbe, n° 4, col. 3) ; Vosgien : herbe ou fleur de saint Jacques (Berher, p. 198). Ban de La Roche : *savaidge rue.*

S. sarracenicus L., *Sp.*, 1221 ; *S. Fuchsii* Gmel., *Bad.*, 3, p. 444.; Séneçon sarrasin. (Kirschleger, I, p. 477, donne *Consoude des Sarrasins*). Ban de La Roche : *dchotte de cheuve.*

S. Jacquinianus Rchb., *Fl. exc.*, p. 245. Séneçon de Jacquin. Gerbamont : *verge d'or.*

Artemisia L.

A. Absinthium L., *Sp.*, 1188. Armoise absinthe. Vulg. : Armoise amère (Gill. et M., 227) ; aluine herbe sainte (Grimard, 391) ; absinthe majeure (Dr Berher, p. 199) ; Wermuth (Kirschleger, I, p. 490). Ban de la R.: *vouermeute* (Oberlin, p. 269) et *vermette ;* La Bresse : *maubron,* et plus rarement *fwô;* Bru : *aubsine*; Cleurie, Saint-Amé et Syndicat: *fouau* (Thirial, p. 126); Cornimont : *maubris;* Fraize : *epsinthe ;* Médonville : *epsinthe ;* Moyenmoutier : *absite*; Padoux : *airmoize*; St-Etienne : *fouau* ; Uriménil, connue seulement comme boisson, *aibsinthe* (pron. ein); Vagney : *foau.*

A. vulgaris L., *Sp.*, 1188 ; Armoise commune. Vulg. herbe Saint-Jean ; herbe à cent goûts (Grimard, 391), couronne de Saint-Jean (Gill. et M., 227), Herbe de Saint-Jean (Litt., v° Herbe, n° 4, col. 3). Bainville-a.-S. : *airmoèse*; Ban de la R. : *wormette ;* Bulgnéville : *mauboué ;* Chatel : *grante ormoése ;* Offroicourt : *ormoise ;* Romont : *armoèse;* Vagney : *fio de Saint-Jean* (Pélin, p. 122).

A. Dracunculus L. Estragon. Moyenmoutier : *estrégon ;* Mortagne et Tranqueville : *estrogon;* Uriménil : *estrogon.*

Tanacetum Less.

T. vulgare L., *Sp.*, 1148. Tanaisie commune. Vulg. herbe aux

vers (Gill. et M., 228, et Litré, v° herbe, 4°, col. 3). Vosgien: barbotine (Dr Berher, p. 199). La Bresse: *lierbe-de-coque;* Bru: *borbotine.*

Leucanthemum Tourn.

L. vulgare Lam., *Fl. fr.*, 2, p. 137; *Chrysanthemum Leucanthemum* L., *Sp.*, 1251. Leucanthème commun. Vulg.: grand œil de bœuf (Gill. et M., 225); Chrysanthème des prés (Littré, v° herbe, 4, col., 3); Vosg. vulg. : Saint-Jean (Dr Mougeot, 185-345 ;) grande pâquerette (Kirsch., I, p. 493) ; grande marguerite des prés, Saint-Jean (Dr Berher, p. 200, et Dr Mougeot, p. 185); œil-de-bœuf (Dr Berher, ibid.). Cleurie: *bouquet de Saint-Jean* (Th riat, p. 90); Dounoux : *marguerite, Saint-Jean;* Gérardmer: *fio de Saint-Chan*; Gerbamont: *bouqua de Saint-Jean;* Uriménil: *Saint-Jean.*

Chrysanthemum Tourn.

Ch. segetum L., *Sp.*, 1254. Chrysanthème des moissons. Vosg. vulg. : Orfleur, marguerite dorée (Dr Mougeot, p. 185 et Dr Berher, p. 200). Moussey : *morguerite.*

Matricaria L.

Genre : Gerbamont : *boarbotine;* Médonville : *chrysanthème;* Moussey: *morguerite;* Offroicourt: *marguerites*, pluriel; Val d'Ajol: *marguerites.*

M. Chamomilla L., *Sp.*, 1256. Matricaire Camomille. Chatel: *comomye;* Cleurie: *camomille*(Thiriat, p. 90); Padoux: *camomille;* Uriménil : *camamye sauvaige.*

M. Parthenium L. Matricaire pyrèthre ; cultivée et quelquefois subspontanée. Ban de La Roche: *petites couades de beurre*, et *dchotte de vie;* La Bresse: *barbotine;* Cleurie: *boarbotine* (Thiriat, p. 126); Cornimont: *groffe;* Uriménil : *clysanthène*, fém ; Vagney : *boirbotine.*

Anthemis L.

Genre : Brouvelieures : *camomille ;* Offroicourt : *marguerites;* Raon-l'Et. : *brûle-feu, marguerites*; Val-d'Ajol: *marguérites.*

A. arvensis L., *Sp.*, 1261; *Chamæmelum arvense* All., *Ped.*, 1, p. 186. Anthémide des champs. Vulg.: œil de vache (Gillet et M.,

223) ; Vosgien vulg. : camomille fausse des champs (Dr Berher, p. 201, et Kirschl., I, p. 496).

A. *Cotula* L., *Sp.* 1261 ; *Chamæmelum Cotula* ALL., PED., I, p. 186 ; Anthémide fétide. Vosg. vulg. : Camomille des chiens (Dr Berher, p. 201) ; Camomille puante (Kirschl., I, p. 496), Romont : *emeréle.*

A. grandiflora RAM., Anthémide à grandes fleurs ; cultivée. Cleurie, Saint-Amé et Syndicat : *marguerite d'hiver* (Thiriat, p. 126) ; Uriménil : *marguérite d'hiver* :

Tagetes TOURN.

T. erecta L. Tagète dressée. Vulg. : fleur des morts, grand Œillet d'Inde (Littré, v° Œillet, 2, n° 3, col. 3,) ; (cultivé). La Forge et Le Tholy : *passe-velours.*

T. patula L. Tagète étalée. Vulg. : petit Œillet d'Inde. Cleurie, Saint-Amé, Syndicat : *passe-velours* (Thiriat, p. 126) ; La Forge et Le Tholy : *passe-velours.*

Achillea L.

A. Millefolium L., *Sp.*, 1267 ; Achillée Mille-feuilles. Vulg. : herbe du cocher (Littré, v° Herbe, 4, col. 2). Vosgien : herbe aux charpentiers (Dr Berher, p. 201). La Bresse : *lierbe de mille-feuilles* ; Brouvelieures : *herbe de copresse* ; Ban de la Roche ; *tonnelle* ; *dchotte de cherpeté* et *dchotte de sayatte* ; Chatel : *mille fouyottes* ; Cleurie : *herbe d'mille feuilles, herbe d'copesse* (Thiriat, p. 90) ; Mazeley : *hâbe ai cent feuyes* ; Médonville : *harbe de mille feuilles* ; Moyenmoutier : *mille-feu*, masculin ; Offroicourt ; *mille-feuille* ; Saales : *mille-fouille* ; Le Tholy et La Forge ; *keurné* et *mille-feuilles* ; Tranqueville : *harbe de dindon* ; Val-d'Ajol : *mille-feuille.*

A. Ptarmica L., *Sp.*, 1266. Achillée sternutatoire. Vosg. vulg. ; herbe à éternuer (Dr Mougeot, p. 185 ; Dr Berher, 281) ; estragon sauvage (Dr Berher, l.c.) ; ptarmique, estragon, herbe à éternuer (Kirschl., I, p. 499). Ban de La R. : *savaidge cicile* ; Bru : *hièbe ai tonnoué* ; Chatel : *hièpe ai tonoé* ; Fontenoy : *saignie* ; Uriménil : *estrogon sauvaige.*

Bidens L.

B. tripartita L., *Sp.* 1167 ; Bident triparti. Vulg. : Bident

trifoliolé (Dr Mougeot, p. 185 ; Vosg. vulg. : tête cornue, Chanvre aquatique (Dr Berher, p, 201-202). Romont; *pormeté*, litt. parmentier, tailleur, allusion aux arêtes des akènes qui s'accrochent aux habits.

Helianthus L.

H. annuus L. Hélianthe annuel.; vulg. : soleil, tourne-soleil (cultivé). Vosg. vulg. : Girasol (Kirschl., I, p. 502). Charmes : *ournant-soleil*; Chatel : *tourne-sôl*; La Neuveville.s.-M. : *toûrn'-seló* ; Uriménil ; *tourné-s'lo*.

H. tuberosus L. Hélianthe tubéreux ; vulg. : Topinambour (Littré, v° Hélianthe) ; poire de terre (Grimard, p. 387) ; Artichaut d'hiver (Littré, v° Artichaut) ; (cultivé). Bulgnéville : *pouterre*, subst. fém. ; La Bresse : *toupi* ; Charmes; *poère de tère* ; Chatel : *poère de tière* ; Grandvillers : *pomme poére* ; Mazeley : *pouère de târe* ; Ménil-en-X. ; *pouère de tare* ; Saulxures-s.-M. : *pouère dé tiare*.

Corvisartia Mérat.

C. Helenium Mérat, *Fl. par.*, 2e éd., 1, p. 261 ; *Inula Helenium* L., *Sp.*, 1236. Corvisartie Aunée. Vulg.: Aunée (Littré) ; aromate germanique; œil-de-cheval (Gillet et Magne, p. 217) ; Vosg. : Aunée, campana (Dr Mougeot, p. 184, Dr Berher, p. 202). Ban de La Roche : *hâte gensine*; Cleurie, Saint-Amé et Syndicat : *campana* (Thiriat, p. 127) ; Vagney : *campana*.

Inula L.

I. Conyza DC., *Prodr.*, 5, p. 464; *Conyza squarrosa* L., *Sp.*, 1205 ; Inule conyze. Vulg.: grande conyze. Vosg. vulg. : Conyze rude (Dr Mougeot, p. 185, 345) ; grande herbe aux puces (Kirschleg., I, p. 483;) herbe aux punaises (Dr Berher, p. 202). Cleurie : *aunée* (Thiriat, p. 90).

I. Helenium L. (Cultivée). Vosg. vulg, : Aulnée (Kirschleger, I, p. 480). Ban de La R. : *Hâte-Gensine* (Kirschleg., *loc. cit.*).

Pulicaria Gærtn.

P. vulgaris Gærtn., *Fruct.*, 2, p. 461 ; *Inula Pulicaria* L., *Sp.*, 1238 ; Pulicaire commune. Vosg. vulg. : herbe aux puces, petite Conyze (Dr Berher, p. 203).

P. dysenterica GÆRTN., *Fruct.*, 2, p. 461; *Inula dysenterica* L., *Sp.*, 1237. Pulicaire dysentérique. Vulg. : herbe de saint Roch (Littré, l. c.)

Gnaphalium DON.

G. uliginosum L., *Sp.*, 1200. Gnaphale des lieux fangeux. Vulg. : perlière des lieux fangeux (Dr Mougeot, p. 186). Ban de La Roche : *savaidge romari;* Cornimont : *minons.*

G. sylvaticum L., *Sp.*, 1200. Gnaphale ou perlière des bois. Vagney : *paitte dé chaitte.*

Antennaria R. BROWN.

A. dioica GÆRTN., *Fruct.*, 2, p. 410, tab. 167, f. 3; *Gnaphalium dioicum* L., *Sp.*, 1199. Antennaire dioïque. Vulg. : le pied de chat (Dr Mougeot, p. 186 et Dr Berher, p. 203) ; herbe blanche, œil de chien (Gill. et Mag., p. 219); herbe pied de chat (Littré, vo herbe, 4, no 3). Ban de la R. : *pied de chaette* ; La Bresse : *paite-de-chaite* ; Brouvelieures : *pi de chette* ; Cleurie : *pette dé chette* (Thirial, p. 90); Fraize : *pi de tchaitte* : Gérardmer : *pie d'chaitte* ; Gerbépal : *pie de tchet* ; Moussey : *pied de chatte* ; Moyenmoutier : *pié de chette* ; Uriménil : *paitte dé chaitte* ; Vagney : *minon* et *paitte de chaitte* (Pétin, p. 185 et 50).

Filago TOURN.

F. germanica L., *Sp.*, 1311. Cotonnière d'Allemagne. Vosg. vulg. : herbe à coton (Dr Mougeot, p. 186-346).

Calendula NECK.

C. officinalis L. Souci officinal (cultivé); vulg. : Souci des jardins, fleur du soleil, fleur de tous les mois (Littré, vo fleur, 19). Bru : *motte de jodie* ; Médonville : *marguerite de mhô* ; Saulxures-s.-M. : *corbion* (dim. de corbeille, dont il serait le masculin « corbeillon ») ; Uriménil : *souci, souci d'moè.*

Carduineæ.

Nous voici arrivé à la tribu des Carduinées, dans laquelle M. Godron et M. Berher comprennent les genres *Onopordon* VAILL., *Cirsium* TOURN., et *Carduus* GÆRTN. J'y aurais

ajouté le genre *Silybum*, mais je n'ai pas trouvé de nom vulgaire du Chardon Marie, car le langage populaire ne distingue même plus les genres. Il réunit toute cette tribu (ou à peu près du moins) sous le nom de *chardon*. Quelques patois, notamment celui de Lemmecourt, y comprennent même le genre *Carlina*. Nous allons en donner les noms vulgaires et patois en reprenant toutefois la classification en genres et en espèces quand nous en trouverons la rare occasion.

Tribu : Bertrimoutier : *tchadon* ; La Bresse : *chadon* ; Brouvelieures : *chordon* ; Bruyères : *chodon* ; Celles : *chodon* ; Charmes : *chadion* ! Fontenoy : *chodion* ; Fraize : *tchado* «sic» ! Girecourt-les-V. : *chadion* (Adam, 381) ; Lemmecourt : *chédion, cheidion* ; (y compris le genre *Carlina* TOURN.) ; Mazeley : *chodion* ; Médonville : *chaidion* ; Moussey : *chodon* ; Moyenmoutier : *chodon* ; La Neuveville-s.-Ch. : *chàdion* ; La Neuveville-s.-M. : *chodion* ; Raon-l'Et. : *chodon* ; Romont : *chodion* : Sanchey : *hhodion* ; Saulxures : *tchadon* ; Tranqueville : *chàdion* ; Uriménil : *chodon* ; Vagney : *chadon* (Pétin, p. 48) ; et *ainaïe*, écharde (ibid., p. 10) ; Vaubexy : *hhadion* (Adam, p. 24) et *hchadion* (id, p. 10) ; Ville s.-I. : *chodion*.

Onopordon VAILL.

O. Acanthium L., *Sp.*, 1158. Onoporde Acanthe. Vulg. ; pet d'âne (Dr Mougeot, p. 187 et Dr Berher, p. 205) ; Chardon aux ânes, épine blanche, artichaut sauvage (Dr Berher, l.c.). Charmes : *artichaut sauvaige*.

Cirsium TOURN.

C. lanceolatum SCOP., *Carn.*, 2, p. 130 ; *Carduus lanceolatus* L., *Sp.*, 1149 ; Cirse lancéolé. (M. Godron écrit Circe (passim), M. Berher et M. Mougeot Cirse. Littré ne donne ni l'un ni l'autre). Ménil-en-X. : *chodion bosa ;* Romont : *chodion d'âne*.

C. palustre SCOP., *Carn.*, 2, p. 128 ; *Carduus palustris* L., *Sp.* 1151. Cirse des marais. Vulg. bâton du diable (Grim., 380). Cleurie : *chadon dâ pras* (Thiriat, p. 91) ; Gérardmer : *chodon*.

C. oleraceum SCOP., *Carn.*, 2, p. 124 ; *Carduus oleraceus* VILL., *Dauph.*, 3, p. 21 ; Cirse comestible. Vulg. : Chardon des prés

(Dr Berher, p. 205). Offroicourt : *herbe solaye*; Romont : *grégnot d'pouhé* , litt. groin de cochon (pourceau).

C. acaule All., *Ped.*, 1, p. 153 ; *Carduus acaulis* L., *Sp.*, 1156. Cirse acaule. Vulg. : Chardon nain, petite Carline rouge (Dr Berher, p. 206).

C. arvense Scop., *Carn.*, 2, p. 126 ; *Carduus arvensis* Lam., *Dict.*, 1, p. 706. Cirse des champs. Cleurie : *chodon dâ champs* (Thiriat, p. 91) ; La Forge et Le Tholy ; *chadon d'piain pays* (de la plaine, litt. du *plain* pays ; cpr. le franç. plain-chant) ; Vagney : *chádon des champs*.

Cynara L.

C. Scolymus L. Artichaut (cultivé). Brouvelieures : *airtichaut*; Fontenoy : *artichaut*; Fraize : *artichaut*; et variétés *artichaut voéde*, artich. vert; *artichaut viölet*, art. violet; Girecourt la-V. : *artichou*; Raon-s.- P. : *artichout*; Uriménil : *artichaut* (peu cultivé).

Carduus Gærtn.

Genre : Bainville-a.-S. : *chodion* ; Offroicourt : *chaidion*.

Centaurea L.

Genre : Chatel : *cintaurée* ; Fontenoy : *contaurée*; Padoux : *cintaurée* ; Romont : *tête d'ouhé*.

C. Jacea L., *Sp.*, 1293. Centaurée Jacée. Vulg. : maillons, têtes d'alouettes (Grimard, 384); chevalon (Vilmorin, Catal. 1882, p. 91) ; Vosg. vulg. : jacée des prés (Kirschl., I, p. 448). Chatel : *tête d'ouhé*; Moyenmoutier : *boton de jupon* ; La Neuveville-s.-Ch. : *téte d'ojelot*; Raon-l'Etape : *têtes de Louis-Majou*. Celui qui a fourni ce renseignement à mon correspondant, M. le Dr Raoult, n'a pu indiquer l'origine de ce nom patois. Il existait, il y a longtemps, un Louis Majou, fort inoffensif et sans ennemis, qu'on croit né à Raon.

C. nigra L., *Sp.*, 1288. Centaurée noire. Gérardmer : *tête de prête*.

C. montana L., *Sp.*, 1289. Centaurée de montagne. Vulg. ; grand Bluet (Dr Berher, p. 208) ; grand bleuet (Dr Mougeot, p. 187) ; spontané dans les hautes Vosges : cultivé dans les

jardins de la plaine. Ban de la Roche : *aeraïe dé cheuve*; Bru : *bleuiette de montaigne* ; Uriménil : *grand bluet* et *bluyet* (blu-iè).

C. Cyanus L., *Sp.*, 1289; Centaurée bleuet. Vulg. : barbeau, aubifoin, casse-lunettes (Grimard, p. 384); Centaurée bleue (Littré, v° aubifoin). Ce dernier auteur donne aussi aubiton, et le normand aubouffin, blavelle, blavéole (Littré, h[is] v[is]; il écrit bluet et bleuet). Vosg. vulg. : bluet ordinaire, casse-lunettes (Kirschleger, 1, p. 451). Ban de la Roche : *biaich boquet* (*ch=hh*) ; Bru : *bleuielle dé bié;* Domèvre-s.-M. ; *bleu*; Girecourt les-V. : *bleuette*; Ménil-en-X. : *bleuette*; Moûssey: *biai boquet* ; Offroicourt : *bleuet* ; Padoux : *godot*; Rouceux : *bleuiette*; Saulxures : *biô ;* Totainville et Mortagne : *bleuiette* ; Tranqueville : *bleuette* ; Uriménil : *bluet* et *blüyet* ; Vexaincourt : *hhetôle* (litt. étoile ; cpr. Centaurée étoilée, *C. Calcitrapa*, ci-dessous).

C. Calcitrapa L., *Sp.* 1287. Centaurée chausse-trape. Vulg. : Chardon doré (Littré, h. v°, n° 2) ; Chardon étoilé (Gill. et M., 210) ; chausse-trape laineuse (Littré, h. v°) ; Centaurée étoilée ; (D[r] Berher, p. 208).

Kentrophyllum NECK.

K. lanatum DC. et DUBY, *Bot. gall.*, 293 ; *Carthamus lanatus* L., *Sp.*, 1193. Centrophylle laineux. Vulg. ; Chardon béni (Grimard, p. 385) ; quenouillette laineuse (D[r] Mougeot, p. 187 et D[r] Berher p. 208).

Carlina TOURN.

Genre : Lemmecourt : *cheidion*, *chèdion*.

Lappa TOURN.

Genre : La Bresse : *permèté*; Brouvelieures : *permèteye*; Charmes : *attrape*; Gérardmer : *tèchant*, masc. ; Médonville : *baidane* : Ménil-en-X. : *renards*; Morelmaison : *permetteil*; Moyenmoutier : *chaipé de bieu* (litt. chapeau de bœuf) ; La Neuveville-s.-Ch. : *rend* (renard) ; Offroicourt : *le renard*; Padoux : *bairdaine*; Romont : *pormeté*; Sanchey : *pormoteyes*; Tranqueville : *bouton de souldat*; Uriménil : *pormotèyes*, plur. mascul. ; Vagney : *permetté* (Pétin, p. 211) et *permettei*.

L. minor DC., *Fl. fr.*, 4, p. 77 ; Bardane à petites têtes, petit

glouteron (Dr Berher, p. 209). Gerbamont : *permetté*; Lemmecourt : *peignot*.

L. major Gœrtn., *Fruct.*, 2, p. 379. Bardane à grosses têtes. Vulg. : Glouteron, Grateron (Littré, h. v°); grande Bardane (Kirschleger, I, p. 456). Ban de la Roche : *pouameté*, *poarmeté*; Cleurie : *permèté* (Thiriat, p. 91) ; La Forge et Le Tholy : *permetèië*; Lemmecourt : *peignot* ; Vexaincourt : *pormenteu*.

Cichorium L.

C. Intybus L., *Sp.*, 1142. Chicorée sauvage. Domèvre-s.-M. *chicouraîlle*; Gerbamont : *chicourée*; Saales : *dent de cheine*; Mortagne : *chicouraîlle*: Totainville : *chicoràille*; Tranqueville : *chicoràille*; Vagney : *sauvaige chicorée* (Pétin, p. 55). J'ignore si la var. *sativum* C. B. est cultivée dans nos Vosges.

Cultivé *C. Endivia* L. Vulg. : Scarole, Escarole (Littré, v° Escarole). Les dénominations recueillies ne paraissent pas nettement distinguer les variétés *crispa*, Endive ou Escarole crépue et frisée, et l'*angustifolia*, Scariole ou Escarole. Charmes : *chirorèye*; Chatel : *endîfe*; Fontenoy-le-Ch. : *endive frigie* (frisée); Morelmaison : *chicouraï*; La Neuveville-s.-Ch. : *chicouroye*. Variétés : Chatel : *escarôle*, scarole ; Uriménil : *p'tite endive* (var. *angustifolia*); *frihàye*, frisée, crépue.

Arnoseris Gœrtn.

A. minima Gært., *Fruct.*, 2, p. 355; *Hyoseris minima* L., *Sp.*, 1138. Arnoseris fluette : vulg. petite dormeuse (Dr Mougeot, p. 188 et Dr Berher, p. 210).

Lampsana L.

L. communis L., *Sp.*, 1141. Lampsane commune. Vulg. : gras de mouton (Grimard, p. 402); Herbe aux mamelles (Littré, v° Herbe, 4, col. 2 et Berher, p. 210). Ban de la Roche : *graese geline*; Romont : *grasse geline*.

Hypochæris L.

H. radicata L., *Sp.*, 1140. Porcelle enracinée. La Forge et Le Tholy : *sauvaige pehhèlèie*, litt. sauvage Pissenlit; Gérardmer : *sauvaige pôt d'chévau*; Gerbamont : *chicourée sauvaige*;

Raon-l'Et, : *crepiou*. On fait quelquefois entrer cette plante dans la nourriture des cochons. Romont : *tante dé préte* (tante de prêtre).

Leontodon L.

Genre : Vagney : *péhhèlé sauvaige*.

L. proteiformis VILL., *Dauph.*, 3, p. 87. Liondent protée (Godr., I, p. 449), protéiforme (Dr Mougeot, 189), protée Dr Berher, p. 211). Gérardmer : *crépion*, masc. sing.

Scorzonera L.

Sc. humilis L., *Sp.*, 1112. Scorzonère humble. Vosg. vulg. : bombarde (Dr Berher, p. 212, Dr Mougeot, 189). Littré ne donne pas bombarde. Bulgnéville : *boucot;* Bru : *bombâbe de môsieu;* Charmes : *bombate* et *bombaitië;* Dombrot-s.-V. : *bouco;* Médonville : *escorsonère;* Ménil-en-X. : *brica;* Padoux : *bombade;* Raon-a.-B. : *bolibo;* Romont : *bombate;* Saint-Etienne : *scrossonère;* Uriménil : *châbricâ, châ d'chiéfe*, *bombâde.*

(Cultivé) *Sc. hispanica* L. Scorzonère d'Espagne. Vulg. : noir Salsifis, Salsifis d'Espagne. Chatel : *scorsonère;* Domèvre-s.-M. : *scorsenèle;* Mazeley : *corsonèle;* Padoux : *corsonelle;* Tranqueville : *escorsionnère;* Uriménil : *colsonéle.*

Tragopogon L.

T. pratensis L., *Sp.*, 1109. Salsifis des prés. Vulg. : barbe de bouc; tartiboulote (Grimard, p. 406); normand sercifi (Littré, v° Salsifis); Vosg. vulg. : cercifis, barbe de bouc (Kirschl., I, p. 430). Bainville-a.-S. : *comboichelot;* Bulgnéville : *boucot;* Lemmecourt : *boutenique;* Médonville : *boutenique;* Offroicourt : *bouca;* Romont : *bombate;* Tranqueville : *bouc;* Totainville : *bricâ;* Ville-s.-I. : *châ d'chîffe.*

(Cultivé) *T. porrifolium* L. cultivé sous le nom de Salsifis, Salsifis blanc, ou commun de l'Académie. Salsifis blanc (Littré; Grimard, p. 406); Barberon (Littré, h. v°). Vosg. vulg. : Salsifis rouge ou blanc (Kirschleger, I, p. 431). Bru : *bombâde bianche;* La Neuveville-s.-M. : *boca.*

Taraxacum JUSS.

T. officinale WIGG., *Prim. Fl. Hols.*, p. 56; *Leontodon*

Taraxacum L., *Sp.*, 1122. Pissenlit officinal. Vulg. : Pissenlit commun, dent de lion (Littré, v° Dent, n° 13). Ban de la Roche : *kermès*, et *pichélé* (*ch* = *hh*) ; Bertrimoutier : *dont de tcheu;* La Bresse : *chicoure* et *pexe è lée;* Brouvelieures : *pèhe e leye;* Bru : *dot d'chie;* Chatel : *dot d'chin;* Cleurie : *pèhhèlè* et *chicoré;* Docelles : *dot-de-chie* (Adam, p. 312); Domèvre-s.-M, : *peuchon-leil*; Fontenoy : *chiendot* et *peche on leil*; La Forge : *pehhelèïe*; Fraize : *pohhélei*; Gérardmer : *pot d'chévau*; Gerbamont : *pehhelé* et *chicourée*; Gerbépal : *pohhèley*; Girecourt-les-V. : *pissaulit*; Grandvillers : *pissaulit* et *dot d'chiin*; Lemmecourt : *peche on leil*; Médonville : *peuche on leil*; Ménil-en-X. : *chi-coraïe*; Mortagne : *dot d'chin*; Moussey : *dont de chien*; Moyen-moutier : *dont de chien*; La Neuveville-s.-Ch. : *chie-dot*; La Neuveuille-s.-M. : *pechonlèie*; Padoux : *dot d'chin*; Raon-a.-B. : *dot d'chié*; Raon-l'Et. : *pissolet;* Rouceux : *pissaulit*; Rouge-Eaux : *pohhè-laye* (Adam, 312, bien que cet auteur le mette sous la rubrique « Chiendent »); Roville : *dot de chié*; Saales : *peuche è lèye*; Sanchey : *dont dé chié* (Adam, p. 312) et *donts de chiè*; Saulxures : *tchicouré de prâs;* Totainville : *chicouraille;* Tranqueville : *picholeil;* Uriménil : *dot-d'chié;* Vagney : *pehhelé* (Pélin, 109) et *péhhèlé*; Vexaincourt : *pissaulits*, plur. et *dont de chien;* Wissembach : *dont d'chiin*.

Lactuca L.

L. sativa L., *Sp.*, 1118. Laitue cultivée. Bru : *lâtue ;* Chatel : *solâte, lâtue ;* Fontenoy-le-Ch. : *soladië ;* Girecourt-les-V. : *her-batte ;* Morelmaison : *sailatië*; La Neuveville-s.-Ch. : *sailatië* ; La Neuvevilie-s.-M. : *solatië;* Raon-a.-B. : *solâte ;* Raon-l'Et. : *salaitië ;* Totainville : *solatië ;* Tranqueville : *sailatië;* Uri-ménil : *solâde* et *solate ;* Ventron : *solade d'ére ;* Vrécourt : *sai-lade*.

Les variétés cultivées sont pour la plupart innommées ou leurs noms vulgaires ou patois diffèrent peu du français. A Fon-tenoy cependant, on a une *solaide laitue*.

L. Scariola L., *Sp.*, 1119. Laitue scariole. Nous ne rappelons cette espèce que pour mémoire, et pour qu'on ne la confonde pas avec la variété d'Endive qui porte aussi le nom de Scarole,

plante potagère rappelée ci-dessus à l'article *Cichorium*. Nous n'avons receuilli aucun nom patois de la Laitue scariole.

L. muralis Mey., *Chlor. Hanov.*, 431 ; *Prenanthes muralis* L., *Sp.*, 1121. Laitue des murailles. Vulg. pendrille des murailles (Dr Mougeot, p. 189 et Dr Berher, p. 214).

L. perennis L., *Sp.*, 1120. Laitue vivace. Lemmecourt : *peintre.*

L. virosa L. Laitue vireuse. Vulg. : Laitue pavot. Mon correspondant de Bainville-a.-S. me donne *lausson ;* mais ce nom patois doit s'appliquer à quelque autre plante : sans doute, à l'un des *Sonchus*, le *L. virosa* n'étant signalé dans nos Vosges ni par M. le Dr Mougeot, ni par M. Berher, même dans ses *Suppléments.*

Sonchus L.

Genre : Bertrimoutier : *laitiron ;* Bru : *natiron ;* Celles : *latron* ; Lemmecourt : *laçon ;* Médonville : *laçon* ; Ménil-en-X. : *lauçon ;* Moussey : *latron ;* Moyenmoutier : *laturon ;* La Neuveville-s.-M. : *lauçon ;* Offroicourt : *lausson ;* Saales : *latiron ;* Totainville : *lâturon ;* Tranqueville : *laiceron ;* Vagney : *salade dé vaiche ;* Vexaincourt : *latron ;* Ville : *sonque ;* Wissembach : *laitiron.*

S. oleraceus L., *Sp.*, 1116, excl. var. g et d. Laitron des cultures. Bru : *lâtiron* et *nâtiron ;* Raon-l'Et. : *laitron*, *laturon* et *latron* . « Ces mots s'emploient aussi quelquefois dans un sens plus général pour désigner diverses plantes dont il sort un latex d'apparence laiteuse. » (Note du Dr Raoult.) ; Romont : *lathiiron.*

S. asper Vill., *Dauph.*, 3, p. 158. Laitron épineux. La Forge et Le Tholy : *lâcian ;* Romont : *lathiiron ;*

S. arvensis L., *Sp.*, 1116. Laitron des champs. ; Romont : *lathiiron ;* Virecourt (Meurthe) : *lâtron.*

Crepis L.

C. biennis L., *Sp.*, 1136. Crépide bisannelle. Vulg. : Chicorée jaune des prés (Dr Berher, p. 212 ; Kirschl., I, 406).

Hieracium L.

H. Pilosella L., *Sp.*, 1125 ; Monnier ! *Ess. monog.*, p. 17. Fries ! *Symb.*, p. 2 et *Herb. norm.*, fasc. 6, n° 4. Epervière pilo-

selle. Vulg. : Véluette; Piloselle (Gill. et M., 246) ; Oreille de souris (Dr Berher, p. 216). Ban de la R. : *aeraies de raette*; La Bresse : *araille-dé-raite ;* St-Etienne : *orôye-dé-raitte ;* Saulxures : *araïl de rette.*

H. Auricula L., *Sp.*, 1126 ; MONNIER ! *Ess. Monog.*, p. 21 ; FRIES ! *Symb.*, p. 14 et *Herb. norm.*, fasc. 6, n° 6 et fasc. 11, n° 14 ; *H. lactucella* WALLR., *Sched.*, p. 408. Epervière auriculée. Vulg. : oreille de rat ; Piloselle glabre; petite Laitue (Dr Berher, p. 217).

H. murorum L., *Sp.*, 1128 (ex parte); FRIES ! *Symb. ad. hist. Hierac.*, p. 108, et *Herb. norm.*, fasc. 2, n° 7. Epervière des murailles. Cleurie : *feuille mossouse, feuille dé copessé* (Thiriat, p. 92).

AMBROSIACÉES.

Xanthium TOURN.

X. strumarium L., *Sp.* 1400. Lampourde glouteron. Vulg. : glouteron (Littré, h. v°)

CAMPANULACÉES.

Campanula L.

Genre : Ban de la R. : *biaichdaya* (*ch* = *hh*) ; Bertrimoutier : *kieuchotte ;* Brouvelieures : *kieuchatte de brebis ;* Charmes : *cuchatte* : Médonville : *tiechotte* ; Mortagne : *kieuchotte ;* Moyenmoutier : *kieuchotte :* Raon-l'Et. : *kieuchottes*, fém. pluriel ; Sanchey : *tieuchottes*, plur. ; Saulxures : *tieutchatte ;* Vagney ; *tieuchatte ;* Ville : *cûchotte.*

C. rotundifolia L., *Sp.*, 232. Campanule à feuilles arrondies. Vosg. vulg. : clochette (Dr Mougeot, p. 192) ; et clochette commune (Dr Berher, p. 221). La Bresse : *tieuchatte de berbis ;* Chatel : *tieuchotte ;* Cleurie : *tieuchatte de berbis* (Thiriat, p. 92) : La Forge et Le Tholy : *cûchotte ;* Gérardmer : *kieuchotte ;* Uriménil : *tieuchotte dé berbis.*

Observ. Il est resté dans cet article peu de noms patois pour cette plante très commune, parce que la plupart ont dû être rapportés au genre, vu le peu de précision que j'ai pu obtenir et les doutes que je n'ai pu éclaircir suffisamment.

C. Trachelium L., *Sp.*, 235. Campanule gantelée. Vulg. :

gantelée, gantelet, gantilier (Littré, v° Gantelée). Vosg. vulg. : Gant de notre Dame (Dr Mougeot, p. 192 et Dr Berher, p. 221). Bainville-a.-S : *çûchotte*.

C. Rapunculus L., *Sp.*, 232. Campanule raiponce. Vosg. vulg. : Raiponce (Dr Mougeot, p. 192). Médonville : *réneponce*.

C. persicifolia L., *Sp.*, 232. Campanule à feuilles de Pêcher. Vosg. vulg. : grande clochette des bois (Dr Berher, p. 222 ; Kirschleger, I, p. 375).

C. glomerata L., *Sp.*, 235. Campanule agglomérée. Vosg. vulg. : ganteline (Dr Mougeot, 192 et Dr Berher, 220).

(Cultivée) *C. pyramidalis*, Campanule pyramidale (Mme Millet, *Maison rustique des dames*, p. 270). Vosg. vulg., notamment à Epinal : *pyramide*.

Phyteuma L.

P. spicatum L., *Sp.*, 242. Raiponce en épi. Vulg. : cheveux d'évêque (Litt., v° cheveux, 2e). Ban de la Roche : *raepons* ; Chatel : *réponce ;* Epinal : *crâboyot ;* Lemmecourt : *raiponce ;* Médonville : *réneponce ;* Uriménil : *crâboèyot* (Krâbouè-yô) et *grèbeuyot ;* Vexaincourt : *têtes de crâs* (de corbeaux) ; Xertigny et Dounoux : *grèbeusse*.

CUCURBITACÉES.

Bryonia L.

B. dioica JACQ., *Austr.*, tab. 199; *B. alba* WILLM., *Phyt.*, 1172 non L. Bryone dioïque. Vulg : vigne blanche, couleuvrée (Gill. et Magne, p. 133); rave de serpent et navet du diable (Grimard, 356); Vigne blanche, Vigne vierge (Littré, v° Couleuvrée). Vosg. vulg. : navet galant (Dr Mougeot, p. 175-335 et Dr Berher, p. 169) ; Herbe des femmes battues (Kirschleger, I, p. 384 « quia sugillationes mire discutere dicitur » Hermann in Kirschl., loc. cit.). Ban de la R. : *savaidye naevé ;* Brouvelieures : *naivé golant* ; Chatel : *naivé golant ;* Cleurie, St-Amé et Syndicat : *nèvé galant* (Thiriat, p. 93); Gérardmer : *sauvège nèveil* ; Gerbépal : *sauvège nèvé ;* Lemmecourt : *nèvé hauda ;* Tranqueville : *nèvé galant ;*

Momordica L.

M. Elaterium L. Momordique piquant, giclef. Vulg : Con-

combre sauvage (Littré, v° Elatérine). C'est sans doute cette plante que M. l'abbé Pétin appelle, page 38, « *sauvaige cocombre*, élatère ». Ni Godron ni M. Berher ne mentionnent cette plante. Si elle est connue à Vagney, ce ne peut être que comme plante cultivée, ou tout au moins pour sa racine ou son fruit.

Cucurbita L.

C. Pepo DC. Citrouille. Bertrimoutier : *cahonne;* La Bresse : *cahole;* Bru : *côhouonne;* Bulgnéville : *cayone*, fém.; Charmes : *cahône;* Chatel : *cahôle* et *cohouonne :* Cleurie, St-Amé et Syndicat : *cahôle* (Thiriat, p. 123); Cornimont : *cahole;* Domèvre-s.-M. : *kaione;* Fontenoy : *gouille*, et *gouille voède*, citrouille verte; La Forge : *coheule;* Gerbamont : *cahole;* Grandvillers : *cahole;* Lemmecourt : *caihonne*; Mazeley : *cahoule ;* Médonville : *cayône* Mortagne : *cohòle* ; Moyenmoutier : *cohhïogne* ; Raon-l'Etape : *cahounes*, plur.; Rebaupal : *coheule* (Adam, p. 240); Saules : *câhonne* ; Saulxures : *cahôle* ; St-Amé : *cahole* (Adam, p. 237); Sanchey : *cahôle*; Le Tholy : *coheule* (Thiriat, 123); Totainville : *caihône*; Tranqueville : *caioûne*; Uriménil : *cohôle* (pron. cò-hô-l'; h. aspir., ô résonnant); Vagney : *cahole* (Pétin, p. 42) ; Ventron : *cahole* ; Vexaincourt : *cohouanne*; Ville : *keyôle*.

Cucumis L.

C. sativus L. Cucumère cultivé. Vulg. : cornichon, concombre (Gillet et Magne, p. 133). Charmes : *cornichon;* Fontenoy : *cocombre;* Padoux : *cocombe;* Uriménil : *cornichon*, désignant : 1° le concombre proprement dit; 2° le petit concombre destiné à être confit; Vagney : *cocombre* et *cornichon;* Vexaincourt : *cocombre* et *cornichon*.

C. Melo L. Cucumère Melon; Melon proprement dit. Chatel : *m'lon*, *melon;* Daunoux : *m'lon;* Grandvillers : *cornichon d'Afrique;* Padoux : *mêlon;* Uriménil : *m'lon*, *meulon*. M. Kirschleger indique les variétés suivantes qui ont des noms vulgaires : *reticulatus* J. B. et T., Melon sucrin de Tours, Melon des Carmes; *saccharinus* Tabern., *Kr.*, 856, Melon de Malte, Melon sucré (I, p. 385).

Vacciniées

Vaccinium L.

V. uliginosum L., *Sp.*, 499. Airelle veinée. Vosg. vulg. : Airelle des tourbières (Dr Mougeot, p. 192 et Dr Berher, 222); grande Myrtille (Dr Berher, *l. c.*); grandes brimbelles des marais (Kirschleger, I, p. 387.). La Forge et Le Tholy : *daune blue;* Gérardmer : *dône bloue;* Gerbamont : *blue de soteré, dé pouhé;* Saint-Etienne : *grezelle de fêne;* Vagney : *bluée d'âne.*

V. Myrtillus L., *Sp.*, 498. Airelle Myrtille. Vulg. : Raisin des bois, Myrtille, Airelle (G. et M., p. 256); gueule noire (pour le fruit) parce qu'il noircit les lèvres quand on le mange (Littré, v° Gueule, 5°). Vosg. vulg. : brimbelle (Dr Mougeot, p. 192-352 et Dr Berher, p. 222); brimbelles (Kirschleger, I, p. 386). Ban de la R. : *savaidge brebli;* Cleurie : *bluyé* (Thiriat, p. 419); Cornimont : *blurier;* La Forge : *blouï;* Gérardmer : *blouï;* Gerbépal : *brebli;* Moyenmoutier : *brimbeli;* Saint-Amé : *bluyé;* Le Tholy : *blouï* (Mme Babel, ms.) et *bloui* (Thiriat, p. 419); Uriménil : *bluèye* et *bluyèye* (bluiè-y'); Vagney : *bluée;* et *blurié.* (Pétin, p. 31), et *blurié* (Thiriat, 419).

Fruit. Ban de la R. : *brebelles*, fém. plur. et *brimbelles, brebelles* et *myrtil* [sic.] (Oberlin, p. 179); Brouvelieures : *bloue;* Bruyères : *blue* et *brimbelle;* Bulgnéville : *bluées*, non spontanée, mais fruit connu); Chatel : *brimbèles*, l'arbuste n'a pas de nom dans cette localité; Cleurie, Saint-Amé et Syndicat : *blue* (Thiriat, p. 93); Cornimont : *blues;* Fontenoy : *blues;* Fraize : *brebelles* et *brèbélle;* Gérardmer : *bloue;* Gerbépal : *bloue;* Ménil-en-X. : *brimbelle* (non spontanée, mais fruit connu); Moyenmoutier : *brimbêle;* Offroicourt : *brimbêles* (non spontanée, mais fruit connu); Padoux : *blues;* Raon-l'Etape : *brimbêle;* Romont : *bloue* et *brimbelle;* Saint-Amé : *bélue* (vers Auterive) (Thiriat, p. 419); Saales : *brèbélle;* Le Tholy : *blouï, blue* (Adam, p. 223); Uriménil : *blues*, et franç. vulg. : *brimbelle*, quelquefois *brumbelles* (prononc. *um* comme le franç. un; Vagney : *blue* (Pétin, p. 31); Val d'Ajol : *blues* et Vexaincourt : *brimbèle.* M. Jouve, *Coup d'œil sur les patois vosgiens*, p. 31, dit :

« *blue* Airelle; *blûrié*, Myrtille, *brimbelle* viennent de *blaubeere* ».

V. Vitis-idæa L., *Sp.*, 500. Airelle ponctuée. Vulg. : Myrtille rouge (Dr Berher, p. 223). Ban de la R. : *cousines rouges;* Cleurie, Saint-Amé et Syndicat : *bis d'montègne*, *sauvège bis* (Thiriat, p. 93), litt. buis de montagne, buis sauvage; La Forge et Le Tholy : *sauvaige bis;* Gérardmer : *sauvaige bis*, et le fruit, *grézelle dé ch'vau* (litt. groseille de cheval); Gerbamont : *sauvaige grosêle;* Saint-Etienne : *bis sauvaige;* Vagney : *suuvaige bis.*

Oxycoccus Tourn.

O. palustris Pers., *Syn.*, I, p. 419; *Vaccinium Oxycoccos* L., *Sp.*, 500. Canneberge des marais. Ban de la R. : *celiches d'euvié*, cerises d'? Cleurie, Saint-Amé et Syndicat : *groselle dé féne* (Thiriat, p. 93); La Forge et Le Tholy : *groselle de feine;* Gerbamont : *petite groselle de faine;* Saint-Benoît : *groseilles de faine;* Saint-Etienne : *blue d'âne;* Sainte-Barbe : *groseilles de faine;* Vagney : *bréle de marais* (l'abbé Pétin, p. 38, v° brére, litt. bruyère).

Observation. A Uriménil *feine* est un nom commun signifiant lieu tourbeux, humide, frais, et se dit principalement d'un bois dans ces conditions. C'est, croyons-nous, le même mot que *Fagne* auquel Littré donne la même étymologie qu'à *fange*; gothique *fani*, génitif *fanjis*. Voir du reste notre *Dictionnaire phonétique et étymol.*

Ericinées.

Calluna Salisb.

C. vulgaris Salisb. in *Linn. Trans.*, 6, p. 317; *Erica vulgaris* L., *Sp.*, 501. Callune commune. Vosg. vulg. : Bruyère commune (Dr Berher, p. 223); la bruyère (Dr Mougeot, p. 193). Ban de la R. : *berrouère* (Kirschleger, I, p. 507); Brouvelieures : *brouïne;* Bru : *brouine;* Bruyères : *brouïl;* Celles : *brouére;* Domèvre-s.-M. : *bruère;* Dompierre : *brouïne;* Fontenoy : *bruërre;* La Forge et Le Tholy : *brouïre;* Fraize : *brouïl* et *brouïre;* Gérardmer : *blouïre;* Gerbamont : *brére;* Girecourt-les-V. : *brouine;* Médonville : *bruere;* Mortagne : *brouïne;*

Moussey : *brouère;* Moyenmoutier : *brouvonère;* Padoux : *brouyine;* Provenchères; *beurioure;* Raon-a.-B. : *bruyére;* Raon-l'Etape : *broukine* et *brouhinne;* Raon s. Plaine : *brouère;* Romont : *brouinne;* Saales : *beurrouire;* Saint-Amé : *bruiére* (Thiriat, p. 93); Sanchey : *brouïne*; Saulxures : *bérouére, blouire* et *bréére*; Tendon : *brouine*; Le Tholy : *brouére* (Thiriat, p. 93); Uriménil : *brüére* et *brüyére,* pron. ce dernier brü-ié-r'); Vagney : *brére* et *bréle* (Pétin, p. 38); cet auteur donne aussi *bréle pou fâre das balais, das pannoures,* brusc, et Littré traduit brusc : « nom vulgaire d'une espèce de bruyère. M. Pétin donne aussi, p. 41, *bruyére* et *bruyère*; enfin M. Thiriat, p. 93, donne *bréle*; Vexaincourt : *brouére*; Wissembach : *brouire.*

Primulacées.

Primula L.

Genre : La Bresse : *chausse-de-coucou;* Moyenmontier : *lai caquote* (litt. cocotte, petite poule); Raon-l'Et. : *coucou;* Romont : *coucou bianc* (blanc); Wissembach : *djalés,* plur. masc., litt. petits coqs (à Uriménil *jôlé* signifie petit coq).

P. officinalis Jacq., *Misc.*, I. p. 159; *P. veris* a *officinalis* L., *Sp.*, 107. Primevère officinale. Vulg. : coqueluchons (Grimard, p. 267); Vosg. vulg. : fleur du coucou (Dr Mougeot, p. 194); fleur de coucou (Dr Berher, p. 226). Ban de la R. : *coquattes d'Allemagne;* Bertrimoutier : *coucou;* Médonville : *coucou;* Offroicourt : *coucou;* Vagney : *chausse dé coucou;* Val-d'Ajol : *coucou.*

P. elatior Jacq., *Misc.*, I. p. 158; *P. veris* b. *elatior* L., *Sp.*, 204, Primevère élevée. Cleurie, Saint-Amé et Synd. : *chausse dé loup* (Thiriat, p. 94) ; le même auteur, p. 127, Liste des plantes cultivées ou subspontanées, donne *chausse dé coucou;* Cornimont : *chaussate de coucou;* La Forge et Le Tholy : *chaussate dé coucou;* Gérardmer : *chaussotte dé coucou;* Médonville « *sainte plaie* » (sic); Moussey : *coquelijacques;* Ville : *coucou do loup.* (litt. du loup.).

P. Auricula (cultivée). Primevère auricule. Vulg. : oreille d'ours (Grim., p. 267 ; Mme Millet, p. 291 ; Vilmorin, *Cat.* 1882,

p. 112); double cloche (Littré, v° double, 18°). Je n'ai pu recueillir de noms patois ni populaires des Vosges.

Lysimachia L.

L. vulgaris L., *Sp.*, 209. Lysimaque commune. Vulg. : grande Lysimaque ; herbe aux corneilles (G. et M., 324) ; chasse-bosse : perce-bosse (Dr Berher, p. 22'). Ban de la R. : *cadette.*

L. Nummularia L., *Sp.*, 211. Lysimaque nummulaire. Vulg.: herbe aux écus (G. et M., 324); Vosg. vulg. : herbe aux écus (Dr Mougeot, p. 194-354); monnoyère (Dr Berher, p. 227. Ban de la R. : *dchotte demoulfile ;* Romont : *tièvé* « nom donné en patois à une maladie de la peau des cochons et dont on prétend les guérir en les lavant avec une décoction de cette plante. » (Ncte de M. Adam.) *Tièvé* = le franç. *clavelée.* Voir notre *Dictionnaire.*

L. nemorum L., *Sp.*, 211. Lysimaque des bois. Gérardmer : *Kièvé*, subs. masc.

Anagallis L.

A. phœnicea Lam. Mouron rouge ou mâle. Brouvelieures : *môron;* Cleurie, Saint-Amé et Syndicat : *môron è fiou rouge* (Thiriat, p. 94) ; cet auteur n'a pas suivi la subdivision qui a donné l'*A. cœrulea* et l'*A. phœnicea ;* s'il l'avait adoptée, ce n'est, selon toute probabilité, qu'à ce dernier qu'il aurait appliqué cette dénomination patoise qui signifie Mouron à fleur rouge; La Forge et Le Tholy : *roge meuron;* Fraize : *moro;* Raon-l'Etape : *Kiévé.* « Le Kiévé est une maladie qui atteint les pourceaux et que l'on traite par la décoction de cette plante. » (Note du Dr Raoult). Le Tholy : *roge meuron;* Vagney : *moron d'ouhé.*

Hottonia L.

H. palustris L., *Sp.*, 208. Hottonie des marais. Vulg.: plumeau d'eau (Grimard, p. 268); Vosg. vulg. : La plume d'eau (Dr Mougeot, p. 193 et Dr Berher, p. 226) ; giroflée d'eau (Dr Berher, p. 226).

Aquifoliacées.

Ilex L.

I. Aquifolium L., *Sp.*, 181. Houx commun. Vulg. corsier,

écouja (Grim., 274). Vosg. vulg. : Houx épineux (Kirschleger, I, p. 155). Ban de la Roche : *Housserat* (Kirschleg., *l. c.*); Bulgnéville *houssot;* Cleurie, Saint-Amé et Syndicat : *houssa* (Thiriat, p. 94); Fontenoy : *houssot;* Fraize : *hussat;* Gendreville : *houssot;* Gerbépal : *houssot;* Lemmecourt : *laurier piquant;* Offroicourt : *houx;* Padoux : *houssot* et *housselot;* Raon-a.-B., Raon l'Et. : *houssot*; Saales : *houssât;* Uriménil : *houssot*; Vagney : *houssat* (Pétin, p. 151), et fruit, graine de houssat « *cénelle* »; Val-d'Ajol : *houssot;* Ventron : *houssa;* Vexaincourt : *housserot;* Wissembach : *hussat*. Nos paysans font d'excellents manches de fouet avec les jeunes tiges de cet arbuste. — J'ai vu, il y a quelques années, au Pransieux, hameau de Raon-aux-Bois, un bouquet d'une demi-douzaine de Houx arborescents, de 4 à 5 mètres de hauteur. Cpr. « Housseras », nom de commune vosgienne.

Oléacées.

Ligustrum L.

L. vulgare L., *Sp.*, 10. Troène commun. Vulg. : bois noir (Grimard, p. 274) ; frésillon (Littré, hoc v° ; Dr Berher, p. 228 et Dr Mougeot, p. 194). Charmes : *frésillon;* Domèvre-s.-M. : *poteil;* Lemmecourt : *boès trainant;* Ménil-en-X. : *fresion;* Offroicourt : *fraisillon;* Romont : *fresion;* Totainville : *bois-de-bique;* Ville-s.-I. : *freusion.*

Fraxinus L.

F. excelsior L., *Sp.*, 1509. Frêne élevé. Bainville-a.-S. ; *frâne;* Bulgnéville : *frâne*; Cleurie, Saint-Amé et Synd. : *frâne*: Moyenmoutier : *franne;* Offroicourt : *frâne;* Raon-a.-B. : *frâne ;* Uriménil : *frâne;* Vagney : *frânne*: Val-d'Ajol : *frane.*

Fr. Ornus L. ; *Ornus europæa* P. Frêne orne (cultivé). Vulg. : Orne à manne, Frêne fleuri (Gill. et M., p. 263). Saales : *mouachotte;* Vagney : *sauvaige frâne* (Pétin, p. 128).

Lilac Tourn.

L. vulgaris Lin. *Syringa* L. Lilas commun (cultivé). Bainville-a.-S. : *mirguet;* Chatel : *mirguet;* Cleurie, Saint-Amé et Syndicat : *mirguet* (Thiriat, p. 128); Fontenoy : *muguet;* Gérardmer :

mirguet; La Neuveville-s.-Ch. : *mirguet;* Offroicourt : *mirguet*; Raon-a.-B. : *mirguet;* Rouceux : *mirguet;* Vagney : *lilas* (Pétin. p. 170).

APOCYNÉES.

Vinca L.

V. minor L., *Sp.*, 304. Pervenche à petites fleurs. Vulg. : petite Pervenche, violette de serpent (Grimard, 280) ; Herbe à la capucine (Littré, v° Herbe, 4°, col. 2). La Baffe : *vouahhe* (Adam, p. 9 et 47) ; Ban de la R. : *ouœtche*; La Bresse : *wauche;* Charmes : *vèche;* Cleurie, Saint-Amé et Syndicat : *vouauche* (Thiriat, p. 94) ; Deycimont : *hèbe des gens mourants* (Adam, p. 356) ; Docelles : *vouahhe* (Adam, p. 33) ; La Forge : *vauche;* Gerbamont : *vouauche;* Hergugney : *vâche* (Adam, p. 47 et 356) ; Lemmecourt : *voiche;* Mazeley : *peuvinche* et *ouage;* Mortagne : *vouâche;* Moussey : *vouenche;* Ramonchamp : *pervintche* (Adam, p. 356) ; Raon-a-B. : *wodche;* Raon-l'Et. : *voinche*; Romont : *vaache;* Sanchey : *voache;* Saulxures : *vouautche* et *voiautche;* Le Tholy : *vôge* (Adam, p. 356 et Thiriat, p. 394) ; *vôche* (Thiriat, p. 94) ; *vauche;* Tranqueville : *vauche;* Uriménil : *wodche* (pron. ouâch) ; on décore le cercueil des enfants avec les rameaux et les fleurs de cette plante. (Comparez Deycimont : *hèbe des gens mourants*, ci-dessus) ; Vagney : *vouauche* (Adam, p. 47 et 356) ; Ville : *vouenche;* Vauxey : *vonge* (Adam, p. 47 et 356).

V. major L. Grande Pervenche (cultivée). Chatel : *peurvenche;* Gerbamont : *vouauche:* Uriménil : *wâche dé moè, grande wâche.*

Nerium L.

N. Oleander L. Nérion ou Nérier à feuilles de Laurier (cultivé). Vulg. : Laurier-rose. Uriménil : *laurier-rôse* (*au* et *o* résonnants).

ASCLÉPIADÉES.

Vincetoxicum MŒNCH.

V. officinale MŒNCH, *Meth.*, 317 ; *Cynanchum Vincetoxicum R. Brown* in *Wern. Soc.*, p. 47 ; *Asclepias Vincetoxicum* L., *Sp.*, 316. Dompte-venin officinal. Vosg. vulg. : herbe de Saint-Laurent (Dr Berher, p. 228).

Gentianées.

Gentiana L.

Genre : La Bresse : *gentiaine ;* Moussey : *gentienne ;* Vagney : *gentiainne* (Pétin, p. 134).

G. lutea L., *Sp.*, 329. Gentiane jaune. Vulg. grande Gentiane (Dr Berher, p. 229). Gerbamont : *gentienne;* Gerbépal : *d'jencène.*

G. pneumonanthe L., *Sp.*, 330. Gentiane des marais. Vosg. vulg. : Pulmonaire des marais (Dr Berher, p. 230) ; Gentiane fleur du vent (Dr Mougeot, p. 195).

Cicendia Adans.

C. filiformis Delarbre, *Fl. d'Auv.*, 1, p. 29, Cicendie filiforme. Vosg. vulg, : petite belle (Dr Berher, p. 329).

Erythræa Rich.

E. centaurium Pers., *Syn.*, 1, p. 283. Erythrée petite Centaurée. Vulg. : herbe à la fièvre, gentianelle (G. et M., 265) ; fiel de terre (Littré, h. v°). Moyenmoutier : *l'hieppe de cent écus.*

Menyanthes L.

M. trifoliata L., *Sp.*, 208; Ményanthe trèfle d'eau. Vosg. vulg : favotte (Dr Berher, p. 230) ; le Trèfle d'eau (Dr Mougeot, p. 195); La Bresse : *trabe d'auve;* Gerbamont : *treffe d'auve.*

Polémoniacées

Phlox

P. paniculata L., Phlox paniculé. Cleurie, St-Amé et Syndicat : *mirguet d'moa* (Thiriat, p. 128).

P. candida Pers. Phlox blanc. Cleurie, St-Amé et Syndicat . *gironflée* (Thiriat, p. 128); Uriménil : *gironflée, bianche gironflée.*

Polemonium L.

P. cœruleum L. Polémoine blanche. Saint-Amé : *Gironflée* (Thiriat, p. 131).

Convolvulacées.

Convolvulus L.

Genre. Charmes: *eya, leya*; Chatel: *leu*; Girecourt-les-V. : *le*; Grandvillers : *rampe*; Mazeley : *liot*; Médonville : *l'gneux*; Ménil-en-X. : *l'nin*; La Neuveville-s.-M. : *lnû*; Offroicourt : *ligneul*; Raon-l'Et. : *godots*; Vexaincourt: *biancs godats*; Ville-s.-I.: *lnù*; Wissembach : *godat*. (litt. godet).

C. sepium L. ,*Sp.*, 218. Liseron des haies. Vulg.: grand Liseron manchette de la Vierge (Gillet et Magne, p. 270). Bainville-a.-S. : *lenù*; Ban de la R. : *bianche kietchatte, dchemuhhe de préte* (litt. blanche clochette, chemise de prêtre); Totainville : *grand l'gnue*.

C. arvensis L.,*Sp.*, 210. Liseron des champs. Vulg.: petit Liseron, vrillet (Gillet et M., 270); liset, vrillée (Grimard, p. 285); Lemmecourt: *legnû*; Mazeley : *liot*; Totainville : *l'gnue* et Tranqueville : *lignue*.

(Cultivé). *C. tricolor*. Liseron tricolore. Vulg. : belle-de-jour (Litt., h. v°) ; liset bleu (id) . Bru : *rampe tricolô* et *belle-dé-jò*; Chatel : *liheron*; Mortagne : *ligneul*; Totainville : *l'gnue*; Tranqueville : *lignue*.

Cuscutacées

Cuscuta Tourn.

Genre : Vulg.: barbe de moine, cheveux de Vénus, rache (Gillet et M., 272); crémaillère (Littré h. v°). Bru : *rége*; Gérardmer : *rège*, féminin : Girecourt-les-V.: *filet d'éme*; La Neuveville-s.-M. *cuscusse*; Romont : *erèche*; Tranqueville : *cuscusse*.

C. europæa L., *Sp.*, (excl. var B.) *C. major* DC., *Fl. fr.*, 3. p. 644. Cuscute d'Europe. Vulg.: cheveux de Vénus, cheveux du diable, raisin barbu (Dr Berher, p. 231) ; Cuscute à grandes fleurs (Dr Mougeot, p. 195). Cleurie, St-Amé et Syndicat : *règ* (Thiriat, p. 94)

C. Epithymum L., *Syst.*, éd. Murr., p. 140; *C. minor* DC., *Fl. fr.*, 2, p. 644. Cuscute du Thym. Vulg.: petite Cuscute (Dr Berher, p. 231). Gerbamont : *filet d'ouhé* (litt. filet d'oiseau).

C. densiflora Soy. - Willem., *Mém. Soc. linn. de Paris*, t. I,

26 (1822) et t. IV, p. 280 : *C. Epilinum* Weihe. ap. Boenning., *Fl. monast.*, p. 75 (1824); Cuscute à fleurs serrées. Gerbamont: *mennego.*

BORRAGINÉES.

Borrago Tourn.

B. officinalis L., *Sp.*, 197. Bourrache officinale. Charmes : *bourèche* ; Médonville : *bourraiche* ; Saales : *bourrèche.*

Symphytum L.

S. officinale L., *Sp.*, 195 ; *S. tuberosum* Dois., *Fl. Meuse*, p. 172 ! non L.) Consoude officinale. Vulg. : Herbe du cardinal (Littré, v° Herbe, 4°, col. 2) ; herbe aux coupures (Littré, v° Herbe, 4°, col. 2) ; grande Consoude (Dr Berher, p. 232 ; et Dr Mougeot, p. 196). Ban de la R. ; *græse raicine ;* Cleurie, St-Amé et Synd.: *grasse rècine* (Thiriat, p. 95) ; Eloyes : *grasse raicine;* Gerbamont : *grosse raicine ;* Le Tholy et La Forge : *grasse raicine.*

Anchusa L.

A. arvensis Bieb., *Fl. taur.-cauc.*, 1, p. 123; *Lycopsis arvensis* L., *Sp.*, 199. Buglosse des champs. Vulg. : face de loup, grippe des champs (G. et M., p. 275). Cleurie, St-Amé et Syndicat : *r'bou* (Thiriat, p. 95); Eloyes : *r'bou* ; La Forge et Le Tholy : *r'bou* ; Vexaincourt : *r'bou.* Orig. *r'botte*, remettre, « rebouter ».

Lithospermum Tourn.

L. arvense L.. *Sp.*, 190. Grémil des champs. Vulg. : (le fruit) graine perlée (Littré, v° Graine, 2°).

L. officinale L., *Sp.*, 189. Grémil officinal. Vulg. : herbe aux perles (Dr Berher, p. 233 et Littré, v° Grémil); et (fruit) graines perlées (Littré, v° Herbe, 4, col. 3). Lemmecourt : *thé, harbe de thé.*

Echium Tourn.

E. vulgare L., *Sp.*, 200. Vipérine commune, Vulg. : herbe aux vipères (G. et M., 277; Littré, v° Herbe, n° 4, col. 3); Buglosse sauvage (Dr Berher, p. 223). Ban de la R. : *dchotte de chboo;* La Bresse : *rbou;* Cornimont : *rebout:* Gérardmer :

r'bou, masc.; Gerbamont : *r'bou;* Hadol : *r'bou.* Orig. Voir *Anchusa.*

Obs. Nos campagnards se servent de la tige et des feuilles froissées pour faire sortir les épines qui ont pu les blesser.

Pulmonaria Tourn.

P. officinalis L., *Sp.*, 194. Pulmonaire officinale. Vulg. : herbe-cœur (Littré, v° Herbe, 4, col. 2); herbe au lait de Notre-Dame (Littré, l. c.); herbe aux poumons (Littré, ibid., col. 3). Bainville-a.-S. : *coucou de loup*; Ban de la R. : *coquelichâ;* Romont : *coucou rouge;* (s'applique aussi au *P. tuberosa*).

Myosotis L.

Genre : Romont : *œux d'colon:* yeux de colon.

M. palustris Withering, *Brit.*, 2, p. 225. Scorpione des marais. Vosg. vulg. : la myosotide, et oreille de souris (Dr Mougeot, p. 196). Ban de la R. : *miosotte annuelle* (Littré ne donne pas ce nom, ni Gillet et Magne); et *yeux d'chaitte;* La Bresse : *œil de bo;* Charmes : *miottis;* Cleurie, Saint-Amé et Syndicat : *œil dé bo* (Thiriat, p. 95); Gérardmer : *eil d'bo;* Gerbamont : *euye de bo,* Girecourt-les-V. : *mioti;* Moyenmoutier : *miottise*; Saales : *myotise;* Vexaincourt : *œux de bô* (pluriel).

M. intermedia Link., *Enum. Hort. Berol.*, 1. p. 164. Scorpione intermédiaire. Vulg. : oreille de souris (Dr Berher, p. 235).

Echinospermum Swartz.

E. Lappula Lehm., *Asperif.*, 121; *Myosotis Lappula* L., *Sp.*, 189. Echinosperme lappule. Vosg. vulg. : la Grippe (Dr Mougeot, p. 196 et Dr Berher, p. 235;

Cynoglossum L.

C. officinale L., *Sp.*, 192. Cynoglosse officinal. Vulg. : langue de chien (Dr Berher, p. 235).

Heliotropium L.

H. europaeum L., *Sp.*, 187. Héliotrope d'Europe. Vulg. : herbe de Saint-Fiacre (Grimard, 295); Herbe aux verrues (Grimard, ibid.; Littré, v° Herbe, 4, col. 3).

Solanées.

Solanum L.

S. Dulcamara L., *Sp.*, 206. Morelle douce-amère. Vulg. Morelle grimpante, Vigne de Judée (G. et M., 280). Bainville-a.-S. : *brigaulisse de ru;* Bulgnéville : *bos mâchant*, allusion à l'habitude des enfants d'en mâcher les tiges (Note de M. Renault); Charmes : *ergolisse* et *argolisse sauvaige;* Dombrot-s.-V. : *récaulique;* Lemmecourt : *bonbon de crapaud;* Ménil-en-X. : *brigolisse sauvaige;* Romont : *bos mâchant;* Ville-s.-I. : *brigolisse de ru*, litt. de ruisseau.

S. nigrum L., *Sp.*, 236. Morelle noire. Vulg. herbe des magiciens, crève-chien, mourette, raisin de loup (Gill. et M., p. 280). Cleurie, Saint-Amé et Syndicat : *nerre morelle* (Thiriat, p. 95) ; Saint-Etienne : *nerre morelle;* Vagney : *neire morelle.*

S. tuberosum L., *Sp.*, 265. Morelle tubéreuse. Vulg. : pomme de terre, parmentière, patate. Abéville : *Kema de târe* (Adam, p. 361); Badménil : *K'mot de tière* (Adam, p. 360); La Baffe : *K'mètiarre* (Adam, 361); Bainville : *Kemo de tarre;* Ban de la Roche : *cmâ de tierre* (Oberlin, p. 187); le même auteur donne p. 175 « *bieussi di cmâs d'tierre*, ôter les racines d'après les pommes de terre quand on les arrache » ; Ban-s.-M. : *K'mott'd'tierre* (Adam, 361) ; La Bresse : *toupi;* Brouvelieures : *Kmotte de tiarre* ; Bru : *Kmotièrre* et *Kmotiére;* Bulgnéville : *peumes de tarre;* Champdray : *Kemontére* (Adam, 361); Charmes : *Keumatte de terre;* Charmois devant Bruyères : *Kemo de tidre* (Adam, 360); Chatel : *Kmot dé târe;* Cleurie, Saint-Amé et Syndicat : *toupi* (Thiriat, p. 129); Deycimont : *K'mo de tierre* (Adam, 360); Docelles : *Kemot de tiare* (Adam, 360) ; Domèvre-s.-M. : *p'motte de tarre;* Dompaire : *K'matte dé tiare* (Adam, 360) et *K'morétiare ;* Fontenoy : *Kèmotte;* La Forge : *K'mo de terre* et *toupi;* Fraize : *Kmatte de tierre* et *Kmatiarre ;* Gérardmer : *K'mo-dé-tére;* Gerbépal : *Kmot-de-terre;* Girecourt-les-V. : *K'mat de tare* (Adam, p. 361); Grandvillers : *K'mo dé tiare;* Hergugney : *Kema dè terre* (Adam, p. 361); Houécourt : *Kemot de târe* (Adam, 360); Lignéville : *pème de tare* (Adam, p. 360) ; Longuet : *pométiare* (Adam, p. 36J) ; Maconcourt : *p'motte de tare* (Adam, 360) ;

Mandray : *K'matte de tiare* (Adam, 361) ; Marainville : *K'ma de têerre* (Adam, 361); Mazeley : *K'mot de tare* (Adam, 360), et *Kmotte de târe;* Médonville : *K'mo de târe;* Mortagne : *Kmoïe-tiare;* Moussey : *Kemotte de terre;* Moyenmoutier : *K'motière* La Neuveville-s.-M. : *Kmo de târe* (Adam, 361), et *Kemotière;* La Neuveville-s.-Ch. : *pemo de tarre;* Padoux : *Kemat de tiere;* Provenchères : *Kmâotiare* (Adam, 361) et *Kemotiare;* Rambervillers : *Kmot dé tierre* et *Kmot de tiâre;* Raon-a.-B. : *pomme de tiâre* Raon-s -P. : *Kmô de tierre ;* Rou- ceux : *trèfe,* Rouges-Eaux : *Kemotte de tiare* (Adam, 360); Rugney : *K'mo de tarre* (Adam, 361); Saales : *Kmâ-tiare;* Saint-Baslemont : *trèfe* (Adam 361) ; Saint-Blaise, la Roche : *K'matiarre* (Adam, 361); Sainte Barbe : *K'mo dé tierre* (Adam, 4 2); Sanchey : *Kmotte d'târe* (Adam, 361); Le Tholy : *K'mo dé terre* (Adam, 360); *toupi* (Id. 361); *K'mo de tére* (Id. 420); *Kmo dé térre* (Thiriat, p. 129); *K'mo dé terre* et *toupi ;* Totainville : *Kmotte dé tiare;* Trampot : *peumme de terre;* Tranqueville : *treffe ;* Uriménil : *K'mo-ré-târe;* écrasées en purée, *paipai;* Vagney : *pomme de tiarre* (Adam, 360) : Valfroicourt : *Kmo dé tiâre;* Les Vallois : *Kemot de tière* (Adam, 360); Ventron : *Kematte;* Vexaincourt : *Kmotierre;* cuites en robes de chambre *in hohhe;* écrasées en purée, *pata,* subst. masc. ; Ville-s.-I : *Keumotte de târe;* Vittel : *paime de tare* (Adam. p. 360); Vouxey : *pemo de tare* (Adam, 360) ; Vrécourt : *pommes de tarre;* Wissembach : *Kmatiâres,* fém. pluriel.

Avant de passer aux variétés, nous allons donner quelques noms patois du fruit proprement dit, du fruit botanique. Uriménil : *bôlottes* (ô résonnant), *bôlottes dé Kmo-ré-târe,* litt. boulettes. Les enfants les recueillent pour les lancer au loin à l'aide d'une baguette très flexible, à l'extrémité de laquelle ils les fixent. Wissembach : *Kieu-chattes,* fém. plur., et *Kmattes.*

Variétés. La Pomme de terre de Jeuxey dite *jeuhhère,* « jeuxère, » s'appelle en français vulgaire *la Vosgienne* à peu près partout. Elle est de beaucoup la plus connue et la plus répandue. Ses qualités tenaient (car elle a beaucoup dégénéré) à la composition du sol du village de Jeuxey, dont elle était originaire.

Bains : *lai comtoése,* litt. comtoise, originaire de Franche-Comté, rouge grisâtre; La Chapelle-aux Bois : *euchére,* jeuxère.

Chatel : *chodion*, Chardon; *grihette*, grisette, hâtive rouge; Cleurie, Saint-Amé et Syndicat : *jeuxère, parisienne* ou *blanche douce, Chardon, Saint-Jean* ou *quarante-jours, hermitrasse* ou *dure à cuire*, et *grisette* (Thiriat, p. 129); Fontenoy : *bigourri*, petite, grise blanchâtre; Fontenoy-le-Ch. : *bianche* (blanche), *euchéres*, jeuxères; *chardonne*, chardon, *rôge américaine; chassard* (early dit chassard); *bec de caine* (bec de cane); Gérardmer : 1° *Ancienne*, rouge arrondie, assez régulière, très farineuse, mais peu productive ; 2° *Parisienne*, blanche, arrondie, peu régulière, farineuse, peu succulente, assez précoce ; 3° *Grihhotte*, gris-rose, farineuse, petite, arrondie, précoce; 4° *Haute-bianche*, jaune, grosse, peu farineuse mais ferme, tardive et productive; 5° *Boné* , rouge, allongée, aqueuse, productive, tardive; 6° *Hormitrosse :* dure à cuire, quarante-jours; 7° *Violette* ou *bleue*, forme des « Anciennes », moins savoureuse, d'un rouge violet. On commence aussi à cultiver les variétés Early rose, et peut-être Chardon, sous un nom qui varie d'une ferme à la ferme voisine (Note de M. C. Méline, instituteur et botaniste.); Saulxures : *jeuhheil, chinotte, dure à cuire, périgôle, Zurich, rembâly, bleuss'* (bleue) ; Hadol : *marie-rose*, corruption d'Early rose; Uriménil : *jeuhhére*, jeuxère ; *aivançâyes*, hâtives, précoces (litt. avancées), *grîhhes*, grises; *roûge, périgôle, pèrigôle*, Périgourdine? C'est, au dire des personnes les plus âgées que nous avons consultées, la plus ancienne dans notre localité, *Pârmotére*, parmentière ; ce nom, qui est générique en français, vulgaire désigne une variété à Uriménil; Ventron : *frânes, gravis, isnem, grosses biantches, douces biantches, fairines*, farineuses, *b'eues* et *bleuses, jeuxey;* Vexaincourt : *jeusé* (Jeuxey) *fied; grisbon, bèle, mananne, méknemme, quairante jôs, gangueriotte.*

Avant de clore cette trop courte nomenclature des variétés ayant un nom patois ou vulgaire, saluons d'un dernier mot d'adieu les variétés disparues. On cultivait à Hadol *lai hourrikine* (signification littérale inconnue), grosse, et *lai grihotte* (litt. grisette) printanière, grosse et rose.

L. pseudo-Capsicum L. Cerisier d'hiver. (Cultivé). Vulg. : Cerisier d'amour. Cleurie, Saint Amé et Syndicat : *c'risier d'amour* (Thiriat, p. 129) : Eloyes : *céréhé d'amour.*

S. Lycopersicum. Tomate. (Cultivé). Vulg. : *pomme d'amour* (Pétin, p. 210). Vagney : *pemme d'amour* (Pétin. l. cit.).

Physalis L.

P. Alkekengi L., *Sp.*, 262. Coqueret alkékenge. Vulg : herbe à cloques, purges, médecines (Grimard, p. 299) ; alkékenge jaune douce, Coqueret comestible VILMORIN (*Catalogue*, 1882, p. 11) ; Alkekengère, coquerelle (Littré, v° Alkekenge). Vagney : *vouahhe neuhatte* (Pétin, p. 195.), litt. noisette verte. Il n'est évidemment connu dans cette localité qu'à l'état de culture.

Atropa L.

A. Belladona L., *Sp.*, 260. Atrope Belladone. Vulg. : bouton noir (Gillet et Magne, 282). Herbe empoisonnée (Littré, v° Herbe, n° 4, col. 2.). Ban de la Roche : *heindche d'chvâ.*

Nicotiana L.

N. Tabacum L., *Sp.*,258. Nicotiane tabac. Vulg. : herbe à, l'ambassadeur; herbe à la reine (Littré, v° herbe, 4°, col, 2) ; herbe au grand prieur (Littré, ibid., col. 3); herbe à la reine herbe sacrée (id). Chatel : *toboc*; Charmes : *taibai;* Cleurie, St-Amé et Syndicat : *tabaque* (Thiriat, p. 129), Médonville : *taibai;* La Neuveville-s. Ch : *taibai*; Le Tholy : *tobauque* (Thiriat, p. 129) ; Uriménil : *tôbôc*. Cultivé en grand dans le département des Vosges, surtout depuis la guerre.

Datura L.

D. Stramonium L., *Sp.*, 255. Datura stramoine. Vulg. : herbe aux sorciers (Grimard, 305) ; herbe du diable (Gillet et Magne, 284) ; endormie commune, pomme épineuse. Littré donne Stramone (v° *Datura*); herbe du diable (v° Herbe, n° 4, col. 2), herbe des magiciens (id.) ; herbe aux sorcières (id., col.3), herbe à la taue (id.). Vosg. vulg. : pomme épineuse (Dr Berher, p. 236). Ban de la Roche : *bôo de larges foyattes*, litt. bois (herbe) à larges feuilles; Offroicourt : *herbe dé fian*, herbe de la taupe (à Uriménil, taupe se dit *fian* aussi).

Hyoscyamus L.

H. niger L., *Sp.*, 457. Jusquiame noire. Vulg. : herbe de

chevaux, hanebane (Grimard, 304); fève à cochon (Littré, v° fève, 4°); Herbe caniculaire (Littré, v° Fève, 4°); Herbe caniculaire (Littré, v° Herbe, 4°, col. 2);

VERBASCÉES.

Verbascum TOURN.

V. Thapsus L., *Fl. suec.*, p. 69; *V. Schraderi* MEY., *Chl. hanov.*, p. 326; Molène Bouillon blanc. Vulg. : Cierge de Notre-Dame, blanc de mai (Grimard, 308). Vosg. vulg. : bouillon blanc (Dr Mougeot, p. 197-357), blanc bouillon (Dr Berher, p. 237). Ban de la Roche : *biancs dayas* (litt. blancs doigtiers); La Bresse : *bianc-bouillon;* Cleurie, St-Amé et Syndicat : *bian bouyon* (Thiriat, p. 96); Lemmecourt et Moussey : *bouillon bianc;* Uriménil : *bianc bouyon* et 99. qnelquefois aussi *bouyon bianc.*

V. nigrum L., *Sp.*, 253. Molène noire. Vosg. vulg : bouillon noir (Berher, p. 237).

V. Blattaria L., *Sp.*, 254. Molène blattaire. Vulg. : herbe aux mites (Littré, v° Herbe, n° 4, col. 2; et Dr Berher, p. 238).

SCROPHULARINÉES.

Scrophularia TOURN.

S. nodosa L., *Sp.*, 863. Scrophulaire noueuse. Vulg. : herbe au fi (on sait que le fi est une sorte d'affection cutanée qui vient aux bœufs) et grande Scrophulaire (Grimard, p. 315); herbe de St-Félix (Littré, v° Herbe, 4, col. 3). Vosg. vulg. : herbe au siège (Dr Berher, p. 238). La Bresse : *mourèle, nère mourèle ;* Chatel : *m'réle ;* Gérardmer : *moréle ;* Gerbamont : *neire mourelle.*

Digitalis TOURN.

Genre : Ménil-en-X. : *patagan ;* Saulxures-sur-M. : *dau de liéve.*

D. purpurea L., *Sp.*, 866. Digitale pourprée. Vulg. : gueule de loup, gants de bergère, cloches, pétards, toquots (Grimard, p. 316); doigtier, gantelée, doigt de Notre-Dame (Littré, v° Digitale). Vosg. vulg. : la gantelée, la chausse de loup. (Dr Mougeot, p. 198-358). Ban de la R. : *dayattes*, plur.; Bertrimoutier : *daya de loup;* La Bresse : *dau de liéve*, dé de liè-

vre; Brouvelieures : *doyot de loup ;* Selles : *dayot;* Cleurie, St-Amé et Syndicat : *caquelijau* (Thiriat, p. 96); Eloyes : *coquelégeô ;* Fontenoy : *pota* (litt. pétard); La Forge : *caclijau;* Fraize : *dau de loup*; Gérardmer : *spen'vaiche;* Gerbamont : *dau d'liéve*; Gerbépal : *dau de loup* (doigt); Médonville : *doïau;* Mortagne : *chausse de loup*; Moyenmoutier : *dauïot de loup;* Raon-l'Etape : *doyd de loup*; Raon-sur-P. : *doyd ;* Romont : *doiiot d'loup* (gant); Saales : *daïa ;* Sanchey : *doïot ;* Saulxures : *dô d'liéve;* Le Tholy : *caclijau;* Uriménil : *gants*, pluriel ; Vagney : *dos de liéve :* Val-d'Ajol : *las gants*, pluriel.

Gratiola L.

G. officinalis L., *Sp.*, 24. Gratiole officinale. Vulg. : faux Séné (Grimard, p. 315); petite Digitale (Littré., v° Herbe, 4, col. 3).

Mimulus L.

M. rivularis Nutt. (Cultivé.) Vulg. : Pensée d'Chine, Pensée d'Afrique (Thiriat, p. 130).

Antirrhinum L.

A. Orontium L., *Sp.*, 860. Muflier rubicond. Vosg. vulg. : mufle de veau sauvage (Dr Berher, p. 238);

A. majus L., *Sp.*, 859, excl., var. a. Vulg. : gueule de loup, mufle de veau (Grimard, p. 317); muflier des jardins, mufle de veau (Littré, v° Gueule, n° 5). Vosg. vulg. : gueule de lion, grand mufle de veau (Dr Berher. p. 239). Bru : *souauge.*

Linaria Tourn.

Genre : La Bresse : *hierbe de St-Romari;* Bru : *lie sauvaige* (litt. lin sauvage).

L. vulgaris Mill., *Dict.*, n° 1.; *Antirrhinum Linaria* L., *Sp.*, 858. Linaire commune. Gérardmer : *guèle* (sic) *dé lion ;* Gerbamont : *sauvaige romari*; St.-Etienne : *remoëry;* Saulxures : *sauvaige lin ;* Vagney : *sauvaige lin.*

L. Elatine Mill., *Dict.*, n° 16; *Antirrhinum Elatine* L., *Sp.*, 821. Linaire élatine. Vulg. : velvote vraie; M. Berher, 239, donne velvote.

L. spuria Mill., *Dict.*, n° 15; *Antirrhinum spurium* L., *Sp.*, 851. Linaire bâtarde. Vulg.: fausse velvote (Grimard, p. 319 et Berher, p. 239).

L. minor Desf., *Atl.*, II. p. 46; *Antirrhinum minus* L., *Sp.*, 852. Linaire petite. Vulg. muflier nain (Dr Berher, p. 240).

Veronica L.

Genre : Ban de la R. : *dchotte de royattes;* St-Etienne : *vironique* ; Uriménil : *vironique.*

V. Anagallis L., *Sp.*, 16. Véronique mouron. Vulg.: petit mouron d'eau (Dr Berher, p. 241).

V. Beccabunga L., *Sp.*, 17. Véronique Beccabonga; Vulg.: cressonnière, Salade de chouette (Gillet et Magne, p. 287); cresson de cheval (Grimard, 312); Vosg.: grand Mouron d'eau (Dr Berher, p. 241). Moyenmoutier: *grosse hieppe :* Romont : *pied d'euïon* (pied d'oison); Ville-s.-Illon: *saussotte.*

V. Chamædrys L., *Sp.*, 17. Véronique petit-chêne. Vulg.: herbe de la couaille, « nom en Bretagne des extrémités d'un étang qui restent à sec pendant la saison des eaux basses ». (Littré, v° Couaille et v° Herbe, 4, col. 2); Vulg. vosg.: Véronique chênette ou petit chêne, Véronique femelle (Dr Berher, p. 240).

V. officinalis L., *Sp.*, 14. Véronique officinale. Vulg.: Véronique commune (Mme Millet, p. 298); Véronique mâle (Littré, V° Véronique) ; thé d'Europe (Dr Berher, p. 241).

V. arvensis L., *Sp.*, 18. Véronique des champs. Cleurie, St-Amé et Syndicat: *saaque, voitine* (Thiriat, p. 97). Cet auteur ajoute : « Les ménagères désignent sous le nom de *saaque* ou *sâque* toutes les mauvaises herbes qu'on extrait des champs et des jardins ou moyen du sarcloir. Le mot *voitine* est un synonyme; il signifie saleté ». St.-Etienne: *sâque* ; Uriménil: *sâk.*

Euphrasia Tourn.

Genre: Ville-s.-I.: *ôphrêsse.*

E. officinalis L., *Sp.*, 841. Soy.-Will., *Mém. de l'Acad. de Nancy,* 1833-1834, p. 25. Euphraise officinale. Vulg.: casse-lunette (Dr Mougeot, p. 199-359; Dr Berher, p. 243). Cleurie, St-Amé et Syndicat; *casse-lunette* (Thiriat, p. 97); Ban de la R. :

dchotte pou lo ma di oeux, litt. herbe pour le mal des yeux; Gérardmer: *casse-linette*; St.-Etienne, *casse-minette* et *casse-lunette*.

E. nemorosa Soy.-Will., *l. c.*, p. 27. Cleurie, St-Amé et Syndicat: *casse-lunette* (Thiriat, p. 97).

Rhinanthus L.

Genre: Gérardmer: *tottlie;* Mazeley: *tétrèlle;* Ménil-en-X.: *sonnette, grelot, tietrelle;* Saulxures: *tettie*;

R. minor Ehrh., *Beit.*, 6, p. 144; *R. glaber* Soy.-Will., *Cat.*, p. 167. Vulg.: cocrête (Grimard, p. 321); Vosg. vulg.: crête-de-coq, cocrête des prés, tottelie (Dr Berher, p. 245), tottelie (Dr Mougeot, p. 199-359). Bulgnéville: *léterelle*, s. fém.; La Bresse: *tètrie;* Cleurie, St-Amé etSyndicat: *tétrie dâ pra* (Thiriat, p. 97); Gerbamont: *tettie* ou *teptie;* Lemmecourt: *thiétrelle;* Le Tholy et La Forge: *totrie dé prè.*

R. major Ehrh., *Beitr.*, 6, p. 144. Rhinanthe à grandes fleurs. Cleurie, St-Amé et Syndicat: *tétrie dâ grains* (Thiriat, p. 97); Eloyes: *tétrie das grains;* la Forge et Le Tholy: *totrie;* Gerbamont: *tettie* ou *teptie;* Offroicourt: *tiétrelle* (var. *hirsutus*); Raon l'Etape: *toterîle;* Romont: *tèteréle.*

Pedicularis L.

Genre: Ban de la R.: *taterelle;* Moussey: *taterelle* et *totterelle.*

P. palustris L., *Sp.*, 845. Pédiculaire des marais. Vosg. vulg.: herbe aux poux (Dr Mougeot, p. 199-359; Dr Berher, p. 245).

P. sylvatica L., *Sp.*, 845. Pédiculaire des bois. La Bresse: *gregna de poukhé* (litt. groin de porc); Cleurie, St-Amé et Syndicat: *bro d'pouhhé* (Thiriat, p. 97); cet auteur dit, p. 414, que ce nom signifie fumier de pourceau. La Forge et Le Tholy: *gregna d'pohhé*; Gerbamont: *grégna de pouhé;* Uriménil: *grégnot d'pouhhé.*

Melampyrum Tourn.

Genre: La Bresse: *tètrie;* Bru: *quoue de renâ;* Offroicourt: *rougeole, chécon*; Ville: *rougeotte.*

M. arvense L., *Sp.*, 842. Mélampyre des champs. Vulg.: rougerolle, queue de loup (Grimard, 323); queue de renard (Littré,

vº Renard, p. 1606, col. 3, nº 7). Vosg. : rougeole et blé de vache (Dº Berher, p. 245). Bulgnéville : *roujeole*; Chatel : *rougeotte*; Cleurie, St.-Amé et Syndicat : *roge tétrie* (Thiriat, p. 87) : Eloyes : *rouge tetrie;* Romont : *freumotouole*, probablement parce qu'elle vient dans les moissons de froment (note de M. Adam, botaniste); Tranqueville : *chacô.*

M. pratense L., *Sp.*, 843; *M. vulgatum* HOL., *Fl. de la Moselle*, 528. Mélampyre des prés. Vulg. : Millet des bois (Dr Berher, p. 246). Lemmecourt : *harbe de bique.*

OROBANCHÉES.

Orobanche L.

O. Rapum THUILL., *Fl. par.*, 317. Orobanche rave. Cleurie, Ste-Amé et Syndicat : *voayerasse* (Thiriat, p. 97).

Phelipæa C. A. MEYER

Ph. ramosa C. A. MEY., *En. cauc.*, 104; *Orobanche ramosa* L., *Sp.*, 882. Phélipée rameuse. Vosg. vulg : Orobanche du Chanvre, Hanfwürger, Hanfspargel (Kirschleg., *Fl., d'Als.*, I, p. 607-608); La Forge et Le Tholy : *voyerosse.*

LABIÉES.

Mentha L.

Genre : Ban de la R. : *motte;* Raon-l'Etape et Saales : *motte.*

M. rotundifolia L., *Sp.*, 805. Menthe à feuilles rondes. Vulg. : Menthe crépue, baume sauvage blanc (Kirschleger, I, p. 619 et Berher, 247).

M. viridis L., *Sp.*, 804; Menthe à feuilles vertes. Gerbépal : *mote.*

M. aquatica L., *Sp.*, 805. Menthe aquatique. Vulg. : Menthe rouge (Kirschleger, I, p. 621; Dr Berher, p. 248). Vagney : *haute chacouse.*

M. arvensis L., *Sp.*, 806. Menthe des champs. La Bresse : *chacouille;* Cleurie, St-Amé et Syndicat : *mote* (Thiriat, p. 98); Gérardmer : *coche dé champ;* Gerbamont : *chacouse, chacoue;* Moyenmoutier : *motte;* Romont : *mothe;* Saulxures : *tchacouil;* Uriménil : *mote;* Vagney : *chacouse* (Thiriat, p. 98).

M. Pulegium L., *Sp.*, 807. Menthe Pouillot. Vulg. : herbe de St-Laurent (Gill. et M., 306); Vosg. vulg. : Pouliot, poley (Kirschleger, I, 622).

Lycopus L.

L. europæus L., *Sp.*, 30. Lycope d'Europe. Vulg. : Chanvre d'eau, lance du Christ (Gill. et M., 307); Vosg. vulg. : Marrube aquatique, pied de loup (Kirschleger, I, p. 623; Dr Berher, p. 249).

Origanum L.

O. vulgare L., *Sp.*, 824. Origan commun. Vulg. : Marjolaine sauvage (G. et M., 308). Vosg. vulg. : Origan sauvage (Kirschleger, I, p. 632). Ban de la R. : *swaidge mardjolaine*, *dchotte de bûs;* Lemmecourt : *marjolaine;* Ménil en X. : *aragan.*

Majorana Tourn.

Majorana vulgaris T. Origan marjolaine (cultivé). Uriménil : *Mirjolaine.*

Thymus Benth.

Genre : La Baffe : *poliot* (Adam, 371); La Bresse : *polieu;* Bru: *hièbe dé lépïe*; Charmes : *thyme;* Dompierre : *serfolet* (Adam, 371); Fontenoy-le Ch : *seuriotte sauvaige*; Haillainville : *ièpe de puce* (Adam, 375). Luvigny, voy Sanchey; Mandray : *petirelle* (Adam, 375); Moyenmoutier : *ieppe de fremi* (Adam, 371) (litt. herbe de fourmi); Provenchères : *pouèvréle* (Adam, 371); Ramonchamp : *ti* (Adam, 375); Rugney : *serponette* (Adam, 371); Sanchey, Vagney et Luvigny : *polieue, polieu* (Adam, 371); Saulxures : *hhpolieu* (Adam, 371); Le Tholy : *spolieue* (Adam, 371); Vagney, voy. Sanchey; Ventron : *poulieu* (Adam, 371).

Th. Serpyllum L., *Fl. Suec.*, 208, et *Sp.*, 825. Thym Serpollet. Charmes : *thyme.*

Th. Chamædrys Fries, *Nov.*, 197. Thym petit Chêne. Vulg. : Serpolet. Ban de la R. : *piloré;* Bertrichamps : *serpeulin;* La Bresse : *polieu;* Cleurie, St-Amé et Syndicat : *polieu* (Thiriat, p. 98); Fontenoy-le-Ch. : *seuriotte sauvaige;* La Forge et Le Tholy : *spolieuïe;* Fraize : *sauvaige pèvrelle;* Gérardmer : *policil;* Mousey : *serpelot*; Moyenmoutier : *l'hieppe de fremi;* Uriménil : *polieuye sauvaige.*

. *Th. vulgaris* (Cultivé). Thym. ordinaire. Charmes : *thyme;* Fraize : *pèvrelle;* Gerbamont : *polieu;* Médonville : *sentibon;* Uriménil ; *polieuye;* Wissembach : *pevrélle.*

Satureia L.

S. hortensis L., *Sp.*, 795. Sarriette des jardins. Bainville : *sarriotte;* Ban de la R. : *chmack, franche ysoupe;* Bertrimoutier : *pevrelle;* La Bresse : *pourèle, sariate;* Charmes : *sariate;* Chatel : *sârriotte;* Cleurie, St-Amé et Syndicat : *sariate* (Thiriat, p. 130) ; Cornimont : *pourelle;* Lemmecourt : *sauriette;* Médonville : *soriotte;* La Neuveville-sur-M. : *sâriotte;* Raon-l'Et. : *sariotte;* Rouceux : *sarriotte;* Saulxures-sur-M. : *sariatte*; Uriménil : *sâriotte;* Ventron : *pourelle.* « Ingrédient aromatique des boudins. » Kirschleg., I, p. 634.

Calamintha Moench.

C. Clinopodium Benth. in DC., *Prodr.*, 12, p. 233 ; *Melissa Clinopodium* Benth , *Lab.*, 389 ; *Clinopodium vulgare* L., *Sp.*, 281. Vosg. vulg. : Calaminthe, Menthe des montagnes (Kirschleger, I, p. 631), grand Origan des haies, Basilic sauvage (Dr Berher, p. 250).

Melissa L.

M. officinalis L., *Sp.*, 827. Mélisse officinale. Vosg. vulg. : Mélisse vraie (Kirschleger, I, p. 630). Moyenmoutier : *l'hieppe de citron.* (Allusion à son odeur de citron très prononcée).

Salvia L.

Genre : Gerbamont : *saurge;* Moussey : *sâge*; Ville-s.-I. : *sôche.*

S. officinalis L. Sauge officinale. Vosg. vulg. : grande Sauge des jardins (Kirschleger, I, p. 627-628) (cultivé). Cleurie, St-Amé. Syndicat : *sarge* (Thiriat, p. 130).

S. Sclarea L., *Sp.*, 38. Sauge sclarée. Vulg. : Orvale, herbe aux plaies, toute-saine. Littré donne : (vº Herbe, nº 4, col. 3) herbe de St-Jean. Vosg. vulg. : Orvale toute-bonne (Kirschleger, I, p. 627 ; Dr Berher, p. 250). La Bresse : *saurge.*

S. pratensis L., *Sp.*, 35. Sauge des prés. Vosg. vulg. : Sauge

sauvage (Kirschleger, I, p. 626). La Bresse : *saurge ;* la Forge et Le Tholy : *sarge;* Raon-l'Et. : *sarge ;* Vagney : *sorge.*

Rosmarinus L.

R. officinalis L. Romarin officinal (cultivé). Ban de la R. : *romœri.*

Nepeta L.

N. Cataria L., *Sp.*, 796. Népéta chataire (Littré dit : Nepeta cataire). Vulg. : cataire, chataire (Littré, v° Herbe, 4, col. 2). Vosg. vulg. : herbe aux chats (Kirschleger, I, p. 634 ; Dr Berher, p. 251 et Dr Mougeot, 202-362).

Glechoma L.

G. hederacea L., *Sp*, 807. Glécome Lierre-terrestre. Vulg. : chamécisse (Littré, h. v°) ; Herbe St-Jean (Grimard, 338) ; Herbe de la St-Jean, terrête, rondelette (Littré, v°Glécome) ; Lierre-terrestre (Littré, v° Herbe, 4, col. 3). Vosg. vulg. : Terrate (Kirschleger, I, p. 635) ; terrète lierrée (Dr Berher, p. 251). Ban de la R. : *dchotte de letche* et *goundelreb ;* La Bresse : *aulhon ;* Brouvelieures : *rehheute ;* Bulgnéville : *rondelotte ;* Chatel : *liàre tèrèsse ;* Cleurie, Saint-Amé et Syndicat : *aulhon* (Thiriat, p. 98) ; la Forge et Le Tholy : *olhon ;* Fraize : *li* et *rèchite ;* Gérardmer : *olhon* et *herbe d'olhon;* Gerbépal : *rehheuïte ;* Ménil-en X. : *liare teresse ;* Mortagne : *laxhe,* féminin ; Moussey : *lâche ;* Moyenmoutier : *lahhe ;* Padoux : *lio ;* Raon-l'Etape : *lâhh* et quelquefois *herbe thérèse ;* Romont : *lahe ;* St-Amé : *aulhou* (sic !) (Adam, p. 229 : ce doit être une faute d'impression, pour *aulhon*), et *aulhon* (Thiriat, p. 417) ; St-Etienne : *olhon* ; Totainville : *lierre Thérèza* ; Vagney : *aulhon.*

Lamium L.

L. album L.. *Sp.*, 809. Lamier blanc. Vulg. : fantôme (Grim., 340) ; Vulg. vosg. : Ortie morte blanche (Kirchleger, I, p. 640) ; Ortie blanche (Dr Berher, p. 251). La Bresse : *bianche eutie ;* Cleurie, St-Amé et Syndicat : *bianche eutie* (Thiriat, p. 98) ; Eloyes : *bianche choquant ;* la Forge et Le Tholy : *bianche choquesse ;* Gérardmer : *bianche chokesse ;* Lemmecourt : *chocan bianc ;* Ménil-en-X. : *chodion blanc ;* Mortagne : *chokesse bianche ;* Moyenmou-

tier : *bianche choquesse ;* Romont : *choqure bianche ;* Tranqueville : *seçon ;* Uriménil : *bianc choquant ;* Vexaincourt : *bianche otie.*

L. maculatum L., *Sp.*, 809. Lamier tacheté. Romont : *choqure rouge* et *suçon.*

L. purpureum L., *Sp.*, 809. Lamier pourpre. Vosg. vulg. : mauvaise herbe des champs, Ortie morte (Kirschleger, I. p. 641), Ortie rouge (Dr Mougeot, p. 102-362; Dr Berher, p. 251). Ban de la R. : *savaidge outeïe ;* Tranqueville : *seçon ;* Vagney : *roge eutie :* Uriménil : *rouge choquant.*

L. Galeobdolon Crantz, *Austr.*, p. 262 ; *Galeobdolon luteum* Huds., *Angl.*, 258. Lamier Galéobdolon. Vosg. vulg. : Ortie jaune (Kirschleger, I, p. 642). Gérardmer : *jaune chokesse ;* Tranqueville : *seçon ;* Uriménil : *jaune choquant.*

Galeopsis L.

G. angustifolia Ehrh., *Herb.*, 137 ; *G. Ladanum* Vill., *Dauph.*, 2, p. 286. Galéope à feuilles étroites. Vosg. vulg. : chambreule, cherbe, crapaudine des champs (Dr Berher, p. 252); Littré ne donne pas les deux premiers noms.

Obs. I. Chambreule et Crapaudine des champs sont aussi donnés par M. Berher comme noms vulgaires du *G. arvatica* Jordan. Voir ci-dessous (cette plante n'est pas citée par Godron).

II. M. Berher donne aussi Crapaudine comme nom vulgaire du *Stachys annua* L., *Sp.*, 813. Epiaire annuelle.

G. arvatica Jordan ; Galéope champêtre. Vosg. vulg. : chambreule, crapaudine des champs (Dr Berher, p. 252) ; Crapaudine des champs (Dr Mougeot, p. 202-362).

G. Tetrahit L., *Sp.*, 810 ; *G. versicolor* Dois., *Fl. Meuse*, p. 540, non Curt. Vulg. : Ortie royale, cramois (Grimard, p. 341) ; Chanvre bâtard (Littré, vo Galéopsis) ; Chanvre vérelle (l'abbé Hingre, ms). Vosg. vulg. : chanvrin, Galéopse piquant, Chanvre sauvage, Ortie royale (ces deux derniers Kirschleger, I, p. 639 ; Dr Berher, p. 253). La Bresse : *chainevalle ;* Cleurie, St-Amé et Syndicat : *chennevale, chainve vérelle* (Thiriat, p. 98), *chennevalle*, subst. fém., abréviation du nom vulgaire du *Galeopsis :* chanvre-verelle (Thiriat, p. 423) ; La Forge et Le Tholy : *cheneverelle ;* Gérardmer : *chen'vérelle ;* Gerbamont : *chennevolle ;* Raon-l'Et. :

savége chimpe ; St-Etienne : *chenn'vòlle;* Uriménil : *chatme sauvaige*, féminin ; Vagney : *chainve sauvaige* (Pétin, p. 49).

Stachys L.

St. sylvatica L., *Sp.*, 811. Epiaire des bois. Vulg. : grande Epiaire (Grimard, 343). Vosg. vulg. : Grande Epiaire des bois (Kirschleger, I, p. 643-644); Ortie puante (Dr Berher, p, 253). Ban de la R. : *moulins*, plur.; Gérardmer : *roge chokesse.*

St. palustris L., *Sp.*, 811. Epiaire des marais. Vulg. : Ortie morte (Grimard, p. 343). Romont : *mothe*! (sic), confondu, nous dit notre correspondant, avec le *Mentha arvensis*, à cause de sa pullulation dans les cultures par ses grosses racines traçantes.

St. annua L., *Sp.*, 813. Epiaire annuelle. Vosg. vulg. : crapaudine (Dr Berher, p. 253).

Betonica L.

Genre. : Mazeley : *bétouane.*

B. officinalis L., *Sp*, 810 ; *Stachys Betonica* Benth., *Lab.*, p. 532. Bétoine officinale. Ban de la R. : *broune wourtin, dchotte de sang, herbe de cœur.*

Ballota L.

B. fœtida Lam., *Dict.*, II, p. 281 ; *B. nigra* Godr., *Fl. lorr.*, 1re éd., t. 2, p. 194, non L., *Fl. suec.* Ballote fétide. Vulg. : Marrube puant (Littré, v° Ballote); Vosg. vulg.; Ballote ou Marrube noir (Kirschleger, 1, p. 646 ; Berher, p. 254.)

Melittis L.

M. melissophyllum L., *Sp.*, 832. Mélitte à feuilles de Mélisse. Vulg. : Mélisse de montagne, mélisière, herbe sacrée (Dr Berher, p. 254).

Scutellaria L.

S. galericulata L., *Sp.*, 835. Scutellaire toque. Vosg. vulg. : tertianaire toque (Kirschleger, I, 637); tertianaire (Dr Berher, p. 254).

S. minor L., *Sp.*, 835. Scutellaire naine. Vosg. Vulg. : petite toque (Dr Berher, p. 255).

Brunella Tourn.

B. vulgaris L., *Sp.*, 837. Brunelle commune. Ban de la R. : *herbe au fer*; Médonville : *brunotte.*

Ajuga L.

A. reptans L., *Sp.*, 785. Bugle rampante. Vulg. : herbe de St-Laurent (Littré, h. v°); Vosg. vulg. : Consoude moyenne (Kirschleger, I, p. 623). Cleurie, St-Amé et Syndicat : *herbe de Saint-Joseph, herbe de charpentier;* La Forge et Le Tholy : *hèbe de chairpetèïe;* Médonville : *diodot;* Saulxures : *hiarbe de tcherpèté*, Vagney : *hiârbe de chairpètei.*

A. Chamæpitys Schreb., *Unilab.*, p. 24; *Teucrium Chamæpitys* L., *Sp.*, 787. Bugle faux-pin. Vosg. vulg. : Ivette (Kirschleger, I, p. 624 et Dr Berher, p. 256).

Teucrium L.

T. Chamædrys, L., *Sp.*, 790. Germandrée petit-chêne. Vulg. : Germandrée officinale, petit chêne des boutiques, chênette (Littré, h. v°). Vosg. vulg. : petit chêne (Dr Mougeot, p. 203-363).

T. Scorodonia L., *Sp.*, 789. *Scorodonia heteromalla* Moench, *Meth.*, 384. Germandrée Scorodonie. Vosg. vulg. : Sauge des montagnes ou des bois (Kirschleger, I, p. 624). La Forge et le Tholy : *sauvaige sarge;* Gérardmer : *sauvaige socge.*

Verbenacées.

Verbena L.

V. officinalis L., *Sp.*, 29. Verveine officinale. Ban de la R. : *dchotte de fié*, ou *d'archiers;* Bainville-a-S. : *vorouaine;* Girecourt-les-V. : *vervéle;* Médonville : *vervéne*; Mortagne et Totainville : *vervéne;* Romont : *vervéle.*

Plantaginées.

Plantago L.

Genre : Herbe aux blessures (Littré, v° Herbe, 4°, col 2). Ban de la R. : *dchotte de cherpeté, bé piantin;* La Bresse : *piantai;*

Brouvelieures : *piantain ;* Bulgnéville : *piantin*; Celles : *haut piantai ;* Charmes ; *haut-piantai ;* Charmois l'Org. : *bian èinalp* (Adam, p. 357); Chatel : *piantin;* Fraize : *piantai;* Lemmecourt : *piantin*; Mazeley: *bianc piantai;* Mortagne : *bianc piantai* ; Moyenmoutier : *rond piantai;* La Neuveville-s-M. : *piantai ;* Provenchères : *hâo-pianteu* (Adam, p. 357); Ramonchamp : *piantin* (Adam, p. 357); Rehaupal : *pian pianté* (Adam, id) ; Romont : *hautpiantet*; Rouges-Eaux : *pianté* (Adam, id.); Saales : *ho piantè* (Adam, id), et *hâ pianteu;* St-Etienne : *bianc piantet;* Sanchey : *bianc piantet;* le Choly : *piantè* (Adam, id); Totainville : *haut piantè*; Tranqueville : *haut piantè;* Vagney : *lon pianta;* (Adam, id), et *pianté* (rond) Pétin (215), et *couaune de ciâ* (Pétin, p. 69), litt. corne de cerf; Vexaincourt : *hâ-piantet* (Adam, id) et *rond piantet;* Ville-s-I. : *bianc piantet*; Vouxey : *pain d'ogé* (Adam, id) (litt. pain d'oiseau).

P. major L., *Sp.*, 163. Plantain à grandes feuilles. Bainville-a-S : *bianc plantet;* Chatel : *piantin;* Gérardmer : *bianc piantè;* Gerbamont : *rond piantet;* Gerbépal : *piantet;* Ménil-en-X : *haut piantè;* Moussey : *hâ pianteu* et *rond pianteu ;* Offroicourt : *haut-piantain*; Padoux : *haut piantè;* Raon-a-B. : *piantè;* Saulxures : *rond pianté;* Uriménil : *haut piantain;* Vagney : *rond pianté;* Val d'Ajol : *rond pianta ;*

P. intermedia Gilib., *Fl. d'Europe*, t, I, p. 125. Plantain intermédiaire. Vulg. : langue d'oiseau, plantain blanc (Gillet et Magne, p. 330); Langue d'agneau (Grimard, p. 273); Raon-a-B. : *bianc piantai;* Uriménil : *longue dé berbis*, litt. langue de brebis.

P. media L., *Sp.*, 163. Plantain moyen. Vosg. vulg. : langue d'agneau (Dr Berher, p. 257).

P. lanceolata L., *Sp.*, 164. Plantain lancéolé. Vulg. : Herbe aux cinq coutures (Littré, v° herbe, 4°, col. 2, et Berher, p. 257) ; bonne-femme, herbe à cinq côtes, oreille de lièvre (Gillet et Magne, p. 331. Cleurie, St-Amé et Syndicat : *langue de berbis* Thiriat, p. 99); La Forge et Le Tholy : *longue dé berbis;* Gérardmer : *haut-piantè, herbe d'cherpéteil;* Menil-en-X : *bianc piantai;* Moyenmoutier : *haut piantè;* Saint-Etienne : *longue de berbis;* Saulxures : *hiarbe de tcherpèté;* Vagney : *haut piantet.*

AMARANTACÉES.

Amarantus L.

Genre : Bru : *aimarante* ; Vagney : *quoue de renâd.*

A. Blitum L., *Sp.*, 1405. Amarante blite. Vulg. : Blette sauvage (Dr Berher, p. 258).

Cultivées. *A. caudatus*. Amarante à queue. Vulg. : cornette, discipline de sœur, discipline de religieuse (Mme Millet, p. 266). Bertrimoutier : *Kowe de rnâ*; Cleurie, St-Amé et Syndicat : *quouie de r'nâ* (Thiriat, p. 131); Gerbamont : *quouye de réna*; Médonville : *quoue de renâ ;* Mortagne : *quoue de renâ*; Uriménil : *quoue dé r'nâd ;* Vexaincourt : *quoue de r'nâ.*

A. cristatus. Amarante crête de coq. Saules : *jaheulerée ;* Uriménil : *crôte dé geau ;*

A. tricolor. Amarante tricolore. Vulg. : fleur de jalousie, jalousie (Littré, v° Fleur, 19°, et v° Jalousie, p. 168).

Polycnemum L.

P. arvense L., *Sp.*, 50. Polycnème des champs. Vulg. : Camphrée sauvage (Dr Berher, p. 258).

SALSOLACÉES.

Chenopodium L.

Genre : la Bresse : *fuerele*; Gérardmer : *fouèrouse ;* Raon-l'Etape : *savège éroye, saveige erroye ;* Saint-Etienne : *foérolle*; St-Amé : *foérèlle* (Thiriat, p. 429).

Ch. polyspermum L., *Sp.*, 321. Ansérine polysperme. Vosg. vulg. : Blète sauvage (Kirschleger, II, p. 13). Cleurie, St-Amé et Syndicat : *foérelle* Thiriat, p. 99) ; La Forge et Le Tholy : *fouérelle* et *fouèrouse ;* Romont : *arrauïe sauvège*; Vagney : *foiérelle.*

Ch. murale L., *Sp.*, 318. Ansérine des murs. Vulg. : patte-d'oie des murs (Dr Berher, p. 260).

Ch. urbicum b. *intermedium* KOCH, *Syn.*, éd. 1, p. 605 ; *C. intermedium* MERT. et KOCH, *Deutschl. Fl.*, p. 297. Ansérine des villages. Bru : *paitte d'ouoille* (litt. patte d'oie).

Ch. leiospermum DC., *Fl. fr.*, 3, p. 392. Ansérine à graines

lisses. Ban de la R.: *savedge aeraïe;* Cleurie, Syndicat et Saint-Amé: *foérelle* (Thiriat, p. 99); La Forge et Le Tholy : *fouérelle* ou *fouérouse;* Romont: *arroïe sauvége;* Vagney : *foiérelle.*

Blitum Moq.

B. Bonus-Henricus Rchb., *Fl. excurs.*, p. 582; *Chenopodium Bonus-Henricus*, L. *Sp.*, 318. Blite Bon-Henri; Vosg. vulg. : herbe du bon Henri, toute bonne, Épinard sauvage (Kirschleger, II, p. 10); Ansérine sagittée (Dr Berher, p. 260). Ban de la R. : *savaidge pinoche;* Uriménil: *èpinard sauvaige.*

B. virgatum L., *Sp.*, 7. Blite effilée. Vulg. Épinard fraise (Kirschleger, II, p. 14; Dr Berher, p. 260). Saales: *menngueu.*

Atriplex Tourn.

A. patula L., *Sp.*, 1494. Arroche étalée. Charmes: *enrôye.*

A. hortensis L., *Sp.*, 1493. Arroche des jardins. Vulg. : arrose, rouble, bonne-dame (Grimard, p. 420); belle dame (Littré, v° Arroche); arroche épinard, follette (Gillet et M., 334). Vosg. vulg. : bonne-dame, *arauye* (Dr Mougeot, p. 205-365). La Bresse: *ovraige;* Bru: *arauille;* Chatel: *anrôye*; Charmes: *enrôye;* Cleurie, Saint-Amé et Syndicat: *auvrège èpineuche* (Thiriat, p. 131); Gerbamont: *auvrège;* Médonville : *eroïotte;* Mortagne : *éroille;* Romont: *arrauïe;* Saulxures: *hotcha;* Tranqueville: *arauille;* Uriménil: *orrôye dé moè;* Vagney : *hochâ.*

Var. *rubra;* Uriménil: *rouge orrôye.*

Beta Tourn.

B. vulgaris L. Bette commune 1. Var. *rapacea* Koch. Betterave, vulg. disette. Vosg. vulg.: Bette-Rave rouge; Bette-Rave jaune (Kirschleger, II, p. 15). Attigny: *biotte* (Adam, p. 303); La Bresse : *mainego;* Brouvelieures: *betterave;* Bru : *lisette;* Bruyères : *disette* et *lisette;* Chatel: *betterâfe*; Dounoux : *betterâfe* (la rouge et alimentaire de l'homme); *lisette* (la jaune et la blanche du bétail; Gérardmer : *lisette;* Padoux : *reï;* Uriménil: *betterâfe*, *lisette.*

2: Var. *Cycla* L., *Syst.*, 195. Poirée, carde blanche (Gillet et Magne, p. 336); Vosg. vulg.: bette blanche, porée (Kirschleger, II, p. 15); blette (Thiriat, p. 131). Cleurie, Saint-Amé et

Syndicat: *mennegô* (Thiriat, p. 131); Cornimont: *menngô;* Gérardmer: *menn'gueu;* Médonville: *biotte;* Ventron: *menngo;* Vexaincourt: *mengoû* (mascul.). Autres dénominations: Fontenoy: *répères* (rouges), *disettes* (jaunes); Saales: *turlipse*, betterave à fourrage; Wisembach: *mengueu*, masc.

Spinacia L.

Genre: Mortagne: *épineuche;* La Neuveville-s.-M.: *épinoche*; Totainville et Tranqueville: *épinoche.*

S. inermis Moench; *S. oleracea* L. (pro parte); *S. glabra* Mill. Epinard inerme. Vulg.: Épinard de Hollande, Epinard sans cornes (Gillet et Magne, p. 334). Vosg. vulg.: Epinard sans épines (Kirschleger, II, p. 9); Chatel: *pinoche*; Saales: *pinoche*; Sanchey: *pineuche*, féminin.

S. spinosa Moench.; *S. oleracea* L. (pro parte). Vosg. vulg.: Epinard commun à graine épineuse (Kirschleger, II p. 9). La Bresse: *èpineuche* et *heucha* (litt. haché); Hadol: *houchot;* Raon-aux-B.: *houchot*: St-Etienne: *houchon.*

POLYGONÉES.

Rumex L.

Genre: Moussey: *jambon;* Romont: *ourgelotte;* Uriménil: *olhotte sauvaige;* Vagney: *petteline.*

R. obtusifolius L., *Sp.*, 478. Patience à feuilles obtuses. Vosg. vulg.: patience sauvage (Kirschleger, II, p. 20). Cleurie, Syndicat et St.-Amé: *poupline* (Thiriat, p. 100); La Forge et Le Tholy: *popline;* Gérardmer: *herbe de porpélire* (cette espèce et les autres de la section *Lapatha* Campd., Monogr, tab. 1, f. 2 et 3); Raon-l'Et.: *pederine, peudrine;* Romont: *peudhiiene* et *elhotte dés bos;* Saulxures: *petline.*

R. crispus L., *Sp.*, 476. Patience crépue. Ban de la Roche: *pedrine;* Offroicourt: *ouhelatte de pouô* (porc); Romont: *peudhiiene, elhotte de bos;* Val d'Ajol: *ouhelatte de pouô.*

Cultivée (très rare spontanée): *R. Patientia* L., *Sp.*, 476. Vulg.: Patience des jardins, Oseille épinard (Kirschleger, II, p. 22-23; Dr Berher, p. 262); Patience des moines (Gillet et Magne, p. 340 et 341). La Bresse: *paipline-dé-pâre* (litt. je crois,

panais de parelle) ; Bulgnéville : *péreire ;* Charmes: *ulhate de bo ;* Dombrot-s.-V. : *pererre ;* Hadol : *peudine ;* Lemmecourt : *pèreire ;* Médonville: *hojelotté de crapaud ;* Ménil-en-X. : *pérére* (litt. parelle) ; Moyenmoutier : *alhotte de boc* (sic !) ; Romont ; *peudhiiene*, *elhotte de bos ;* Saales : *peudranne ;* Sanchey : *pedine* et *olhotte dé bo ;* Uriménil : *olhotte dé moè* et plus souvent *olhotte.*

R. sanguineus L., *Sp.*, 479. Patience sanguine. Vulg. : Herbe sanguine (Littré, v° Herbe, 4, col. 3) ;

R. scutatus L., *Sp.*, 480. Patience à écussons. Vulg.: petite vinette (Gillet et Magne, p. 340). Une sous-espèce ou variété g *hortensis* (*major* et *rotundifolia*) est cultivée dans quelques potagers en Alsace. On l'appelle oseille ronde des jardins, nous dit Kirschleger, II, p. 24.

R. acetosa L., *Sp.*, 481. Patience oseille. Vulg. : surelle, surette, vinette (Gillet et Magne, p. 339) ; Herbe aigrelette (Littré, v° Herbe, 4, col. 2; oseille sauvage ou des prés (Kirschleger, II, p. 24 ; Berher, p. 262). Bainville : *ougelotte de bova ;* litt. oseille de « bavard » (nom patois du chabot commun, *Cottus Gobio* L.). Ban de la R.: *savadges aechbattes ;* Bertrichamps: *elhotte ;* Bertrimoutier : *orhôlatte ;* La Bresse : *neuhaule ;* Brouvelieures *olhotte ;* Bulgnéville: *augelotte ;* Celles: *alhotte ;* Charmes : *ogelotte ;* Chatel : *elhotte ;* Cleurie, S.-Amé et Syndicat: *alhate* (Thiriat, p. 100 et p. 131) ; Cornimont : *neugeolle* et *neuhelate* ; Domèvre-s.-M. : *ouj'lotte ;* Fontenoy : *jove ;* La Forge et Le Tholy : *olhote ;* Fraize: *alhote ;* Gendreville: *egollie* (ll. mouillées) et *égolle ;* Gérardmer: *effision* (et les autres espèces de la section *Acetosæ* Campd., *Monogr.*, tab. 2, f. 3, 6 et 7) ; variété cultivée: *olhotte ;* Gerbamont : *hhlate ;* Grandvillers : *olhotte ;* Houécourt: *ojelotte* (Adam, p. 354) ; Lemmecourt : *oegelotte ;* Médonville : *hojelotte ;* Ménil-en-X. : *ougelotte ;* Mortagne : *olhotte ;* Monssey : *pédvine ;* La Neuveville-s.-Ch.: *ogelotte ;* La Neuveville-s.-M.: *lijotte ;* Padoux : *ollehotte ;* Raon-l'Et. : *elhotte ;* Romont : *elhotte ;* Saulxures : *neuhhatte ;* Totainville et Tranqueville : *oujelotte ;* Trampot : *oûgelotte ;* Uriménil : *olhotte* et *olhotte dé moè* ; Vagney : *oseye* (Pétin, p. 201) ; Vexaincourt : *alhotte ;* Ville-s.-S. : *oujie ;* Vittel : *lijotte ;* Wissembach : *arholatte.*

R. Acetosella L., *Sp.*, 481. Patience petite oseille. Vulg. : Oseille des brebis, vinette (Gillet et Magne, 339); Vosg. vulg. : petite Oseille des champs. Gerbamont : *petite hhlatte ;* Moussey : *alhotte;* Romont : *elhotte ;* Saales : *elhatte;* La Forge et Le Tholy : *olhote ;* Uriménil : *olhotte sauvaige, alhotte dé berbis* et *p'tite olhotte.*

Polygonum L.

Genre: Vulg. : granette (Littré, h° v°). Médonville : *harbe de S. Antoènne ;* Moyenmoutier : *lai sausinesse ;* Romont ; *saussotte;* (les feuilles ressemblent à des feuilles de saule qui en patois se dit *sausse, sauce*) ; Vagney : *pétit rampe* (litt. petit lierre).

P. Bistorta L., *Sp.*, 516. Renouée Bistorte. Vulg. : serpentère (Gillet et M. 341), grande oseille (Littré v° Bistorte). Bainville-s.-S. : *ernouaîlle ;* Ban de la R. : *ondrelles*, pluriel ; La Bresse : *lantreille ;* Cleurie, S.-Amé et Syndicat : *lantrelle* (Thiriat, p. 100) ; La Forge et Le Tholy : *lantrelle;* Gérardmer : *antrelle* ; Gerbamont : *lanterèye* et *lantrelle ;* Gerbépal : *belle-daime*, belle-dame ; S.-Etienne : *lanterelle.*

P. amphibium L., *Sp.* 517. Renouée amphibie. Vosg. vulg. : Persicaire aquatique pour la var. a) *natans* vel *fluitans* KIRSCHLEGER, II, p. 27. La Bresse : *Keu-longue*, cette espèce et toutes les Persicaires (note de M. l'abbé Hingre) ; Cleurie, Saint-Amé et Syndicat : *Keu-laugue* et toutes les espèces de cette tribu (Thiriat, p. 100) ; voir ma note, article *Pol. Persicaria.*

P. lapathifolium L, *Sp.* 517. Renouée à feuilles de Patience. La Bresse et autres communes, comme ci-dessus art. *P. amphibium.*

P. Persicaria L., *Sp*, 518, var. a. Renouée Persicaire. Vosg. vulg. : Persicaire ordinaire (Kirschleger, II., p. 28). Ban de la R. : *sasenesse ;* La Bresse : *Keu-longue* (cette espèce et toutes les Persicaires) ; note de M. Hingre. Or on sait que la section *Persicaria* TOURN., *Inst.*, 509, comprend le *P. amphibium* L ; *P. lapathifolium ; P. Persicaria* L. ; *P. mite* et *P. Hydropiper.* Cleurie, Saint-Amé et Syndicat : *Keulaugue*, cette espèce et toutes celles de la tribu des Persicaires (Thiriat, p. 100) ; La Forge et Le Tholy : *Keu-longue ;* Gérardmer : *Keil-longue*, cette

espèce et d'autres (note de M. C. Méline) ; Gerbamont : *Keu-laugue ;* Saint-Etienne : *Keu-lon* (litt. cuit-langue).

P. mite SCHRANK, *Baier. Fl.*, 1, p. 668. Renouée douce. Gérardmer : *herbe d'Saint-Antoène*, cette espèce et d'autres (note de M. C. Méline).

P. Hydropiper L., *Sp.*, 517. Renouée Poivre d'eau. Vulg. : Piment d'eau, curage, Persicaire brûlante (Gillet et Magne, p. 342), Herbe de Saint-Innocent (Littré, v° Herbe, 4°, col. 3) ; Vosg. vulg. : poivre d'eau (Kirschleger, 2, p. 29). La Bresse : *Keu-longue* et toutes les Persicaires ; Cleurie, Saint-Amé et Syndicat : *Keu-laugue* (Thiriat, p. 100). Voir l'art. *Polygonum Persicaria.*

P. aviculare L., *Sp.*, 519. Renouée des oiseaux. Vulg. : herbe à cochon (Littré, v° Herbe, 4, col. 2). Herbe à panaris (Gill. et M., 342) ; Vosg. vulg. : traînasse (Dr Mougeot, p. 206-366) ; Renouée centinode (Kirschleger, 2, p. 30) ; traînasse, centinode (Dr Berher, p. 263). Ban de la R. : *dchotte d'oyatte ;* Bertrimoutier : *couche ;* La Bresse : *taquiate-dé-pouxe ;* Charmes : *treine ;* Chatel : *sair'zin des ouhés*, litt. sarrazin des oiseaux ; Cleurie, Saint-Amé et Synd. : *traînasse, herbe d'pouhé* (Thiriat, p. 100) ; Médonville : *mille nœuds* et *traînesse ;* Romont : *hieppe dé pouhhé ;* Saint-Étienne : *harbe de pouhé ;* Saulxures : *saussatte.*

P. Convolvulus L., *Sp.*, 522. Renouée liseron. Vulg. : vrillée bâtarde (Littré) ; Vosg. vulg. : Liseron noir (Kirschleger, 2, p. 31 ; Dr Berher, p. 264). Ban de la R. : *rampe*, masc. sing. ; Cleurie, Saint-Amé et Syndicat : *rample ;* La Forge et Le Tholy : *rampe ;* Gérardmer. : *rampe*, masc. sing. ; Saulxures : *sauvaige fève.*

P. Fagopyrum L., *Sp.*, 522. Renouée sarrazin. Vulg. : blé noir (Gillet et Magne, 343) ; blé de Barbarie (Kirschleger, 2, p. 31). La culture en grand ne se fait plus guère dans nos Vosges que pour la nourriture des volailles. L'homme mange maintenant des *beignets* de farine de *grain* (blé, conseigle) qui remplacent ceux de sarrazin, destinés autrefois notamment à former la base principale de la victuaille des *cendrillons.* Bertrimoutier : *sèrezin ;* Bru : *serrèsie ;* Celles : *sorzin ;* Charmes : *sèrèzin ;* Chatel : *serzin ;* Cleurie, Saint-Amé et Syndicat : *grihe*

(Thiriat, p. 131); Dompierre : *sèrèzin ;* Eloyes : *grihe* et *sèrezin ;* Fontenoy : *grige ;* Fraize : *sarzi ;* Gerbépal : *sarzin ;* Girecourt les V. : *sèrèzin ;* Mazeley : *serrèzin ;* Médonville : *sèrèzin ;* Moussey : *sorzi ;* Moyenmoutier : *sorzin ;* La Neuveville sur M. : *serrèzin ;* Padoux : *sérezin ;* Raon a. B. : *grihhe*, féminin ; Raon sur P. : *sarzin ;* Saulxures : *gréze ;* Tendon : *grihe ;* français populaire local *griche*, au cadastre, section A « *les hays des griches* » ; Totainville et Tranqueville : *sèrèzin* ; Uréménil *sair'zin ;* Vagney : *grihe* (Pétin, p. 140) ; Ventron : *lai gréze* (n'y est pas cultivé) ; Vexaincourt : *sorzin.*

Rheum L.

Genre : Saint-Etienne : Rhubarbe « *lubarbe* » (Troyon). C'est généralement le *R. Ribes* qui est cultivé dans nos jardins pour ses pétioles et ses côtes médianes, dont on fait des confitures, des tartes, etc.

Daphnoïdées.

Daphne L.

D. Mezereum L., *Sp.*, 509. Daphné bois-gentil, mezeron, bois gentil (Gillet et Magne, 344) ; bois joli, garou (Littré, v° Bois, n° 15) ; lauréole femelle, garou des bois (Littré, v° Daphné) ; Garouette (Littré, h. v°) ; garoutte (Littré, h. v°) ; Vosg. vulg. : bois gentil (Dr Mougeot, p, 206-366) ; Bois gentil, mézéréon (Kirschleger, 2, p. 33 et Dr Berher, p. 264) qui donne aussi joli bois. Ban de la R. : *joli bôo ;* Chatel : *jôli bois ;* Cleurie, Saint-Amé et S. : *joli bô* (Thiriat, p. 100) ; La Forge et Le Tholy : *joli beu ;* Gérardmer : *jòli bois ;* Gerbamont : *joli bos ;* Moussey : *joli bôs ;* Saulxures sur M. : *dzoli bôs ;* Uriménil : *jôli bôs ;* (les deux *ó* résonnants) ; Vagney : *joli bos* (Pétin, p. 33) et *genti bôs* (Pétin, p. 134).

Stellera L.

S. Passerina L., *Sp.*, 512. Stellaire Passerine. Vulg. : langue de moineau (Kirschleger, II, p. 34 ; Dr Berher, p. 264).

Lauracées.

Laurus Tourn.

L. nobilis L. Laurier noble. Vulg. : Laurier sauce, Laurier à

jambon, Laurier commun (Grimard, p. 440). Cultivée. Bainville a. S. : *lauri*; Brouvelieures : *lorie;* Celles : *laurieu;* Chatel : *laurié;* Cleurie, Saint-Amé et Syndicat : *lorié* (Thiriat, p. 131) ; Domèvre s. M. : *lauri;* Fontenoy le Ch. : *laurie;* La Forge et Le Tholy : *lauri;* Fraize : *lauri;* Gerbépal : *lauri;* Médonville : *louri;* Ménil en X. : *louri;* La Neuveville s. M. : *lauri;* Padoux : *laurié;* Rouceux : *lauri;* Saales : *fouyatte d'aurier;* Le Tholy : *lori* (Thiriat, p. 131) ; Uriménil : *laurier* (*au* résonnant).

ARISTOLOCHIÉES.

Aristolochia TOURN.

A. Clematitis L., *Sp.*, 1363. Aristoloche clématite. Vosg. vulg. : Aristoloche des vignes (Dr Mougeot, p. 206-366) ; Sarasine (Kirschleger, 2., p. 39) ; sarrasine (Dr Berher, p. 265).

Asarum TOURN.

A. europæum L., *Sp.*, 633 Asaret d'Europe. Vulg. : cabaret, rondelle, oreillette (Gillet et Magne, p. 348) ; Oreille d'homme (Littré, v° Asaret ; Dr Berher, p. 265 ; Kirschleger, 2, p. 41). Cleurie, Saint-Amé et Syndicat : *cabaret* (Thiriat, p. 100) ; Gérardmer : *coboret.*

EUPHORBIACÉES.

Euphorbia L.

L. helioscopia L., *Sp.*, 658. Euphorbe réveil-matin. Vosg. vulg. : réveil-matin (Kirschleger, 2, p. 42). Bainville a. S. : *rèvauille-mettin ;* Bru *raivoille-mêtiê ;* Chatel *revôye-maitin ;* Médonville : *rèvoueille mètin ;* Ménil en X. : *réveille-mètin ;* Mortagne : *rèvoïl-metin ;* Raon a. B. : *rèwôye-maitin ;* Raon l'Et : *révôye-métin*, et parfois *laturon*, à cause du latex blanc qui en sort quand on le casse ; Uriménil : *rèwôye-maitin* (w = ou : rè-ouô-y' mè-tin) ; Ville : *rèvoye-mètin.*

E. platyphylla L., *Sp.*, 660. Euphorbe à feuilles planes. Vosg. vulg. : Tithymale des moissons (Dr Berher, p. 266).

E. palustris L., *Sp.*, 662. Euphorbe des marais. Vosg. vulg. : grand Tithymale des marais (Kirschleger, 2, p. 44) ; grande ésule (Dr Berher, p. 267).

E. amygdaloides L., *Sp.*, 663. Euphorbe Amandier. Vosg. vulg. : Euphorbe des bois (Dr Berher, p. 267). Ban de la R. : *dchotte de loup*; Vagney : *coque-levain*.

E. Cyparissias L., *Sp.*, 661. Euphorbe Cyprès. Vulg, : petite Esule. Vosg. vulg. : Tithymale commun (Kirschleger, 2, p. 45; Dr Berher p. 267, qui donne aussi cyparisse). Ban de la R. : *dchotte de loup;* Saulxures : *lacé d'bo* (litt., lait de crapaud).

E. Peplus L., *Sp.*, 653 ; Euphorbe péplus. Vosg. vulg. : Esule ronde (Kirschleger, 2, p. 47 et Dr Berher ; p. 267). Ban de la Roche : *dchotte de loup.*

E. exigua L., *Sp.*, 654. Euphorbe fluette. Vosg, vulg. : petite Esule; petit Tithymale des champs (Kirschleger, 2, p. 47 et Dr Berher, p. 267, qui ajoute petite Euphorbe.

E. Lathyris L., *Sp.*, 655. Euphorbe Epurge. Vosg. vulg. : graine de trisse (Dr Mougeot, p. 207-367); graines d'Epurge (Kirschleger, 2, p. 48). Ban de la R. : *dchotte de purge;* Bru : *gréne dé trisse;* Cleurie, Saint-Amé et Syndicat : *graine dé trisse* (Thiriat, p. 100); Ménil : *grains de purge;* Mortagne : *graine dé trisse;* Uriménil : *graines dé trisse;* Vexaincourt : *graine de trisse, beïe lai chisse.* (*Trissé*, à Uriménil, est un verbe actif et neutre à la fois, signifiant jaillir, et éclabousser).

Mercurialis Tourn.

M. annua L., *Sp.*, 1465. Mercuriale annuelle. Vulg. : vignette, sambarge, cagarelle (Gillet et Magne p. 354); foirelle (Grimard, p. 448); foirolle (Littré, h. v°). Vosg. vulg. : la foireuse (Dr Mougeot, p. 207-367); Mercuriale, Voireuse (sic! in Kirschleger 2, p. 50 ; foireuse (Dr Berher, p. 268). Bainville : *fouérouse* La Bresse : *fwèrèle* (pr. foue-rè-l') ; Bru : *hièbe ai vômir* (litt., herbe à [faire] vomir); Charmes : *foérouse*; Chatel : *foeroûse ;* Lemmecourt : *foirouse;* Offroicourt : *herbe fouérouse ;* Romont : *foéreuse;* Rouceux : *foirouse*; Tranqueville : *herbe foérosse ;* Uriménil : *foéroûse* (foué-roû-s'), fém ; Val-d'Ajol : *lai trisse ;* Ville : *fouérouse.*

Ricinus L.

R. communis L. Ricin commun. vulg. : Palma-Christi ; mains

du Christ : Cleurie, Saint-Amé et Syndicat : *riccin* (Thiriat, p. 131).

Buxus TOURN.

B. sempervirens L., *Sp.*, 1394. Buis toujours vert. Vulg. : bois bénit (Littré). Bainville a. S. : *beu ;* Ban sur M. : *Vreus* (Adam, p. 44); Brouvelieures : *bis* et *joli bôs ;* Charmes : *be ;* Chatel : *bu ;* Cleurie, Saint-Amé et Syndicat : *bi* (Thiriat, p. 132) ; Fontenoy : *bouis :* La Forge et Le Tholy : *bis* ; Fraize : *pampie* et *joli bos ;* Médonville : *beïeu ;* Ménil-en-X. : *be :* La Neuveville s.-M. : *be ;* La Neuveville s. Ch. : *be ;* Padoux : *bis* ; Raon a. B. : *bis ;* Rouceux : *papi ;* Rugney et Lignéville : *beu*, *be* (Adam, p. 307) ; Saales : *bis ;* Tranqueville : *beuil ;* Uriménil : *bis*, et plus rarement *buis ;* Vexaincourt : *joli bôs ;* Ville-s-I. : *beu ;* Wissembach : *breu*.

MORACÉES.

Morus TOURN.

M. alba L. Mûrier (cultivé). Fontenoy-le-Ch.: *moureil*.

HIPPURIDÉES.

Hippuris L.

H. vulgaris L., *Sp.*, 6. Pesse commune. Vosg. vulg.: queue de cheval (Dr Mougeot, p. 175, 335), pinastelle, pesse commune, queue de cheval (Dr Berher, p. 167).

CALLITRICHINÉES.

Callitriche L.

Genre : Vagney : *seingnons*.

C. verna KUTZING, in *Linnæa*, t. 7, p. 174. Callitrique printanière. Vosg. vulg. : étoile d'eau. Raon a. B.: *ètéle d'eaufe ;* Uriménil : *étôle d'eaufe*.

CANNABINÉES.

Cannabis TOURN.

C. sativa L., *Sp.*, 1457. Chanvre cultivé. Ban de la R.: *lè déchême* ou *dchaime* (Oberlin, p. 196); Bertrimoutier : *tchembe ;* Brouvelieures : *chimpe ;* Bru : *chimpe* et *chimbe ;* Bruyères (Val

de Champ, près Bruyères) : *lè chaimbe* (Adam, p. 417) ; Charmes : *chègne ;* Chatel : *chéne ;* Circourt-s.-M. : graine : *chenevou* (Adam, p. 390) ; Cleurie : *chainve* et les petites tiges des deux genres : *froppe* (Thiriat, p. 131-132) ; Dombrot-s.-V., graine : *chenevouet;* Dounoux : *chanfe* et *chaine;* Eloyes ; *chainve;* Fontenoy : *cheinve* et le fruit *chenevè ;* chanvre nu : *cheneveuille :* La Forge et Le Tholy : *chainve* ; Fraize : *tchimbe* ; Gérardmer, pied mâle : *f'méle,* et pied femelle : *mâle ;* Gerbamont : *chinve ;* Gerbépal : *tchimpe* et graine : *tchnevè;* Girecourt les V. : *cheigne* ; Haillainville : *lè chène,* féminin (Adam, p. 102) ; Lemmecourt : *chinve ;* Mandray : *lè chêmbe* (Adam, p. 102) ; Mazeley : *chène;* Médonville : *chainve;* Morelmaison : *chinve;* Mortagne : *chaimpe;* Moussey : *champ;* Moyenmoutier : *chimbe* et la graine *chênevet ;* La Neuveville-s.-M. : *chaîme ;* Padoux : *chaîne ;* Provenchères : *chemme,* et graine : *chénevet ;* Raon-a.-B. : *chainfe ;* Raon l'Et. : *chimpe ;* Romont : *chéne* et graine : *chennevet ;* Rouceux : *chinve* et graine : *chenemoce ;* Saales : *chaime* et graine : *chainevet;* St.-Amé : *froppe* s. m., pieds de chanvre mâle ou femelle qui restent courts et chétifs dans la chenevière et qu'on receuille à part après l'arrachage du chanvre mâle. Cette besogne se nomme *froppela, -è* au Tholy (Thiriat, p. 430) ; Saint-Etienne : *chinfe;* Crébimont : (même commune) *chimpe* et graine : *chènevet;* Sanchey : *chemê* et graine : *chénois;* Saulxures : *tchainve ;* Totainville : *chainfe;* Trampot : *chinve* et graine : *chenevoûe;* Tranqueville : *chambre ;* Uriménil : *chaîme,* fém. et graine : *chénoès* (ché-nouè) chanvre-nu : *chénn'veuye ;* Vagney : *chainve* (Pétin, p. 49) et *poué de chainve,* reparon ; *champ de chainve,* courtil, chenevière ; *chenneveu, chenevotte,* et *chennevouas,* chenevis (Pétin, p. 54) ; Ventron : *tchainve* et graine : *tchainoua;* Vexaincourt : *chaimpe* et graine : *cheunvé;* Wisembach : *tchampe,* fém. sing. et fr. *tchainvet.*

Pied femelle. Littré dit, v° Fumeler, dont la signification est arracher le chanvre mâle dans les Deux-Sèvres : « arracher le chanvre femelle parce que les paysans se trompant appellent chanvre mâle celui qui porte les graines et femelle le vrai mâle, qui est stérile à leurs yeux ». Kirschleger, 2, p. 56, nous dit : « les pieds mâles sont connus en Alsace sous le nom de *Femel* ou *Fimel* (Fœmella) ; anciennement on le prenait pour les pieds

femelles. Les pieds séminifères sont appelés « Hanf ». La Bresse : *chainve;* Cleurie, Saint-Amé et Syndicat : *mâle* (Thiriat, p. 131-132); Gérardmer : *mâle;* La Neuveville-s.-Ch. : *chînve;* Raon-s.-P. : *chempe;* Romont : pied mâle, *femèle* et pied femelle, *mâle;* Saint-Amé : *mâle* (Thiriat, p. 433); Sanchey : *mâle;* Uriménil : *mâle.* Il est singulier que le langage populaire intervertisse ainsi les rôles, et appelle mâle le pied porte-graine. C'est une des nombreuses bizarreries de nos idiômes. Littré en a, croyons-nous, donné la véritable explication.

Humulus L.

H. Lupulus L., *Sp.*, 1457. Houblon grimpant. Vulg. : Houblon vulgaire, Houblon à la bière, Vigne du nord (Gill. et M., 360). Bainville : *houbion;* Ban de la R. : *houblo;* Bru : *houbion;* Chatel : *hobion;* Girecourt les V. : *hebion;* Padoux : *houbion;* Rambervillers : *houbion;* Raon l'Et. : *houbion;* Saulxures-s.-M. : *houbion.*

Urticées.

Urtica Tourn.

Genre : Bainville-a.-S. : *chodion;* Bertrimoutier : *outeilles,* plur. ; La Bresse : *eutie;* Brouvelieures : *choquesse;* Bru : *chôquesse* et *choquesse;* Charmes : *chadions,* plur. ; Cornimont : *œuties;* Fontenoy : *euthie;* Fraize : *chaque* et *outéyes,* plur.; Gendreville : *ethie;* Gérardmer : *choquesse;* Gerbamont : *eutie;* Girecourt les V. : *chadion;* Lemmecourt : *choquant;* Mortagne : *choquesse;* Moussey : *outeyle;* Moyenmoutier : *choquesse,* fém.; La Neuveville-s.-Ch. : *choque;* La Neuveville-s.-M. : *chodion;* Offroicourt : *chaidion;* Raon-a.-B. : *choquant;* Rehaupal : *choquesse* (Adam, p. 354); Romont : *choqure, choquesse;* Saales : *outeye;* Saulxures : *eutie;* Totainville : *choquant;* Tranqueville : *choque;* Vagney : *eutie* (Pétin, p. 110); Val-d'Ajol : *eutchies;* Vexaincourt : *ôtie,* et *choquesse;* Ville-s.-I. : *chodion;* Wisembach : *outèies,* plur. Le verbe patois *choquè* signifie *brûler.*

U. urens L., *Sp.*, 1396, Ortie brûlante. Vulg. : Ortie grièche, petite Ortie (Kirschleger, 2, p. 54 et Dr Berher, p. 269) Gerbépal : *hhoquesse* (*hhoque,* je brûle) ; Rouceux : *choque;* Raon

l'Et. : *choquesse;* Uriménil : *choquants*, masc. plur.; Vagney : *chouquant* (Pétin, p. 52) et *eutie qué pique* (p. 110, ibid.).

U. dioica L., *Sp.*, 1396. Ortie droïque. Vulg. : grande Ortie. (Kirschleger, 2, p. 54 et Dr Berher, p. 269). Ban de la R. : *outeïes ;* Cleurie, Saint-Amé et Syndicat : *eutie*, *chauquesse* (Thiriat, p. 102); Raon l'Et. : *choquesse;* Uriménil : *choquants*, masc. plur.; Vagney : *eutie*.

Parietaria Tourn.

P. erecta Mert. et Koch, *Deutschl. Fl.*, 1, p. 825); *P. officinalis* L., Vulg. : casse-pierre (Littré, v° Pariétaire); Vosg. vulg. : herbe de saint Pierre (Dr Berher, p. 269); Sanct-Peterskraut (Kirschleger, 2, p. 55).

Ulmacées.

Ulmus L.

U. campestris L., *Sp.*, 327. Orme champêtre ou Orme rouge, Vulg. : Orme pyramidal, Ormeau (Gillet et Magne, p. 357). Ses fruits vulgairement appelés *pain de hanneton* sont mangés par les enfants (Gillet et Magne, ibid.). Charmes : *ormée ;* Fraize : *sovaige core* (litt., Coudrier sauvage), et *sauvaige coure* (même signification); Rouceux : *ourme;* Totainville : *ormeil;* Tranqueville : *ourme;* Vagney : *orme* (Pétin, p. 201). Cet arbre est fréquemment planté sur nos promenades et au bord des routes.

U. montana Sm., *Engl. Bot.*, p. 27, tab. 1887 Orme de montagne ou Orme blanc. Gérardmer : *sauvaige queurre* (cette espèce et d'autres).

Juglandées.

Juglans L.

J. regia L., *Sp.*, 1415, Noyer commun. Ahéville : *nouvouèïe* (Adam, p. 351); Bainville : *nouhaye ;* Brechainville : *noeil* (Adam, p. 351); Brouvelieures : *neuhi* et *neujaoli ;* Bru : *neuhleye* et *nehleille ;* Bulgnéville : *nejoleil;* Celles : *neuhieu ;* Charmes : *neuyèye ;* Charmois devant Bruyères, Voy. Vienville; Charmois l'Orgueilleux : *negeleye* (Adam, p. 350) ; Chatel : *neuhelè* et *neujelè;* Cleurie, Saint-Amé et Syndicat : *neujlé* (Thiriat, p. 132); Docelles : *negeli* (Adam, p. 350); Domèvre-s.-M. : *neujauleil ;*

Fontenoy : *noïe;* La Forge et Le Tholy : *nehli;* Fraize : *noui;* Gelvécourt : *néj'lèïe* (Adam, p. 350); Gérardmer : *nehhli;* Gerbépal : *nejali* (Adam, p. 350), et *neudjali* (Cuny ms.); Gigney : *neuh'lè;* Girecourt les Viév. : *nouèye;* Grandvillers : *neuy'lèye* (Adam, p. 350); Hennezel : *noïieiye* (Adam, p. 351); Houécourt : *nejoleye* (Adam, 350) ; Lemmecourt : *nejoleil;* Longuet : *neuj'-laïe* (Adam, p. 350); Maconcourt : *nejelaye* (Adam, p. 350); Marainville : *nouéeye* (Adam, p. 351); Mazelay : *neheleye* (Adam, 350) ; et *nejeleye* (Galand ms.) ; Médonville : *nejolaye;* Ménil-en-X. : *negeoleye;* Mortagne : *nejôli;* Moyenmoutier : *neuhhi,* (Adam, p. 350) ; La Neuveville-s.-Ch. : *nejôyaie;* La Neuveville-s.-M. : *nouèie;* Padoux : *nejelâye;* Provenchères : *nvoui* (Adam, p. 351), et *nouy;* Ramonchamp : *neuch'lé* (Adam, p. 350); Raon l'Et. : *neuhi;* Rehaupal : *neuhhi* (Adam, p. 350); Romont : *neuhlé;* Rouges Eaux, Voy. Vienville; Saales : *neuhier* (Adam, p. 350), *noué* et *neuchié;* Saint-Blaise la R. : *neuhhté* (Adam, p. 350) ; Sanchey : *negelaïe* (Adam, p. 350), et *nejeleye;* Saulxures : *neuhelé;* Le Tholy : *nehhli* (Adam, p. 350); *neuhli* (Thiriat, p. 132) ; Totainville : *nejôleille;* Tranqueville : *noueil;* Uriménil : *neuj'lèye,* pr. neu-j'-lè-y'; Vagney : *neuj'lè* (Adam, p. 350); et *neugelé* (Pétin, p. 194); Valfroicourt : *neuj'lè ;* Les Vallois : *neuhhlé* (Adam, p. 350); Vaubexy : *noueille* (Adam, p. 351) ; Ventron : *neuhhelé* (Adam, p. 350) et *neuhhelé;* Vexaincourt : *noueu* (Adam, p. 351) ; Vienville, Charmois dev^{t}. Bruy. et les Rouges-Eaux : *nejauli, nejoli* (Adam, p. 350) ; Vomécourt : *neuh-lèe* Adam, p. 350) ; Wisembach : *nouï.*

Fruit. Ban de la Roche : *neuche* (Oberlin, p. 239) (*ch-hh.*); Ban-s.-Meurthe : *neuh* (Adam, p. 33); Bulgnéville : *nejauilles,* plur.; Charmes : *neujaule* et *neuyes;* Chatel : *neujaule* et *neuhhe*; Circourt-s.-M. : *nuïljôle* (Adam, p 350); Fontenoy : *echolon* (doit avoir la même origine que le fr. écale; cpr. le berrich. *échale,* même signif., et l'all. *Schale,* écaille); Gérardmer : *nejole;* Gerbépal : *nejale* (Adam, p. 350, et *neudjâle;* Maconcourt : *neuye* (Adam, p. 350); Mazeley : *nehôle* (Adam, p. 350); Moyenmoutier : *neuhhe;* La Neuveville-s.-M. : *nejaule;* Padoux : *nejaule;* Provenchères : *neuhhe* (Adam, p. 34) et *neuhe;* Ramonchamp : *neutjôle* (Adam, p. 350); Raon-a.-B. : *neuhhe;* Raon l'Et. : *neuhhe;* Romont :

neuhe; Saales : *neuhe;* Saint-Blaise la R. : *neuhhe* (Adam. p. 27); Sanchey : *neugeôle;* Saulxures : *neuhelé;* Vagney : *neugeaule* (Pétin, p, 194); *hecaffe de neugeaule,* brou, coque : *neux* et *hecaffe de neux* (Pétin, p. 195); Vagney, Le Tholy et Lignéville : *neujaulle* et *nejôle* (Adam, p. 350); Valfroicourt : *neujôle;* Vaubexy : *neuhjaule* (Adam, p. 350); Ventron : *neudjaule;* (Adam, p. 359); Vexaincourt : *neuhhe ;* Vauxey : *nejotlle* (Adam, p. 350); Wisembach : *neuhhe.*

CUPULIFÈRES.

Quercus TOURN.

Q. sessiliflora SM., *Fl., brit.* 3, p. 1026. Chêne à fleurs sessiles. Vosg. vulg. : Chêne sessile ou à trochets, Durolin (Kirschleger, 2, p. 80); chêne à trochets, Durolin (Dr Berher, p. 270); autres noms vulg. : roure, durelin (Grimard, p. 453); gariès, Chêne rouvre, Chêne (Littré. v° gariès). Les noms patois vosgiens sont peu variés. (Il n'en sera pas de même du fruit.). En voici quelques-uns pourtant. Ban de la R. : *dchâne* (Oberlin, p. 195); Fraize : *tchêne;* Gerbépal : *tchêne ;* Lemmecourt : *charne:* La Neuveville s.-M. : *châne;* Provenchères : *chêne;* Raon a. B. : *châne ;* Saulxures : *tchane*; Uriménil : *châne*, et le jeune chêne *pianҫon,* le petit chène *châné ;* Valfroicourt : *châne ;* Ventron : *tchâne;* Wisembach : *tchâne.*

Fruit. La Baffe : *oguiand* (Adam, p. 48 et 331); Brechainville : *adiand* (Adam, p. 331); Bru : *édiand;* Charmes : *aidiand;* Chatel : *aidiand* et *èguand*; Fontenoy ; *heidiand;* Gerbépal : *guiand* (Adam, p. 331) ; Lusse : *èguiand* (Adam, p. 331); Moyenmoutier : *èguiand* (Adam, p. 331, donne *eiguiand*); La Neuveville-s.-Ch. : *édiand;* La Neuveville-s.-M. : *édiand;* Provenchères : *éguiand;* Saales : *èguiond* (Sic! Adam, p. 331) et *egguiand;* Le Tholy : *èguiand* (Adam, p. 331); Trampot : *adiand;* Vagney : *eguiand* (Adam, p, 48); *aiguiand* (Pétin, p. 8); écorce du gland : *hecafe d'aiguiand* (ibid); Wisembach : *guiand.*

Q. pedunculata EHRH., *Arb.*, n° 77. Chêne pédonculé. Vulg. : gravelin, châgne, Chêne blanc (Grimard, p. 454); Vosg. vulg. : Chêne-Roure ou à grappes (Kirschleger, 2, p. 80); Chêne à grappes, Chêne rouvre (Dr Berher, p. 270). Gerbamont : *channe;* Cleurie. Saint-Amé, Syndicat : *châne* (Thiriat, p. 102).

Appendice : jeune Chène, chêneau; Chatel : *pianҫon;* Moyenmoutier : *chané;* Raon a. B. : *pianҫon;* Uriménil : *pianҫon* et quelquefois *chânê;* Vagney : *jenne chäne* (Pétin, p. 50).

Corylus TOURN.

C. Avellana L., *Sp.*, 1417. Coudrier noisetier. Vulg. : coudrette et le fruit caurette dans les Ardennes (Littré, v° Coudrette). Autigny : *neuejoteil* (Adam, 30); Bainville : *conraîlle;* cette commune a un lieu dit : « Corot ». Ban de la Roche : *couóre* e: *trotchy savaidje couôre* (Oberlin, p. 191); et *coudre troutchy:* Brechainville : *neugeotteil* (Ad., 30); Brouvelieures : *corre;* Bru ; *corère* et *nehotèye, côrrére, nehoteille;* Bulgnéville : *nejotaye* (Adam, p. 30); *nejotteil;* Celles : *colieure* (Adam, p. 349) et *colére;* La Chapelle et Thiaville : *nehattier* (Adam, p. 35); Charmes : *courèye* et *nehatèye*; Charmois l'Org. : *nehotteye* (Adam, p. 349); Chatel : *neuhotte* (Adam, p. 34 et 349); *conrére;* coudrier des jardins, *neuhotté*; Circourt-s.-M. : *neujoteil* (Adam, p. 30); Cleurie : *côrre* (Thiriat, 102 et 132); var. *sativa* BAUH. *gentie côrre* (Thiriat, p 132); Deycimont : *nehotti* (Adam, 33), et *neuhotti* (Adam, p. 349); Dôcelles : *nehoti* (Adam, 33); Domèvre s.-M. : *conraîlle;* Eloyes : *côrre;* Fontenoy le Ch. : *courée.* Le cadastre S^on D donne « la corée ». La Forge et Le Tholy : *Keure*; Fraize : *coure* et *core;* Gelvécourt : *neujotêye* (Adam, p. 349); Gérardmer t *queurre;* Gerbamont : *core;* Gerbépal : *cœur;* Girecourt les V. : *neuhateye;* Haillainville : *nehotté* (Adam, 349); Hergugney : *macleye* (Adam, 350); Houécourt : *neujoteil* (Adam, p. 349); Lemmecourt : *nejoteil*; Longuet : *coraïe* (Adam, p. 349); Luvigny : *corère* (Adam, p. 349); Maconcourt : *nejotaye* (Adam, 349); Mandray : *couaure* (id.); Mazeley : *nehoteye* (id.), et *couraïe;* Médonville : *nejotaye, côraye;* Mortagne : *corre;* Moussey : *côore;* Moyenmoutier : *corre*, fém.; Section E : « passe-corre » et « champ de la corre »; La Neuveville-s.-Ch. : *nejoteille;* La Neuveville-s.-M. : *néjottèië;* Pargny : *neujoteil* (Adam, p. 30); Ramonchamp : *côre*; *corre* (Adam, p. 349); Raon a. B. : *côrèye;* Raon l'Étape : *caurée* ou *corée;* lieu dit : « La cense du Kœur » ; Romont : *corére;* Rouceux : *neuiljoté;* Saales : *côre;* Saint-Amé : fleurs mâles *ché* (Thiriat, p. 423); Saint-Étienne : *côre*; Sanchey :

nehotaïe (Adam, p. 35 et 349), et *côraie;* jeune brin coupé pour *charpagne* (panier oblong) : *côrre;* Saulxures : *côre;* Le Syndicat a un lieu dit : Son C : « au Corot »; Le Tholy : *coeure* (Adam, p. 349); Totainville : *couraîlle;* Trampot : *coûdreil;* Tranqueville : *nejoteil;* Uriménil : *côrâye* (ô résonnant), fém. singul.; Vagney : *corre;* Valfroicourt : *neujottè;* Ventron : *neuhjotteil* Adam, p. 349); Ventron : *corre;* Vexaincourt : *corrère*, fem.: Ville : *neujottèye;* Wisembach : *courre*.

Fruit : Ban de la R. : *neuhaltes* (Oberlin, p. 239); Ban-s.-M. : *neuh* (Adam, p. 33); Bulgnéville : *nejotte;* Champdray : *neuheutte;* Charmes : *neuhatte;* Charmois devânt Bruy. : *nehotte* (Adam, p. 33); Dombrot-s.-V. : *najotte;* Domèvre-s.-M. : *neujotte;* Dompaire : *nej'lotte* (Adàm, p. 31) et *mocottes* (Adam, p. 271); Fontenoy : *neugeotte*; Frizon : *nehhotte* (Adam, p. 37); Gérardmer : *nèyehhe* (Adam, p. 381) et *neyhhe* (Méline, ms); Gerbamont : *neu* et *neuhotte;* Gerbépal : *neuhote;* Hadol : *âveline,* variété à fruit rouge; Houécourt : *negeotte* (Adam, p. 30); Landeville : *neûgeotte* (Adam, p. 30); Lignéville : *nejotte* (Adam, p. 31); Maconcourt : *nejotte* (Adam p. 30); Ménil en X. : *negeotte* (Adam, p. 30; Moyenmoutier : *neuhhotte;* La Neuveville-s.-Ch. : *nejotte;* Ortoncourt : *neuhootte;* (Adam, p. 34); Padoux : *nehottes;* Ramonchamp : *neujotte* (Adam, p. 31); Rehaupal : *neuhotte* (Adam, p. 32); Les Rouges-Êaux : *nehhotte* (Adam, p. 33); Saint-Baslemont : *nejotte* (Adam, p. 31); Saint-Blaise la R. : *neuhhe* (Adam, p. 27); Saulxures : *neu;* Le Tholy : *nehote* (Adam, p. 32); Trampot : *neûgeotte* (Adam, p. 30); Uriménil : *neuhotes* (type) et *cacasses*, terme enfantin. Variétés : *mocotte*, fruit allongé, oblong moins rond que celui du type ou celle des bois, assez grosse et dure à casser : Vagney : *neuhatte* (Adam, 32) et aveline : *grosse neuhatte* (Pétin, p. 194); *cacatte* (Pétin, p. 42); Valfroicourt : *neujotte;* Les Vallois : *nehhotte* (Adam, p. 34); Vaubexy : *neujhotte* (Adam, p. 37); Ventron : *neu*; Vittel : *negeotte* (Adam, p. 31); Vouxey : *nejotte* (Adam, 30); Wisembach : *neuhatte*.

En Alsace on connaît la *noisette blanche*, la grande aveline ou noisette à gros fruits, *C. sativa fructu rotundo maximo;* l'aveline oblongue *rouge*, *C. sativa fructu oblongo rubente* (Kirschleger, 2, p. 82).

Carpinus L.

C. Betulus L., *Sp.*, 1416. Charme commun. Vosg. vulg. : charmille (Dr Mougeot, p. 208-368; Kirschleger, 2, p. 85; Dr Berher, p. 270). Ban de la R. : *chairme, dchairmine;* Châtel : *chairmine;* Cleurie, Saint-Amé et Syndicat : *chermine* (Thiriat, p. 102); Fontenoy : *charmeille;* Fraize : *tchermeline;* Lemmecourt : *charmaille* et *charmille;* Moussey, La Neuville-s.-M., Offroicourt, Raon-a.-B., Rouceux, Vagney et Ville-s.-Illon (et d'autres encore) : *chairmine;* Provenchères : *chermeline;* Raon-l'Etape : *chermîne;* Saales : *chermeulin;* Saulxures : *tchermine;* Trampot : *charmée;* Uriménil : *chairmine;* Vexaincourt : charme blanc, *chermine;* charme jaunâtre, *chermeline* (ni M. Berher ni M. Godron ne donnent de variétés); Wisembach : *chermeline.*

Fagus Tourn.

F. sylvatica L., *Sp.*, 1416. Hêtre des Forêts. Vulg. : fayard (Gill. et M., p. 364); fau (Littré, h. v°); fou, vieux nom (Littré, h. v°), fouteau (Littré, h, v°); fayard (Littré, h. v°). Ban de la R. : *bouocha fau* (Oberlin, p. 177); Bulgnéville : *féïtte;* Chatel : *héte;* Cleurie, Saint-Amé et Syndicat : *hête;* (Thiriat, p. 102). Dompaire : *fégniesse;* Fontenoy : *foyard;* La Forge à son cadastre « faillard » hêtre; Fraize : *bouchon* (ch = hh); Gérardmer : *bohhon*, masc.; Gerbépal : *bohhon* et petit hêtre : *bohhté;* cette commune a un lieu dit « boucheté » Cadastre Section A, qui signifie lieu couvert de Hêtres. Laval : *fainesse* et *faignesse;* Moussey : *hetro;* La Neuveville-s.-M. : *fèïsse;* Offroicourt : *hètre,* fém.; Provenchères : *bouhon;* Rouceux : *foiène;* Saales : *bouhhon;* Trampot : *féïsse;* Uriménil : *héte*, fém., plus rarement *foyâ*, mascul.; Ventron : *hête;* Wisembach : *bouhhon.*

Fruit : Bulgnéville : *faïne;* Charmes : *féïne;* Chatel : *féne;* Circourt-s.-M. : *fouéïenne* (Adam, p. 324); Dompierre : *fayine* (Adam, p. 324); Fontenoy : *feyne;* Gérardmer : *fayine;* Haillainville : *fayenne* (Adam, p. 324); Ménil-en-X. : *feyine*; La Neuveville-s.-M. : *fèïne;* Provenchères : *faîne;* Raon-l'Etape : *féhine;* Rouceux : *foiène;* Saales : *fayïeine;* Le Tholy : *fèïne* (Adam, p. 381); Trampot : *féénne;* Uriménil : *faytne* (pron. fè-yî-n'); Ventron : *faiine;* Vexaincourt : *féïne;* Wisembach :

fêine. La récolte a lieu en octobre; on en fait d'excellente huile de ménage dite *huile de faine*.

Castanea Tourn.

C. vulgaris Lam., *Dict.*, I, p. 708; *Fagus Castanea* L., *Sp.*, 1416. Châtaigner commun. Bru : *chaitegnieille*; Domèvre-s.-M. : *marron* (le Chataignier lui-même et non le fruit); Fontenoy : *maronneil*; Moyenmoutier : *quettinyier*; Saales : *kaiteigier* et le fruit *kaiteinge*; Vexaincourt : *chètainie* fém.; Wisembach : *catainge*.

Obs. Littré (v° Hérisson) nous apprend que l'enveloppe épineuse de la chataigne s'appelle *hérisson*.

Salicinées.

Salix Tourn.

Genre : Attigny : *sauceye* (Adam, p. 370); Bainville : *sauce*; Ban de la R. : *sace*, *hachelles*; Brechainville : *sousse* sic! (Adam, 370); Celles : *sâce*, *sace* (Adam, 370); Chatel *sauce*; Fontenay : *sôsse*; Moussey : *sâce*; La Neuveville-s.-M. : *sâuce*; Offroicourt : *sauce*, fém.; Padoux : *sauce*; Provenchères : *soce*; Ramonchamp, Moyenmoutier et Saint-Baslemont : *sausse* et *sauce* (Adam, p. 370) ; Raon-l'Etape : *sâsse*; Saales : *sosse* (Adam, p. 370) et *sace*; Saint-Blaise la R. : *sâle*; Lė Tholy : *sausse* (Mlle Houberdon in Thiriat, p. 394); Totainville, Tranqueville et Mortagne : *sauce*, *sauçotte*; Uriménil : *sauce* et lieu dit « La Sausse »; Val d'Ajol : *sauces*, plur.; Vexaincourt : *sâce* fém.

Les fleurs du Saule s'appellent à La Bresse *minon* (ce mot y désigne aussi la houpe du jonc et toutes les aigrettes); à Uriménil *minon* et *choton* (litt., petit chat).

S. fragilis L., *Sp.*, 1443. Saule fragile. Cleurie, Saint-Amé et Syndical : *sausse* (Thiriat, p. 102). Ce Saule est planté au bord des prairies et des ruisseaux, et coupé en têtard.

S. alba L., *Sp.*, 1449. Saule blanc. Uriménil : *bianche saûce*.

Var. B. *Vitellina* Ser., *Ess.*, p. 83. Vexaincourt : *sâce*, fém. Je suppose que cette dénomination de *sâce*, traduite en français par *saule jaune*, s'applique à cette variété ; peut-être aussi au *S. viminalis* (Voy. Godron, II, p. 224 et suiv.).

S. amygdalina L., *Sp.*, 1443. Saule amandier. Vosg. vulg. : Osier bullain (Dr Berher, p. 271).

S. purpurea L., *Sp.*, 1442. Saule purpurin. Cleurie, Saint-Amé et Synd. : *roge sausse* (Thiriat, p. 132); La Forge et Le Tholy : *roge sausse;* Uriménil : *roûge saûce* (cultivé aussi en oseraies).

S. viminalis L., *Sp.*, 1448. Saule des vanniers. Vulg. : Osier blanc, Saule à longues feuilles (Gillet et M., 368); Vosg. vulg : Osier (Kirschleger, 2, p. 67), Osier des vanniers (Dr Berher , p. 271. Charmes : *saussatte;* Ménil en X : *osére;* Romont : *quoee de renad*, litt. queue du renard; Uriménil :*jaune sauce;* Vexaincourt : *sâce*, saule jaune?

S. Caprea L., *Sp.*, 1448. Saule marceau, vulg. : Saule marsault (Littré, v° Marsaut), Ypréau (Littré, h. v°). Châtel-s.-M. : *paume-pie*, exclusivement pour les Rameaux, lorsqu'il est en fleurs ; Cleurie, St.-Amé et Syndicat : *poaurme* (Thiriat, p. 102); La Forge et Le Tholy : *paume ;* Raon-a.-B. : *paurme ;* Romont : *haute-sauce ;* Saule élancé, saule à faire des perches à houblon ; St-Etienne : *pouorme ;* Saulxures : *pouaurme;* Uriménil : *paume;* fém. sing. ; on porte à la procession du dimanche des Rameaux les rameaux fleuris de ce saule. De là aussi la dénomination de *Pâques-Paume*, et de *Pâques fleuries* (fleuries); Vagney, *pouaurme* (Pétin, p. 223).

S. cinerea L., *Sp.*, 1449. Saule cendré. Cleurie, St.-Amé et Syndicat : *grihe sausse* (Thiriat, p. 102) ; La Forge et Le Tholy : *grihe sauce* ; Romont : *sauce baitate* (saule bâtard) ; St-Etienne : *grihhe sauce.*

L. aurita L., *Sp.*, 1446. Saule à oreillettes. Vulg. petit marceau oreillé (Kirschleger, 2, p. 71 ; Dr Berher, p. 272). Romont : *sauce baitate* (saule bâtard).

Le *S. pendula* Fries, *Nor. Mant. prim.*, p. 43. (*S. Russeliana* Sm , *Fl. Brit.*, 3. p. 1043) souvent cultivé en oseraies, et le *S. babylonica*, vulg. Saule pleureur, n'ont pas de noms particuliers.

Populus Tourn.

Genre : Autigny : *popii* (Adam, p. 356); Bainville : *peplin* ; Ban-s.-M. : *peuplie* (Adam, id.) ; Brouvelieures : *popli* : Bruyères

Mortagne : *peupli*; Celles : *peuplieu* (Adam, 356) ; Charmes : *porpe* ; Chatel : *peupiée*; Circourt-s.-M. : *peüpieil* (Adam, p. 356) ; Dombasle-devant-D. : *peuplin* (Adam, id.) ; Dompierre : *pèplier* (Adam, id.) ; Fraize : *peupli* et *peupier* ; Gerbépal : *peupli;* Girecourt-les-V. : *porpe*; Lignéville : *peupleil* (Adam, p. 356) ; Longuet : *peupié* (Adam, ibid.) ; Marainville : *porpe;* Médonville : *peplaye ;* Ménil-en-X : *peupièye* (Adam, ib.) ; Mortagne : *peupli* ; La Neuveville-s.-M. : *poplïi* (Adam, id.) et *poplu ;* Provenchères ; *pepier* : Raon-l'Etape : *peuplieu* : Rouceux : *popiei*; Saales : *poupié ;* S^t.-Blaise-la-R. : *peupier* (Adam, p. 356) ; Sanchey : *pepier* (Adam, id.) ; Le Tholy : *pepli* (Adam, id.) ; Totainville : *peupier ;* Uriménil : *peupier* (pron. peu-pié) ; Vagney : *peuplié* (Adam, p. 356) ; Les Vallois : *pepié* (Adam, id) ; Vexaincourt : *peupieu* (Adam, id.) et *peuplieu;* Vittel : *poplu* (Adam, id.). Vouxey : *poupieil* (Adam, id.).

P. tremula L , *Sp.*, 1464. Peuplier Tremble. Ban de la R. : *termolé, drmolé* et *drmolie* ; Charmes : *trempe;* Cleurie, St-Amé : et Syndicat ; *traube* (Thiriat, p. 102) ; Domèvre-s.-M. : *trompe ;* Dommartin-a.-B. : *trompe* ; Eloyes : *tromble;* La Forge et Le Tholy : *trembe ;* Fraize : *tramolé ;* Gerbamont : *traube ;* Gerbépal : *tromoulé;* Girecourt-les-V. : *trempe ;* Lemmecourt : *trembië ;* Mazelay : *trompe ;* Médonville : *trobieu;* La Neuveville-s.-Ch. : *trombieu ;* La Neuveville-s.-M. : *trombieu;* Offroicourt : *trombe;* Raon-a.-B. : *trompe ;* Raon-l'Etape : *trompe ;* Romont : *trompe ;* Saulxures : *trombe ;* Tranqueville : *trobieu;* Uriménil : *trombe* et *trompe*, plus rarement *trembe ;* Vagney : *trôbe ;* Ventron, *tromble.*

P. nigra L., *Sp.*, 1464. Peuplier noir. Vosg. vulg. : léard, liardier, peuplier franc ou noir (Kirschleger, 2, p. 75) ; Peuplier franc, léard, liardier (Dr Berher, p. 272), Lemmecourt : *popleil.*

P. alba, L., *Sp.*, 1463. Peuplier blanc. Vulg. : Peuplier de Hollande, grisaille (G. et M., 370), blanc de Hollande (Littré, v° Blanc, n° 13, p. 354. col. 1) ; Ypréau (Littré, h. v° et Kirschleger, 2, p. 74). Uriménil : *bianc peupier;* souvent planté et naturalisé.

P. dilatata Ait., *Kew.*, éd. 1, p. 804 ; *P. pyramidalis*, G. ; *P. fastigiata* D. La Forge et Le Tholy : *pepli* (planté).

Le Peuplier d'Amérique, *P. molinifera* Ait., et le *P. virginiana* Desf., quoique plantés, n'ont pas de noms particuliers.

PLATANACÉES.

Platanus L.

Genre (Platane cultivé) : Wisembach : *piâne.*

P. vulgaris SPACH. Platane commun. Brouvelieures : *piâne ;* Celles : *piéne ;* Charmes : *plaine ;* Domèvre-s.-M. : *piâne*; Fraize : *piane* et *pianne;* Lemmecourt : *plane* et *pléne ;* Saales : *piâne ;* Sanchey : *plaine*; Vagney : *piaine* (Pétin, p. 125.) ; Ventron : *piaine;* Vexaincourt : *piéne.*

BETULINÉES.

Betula TOURN.

B. alba L., *Sp.*, 1393. Bouleau blanc. C'est le plus commun sur notre grès vosgien et notre grès bigarré. Le langage vulgaire ne le distingue pas du *B. pubescens* EHRH., *Beitr.*, 6, p. 98, assez commun sur le granit. Ban de la R. : *bôlatte,* fém. (Oberlin, p. 176) ; Ban-s.-M. : *bolatte* (Adam, p. 305) ; Brouvelieures : *bôlotte;* Bru : *bôlotte ;* Bruyères : *bôla*, *bọlotte;* Celles : *bolotte ;* fém. ; Charmes : *boule ;* Chatel : *boulè* (Adam, p. 304), *bouḷâ* masc., et *boule* fém. ; Cleurie, St-Amé et Syndicat : *boulé* (Thiriat, p. 103) ; Cornimont : *bolé;* Deycimont *bôle* (Adam, p. 304) ; Fontenoy : *boulël;* La Forge et Le Tholy : *boulé* et *beule;* Fraize : *bôlatte;* Gérardmer : le cadastre section A donne « aux Bolles » ; Gerbamont : *bolé ;* Gerbépal : *bolau;* le cadastre section C donne « la Beûle » ; Girecourt-les-V. : *boulèye* (Adam, p. 304) et *bouleye* ; Mandray : *boonlatte* (Adam, p. 304-305) ; Mortagne : *bôle*; Moussey : *bolotte* ; Offroicourt : *boule,* masc. ; Provenchères : *bolâotte*(Adam, p. 304) ; Raon-a.-B. : *boulée* ; Raon-l'Et. : *bôlotte,* fém. ; Raon-s.-P. : *bolatte* ; Saales : *bolatte* ; St-Amé : fleurs mâles , *ché* (Thiriat, p. 423) ; Sanchey : *boulé* (Adam, p. 304) et *boulé* ; Saulxures : *bolé*; Le Tholy : *boule* (Thiriat, p. 103) ; Totainville : *bôs de boule* ; Tranqueville : *boulé;* Uriménil ; *boulée,* masc. ; le cadastre donne section C « le Boulet » lieu planté de Bouleaux, en patois *lo boulet*, et aux sections A et B « les Boulés » et « la Boulée », en patois *éz boules*, aux bouleaux ; Vagney : *boûlé* (Adam, p. 304), *bôlé* et *boulé* (Pétin, pages 32 et 35) *boulé* ; Val d'Ajol : *boule,* masc. ; Ventron : *bolé* (Adam, p. 304) ; Vexain-

court: *bôlotte* (Adam, id.) et *bôlotte*, fém.; Vienville : *beule* (Adam, id.); Ville : *bolèye* ; Wisembach ; *bolatte*, fém.

Alnus Tourn.

Genre : Charmes : *aunèye;* Chatel : *auné;* Domèvre-s.-M. : *aunaille;* Girecourt-les-V. : *aunaye;* Mazeley ; *aulné;* Médonville : *aulnaye ;* Moussey : *aulnéc;* Moyenmoutier : *ânée;* La Neuveville-s.-M. : *aunaïe;* Raon-l'Et. : *ânet;* Uriménil : *aunée*, masc. ; Vagney : *auné* (Pétin, p. 22) ; Vexaincourt : *ânée ;* Ville : *aunâye;* Wisembach : *aunée.*

A. glutinosa Gærtn., *Fruct.*, 2, tab. 90. Aulne glutineux. Vulg. : verne, vergne (Gill. et M., 372); Vosg. vulg. : l'aunée (Dr Mougeot, p. 209-369); Aulne commun, Anée (Kirschleger, 2, p. 88). La plupart des dénominations patoises données au genre s'appliquent à cette espèce, commune dans tous les terrains de nos Vosges. Ban de la Roche : *anée;* Cleurie, St-Amé et Syndicat : *auné* (Thiriat, p. 103); Fontenoy : *veine;* Offroicourt : *anée ;*

Abiétinées.

Pinus L.

Genre : Bulgnéville : *sépin ;* Chatel : *saipin ;* Cleurie, St-Amé et Syndicat : *ché*, cônes de Sapin, de Pin (Thiriat, p. 423); Fontenoy : *sèpien ;* et cône : *covrosse ;* Fraize : *sep ;* Moyenmoutier : *sèpené* et cône : *coquotte;* St-Amé : *ché*, cône de Sapin, de Pin (Adam, p. 239); La Neuveville-s.-M. : *sèpin;* Uriménil : *saipin* et le cône *covrosse*, litt. couveuse; Ventron : *tché*, cône.

A Moyenmoutier une sapinière se dit *sépenère.*

P. sylvestris L., *Sp.*, 14-18. Pin sylvestre. Vosg. vulg. : Pin d'Écosse, de Russie (Kirschleger, 2, p. 91), pinasse (Dr Berher, p. 273). Désigné par l'Administration forestière, à son exposition du concours régional de 1881, sous le nom de « Pin sylvestre ». C'est de beaucoup le plus commun dans notre région d'Épinal et de Xertigny. Depuis une quinzaine d'années la commune d'Uriménil en a fait des semis dans tous ses terrains vagues. Brouvelieures : *pinesse;* Bru : *pinesse* et le fruit *cocotte ;* Chatel : *pinesse;* Cleurie, St-Amé et Syndicat : *pin ;* Eloyes : *pin ;* Fraize : *pinesse;* Gerbépal : *pinesse;* Mortagne : *pinesse ;* Moussey : *pinesse ;* Offroi-

court : *pin* ; Provenchères : *pinesse*; Raon-s.-P. : *pinesses*, plur. ; Raon-l'Et. : *pinaîse* et une *pinasse ;* Uriménil : *saipin;* c'est le seul qui croisse dans cette localité ; il a pris le nom générique ; Vagney : *fiée ;* (Pétin, p. 121) et *pin* (*id.*, p. 217); *pinasse* et *pinaisse* (*id.*, p. 217); Val d'Ajol et Ventron ; *pin*; Vexaincourt : *pinesse*, fém. et *coquotte*, fém.

P. Picea L., *Sp.*, 1420 ; *Abies pectinata* DC., *Fl. fr.*, 3, p. 275. Sapin commun. Vulg. : Avet, Sapin argenté commun (Littré, v° Avet), vrai Sapin (Littré, v° Avet); désigné par l'Administration forestière des Vosges, à son exposition forestière, sous le nom de *Sapin des Vosges*. Bru : *saipie* et le fruit, *cocotte;* Cleurie, St-Amé et Syndicat : *sèpin* (Thiriat, p. 103); Eloyes : *sèpin ;* Gerbépal : *sèp* pour les grands et *sèpnè* et *pené* pour les petits : Mortagne ; *sèpin* et *sèpe ;* Moyenmoutier : *sèpi ;* Offroicourt ; *sepin ;* Provenchères : *seppe ;* Raon l'Et. : *sépin;* Saulxures : *sep;* Le Tholy : *sèpin* (Adam, p. 122) *;* Uriménil : *franc saipin*, *saipin d'montaine ;* n'y croît pas, mais connu des constructeurs; utilisé pour tuyaux de fontaine. Je n'en connais vivant dans le canton de Xertigny qu'un petit coin aux Cillieux, C^ne^ de Hadol. Vagney : *saipin ;* Val d'Ajol : *sèpin ;* Ventron : *sèpe ;* Vexaincourt : *sèpin*, *ouihhe* et *coquotte;* Wisembach : *nar sep* (noir Sapin). C'est sur cet arbre, le Sapin proprement dit, que se développe le Champignon que nous retrouverons plus tard (*Æcidium elatinum*) sous le nom de *pàneure de sotré.*

P. Abies L., *Sp.*, 1421 ; *Abies excelsa* LAM., *Fl. fr.*, p. 202. Epicéa commun. Désigné par l'Administration sous ce même nom. Littré nous donne *fie*, nom suisse de l'Epicéa (Supplément) ; M. Broillard, *Revue des Deux Mondes* du 15 avril 1876, p. 915, donne *fuve*. Littré les tire de l'allemand *Fichte*, Épicéa, par corruption. Noms vulg. : Picea; pece, serente, Sapin de Norvège, faux Sapin (Littré, v° Pesse); Vosg. vulg. : la Fie (Dr Mougeot, p. 209, 369): Pesse (Kirschleger, 2, p. 94 et Dr Berher, p. 274). Cleurie, St-Amé et Syndicat : *pinesse !* (Thiriat, p. 103). Nous en trouverons du reste plus bas quelques autres exemples; Eloyes : *pinesse* ! et *épicia ;* Gérardmer : *fie* et le fruit *ché;* le Cadastre S^on^ A donne « Les Fies »; Gerbépal : *sèp* les grands, et

sèpnè les petits ; Ménil-en-X. : *fie ;* Mortagne : *épicia ;* Moussey : *genti sèpi;* Offroicourt : *sèpin ;* Rouceux : *sèpin ;* Saales : *sep ;* Saulxures : *fiée;* Le Syndicat donne au Cadastre S[on] E « La Fiée » et S[on] F : « LeTrès de la pinne », la jachère de l'Épicéa ; Uriménil : *épicia* et *èpicia*, ce dernier plus fréquent ; Vagney : *fiéhe ;* Val d'Ajol : *pinesse !* Ventron : *fieïe ;* Vexaincourt : *genti sep* et *coquotte ;* Wisembach : *genti sep.*

Sa résine est connue sous le nom de Galipot, de poix-résine (Voir Kirschleger, *l. c.*).

P. Larix L., *Sp.*, 1420 ; *Abies Larix* Lam., *Illustr.*, 1, p. 785. Mélèze d'Europe. Chatel : *mélése ;* Gerbépal : *sèp* (les grands), *sèpnè* (les petits) ; Moyenmoutier : *meilèse* ; Raon-a.-B. : *laï mélése*, fém. ; Uriménil : *mélè*, masc. (non cultivé, mais connu).

Sa résine est connue sous le nom de Térébenthine de Venise (Kirschlèger, 2, p. 97).

P. maritima DC. Pin maritime. Vulg. : Pin de Bordeaux, des Landes sauvage, grand Pin, Pin pinastre. Vagney : *fiée* (Pétin, p. 120) ; *pin sauvaige*, *pinasse* et *pinaisse* (id., p. 217). Bien que M. l'abbé Pétin rattache ces dénominations patoises au nom français *pinastre*, je doute fort que cette espèce soit connue dans nos Vosges et par conséquent y soit dénommée. Ni M. Godron, ni M. Berher ne la donnent, ni dans leurs ouvrages, ni dans leurs suppléments. Il est probable que M. Pétin aura assimilé les deux noms français *pinasse* et *pinastre* et en aura fait des synonymes.

P. Strobus L. Pin Weymouth. Désigné par l'Administration sous le nom de *Pinus Bromus*. Il est cultivé depuis plusieurs années par les particuliers et l'Administration des Forêts. Uriménil : *weymouth* (pron. vé-mout') et *wèymouth* (pron. vè-y'-mout').

P. pumilïo Hænke ; Pin mugho ; Vulg. : créin. suffis dans le Jura (Kirschleger, 2, p. 92), reproduites par M. Berher, p. 273. M. Godron n'indiquait pas cette espèce que M. Berher a insérée dans son *Catalogue* (p. 273). M. Kirschleger la donnait en Alsace, dès 1857.

Thuya Tourn.

Th. orientalis L., *Sp.*, 1422. Thuya d'Orient (cultivé). Cleurie,

Saint-Amé et Syndicat : *Bruyère d'Espagne* (Thiriat, p. 132) ; La Forge et Le Tholy : *brouïre d'Espagne.*

Th. occidentalis L., *Sp.*, 1422. Thuya d'Occident. Vosg. vulg. : arbre de vie, *Lebensbaum* (Kirschleger, 2, p. 99).

Cupressinées.

Juniperus L.

J. communis L., *Sp.*, 1470. Genévrier commun. Bainville : *genauve* ; Brouvelieures : *hnaupe* ; Bru : *gendvrier* et le fruit *gendvre* ; Celles : *genave* ; Charmes : *geniauvre* ; Chatel : *j'nôfe* ; Cleurie, St-Amé et Syndicat : *genève* (Thiriat, p. 103) ; Dounoux : *g'niéfe* ; Eloyes : *genève* ; La Forge : *henauve* ; Fraize : *j'naube* et *genauve* ; Gérardmer : *hhnauve* ; Gerbamont : *genève* ; Gerbépal : *ghnauve* ; Lemmecourt : *genèvre* ; Mazeley : *genove* ; Médonville : *j'nhòvre* ; Mortagne : *genòvre* ; Moussey : *genarr* ; Moyenmoutier : *genave* ; La Neuveville-s.-Ch. : *genôvre* ; La Neuveville-s.-M. : *j'nôve* et *geniòvre* ; le Cadastre donne « haie des genèves » : Offroicourt : *genôve* ; Raon-a.-B. : *g'nôfe* ; Raon-l'Et. : *gendf* ; Remont : *genouoie* ; Rouceux : *genôvre* ; Saales : *gniarbe* (curieuse métathèse de l'*r*) ; St-Etienne : *j'néve* ; Sanchey : *genauve* ; Saulxures : *henève* et *g'néve* ; Le Tholy : *hnauve* (Thiriat, p. 103) ; Tranqueville : *genôvre* ; Uriménil : *g'nôfe* et le fruit *graine dé g'nôfe* ; Vagney : *genève* ; Val-d'Ajol : *genève* ; Vexaincourt : *gnave* ; Ville : *genôfe* ; Wissembach : *gnaube.* Dans tous les exemples ci-dessus, le *g* se prononce *j*, alors même qu'il serait suivi d'une consonne. L'*e* de la première syllabe est très muet ; souvent même il est omis et n'est même pas remplacé par l'apostrophe.

J. Sabina L. Genévrier sabine (cultivé). Bainville-a.-S. : *saibine* ; Chatel : *saibine* ; Gerbamont : *sabine* ; Offroicourt : *haute bruyère* ; Val d'Ajol : *haute bruyère.*

Taxinées.

Taxus Tourn.

T. baccata L., *Sp.*, 1472. If à baies. Cornimont : *ich* ; Gerbamont : *ihe.*

MONOCOTYLÉDONES.

ALISMACÉES.

Alisma L.

A. Plantago L., *Sp.*, 486. Fluteau, Plantain d'eau. Vulg.: pain de grenouille (Gillet et M., p. 378). Vosg. vulg. : plantaginé (Dr Berher, p. 274). Uriménil : *piantain d'eaufe.*

BUTOMÉES.

Butomus L.

B. umbellatus L., *Sp.*, 532. Butome en ombelle. Vosg. vulg. : Jonc fleuri (Dr Berher, p. 275).

COLCHICACÉES.

Colchicum TOURN.

C. autumnale L., *Sp.*, 485. Colchique d'automne. Vulg. : dame-nue, veillotte (Gillet et Magne, p. 380); cul tout nu (Littré, v° cul, n° 19); Vosg. vulg. : Les Voirosses (Dr Mougeot, p. 215-375); faux-safran des prés, tue-chien, veilleuse, cul-tout-nu (Kirschleger, 2., p. 191); qui donne aussi Nackte Hure; veilleuse, voirosse, safran bâtard, tue-chien (Dr Berher, p. 275-276). Bainville: *coverosse* (litt. couveuse); Ban de la R. : *covrasse;* Bertrimoutier : *veilleuse*; La Bresse : *fiou louriau* (fleur veilleuse), *lourierasse, woerasse*; Brouvelieures : *voïorosse* ; Bru : *toue-chin* ; Celles : *voyerosse* ; Charmes : *révauye-métin* Sic ! Chatel : *voyrosse*; Cornimont : *lourierasse*; Domèvre-s.-M. : *voueillerosse* ; Fraize : *tchandalle* (litt. chandelle, lampe); Gérardmer : *fio d'loures*; Gerbamont : *voèrasse*; Lemmecourt : *voeillotte*, et le fruit *panse de vaiche*; Mazeley : *covrosse* et *ouayerosse*; Médonville : *voyotte* ; Ménil-en-X. : *voyerosse* et *coverosse;* Mortagne : *voierosse;* Moussey : *vouoirosse;* Moyenmoutier : *vouôrosse;* La Neuveville-s.-Ch. : *voyotte;* La Neuveville-s.-M. : *vouèyerosse;* Offroicourt : *voillerosses*, pluriel; Padoux : *voyïrosses;* Raon-l'Et. : *voyeuses*, fém. plur. et en français vulg. *veilleuses ;* Raon-s.-P. : *oyrosse;* Romont : *vaiche*, et le fruit *voïrosse* (veilleuse) ; Saales : *vouayerâsse* et le fruit *câche;* St-Amé :

harbe d'Ste-Catherine ; Sanchey : *voirosse* et *vaiche ;* Saulxures : *lourierasse ;* Totainville : *voyouse ;* Tranqueville : *goïotte ;* Vagney : *voyerasse ;* Vexaincourt : *ouoïerosse ;* Ville-s.-I. : *voyerosse.*

Veratrum L.

V. Lobelianum BERNHARD in *Trommsdorf Journ.*, t. 16, p. 206 ; Varaire de Lobel. Vosg. vulg. : Hellébore blanc (Dr Berher, p. 276).

LILIACÉES.

Fritillaria L.

F. imperialis L., *Sp.*, 435. Fritillaire impériale. Vulg. : couronne impériale, herbe aux sonnettes (Gillet et Magne, p. 384). Littré, v° Herbe, n° 4, col. 3, donne aussi ce dernier nom.

Chatel : *corône ;* Uriménil : *courône, tieuchottes, grandes tieuchottes* (litt. clochettes, grandes clochettes).

Lilium L.

Genre : Charmes : *ognon dè lis ;* Domèvre : *ognon des lis ;* Girecourt-les-V. : *ègnon de lis ;* Ménil-en-X. *: ognon dè lis ;* Mortagne : *àli ;* Moyenmoutier : *guia ;* Moussey : *ognon des lis ;* Tranqueville : *lis ;* Vagney : *lys* (Pétin, p. 174).

L. Martagon L., *Sp.*, 435. Lis martagon. Vosg. vulg. : martagon, asphodèle (Kirschleger, 2, p. 171). Ban de la Roche : *savaidge aignons de lys ;* Bru : *lisse rosse.*

L. candidum L. Lis blanc. Vulg. : Lis commun (Gill. et M., p. 384) (cultivé). Bainville-a.-S. : *ognon des lis.*

L. croceum CHAIX ap. VILL., *Dauph.*, I, p. 322 (cultivé). Cleurie, St-Amé et Syndicat : *ognon d'aili* (Thiriat, p. 133) ; Eloyes : *ognon d'alli* (Thiriat, p. 133) ; Eloyes : *ognon d'alli ;* La Forge et Le Tholy : *ègnon des lis ;* St-Etienne : *ognon des lis.*

Adenoscilla GREN. et GODR.

A. bifolia GREN. et GODR., *Fl. de France*, t. 3, p. 187 ; *Scilla bifolia* L., *Sp.*, 443. Adénoscille à deux feuilles : Vosg. vulg. : Ornithogale double-feuille (Dr Berher, p. 276).

Muscari Tourn.

M. comosum Mill., *Dict.*, n° 2. Muscari à toupet. Vulg.: ognon de serpent (Grimard, p. 475); Vosg. vulg.: vaciet (Dr Berher, p. 279).

M. neglectum Guss., *Syn.*, 1, p. 411 ; *M. racemosum* Godr., *Fl. lorr.*, éd. 1, t. 3, p. 68, non Mill. ; *Hyacinthus racemosus* L. Muscari négligé. Vulg. : Muscari en grappes (Littré, v° Muscari, 2°) ; Vosg. vulg. : Ail de chien (Kirschleger, 2, p. 189) ; Ail des chiens (Dr Berher, p. 278).

Allium L.

A. Victorialis L , *Sp.*, 424. Ail Victoriale. Ban de la R. : *nieuf d'chemuches* (2° *ch* = *hh*).

A. ursinum L., *Sp.*, 441. Ail des ours. Vulg. : Ail des bois (Kirschleger, 2, p. 176 ; Dr Berher, p. 278). Ban de la R : *savaidges aas* ; Gérardmer : *sauvaige au ;* Gerbamont : *aïa.*

A. Schœnoprasum L., *Sp.*, 432. Ail civette. Vosg. vulg. : Ciboule, Civette (Kirschleger, 2, p. 182). Aouze : *chibôle ;* Bertrimoutier : *civotte ;* La Bresse : *brate*, *civote* et *pourate ;* Bru ; *ciboulotte ;* Charmes : *ciboulettes* et *civatte ;* Chatel : *ciboulotte ;* Cleurie, St-Amé et Syndicat : *bratte* (Thiriat, p. 133) ; Gerbamont : *brotte* et *bratte ;* Médonville : *ciboulotte ;* Provenchères : *civotte ;* St-Amé : *pourate*, nom donné quelquefois à la Ciboulette civette (Thiriat, p. 144) ; Le Tholy : *brotte* (Thiriat, p. 133) ; Uriménil : *brottes*, fém. plur. et plus rarement *ciboulettes.*

A. oleraceum L , *Sp.*, 429. Ail des lieux cultivés. Chatel : *au des fous ;* Lemmecourt : *aulx de loup ;* Raon-a.-B. : *harbe d'au ;* Uriménil : *au d'champs.*

A. vineale L., *Sp.*, 428. Ail des vignes. Ménil-en-X. : *hayotte.*

Les espèces suivantes sont cultivées.

A. Porrum L. Ail Poireau. La Baffe : *pouré* (Adam, p. 359) ; Bainville : *poirotte ;* Brouvelieures : *pouriau ;* Bru : *poriau ;* Bruyères : *poriau ;* Bulgnéville : *pourotte*, fém. ; Celles : *pourria ;* Charmes : *poratte ;* Chatel : *porotte ;* Cleurie, St-Amé et Syndicat : *poureau* (Thiriat, p. 133) ; Domèvre-s.-M. : *porotte ;* Eloyes : *poureau ;* Fontenoy : *poureau ;* La Forge : *poriau ;* Girecourt-les-

V. : *poratte ;* Mazeley : *porottes*, plur. ; Médonville : *pourotte ;* Ménil-en-X. : *porotte ;* Mortagne : *porriau ;* Moyenmoutier : *pouriau* (Adam, p. 359) ; La Neuveville-s.-Ch. : *pourotc* ; La Neuveville-s.-M. : *pourotte* ; Padoux : *pourôtes* ; Pargny-s.-M., Circourt-s.-M., Hennezel : *pouro*, *pourot* (Adam, 359) ; Provenchères : *pouriaó* (Adam, p. 359) ; Ramonchamp : *poureau* (Adam, p. 359) ; Raon-l'Et. : *pouriâ* ; Saales : *pouriá* ; Saulxures : *poureau* ; Le Tholy : *poriau* (Adam, p. 359) ; Totainville : *porotte* ; Tranqueville : *pourotte* ; Uriménil : *pouriau* ; Ventron : *poureau* ; Vexaincourt : *pouriâs*, plur. ; Vouxey : *pouret* (Adam, p. 359) ; Wisembach : *pourattes,* fém. plur.

A. sativum L. Ail cultivé. Vulg. : Ail blanc, Ail commun (Vilmorin, *Catal.* 1882, p. 11). Aouze : *o* (pron. *o* comme dans *vieillot*) ; La Bresse : *ailla ;* Celles-s. P. : *â ;* Chatel : *aux*, plur. ; Cleurie, Saint-Amé et Syndicat : *aux* (Thiriat, p. 133) ; cette forme doit être plurielle, l'auteur y ayant ajouté un x) ; Gerbépal : *aux,* toujours au pluriel ; Padoux : *aulte ;* Provenchères : *au ;* Raon-a.-B. : *au ;* Uriménil : *aux*, plur., *au*, sing. moins usité ; Vexaincourt : *âas.*

A. Cepa L. Ail Ognon ; Ognon proprement dit. Vosg. vulg. : grand Ognon rouge (Kirschleger, 2, p. 182). Ban-s.-M. : *èo* (Adam, p. 352) ; La Bresse : *aignon ;* Bru : *egnon*, Charmes : *aignon ;* Chatel : *ègnon ;* Cleurie, Saint-Amé et Syndicat : *ègnon* (Thiriat, p. 133) ; Dompierre : *ègnon ;* La Forge et Le Tholy : *ègnon ;* Fraize : *eio* et *etyon ;* Gerbépal : *èïon ;* Maconcourt : *ignon* (Adam, p. 352) ; Mandray : *èon* (Adam, id.) ; Mazeley : *eugnons*, plur. ; Moyenmoutier : *égnon* (Adam, id) ; Padoux : *enion ;* Provenchères : *èïon* (Adam, id) et *ayïion ;* Ramonchamp : *ègnon* (Adam, p. 352) ; Raon l'Et : *ainions*, plur. ; Saales : *aiyon ;* Saulxures : *aignon ;* Trampot : *ougnon ;* Totainville : *ègnon ;* Tranqueville : *egnon ;* Vaguey : *ongnion* (Pélin, p. 199) et *aignon ;* Vexaincourt : *eugnon* et *egnon* (Adam, id.), et *eugnions*, plur. ; Vienville : *ayon* (Adam, id.) ; Wisembach : *ayion.*

A. fistulosum L. Ail ciboule, Ciboule proprement dite. Vosg. vulg. : Ognon d'Espagne, ou oblong (Kirschleger, 2, p. 182). Cleurie, Saint-Amé et Syndicat : *civatte* (Thiriat, p. 133) ; Saales : *civatte.*

A. ascalonicum L., Ail Échalotte ; Échalotte proprement dite. Bru : *echolot ;* Charmes : *échalatte ;* Chatel : *ècholotte ;* Cleurie, Saint-Amé et Syndicat : *echalatte* (Thiriat, p. 133) ; Dompierre : *ècholo ;* Gerbamont : *échalate ;* Mazeley : *echalate ;* La Neuveville-s.-Ch. : *ècholo ;* La Neuveville s.-M. : *echolotte ;* Padoux : *echolotte ;* Provenchères : *écholotte ;* Raon l'Et. : *écholotte ;* Saales : *echalatte ;* Tranqueville : *échalot ;* Uriménil : *ècholotte ;* Vagney : *èchalatte* (Adam, p. 319) ; Vouxey : *échèlotte* (Adam, p. 319) ; et *echalote* (Pétin, p. 95).

Ornithogalum L.

O. sulphureum ROEM. et SCHULTES, *Syst.*, 7 p. 519. Ornithogale couleur de soufre. Vosg. vulg. : Sulfurin (Dr Mougeot, p. 215-375). Ban de la R. : *dchotte de chevrô.*

O. umbellatum L., *Sp.*, 441. Ornithogale en ombelle. Vulg. : belle d'onze heures, Jacinthe du Pérou (Littré, v° Belle d'onze heures) ; fleur d'onze heures (Littré, h. v°) ; Vosg. vulg. : dame d'onze heures (Thiriat, p. 133).

Gagea SALISB.

G. arvensis SCHULTES, *Syst.*, 7, p. 574 ; *Ornithogalum minimum* DOIS., *Fl. de la Meuse*, p. 318, non L. Gagée des champs. Vosg. vulg. : Rocambole jaune (Dr Berher, p. 277).

ASPARAGINÉES.

Asparagus L.

A. officinalis L., *Sp.*, 448, Asperge officinale. Chatel : *ausperche ;* Mortagne : *esperge ;* Moyenmoutier : *esperge ;* Padoux : *asperche ;* Uriménil : *âsperche.*

Polygonatum DESF.

P. multiflorum ALL., *Ped.*, 1, p. 131 ; *Convallaria multiflora* L., *Sp.*, 432. Polygonatum multiflore. Vosgien vulg. : sceau de Salomon (Kirschleger, 2, p. 167). Cleurie, Saint-Amé et Syndicat : *mirguet d'quéliéve* (Thiriat, p. 104 ; litt. herbe de couleuvre) ; Gérardmer : *sang d'Salomon*, curieuse corruption ; Saint-Etienne : *harbe d'colieuve* (herbe de couleuvre).

Convallaria L.

C. maialis L., *Sp.*, 441. Muguet de mai. Vulg. : Muguet des Parisiens. Vosg. vulg. : Lis de la vallée, Muguet (Kirschleger, 2, p. 166 et Dr Berher, p. 280). Ban de la R. : *mieurguet de couleuvre;* Bru : *mirguet de mâille;* Celles : *mirguet;* Chatel : *mirguet;* Cleurie, Saint-Amé et Syndicat : *bian mirguet* (Thiriat, p. 104); Fontenoy : *miguet;* Moussey : *mieurguet;* Offroicourt : *mirguet dé bos;* Padoux : *mirguet;* Rouceux : *mirguet;* Totainville et Tranqueville : *mirguet de bôs;* Uriménil : *bianc mirguet;* Vagney : *mirguet* (Pétin, p. 185).

Maianthemum Wigg.

M. bifolium DC., *Fl. fr.*, 3 p. 177; *Convallaria bifolia* L., *Sp.*, 452. Maianthème à deux feuilles. Vulg. Muguet des bois.

Paris L.

P. quadrifolia L., *Sp.*, 527. Parisette à quatre feuilles. Vulg.; étrangle-loup (Gillet et M., p. 392); herbe à Paris, raisin de renard, parisette (Littré, v° Herbe, 4, col. 3). Ban de la R. : *nar botton;* La Bresse : *lierbe de creu;* Bru : *tragne-loup;* Cleurie, Saint-Amé et Syndicat : *blue d'bo* (Thiriat, p. 104); Vagney; *blue dé rendd.* (litt. brimbelle de renard).

Ruscus L.

R. aculeatus L., *Sp.*, 1474. Fragon piquant. Vulg. : épine de rat (Grimard, p. 484); Houx-frelon, petit-Houx, housson, Fragon piquant (Littré, v° Frelon, 2 et Houx, 2). Vosg. Vulg. : Fragon, Houx frelon (Kirschleger, 2, p. 168), petit Houx (Dr Berher, p. 281). Il importerait de rechercher avec soin les noms vulgaires de cette plante, l'origine de *fragon* n'étant pas certaine dans Littré. Je n'en ai pas trouvé dans nos Vosges. Il est vrai que cette plante y est rare.

JONCÉES.

Juncus L.

J. conglomeratus L., *Sp.*, 464. Jonc aggloméré. Vulg. : Jonc

ordinaire (Kirschleger, 2, p. 194 ; Dr Berher, p. 295) ; c'est de beaucoup le plus commun dans notre région. Viennent ensuite le Jonc des crapauds, *J. bufonius* L.; le Jonc épars, *J. effusus* L. (Vulg. : Jonc à mèche); le Jonc à fruits brillants, *J. lamprocarpus* Ehrh. et le Jonc des bois, *J. sylvaticus* Reich. Ban de la R. : *djounnes ;* Celles : *jouon ;* Cleurie : *jon*, sic ! (Thiriat, p. 104) ; Fraize: *djonc ;* Moyenmoutier : *jouon ;* Rouceux : *dia;* Vexaincourt : *jouoncs ;*

J. effusus L., *Sp.*, 464. Jonc épars. Vosg. vulg. : Jonc des jardiniers (Kirschleger, 2, p. 195), Jonc à mèche (Dr Berher). A Uriménil et aux environs on tresse avec la moëlle de ce Jonc de petites couronnes que l'on fait bénir pendant l'octave de la Fête-Dieu.

J. squarrosus L., *Sp.*, 465. Jonc rude. Gerbamont : *bratte dé diale* (litt., ciboulette du diable).

J. bufonius L , *Sp.*, 466. Jonc des crapauds. Vosg. vulg. : Jonc crapaudine (Kirschleger, 2, p. 196; Dr Berher, p. 297).

Luzula DC.

Genre : La Bresse : *brûmatc.*

L. vernalis DC., *Fl. fr.*, 3, p. 160. Luzule printanière. Ban de la R. : *dchavion ;* Vagney : *brunâtte.*

L. campestris DC., *Fl. fr.*, 3, p. 161. Luzule champêtre. Ban de la R. : *brunes vaetches;* Cleurie, Saint-Amé et Syndicat : *brunette* (Thiriat, p. 105) ; La Forge et Le Tholy : *brunotte ;* Gérardmer : *brunotte;* Gerbamont : *brunotte.*

Dioscorées.

Tamus L.

T. communis L., *Sp.*, 1458. Tamier commun. Vulg. : ganteleé (Littré, h. v°) ; herbe aux femmes battues (Littré, v° Herbe, n° 4, col. 2). Vosg. vulg. : sceau Notre-Dame, racine vierge (Dr Berher, p. 281).

Orchidées.

Orchis L.

Genre : Ban de la R. : *djases de coucou;* Charmes : *covrosses,*

plur. : La Forge et Le Tholy : *armedeïe;* litt. larme de Dieu (curieuse aphérèse) ; Lemmecourt : *Saint-Diaude* (litt., Saint-Claude) ; Vagney : *logue de serpent.*

O. fusca Jacq., *Fl. austr.*, 4, Orchis brun. Vosg. vulg. : grand Orchis militaire (Kirschleger, 2, p. 127; Dr Berher, p. 287).

O. Morio L., *Sp.*, 1333, Orchis bouffon. Vosg. vulg. : couillon de chien (Kirschleger, 2, p. 130).

O. globosa L., *Sp.*, 1332. Orchis globuleux. Moyenmoutier : *chausse de prète* (litt., bas de prêtre).

O. mascula L., *Sp.*, 1333. Orchis mâle. Vosg. vulg. : grand couillon mâle (Kirschleger, 2, p. 131). La Bresse : *larme-de-Dée* (litt., larme de Dieu) ; Gerbamont ; *larme de Dé.*

O. maculata L.. *Sp.*, 1335. Orchis maculé. Saulxures-sur-M. : *pouhhé* (litt. cochon),

Loroglossum L. C. Rich.

L. hircinum Rich., *Orch. europ.*, p. 32; *Orchis hircina* Swartz, *Act. holm.*, 1800, p. 207 ; *Satyrium hircinum* L., *Sp.*, 1337. Loroglosse bouquin. Vosg. vulg. : Le Bouquin (Dr Mougeot, 213-373). Satyrion puant (Dr Berher, p. 285).

Aceras R. Brown.

A. anthropophora R. Brown, *Hort. Kew.*, éd. 2, § 5, p. 191 ; *Ophrys anthropophora* L., *Sp.*, 1343. Acéras homme pendu. Vosg. vulg. : porte-homme pantine (Dr Berher, p. 286). Littré ne donne pas ce dernier nom.

Ophrys L.

O. arachnites Reichard, *Fl. mœno-francof.*, t. 2, p. 89. Ophrys frêlon. Vosg. vulg. : Ophrys araignée-bourdon (Kirschleger, 2, p. 135) ; bourdon (Dr Berher, p. 289).

Listera R. Brown.

L. ovata R. Brown, *Hort. Kew.*, éd. 2, § 5, p. 201. *Ophrys ovata* L., *Sp.*, 1340. Listère à feuilles ovales. Vosg. vulg. : double feuille (Kirschleger, 2, p. 143 ; Dr Berher, p. 284). Ban de la R. ; *mieurgüets.*

AMARYLLIDÉES.

Leucoium L.

L. vernum L., *Sp.*, 414. Nivéole printanière. Vulg. : Perce-neige (Littré) ; Vosg. vulg. : perce-neige (Dr Mougeot, p. 214-374 ; Kirschleger, 2, p. 160 ; et Dr Berher, p. 282). La Bresse : *Saint-Jeusèphe ;* chatel : *perce-nôche* et *perce-neiche ;* Gerbamont : *Saint-Jeuseph ;* Moussey : *cacotte ;* Vagney : *bouqua* (bouquet, fleur) *de Saint-Joseph.*

Galanthus L.

G. nivalis L. Galanthine d'hiver; Vulg. : galant d'hiver, cloche d'hiver, Perce-neige (Gill. et M., p. 399); Nivéole violier bulleux, violier d'hiver (Littré, v° Galanthe). Vosg. vulg. : Perce-neige, Nivéole, Clochette d'hiver (Kirschleger, 2, p. 159). Ban de la R. : *savaige guiadinette ;* Chatel : *perce-néche.*

Narcissus L.

Genre : Grandvillers : *dia ;* Ville : *jânotte* (litt. jeannette).

N. Pseudo-Narcissus L., *Sp.*, 414. Narcisse faux-Narcisse. Vulg. : paquette, Jeannette, fleur de coucou gallois (Grimard, p. 489) ; coucou, coucou des prés; faux-Narcisse, fleur de coucou, Narcisse des bois, Narcisse des prés, porillon, porion, aïault ou aïo, chaudron, godet, bonhomme, Narcisse sauvage et trompette de Méduse (Littré, v° Narcisse, 1°); Vosg. vulg. : le marteau (Dr Mougeot, 214-374); marteau (Dr Berher, p. 282); Jura : Narcisse jaune des prés, aïault; Montbéliard : *cubère* (Kirschleger, 2, p. 161). La Bresse : *maité ;* Cleurie, Saint-Amé et Syndicat : *moèté* (Thiriat, p. 106); La Forge et Le Tholy : *moté ;* Gérardmer : *motieil ;* Gerbamont : *maité ;* Lemmecourt, *diaudinette ;* Rouceux : *guiaudinette ;* Uriménil : *diaudinette sauvaige.*

N. poeticus L., *Sp.*, 414. Narcisse des poètes. Vulg. : herbe à la Vierge (Gill. et M., 400) Vosg. vulg. : jeannette (Kirschleger, 2, p. 162 ; Dr Berher, p. 283). La Bresse : *diaudinète ;* Chatel : *diaudinette ;* Cleurie, Saint-Amé et Syndicat : *diaudinette* (Thiriat, p. 106) ; La Forge et Le Tholy : *diaudinette ;* Gérardmer : *guiaudinette ;* Raon-l'Et. : *giâdinette ;* Vagney : *diaudinette.*

Iridées.

Iris L.

Genre : La Bresse : *diê* (glai, Glaieul); Eloyes : *diâ;* Gerbamont : *diai;* Moyenmoutier : *guia;* Sanchey : *dia*; Saulxures : *diai;* Vagney : *diè*. Yonne « glayau, glayay, subs. masc., Glaïeul, sorte d'Iris aquatique (Villiers Saint-Benoit) » Joissier.

I. Pseudo-Acorus L., *Sp.*, 56. Iris faux-Acore. Vulg. : Iris des marais, Iris jaune (Gill. et M., 396); Glaïeul des marais (Littré, vo Iris, 4). Vosg. vulg. : flembe d'eau (Dr Mougeot, p. 214-374); Lis ou Iris jaune des marais (Kirschleger, 2, p. 154); Iris jaune des marais, flambe d'eau (Dr Berher, p. 281). Bainville-a.-S. : *diâ;* Lemmecourt : *dia;* Médonville : *dia;* Moussey : *giadinette* et *giasinette;* Romont : *dia.*

I. germanica L., *Sp.,* 55. Iris d'Allemagne, Vulg. : Iris des jardins (Littré, v° Iris, 4). Vosg. vulg. : Iris d'Allemagne, ou Flambé (Kirschleger, 2, p. 153); spontané, mais sur le versant oriental des Vosges; M. Berher ne le donne pas. En outre cultivé. Bainville : *diâ;* Ban de la R. : *guia, Kia;* La Bresse : *diê;* Bru : *diale dé mouè;* Chatel ; *ègnon dé lis;* Cleurie, Saint-Amé et Synd. : *diai* (Thiriat, p. 133); Syndicat Son D donne « au diay » L'Iris germanique est cultivé dans cette localité dans tous les jardins de paysans comme spécifique contre certaines maladies du bétail. — Etymologiquement les formes dia, diai, die, guia, kia et analogues paraissent se rattacher au même radical que *Gladiolus.* Il y a dans *guiâ* et *Kia* un curieux exemple de mouillement métamorphique du groupe *gl.* Voir nos *Lieux dits*, p. 23.

Gladiolus Tourn.

G. communis L., *Sp.*, 50. Glayeul commun. Cultivé. Vosg. vulg. : victoriale ronde (Kirschleger, 2, p. 157). Mazelay : *diâ;* Mortagne : *guiâ;* Uriménil : *glayeuye.*

Hydrocharidées.

Hydrocharis L.

H. Morsus-ranæ L., *Sp.*, 1466. Hydrocharis Morène. Vosg. vulg. : grenouillette (Dr Mougeot, 210-370), mors de grenouille, grenouillette (Dr Berher, p. 289).

POTAMÉES.

Potamogeton TOURN.

Genre : Vagney : *saignon.*

P. pusillus L., *Sp.*, 184. Potamot fluet. Vosg. vulg. : petit épi d'eau (Dr Berher, p. 292).

AROIDÉES.

Arum L.

A. maculatum L., *Sp.*, 1370. Gouet maculé. Vulg. : Gouet commun (Littré, v° Chou, n° 2); Chou poivré (id), claujot (id); Vosg. vulg. : pied de veau (Dr Mougeot, 212-372; Dr Berher, p. 293). Ban de la R. : *Keuïe de prête;* Cleurie, Saint-Amé et Syndicat : *pied de vé* (Thiriat, p. 106); Gérardmer : *pie de veil;* Lemmecourt : *chicotin;* Ménil-en-X. : *fesé* (litt. fuseau) ; Moyenmoutier : *genti bu*, masc.; Romont : *chouaux*, plur. (litt. chevaux).

Richardia KUNTH.

R. æthiopica SCHOTT. Calla d'Ethiopie. Vulg. : Arum. Cleurie, Saint-Amé et Syndicat : *cornet d'amour* (Thiriat, p. 134).

ORONTIACÉES.

Acorus L.

A. Calamus L., *Sp.*, 462. Acore odorant. Vosg. vulg. : calamut (Dr Mougeot, 212-372). Ban de la R. : *calmès;* La Bresse : *càlmussc*; Gerbamont : *calmusse.*

TYPHACÉES.

Typha TOURN.

T. latifolia L., *Sp.*, 1377. Vulg. : Roseau des étangs (Gillet et Magne, p. 417); Herbe au bedeau, massue d'eau, canne de jonc, quenouilles (Grimard, p. 506). Vosg. Vulg. : masse d'eau (Dr Mougeot, 211-371), grande massette d'eau, roseau de la Passion, chandelle (Kirschleger, 2, p. 213); grande massette, masse d'eau, roseau de la Passion, poule (Dr Berher, p. 294). Charmes : *péti;* Chatel : *léti;* Gerbamont : *saingnon;* Ménil-en-X. : *poule-litis;* Offroicourt : *les dias*, plur.

Sparganium Tourn.

Genre : Offroicourt : *les dias*, plur.

S. ramosum Huds., *Fl. angl.*, 401. Ruban rameux. Vulg. : Rubanier, ruban d'eau (Littré, his v[is]). Vosg. vulg. : Ruban d'eau (D[r] Mougeot, 211-371), Rubanier rameux (Kirschleger, 2, p. 216; D[r] Berher, p. 294). La Bresse : *jonc de mere*; Vagney : *jonc-dé-tonnélier*.

Cypéracées.

Cyperus L.

C. esculentus L. Souchet comestible. Cultivé. Bainville-a.-S. : *mèquejon*.

Eriophorum L.

Genre : Gérardmer : *minon, lantène dé bo*; Moussey : *savaige coton;* Vagney : *minons.*

E. latifolium Hoppe, *Taschenb.*, p. 108 ; *E. polystachion* b. L., *Suec.*, 17. Linaigrette à larges feuilles. Vosg. vulg. : Linaigrette, herbe à coton (Kirschleger, 2, p. 237 ; D[r] Berher, p. 299).

E. angustifolium Roth, *Tent.*, 1, p. 24; *E. polystachion* L. Linaigrette à feuilles étroites. Gerbamont : *minon ;* Saint-Etienne : *minon;* Le Tholy et La Forge : *minon d' faine.*

E. vaginatum L., *Sp.*, 76. Linaigrette engainée. Ban de la R. : *dchattots*, plur. ; Cleurie, Saint-Amé et Syndicat : *minon ;* Gerbamont : *minon.*

Scirpus L.

Genre : Gérardmer : *soyotte ;* Vagney : *sàyatte.*

S. lacustris L., *Sp.*, 72. Scirpe des lacs. Vulg. : jonquine (Gillet et Magne, p. 426); Jonc des tonneliers, Jonc des chaisiers (Grimard. p. 510); Vosg. vulg. : grand Jonc (Berher, 300).

Carex L.

Genre : Ban de la R. : *sayatte ;* Brouvelieures : *sayotte :* Bru : *lûhe ;* Bulgnéville : *ghia*, s'appliqûe notamment aux *Carex paludosa* et *riparia ;* Chatel : *lohhe* et *lohhotte ;* Gérardmer : *soyotte*, surtout aux *Carex* à feuilles tranchantes; Gerbamont : *seyatte ;* Lemmecourt : *lauche;* Mazeley : *lochottes;* La Neuveville-s.-Ch. : *lôche;* Offroicourt : *loches ;* Romont : *lohhotte ;*

Uriménil : *lohhes ;* Vagney : *sayatte ;* Val d'Ajol : *lache ;* Ville : *loche*. Les cadastres des communes suivantes donnent les lieux dits : Bainville B. « Les loches », Médonville « Les lèches », Girecourt les V. D. « grande lachère », Dombrot-s.-V. A. : « Le haut lachère ».

C. pulicaris L., *Sp.* 1380. Carex puce. Cleurie, Saint-Amé et Syndicat : *séyatte, sègautte.* et *sèyatte* Thiriat, p. 107,. Cet auteur ajoute en note : « On désigne dans nos patois sous le nom de *sèyatte, séyatte, ségautte* toutes les Laiches et Graminées qui sont dures et rudes. *Sèyatte* signifie petite scie ». La Forge et Le Tholy : *soyotte ;* Saint-Etienne : *laiche-puce, lohhotte.*

C. brizoides L., *Sp.*, 1381. Carex Brize. Vosg. vulg. : varec terrestre, herbe à matelas, crin végétal (Kirschleger, 2, p. 250 et Berher, p. 302, qui ne donne pas : herbe à matelas).

C. glauca Scop., *Carn.*, 2, p. 223. Carex glauque. Vulg. : langue de pie (Grimard, p. 509).

C. ampullacea Good., *Trans. of Linn. Soc.*, 2, p. 207. Carex ampoulé. La Bresse : *sèyate*, et aussi à toutes les Laiches ; Uriménil : *soyotte ;* s'applique aussi dans cette localité et aux environs au *C. vesicaria* L.

C. paludosa Good., *Trans. of Linn. Soc.*, 2, p, 202. Carex des marais. Vosg. vulg. : draiche (Dr Mougeot, p. 219-379) ; draîche (Dr Berher, p. 307)

GRAMINÉES.

Généralités. Le langage populaire comprend l'ensemble des Graminées sous plusieurs termes génériques, dont les principaux sont *herbe, foin, fenasse.* Nous allons donner les dénominations patoises. La Bresse : *lierbe,* exemple d'agglutination ; Brouvelieures : *fenesse ;* Celles : *hieppe ;* Charmes : *bonnes herbes* Chatel : *hièpe ;* Cleurie, Saint-Amé et Syndicat. « Dans le patois du pays. dit M. Thiriat, p. 109 en note, on désigne toutes les plantes de prairies sous le nom de *fouo ; fon* au Tholy (foin). Les Graminées sont nommées *fieurdie.* Les *Holcus, Kœleria, Avena* se disent *roge fieurdie, haute fieurdie.* Les *Deschampsia, fieuraie d'arpent*, et le reste des Graminées des prairies a le nom de *nerre fieurdie* (noir foin en fleurs) » ; Fraize : *fenesse, hiarbe ;* Gérardmer, fruit des diverses Graminées : *firail ;* Ger-

bamont : *fieurae* (*ae=ai*) ; Mortagne : *elliaие;* La Neuveville-s.-Ch. : *hârbe;* Provenchères : *liarbe;* Raon-l'Etape : *fenesse*, *bianche fenesse* et *nôre fenesse ;* Graminées des bois très hautes : *lohhottes*, entre autres le *Molinia cærulea*; herbe : *hieppe*; Saales : *hiarbe;* Saint-Amé : *fieuraïe*, Graminées en fleur, fleur de foin, semence de foin (Thiriat, p. 429); Le Tholy : *fueraie*, Graminées en fleur, fleur de foin, semence de foin (Thiriat, p. 429) ; herbe : *ébe* (M[elle] Houberdon in Thiriat, p. 394); Totainville : *harbe :* Tranqueville : *harbe ;* Uriménil : *hâbe* et plus fréquemment *hâpe*, *foé* (foin), *fieûr* (cpr. *fiorin*, nom. vulg. de l'Agrostide stolonifère); *fieurâye*. Note : *fieuraye* signifie aussi linceuil, grosse toile dans lequel on porte le menu foin et le regain ; Vagney : *hiarbe*, *fouo*, *fieurâie*, fleur de foin, herbe en fleur (Pétin, p. 120), *hiarbe* (id., p. 150) ; Vexaincourt : *hieppe*, et fine herbe : *fenesse*; Wisembach : *hiarbe*; Zincourt : *hiâpe*.

Gazon se dit, au Ban de la Roche, *voison* (Oberlin, p. 268) ; à Vexaincourt : *guézon*.

Zea L..

Z. Mais L. Zéa Maïs. Vulg. : Blé d'Inde, Blé d'Espagne, Blé de Turquie, troquet (Grimard, p. 516); garouil dans l'Angoumois (Littré, h. v°), Graine de Turquie (Littré, v° graine, n° 2) ; (cultivé). Charmes : *mahy;* Chatel : *bié d'Rôme;* Cleurie, Saint-Amé et Syndicat : *biè d'Rome* (Thiriat, p. 134); Gerbamont : *biè de Romme*; La Neuveville-sur-M. : *biè d'Turquie;* Uriménil : *biè d'Rômé*, *biè d'Turquie ;* Vagney : *biei de Rome* (Pétin, p. 29) ; Vexaincourt : *bied d'Rome*.

Leersia Soland

L. oryzoides Soland. ap. Swartz, *Fl. Ind. occ.*, 1, p. 132; *Phalaris oryzoides* L., *Sp.*, 81. Léersie à fleurs de Riz. Vosg. vulg. : Riz bâtard (D[r] Berher, p. 308).

Baldingera Fl. der Wett.

B. colorata Fl. der Wett., t. 1, p. 96 ; *Phalaris arundinacea* L., *Sp.*, 80. Baldingère colorée. Vulg. Roseau ruban (D[r] Berher, p. 308). Spontanée et cultivée (la var. *picta*). Cleurie, St-Amé et Syndicat : *riban d'amour* (Thiriat, p. 134, litt. ruban d'amour) ; La Forge et Le Tholy : *riban d'amour*; Gérardmer : *sóyôtte dè vierge*.

Anthoxanthum L.

A. odoratum L., *Sp.*, 40. Flouve odorante. Ban de la R. : *fenesse* ; Gerbamont et Saales : *fenesse.*

Phleum L.

P. pratense L., *Sp.*, 79. Fléole des prés. Vulg. Marsette, Timothée (Gillet et Magne, 446), fléau (Littré, h, v°, n° 11). Grandvillers : *réglat* (corruption de ray-grass) ; Ménil-en-X. : *quoue de lo* (queue de loir) ; Romont : *fiaivé* (litt. fléau) *fley ôme* (flèyôm') ; Vagney : *sainfoin.*

Alopecurus L.

Genre : Saulxures : *pen'cié*, masc.

A. agrestis L. *Sp.*, 89. Vulpin des champs. Vulg. : Chiendent queue de renard (Littré, v° Chiendent). Romont : *quoue d'louo*, litt. queue de loir.

A. geniculatus L., *Sp.*, 89. Vulpin genouillé. Ban de la R. : *savaidge p'neu.*

Setaria Scop.

S. viridis Pal. de Beauv., *Agrost.*, 51, ; *Panicum viride* L., *Sp.*, 83. Sétaria vert. Cleurie, St-Amé et Syndicat : *sénevére* (Thiriat, p. 109).

S. italica Pal. de Beauv., loc. cit. ; *S. italica* L., *Sp.*, 82. Sétaire d'Italie. Vulg. : Millet d'Italie, panouil (Gill. et M., 448). Vosg. vulg. : Millet, Panic des oiseaux, Millet d'Inde ou d'Italie (Kirschleger, 2 p. 290). Cultivé. Cleurie, St-Amé et Syndicat : *pneu* ; Eloyes : *qmeu* ; La Forge et Le Tholy : *pneu* ; Uriménil . *mièces d'ouhé* (litt., Millet d'oiseau).

Panicum L.

P. miliaceum L. Panic Millet. Vulg. : Millet Blé des Canaries Littré, v° Alpiste) ; blé de Canarie (Vilmorin, *Catal.* 1882, p. 76) ; graine de Canarie, Millet long. (Vilmorin, ibid) ; blé d'oiseau (Littré, v° blé, n° 4) ; petit Millet (Littré, v° Millet) ; graine d'oiseau (Vilmorin, ibid., p. 79) ; graine de Canarie (Littré, v° Graine, n° 2). Vosg. vulg. : Millet ordinaire (Kirschleger, p. 291. La culture en grand de cette plante pour la nourriture de l'homme tend à disparaître dans notre rayon. On ne la cultivait guère pour fourrage. Kirschleger, *l. c.*, dit que le Millet ne

sert plus qu'à la nourriture de la volaille. Charmes : *pain d'ouhés* ; Chatel : *miè* (monosyllabe) et le fruit *mièces*, fém. plur. ; Cleurie, St-Amé et Syndicat: *mè*, *miesse* (Thiriat, p. 134) ; Eloyes : *mè, miesse*; Gérardmer : *miesse* ; Moyenmoutier : *miesse*, et *peneu* une variété ; Padoux : *bié d'canaris* ; Saales : *miesse* ; St-Amé: *miesse*, paille de millet (Thiriat, p. 440), *pélet*, *plet*, millet mondé (Thiriat, p. 443) ; St-Etienne (Crébimont) : *miet* ; St-Etienne : *mei* et *p'neu* ; Saulxures ; *mé* et *plet* quand il est préparé ; Totainville et Tranqueville : *biè d'canaris*; Vagney : *milliet*, Millet (Pétin, p. 184) et *mieisse*, paille de Millet (ibid) ; Ventron : *plet*, masc , connu quoique non cultivé ; Vexaincourt : *pneu*.

P. sanguinale L., *Sp.* 84. Panic sanguin. Vulg. Vosg. : sanguinelle (Dr Mougeot, p. 220-380 et Dr Berher, p. 311).

Cynodon Rich.

C. Dactylon Pers., *Syn.*, 1, p. 85 ; *Panicon Dactylon* L., *Sp.*, 85 ; Chiendent dactyle. Vosg. vulg. : Chiendent digité; pied de poule (Kirschleger, 2, p. 298).

Andropogon L.

A. Ischæmum L., *Sp.*, 1483. Barbon pied de poule. Vosg. vulg. : Barbon velu (Dr Berher, p. 311).

Phragmites Trin.

P. communis Trin., *Fund. agrost.*, p. 134 ; *Arundo Phragmites* L., *Sp*,, 12). Roseau commun. Vulg. : Roseau (Grim., p. 529). Bainville-a.-S. ; *rosé, panottes* ; Chatel : *rosot* ; Dounoux : *rosot* ; Fontenoy : *rouseil* ; Gerbamont : *nunun*; La Neuveville-s.-Ch. : *rosé*; La Neuveville-s -M. : *rosé*; Moyenmoutier : *soïotte*, fém, ; Offroicourt : *rosé* ; Rouceux : *rosé* ; Uriménil : *rósot* (ró-zo) ; Saulxures : *nunu* et *diai*.

Agrostis L.

Genre : St-Amé : *fieuraie d'orpent* (Thiriat, p. 429) et *norre fnesse*, fém. sing.

A. alba Schrad., *Fl. germ.*, 1, p. 209 ; Agrostide blanche. Vosg. vulg : foin blanc (Dr Mougeot, p. 221-381 ; Dr Berher, p. 312). Romont : *hieppe traînante*, herbe traînante.

A. Spica-venti L., *Sp.*, 91. Agrostide jouet du vent. Vosg.

vulg. : épi du vent (Dr Mougeot, p. 321-381). La Bresse : *gauyon;* Cleurie, Saint-Amé et Syndicat : *gauyon* (Thiriat, p. 109) ; Eloyes : *gauyon;* La Forge et Le Tholy : *gauyon;* Gérardmer : *gôyon;* Gerbamont : *gauyon.*

Milium L.

M. effusum L., *Sp.*, 90. Millet étalé. Vosg. vulg. : milletot (Dr Mougeot, p. 220-380 ; Dr Berher, p. 313). Domèvre-s.-M. : *meuiot* (je pense que cette dénomination s'applique plutôt au *Panicum miliaceum*) ; Ville-s.-I. : *mio.*

Aira L.

Genre : Saint-Amé : *fieuraïe d'orpent* (Thiriat, p. 429).

Deschampsia P. Beauv.

D. flexuosa Gris., *Spic. Fl. Rum. et Bith.*, t. 2, p. 457 ; *Aira flexuosa* L., *Sp.*, 86. Deschampsie flexueuse. Vosg. vulg. : Canche des montagnes (Kirschleger, 2, p. 316). Cleurie, Saint-Amé et Syndicat : *poé d'chié* (Thiriat, p. 110) ; La Forge et Le Tholy : *poue d'chain* (Thiriat, p. 110) ; Gérardmer : *poû d'ché;* Vagney : *poé d'chè* (Thiriat, p. 110).

Avena L.

Genre : (spontanée) Cleurie, Saint-Amé et syndicat : *roge fieurâie, haute fieurâie* (Thiriat, p. 109, note).

A. sativa L., *Sp.*, 118. Avoine cultivée. Vulg. : civade dans quelques cantons (Littré, h. v°). Ban de la R. : *avouonne* (Oberlin, p. 172) ; Ban-s.-M. : *avoûne* (Adam, p. 301) : Brouvelieures : *ovouene;* Bulgnéville : *èwoine;* Bult : *ovoéne* (Adam, p. 301) ; Celles : *ouonne* (Adam, 301, et *ovooune;* Charmes : *aivoíne;* Chatel : *ovouène* (Adam, p. 301) et *ovoéne;* Cleurie, Saint-Amé et Syndicat : *aivoonne* (Thiriat, p. 134) ; Deycimont : *ovouonne* (Adam, p. 301) ; Docelles : *ovoune* (Adam, p. 301) ; Domèvre s.-M. : *ovouêne ;* Fontenoy : *evoïenne, evoiène bianche en reppes*, avoine blanche en rappes, en pyramides, *èvoiène norre*, avoine noire ; La Forge : *ovaune ;* Fraize : *avone ;* Gerbamont : *aivoonne;* Gerbépal : *èvône* (Adam, p. 301) et *avône;* Girecourt-les-V. : *avouéne;* Grandvillers : *ovoûne ;* Hergugney : *avoaine* (Adam, p. 301) ; Longuet : *èvoène* (Adam, p. 301) ; Médonville : *eivouéne;* Morel-

maison : *aivoenne;* Mortagne : *ovonne ;* Moussey : *avoune ;* La Neuveville-s.-Ch. : *èvouénne,* et *evouène bianche,* avoine blanche, *èvouène nôre,* avoine noire; La Neuveville-s.-M. : *eouène ;* Ortoncourt : *ovouène* (Adam, p. 392) ; Padoux : *auone;* Provenchères : *ovoine ;* Rambervillers : *owoéne;* Ramonchamp : *aivoène* (Adam, p. 301); Raon-l'Et. : *ovoine, ovouonne, owoune;* Raon-s.-Plaine : *ooine* (Adam, p. 301) ; Rouceux : *evoine;* Saales : *aouenne ;* Saulxures : *aivouaunne ;* Le Tholy : *ovaune* (Adam, p. 301 et 386) et *aivône* (Thiriat, p. 134); Totainville : *èvouènne;* Trampot : *avouainne;* Tranqueville : *avoéne;* Vagney : *èvoonne* (Adam, p. 301), *aivouonne* (Pétin, p. 15); Uriménil : *aiwoène* (è-ouè-n'); Les Vallois : *ovouène* (Adam, p. 301); Ventron : *èvouoaune* (Adam, p. 301) ; Vexaincourt : *ohhouonne* (Adam, p. 301), *ouônne ;* avoine moulue, *moli,* barbe pousse d'avoine, *péïe d'oouonne ;* Vrécourt : *èvouenne ;* Wisembach : *aoûenne ;* Xertigny (Razey) : *rape,* épi de l'avoine (Adam, p. 280).

Variétés : *aristata,* Avoïne à arêtes; *mutica,* sans arête; *alba,* blanche; *nigra,* noire.

A. orientalis Schreb., *Spicil.*, 52. Avoine orientale, cultivée depuis quelque temps dans notre région. Je n'ai pas encore recueilli de noms vulgaires, ni patois.

A. fatua L., *Sp.*, 118. Avoine follette. Vulg. : Avoine folle (Littré, v° Haveron); averon (Grimard, p. 526); avèneron (Littré), Haveron (Littré). Vosg. vulg. : coquioule (Dr Mougeot, p. 222-382) ; Avoine follette ou sauvage, folle Avoine, coquioule (Dr Berher, p. 314). Ban de la R. : *savaidge avouône ;* La Bresse : *aiwone;* Chatel : *fôle owoène*; Ménil en X. : *vole èvouène;* Vagney : *aivouonne sauvaige* (Pétin, p. 15).

Arrhenatherum P. Beauv.

A. elatius Mert. et Koch, *Deutschl. Fl.,* 1, p. 546 ; *Avena elatior* L., *Sp.,* 117 ; *Arrhenatherum avenaceum* P. B. Arrhénathère élevée. Vulg. : Fromental (Grimard, p. 525). Vosg. vulg. : Ray-grass français (Dr Berher, p. 315). Cleurie, Saint-Amé et Syndicat : *liarbe d'aulx,* herbe d'ail ; les racines sont noueuses et ont des tubercules ressemblant assez à des gousses d'ail. La variété tuberculeuse est l'*A. bulbosa* Willd. (Thiriat, p. 110 et note)

Eloyes : *l'harbe d'aulx*; Raon-a.-B. : *raye-grâs;* Romont : *fenesse;* la variété *bulbosa* est appelée *chaipelot* (chapelet) *des aulx ;* Uriménil : *raygrâs.*

Trisetum PERS.

T. flavescens P. de BEAUV., *Agrost.*, p. 88, tab. 18, f. 1 ; *T. pratense* PERS., *Syn.*, 1, p. 97 ; *Avena flavescens* L., *Sp.*, 118. Trisète jaunâtre. Vosg. vulg. : avenette (Dr Mougeot, p. 222-282), Avoine jaunâtre, Avenette (Dr Berher, p. 315).

Holcus L.

Genre : Cleurie, Saint-Amé et Syndical : *roge fieurâie* (Thiriat, p. 109 en note) et *haute fieurâie;* Vagney : *fenesse.*

H. lanatus L., *Sp.*, 1485. Houlque laineuse. Vulg. : foin blanc, foin de mouton (Grimard, p. 524). La Forge et Le Tholy : *f'nesse;* Gérardmer : *roge fnesse*; La Neuveville-s.-Ch. : *harbe de bôs*, herbe de bois; Romont : *fenesse.*

H. mollis L., *Sp.*, 1485. Houlque molle. La Bresse : *couche;* Cleurie, Saint-Amé et Syndicat; *couche;* La Forge et Le Tholy : *couche;* Gérardmer : *roge fnesse.*

Kœleria PERS.

Genre : Cleurie, Saint-Amé et Syndicat : *roge fieurâie, haute fieurâie* (Thiriat, p. 109 en note).

Glyceria R. BROWN.

G. fluitans R. BROWN., *Prodr. Fl. nov. Holl.*, 1, p. 179; *Festuca fluitans* L., *Sp.*, 111. Glycérie flottante. Vulg. : Chiendent aquatique (Littré, v° Chiendent); Herbe à la manne (Littré, v° Herbe, 4, col. 2); Manne de Pologne (ibid., l. cit.). Vosg. vulg. : manne de Prusse (Dr Berher, p. 317); graines à manne (pour les caryopses) (Kirschleger, 2, p. 330).

G. spectabilis MERT. et KOCH, *Deutschl. Fl.*, 1, p. 586; *Poa aquatica* L., *Sp.*, 98. Glycérie élevée. Raon-l'Et. : *guia, ghia* (g. dur.; l'*u* ne se prononce pas).

Poa L.

P. annua L., *Sp.*, 99. Paturin annuel. Charmes : *pèturon*, et français vulg. : *paiteron* (que Littré ne donne pas); Cleurie, Saint-Amé et Syndicat : *pèture dé geline* (Thiriat, p. 110); La

Forge et Le Tholy : *pèture de h'line*; Gérardmer : *herbe de hhline;* Saint-Etienne : *pèture dè j'line;* Vagney : *pèlè d'ouhé.*

P. trivialis L., *Sp.*, 90. Paturin commun. La Neuveville-s.-Ch. : *herbe traînesse,* litt. herbe traînante.

Briza L.

B. media L., *Sp.*, 103. Brize moyenne. Vulg. : tremblette, gramen tremblant (Gillet et Magne, p. 464). Vosg. vulg. : Amourette (Kirschleger, 2, p. 332; Dr Berher, p. 318). Bru : *grulot*; Chatel : *tromoulot*; La Forge et Le Tholy : *tromoulèïe;* Gérardmer : *pices de prête;* Médonville : *bige trobiante;* Romont : *tromoulot;* Saint-Amé, Cleurie et Syndicat : *r'muon* (Thiriat, p. 111); Saint-Etienne : *tromoulo*; Saulxures : *tremblant*, masc.; Tranqueville : *tromoulot, tromoulotte* et *amourette;* Uriménil : *aimourette.* A Uriménil *grulè* = trembler de froid.

Melica L.

M. nutans L., *Sp.*, 98. Mélique penchée. Ville-s.-I. : *tremblans.*

Dactylis L.

D. glomerata L., *Sp.,* 105. Dactyle aggloméré. Vosg. vulg. : gramen peletonné (Kirschleger, 2, p. 333).

Molinia SCHRANK.

M. cærulea MOENCH, *Meth.*, 183; *Aira cærulea* L., *Sp.*, 95. Molinie bleue. Raon l'Etape : *lohhottes,* fém. plur. et en général les Graminées très hautes qui viennent sous bois; Romont : *nouorre lohhotte* (petite Laiche noire).

Cynosurus L.

C. cristatus L., *Sp.*, 105. Cynosure à crête. Vulg. : cretelle (Littré, h. v°). Vosg. vulg. : crêtelle (Dr Berher, p. 320).

Vulpia GMEL.

V. Pseudo-Myuros (*Festuca*) SOY.-WILL., *Obs.*, p. 130! Vulpie fausse queue de rat. Vosg. vulg. : fausse queue de rat (Dr Mougeot, p. 224-384).

V. sciuroides GMEL., *Bad.*, 1, p. 8. Vulpie queue d'écureuil. Vosg. vulg. : queue d'écureuil (Dr Mougeot, p. 224-384).

Festuca L.

Genre : Moussey : *fnesse.*

F. ovina L., *Fl. suec.*, éd. 2, p. 30. Fétuque des brebis. Vulg. : poil de chien (Gill. et M., 466); coquioule (Littré, h. v°). Vosg. vulg. : petit foin (Dr Mougeot, p. 223-383; Dr Berher, p. 320).

F. duriuscula L., *Sp.*, 108. Fétuque dure. Vosg, vulg. : feugerolle (Dr Mougeot, p. 223-283; Dr Berher, p. 321). Raon-l'Etape : *po d'chien*, litt. poil de chien.

Bromus L.

B. sterilis L., *Sp.*, 113. Brome stérile. Cleurie, Saint-Amé et Syndicat : *droge* (Thiriat. p. 111); La Forge et Le Tholy : *dreuge*; Ménil-en-X. : *vouarge.*

Serrafalcus PARLAT.

S. secalinus GODR., *Fl. lorr.*, éd. 1, t. 3, p. 182; *Bromus secalinus* L., *Sp.*, 112. Serrafalcus seigle. Vulg. : seiglin (Gill. et M., p. 468). Vosg. vulg. : droue (Dr Berher, p. 322). Ban de la-R : *droge;* La Bresse : *droe;* Cleurie, Saint-Amé et Syndicat : *droge* (Thiriat, p. 111); La Forge et Le Tholy : *dreuge;* Gerbamont : *droe;* Gerbamont : *drège;* Romont : *droge;* Saint-Etienne : *drauge.*

Hordeum L.

H. vulgare L., *Sp.*, 125. Orge commune. Bertrimoutier : *hôdje;* Brouvelieures : *ouôge;* Bru : *ouoge;* Bulgnéville : *ôrge;* Celles : *ouoche;* Charmes : *ohe;* Chatel : *ouoge;* variété *ouoge de mâye*, orge de mai; Fraize : *outge;* Gérardmer : *ôge de voyïn;* Gerbépal : *oge*, *odge;* Girecourt-les-V. : *ohe;* Grandvillers : *ouôche;* Médonville : *hôrge;* Mortagne : *ouôge;* Moyenmoutier : *ouoche;* La Neuveville-s.-Ch. : *ôrge;* La Neuveville-s.-M. : *ôrge;* Padoux : *ouôge;* Raon-l'Etape : *ouoche;* Romont : *ouoge;* Rouceux : *ourge;* Saales : *âge;* Saint-Vallier : *oche* (Adam, p. 385); Totainville : *ôrge;* Trampot : *oûrge;* Tranqueville : *ourge;* Uriménil : *ôche*, masc. cultivée en grand; on y cultive aussi l'Orge à six rangs, *H. hexastichon* L., *Sp.*, 125 et l'Orge distique, *H. distichum* L.. *Sp.*, 125. Une variété est appelée aux environs (notamment à Epinal) *ôche dé brasserie* ou *quoue d'pouhhon* (queue de poisson); Ventron : *odje;* Vexaincourt *ouôche;* Vrécourt : *ourge;* Wisembach : *ôtge*, fém.

Outre les variétés indiquées ci-dessus, nous avons aussi recueilli à Ventron : *oge de ta tops* (orge tardive); *oge de fieu tops*

(orge du printemps) ; *oge feurmotau* (orge fromental). Littré rapporte le Fromental à l'Avoine, pas à l'Orge), *oge de barbe* ou *bianc ôge*.

H. hexastichon L., *Sp.*, 125. Orge à six rangs. Vulg. : Escourgeon Orge d'automne ou d'hiver (Littré); sucrion (Gillet et Magne, p. 472), Orge carrée (Littré, v° Orge). Cet auteur donne *scorion*, Ducange XIVe s. ; Ardennais *socoran ;* Namur. *socouran ;* Hainaut, *soucorion*, *soucrion ;* norm., *sugrégeon*, Épeautre ; Liég. *soucrion*; Orge nu ; bas-lat. *scario* (v° Escourgeon). Voir aussi cet auteur, v° Soucrillon. Vosg. vulg. : deux variétés dont l'une *à épi allongé*, l'autre *à épi court* (Kirschleger, 2, p. 350). Eloyes : *ôge de voyé ;* Gérardmer : *ôge dé noveil tops* (du printemps) ; Saulxures : *oge ai hheil coares.*

H. distichum L., *Sp.*, 125. Orge distique. Vulg. : Orge à deux rangs, poumoule, baillarge, pamelle (G. et M., p. 472), paumelle (Littré, v° Orge). Vosg. vulg. : Orge d'été (à deux rangs) (Kirschleger, 2, p. 351). Cleurie, Saint-Amé et Syndicat : *auge couie d'alande*, Orge queue d'hirondelle (Thiriat, p. 134) ; Eloyes : *ôge quoue d'holande ;* Gérardmer : *quoue d'holande ;* Saulxures : *couïe d'holande.*

H. murinum L., *Sp.*, 126. Orge queue de rat. Vulg. : Orge des murs (Gillet et Magne, p. 472) ; Vosg. vulg. : Orge sauvage. Uriménil : *ôche sauvaige.*

H. secalinum Schreb., *Spicil.*, 148 ; *H. nodosum* Godr., Fl. lorr., éd. 1 t, 3. p. 197. Orge Seigle. Vulg. : Orge des prés (Gillet et Magne, p. 472) ; Vosg. vulg. : « Orge noueux » (Berher, p. 323).

H. cœleste L. Orge céleste cultivé. Vosg. vulg. : Orge nue, Orge-riz, Orge de Jérusalem (Kirschleger, 2, p. 350). Cleurie, Saint-Amé et Syndicat : *auge freumo-t-auge* (Thiriat, p. 134) ; Gérardmer : *fremot-ôge* (litt., froment-orge ou orge-froment).

Elymus L.

E. europæus L., *Mant.*, p. 35 ; *Hordeum cylindricum* Murr., *Prodr. Fl. gœtt.*, p. 43. Elyme d'Europe. Vosg. vulg. : Orge cylindrique (Dr Berher, p. 323).

Secale L.

S. cereale L., *Sp.*, 124. Seigle cultivé. Ban de la Roche : *sâle*

(Oberlin, p. 96 et 258); La Bresse : *saule;* Brouvelieures : *sâle;* Bru : *sâle;* Bulgnéville : *saule;* Chatel : *sôle, saule;* Cleurie, Saint-Amé et Syndicat : *sêle* (Thiriat, p. 134 qui ajoute plusieurs variétés dont une de printemps) (*Trémois);* Dompaire : *sâle ;* Fontenoy : *sôlle;* Fraize : *grè* (litt. grain nous verrons plus bas le nom même de *Blé* donné au Seigle); Gérardmer : *sâle, biè* et *grè;* la tige ou paille s'appelle *strè;* une variété du printemps *trem'zau* (litt. tremsal); Gerbamont : *biè;* var. printanière, *tremsau* (le Blé s'y appelle *feurmot*)*;* Gerbépal : *biè;* mon correspondant dans une observation *ad hoc* fait remarquer que le nom de *Blé* est bien donné à cette céréalè. Le Blé à Gerbépal s'appelle *fremot;* Mortagne : *sâle;* Moyenmoutier : *sâle* et var. print. *tremsau;* La Neuveville-s.-Ch. : *sôle;* Padoux : *saale ;* Provenchères : *biè;* Rambervillers : *souol;* Raon a. B. : *sèle;* Raon s. P. : *sâle;* Romont : *souole;* Saulxures : *sèle;* Uriménil : *sôle;* var. print., *trem'zau* (pron. trèm.-zô); Ventron : *sèle ;* var. print. *tremsau, sèle de Pâques* (seigle de mars); Vexaincourt : *saâle;* var. print., *treumsâ;* Vrécourt : *saule* ; Wisembach : *biè*, var. *treumsau.*

Triticum P. BEAUV.

T. vulgare VILL., *Dauph.*, 2, p. 153. Froment commun. Ban de la Roche : *f'rmont* (Oberlin, p. 217) ; Bouzemont : *bié* (CHARTON, *Vosges pittoresq. et historiq.* p. 274) ; *biè* (JOUVE, *Chanson en patois vosgien* in *Annales Société d'émulation des Vosges*, 1875, p. 371); La Bresse : *feurmot, biè ;* variétés : *biè de Pâques* (blé du printemps), *trèmesau* (trémois) ; Bru : *biè pur;* Celles : *freumont ;* Charmes : *biè;* Dompaire : *tramois* (petit blé du printemps Adam, p. 289). Littré ne donne pas tramois; mais seulement trémois; Fraize : *grè;* Gérardmer : *frémô;* Gerbamont : *feurmot;* Gerbépal : *fremot;* Mortagne : *fremot;* Moyenmoutier : *fremont;* La Neuveville-s.-Ch. : *biè de mars*, blé de printemps; Provenchères : *feurmont;* Raon-a.-B. : *fremot;* Raon-s.-P. : *frémont;* Saales : *feurmont*, et *rèteument;* Saint-Etienne (à Crébimont) : *frema;* Totainville : *biè;* Trampot : *biée;* Tranqueville : *biè;* Uriménil : *biè;* var. print., *biè d'mars*, Vagney : *feurmot* (Pétin, p. 119); Ventron : *feurmot* (n'y est pas cultivé) ; Vexaincourt : *freumont ;* variétés : *freumont de contrefieu*, blé de printemps ;

freumont de ouèïn, blé d'automne ; *fiou*, fleur de farine ; Wisembach : *freumont ;* variétés : *feurmont d'fieu tomps*, blé de printemps ; *f. d'ouèïn*, blé d'automne.

Conseigle : ce mélange comprend dans nos Vosges le Blé (Froment) et le Seigle, pas le Seigle et l'Avoine. Voici quelques noms : Celles : *montonge ;* Chatel : *consé ;* Fontenoy : *mochot ;* Totainville : *consaule* ; La Neuveville-s.-Ch : *consé ;* Uriménil : *consé*. Ces deux dernières formations ne paraissent pas avoir la régularité de la forme de Totainville *consaule*, puisqu'on dit *saule* à Uriménil ; mais le langage populaire et même le langage académique se soucient peu parfois de la logique ; Vagney : *concé* (Pétin, p. 61) et *consé* (id., p. 64).

Nous verrons plus tard que le Blé attaqué par la *carie* et la *nielle* se dit, à Uriménil, *chobionquè* (littér. charbonné) ; à Fontenoy : *biè norre*, blé noir. Voir Champignons, article *Uredo*.

T. Spelta L. Epeautre, grand Épeautre. Cornimont : *spiau*.

Agropyrum P. Beauv.

A. repens Pal. de Beauv., *Agrost.*, 102 ; *Braconotia officinarum* Godr., *Fl. lorr.*, éd. 1, t. 3, p. 192 ; *Triticum repens* L. Vosg. Vulg. Chiendent officinal (Berher, p. 324). La Baffe : *trène* (Adam, p. 312) ; Bainville : *chindot ;* Ban de la R. : *bouarasse* (cpr. Saales : *bauerasse*) ; Bertrimoutier : *hodge* (à Médonville le nom français vulgaire est *orge rampante*) ; Brouvelieures : *dot de chie ;* Bru : *wâge* ou *vâche* (à Uriménil *wâche* (pron. ouâche) signifie pervenche) ; Bruyères : *dot de ché ;* Bulgnéville : *cheudot ;* Charmes : *chindat* et *l'hesse ;* Chatel : *dot d'chin ;* Docelles : *dot-de-chie* (Adam, p. 312) ; Fraize : *dent de tchin ;* Gerbépal : *couche ;* Girecourt les V. : *chinda ;* Grandvillers : *dot-de-chin* (Adam, p. 312) ; Luvigny : *volasieppe* (Adam, p. 312) ; Mazeley : *couche*, fém. ; Médonville : *chindot* et français vulg. *orge rampante* (à Bertrimoutier cette plante s'appelle *hodge*) ; Mortagne : *couche ;* Moyenmoutier : *trainante-ieppe* (Adam, p. 312) ; La Neuveville-s.-M. : *chindo ;* Raon l'Et. : *bôlâs hieppe, vôlâs'hieppe ;* Romont : *liéhesse ;* Les Rouges-Eaux : *pohé-laye* (Adam, p. 312) (Dans cette orthographe il est difficile de reconnaître l'étymologie : *pohe-ai-lèye*, litt. pisse-au-lit) ; Roville : *dot-de-chié* (Adam, id.) ;

Saules : *bauerasse* (cpr. Ban de la R. : *touarosse*); Sanchey : *dont d'chié* (Adam, p. 312); Saulxures : *couches;* Le Tholy : *couche* (Adam, p. 312) ; Totainville : *chtdot;* Ville-s.-I. : *couêche;*

Lolium L.

Genre : Girecourt les V. : *fromentôle* et *rougeatte;* Grandvillers : *réie;* Saales : *drage;* Saimt-Étienne : *chobion;* Vagney : *faux-feurmot*. Vosg. vulg, *fromental, raygras* (Pétin, p. 119); Vexaincourt ; *reintresé;* Ville-s.-I. : *dróye;*

L. perenne L., *Sp.*, 122. Ivraie vivace. Vosg. vulg. : Raigrass, (Dr Mougeot, p. 224-384); ray-grass des Anglais (Dr Berher, p. 324).

L. italicum Alex. Braun., *Fl. od. Bot. Zeit.*, 1834, p. 241 ; *L. Boucheanum* Kunth, *Gram.*, 2, p. 220. Ivraie d'Italie. Vosg. vulg. : Ray-grass. d'Italie (Dr Berher, p. 324).

L. temulentum L., *Sp.*, 122. Ivraie enivrante. Vosg. vulg. : herbe d'ivrogne, Zizanie (Kirschleger, 2, p. 360 ; Dr Berher, p. 325). Bulgnéville : *woirge*, fém. ; Lemmecourt : *voirge* et *vouarge;* Romont : *vaage*.

Nardus L.

N. stricta L., *Sp.*, 77. Nard roide. Vulg. en Laponie : cheveux de Lapon (Grimard, 533); dans les Alpes, Poil de chien (id., p. 533); épi celtique (Littré, v° Epi, 5°). La Bresse : *pwé de chei;* Chatel : *pou d'chin ;* Cleurie, Saint-Amé et Syndicat : *bratte dé diale* (Thiriat, p. 112); Gérardmer : *bleu pou d'chié;* Mazelay : *pouè de chié;* St-Etienne : *brotte dè didbe;* Le Tholy et La Forge : *brotte dé diale;* Uriménil : *poé d'chié;* Vagney : *poé dé ché*.

CRYPTOGAMES.

Fougères.

Famille. Ici le groupement par genres ne suffit même plus; on est à l'étroit : il faut grouper par familles. La Bresse : *falère, mosse falère;* Brouvélieures : *falayure;* Bru : *falayure;* Chatel : *fougére;* Cleurie, St-Amé et Syndicat « *fougère*, excepté le *Pteris aquilina* qui reçoit le nom de *falère* » (Thiriat, p. 112, note). Il faut joindre deux autres exceptions : *sauvège rigolisse*, nom patois du *Polypodium vulgare*, et *capulaire*, nom patois de l'*Asplenium Trichomanes*, donnés par M. Thiriat lui-même,

pages 112 et 113; Fontenoy le Ch.: *fougerre;* Grandvillers : *folure;* Lemmecourt: *fougére;* Mortagne: *follure;* Moussey : *fellèyure;* Moyenmoutier: *foleihère;* La Neuveville-s.-M.: *fougére;* Provenchères: *falayeure;* Raon l'Etape: *foleyure;* Saales: *falayure;* St-Amé : *fiairau*, Fougères brûlées à l'étouffée pour en recueillir les cendres (Adam, p. 252); Saulxures: *falére;* Totainville: *fougére;* Uriménil: *fougére;* Vagney: *fallere* (Pétin, p. 145); Wisembach: *fallèïure.*

Ophioglossum L.

O. vulgatum L., *Sp.*, 1518. Ophioglosse commune. Vulg. : Herbe aux cent miracles (Littré, v° Herbe, 4, col. 2); Herbe sans coutures (Littré, *l. cit.*, col. 3); Vosg. vulg. : langue de serpent (Kirschleger, 2, p. 400; Dr Berher, p. 326).

Botrychium Swartz.

B. lunaria Sw., *Syn.*, 171 ; *Osmunda Lunaria* L., *Sp.*, 1159; Botriche en croissant, Ban de la R.: *longue de coulieuve*, litt. langue de couleuvre.

Osmunda L.

O. regalis L., *Sp.*, 1521. Osmonde royale. Vulg. : Fougère fleurie, Fougère des eaux (Gillet et Magne; p. 478); Vosg. vulg.: Fougère royale (Dr Berher, p. 326).

Ceterach Bauh.

C. officinarum Bauh., *Pinax*, 354 ; *Asplenium Ceterach* L., *Sp.*, 1538. Ceterach officinal. Vosg. vulg.: herbe dorée (Dr Mougeot, p. 226-386); dorade, doradille, scolopendre vrai, (Kirschleger, 2, p. 383).

Polypodium L.

Genre: Vagney: *mosse falére.*

P. vulgare L., *Sp.*, 1544. Polypode commun. Vosg. vulg. : Réglisse sauvage (Dr Mougeot, p. 227-387; Dr Berher, p. 327). Ban de la R.: *doux bôo*, racine douce (H. Oberlin, in Kirschleger, 2, p. 384); La Bresse : *rigolisse de roche; sauvaigé rigolisse;* Cleurie, Saint-Amé et Syndicat: *sauvège rigolisse* (Thiriat, p. 112); La Forge et Le Tholy: *sauvaige rigœulisse;* Gérardmer: *sauvaige rigœulisse:* Gerbamont: *rigolisse de roche;* Uriménil: *ergólisse sauvaige* (2e *ó* résonnant).

Polystichum Roth.

P. Filix-mas Roth, *Tent. Fl. germ.*, 3, p. 82; *Aspidium Filix-mas* Sw., *Syn.*, p. 55; *Polypodium Filix-mas* L., *Sp.*, 1551. Polystic Fougère mâle. Cleurie, Saint-Amé, Syndicat: *fougere mâle* (Thiriat, p. 113); Gérardmer : *fougère mâle ;* Offroicourt : *fougére;* Val d'Ajol : *fougère.*

P. spinulosum DC., *Fl. fr.*, 2, p. 561 ; *Aspidium dilatatum* Wahlenb., *Fl. lapp.*, p. 283. Polystic. spinuleux. Vulg.: Fougère épineuse (Dr Berher, p. 329).

Asplenium L.

Genre : La Bresse : *capulaire ;* Bru : *fougère* ou *folayure ;* Gerbamont : *mosse follére ;* Moussey: *do capillaire.*

A. Filix femina Berh. in Schrad, *Neu. Journ.*, 5, part. 2, p. 27 ; *Athyrium Filix femina* Roth, *Tent. Fl. germ.*, 3, p. 68. Doradille Fougère femelle. Ban de la Roche: *môte fiavaère ;* Gérardmer : *fougère f'melle ;* Saulxures : *mosse falère.*

A. Adiantum-nigrum L., *Sp.*, 1541. Doradille noire. Vosg. vulg. : Capillaire noir (Dr Berher, p. 330). Chatel : *scaipulaire ;* Gerbépal : *scapulaire.*

A. Ruta-muraria L., *Sp.*, 1541. Doradille des murs. Vulg. : sauve-vie, Rue des murs (Dr Berher, p. 330). Ban de la R. : *capillaire ;* Romont : *hieppe dis chancres,* herbe aux chancres ; les femmes la lient au cou des enfants atteints de la maladie qu'elles appellent le chancre (le muguet) (note de M. Adam, botaniste).

A. septentrionale Sw., *Syn.*, p. 75 ; *Acrostichum septentrionale* L., *Sp.*, p. 1524. Doradille septentrionale. La Forge et Le Tholy : *hébe dé chancre ;* Saulxures : *capulaire femelle.*

A. Trichomanes L., *Sp.*, 1540. Doradille Polytric. Vosg. vulg. : Capillaire ordinaire (Dr Berher, p. 329). Ban de la R. : *savaige fiaevère ;* Cleurie, Saint-Amé et Syndicat : *capulaire* (Thiriat, p. 113) ; La Forge et Le Tholy : *capillaire ;* Gérardmer : *capulaire ;* Lemmecourt : *scapulaire ;* Saulxures : *capulaire mâle.*

Scolopendrium Sm.

S. officinarum Sw., *Syn.*, 89 ; *Asplenium Scolopendrium* L.,

Sp., 1537. Scolopendre officinale. Vulg. : herbe à la rate (Littré, v° Herbe, 4, col. 3). Vosg. vulg. : langue de cerf (Dr Mougeot, p. 226-286 ; Dr Berher, p. 330). Lemmecourt : *Scolopende.*

Pteris L.

P. aquilina L., *Sp.*, 1553. Ptéride aquiline. Vosg. vulg. : Fougère impériale (Dr Berher, p. 331). On sait que la tige coupée de biais offre la figure d'un double aigle. Ban de la R. : *fiaevère ;* Bru : *fougère* et *foleyure ;* La Forge et Le Tholy : *foilure ;* Gérardmer : *folire*, féminin singul. ; Gerbamont : *falére ;* Gerbépal Son A : « Le rein de la falure. » Raon-a.-B. : *fougére* ; Saint-Amé, Cleurie et Syndicat : *falére* (Thiriat, p. 113) ; Saint-Amé Son A : « Les falières » ; Tendon Son B : « La falure ». Urménil : *fougére*. Cette dénomination générale comprend l'ensemble des genres et des espèces de la famille des Fougères ; toutefois elle s'applique aussi tout spécialement à la Ptéride aquiline ; Vagney : *falére.*

Adiantum L.

A. Capillus-Veneris L., *Sp.*, 1588, Capillaire de Montpellier. Moyenmoutier : *le scapulaire.* Cette plante ne peut pas être connue dans cette localité comme type botanique. N'y a-t-il pas eu confusion avec l'*Asplenium Trichomanes ?*

Struthiopteris WILLD.

S. germanica WILLD., *Sp.*, 288. Struthioptère d'Allemagne. Vosg. vulg. : Fougère à plume d'autruche. Cette belle Fougère, naturalisée dans les Vosges, près de Bruyères, par M. le Dr Mougeot père se plante peu à peu dans les jardins de la campagne. Elle n'a pas encore, à ma connaissance du moins, de nom vulgaire spécial. Kirschleger donne toutefois (2, p. 387) Fougère à plume d'autruche (allem. Strauss-Farrn).

LYCOPODIACÉES.

Lycopodium L.

Genre : Vagney : *jalouserie.*

L. annotinum L., *Sp.*, 1566. Lycopode à feuilles de Genévrier. Vosg. vulg. : patte-de-loup annuelle (Dr Berher, p. 333). La Bresse : *jaloserie.*

L. Chamæcyparissus ALEX. BRAUN, ap. DOELL, *Reinische Fl.*, p. 36. Lycopode Cyprès nain. Vosg. vulg. : Cyprès nain (Dr Berher, p. 334).

L. clavatum L., *Sp.*, 1564. Lycopode en massue. Vulg. : herbe aux massues (Littré, v° Herbe, n° 4, col. 2). Vosg. vulg.: jalousie (Dr Mougeot, p. 228-388; Kirschleger, 2, p. 372), patte de loup, jalousie (Dr Berher, p. 334). Cleurie, Saint Amé et Syndicat : *jalousie* (Thiriat, p. 113); Cornimont : *jaloserie;* Gérardmer : *jóloserie ;* Gerbamont : *jalouserie;* Moyenmoutier; *la jalousie.*

EQUISÉTACÉES.

Equisetum L.

Genre: La Bresse : *quoue dé chaitte ;* Gerbamont : *quoue dé chaitte* (queue de chat).

E. arvense L., *Sp.*, 1516. Prêle des champs. Vosg. vulg.: queue de chat (Dr Mougeot, p. 225-385); queue de cheval ou de renard (Kirschleger, 2, p. 376). Ban de la R.: *quoue d'chaette;* Bertrimoutier: *kowe de tchaitte ;* Bru : *quoue dé chevau*, *quoue dé chaitte;* Chatel : *prêle ;* La Forge et Le Tholy: *quoue d'chaitte ;* Médonville : *quoue de chaitte ;* Moussey: *queue de chatte ;* La Neuveville-s.-M.: *quoue d'chaïtte;* Raon l'Et.: *quoue de chaitte*; Saales: *cauèchéte ;* Totainville: *quoue de chaitte* ; Tranqueville : *queue de chevau ;* Uriménil : *quoue d'chaitte ;* Vagney: *quoue dé chaitte.*

E. sylvaticum L., *Sp.*, 1516. Prêle des bois. La Forge et Le Tholy : *quoue d'chaitte ;* Gérardmer : *quoue d'chaitte.*

E. palustre L., *Sp.*, 1516. Prêle des marais. Gérardmer: *chôffeline.*

E. hyemale L., *Sp.*, 1517. Prêle d'hiver. La Forge et Le Tholy) *râpelle*, ou *scurotte.*

CHARACÉES.

Famille : Vagney: *mèrè.*

Chara. AG.

Ch. fœtida AL. BRAUN. Charagne fétide. Vulg.: herbe à écurer Littré, v° Herbe, n° 4, col. 2). Vosg. vulg.: lustre ou girandole d'eau (Dr Mougeot, p. 228-388, et Dr Berher, p. 334).

CRYPTOGAMES CELLULAIRFS

MUSCINÉES.

C'est à cette classe (qui comprend les Mousses, les Sphaignes et les Hépatiques) que se rapportent, sauf exception, les noms patois ou vulgaires que nous allons donner. La Bresse, Brouvelieures, Bru, Chatel, Fraize et Mortagne : *mosse ;* Moussey : *mósse ;* La Neuville-s.-Ch. : *mouche* ; Padoux : *mosse di bós* (du bois) ; Saales : *mosse ;* Le Tholy : *mosse ;* (Mlle Houberdon in Thiriat, p. 394) ; Totainville : *mousse ;* Tranqueville : *mouche ;* Uriménil : *mousse.*

MOUSSES proprement dites.

Mnium L.

Mnie. Genre : Vosg. vulg. : *mniole* (Dr Mougeot père, p. 234-394).

Polytrichum L.

P. commune L., *Spec. pl.; Bryol. eur.*, p. 425 : *Stirp.*, n° 415. Polytric commun. Vosg. vulg. : perce-mousse (Dr Mougeot, p. 234-394). La Bresse : *bec-d'oe* (litt. bec d'oie).

Pogonatum BRID.

P. aloides PAL. BEAUV., *Bryol. eur.*, p. 415 ; *Polytrichum aloides* HEDW., *Stirp.*, n° 129. Pogonate. Ban de la R. : *roge mosse, spitz-mosse* (pron. chpitz) ; *fidchaute* (ou *pidchaute*) *mosse.*

Phascum SCHREB.

Phasque. Genre : Vosg. vulg. : argilette (Dr Mougeot, père, p. 245-405).

SPHAIGNES

Sphagnum DILL.

Sphaigne. Genre : Vosg. vulg. : tourbette (Dr Mougeot, p. 229-389. La Bresse : *bianche-mosse* (litt. blanche-mousse) ; Val d'Ajol ; *faine.*

S. acutifolium EHRH., *Crypt. exsicc.*, n° 72 ; *S. capillifolium* HEDW., *Spec. Musc; Stirp.*, n° 11. Sphaigne à feuilles aiguës. Ban de la R. : *roge mosse de boiteu, fa do bheu.*

LICHENS.

Famille : Charmes : *mosse ;* Saint-Etienne : *bianche mosse ;* Uriménil : *bianche mousse, bianche mousse dé roche.*

Usnea HOFFM.

U. barbata ACH. Usnée barbue. Vosg. vulg.: barbe des arbres, Mousse barbue (Dr Mougeot, père, p. 254-414).

Cladonia HOFFM.

C. rangiferina HOFFM, Ban de la Roche : *bianche mosse.*

ALGUES.

Confervacées.

Conferva AG.

Conferve. Genre : Charmes : *limon ;* Gerbépal : *limon ;* Padoux : *mosse* (cette dénomination s'applique aussi à toutes les Algues d'eau douce (note du Dr Cosserat) ; Saint Etienne : *sène ;* Uriménil : *sèime.*

Peut-on rapprocher de ces derniers : Les Fourgs : *seigne*, tourbière, Tissot, qui cite le v.-fr. *saigne*, marais, qu'il tire du latin *stagnum ?*

C. rivularis L. ; *C. bullosa* L. Conferve bulleuse. Fervale des ruisseaux. M. le Dr Chevreuse, de Charmes, a publié, en 1866 (Mirecourt, Humbert ; Paris, Goetz), une brochure sur cette plante et ses applications variées à la médecine. Cet ouvrage et l'emploi de cette plante lui ont valu un grand nombre de récompenses décernées par diverses Sociétés.

ULVACÉES.

Ulva LAMX.

U. intestinalis L. Ulve intestinale. Vosg. vulg. : boyau de chat (Dr Mougeot, père, p. 281-441).

Rhizococcum

R. crepitans DESMAZ. ; *Ulva granulosa.* Vosg. vulg. : beurre de terre (Dr Mougeot, 281-441).

Classe III. — CHAMPIGNONS.

La haute récompense dont la Société nationale d'Horticulture de France a bien voulu honorer la *Flore populaire des Vosges* nous a engagé à réviser les parties faibles de ce travail. La section mycologique a été remaniée presque complètement. La nomenclature et la classification ont été empruntées à nos très obligeants collègues, MM. Quélet, Mougeot, Ferry, Forquignon et Raoult, membres fondateurs de la Société mycologique de France, qui viennent de publier dans le 1er *Bulletin* de cette association une *Liste générale des Champignons* qu'ils ont observés dans les Vosges. (Épinal, Collot, mai 1885.) Ce manuscrit remanié a été revu soigneusement par M. Mougeot et M. Forquignon qui l'ont enrichi de précieuses notes. En outre, de nombreux et nouveaux documents recueillis depuis l'envoi du manuscrit primitif au concours (décembre 1883) jusqu'au moment de l'impression de ces lignes (janvier 1886), viennent combler de regrettables lacunes. Nous les devons à MM. Kuhn (Rupt), Mougeot (Bruyères), Raoult (Raou l'Etape) que nous remercions de nouveau bien sincèrement.

Épinal, janvier 1886.

N. H.

EXOSPORÉS.

AGARICINÉS.

Agaricus L.

Amanita PERS.

A. cæsarea SCOP.; *Agaricus aurantiacus* BULL.; *A. cæsareus* ALL., *Fl. Ped.* Amanite des Césars, Agaric orangé. Les Romains l'appelaient Fungorum Boletus *princeps*. Vulg. Oronge, Amanite orangée, Champignon doré, Oronge franche, Oronge vraie, nourriture des dieux, Agaric des Césars, dorade jaune d'œuf, cadran. Vosgien : *jaseran* (Dr Mougeot, p. 442 et Soc. mycolog., *Bulletin*, I, p. 9). Bru : *choheran*, *rô* (roi) *des Champignons;* Chatel, Charmes, env. d'Épinal (bois de la Woëvre) : *joseran;*

Fontenoy : *chèseran*, *sajeran ;* Mazelay : *jozeran ;* Médonville : *bounnot* (bonnet) *d'évêque*, *jaseran ;* Rambervillers : *chocheran* et *choran ;* Romont : *choran ;* Vagney : *jason*, *jaseran* (Pétin, p. 162) (on sait que cet auteur, ayant eu pour but « de faciliter l'étude du français par le moyen du patois » aura pu fort bien ajouter à l'idiome de Vagney, commune dont il était originaire, quelques expressions n'appartenant pas en réalité à cette localité, mais recueillies ailleurs. Les méthodes dialectologiques étaient loin d'être aussi précises et aussi rigoureuses que de nos jours. Par contre, l'auteur n'y a pas fait « figurer les mots patois qui n'ont dans le français aucun terme correspondant, ni même aucune expression équivalente ») ; Ville s. I. : *jozeran*. — C'est plutôt une espèce de « la plaine » que de la montagne où je ne l'ai pas rencontrée ; elle croît aux environs de Rambervillers ; on l'a trouvée aussi dans la forêt de Tanières entre Cheniménil et La Baffe (Dr Mougeot, fils). M. Lapicque en a récolté de gros paniers dans la forêt de Woëvre (muschelkalk) en 1870. M. Aylies l'a trouvée, en septembre dernier, dans le petit vallon d'Olima, près d'Épinal (diluvium argileux).

A. muscaria L. Cooke, t. 1. Agaric moucheté. Vulg. : fausse Oronge, Champignon rouge. Vosg. : fausse Oronge (Mougeot, p. 283, 433). Bru : *bold d'mohe faux chocheran ;* Épinal : *tue-mouche ;* Fontenoy : *bolot*, *crove-moèche*, *faux-serjan* (le vrai *jaseran* y est nommé *cheseran* et *sajeran*) ; Mazelay : *faux-joseran* et *faux-jozeron ;* Raon l'Et. : *sâsseron*, *champignon d'mouche ;* Romont : *bola d'moehhe*, *champignon d'moehhe ;* Saint-Dié : *champignon de mouches*, *champignon pour les mouches*. A Vexaincourt, le Champignon que mon correspondant appelle le faux Agaric et en patois *sâceron* doit être la fausse Oronge. MM. Wunsche et de Lanessan donnent « faux-jaseran *Amanita muscaria* L. ; *Agaricus muscarius* L. ». Ce Champignon est très vénéneux. Peut être confondu avec l'*A. cæsarea*. Il produit à petite dose la folie passagère (Dr Mougeot, fils), et cause la mort s'il est pris en quantité (Quélet, *Qualités utiles et nuisibles des Champignons*. Bordeaux, Gounouilhou).

A. pantherina F. Schæf., t. 79. Vosg. vulg. : *fausse golmotte* (Dr Mougeot, fils) ; env. de Saint-Dié : *fausse golmele*. Très véné-

neux aussi. La chair, à la cassure, reste blanche, tandis que celle du *rubescens* (ci-dessous) vient toujours, dans le stipe surtout, rose ou rougeâtre, vineuse ; caractère important.

A. rubescens P. COOKE, t. 10. Amanite rougeâtre. Vosg. vulg. : golmotte (Dr Mougeot, fils). Épinal : *cormelle des bois ;* env. de Saint-Dié : *keumelle*, *curmelle*, et *fausse coulemelle*, *cormelle des bois* aussi. — Comestible.

A. spissa F. COOKE, t. 69. Oronge perlée. — Mangée par quelques personnes (Dr Mougeot, fils) ; mais le *Bulletin de la Soc. mycol.* déclare ce Champignon suspect.

LEPIOTA FR.

L. procera SCOP. ; *Agaricus colubrimus* BULL. ; *Amanita procera* SCOP. Lépiote élancée, Agaric couleuvré. Vulg. : grisette couleuvrée, grande coulemelle (Gill. et M., p. 504) ; coulmotte (Littré, v° Coulemelle); coulmelle (Littré, h. v°) ; colombette, grisotte (Roumeguère, *Revue mycolog.*). Vosgien : *la cormelle* (Dr Mougeot, p. 283, 443). C'est la vraie *cormelle*, appelée aussi *la cormelle des champs* pour la distinguer de l'*excoriata* qui vient dans les pâturages des montagnes des Vosges; « gourmelle colemelle » (Thiriat, p. 214; *Bullet. Soc. philomath. Vosg.*, 1884) ; on la distingue aussi de cette façon de la *cormelle des bois* (ci-dessus). Elle se trouve abondamment à Uriménil et a Hadol, dans les champs de pommes de terre, et sous les genêts fréquentés par le bétail. Bru : *cormelle;* Epinal : *cormelle;* elle y vient sur le bord des bois, dans les défrichements; je l'ai trouvée sur la route du fort de La Mouche (Pins sylvestres) ; Gerbamont : *courmelle ;* Mazelay : *gormelle;* Moussey : *quiche*, allusion à la « quiche » ou galette lorraine. Le mot *quiche* est le mot *Kiche* du patois alsacien, qui adoucit ainsi l'*u* de *Kuche*, gâteau : il dit de même *fiss* pour *füss*, *siss* pour *süss*, etc. : Raon l'Et. : *kiche* aussi ; Rupt : *gourmelle;* env. de Saint-Dié : *curmelle*, *keurmelle*, *cormelle*, *quiche ;* Saint-Etienne : *gormelle;* Uriménil : *gormèle* (l'*è* accentué long et très fermé), équivalent de *cormelle* par adoucissement assez fréquent de la gutturale initiale, et allongement de la syllabe finale; Vagney : *courmelle* (Pétin, p. 70); Val d'Ajol : *gourmelle;* Ventron : *courmelle*.

A Vexaincourt, *lai Keumelle*, dont le nom cadre bien comme facture avec ces diverses dénominations, m'est donné comme une variété de « l'Agaric comestible » (Voir ci-dessous l'art. *Psalliota campestris*). On remarquera la correspondance des deux liquides *l* et *r*: cou*l*melle, co*r*melle. Je n'ai trouvé dans les imprimés aucune origine de ce mot; mais il ne serait pas étonnant qu'il se rattache au diminutif *columella*, petit colonne et ne soit ainsi une allusion au stipe élancé de ce Champignon. Meusien, *gouillemotte*, curieux mouillement.

L. excoriata Schæf, et Fr. Lépiote excoriée. Vulg. : coulemelle des prés. Bru : *cormelle de près* (il est douteux que ce Champignon se rencontre dans cette localité); Romont : *cormél·*; Saint-Dié : *quiche*; montagnes des Vosges : *gourmelle, colmelle* (Thiriat, *op. cit.*)

Les *L. gracilenta* Krombh. et *L. mastoïdea* Fr., sont également des *coulemelles*; le *L. cristata* Alb. et Schw. et *L. clypeolaria* Bull., portent le nom de *petite coulemelle*.

Armillaria Fr.

A. mellea Wahl.; *Agaricus polymyces* Pers. Armillaire couleur de miel. Vulg. : Tête de Méduse (Dr Mougeot, p. 284, 444), parce qu'il vient cespiteux à la base des souches; comestible peu estimé; mangé par les forestiers et bûcherons des montagnes (Dr Mougeot, fils). Suspect, a causé des vomissements (*Bullet. Soc. mycol.*, p. 73). Romont : *chanelle*, du pat. *châne*, chêne, *chàné*, petit chêne, allusion à son habitat, et à l'essence prédominante dans la forêt de ce village.

Tricholoma Fr.

T. portentosum Fr. Tricholoma, Agaric de mauvais présage, Agaric d'automne. Vosg. vulg. : perce-mousse, petit-gris (*Bullet. Soc. mycol.*, p. 14). Saint-Dié : *pousse-mousse*, *perce-mousse*, *petit-gris*, *gris souris*, allusion à la couleur grise de son chapeau. On en fait une grande consommation dans cette ville à la fin de l'automne (R. Ferry). On l'appelle quelquefois à Saint-Dié aussi *mousseron des pins*, allusion à son habitat sous les Pins sylvestres. Bruyères, Épinal et Remiremont l'appellent aussi *petit gris*,

pousse-mousse et *perce-mousse*. Abonde sous les Pins et les Épicéas de 30 à 40 ans. Remiremont et vallée de la Haute-Moselle : *bise verte ;* Rupt : *bise, bise d'automne ;* Dounoux, Hadol, Raon-a.-B., Uriménil : *vert doyen;* Épinal : *bise des sapins*, *bise d'hiver* et quelquefois *bise ardoisée ;* Saint-Laurent : *champignon d'bruére* (des bruyères); se vend sur le marché de Remiremont depuis 1885; à Épinal, pour la première fois aussi pendant l'automne dernier, en fort grande quantité, provenant des bois d'Arches, Archettes, Dounoux, Épinal, Saint-Laurent et même Uriménil. A Raon-aux-Bois, depuis une vingtaine d'années, on le conserve assaisonné en choucroûte. C'est M. Poivre, inspecteur des forêts, qui l'a fait connaître à Épinal, il y a une dizaine d'années, à ses gardes et à quelques amis.

T. terreum SCHÆFF., t. 64. Saint-Dié : *Souris* et *gris souris*. Connu dans cette ville depuis 1863. C'est M. Poivre aussi qui l'y a fait connaître (Dr Raoult). Se vend au marché à La Rochelle (*Bullet.*, I, p. 15).

T. albellum FR. ; *Ag. albellus* DC., *pallidum* SCHÆFF., t. 50. Agaric mousseron, mousseron blanc. Vosgien : *le mousseron*, en patois *misseron* (Dr Mougeot, p. 444); (*Misseron* est aussi la dénomination de l'*Ag. campestris*. V. Mougeot, p. 289, 449); *le mousseron blanc* (Dr Mougeot fils, et *Bullet. Soc. myc.*, p. 16). Du Cange, v° Massa, donne « mousserons »; La Neuveville-s.-Ch. : *chauchuron ;* Rouceux : *moucheron.*

T. gambosum FR.; *T. Georgii* L. Agaric à gros pied. Vosg. vulg. : mousseron jaune (Quélet, *J. V.*, p. 84, 1869). Il vient sous les sapins, et le premier dans les prés. Bruyères ; *mousseron jaune*. Le nom de *mousseron*, comme celui de *quiche*, se donne à des espèces de genres différents. Nous avons constaté le même phénomène chez les phanérogames.

Clitocybe FR.

Cl. odora Bull., t. 556; *Ag. odorus* BULL. Clitocybe odorante. Vulg. : bise verte. Bru : *bihhe vohhe;* Charmes : *bise verte;* Épinal : *bise de curé* (1) : ce Champignon est en effet très délicat, très fin. C'est d'après le *Bullet. de la Soc. myc.*, p. 18, un comes-

(1) Ce nom est peut-être donné au *Russula virescens.*

tible trop parfumé. On l'oppose ainsi à la *bise violette* appelée vulgairement *bise de cochon* (Lapicque) Fontenoy : *vra bijotte* (vraie bise) ; Romont ; *bihhe vohhe ;* Uriménil : *bihe wokhe*. Allusions à son chapeau verdâtre.

Pleurotus Fr.

P. ostreatus Jacq. ; Fr., *Sv. Svamp.*, t. 46 ; *Agaricus dimidiatus* Bull. Agaric en conque. Vulg. : oreille de nouret, noiret. Vosg. : Poule de bois, couvrosse (Dr Mougeot, p. 286, 446) ; tous ces noms s'appliquent aussi au *Polyporus frondosus* Fr., qui cependant est d'une autre division (voir ci-dessous la section des Polypores. Le mot *couvrosse* signifie litt., *couveuse* dans nos patois vosgiens : le suffixe *rosse* désignant l'agent au féminin, et il correspond au franç. *euse*. Nous avons de même *couserosse*, couturière (lit. couseuse), *danserosse*, danseuse (Épinal a encore « la pierre danserosse » rocher sur lequel on allait danser à la fête des brandons (*fehhnottes*). Littré, croyons-nous, a donc mal transcrit ce mot, car il dit : v° couvrose : « ce mot, d'origine d'ailleurs inconnue, paraît tenir à couperose ? ». C'est un des nombreux exemples de la nécessité de l'étude des patois et idiomes populaires pour bien approfondir celle de la langue française. Bru : *geline dé bôs, covrosse ;* La Croix : *grosses quichès ;* Romont : *covrosse*.

Psalliota Fr.

Ps. arvensis Schæff. ; *Agaricus edulis* Bull. Agaric comestible. Vulg. : potiron, boule de neige, potiron blanc, champignon des bruyères. Bru : *champignon de près* (le nom de « potiron des prés » appliqué au *Ps. arvensis* fait concevoir des doutes, car je ne le trouve ici [à Saint-Dié] que dans nos bois (R. Ferry) ; Moyenmoutier, Raon-l'E. et Saint-Dié : *champignon de pré* (Dr Raoult).

Ps. campestris L. ; *Ag. campestris* L. ; Agaric comestible, Agaric de couche, rougette. Vosg. : potiron, misseron, saussiron (Dr Mougeot, p. 289, 449, et Soc. mycol., 1er *Bullet.* p. 39). Montagnes des Vosges : *pratelle, saussiron, saussuron* (Thiriat, op. cit., p. 214). On trouve dans Littré, v° Potiron, à Berry *potron*, *poti-*

ron champignon, *potron* citrouille; dans le langage populaire *poturon*, *potiron*. Origine inconnue. Le sens propre paraît être Champignon et n'avoir passé au potiron que par assimilation. Ménage prétend que Avicenne nomme ce Champignon *aphotie* et demande si *potiron* n'en vient pas. Scheler y voit un dérivé de *pature*, *paturon*, se trouvant pour *poturon* ou *potiron* ». Malgré la haute autorité qui s'attache aux ouvrages de M. Scheler, nous ne pouvons trouver exacte l'assimilation de *potiron* à *pâture*, bien que les lois de la phonétique paraissent ne pas s'y opposer. Ne doit-on pas voir dans la formation de *potiron* une allusion au chapeau *convexe* de ce Champignon qui le fait ressembler plus on moins à un pot? En matière d'allusions, le peuple, qui se forme à lui-même son propre langage, est souvent fort ingénieux à tirer parti de ses observations. Du reste on sait que le suffixe *-on* indique généralement le diminutif. Comparez en effet les français *ânon*, *garçon*, *guidon*, *jauniron*, *larron*, *mausseron*, *oison*, etc. Les textes anciens ou locaux conduiraient sans doute sur la voie. On doit pouvoir en trouver d'antérieurs au XVIIe siècle, et les *Glossaires* provinciaux en contiennent certainement. (Les noms de *misseron* et de *saussiron* sont donnés à plusieurs espèces). Bru : *saussuron*; Épinal : *champignon de prés*; Fontenoy : *saussiron*; Gerbamont : *saussuron*; Moussey : *saceron*; Romont : *champignon* et *champignon de prés*; Rupt : *saussuron*; Saint-Dié : *mousseron*; Uriménil : *saussiron*; Vagney : *champignon qui vieit dans lai mosse* (Pétin, p. 50); Ventron : *saussuron*; Vexaincourt : *mouton* et *quiche*. Une variété s'y nomme *lai Keumelle* (litt. cormelle). Le « blanc de champignon » des jardiniers est produit par cette espèce. — Quant au mot *saussuron* et à ses variantes *saussiron*, *sâceron*, etc., il nous paraît se rattacher au latin *salicem*, saule, qui se dit dans nos patois *sausse* (*sauce*) et dans le langage local il a la même formation : le village de *Sausse-Mesnil*, près Cherbourg; *Saulce*, Yonne; *Saulces-Champenoises*, Ardennes; *Le Saulçois*, Jura; *La Saulsotte*, Aube. On peut donc fort raisonnablement trouver dans cette formation une allusion à l'habitat de ce Champignon, et il n'est pas inutile de se rappeler que le Saule est un genre voisin du Peuplier, et assez abondant dans les bois et pâturages des Vosges. Toutefois

M. Forquignon nous dit qu'on ne remarque pas que le *Ps. campestris* L. vienne de préférence sous les saules, et se demande si *saussiron* ne viendrait pas du vx.-fr. *sausse* = sauce. — Le *Ps. campestris*, avec ses nombreuses variétés, blanches, des prés, des bois, des jardins, a été confondu avec l'Amanite bulbeuse de Persoon (*phalloides* de Fries), qui est très vénéneuse (Roumeguère, *Revue mycologiq.*). Faire bien attention à la volve.

Coprinus PERS.

Genre, et en général les Champignons de fumier *Kicheron* à Raon-l'Etape. *Kichéron* est comme facture un diminutif de *Kiche.*

Hygrophorus.

H. virgineus BULL., t. 188 ; *Ag. virgineus* JACQ. ; *A. ericeus* BULL. Agaric virginal. Vosg. vulg. : petite oreille, mousseron (Dr Mougeot, p. 292, 452. Ces noms vulgaires donnés dans la *Statistique* s'appliquent également à l'*Hygrophorus pratensis* et *niveus*, qui sont aussi recherchés comme comestibles, Dr Mougeot fils) *quiche*. Bru : *mousserieux*, *guiche* (adoucissement peu rare) ; Uriménil : *misseron.*

Lactarius FR.

L. torminosus SCHÆFF. ; *Ag. necator* BULL. Agaric meurtrier. Vulg. : le mouton, allusion à la marge « barbue, laineuse, blanche » (Quélet, *J. V.* 1872, p. 194). M. Wunsche donne, p. 510 : mouton zoné. Fontenoy : *lo pied de mouton*, *grous borlot* (il est douteux que la première dénomination soit exacte, car c'est le bord du chapeau et non le pied, qui est laineux. — Vénéneux dans les Vosges : *Soc. mycol.*, p. 54.

L. piperatus SCOP. ; *Ag. acris* BULL. Agaric poivré. Vosg. : vache blanche (Dr Mougeot, p. 293, 453), le poivré, la vache blanche, l'auburon (1). *Soc. mycol.* p. 56, et Littré, v° Vache, n°

(1) A Raon-l'Etape, *biron* s'applique sans doute aux mêmes Champignons qu' « auburon » dont il parait une variante : *u* lorrain, dans la gamme phonétique, va parfois jusqu'à l'*i* ; l'aphérèse est fréquente aussi. Dans la même localité, le nom de *tourte* est aussi donné à un

14). Souvent confondu sous le nom de vache blanche (auburon) avec le *L. vellereus* Fr. qui en est très voisin, et également comestible. Les lamelles sont plus espacées, et prennent une teinte à reflet verdâtre, tandis que celles du *piperatus* restent blanches. Le *vellereus* est plus gros, et son chapeau forme à la fin un entonnoir énorme. Epinal : *auburon*. Ce mot tient sans doute à *albus* blanc, et serait une allusion à la blancheur du chapeau, ou de sa «chair blanche comme du lait» (Quélet, *J. V.*, 1872, p. 198). Cpr. *a·bier* d'albarius, *aubépine* d'alba Spina. La terminaison est diminutive, cpr. les exemples ci-dessus. Fontenoy : *vaiche bianche*, *auburon*, *regain*, *royé* (patois de regain, à Uriménil: *rouoyé*) *sarremeil;* Mazelay : *vaiches bianches* et *misseron ;* Romont : *vaiche bianche*, *bianche vaiche;* Saint-Dié : *quiche;* Uriménil : *auburon*, *vaiche* (vache) ; on y donne aussi le nom de *vaiche* au Lactaire délicieux. Aux environs de Saint-Dié, Raon-l'Etape Moyenmoutier, le *vellereus* et le *piperatus* sont confondus sous le nom de *vaches blanches*. On a assuré au Dr Raoult, il y a longtemps, que quelques personnes en mangaient à Senones; mais il n'en a jamais vu manger à Saint-Dié, Raon ou Moyenmoutier.

L. deliciosus L. Lactaire délicieux. Vosgien : vache rouge (Dr Mougeot, p. 293, 153) à raison de la chair du chapeau et du lait qui est peu abondant et rouge orangé; il se tache de vert, ce qui le fait facilement reconnaître, et il est rayé (Dr Mougeot fils). On donne aussi le nom de *vache rouge* à l'*Ag. acris* B. et à l'*Ag. subdulcis* B. Uriménil : *rouge vaiche* ; Bru : *vaiche rosse ;* Epinal : *le bœuf;* Fontenoy : *vaiche roge*, *biœu roge* (bœuf rouge) ; Romont : *vaiche ;* Saint-Dié : *quiche* ; Raon-l'Et., Moyenmoutier : *auburon*. On le connaissait quelque peu à Saint-Dié sous le nom de « champignon du garde » vers 1863, parce qu'un garde en mangeait ; mais bien peu de personnes suivaient cet exemple (Dr Raoult).

L. volemus Fr.; *Ag. lactiflaus aureus* Pers. Lactaire doré

Champignon que notre obligeant correspondant, M. le Dr Raoult, pourra sans doute rapprocher de l'espèce scientifique dans la saison favorable.

(Dr Mougeot, p. 293, 453). Vulg. : Vache (Littré, h. v°, n° 14), vachotte, lactaire orangé (Roumeguère, *Revue mycol.*). Vosg. vulg. : *vache jaune*. On sait qu'il est ainsi appelé à cause de son chapeau charnu, couleur jaune d'or fauve ; mais son lait est blanc, très abondant, et il est comestible, tandis que le lait doré, *Lact. thejogalus*, est suspect (Dr Mougeot fils) ; on le mange même cru. Epinal : *vache*.

Russula Pers.

Genre très nombreux, dont les espèces sont connues sous le nom de *bises* dans les Vosges. La saveur douce ou âcre est un moyen de distinguer les comestibles des vénéneuses, qui sont nombreuses. Les comestibles à l'état jeune sont parfois appelés *bisottes* à Uriménil, à Raon-l'Etape *vihottes* (*h* aspirée).

R. delica Fr. Confondue à Raon-l'Etape et à Moyenmoutier avec les *Lactarius piperatus* et *vellereus*, auxquels elle ressemble, quoique n'ayant pas de lait ; on lui donnait donc par erreur le nom de vache blanche (Dr Raoult).

R. virescens Pers. Vosgien : bise verte (*Soc. mycol.*, p. 60) ; souvent confondue avec l'*æruginea* Fr. dont les jeunes sujets en sortant de terre sont connus à Uzemain sous le nom de *potots*, parce qu'ils ressemblent à de petits pots renversés (Dr Mougeot fils, et *Soc. mycol.*, p. 61). C'est une allusion à la convexité initiale du chapeau (Voir M. Quélet, 11e *Suppl.*, p. 11). *Potot* est, quant à la forme, un diminutif, sans en avoir toujours la signification ; ainsi *in potot d'mié* un pot de miel, *in potot d'lâcé* un pot de lait. Mais ici il en a à la fois et la forme et la signification. Moyenmoutier : *verdette* ; Rupt : *bise verte*.

R. alutacea Fr. ; *Ag. alutaccus* Pers. Russule changeante. Souvent confondue avec *sanguinea*, *emetica* et *fragilis*, dont les lames restent blanches, tandis que celles de l'*alutacea* prennent une teinte chamois (D Mougeot fils). Vulg. : bise rouge de Boret. Bru : *bîche rosse* ; Fontenoy : *bigeotte roge* ; Mazelay : *bihhe rouhe* ; Romont : *bihe rouge* et *bihhe rouge*, où du reste il est peu

(1) Sous le nom de *bises*, dans les Vosges, on comprend également des espèces appartenant à presque tous les genres de *Fungi* (Dr Mougeot fils).

connu, bien qu'il vienne presque partout dans les Vosges. M. le Dr Mougeot père donne, p. 294-454, à l'art. *Ag. alutaceus* PERS., la var. *b griseus* PERS. vulg. : « bise grise de Boret » et la *Soc. mycol.*, p. 62 : « la bise grise ».

R. lepida FR. Bon comestible, saveur de noisette à l'état cru. Connu dans le midi et le centre de la France sous le nom de « cul rouge ». Peut être confondu avec *R. sanguinea*, appelé *rougeotte* et *R. rubra* connu dans la vallée de la Meuse sous le nom de fausse fraise; saveur très âcre. (Roumeguère, *Rev. mycol.*)

Cantharellus ADANS.

C. cibarius FR. ; *Ag. Cantharellus* L. Chanterelle alimentaire. Vulg. : chanterelle, galinasse, manne terrestre, chevrette, oreille de lièvre, girolle, escargoule, escarille, gérille. Vosg. : *le jauniré* (Dr Mougeot père, p. 295, 455) ; *la jaunirelle* (*Soc. mycol.*, p. 63). Charmes-s.-M., Mazelay, Saint-Etienne ; *jauniré;* Cheniménil : *jautrelle ;* Epinal : *jauterelle* et *jauniré;* Fontenoy : *jauterelle* et *jauniron ;* La Croix-a.-M. : *reublie* et *jauniré ;* Mazelay : *jautrelle* et *jauniré;* Moussey : *janiron ;* Raon-l'Etape : *jâniron ;* Saint-Dié : *jauniron ;* Uriménil : *jaûtrelle* fém. et plus rarement *jauniré* masc. ; Ventron : *djauniron;* Vexaincourt ; *jaunirons* masc. plur. *Jauniré* et ses variantes sont un diminutif du thème « *jaune* » et rappellent ainsi la couleur « jaune d'œuf pâle » (Quélet, *J. V.*, 1872, p. 215) du chapeau et de la chair. Littré donne « jaunotte, s. f., espèce de Champignon du genre Agaric » dont la formation tient à la même idée. Il donne aussi, v° Chanterelle, le subst. « jaunelet ». Quant au mot *jauterelle* et ses congénères, ils nous semblent se rattacher au latin *Cantharellus*, diminutif (fictif ou réel) de *cantharus* coupe, vase, ou du franç. *chanterelle* par adoucissement de la chuintante initiale et l'assourdissement de la vocale originaire.

Marasmius FR.

M. Oreades FR. ; *Ag. tortilis* DC. Marasme des nymphes. Vulg. : faux mousseron, le mousseron des Alpes. Vosg. : *faux mousseron (Soc. mycol.*, p. 64) et *mousseron d'automne* (Dr Mougeot fils). Bru : *faux mousserieux ;* Romont : *misseron ;* St-Dié : *mousse-*

ron, misseron, champignon des talus (Dr Raoult). Ce Champignon se vend desséché sur nos marchés. « Comestible parfumé, très bon quand il est jeune » (*Soc. mycol.*, p. 65.) — Il croît pêle-mêle avec le *M. urens* Fr.; Bull., t. 528, très vénéneux, à saveur âcre et dont le pied ne se tord pas.

M. alliaceus Fr. Marasme alliacé. Vosg. : Agaric alliacé aux Vosges (Dr Mougeot, p. 294, 459). Il vient dans les Hautes-Vosges, sur les feuilles pourrissant; le stipe est long, l'odeur alliacée est persistante, même après la dessication. On peut s'en servir en guise de condiment (Dr Mougeot fils).

Polyporés

Boletus Dill.

Genre. Uriménil : *borlot.* Ce mot y désigne d'une façon générale tout mauvais Champignon ; Val-d'Ajol : *b rleu.* Dans ces deux formes, on remarquera la curieuse épenthèse de l'*r.* Vagney : *bolat* (Pétin, p. 32).

B. edulis Bull.; *Ag. edulis, Catal. de Vilmorin*, 1882, p. 21 ; Bolet comestible. Lorrain, *cèpe, polonais* (Dr Mougeot. p. 296-456), nommé *cèpe* à raison de son pédoncule renflé à la base comme un ognon *cepa.* La dénomination de *polonais* est lorraine. Ce nom est donné en souvenir de Stanislas, duc de Lorraine, qui tenait sa cour à Lunéville (*Soc. mycol.*, p. 128, note 2). Bruyères : *bola, le bola*; Epinal : *tonton, bon bola, polonais* (M. Lapicque pense que ce nom lui vient de ce que ce sont les Polonais qui l'ont indiqué les premiers; Fraize : *polonais*; Gerbamont : *saussuron*; Médonville : *polonais, gros pîd* à cause de son « stipe obèse » (Quélet, *J. V.*, p. 258); Rupt : *gros pied*; Moussey, Romont, Vexaincourt : *polonais*; Dounoux et Uriménil: *tonton.*

B. æreus Bull. Bolet bronzé. Vosg. vulg. : ceps franc à tête noire, gendarme noir (Dr Mougeot, p. 297, 497). Fontenoy le Ch. : *auburon nor* (bizarre rapprochement! *auburon* signifiant litt. [petit] champignon blanc); Romont : *polonais.* Il est quelquefois regardé comme une var. de l'*edulis*, mais c'est » le plus délicat des Bolets » (Quélet, *Aperçu*, p. 10) ; vient surtout sur les collines jurassiques.

B. luridus Schæff.; *B. rubeolarius* Pers. Bolet couleur de peau, Bolet sanguin. Bruyères : *Vignose* de loup (Dr Mougeot fils), sans doute par allusion à ses pores rougeâtres. Littré donne « *Vînous*, s. m., Champignon de couche ». Cette dernière dénomination doit venir du Midi.

B. cyanescens Bull. Bolet bleuissant. La chair devient subitement bleue à la cassure; mais beaucoup d'autres espèces, même comestibles, prennent cette teinte. Le véritable *cyanescens* n'est pas connu spécifiquement du vulgaire. Tous les *bolas* qui bleuissent sont généralement rejetés (Dr Mougeot fils). Epinal : *mauvais bola.* Ce nom est donné aussi à tous les autres Bolets qui changent de couleur quand on les brise.

Fistulina Bull.

F. hepatica Schæff.; *Boletus hepaticus* Bull., t. 74; Fr., Sver. t. 25. Vosgien : *langue* ou *foie de bœuf* (Dr Mougeot, p. 297-457) parce que ce Champignon est « en forme de langue ou de foie » (Quélet, *Jura Vosges*, p. 290) ; glu de chêne (Dr Mougeot fils), car cette espèce rare croît toujours sur les troncs d'arbres, surtout sur les souches de chêne ; *la langue de bœuf* (*Soc. mycol.*, p. 71). Comestible recherché mais « à peine mangeable quand il est cuit, passable à l'état cru, accommodé en salade (*Bullet.*, *ibid.*). Cette salade est « plus originale que succulente » (Quélet, *Aperçu...*, p. 11). Romont : *grouotte,* bien qu'il ne vienne pas dans cette localité ; toutefois il y est connu. Housseras et Saint-Benoît disent aussi *grouotte.*

Polyporus Mich.

Genre. Ville s. I. : *pîd de mouton.*

On a beaucoup utilisé jadis [dans la partie montagneuse des Vosges] les Champignons de la tribu des Polypores, dits *champignons amadouviers.* Nous citerons comme donnant un bon amadou le *Fomes fomentarius* qui croît sur le Hêtre, le *Fomes advena* [?] ou le *Fomes applanatus* Fries. Les fabricants d'amadou utilisaient pour leur industrie ces trois espèces de préférence à toute autre, mais tiraient parti d'autres espèces moins volumineuses, moins combustibles, et confondaient tous les Champi-

gnons amadouviers sous le nom de *Bola d'èmadou* à Saulxures, *Bolau d'lohhe* à Gérardmer. Le *mycelium* de ces Champignons, qui parfois s'étend en longues bandes dans les gerçures des arbres morts, se nomme *Lohhe* ou *Lahhe* partout, tandis que l'amadou fabriqué a seul ce nom à Gérardmer. (Thiriat, op. cit., p. 214-215). Cet auteur ne parle pas de l'*igniarius*, indiqué comme servant à faire de l'amadou par les auteurs de la *Liste*, p. 74. L'Administration forestière a exposé à Epinal, en 1881 dans son chalet, un grand nombre d'objets, *supports*, *chapeaux*, *casquettes*, fabriqués aux environs de Gérardmer avec des Polypores. Il est peu de forestiers ayant habité ces hautes Vosges, qui ne se fassent un plaisir de rapporter quelque specimen de leur séjour dans ce pays industrieux.

P. subsquammosus Fr., *Sver.*, t. 53 = *leuconelas* Fr., t. 179. Saint-Dié : *monte-gueule* (*Soc. mycol.*, p. 71).

P. umbellatus Fries. M. Mougeot a reçu de M. Huin, percepteur, ce Champignon connu et mangé à Neufchâteau, sous le nom de *chanal*. La *Statistiq. des Vosg.*, I, p. 458, l'indique sur le lias, dans les bois, et M. Quélet, *J. V.*, le dit délicieux. Il est peu probable que la dénomination de *chanal* se rattache à l'allem. *Eichhase*. Il est connu aussi dans « la plaine » sous les noms de *fraise de veau, ventre de vache.*

Trouvé aux environs de Neufchâteau dans un fourré de chênes, à Rollainville et dans la forêt de Saint-Gobain et Coucy. On le retrouve tous les ans à la même place. Vendu sur les marchés de Vienne sous le nom d'*Eichhase*, rappelé ci-dessus (Dr Mougeot fils).

P. Pes Capræ Pers. Pied de chèvre. Vosg. : *pied de mouton noir* (sic ! Mougeot, p. 298, 458); *la grouotte* (Mougeot fils); cette dénomination est aussi donnée par M. Quélet, *J. V.*, p. 272, sans doute à cause de la couleur brune du chapeau. Du reste il a de l'analogie avec le foie, désigné en patois du pays sous le nom de *grouotte noire* (le poumon est appelé *grouotte blanche*). « C'est Mougeot qui a fait connaître cette espèce à Persoon » (Quélet, *ibid.*, note). Le *Bullet. Soc. mycol.* fait observer, p. 72, que « le *pied de mouton noir* dans les Vosges est l'*Hydnum imbricatum* ».

P. igniarius Fr. Bull., t. 454. Bolet amadouvier. Vulg. : agaric des chirurgiens, agaric du chêne. Epinal : *amadou, amadou du hêtre, amadou du sapin* ; Ventron : *bola de hête* (hêtre); Ville : *bolôt.*

P. frondosus Schrad.; *B. frondosus* Schæff. Polypore en bouquet. Vulg. : coquille en bouquet. Vosg. : poule de bois (Dr Mougeot, p. 298, 458). Epinal : *gelinotte, poule de bois.*

Merulius Fr.

M. destruens Pers.; *M. lacrymans* Fr. Mérule dévastateur. Ventron : *bola,* litt. bolet ; Vexaincourt de même. Toutefois il peut se faire que l'on comprenne aussi sous cette dénomination de *bola* le *Polyporus destructor* Fr., Bolet destructeur. Je n'ai pas vu d'échantillons.

Ordre 3. Hydnés

Hydnum L.

Genre. Fraize, Médonville : *pîd de mouton,* litt. pied de mouton.

H. Erinaceus Pers. Hydne hérisson. Vulg. : Hérisson. Vosg. : Houppe des arbres (Dr Mougeot, p. 301, 461).

H. imbricatum L.; Fr.. *Sver.*, t. 33. Hydne imbriqué. Vulg. : pied de mouton brun. Le 1er Bullet. de la Soc. mycol., p. 78, donne « chevrette de Suisse ». Vosg. env. de Bruyères : *pied de mouton noir* (*ibid.* p. 72); *grande chevrette, pied de mouton à poil de chevreuil* (Dr Mougeot fils), allusion à ses aiguillons couleur de poil de chevreuil ; Epinal : *pied de biche* : Fontenoy : *pied de mouton bru* ; La Croix : *pîd de mouton.*

H. repandum L.; Fr., *Sver.*, t. 15 ; Schæff., 318, et var. *rufescens* Pers. Vosg. : *le pied de mouton blanc, barbe de vache* (Dr Mougeot, p. 300, 460 et *Soc. mycol*, p. 78). Epinal : *pied de mouton* ; Fontenoy : *pied de mouton blanc*, à cause du chapeau et du stipe blanchâtre; Etival, La Croix aux Mines : *pid de mouton* ; Raon-l'Etape : *cwoune* (corne) *de mouton;* Saint-Dié : *pied de mouton* ; Saint-Laurent : *jauniré* sic ! allusion à sa couleur parfois ocracée et qui le rapproche du *jauniré* proprement dit, qui est jaune d'œuf pâle ; Uxegney : *pied d'mouton.* C'est le *Brouquichon* des paysans des Landes. dérivant du gascon *Broc* épine

(Dr Mougeot fils). M. Roumeguère, *Glossaire mycol.*, p. 5, donne aussi à Toulouse : « Brouquichon ».

Ordre 4. TÉLEPHORÉS.

Craterellus FR.

C. cornucopioides PERS. Cratérelle en forme de corne d'abondance. Vulg. : la trompette des morts (*Bullet.*, p. 81).

C. clavatus FR. Cratérelle en massue. St-Dié : *bonnet d'évêque*. On le vend couramment sur les marchés de cette ville (R. Ferry) où il se mange depuis très longtemps. On le trouve à La Bure sur le grès rouge, au mois de juin, quand il est pluvieux. Très rare et inconnu à Raon-l'Etape et à Moyenmoutier (Dr Raoult). Il se rencontre aussi à Bruyères (Dr Mougeot fils). Le *Bullet. de la Soc. mycol.* rappelle aussi, p. 81, cette dénomination, qui est une allusion au chapeau en toupie tronquée. Comestible assez fin.

Ordre 5. *Clavariés.*

Sparassis FR.

Sp. crispa FR., *Sver.*, t. 17. Désigné sous le nom de *menotte plate*, à raison de ses rameaux aplatis, formés de deux lames. Croît au pied des Sapins en énormes touffes. Bon comestible. (Dr Mougeot fils).

Clavaria L.

Genre. Raon-l'Et. : *menottes* (plur., *e* non accentué); Romont, Vexaincourt : *menottes;* Ville-s.-I. : *meunottes*. Toulouse : *manetos* (Roumeg., *Gloss. myc.*, p. 31).

C. grisea PERS.; *C. cinerea* VILL.; *C. rugosa* BULL. Clavaire grise. Vosg. : *menotte grise* (Dr Mougeot, p. 204, 464).

C. flava SCHÆFF.; FR., *Sver.*, t. 26 ; SCHÆFF., t. 175. Clavaire jaune. C'est la plus estimée comme comestible, *la menotte vraie* (*Bullet, Soc. mycol.*, p. 86); délicieux (Quélet, *J. V.*, p. 308). Les Clavaires, quoique regardées comme comestibles, sont indigestes, et quelquefois dangereuses ; le mieux est de s'en abstenir (*Bullet.*, *ibid.*). Vosgien : *menotte* (Dr Mougeot, p. 203, 483). Uriménil : *jaune menotte* à cause de la couleur jaune de ses rameaux. Toutes les Clavaires, me dit M. Mougeot, sont difficiles

à distingner par le vulgaire, et on peut à la rigueur dire que toutes ces dénominations patoises ou populaires s'appliquent plus ou moins distinctivement à toutes les espèces qui portent le nom de *menottes blanches*, *grises*, *aunes*.

C. coralloides Fr., *Sver*,, t. 92. Clavaire coralloïde. Vulg. : barbe de bouc, tripelle, barbe de chèvre, cheveline, chevaline, balai, buisson, mainotte. Vosg. : *menotte jaune*, barbe de chèvre (Dr Mougeot, p. 308, 463). Bru : *babe de chieurre* (barbe de chèvre); Moussey : *boire de chieure* ; St-Dié : *ménate*. M. Roumeguère, *op. et loc. cit.*, dit : « On a cru voir des petites mains dans les rameaux cylindriques et divisés du Champignon. »

C. cinerea Bull., t. 354. Clavaire cendrée. Vosg. : menotte cendrée (Dr Mougeot, p. 303, 463), Fontenoy : *menotte* ; Romont : *menotte grihe* ; St-Dié : *menatte* ; Uriménil : *ménotte*, *ménotte grhhe*.

Calocera Fr.

C. viscosa Fr., *Sch.*, t. 174 ; Q., t. 21. Clavaire visqueuse. Vosg. : Menotte visqueuse. Moussey : *li menotte* ; Env. de St-Dié : *ménate* (Bardy). Ce *Calocera* n'a jamais été regardé comme comestible. (Dr Mougeot fils).

Ordre 6. Trémellinés

Hirneola

H. Auricula Judæ L.; *A. sambucina* Mart.; *Exidia Auricula Judæ* Fr.. Vosg. : *l'oreille de Juda* (Dr Mougeot, p. 305, 465), allusion à sa coupe flexueuse, à son chapeau ridé, plissé, à sa couleur rouge brun en dedans. Propriétés purgatives (Dr Mougeot fils).

3e ordre. Cupulés

1er Fam. Tubéracés

Elaphomyces N. ab. E.

E. granulatus Fries. ; *Lycoperdon cervinum* L. Lycoperdon des cerfs. Vosg. : *vremot* (Dr Mougeot, p. 335, 495). La Croix : *sauvége quemotiare* (Pomme de terre sauvage); Moussey : *vermot* ; Raon-l'Et. : *vermot* (pron. *veurmot*). Ce mot est quelquefois employé pour désigner le *Scleroderma verrucosum* qui croît à la

surface de la terre, tandis que l'*Elaphomyces* est caché dans le sol. A Bertrichamps, commune de Meurthe-et-Mozelle, distante de 3 à 4 kilomètres seulement, l'*Elaphomyces* n'est pas connu, et c'est le *Scleroderma* qui est appelé *vermot* (Dr Raoult).

2e Fam. HELVELLÉS

Morchella DILL.

M. conica PERS. Morille conique. Saint-Dié : *morille pointue*, allusion à la mitre ovale, lancéolée, signalée par M. Quélet, *J.-V.*, p. 388.

M. deliciosa FR. Morille délicieuse. Saint-Dié : *morille pointue*. Très voisin du *conica*, dit M. Quélet, *ibid.*, et encore plus sapide.

M. esculenta PERS. ; *Phallus esculentus* L. Morille comestible. Vulg. : la Morille. Moussey : *mourion* ; Saint-Dié : *morile* sic ! (Bardy) et *morille ronde* (R. Ferry) ; Vagney : *champignon neir* (Pétin, p. 50). Odeur et saveur agréables (Quélet, *ibid.*).

Helvella L.

H. esculenta PERS. Morille noire du printemps. Vosgien notamment dans la colline des Rouges-Eaux : *mouricaude* (Dr Mougeot, p. 110 et 312). Bru : *Morille de l'ohhifieu*, litt. du printemps (Voir à notre *Dictionnaire phonétiq. et étym.* le mot *HHifieu*) ; Moussey : *mourion* ; Saint-Dié : *morile* (Bardy) et *fausse morille* (R. Ferry). M. Quélet dit : recherché et assez fin ; cause cependant des empoisonnements suivis de mort (*Aperçu*... p. 14) ; mais il a toujours paru indigeste à M. Forquignon à cause de sa consistance cartilagineuse ; ce mycologue n'a jamais constaté de véritables symptômes d'empoisonnement (*ibid.*, note). — Vient notamment dans les sapinières (des Vosges). Les récolteurs de champignons, aux Rouges-Eaux, vendent indifféremment la forme *esculenta* et *M. patula* PERS., qui croît à la même époque, et n'est qu'une variété de l'*esculenta* (Dr Mougeot fils, ms.).

H. infula SCHÆFF. ; *H. ustula*. Morillé noire d'automne. Bru : *morille de voïe* (de veillée, en patois d'Uriménil *woyé*, prononcé *ouo-ié*) ; Bruyères : *mouricaude* (Dr Mougeot fils) ; Saint-Dié : *morile* (Bardy) et *morille d'automne* (R. Ferry). Plus rare que *l'esculenta*.

Environs de Saint-Dié, mais rare (Ferry); dans les forêts de sapins sur le bord des chemins (Dr Mougeot fils); dolomie, col de Noirmont (Forquignon).

3e Fam. Pezizacés

Peziza Dill.

P. coronata Bull. Pezize couronnée. Saint-Dié : *potot*. M. Ferry l'a vu vendre dans cette ville quelquefois. Le nom de *potot* lui vient de sa ressemblance avec une coupe, quand il a un certain âge. M. Quélet, *J. V.*, p. 394, dit ce Champignon *succulent*, bien que son odeur soit nauséeuse.

Gastéromycètes

Lycoperdacés

Bovista Fr.

Genre. Epinal : *vesse de loup ;* Raon-l'Et. : Lycoperdon en général et genres voisins *veusse de loup ;* Saint-Dié, Vexaincourt, Ville : *veusse de loup*.

B. plumbea Fr.; *Lycoperdon ardosiaceum* Bull.; *Globaria plumbacea* Quél. Vesse de loup ardoisée. Fontenoy : *potte de loup ;* La Croix : *vesse de loup ;* Mazelay : *veusse de loup* ; Moussey : *vosse de loup ;* env. de Saint-Dié : *veusse de loup ;* Romont : *vesse de loup ;* Uriménil : *vesse dé loup ;* Ventron : *vosse de loup*.

Périsporiacés

Erysiphe Hedw.

E. pannosa Wallr.; *Eurotium Rosarum* Grev. Vosg. : blanc du Rosier (Dr Mougeot, p. 334, 494).

Urédinés

Æcidium

Æ. elatinum Alb. et Schw.; *Peridermium elatinum* Tul. Bruyères : *paneur de sotré* (Dr Mougeot, p. 342, 402), litt. balai de sorcier. Le forestier donne aussi ce nom à ce Champignon. On sait que les Allemands ont la même désignation : *Hexenbesen ;* ils disent aussi *Krebsgeschwülste*.

Uredo.

U. Caries Dc.; *U. sitophila* Ditt. Carie. Uriménil : *chorbon* (charbon); notre patois possède l'adjectif *chobionquè* litt. charbonné : *grain chobionquè, biè chobionquè* grain, blé attaqué par le charbon (on le confond avec le suivant : la nielle). Epinal : *charbon de blé* ; Mazelay : *mouhheron* litt. « misseron » champignon ; Romont : *bié nouor*, blé noir, *gras bié*, blé gras ; il y est aussi confondu avec la nielle ; quand il est moins avancé et n'est pas encore en poussière on dit *misseron ;* cfr. Mazelay ci-dessus.

U. segetum Dc.; Pers. Vulg. : nielle charbucle. Vosg. : *la nielle, charbon* (Dr Mougeot, p. 336, 496). Bru : *charbon, les godots*, plur., litt. godet, sans doute par allusion aux capsules du *Lychnis Githago* qui, à Uriménil et dans quelques localités voisines, ont donné ce nom à la plante ; Gerbamont : *chabon* ; Mazelay : *godots* ; Romont, Uriménil et quelques autres localités ne distinguent pas cet Urediné de l'*U. Caries*.

SOCIÉTÉ NATIONALE D'HORTICULTURE DE FRANCE

ANNUAIRE DE LA SOCIÉTÉ

Publié en 1886

COUP D'ŒIL SUR L'HISTOIRE DE LA SOCIÉTÉ ET DES EXPOSITIONS HORTICOLES.

La SOCIÉTÉ d'HORTICULTURE de Paris a été fondée en 1826, dans le but de perfectionner l'art des jardins, d'en améliorer les méthodes, d'en faciliter l'étude et l'application.

La première réunion de ses fondateurs eut lieu le 11 juin 1827; on y décida la publication d'un recueil mensuel destiné à faire connaître les travaux de la Société, et auquel on donna le titre: *Annales de la Société d'Horticulture de Paris et Journal spécial de l'état et du progrès du jardinage*. Les premiers fondateurs de la Société s'imposèrent l'obligation de verser une modique contribution annuelle: la réunion de ces cotisations dut servir aux moyens d'action de la Compagnie, soit pour solder les dépenses de publicité indispensables, soit pour attribuer des récompenses aux personnes qui en étaient jugées dignes.

Ils élurent un Conseil d'Administration chargé des intérêts de la Société et décidèrent qu'ils s'adjoindraient toutes les personnes qui, après avoir été présentées par l'un des Membres de la Compagnie, consentiraient à participer à ses travaux et à payer la cotisation fixée.

Enfin la création d'Expositions où devaient figurer les plus remarquables produits de l'horticulture fut décidée comme l'un des meilleurs moyens de faire connaître et d'encourager les progrès du jardinage.

Telles furent les bases de l'organisation de la Société d'Horticulture de Paris; telles sont encore celles de la composition de la Société actuelle.

La Société d'Horticulture de Paris tint sa première assemblée générale annuelle le 29 août 1828, veille de la fête de saint Fiacre, patron des jardiniers, dans la salle St-Jean, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. le vicomte de Martignac, ministre de l'Intérieur, qu'accompagnait M. le comte de Chabrol, préfet du département de la Seine. Le Ministre y annonça qu'il prenait à la charge du gouvernement trois prix fondés par la Société, et déclara que, si la main du Ministre pouvait ajouter quelque valeur à ces récompenses, il était prêt à venir les distribuer au nom de la Société. Le souverain qui occupait alors le trône de France autorisait l'inscription de son nom, comme protecteur et fondateur, sur la liste des Membres de la Société (12 sept. 1827).

Les trois premières Expositions annuelles, organisées par la Société, eurent lieu en juin 1831, mai 1832 et juin 1833, dans l'orangerie du Louvre. En 1834, une Exposition fut tenue dans la salle St-Jean, à l'Hôtel de Ville, et M. de Rambuteau, préfet de la Seine, y distribua des médailles d'encouragement.

En 1835, la Compagnie reçut le titre de Société royale d'Horticulture de Paris, que le roi lui accorda à la suite de son Exposition tenue dans l'orangerie du Louvre, ainsi que le furent celles de 1837, 1838 et 1839.

La nouvelle galerie du Luxembourg fut mise ensuite à la disposition de la Société, qui y tint trois Expositions, en mars 1841, en octobre 1841 et en avril 1842; ce local étant devenu insuffisant, l'orangerie du Petit-Luxembourg abrita les Expositions de mai 1843 et juin 1844.

Cette même année 1844, des dames de haute distinction se

réunissent au nombre de vingt, par les soins de M. le duc Decazes et de M. Héricart de Thury; elles s'associent et se constituent en Dames patronnesses de l'horticulture; elles se proposent non seulement de donner des encouragements aux jardiniers, mais encore de venir au secours de ceux d'entre eux qui seraient frappés de quelque adversité grave. Ces dames sont proclamées Membres honoraires de la Société royale d'Horticulture; leur nombre s'accroît bientôt, et aujourd'hui la Société compte 82 Dames patronnesses, dont les cotisations servent de base aux secours que la Société distribue chaque année.

La Société continue ses Expositions, de 1845 à 1848, dans la vaste orangerie du Petit-Luxembourg. Cette dernière année, elle prend le titre de Société nationale d'Horticulture de France et reçoit du gouvernement la concession d'un terrain dans l'ancien clos des Chartreux joint au palais du Luxembourg, jardin qu'elle a conservé jusqu'en 1860.

La Société est chargée par le Ministre de l'Agriculture de la direction de la partie horticole de la grande Exposition nationale des produits de l'industrie qui eut lieu en 1849. Elle continue ensuite ses Expositions annuelles, en 1850 (mai) à l'orangerie du Luxembourg, en 1851 (septembre) à l'orangerie des Tuileries, en 1852 (mars) dans la galerie méridionale du Luxembourg.

En 1852 (20 nov.), un décret reconnaît la Société d'Horticulture de Paris et centrale de France, comme établissement d'utilité publique; des statuts nouveaux sont votés.

L'année suivante, elle reçoit le titre de Société impériale de Paris et centrale de France, sous le protectorat de l'Empereur. Elle tient ses Expositions de 1853 (septembre) et 1854 (avril) aux Champs-Elysées, dans le carré qui avoisine l'Elysée.

Pendant ces vingt-sept années, quarante-cinq volumes in-8°, d'environ 500 pages chacun, avec beaucoup de planches, ont reçu les communications des Membres de la Compagnie, et ont répandu dans le public les enseignements provenant de leurs connaissances sur les diverses branches de l'art des jardins.

Dès l'origine de la Société, une dissidence regrettable donna naissance à la Société d'Agronomie pratique, dont l'existence cessa en février 1831.

En 1841, une seconde Société d'Horticulture fut formée à Paris. Elle « profita des enseignements que pouvait lui offrir la Société, son aînée de 14 ans, qui avait subi, pendant cette longue période, les vicissitudes et les difficultés inhérentes à toute innovation et qui avait aplani les obstacles de la route nouvelle sur laquelle elle s'était aventurée la première. » (*Annales*, t. XLIV, p. 27, janvier 1853.)

Le Cercle des conférences horticoles du département de la Seine, appelé plus tard Cercle général d'Horticulture, tint d'abord ses Expositions, comme son aînée, en 1842 et 1843 dans l'orangerie des Tuileries, puis en 1844 et en 1845 dans la galerie méridionale du palais du Luxembourg; en 1846 (deux Expositions) dans l'orangerie du Louvre et dans le palais du Luxembourg, et en 1847 dans ce dernier local.

En 1848, le Cercle d'Horticulture prit le titre de Société nationale d'Horticulture de la Seine. Ses Expositions furent tenues, en 1848, 1849 et 1850, dans le Jardin d'hiver qui avait été créé par l'industrie particulière aux Champs-Élysées; une seconde Exposition, en 1850, eut lieu, sous une tente, dans l'allée de Fleurus, au Luxembourg. Enfin les années suivantes, de 1850 à 1854, cette Société tint des Concours spéciaux dans le local de ses séances, et des Expositions générales, sous une tente, dans le carré Ledoyen, aux Champs-Élysées.

De 1844 à 1854, douze volumes de *Bulletin*, publiés par le Cercle ou Société nationale d'Horticulture, ont rendu compte de ses travaux et mis au jour les notes et mémoires dus à ses Membres les plus zélés.

Le 1er janvier 1855, la Société impériale d'Horticulture de Paris et la Société nationale d'Horticulture de la Seine se réunirent. La Société ainsi formée reçut le nom de Société impériale et centrale d'Horticulture; M. le duc de Morny en devint le

Président; de nouveaux statuts furent votés. Un décret, en date du 11 août 1855, les approuva et reconnut la Société nouvelle comme établissement d'utilité publique.

C'est cette même année 1855 que la Société nouvelle organisa une magnifique Exposition d'Horticulture, à côté de l'Exposition des produits de l'industrie française qui occupait le palais bâti pour cette destination, dans les Champs-Élysées. Pendant cinq mois, la Société entretint un véritable jardin où se trouvaient des serres, des pavillons, des galeries, etc. Un volume spécial a été publié pour rendre compte de cette remarquable Exposition horticole. Plus de 250,000 personnes la visitèrent, et le chiffre des récompenses attribuées par la Société s'éleva, partagé entre 555 concurrents, à la somme de 18,000 francs.

Depuis cette époque, la Société tint ses Expositions annuelles (de 1856 à 1860) dans le Palais de l'Industrie. En l'année 1860, l'Exposition eut lieu en même temps que le Concours général et national d'Agriculture, et le Ministre de l'Agriculture se chargea de tous les frais incombant à la Société, ainsi que de ceux des récompenses qu'elle distribua.

Cette même année, la Société s'installa dans un hôtel qu'elle avait acquis de ses deniers, et où se trouvent des salles pour ses séances ordinaires, des locaux pour ses Commissions, et une belle et vaste salle disposée à la fois pour ses grandes réunions ou pour des Expositions spéciales de plantes ou de produits horticoles.

En 1861, la Société tint deux Expositions partielles dans son hôtel de la rue de Grenelle. En 1862, elle revint au Palais de l'Industrie, et en 1863 elle installa les plantes exposées sur un terrain disponible près de l'emplacement du nouvel Opéra. En 1864, quatre Concours particuliers furent ouverts dans l'hôtel de la Société; en 1865 (juillet), une Exposition générale eut lieu au Palais de l'Industrie, après l'Exposition des Beaux-Arts; et en 1866, une seule Exposition trouva sa place dans l'hôtel de la Société.

En 1867, année où la Compagnie de l'Exposition universelle des produits de l'Industrie de toutes les nations fit tracer, au Champ-de-Mars, un jardin destiné aux produits horticoles, la Société ne tint pas d'Exposition générale ; mais elle ouvrit, au mois de septembre, son local aux producteurs de fruits, à l'occasion de la réunion de la 12e session du Congrès pomologique de France : une immense collection de fruits de toute nature vint s'y entasser et offrit de nombreux sujets d'études aux horticulteurs de tous les pays.

Une Commission consultative appelée à diriger l'organisation du jardin qui accompagnait l'Exposition des produits de l'Industrie au Champ-de-Mars, et le Jury français chargé d'attribuer les récompenses avaient été composés entièrement de membres de la Société ; son Secrétaire-général fut chargé du travail récapitulatif des récompenses décernées aux horticulteurs.

En 1868, le Ministre de la Maison de l'Empereur et des Beaux-Arts, M. le Maréchal Vaillant, que la Société a été heureuse d'avoir pour son Président depuis mai 1865, chargea la Compagnie d'entretenir un jardin dans le Palais de l'Industrie pendant l'Exposition des Beaux-Arts qui dura six semaines (du 1er mai au 20 juin) ; les trois premiers jours furent consacrés à une Exposition générale horticole.

En 1869, les mêmes arrangements furent conclus; mais les Concours horticoles durèrent cinq jours et eurent lieu trois semaines après l'ouverture du jardin.

Il en a été de même en 1870. Malgré l'extrême sécheresse du premier printemps et l'orage affreux accompagné de grêlons qui a détruit, au moment de l'Exposition, une grande partie des collections préparées à cet effet, par les horticulteurs de la région parisienne, la vaste nef du Palais de l'Industrie n'a jamais offert une aussi brillante décoration.

Le total des plantes exposées s'est élevé au chiffre considérable de 7548, non compris les lots d'Asperges et de légumes ; et un vaste emplacement était occupé par les objets des diverses

industries horticoles. Ce succès a été attribué à la suppression du programme traditionnel des Concours désignant à l'avance les genres de plantes seuls admis à concourir, et déterminant le nombre d'individus à exposer.

Ce résultat, qui a été constaté par toute la presse parisienne, avait fait naître de bien légitimes espérances pour l'Exposition de 1871; mais l'invasion de la France, et les tristes événements qui ont succédé à la guerre, ont mis à néant les espérances prématurément conçues; toutefois, pendant les journées du siège, la Société n'est pas restée inactive.

Les membres parisiens continuèrent leurs travaux, et au moment des jours les plus critiques de l'investissement, ils prêtèrent un concours dévoué au gouvernement de la Défense nationale, en aidant à l'organisation de cultures maraîchères sur les terrains vagues de l'intérieur de Paris.

Ainsi, durant les jours de malheur, comme pendant les jours de prospérité, la Société n'a pas cessé de veiller sans relâche aux intérêts de l'horticulture.

En parcourant, après la guerre, les établissements horticoles de Paris et de ses environs, établissements saccagés ou détruits par les légions allemandes, on pouvait croire à une ruine complète de l'horticulture parisienne. Il n'en a rien été, tant est vivace l'énergie de la population horticole.

A peine délivrés de la présence des soldats qui avaient brisé leurs serres, incendié leurs maisons, les horticulteurs se mirent à l'œuvre ; grâce à l'intervention de la Société centrale et aux secours offerts par les horticulteurs anglais et français les ravages de la guerre furent rapidement réparés.

Pendant l'année 1871, les pertes et les défections furent grandes pour la Société; elle n'en continua pas moins à être ce centre d'action et d'impulsion, ce foyer de lumière et de force qui éclairent et dirigent le progrès horticole. La publication de son Journal, suspendue par la force des choses, pendant les dix mois de siège et de guerre civile, avait repris sa régularité dès

le mois de juillet 1871, et au mois de mai 1872, la Société conviait les horticulteurs à prendre part à une Exposition au Palais de l'Industrie. Toutes traces des désastres avaient alors disparu, et, si l'étranger qui avait fait de la région parisienne des ruines fumantes, avait vu cette Exposition, il aurait bien été obligé de reconnaître cette vérité acquise à l'histoire: qu'on peut abattre momentanément la France mais non l'anéantir.

Enfin la Société tint en 1873, 1874, 1875, 1876, 1877, 1879, 1880, 1881, 1882, 1883, 1884 et 1885, soit dans la nef du Palais de l'Industrie, soit dans son voisinage, soit dans le pavillon de la ville de Paris, gracieusement mis à sa disposition par le Conseil municipal, soit même dans son Hôtel, des Expositions partielles ou générales dans lesquelles on n'a cessé de remarquer les plantes les plus généralement cultivées par l'homme, soit pour ses besoins, soit pour son agrément.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE

DU

DÉPARTEMENT DE LA SEINE

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Sur le rapport du Ministre de l'Agriculture,

Vu le décret du 11 août 1855, qui a reconnu la Société nationale et centrale d'Horticulture de France comme établissement d'utilité publique;

Vu le décret du 21 novembre 1866, et les statuts qui y sont annexés;

Vu le décret du 5 juin 1880;

Vu l'extrait du procès-verbal de la séance du 14 juin 1883, dans laquelle la Société réunie en assemblée générale a adopté le projet de statuts nouveaux;

Vu la demande présentée en son nom par les membres délégués à cet effet;

Vu l'avis du Préfet de la Seine en date du 16 octobre 1883;

Vu l'ordonnance du mois d'août 1749, l'avis du Conseil d'Etat du 1er juin 1806, et l'article 484 du code pénal:

Le Conseil d'Etat entendu;

DÉCRÈTE :

ARTICLE PREMIER

La Société nationale et centrale d'Horticulture de France prendra à l'avenir le titre de Société nationale d'Horticulture de France.

Sont approuvés les nouveaux statuts tels qu'ils sont annexés au présent décret.

ART. 2

Le Ministre de l'Agriculture est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, au Palais de l'Élysée, le 27 juin 1885.

Signé : JULES GRÉVY.

Par le Président de la République,

Le Ministre de l'Agriculture,
Signé : HERVÉ MANGON.

Pour ampliation,

Le chef de la division du Secrétariat
et de la Comptabilité :
Signé : PAUL CHALLOT.

Pour copie conforme,

Pour le Secrétaire général,

Le Conseiller de Préfecture délégué,
Signé : F. LEROY.

STATUTS

DE LA

SOCIÉTÉ NATIONALE D'HORTICULTURE

DE FRANCE

Annexés au décret en date du 27 juin 1885.

TITRE PREMIER. — CONSTITUTION DE LA SOCIÉTÉ.

ARTICLE PREMIER. — La Société nationale et centrale d'Horticulture de France, reconnue comme établissement d'utilité publique par le décret du 11 août 1855, prend, à compter de ce jour, la dénomination de Société nationale d'Horticulture de France.

Elle étend son action sur toute la France, l'Algérie et les Colonies.

Elle a son siège à Paris.

ART. 2. — La Société nationale d'Horticulture de France a pour but de perfectionner et d'encourager toutes les branches de la science et de la pratique horticoles.

Elle aide à la propagation des connaissances horticoles par ses recherches, ses enquêtes, ses publications périodiques, ainsi que par les expériences pratiques ou d'ordre scientifique qu'elle exécute ou qu'elle provoque.

Dans le même but, elle ouvre des Concours et Expositions annuels, dans lesquels elle décerne des récompenses.

Elle encourage les ouvriers de l'Horticulture et accorde des secours aux jardiniers nécessiteux ou infirmes, ainsi qu'aux familles de ceux qui ont rendu des services à l'Horticulture.

Elle encourage les Sociétés de secours mutuels formées entre les ouvriers de l'Horticulture et reconnues par e gouvernement.

ART. 3. — La Société fait annuellement une ou plusieurs Expositions. Les Français et les Etrangers sont admis à y prendre part.

Elle décerne des prix à des auteurs d'ouvrages relatifs à l'Horticulture.

ART. 4. — La Société correspond avec les Sociétés françaises d'Horticulture et peut même, avec l'autorisation du Ministre de l'Agriculture, les réunir en Congrès pour discuter des questions intéressant la science ou la pratique horticole.

Sous la même condition d'autorisation, les étrangers ou les représentants de Sociétés étrangères d'Horticulture peuvent être admis dans ces Congrès.

Dans ces cas, l'arrêté d'autorisation détermine la ville où le Congrès doit être ouvert, ainsi que la durée de la session.

TITRE II. — ORGANISATION.

ART. 5. — La Société se compose de membres titulaires, de membres perpétuels, de membres honoraires et de correspondants français et étrangers.

Les dames sont admises comme dames patronnesses ou aux divers titres ci-dessus énoncés.

Le nombre des membres est illimité.

ART. 6. — Toute personne qui désire être reçue membre titulaire de la Société doit se faire présenter par un membre sociétaire qui signe la présentation, ou en faire la demande par écrit au Secrétaire-général.

Le nom du postulant reste inscrit pendant quinze jours au siège de la Société, sur un tableau à ce destiné. S'il n'y a pas d'opposition, l'admission est prononcée à la séance suivante.

Elle doit être votée à la majorité absolue des membres présents.

ART. 7. — Les dames patronnesses sont élues par le Conseil d'Administration sur la présentation de deux dames patronnesses ou de deux membres de la Société, ou d'une dame patronnesse et d'un membre de la Société.

L'élection a lieu dans la séance du Conseil qui suit celle pendant laquelle la présentation a été faite.

ART. 8. — Les membres honoraires du Bureau et les membres honoraires sont élus par l'Assemblée générale sur la présentation du Conseil d'Administration.

Les Correspondants sont nommés par le Conseil d'Administration.

ART. 9. — A la majorité de la moitié plus un des membres qui le composent, le Conseil d'Administration peut prononcer l'exclusion d'un membre de la Société pour cause d'indignité, mais seulement ce membre entendu ou dûment appelé.

ART. 10. — Tous les membres, sauf les membres honoraires ou les membres correspondants, payent une cotisation annuelle. Cette cotisation ne peut être moindre de vingt-cinq francs pour les dames patronnesses et vingt francs pour les membres titulaires.

La cotisation annuelle peut être rachetée par un versement unique de deux cent cinquante francs ou remplacée par la constitution d'une rente de vingt francs.

Dans le cas de remplacement de la cotisation, comme il vient d'être dit, le membre titulaire reçoit le titre de membre perpétuel.

Le remplacement de la cotisation de dame patronnesse par une rente de vingt-cinq francs confère le titre de dame patronnesse perpétuelle.

Les sommes versées en rachat de cotisations doivent être placées en rentes nominatives sur l'Etat français, ou en obligations de chemins de fer, ou de la Société générale du Crédit foncier de France, et les revenus seuls sont employés par la Société.

TITRE III. — DE L'ADMINISTRATION.

ART. 11. — Le Président de la République est protecteur-né de la Société; le Ministre de l'Agriculture en est le Président d'honneur et préside les séances solennelles de distribution des récompenses, d'ouverture et de clôture des Congrès.

Le Ministre peut se faire suppléer par un délégué.

ART. 12. — La Société est régie par un Conseil d'Administration élu par l'Assemblée générale et composé comme suit :

1° Un Président,
Un premier Vice-Président,
Quatre Vice-Présidents,
Un Secrétaire-général,
Un Secrétaire-général-adjoint,
Quatre Secrétaires,
Un Trésorier,
Un Trésorier-adjoint,
Un Bibliothécaire,
Un Bibliothécaire-adjoint.
Ces seize membres forment le Bureau de la Société.

2° Seize Conseillers.

3° Un délégué de chacun des Comités et des Commissions administratives formées dans le sein de la Société, sauf celui de la Commission de Contrôle.

4° Les membres du Bureau honoraire.

5° Le Secrétaire-rédacteur.

Toutes les fonctions des membres du Conseil d'Administration sont gratuites, sauf celles du Secrétaire-rédacteur.

ART. 13. — Le Président et le premier Vice-Président, le Secrétaire-général et le Secrétaire-général-adjoint, le Trésorier et le Trésorier-adjoint, le Bibliothécaire et le Bibliothécaire-adjoint sont élus pour quatre années, renouvelés alternativement tous les deux ans, et toujours rééligibles.

Les quatre Vice-Présidents et les quatre Secrétaires, nommés pour deux ans, sont renouvelés par moitié chaque année, et non rééligibles avant une année d'intervalle.

Les seize Conseillers sont élus pour quatre ans, renouvelés par quart chaque année et non rééligibles avant une année d'intervalle.

Les délégués des Comités et Commissions administratives sont élus pour une année et toujours rééligibles.

Le Secrétaire-rédacteur est élu par le Conseil d'Administration, qui, seul, peut le révoquer.

ART. 14. — L'élection des membres du Conseil d'Administration a lieu dans la dernière séance de l'année, par une assemblée composée des membres titulaires, des membres perpétuels, des membres honoraires et des dames patronnesses.

Les Sociétaires ayant droit de vote assistent seuls à cette séance et

sont prévenus par lettre individuelle avec indication de l'ordre du jour.

Le vote a lieu en séance, et par bulletin individuel, pour l'élection du Président, du premier Vice-Président, du Secrétaire-général, du Secrétaire-général-adjoint, du Trésorier, du Trésorier-adjoint, du Bibliothécaire, du Bibliothécaire-adjoint, et, par bulletin de liste, pour celle des autres membres du Bureau, des seizé Conseillers et de la Commission de Contrôle dont il va être parlé à l'article 17.

Au premier tour de scrutin, l'élection a lieu à la majorité absolue des suffrages exprimés, et, au second tour de scrutin, à la majorité relative.

Dans le cas où deux ou plusieurs candidats auraient obtenu le même nombre de voix, le plus ancien comme sociétaire est nommé.

ART. 15. — Si, dans le cours d'une année une vacance survient parmi ses membres, le Conseil d'Administration peut décider qu'il sera pourvu au remplacement avant la séance de la fin de l'année.

Si le nombre des vacances excédait le chiffre de quinze, il serait procédé au remplacement dans la seconde séance qui suivrait la dernière vacance produite et selon les formes déterminées à l'article 13.

Dans tous les cas, le membre élu en remplacement d'un membre manquant ne reste en fonctions que pendant le temps restant à courir pour l'exercice de ce dernier.

ART. 16. — La Société est représentée en justice et dans les actes de la vie civile par son Secrétaire-général.

Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour gérer et administrer, tant activement que passivement, les affaires de la Société.

ART. 17. — L'Assemblée générale nomme annuellement, dans la dernière séance de l'année, une Commission de Contrôle, composée de cinq membres pris hors du Conseil d'Administration et qui ne peut participer à ses délibérations. Les membres de la Commission de Contrôle ne sont rééligibles qu'après une année d'intervalle.

Cette Commission est chargée de contrôler et vérifier les livres et les comptes du Trésorier, ainsi que le bilan de la situation financière qui doit être dressé annuellement par ce dernier; de vérifier les états de la bibliothèque, des archives et des collections, et de présenter, sur le tout, un rapport écrit et détaillé à l'Assemblée générale.

ART. 18. — La deuxième séance ordinaire de Février est consacrée à l'audition du rapport du Conseil d'Administration sur les travaux et la situation morale de la Société, des comptes du Trésorier, du rapport de la Commission de Contrôle, et à la discussion des comptes.

A cet effet, les membres titulaires, les membres perpétuels, les membres honoraires et les dames patronnesses sont seuls appelés à cette séance, et la convocation est faite par lettre individuelle, avec indication de l'ordre du jour.

L'Assemblée, constituée en comité secret, discute les comptes du Trésorier, et, s'il y a lieu, les approuve; dans ce cas, son vote établit le quitus du Trésorier.

Si, au contraire, l'Assemblée rejette les comptes, la Commission de Contrôle est chargée d'en poursuivre le redressement et de faire rentrer les fonds par toutes les voies de droit.

TITRE IV. — DES RÉUNIONS.

Art. 19. — La Société tient deux séances par mois.

Elle peut être réunie en Assemblée extraordinaire, sur la convocation du Bureau.

Art. 20 — Dans les séances ordinaires et extraordinaires ont seuls voix délibérative :

Les Membres titulaires,
Les Membres perpétuels,
Les Membres honoraires,
Les Dames patronnesses.

Les Correspondants n'ont que voix consultative.

Dans les Congrès ont voix délibérative tous les membres de la Société indiqués plus haut, les Correspondants, les étrangers admis, ainsi que les délégués de Sociétés françaises et étrangères appelés à y prendre part.

Dans toutes les délibérations, les votes ont lieu à la majorité des membres présents; en cas de partage, la voix du Président est prépondérante.

Art. 21. — L'ordre du jour des séances des Assemblées ordinaires, extraordinaires et des Congrès est fixé par le Bureau de la Société; nulles autres questions que celles indiquées à l'ordre du jour ne peuvent être mises en délibération.

Néanmoins, sur la demande de quatre membres du Conseil d'Administration autres que ceux composant le Bureau, ou sur celle de vingt membres titulaires, des questions sont ajoutées à celles qui sont indiquées par le Bureau. Si ces questions ne peuvent arriver en discussion dans la première séance qui suit leur présentation, elles sont placées en tête de l'ordre du jour de la séance suivante.

TITRE V. — DISPOSITIONS GÉNÉRALES.

Art. 22 — Tout discours, lecture ou discussion étranger à l'Horticulture et au but de la Société est interdit dans ses réunions.

Art. 23 — La Société ne peut acquérir des immeubles, les échanger, aliéner ou hypothéquer, emprunter, transiger, compromettre, ni accepter aucuns dons ou legs qu'en vertu d'une délibération spéciale de l'Assemblée générale soumise à l'approbation du Gouvernement.

Art. 24. — Les votes régulièrement émis par l'Assemblée générale lient tous les membres présents, absents ou dissidents.

Art. 25. — Les règlements d'ordre intérieur pour l'exécution des présents statuts sont rédigés par le Conseil d'Administration, mais ne sont exécutoires qu'après l'approbation du Ministre de l'Agriculture.

Art. 26. — Le Conseil d'Administration peut seul provoquer des modifications aux présents statuts.

Dans ce cas, le texte de ces modifications est imprimé et distribué aux membres appelés à en délibérer, un mois avant la séance dans laquelle les nouvelles dispositions doivent être discutées.

La discussion a lieu en Assemblée générale et réunie en Comité suivant les formes indiquées à l'article 18.

Les modifications aux statuts doivent être approuvées par les deux tiers au moins des membres présents.

Elles sont soumises à l'approbation du Gouvernement.

ART. 27. — Les dispositions des quatre premiers paragraphes de l'article 26 sont applicables au cas de dissolution.

Dans le cas où la Société viendrait à être dissoute, l'actif disponible recevrait, par décision du Conseil d'Administration et sauf approbation du gouvernement, un emploi conforme à l'objet de la Société.

Si le Conseil d'Administration avait négligé ou refusé de délibérer sur cet emploi, ou s'il persistait à n'admettre qu'un emploi qui ne serait pas approuvé par le Gouvernement, il y serait pourvu par le Conseil d'Etat, sur la proposition du Ministre de l'Agriculture.

Certifiés véritables les présents statuts pour être annexés au décret en date du vingt-sept juin mil huit cent quatre-vingt-cinq.

Le Ministre de l'agriculture :

HERVÉ MANGON.

Pour copie conforme,

Le chef de la division du secrétariat et de la comptabilité :

PAUL CHALLOT.

RÈGLEMENT

DE LA

SOCIÉTÉ NATIONALE D'HORTICULTURE

DE FRANCE

TITRE PREMIER. — COMPOSITION DE LA SOCIÉTÉ.

ARTICLE PREMIER. — Le siège de la Société est fixé à Paris, en son hôtel, rue de Grenelle, n° 84.

Le but et les travaux de la Société sont déterminés par les articles 2, 3 et 4 des Statuts.

Elle fait, si elle le juge utile, visiter sur place, par des Commissions spéciales, les cultures et les travaux d'industrie horticole des personnes qui lui en adressent la demande. Elle accorde ensuite des récompenses à ce sujet, s'il y a lieu. Elle met au concours des sujets déterminés.

Elle est en relation permanente avec les Sociétés correspondantes.

Celles-ci ne payent aucune cotisation; elles reçoivent toutes les publications de la Société et ont le droit de se faire représenter, chacune, dans la Société, par un ou deux délégués : ces délégués, nommés par un vote spécial et justifiant de leur mandat, sont reçus au sein du Conseil d'Administration pour expliquer l'objet de leur mission.

Ces délégués sont également admis à assister aux séances de la Société et à visiter ses Expositions; il leur est remis, à cet effet, une carte d'entrée qu'ils doivent réclamer au Secrétariat.

La qualité de Société correspondante est prononcée par le Conseil d'Administration.

ART. 2. — La Société se compose de dames patronnesses, de membres titulaires de membres perpétuels, de membres honoraires, et de correspondants français et étrangers.

Les dames sont admises comme dames patronnesses ou comme membres de toutes les catégories.

ART. 3. — Toute personne qui désire être reçue membre titulaire doit se faire présenter, en séance, par un membre de la Société, ou s'adresser directement par écrit au Secrétaire-général. Son nom reste inscrit pendant quinze jours au siège de la Société, sur un tableau à ce destiné.

S'il n'y a pas d'opposition, l'admission est prononcée à la séance suivante. Elle doit être votée à la majorité des voix.

Toute opposition à une admission doit être formulée par écrit et

motivée. Elle est adressée, sous pli, au Président de la Société; le Conseil en apprécie les motifs et fait connaître sa décision à l'Assemblée.

Art. 4. — Les membres honoraires sont choisis parmi les Français et les étrangers qui ont rendu des services éminents à l'Horticulture; la présentation doit en être faite au Conseil d'Administration par deux membres et accompagnée d'une note ayant pour objet essentiel de faire connaître les titres invoqués. Le Conseil d'Administration prend une délibération à ce sujet et, s'il y a lieu, propose l'admission à la Société.

Celle-ci statue conformément au § 2 de l'article 3.

Tout membre titulaire qui a fait partie de la Société pendant *trente années consécutives* devient de droit membre honoraire, sur sa demande écrite et adressée au Président, avant le 1er janvier de l'année suivante. Cette disposition, toutefois ne peut être applicable qu'aux membres dont l'admission sera postérieure à la promulgation du présent Règlement.

Les membres honoraires jouissent des mêmes droits que les membres titulaires.

Peut être nommé fonctionnaire honoraire, après un vote du Conseil, approuvé par l'Assemblée, tout membre du Bureau qui a rempli ses fonctions pendant douze années consécutives ou à divers intervalles.

Les membres du Bureau honoraire ont le droit d'assister aux séances du Conseil d'Administration avec voix délibérative.

Art. 5. — Pour être reçu Correspondant, il faut être proposé au Conseil d'Administration par deux de ses membres, qui font connaître, par écrit, les titres du candidat. L'admission a lieu, comme il est dit à l'article 8 des Statuts, dans la séance qui suit celle de la présentation.

Les Correspondants, présents aux séances, n'ont que voix consultative.

Art. 6. — Un diplôme constatant la qualité de dame patronnesse et de membre à quelque titre que ce soit est délivré gratuitement. Les dames patronnesses et les membres pourront le faire retirer au siège de la Société, sur la présentation de leur quittance de cotisation ou de leur lettre de nomination.

Art. 7. — Après l'admission, qui implique adhésion aux Statuts et aux Règlements de la Société, le Secrétaire-général adresse au nouveau membre une lettre qui constate sa nomination, ainsi qu'un exemplaire des Statuts et du Règlement.

Cet envoi est accompagné, pour les membres titulaires, d'une lettre d'adhésion, que chacun d'eux est tenu de signer et de renvoyer sans frais au Secrétaire-général.

Art. 8. — Le nombre des dames patronnesses est illimité.

Elles reçoivent toutes les publications de la Société.

Une place leur est réservée dans la salle des séances, à chaque assemblée de la Société.

Une carte d'entrée aux Expositions faites par la Société leur est délivrée chaque année.

Elles sont élues par le Conseil d'Administration, sur la présentation de deux dames patronnesses ou de deux membres de la Société, ou d'une dame patronnesse et d'un membre de la Société. L'élection a lieu dans la séance du Conseil qui suit celle de la présentation.

Des médailles d'honneur, prélevées sur le produit de la cotisation des dames patronnesses, sont décernées en leur nom. Des secours sont également accordés, sur les fonds de cette cotisation, aux ouvriers de l'Horticulture qui sont dans le besoin.

CHAPITRE II. — DE LA COTISATION.

Art. 9. — La cotisation annuelle, que doivent acquitter les membres de la Société, aux termes de l'article 10 des Statuts, est fixée à 20 francs pour les membres titulaires, et à 25 francs pour les dames patronnesses. Elle est exigible, quelle que soit l'époque de l'admission, à partir du 1er janvier de l'année courante.

Elle doit être payée d'avance sur la présentation de la quittance du Trésorier ou, au siège de la Société, entre les mains de l'Agent.

Le payement est dû jusques et y compris l'année où la démission est donnée par écrit, ou la radiation prononcée.

Tout membre en retard de payement est informé, dans les trois mois qui suivent l'année échue, par une lettre signée du Trésorier, que sa radiation sera demandée s'il ne s'acquitte dans le délai d'un mois après cet avertissement. La demande de radiation est présentée par le Trésorier au Conseil d'Administration qui peut prononcer la radiation sans préjudice du recours à exercer pour le recouvrement de la somme due.

Cette radiation est inscrite au procès-verbal de la séance de la Société.

Il ne peut sous aucun prétexte, être fait d'appel de fonds autre que la cotisation sociale.

Le montant des cotisations acquittées, en un seul versement, par des membres perpétuels ou par les dames patronnesses, formera un fonds de réserve indisponible, et il en sera fait emploi, comme il est dit au dernier paragraphe de l'article 10 des Statuts.

Art. 10. Une carte nominative donnant le droit d'entrée personnel aux Expositions de la Société est remise, chaque année, à tous les membres titulaires, au moment du payement de la cotisation.

Elle doit être revêtue de la signature du titulaire afin de donner, au besoin, le moyen de constater son identité.

Les membres honoraires et les membres perpétuels reçoivent, sur leur demande, une carte semblable.

CHAPITRE III. — ORGANISATION DE LA SOCIÉTÉ.

Art. 11. — La Société, qui a pour protecteur-né le Président de la République, est régie par un Conseil d'Administration, dont la composition est déterminée par l'article 12 des Statuts.

Elle a pour Président d'honneur le Ministre de l'Agriculture et peut avoir d'autres fonctionnaires honoraires.

Ces titres honorifiques sont conférés par l'Assemblée, sur la proposition du Conseil d'Administration.

§ 1. *De la Présidence.*

ART. 12. — Le Président a la direction des travaux de la Société: il ouvre et lève les séances dont il a la police; il conduit les délibérations, accorde ou refuse la parole, et rappelle à l'ordre quiconque s'en écarte, même avec mention au procès-verbal.

Il représente la Société dans toutes les circonstances officielles.

Il peut réunir extraordinairement le Bureau ou le Conseil d'Administration pour les consulter sur les affaires de la Société.

Il nomme les Commissions ou en confère la nomination aux Comités.

Il préside le Conseil d'Administration et le Bureau: il fait partie de toutes les Commissions, et il en a, de droit, la présidence lorsqu'il y assiste.

ART. 13. — Le Premier Vice-Président et, dans leur ordre de nomination, les autres Vice-Présidents le remplacent, en cas d'absence, avec les mêmes pouvoirs et attributions.

§ 2. *Du Secrétariat et de l'Agence.*

ART. 14. — Le Secrétariat est composé, selon l'article 12 des Statuts, d'un Secrétaire-général, d'un Secrétaire-général-adjoint, de quatre Secrétaires et du Secrétaire-rédacteur.

Les attributions du Secrétariat comportent:

La tenue du contrôle social contenant les noms, prénoms et domicile de chacun des membres de la Société;

La rédaction des procès-verbaux des séances du Conseil d'Administration et des séances de la Société, ainsi que leur transcription sur les registres des délibérations;

La correspondance de la Société; la rédaction des lettres de convocation, circulaires, diplômes et autres écritures courantes;

La lecture, en séance, des procès-verbaux, pièces de correspondance, notes, mémoires, présentés à la Société;

La conservation des archives.

ART. 15. — Le Secrétaire-général assiste aux séances de la Société, il fait partie, de droit, de toutes les Commissions, sauf de celle de Contrôle.

Le Secrétaire-général-adjoint et les quatre Secrétaires le secondent dans l'accomplissement de ses fonctions et le suppléent, en cas d'absence.

ART. 16. — Le Secrétaire-général, peut, avec l'assentiment préalable du Président, attribuer telle ou telle partie des travaux, énumérés à l'article 14 ci-dessus, à chacun des Secrétaires et au Secrétaire-rédacteur.

Il représente la Société en justice et dans les actes de la vie civile; toutefois, il ne peut intenter aucune action sans y être préalablement autorisé par un vote spécial du Conseil d'Administration.

ART. 17. — L'Agent de la Société est placé sous les ordres immédiats du Secrétaire-général. Il est chargé, en outre, du service de la Trésorerie, sous la direction exclusive du Trésorier.

§ 3. *Du Trésorier et du Trésorier-adjoint.*

ART. 18. — La comptabilité et la caisse de la Société sont tenues par un Trésorier responsable et par un Trésorier-adjoint, suivant l'article 12 des statuts.

ART. 19. — Le Trésorier perçoit, sur sa signature et au moyen de quittances tirées d'un livre à souche, les cotisations annuelles des membres, et il encaisse toutes les sommes qui appartiennent à la Société, à quelque titre que ce soit; il paye toutes les dépenses ordonnancées exclusivement sur le visa du Président ou du Secrétaire-général. Dans la première séance de chaque trimestre, il présente au Conseil d'Administration un état de situation de la caisse. Cet état reste déposé aux archives.

Le Trésorier est chargé de la conservation du matériel et de tous les objets mobiliers appartenant à la Société, dont il tient un état.

Il organise et surveille la perception des entrées aux Expositions.

Il propose au Bureau le placement temporaire ou définitif des fonds disponibles, et retire, sur sa signature, les fonds déposés en compte courant.

ART. 20. — Il se fait assister par le Trésorier-adjoint, auquel il délègue la partie de ses fonctions qu'il juge convenable de lui attribuer et dont ce dernier devient alors responsable.

ART. 21. — Le Trésorier-adjoint doit assister aux séances du Conseil d'Administration.

ART. 22. — En cas d'absence du Trésorier, le Trésorier-adjoint le remplace, sous sa responsabilité personnelle.

§ 4. *Du Bibliothécaire et du Bibliothécaire-adjoint.*

ART. 23. — Le Bibliothécaire est chargé : 1° du classement et de la conservation de la bibliothèque; 2° de l'emploi du crédit voté, sur la proposition du Bureau, par le Conseil d'Administration, pour abonnements, souscriptions, achats de livres, reliures, etc.

Il doit communiquer, mais sans déplacement et seulement les jours où la bibliothèque est ouverte, les ouvrages que veulent consulter les membres de la Société. Il est responsable.

Il tient un registre d'entrée des livres et dresse un catalogue général de la bibliothèque dont un double est joint à l'état du matériel de la Société.

En cas d'absence du Bibliothécaire, le Bibliothécaire-adjoint le remplace, sous sa responsabilité personnelle.

§ 5. *Du Conseil d'Administration et du Bureau.*

Art. 24. — Le Conseil d'Administration représente la Société; il a tous les pouvoirs déterminés par les articles 7, 8, 9, 13, 15, 16, 25, 26 et 27 des Statuts, ainsi que par les articles 1, 3, 4, 5, 8, 9, 11, 19, 23, 25, 26, 27, 28, 31, 34, 36, 37, 38, 43, 52, 51, 56, 57 et 64 du présent Règlement; il surveille l'exécution des décisions de l'Assemblée générale.

Le Bureau est spécialement chargé de l'exécution des décisions prises par l'Assemblée des Sociétaires et par le Conseil d'Administration. Il dirige tous les détails administratifs, ainsi que tous les travaux; nomme et révoque les agents et employés, et délègue, au besoin, un ou plusieurs de ses membres pour suivre les affaires pendantes dans l'intervalle de ses réunions, en leur conférant des pouvoirs spéciaux à cet effet.

Art. 25. — Le Conseil d'Administration se réunit, sans convocation, le second jeudi de chaque mois, avant l'ouverture de la séance de la Société. Il s'assemble aussi, sur convocation spéciale, toutes les fois que le Président le juge nécessaire.

Le Bureau se réunit, sans convocation, le quatrième jeudi de chaque mois, et sur convocation spéciale, toutes les fois que le Président le juge nécessaire.

La présence aux réunions du Conseil d'Administration et du Bureau est obligatoire pour les membres qui les composent, à moins qu'ils n'aient obtenu un congé ou qu'ils ne se soient excusés par une lettre adressée au Président, en motivant leur absence. Le procès-verbal des séances constate les noms des membres présents, ainsi que ceux des absents, avec indication des motifs de l'absence.

Tout membre du Conseil d'Administration et du Bureau qui a manqué quatre séances dans l'année, ou trois séances consécutives sans s'être excusé par écrit ou sans avoir obtenu un congé, est, par cela même, démissionnaire; son remplacement a lieu aux élections suivantes.

Art. 26. — Toute délibération prise par le Conseil d'Administration et par le Bureau est valable, pourvu que le nombre des membres présents représente au moins le tiers de ceux qui le composent.

En cas de partage, la voix du Président est prépondérante.

Art. 27. — Le Conseil nomme et révoque, à la majorité des voix, le Secrétaire-rédacteur, dont il fixe les honoraires.

Art. 28. — Il statue sur toutes les propositions de récompenses qui ne peuvent être faites que par la Commission des Récompenses, sauf les cas prévus par les articles 46 et 58.

Il prononce seul sur les démissions.

TITRE IV. — DES COMITÉS.

Art. 29. — Des Comités sont formés dans le sein de la Société sous les dénominations suivantes :

1° *Comité scientifique*, s'occupant de l'application à l'Horticulture des siences physiques et naturelles;
2° *Comité d'Arboriculture fruitière et de Pomologie*, s occupant des arbres et arbrisseaux fruitiers en culture ordinaire ou forcée;
3° *Comité de Culture potagère*. s'occupant de toutes les plantes potagères, en culture ordinaire ou forcée;
4° *Comité de Floriculture*, ayant dans ses attributions la culture des végétaux d'agrément de plein air ou de serre;
5° *Comité d'Arboriculture d'ornement et forestière*, s'occupant des végétaux ligneux de plein air;
6° *Comité de l'Art des jardins*, s'occupant de tout ce qui se rapporte à la création des parcs et des jardins;
7° *Comité des Industries horticoles*, s'occupant spécialement de toutes les industries ayant un rapport direct avec l'Horticulture.

Art. 30. — Chaque Comité élit, parmi ses membres, un Président, un Secrétaire, un délégué au Conseil d'Administration, et un délégué à la Commission de Rédaction et de Publication, qui sont tous rééligibles.

Chacun des Comités peut élire, en outre, un Vice-Président et un Vice-Secrétaire.

Art. 31. — Tous les membres de la Société peuvent se faire inscrire dans l'un des Comités.

La liste générale des membres de ces Comités est close au 31 décembre de chaque année, sauf pour les membres reçus dans l'année; elle est communiquée au Conseil d'Administration dans sa première séance de janvier. et affichée sur un tableau placé dans la salle des séances.

La liste de chaque Comité est, en outre, affichée sur un tableau placé dans la salle où le Comité se réunit.

Tout membre de la Société peut assister aux séances de chacun des Comités; mais il n'a voix délibérative que dans celui où il est régulièrement inscrit.

Chaque Comité prépare son règlement, qui ne devient exécutoire qu'après avoir reçu la sanction du Conseil d Administration.

Chaque Comité doit tenir au moins une séance par mois.

Les objets soumis à l'examen des comités doivent être apportés une heure au moins avant l'ouverture de la séance de la Société.

Chaque Comité est expressément tenu de présenter à l'Assemblée des sociétaires, dans l'une des séances du premier trimestre, un compte rendu de ses travaux pendant l'année.

Dans chaque Comité, un Conservateur responsable, nommé par le Conseil d'Administration, est chargé de dresser et de tenir au courant un état des objets qui sont à la disposition du Comité. Un double de cet état est joint à celui du matériel aux mains du Trésorier.

Les Conservateurs sont tenus de justifier au Trésorier, chaque fois que ce dernier le requiert, de l'état des collections qui leur sont confiées et dont ils sont toujours responsables.

Art. 32. — Lorsque le Président de la Société renvoie, à l'un des Comités, des demandes de visite, des propositions ou des communications qui rentrent dans ses attributions spéciales, ce Comité nomme, dans son sein, une Commission, ou un délégué, qu'il charge de remplir le mandat indiqué. Cette Commission ou ce délégué fait, dans le plus bref délai, un rapport écrit, qui, après avoir été communiqué au Comité, est déposé sur le Bureau et lu en séance, s'il y a lieu.

Le Secrétaire de chaque Comité tient note des Commissions nommées par le Comité auquel il appartient, et, dans la huitaine, il en donne avis au Secrétaire-général.

Hors les cas prévus au paragraphe premier du présent article ainsi qu'à l'article 30, les Comités ne peuvent élire de Commissions ou nommer les délégués de leur propre autorité.

Aucun Comité ne pourra excéder le crédit qui lui est alloué sans un vote exprès du Conseil d'Administration.

Art. 33. Chacun des Comités est tenu de fournir, à tour de rôle, les éléments de l'ordre du jour d'une séance de l'Assemblée générale, sur une question rentrant dans sa spécialité.

CHAPITRE V. — 1° COMMISSIONS ADMINISTRATIVES.

§ 1er. *Commission de Contrôle.*

Art. 34. — La *Commission de Contrôle*, instituée comme il est dit à l'article 17 des Statuts, nomme dans sa première séance son Président, son Secrétaire et son Rapporteur. Le Trésorier, le Bibliothécaire et le Conservateur de chacun des Comités mettent à la disposition de la Commission de Contrôle leurs livres et leurs états, et fournissent tous les renseignements qui sont demandés par elle.

La Commission de Contrôle a, en outre, le droit d'appeler dans son sein les autres membres du Conseil d'Administration, sauf le Président, afin d'obtenir d'eux les renseignements qu'elle jugerait nécessaires pour l'accomplissement de sa mission. Elle tient procès-verbal de ses réunions, et ce document est déposé aux archives avec son rapport à l'Assemblée générale.

§ 2. *Commission du Logement.*

Art. 35. — Une *Commisson du Logement* est spécialement chargée de la gestion et de l'administration de l'Hôtel de la Société.

Elle est composée:

1° Du Président et du premier Vice-Président;

2° Du Secrétaire-général et du Secrétaire-général-adjoint;

3° Du Trésorier et du Trésorier-adjoint;

4° De deux membres de la Commission du Contentieux nommés annuellement par elle;

5° Et de deux membres du Conseil d'Administration délégués par lui annuellement à cet effet.

§ 3. *Commission des Récompenses.*

Art. 36. — Le Conseil d'Administration délègue également, chaque année, six membres qui, sous la présidence de l'un des Vice-Présidents de la Société désigné par le Bureau, composent, avec les Présidents des Comités, la *Commission des Récompenses*. Le Secrétaire-rédacteur est le Secrétaire de cette Commission.

La *Commission des Récompenses* est spécialement chargée d'examiner:

1° Les certificats et autres pièces constatant les longs et loyaux services des jardiniers;

2° Les rapports de Commissions concluant à des récompenses, les rapporteurs convoqués, s'il y a lieu, et de provoquer l'attribution des récompenses qui pourraient être accordées.

Elle propose, en outre, les récompenses que lui paraissent mériter les auteurs d'articles insérés dans le Journal de la Société.

Toutes les propositions de récompenses, sauf celles prévues par les articles 46 et 58 du présent Règlement, doivent être soumises à son contrôle, avant d'être adoptées par le Conseil d'Administration.

§ 4. *Commission du Contentieux.*

Art. 37. Le Conseil d'Administration désigne annuellement quatre membres, toujours rééligibles, qui, sous la présidence du Secrétaire-général, composent une *Commission* dite *du Contentieux*. Les actes de procédure, quels qu'ils soient, doivent être renvoyés, dans les trois jours après leur réception, à cette Commission, qui est alors convoquée d'urgence.

Tous les actes de la vie civile intéressant la Société sont également soumis, avant toute suite, à l'examen de cette Commission, qui en fait rapport, avec avis motivé, au Conseil d'Administration.

§ 5. *Commission de Rédaction et de Publication.*

Art. 38. — La Commission de *Rédaction et de Publication* est composée: 1° de douze membres, élus pour trois années par le Conseil d'Administration, renouvelables par tiers chaque année, et rééligibles; 2° du Secrétaire-général; 3° des délégués des Comités; 4° du Secrétaire-rédacteur.

Elle nomme son Président, son Secrétaire, et elle désigne un délégué au Conseil d'Administration.

Art. 39. — Cette Commission détermine, sur la communication du Secrétaire-rédacteur, à qui sont renvoyées toutes les pièces, les matériaux qui doivent composer chaque numéro du Journal, en donnant, en l'absence des auteurs, son avis motivé sur les manuscrits eux-mêmes par les mots: *à insérer*, pour ceux qui sont admis à la publication, et: *aux archives*, pour ceux dont elle n'autorise pas l'insertion. Ces deux formules sont écrites par le Président, qui les fait suivre de son paraphe. La Commission a tout pouvoir pour admettre,

modifier ou rejeter toutes les pièces qui lui sont envoyées. Le procès-verbal des séances de la Commission et l'autorisation d'insertion ou le renvoi aux archives inscrit sur les pièces couvrent la responsabilité du Secrétaire-rédacteur, qui est chargé de surveiller l'exécution matérielle des publications.

ART. 40. — Le recueil de la Société porte le titre de *Journal de la Société nationale d'Horticulture de France*. Il paraît au commencement de chaque mois

Il contient, d'abord, les procès-verbaux des séances de la Société; puis, par extrait ou en entier, les notes, mémoires, rapports, comptes rendus d'Expositions et autres documents concernant l'Horticulture ou les sciences et les arts qui s'y rattachent, admis à l'insertion par la Commission de Rédaction.

Il comprend, en outre, sous le titre de *Revue bibliographique*, des extraits et analyses d'articles insérés dans des publications françaises et étrangères, et relatifs à l'Horticulture.

La *Revue bibliographique* est faite avec la collaboration de tous les membres de la Société.

ART. 41. — Le Journal est envoyé à toutes les personnes faisant partie de la Société à quelque titre que ce soit, aux Sociétés horticoles correspondantes, ainsi qu'aux Sociétés savantes avec lesquelles des relations sont établies. Il peut être donné en échange d'autres publications, après avis du Bibliothécaire.

ART. 42. — Le Secrétaire-rédacteur est tenu d'assister à toutes les séances de la Société et du Conseil d'Administration dont il fait partie de droit.

Il a la gérance du Journal.

§ 6. *Commission des secours.*

ART. 43. — Une *Commission des Secours*, composée de neuf membres dont trois dames patronnesses, nommés pour trois ans, est spécialement chargée d'apprécier toute les demandes de secours qui lui sont renvoyées.

Elle fait visiter, par ses membres, les nécessiteux auxquels un premier secours peut être remis d'urgence, s'il y a lieu.

Cette Commission présente au Conseil d'Administration un rapport sur tous les dons qu'elle propose, et rend compte des sommes payées pour des besoins urgents.

Elle est nommée par le Conseil d'Administration; les membres en sont renouvelés par tiers, chaque année. Ils sont rééligibles.

2° COMMISSIONS SPÉCIALES.

ART 44. — Toute demande de Commission doit, pour être admise, être faite par écrit, motivée et accompagnée d'une note détaillée faisant connaître la nature des objets à examiner.

Si cette demande est adressée par un jardinier en place ou par un ouvrier attaché à une industrie, elle doit porter, de plus, le consentement du propriétaire ou du patron.

Les Commissions font leur rapport à la Société et peuvent conclure à ce qu'elle accorde, soit des encouragements, soit le renvoi à la Commission des Récompenses.

La Société renvoie à une Commission ou à un délégué les ouvrages ou les manuscrits qui lui ont été présentés par leurs auteurs.

Art. 45. — Dans toutes les Commissions dont le nombre est fixé, les délibérations sont valables lorsque le nombre des membres présents représente le tiers de celui dont la Commission se compose.

CHAPITRE VI. — DES RÉCOMPENSES.

Art. 46. — La Société décerne des encouragements, des primes et des récompenses. Les encouragements sont : 1° l'insertion du rapport dans le Journal de la Société ; 2° une lettre de remerciement ou de félicitation écrite par le Secrétaire-général, au nom de la Société.

Des primes composées de 1 à 3 jetons d'argent ou des rappels de ces primes peuvent être accordés, à chaque séance, pour les objets les plus méritants parmi ceux qui ont été présentés en séance.

Ces primes sont accordées par la Société, sur le rapport du Comité spécial, auquel les apports ont été soumis avant la séance. Les propositions de ces Comités peuvent être modifiées par la Société ; toutefois, le vote les concernant a toujours la priorité.

Des recompenses plus importantes peuvent être données, à la fin de l'année, aux membres qui auront fait, en séance, les présentations les plus remarquables.

La Société peut encore accorder des récompenses aux auteurs des meilleures notices sur l'Horticulture, insérées dans son Journal.

Les récompenses consistent en médailles de bronze, d'argent, de vermeil et d'or, en rappels de ces médailles, ainsi qu'en objets d'art.

Les primes, les médailles et les objets d'art non réclamés font retour à la Société au bout d'un an.

CHAPITRE VII. — DES SÉANCES.

Art. 47. — Les séances ordinaires de la Société ont lieu les deuxième et quatrième jeudis non fériés de chaque mois, à deux heures. L'ordre du jour est fixé par le Bureau. Un registre de présence est ouvert à chaque séance ; les membres sont tenus, en entrant d'y apposer leur signature ; les membres titulaires seuls reçoivent un jeton de présence. Ce registre est clos par la signature du Président, une heure après l'ouverture de la séance.

Art. 48. — Quatre jetons de présence peuvent être convertis en un jeton d'argent d'une valeur de trois francs. Des jetons d'argent sont reçus pour leur valeur en payement de la cotisation.

Dans toutes les séances où la Société est convoquée en Assemblée générale extraordinaire ou réglementaire, il n'est pas délivré de jetons de présence.

Art. 49. — Excepté dans le cas où le scrutin secret est demandé par vingt membres au moins, toute décision est prise par mains levées.

Art. 50. — Toute proposition, avant d'être présentée à la Société, doit être préalablement soumise au Bureau.

Dans les cas prévus au deuxième paragraphe de l'article 21 des statuts, les questions que les membres du Conseil d'Administration ou les membres titulaires désirent faire joindre à l'ordre du jour d'une séance doivent être adressées, par écrit, au Secrétaire-général, huit jours au moins avant celui de cette séance et signées par les auteurs de la proposition.

Elles ne peuvent être rejetées par le Bureau que dans le cas où elles seraient contraires aux dispositions de l'article 22 des Statuts, où à celles du paragraphe qui suit.

Toute proposition rejetée par l'Assemblée générale ne peut être reproduite qu'un an après l'époque où le vote de rejet a eu lieu.

Art. 51. — Les articles communiqués à la Société, et les rapports émanant de Commissions sont lus dans la séance sur l'ordre du jour de laquelle ils sont inscrits. Le Président les renvoie, s'il y a lieu, à la Commission de Rédaction et de Publication, ou à la Commission des Récompenses.

Art. 52. — Indépendamment des séances ordinaires et des assemblées extraordinaires que le Président a le droit de provoquer pour des cas urgents, la Société se réunit, en assemblée générale, le quatrième jeudi de décembre.

L'objet de cette réunion est, en outre des travaux ordinaires de la Société, de procéder aux élections des membres du Bureau, du Conseil d'Administration et de la Commission de Contrôle.

Une seconde assemblée générale a lieu, dans la deuxième quinzaine de février, pour la lecture du rapport de la Commission de Contrôle sur la gestion du Trésorier, celle du Bibliothécaire et celle des Conservateurs des collections des Comités pendant l'année qui vient de finir, ainsi que pour arrêter le budget de l'année courante. Le Conseil d'Administration se réunit spécialement avant cette séance, pour entendre le rapport de la Commission de Contrôle et discuter le projet du budget qui est dressé par le Bureau.

Les membres ayant voix délibérative ont seuls entrée dans ces deux assemblées générales.

Un compte rendu des travaux de la Société pendant l'année qui vient de finir est présenté par le Secrétaire-rédacteur dans l'une des premières séances de l'année.

CHAPITRE VIII. — DES ÉLECTIONS.

Art. 53. — Les élections des membres du Bureau et des membres du Conseil d'Administration de la Société ont lieu suivant les formes indiquées à l'article 14 des Statuts et au scrutin secret.

Tous les scrutins ont lieu simultanément.

Nul n'est admis à voter s'il n'est porteur de sa carte de sociétaire, qui sera soumise à un contrôle, à moins que le Président ne prenne,

avec l'approbation du Bureau, des dispositions spéciales assurant l'identité des électeurs.

Les bulletins de vote ne doivent porter que le nombre exact des candidats à nommer. Les noms excédents sont considérés comme non avenus.

Le rang entre deux candidats qui ont obtenu le même nombre de suffrages, est déterminé d'après l'ancienneté dans la Société.

Le dépouillement des scrutins est confié à des scrutateurs désignés par le Président.

Art. 54. — Les élections qui se font dans le sein du Conseil d'Administration, dans les Comités, et dans la Commission de Contrôle ont lieu dans la première séance de janvier, et celles des Commissions administratives permanentes dans la deuxième séance de janvier. Ces diverses élections se font par bulletins de liste, et à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus ancien comme membre est élu.

L'article 15 des Statuts fixe les mesures à prendre en cas de vacances survenant dans l'année parmi les membres du Conseil d'Administration.

CHAPITRE IX. — DES EXPOSITIONS.

Art. 55. — Des Expositions d'Horticulture ont lieu à des époques de l'année qui sont déterminées par le Conseil d'Administration, et sous la direction supérieure du Bureau.

Art. 56. — Chaque Exposition est l'objet d'un programme spécial dont la rédaction est soumise au Conseil d'Administration et adoptée par lui : ce programme est ensuite communiqué à la Société. Il est publié au moins trois mois à l'avance. Il indique les dispositions de l'Exposition, et désigne les objets qui y sont admis, les Concours ouverts, et les récompenses offertes.

Les membres de la Société, ainsi que les horticulteurs et amateurs français et étrangers qui n'en font pas partie, peuvent prendre part aux Expositions.

Néanmoins tout membre rayé des contrôles de la Société ne peut y être admis.

Art. 57. — Dans l'une des séances du mois de janvier de chaque année, le Conseil d'Administration nomme une Commission organisatrice des Expositions. Cette Commission est composée d'un Président, d'un Secrétaire et de quinze membres. Elle est élue pour trois ans et renouvelable par tiers, chaque année; les membres sortants sont rééligibles.

En outre des membres désignés par le Conseil d'Administration, les Secrétaires-généraux et les Trésoriers font partie de droit de cette Commission.

La Commission peut nommer un Vice-Président et un Vice-Secrétaire pris parmi ses membres.

Elle a pour fonctions et attributions :

1° La rédaction du projet de programme;

2° Tous les préparatifs et travaux matériels des Expositions;

3° Les dispositions pour l'ordre à observer en vue de la conservation des plantes et du jardin temporaire dans lequel celles ci sont placées.

Les projets relatifs aux travaux matériels des Expositions doivent être soumis au Conseil d'Administration qui vote les fonds nécessaires pour cet objet.

Aucun membre de la Commission d'organisation ne peut être chargé pour son propre compte, de travaux d'exécution relatifs aux Expositions, ni faire partie du Jury.

Un mois, au plus tard, après la clôture de chaque Exposition, le compte des recettes et dépenses est soumis au Conseil d'Administration.

Le Secrétaire-rédacteur, chargé de la rédaction du compte rendu des Expositions, assiste aux séances de la Commission d'organisation et à celles du Jury.

ART. 58. — Il est nommé un Jury spécial pour chaque Exposition. Le Jury, quelle qu'en soit la composition, est présidé par le Président de la Société, qui veille à la stricte exécution du programme. Le Président peut se faire suppléer par le premier Vice-Président.

Le Jury décerne les récompenses indiquées par le programme. Ses décisions sont souveraines.

ART 59. — Le Secrétaire-général, le Secrétaire-général-adjoint et les Secrétaires assistent aux délibérations du Jury sans pouvoir, toutefois, y prendre part. Le procès-verbal est rédigé par l'un d'eux, et, séance tenante, signé par le Président et le Secrétaire.

ART. 60. — Le Jury est nommé par le Bureau un mois avant le jour fixé pour l'ouverture de chaque Exposition.

Il peut être divisé en sections, présidées alors, chacune, par un Vice-Président de la Société.

Les membres du Jury sont admis à exposer, mais ne peuvent prendre part aux concours.

CHAPITRE X. — DISPOSITIONS GÉNÉRALES.

ART. 61.— Tous les membres titulaires et honoraires, ainsi que les dames patronnesses, ont le droit de consulter, mais sur place seulement, les procès-verbaux des séances tenues par l'Assemblée générale réglementaire et par la Commission de Contrôle, ainsi que le rapport de celle-ci.

ART. 62. — Toutes les fonctions, excepté celle de Secrétaire-rédacteur, sont gratuites; elles ne peuvent être remplies que par des membres de la Société, à l'exclusion, toutefois, des Correspondants.

ART. 63. — Une indemnité, pour frais de déplacement, est allouée à tout membre qui a été désigné par le Président, ou délégué, sur l'invitation du Président, par l'un des Comités, pour faire partie d'un Jury ou d'une Commission appelée à fonctionner au delà des limites du département de la Seine, et qui a pris part aux opérations de ce Jury ou de cette Commission.

Cette indemnité est fixée à quinze centimes par kilomètre parcouru. Le payement ne peut en être réclamé qu'après le dépôt du rapport et n'est plus exigible au bout de trois mois à dater du jour où la mission a été remplie.

Les Commissions donnant lieu à une indemnité ne peuvent avoir plus de trois membres, à quelque titre qu'ils appartiennent à la Société.

Art. 64. — Dans le cas où un membre de la Société se rendrait coupable de faits pouvant porter atteinte à la considération de la Société, ou à la sienne propre, le Conseil d'Administration peut, après enquête, user de la faculté de radiation qui lui est accordée par le paragraphe 1er de l'article 9 des statuts.

Dans ce cas, le membre rayé ne pourra plus, à aucun titre, faire partie de la Société.

Paris, le 16 novembre 1885.

Approuvé le présent Règlement.

Le Ministre de l'Agriculture,

Signé : Gomot.

Pour copie conforme :

Le Chef de la Division du Secrétariat et de la Comptabilité,

Signé : Paul Challot.

TABLEAU INDICATIF DES RÉUNIONS

ANNÉE 1886. — JOURS DES SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ.

Les séances se tiennent à 2 heures, au siège de la Société, le second et le quatrième jeudis de chaque mois (rue de Grenelle, 84, à Paris).

Janvier.	Février.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre.	Octobre.	Novembre.	Décembre.
14	11	11	8	13	10	8	12	9	14	11	9
28	25	25	22	27	»	22	26	23	28	25	23

RÉUNIONS DU BUREAU ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Art. 25 du Règlement. — Le Bureau se réunit seul le 4e jeudi de chaque mois, le Conseil le 2e jeudi. Elles se tiennent au siège de la Société, avant la réunion de l'Assemblée.

Janvier.	Février.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre.	Octobre.	Novembre.	Décembre.
14	11	11	8	13	10	8	12	9	14	11	9
28	25	25	22	27	»	22	26	23	28	25	23

RÉUNIONS DE LA COMMISSION DE RÉDACTION ET DE PUBLICATION.

Elles se tiennent à 2 heures, au siège de la Société.

Janvier.	Février.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre.	Octobre.	Novembre.	Décembre.
20	17	17	14	19	16	14	18	15	20	17	15

RÉUNIONS DES COMITÉS D'ARBORICULTURE, DE FLORICULTURE, DE CULTURE POTAGÈRE ET DES INDUSTRIES HORTICOLES.

Elles se tiennent à midi, au siège de la Société, le 2e et le 4e jeudi de chaque mois, excepté pour le Comité des Industries qui ne se réunit que le 4e jeudi.

Janvier.	Février.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre.	Octobre.	Novembre.	Décembre.
14	11	11	8	13	10	8	12	9	14	11	9
28	25	25	22	27	»	22	26	23	28	25	23

SOCIÉTÉ NATIONALE D'HORTICULTURE DE FRANCE

M. JULES GRÉVY, Président de la République, *Protecteur.*
M. DEVELLE, Ministre de l'Agriculture, *Président d'honneur.*

BUREAU POUR 1886

Président. . . . . MM.	LÉON SAY.
Premier Vice-Président. . .	HARDY.
Vice-Présidents	JOLY (CH.), TRUFFAUT père, EUGÈNE VERDIER, D. VITRY fils.
Secrétaire général	BLEU (A.).
Secrétaire général-adjoint.	VERLOT (B.).
Secrétaires	CHARGUERAUD, BERGMAN fils, DYBOWSKI, LEPÈRE.
Trésorier.	CHOUVEROUX.
Trésorier-adjoint	HUARD
Bibliothécaire.	GLATIGNY.
Bibliothécaire-adjoint. . .	HARIOT.

Conseillers d'administration.

MM. JOLIBOIS.
HÉBRARD (ALEX.).
COULOMBIER.
MUSSAT.
DELAVILLE (LÉON).
LAPIERRE.
VERDIER (CH.).
CORNU (MAXIME).

MM. TRUFFAUT (ALBERT).
THIBAUT.
CARRIÈRE.
CHATENAY.
DELAMARRE (E.).
JAMIN (F.).
SAVOYE.
CURÉ (CH.).

P. DUCHARTRE, membre de l'Institut, secrétaire-rédacteur, 84, rue de Grenelle, à Paris.
Le délégué de chacun des sept Comités et des Commissions de rédaction, de secours, du Contentieux et des Récompenses. (Voir ci-après.)

BUREAU HONORAIRE.

Président : M. CHÉREAU.
Vice-Présidents : MM. DROUART, — LEFEBVRE DE SAINTE-MARIE, — MALET PÈRE, — TISSERAND.
Trésorier : M. CORBAY.
Trésorier-adjoint : M LECOCQ-DUMESNIL.
Bibliothécaire : M WAUTHIER.

LAFFONT, agent général de la Société, 84, rue de Grenelle, à Paris.

TABLEAU DES MEMBRES DES COMMISSIONS ADMINISTRATIVES POUR 1886

	EXPOSITION	RÉDACTION	CONTROLE	LOGEMENT	RÉCOMPENSES	CONTENTIEUX	SECOURS
	MM.	MM.	MM.	MM.	MM.	MM.	MM.
Président........	Joly (Ch.).	Arnould-Baltard.	Le général Brisac.	Say (Léon).	Truffaut père.	*Le Secrétaire général.*	Durand.
Vice-Président...		Truffaut père.					
Secrétaire........	Chargueraud.	Mussat.	Villard.	Bleu.	Duchartre.	Oudiné.	Vilmorin (M. de).
Vice-Secrétaire,..		Bergman (Ernest).					
Délégué au Conseil d'Administration		Arnould-Baltard.				Preschez (Yves).	
Délégué à la Commission de Rédaction.............							Vilmorin (M. de),
Membres.........	Boizard. Chatenay (A.). Coulombier. Courcier. Curé (Ch.). Delamarre (E.). Delaville (L.). Hébrard (A.). Lebœuf (Paul). Lefèvre Quénat. Savoye. Stinville. Tavernier. Vitry (Désiré).	Wauthier. Appert. Margottin père. Truffaut père. Hébrard (A.). Jamin. Lefèvre. Verdier (Eugène). Arnould-Baltard. Keteleer. Mussat. Bergman (Ernest). *Le Secrétaire-gén.* *Le Secrétaire-rédact.*, Duchartre. *Les Délégués des Comités.* Arboriculture fruitière, Preschez (Y.) Culture potagère, Hébrard (L.). Floriculture, Verdier (Charles). Arboriculture forestière, Vilmorin (M.) Industrie horticole, Sohier.	Barre (*rapporteur*). Général Brisac. Clément. Delahogue-Moreau. Villard.	Hardy. Verlot. Chouveroux. Huard. Preschez (Yves). Oudiné. Truffaut père. Joly (Charles).	Hardy. Verdier (Charles). Coulombier. Chargueraud. Chouveroux. *Les Présidents des Comités.* Scientifiques, Bouzignes. Arboriculture fruitière, Templier. Culture potagère, Laizier. Floriculture, Savoye. Arboriculture d'ornement et forestière, Vilmorin (Maurice de). Industrie horticole, Lebœuf (Paul).	Chouveroux. Fréville. Oudiné. Preschez.	Mme Bassot. Mme Marjolin. Mme Vilmorin (Maurice de). Lecocq-Dumesnil. Vilmorin (M. de), Lepère. Durand. Lefèvre (E.) Laizier. Fréville. Oudiné. Preschez.

BUREAUX DES COMITÉS POUR 1886

	ARBORICULTURE Fruitière.	CULTURE POTAGÈRE	FLORICULTURE	INDUSTRIES Horticoles
	MM.	MM.	MM.	MM.
Président............	Templier.	Laizier.	Savoye.	Lebœuf (Paul).
Vice-Président........	Bonnel.	Hébrard (Alexandre).	Houllet.	Hanoteau.
Secrétaire.	Michelin.	Hédiard.	Michel.	Touéry.
Vice-Secrétaire.......	Duval.	Hébrard (Laurent).	Landry.	Ozanne.
Délégué au Conseil....	Templier.	Millet.	Leroy (J.).	Chauré (Lucien).
Délégué à Commission de Rédaction.......	Preschez.	Hébrard (Laurent).	Verdier (Ch.).	Sohier.
Conservateur des collections...........	Michelin.	Beurdeley.	Verlot.	Aubry.
Conservateur-adjoint..	Charollois.			

BUREAUX DES COMITÉS POUR 1886

	SCIENTIFIQUE	ARBORICULTURE d'Ornement et Forestière	ARTICLES DE JARDINS
	MM.	MM.	
Président	Bouzigues.	Vilmorin (Maurice de).	
Vice-Président	Du Pouey.	Drevault.	
Secrétaire		Luquet.	
Vice-Secrétaire			
Délégué au Conseil	Janssen.	Vauvel.	
Délégué à la Commission de Rédaction		Vilmorin (Maurice de).	
Conservateur des collections		Drevault.	
Conservateur-adjoint			

DAMES PATRONNESSES

MESDAMES

Appert (Eugène), née André Leroy, à Angers (Maine-et-Loire).
Bachelier (Madame veuve), rue d'Amsterdam, 12, à Paris, et à Magny-en-Vexin, rue de Paris, 50 (Seine-et-Oise).
Baltard (Victor), rue Garancière, 10, à Paris.
Bassot (Madame veuve), rue Lafayette, 107, à Paris.
Bayvet, rue du Cirque, 2, à Paris.
Bazin (Mademoiselle), à la Flourie, par St-Servan (Ille-et-Vilaine).
Belleyme (Ch. de), rue Royale-Saint-Honoré, 6, Paris.
Berteaux, avenue du Roule, 45, à Neuilly (Seine).
Bertin (A.), boulevard Pereire, 123, à Paris, et à Moulins (Allier).
Boucicaut, jeune, *membre à vie*. au château de Chamarande (Seine-et-Oise).
Branicka (la Comtesse Alexandre), rue de la Boëtie, 51, à Paris.
Breton (Veuve), rue du Puits de l'Ermite, 9, à Paris.
Bruneau, rue Baudin, 6, square Montholon, à Paris.
Buignet, rue Lafayette, 88, à Paris.
Castex (la Vicomtesse de), rue de Penthièvre, 6, à Paris.
Chabrol-Chaméane (la Comtesse), rue Bellechasse, 6, à Paris.
Claudon, rue Gaillon, 6, à Paris.
Colbert Chabanais (la Marquise de), rue des Saints-Pères, 60, à Paris.
Cornudet (la Comtesse de), rue de Grenelle-Saint-Germain, 88, à Paris, et à Crocq (Creuse).
Darlu (Edouard), rue Delaborde, 50, à Paris.
Decazes (la Duchesse), 2, rue de Cadix, à Paris.
Determes (Mademoiselle Laure), rue de la Victoire, 12, à Paris et à Bagneux (Seine).
Dosne, rue des Belles-Feuilles, 66, à Paris.
Dufaÿ (Auguste), rue de Grenelle, 35, à Paris.
Foix, rue de la Mairie, 9, à Nanterre (Seine).
Fortier (Mademoiselle), fabricante de fleurs, boulevard Poissonnière, 20, à Paris.
Fould (Benoît), rue Bergère, 22, à Paris.
François, propriétaire, à Sceaux, Seine, et rue de l'Odéon, 8, à Paris.
Galliera (la Duchesse de), rue de Varenne, 57, à Paris.
Greffulhe (la Comtesse de), rue d'Astorg, 10, à Paris.
Heine, rue de Monceau, 28, à Paris.
Hervé-Mangon, rue Saint-Dominique, 3, à Paris.
Hottinguer, rue Laffitte, 14, à Paris.
Hubner, rue de Téhéran, 9, à Paris.
Iweins d'Hennin (Madame veuve), rue de Latour, 121, à Paris.
Jourdain (Frédéric), boulevard Malesherbes, 50, à Paris.
Lacoin (Paul), boulevard Saint-Germain, 213, à Paris.

MESDAMES

L'Aigle (la Marquise Arthur de), rue d'Aguesseau, 20, à Paris, et au château de Francport par Compiègne (Oise).
Lassen (Madame veuve), née Davoust, rue Richepanse, 5, à Paris.
Lavallée (veuve), rue de Penthièvre. 6, à Paris.
Léon (Aimée Emile), à Sainte-Croix, quartier Saint-Etienne, à Bayonne (Basses-Pyrénées).
Le Roy, Place Malesherbes, 11, à Paris.
Lusson, rue Joubert, 14 à Paris.
Maillé (la Duchesse de), rue de Lille, 119, à Paris, et à Châteauneuf-sur-Cher (Cher).
Marchais (Madame veuve), rue du Chemin-de Fer, 30, à Fontenay-sous-Bois (Seine).
Mersch Braconnier, membre honoraire de la Société agricole de l'Est de la Belgique, au château de Spa (Belgique), et rue Saint-Lazare, 68, à Paris.
Milon, rue Mesnil, 8, à Passy-Paris.
Moitessier, rue d'Anjou-Saint-Honoré, 42, à Paris.
Morice (Albert), rue de Londres, 50, à Paris, et chemin de Romilly par Romilly-la-Puthenay (Eure).
Nadaillac (la Comtesse de), rue Raynouard, 13, à Paris.
Neuflize (la Baronne de), rue de Phalsbourg, 15, à Paris.
Neubourg, avenue d'Antin, 69, à Paris.
Pavie (Charles), rue de Presbourg, 15, à Paris.
Pereire (Isaac), rue du Faubourg-Saint-Honoré, 35, à Paris.
Petit Bergonz Fany (Mademoiselle), rentière, rue St-Honoré, 346, à Paris.
Poupon, rue de Rennes, 89, à Paris.
Prillieux, rue Cambacérès, 14, à Paris.
Pulleu, (Amélie), rue Beauregard, 8, à Paris, et à Maffliers (Seine-et-Oise).
Raoul-Duval (membre à vie) au château de Marolle-Genillé Indre-et-Loire, et rue François Ier, 53, à Paris.
Rattier (Léon), au château de Jeand'Heurs, près Bar-le-Duc par Sandrupt (Meuse).
Renaudière (la baronne de la), rue de Vernet, 35, à Paris.
Rochefoucauld (la Comtesse Arthur de la), rue Saint-Dominique, 28, à Paris.
Romain-Vallet (Stéphanie), rue de Cluny, 11, à Paris.
Roquette-Buisson (la comtesse de), à Blois, (Loir-et-Cher).
Rothschild (la baronne James de), rue Laffitte, 19, à Paris.
Rothschild (la baronne James Édouard de), avenue Friedland, 38, à Paris.
Rothschild (la baronne Nathaniel de), rue du Faubourg-Saint-Honoré, 33, à Paris.
Saint-Agnan-Boucher, rue de Châteaudun, 34, à Paris.
Saint-Didier (la baronne de), rue de la Ville-l'Évêque, 23, à Paris.
Sommier, rue de Ponthieu, 57, à Paris.
Spite (Madame veuve), rue de Lyon, 22, à Paris.
Sueur (Madame veuve Théophile), mère, au château de Montereau par Montreuil-sous-Bois (Seine).

MESDAMES,

Sueur (Théophile), fils, rue de Londres, 54, à Paris, et au château de Montereau, par Montreuil-sous-Bois (Seine).
Teston (Eugène), rue Las-Cases, 18, à Paris.
Turenne (la Comtesse de), rue d'Astorg, 9, à Paris, et au château de Clemtigny près les Berceaut (Doubs).
Verdière (la Baronne de), rue Champagarreau, 14, au Mans (Sarthe).
Vilmorin (Maurice de), *membre à vie*, rue Solférino, 4, à Paris.
Willemain, boulevard Montparnasse, 47, à Paris.

MEMBRES HONORAIRES

Don Pedro II d'Alcantara (Sa Majesté), empereur du Brésil.
M. le Préfet de la Seine, à Paris.

MM.

1856—**Alphand**, boulevard Beauséjour, 1, à Paris.
1860—**Appert** (A.), avenue de la Tourelle, 11, à St-Mandé (Seine).
1859—**Arbeaumont** (Gabriel), paysagiste-pépiniériste, près la gare, à Vitry-le-Français, (Marne).
1852—**Audusson Hiron**, père horticulteur, rue du Pont-de-Cé, à Angers (Maine-et-Loire).
1853—**Avène** (le baron d'), rue de l'Arcade, 14, à Paris.
1858—**Bachelier** (René), chez M. Oppenheim, rue Laborbe, 18, à Saint-James, Neuilly (Seine).
1858—**Baltet** (Charles), pépiniériste, pépinière de Croncels, 41, à Troyes (Aube).
1851—**Barbeau**, avenue de Wagram, 145, à Paris.
1851—**Bardet** (Frédéric), rue des Sénateurs, 472, à Varsovie (Pologne).
1851—**Bardet** (Philippe), horticulteur, faubourg du Château, à Neufchâtel (Suisse).
1851—**Baron** (Charles), ingénieur civil, à Pontoise (Seine-et-Oise).
1861—**Bazin** (Charles), professeur d'arboriculture, rue d'Amiens, à Clermont (Oise).
1859—**Béchu** (Louis), route des Princes, 2, à Chatenay (Seine).
1859—**Bellanger**, entrepreneur de jardins, rue de Charonne, 175, à Paris.
1853—**Berger** (Auguste), horticulteur, à Verrières-le-Buisson (Seine-et-Oise).
1859—**Beurdeley**, propriétaire, rue des Plantes, 68, à Montrouge-Paris.
1853—**Bigot** (J.-V.), officier de l'Instruction publique, rue Cambon, 27, à Paris.
1854—**Binder** (Ch.), à l'Isle-Adam (Seine-et-Oise).
1853—**Bonnemain**, grainier fleuriste, place Notre-Dame, 13, à Étampes (Seine-et-Oise).
1851—**Borel** père, rue Monge, 17, à Paris.

MM.

1851—**Bourette**, opticien, rue Lesage, 8, Paris.
1843—**Bourgard** (Joseph), horticulteur, au Bruage, à Chauny (Aisne).
1850—**Boutard** (Auguste), rue de la Pompe, à Vitry (Seine).
1860—**Boutard Ruel**, jardinier à Mer (Loir-et-Cher).
1851—**Boutreux** (René), horticulteur, rue de Fontenay, 70, à Montrouge (Seine).
Bowring (sir John), ex-gouverneur de Hong-Kong.
1860—**Boyer** (François-Gabriel), horticulteur, à Gambais, par Oudan (Seine-et-Oise).
1852—**Briot** père, jardinier en chef des pépinières de Trianon, à Versailles (Seine-et-Oise).
1860—**Brot-Delahaie** (Louis), horticulteur, rue du Moulin-des-Prés, 33, à Paris.
1860—**Bruant**, horticulteur, à Poitiers (Vienne).
1855—**Brun**, docteur, rue d'Aumale, 23, Paris.
1855—**Brunette** père, rue Saint-Rémy, 7, à Epernay (Marne).
1853—**Buanton** (Joseph), horticulteur, faubourg Saint-Cyrice, à Rodez (Aveyron).
1854—**Caban** (Léon), boulevard Haussmann, 41, à Paris.
1853—**Cappe** (Emile), dessinateur de jardins, au Vésinet (Seine-et-Oise).
1860—**Carrelet**, horticulteur, rue de Vincennes, 51, à Montreuil-sous-Bois (Seine).
1854—**Cassier** père, horticulteur, rue Sainte-Apollinaire, 16, à Suresnes (Seine).
Challot (Paul), chef de division à la direction de l'Agriculture au ministère de l'Agriculture et du Commerce, à Sannois (Seine-et-Oise), et 40, rue des Ecoles, à Paris.
1851—**Chardine** (François-Désiré), jardinier, chez M. le baron de Caix, commune de Neuvy (Orne).
1860—**Chareau**, rue de Tournon, 29, à Paris, et à Cravant, par Vermenton (Yonne).
1852—**Charmeux** (Rose), à Thomery (Seine-et-Marne).
1859—**Charmeux** (Constant), horticulteur à Thomery (Seine-et-Marne).
1867—**Chatenay** (Jean-Rémy), pépiniériste, à Beauvais (Oise).
1852—**Chauvart** fils, jardinier, rue Haxo, 93, à Paris.
Chéreau, Président honoraire de la Société, à Ecouen (Seine-et-Oise).
1855—**Chevalier** (Benjamin), jardinier au chateau de la Vallée-au-Loup, à Aulnay, par Sceau (Seine).
1860—**Chivot** (A.), aux Agouris, à la Ferté-sous-Jouarre, Seine-et-Marne.
1858—**Clavier**, horticulteur, rue de la Chevallerie, à Tours (Indre-et-Loire).
1858—**Clément** (Ch.), rue de Berlin, 29, à Paris.
1867—**Clouet**, horticulteur, rue de Lagny, 68, à Montreuil-s.-Bois (Seine).
1853—**Cochet** (Scipion), horticulteur pépiniériste, à Suisnes, par Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne).
1846—**Corbay** (Léon). Trésorier honoraire de la Société, rue de Chezy, 31, parc de Neuilly (Seine).

MM.

1858—**Cotin** (H.), docteur-médecin, rue du Bac, 110, à Paris.

1853—**Coulombier**, rue de la Petite-Fontaine, 24, à Vitry-sur Seine (Seine).

1855—**Courcier**, rue Taitbout, 80, Paris.

1853—**Couturier** (Victor-Henri), pépiniériste, à Saint-Michel Bougival (Seine-et-Oise).

1857—**Crépeaux** (A.), horticulteur, rue Lacordaire, 31, à Grenelle-Paris.

1855—**Deffaut** (Charles), faubourg Saint-Antoine, 19, à Châlons-sur-Marne (Marne).

1854—**Defresne** (Germain), faubourg Bacchus, 49, à Vitry (Seine).

1858—**Defresne** (Honoré), père, rue du Marché, à Deauville-sur-Mer (Calvados).

1854—**Defresne** (Jacques) fils aîné, pépiniériste, rue Audigeois et place de la Heunière, 34, à Vitry (Seine).

1852—**Delafoy** (E.), rentier, boulevard Saint-Michel, 89, à Paris.

1853—**Delaville** aîné, professeur d'horticulture, rue Sainte-Marguerite, à Beauvais (Oise).

1857—**Deligne** (Alexandre), Horticulteur, avenue de Thiais, 3, à Thiais (Seine).

1852—**Demay** (Henry), horticulteur, à Arras (Pas-de-Calais).

1854—**Denis** (Thomas), au Parc de la Tête-d'Or, à Lyon (Rhône).

1858—**Deschamps** (Joseph-Victor), jardinier, à Boissy-Saint-Léger (Seine-et-Oise).

1844—**Drouart**, Vice-Président honoraire de la Société, faubourg Saint-Honoré, 218 et rue Boùland, à Albert (Somme).

1858—**Droussant**, boulevard du Temple, 34, à Paris.

1853—**Dubreuil**, professeur d'arboriculture, route de Caen, maison Leribours, à Lisieux (Calvados).

1852—**Dubuc** (Jean-François), fabricant de petites pompes de jardins, rue des Amandiers, 14, à Paris.

1841—**Dufoy** (Alphonse), rue des Vignes, 12, plateau d'Avron, par Neuilly-sur-Marne (Seine-et-Oise).

1844—**Dupuy-Jamain**, à Loches (Indre et-Loire).

1857—**Fauquet** (Charles), horticulteur, rue de Boulogne, au Havre (Seine-Inférieure).

1853—**Flandre**, horticulteur, rue Vivier, 54, à Amiens (Somme).

1851—**Fontaine** (Adolphe), jardinier, rue Voltaire, 50, à Levallois-Perret (Seine).

1848—**Fontaine** (François), horticulteur rue de la Fontaine, à Clamart (Seine).

1858—**Forney** (E.), rue Washington, 26, à Paris.

1852—**Fouillot** (Alfred), rue de la Chapelle, à Torcy par Lagny (Seine-et-Marne).

1850—**Fournier** (Claude), horticulteur, rue Boulard, 30, à Paris.

1852—**Frélin**, pépiniériste, à Arpajon (Seine-et-Oise).

1855—**Gaillard** (Alexandre), Faubourg-St-Honoré, 223, Square du Roule, 2, à Paris.

1859—**Gajot de Montfleury**, rue Ste-Sophie, 2, à Versailles (Seine-et-Oise).

1854—**Gauthier** fils (Louis-Prosper), propriétaire, aux Brosses, commune de Saintry par Corbeil (Seine-et-Oise).

MM.

1858—**Glady** (Eugène), à Pinou Glady, commune du Pont du Casse, près Agen (Lot-et Garonne).

1858—**Grange** (Ch.), horticulteur, rue Dauphine, à Orléans (Loiret).

1856—**Gras** fils, rue de l'Abbé-de-l'Epée, 159, à Marseille (Bouches-du-Rhône).

1859—**Guéniard**. à Nanterre (Seine).

1847—**Guenoux** (Eugène), au château de Voisenon par Melun (Seine-et-Marne).

1851—**Guerin**, rue de Clichy, 61, à Paris,

1852—**Gueyraud** (neveu), pépiniériste, boulevard de Cauderan, à Bordeaux (Gironde).

1855—**Guizelin** (de), rue de Valenciennes, 7, à Paris.

1868—**Hauffroy**, avenue de Clichy, 49, à Paris.

1855—**Havard** (Eugène), grainier-horticulteur, rue St-Denis, 22, à Asnières (Seine).

1859—**Heim** (Joseph), horticulteur, faubourg St-Didier, 12; à Sens (Yonne).

1853—**Hérincq**, conservateur des galeries de botanique du Muséum d'Histoire naturelle, rue Cuvier, 57, à Paris.

1855—**Izambert** père, boulevard de Picpus, 87, à Paris.

1849—**Jacquemet-Bonnefont**, pépiniériste, à Annonay (Ardèche).

1852—**Jarlot** (Victor), à Prouilly par Jonchery-sur-Vesle (Marne).

1852—**'upinet** aîné, professeur d'arboriculture, à Palaiseau (Seine-et Oise).

1853—**Keller**, avenue Montaigne, 52, à Paris.

1853—**Labarre**, horticulteur, rue Poncelet, 10, à Paris.

1857—**Laloy** (Henry), horticulteur, rue de Versailles, 9, à Rueil (Seine-et-Oise).

1861—**Lambert**, horticulteur, route impériale, 56, à St-Cloud (Seine-et-Oise).

1854—**Langlois** (Alphonse), rue Geoffroy-Marie, 12, à Paris.

1854—**Lardy**, jardinier, rue de Charonne, 176, à Paris.

1855—**Laurent**, horticulteur pépiniériste, faub. de Flandre, 40, à Charleville (Ardennes).

1853—**Lebatteux**, horticulteur, rue Saint-Germain, 24, au Mans (Sarthe).

1855—**Le Camus**, rue de Lille, 19, Paris.

1852—**Lechevalier** (Edmond-Constant), avenue Victor-Hugo, 61, à Paris.

1853—**Ledoit**, Grande rue, 47, à Chambourcy, par Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).

Lefebvre de Sainte-Marie), Vice-Président honoraire de la Société, rue Saint-Georges, 34, à Paris.

1853—**Legendre-Garriau**, route de la Pie, à Saint-Maur-les-Fossés (Seine).

1849—**Le Guay** (le baron Léon), sénateur, au château de la Goujonnaye par Membrolle (Maine-et-Loire) et rue de Châteaudun, 23, à Paris.

1851—**Lelandais** (Jean-François), père, pépiniériste, rue Pavée, 138, à Caen (Calvados).

1860—**Lemaître** (Octave), jardinier principal à l'école nationale d'horticulture de Versailles (Seine-et-Oise).

1856—**Lenoir** (Ambroise), jardinier au château de Cossigny par Chevry-Cossigny (Seine-et-Oise).

1843—**Lepagney**, pépiniériste, à la Butte près Besançon (Doubs).

1852—**Lepère** (Alexis), fils, rue Alexis-Lepère, 25, à Montreuil (Seine).

MM.

1860—**Lerasle** (C.), horticulteur, place du Marché, 15, à Montmorency (Seine-et-Oise).

1858—**Leroux** (G.), rue des Morts, 26, à Tours (Indre-et-Loire).

1855—**Lesbre**, à Ebreuil (Allier).

Lichtenstein (S. A. le Prince de), à Vienne (Autriche).

1855—**Liesville** (de), rue Cauthey, 24, à Paris.

1853—**Linden**, directeur des Jardins de zoologie et d'horticulture, à Bruxelles (Belgique).

1852—**Lioret**, horticulteur, à Antony (Seine).

1857—**Lohse**, rue des Martyrs, 34, à Paris.

1858—**Machet**, aîné, horticulteur, faubourg Sainte-Croix, 7, à Chalons-sur-Marne (Marne).

1852—**Malet** (A.), horticulteur, Vice-Président honoraire de la Société, à Plessis-Piquet (Seine).

1858—**Malet** (G.), 90, Grande-Rue, à Fontenay-aux Roses (Seine).

1852—**Malherbes** (F.), horticulteur, route du Port, à Bayeux (Calvados).

1853—**Mallet** (Alexandre), quai de Gesvres, 12, à Paris.

1855—**Marchal**, grainier-cultivateur, à Créteil (Seine).

1859—**Maréchal** (Jean-Léonard), à Beurey, par Bar le-Duc (Meuse).

1841—**Margottin** (Jacques-Julien), Grande-Rue, 21, à Bourg-la-Reine (Seine).

1855—**Margueritte**, chez M. Lubelski, docteur, rue Sainte-Croix, 16, à Varsovie (Russie),

1853—**Martre**, père, constructeur d'appareils de chauffage, rue du Jura, 13, à Paris.

1858—**Masson** (Joseph), pépiniériste, rue de la Petite-Faucille, à Vitry (Seine).

1858—**Mathieu** (Jean-Olivier), horticulteur, rue Spontini, 54, à Paris.

1856—**Mercier** (J.-N.), horticulteur, à Ballon (Sarthe).

1860—**Métivier** (Louis-Henri), horticulteur, rue de la Fontaine-à-Mulard, 12, à Paris.

1852—**Meuret** (Arsène), au château du Clos, près Proisy (Aisne).

1859—**Meurice-Lefébure** (Louis-Auguste), horticulteur et professeur d'arboriculture, rue Lecat, à Saint-Quentin (Aisne).

1859—**Michelin** (Henri), rue de Clichy, 21, à Paris et à Montgeron (Seine-et-Oise).

1859—**Miot-Cholot** (Etienne), horticulteur, faubourg des Anges, à Langres (Haute-Marne).

1855—**Monain**, propriétaire, à Arpajon (Seine-et-Oise).

1853—**Moreau** (Louis), pépiniériste, avenue de Sceaux, 3, à Fontenay-aux-Roses (Seine).

1854—**Moreau** (Louis-François), jardinier, à Cirès-lès-Mello (Oise).

1851—**Morlet** (Gustave), fils, horticulteur, à Avon près Fontainebleau (Seine-et-Marne).

1852—**Muller** (Martin), professeur d'arboriculture, Heyritz, 17, à Neudorf.

1857—**Ounous** (Léo d'), agronome, à Saverdun (Ariège).

1860—**Ozanne** (Gustave), fabricant de serres, rue Marqfoy, 11, à Paris.

1853—**Paillart** (Stanislas), place de la Madeleine, 3, à Paris.

MM.

1856—**Pelé** (Louis), jardinier chez M. Troyon, à Montlignon par Montmorency (Seine-et-Oise).

1838—**Perrot** (Adrien), jardinier chez M. Perrin, à Epinay (Seine).

1847—**Petit** (Alphonse), rue de Beauvais, 11, à Meulan (Seine-et-Oise).

1859—**Pétot** (Auguste), propriétaire, place St-Martin, à Beaune, (Côte-d'Or).

1856—**Piéton**, directeur du Jardin des Plantes, à Evreux (Eure).

1853—**Pillon** (L.), treillageur, rue Naud, 2, à Issy (Seine).

1853—**Pitraye** (Pierre-André), jardinier, à Deauville-sur-Mer (Calvados).

1859—**Ponce** (Isidore), maraîcher, 90, boulevard Victor-Hugo, à Clichy-la Garenne (Seine).

1858—**Poulain** (Louis-Alphonse), au château d'Emerainville par Champs-sur-Marne (Seine-et-Marne).

1859—**Pull** (G.), émailleur, céramique d'art, rue Blomet, 122, à Paris.

1860—**Quéhen-Mallet**, jardinier, chez Mme la princesse de Sagan, rue de Constantine, 23, à Paris.

1853—**Quihou** (Antoine), avenue Quihou, à Saint-Mandé (Seine).

1852—**Reine** (Victor), jardinier-chef, rue des Buissons, 5, à Montreuil-sous-Bois (Seine).

1851—**Rémy** (Pierre-Narcisse), père, horticulteur, professeur d'arboriculture, quartier Notre-Dame, à Pontoise (Seine-et-Oise).

1856—**Riocreux** (Alfred), quai Henri IV, 46, à Paris.

1857—**Robert** (Antonin), à Buy par Saint-Pierre le Moutier (Nièvre).

1859—**Robinet** (Hortensia), professeur d'arboriculture et d'horticulture de la ville de Toulouse, allée St-Ange, à Toulouse (Haute-Garonne).

1855—**Rousseau** (Louis-Charles), jardinier-chef, chez M. Salvador, boulevard Richard-Wallace, 37, à Neuilly (Seine).

1843—**Sablé**, rue de Paris, à Ennery près Pontoise (Seine-et-Oise).

1847—**Saint-Innocent** (le marquis de), à Autun (Saône-et-Loire).

1854—**Sinet** (Eugène), arboriculteur, rue des Prés-Hauts, 80, à Chatenay (Seine).

1855—**Tabar** (François), grainier-fleuriste, à Sarcelles (Seine-et-Oise).

1853—**Tarroux**, à Juziers par Gargeville (Seine-et-Oise).

1860—**Taveau**, rue de la Victoire, 74, à Paris.

1852—**Tesnier**, père, propriétaire-horticulteur, rue Lacordaire, 37, à Grenelle-Paris.

1854—**Testard** (Auguste), jardinier-chef, au domaine de Chantilly (Oise).

1853—**Thibaut** (Louis), à Brévannes par Boissy-Saint-Léger (Seine-et-Oise).

1856—**Thirion** (L.), propriétaire, à Senlis (Oise).

1857—**Thirion** (Joseph), pépiniériste, rue Audigeois, 44, à Vitry (Seine).

1843—**Thomas** (Pierre), horticulteur, au Moulin-Basset, à Saint-Denis (Seine).

Tisserand, Conseiller d'Etat, directeur de l'Agriculture au Ministère de l'Agriculture, Vice-président honoraire de la Société, rue du Cirque, 17, à Paris.

1856—**Urbain** (Louis), horticulteur, rue de Sèvres, 42, à Clamart (Seine).

1850—**Verdier** (Eugène), fils aîné, horticulteur, rue de Clisson, 37, à Paris.

1852—**Verdier** (Charles), horticulteur, route de Choisy, 11, à Ivry-sur-Seine (Seine).

1857—**Verdier** (Pierre), horticulteur, à Nogent-sur-Marne (Seine).

MM.

1852—**Weick** (Adolphe), horticulteur, allée de Robertsau, 16, près Strasbourg (Alsace).

1860—**Welker** (Jacques), jardinier-chef, au château de la Celle-Saint-Cloud, par Bougival (Seine-et-Oise).

1857—**Willemot**, Maison de retraite des Petits-Ménages, à Issy (Seine).

MEMBRES CORRESPONDANTS

Annencoff, conseiller d'État actuel et chevalier, rue Spalernaya, 30, à Saint-Pétersbourg (Russie).

Armange (aîné), rue Sainte-Marie, 16, à Nantes (Loire-Inférieure).

Block (Maurice), rue de l'Assomption, 63, à Auteuil-Paris.

Bravy (Gilbert), horticulteur, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

Cavelier, agriculteur à Austin, Texas (Etats-Unis de l'Amérique du Nord).

Chapuis, directeur du service sanitaire, à Toulon (Var).

Clos, correspondant de l'Académie des Sciences, directeur du Jardin des Plantes, à Toulouse (Haute-Garonne).

Connoly (Andrew), Esquire, Glunag House, Sullamore, king's County (Irlande).

Delalonde (Alphonse-Jean), horticulteur à Lessay (Manche).

Dochnahl, professeur d'arboriculture, à Cadolzbourg (Bavière).

Fillastre frère, fossé du Chapeau-Rouge, 3, à Bordeaux (Gironde).

Klopoff, ex-directeur de la Société des amateurs d'Horticulture, à Moscou (Russie).

Lestapie, pavé des Chartons, 45, à Bordeaux (Gironde).

Low (Hugh), à l'île de Labuan (côte de Bornéo).

Marshall (P. Wilder), Président de la Société pomologique à Boston (Etats-Unis).

Menault (Ernest), inspecteur de l'Agriculture, Maire d'Angerville (Seine-et-Oise).

Morren (E.), professeur à l'Université de Liège (Belgique).

Muratoff, Secrétaire de la Société impériale d'Horticulture, rue des Vieilles-Ecuries, église Sainte-Blaise, à Moscou (Russie).

Regel (Edouard), directeur du Jardin Impérial de botanique, à Saint-Pétersbourg (Russie).

Reichenbach fils, docteur, directeur du Jardin botanique, à Hambourg.

Rivière (Louis), horticulteur chez MM. Caillat et Albert, négociants, rue des Ourives, 133, à Rio-Janeiro (Brésil).

Robillard aîné, el grao de Valencia (Espagne).

Strauss (Emile), Verlags-Buchhandlung in Bonn (Allemagne).

Ymmer (Ernest), intendant du dépôt de la Société russe des amateurs d'horticulture, à Moscou (Russie).

Zadock (Thompson), Président de la Société d'Agriculture, à Burlington-Vermont (Etats-Unis d'Amérique).

BIENFAITEURS DE LA SOCIÉTÉ

SAILLET père, premier bienfaiteur, ancien Bibliothécaire.
VAILLANT (le maréchal), ancien Président.
ANDRY (Victor), docteur, ancien Secrétaire-général.
BOUCHARD-HUZARD, ancien Secrétaire-général.
PIGEAUX (le docteur), ancien Bibliothécaire.
PELLIER (Alfred).

MEMBRES TITULAIRES PERPÉTUELS

ANDRY (Victor), docteur, rue de Longchamps, 70, à Paris.
ANDRY (Edouard), rue de Longchamps, 80, à Paris.
CHAUVIÈRE, à Pantin (Seine).
DUCHARTRE (P.), membre de l'Institut, professeur à la Faculté des sciences, rue de Grenelle, 84, à Paris.
GUÉNOT (Auguste), à Paris.
JOLY (Charles), rue Boissy-d'Anglas, 11, à Paris.
LAURENT aîné, aux Sables-d'Olonne (Vendée).

MEMBRES TITULAIRES A VIE

Mme BOUCICAUT jeune, Dame patronnesse, au château de Chamarande, (Seine-et-Oise).
Mme RAOUL-DUVAL, dame patronnesse, au château de Marolles-Genillé (Indre-et-Loire) et rue François Ier, 53, à Paris.
Mme VILMORIN (Maurice), Dame patronnesse, rue de Solférino, 4.
AUBERT (Alfred), avenue Marigny, 21, à Vincennes (Seine).
BIOLLAY (Paul), boulevard Malesherbes, 74, à Paris.
CAHAGNE (René), boulevaad de Sébastopol, 47, à Paris.
CHARDON (Ernest), propriétaire, avenue de Saint-Cloud, 79, à Versailles (Seine-et-Oise).
COTTIN (Ernest), propriétaire, rue de Clignancourt, 13, à Paris.
COTTIN (Jules), rue Notre-Dame-de-Lorette, 15, à Paris.
DUCHARTRE (Henri), rue de Grenelle, 84, à París.
GLATIGNY (Edouard), rue Ste-Anne, 14, à Paris.
RAOUL-DUVAL (Fernand), au château de Marolles-Genillé (Indre-et-Loire), et rue François Ier, 53, à Paris.
ROTHSCHILD (le baron Edmond de), rue Laffitte, 23, à Paris.
TERRILLON (Edmond), quai de la Mégisserie, 12, à Paris,
VEITCH, The Exotic Nursery King's. Road Chelsea, London, Angleterre.
VILMORIN (Maurice de), rue de Solférino, 4, à Paris.

MEMBRES FONDATEURS DES DEUX SOCIÉTÉS

1° *Devenus honoraires*

1841 Chéreau. 1841 Dufoy (A.).
1841 Margottin (J. L.).

2° *Restés titulaires*

1841 Bertin. 1841 Thibaut.

MEMBRES TITULAIRES

A

Année de l'admission

1868—**Abot** (Jean-Baptiste), fleuriste, boulevard Haussmann, 188, à Paris.
1873—**Adam**, ancien avoué, rue de Rivoli, 110, à Paris.
1880—**Aiguesparses** (L.), rue de la Paix, 3, aux Lilas, à Romainville (Seine).
1876—**Albert** (E.-L.), rue Plâtrière, 5, au Pré-Saint-Gervais, par Pantin (Seine).
1884—**Alexandre** (Louis), jardinier, chez M. Cuvelier, à Bourg-la-Reine (Seine).
1855—**Aligre** (le marquis d'), rue du Faubourg-Saint-Honoré, 89, à Paris.
1877—**Alix**, arboriculteur, route de Paris, à Nancy (Meurthe-et-Moselle).
1864—**Allary** (Pierre), fils aîné, horticulteur à Jarnac (Charente).
1882—**Alleaume** (Constant), ancien maraîcher, rue Michel-Bizot, 106, à Paris.
1867—**Allez** (Adrien), marchand quincaillier, avenue Victoria, 13, à Paris.
1870—**Amette** (A.), grainier, grains, graines et fruits, aux Andelys (Eure).
1860—**André** (Edouard), architecte-paysagiste, rédacteur en chef de la *Revue horticole*, rue Chaptal, 30, à Paris.
1884—**André** (Oscar-Nicolas), ingénieur-constructeur, directeur de la Société des ateliers de Neuilly, avenue de Neuilly, 54, à Neuilly (Seine).
1846—**Andry** (Victor), membre titulaire perpétuel.
1858—**Andry** (Edouard), Membre titulaire perpétuel, rue de Longchamps, 80, à Paris.
1880—**Anfroy** (Louis-Auguste), fabricant de claies, à Andilly (Seine-et-Oise).
1877—**Ansemant** (Charles), jardinier au Val-sur-Seine, à Croissy (Seine-et-Oise).
1881—**Arbeaumont** (Louis), jardinier chez Mme la baronne N. de Rothschild, à Arnouville-les-Gonesse (Seine-et-Oise).
1876—**Argence** (Louis), propriétaire, rue de la Mairie, à Béziers (Hérault).
1885—**Arlet** (Oscar), secrétaire général de la Société d'Horticulture d'Épernay, chef jardinier de M. Paul Chandon de Briailles, à Épernay (Marne).
1872—**Arnould-Baltard** (Edmond), rue de Rennes, 104, à Paris.
1877—**Arnoult** (Basile), jardinier chez M. Truelle, à Savigny-sur-Orge (Seine-et-Oise).

MM.

1875—**Arrault**, propriétaire, rue du Temple, 174, à Paris.

1879—**Arthus**, négociant, rue Richer, 23, à Paris.

1881—**Asset** (Eugène), horticulteur, rue du Château, 1, à Sèvres (Seine-et-Oise).

1862—**Attias**, rue de l'Entrepôt, 13, à Paris.

1862—**Aubert** (Henri), fabricant d'étiquettes en zinc, boulevard Beaumarchais, 85, à Paris.

1868—**Aubert** (Alfred), Membre titulaire à vie, ancien négociant, avenue Marigny, 21, à Vincennes (Seine).

1863—**Aubert**, jardinier chez M. Péreire, à Armainvilliers (Seine-et-Marne).

1886—**Aubert** (Charlotte. Madame veuve), fleuriste en gros), rue de Rambuteau. 85, à Paris.

1865—**Aubrée**, rue des Lyonnais, 26, à Paris et à Châtenay (Seine).

1880—**Aubry** (Joseph-Emile), fabricant d'instruments de jardins, successeur de Mme Stoockel, rue Vieille-du-Temple, 131, à Paris.

1864—**Aubry** (Jean-Joseph-Baptiste), fabricant de pompes, rue Lafayette, 186, à Paris.

1883—**Aubry** (Francois), architecte, rue de la Flotte, 2, à Nantes (Loire-Inférieure).

1885—**Auchois** (Louis) propriétaire, boulevard Malesherbes, 66, à Paris.

1855—**Audiffred**, boulevard des Capucines, 8, à Paris.

1877—**Audoux** (Victor), avenue de Boneuil, 27, à la Varenne-St-Hilaire (Seine).

1877—**Audusson-Hiron** (fils), horticulteur, route des Ponts-de-Cé, à Angers (Maine-et-Loire).

1863—**Auger** (Théophile), jardinier chez M. Houette, à Noisy-le-Grand (Seine-et-Oise).

1883—**Auguste** (Léopold), conseiller général de la Seine, rue de Cluny, 11, à Paris.

1860—**Aumont**, architecte de jardins, avenue Victor-Hugo, 166, à Passy-Paris.

1880—**Aupé** (Paul), jardinier chez M. Ettling, villa Madrid, à Cannes (Alpes-Maritimes).

1878—**Auriau** (Alexis), jardinier, rue Denfert-Rochereau, 54, à Boulogne sur-Seine (Seine).

1860—**Ausseur-Sertier**, pépiniériste, à Lieusaint (Seine-et-Marne).

1877—**Auxence** (Jules), horticulteur-fleuriste, rue de Versailles, 23, à Bougival (Seine-et-Oise).

B

MM.

1880—**Bach** (Paul), jardinier-chef chez M. de Rothschild, à Chantilly (Oise).

1878—**Bachoux** (Denis), pépiniériste, rue Audigeois, à Vitry (Seine).

1879—**Baillet** (Victor), vétérinaire, rue de Laborde, 40, à Paris.

1874—**Baillon** (le docteur), professeur de botanique à la Faculté de médecine de Paris, rue Cuvier, 12, à Paris.

1862—**Bailly** (Alfred), rue Saint Hilaire, à Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir).

1883—**Bailly**, membre de l'Institut, à Mignaux, près et par Poissy (Seine-et-Oise), et boulevard Bonne-Nouvelle, à Paris.

MM.

1882—**Ballée** (J.-J.-B.), instruments horticoles, rue Vauvilliers, 10, à Paris.

1885—**Ballée** (Henri), coutellier, rue Vauvilliers, 10, à Paris.

1880—**Balochard** (Jules), à Farcy-les-Lys par Melun (Seine-et-Marne).

1878—**Balu** (Nicolas), jardinier en chef au château de Bagatelle, par Neuilly (Seine).

1885—**Barbet** (Ferdinand), entrepreneur de menuiserie, rue du Chemin de Fer, 2, à Bourg-la-Reine (Seine).

1883—**Barbier** (Auguste), horticulteur, rue Lourmel, 198, à Paris.

1883—**Barbizet** (Claude-Achille), fabricant de poterie d'art, place de la Nation, 15, à Paris.

1878—**Barbou** (Pierre), pépiniériste, au Mesnil-Amelot (Seine-et-Marne).

1885—**Barbou** (Victor), rue Montmartre, 52, à Paris.

1882—**Barclay** (Edmond), au château de Montgardé par Epône (Seine-et-Oise), et à Paris, avenue Percier, 8.

1879—**Bardet** (Georges), horticulteur à Varsovie (Pologne).

1884—**Bardet-Adam**, horticulteur, rue des Sénateurs, 472, à Varsovie, (Pologne).

1886—**Barigny** (Jules), vice-président de la Société d'Horticulture de Meaux, à Meaux (Seine-et-Marne).

1884—**Barillon**, horticulteur, rue de Vincennes, 148, à Montreuil-sous-Bois (Seine).

1878—**Barré** (Alexandre), pépiniériste, rue Audigeois, 9, place Carnot, à Vitry (Seine).

1879—**Barre**, notaire honoraire, boulevard Haussmann, 32 *bis*, à Paris.

1883—**Barre** (Victor), fils, pépiniériste, rue de la Barre, 42, à Vitry-sur-Seine (Seine).

1885—**Barreau** (Ernest), fabricant de poterie, à Limours (Seine-et-Oise).

1885—**Barrois** (Félix), membre directeur de la Ligue des Patriotes, route de Laval, 35, au Mans (Sarthe).

1884—**Basined** (Philibert), jardinier chez M. Renard, propriétaire à l'Isle-Adam (Seine-et-Oise).

1877—**Basset** (C.), pépiniériste-horticulteur, rue Saint-Jean, à Dreux (Eure-et-Loir).

1869—**Bastier de Bez** (Charles-Eugène), à Montgeron (Seine-et-Oise).

1869—**Batillard** (Victor), horticulteur-fleuriste, rue de Silly, 82, à Boulogne (Seine).

1884—**Battut** (Français), rue Quincampoix, 18, à Paris.

1883—**Baubigny** (Jules), ancien président de la chambre des commissaires-priseurs, rue de Castiglione, 14, à Paris.

1881—**Baucheron** (Louis), rue des Carrières, 23, à Chatou (Seine-et-Oise).

1869—**Baudot**, propriétaire, place de la Madeleine, 8, à Paris.

1882—**Baudrier** (Léon), boulevard Malesherbes, 64, à Paris.

1859—**Baudry** de la maison Baudry et Hamel, horticulteur à Avranches (Manche).

1877—**Bauer** (Frédéric), chef-multiplicateur au Fleuriste de la Ville de Paris, rue de la Tour, 134, à Passy-Paris.

1884—**Baulot** (Eugène), propriétaire à Montgeron (Seine-et-Oise).

MM.

1878—**Bazelle**, fleuriste-entrepreneur, boulevard Magenta, 95, à Paris.

1859—**Beaucantin**, ancien directeur du service municipal des plantations et jardins publics, professeur d'Agriculture à Rouen (Seine-Inférieure)

1879—**Beaufour** (Charles), rue de la Boétie, 8, à Paris.

1862—**Beauger** (Claude), greffier de la justice de paix, à Gannat (Allier).

1875—**Beaulieu** (Albert), chef de bataillon, rue Madame, 70, à Paris.

1874—**Beaume**, plombier-hydraulicien, route de la Reine, 66, à Boulogne (Seine).

1882—**Beauval** (Isidore), jardinier chez Mme veuve Hadancourt-Batardy, à Méru (Oise).

1884—**Bellair** (Georges), professeur de la Société d'Horticulture de Compiègne, place de l'Hôtel-de-Ville, à Compiègne (Oise).

1884—**Bellet** (Emile), jardinier au Jardin des Plantes, rue Cuvier, 57, Paris.

1877—**Belloir** (Alphonse), tapissier-décorateur, 82, boulevard Montparnasse, à Paris.

1882—**Bellot** (Arsène-Henri), propriétaire, rue Fontane, 4, à Courbevoie (Seine).

1881—**Benoit** (Ernest), rue Oberkampf, 84, à Paris.

1884—**Benoit** (Constant), entrepreneur de jardins, rue Mauconseil, 14, à Fontenay-sous-Bois (Seine).

1885—**Béquet** (Léon), Conseiller d'État, rue Jacob, 33, à Paris.

1884—**Bercioux**, propriétaire, à Montfort-l'Amaury (Seine-et-Oise).

1882—**Bercy** (A), élève à l'École d'Horticulture de Versailles (Seine-et-Oise).

1886—**Berendorf** (Joseph), propriétaire, quai de Gesvres, 2, Paris.

1881—**Bergerot** (Gustave), fabricant de serres, 76, boulevard de la Villette, à Paris.

1851—**Bergman** (Ferdinand), chef des cultures chez M. le baron de Rothschild, au domaine de Ferrières-en-Brie (Seine-et-Marne).

1878—**Bergman** (Ernest), à Ferrières-en-Brie (Seine-et-Marne).

1880—**Berland** (Pierre), horticulteur, entrepreneur de jardins, rue Perrier, 21, à Levallois-Perret (Seine).

1885—**Bernard**, marchand de comestibles, rue de la Réale, 6, à Paris.

1862—**Bernard** (Charles), au Pommeret, à Enghien-les-Bains (Seine-et-Oise).

1874—**Bernardet** (Philippe), rue Beudant, 9, à Paris.

1873—**Berné**, architecte-paysagiste, rue Troyon, 1, aux Ternes-Paris.

1879—**Bertaut** (Alphonse), cultivateur-horticulteur, rue de Noisy, 3, à Rosny-sous-Bois (Seine).

1885—**Berthaud**, spécialité de photographies de plantes, etc., rue Cadet, 9, à Paris.

1882—**Berthault** (Vincent), jardinier chez Mme Richard, à Rungis par Antony (Seine).

1883—**Berthault** (Jean), jardinier chez M. Vallée, à Vissous par Antony (Seine-et-Oise).

1883—**Berthier**, horticulteur, à Briancourt par Andelot (Haute-Marne).

1883—**Berthier** (A.), propriétaire, à Beaumont-sur-Oise (Oise).

1884—**Berthier** (Jean-Marie), horticulteur et entrepreneur de jardins, à Bourbon-Lancy (Saône-et-Loire).

1863—**Berthoule**, ancien notaire, à Besse (Puy-de-Dôme).

MM.

1841—**Bertin** — *Fondateur* — boulevard de la Reine, 82, à Versailles (Seine-et-Oise).

1862—**Bertin** (Émile), rue Godot-de-Mauroy, 40, à Versailles (Seine-et-Oise).

1881—**Bertin** (Jules), entrepreneur de jardins, 54, rue de l'Eglise, à Grenelle-Paris.

1882—**Bertrand** (A.-J). rue Sartrouville, 48 nouveau, à Argenteuil (Seine-et-Oise).

1884—**Bertrand**, rue St-Jacques, 179, à Paris.

1874—**Bertrandus** (le Frère), directeur du pensionnat horticole d'Igny, par Bièvres (Seine-et-Oise).

1877—**Bertron** (Adolphe), rue de Berlin, 6, à Paris.

1863—**Bescher**, fils, graveur, quai de Conti, 15, à Paris.

1875—**Bessand** (Charles), négociant, rue du Pont-Neuf, 2 *bis*, à Paris.

1866—**Besson** (Antoine), horticulteur-pépiniériste, aux pépinières du Pont-de Vivaux, entre la Capelette et Saint-Loup, à Marseille (Bouches-du-Rhône).

1882—**Besson** (Auguste), constructeur de chauffages, boulevard des Capucines, 35, à Paris.

1884—**Bethmont** (Daniel), rue de Lisbonne 31, à Paris.

1885—**Beudin** (Denis-François), propriétaire, rue de Bellevue, 43, à Boulogne-sur-Seine (Seine).

1882—**Bidard** (Albert), rue de Maubeuge, 69, à Paris.

1884—**Biémont** (Emile-Louis). rue du Colisée. 29, à Paris.

1870—**Bienfait**, entrepreneur de jardins, au Raincy (Seine-et-Oise).

1882—**Bigot** (Lucien), jardinier-horticulteur, à Gourville par Frumay-Ablis. (Seine-et-Oise).

1884—**Bignon** (Louis), propriétaire à Theneuille (Allier), et rue Le Peletier, 1, à Paris.

1866—**Billarand** (Victor-Adolphe), horticulteur-pépiniériste, rue de l'Est, à Ablon-sur-Seine (Seine-et-Oise).

1881—**Billet** (Alexandre), rue Bergère, 21, à Paris.

1876—**Biollay** (Paul), *membre à vie*, conseiller référendaire à la Cour des Comptes, boulevard Malesherbes, 74, à Paris.

1879—**Birot** (Henri), chef de culture chez MM. Forgeot et Cie, quai de la Mégisserie, 8, à Paris.

1884—**Bisch** (Charles), rue des Petites-Ecuries, 10, à Paris, et à Maisons-Laffitte (Seine-et-Oise).

1884—**Biteur**, rue des Fourneaux, 260-262, à Vaugirard-Paris.

1855—**Blacas** (le comte de), rue de Varenne, 52, à Paris.

1885—**Blacas** (le comte Bertrand de), rue de Varenne, 52, à Paris.

1885—**Blain**, propriétaire, rue d'Ourches, 17. à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).

1881—**Blaise**, horticulteur, rue des Serres à Nancy (Meurthe-et-Moselle),

1884—**Blanchet** (Jules), jardinier de M. le baron Rothschild, faubourg Saint-Honoré, 41, à Paris.

1862—**Blandin** (Jean), maraîcher, rue du Rendez-vous, 57, à Paris.

1880—**Blanquier**, fabricant de chauffages, rue de l'Évangile, 20, à Paris.

1882—**Blenkner** (Antoine), jardinier en chef des serres de Persan par Beaumont (Seine-et-Oise).

MM.

1874—**Bleu** (Alfred), Secrétaire général de la Société, avenue d'Italie, 48, à Paris.

1881—**Blondeau** (Adolphe), intendant général, inspecteur, président de section au conseil d'État, rue de Hambourg, 8, à Paris.

1886—**Blot** (Alfred), tapissier de la Société, rue de Babylone, 52, à Paris.

1885—**Bohnhof** (Ernest), rue des Orties, 22, Villa Servy, 5, à Bois-Colombes (Seine.)

1870—**Boinet**, horticulteur, à Abbeville (Somme).

1866—**Boissin** (Paul), fabricant de serres, maison Herbeaumont, rue de Bagnolet, 115, à Charonne-Paris.

1863—**Boizard**, jardinier chez M. le baron de Rothschild, rue de Londres, 3, à Paris.

1878—**Bolut** (Charles), horticulteur-grainier, boulevard de l'Est, 17, à Chaumont (Haute-Marne).

1861—**Bonassieux**, statuaire, membre de l'Institut, rue de Saint-Simon, 3, à Paris.

1885—**Bonâtre** (Prosper), jardinier, chez M. le comte Kieckuwck, rue Borghèse, 1, à Neuilly (Seine).

1881—**Bonfils** (Pierre), horticulteur, rue de la Glacière, 175, à Paris.

1879—**Bonherdt**, jardinier chez M. Perrier, à Epernay (Marne).

1878—**Bonnard** (Louis-Ernest), pépiniériste, rue des Etroits, 31, à Vitry (Seine).

1876—**Bonneau** (Julièn), jardinier-chef à l'hôtel des Invalides, à Paris.

1862—**Bonnel**, à Palaiseau (Seine-et-Oise), rue Grange-Batelière, 8, à Paris.

1870—**Bonnet** aîné (Louis), rue d'Arcueil, 70, à Malakoff-Vanves, (Seine).

1884—**Bonnet-Bourniche**, pépiniériste, à Montlignon (Seine-et-Oise).

1878—**Borel** (Edouard), quincaillerie horticole, quai du Louvre, 10, à Paris.

1885—**Bories**, fleuriste, boulevard St-Germain, 177, à Paris.

1886—**Bornet**, docteur, quai des Tournelles, 27, à Paris.

1866—**Bosq**, rue de la Fontaine, 7, à Chatillon-sous-Bagneux (Seine).

1881—**Boucher** (Georges), horticulteur, avenue d'Italie, 164, à Paris.

1876—**Boucherie** (M.), au château de Cuzieu, par Saint-Galmier (Loire).

1885—**Bouchez-Gaétan**, serrurier, rue du Roule, 5, à Paris.

1866—**Bouchot**, rue Lafayette, 127, à Paris.

1884—**Boucley** (Paul), fabricant de caoutchouc, rue des Entrepreneurs, 43, à Grenelle-Paris.

1881—**Boudet**, rue de Seine, 21, à Paris.

1874—**Boudin** (Pierre), arboriculteur, Grande-Rue, 55, à Bagnolet (Seine).

1877—**Boudin** (Paul), horticulteur, rue St-Fargeau, 30, à Paris.

1861—**Bougon-Ducastel**, à Noyon (Oise).

1874—**Boulat** (Louis), fabricant de châssis, rue de la Mission, 11, à Troyes (Aube).

1882—**Boullant** (Jean-Pierre), cultivateur, Grande-Rue, 5, à Villejuif (Seine).

1880—**Bouniceau-Gesmon**, juge d'instruction, boulevard Saint-Germain, 144, à Paris.

1885—**Bouquet de la Grye**, conservateur en retraite des Forêts, boulevard Péreire, 128, à Paris.

1882—**Bourderioux**, chef de culture chez M. Vilmorin, à Verrières (Seine-et-Oise).

MM.

1883—**Bourdier** (Pierre), rocailleur, travaux en ciments, rue des Écoles, à Chatou (Seine-et-Oise).

1884—**Bourdin** (Louis-François), propriétaire, à St-Ouen, rue de Seine, 8, à St-Ouen (Seine).

1885—**Bourdon** (Mme Vve), faubourg du Temple, 74, à Paris.

1872—**Bourdot** (Jules), ingénieur civil, rue Château-Landon, 44, à Paris.

1853—**Bourgaut** (Henri-Philippe), jardinier chez M. de Rothschild, à Puteaux (Seine).

1874—**Bourgaut** fils, chez Mme la baronne J. de Rothschild, à l'Ile-de-Puteaux (Seine).

1872—**Bourgeois** (Louis), jardinier, avenue des Ternes, 32, à Paris.

1885—**Bourgeois** (Aimable) horticulteur, rue Haude, 19, à Chambourcy (Seine-et-Oise).

1854—**Bourgogne**, entrepreneur de serrurerie, rue de Vaugirard, 101, à Paris.

1884—**Bourin** (Médéric), jardinier chez M. Attias, 30, boulevard du Château, à Neuilly-sur-Seine (Seine).

1881—**Bournizet**, rue des Écoles, 46, à Paris.

1876—**Bourré** (Edmond), jardinier-chef, passage Saint-Dominique, 18, à Paris.

1875—**Boutreux** fils (Pierre-Eugène), horticulteur, route de Paris, 85, à Montreuil (Seine).

1883—**Bouzigues** (Joseph), rue de la Marne, 26, à Neuilly-Plaisance (Seine-et-Oise).

1878—**Boyer** (Louis), horticulteur, rue de Marseille, 24, à Bordeaux (Gironde).

1885—**Boyer** (J. B.) horticulteur, rue Lepic, 19, à Paris.

1875—**Brault** (Emile), rue Saint-Lazare, 105, à Paris.

1875—**Bréauté** (Nestor), jardinier en chef chez M. Edouard André, à La Croix par Bléré (Indre-et-Loire).

1876—**Brechin** (L.), à Cheffes-sur-Sarthe par Tiercé (Maine-et-Loire).

1880—**Brécy** (Henri), ancien architecte, rue Dutot, 19, à Paris.

1869—**Brémant** (Léon), rue Denis-Gogue, 2, à Clamart (Seine).

1885—**Bresson** (Ch. Antoine Marie), propriétaire, rue de l'Abbé-Groult, 42, à Paris.

1878—**Breton** (Louis), propriétaire, boulevard Saint-Michel, 22, à Paris.

1881—**Breton** (Léon), jardinier-entrepreneur, à la Varenne St-Hilaire (Seine)

1876—**Bricka** (Albert), avenue du Marché, 14, à Charenton (Seine).

1884—**Brimont** (le Baron de), avenue d'Iéna, 74, à Paris.

1882—**Brindeau** (Auguste), rue du Commerce, 72, à Paris.

1861—**Briollay-Goiffon**, horticulteur, rue du Coq-St-Marceau, 30, à Orléans (Loiret).

1860—**Briqué** (Prosper-Edmond), rue des Apennins, 36, à Paris.

1880—**Brisac** (le Général), rue d'Hauteville, 52, à Paris.

1876—**Brisson** (Théophile), rosiériste, à Grisy-Suisnes, par Brie-Comte-Robert. (Seine-et-Marne).

1884—**Brochet** (Léon-Octave), rue des Carrières, 33, à Vincennes (Seine).

1882—**Broquet**, fabricant de pompes, rue Oberkampf, 121, à Paris.

1883—**Bruant** (Georges), horticulteur, à Poitiers (Vienne).

1878—**Bruneau** (Désiré), arboriculteur, Grande-Rue, 106, à Bourg-la-Reine (Seine).

MM.

1882—**Brunelet** (Adrien), horticulteur, boulevard Gambetta, à Fontainebleau (Seine-et-Marne).

1879—**Buchner** (Michel), horticulteur, Theresenstrasse, 54, à Munich (Bavière).

1882—**Buddenborg** frères, fleuristes, à Hillegom par Harlem (Hollande).

1863—**Bugeard**, rue Meslay, 59, à Paris.

1838—**Buhler** (Denis), dessinateur de jardins et pépiniériste, rue de Grenelle-St. Germain, 147, à Paris.

1864—**Bull** (William), horticulteur, King's Road, Chelsea, à Londres. S.-W. (Angleterre).

1869—**Bullier** (Théodore), Avenue de l'Observatoire, 29, à Paris.

1864—**Bureau**, professeur de botanique au Muséum d'Histoire naturelle, quai de Béthune, 24, à Paris.

1883—**Busigner** (Anatole), rue Saint-Martin, 192, à Paris.

1867—**Busigny** (E.), architecte-paysagiste, rue Lesueur, 16, à Paris.

C

MM.

1884—**Cahagne** (René), (membre titulaire à vie), négociant, boulevard de Sébastopol, 47, à Paris.

1885—**Cahen** (Henry Salomon), rue de Rivoli, 206, à Paris.

1882—**Caillat** (Henri), au château de Villiers-le-Bacle, par Gif (Seine-et-Oise).

1885—**Cailletet** (Louis), membre de l'Institut, boulevard St-Michel, 75, à Paris.

1860—**Cajet** (Louis), jardinier-chef au chât. de Robecourt, par Nesle (Somme).

1877—**Calame** (Georges), horticulteur, au Chaprais, Besançon (Doubs).

1883—**Canu** (Albert), jardinier, rue Sainte-Marie, 12, à Montmartre-Paris.

1885—**Capendu** (A.), rue de l'Assomption, 58, à Paris.

1872—**Capet** (Alfred), rue de la Boétie, 59, à Paris.

1867—**Capron** (Achille), à Souzy-la-Briche, par Etrechy (Seine-et-Oise).

1873—**Caraby** (Louis-Antoine), rue de la Procession, 42, à Vaugirard-Paris.

1880—**Carbonneaux** (Hubert), propriétaire, au parc du Perreux, à Nogent-sur-Marne (Seine).

1884—**Cardeilhac** (Edouard), propriétaire, rue du Louvre, 8, à Paris.

1886—**Carlu** (Eugène), à Mantes (Seine-et-Oise).

1885—**Carnet** (Léon-Désiré), horticulteur-pépiniériste, au Mesnil-Amelot, canton de Dammartin (Seine-et-Marne).

1866—**Caron** (Henri), propriétaire, à Bulles (Oise).

1883—**Caron** (Ernest), place Boieldieu, 1, à Paris.

1880—**Carpentier**, fabricant de châssis-cloches, à Doullens (Somme).

1882—**Carpentier** (Eugène), rue Turbigo, 16, à Paris.

1877—**Carré** (Charles), négociant, boulevard Voltaire 59, à Paris.

1866—**Carrière** (Abel), ancien chef des pépinières au Muséum d'Histoire naturelle, rédacteur en chef de la *Revue horticole*, rue de Vincennes, 140, à Montreuil (Seine).

1882—**Carrière**, propriétaire-industriel, rue Ravon, à Bourg-la-Reine (Seine).

1875—**Cas** (Vincent), horticulteur, rue Eugène-Delacroix, 11, à Paris.

MM.

1885—**Casanave** (Edouard de), ancien inspecteur général des Etablissements bienfaisance, rue de la Planche, 9, à Paris.

1863—**Casaux** (le marquis Julien de), au chât. d'Ulay, par Nemours (Seine-et-Marne).

1881—**Cassard**, avenue Malakof, 141, à Paris.

1885—**Cassigneul** (Désiré), administrateur de la Société anonyme du Petit Journal, rue Lafayette, 61, à Paris.

1877—**Castaignet** (G.), avoué de 1re instance, rue Neuve-des-Petits-Champs, 87, à Paris.

1868—**Castalot** (Charles), jardinier chez M. Mary-Raynaud, au château de Bièvres (Seine-et-Oise).

1877—**Caubert** (Auguste), rue de Grenelle, 9, à Paris.

1873—**Caucannier** (Philippe-Michel), cultivateur d'asperges forcées, rue du Roi-Dagobert, à Clichy (Seine).

1875—**Cauchin** (Vincent), cultivateur, à Montmagny (Seine-et-Oise).

1860—**Cauchois** (Prosper), horticulteur, rue de la Madeleine, 67, aux Andelys (Eure).

1881—**Cauchois** (J.-B.), jardinier chez M. Penon, rue de Sahune, 8, à Chatou (Seine-et-Oise).

1885—**Caucurte** (Pierre-Prosper), négociant en vins, rue Gallois, 2, à Bercy-Paris.

1875—**Cauvin** (Ernest), manufacturier, rue de Lyon, 55, à Paris.

1881—**Cazanove** (de), Président honoraire de la Société d'Horticulture d'Epernay, à Avize (Marne).

1882—**Cazaux**, horticulteur, rue de Madrid, 15, à Paris.

1868—**Cellière** (L.), peintre céramiste, rue de la Sorbonne, 20, à Paris.

1883—**Chaber** (André), de la Société d'horticulture de l'Hérault, rue Murillo, 4, à Paris.

1885—**Chalet** (Paul), entrepreneur de charpentes, rue Dombasle, 60, à Paris.

1883—**Chamouillet** (Léon), boulevard de la Madeleine, 17, à Paris.

1884—**Champ** (Magloire), maître d'hôtel, rue du Croissant, 10, à Paris.

1885—**Champigny** (Gabriel), cultivateur de graines potagères à Bonneuil, par Créteil (Seine).

1874—**Chana** (Hippolyte) fils, horticulteur, à Bard-les-Epoisses, par Epoisses (Côte-d'Or).

1875—**Chandèze** (Gabriel), chef de bureau au Ministère du Commerce, rue Nouvelle de Béthune, à Versailles (Seine-et-Oise).

1884—**Chandon de Bréailles** (Gaston), président de la Société d'Horticulture d'Epernay, à Epernay (Marne).

1885—**Chanteaud**, rue de Turenne, 64, à Paris.

1844—**Chantin** (Antoine), horticulteur, route de Châtillon, 32, à Paris.

1877—**Chantrier** (Ernest), fils, horticulteur, à Mortefontaine, par la Chapelle-en-Serval (Oise).

1877—**Chantrier** (Adolphe), horticulteur, à Mortefontaine, par la Chapelle-en-Serval (Oise).

1878—**Chantrier** (Alfred), jardinier-chef chez M. Bocher, à Bayonne (Basses Pyrénées).

MM.

1874—**Chappellier** (Firmin), fabrique spéciale de tuteurs-spiraux, à Pithiviers (Loiret).

1861—**Chappellier** (Paul), boulevard Magenta, 8, à Paris.

1854—**Chapron**, marchand-grainier, quai aux Fleurs, 21, à Paris.

1883—**Chapuis**, horticulteur, Secrétaire de la Société régionale de Vincennes, rue de Fontenay, 101, à Vincennes (Seine).

1885—**Chapuis** (F.), écheniileur-brûleur, rue de Lourmel, 17, à Paris.

1885—**Chaput**, professeur d'horticulture à Chavagnac, par Nieul (Haute-Vienne).

1856—**Chardin** (Eugène), rue de Clichy, 25, à Paris.

1884—**Chardon** (Ernest), *membre à vie*, propriétaire, avenue de Saint-Cloud, 79, à Versailles (Seine-et-Oise).

1874—**Chargueraud**, jardinier-chef du jardin botanique de l'École vétérinaire, à Alfort (Seine).

1883—**Charmeux** (François), propr.-cultivateur, à Thomery (Seine-et-Marne).

1866—**Charollois** (Guillaume), horticulteur, r. de Javel, 196, à Vaugirard-Paris.

1879—**Charollois** (Claude), pépiniériste, à la Montée-Noire, par le Creusot (Saône-et-Loire).

1876—**Charon** (Victor), horticulteur, boulevard de l'Hôpital, 136, à Paris.

1876—**Charron**, officier de marine en retraite, rue des Fonderies, 411, à Rochefort (Charente-Inférieure).

1878—**Chartier** (Jules), jardinier, rue Camille-Perrier, à Chatou (Seine-et-Oise).

1880—**Chartier** (Émile), jardinier chez Mme Ve Louvet, rue de l'Ermitage, 2, à Montmorency (Seine-et-Oise).

1886—**Charton** (Désiré), cultivateur, rue de Romainville, 57, à Montreuil-sous-Bois (Seine).

1866—**Chasseriaud** (Henri), place Saint-Vivien, 3, à Saintes (Charente-Inférieure).

1872—**Chassin** (H.), entrepreneur de travaux en ciment, rue de Bagnolet, 141, à Paris.

1858—**Chaté** (Émile), horticulteur, cours de Vincennes, 2, à Saint-Mandé-Paris.

1876—**Chaté** (Louis), horticulteur, rue Michel-Bizot, 143, à Paris.

1874—**Chateau**, jardinier du potager, au château de Segrez, par Boissy-sous-Saint-Yon (Seine-et-Oise).

1880—**Chatel** (Désiré-Auguste), propriétaire, à Fontenay-sous-Bois (Seine).

1875—**Chatenay** (Louis-Abel), pépinieriste, rue Aubin, 1, à Vitry (Seine).

1880—**Chatenay** (Henri), pépiniériste à Doué-la-Fontaine (Maine-et-Loire).

1885—**Chaténier**, pharmacien, boulevard du Port-Royal, 82, à Paris.

1877—**Chatin** (le docteur), membre de l'Institut, Directeur de l'École de pharmacie, avenue de l'Observatoire, 4, à Paris.

1877—**Chauré** (Lucien), rédacteur-propriétaire du *Moniteur de l'Horticulture*, rue de Varenne, 13, à Paris.

1841—**Chauvière**, fondateur, membre titulaire perpétuel, Grande-Rue, 98, à Pantin (Seine).

1884—**Chauvin** (Victor), jardinier, Grande rue, 89, à Boulogne-sur-Seine (Seine).

MM.

1881 – **Chavigny** (Ananie), jardinier au château de Montmarie, par Olliergues (Puy-de-Dôme).

1884– **Chazal** (de), rue Neuve-Fortin, à Paris.

1883—**Chazelles** (E.), rue de la Folie-Méricourt, 108, à Paris.

1882—**Chemin** (Georges), propriétaire, boulevard de la Gare-de-Grenelle, 2, à Issy (Seine).

1864—**Chenu** (Charles), jardinier à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).

1864—**Chenu** (Jules), chez Mme la comtesse de Nadaillac, rue Raynouard, 14, à Passy-Paris.

1863 – **Chevalier** aîné (Désiré), horticulteur, boulevard de l'Hôtel-de-Ville, 10, à Montreuil (Seine).

1879—**Chevalier** (J.), architecte-paysagiste, rue Troyon, 2, Ternes, à Paris.

1883 – **Chevalier** fils (Gustave), arboriculteur, rue Pépin, 16, à Montreuil (Seine)

1886—**Chevalier** (Lucien-Augustin), arboriculteur, rue de Vincennes, 11, à Bagnolet (Seine).

1866—**Chevallier** (Charles), chaussée du Pont, 5, à Boulogne (Seine).

1876—**Chevet** (Charles-Joseph), rue de Rennes, 66, à Paris.

1876—**Chevet** (François-Joseph), marchand de comestibles, galerie de Chartres, 12, Palais-Royal, à Paris.

1883—**Chevet** (Charles), maraîcher, rue Valentine, 33, à Bobigny (Seine).

1862—**Chevrier** (Charles), au Rosey, par Saint-Disert (Saône-et-Loire).

1878—**Choiseul** (le comte Horace de), député, rue de Rivoli, 232, à Paris.

1884—**Cholet**, Grande rue, 60, à Dammartin (Seine-et-Marne).

1883—**Chommet** (Adolphe), jardinier chez M. le baron de Limnander, au château de Moignanville, par Gironville (Seine-et-Oise).

1877—**Choppard** (Louis), jardinier chez M. Castellino, à Saint-Maur-les-Fossés (Seine).

1870—**Choppin** (René-Amédée), rue Pixérecourt, 45, à Belleville-Paris.

1868—**Choumery**, fleuriste, entrepreneur de jardins, rue Larochefoucault, 18, à Boulogne (Seine).

1885—**Chouquet** (Edmond), jardinier chez M. le baron Hottinguer, au château du Piple, à Boissy-St-Léger (Seine-et-Oise).

1862—**Chouveroux**, rue du Cherche-Midi, 76, à Paris.

1856—**Chouvet**, jardinier en chef, au jardin des Tuileries, quai d'Orsay, 90, à Paris.

1876—**Chouvet** (Emile), marchand-grainier, rue Etienne-Marcel, 16, à Paris.

1884—**Choux** (Ferdinand), à Villeneuve-St-Georges (Seine-et-Oise).

1881—**Chrétien** (Mlle Edmée), rue de la Michodière, 20, à Paris.

1881—**Chrétien** (Mlle Thérèse), rue de la Michodière, 20, à Paris.

1879—**Christen** (Louis), horticulteur, rue Saint-Jules, 6, à Versailles (Seine-et-Oise).

1875—**Cirjean** (Louis), propriétaire, à Conflans-Sainte-Honorine (Seine-et-Oise).

1878—**Cirio** (Francesco), à Turin (Italie).

1857—**Clapiers** (le marquis de), rue Lafon, 8, à Marseille (Bouches-du-Rhône).

1882—**Claret-Lobet**, place des Pèlerins, à Narbonne (Aude).

1870—**Clary** (Claude), pharmacien, rue d'Armaillé, 7, aux Ternes-Paris.

1879—**Clasquin** (Georges), jardinier à Dun-sur-Meuse (Meuse).

MM.

1874—**Claudon** (Mme), propriétaire, boulevard d'Enfer, 6, à Paris.

1882—**Claudon** (Lucien), rue Gaillon, 6, à Paris.

1881—**Clero** (Léopold), jardinier principal, chef des cultures, à l'établissement horticole municipal de la Muette, rue de la Tour, 131, à Paris.

1885—**Clercq** (de), ancien député, conseiller général, villa de Clercq, à Cannes, et rue Masseran, 5, à Paris.

1883—**Cochery** (Jules-Amédée), cultivateur rue du Moutier, 35, à Suresnes (Seine).

1880—**Cochet** (Pierre), pépiniériste, à Suisnes, par Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne).

1884—**Cochet** (Aubin), rosiériste, à Grisy-Suisnes (Seine-et-Marne).

1875—**Cochu** (Eugène), fabricant de Serres, et de châssis de couches, rue d'Aubervilliers, 19, à St-Denis (Seine).

1878—**Cogordan** (Jean-Marie), propriétaire rue de Fontenay, 32, à Châtillon (Seine).

1882—**Cogneau** (Charles), jardinier chez M. Kavaroc, à l'Abbaye-au-Bois par Bièvres (Seine-et-Oise).

1883—**Colaux** (Auguste), jardinier en chef au château Allard, à Uccle-lès-Bruxelles (Belgique).

1882—**Collas** (Guérin), propriétaire, rue Centrale, 19, à Argenteuil (Seine-et-Oise).

1876—**Colleau** (Ernest), rue de la Tour, 74, à Passy-Paris.

1879—**Colleu** (P.), jardinier-chef au Jardin des plantes de Rennes, à Rennes (Ille-et-Vilaine).

1876—**Combaz** (Paul), architecte-paysagiste, boulevard Lannes, 41, à Paris.

1882—**Combaz** (T.), boulevard Flandrin, 15, à Paris.

1879—**Conchon**, architecte, avenue de Tourville, 10, à Paris.

1882—**Congnard** (Léon), jardinier au domaine de Widiville, chez M. le marquis de Gallard (Seine-et-Oise).

1885—**Constant de Benoist** (le baron) à Férrières, Somme.

1883—**Coraux** (Gustave), entrepreneur de jardins, rue le Laboureur, 10, à Montmorency (Seine-et-Oise).

1883—**Corbière** (Isidore), industriel, place de la Madeleine, 17, à Paris.

1861—**Corbonnois** (Pierre), jardinier, villa Scoramanga, à Bonneveine, banlieue de Marseille (Bouches-du-Rhône).

1869—**Cornil** (Omer), horticulteur-pépiniériste, boulevard de Versailles, 48, à Saint-Cloud (Seine-et-Oise).

1880—**Cornu** (Maxime), professeur au Muséum, ex-inspecteur général de l'Agriculture, rue Cuvier, 27, à Paris.

1861—**Corpet**, rue d'Hauteville, 62, à Paris.

1881—**Cottant** (Pierre), paysagiste, rue d'Ulm, 38, à Paris.

1867—**Cottereau** (François-Marie), horticulteur-maraîcher, rue de Javel, 189, à Paris.

1876—**Cottin** (Ernest), membre titulaire à vie, propriét., rue de Clignancourt, 13, à Paris.

1882—**Cottin** (Auguste), propriétaire, rue Tronchet, 15, à Paris.

1884—**Cottin** (Madame veuve), horticulteur, à Sannois (Seine-et-Oise).

MM.

1884—**Cottin** (Jules), propriétaire, rue Notre-Dame-de-Lorette, 15, à Paris.

1875—**Couette** (A), fabr. de tentes et meubles de jardins, rue de Montreuil 119, à Paris.

1881—**Coulombier** fils (Gustave), pépiniériste, rue Audigeois, 14, à Vitry (Seine).

1852—**Courant**, maire à Poissy (Seine-et-Oise).

1885—**Courcy** (Louis), jardinier chez M. Hulot, à Bellevue (Seine-et-Oise).

1884—**Courson** (Jules), entrepreneur de jardins, rue Franklin, 13, à Paris.

1875—**Courteau**. (A.), propriétaire et négociant, à Libourne (Gironde).

1855—**Courtois**, juge au tribunal de 1re instance, à Chartres (Eure-et-Loir).

1875—**Courtois**, pépiniériste, à Clamart (Seine).

1883—**Courtois** (Cyprien), racines et fruits artificiels, boulevard de la Chapelle, 29, à Paris.

1883—**Cousin** (Louis-Edouard-Jules), propriétaire à Louveciennes, boul. Poissonnière, 10, à Paris.

1885—**Cousin** (Auguste), établissement horticole du Gros-Orme, route d'Asnières, à Gennevilliers (Seine),

1883—**Coutant** (Ernest), avocat, rue Dulong, 26, à Paris, et rue de Canteleux, 29, à Douai (Nord).

1866—**Coutart**, rue Aline, 2, à Saint-Maur-des-Fossés (Seine).

1873—**Couturier-Mention**, pépiniériste, à St-Michel-Bougival (Seine-et-Oise).

1883—**Couturier** aîné, pépiniériste, à Saint-Michel-Bougival (Seine-et-Oise).

1884—**Couturier** (Emile). horticulteur, rue des Calèches, 22, et rue des Ecoles, 29, à Chatou (Seine-et-Oise).

1884—**Couturier** (L)., opticien, rue de la Paroisse, 39, à Versailles (Seine-et-Oise).

1886—**Couturier** (Léon), horticulteur-pépiniériste, à Saint-Michel-Bougival (Seine-et-Oise).

1863—**Couvreux** (Albert), imprimeur, à Nogent (Haute-Marne).

1876—**Crapotte** (Arnoult), viticulteur, à Conflans-Ste-Honorine (Seine-et-Oise).

1885—**Creiche** (Marie-Louis), horticulteur, entrepreneur de jardins, boulevard Montparnasse, 126, à Paris.

1863—**Crémont** (Emile aîné), horticulteur, à Sarcelles (Seine-et-Oise).

1881—**Crémont** (Augustin-Edmond), jeune, horticulteur, à Sarcelles (Seine-et-Oise).

1882—**Crépeau** (Mme veuve), rue St-Martin, 233, à Paris et à Parmain l'Isle-Adam (Seine-et-Oise).

1856—**Crosse**, notaire, rue de Douai, 46, à Paris.

1854 - **Crousse**, horticulteur, faubourg Saint-Stanislas, 14, à Nancy (Meurthe-et-Moselle).

1868—**Croux** fils, horticulteur, Vallée-d'Aulnay, à Sceaux (Seine).

1880—**Crouzet** (Joseph-Augustin), jardinier, à Mouy de l'Oise (Oise).

1862—**Cuntz**, rentier, rue Saint-Pétersbourg, 14, à Paris.

1876—**Curé** (Charles), membre du Conseil municipal de Paris, horticulteur, rue Lecourbe, 315, à Paris.

1881—**Curé** (Jean-Baptiste), horticulteur-primeuriste, impasse Lourmel, à Paris.

D

MM.

1879—**Dafy**, constructeur d'appareils de chauffage pour serres, rue de Bagnolet, 110, à Paris.

1863—**Dagneau** (Charles), jardinier chez M. E. Smitz, rue Charles VII, 14 à Nogent-sur-Marne (Seine).

1853—**Dailly**, membre de la Société nationale d'Agriculture, rue Pigalle, 67, à Paris.

1868—**Dallé** (Louis), horticulteur-fleuriste, rue de Javel, 168, à Paris.

1885—**Dallé** (Mademoiselle Berthe), fleuriste, avenue des Champs-Elysées, 32, à Paris.

1884—**Dallière** (Alexis), faubourg de Bruxelles, à Gand (Belgique).

1858—**Dalloz**, rue du Mont-Thabor, 6, à Paris, et au domaine du Touquet près Etampes (Pas-de-Calais).

1877—**Damour** (Amédée), rue des Mathurins, 58, à Paris.

1855—**Dampierre** (le marquis de), président de la Société des agriculteurs, rue de Grenelle, 45, à Paris, et au château de Plassac par Saint-Genis de Saintonge (Charente-Inférieure).

1873—**Dangueuger** (Louis), jardinier, rue des Aubépines, 6, maison Burdin, à Bois-Colombes (Seine).

1876—**Dangueuger** (Louis), rue de Paris, 89, à Enghien-les-Bains (S.-et-O.)

1879—**Dangueuger** (Désiré), jardinier chez M. Meignen, à Garges par Gonesse (Seine-et-Oise).

1885—**Daniel** (Albert), jardinier-chef, villa Rodocanachi, à Andilly, par Montmorency (Seine-et-Oise).

1885—**Daniel** (Gustave), jardinier-chef, chez Mme de Rothschild à l'Abbaye-de-Vaux, par Cernay-la-Ville (Seine-et-Oise).

1881—**Dannet** (Charles), propriétaire, boulevard de l'Ouest, à Louviers (Eure).

1875—**Danzanvilliers** (Eugène), horticulteur, au Petit-Marteau, route de Redon, à Rennes (Ille-et-Vilaine).

1867—**Darcel**, ingénieur en chef au corps national des ponts et chaussées, rue Bayard, 2, à Paris.

1866—**Dard**, propriétaire, à Sucy (Seine-et-Oise).

1867—**Darde** (François), rue de l'Eglise, 21, à la Garenne-de-Colombes (Seine).

1875—**Daubas** (J.-B.), jardinier-chef à la Légion d'honneur, à St-Denis (Seine).

1859—**Daudin**, à Boissy, par Chaumont-en-Vexin (Oise).

1876—**Dauphin** (J.-P.), à Montlhéry (Seine-et-Oise).

1882—**Dauthier** (Eug.), jardinier, rue Duban, 14, à Passy-Paris.

1885—**Dautresme** (Henri), rue des Petits-Champs, 74, Paris.

1881—**Dauvesse** (Paul D.), horticulteur, rue Dauphine, à Orléans (Loiret).

1878—**Dauvissat** (Isidore), horticulteur, entrepreneur de jardins, rue de Goutles d'Or, à Epernay (Marne).

1875—**David**, horticulteur, rue Remilly, à Versailles (Seine-et-Oise).

MM.

1877—**Davrillon** (Emile), chef de culture au jardin d'Acclimatation, à Hyères (Var).

1858—**Debille**, horticulteur, rue Pelleport, 120, à Paris.

1882—**Debille** (A.), horticulteur, rue de Montreuil, 74, à Versailles (Seine-et-Oise).

1863—**Debray**, constructeur de pompes de jardins, rue des Trois-Bornes, 15, à Paris.

1876—**Debrie** (M L.), fleuriste, rue des Capucines, 12, à Paris.

1884—**Debrie** (Gabriel), fleuriste, Chaussée-d'Antin, 52, à Paris.

1873—**Debrousse** fils, avenue Victor-Hugo, 66, à Paris,

1873—**Debry-Brunot**, marchand de terre de bruyère, route de la Reine, 50, à Boulogne (Seine).

1882—**Decauville** (Paul), avenue des Champs-Élysées, 138, à Paris et à Petit-Bourg (Seine et-Oise).

1853—**Decazes** (le duc), ancien ministre, ancien président de la Société, rue de Cadix, 2, à Paris,

1879—**Dedouvre** (Pierre-Louis), négociant, rue Saint-Luc, 12, à la Chapelle, à Paris.

1864—**Deforges** (Etienne), maire de Châtillon, route de Paris, 30, à Châtillon (Seine).

1868 **Defresne** (Honoré), fils, rue de Soult, à Vitry (Seine).

1884—**Defresne** (Armand), pépiniériste, à Vitry-sur-Seine (Seine).

1885—**Dejongh** (Joseph), fabricant de poterie horticole, avenue d'Italie, 81 à Paris.

1877—**Delaage** (A.-F.-G.), architecte, boulevard Magenta, 80, à Paris.

1881—**Delabarrière**, conducteur de travaux d'embellissement des parcs royaux, chemin des Jardiniers, 82, à Laeken, Bruxelles (Belgique).

1878—**Delabergerie**, horticulteur, Grande-Rue, 72, à Bourg-la-Reine, (Seine).

1877—**Delacour**, quai de la Mégisserie, 4, à Paris.

1875—**Delafosse d'Auxais**, membre du conseil général de Seine-et-Oise, rue du Pré-aux-Clercs, 14, à Paris, et maire de Houdan (Seine-et-Oise).

1867—**Delahaye**, commissaire-priseur, rue de la Victoire, 43, à Paris.

1872—**Delahaye**, grainier, quai de la Mégisserie, 18, à Paris.

1882—**Delahaye** (Silas), jardinier, au château de Grenelle, par Etréchy (Seine-et-Oise).

1877—**Delahogue Moreau**, propriétaire, boulevard Flandrin, 5, à Passy-Paris

1860—**Delalain**, rue du Cirque, 5 (bis), à Paris, et à Boissy-St-Yon, (Seine-et-Oise).

1879—**Delaluisant** aîné, tonnellerie d'art, rue Vernier, 21, à Paris.

1866—**Delamarre** (Eug.), Secrétaire de la Société d'Horticulture de Coulommiers, cité Trévise, 1, à Paris, et à Coulommiers (Seine-et-Marne).

1883—**Delamarre** fils, horticulteur, à Noailles (Oise).

1863—**Delaroche** (Auguste), horticulteur, rue Jean-Pigeon, 8, à Charenton-le-Pont (Seine)

1873—**Delarue** (Léon), jardinier, au château de Craon, à Craon (Mayenne).

1875—**Delaunay-Lasne**, fabricant de coutellerie horticole, rue du Commerce, 60, à Bernay (Eure).

MM.

1882—**Delaunay**, horticulteur, rue Marceau, 89, à Montreuil (Seine).

1879—**Delavallée** (Ernest), rue de Lisbonne, 47, à Paris, et au château de la Puisaye, à Verneuil-sur-Aure (Eure).

1882—**Delavier** (Eugène), horticulteur, rue Saussure, 2, Batignolles-Paris.

1857—**Delavier**, horticulteur-pépiniériste, place du Cours-Scellier, à Beauvais (Oise).

1874—**Delaville** (Léon), marchand-grainier, quai de la Mégisserie, 2, à Paris.

1881—**Delaville** (Charles), jardinier principal de la ville de Paris, rue de Sully, 15, à Charenton (Seine).

1866—**Delchevalerie** (Gustave), à Chaumes (Seine-et-Marne).

1885—**De Leau** (Albert), Président de la Société régionale d'Horticulture de Douai, rue du Gouvernement, 13, à Douai (Nord).

1881—**Delessart**, quai de la Mégisserie, 18, à Paris.

1875-**Delhomme** (A.), boulevard des Italiens, 15, à Paris, et à Crézancy, par Château-Thierry (Aisne).

1885—**Délivré** (Léon), fabricant de fleurs artificielles, rue de Versailles, 3. à Bougival (Seine-et-Oise).

1883—**Demiautte**, sénateur, rue des Ecoles, 23 *bis*, à Paris.

1885—**Demilly** (François), fabricant de poterie d'ornement, Grande-Rue, 15, à Sèvres (Seine-et-Oise).

1860—**Demonts**, rue de Courcelles, 65, à Paris.

1884—**Deniau** (Eugène), entrepreneur-propriétaire, rue Thiers, 59, à Billancourt (Seine).

1879—**Denis** (Charles), pépiniériste, à Angers (Maine-et-Loire).

1882—**Denis** (Théodore), pépiniériste, rue Voltaire, 5, à Sceaux (Seine).

1882—**Denise** (Alphonse), propriétaire-cultivateur, boulevard du Chemin de fer, 12, à Puteaux (Seine).

1878—**Deny** (Eugène), architecte-paysagiste, rue Spontini, 80, à Passy-Paris.

1883—**Denys-Cochin**, Président de la Société d'Horticulture de Corbeil, rue de Grenelle, 77, à Paris.

1879—**Dépinay** (L.), rue du Colisée, 19, à Paris.

1885—**Deransart** (Edouard), chef de musique, rue Morée, 2, à Paris.

1866—**Derouet** (B.), quincaillerie spéciale pour l'enseignement Gressent, rue Bailleul, 9, à Paris.

1883—**Desaint**, grainier-fleuriste, quai du Louvre, 30, à Paris.

1855—**Des Cars** (le comte A.), rue de Grenelle St-Germain, 94, à Paris.

1860—**Deschamps** (Eugène), rue de Clichy, 2, à Paris.

1882—**Deschars** (Léon), rue Albert-Joly, 16, à Versailles (Seine-et-Oise).

1882—**Descors**, propriétaire, à Savigny-sur-Orge (Seine-et-Oise).

1883—**Descus** (Philibert), jardinier chez Mme Foix, rue de la Mairie, 9, à Nanterre (Seine).

1864—**Deseine** fils aîné, pépiniériste, rue de Versailles, 21, à Bougiv (Seine-et-Oise).

1881—**Desfossé** (Henri), horticulteur, route d'Olivet, 23, à Orléans (Loire

1861—**Deshayes** (Auguste), horticulteur, faubourg St-Christophe, 8, Soissons (Aisne).

MM.

1867—**Desmoulin**, chef de culture chez M. Binder, à l'Isle-Adam (Seine-et-Oise).

1884—**Despierres** (Louis), avenue de Paris, 238, à Saint-Denis (Seine).

1884—**Desportes** (Baptiste), de la Maison André Leroy, à Angers (Maine-et-Loire).

1863—**Desquilbé** (Benjamin), jardinier au château d'Ablois par St-Martin d'Ablois (Marne).

1879—**Destouches** (Adrien), rue Cambon, 31, à Paris.

1855—**Detouche**, négociant, rue St-Martin, 228, à Paris.

1866—**Devailly**, docteur en médecine, rue Rochambeau, 14. à Paris.

1873—**Devansaye** (Alphonse de la), président de la Société d'Horticulture d'Angers, au château de Fresne, Noyant (Maine-et-Loire).

1885—**Dewatine** (Albert), avenue de la Dame-Blanche, 48, à Fontenay-sous-Bois (Seine).

1881—**Devaux** (Th.), ancien avocat au Conseil d'Etat, rue de Rennes, 82, à Paris, et à Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir).

1880—**Devernois** (Charles), entrepreneur de jardins, rue de Longchamps, 75, à Paris.

1862—**Devers** (Benoit), à St-Symphorien-sur-Coise (Rhône).

1881—**Devilaine** L.), ingénieur-civil, boulevard de Charonne, 77, à Paris.

1876—**Dezobry** (Hippolyte), à Montmorency (Seine-et-Oise).

1877—**Dié-Defrance**, fabricant de chauffages, à Vitry-le-François (Marne).

1879—**Dolley** (Henri), propriétaire, rué de Calais, 10, à Paris.

1885—**Domange** (Albert), boulevard Voltaire, 74, à Paris.

1885—**Domingos de Lima Ferriera de Brito** (le docteur), à Pétropolis, (Brésil).

1861—**Donard**, à Sartrouville (Seine-et-Oise).

1881—**Doré-Delente**, propriétaire, à Dreux (Eure-et-Loir).

1861—**Dorléans**, architecte, rue du Landy, 13, à Clichy-la-Garenne (Seine).

1861—**Dormois**, rue de Larochejaquelein, 8, à St-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).

1882—**Dornier** (Claude), chef d'atelier aux plantations de la ville de Paris, boulevard de Grenelle, 49, à Vaugirard Paris.

1883—**Doubledent** (Albert), droguiste, rue des Francs-Bourgeois, 25, à Paris.

1860—**Douy** (Victor-Lucien), jardinier chez M. le vicomte de la Panouze, à Thoiry (Seine-et-Oise).

1862—**Dréau**, jardinier-entrepreneur, avenue de Neuilly, 153, à Neuilly (Seine).

1861—**Drevault**, jardinier-chef à l'École de Pharmacie, avenue de l'Observatoire, 6, à Paris.

1884—**Drouet** (Julien), propriétaire, à Maisons-sur-Seine (Seine).

1860—**Drouin**, avenue de l'Opéra, 13, à Paris.

1878—**Druelle** (Edouard), employé de la maison Vilmorin-Andrieux et Cie à Verrières-le-Buisson, par Antony (Seine).

1874—**Dubarle** (Emile), boulevard Haussmann, 174, à Paris.

1882—**Dubel** (Pierre-Joseph), architecte, boulevard Beaumarchais, 69, à Paris.

1869—**Dubois** (François-Joseph), propriétaire, faubourg Saint-Antoine, 274, à Paris et à Roulours, près Vire (Calvados).

MM.

1881—**Dubois** (Arthur), huissier-priseur, à Argenteuil (Seine-et-Oise).

1885—**Dubois** (Adrien), fabricant d'instruments, boulevard de Strasbourg, 7, à Paris.

1877—**Dubois** (Henri), caissier principal du comptoir d'escompte, rue Bergère, à Paris.

1875—**Dubos**, entrepreneur, rue Miromesnil, 92, à Paris.

1885—**Dubosc** (Charles), propriétaire, à Valenton (Seine-et-Oise), et rue St-Martin, 227, à Paris.

1847—**Dubourg** (Alphonse), faubourg St-Honoré, 91, à Paris.

1877—**Ducerf**, jardinier, au château de Francport, par Compiègne (Oise).

1866—**Duchamp** (Claude), Montée-de-Nauzelles, 17, à Lyon, Croix-Rousse (Rhône).

1853—**Duchartre** (Pierre), membre de l'institut, Secrétaire-rédacteur de la Société, rue de Grenelle, 84, à Paris.

1878—**Duchartre** (Henri), *membre titulaire à vie*, rue de Grenelle-Saint-Germain, 84, à Paris.

1853—**Duchatel** (le comte), rue de Varenne, 69, à Paris.

1885—**Duchesne-Thoureau**, propriétaire, aux Riceys (Aube).

1874—**Duchet**, au château de Bellevue, par Meaulne (Allier).

1870—**Dudouy** (Alfred), rue Notre-Dame des Victoires, 38, à Paris.

1879—**Dufour** (Louis), rue du Sentier, 15, à Paris, et à Andresy (Seine-et-Oise).

1885—**Dufour**, fabricant de vaporisateurs pour l'horticulture, rue du faubourg St-Denis, 48, à Paris.

1884—**Dugourd** (Jean-Pierre), jardinier chez M. le comte de Circourt, rue Saint-Honoré, 35, à Fontainebleau (Seine-et-Marne).

1874—**Dugué-Senoch** (Henri), pépiniériste-horticulteur, à Dourdan (Seine-et-Oise).

1884—**Dulac** (Pierre-Marie), boulevard National, 136, à Clichy-la-Garenne (Seine).

1881—**Dumand** (Gustave), treillageur, quai du Hallage, 14, à Billancourt (Seine).

1877—**Dumas** (Auguste), jardinier chez Mme Martin, rue de la Ferme, à Neuilly (Seine).

1880—**Dumesnil** (Alfred), propriétaire, à Vascœuil, par Croissy-La-Haye, (Seine-Inférieure).

1882—**Dumilieu**, fabricant de rochers et bassins, avenue Victor-Hugo, 127, à Paris.

1864—**Dumont** (Auguste), horticulteur, à Aumale (Seine-Inférieure).

1873—**Dumont** (Jules), horticulteur, à Louvres (Seine et-Oise).

1864—**Dumont** (Henry-René), rue de Médicis, 9, à Paris.

1877—**Dumont** (Victor), rentier, rue de Dunkerque, 27, à Paris, et à Villers-Adam, par l'Isle-Adam (Seine-et-Oise).

1881—**Dumont** (Charles), jardinier chez M. Prosper-Martin, au château de St-Illiers-le-Bois, par Bréval (Seine-et-Oise).

1879—**Dumoutier** (Jean-Michel), propriétaire, boulevard Eugène, 66, à Neuilly (Seine).

MM.

1884—**Duneuffour** (Antoine-Alphonse), rue de Colombes, 24, à Asnières (Seine).

1882—**Dupanloup**, marchand-grainier, quai de la Mégisserie, 14, à Paris.

1883—**Duplat**, marchand grainier, rue Tronchet, 23, à Paris.

1882—**Dupont** (Auguste), rue François Ier, 54, à Paris.

1885—**Dupont** (Pierre), rentier, rue Hurel, 16, à Neuilly-sur-Seine (Seine).

1885—**Duprat**, horticulteur, rue Berratte, Croix-Blanche, à Bordeaux (Gironde).

1863—**Dupré** (Jean-Marie), rue Victor-Hugo, 37, à Paris, et à Villemomble (Seine).

1859—**Dupuis** (Alphonse), jardinier chez M. Ménier, à Noisiel, par Champs-sur-Marne (Seine-et-Marne).

1881—**Dupuis** (Jacques), jardinier-chef, au château de Stors, par L'Isle-Adam (Seine-et-Oise).

1866—**Dupuy** (Célestin), propriétaire, Président honoraire de la Société d'Horticulture de Montmorency, 4, rue de Paris, à Montmorency (Seine-et-Oise).

1844—**Durand**, propriétaire, rue de Buffon, 71, à Paris.

1868—**Durand-Claye** (Alfred), ingénieur des ponts et chaussées, rue de Clichy, 69, à Paris.

1877—**Durand** (Joseph), fabricant, cité des Fleurs, 16, à Batignolles-Paris.

1861—**Durantin**, avocat, boulevard de Strasbourg, 60, à Paris, et à Boursonne par La Ferté-Milon (Aisne).

1860—**Durenne**, rue de la Verrerie, 30, à Paris.

1882—**Durmar** (Jean-Baptiste), jardinier, rue Pelleport, 21, à Paris.

1879—**Dusert** (Gabriel, associé de la maison Jacquemet-Bonnefont, à Annonay (Ardèche).

1886—**Dusseris** (Henri), rue de Rennes, 97, à Paris.

1876—**Dutailly**, député, boulevard Saint-Germain, 181, à Paris.

1876—**Duteil** (Louis), horticulteur à Orgeval (Seine-et-Oise).

1885—**Duthiaux** (Nicolas), horticulteur, rue de Paris, à St-Leu (Seine-et-Oise).

1864—**Dutitre**, à Montfort-l'Amaury (Seine-et-Oise).

1872—**Dutreux-Pescatore**, ancien receveur général du Grand-Duché de Luxembourg, au château de la Celle-St-Cloud, par Bougival (Seine-et-Oise).

1867—**Duval** (Léon), horticulteur-grainier, 8, rue de l'Ermitage, à Versailles (Seine-et-Oise).

1881—**Duval**, chef de laboratoire des graines au Muséum, rue Poliveau, 2, à Paris.

1885—**Duval** (C.), sente des Guérets, à Boulogne-sur-Seine (Seine).

1880—**Duvillard** (Alfred), horticulteur, rue Bertholet, à Arcueil (Seine).

1881—**Dybowski**, maître de conférences, à l'Ecole Nationale d'Agriculture, de Grignon, à Grignon (Seine-et-Oise).

E

MM.

1879—**Eberlé** (Antoine), horticulteur, avenue Saint-Ouen, 146, à Paris.

1879—**Elie** (Alfred), horticulteur, rue Pelleport, 93, à Paris.

1881—**Elin** (Eugène), jardinier chez M. V. Sardou, à Marly-le-Roi (Seine-et-Oise).

1885—**Emonin** (H.), pompes et tuyaux d'arrosage, rue de Bondy, 72, à Paris.

1880—**Eon** (L.-J.-H.), constructeur d'instruments de météorologie, rue des Boulangers, 13, à Paris.

1885—**Ephrussi** (Madame Maurice), née de Rothschild, rue de Berry, 15, à Paris.

1854—**Epremesnil** (le comte d'), 15, rue Marignan, à Paris.

1884—**Ernult**, propriétaire, rue des Canus, à Maisons-sur-Seine (Seine).

1885—**Errard**, fabricant de chaises pour jardins, rue de la Folie-Méricourt, 34, à Paris.

1875—**Esnault-Pelterie** (E.), fondateur de l'orphelinat de Crosnes, à Crosnes (Seine-et Oise).

1883—**Esquirol**, conseiller à la Cour des comptes, avenue Percier, 1, à Paris et à Boissy-sous-Saint-Yon (Seine-et-Oise).

1862—**Estampes** (le comte d'), à la Rochette, par Melun (Seine-et-Marne).

1883—**Evans W.** (Thomas), docteur, rue de la Paix, 15, à Paris.

1878—**Evrard**, horticulteur, rue Basse, 62, à Caen (Calvados).

F

1872—**Fabre**, colonel d'artillerie, rue de Lille, 47, à Paris.

1876—**Faguet** (Auguste), artiste peintre, préparateur de botanique à la Sorbonne, avenue des Gobelins, 26, à Paris.

1870—**Falaise** aîné, horticulteur, route du vieux Pont-de-Sèvres, 129, à Billancourt (Seine).

1882—**Falaise** (Alfred), jardinier, boulevard Saint-Germain, 55, à Nanterre (Seine).

1870—**Fargeton** (Louis), horticulteur, rue Quinconce, à Angers (Maine-et-Loire).

1879—**Faroult** aîné, jardinier-chef, au pavillon Dubarry, à Louveciennes (Seine-et-Oise).

1880—**Fastré**, propriétaire, rue des Martyrs, 57, à Paris.

1882—**Faulcon de la Goudalie**, rue de la Promenade, 72, à Châtellerault (Vienne).

1880—**Fauriat** (Féréol), fabricant de chauffages, rue de Seine, 37, à Ivry (Seine).

1882—**Fautier**, membre du Conseil général de Seine-et-Oise, à Argenteuil (Seine-et-Oise).

1875—**Fauvel** (Paul), jardinier-chef au château de Bellevue-Taverny (Seine-et-Oise).

MM.

1882—**Favret** (Ernest), chef-jardinier chez M. d'Aragon, à Pierry, par Epernay (Marne).

1864-**Fayet** (Emile), à Bourg-la-Reine (Seine).

1883—**Feray** (Léon), conseiller général de Seine-et-Oise, Vice-Président de la Société d'Horticulture de Corbeil, à Essones (Seine-et-Oise).

1884—**Feray**, sénateur, Président de la Société d'Horticulture de Corbeil, à Essones (Seine-et-Oise).

1876—**Ferry** (Paul), serrurier-constructeur, rue de Pontoise, à l'Isle-Adam (Seine-et-Oise).

1881—**Feyeux** (Alexis), propriétaire, rue d'Assas, 84, à Paris.

1874—**Fezaie**, horticulteur, rue de Bulot, à Fougères (Ille-et Vilaine).

1872—**Fichet** (J.), fabricant de produits chimiques, rue de Lagny, 31, à Vincennes (Seine).

1884—**Fichot**, fils, jardinier, au château de Breteuil, par Chevreuse (Seine-et-Oise).

1884—**Figus** (Ulysse), fabricant de bacs et caisses à fleurs, rue de Charonne, 121, à Paris.

1884—**Filleul-Broie**, ingénieur, rue Andrieux, 3, à Paris.

1883—**Fillon** (Théophile), chef de culture chez Mme Lavallée, au château de Segrez, par Boissy-sous-Saint-Yon (Seine-et-Oise).

1877—**Finck** (Jean), jardinier chez M. Brelay, avenue de Paris, 310, à Bougival (Seine-et-Oise).

1881—**Finet** (Frédéric), boulevard Saint-Germain, 23, à Argenteuil (Seine-et-Oise) et rue Vezelay, 6, à Paris.

1883—**Finet** (Auguste-Alexandre-Frédéric), rue des Écoles, 28, à Paris.

1883—**Firnhaber** (Charles-William), commissionnaire en marchandises, rue de Paradis, 21, à Paris.

1885—**Flamard** (Eugène, jardinier chez M. Dreux, à Louveciennes (Seine-et-Oise).

1875—**Flament** (A. M. C. H.), jardinier, avenue Saint-Denis, 47, à Pierrefitte (Seine).

1861—**Flichy**, rue Taitbout, 60, à Paris, et à Charly-sur-Marne (Aisne).

1870—**Florentin** (Félix), jardinier-chef du jardin botanique de l'École de médecine, rue Houdan, 73 *bis*, à Sceaux (Seine).

1866—**Fonné** (François-Joseph), architecte-paysagiste, rue Saint-Charles, à Reims (Marne).

1867—**Fontaine** (Gustave), jardinier, place d'Alfort, 10, à Alfort (Seine).

1874—**Fontaine** (François-Gustave), propriétaire, rue de l'Odéon, 20, à Paris.

1878—**Forgeot**, marchand-grainier, quai de la Mégisserie, 8, à Paris.

1885—**Formigny de la Londe**. (A de) président de la Société centrale d'Horticulture de Caen et du Calvados, rue des Carmes, 33, à Caen (Calvados).

1882—**Fortin** (Casimir), jardinier chez Mme d'Etchevery, à Antony (Seine).

1864—**Fortune** (Ferdinand), jardinier chez M. Delapalme, à Lévy-St-Nom, par le Mesnil-St-Denis (Seine-et-Oise).

1883—**Fosse** (Roger), propriétaire, à Saint-Leu (Seine-et-Oise).

1880—**Foucard** (Adolphe) horticulteur, avenue de Brimont, 6, à Chatou (Seine-et-Oise).

MM.

1882—**Foucault** (Désiré), propriétaire-cultivateur, rue de Neuilly, 133, à Suresnes (Seine).

1876—**Fouquet** (Charles), rue de Rome, 45, à Paris, et à Saint-Voir, par Neuilly-le-Réal (Allier).

1885—**Fourcade**, propriétaire, à Orsay (Seine-et-Oise), et rue d'Amsterdam, 67, à Paris.

1864—**Fournier** (Jean-Baptiste), fabricant de paillassons, à Taverny (Seine-et-Oise).

1884—**Fournier** (Edmond), rue St-James, 28, à Neuilly (Seine).

1863—**Fournier** (Narcisse-Barthélemy), jardinier au château de Fontaine par Senlis (Oise).

1856—**Foye**, boulevard Malesherbes, 75, à Paris.

1873—**Francin** (Nicolas), jardinier au château d'Epinay-sur-Seine (Seine).

1857—**François** (Henri), jardinier au château d'Embourg, par Souvigny (Allier).

1869—**François** (A.), propriétaire de l'Orangerie de Blidah (Algérie).

1875—**Franken** (Pierre), entrepreneur de serrurerie, rue Grenelle Saint-Germain, 90, à Paris.

1882—**Fressinet de Bellanger** (le comte), rue de Londres, 48, à Paris.

1855—**Fréville**, conseiller général de Seine-et-Oise, boulevard Haussmann, 151, à Paris.

1881—**Fritsch** (Gustave), rue d'Enghien, 7, à Paris, et avenue des Pages, au Vésinet (Seine-et-Oise).

G

1875—**Gage** (le docteur Léon-Paul), rue de Grenelle, 9, à Paris.

1873—**Gaillard** (Paul), rue Laferrière, 10, à Paris et à Menucourt (Seine-et-Oise).

1875—**Gaillard** (Pierre-Stéphane-Charles), propriétaire, rue d'Alembert, 1, à Montrouge (Paris).

1884—**Gaillardon** (Baptiste), Grande rue, 140, à Fontenay-aux-Roses (Seine).

1867—**Gallais** (Ferdinand), au château de Ruffec (Charente).

1878—**Gallé** (Emile), Secrétaire-général de la Société d'Horticulture de Nancy, avenue de la Garenne, 2, à Nancy (Meurthe-et-Moselle).

1877—**Gallet** (Théodore), constructeur de thermosiphons, place des Victoires, 1, à Tours (Indre-et-Loire).

1883—**Galoyer**, boulevard des Capucines, 21, à Paris.

1879—**Gando**, propriétaire, place de la Fontaine, au Vésinet (Seine-et-Oise).

1881—**Gandillot** (Charles), ingénieur-constructeur, rue Antoinette, 16, à Paris.

1882—**Garaudé** (Narcisse), à Neuilly-Plaisance (Seine-et-Oise).

1884—**Garden** (J.), horticulteur, importateur d'Orchidées et de végétaux exotiques, rue Auber, 4, à Paris.

1853—**Gareau**, propriétaire, rue Duphot, 14, à Paris.

MM.

1867—**Garnier** (Joseph), entrepreneur de jardins, rue Saint-Aubin, 21, à Vitry (Seine).

1881—**Garnier** (Ferdinand), quai Saint-Michel, 19, à Paris.

1884—**Garnier** (Louis-Remy), propriétaire, rue de Sèvres, 20, à Boulogne-sur-Seine (Seine).

1878—**Garnon** (Jean-Bapt.), fleuriste, rue Catulienne, 16, à Saint-Denis (Seine).

1882—**Garry**, jardinier, chez Mme Fauconnier, à Groslay (Seine-et-Oise).

1880—**Gascard** (Paul), jardinier au domaine de Buc, par Versailles (Seine-et-Oise).

1863—**Gatellier** (Auguste), conducteur du service des promenades et plantations de Paris, pavillon de la Porte des Princes, à Boulogne-sur-Seine (Seine).

1853—**Gatelot** (Augustin), jardinier, au château de Carlepont, par Noyon (Oise).

1861—**Gathelot** (Etienne), jardinier chez MM. de Montgolfier, à Fontenay, par Montbart (Côte-d'Or).

1861—**Gatineau** (François), à Bucy-Sainte-Marguerite, par Soissons (Aisne).

1868—**Gaucher** (Nicolas), pépiniériste et professeur d'arboriculture, Ludwigs-burgerstrasse, à Stuttgart-Wurtemberg (Allemagne).

1877—**Gauchet** (Jules), fabricant de paillassons, rue de la Véga, 9, à Paris

1863—**Gautherot** (François), jardinier, Grande-Rue-de-Gravelle, 64, à Saint-Maurice, par Joinville-le-Pont (Seine).

1873—**Gauthier** fils, rue Claude-Decaen, 84, à Paris.

1861—**Gautreau**, horticulteur, rue du Petit-Bicêtre, 73, à Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne).

1876—**Geiswiller** (Th.), jardinier, chez M. Panhard), à Grignon, par Thiais (Seine).

1865—**Gendron**, rue Cambronne, 13, à Paris.

1877—**Gentilhomme** (J.-B.), horticulteur, rue de Fontenay, 10, à Vincennes (Seine).

1861—**Geoffroy Saint-Hilaire**, direc. du Jardin zoologique d'Acclimatation, à Neuilly (Seine).

1864—**Gérard** (Etienne), jardinier, avenue d'Argenteuil, 33, à Asnières (Seine).

1885—**Germain** (Arsène), jardinier au château du Grand Puy, par Pauillac (Gironde).

1885—**Germain** (Madame Elisa), rue St-Claude, 1, à Paris.

1881—**Germiny** (le comte Adrien de), au château de Gouville, par Cailly (Seine-Inférieure).

1882—**Germiny** (le comte Georges de), au domaine de Gouville, par Fontenay-le-Bourg (Seine-Inférieure).

1884—**Gévelot**, député, rue de Clichy, 10, à Paris.

1874—**Ghersi** (François), horticulteur, directeur du Jardin botanique, calle Hercules, à Cadix (Espagne).

1885—**Gignez** (Henri), propriétaire, place de l'Eglise, à Rueil (Seine-et-Oise).

1866—**Gilbert** (Charles), Président de la Société de Pomologie d'Anvers, rue du Nord, 29, à Anvers (Belgique).

1872—**Gillard** (Auguste), horticulteur, rue Maître-Jacques, 4, à Boulogne (Seine).

1883—**Gillet** (Jean-Denis), propriétaire, rue des Deux-Puits, à Sannois, (Seine-et-Oise).

MM.

1885—**G'mier** (Émile), propriétaire, à Triel (Seine-et-Oise).

1851—**Ginoux** (le comte Defermon), député, membre du conseil général, de la Seine-Inférieure, 30 *bis*, rue du général Foy, à Paris.

1885—**Giot**, jeune, fabricant de couleurs et vernis, rue Sedaine, à Paris.

1866—**Girard** (Alphonse), jardinier au château de Séchelles, par Bessons (Oise).

1869—**Girard Col** (J. B.), fab. d'étiquettes de botanique, à Clermont-Ferrand (Puy-de-dôme).

1876—**Girard** (Maurice), rue Gay-Lussac, 28, à Paris.

1870—**Girardin** (Eugène), cultiv. d'Asperges, rue Gaillon, à Argenteuil (Seine-et-Oise).

1879—**Girardin** (Jean-Jacques), cultivateur, rue des Gobelins, 6, à Argenteuil (Seine-et-Oise).

1884—**Giraud** (Albert), propriétaire, rue St-Dominique, 101, à Paris.

1885—**Girault** (Edouard), entrepreneur de travaux publics, boulevard Flandrin, 15, à Paris.

1882—**G'ady** (Herman), rue des Menuets, 14, à Bordeaux (Gironde).

1872—**Glatigny** (Edouard), *membre titulaire à vie*, rue Sainte-Anne, 14, à Paris.

1884—**Gobereau** (Emile), jardinier, route nationale, 106, à Saint-Cloud (Seine-et-Oise).

1885—**Godart**, horticulteur, rue Lecourbe, 300, à Paris.

1885—**Godat** (Eugène), jardinier chez M. Marques Rodrigues, boulevard d'Argenson, 46, à Neuilly-sur-Seine (Seine).

1876—**Godefroy-Lebeuf** (Alexandre), botaniste-horticulteur, route de Sannois, 26, à Argenteuil (Seine-et-Oise).

1885—**Gomot**, fils, horticulteur à Corbeil (Seine-et-Oise).

1885—**Gonet**, rue du Cherche-Midi, 98, à Paris.

18?2—**Gontier** fils, horticulteur, route d'Orléans, 63, à Montrouge (Seine).

1869—**Gontier** (Paul-Armand), jeune, grainier, quai de Gèvres, 6, à Paris.

1882—**Gorgeret** (Hippolyte), cultivateur, à Groslay (Seine-et-Oise).

1885—**Gorion** (Toussaint), propriétaire, à Epinay (Seine).

1867—**Got** (Alphonse), jardinier-grainier, à Vimoutiers (Orne).

1863—**Gougibus** (Barnabé), chef des cultures, au château de Louye, par Dreux (Eure-et-Loir).

1881—**Govin**, paysagiste-dessinateur, route d'Argenteuil, à Enghien-les-Bains (Seine-et-Oise).

1846—**Graff** (de) fils, cultivateur d'oignons à fleurs, à Lisse, près Haarlem (Hollande).

1880—**Grandveau** (Emile), jardinier au Sacré-Cœur, à Conflans (Seine).

1883—**Grange** (le docteur), rue de Lancry, 17, à Paris.

1885—**Graver au**, horticulteur, à Neauphle-le-Château (Seine-et-Oise).

1875—**Grenthe** (Louis), fabricant de serres, rue du Vert-Buisson, à Pontoise (Seine-et-Oise).

1885—**Groseil** (René-François), père, treillage artistique et constructions rustiques, avenue d'Orléans, 97, à Paris.

1885—**Groseil** (Victor), fils, treillage artisrique et constructions rustiques, Avenue d'Orléans, 97, à Paris.

MM.

1883—**Groulon**, jardinier-chef chez M. Brault, à Yerres (Seine-et-Oise).

1872—**Guénault** (Ernest), entrepreneur de jardins, rue de Montreuil, 104, à Vincennes (Seine).

1852—**Guénot** (Auguste-Benjamin), membre titulaire perpétuel, à Paris.

1875—**Guérin** (Raoul), pharmacien, rue Saint-Martin, 124, à Paris.

1881—**Guérin** (Joseph, jardinier chez Mme Chelcher, à Valenton (Seine-et-Oise).

1885—**Guerreau** (Alfred), rentier, rue de la Pièce d'Eau, à Chatou (Seine-et-Oise).

1882—**Gueül** (Zéphirin), à Caumont près et par Chauny (Aisne).

1882—**Guibert** (Prosper), rue de la Tour, 83, à Paris.

1880—**Guiborel** (Victor), horticulteur, à Saint-Aubin-lès-Elbeuf (Seine-Inférieure).

1884—**Guibourgé** (Paul), négociant, avenue Ste-Anne, 6, à Asnières (Seine).

1881—**Guilbert** (Madame Emilie), fondatrice et directrice de l'Orphelinat horticole de Mézières, par Epône (Seine-et-Oise), et rue de Compiègne, 4, à Paris.

1853—**Guilhem d'Angers**, à Angers (Maine-et-Loire).

1882—**Guillaume**, directeur de l'École d'Horticulture des Pupilles de la Seine, à Villepreux (Seine-et-Oise).

1869—**Guillemain** (Emile), jardinier-pépiniériste, rue Royat, 56, à Saint-Cloud (Seine-et-Oise).

1867—**Guillot-Pelletier** fils, constructeur de serres, rue de la Gare, 33, à Orléans (Loiret).

1858—**Guillout**, fabricant de biscuits, avenue du Trocadéro, 158, à Passy-Paris.

1862—**Guinle** (Jean-Jules), horticulteur, rue Saint-Didier, 16, à Passy-Paris.

1885—**Guinoiseau**, fils, horticulture, rue Lareveillère, 10, à Angers (Maine-et-Loire).

H

1878—**Hachette** (Georges), libraire-éditeur, Bd St.-Germain, 79, à Paris.

1866—**Hadin** (R.), fabricant de médailles, rue Saint-Claude, 5, à Paris.

1868—**Halphen** (Constant), rue de Tilsitt, 11, à Paris, et au château de Batalley, près de Pauillac (Gironde).

1884—**Hamel** (Léon), fils, établissement horticole de Baudry et Hamel, à Avranches (Manche).

1884—**Hamelin** (Auguste), horticulteur-grainier, rue des Jardiniers à Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne).

1874—**Hanoteau** (Charles), constructeur de grilles de parcs et jardins, boulevard Voltaire, 60, à Paris.

1865—**Hans**, horticulteur, à Mulhouse (Alsace).

1885—**Hansen** (Carl), professeur à l'Académie royale d'Agriculture et d'Horticulture de Copenhague (Danemark).

MM.

1885—**Harcourt** (le comte Eugène d'), rue Franklin, 27, à Paris.

1864—**Hardivillé**, coutelier, à Chambly (Oise).

1882—**Hardouin** (Joseph), jardinier chez M. le baron Gustave de Rothschild, à la Versine, par Saint-Leu-d'Esserent (Oise).

1848—**Hardy** (Auguste-François), membre de la Société nationale d'Agriculture, directeur de l'Ecole nationale d'Horticulture de Versailles, rue du Potager, 4, à Versailles (Seine-et-Oise).

1884—**Hariot** (Paul), préparateur au Muséum, rue de Buffon, 63, à Paris.

1885—**Harmand L.** (l'abbé), instituteur, directeur de l'Orphelinat agricole, à Haroué (Meurthe-et-Moselle).

1879—**Harraca** (F.), jardinier chez M. Tourasse, petit Boulevard, à Pau (Basses-Pyrénées).

1884—**Hatret** (E.), horticulteur, avenue de la République, 51, au Grand-Montrouge (Seine).

1878—**Hauchecorne,** serrurier, à Louveciennes (Seine-et Oise).

1870—**Haute** (Séverin), jardinier-chef au château de Ternay, par Ermont (Seine et-Oise).

1867—**Hautefeuille,** arboriculteur-paysagiste, à Athis-Mons (Seine-et-Oise).

1882—**Hautreux,** grainier, quai de l'Hôtel-de-Ville, 34, à Paris.

1884—**Hazard**, propriétaire. à Montfort l'Amaury (Seine-et-Oise).

1865—**Hébert** (Philippe), agent de change, rue Notre-Dame des Victoires, 14, à Paris.

1878—**Hébrard** (Laurent), rue de Wattignies, 73, à Paris.

1880—**Hébrard** (Alexandre), avenue Marigny, 25, à Fontenay-sous-Bois (Seine).

1885—**Hecht** (Madame), boulevard Haussmann, 140, à Paris,

1869—**Hédiard** (Ferdinand), négociant en produits de l'Algérie et des colonies, place de la Madeleine, 21, à Paris.

1881—**Heiser** (Constant), directeur du Gymnase médical, rue des Martyrs, 34, à Paris.

1878—**Hémar** (Honoré-Marie), avenue de Paris, 76, plaine Saint-Denis (Seine).

1879—**Hémar** (Honoré-Jean), grainier-horticulteur, rue de la Cossonnerie, 3, à Paris.

1879—**Hémon** (Henry), propriétaire, à Villiers-sur-Marne (Seine).

1886—**Hendricte**, propriétaire, avenue du Perreux, 138, au Perreux, à Nogent-sur-Marne (Seine).

1881—**Hénot**, treillageur, rue de Passy, 14, à Paris.

1875—**Henri** (le frère), jardinier de l'Institution de Saint-Vincent-de-Paul, à Rennes (Ille-et-Vilaine).

1864—**Henrotte,** rue de Clichy, 12, à Paris, et à Colombes (Seine).

1886—**Henrou,** rue Saint-Fargeau, à Paris.

1855—**Henry-Jacotot,** horticulteur, avenue du Parc, à Dijon (Côte-d'Or).

1869—**Henry** (Charles), jardinier au château de Jallanges par Vernon-sur-Brennes (Indre-et-Loire).

1884—**Henry**, surveillant des cultures de pleine terre, au Muséum, rue Cuvier, 57 Paris

1882—**Henry-Coüannier** (Maurice), à Bourg-des-Comptes (Ille-et-Vilaine).

1886—**Hérault,** propriétaire, rue de Paris, 14, à Angers (Maine-et-Loire).

MM.

1885—**Herbelot** (Edmond), jardinier chez M. Béchet, à Garges, par Gonesse (Seine-et-Oise).

1876—**Héricourt** (Léon), cultivateur, rue de Rosny, 26, à Fontenay-sous-Bois (Seine).

1870—**Hérivaux**, horticulteur, boulevard Lefèvre, 33, à Paris.

1884—**Hermenot** (Edouard), horticulteur, route de Paris, à Angers (Maine-et-Loire).

1867—**Hermes** (Gustave) fils, à Charleville (Ardennes).

1886—**Herscher** (Ernest), ingénieur-constructeur de chauffages, rue du Chemin-Vert, 42, à Paris.

1865—**Heurtemotte**, jardinier au château de Bonaban, par Saint-Melori-des-Ondes (Ille-et-Vilaine).

1883—**Hibert** (Charles), rue Saint-Lazare, 62, à Paris.

1883—**Hic**, horticulteur, avenue de la Gare, 56, à Argenteuil (Seine-et-Oise).

1873—**Hirsch** (le baron Maurice de), consul général de Belgique, au château de Beauregard, commune de la Celle-Saint-Cloud, par Bougival (Seine-et-Oise), et rue de l'Élysée, 2, à Paris.

1886—**His** (Edouard, adjudicataire des fumiers de l'armée, des omnibus, etc., rue des Petits-Champs, 11, à Paris,

1857—**Hivert**, papetier, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 62, à Paris.

1878—**Hochard** (Louis-Honoré), cultivateur d'Œillets, successeur de Gauthier-Dubos, à Pierrefitte (Seine).

1877—**Hoibian**, marchand-grainier, quai de la Mégisserie, 16, à Paris.

1885—**Hommey** (Achille), président de la Société d'Horticulture de l'Orne, à Alençon Orne.

1874—**Honfroy** (Henry), Grande-Rue, 167, à Nogent-sur-Marne (Seine).

1886—**Horat** (Charles), jardinier, chez M. Laveissière, au château de la Folie, à Draveil (Seine-et-Oise),

1861—**Hortolès**, horticulteur-pépiniériste, à Montpellier (Hérault).

1886—**Hottinguer** (Joseph), rue Laffitte, 14, à Paris,

1881—**Houlet-Tronchon**, fabricant d'objets en fil de fer pour les parcs et jardins, avenue Victor-Hugo, 17, à Paris.

1885—**Houlet** (Emile), jardinier, à Rentilly, par Lagny (Seine-et-Marne).

1867—**Houllet**, boulevard de Nogent, 31, à Fontenay-sous-Bois (Seine).

1869—**Houllier** (Pierre-Adolphe), rue de Douai, 14, à Paris.

1879—**Huard**, propriétaire, rue Chauveau-Lagarde, 6, à Paris.

1852—**Huart** (Joseph) fils, pépiniériste, à Vitry (Seine).

1868—**Huber** (Charles), grainier-horticulteur, à Hyères (Var).

1855—**Hubert-Brierre**, rue Moncey, 14, à Paris.

1878—**Hubert** (Pierre), propriétaire, à Clamart (Seine).

1883—**Hubert** (Alexandre), constructeur de serres en bois, rue des Bourdonnais, 30, à Versailles (Seine-et-Oise).

1882—**Huchez** (A), rue de Maubeuge, 17, à Paris, et à Bezons (Seine-et-Oise.)

1882—**Huet**, ingénieur en chef, sous-directeur des promenades et des plantations de la Ville de Paris, boulevard d'Enfer, 12, à Paris.

1882—**Huet du Rotois**, boulevard Malesherbes, 155, à Paris.

MM.

1862—**Hulot**, directeur de la fabrication des timbres-poste, à la Monnaie, place Vendôme, 26, à Paris.

1855—**Hunebelle** (Jules), rue de Solférino, 3, à Paris.

1883—**Hyvelin** (le prince Jean-Amable), rue Turbigo, 53, à Paris.

I

1861—**Imbault** (Jean-Auguste), boulevard St-Germain, 16, à Paris.

1885—**Isoré** (Victor), jardinier-chef au château de Beauregard, chez M. le baron Hirsch, près Versailles (Seine-et-Oise).

1877—**Izambert** (Alexandre), fabricant de serres, boulevard Diderot, 89 et 91, à Paris.

1883—**Izambert** (Adolphe), constructeur de serres, boulevard Diderot, 89-91, à Paris.

J

1853—**Jacob-Makoy**, horticulteur, à Liège (Belgique).

1877—**Jacqueau** (Edmond), marchand-grainier, rue St-Martin, 2, à Paris.

1884—**Jacquemart** (Madame), rue du Ratray, 1, à Suresnes (Seine).

1886—**Jaquemarcq** (Octave), propriétaire, avenue du Chemin-de-Fer, 21ter, à Rueil (Seine-et-Oise).

1875—**Jadoul**, professeur d'arboriculture, jardinier en chef de la ville de Lille (Nord).

1882—**Jamet** (Hippolyte), propriétaire-cultivateur, Grande-Rue, à Chambourcy (Seine-et-Oise).

1855—**Jamin** (Ferdinand), pépiniériste, Grande-Rue, 1, à Bourg-la-Reine (Seine).

1879—**Jamin**, membre de l'Institut, carrefour de l'Odéon, 2, à Paris.

1874—**Janets** (Léon), rue de Paris, 16, à Vincennes (Seine).

1883—**Janin**, conseiller général de Seine-et-Oise, rue Lamennais, 17, à Paris.

1876—**Jankowski**, jardinier-chef du Jardin pomologique, rue Neuwgrodska, à Varsovie (Pologne).

1877—**Jannet** (Hippolyte), horticulteur, rue de Saint-Germain, à Puteaux (Seine).

1885—**Janssen** (Édouard), secrétaire de la Rédaction du *Petit Cultivateur*, rue Gaston-de-St-Paul, 2, à Paris.

1885—**Jaucourt** (le marquis de), au château de Presles, par Tournon (Seine-et-Marne), et rue de Varenne, 62, à Paris.

1879—**Jarry**, propriétaire, à la Butte, commune de St-Hilaire-St-Florent (Maine-et-Loire).

1881—**Jarry** fils (Louis-Clément), horticulteur, place de la Cité, 6, à Limoges (Haute-Vienne).

MM.

1878—**Jaux**, architecte de parcs et jardins, route de Paris, à Avallon (Yonne).

1883—**Javelier Laurin**, à Gevrey-Chambertin (Côte-d'Or).

1880—**Jeanninel**, horticulteur, à Langres (Haute-Marne).

1878—**Jobert** (Armand), jardinier-chef au château-de-Vaux-le-Vicomte, près Melun (Seine-et-Marne).

1866—**Jolibois-Roch**, jardinier en chef du Luxembourg, boulevard Saint-Michel, 64, à Paris.

1881—**Jollivet** (Etienne-Ferdinand), fabricant de porte-fruits mobiles, à Saint-Prix (Seine-et-Oise).

1852—**Jolly** (Louis-Gabriel), horticulteur, boulevard de l'Hôpital, 130, à Paris.

1867—**Joly** (Charles), propriétaire, membre titulaire perpétuel, rue Boissy-d'Anglas, 11, à Paris.

1878—**Joly** (Léon), cultivateur, à Houilles (Seine-et-Oise).

1853—**Joret**, rue de la Michodière, 18, à Paris.

1878—**Joset** (Albert), capitaine au 16e régiment territorial d'infanterie, au château de la Vieille-Ferté-Loupière (Yonne).

1885—**Joslé de Lamazière** (Philibert), avocat, rédacteur au Journal l'Événement, rue Labruyère, 28, Paris.

1882—**Josseaume** (Pierre-Louis), rue de Reuilly, 102, à Paris.

1880—**Jost** (Georges), pépiniériste, Grande-Rue, 106, à Bourg-la-Reine (Seine).

1868—**Jouanet** (Ant. Al.), conducteur des plantations de la ville de Paris, rue Bausset, 12, à Vaugirard-Paris.

1876—**Joulie** (H.), pharmacien en chef de la Maison municipale de Santé, faubourg Saint-Denis, à Paris

1875—**Jourdain** père (Jean-Baptiste), cultivateur à Maurecourt, par Andresy (Seine-et-Oise).

1865—**Journaux**, avenue de la Gare, 34, à Soissons (Aisne).

1875—**Julien** (Pierre-Eugène), jardinier, à Maisons-sur-Seine (Seine-et-Oise).

1834—**Jullien** (Henri), arboriculteur, Route stratégique, jardin Lepère, à Montreuil-sous-Bois (Seine).

1865—**Jusseaume** (Louis), entrepreneur, boulevard Voltaire, 23, à la Varenne-Saint-Hilaire (Seine).

1884—**Juste** (Léon), propriétaire à Boissy-sous-Saint-Yon (Seine-et-Oise).

1884—**Juand**, horticulteur, à Châtellerault (Vienne).

K

1880—**Kaltenbach**, négociant, boulevard Haussmann, 136, à Paris.

1882—**Kergariou** (le comte de), conseiller général du Finistère, au château de Kermovan par le Conquet (Finistère), et rue de Lübeck, 23, à Paris.

1842—**Keteleër**, horticulteur, rue Houdan, 107, à Sceaux (Seine).

1885—**Kœchlin** (Léon), Vice-Président de la Société d'Horticulture de Mulhouse, à Mulhouse (Alsace).

L

MM.

1884—**Labarre** (Antoine), fabricant de produits chimiques, route de Fontenay, à Montreuil-sous-Bois (Seine).

1885—**Lacombe** (Hippolyte), rue Montyon, 19, Paris.

1882—**Ladois** (J.-Philippe-Edme), instruments de géodésie, rue Mazarine, 28, à Paris.

1876—**Lafarge** (Emmanuel), à Issoire (Puy-de-Dôme).

1882—**Laffont**, agent général de la Société, rue de Grenelle, 84, à Paris.

1884—**Laforcade**, jardinier en chef de la ville de Paris au fleuriste de la Muette, avenue du Trocadéro, 161, à Paris.

1873—**Lagarde** (Jean), entrepreneur de maçonnerie, rue Gay-Lussac, 30, à Paris.

1881—**Lahaye** (Eugène), cultivateur-herboriste, rue Haute-Sainte-Père, 48, à Montreuil (Seine).

1884—**Lainé**, architecte-paysagiste, avenue de Châtillon, 36, à Paris.

1879—**Laisné** (Omer), boulevard du 4 Septembre, 45, à Boulogne (Seine).

1856—**Laizier** (Napoléon), président de la Société de secours mutuels des jardiniers-maraîchers, maraîcher, rue des Bateliers, 12, à Clichy-la-Garenne.

1878—**Lajoie**, fabricant, boulevard Saint-Pierre, 22, à Caen (Calvados).

1885—**Lajourdie**, fabricant d'articles de jardin et de chauffage, boulevard Richard-Lenoir, 89, à Paris.

1855—**Lallemand**, boulevard Hausmann, 110, à Paris.

18·3—**Laly** (Emile), marchand fleuriste, boulevard Brune, 53, à Paris.

1885—**Lamare**, horticulteur à Bayeux (Calvados).

1876—**Lamattina** (le chevalier), vià del Corso, 107, à Rome (Italie).

1879—**Lambert** (Mme), rue de la Tour-des-Dames, 4, à Paris et au domaine de Ferney-Voltaire (Ain).

1866—**Lambin** (Emile), professeur d'horticulture, directeur du Jardin-Ecole de Soissons, à Soissons (Aisne).

1873—**Lamotte** (Etienne), fabricant de serres, rue Lecourbe, 148, Paris.

1875—**Lamoureux** (Louis), jardinier chez M. Henrotte, à Colombes (Seine).

1868—**Lamy** (Isidore), jardinier-chef chez M. le duc d'Ayen, au château de Champlantreux, par Luzarches (Seine-et-Oise).

1877—**Landry** (Louis), horticulteur, rue de la Glacière, 92, à Paris.

1875—**Lange** (Alexandre), fleuriste et entrepreneur de jardins, rue de Bourgogne, 30, à Paris.

1879—**Langlade** (E.), rue Monsieur-le-Prince, 8, à Paris.

1866—**Langlassé** (Alexandre), quai Impérial, 42, à Puteaux (Seine).

1872—**Langlois** (Henry), boulevard Saint-Germain, 3, à Paris.

1860—**Lapie**, rue de Vaugirard, 16, à Paris.

1860—**Lapierre** (François), pépiniériste, rue de Fontenay, 11, à Montrouge (Seine).

MM.

1884—**Laplace** (Charles), jardinier chez M. Claudon, rue de Fontenay, 29, à Châtillon-sous-Bagneux (Seine).

1861—**Laquas**, constructeur de serres, à Presles, par Beaumont-sur-Oise (Seine-et-Oise).

1876—**Larcher** (le docteur Oscar), Grande-Rue, 97, à Passy-Paris.

1875—**Lardin** (Arthur), propriétaire, rue de Villiers, 8, à Montreuil (Seine).

1883—**Larigaldie Géraud**, marchand-grainier, rue Bertin-Poirée, 4, à Paris.

1876—**Larivière** (J.-B.), coutellerie horticole, rue des Canettes, 7, à Paris.

1866—**Larmanou** (Joseph), architecte-paysagiste, à Pau (Basses-Pyrénées).

1884—**Larocque**, grainier, quai de la Mégisserie, 2 à Paris.

1876—**Lasnet** (A.), marchand-grainier, rue de Bondy, 38, à Paris.

1884—**Lassale** (Jean), membre de la Société d'Horticulture de Vincennes, rue Oberkampf, 38, à Paris.

1885—**Lathoud** (Auguste), rue du Bac, 99, à Paris.

1885—**Latinois** (Ferdinand), pépiniériste, à Fourqueux, près St-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).

1870—**Latouche** (Emile), arboriculteur, professeur des Sociétés d'Horticulture de Pontoise, de Marines et de l'Isle-Adam, rue de Gisors, 18, à Pontoise (Seine-et-Oise).

1880—**Launay** fils (Charles), entrepreneur de jardins, chemin des Chéneaux, 6, à Sceaux (Seine).

1870—**Laurens** (Pierre), rue de Rennes, 61, à Paris.

1852—**Laurent** (Sébastien) aîné, membre perpétuel, rue des Jardins, 3, aux Sables-d'Olonne (Vendée).

1880—**Laurent** (Narcisse), horticulteur, rue Lourmel, 202, à Paris.

1884—**Lauriau** (Victor), cultivateur, rue Franklin, 58, à Montreuil-sous-Bois (Seine).

1884—**Lavallée** (Robert), au château de Segrez, commune de St-Sulpice de Favières (Seine-et-Oise), et rue de Penthièvre, 6, à Paris.

1882—**Lavalley**, propriétaire, à Bois-Thillard, par Pont-l'Evêque (Calvados).

1883—**Laveau** (Pierre), avenue Circulaire, 2, à Bellevue-Meudon (Seine-et-Oise).

1862—**Lavertu** (F.), jardinier au château de Louray, par Alençon (Orne).

1866—**Lavialle** (Adolphe), architecte de jardins, vérificateur de la ville de Paris, avenue du Trocadéro, 15, place d'Iéna, à Paris.

1882—**Lavoivre**, porcelaines, rue du Bac, 71, à Paris.

1876—**Léautey** (E.), rue de Paris, 102 à Yvry (Seine).

1879—**Leblanc** (Salvador-Adrien), jardinier au jardin de la Muette, à Passy-Paris.

1886—**Leblois**, propriétaire au château de Verres, par Chelles (Seine-et-Marne).

1879—**Leblond** fils, fabricant de serres, à Montmorency (Seine-et-Oise).

1883—**Leblond** (A.), propriétaire, rue Lafontaine, 30, à Auteuil-Paris.

1870—**Lebœuf** (Paul), fabricant d'appareils de chauffage, rue Vésale, 7, à Paris.

1881—**Lebœuf** (Achille-Camille), fabricant de claies à ombrer les serres, rue Vésale, 7, à Paris.

MM.

1881—**Lebœuf** (Antoine-Paul-Henry), fabricant de claies à ombrer les serres. rue Vésale, 7, à Paris.

1877—**Lebon** (Alfred), jardinier chez Mme Erard, au château de la Muette, à Passy-Paris.

1862—**Leborgne**, horticulteur, rue de la Mairie, 23 *bis*, à Brest (Finistère).

1858—**Leboucher**, avenue du Roule, 40, à Neuilly (Seine).

1875—**Leboucher** (Constant), négociant, rue des Petits-Carreaux, 27, à Paris

1864—**Leboucq**, avoué, rue des Pyramides, 29, à Paris.

1884—**Lebourlier** (Charles), cultivateur, à Fresnes-les-Rungis, par Antony (Seine).

1882—**Lebouteux**, ancien maraîcher, rue Lecourbe, 214, à Paris.

1859—**Lebreton** (Louis), architecte-paysagiste, quai Neuf, 27, à Orléans (Loiret).

1867—**Lebreton** (François), rue Brézin, 26, à Paris.

1875—**Lebreton** (Auguste-Victor), horticulteur, à Saint-Lô (Manche).

1884—**Le Breton** (François-Joseph), propriétaire, rue Daguerre, 83, à Paris.

1881—**Lebrun** (Louis-Auguste), propriétaire, quai de Gesvres, 6, à Paris.

1885—**Lebrun**, rue Allard, à Amiens (Somme).

1884—**Lecaplain** (Jean-Charles), maraîcher, rue de l'Abbé Groult, 130, à Paris

1883—**Lecardeur** (Gabriel), entrepreneur de rochers et travaux rustiques en ciment, boulevard Saint-Germain, 218, à Paris.

1870—**Lecaron** (Adrien), marchand-grainier, successeur de Paul Tollard, quai de la Mégisserie, 20, à Paris.

1876—**Leclerc** (Charles), arboriculteur, à Louveciennes (Seine-et-Oise).

1882—**Leclerc** (Adolphe-Albert), horticulteur, rue des Chantereines, 14, à Montreuil-sous-Bois (Seine).

1884—**Leclère** (Anatole), jardinier-chef, au château de Vauréal, par Pontoise (Seine-et-Oise).

1854—**Lecocq-Dumesnil**, avocat, boulevard Magenta, 144, à Paris, et à la Chapelle-en-Serval (Oise).

1878—**Lecœur** (Benoît-Félix), rue de Reuilly, 99, à Paris.

1884—**Lecœur**, constructeur d'appareils de chauffage, rue de Mareil, 2, à St-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).

1884—**Lecointe** (Amédé), pépiniériste, à Louveciennes (Seine-et-Oise).

1885—**Lecomte**, fils, pépiniériste, à Nouzon (Ardennes).

1883—**Leconte** (Louis-Rosa), entrepreneur de jardins, allée de la Tour, à Villemonble (Seine).

1883—**Lecreux**, rue d'Aumale, 5 et 7, à Paris.

1875—**Ledon** (Alphonse), horticulteur, rue du Bac, 3, à la Varenne-Saint-Hilaire (Seine).

1875—**Ledoux** (Alexandre-Eugène), horticulteur, rue des Jardins, 39, à Nogent-sur-Marne (Seine).

1867—**Lefebvre** (Isidore), horticulteur-pépiniériste, rue du Centre des Terres, 13, à Sablé (Sarthe).

1872—**Lefebvre** (Auguste-Joseph), jardinier-entrepreneur, rue du Château, 26, à Napoléon-Saint-Leu (Seine-et-Oise).

1877—**Lefebvre** (Félix), propriétaire, avenue Bosquet, 58, à Paris.

MM.

1864—**Lefèvre** (Eugène), rue de Longchamps, 87, à Passy-Paris.

1884—**Lefèvre-Reynier**, fabricant de pompes et lampes, rue de Crussol, 24, et boulevard Voltaire, 39, à Paris.

1882—**Lefièvre** (Adolphe) fils, pépiniériste-horticulteur, rue d'Allouville, 14, à Nantes (Loire-Inférieure).

1885—**Lefort** (Ernest), propriétaire, Avenue de la Bourdonnais, 5, à Paris.

1886—**Lefort** (Édouard), Secrétaire général de la Société d'Horticulture de Meaux, à Meaux (Seine-et-Marne).

1880—**Legendre** (Richard-Jules), grainier-pépiniériste, rue de l'Hôpital, 20, à Neufchâteau (Vosges).

1874—**Legerot** (Maurice), horticulteur, boulevard du Lycée, 18, à Issy (Seine).

1878—**Le Gerriez** aîné, rue Thénard, 6, à Paris.

1874—**Legros** (Ernest), jardinier, rue St-Mery, 171, à Fontainebleau (Seine-et-Marne).

1880—**Leguay** (Paul), cultivateur, rue des Ouches, 36, à Argenteuil (Seine-et-Oise).

1878—**Léguillier-Minel** père, cultivateur, rue de la Mairie, 32, à Deuil (Seine-et-Oise).

1875—**Lejeune** (Albert), fabricant de caoutchouc, rue Notre-Dame-de-Nazareth, 39, à Paris.

1878—**Le Lasseur** (le baron Charles), avenue Friedlang, 49, à Paris.

1882—**Lelong** (Eugène), jardinier-chef chez M. le baron Haber au château de Courance par Milly (Seine-et-Oise).

1870—**Lemaire**, horticulteur, avenue de Châtillon, 35, à Paris.

1885—**Lemaître**, fleuriste, boulevard Haussmann, 128, à Paris.

1868—**Lemée** (Ernest), horticulteur, à Alençon (Orne).

1886—**Lemeray**, horticulteur, rue Lechevallier, 116, à Levallois-Perret (Seine).

1885—**Lemière** (Madame veuve), fabricant de fleurs artificielles, passage Choiseul, 89, à Paris.

1855—**Lemoine**, horticulteur, rue de l'Étang, 67, à Nancy (Meurthe-et-Moselle).

1867—**Lemoine** (C.), professeur d'arboriculture, place des Halles, à Angers (Maine-et-Loire).

1883—**Lemoine** (Nicolas), rue Tronchet, 34, à Paris, et à Maffliers, par Montsoult (Seine-et-Oise).

1842—**Lemon**, rue des Noyers, 16, à Belleville-Paris.

1884—**Lemoinier** (Auguste), à St-Maurice, Lille (Nord).

1863—**Lenoc**, grainier-horticulteur, rue du Château, à Quimperlé (Finistère).

1882—**Lenoir** (Achille), jardinier, chez M. Petit, au château de Silery, par Savigny-sur-Orge (Seine-et-Oise).

1885—**Lenoir**, fils, fabricant de bordures en fonte, à Raon-l'Étape (Voges).

1883—**Lenormand** (A.), horticulteur-grainier, rue Saint-Sauveur, 41, à Caen (Calvados).

1878—**Léon de Saint-Jean**, propriétaire, Président honoraire de l'Association horticole lyonnaise, à Collonges-sur-Saône (Rhône).

1882—**Lépaulard** (Isidore), fabricant de pompes et appareils d'arrosage, rue Étienne-Marcel, 34, Montreuil-sous-Bois (Seine).

MM.

1885 – **Le Pierre** (Ernest-Louis-Marie), industriel, route d'Enghien, 17, à Argenteuil et faubourg Saint-Honoré, 160, à Paris.

1878—**Lequet** (Fernand), horticulteur, rue Saint-Fuscien, 9, à Amiens (Somme).

1876—**Lequin** (Alfred-Eugène), horticulteur, rue des Hauts-Jardins, 3, à Clamart (Seine).

1878—**Lerosier** (Jean), jardinier chez M. Villard, propriété des Kermès, à Hyères (Var).

1883—**Leroux** (Charles), rue Montmartre, 7, à Paris.

1852—**Leroy** (Isidore), au château d'Armanvilliers, par Tournan (Seine-et-Marne).

1855—**Leroy** (Louis), pépiniériste, au Grand-Jardin, à Angers (Maine-et-Loire).

1880—**Leroy** (Pierre-Honoré), propriétaire, rue de Paris, 78, à Charenton (Seine).

1883—**Leroy-Dupré**, banquier et notable commerçant, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 74, à Paris.

1883—**Leroy** (Ferdinand), jardinier chez M. Dammann, rue La-Folie, à Montgeron (Seine-et-Oise).

1885—**Leroy** (Madame), rue des Carrières, 15, à Suresnes (Seine).

1879—**Lescot** (André), horticulteur, rue de la Liberté, 23, à Argenteuil (Seine-et-Oise).

1881—**Lesluin**, cultivateur d'Asperges, à Montmacq, par Machemont (Oise).

1862—**Lesouds** (Julien), jardinier chez M. le comte Duchatel, à Mirambeau (Charente-Inférieure).

1864—**L'Espée** (le baron de), rue Casimir-Périer, 11 *bis*, à Paris.

1858—**Lesueur** (Jean), propriétaire, rue Fessard, 29, à Boulogne (Seine).

1861—**Lesueur** (Constant-Alphonse), horticulteur, rue Verte, 53, à Rouen (Seine-Inférieure).

1868—**Lesueur** (Victor), jardinier-chef chez M. le baron de Rothschild, à Boulogne (Seine).

1883—**Lesueur** (Charles), horticulteur, rue du Jeu-de-l'Arc, à Montmorency (Seine-et-Oise).

1884—**Le Tellier**, rue du Débarcadère, 8, Porte-Maillot à Paris.

1883—**Letestu** (Maurice), fabricant de pompes, rue du Temple, 118, à Paris

1884—**Leuret** (Louis), horticulteur, route d'Orléans, 37, Arcueil (Seine).

1877—**Levallois** (Ernest), négociant, rue du Sentier, 24, à Paris.

1878—**Levavasseur**, pépiniériste, à Ussy, par Falaise (Calvados).

1864—**Leveaux** (Auguste-Paulin), boulevard Circulaire, 29, à Fontainebleau (Seine-et-Marne).

1861—**Lévêque** (Louis) fils, horticulteur, rue de Liégat, 69, à Ivry (Seine).

1865—**Lévêque** (Henri), à Le Liège par Genillé (Indre-et-Loire).

1850—**Lhérault** (Louis), cultivateur d'Asperges, rue des Ouches, 29, à Argenteuil (Seine-et-Oise).

1882—**Lhérault** (Louis) fils, horticulteur, rue des Ouches, à Argenteuil (Seine-et-Oise).

1874—**Lheureux** (Léon), jardinier chez M. Choquet, à Jonchery-sur-Vesle (Marne).

MM.

1882—**Lhomer** (Jean), à Rosny-sur-Seine (Seine)

1866—**Lhomme-Lefort,** fabricant de mastic à greffer, rue des Solitaires, 40, à Paris.

1860—**Lhuillier** (Victor), horticulteur, à Chantilly (Oise).

1881—**Liasse** (Jules), rue de l'Échiquier, 45, à Paris.

1883—**Libaude** (Ch.), rue François-Gérard, 21 bis, à Auteuil-Paris.

1885—**Liberati-Scriniari** (Le Marquis Félix de), Ch. de St-Grégoire-le-Grand, camérier d'honneur de Cape et d'Epée d. S. S., rue de Rennes, 93, à Paris.

1882— **Limnander de Nieussenhove** (le baron de) boulevard des Capucines, 6, à Paris.

1882—**Linden** (Lucien), directeur de la maison Linden et Cie, rue du Chaume, 12, à Gand Belgique.

1866—**Livonnière Sévole** (comte de), au château de Chavigne, par Beaufort-en-Vallée (Maine-et-Loire).

1880—**Lockroy** (Joseph), rue Washington, 32, à Paris.

1885—**Logeard,** propriétaire, rue de Lille, 52, à Paris.

1886—**Loiseau** (Léon), arboriculteur, rue de Villiers, 40, à Montreuil-sous-Bois (Seine).

1884—**Loison-Galimard,** horticulteur, entrepreneur de jardins, rue du Midi, 2, à Vincennes (Seine).

1874—**Loizeau** (Pierre-Urbain), jardinier chez Mme Bailly, à Nogent-sur-Marne (Seine).

1885—**Longuemare** (de), avocat, place St-Sauveur, 19, à Caen (Calvados)

1864—**Lorette** fabricant d'appareils de chauffage, à Taverny (Seine-et-Oise).

1881—**Loriot** (Louis), jardinier, avenue Kléber, 102, à Paris.

1884—**Loriot** (Léon), rue du faubourg Saint-Denis, 50, à Paris.

1885—**Louesse,** chef de culture, au Muséum d'Histoire naturelle, 57, rue Cuvier, à Paris.

1869—**Louet** aîné, serrurerie de jardins, à Issoudun (Indre).

1875—**Louin** (Charles), faubourg Montmartre, 4, à Paris.

1860—**Louvel,** maître de pension, à Rémalard (Orne).

1858—**Louvet,** au café de la Rotonde, au Palais-Royal, à Paris.

1858—**Louvot** (Joseph), horticulteur pépiniériste, à Chauny (Aisne).

1853—**Low** (Hugh) père, horticulteur, Clapton Nursery, Upper Clapton, à Londres (Angleterre),

1886—**Low** (Hugh) fils, horticulteur, Upper-Clapton, à Londres (Angleterre),

1880—**Loya** (Pascal), jardinier chez M. Louveau, à Chatillon (Seine).

1872—**Loyre** (Mlle Blanche), rue du Ranelagh, 10, quai de Passy-Paris.

1883—**Lozet** (Hector), jardinier-chef chez Mme la comtesse de Pourtalès, au château de Bandeville, par Dourdan (Seine-et-Oise).

1857—**Lozuet,** rue de la Chaussée d'Antin, 12, à Paris,

1885—**Luquet** (Jacques), chef de bureau de l'Inspecteur du 1er arrondissement des promenades de la ville de Paris, rue Decamps, 54, à Paris.

1877—**Lusseau** (H. Louis), architecte-paysagiste, Grande-Rue, 57, à Bourg-la-Reine (Seine).

1885—**Lusseau** (Pascal), constructeur de serres, à Bourg-la-Reine (Seine).

M

MM.

1875—**Mabille** (François-Théophile), propriétaire, rue des Carrières, à Montreuil (Seine).

1876—**Machard-Grammont**, horticulteur, rue Guignegault, 86, à Orléans (Loiret).

1882—**Madelain** (Ernest), jardinier-chef du jardin public de Tours (Indre-et-Loire).

1885—**Magnien**, jardinier-chef-adjoint à l'Ecole nationale d'Agriculture de Grignon, par Neauphle-le Château (Seine-et-Oise).

1884—**Magniez** (Louis), propriétaire, rue Monge, 6, Paris.

1884—**Maillard** (Edmond), chaudronnier, place de l'Eglise, 5, à Choisy-le-Roi (Seine).

1884—**Maillet** (Victor-Médéric), fabrique de terre cuite et de fantaisie, articles de jardinage, pots à fleur et godets à filets. rue des Prairies, 5, à Paris.

1883—**Maillot** (Joseph), représentant de M. Mathian fils, boulevard Voltaire, 197, passage Delépine, à Paris.

1858—**Maingot** (Alexandre), Grande-Rue, à Argenteuil (Seine-et-Oise).

1876—**Maingot** (Jean-Jacques), à Thiais, près Choisy-le-Roi (Seine).

1884—**Mainguet**, Président de la Société régionale d'Horticulture de Vincennes, rue Mot, 11, à Fontenay-sous-Bois (Seine).

1864—**Maisan** (Charles), jardinier chez M. Goupillat, rue de Vaugirard, 41, au Bas-Meudon (Seine-et-Oise).

1884—**Malinvaud** (Ernest), Secrétaire-général, de la Société botanique de France, rue Linné, 8, à Paris.

1884—**Mallet** (Armand), avenue Bosquet, 26, à Paris.

1884—**Mallet** (Madame veuve), fabricant de microscopes, boulevard de Bonne-Nouvelle, 23, Paris.

1883—**Malot** (L.-D.), horticulteur, rue de Rosny, 7, à Montreuil-sous-Bois-Seine).

1885—**Manara** (A.), entrepreneur de vitrerie, place St-Sulpice, 12, à Paris.

1858—**Manceau**, rue Bonaparte, 29, à Paris.

1884—**Mandry** (François), jardinier chez M. De Luze, au château du Taillan, par Eysines (Gironde).

1885—**Maney** (A.), jardinier-chef de la vile de Narbonne, à Narbonne (Aude).

1878—**Mangin** (Eugène), jardinier chez M. Lespagnol, rue des Jardins, 73, à Nogent-sur-Marne (Seine).

1883—**Mantin**, fabricant, château d'Olainville, près Arpajon (Seine-et-Oise).

1885—**Marbeau**, trésorier général des Invalides de la marine, rue Montalivet, 8, à Paris.

1882—**Marcel** (Cyprien), paysagiste, rue Spontini, 30, à Paris.

1861—**Marchal**, marchand de claies, rue de Bagnolet, 89, à Paris.

1862—**Maret**, vice-président du conseil général de Seine-et-Oise, avenue du Bois-de-Boulogne, 8, à Paris, et à Limay, près Mantes (Seine-et-Oise).

MM.

1869—**Margottin** fils (Jules), horticulteur, rue Guéroux, 32, à Pierrefitte (Seine).

1881—**Margueritte** (Emile), rue Nicolas-Flamel, 3, à Paris.

1881—**Margueritte** (Lucy), rue des Jeûneurs, 35, à Paris.

1868—**Marinier** (Louis-Charles), marchand de primeurs, rue Montmartre, 6, à Paris.

1855—**Marjolin**, docteur en chirurgie, rue Chaptal, 16, à Paris.

1867—**Marquette** (Ernest), jardinier-chef chez M. Moisset, au château d'Ablon, à Ablon (Seine-et-Oise).

1875—**Marquis** (Jules), ancien conseiller général, rue de l'Odéon, 15, à Paris, et à Bretigny-sur-Orge (Seine-et-Oise).

1863—**Martin** (Eugène), à La Claire, par Vrigne-au-Bois (Ardennes).

1873—**Martin** (Lucien), marchand de terre de bruyère, boulevard d'Inkermann, 9, à Neuilly (Seine).

1877—**Martin** (Eugène), boulevard Saint-Germain, 110, à Paris.

1877—**Martin** (Jean-Baptiste), mécanicien, rue Jessaint, 16, à Paris.

1885—**Martin** (Léon), rue de Paris, 53, à St-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).

1874—**Martincourt**, fabricant de bijoux, rue du Louvre, 23, à Paris.

1884—**Martre** (Louis), constructeur d'appareils de chauffage, rue du Jura, 15, Paris.

1883—**Martre** (Hippolyte), constructeur d'appareils de chauffages, rue du Jura, 15, à Paris.

1885—**Massicard** (Jean-Baptiste-Pascal), secrétaire particulier de M. Lockroy, rue de Buffault, 23, Paris.

1871—**Masson**, commandant, rue Ducouëdic, 5, à Brest (Finistère).

1883—**Masson** (Edouard), chez M. Léon Caban, chalet de Bizy à Vernon (Eure).

1881—**Mathias** (Georges), propriétaire, avenue d'Orsay, à Bourg-la-Reine (Seine).

1884—**Mathieu**, mécanicien, hydraulicien, plombier, rue Chauveau, 39, Parc de Neuilly, à Neuilly-sur-Seine (Seine).

1881—**Mathieu** fils, rue Spontini, 54, à Paris.

1864—**Mauban**, rue Solférino, 5 *bis*, à Paris.

1880—**Mauduyt**, rue Saint-Pierre-le-Puelier, à Poitiers (Vienne).

1863—**Mauge** (Adolphe), chez M. Vaillant, à Verrières-le-Buisson (Seine-et-Oise).

1883—**Mauguin** (Mme), propriétaire, rue d'Argenteuil, 23, à Asnières (Seine)

1878—**Maupeou** (le marquis René-Eugène de), à Parisis-Fontaine, par Noailles (Oise).

1885—**Max-Singer**, à Tournay (Belgigue).

1877—**Mayeux** (Louis-Jules-Rustique), cultivateur, Grande-Rue, 155, à Villejuif (Seine).

1885—**Mercier**, horticulteur, pépiniériste, route d'Autun, à Châlon-sur-Saône (Saône-et-Loire).

1875—**Meignen** (Isidore), notaire, boulevard Malesherbes, 20, à Paris, et à Garches, par Gonesse (Seine-et-Oise).

MM.

1880—**Mélage** (Adrien), pépiniériste-horticulteur, à Louvres (Seine-et-Oise).

1877—**Méry** (C.), fabricant de bacs coniques, à Noailles (Oise).

1878—**Meslier** (Prosper), propriétaire, rue de Moscou, 21, à Paris.

1885—**Mesnil** (du), de Montchauveau, rue de Bretagne, 3, Alençon (Orne).

1884—**Métra** (C.) père, rentier, amateur, boulevard d'Inkermann, 22, à Neuilly (Seine).

1873—**Meunier** (Louis-Théodore), horticulteur, avenue Saint-Remy, 5, à Saint-Denis (Seine).

1885—**Meunier** Narcisse (madame), manufacturière, rue du Bac, 5, à Suresnes (Seine).

1885—**Mézard** (Eugène) fils, fleuriste, rue du Four-St-Germain, 56, à Paris.

1885—**Michaud** (Louis), propriétaire, rue de Clichy, 9, à Paris, et à Provins, (Seine-et-Marne).

1865—**Michaux** (Albert), constructeur de serres et châssis en fer, avenue de Courbevoie, 59, à Asnières (Seine).

1884—**Michel** (A.), négociant en denrées coloniales, rue Godot de Mauroy, 6, à Paris.

1869—**Michel** (Edouard), chef de culture de la maison Vilmorin-Andrieux et Cie, rue de Reuilly, 115, à Paris.

1883—**Michelin** (André), rue de la Roquette, 159, à Paris.

1859—**Mies**, quai de la Mégisserie, 4, à Paris.

1879—**Milinaire** (Clément), serrurier, rue de la Goutte-d'Or, 37, à Paris.

1879—**Milinaire** (Auguste), serrurerie, rue de la Goutte-d'Or, 37, à Paris.

1874—**Millet** (Armand), horticulteur à Bourg-la-Reine (Seine).

1885—**Millot** (E.), rochers et travaux divers en ciment, rue Pierre-Charron, 15, à Paris.

1884—**Minard** (Claude), jardinier, à Dracy-le-Fort, canton de Givry (Saône-et-Loire).

1878—**Mirande**, entrepreneur de chaudronnerie, rue Trompette, 9, à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).

1882—**Moisset** (Mme), au château d'Ablon-sur-Seine, et boulevard Haussmann, 35, à Paris.

1858—**Moisy**, fabricant de tuyaux en cuir et en toile, boulevard Richard-Lenoir, 104, à Paris.

1884—**Monchaussée**, propriétaire, rue St-Roch, 57, Paris.

1866—**Monier** (Joseph), horticulteur-rocailleur, rue de la Pompe, 191, Passy-Paris.

1885—**Montagnac** (H.), propriétaire, faubourg Celleneuve-St-Georges, 41, à Montpellier (Hérault).

1885—**Montagnac**, aîné, à Neffiès (Hérault).

1882—**Montbrison** (G. de), propriétaire, rue François 1er, 53, à Paris.

1885—**Montebello** (Adrien de), membre du conseil général du Gers, 1, avenue de l'Alma, 1, à Paris.

1859—**Montenard**, rue de Bondy, 22, Paris.

1884—**Moracin** (le baron Fernand de), rue des Pyramides, 9, à Paris.

MM.

1878—**Moreau** (Léon), jardinier au château de Charentonneau, par Maisons-Alfort (Seine).

1881—**Moreau** (Félix), pépiniériste, à Fontenay-aux-Roses (Seine).

1884—**Morel** (Auguste), propriétaire, boulevard du Midi, 66, au Raincy (Seine-et-Oise).

1886—**Morel** (Ernest), propriétaire, place de la Bourse, 8, à Paris.

1877—**Morin** (Alexandre), jardinier chez M. Appel, boulevard Eugène, 62, à Neuilly (Seine).

1881—**Morin** (Louis), jardinier chez M. Worth, à Suresnes (Seine).

1874—**Morlaine** (de), rue de Babylone, 8, à Paris.

1884—**Morlet** (Armand-Charles), horticulteur, à Avon (Seine-et-Marne).

1854—**Mornay** (le marquis de), avenue Montaigne, 53, à Paris.

1884—**Moron** (Emile), boulevard Saint-Germain, 213, à Paris.

1874—**Moser** (J.), horticulteur-pépiniériste, rue Saint-Symphorien, 1, à Versailles (Seine-et-Oise).

1865—**Motel**, rue du Foin, 6, à Paris.

1860—**Motte**, à Orbec-en-Auge, (Calvados).

1881—**Mouchot** (Justin), docteur-médecin, rue de Milan, 24, à Paris.

1881—**Mouflier**, avenue Beaujeu, 13, à Saint-Maur-les-Fossés (Seine).

1876—**Mouillet** (R.), chauffage de serres, à Marly-le-Roi (Seine-et-Oise).

1885—**Moulé** (Casimir), place des Vosges, 19, à Paris.

1870—**Mouquet** (Edmond), constructeur, rue de Paris, 161, à Lille (Nord).

1885—**Mouré** (Louis), fleurs naturelles, rue Lafayette, 85, à Paris.

1885—**Mourmant**, rentier, boulevard St-Germain, 167, à Paris.

1878—**Mousel** fils (Mathias), horticulteur, à Sandweiler-lès-Luxembourg (Grand duché de Luxembourg).

1885—**Moussard**, horticulteur, rue Spontini, 28, à Paris.

1885—**Mousseau** (Eugène), jardinier chez M. Koller, boulevard d'Enghien, à Enghien-les-Bains (Seine-et-Oise).

1881—**Moussouard** (Etienne-Ferdinand), route Nationale, 43, à Saint-Cloud, (Seine-et-Oise).

1876—**Moussu** (François), jardinier, château de Buzenval, Rueil (Seine-et-Oise).

1872—**Moutard-Martin** (E. D.), rue Pigale, 2, à Paris, et au Chêne-Rond, à Marcoussis (Seine-et-Oise).

1884—**Moutier** (Paul), serrurier, rue des Coches, 13, à St-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).

1883—**Muklimann** (G.), tapissier-décorateur, boul. Saint-Jacques, 44, à Paris.

1873—**Mulon** (P.-P.-F.), commissaire-priseur. rue de Rivoli, 55, à Paris.

1885—**Mun** (le marquis de), au château de Lumigny, par Rozoy-en-Brie (Seine-et-Marne), et avenue de l'Alma, 53, à Paris.

1885—**Murat**. boulevard Malesherbes, 66, à Paris.

1885—**Mussat**, professeur de Botanique à l'Ecole Nationale d'Agriculture de Grignon, boulevard St-Germain, 11, à Paris.

1875—**Myrthill-Marix**, rue de Provence, 34, à Paris.

N

MM.

1882—**Nanot** (Jules), professeur d'Arboriculture de la ville de Paris, maître de conférences à l'Institut National agronomique, rue de Lyon, 45, à Paris.

1881—**Naudin** fils (Louis), rue d'Alleray, 64, à Paris.

1853—**Née**, propriétaire, boulevard Beaumarchais, 91, à Paris.

1883—**Négris** (Théodore), rue de Phalsbourg, 15, à Paris.

1863—**Neumann** (Louis), jardinier en chef, château de Compiègne, à Compiègne (Oise).

1884—**Nicolas**, jardinier chez M. le prince de Joinville, au Domaine d'Arc-en-Barrois (Haute-Marne).

1875—**Nicolas** (Charles), inspecteur-général adjoint de l'agriculture, chef de service en Algérie à Bou Zitoun, par Boudaroua Constantine, (Algérie).

1876—**Niepraschk** (J.), directeur de la Flora, à Cologne (Allemagne).

1879—**Niobey**, président de la corporation des jardiniers et maire, à Bayeux (Calvados).

1886—**Niolet** (Jean-François), propriétaire, rue d'Alleray, 50, à Paris.

1860—**Nitzschner** (Guillaume), horticulteur, route de Lyon, à Genève (Suisse)

1881—**Nivert** (Victor-Octave), rue de Chaillot, 8, à Paris.

1872—**Nivet** (François), horticulteur, avenue du Pont-Neuf, à Limoges (Haute Vienne).

1884—**Nivet** (Henri), ancien élève de l'Ecole nationale d'Horticulture de Versailles, à Laversine par Saint-Leu-d'Esserent (Oise).

1876—**Nivoix** (François), rue du Mesnil, à Asnières (Seine).

1885—**Noailles** (le comte de), boulevard Haussmann, 79, à Paris.

1858—**Noblet** (Jean-Baptiste), maraîcher-horticulteur, avenue Saint-Mandé, 57, à Saint-Mandé, Paris.

1883—**Nodot** (Emile), rue de Longchamps, 78, à Paris.

1853—**Noël** (Charles), banquier, Faubourg-Poissonnière, 9, à Paris.

1872—**Noël** (Nicolas), constructeur-mécanicien, rue d'Angoulême-du-Temple, 60, à Paris.

1875—**Normand**, horticulteur, à Péronne (Somme).

1880—**Normand** (J.-M.-A.), jardinier-chef chez M. Forgeot et Cie, 112 *bis*, rue de Paris, à Vincennes (Seine).

O

1875—**Odyniec** (Joseph), Grande-Rue, 90, à Bourg-la-Reine (Seine).

1883—**Oehm** (Henri), rue du Palais, 357, à Laeken, près Bruxelles, (Belgique).

1879—**Offrion** (Oscar), chimiste, rue des Fossés-Saint-Jacques, 19, à Paris.

1879—**Olof-Nilsson**, fleuriste, rue Auber, 12, à Paris.

MM.

1868—**Olry**, propriétaire, 41, rue de Monceau, à Paris, et à Rosny-sur-Seine (Seine-et-Oise).

1861—**Opoix** (Alphonse), horticulteur-fleuriste, rue de Bellechasse, 33, à Paris.

1884—**Opoix** (Octave), premier garçon au jardin du Luxembourg. boulevard St-Michel, 64, à Paris.

1865—**Orsanne de Montlevic** (le vicomte d'), à Montlevic, par La Châtre (Indre).

1882—**Oudard** (Mme), rue Sainte-Anne, 57, à Paris.

1856—**Oudin** (Alexandre), boulevard Richard-Lenoir, 29, à Paris.

1862—**Oudiné** (Anatole), jardinier-chef, rue de l'Aude, 11, Montrouge, à Paris.

1884—**Oudiné** (Ernest), rue d'Amsterdam, 59, à Paris.

1881—**Oyley** (le marquis d'), route des Gardes, 61, à Bellevue (Seine-et-Oise).

1884—**Ozouf** (Denis-Achille), jardinier, rue Lecourbe, 339, à Paris.

P

1877—**Pachot** (Félix-Augustin), jardinier, à Maisons-sur-Seine (Seine-et-Oise).

1876—**Pacini** (E.), fabricant de stores, boulevard Malesherbes, 63, à Paris.

1882—**Paignard**, au Rocher, par Savigné-l'Evêque (Sarthe).

1864 **Paillet** (Louis), horticulteur-pépiniériste, à Chatenay, par Sceaux (Seine).

1875—**Paillieux**, faubourg Poissonnière, 24, à Paris, et à Crosnes, par Villeneuve-Saint-Georges (Seine-et-Oise).

1876—**Paintèche** (Albert), horticulteur, rue de l'Est, 42, à Boulogne-sur-Seine (Seine).

1880—**Paintendre** (Nicolas), propriétaire, boulevard Richard-Lenoir, 81, à Paris.

1885—**Paintendre** (Auguste), boulevard du Temple, 1, à Paris.

1883—**Pallain** (G.), directeur au cabinet du ministre des finances, quai de Billy, 12, à Paris.

1861—**Palmer**, avenue de Paris, 17, à Versailles (Seine-et-Oise).

1885—**Panas** (le docteur), au château de Roissy, par Ozouer-la-Ferrière (Seine-et-Marne), et rue du général Foy, 17, à Paris.

1883—**Panhard** (Félix), Vice-Président de la Société d'Horticulture de Corbeil, rue Royale, 5, à Paris.

1882—**Parandier**, inspecteur général des ponts et chaussées, rue des Ecuries-d'Artois, 38, à Paris, et aux Tourillons, par Arbois (Jura).

1877—**Pardon** (François), entrepreneur de jardins, place Mauconseil, 10, à Fontenay-sous-Bois (Seine).

1865—**Parent** (Jules-Gabriel), rue Maurepas, 22, à Rueil (Seine-et-Oise).

1869—**Paris** (Emile), cristallerie et émaillerie, au Bourget (Seine).

1884—**Paris** (Ambroise), marchand-grainier, à Dreux (Eure-et-Loir).

1866—**Parisot** (Eléonore), jardinier chez Mme la duchesse de Galliera, rue de Babylone, 36, à Paris.

MM.

1883—**Parisot** (F.), capitaine, rue Dalayrac, 57, à Fontenay-sous-Bois (Seine).

1885—**Parrain** (Charles), horticulteur, à Saint-Amand-en-Puisaye (Nièvre).

1885—**Pascaud** (Edgard), rue Porte-Jaune, 5, à Bourges (Cher).

1885—**Pateux** (mademoiselle Léonie), marchande d'articles de bureau, 9, Galerie Vivienne, à Paris.

1880—**Patry**, jardinier-chef au Jardin zoologique d'Acclimatation, à Neuilly (Seine).

1884—**Pavard** (Paul), jardinier-chef-adjoint aux Pépinières de Trianon, à Versailles (Seine-et-Oise).

1875—**Péan** (Eugène-Alexandre), à Longpont, par Montlhéry (Seine-et-Oise).

1880—**Pean** (Sylvain), coutelier, rue du de Charenton, 143, à Paris.

1883—**Pech** (Jules), Faubourg Poissonnière, 96, à Paris.

1862—**Peligot**, membre de l'Institut, quai Conti, 11, à Paris.

1879—**Pelletier** (E.), fabricant d'objets spéciaux pour l'horticulture, rue Paul-Lelong, 17, à Paris.

1882—**Penelle** (Hubert), boulevard de Strasbourg, 59, à Paris.

1885—**Pénicaud** (Georges. rue Taitbout, 27, à Paris.

1876—**Perigois** (Louis), jardinier-chef au château Dubarry, par Louveciennes (Seine-et-Oise).

1885—**Pérille-Casnier** (B.), chocolatier-confiseur, rue du Bac, 18, et rue de Verneuil, 44, à Paris.

1875—**Pernel** (Auguste), horticulteur, rue du Bac, à la Varenne-Saint-Hilaire (Seine).

1877—**Pernet** (Joseph), arboriculteur-pépiniériste, à Ferébrianges, par Etoges (Marne).

1877—**Perraudière** (Joseph de la), au château de la Devansaye, par Segré (Maine-et-Loire).

1866—**Perrenoud** (Louis-Jules), avenue de Choisy, 107, à Paris.

1885—**Perret** (Alfred), rue du 4 Septembre, 33, à Paris.

1875—**Perrette** (Antoine), jardinier chez M. le baron de Bussière, rue du Bassin, à Bellevue (Seine-et-Oise).

1881—**Perrier**, placeur de garçons jardiniers, rue de Charonne, 99, à Paris.

1874—**Perrot** (Richard), horticulteur, rue de la Manivelle, 2, à Etampes (Seine-et Oise).

1875—**Personne** (Edouard), négociant, rue Royale-Saint-Honoré, 8, à Paris.

1870—**Pescheux** (Auguste), serrurerie et ustensiles de jardins, rue de Grenelle, 32, à Paris.

1852—**Petit** (Eugène), architecte, rue du Mont-Thabor, 6, à Paris.

1881—**Petit** (Baptiste), jardinier chez M. Doublé, à Saint-Prix, par Montlignon (Seine-et-Oise).

1882—**Petit** (Auguste), rue Gerbillon, 5, à Paris.

1884—**Petit** (Paul), pharmacien, boulevard St-Germain, 17, à Paris.

1885—**Petit** (Bergonz), propriétaire, rue St-Honoré, 346, à Paris.

1885—**Petit** (Edouard), fabricant de meules, à la Ferté-s.-Jouarre (Seine-et Marne.

1882—**Petiville** (S. de), membre du Conseil général du Calvados, à Saint Sever (Calvados).

MM.

1879—**Peujade** (le docteur Ulysse), à Caylus (Tarn-et-Garonne).

1882—**Peyras** (Germain), officier retraité, rue Monge, 41, à Paris.

1885—**Peyrat**, pépiniériste-horticulteur. rue St-Joseph, 18, à Toulouse (Haute-Garonne).

1870—**Picard** (Louis), jardinier chez M. Bac, rue Raspail, 37, à Ivry-sur-Seine (Seine).

1883—**Picard** (Lucien), jardinier chez M. Orgels, rue des Écoles, 7, à Fontenay-aux-Roses (Seine).

1879—**Pichon**, jardinier chez M. Blanc, à la Chapelle-en-Serval (Oise).

1878—**Picoré** (Jean-Joseph), arboriculteur, rue Montet, 57, à Nancy (Meurthe-et-Moselle).

1878—**Picot** (Alexandre), jardinier-chef chez M. Declerg, au château d'Oignies par Carvin (Pas-de-Calais).

1885—**Picot** (François), boulevard Malesherbes, 88, à Paris.

1873—**Piel**, propriétaire, boulevard Saint-Michel, 73, à Paris.

1883—**Piennes** (Jules), marchand-grainier, quai de la Mégisserie, 14, à Paris.

1876—**Pillet-Parod**, mécanicien, rue des Carrières, 15, à Vincennes (Seine).

1884—**Pilter**, rue Alibert, 24, à Paris.

1881—**Piron**, rosiériste, à Suisnes, par Brie-Comte-Robert (Seine-et Marne).

1885—**Pitat** (Eugène-Ernest), treillages artistiques et constructions rustiques, à Montretout-St-Cloud (Seine-et-Oise).

1883—**Place** (Louis), fruits exotiques, rue Saint-Antoine, 145, à Paris.

1878—**Plasse** (Ernest-Louis), hydraulicien, quai de Valmy, 35, à Paris.

1885—**Plauszewski**, au Musée des Arts décoratifs, à Paris.

1885—**Plaut** (Paul), jardinier-chef chez M. de St-Senoch, rue Demours, 19, à Paris.

1873—**Plomb** (Philippe), jardinier, rue Duguay-Trouin, 17, à Paris.

1875—**Poignard** (Fr.), horticulteur, route de Châtillon, 160, à Malakoff (Seine).

1875—**Poiret** (Hector), propriétaire, rue Bleue, 19, à Paris et à Gonesse (Seine-et-Oise).

1875—**Poiret-Delan**, jardinier chez M. Leduc, quai National, 49, à Puteaux (Seine).

1884—**Poiret** (Madame Frédéric), fabricant de laines, boulevard Sébastopol, 27. à Paris.

1876—**Poirier** (Auguste), horticulteur, rue de la Bonne-Aventure, 8, à Versailles (Seine-et-Oise).

1876—**Poirier** (Gustave), jardinier chez M. Noël, à Villeneuve-le-Roi, par Ablon (Seine-et-Oise).

1872—**Poisson** (Marc-Ernest), aux Moutiers en Clinglais, par Saint-Laurent-de-Condel (Calvados).

1872—**Poisson** (Jules), aide naturaliste au Muséum d'Histoire naturelle, rue de Buffon, 63, à Paris.

1873—**Poisson** (Alexis), avenue de Boufflers, 6, villa Montmorency, à Auteuil (Paris).

881—**Poitevin** (Ernest), rue des Deux-Puits, à Sannois (Seine-et-Oise).

MM.

1882—**Poli** (Mme la vicomtesse de), rue des Acacias, 37, avenue d'Essling, à Paris.

1885—**Polito**, vitretie de serres, rne St-Domiqne, 131 à Paris.

1841—**Pommereu** (marquis Armand de), rue de Lille, 67, à Paris.

1866—**Pommier** (Sébastien), jardinier marbrier, rue de la Roquette, 190, à Paris.

1878—**Ponchon**, fabricant de paillassons et stores en bois, rue Demours, 41, aux Ternes-Paris.

1875—**Poorter** (J. de), propriétaire, à Everghem-les-Gand (Belgique).

1875—**Pothier** (Francis), ingénieur, rue de Penthièvre, 6, à Paris, et au domaine du Buc, par Versailles (Seine-et-Oise).

1875—**Potier de la Berthellière**, notaire, faubourg Saint-Honoré, 5, à Paris.

1874—**Pottier** (Emile), propriétaire, à Mantes-la-Ville (Seine-et-Oise).

1885—**Pouey** (Charles du) avocat à la Cour d'Appel de Paris, officier d'académie, rur Fromentin, 14, à Paris.

1868—**Poullain** (Ph.-Is.-Em.), boulevard Magenta, 111, à Paris, et à Chelles (Seine-et-Marne).

1878—**Poupat** (Pierre), jardinier chez Mme veuve Com, à Rully (Saône-et-Loire).

1882—**Poupinel**, conseiller général de Seine-et-Oise, rue Murillo, 8, à Paris, et à Saint-Arnoult (Seine-et-Oise).

1885—**Pourfillet**, zingueur, à Conflans-Sainte-Honorine (Seine-et-Oise).

1885—**Pouydebat** (Léonard), propriétaire à Suresnes (Seine).

1885—**Pradines** (Léon), fabricant d'instruments horticoles, rue de Courcelles, 27, à Levallois-Perret (Seine).

1882—**Pré** (Louis), horticulteur, rue Allain-Gervais, à Versailles (Seine-et-Oise).

1881—**Preisch** (Pierre), fabricant de tendeurs en fil de fer, boulevard Richard-Lenoir, 82, à Paris.

1873—**Preschez** (Yves), avocat, rue de la Harpe, 45, à Paris, et à Villiers-le-Bel (Seine-et-Oise).

1885—**Prévost** (Ch.), jardinier aux Tourelles, à Soisy-sous-Montmorency (Seine-et-Oise).

1859—**Prillieux** (Edouard), Inspecteur général de l'agriculture, professeur à l'Institut agronomique rue Cambacérès, 14, à Paris.

1884—**Pringault** (A.), rue des Bourdonnais, 36, à Paris.

1872—**Proux**, jardinier, boulevard Bineau, 16, à Levallois-Perret (Seine).

1854—**Provigny** (Mme de), boulevard Poissonnière, 19, à Paris.

1868—**Prudhomme** (Gustave), rue David, 20, à Passy-Paris.

1876—**Pucey** (Paul), rue Nollet, 17, à Paris.

1882—**Puvilland** (J.), commerce de graines et plantes, cours Vitton, 25, et rue Tête-d'Or, 44, à Lyon (Rhône).

Q

1867—**Quénat** (Pierre), architecte de jardins, rue de Passy, 10, à Paris.

1872—**Quennessen**, boulevard Eugène, 44, au parc de Neuilly (Seine).

1885—**Quignon** (Alfred), paysagiste, rue de Lonchamps, 52, Passy-Paris.

R

MM.

1880—**Rabier** (Emile), chez Mme Vve Perrin, rue du Val, à L'Hay par Bourg-la-Reine (Seine).

1884—**Rabourdin** (Louis), propriétaire, Grande-Rue, à Bourg-la-Reine (Seine).

1868—**Radout** (Victor), à Marolles, par Villecresnes (Seine-et-Oise).

1884—**Ragout**, jardinier chef chez M. de Paniagua, route de la Plaine, 12, au Vésinet (Seine-et-Oise).

1874—**Rafarin** (Charles), jardinier principal de la Ville de Paris, rue des Sablons, 26, à Passy-Paris.

1885—**Ramousse** (Edmond), jardinier chez M Chardin au château de Fontenay-les-Briis (Seine-et-Oise).

1885—**Raoul-Duval** (Ferdinand), (*membre titulaire à vie*), au château de Marolles, Genillé (Indre-et-Loire), et rue François Ier, 53, Paris.

1874—**Rattet** (Frédéric), caissier de la Banque de France, rue de Maubeuge, 31, à Paris, et à Créteil (Seine).

1858—**Rauch** (François), inspecteur des Jardins Impériaux, à Luxembourg près Vienne (Autriche).

1885—**Raulet** (Lucien), rue Nollet, 93, à Paris.

1870—**Ravanel** (Jules), horticulteur, à Falaise (Calvados).

1865—**Regnier** (Alexandre), horticulteur, avenue Marigny, à Fontenay-sous-Bois (Seine).

1877—**Reinié** (E.), Chimiste, rue d'Enghien, 56, à Argenteuil (Seine-et-Oise).

1864—**Renard** (Anatole), jardinier, au château de Grand-Vaux, par Savigny-s-Orge (Seine-et-Oise).

1875—**Renard** (Henri), propriétaire, à Roy (Somme

1882—**Renard** (Théophile), rue de l'Eglise, 4, à St-Gratien (Seine-et-Oise)

1881—**Renard** (Marie-Auguste), rue du Four, 7, à Suresnes (Seine).

1886—**Renard** (Eugène), jardinier-chef, chez M. le prince de Joinville, à Chantilly (Oise).

1864—**Renault** (Lucien), grainier-fleuriste-horticulteur, rue de l'Arc, 15, à Paris.

1876—**Renault** (A.), place de Laborde, 14, à Paris.

1881—**Renier** (A.), jardinier-chef, chez MM. les comtes de Camondo, rue Monceau, 61, à Paris.

1883—**Renneson** (Henry), rue de la Chaussée-d'Antin, 23, à Paris.

1881—**Renoux** (Eugène), jardinier, chez M. Lozouet, rue de Belleville, 188, à Paris.

1886—**Ressia** (Barthélemy), jardinier-chef, au château de Fromont, à Ris-Orangis (Seine-et-Oise).

1878—**Reveillac** (A.), négociant, avenue des Amandiers, 3, à Paris.

1886—**Reydellet** (de), à Valence (Drôme).

1883—**Reynal**, à Plancheix près Périgueux (Dordogne).

MM.

1881—**Ribbentrop** (Adolphe de), négociant en charbon de terre, quai de Seine, 53, à Paris.

1885—**Ricada**, fabricant de chauffages, rue du Vieux-Versailles, 26, à Versailles (Seine-et Oise).

1864—**Ricord**, le (docteur), rue de Tournon, 6, à Paris, et au château de Morsang, par Savigny-sur-Orge.

1878—**Rigault** (Hyacinthe), cultivateur, à Groslay (Seine-et-Oise).

1879—**Rigault** (Ludovic), jardinier chez M. Bertrand, à la Queue-en-Brie (Seine-et-Oise).

1880 **Rigault** (Jules-Charles-Emile), horticulteur-viticulteur, place de l'Eglise, à Thomery (Seine-et-Marne).

1884—**Rigault** (Joseph), cultivateur, à Groslay (Seine-et-Oise).

1882 - **Rigollot**, avenue du Val-de-Beauté, 25, à Nogent-sur-Marne (Seine).

1857—**Riquier**. rue d'Argenson, 3, à Paris, et à Gazeran, par Rambouillet (Seine-et-Oise).

1877—**Risselin-Géraudel**, pépiniériste, à Saint-Martin d'Ablois (Marne).

1882—**Rivals de Boussac**, au château de Tyr-Lavaur (Tarn).

1875—**Rivière** (Paul), jardinier en chef de l'Institution des sourds-muets rue St-Jacques, 254, à Paris.

1884—**Rivière**, horticulteur-pépiniériste, à Amiens (Somme).

1874—**Robert** (Emile), rue Thérèse, 9, à Paris.

1875—**Robert** (Cyrille), horticulteur, boulevard d'Inkermann, 11, à Neuilly (Seine).

1877—**Robert** (Alfred), jardinier au château du Petit-Val, à Sucy-en-Brie, (Seine-et-Oise).

1879—**Robert** (Alexandre), horticulteur, avenue des Pages, 52, au Vésinet (Seine-et-Oise).

1884—**Robert** (Théophile). jardinier-chef chez M. Barclay, château de Montgardé, par Epône (Seine-et-Oise).

1885—**Robert**, horticulteur à Sarcelles (Seine-et-Oise).

1885 - **Robert-Royay**, pépiniériste, Faubourg St-Antoine, 49, à Sens (Yonne).

1878—**Robin** (Albert), ingénieur, avenue de Clichy, 6, à Paris.

1882—**Robine-Chevalier** (Théophile), paysagiste, à Pont-Achard, Poitiers (Vienne).

1880—**Roblin**, propriétaire, boulevard Magenta, 55, à Paris.

1863—**Roche** (Hippolyte), rue Claude-Bernard, 88, à Paris.

1884—**Roche** (Pierre), restaurateur, rue du Louvre, 10, à Paris.

1882—**Rochecouste** (Louis de), boulevard Malesherbes, 43, à Paris.

1884—**Rodocanachi**, avenue Gabriel, 42, à Paris.

1864—**Rohard**, horticulteur-pépiniériste, rue du Faubourg-Basset, 14, à Be-vais (Oise).

1869—**Rolland** (Charles), boulevard Richard-Lenoir, 84, à Paris et rue, l - château, 19, villa Sainte-Anne, au Poulinguen (Seine-Inférieure).

1877—**Rolland** (François), architecte, boulevard du Temple, 30, à Pari

MM.

1885—**Rolland** (Pierre), entrepreneur de couverture, plomberie et gaz, rue Debelleyme, 5, à Paris.

1881—**Rondeau** (Alexandre), jardinier-chef chez M. le comte de Germiny, au château de Gouville, par Cailly (Seine-Inférieure).

1884—**Rondeau** (Auguste), boulevard de Strasbourg, 35, à Paris et à Palaiseau (Seine-et-Oise).

1870—**Roquelaine** (Jean), pépiniériste, avenue de Lyon, 26, à Toulouse, (Haute-Garonne).

1885—**Roquette-Buisson** (le baron de), trésorier-payeur général, à Blois (Loir-et-Cher),

1864—**Rosciaud** (François), chef des cultures chez Mme Baroche, à Juziers par Meulan (Seine-et-Oise).

1874—**Rothberg** (Adolphe), horticulteur-maraîcher, rue de Saint-Denis, 2, à Gennevilliers (Seine).

1884 - **Rothberg** (Gustave), chef des cultures de l'Institutisn d'Istrantelek à Palota, près Budapest (Autriche-Hongrie).

1855—**Rothschild** (le baron Alphonse de), rue Saint-Florentin, 2, à Paris.

1855—**Rothschild** (le baron Gustave de), avenue de Marigny, 23, à Paris.

1881—**Rothschild** (le baron Edmond de), *membre titulaire à vie*, faubourg St-Honoré, 41, à Paris.

1868—**Rouchonnat** jeune, boulevard Beaumarchais, 96, à Paris.

1886—**Roudillon**, propriétaire, rue de Berlin, 47, à Paris.

1879—**Rouelle** (Auguste), jardinier-fleuriste, à Fromenteau par Juvisy-sur-Orge (Seine-et-Oise).

1850—**Rougier-Chauvière**, horticulteur, rue de la Roquette, 152, à Paris.

1884—**Rougier** (Georges), imprimeur de la Société, rue Cassette, 1, à Paris.

1856 - **Rousseau** (Joseph-Ferdinand), horticulteur, à Faut-des-Harts, à Yerres (Var).

1875—**Rousseau-Debon** (Louis), propriétaire, rue de Marinville, 8, à Saint-Maur-les-Fossés (Seine).

1884—**Rousseau** (Louis), jardinier, rue de Longchamps, 47, à Neuilly-sur-Seine.

1884—**Rousseau** (Elie), jardinier-chef au château Saint-Martin, à Pontoise (Seine-et-Oise).

1885—**Rousseau** (le docteur Henri), professeur à l'institution du Parangon, à Joinville-le-Pont (Seine).

1860—**Rousselle** (Ulysse), horticulteur, à Châlons-sur-Vesle, par Jonchery (Marne).

1879—**Roux** (Paul), jardinier, au château de Gouvieux par Chantilly (Oise).

1879—**Rouxel** (Julien), champignoniste, route de Sannois, à Argenteuil, (Seine-et-Oise).

1880—**Roy** (François-Vincent), entrepreneur de menuiserie, rue de Grenelle, 37, à Paris.

1867—**Royer** (Pierre-Henry), à Valenton (Seine-et-Oise).

1881—**Royer-Duval** fils, horticulteur, avenue de Picardie, 28, à Versailles, (Seine-et-Oise).

MM.

1866—**Roze** (Ernest), chef de bureau au ministère des Finances, rue Claude-Bernard, 72, à Paris.

1870—**Rozée** (Antoine), propriétaire, rue de Paris, à Sannois (Seine-et-Oise).

1885—**Rué** (Apollinaire-Séraphin), agent des contributions directes, passage Olivier-de-Serres, 3, à Paris.

1884—**Ruelle-Hallu**, pépiniériste, à Carlepont (Oise).

1884—**Ruffel** (Pierre), avenue du Maine, 57, à Paris.

S

1884—**Sagnier**, rédacteur en chef du journal l'*Agriculture*, 2, Carrefour de la Croix-Rouge, Paris.

1875—**Saint-Innocent** (le comte G. de), à Reclesne, par Lucenay-l'Evêque (Saône-et-Loire).

1875—**Saint-Léger** (de), à Vernouillet par Triel (Seine-et-Oise).

1877—**Saison-Lierval**, horticulteur, rue de Rouvray, 8, à Neuilly (Seine).

1879—**Salleron**, conseiller général de l'Aisne, Président de la Société d'Horticulture, à Soissons (Aisne).

1883—**Sallettes** (Michel), agent des télégraphes, rue Bonaparte, 26, à Paris.

1867—**Sallier**, chef de culture au château du Val par St-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).

1859—**Salmon** (Auguste), rue St-Lazare, 91, à Paris, et aux Forges-d'Abainville par Gondrecourt (Meuse).

1882—**Salmon** (Ch.-Gustave), propriétaire, rue de la Boétie, 5, à Paris.

1877—**Salomon** (Etienne), viticulteur, à Thomery (Seine-et-Marne).

1886—**Sander** (F.), importateur d'orchidées, à St-Albans, Herts (Angleterre).

1882—**Sandoz** (Gustave), président du syndicat, Palais-Royal, 147, à Paris.

1882—**Sannier** (Arsène), horticulteur, rue Morris, 4 *bis*, à Saint-Sever, à Rouen (Seine-Inférieure).

1874—**Saporta** (le comte de), boulevard Haussmann, 126, à Paris.

1859—**Sargenton**, rue de Miroménil, 66, à Paris.

1876—**Sartore**, fabricant de serres et de verres à vitres, rue Boinod, 17, à Paris.

1877—**Saujot** (Jean), horticulteur-fleuriste, boulevard des Capucines, 41, à Paris.

1868—**Saulnier** (Alphonse), châlet de Guyancourt, par St-Cyr (Seine-et-Oise).

1864—**Saury** (Alphonse), fleuriste, rue Bonaparte, 42, à Paris.

1875—**Savart** (Ernest), boulevard St-Germain, 200, à Paris.

1884—**Savart** (Léon), horticulteur, rue Alexis-Pesnon, 37, à Montreuil-sous-Bois (Seine).

1866—**Savoye**, horticulteur, chemin d'Asnières, 44, à Bois-Colombes (Seine).

1885—**Savoye** (François), fils, chemin d'Asnières, 44, à Bois-Colombes (Seine).

1884—**Say** (Léon), sénateur, Président de la Société nationale d'Horticulture de France, rue Fresnel, 21, Trocadéro, à Paris.

MM.

1851—**Schlatter** (Géorges), imprimeur-lithographe, rue du Petit-Carr eau, 26, à Paris.

1854—**Schlumberger**, aux Authieux, sur le pont Saint-Ouen par Bosc (Seine-Inférieure).

1880—**Schmidt** (Georges), au château des Mures, à Avranches (Manche).

1883—**Schryver** (Auguste), marchand de terre de bruyère, rue de la Station, 29, à Ecloó (Belgique).

1883—**Schuhler** (Louis), propriétaire, rue de Turbigo, 1, à Paris.

1881—**Schwaller** (A.), horticulteur, à Marseille (Bouches-du-Rhône).

1880—**Schwartz** (André), jardinier chez M. Lemercier, place de la Croix, à Bagneux (Seine).

1876—**Scocard** (Mme Vve), fleuriste, faubourg St-Honoré, 58, à Paris.

1876—**Scocard** (Auguste), horticulteur, rue de Romainville, 91, à Montreuil-sous-Bois (Seine).

1883—**Scribe** (Jules), avocat à la Cour d'appel, rue de Rome, 47, à Paris.

1862—**Sébastien** (L.-Jules), rue Perronet, 48, à Neuilly (Seine).

1881—**Sédillon** (Gustave-Edouard), docteur en droit, propriétaire, boulevard St-Michel, 89, à Paris.

1876—**Ségogne** (de), rue Madame, 62, à Paris.

1873—**Segond**, rue Laffitte, 5, à Paris.

1881—**Sellier** (Louis), Mail des Charmilles, 8, à Troyes (Aube).

1882—**Sellier** (Amand), cultivateur, à Bry-sur-Marne (Seine).

1883—**Semichon** (Jules), papeterie et imprimerie de l'*Estafette*, rue Taitbout, 23, à Paris.

1883—**Sempé**, docteur dentiste-chirurgien, boulevard des Capucines, 23, à Paris.

1863—**Senez**, à Bessancourt (Seine-et-Oise).

1884—**Senéze** (Jean), négociant en terre de bruyère rue Riquet, 88, à La Chapelle, Paris.

1872—**Sergent** (Thomas-Victor), fabricant de faïences artistiques, avenue d'Orléans, 100, à Paris.

1873—**Serond** (Charlemagne), jardinier au château de Beaucaillou par Saint-Julien-Médoc (Gironde).

1885—**Serpin** (Gustave), frbricant d'engrais, boulevard de la Révolte, 93, à Clichy (Seine).

1881—**Servy** (François), jardinier au château de Corcelles, commune de Chatenaye-le-Royal, près Châlon-sur-Saône (Saône-et-Loire).

1884—**Sevalle** (Edouard), rue Lecourbe, 167, à Paris.

1871—**Shepherd** (Georges-Henry), de la maison Williams et Cie, inventeurs, fabricants de tondeuses archimédiennes pour pelouses, rue Caumartin, 1, à Paris.

1885—**Siore**, propriétaire, à Gretz, par Tournan (Seine-et-Marne), et rue Bertin-Poirée, 13, à Paris.

1868—**Signoret** (le docteur), à Clamart (Seine).

1870—**Silly** (Joseph), jardinier chez M. le comte de Turenne, au château d'Aynac, par La Chapelle-Marival (Lot).

1864—**Silvestre de Sacy**, conseiller référendaire à la Cour des Comptes, rue de Lille, 4, à Paris.

MM.

1884—**Simart** (treillageur, 4 *bis*, avenue Mélanie, à Bellevue (Seine-et-Oise).

1841—**Simon** (Louis-Léon), pépiniériste, rue de la Ravinelle, 29, à Nancy, (Meurthe-et-Moselle).

1867—**Simon** (Paul), propriétaire, boulevard de Strasbourg, 75, à Paris, et à St-Germain-les-Arpajon (Seine-et-Oise).

1877—**Simon** (Ch.-Emile), horticulteur, chemin des Epinettes, à St-Ouen (Seine).

1884—**Simon** (Adolphe), avenue de St-Mandé, 109, à Paris.

1886—**Simon** (Louis-René), horticulteur, à Plantières-les-Metz (Lorraine).

1885—**Simon-Mégret**, nègociant en grains, rue Amiral-Courbet, 6, à Paris.

1883—**Simona** (Jacques), entrepreneur de fumisterie, rue de Verneuil, 50 à Paris.

1875—**Sisay de Andrade** (Jean), calle Fuencarra., 131, principal-derecha, à Madrid (Espagne).

1883—Société d'Horticulture de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

1885—Société d'Horticulture de la Dordogne, à Périgueux (Dordogne).

1874—**Sohier** (Georges-Edmond), treillageur en fer, rue Lafayette, 121, à Paris.

1885—**Sohy**, rue Lebrun, 17, à Paris.

1879—**Solaro** (Louis), jardinier chez M. Legendre, à Janville (Eure-et-Loir).

1885—**Solignac**, horticulteur-fleuriste, à Cannes (Alpes-Maritimes).

1873—**Souilliard** (Jules), horticulteur, boulevard de Melun, 2, à Fontainebleau (Seine-et-Marne).

1885—**Soulé** (Lucien), entrepreneur de couverture, plomberie et gaz, rue Debelleyme, 5, à Paris.

1884—**Stalder** (Frédéric), jardinier chez M. Selleron, boulevard d'Enghien, 26, à Enghien (Seine-et-Oise).

1885—**Steff** (Elie), propriétaire, rue de Siam, 19, à Brest (Finistère).

1882—**Stepman**, Parc Royal, Laeken (Belgique).

1872—**Stinville** aîné, avenue de Stinville, 7, à Charenton (Seine).

1874—**Stoekel** (Charles), fabricant de serres, rue du Buisson St-Louis, 17, à Paris.

1883—**Storp** (Auguste), fleuriste, rue Saint-Lazare, 121, à Paris.

1879—**Suireau**, fabricant de pompes, rue Neuve-Popincourt, 11, à Paris.

T

1875—**Tabar** fils, horticulteur, à Montmorency (Seine-et-Oise).

1876—**Tabernat** (Désiré), jardinier chez Mme la duchesse de Galliera, route de Chatillon, 1, à Clamart (Seine).

1885—**Tabernat** (Louis), treillageur, rue de Paris, 139, à Saint-Mandé (Seine).

1883—**Tainturier** (Henry), rue de Constantinople, 2, à Paris, et boulevard de la Courterie, à Bar-sur-Aube (Aube).

MM.

1883—**Tallien de Cabarus**, consul général de France, à Les Clayes par Villepreux (Seine-et-Oise).

1879—**Tallué** (J.-B.), jardinier-chef au château de Franconville, par Luzarches (Seine-et-Oise).

1883—**Talot**, Vice-Président de la Société d'Horticulture des Ardennes, à Sedan (Ardennes).

1884—**Tamamchet** (Artémie), conseiller municipal, ancien vice-maire de Tiflis (Caucase), rue d'Assas, 126, à Paris.

1883—**Tavernier** (François-Jules), horticulteur, avenue d'Italie, 156, à Paris.

1866—**Templier** (Pierre-Louis), rue des Ursulines, 8, à Saint-Germain en Laye (Seine-et-Oise).

1884—**Terrier** (Alphonse), jardinier-chef chez M. le docteur Fournier, rue St-James, à Neuilly (Seine).

1876—**Terrillon** (Edmond), membre titulaire à vie, quai de la Mégisserie, 12, à Paris.

1880—**Tesnier** (François), horticulteur, rue des Cévennes, 71, à Paris.

1867—**Tessier**, horticulteur, porte d'Angers, à Saumur (Maine-et-Loire).

1883—**Tétart** (Jules-Lambert), cultivateur, à Groslay (Seine-et-Oise).

1875—**Teyssier** (H.), rue St-Lazare, 93, à Paris, et à Aulnay, par Sceaux (Seine).

1882—**Thays** (Charles), architecte-paysagiste, rue Blanche, 64, à Paris.

[illegible]—**Thénot** (Paul), rue Pixerécourt, 26, à Belleville, Paris.

1885—**Théry** (Adolphe), secrétaire du Cercle des Chemins de fer, rue de la Michodière, 22, à Paris.

1881—**Thévenet** (Pierre), rue Desnouettes, 70, à Paris.

1866—**Thévenot** (Joseph), pépiniériste, rue de la Barre, 17, à Vitry (Seine).

1841—**Thibaut** (Louis), fondateur, horticulteur, rue Houdan, 107, à Sceaux (Seine).

1871—**Thiébaut** (Pierre), marchand-grainier, place de la Madeleine, 30, à Paris.

1877—**Thiébaut-Legendre**, grainier-horticulteur, avenue Victoria, 8, à Paris.

1873—**Thierrard** (Pierre), horticulteur-fleuriste, à Alexandrie (Egypte).

1879—**Thiery** (Alexandre), fils, grainier-fleuriste, quai de la Mégisserie, 6, à Paris.

1874—**Thiouet** (Emile-Joseph), propriétaire-cultivateur, rue Basse-St-Père, à Montreuil (Seine).

1881—**Thollon** (F.-R.), jardinier au Muséum, 14, rue des Fossés-St-Jacques, à Paris.

1870—**Thomas-Darras**, boulevard de Sébastopol, 4, à Paris, et à Villeneuve-le-Roi (Seine-et-Oise).

1877—**Thomas** (Germain), avenue du Trocadéro, 146, à Paris, et à Montgeron (Seine-et-Oise).

1880—**Thomas** (Albert), architecte de la Société, avenue Percier, 8, et boulevard Haussmann, à Paris.

1884—**Thomas** (Alfred), boulevard Poissonnière, 28, à Paris.

1858—**Thuilleau** (Mme), pépiniériste, à la Celle-St-Cloud, par Bougival (Seine-et-Oise).

1884—**Thuillier** (Edouard), horticulteur, rue de Bagnolet, 127, à Paris.

1876—**Tison** (le docteur), rue des Missions, 31, à Paris.

MM.

1885—**Thouréau** (Félix), propriétaire à l'Isle-Adam, rue de Châteaudun, 8, à Paris.

1865—**Tivollier**, Grande-Rue, 8, aux Prés-St-Gervais (Seine).

1884—**Tonnelier** (Emile), jardinier chez M. Carré, au château de Chennevières, par Louvre (Seine-et-Oise).

1885—**Topart** (le docteur A), boulevard de la Tour-Maubourg, 18, à Paris.

1884—**Torcy-Vannier**, grainier-horticulteur, à Melun (Seine-et-Marne).

1878—**Touchais** jeune, horticulteur, à Bagneux (Seine).

1883—**Touchet** (Auguste), quai Boissy-d'Anglas, 8, à Bougival (Seine-et-Oise).

1881—**Touéry** (Gustave), boulevard Voltaire, 60, à Paris.

1874—**Touret** (Pierre), jardinier-grillageur, boulevard de la Marne, à la Varenne St-Hilaire (Seine).

1880—**Transon** (Eugène), de la maison Transon frères, pépiniériste, à Orléans (Loiret).

1889—**Tranchant** (Léon), propriétaire, à la Ferté-s-Jouarre (Seine-et-Marne).

1870—**Trébuchet** (G.-R.), place Dauphine, 12, à Paris, et à la Tour, par Bourron (Seine-et-Marne).

1881—**Tréfoux** (Emile), horticulteur, rue de Coulanges, 12, à Auxerre (Yonne).

1874—**Trêves** (Edmond), boulevard Poissonnière, 21, à Paris.

1884—**Treyve**, père, horticulteur, à Trévoux (Ain).

1885—**Treyve** (Marie), horticulteur, à Moulins (Allier).

1885—**Tricon** (Michel), entrepreneur de constructions, travaux en ciment, avenue du Val-de-Beauté, 7, à Nogent-sur-Marne (Seine).

1884—**Tricoteaux**, horticulteur-grainier, à Ribemont (Aisne).

1876—**Trimardeau** (Paul), horticulteur, rue de Fontainebleau, 118, à Gentilly (Seine).

1872—**Tripet** (Auguste), jardinier chez Mme Valton, rue de Montmorency, 7, à Boulogne (Seine).

1877—**Trouillard-Marguery** (Louis), rue des Martyrs, 93, à Paris.

1863—**Trouillet** (Eloi), rue de l'Eglise, 10, à Montreuil (Seine).

1876—**Troupeau** (René), jardinier-chef au Val-de-Grâce, rue Saint-Jacques, 277 *bis*, à Paris.

1879—**Troussé** (Baptiste), jardinier chez M. le duc d'Aumale, au château de Chantilly (Oise).

1852—**Truffaut** (Charles) père, avenue de Paris, 13, à Versailles.

1867—**Truffaut** (Albert), horticulteur, rue des Chantiers, 40, à Versailles, (Seine-et-Oise).

1882—**Truillot** (Gabriel), propriétaire, rue Allard, 3, à Saint-Mandé (Seine).

1863—**Turenne** (le marquis de), rue de Berry, 26, à Paris.

U

1875—**Ullmann** (Philippe-Auguste), Secrétaire de la Société Dodonée, à Uccle-les-Bruxelles (Belgique).

1882—**Urbain** (Jules), horticulteur, rue de Sèvres, 55, à Clamart (Seine).

1886—**Urbain** (Henri), horticulteur, rue Thiers, 3, à Clamart (Seine).

1885—**Usquin**, rue d'Issy, 11, à Vanves (Seine).

V

MM.

1869—**Valdy**, négociant, à la Croix-Blanche (Lot-et-Garonne).

1885—**Vaillant** (Albert), jardinier-chef, à Bois-St-Martin, par Villiers-sur Marne (Seine-et-Oise).

1882—**Valério** (Agostino), négociant, piazza Palescapa, 2, à Turin (Italie).

1872—**Vallerand** (Jules), horticulteur, rue de la Procession, 13, à Bois-Colombes (Seine).

1877—**Vallois** (Emile), propriétaire, avenue Marceau, 55, à Paris, et à Cheverchemont par Triel (Seine-et-Oise).

1883—**Vallois** (Félix), rue de la Savonnerie, à Rouen (Seine-Inférieure).

1886—**Vandelle** (Joseph-Auguste), conducteur du service des travaux de Paris, rue Greffulhe, 4, à Paris.

1883—**Vandesype** (Charles), limonadier du concert Besselièyre, rue Jean-Goujon, 22, à Paris.

1878—**Van Gorp** (A.), avenue des Marronniers, 14, à Fontenay-sous-Bois (Seine).

1878—**Van Lennep** (A.), à Manpad, station Vogelenzang (Hollande).

1882—**Varenne** (Emile), directeur des promenades et jardins de la ville de Rouen, rue d'Elbœuf, 114, à Rouen.

1882—**Vaternelle** (Auguste), jardinier chez M. Salanson, à Villers-Cotterets (Aisne).

1883—**Vassort** (Constant), horticulteur-pépiniériste, rue Croix-Thibault, à Chartres (Eure-et-Loir).

1879—**Vauvel** (Léopold), directeur du *Journal de Vulgarisation de l'horticulture*, à Fleury-Meudon (Seine-et-Oise).

1882—**Veitch**, *membre titulaire à vie*, The Exotic Nursery, King's Road Chelsea, à Londres (Angleterre).

1867—**Vélard**, menuisier, fabricant de serres et châssis, rue des Pyrénées, 75, à Charonne-Paris.

1873—**Vendeuvre** (Charles de), ingénieur, constructeur d'appareils de chauffages, rue du Chalet, 6, à Asnières (Seine).

1878—**Venteclaye** (Bernard), boulevard Héloïse, 7, à Argenteuil (Seine-et-Oise).

1876—**Vérаux** (Charles-Henri-Emile), horticulteur, rue d'Hennemont, 6, à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).

1885—**Verdière** (le général baron de), au Mans (Sarthe).

1863—**Verlot** (B.), chef de l'école de botanique au Muséum d'Histoire naturelle, rue Cuvier, 57, à Paris.

1883—**Vermand** (Edmond-Georges-Calixte), rue de Rambouillet 12, à Paris.

1875—**Véron** (Elie), jardinier-en-chef, chez M. le comte de Paris, au château d'Eu.

1876—**Verrière** (Henri), jardinier, avenue de Ceinture, 50, à St-Gratien (Seine-et-Oise).

1872—**Verwaest**, rue Saint-Jacques, 179, à Paris.

MM.

1883—**Veyrac** (Charles), agent de change, rue de Choiseul, 3, à Paris.
1884—**Vial** (Jean), chef de culture, Villa Frémy, à Nice (Alpes-Maritimes).
1885—**Vidal** (Charles), avocat, rue de Richelieu, 103, à Paris.
1883—**Vielle** (Gabriel), propriétaire à Montigny-les-Cormeilles (Seine-et-Oise).
1881—**Viennot** (Gustave), jardinier, chez Mme ve Gondolo, rue de la Garenne, 22 à Courbevoie (Seine).
1862—**Vigier** (le comte Joseph), avenue des Champs-Elysées, 116, à Paris, et au château de Champigny-sur-Yonne par Villeneuve-la-Guyard (Yonne).
1859—**Vigouroux**, fabricant de meubles de jardins, boulevard Ménilmontant, 101, à Paris.
1882—**Vilin** (Rose), rosiériste, à Grisy (Seine-et-Marne).
1878—**Villain** (Romain), marchand de couleurs, vernis, produits chimiques, rue Vitruve, 17, à Paris.
1884—**Villain** (Louis), jardinier chez M. Larroumetz, à L'Hay (Seine).
1885—**Villard** (Th.), Membre du Conseil municipal, boulevard Malesherbes, 138, à Paris.
1878—**Villette** (Arsène) jardinier-chef chez M. le prince Solsyckoff, château de Graussoy par Montfort-l'Amaury (Seine-et-Oise).
1860—**Vilmorin** (Henry de), boulevard St-Germain, 149, à Paris.
1875—**Vilmorin** (Maurice de), *membre titulaire à vie*, rue de Solférino, 4, à Paris.
1883—**Vincke-Dujardin** (Gustave), horticulteur, à Scheepsdaele-les-Bruges, (Belgique).
1876—**Violot**, Vice-Président de la Société d'Horticulture de Châlon-sur-Saône, et membre du Conseil général de Saône-et-Loire, place de Beaune, à Châlon-sur-Saône, au château de Glairans par Merrans (Saône-et-Loire).
1864—**Vitry** (Etienne), horticulteur, rue Alexis-Lepère, 8, à Montreuil (Seine).
1882—**Vitry** (Victor-Désiré) fils, cultivateur-propriétaire, rue Alexis-Lepère, 8, à Montreuil (Seine).
1862—**Voité**, pépiniériste, à Tinqueux, près Reims (Marne).
1869—**Vol** (Auguste), jardinier au château de Belon, par Meaux (Seine-et-Marne).
1884—**Vuillamy**, fabricant de pots à fleurs et articles de jardinage, rue de Liancourt. 32, à Montrouge, Paris.
1880—**Vuitry** (Adolphe), membre de l'Institut, rue de Téhéran, 12, à Paris et à St-Donain, par Montereau (Seine-et-Oise).

W

1872—**Wadington** (Evelin), rue des Saussaies, 8, Paris.
1860—**Walker**, tentes et kiosques en étoffes, rue Rochechouart, 42, à Par .
1864—**Wallet**, boulevard de Clichy, 11, à Paris, et à Marly-le-Roy Seine-et-Oise).

MM.

1885—**Walter** (Henri), administrateur de la Société anonyme du Petit Journal, rue du Marché St-Honoré, 29, à Paris.

1886—**Waterer** (John), pépiniériste, à Bagshot-Surrey, (Angleterre).

1862—**Wauthier** (Frédéric-Eugène), bibliothécaire honoraire, rue Hauteville, 30, à Paris

1880—**Weber** (E.), pépiniériste, Grande-Rue, 23, à Nancy (Meurthe-et-Moselle).

1885—**Werner**, fabricant de jardinières artistiques, rue de Richelieu, 62, à Paris.

1881—**West** (Gratien), propriétaire, rue Bonaparte, 13, à Paris, et à Palaiseau (Seine-et-Oise).

1886—**Williams** (B.-S.), horticulteur, à Victoria and Paradise Nurseries-Upper-Holloway, à Londres (Angleterre).

1874—**Wiriot** (Emile), fils, fabricant de poterie, boulevard Saint-Jacques, 29, à Paris.

1881—**Wolf**, rue Meyerbeer, 7, à Paris.

1874—**Wolkenstein**, Secrétaire général de la Société impériale d'Horticulture de Russie, à Saint-Pétersbourg (Russie).

1883—**Wood** (Charles), horticulteur, rue Sablée, 6, à Rouen (Seine-Inférieure).

Y

1884—**Yvert** (Alfred), viticulteur, mécanicien, à Mareil-Marly (Seine-et-Oise)

1864—**Yvon** (Jean-Baptiste), horticulteur, route de Châtillon, 44, à Malakoff (Seine).

Z

1874—**Zani** aîné, père, fabricant d'appareils de chauffage, rue de la Grande-Fontaine, 32, à Saint-Germain en Laye (Seine-et-Oise).

1884—**Zani** (Joseph), ingénieur civil des arts et manufactures, rue de l'Aqueduc, 3, à Paris.

SOCIÉTÉS FRANÇAISES CORRESPONDANTES

Ain.

Société d'Emulation de l'Ain, à Bourg.
Société d'Horticulture pratique de l'Ain, à Bourg.

Aisne.

Société académique, Lettres, Sciences, Arts, Agriculture, à Saint-Quentin.
Société d'Horticulture, à Château-Thierry.
Société d'Horticulture, à Soissons.
Société d'Horticulture de l'arrondissement de Saint-Quentin.

Allier.

Société d'Horticulture, à Moulins.

Alpes-Maritimes.

Société d'Agriculture, d'Horticulture et d'Acclimatation, à Nice.
Société agricole et horticole, villa Picola, à Cannes.

Ardennes.

Société centrale d'Horticulture, à Charleville.

Aube.

Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres, à Troyes.
Société d'Horticulture, à Nogent-sur-Seine.
Société horticole, vigneronne et forestière, à Troyes.

Bouches-du-Rhône.

Société d'Horticulture, à Marseille.
Société départementale d'Agriculture, à Marseille.

Calvados.

Société centrale d'Horticulture de Caen et du Calvados, à Caen.
Société d'Agriculture et du Commerce, à Caen.

Cantal.

Société centrale d'Horticulture du Cantal, à Aurillac.
Société d'Horticulture (Le Propagateur du Cantal), à Aurillac.

Charente.

Société d'Agriculture, Arts et Commerce, à Angoulême.

Cher.

Société d'Agriculture, à Bourges.

Côte-d'Or.

Société d'Horticulture, à Dijon.
Société d'Horticulture, à Beaune.

Doubs.

Société d'Horticulture, Sciences naturelles et Arts, à Besançon.
Société pratique d'Horticulture et d'Arboriculture, à Besançon.

Eure.

Société d'Agriculture, Sciences et Arts, à Evreux.

Eure-et-Loir.

Société d'Horticulture et de Viticulture d'Eure-et-Loir, à Chartres.

Finistère.

Société d'Horticulture, à Brest.

Garonne (Haute-).

Société d'Agriculture, à Toulouse.
Société d'Horticulture, rue Saint-Antoine du T, 2 *bis*, à Toulouse.

Gers.

Société d'Agriculture, à Auch.

Gironde.

Société d'Agriculture, à Bordeaux.
Société d'Horticulture, à Bordeaux.
Société Linnéenne, à Bordeaux.

Hérault.

Société centrale d'Agriculture, à Montpellier.
Société d'Horticulture et de Botanique, à Montpellier.

Ille-et-Vilaine.

Société centrale d'Horticulture, à Rennes.

Indre.

Société d'Agriculture, à Châteauroux.

Indre-et-Loire.

Société centrale d'Horticulture, Sciences et Belles-Lettres, à Tours.
Société d'Horticulture, à Tours.

Isère.

Société d'Agriculture, à Grenoble.

Jura.

Société d'Agriculture, à Dôle.
Comice agricole, à Lons-le-Saulnier.
Société d'Agriculture, Sciences et Arts, à Poligny.

Loire (Haute-)

Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Commerce, au Puy.
Comice agricole, à Brioude.

Loire-Inférieure.

Société Nantaise d'Horticulture, à Nantes.

Loiret.

Société d'Horticulture, à Orléans.
Société horticole du Loiret, à Orléans.

Lozère.

Société d'Agriculture, Industrie, Sciences et Arts, à Mende.

Maine-et-Loire.

Société d'Agriculture, Sciences et Arts, à Angers.
Société d'Horticulture, à Angers.
Société d'Horticulture, à Cholet.
Société industrielle, à Angers.

Manche.

Cercle horticole, à Avranches.
Société nationale des Sciences naturelles, à Cherbourg.
Société d'Horticulture, à Cherbourg.
Société d'Horticulture de l'arrondissement de Coutances.
Société d'Horticulture, à Saint-Lô.
Société d'Horticulture, à Valognes.

Marne.

Société d'Agriculture, Sciences et Arts, à Châlons.
Société d'Horticulture, à Épernay.
Société de Viticulture, d'Horticulture et de Sylviculture de l'arrondissement de Reims, à Reims.

Marne (Haute-).

Société d'Horticulture, à Chaumont.
Comice agricole, à Doulevant-le-Château.

Mayenne.

Société d'Horticulture, à Laval.
Société d'Agriculture, à Mayenne.

Meurthe-et-Moselle.

Société centrale d'Horticulture, à Nancy.
Société centrale d'Agriculture, à Nancy.

Nord.

Société d'Agriculture, Sciences et Arts, à Douai.
Société centrale d'Agriculture, Sciences et Arts, à Lille.
Société d'Horticulture, à Lille.

Oise.

Société d'Horticulture et de Botanique, à Beauvais.
Société d'Agriculture, à Clermont.
Société d'Horticulture, à Clermont.
Société d'Horticulture, à Compiègne.
Société d'Horticulture, à Senlis.

Orne.

Société d'Horticulture, à Alençon

Paris.

Académie des Sciences, Institut de France.
Journal d'Agriculture, carrefour de la Croix-Rouge, 2.
Société Botanique de France, rue de Grenelle-Saint-Germain, 84.
Société centrale d'Agriculture de France, rue Bellechasse, 18.
Société d'Apiculture, rue Monge, 59.
Société des Beaux-Arts.
Société des agriculteurs de Erance, avenue de l'Opéra, 21,
Société d'Encouragement pour l'Industrie nationale, boulevard Saint-Germain.
Société Philomatique, rue des Grands-Augustins, 7.
Société Zoologique d'Acclimatation, rue de Lille, 11.
Société de statistique, 81, rue de Grenelle.

Pas-de-Calais.

Société d'Agriculture, de Commerce, des Sciences et des Arts, à Boulogne.

Puy-de-Dôme.

Société centrale d'Agriculture, à Clermont-Ferrand.
Société d'Horticulture de l'Auvergne, à Clermont-Ferrand.

Rhône.

Annales de l'Institut agricole du Rhône, à Ecully-lès-Lyon.
Société d'Horticulture pratique, à Lyon.
Société d'Agriculture, d'Histoire naturelle et Arts utiles, à Lyon.
Société Botanique de Lyon, rue Passet, 10, à Lyon.
Académie des Sciences, Lettres et Arts, à Lyon.
Association horticole Lyonnaise, M. Vivian-Morel, Secrétaire-général, rue Vias bert, cité Lafayette, à Lyon.

Saône-et-Loire.

Société d'Horticulture et d'Arboriculture, à Autun.
Société d'Horticulture et d'Arboriculture, à Chagny.
Société d'Agriculture et d'Horticulture, à Châlon-sur-Saône.
Société d'Horticulture, à Mâcon.

Sarthe.

Société d'Horticulture, au Mans.

Seine.

Société d'Horticulture de Neuilly (Seine).
Société Régionale d'Horticulture à Vincennes, Hôtel de la Mairie, à Vincennes.

Seine-Inférieure.

Cercle pratique d'Horticulture et de Botanique, au Havre.
Société libre d'Emulation, à Rouen.
Société centrale d'Agriculture, à Rouen.
Société centrale d'Horticulture, à Rouen.
Société pratique d'Horticulture, à Yvetot.
Société régionale d'Horticulture à Elbeuf.

Seine-et-Marne.

Société horticole rosiériste, à Brie-Comte-Robert.
Société d'Horticulture de Coulommiers.
Société d'Agriculture, Sciences et Arts, à Meaux.
Société d'Horticulture, à Meaux.
Société d'Horticulture de Melun et Fontainebleau, à Melun.

Seine-et-Oise.

Société d'Horticulture, à Etampes.
Société d'Horticulture, à Mantes.
Cercle des conférences d'Horticulture et d'Agriculture, à Meulan.
Société d'Horticulture, à Montmorency.
Société d'Agriculture et d'Horticulture, à Pontoise.
Société d'Horticulture du Raincy-Villemomble.
Société d'Horticulture, à Saint-Germain-en-Laye.
Société d'Horticulture et des Arts, à Versailles.
Ecole d'Horticulture de Versailles, rue du Potager, 4.

Sèvres (Deux-).

Société d'Horticulture et d'Arboriculture, à Niort.

Somme.

Société d'Horticulture de Picardie, à Amiens.
Comices agricoles d'Amiens, Montdidier et Doullens, à Amiens.
Société d'Horticulture de l'arrondissement de Montdidier, à Montdidier.

Tarn-et-Garonne.

Société d'Horticulture, à Montauban.

Var.

Cercle agricole, à Callian.
Société d'Agriculture, d'Horticulture et d'Acclimatation du Var, à Toulon.

Vaucluse.

Société d'Agriculture et d'Horticulture de Vaucluse, à Avignon.

Vendée.

Société d'Horticulture, à Fontenay-le-Comte.

Vienne.

Société d'Agriculture, Belles-Lettres, Sciences et Arts, à Poitiers.

Vosges.

Société d'Emulation, à Epinal.
Société d'Horticulture, à Epinal.

Yonne.

Société d'Agriculture, à Joigny.
Société d'Horticulture, à Sens.

SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES CORRESPONDANTES

Allemagne.

Société d'Economie, à Munich (Bavière).
Société d'Horticulture, à Darmstadt.

Alsace.

Société d'Horticulture, à Strasbourg.

Amérique.

Society of natural History, à Boston.
Société d'Horticulture de l'Etat de Californie, à Sacramento.
Society Massachusets horticultural, Robert Manning Secretary.
Académie américaine des Sciences, à Boston.
Institut américain de la ville de New-York.
Smithsonian Institution, à Washington.
Museu national de Rio-Janeiro, par l'ambassade, rue Téhéran, 17, à Paris.

Angleterre.

Société royale d'Horticulture, South Kensington, W..., Londres.

Autriche.

Société impériale et centrale d'Horticulture, au Parkring, 42, à Vienne.
Société impériale d'Agriculture, Stadt Herrengasse, à Vienne.

Belgique.

Société royale d'Horticulture et d'Agriculture, à Anvers.
Société d'Agriculture et d'Horticulture, à Binche.
Société royale de Flore, place de la Chapelle, 60, à Bruxelles.
Société centrale d'Horticulture de Belgique, à Bruxelles.
Société centrale d'Agriculture de la Belgique, rue des Petits-Cormes, 37 Bruxelles.
Société royale d'Agriculture et de Botanique, à Gand.
Société d'Horticulture, à Gand.
Société royale d'Horticulture, à Liège.
Société d'Horticulture, à Malines,
Société royale d'Horticulture, à Mons.
Société royale d'Horticulture, à Namur.
Société royale d'Agriculture et d'Horticulture, à Tournay.
Société agricole et horticole, à Verviers.
Cercle professoral pour le progrès de l'arboriculture en Belgique, Gendbrugge-lès-Gand.
Revue de l'Horticulture belge et étrangère, rue de Bruxelles, 142, à Gand.
Section Verviétoise de la Société agricole de l'Est, à Verviers.

Italie.

Académie d'Agriculture, à Pesaro.
Conseil de perfectionnement annexé à l'Institut technique, à Palerme.
École royale supérieure d'Agriculture de Portici, à Portici.
Société romaine d'Horticulture, à Rome.
Société d'Horticulture, à Florence.

Pays-Bas.

Société royale d'Horticulture, à Amsterdam.
Société de Pomologie, à Boskoop.
Société d'Agriculture et d'Horticulture de Marne, province de Groningue-Wehe (Hollande).
Société agricole et horticole, à Maestricht, duché de Luxembourg.
Société royale d'Agriculture, à Amsterdam.

Prusse.

Société d'Horticulture, Blucherplatz, 16, à Breslau.
Société Royale physico-économique, à Kœnigsberg.
Société pour l'amélioration de l'Horticulture, à Berlin.

Russie.

Société russe d'Horticulture, à Saint-Pétersbourg.

Société impériale d'Économie rurale, à Saint-Pétersbourg.
Société impériale d'Économie rurale, à Moscou.
Société russe des amateurs d'Horticulture, à Moscou.
Société russe d'Agriculture, à Moscou.
Comité botanique d'Acclimatation, à Moscou.

Suisse.

Société d'Horticulture, au jardin Botanique, à Genève.

Paris. — Imprimerie horticole de G. Rougier et Cie, rue Cassette, 1

AVIS

Les Membres de la Société sont invités à acquitter leur cotisation dès le commencement de l'année. Les personnes qui habitent les départements sont priées d'en faire l'envoi le *plus tôt possible* en un mandat sur la poste ou par toute autre voie, au Trésorier, rue de Grenelle-Saint-Germain, 84, à Paris.

MM. les Membres de la Société qui changeraient de domicile sont instamment priés d'en informer le Secrétaire général. Les numéros du *Journal* perdus par suite de l'oubli qu'ils mettraient à faire connaître leur nouvelle adresse ne pourraient pas être remplacés.

Toutes les lettres, communications, demandes, etc., destinées à la Société, et relatives aux Expositions, doivent être adressées, sous le couvert du Président, au siège de la Société, rue de Grenelle-Saint-Germain, 84.

La bibliothèque est ouverte aux Membres de la Société, de midi à trois heures, tous les jeudis, de chaque mois.

Une Commission permanente de Pomologie se réunit, tous les jeudis, particulièrement pour examiner les fruits qui pourraient être présentés dans l'intervalle de deux séances de la Société. En outre, un concours permanent pour les fruits de semis est ouvert devant le Comité d'Arboriculture.

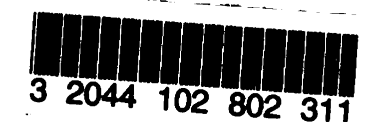
Le *Journal de la Société nationale d'Horticulture de France* paraît du 5 au 15 de chaque mois, par cahiers de 32 à 64 pages.

Les auteurs de travaux *originaux* insérés au *Journal* reçoivent de la Société, *gratuitement*, et sur leur demande écrite, un tirage à part, à cinquante exemplaires, de leurs notes ou mémoires.

La Commission de rédaction n'autorise la reproduction des articles publiés dans le *Journal de la Société nationale* qu'à la condition d'indiquer cette origine pour tous les articles reproduits, *sans exception*.

Les *Instructions sur les travaux mensuels* qui ont paru dans le *Journal*, en 12 articles successifs, ont été réunies en un petit volume qui est mis en vente au prix de 1 franc.

La Société possède un petit nombre de séries des *Annales* de l'ancienne Société d'Horticulture de Paris, qu'elle serait dispos à céder au prix de 100 francs la collection complète (46 volume.


3 2044 102 802 311

